Le[tt] 1193b/c
10 vols
No 7. C. 1
5/-

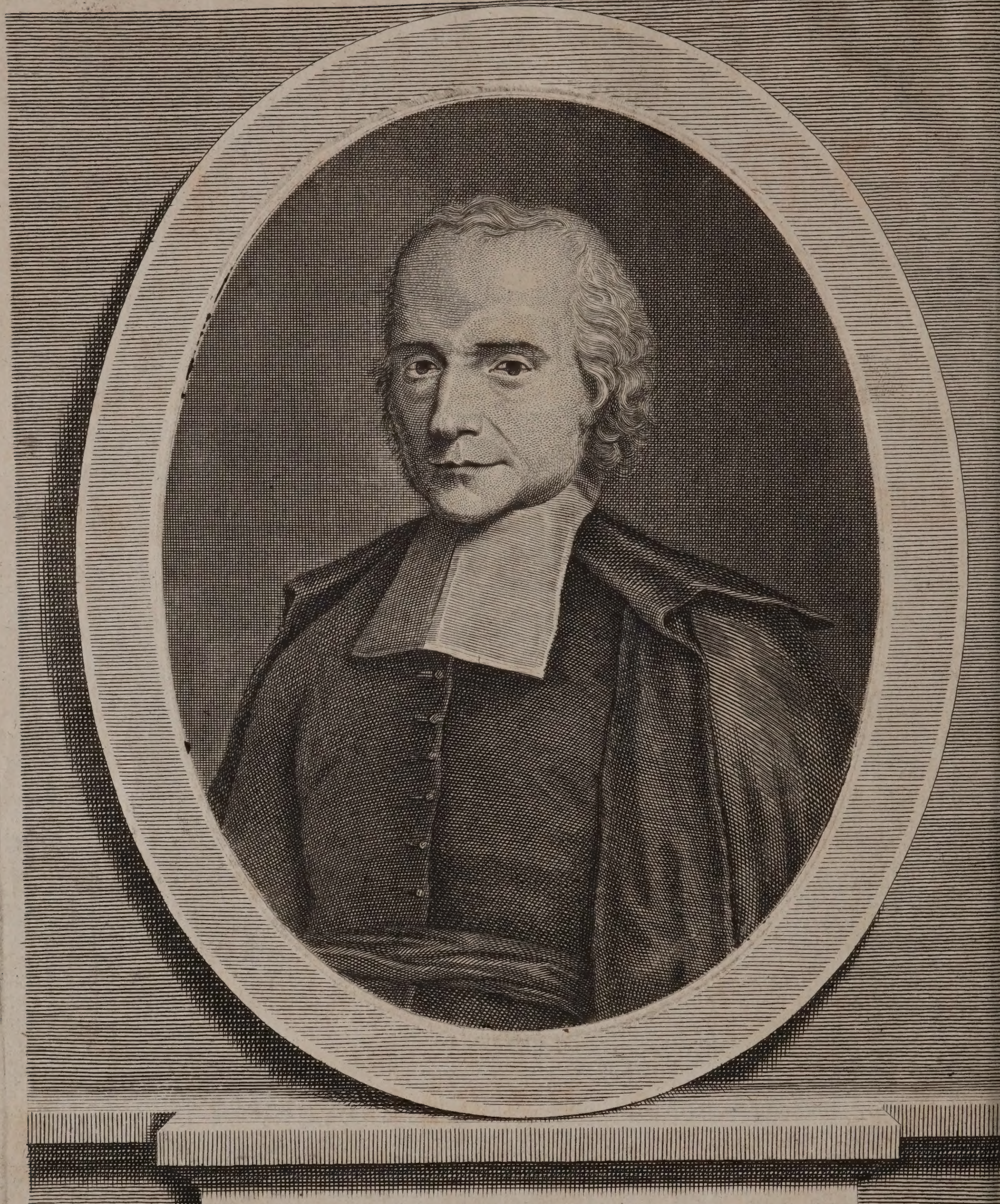
BAILLET, Adrien

# LES VIES DES SAINTS.

TOME PREMIER.

# LES VIES
# DES
# SAINTS.

*TOME PREMIER.*



ADRIEN BAILLET

Né le 13 Juin 1649 à la Neuville en Hez
prés de Beauvais, mort le 21 Janvier 1706.

83918.

# LES VIES
# DES SAINTS,

COMPOSÉES SUR CE QUI NOUS EST RESTÉ
de plus autentique & de plus aſſuré dans leur Hiſtoire;

Diſpoſées ſelon l'ordre des Calendriers & des Martyrologes.

*AVEC*

## L'HISTOIRE DE LEUR CULTE,
ſelon qu'il eſt établi dans l'Egliſe Catholique;

ET L'HISTOIRE DES AUTRES FESTES DE L'ANNÉE.

## TOME PREMIER,

CONTENANT LES VIES ET LA CHRONOLOGIE DES SAINTS
de l'Ancien Teſtament, & Diſcours ſur les Vies des Saints.

NOUVELLE EDITION.

A PARIS,
Chez LOUIS GENNEAU, Quai des Auguſtins, à ſaint Pierre
aux Liens.

---

M. DCC. XXXIX. 1739

*AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.*

WELLCOME HISTORICAL MEDICAL LIBRARY

# DISCOURS
## SUR L'HISTOIRE DE LA VIE DES SAINTS.

### PREMIERE PARTIE.

*Contenant ce qui s'est fait sur ce sujet depuis les Apôtres jusqu'à notre tems.*

I.

POUR sçavoir ce que vaut l'histoire de la vie des Saints, il faut l'estimer sur le prix de la doctrine même de l'Eglise. Dieu a établi dans la véritable religion une telle correspondance entre les actions & les sentimens, qu'il a déclaré qu'il ne recevroit point la foi sans les œuvres. Il ne s'est pas contenté d'ordonner que les bonnes œuvres accompagnassent la foi par tout, il a voulu qu'elles servissent encore à la faire reconnoître. C'est ainsi que les actions des Saints, je veux dire les bonnes œuvres qui ont contribué à les sanctifier, sont devenues la preuve ou même l'expression la plus naturelle des sentimens & de la doc-

Liaison entre la doctrine & l'histoire de l'Eglise.

trine de l'Eglise. Jesus-Christ même, le chef des Saints & l'auteur de la sainteté, a fait aller l'action devant la doctrine, & son évangeliste nous en a fait faire la refléxion, lorsqu'il insinue que ce divin Sauveur a commencé par faire & continué par enseigner.

*Act. ap. c. 1. v. 1.*

Cela doit nous persuader qu'une histoire des actions des Saints ne peut pas être de considération beaucoup inférieure à celle d'une exposition de la foi & des dogmes de l'Eglise, personne ne paroît en avoir été convaincu plus que les ennemis même de la vérité. Ils l'ont fait assez connoître, lorsque ne jugeant pas qu'il leur suffit d'attaquer les dogmes & les sentimens de la foi orthodoxe, ils ont cru devoir encore corrompre & falsifier les actions de Jesus-Christ & de ses saints. La vérité ne leur a point paru moins redoutable dans les faits que dans les sentimens : aussi les uns viennent-ils de Dieu comme les autres. C'est Dieu qui pense, c'est Dieu qui agit dans les Saints.

Il a souffert que le pere du mensonge, qui ne peut voir paroître la vérité sans s'élever contr'elle, ait corrompu la pureté de l'histoire par le ministere des imposteurs, dès qu'il a commencé à corrompre celle de la foi par le moyen des hérétiques. Souvent cet ennemi a employé les mêmes ministres pour l'un & l'autre attentat, & ce n'est pas sans raison que nous tenons les hérétiques coupables de presque toutes les impostures faites aux actes des Saints, ou les imposteurs coupables d'un crime approchant de l'hérésie pour les avoir faites.

## I I.

Vie de J.C.

La vérité ne fut jamais attaquée avec tant de fureur que depuis Jesus-Christ & ses disciples : car enfin, l'on n'a point vû tant de falsification dans l'histoire de l'ancien testament, dans les vies des patriarches & des prophétes, que dans l'histoire de l'évangile ou dans les vies des apôtres & des martyrs. C'ést à Jesus-Christ qu'on en a voulu principalement, parce qu'il s'est dit la vérité & qu'il l'est. L'histoire de sa vie écrite par saint Matthieu fut alterée par les Ebionites & les Nazaréens. D'autres essayerent d'en donner de nouvelles où la vérité se trouva presque par tout offensée. On prétend que ce fut ce qui obligea saint Luc à écrire son évangile, qui fit effectivement tomber tous ces essais téméraires & ces fausses histoires de la vie de Jesus-Christ. Mais l'imposture se releva depuis avec plus de hardiesse qu'auparavant, & l'Eglise primitive pensa être inondée de faux évangiles debités sous les noms

*Ambr. l. 1. in Luc. Hieron. in Matth. c. 12. Corn. à Lap. in Matth. pag. 9. Till t. 1. p. 653. Baron. an. 58. n. 31. Maldon. comment. in Luc. 1. 1. R. Sim. t. 1. c. 3. Crit. N. Test.*

de divers apôtres. Il fallut que saint Jean, l'unique des apôtres qui étoit resté sur la terre, mît une digue à ce torrent; & que confirmant les trois évangiles véritables, ausquels il se contenta de suppléer ce que leurs auteurs avoient omis, il en écrivit un quatriéme contre les Ebionites, les Cerinthiens, & les autres hérétiques, qui ne regardoient Jesus-Christ que comme une simple créature.

*Sche lstrat. Ant. p 374. diss. 3. Hier. vir. illust. c. 9. Iren. l. 3. c. 11. Euseb. l. 3. c. 24.*

Après la mort de cet apôtre, les hérétiques firent revivre leurs faux évangiles. Chaque secte (1) voulut avoir le sien, & s'en faire un modéle de créance à sa fantaisie. Les efforts que firent les disciples des apôtres pour s'y opposer furent long-tems inutiles; rien ne parut plus propre pour les accabler & les détruire, que leur multitude & leurs contrarietés.

*Hieron. in Matth. præf. Gelas. decret.*

Les payens même voulurent se mêler de faire de fausses histoires de Jesus-Christ. L'empereur Maximin Daia ne trouvant point dans la varieté des supplices les plus inouïs assez de matiere pour assouvir sa fureur contre les Chrétiens, mit en œuvre toutes les calomnies imaginables pour achever de les perdre. Il fit publier des actes de Pilate & de Jesus-Christ remplis de blasphêmes contre ce divin Sauveur, ordonnant qu'ils seroient distribués dans les villes & les villages, & qu'on les feroit apprendre aux enfans dans toutes les écoles (2).

*Euseb. l. 9. c. 5. & l. 1. c. 9.*

L'an 311.

(1) Outre les évangiles, selon les *Egyptiens* & selon les *Hebreux* ou des *Nazaréens*; l'on voyoit encore celui qu'on appelloit des *douze apôtres*, celui de saint *Pierre*, celui de saint *André*, celui de saint *Jacques* qui subsiste encore, celui de saint *Philippe* dont se servoient les Gnostiques, celui de saint *Barthelemi*, celui de saint *Thomas* dont se servoient les Manichéens, celui de saint *Jude* ou *Thadée*, celui de saint *Matthias*, celui de saint *Barnabé*, celui de *Nicodeme* qui subsiste encore; celui même de *Judas le traître*, & d'autres encore dont parlent Clement Alexandrin, Origene, saint Irenée, Eusebe, S. Epiphane, saint Jerôme, & le decret attribué au pape Gelase.

(2) L'ignorance de l'Imposteur se découvrit par divers endroits, sur-tout lorsqu'il mit la mort de Jesus-Christ en la septiéme année de Tibere. ** C'étoit, selon Joseph, cinq ans avant que Pilate fût venu en Judée. Il y avoit eu d'ailleurs dès le premier siécle de l'église des *actes de Pilate* qui passoient pour véritables. C'étoit une relation que cet intendant faisoit à l'empereur Tibere de ce qui s'étoit passé à la mort de Jesus-Christ. Elle contenoit outre le procès qu'il en avoit instruit, diverses circonstances de sa vie, de sa resurrection, & des miracles qu'on publioit de lui. C'est ce que nous apprenons d'Eusebe, qui ne * trouvoit rien d'extraordinaire dans cette conduite de Pilate, parce que c'étoit l'usage chez les Romains, que les gouverneurs de provinces & autres juges supérieurs envoyassent à l'empereur ou au sénat les actes de tout ce qui se passoit chez eux. Avant Eusebe S. Justin le martyr & Tertullien avoient eu connoissance de ces actes. Le premier y renvoie ceux à qui il parle dans son apologie pour les Chrétiens. L'autre en parle comme d'un témoignage de la bonne opinion que Pilate avoit de Jesus-Christ. Ces actes ne demeurerent pas long-tems en leur entier. Ils furent corrompus par les heretiques, comme nous l'apprend S. Epiphane, qui fait connoître qu'il en avoit vû de plus d'une sorte. Les payens en forgerent d'autres tout différens

** Justin. apol. 2. Tert. apol. c. 21. Epiph. hær. 50. c. 1.*

*** Euseb. hist. l. 1. c. 2.*

## III.

Vie de la sainte Vierge.

Si l'esprit de mensonge & d'imposture a bien osé attenter à la vie de Jesus-Christ, trouvera-t-on étrange qu'il n'ait pas épargné celle de ses Saints ? Nous ne connoissons de la viede la sainte Vierge, qui tient le premier rang parmi eux, que ce qu'il a plû à Dieu de nous en faire connoître dans ses écritures, & il ne nous en a fait connoître que ce qui a rapport aux mysteres ausquels elle a eu part. Tout y est renfermé dans les bornes d'un espace assez étroit, dont les termes sont le point de l'incarnation du Fils de Dieu, & celui de la descente du saint Esprit. Mais les imposteurs n'ont pas crû devoir s'en contenter, & ils ont entrepris de suppléer à ce qui nous manquoit de la connoissance de sa vie avant la conception de Jesus-Christ & depuis son ascension au ciel.

*Baron. an. 48. Cave bibl. p. 7. Bolland. d. 20. mart. p. 77. Till. t. 1. p. 483. & 494. Simon. t. 1. c. 3. Du Pin t. 1. p. 8. 9. Schelstr. p. 372. 373. Hier. Bed. Gelas. &c.*

On vit dès les premiers siécles divers ouvrages de leur production touchant la naissance, la race, & l'enfance de cette bienheureuse créature, courir sous les beaux noms de saint Jean, de saint Jacques & de saint Matthieu, à qui l'on supposa encore une autre histoire de l'enfance du Sauveur, où il étoit beaucoup parlé d'elle, & depuis sous celui de saint Cyrille d'Alexandrie. On en vit aussi touchant ses dernieres années & sa mort, également remplis de fables pueriles : il n'y en eut point de plus universellement répandu, que celui qui fut supposé à saint Meliton de Sardes, après avoir porté quelque tems le nom de saint Jean l'Evangeliste, sous le titre de *Trépas* de la Vierge Marie. Les remontrances des saints peres, ni les censures des papes, ne purent l'empêcher de passer jusqu'aux derniers corrupteurs de l'histoire des Saints qui en ont orné leurs legendes (1). Et comme il s'est trouvé d'anciens peres, tels que Clement Alexandrin, & quelques autres, qui se sont servis de l'autorité de quelques faux évangiles pour des points de la vie de Jesus-Christ, il s'en est vû aussi dans la suite, comme saint Gregoire de Nysse & saint Epiphane, qui n'ont point fait difficulté de puiser dans de fausses genealogies ce qu'ils ont dit de la famille & de l'enfance de la Vierge ; & d'autres dans les siécles suivans, comme saint Gregoire de Tours & saint Jean de Damas, qui ont tiré de l'histoire fabuleuse du *Tré-*

*Clem. strom. Greg. Nyss. de nat. chr. t. 3. Epiph. hær. 78. 79. Greg. Tur. l. 1. gl. mart. Joan. Damas. orat. de dormit.*

par une pure imposture faite à Pilate : & ce sont ceux que l'empereur Maximin fit répandre dans le monde en haine de la religion chrétienne ;

(1) Nous l'avons encore, mais avec divers retranchemens au VII. tome de la bibliotheque des peres, p. 579. au jugement de Baronius.

*pas* de la Vierge les circonſtances de ſa mort qu'ils nous ont debitées.

## I V.

Ce qu'il y a d'aſſuré dans l'hiſtoire de la vie des Apôtres, outre ce que nous en apprend l'Evangile, ſe trouve dans les actes que ſaint Luc en a compoſés. A dire le vrai ils ne contiennent qu'une petite partie des actions qu'on en auroit pû recueillir ; & que nous aurions ſouhaité de ſçavoir : encore n'y eſt il parlé que de quelques-uns, auſquels l'auteur ſacré s'eſt attaché principalement depuis le tems de la ſéparation des autres. C'eſt ce qui a laiſſé aux hérétiques un vaſte champ pour étendre toutes les ſuppoſitions qu'ils ont voulu faire par de nouveaux actes des Apôtres qu'ils ont forgés, dans le deſſein d'appuyer leurs erreurs & leurs chimeres, en les attribuant à des diſciples de Jeſus-Chriſt.

Actes des apôtres.

Les Ebionites en firent pour leur uſage ſous le nom des douze Apôtres à la fois ; les Priſcillianiſtes firent quelque choſe de ſemblable long-tems après. Les Gnoſtiques, les Encratites, ceux qui ſe nommoient Apoſtoliques, & depuis eux les Manichéens en firent ſous les noms particuliers de ſaint Philippe, & de ſaint Thomas ; de ſaint André, & de ſaint Jean ; de ſaint Pierre, & de ſaint Paul, & pour leur donner du crédit, ils en attribuerent la compoſition aux diſciples même des Apôtres, tels que ſaint Lin & ſaint Clement ſucceſſeurs de ſaint Pierre, Prochore l'un des ſept premiers diacres de l'Egliſe, les prêtres d'Achaïe diſciples de S. André.

*Epiph. hær. 47. 61. 38. 67.*
*Euſeb. l. 3. hiſt.*
*Gelaſ. decret.*
*Baron. ann. Voſſ. hiſt. gr.*
*Till. t. 1. 2. Cave.*
*Du Pin. N. Alexand. R. Simon.*

On doit mettre auſſi au rang des beaux maſques ſous leſquels les hérétiques ont produit de faux actes d'apôtres le prétendu Abdias, qui ſe diſoit l'un des ſeptante-deux diſciples de J. C. le compagnon de pluſieurs apôtres, évêque de Babylone. Les fictions que l'on a débitées ſous ce nom ſubſiſtent encore aujourd'hui, ſous le titre d'hiſtoire des combats des Apôtres ; & pour ne point laiſſer l'impoſture imparfaite, on s'eſt aviſé de dire que l'ouvrage a été traduit, de l'hebreu d'Abdias, en grec par ſon diſciple Eutrope, & du grec en latin par Jules Africain (1).

Il ne faut pourtant pas s'imaginer qu'il n'y ait eu que des héré-

(1) Wolff. Lazius publia cet ouvrage l'an 1551, ſur un manuſcrit de près de 700 ans, comme ſi c'eût été une piéce authentique. Bibliander fit imprimer l'année ſuivante l'évangile prétendu de ſaint Jacques, de la traduction de Guillaume Poſtel, qui l'avoit apporté du Levant, & le vouloit faire paſſer auſſi pour authentique.

tiques capables de faire de fausses histoires d'apôtres. La licence que se donna sur cela un prêtre d'Asie dès le premier siécle de l'Eglise, ne demeura pas impunie : il fut soupçonné d'avoir composé un roman des voyages & des aventures de S. Paul & de sainte Thecle, dont ce que nous avons encore aujourd'hui sous le nom de Basile de Seleucie, semble être l'extrait ou l'imitation (1). Il en fut convaincu devant saint Jean l'Evangeliste, à qui il avoua que c'étoit l'amour ou la dévotion qu'il avoit pour saint Paul, qui l'avoit ainsi porté à mentir, dans la pensée de lui faire honneur de ses fictions. Le saint apôtre pour en faire un exemple à l'Eglise, interdit ce prêtre, & le dégrada du sacerdoce, selon que nous l'apprenons de Tertullien. L'ouvrage ne put être supprimé, & nous voyons que les amateurs de fables & les personnes simples en firent long-tems leurs délices, malgré les soins que prirent saint Jerôme & quelques papes * après lui, pour faire voir que c'étoit un ouvrage condamné.

*Tert. de bapt. c. 17. Euseb. l. 3. c. 3. Hier. vir. ill. c. 7. Gelas. decret.*

* Gelase ou quelqu'un de ses successeurs.

Il s'est trouvé parmi les Catholiques des gens de bien & de sainte vie même, en qui l'amour de la vérité n'a pas toujours eu la force de redresser la pente que tous les hommes * ont au mensonge & à la fiction. On vit dans les tems apostoliques un homme de ce caractere en la personne de saint Papias évêque d'Hieraple, qui se disoit disciple des apôtres & des anciens qui avoient vû Jesus-Christ. Papias avec toute sa pieté & tout le zele qu'il avoit pour la réligion, n'auroit pas été éloigné d'admettre de fausses histoires de Jesus-Christ & des Apôtres, étant crédule à l'excès & facile à recevoir tout ce qu'on lui rapportoit sous ces grands noms, sans se foucier d'en faire le discernement : il le débitoit de même aux autres, & l'on sçait qu'il a fait passer des faussetés & des rêveries pour des faits & des sentimens d'apôtres.

* Omnis homo mendax.

*Euseb. l. 3. c. 39. Vales. not. du Pin. Till. de Papia.*

Des gens de ce caractere parmi les Catholiques, comme il s'en est trouvé presque de tout tems dans l'église, sont aussi capables de faire de fausses histoires que les hérétiques. La différence qui consiste principalement en ce qu'ils ne trompent que parce qu'ils sont trompés les premiers, peut bien les rendre plus excusables que les hérétiques & les imposteurs qui sont les premiers auteurs de la fourbe, mais elle n'en produit pas de moins fâcheux effets dans l'esprit de leurs lecteurs ; & le mal en est d'autant plus incurable

(1) P. Pantin donna cette piéce en grec & en latin l'an 1608, on l'appelle maintenant la vie de sainte Thecle, & elle se trouve dans le recueil de Surius.

que l'idée ou le préjugé que l'on a de leur mérite y fait de plus profondes impressions.

V.

L'histoire de la vie de Jesus-Christ, de la sainte Vierge & des apôtres, est suivie de celle des Martyrs, dont l'église a eu grand soin de faire recueillir les actes. Mais avec toute la diligence qu'elle y a apportée, nous doutons encore si elle n'a point été prévenue en ce point par ses propres ennemis. Ils ont commencé par faire de faux actes de vrais martyrs, ils ont fait ensuite de faux martyrs & de faux saints pour en feindre des histoires, ce qu'ils n'avoient osé faire à l'égard des apôtres : c'étoit pour le dire ainsi, faire dégénerer l'hérésie en idolâtrie. L'Eglise ne s'y feroit peut-être pas fort intéressée, s'ils ne se fussent fait des martyrs que pour leurs sectes ; mais les évêques considérant que ces hérétiques, non contens de deshonorer les vrais martyrs par de fausses histoires, s'efforçoient encore de faire recevoir à l'église les martyrs de leurs sectes, & vouloient l'obliger à les reconnoître pour légitimes & pour les siens, firent des réglemens pour discerner les vrais d'avec les faux, tinrent des regiftres exacts des premiers, & établirent des écrivains pour recueillir ou composer leurs actes, & purger ceux qui étoient déja corrompus.

*Act. des Martyrs.*

*Eusib. l. 5. c. 5.*

On fait honneur de cette institution aux anciens évêques de l'église de Rome ; mais pour nous persuader que le pape saint Clement en auroit été l'auteur dès la fin du premier siécle (1), il faudroit quelque autorité plus grande que n'est celle du pontifical du faux Damase. On veut que le pape saint Fabien, qui vivoit 150. ans après saint Clement, ait établi sept soudiacres, qui devoient veiller sur les sept notaires, commis depuis ce tems pour recueillir ou écrire les actes des Martyrs avec exactitude & fidélité : nous ne voyons pas trop quel fut le fruit d'un si sage établissement, & nous ne sçavons ce que firent les notaires & les soudiacres pour exécuter leur commission, ni ce que devinrent les recueils qu'ils dresserent des actes des Martyrs, ou les regiftres qu'ils en tinrent. Nous ne connoissons pas même d'actes de martyrs ve-

*Pontific. var.*

*Pearf. posthum. p. 19. 20.*

(1) Suivant cette opinion il établit sept notaires ou écrivains : il assigna deux quartiers de la ville à chacun d'eux, pour y recueillir ces actes, & faire un regiftre de tous ceux qui étoient morts pour Jesus-Christ. C'est ce qui n'auroit pû se faire qu'à l'occasion de la persécution de Domitien : & ce que l'on dit de la vie de S. Clement rend la chose difficile à croire.

nus de la ville de Rome, qui n'ayent été composés long-tems après les persécutions de l'Eglise, sur des mémoires souvent défectueux, ou sur des traditions populaires, bien qu'écrits, pour la plûpart, avec un air de grande simplicité.

*Till. t. 2. p. 640. col. 2.*

Cependant on ne peut guéres douter que cet usage n'ait été établi dans l'église romaine, puisque nous voyons que c'étoit encore la coûtume à la fin du IV. siécle, d'envoyer des provinces les actes des Martyrs à Rome, pour y être enregistrés & inserés dans le recueil des autres, après l'examen que les papes en devoient faire. Il paroît même que cet établissement n'a pû être posterieur au tems de saint Fabien, puisqu'avant lui Tertullien a parlé de ces registres où fastes de l'Eglise, & que du tems de son successeur saint Corneille, saint Cyprien recommandoit si particuliérement que l'on eût soin de remarquer le jour de la mort des Martyrs & des confesseurs qui avoient souffert pour la réligion, afin d'en pouvoir célébrer la mémoire. Il est vrai que saint Cyprien ne nous marque point en cet endroit, s'il s'agissoit de recueillir les actes des Martyrs, & d'écrire l'histoire de leurs souffrances; mais on voit dans sa vie, écrite par saint Ponce son diacre, que c'étoit la coûtume d'en user ainsi dans l'église de Carthage. On ne se bornoit point aux martyrs de distinction; l'on faisoit encore le même honneur à ceux de la derniere populace, à ceux même qui n'étoient encore que catechumenes, & l'on s'attachoit à ramasser presque tout ce qu'ils avoient dit, fait, ou souffert, jusqu'aux moindres circonstances; on ne croyoit pas qu'il y eût rien à perdre, parce que tout y retournoit à la gloire de Jesus-Christ ou à l'édification des fidéles.

*Act. Vigil. Trid. ap. Mabill. sæc. 5. præf. n. 93.*

*Tertull. de coron. c. 13.*

*Cypr. ep. 37. ad cler. Carth.*

*Pont. vit. Cypr. init.*

## VI.

Ce que c'est que les actes des Martyrs.

Ce que l'on a dit du soin de recueillir ou de composer les actes des Martyrs, nous fait connoître qu'il y en avoit de deux manieres; ceux qu'il ne falloit que recueillir, & ceux qui se composoient après coup. Les premiers que l'on appelloit *originaux*, étoient des actes judiciaires ou de la justice, que l'on appelloit le plus souvent des actes *proconsulaires* ou *présidiaux*, parce que les proconsuls & ceux que l'on qualifioit présidens, étoient les plus considérables d'entre les gouverneurs de provinces, & autres juges qui faisoient le procès aux Martyrs sous les empereurs payens. Ces actes qui n'étoient autre chose que des interrogatoires dressés dans les formes ordinaires, se conservoient dans les greffes publics,

publics. C'eſt de-là que les Chrétiens avoient ſoin de les tirer pour les tranſcrire, ce qu'ils faiſoient ſouvent dans toute l'étendue des queſtions des juges & des réponſes des accuſés, ſouvent auſſi par extrait ou par abregé; les greffiers n'avoient pas coûtume de les refuſer, ſurtout lorſqu'ils étoient bien payés. Diverſes perſonnes alloient quelquefois prendre copie des mêmes actes; chacun faiſoit enſuite de ſa copie l'uſage qu'il jugeoit à propos, ſoit pour y donner une forme plus hiſtorique, ſoit pour en faire une traduction d'une langue en une autre, ſoit enfin pour la reduire en abregé: c'eſt ce qui a fait voir quelquefois des actes différens des mêmes Martyrs, quoique ſortis d'une même ſource; & l'on en connoît, qui après avoir été traduits du latin en grec, ont été remis du grec en latin par une ſeconde verſion qui s'eſt fait conſidérer quelquefois comme un original, pour être revenue en ſa premiere langue. L'on met auſſi parmi les actes originaux ceux que les Martyrs compoſoient eux-mêmes lorſqu'ils en avoient la commodité, comme ont fait ſainte Perpetue, ſaint Flavien, ſaint Montan & quelques autres; ceux que les Chrétiens, qui étoient préſens aux audiences, décrivoient en même-tems que les greffiers, & ceux que les témoins-mêmes de leurs combats dreſſoient incontinent après la conſommation de leur martyre, comme ont fait les fidéles de Smyrne, ceux de Carthage * les égliſes de Lyon & de Vienne, ſaint Denys d'Alexandrie, Euſebe de Céſarée, ſaint Victor de Vite, ſaint Euloge de Cordoue.

*Mart. Scyllit.*

** V. la table crit. du 24. févr. n. 2.*

Les actes de la ſeconde eſpece que l'on reçoit encore comme des titres authentiques, ſont ceux qui ont été tirés immédiatement de ces originaux; ils n'en ſont pour l'ordinaire que des abregés, d'où l'on a retranché les formules ennuyeuſes de la procedure judiciaire auſquelles les auteurs ont ſubſtitué quelquefois leurs reflexions ou quelques ornemens d'éloquence. Ces actes ainſi compoſés étoient remis enſuite entre les mains des évêques, ou de quelques autres inſpecteurs, pour les revoir avant que de les publier ou de les laiſſer lire au peuple. Les plus courts & les plus ſimples ont preſque toujours été jugés les meilleurs; c'eſt principalement dans ces deux qualités que l'on a crû trouver le vrai caràctere des actes authentiques, & elles ont toujours ſervi à les faire diſtinguer d'avec ceux qui étoient faux dans leurs ſources, ou corrompus par des paraphraſes & des fourrures: l'on a reconnu auſſi que les plus naturels étoient ceux qui contenoient moins de diſcours ou de harangues, moins de miracles ou de prodiges, moins de cita-

tions ou d'affectation de fcience, & moins de tourmens inufités.

On ne s'attachoit encore alors à recueillir que les actions & les fouffrances des Martyrs, foit qu'ils fuffent morts dans le combat, foit qu'ils euffent furvécu à leur confeffion & à leurs tourmens, & l'on ne s'avifa que fort tard de décrire l'hiftoire particuliere des autres, de quelque mérite qu'ils fuffent: ainfi les vies des faints dans tout le tems que l'Eglife a eu befoin du fang des Martyrs pour fon édifice, n'étoient prefque autre chofe que des procès criminels. Les Chrétiens n'étoient regardés dans l'empire que comme des victimes dévouées à la mort, on ne les qualifioit prefque plus autrement que gens de gibet, de bucher, de roue (1); c'étoit auffi toute la matiere de leur hiftoire.

*Tertul. apol. & de anim. Act. getul.*

## VII.

Actes peris.

Les vrais & les faux actes des Martyrs fe multipliérent dans l'églife jufqu'au tems de la cruelle perfécution de Diocletien, comme l'on voit croître enfemble le bon grain & l'ivraie dans le même champ jufqu'au tems de la moiffon: mais par une fuite de l'édit que ce prince donna l'an 303. contre les écritures faintes & les autres titres de notre religion, la plûpart de ces actes furent enveloppés dans le même incendie que les livres facrés. Ceux qui fe gardoient dans les Eglifes périrent fous leurs ruines; ceux qui étoient dans les maifons des lecteurs ou des particuliers, furent livrés aux commiffaires payens, qui faifoient la recherche des écritures, & qui brûloient tout fans difcernement. Ce qui fut caufe que quantité de faux actes de Martyrs compofés par les hérétiques, fe trouverent enveloppés dans la perte des véritables, qui fe lifoient dans les affemblées des fidéles, & que les payens comprenoient confufément fous le titre général d'écritures de notre religion. Avant cette grande perfécution, Arnobe avoit déja reproché aux Gentils la guerre qu'ils faifoient aux livres des Chrétiens, parce qu'ils remarquoient que cette lecture les fortifioit dans leur foi, & les animoit à la défenfe de la caufe pour laquelle les Martyrs avoient fouffert. Ce fut auffi dans des vûes femblables que les perfécuteurs & les juges faifoient quelquefois brûler les procès des Martyrs, fans fouffrir qu'on les mît au greffe, moins encore qu'on en délivrât des copies.

*Eufeb. l. 8. c. 2.*

*Mifc. Bal. t. 2. Auguft. coll. d. 3. cap. 15.*

*Arn. l. 4. adv. gent. ad fin.*

*Ruin. præf. in act. pag. 3.*

Il faut avouer que le feu de la perfécution de Diocletien contre les livres faints & les actes des Martyrs qui embrafa l'Italie,

(1) *Biothanati, Hamaxarii, Semaxii, Sarmentitii, Furciferi, Ahori, Beftiarii. &c.*

l'Afrique, la Grece, & tout l'Orient, ne put agir que foiblement dans les Gaules & les autres lieux de l'obéïssance de Constance Chlore, à cause de la faveur que ce prince donna aux Chrétiens; mais cent ans après, ces monumens périrent pour la plus grande partie, dans le naufrage que firent les plus belles églises de ces provinces, lorsquelles furent inondées par un déluge de barbares idolâtres ou ariens, qui vinrent les ravager à diverses reprises.

*Le Coint. ann. 696. n. 23. & an. 716. n. 5.*

L'Eglise fut redevable d'une grande partie des actes qui furent sauvés de la persécution, au zele & à la diligence de l'illustre martyr saint Pamphile prêtre de Cesarée en Palestine, qui avoit eu soin d'en ramasser un grand nombre, & de leur procurer un asyle dans sa belle bibliotheque. C'est de ce trésor * que les tira, depuis la paix de l'Eglise, *Eusebe* son ami & le compagnon de ses études, qui fut évêque de la même ville sous le regne du grand Constantin; il en fit un corps contenant les vrais actes des anciens Martyrs autant qu'il en avoit pû recueillir. Cet ouvrage que le pape saint Gregoire le grand fit chercher en vain dans Rome, dans Alexandrie & ailleurs, est ou perdu pour nous, ou encore enseveli dans les ténébres de quelque bibliotheque inconnue. On peut juger de son importance par tant de belles particularités, que le même auteur a rapportées des saints Martyrs dans son histoire ecclesiastique, & qu'il avoit tirées du recueil de ces actes. Mais nous avons de lui un autre livre des Martyrs de la Palestine de son tems, dont il avoit fait lui-même les actes sur ce qu'il en avoit vû ou entendu. Il l'avoit peut-être composé sur le modéle de celui que *Jules Africain*, auteur célébre, avoit fait cent ans auparavant des Martyrs de Rome & d'Italie, dont il semble qu'il ne nous soit resté autre chose que les actes du martyre de sainte Symphorose de Tivoli. L'on n'y trouve à redire que la brieveté qui lui a fait passer beaucoup de choses qui auroient pû être de grande instruction pour nous.

* Et de la bibliotheque de saint Alexandre de Jerusalem. *Euseb. l. 6. c. 20.*

*Greg. magn. ep. 26. l. 7.*

*Post. l. 1. hist.*

*Ap. Sur. d. 18. Jul. p. 210. n. 1.*

## VIII.

Les travaux d'Eusebe ne furent pas les uniques fruits de la paix que les Empereurs Chrétiens firent succeder aux persécutions des payens; les églises particulieres en profiterent aussi pour travailler à recouvrer les actes de leurs Martyrs. Il ne s'en retrouva qu'en très-petit nombre; mais l'on ne s'avisa point encore si-tôt d'en substituer de nouveaux à la place de ceux qui étoient per-

Vies des Peres du desert & des moines.

dus. Cette disette fit recevoir avec avidité un accroissement considérable qui survint quelque tems après à l'histoire de la vie des saints, par celle d'une nouvelle espece de Martyrs, je veux dire des Solitaires, & de tous ceux qui ne pouvant plus aspirer à la gloire du martyre par l'effusion de leur sang pour la cause de leur réligion, allerent dans les deserts chercher de quoi y suppléer par les austerités de la pénitence.

Saint *Athanase*, *Ammonius*, *Timothée* d'Alexandrie, S. *Ephrem*, saint *Gregoire* de Nysse, saint *Jerôme*, en donnerent les premiers essais dans ce qu'ils publierent de la vie (1) de quelques-uns des plus célébres solitaires de l'Egypte & de la Thebaïde, de la Palestine & de l'Arabie, de la Syrie & des autres provinces de l'Orient. Du tems de saint Jerôme même parurent *Evagre du Pont* (2), *Rufin d'Aquilée*, *Pallade d'Helenople*, *Heraclide d'Ephese*, *saint Sulpice Severe*, & quelques autres qui travaillerent diversement à faire connoître au public la vie des Peres des deserts. Ils furent suivis de *Cassien*, de *Theodoret*, de *Sophrone*, de *Jean Mosch*, & de divers autres Grecs qui nous ont donné la vie des Peres de l'Orient; en quoi ils furent imités dans l'Occident par le pape saint *Gregoire le Grand*, & par saint *Gregoire de Tours*, qui ont donné la vie & les miracles des Peres de l'Italie & de la France, ausquels on peut joindre *Fortunat de Poitiers* leur contemporain, qui a écrit celles de plusieurs saints évêques des Gaules. Celles des Peres de l'Orient ont été recueillies en un corps, & publiées en latin de la traduction de diverses personnes, par Heribert *Rosweide* qui y a joint ses remarques, & en françois par M. *Arnauld d'Andilly*, qui y a fait divers retranchemens de ce qui auroit pû nuire à la pureté de la foi, ou faire peine à des lecteurs délicats. Elles ont été depuis reduites en un juste abregé par M. *Bulteau*, qui a terminé son ouvrage au septiéme siécle, sous le titre d'essai de l'histoire monastique d'Orient.

Celles des peres de l'Occident semblent avoir eu plus de suite;

(1) Celle de saint Antoine a été écrite par saint Athanase, de saint Pacome par Ammonius & ses autres disciples, de saint Julien & de quelques autres par S. Ephrem; celle de saint Ephrem & de quelques autres par saint Gregoire de Nysse; celles de saint Paul premier hermite, de saint Hilarion & de quelques autres par saint Jerôme. Pour les vies écrites par Timothée d'Alexandrie qui succeda à Pierre successeur de saint Athanase, & dont parle Sozoméne au c. 29. du 6. livre de son hist. il ne nous en est rien resté, ou son travail s'est fondu dans celui des suivans.

(2) Selon l'opinion de ceux qui font Evagre auteur du second livre de la vie des peres des deserts, & qui supposent que Rufin n'en a été que le traducteur. Mais d'autres estiment que Rufin n'est pas moins l'auteur du second que du premier.

les recueils qu'on en a faits y ont commencé plus tard, mais on ne peut pas dire que nous en ayons encore vû la fin ; & l'on pourra bien les continuer tant que la fainteté de l'inftitut monaftique, qui a fuccedé à celui des folitaires, y fournira de la matiere. Le premier & le plus confidérable eft celui des actes des Saints de l'ordre de faint Benoît, dont on a déja donné cinq fiécles en fept volumes, & que l'on efpere terminer au fiécle de faint Bernard. Ce travail conçû & commencé par Dom Luc *d'Achery*, a été exécuté & conduit à fa fin par le R. P. Dom *J. Mabillon*, qui y a joint des remarques qui ont rehauffé le prix de l'hiftoire des peres de l'Occident, & qui ont dédommagé l'Eglife de ce qu'il y avoit à perdre dans ces vies originales par la faute de la plûpart de leurs auteurs.

## IX.

Rétabliffement des actes des Martyrs.

Cependant tout le renfort que reçut l'hiftoire des Saints par le furcroît qu'y fit celle de la vie des Solitaires & des moines, ne fut point capable de confoler l'Eglife de la perte des actes des Martyrs, qui s'étoit faite dans les dernieres perfécutions des payens, & qui s'étoit renouvellée dans les irruptions & les ravages des barbares aux fiécles fuivans. On fit recherche de ceux qui s'étoient garantis du malheur des tems & de la fureur de tant d'ennemis, & l'on travailla à rétablir ceux qui ne fe trouvoient plus. Il fut aifé de reparer les faux actes des Martyrs par des moyens femblables à ceux dont leurs auteurs s'étoient fervis pour les compofer, il fuffifoit pour cela que l'homme fe laiffât aller à fon génie. Mais il ne fut pas auffi aifé d'en refaire de véritables pour être fuftitués aux véritables qui s'étoient perdus, lorfqu'on n'avoit pour tout fecours que la mémoire des vivans & les traditions vulgaires.

*Ouvr. Miff. apoft. part. 1. p. 10. 11. 12.*

Ce n'eft pas feulement ce qui produifit de faux actes à la place des vrais que l'on tâchoit de reprefenter. Le malheur de l'Eglife fit que l'on rendit encore faux les vrais actes des Martyrs qui s'étoient retrouvés, fous prétexte de les retoucher & d'y fuppléer ce qu'on prétendoit qui leur manquoit. Il eft arrivé que de bons actes en fe reproduifant dans les mains de ces reftaurateurs, n'ont fait que dégénerer ; & n'ont pû engendrer que de mauvais actes. Plufieurs laiffant prévaloir l'amour des fables & des prodiges à celui de la vérité, ne fe foucierent pas même d'obferver les caracteres des tems & des lieux qui auroient été néceffaires à leurs

desseins pour y donner de la vraisemblance. Ils donnérent des noms à ceux qui n'en avoient point; des personnages nouveaux pour la scéne qu'il falloit représenter; des traits de cruauté ou d'artifice aux juges; de nouvelles inventions aux tyrans & aux bourreaux; des disputes, des harangues étudiées, mais souvent mal conçues, des miracles en grand nombre & peu nécessaires aux saints Martyrs. Non contens d'avoir enflé & farci de choses étrangeres le corps de leurs actes originaux, ils crurent y devoir encore faire de longues queues, en les continuant depuis la mort des Saints dont il s'agissoit, par des suites de miracles operés à leur tombeau, ou par des recits d'autres évenemens publiés sur des bruits incertains du peuple.

C'est ce que pratiquerent parmi des Catholiques même, ceux qui croyoient se faire devant Dieu & devant son Eglise un mérite de leurs bonnes intentions & de leur travail, s'imaginant contribuer par ce moyen à la gloire de Jesus-Christ & de ses Saints. Cette licence méritoit d'être corrigée sans doute comme elle le fut par quelques papes & quelques évêques; mais elle n'étoit pas encore si punissable que celle des hérétiques nouveaux, qui marchant sur les traces des Ebionites, des Gnostiques, des Valentiniens, des Marcionites, & des autres anciens ennemis de la vérité, eurent la hardiesse de corrompre les actes des vrais Martyrs qui étoient restés, ou d'en forger de faux pour appuyer leurs erreurs, après avoir vû tomber les efforts qu'ils avoient faits pour faire reconnoître & recevoir dans l'Eglise Catholique les Martyrs de leurs sectes. C'est principalement ce dont furent convaincus les Manichéens, les Donatistes, les Ariens & les Macédoniens; & l'on vit depuis revivre le même génie dans les Nestoriens du Levant, dans les Eutychiens ou Coptes d'Egypte. Ainsi les bons actes sauvés de l'incendie, de la persécution des payens, & de la fureur des barbares, ne purent éviter les mains impures des corrupteurs.

De Marculo, Mammario, & al. Donat.
*Theophan. chr. Ep. 14. 27.*
*Theod. Icon. in hist. ff.*
*Cyrici & Julit.*
*Du Cang. du chef S. I. p. 51.*
*Kal. Copt. &c.*

Il semble que les conciles de l'Eglise Catholique ayent fait de tems en tems des decrets pour condamner ces ouvrages. Celui de Rome, que l'on attribue au pontificat de Gelase I. ou d'Hormisde, les a traités comme les fausses écritures & les autres impostures faites à la religion. Car encore que le fameux decret des livres apocryphes où se trouve cette condamnation, ne puisse être attribué en l'état que nous l'avons, ni à Gelase, ni à Hormisde, ni à aucun concile tenu de leur tems, il est très-proba-

*G. Cave bibl. p. 264.*

ble que ceux qui dans la fuite ont compilé ce decret fous le nom du premier, fe font fervis des reglemens de quelques papes ou de quelques conciles romains fur ce fujet, dont la connoiffance n'eft pas venue jufqu'à nous. Celui de Conftantinople de l'an 692. qui fuppléa par fes canons aux v. & vi. œcumeniques, & que nous appellons *Pentecte* pour ce fujet, condamne au feu toutes ces fauffes hiftoires des Martyrs, qui n'ont été inventées, dit-il, par les ennemis de la vérité, que pour deshonorer les faints Martyrs, ou pour faire tomber dans l'infidélité ceux qui les entendent lire; & il foumet à l'anathême tous ceux qui les recevront ou qui y donneront créance.

*Quinifext in. Trullo. can. 63.*

## X.

Le decret étoit trop général pour pouvoir être exécuté. Il auroit été fort à propos d'indiquer aux fidéles ces fauffes hiftoires que l'on défendoit, & de les diftinguer des véritables que l'on promettoit. Faute d'un difcernement fi néceffaire, la plûpart de ceux qui faifoient des recueils d'actes des Martyrs, foit pour l'ufage de leurs Eglifes où on devoit les lire en public, foit pour leur fatisfaction particuliere, donnoient fans ceffe dans le piége qu'ils auroient été fort aifes d'éviter. Nous n'en exceptons pas même divers faints prélats du feptiéme fiécle, tels que faint Ceran de Paris, faint Prix de Clermont en Auvergne, & faint Aldhelme de Sherborn en Angleterre, qui étoient d'ailleurs des plus éclairés de leur tems.

Recueils d'actes.

Saint CERAN qui vivoit au commencement du feptiéme fiécle, fous le roi Clotaire fecond, entreprit de recueillir les actes des Martyrs, & n'épargna rien pour faire tirer des copies de ceux qui pouvoient fe trouver en diverfes Eglifes de France. Son travail devoit être encore plus utile à l'Eglife que celui de faint *Gregoire de Tours*, mort depuis peu d'années, après avoir donné fes livres de la gloire des Martyrs & des Confeffeurs, où fuppofant que leurs actes étoient affez communs, il s'étoit contenté de rapporter les miracles qui n'y étoient pas contenus. Mais ceux que faint Ceran employoit pour fon deffein n'étoient pas toujours auffi droits que lui. Nous en jugeons par la conduite de Garnier * prêtre de l'Eglife de Langres, à qui il s'adreffa pour avoir les actes des trois jumeaux. Celui-ci au lieu de lui envoyer les vrais ou les anciens que l'on devoit avoir apportés de Cappadoce avec les corps des Saints, ou de lui avouer qu'il ne les

Ceraunius.

*Act. Speufip. d. 17. jan.*
*Papebr. t. 4. mai. p. 5.*

* Warnaharius

avoit pas, aima mieux en forger de nouveaux, qu'il lui envoya avec ceux de saint Didier de Langres.

Præjectus. Saint PRIX qui vivoit cinquante ans après saint Ceran, n'étoit encore que diacre quand il s'occupa aux actes des Martyrs. Il paroit qu'il ne se contentoit pas de recueillir les anciens, mais qu'il s'exerçoit aussi à en composer quelquefois de nouveaux. Il avoit écrit entr'autres l'histoire des Martyrs de son pays; mais il n'en est rien venu jusqu'à nous. Quelques-uns veulent qu'il se soit exercé en vers (1) comme en prose sur le même sujet; mais ce qu'ils produisent pour en faire foi, n'en est pas une preuve fort solide.

*Vit. Præject. ap. Boll. d. 25. januar. p. 634. n. 9.*

Pour saint ALDHELME qui vivoit à la fin du même siécle, & qui ne mourut qu'en 709. ce n'est pas un recueil, mais des extraits qu'il a faits des actes de quelques Martyrs, pour être employés dans son livre * de la louange de la Virginité que nous avons encore. On voit par l'usage qu'il en fait, que les actes faux ou falsifiés des Saints des provinces les plus éloignées de l'Asie, étoient déja fort repandus en Occident de son tems, & qu'ils avoient passé jusqu'en Angleterre. Ce Saint avoit composé aussi des vies de Solitaires & de Moines, qui sont demeurées jusqu'ici dans la poussiere des bibliotheques de son pays.

* En vers & en prose.

*Bal. Pits. Cav. &c.*

Au siécle neuviéme ANASTASE le *Bibliotequaire*, & JEAN *diacre* son ami, l'auteur de la vie de saint Gregoire le Grand, travaillerent dans Rome sous le pape Jean VIII. & ses successeurs, à recueillir les actes des Martyrs. Le premier en traduisit plusieurs du grec en latin; il en composa même quelques-uns sur des mémoires qu'il avoit rapportés de son voyage de Constantinople & de la Grece. Jean mettoit en ordre ce que son ami traduisoit ou composoit de nouveau, il se disposoit même à en faire un corps d'histoire ecclesiastique; mais ce dessein n'eut pas de suite, & la corruption étoit si généralement répandue dans les monumens de l'histoire des Saints, que ne pouvant d'ailleurs se garantir du mauvais goût de leur siécle, ils ne se trouvoient point en état de rendre un service considérable à la vérité.

*Mabill. Mus. ital. t. 1. Ruin. præf. in act. p. 9. Mab. t. 1. Anal. de Demetr.*

## XI.

Derniers actes. Sources des fausses legendes.

Car ce siécle pouvoit se vanter de voir la licence de faux actes & des mauvaises histoires de la vie des Saints montée jusqu'au

(1) Nous avons en ce genre une vie de S. Austremoine qu'on a voulu attribuer à saint Prix; mais les personnes habiles conviennent qu'elle ne peut être de lui.

comble

comble, depuis que l'on avoit introduit l'usage de lever leurs corps de terre, de les demembrer, ou de les transporter en divers lieux pour étendre leur culte. L'Occident cherchoit à s'enrichir des dépouilles de l'Orient & de l'Afrique, sur-tout depuis que les Sarrazins avoient entrepris par la force des armes d'y détruire la religion, & que les Iconoclastes de l'Empire Grec avoient déclaré la guerre aux reliques & aux images des Saints. L'on bâtissoit de tous côtés des églises & des monasteres, pour placer les reliques étrangeres que produisoit le commerce d'outre mer & l'ouverture des cimetieres de Rome, & celles du pays qui se découvroient & se déterroient de jour en jour. Le bruit des miracles qui servoient à vérifier la sainteté de ces corps, & à en autoriser les translations, excitoit la dévotion ou la curiosité des peuples, qui ignorant souvent jusqu'au nom des Saints dont il s'agissoit, demandoient qu'on leur en donnât des histoires, & qu'on leur fît conoître le mérite de ceux dont on leur recommandoit le culte.

On ne pouvoit guéres s'adresser qu'aux Moines pour ce sujet. Ils étoient les dépositaires de la plûpart des corps saints, dont on peut dire que leurs églises n'étoient que les tombeaux. Ils passoient presque pour les seuls sçavans de ces siécles; ils tenoient les écoles de religion & de litterature; leur profession étoit de copier les livres ou de les composer. Loin de refuser au public ce que l'on demandoit d'eux sur cela, ils s'y porterent de leur côté avec toute l'ardeur que pouvoit leur donner leur piété & le zele qu'ils avoient pour la gloire des Saints. Il eût été à souhaiter pour l'intérêt de la Vérité & l'honneur de l'Eglise qu'ils servoient, que ce zele se fût borné à leur faire transcrire les actes ou les autres monumens vrais ou faux qu'ils en avoient, sans se hazarder à faire des vies neuves pour les Saints qui n'en avoient pas, & dont ils n'avoient souvent eux-mêmes aucune connoissance. C'est peut-être là tout le fondement que peut avoir la plainte de ceux qui accusent les Moines de la fiction & d'une grande partie des faussetés qui se sont introduites dans les legendes des Saints. M. Bosquet évêque de Montpellier, vouloit au moins les faire reconnoître pour les peres des origines fabuleuses que l'on avoit substituées dans des tems posterieurs aux véritabes origines des églises de France (1). Il n'en attribuoit le mal qu'à une

*Fr. Bosq. hist. eccl. Gal. præf. pr. edit.*

(1) Voici les paroles de cet auteur: *Primos si verum amamus, hujusmodi zelotas monachos in Galliis habuimus. Illi simplici ac fervidâ, ideoque minus cautâ & sæpè inconsultâ*

grande ſimplicité, jointe à une ardeur de religion mal entendue ou peu éclairée.

Avant lui le cardinal Valere évêque de Verone, l'ami & l'hiſtorien de ſaint Charles Borromée, croyoit avoir découvert une autre ſource des fictions & des fables qui nous ſont venues du fond des moines. Selon lui, l'une des cauſes de la falſification des legendes des Martyrs, a été la coûtume qu'on avoit autrefois dans pluſieurs monaſteres, d'exercer les jeunes religieux par des amplifications de rhétorique qu'on leur faiſoit faire ſur le martyre de quelque Saint. Cela leur donnoit la liberté de faire agir & parler les juges, les perſécuteurs & les Saints perſécutés en la maniere qui leur paroiſſoit la plus vraiſemblable, ou qu'ils croyoient convenir le mieux au caractere des uns & des autres. Ils compoſoient ainſi ſur ces ſortes de ſujets des eſpeces d'hiſtoires, beaucoup plus remplies d'ornemens & d'inventions que de vérité. Quoique ce ne fuſſent que des productions d'écoliers, & qu'elles ne méritaſſent pas d'être fort conſidérées, celles qui paroiſſoient les plus ingenieuſes & les mieux faites, ne laiſſoient pas d'être miſes à part. De ſorte que long-tems après ſe trouvant avec les manuſcrits dans les bibliotheques des monaſteres, il fut difficile de diſcerner ces jeux d'eſprit d'avec les piéces ſérieuſes & les hiſtoires véritables des Saints qui s'y conſervoient. Ce Cardinal nous fait remarquer en même-tems, que les intentions de ces bons religieux n'étoient point mauvaiſes, qu'ils n'avoient point eu deſſein d'impoſer aux autres, mais ſeulement de s'exercer ſur des matieres ſaintes; & qu'ils n'avoient pû prévoir la mépriſe qui eſt arrivée dans la ſuite. De maniere que ſi la poſterité y a été trompée, ç'a été l'effet de ſon peu de diſcernement, plûtôt que d'aucune fourberie que les moines euſſent voulu commettre.

*Ex Aug. Valer. Rhet. ecclef. ſeu de modo concionandi.*

*M. G. dec. 1695. P. B. dict. t. 2. p. 1204.*

Les Proteſtans accoûtumés à ne rien pardonner aux Moines, n'en ont point jugé avec tant de modération : ils les ont déclarés

*religione perculſi, ad illiciendas hominum mentes, & auguſtiori Sanctorum nomine ad eorum cultum revocandas, illuſtres eorum titulos, primùm ſibi, deinde credula plebi perſuaſos propoſuerunt. Ex horum officina Martialis Lemovicenſis apoſtolatus; Urſini Bituricenſis diſcipulatus; Dionyſii Pariſienſis Areopagitica; Pauli Narbonenſis proconſularis dignitas; amborum apoſtoli Pauli magiſterium; & in aliis eccleſiis ſimilia prodiere. Quibus quidem ſano judicio & conſtanti animo Galli primùm epiſcopi reſtitere. At ubi eccleſiæ Gallicanæ parentibus, ſanctiſſimis fidei præconibus, detractis his ſpoliis injuriam fieri, mentibus ingenuis & probis perſuaſum eſt paulatim error communi conſenſu conſurgere, & tandem antiquitate ſuâ contra veritatem præſcribere viſus eſt.*

fauſſaires au premier chef, ſans conſidérer que ce crime regarde les hérétiques qui les avoient précedés ; & qu'ils n'ont été coupables que de la néceſſité fâcheuſe de ſuivre ces méchans modéles, que le défaut des lumieres de la critique ne leur permettoit pas d'éviter. A l'égard des nouveautés & des inventions poſterieures aux anciens hérétiques, dont les vies des Saints furent chargées, la faute n'en étoit point tant aux Moines qu'au malheur des tems où ils vivoient.

## X I I.

C'étoit la maladie générale de ces ſiécles, & quoiqu'elle parût attaquer plus ordinairement les perſonnes de piété que les libertins, elle ne ſe renfermoit point dans les cloîtres. L'infection en avoit tellement corrompu le génie, que preſque toutes les hiſtoires ſe tournoient en fables dans les mains de ceux qui les manioient, & que les plus conſcientieux ſe croyoient obligés de conſacrer le menſonge même à la Vérité, & de faire ſervir les pieuſes impoſtures à la plus grande gloire de Dieu. Fictions miſes en regle.

L'art de feindre parut ſi important & d'un ſi grand uſage, qu'on crut devoir le reduire en méthode. Métaprhaſte entreprit d'en donner des régles, comme s'il eût voulu bannir l'impudence & la groſſiereté, & introduire la modeſtie avec la vraiſemblance dans les menſonges qu'on devoit mettre en œuvre. » Il » faut, dit ce grand maître dans ſon hiſtoire fabuleuſe de ſainte » Marine que nous appellons ſainte Marguerite, il faut choiſir & » préparer ſa matiere de telle ſorte, que la narration rende pro» bable ce que l'on dit du courage des Martyrs & de la cruauté » des perſécuteurs. Il faut obſerver avec ſoin les convenances & » les caractéres, éviter exactement tout ce qui pourroit bleſſer » l'imagination & les oreilles ; & prendre garde que l'on n'y in» troduiſe rien de merveilleux & de ſurnaturel, que ce que la gra» ce & la puiſſance de Jeſus-Chriſt y opere. « Vous croiriez entendre dicter des leçons de poëtique ; mais ce ſont celles que Métaphraſte donnoit, & qu'il s'imaginoit ſuivre lui-même dans ſes legendes, où le travers d'eſprit lui avoit perſuadé qu'il ſuffiſoit que le vraiſemblable occupât la place du vrai. *Ap. Sur. d. 20. jul. p. 248.*

C'eſt le parti qu'il témoignoit avoir voulu prendre pour ne pas ſuivre tant de faux actes des Martyrs, » qui avoient été ſelon lui, » corrompus dès le commencement ou par des payens, ou par » des hérétiques, ou par des profanes ; ou enfin par d'autres en-

» nemis de la vérité, qui n'étoient remplis que de sotises & d'or-
*Ibid.* » dures, qui ne contenoient que des doctrines diaboliques, des » impostures sacrileges inventées pour outrager Jesus-Christ & » ses Saints, & qui rendoient suspectes les histoires les plus véri- » tables. « Mais si d'une part les pieux romans de Métaphraste & des autres Grecs suivis par les Latins d'aussi mauvais goût qu'eux, étoient plus chastes & plus reglés que les impostures des héré- tiques, on peut dire d'un autre côté qu'ils en étoient d'autant plus dangereux & plus propres à imposer, qu'ils sçavoient mieux contrefaire la vérité, & qu'ils se faisoient lire avec autant de plai- sir qu'on avoit d'horreur pour les autres.

## XIII.

Vies des saints mendiées ou empruntées.

Les cerveaux des legendaires n'étoient pas toujours assez fé- conds pour produire des vies nouvelles, dont il falloit créer la matiere. C'est ce qui les obligeoit souvent, plûtôt que d'avouer leur disette, à recourir à quelque original qui avoit déja servi à d'autres Saints. Cet original étoit déja faux pour l'ordinaire dans sa source; & s'il n'avoit point été supposé pour la premiere fois, il n'avoit pû être vrai pour un autre Saint, que celui que le pre- mier en avoit fait le sujet. Toute la précaution que l'on appor- toit à ce déguisement, étoit de changer le nom du Saint, & d'y ajoûter ce que l'on sçavoit, ou ce qui se disoit de particulier de celui pour qui on travailloit. Il étoit rare même que l'adresse des plus prudens allât jusqu'à leur faire ôter les circonstances des tems ou des lieux qui auroient découvert la supposition pour y substituer celles qui pouvoient la rendre vraisemblable. Ces en- treprises auroient pû passer pour des crimes en des siécles plus éclairés & plus séveres, & ne seroient pas demeurées impunies dans les tribunaux établis pour faire le procès aux plagiaires ou aux faussaires.

*Papebr. t. 1. jun. p. 25. n. 8.*

Il nous reste encore diverses marchandises, que ce trafic d'é- changes & d'empruns de vies des Saints a produites à l'Eglise. Nous voyons par ce moyen que les Vierges sainte Prisque, sainte Martine & sainte Tatienne, n'ont eu qu'une vie à trois; non plus que saint Piat de Tournai, saint Lucien de Beauvais, & saint Yon de Châtres, à quelques changemens près. On a fait les hi- stoires de sainte Marguerite & de sainte Reine sur le même mou- le; & l'on sçait quel moule? L'histoire de sainte Honorine de Conflant n'est autre que celle de sainte Dorothée: la vie de S.

*Boll. Hensch. Papebr. Till. Le Coint. &c.*

Alexis doit beaucoup à celle de S. Jean Calybite: celle de S. Douchard eſt toute copiée de celle de S. Lié: celle de S. Deſiré de Bourges eſt priſe de celle de S. Ouein de Rouen : les actes de S. Gorde de Cappadoce écrits par S. Baſile, ont ſervi à compoſer ceux de S. Menne martyr célébre, dont la mémoire ſe fait le jour de S. Martin. Les actes de S. Serge de Cappadoce, & ceux de S. Saturnin de Cagliari en Sardaigne, ſont les mêmes : ce que l'on trouve de plus dans les derniers, ſemble avoir été pris de ceux de S. Saturnin de Toulouſe. Ceux de ſainte Albine & ceux de ſainte Reparate ne ſont viſiblement que la même choſe : ceux de S. Secondien ont ſervi à faire premierement ceux de S. Florence de Perouſe, & enſuite ceux de S. Gratignan & de S. Felin, tranſportés de Perouſe au Milanez : ceux de S. Gengon ſervent encore tous les jours à faire l'hiſtoire de S. Julien l'Hoſpitalier. Ceux de ſainte Saturnine, de ſainte Benoite d'Origny en Laonois, & de ſainte Romaine de Beauvais, ne ſont qu'une même choſe, hors ce qu'on y a rendu propre ou particulier aux lieux où on les honore. On ne peut douter auſſi que ceux de S. Venant du XVIII. de mai & ceux de S. Agapet du XVIII. d'août, tous deux martyrs en Italie ſous le grand roi Antiochus, dit leur legende, n'ayent été formés l'un ſur l'autre ; quoique par la réformation qu'on a tâché d'y faire, ils ne paroiſſent plus imités qu'à demi, le fond en eſt toujours le même, & l'on a fait aſſez connoître qu'il n'auroit pas été poſſible de le rectifier ſans le détruire. Les vies de S. Martial de Limoges, de S. Front de Perigueux, de S. Menge de Chaalons, de S. Eucaire de Tréves, & de divers autres évêques anciens des Gaules, ſemblent n'avoir eu qu'une même ſource, quelque diverſité qu'y faſſent paroître les additions ou les retranchemens que l'on y a faits.

## XIV.

Faits & miracles mendiés.

*Ouvr. miſſ. ap. part. 1. p. 1.*

On en voit pluſieurs autres, qui étant propres aux Saints qui en font le ſujet pour le fond, ne ſe ſont emprunté que les ornemens étrangers, les lieux communs, la méthode ou les façons de parler : d'autres où il ne paroît preſque rien de mendié que les miracles, quoiqu'il eût été plus court d'en faire que d'en emprunter. Combien le bâton de S. Pierre entre les mains de ſes diſciples miſſionnaires, a-t-il reſſuſcité de leurs compagnons, qui s'étoient laiſſé mourir ſur le chemin qui les conduiſoit de Rome dans les Gaules ? Combien le bâton de ſaint Gregoire

Thaumaturge fiché en terre & prenant racine, n'a-t-il point fait d'arbres à son imitation? Dans combien de vies de Saints n'a-t-on point vû multiplier le miracle des faux morts & des faux aveugles, devenus ensuite ce qu'ils n'avoient voulu que contrefaire; celui des têtes coupées, & portées ensuite dans les bras des troncs même d'où elles avoient été abattues; celui des dragons liés avec des étoles; celui des cercueils appesantis durant les convois; celui des gans ou des manteaux pendus à des rayons du soleil; celui des clefs d'églises ou de châsses jettées dans la mer & retrouvées; celui des anneaux d'évêques jettés ou tombés dans des rivieres, avallés, puis rendus par des poissons: tous miracles inconnus aux anciens, hors ceux qui paroissent copiés de S. Gregoire Thaumaturge?

On voit même par les stigmates de saint François, qui ont déja fait beaucoup de saints stigmatisés, que les modernes ne renoncent pas tous à l'usage de l'imitation. Cela paroît encore avec plus d'évidence au sujet des vies de Saints inconnus dont les corps nous viennent principalement des cimetieres de Rome & de Cologne. On commence par leur donner un nom, car ils sont pour la plûpart anonymes, lorsqu'on les tire du tombeau: si ces noms se trouvent semblables à quelques-uns de ceux des anciens Martyrs, ce rapport suffit pour donner aux écrivains ou aux panegyristes la pensée de prendre des actes ou de la legende de ces anciens l'histoire qu'ils ont à faire des inconnus. On pourroit produire en exemple de cette conduite ce qui s'est dit en chaire, ou qui s'est écrit depuis quelques années, des nouveaux saints Felicien, Victor, Maxime, Felix, Valentin, Felicissime, Vincent, Justin, Valére, Christine, Saturnine. Si on leur donne des noms qui paroissent nouveaux, ou qui ne se trouvent pas encore dans les fastes de l'Eglise, alors il semble plus convenable de leur forger une vie toute neuve. C'est ainsi qu'on a jugé à propos d'en user en faveur du martyr saint Ovide, dont l'historien auroit peut-être été bien reçû, en se disant inspiré comme sainte Elizabeth de Schonaug, ou comme sainte Hildegarde, & muni des secours de la revélation pour le récit des faits que les hommes n'auroient pû lui apprendre; qu'en produisant une lame de plomb qui n'a pû lui faire connoître la douziéme partie de ce qu'il en a pû imaginer.

*Eusеb. Rom. de ss. ignot. p. 12.*

## X V.

Comme les actes des Martyrs & les vies des autres Saints faifoient partie du culte que l'Eglife leur avoit decerné, on les lifoit dans les affemblées publiques des fidéles, & l'on en compofoit le fervice divin pour le jour de leur fête. Cet ufage s'étoit introduit en divers endroits long-tems avant la fin des perfécutions, lorfqu'il étoit encore aifé de faire le difcernement des vrais actes d'avec ceux que les hérétiques avoient forgés ou corrompus. Il fe continua avec plus d'éclat & d'étendue depuis la paix de l'Eglife. Nous avons dans faint Auguftin divers témoignages de la maniere dont on ufoit de fon tems en Afrique. Un concile de Carthage fit alors un canon pour ordonner que les paffions des Martyrs feroient lûes dans les Eglifes après l'Ecriture fainte aux jours anniverfaires de leur mémoire. Le pape faint Boniface ne défapprouva point le canon, quoique l'ufage de faire ces lectures ne fût pas encore introduit dans l'églife Romaine. Cette Eglife recevoit d'ailleurs avec plaifir les actes des Martyrs, & nous avons vû qu'elle les recueilloit, & les inferoit avec foin dans fes regiftres; mais elle fut long-tems fans les faire lire publiquement dans fes offices. La raifon que l'on en rapporte dans le fameux decret des apocryphes attribué à Gelafe, eft que la plûpart des auteurs qui avoient compofé ces actes étoient inconnus, que c'étoient des infidéles & des hérétiques, ou même parmi les Catholiques, des perfonnes fimples qui avoient manqué de lumiere & de jugement.

Actes lûs dans les églifes.

*Carth.* 1. *c.* 46. *alf.* 47. *t.* 2. *concil. col.* 1072. & *t.* 7. *col.* 954.

*Baron. ann.* 4. 9. *n.* 95. 96.

*Conc. fub. Gel.*

*Mabill. t.* 5. *act. B. præf. n.* 94. *p.* 61. & *Liturg. Gallic. pag.* 386. 387.

Cette referve de l'églife Romaine, qui ne croyoit pas pouvoir ufer de trop de précaution contre la malice des hérétiques & des impofteurs, ceffa au plûtard vers le VIII. fiécle. On y admit, comme ailleurs, la lecture publique des actes des Martyrs, mais avec choix; & l'on fe contentoit d'exclure ceux qui étoient fufpects, comme nous le fait connoître le pape Adrien I. On y introduifit même la lecture des vies des Saints qui n'avoient été que fimples confeffeurs; & lorfque l'on folemnifoit la fête de quelque Martyr célébre, dont on n'avoit que de faux actes, on lifoit en leur place quelque homélie ou traité des Peres, ce qui fe pratique encore aujourd'hui dans le breviaire Romain au fujet de S. Georges, de fainte Marguerite, & de quelques autres Martyrs dont nous n'avons que des fables.

*Hadr. epift.* 2.

## XVI.

Actes inserés dans les missels.

*Mabill. Lit. gall. l. 1. c. 3. & 5. l. 2. pag. 159.*

*Greg. Tur. gl. M c. 86.*

*Item l. 2. mir. Mart. c. 14. 29. 49.*

*Ruin. præf. act. M. p. 5. 6. 4.*

Ces lectures des actes & des vies des Saints se faisoient d'abord à la messe, principalement dans les églises de l'Occident. On les prononçoit du même ton que l'épitre & l'évangile; on les lisoit ordinairement d'un bout à l'autre, & sans reprise, lorsqu'ils étoient assez courts. Les plus longs se coupoient en deux ou trois leçons qui précedoient toûjours l'épitre & l'évangile, c'est-à-dire, les lectures que l'on faisoit de l'Ecriture sainte. A la préface de la messe qui s'appelloit alors *Contestation*, l'on faisoit une récapitulation ou un abregé de la vie du Saint que l'on avoit lûe entiere au commencement. Ces usages subsisterent en France jusqu'au IX. siécle, & continuerent en Espagne beaucoup au-delà du dixiéme. Quand il se trouvoit dans ces actes quelques difficultés capables d'arrêter le peuple, ou d'autres choses qui méritoient une réfléxion particuliere, les évêques montoient en chaire avant l'oblation pour les expliquer d'une maniere proportionnée à l'intelligence de leurs auditeurs, & joignoient une instruction morale à l'éloge du Saint. C'est de là que nous sont venues la plûpart des homélies & des sermons des Peres à la louange des Martyrs.

*Mabill. Lit. G. l. 2. p. 159.*

Il faut avouer que sur le choix & le discernement qu'il falloit faire des vrais actes d'avec les faux pour ces lectures publiques, on n'étoit pas si difficile ou si exact dans les églises de France, d'Espagne & d'Italie que dans celle de la ville de Rome. On y lisoit les uns indifféremment comme les autres, supposant que tous eussent été également bons; & comme on n'avoit point les secours néceſsaires pour en séparer le faux ou le douteux, on se contentoit d'en exclure ce qui n'étoit point édifiant. On en usa de même dans les abregés des vies des Saints, que l'on insera dans les Sacramentaires que nous appellons *Missels*. Rome ne les souffrit pas dans les siens, comme on le voit par celui qui porte le nom du pape Gelase, publié l'an 1680 par le P. *Thomas*. On n'en voit pas même encore de vestige dans celui que l'on appelle de saint Gregoire le Grand, dans les préfaces duquel on ne trouve la qualité des martyrs & leurs souffrances exprimées qu'en termes fort généraux, & qu'on ne peut convaincre de fausseté.

Il n'en est pas de même des sacramentaires qui furent dressés sous nos Rois de la premiere race à l'usage des églises des Gaules & d'Espagne, depuis que les François, les Bourguignons & les

Gots

Gôts qui s'en étoient rendus les maîtres, ne firent plus qu'une Eglise avec les Romains, c'est-à-dire, les peuples de toutes ces provinces qui avoient été de l'empire Romain. Quoiqu'outre les faux actes, dont plusieurs préfaces de messes des Saints étoient composées, il y eût d'autres choses dans ces sacramentaires qui ne paroissoient pas assez graves, on ne laissa pas de s'en servir pendant près de trois siécles, jusqu'à ce que l'empereur Charlemagne, soûtenu de l'autorité du Pape & de l'avis de la plûpart des évêques de son royaume, les fit quitter aux églises (1) pour recevoir en leur place celui de la liturgie Romaine, qu'elles ont enfin embrassée. Cette abrogation faite par les deux puissances unies, & reçûe d'un consentement général dans tout l'Occident, nous fait juger de ce que les plus sages pensoient alors, & de ce que l'on a dû penser depuis de ces sacramentaires *Gothiques*, qui composoient dans ces siécles grossiers la liturgie de l'Eglise Gallicane. C'est pourtant sur l'autorité de ces piéces rejettées & annullées depuis neuf cens ans, qu'on a cru devoir, en ces derniers tems, appuyer les fondemens de quelques opinions inconnues à l'ancienne Eglise, nées en des siécles d'ignorance où regnoit l'amour des fictions & des prodiges, afin de les faire passer sous quelque titre que ce fût, & le succès de l'entreprise a été regardé comme une nouveauté digne de notre siécle.

*Hilduin. ep. præf. Areop.*

*Thom. cod. sacram.*

*Mabill. Lit. Gallic. Præf. de la Cens. de M. d'Agr.*

## XVII.

*Actes inserés dans les breviaires.*

La reception de la liturgie Romaine en France, après la suppression des sacramentaires du pays, n'empêcha point qu'on ne lût encore pendant quelque tems les vies des Saints à la messe. C'est ce qui fut blâmé par le docte Agobard évêque de Lyon au IX. siécle, qui prétendoit qu'on ne devoit point admettre dans l'office divin d'autres leçons que celles qui étoient tirées des livres canoniques de l'Ecriture sainte. En effet, on se désacoutuma peu à peu de lire les actes des Martyrs & des autres Saints à la messe, & l'on en remit la lecture aux offices de la nuit, c'est-à-dire à matines. Il semble que l'Eglise Romaine en donna l'exemple aux autres églises, après avoir si long-tems fait difficulté de les lire à la messe.

*Agob. de Corr. Antiphon. Ruin. supr. p. 5.*

Le tems de dresser des *Cours* d'office divin, que l'on a depuis

(1) Ce changement de liturgie avoit commencé dès le tems du roi Pepin. *Carol. M. l. de Imag. cap. 6. Car. Calv. Epist. ad Ravenn. eccl. clerum Menard præf. in Sacr. Greg. pag.* 1. 2.

appellés BREVIAIRES, étant venu on crut devoir y diſtribuer les actes des Saints en leçons. Les Egliſes ne furent pas encore contentes de cet expedient, & il n'y en eut guéres, ſur-tout de celles où reſidoient les évêques, qui ne vouluſſent avoir encore leur *paſſionnel* à part pour les actes des Martyrs, & leur legende pour la vie des autres Saints. Un ſçavant homme de nos jours doute s'il y a plus de cinq cens ans que l'on a commencé à inſerer les actes des Saints dans l'office de matines; il croit que s'il y avoit auparavant des paſſionnels ou des legendes dans les égliſes de la ville de Rome, ce n'étoit point pour l'uſage du public, mais ſeulement pour celui du lieu qui les poſſedoit. Quoi qu'il en ſoit, on ne fut pas plus heureux dans les breviaires qu'on l'avoit été dans les miſſels, pour le choix des vrais actes des Saints que l'on y employa. Le nombre des bons que les perſécutions des payens & les irruptions des barbares dans l'empire Romain avoit extrêmement diminué, ſe trouvoit preſque reduit à rien, ſur-tout en France, depuis les ravages des Normans, qui avoient preſque tout fait périr dans l'incendie des égliſes & des monaſteres; & l'on comprend aiſément comment on ne peut leur en ſubſtituer que de mauvais.

*Papebroch. conat. chron. Pont. p. 45. n. 13.*

L'inſtitution des breviaires étant poſterieure à ces dernieres calamités (1) on ne put pas éviter la néceſſité d'y mettre en œuvre les actes tels qu'on les trouvoit. On vit des marques de cette miſere dans le Romain autant qu'en aucun autre; & quoique ce que l'on fit pour les rendre capables de ſervir de modéle aux autres, ne répondît nullement à la majeſté ni à la ſainteté de l'Egliſe Romaine, le reſpect que l'on avoit pour ce grand nom conſacra en quelque ſorte les erreurs de fait qui s'y gliſſerent. Cette vénération pour les breviaires alla toujours en croiſſant, parce qu'elle faiſoit partie de celle que l'on avoit pour l'Egliſe; & juſqu'à notre tems l'on a vû une infinité de gens diſpoſés à jurer ſur les actes inſerés dans ces breviaires avec preſque autant d'aſſurance que ſur l'Ecriture ſainte. L'intention étoit droite dans la plûpart, & il ne leur manquoit que de l'inſtruction.

Le ſçavant cardinal Baronius, tout éclairé & tout élevé qu'il étoit au-deſſus de la ſimplicité de ces perſonnes, a voulu montrer qu'il n'étoit pas inſenſible à de telles diſpoſitions. Il avoit rejetté, comme fabuleux, les actes du pape ſaint Marcellin, où il

(1) On vit pourtant dès le commencement du IX. ſiécle des cours d'offices pour la nuit & le jour. *Amalar. de Ord. Antiphonar. c. 1.*

eſt parlé de ſa chute prétendue, de ſa pénitence, & du fameux, mais chimerique concile de Sinueſſe. Pour ſe mettre dans cette liberté, il s'étoit défait de l'autorité du pape Nicolas I. de celle du B. Pierre de Damien, & qui plus eſt, de celle du breviaire Romain. C'eſt ce qu'il avoit fait paroître dans la premiere édition de ſes annales publiées à Rome; mais depuis il ſe laiſſa attendrir aux plaintes de quelques ſcrupuleux qui demandoient ce que deviendroient donc le martyrologe & le breviaire Romain? Dans ſon édition d'Anvers il tâcha de racommoder, au moins pour la ſurface, ce qu'on l'accuſoit d'avoir gâté, feignant de vouloir par déſintereſſement & par déference pour autrui, faire un ſacrifice de ſa raiſon à une erreur déja vénérable par ſon antiquité. A la demande de ce que deviendroient le martyrologe & le breviaire, Baronius devoit répondre plus ſimplement, qu'il n'y avoit qu'à corriger le breviaire, comme il avoit déja corrigé une partie du martyrologe & du breviaire même. C'eſt ce qu'il auroit répondu de notre tems, s'il avoit été témoin du ſuccès avec lequel la plûpart des évêques de France ont entrepris* la reformation des breviaires de leurs Egliſes (1).

*Nat. Alex. ſæc. 3. diſſ. 1.*

*Papebr. ſupr.*

* Selon ce que preſcrivent les conciles provinc. de France en exécution du decret de celui de Trente.

## XVIII.

Long-tems avant qu'on ſe fût aviſé d'inſerer les actes des Martyrs dans les breviaires, on avoit commencé à les faire entrer dans les martyrologes ou dans les regiſtres que l'on tenoit des noms des Martyrs, auſquels on ajoûta depuis ceux des autres Saints, dont on vouloit faire la fête ſelon l'ordre des jours de l'année. Les martyrologes doivent leur naiſſance aux calendriers que les Egliſes particulieres faiſoient dreſſer pour leur uſage : les uns & les autres n'étoient que pour les lieux où ils ſe faiſoient. Alors les martyrologes n'étoient autres que les calendriers même, les fêtes & les diptiques, contenant les noms des évêques du lieu, & ceux des Martyrs, dont la mémoire ſe renouvelloit tous les ans au jour de leur mort ou de leur ſepulture.

Actes inſerés dans les martyrologes.

*H. Valeſ. diſſ. de mart. Rom. poſt. Euſ. edit.*

*Pagi critic. an. 64. n. 6.*

Le plus ancien que nous ayons de ces CALENDRIERS eſt celui de l'Egliſe Romaine, qui fut dreſſé vers le milieu du IV. ſiécle ſous le pape Liberius. Le P. Gilles Boucher, Jeſuite d'Arras, dit *Bucherius*, le publia l'an 1634 à Anvers dans ſes commentaires ſur

*Buch. cycl. p. 7. Gaſſend. vit. Peireſk l. 3. p. 98.*

(1) La correction du breviaire Romain fut ordonnée par les papes Pie V. & Clement VIII. ſuivant les intentions & le decret du concile de Trente, & depuis encore par le pape Urbain VIII. qui y employerent les plus habiles qu'ils euſſent pû choiſir : & Baronius eut beaucoup de part à la premiere de ces reviſions.

le cycle pascal, sans sçavoir ou sans déclarer qu'il en étoit redevable aux liberalités de M. de Peiresc. Un *Polemius Silvius*, que nous ne connoissons encore qu'imparfaitement, en fit un à Rome cent ans après, qu'il adressa à saint Eucher Evêque de Lyon, contenant les fêtes des Gentils & des Chrétiens, où l'on voit que celles de ces derniers n'étoient encore qu'en très-petit nombre à la fin du regne de Theodose le jeune. Bollandus en a donné le commencement par essai, & a promis le reste, que ses continuateurs doivent encore au public. Dans le même siécle, mais vers la fin, l'on dressa en Afrique un calendrier à l'usage de l'église de Carthage, finissant avec le regne de Huneric roi des Vandales qui mourut en 485. Il parut pour la premiere fois l'an 1682, par les soins du R. P. Dom *Mabillon*, qui l'a inferé avec ses remarques au troisiéme tome de ses analectes. On joignit vers le même siécle les calendriers aux livres d'Eglise : les premiers que nous ayons de cette sorte sont les sacramentaires dont nous avons parlé, & dont le plus ancien peut bien être attribué au pape Gelase I. si l'on reconnoît que l'on y a ajoûté les fêtes qui sont d'une institution posterieure à son tems.

Publ. Annæus Polem. Silv. ap. *Boll. præf. t. 1. p.* 43.

*Edit. Thom.*

On dressa depuis des calendriers, où l'on marquoit avec les fêtes, les stations des fidéles, & les évangiles de chaque jour. Nous en avons un de cette maniere à l'usage de l'église de Rome, selon qu'elle le pratiquoit au VII. & au VIII. siécle. Il fut publié à Paris l'an 1652, avec de bonnes notes du P. *Fronteau* (1) chanoine regulier de sainte Geneviéve. *Leo Allatius*, Grec de naissance demeurant à Rome, en donna un autre l'an 1648, avec l'édition de son livre de l'accord ou de la conformité des Eglises d'Orient & d'Occident. Il ne paroît différent qu'en ce qu'il fut fait pour l'usage du siécle suivant : on en fit aussi vers le même tems en France à l'usage des Eglises qui quittoient la liturgie Gallicane pour prendre celle du rit Romain. Dom Luc en a publié un dressé sous Louis le Debonnaire, qui paroît avoir été fait particulierement pour la France septentrionale, renfermée entre les rivieres de la Seine & de la Meuse, & l'Ocean, ce qui nous fait juger que dans ces tems, les calendriers qui n'avoient été auparavant qu'à l'usage particulier de chaque Eglise, commen-

*Edit. Batav.*
*Barth. Nehuj.*

*T. 10. Spicil.*

(1) On ne l'appelle presque plus autrement que *Fronto*, qui est le nom latin qu'il s'est donné par une dissertation faite exprès après avoir rejetté ceux de *Frontæus* & de *Frontellus*. Il mourut le 18 d'avril 1662 âgé de 49 ans. Il avoit été reçu chanoine regulier en 1630.

çoient à devenir communs à plusieurs.

## XIX.

Pour les MARTYROLOGES, on peut dire qu'ils cesserent d'être particuliers, dès qu'on s'avisa de les distinguer des calendriers & des necrologes ou obituaires. Pour les composer on ne fit autre chose d'abord que rassembler plusieurs calendriers, & joindre les noms des Martyrs de chaque lieu sous le jour où ils se trouvoient marqués, comme si l'on eût eu dessein de faire un calendrier général. L'on se contenta d'y ajoûter les noms des lieux où les Martyrs avoient souffert, ou ceux de leur sepulture, sans y rien dire de leurs actions ou de leurs souffrances. Saint Gregoire le Grand témoigne que celui dont on se servoit à Rome de son tems ne contenoit pas autre chose, & il se persuadoit que l'église d'Alexandrie en avoit autant, comme il le mandoit à Euloge évêque de cette ville. Ce qui fait voir que c'étoit un catalogue général des Martyrs qu'on avoit pû recueillir, & commun à toutes les Eglises. Quelques uns en rapportent l'origine à Eusebe évêque de Cesarée en Palestine, d'autres à saint Jerôme, quoique nous n'ayons rien aujourd'hui ni de l'un ni de l'autre sur ce sujet. C'est sous le nom de ce dernier qu'ont paru les premiers martyrologes de l'église Latine : si leur original, qui ne s'est point encore trouvé, étoit du cinquiéme siécle ; on peut juger que les plus anciens que nous avons n'en sont que des copies fort posterieures où l'on a fait toûjours de nouvelles additions. Le sieur *Florentin* gentilhomme de Lucques en publia trois dans son pays avec d'amples remarques l'an 1668. Ces copies avoient été faites en France ; les deux premieres dans le huitiéme siécle, la derniere dans le neuviéme (1). Dom *Luc* en donna deux autres faites aussi en France ; l'une qu'il fit imprimer en 1661, paroît être du IX. ou X. siécle, l'autre qu'il publia l'an 1677, sous le nom de martyrologe de Gellone, ou de saint Guillem du désert, est de la fin du huitiéme. On ne peut pas douter qu'il ne se soit fait aussi des copies du martyrologe prétendu de saint Jerôme à Rome & en Italie ; & l'on a lieu de croire que c'en étoit une qui fut envoyée à Aquilée, & prêtée à Adon de Vienne qui la transcrivit étant

*Greg. M. ep. 29. lib. 7.*

*Florent. proleg. M. Hier. Molan Baron. Boll. proleg.*

*Tom. 4. & 13. Spicil.*

(1) L'une dans l'abbaye de Fontenelle, ou saint Wandrille en Normandie ; l'autre dans celle d'Echternach par ordre de saint Wilbrord d'Utrecht au diocése de Tréves dans le pays de Luxembourg, & la troisiéme à Corbie en Picardie. Jos. Maria Florentinius mourut le 25 de janvier de l'an 1673. Nous avons cru plus commode de l'appeller en notre langue Florentin que Fiorentini en la sienne.

à Ravenne, & s'en servit pour composer son martyrologe: mais on doute que ce soit celle que *Rosweide* publia l'an 1613 avec ses notes sous le titre de vieux martyrologe Romain, comme s'il eût été particulier à l'église de Rome, & que M. Valois l'aîné a combattu par une dissertation particulier. On a lieu de croire qu'il s'est fait aussi des copies du martyrologe de saint Jerôme en Allemagne dès la fin de la premiere race de nos rois. C'en est peut-être une que M. *Bech* publia l'an 1687, à Augsbourg, avec son commentaire sous le titre de martyrologe de l'église Germanique; mais son dernier copiste n'a pû être que de l'onziéme siécle.

*Post edit. Euseb. hist.*

## XX.

Martyrologes divers, où sont les actes des martyrs. *Hensch. p. 5.*

Plusieurs estiment que le premier qui ait inseré des abregés historiques de la vie des Saints dans les martyrologes, est le vénérable BEDE qui mourut en 735. On en trouve en effet dans son martyrologe en prose (1), qui fut publié pour la premiere fois l'an 1668, comme l'unique véritable & original par Henschenius, à la tête du second tome du mois de mars dans le recueil de Bollandus. Mais comme il s'y rencontre encore des choses qui sont certainement posterieures à Bede (2), il est aisé de se persuader que ces traits historiques sont du nombre des additions qu'on y a faites, & que cet original n'est pas encore rétabli dans sa premiere pureté.

Florus.

On peut les attribuer plus sûrement à FLORUS, qui ne voulant point donner un nouveau martyrologe, choisit celui de Bede plûtôt que ceux du nom de saint Jerôme, pour y mettre ses additions. On ne convient pas encore du tems auquel vivoit ce Florus, ni de son pays, ni de sa qualité. Quelques-uns assurent, sans hésiter, qu'il vivoit sous le regne de Pepin, après le milieu du huitiéme siécle, & que c'étoit un moine de l'abbaye de saint Tron au diocése de Liege. D'autres le mettent sur la fin de l'empire de Charlemagne, & en font un chanoine & écolâtre de l'église de Lyon. Il est certain au moins qu'il vivoit avant Charles-le-Chauve, puisque Wandalbert qui présenta son martyrologe à l'empereur Lothaire l'an 842, ou même encore six ans plus tard, témoigne s'être servi de son ouvrage. Il fait un éloge de sa doctrine & de sa vertu, où il ne nous permet pas de douter qu'il ne fût alors plein de vie. Comme il l'appelle au même endroit *Sou-*

*Trith. de script. eccl. l. 1. c. 44. Cave bibl. p. 345. Le Coint. an. 705.*

*Wandalb. præf.*

*Mabill. sæc. 4. part. 2. p. 86. præfat.*

(1) Il en avoit aussi fait une en vers.

(2) Comme la fête de la Toussaints, dont l'institution générale n'est que du IX. siécle.

*diacre de l'église* de Lyon, il ne feroit pas incroyable abfolument que cet auteur fût le célébre Florus diacre & maître de l'école theologique de Lyon, qui fe fit une grande réputation dès fa jeuneffe, qui fe diftingua dès l'an 837, dans l'affemblée de Quierfy fur Oyfe, & qui furvéquit de quelques années à Wandalbert. Il paroît au moins que l'opinion de ceux qui mettent Florus fous Pepin, eft venue de l'erreur de ceux qui ont placé Ufuard fous Charlemagne, parce qu'ils l'ont vû cité par cet auteur. Les extraits hiftoriques que Florus donne de la vie & de la mort des Saints dans ce martyrologe, font voir que fa bibliotheque que Wandalbert vantoit pour l'abondance, le choix & la rareté des livres, étoit affez mal fournie de vrais actes des Martyrs.

RABAN archevêque de Mayence, qui mourut en 856, fit auffi un martyrologe que Canifius a fait imprimer au fixiéme tome de fes leçons antiques. Quelques-uns femblent douter encore que l'ouvrage foit de lui; d'ailleurs ce qu'il y dit, qui regarde la vie des Saints, eft fi peu confidérable, que nous ne croyons pas devoir nous y arrêter. Nous en difons autant de celui que WANDALBERT, moine de l'abbaye de Prom au diocéfe de Tréves, & de qui nous avons déja parlé, compofa en vers avant le milieu du neuviéme. Il fuffit de remarquer que c'eft à Florus qu'il fe tenoit redevable de la plûpart des traits hiftoriques qui y font touchés légerement. Dom Luc Dacheri dans le cinquiéme tome de fon fpicilege en a donné une édition plus correcte que toutes celles qui avoient paru auparavant.

*Molan. Baron. Boll. Sauff. Le Coint. Florentin.*

*Mabill. fupr.*

## XXI.

Saint ADON, moine de Ferrieres en Gâtinois, qui fut fait archevêque de Vienne l'an 860, & qui mourut en 875, prit le goût des martyrologes en la compagnie de Wandalbert, lorfqu'il alla demeurer en l'abbaye de Prom fous l'abbé Marcward. Dans un voyage qu'il fit en Italie, étant venu de Rome à Ravenne vers l'an 857, il prit occafion de compofer un nouveau martyrologe fur un exemplaire de l'un de ceux du nom de faint Jerôme qu'on lui prêta à copier, & qui venoit de la ville d'Aquilée, où quelqu'un l'avoit apporté de Rome. C'étoit felon toutes les apparences une copie de celui dont parloit faint Gregoire à Euloge d'Alexandrie, & que l'on pouvoit fort bien appeller martyrologe Romain, puifqu'on s'en fervoit dans l'églife de Rome.

Adon.

*Mabill. contra H. Valefium præf. fæc. 5. act. ſſ. B.*

Le nouveau martyrologe d'Adon fut reçu avec avidité, tant parce qu'il étoit en meilleur ordre, & que les jours y étoient mieux fournis, qu'à cause principalement des amples extraits qu'il y avoit inserés de la vie des Saints en plusieurs endroits. On remarque qu'il est plus exact aux saints de Bourgogne qu'aux autres : mais avec toute sa diligence & son discernement il n'a pû éviter les actes corrompus & les fausses legendes. La longueur même de ses histoires devint bientôt onereuse aux Eglises qui avoient entrepris de le substituer à ceux de saint Jerôme ou de Bede, & l'on ne fut pas long-tems sans en faire des abregés. Quelques-uns mettent en ce nombre le martyrologe que Rosweide a donné pour le Romain ancien, persuadé faussement que c'étoit le modéle même qu'Adon avoit suivi. Mais c'est encore le sujet d'une question fort douteuse.

*Front. proleg. ad Kal. Rom. Vales. dissert. de mart. R.*

## XXII.

Usuard.

Entre ces divers abregés, il ne s'en fit point de plus célébre, ni de plus estimable que le martyrologe d'USUARD, moine de saint Germain des Prés, dont le dessein fut de prendre un juste milieu entre la brieveté de ceux de saint Jerôme & de Bede, & les longs extraits de celui d'Adon. Il réduisit en des abregés fort concis les histoires des Saints que celui-ci avoit employées, témoignant se proposer pour modéle en ce point, la conduite que Florus avoit gardée à l'égard de Bede. Il n'y parle point d'Adon qui vivoit encore alors, & qui ne mourut que peu de jours avant la publication de son ouvrage. Cependant il est aisé de remarquer que c'est son martyrologe qu'il a copié souvent de mot à mot, en l'abregeant, & en y suppléant beaucoup de nouveaux saints ; ce qui fait juger qu'il croyoit Florus auteur du martyrologe d'Adon, comme des additions à Bede. Usuard présenta son martyrologe au roi Charles-le-Chauve nouvellement élû empereur sur la fin de l'an 875. Ce prince, par l'ordre duquel il l'avoit entrepris, y est surnommé *le Grand*, comme dans plusieurs autres monumens de ce tems-là. C'est ce qui a jetté dans l'erreur ceux qui ont mis Usuard sous le regne de son grand-pere Charlemagne. Ce martyrologe fut goûté généralement de tout le monde : il n'étoit pas plus exempt de fautes que tous ceux qui l'avoient précedé ; cependant il fut le mieux reçu, & le plus suivi, parce qu'on le trouvoit composé dans le juste temperament que l'on souhaitoit. Ceux du nom de saint Jerôme n'avoient que des noms qui

*Sigebert vir. ill. c. 85.*

Le titre d'*Auguste*, pour dire empereur, fut encore un sujet de confondre Charles-le-Chauve avec Charlemagne.

qui le plus ſouvent étoient corrompus & placés ſans ordre ; celui de Bede avoit trop de jours vuides ; celui de Raban étoit trop inégal, celui d'Adon trop long ; tous défauts qu'Uſuard avoit eu grand ſoin d'éviter.

Notker.

Ce ne fut pourtant pas le dernier des martyrologes de l'égliſe Latine, que nous mettons au rang des anciens, & que nous reſpectons ſous ce titre. Vingt ans environ après, ſous le pontificat du pape Formoſe, on en vit paroître un nouveau de la compoſition du B. NOTKER, ſurnommé le *Petit-bégue*, moine de l'abbaye de ſaint Gal en Suiſſe, & qui mourut en 912. Il profita beaucoup du martyrologe d'Adon qui le lui avoit envoyé vers 870, car ils étoient amis, & fort unis. Il l'abregea comme il le jugeoit à propos, & à l'imitation d'Uſuard, qu'il ne connoiſſoit peut-être pas, il y ajoûta diverſes choſes qu'il avoit recherchées dans les Egliſes & les monaſteres de France & d'Allemagne. Ce martyrologe a été publié par Caniſius au ſixiéme tome de ſes leçons antiques ; & l'on peut dire que c'eſt à lui que ſe termine l'honneur que l'on rend aux *anciens*, & que l'on borne ordinairement au neuviéme ſiécle.

*Mabill. ſæc. 5. p. 18. n. 14.*

*Papebr. t. 1. maï p. 41. n. 12.*

Mais quoiqu'il ait ſon mérite, il s'en faut beaucoup qu'il ait été reçû comme celui d'Uſuard. Celui-ci fut admis dans la plûpart des Egliſes & des monaſteres de France, d'Angleterre, d'Allemagne, d'Eſpagne & d'Italie, avec une émulation incroyable, & ſur-tout par l'Egliſe Romaine qui l'adopta de telle ſorte, que le martyrologe d'Uſuard devint le propre & le véritable martyrologe Romain, & en même tems le martyrologe univerſel de l'Occident. Chaque Egliſe ſe reſerva ſeulement la liberté d'y faire des additions ou des changemens tels qu'elle le jugeroit à propos pour l'accommoder à ſes uſages. Chacun y inſera les ſaints particuliers de ſon pays, & on le chargea de tant de gloſes & d'amplifications, qu'il ſe trouva preſque autant de martyrologes divers d'Uſuard, qu'il y avoit de cathédrales & de monaſteres un peu conſidérables dans l'Europe, & ſouvent plus différens entr'eux, que n'avoient été toutes les copies de ceux du nom de ſaint Jerôme.

*Boll. Præf. t. 1. jan. p. 51. n. 7. Henſch. t. 1. april. p. 837. n. 8.*

## XXIII.

Martyrologes modernes.

Voilà quelle fut la naiſſance des martyrologes *modernes*, dont on ne peut diſconvenir qu'Uſuard n'ait été le pere. Pendant l'eſpace de ſix cens ans, qu'ils ſe multiplierent à l'infini, il n'y en

eut point qui fit plus d'éclat que celui que publia un hermite de saint Augustin, nommé BELLIN *de Padoue*, sur la fin du quinziéme siécle. Il fut imprimé à Venise l'an 1498 & à Paris l'an 1521, avec des corrections & quelques additions sous le titre de martyrologe de la cour Romaine; & l'on s'en servit à Rome tout vicieux qu'il étoit, parce qu'on le trouvoit mieux fourni que tous les autres. Cependant il ne peut être au goût des personnes intelligentes, *François Maruli*, dit MAUROLYCUS, Sicilien, abbé à Messine, mathematicien célébre, qui vivoit au milieu du seiziéme siécle, entreprit d'y remedier avec les secours qu'il put tirer de la connoissance qu'il avoit de la chronologie & de la geographie; mais il déguisa Usuard d'une maniere encore moins reconnoissable que n'avoient fait les autres.

*Voss. de Sc. M. p. 265. Sauss. appar. M. Gall. p. 64.*

Molanus.

C'est ce qui donna la pensée à un sçavant docteur de Louvain, nommé *Jean Vander-Meule* ou *Ver-Meulen*, que nous appellons ordinairement MOLANUS (1), de travailler a rétablir Usuard au naturel, & à lui rendre sa simplicité originale. Il s'en acquitta avec beaucoup de capacité, & l'on peut dire avec beaucoup de succès, pour un homme qui n'avoit pas l'original autentique d'Usuard, que l'on croit garder à saint Germain des Prés, & dont il n'avoit eu qu'une copie assez imparfaite. Il en donna la premiere édition à Louvain l'an 1568, avec ses notes & ses corrections, & y joignit la critique que le docteur *Hesselius* son maître, mort deux ans auparavant, avoit faite de divers actes & vies des Saints de la legende qui se lisoit dans l'abbaye du Parc. Comme il n'avoit encore alors que 35 ans, il acquit depuis d'autres connoissances qui servirent à lui faire purger son original de quelques additions étrangeres qu'il avoit laissées dans le texte. Assisté des avis de quelques sçavans il en donna une nouvelle édition l'an 1573 dans la même ville, qu'il renouvella encore cinq ans après, mais de maniere à faire rencherir & rechercher sa premiere édition avec plus d'empressement qu'auparavant. Les additions anciennes qu'il laissa dans la derniere, & les nouvelles qu'il y ajoûta pour rendre le corps du martyrologe complet, furent mises en caracteres différens du texte d'Usuard: les vers de Wandal-

*Baron. præf. ad mart. R. c. 9. p. 21. &c. Molan. proleg. item de mart.*

(1) Molanus étoit né à Lille en Flandres, où son pere Henri Ver-Meule étoit venu demeurer pour apprendre le François. Pour lui il ne voulut point sçavoir d'autre langue vulgaire que le Flamand, & ne put souffrir qu'on l'appellât de *Meule* ou de *la Meule* en François. On fut obligé de le ramener à Louvain, qui étoit le pays de sa mere; & lorsqu'il y eut fait ses études, il ne porta plus d'autre nom que celui de *Molanus*. Il mourut en cette ville l'an 1585 âgé de 52 ans.

bert en furent retranchés ; ce qu'on lui fit ôter du texte qui appartenoit à Usuard, & qu'on prétendoit que cet auteur avoit avancé contre la vérité de l'hiſtoire, fut rejétté en marge, afin qu'on ne pût point l'accuſer d'avoir mutilé ſon auteur, & qu'on l'eût toujours entier. Il y déplaça même, & peut-être un peu trop librement, pluſieurs fêtes des jours qu'Uſuard leur avoit aſſignés, pour leur donner le rang du breviaire Romain, ſuivant les ordres du concile de Trente, ou ſelon l'uſage préſent de l'Egliſe. Cependant ſon travail ne put plaire encore à certains ſcrupuleux, pour leſquels il ſembloit avoir eu le plus de complaiſance. Il fallut qu'il en laiſſât retrancher diverſes choſes qui marquoient ſon érudition & ſa ſincerité, mais qui ne pouvoient être encore au goût de ce ſiécle, & qu'il en ſéparât pour la même raiſon la cenſure que Heſſelius avoit faite de la legende dans la derniere édition qu'il donna de ce martyrologe à Anvers l'an 1583 deux ans avant ſa mort. C'eſt ainſi que les bonnes intentions de Molanus furent éludées : mais on a lieu d'eſperer que le vrai Uſuard ſortira un jour de ſaint Germain des Prés dans ſon ancienne pureté.

Dans le tems que Molanus, aux Pays-Bas, étoit occupé à retoucher ſon Uſuard, *Pierre* GALESINI protonotaire apoſtolique travailloit en Italie à illuſtrer celui dont ſe ſervoit l'Egliſe Romaine. Il ne ſe ſoucia point tant de garder la fidélité à ſon texte, que de l'orner d'un ſtile nouveau, & de l'enrichir de beaucoup de raretés hiſtoriques, concernant les actes des Martyrs. Il l'adreſſa au pape Gregoire XIII, ſous le titre de martyrologe accommodé à l'uſage de l'Egliſe Romaine pour tous les jours de l'année, avec intention de le rendre commun à toutes les Egliſes. Il le publia d'abord à Milan en 1577, ſous les yeux de ſaint Charles Borromée, avec lequel il travailloit au rétabliſſement de la diſcipline, & le fit réimprimer l'année ſuivante à Veniſe; mais cet ouvrage n'eut point l'approbation des cenſeurs Romains, à qui il parut trop long pour pouvoir être recité dans l'office canonial. Ils y trouverent bien d'autres défauts, ſur leſquels ils ne jugerent point à propos de s'expliquer : les principaux étoient la négligence dans la citation de ſes garants qui ſe trouve ſouvent fauſſe, & la confuſion qu'il fait des perſonnes, des tems & des lieux ; en quoi il a donné encore plus que Molanus occaſion à beaucoup de fautes qu'on a laiſſé gliſſer depuis dans le martyrologe Romain moderne, dans celui qu'on appelle de France, & dans quelques autres qui ont paru dans le dix-ſeptiéme ſiécle.

Galeſini.

*Papeb. t. 1. jun. p. 220. n. 2. Item t. 3. mai. p. 617. col. 2.*

*Ruinart. hiſt. Vandal. part. 2. p. 553. & ſeq.*

## XXIV.

Martyrologe Romain de Baronius.

Le travail de Galesini n'ayant pas produit le principal effet des intentions de son auteur, servit au moins à faire ouvrir les yeux sur la nécessité de corriger le martyrologe Romain, dont on n'avoit fait presque qu'accumuler les fautes toutes les fois qu'on avoit entrepris d'y faire des additions. Le pape Gregoire XIII. établit des commissaires pour en faire la révision; & le célébre BARONIUS, prêtre de l'Oratoire de Rome, qui fut depuis cardinal, fut chargé d'y faire les remarques nécessaires pour le corriger, ou l'expliquer. Il travailla aussi plus que personne au texte du martyrologe même, du corps duquel il retrancha beaucoup d'hérétiques anciens, qui n'étoient saints que dans leurs sectes; beaucoup de choses fausses, suspectes, ou peu édifiantes, & y fit diverses additions de Saints, pris du menologe des* Grecs & d'ailleurs. L'ouvrage accompagné de ses notes historiques & critiques, fut autorisé par le pape Sixte-Quint à qui il le dédia l'an 1586, sous le titre de martyrologe Romain, rétabli sur la forme du nouveau calendrier & selon la vérité de l'histoire, & publié par l'ordre du pape Gregoire XIII. C'étoit le titre du martyrologe revû par les commissaires ou correcteurs dont nous avons parlé, & imprimé sans notes l'an 1584, pat l'autorité de Gregoire; mais sur la remontrance de Baronius qui y avoit remarqué diverses fautes, & qui par les notes qu'il avoit déja préparées, fit voir qu'il y avoit encore beaucoup de choses à retrancher, & beaucoup à ajoûter, on ôta l'autorité du pape Gregoire à cette premiere édition, & on la ttansporta avec son bref d'approbation à celle de l'an 1586, qui s'appelle le martyrologe de Baronius, & qui depuis ce tems a été l'unique Romain dont il ait été permis de se servir dans l'office public de l'Eglise. L'ouvrage étoit celui de Bellin de Padoue corrigé, c'étoit par conséquent le martyrologe d'Usuard, dont l'Eglise Romaine s'étoit toûjours servie, comme l'avoit remarqué Molanus, quoi que Baronius ait pû dire pour empêcher le public de le croire.

*Lup. concil. t. 3. p. 573.*

* Trad. par le card. Sirlet.

*Pagi ex Halloix. an. 116. n. 4.*

Voilà l'origine du dernier martyrologe de l'Eglise d'Occident, que nous appellons le *Romain moderne*, & que l'autorité des papes jusqu'à Clement X. a fait recevoir par tout après diverses revisions nouvelles qu'ils en ont fait faire pour le purger de plus en plus. Leurs soins font assez voir qu'on n'a jamais été persuadé que Baronius y eût mis la derniere main; lui-même fort éloi-

gné de le croire, reconnut par le fecours de fes annales ecclefiaftiques, qu'il avoit laiffé encore bien des fautes dans le martyrologe, & qu'il y en avoit ajoûté même de nouvelles par préjugé, ou faute d'attention. C'eft ce qui lui a fait donner avis au public de corriger fon martyrologe par fes annales, toutes les fois qu'ils ne feroient point d'accord. Il s'en fervit lui même fort utilement dans fon édition de Rome de l'an 1600, & l'on fuivit fes intentions dans celles qui fe firent depuis à Cologne, à Anvers & ailleurs.

*Baron. not. ad mart. p. 353. & alibi fæpè.*

*Poffevin. bibl. Select. l. 16. fect. 3. c. 48. p. 340.*
*Id. appar. facr. p. 245.*

## X X V.

Cependant ce martyrologe eft toujours demeuré chargé de chofes qui femblent demander encore aujourd'hui une bonne revifion. Nous ne nous arrêterons point au jugement qu'en faifoit Th. Hurtado, lorfqu'il difoit que Baronius l'avoit compofé en vrai corybante, parce que nous ne le trouvons ni férieux ni folide, foit qu'il ait voulu dire, comme le prétendent quelques-uns, qu'il étoit infpiré d'en-haut, & rempli de l'enthoufiafme facré; foit qu'il ait eu intention de le faire paffer pour un fanatique, comme d'autres l'ont affuré*. Mais voici en gros ce qu'en penfent ceux qui l'ont regardé comme un homme femblable aux autres.

*Leon. Nicod. add. à la bibl. Nap. del Toppi. p. 61.*

* Andr. Mendo.

Il a laiffé dans ce martyrologe divers Saints fufpects d'hérefie & de fchifme, & quelques hérétiques de notorieté publique (1). Il a préféré des Saints d'une réputation douteufe à d'autres dont la fainteté n'a été conteftée de perfonne; il y en a inferé beaucoup de nouveaux au préjudice de plufieurs anciens publiquement reconnus de l'Eglife; il y a introduit tous les papes dont il a trouvé quelque éloge, jufqu'à y admettre ou y laiffer des antipapes (2) intrus fur le faint fiége par les hérétiques. Il y a établi & canonifé beaucoup de Saints qui n'avoient aucun culte, ni autel, ni chapelle, ni autre marque de vénération, comme la plûpart de ceux dont le pape faint Gregoire a parlé dans fes dialogues: ce qui eft contraire à l'inftitution des martyrologes & aux premieres intentions de l'Eglife. Il leur a affigné des jours de fêtes à fa volonté,

*Combef. not. ad act. Nicæn. n. 6.*
*Petr. à Valleclaufa, feu Th. Rain. diatrib. 2. de Cypriac. p. 24.*
*Flor. mart. Hier. Proleg. p. 45. 52. &c.*

(1) Comme *Theodote* de Laodicée l'un des ennemis de faint Athanafe, &c.

(2) Comme *Felix* II. établi par les Ariens à la place de Libere, &c. Ce fut, dit on, le pape Gregoire VII. qui canonifa tous les papes depuis faint Pierre jufqu'à Sirice V. *Lupus tom. 3. concil. pag. 573. Microl. c. 43.* Quelques-uns ont voulu faire encore un crime à Baronius d'avoir retranché le pape Sirice du martyrologe où il étoit auparavant. *Florent. Mart. Hier. p. 999.*

ſans ſçavoir le jour de leur mort, ou ſans s'y arrêter ; mais on n'a point dû lui en faire un crime, les Grecs en ont ſouvent uſé de même dans leurs ménologes. L'Egliſe Latine avoit même long-tems avant lui donné des jours incertains à beaucoup de fêtes de Jeſus-Chriſt, de la ſainte Vierge, des Apôtres, & de divers autres Saints. On lui objecte encore diverſes choſes auſquelles il ne ſeroit pas difficile de fournir des excuſes (1), & l'on doit lui ſçavoir gré d'un travail dont toute la poſterité eccleſiaſtique lui ſera redevable ſans lui imputer ce qu'il a laiſſé à faire après lui.

Il faut avouer que ce qui reſte à corriger dans ce martyrologe pour le rendre digne de l'Egliſe Romaine, n'eſt pas une petite affaire, à n'y conſidérer même que ce qui regarde la vie des Saints. On prétend qu'il ne s'y trouve pas un jour des mois de janvier & de février qui n'ait encore des fautes. Bollandus & Henſchenius les ont preſque toutes marquées, ſans nommer ſouvent le martyrologe, ou en rejettant ces fautes ſur les auteurs d'où l'on a tiré ce que l'on y rapporte. Les autres mois n'en ſont pas plus exempts : le P. Papebroch & ſes aſſociés les ont déja fort bien remarquées, & ſe promettent de continuer ce bon office dans la ſuite de leurs actes.

*Papebr. conat. chron. p.135.*

Holſtenius, garde de la bibliotheque Vaticane, y fit auſſi diverſes corrections qui furent publiées à part l'an 1663 à Rome, & l'année ſuivante à Paris. Long-tems avant lui, & du vivant même de Baronius, *Latino-Latini* de Viterbe en avoit fait auſſi d'aſſez conſidérables, & en aſſez grande quantité, qui ne furent imprimées que 84 ans après ſa mort, & qui parurent à Rome l'an 1677 dans ſa bibliotheque ſacrée & profane. Ce fut auſſi pour ſuppléer à ce qui manque à cet ouvrage, que Philippes *Ferrari*, général des Servites, fit imprimer à Veniſe l'an 1625 un catalogue général des Saints, qui ne ſont point dans le martyrologe Romain. Ce n'eſt pas un ouvrage fort exact, ni pour les noms des Saints, ni pour les jours aſſignés à leur culte, ni pour le tems de leur mort ; non plus que ſa topographie du martyrologe imprimée dans la même ville, ſeize ans auparavant, ne l'eſt guéres pour les lieux. Il nous apprend même très-peu de choſes dans ſes petites notes hiſtoriques ; & l'on voit qu'il ſçavoit aſſez mal le

*Henſchen. t. 1. mai. p. 588.*
*Ruin. hiſt. Perſ. Vandal. p. 475.*
*Lubin. præf. ad Tab. Geograph. mart.*

(1) On a tort de lui reprocher maintenant d'avoir forgé des ſaints imaginaires ſous des noms appellatifs, comme ſainte *Xynoride*, &c. puiſqu'il a corrigé ſur cela ſes dernieres éditions. *Combefis not. ad act. Anon. Nicæn. n. 6. Beck comment. in mart. eccl. Germ.*

peu qu'il croyoit sçavoir. Mais le public attend de M. l'abbé CHATELAIN chanoine de l'Eglise de Paris ce qui manque véritablement au martyrologe.

XXVI.

Telle a été jusques-ici la conduite que l'on a tenue dans l'Eglise Latine, pour traiter l'histoire de la vie des Saints dans les missels, les breviaires & les martyrologes. L'Eglise Grecque en a usé presque de même dans ses synaxaires, ses menées & ses menologes : les *Synaxaires* & les *Menées* des Grecs se rapportent aux missels & sacramentaires, aux antiphoniers & breviaires des Latins ; leurs *Menologes* ont plus de rapport aux martyrologes de ceux-ci. Comme il y avoit dans l'Eglise Latine des recueils d'actes des Saints, disposés selon l'ordre des mois pour les jours de l'année où l'on faisoit leur fête, appellés quelquefois *Passionels*, à cause qu'ils contenoient principalement l'histoire de la passion des Martyrs, & quelquefois *Legendes*, à cause qu'on devoit les lire dans l'Eglise, selon que le chantre ou le maître du chœur le prescrivoit : il y avoit aussi chez les Grecs de grands registres d'actes semblables des Saints, que l'on appelloit Synaxaires, parce qu'on en faisoit la lecture dans les Eglises aux jours de synaxe ou d'assemblée pour célébrer leur fête.

Menées & menologes.

*Hensch. t. 1. mart. p. 861.*

Ces actes ayant paru trop longs pour pouvoir être lus entiers dans un seul office, on en fit des abregés comme il se pratiquoit chez les Latins : & on les insera dans les Menées à peu près comme les leçons dans nos breviaires. On les racourcit encore depuis pour les inserer dans les ephemerides ou calendriers & les fastes des Eglises, comme avoient fait chez les Latins Bede ou Florus, & principalement Adon dans leurs martyrologes ; c'est ce qui fit naître les Menologes chez les Grecs. Plusieurs estiment que saint *Jean de Damas* qui vivoit dans le même siécle que Bede, mais cinquante ans après lui, fut le premier auteur des abregés des vies des Saints chez les Grecs ; mais il ne paroît pas que ni les menées, ni les menologes soient si anciens. On a lieu de douter même si du tems de Metaphraste qui ne mourut que dans le dixiéme siécle ; ils étoient en usage suivant la forme où nous les voyons.

*Papebr. t. 2. mai. p. 111. n. 19.*

Le plus ancien des Synaxaires contenant les longues vies des Saints, est, dit-on, celui qui fut recueilli par l'ordre de l'empereur *Basile* qui fit faire aussi le premier des Menologes. Quelques-uns ont cru que ce Prince étoit Basile I. dit le Macedonien,

*Bult. hist. ken. t. 2. p. 70. 72.*

*Allatius de libr. eccl. Græc. diss. 1. p. 84.*

*Papebr. t. 2. mai. ut sup.*

mort en 886, de qui nous avons quelques ouvrages de morale politique ; mais d'autres estiment avec plus de raison que c'étoit Basile le jeune, dit le Porphyrogenéte, mort en 1025, après un regne de cinquante ans. Il est toujours constant que la composition de ces ouvrages est de beaucoup posterieure au schisme des Grecs ; mais on peut dire que ce n'est que la moindre des raisons qui doivent nous les rendre suspects.

## XXVII.

*Janning. Bol. t. 1. jun. p. 395. n. 56.*

*Tillem. t. 3. p. 395.*

*T. 1. p. 603.*

*Vit. Temistocl. &c.*

Les Menées & les Menologes n'ont été compilés que sur de fort mauvais modeles en ce qui regarde la vie des Saints : les fables les plus insipides y sont employées sans choix & sans ménagement ; ce qui fait qu'on ne peut s'y fier, lorsqu'on ne trouve point ailleurs ce qu'ils contiennent ; cela paroît sur-tout par la maniere dont l'on y a corrompu les actes originaux qui nous sont restés. On y voit avec quelle licence la vérité s'y trouve défigurée, & l'on peut juger de ce qu'ils font à l'égard des Saints dont on n'a point les actes. Les contradictions y sont fort ordinaires, de sorte que les uns démentent souvent les autres, & que l'on s'y dément quelquefois soi-même. Les négligences y sont fréquentes, & la plûpart ne sont point pardonnables, sur-tout lorsqu'elles sont de la nature de celle par laquelle on y trouve l'empereur Neron sous le nom de *saint César* (1). On y remarque aussi diverses choses contre les bonnes mœurs, contre la pureté & la sainteté de la religion même. Les équivoques & les mensonges que l'on y met dans la bouche des Saints sans aucun scrupule, ne font que trop voir que le génie grec y regne plus que l'amour de la vérité.

Les grands Menées n'ont encore été imprimés qu'en grec dans toute leur étendue, & seulement à Venise (2). Rader Jesuite Allemand, qui en avoit tiré diverses histoires dont il composa un recueil imprimé (3) à Augsbourg & à Munich dans les commencemens du dix-septiéme siécle, s'étoit chargé de les traduire en latin, & Moret devoit les imprimer à Anvers dans les deux langues ; mais cette grande entreprise fut traversée par la mort de l'auteur.

(1) Cette bévue ne vient que d'avoir mal entendu le verset 22 du chapitre 4 de l'Epitre de saint Paul aux Philippiens.

(2) En 1525, puis en 1639, en six vol. in fol.

(3) Sous le titre de *Viridarium Sanctorum ex Menæis &c.*

A l'égard des Menologes, il y en a presque d'autant de sortes diverses chez les Grecs, que de martyrologes généraux chez les Latins. Le principal est celui qui porte le nom de l'empereur Basile que l'abbé Ughelli a imprimé au sixiéme tome de son Italie sacrée de la traduction latine de Pierre Arcudius; il est plus ancien que les Menées. Entre diverses fautes qu'il contient, il y en a une qui fait avancer d'un jour toutes les fêtes de la seconde moitié du mois de septembre. Canisius en a fait imprimer un autre au second tome de ses leçons antiques de la traduction du cardinal *Sirlet* qui l'avoit extrait des Menées manuscrits. On peut le comparer à l'Usuard des Latins pour sa briéveté & sa maniere concise de rapporter les faits historiques : mais Sirlet distrait par d'autres occupations n'a point donné à cet ouvrage le tems qui lui étoit nécessaire pour le former & le porter à sa perfection. Outre diverses fautes qui lui sont échappées, il a retranché plusieurs Saints de l'original qu'il a suivi : c'est ce qui a souvent jetté dans l'erreur Baronius qui n'a vû le menologe des Grecs que dans cette version, & qui a cru que les Saints dont il n'étoit point parlé dans l'ouvrage de Sirlet, n'étoient pas honorés chez les Grecs.

*Papebr. t. 1. april. p. 88. n. 9. Janning. t. 1. jun. p. 385. n. 4. Hensch. t. 3. april. p. 372. n. 14.*

L'on met aussi au rang des menologes l'ouvrage que fit imprimer à Venise au XVI. siécle MAXIME *Margunne* évêque de Cythére ou Cerigo, petite isle aux Venitiens, près des côtes de la Morée, à l'entrée de l'Archipel. C'est plûtôt un recueil de vies des Saints qu'un menologe, & ce sont proprement les histoires des menées mises en grec vulgaire : d'autres donnent encore ce nom à diverses éphemerides qui ne sont autres que des calendriers. On en a non-seulement pour la Grece, mais encore pour l'Egypte ou les Coptes pour la Palestine ou Jerusalem, pour la Syrie, pour la Russie ou les Moscovites du rit grec : mais tous ces ouvrages renferment peu de faits concernant la vie des Saints.

*Genebr. Wading. Kirch. Boll. Papebr.*

## XXVIII.

Sous l'empereur Leon le Sage, fils & successeur de Basile I. commença à paroître le célébre SIMEON, surnommé METAPHRASTE, né à Constantinople de famille illustre, doué d'excellentes qualités naturelles, élevé avec beaucoup de succès dans l'étude des sciences humaines & divines, revêtu des premieres

Metaphraste.

charges de l'empire (1), & employé à diverſes négociations où l'on reconnut ſa ſuffiſance & ſa probité. Son bel eſprit, ſon éloquence & ſon ſçavoir l'auroient rendu digne de la réputation des plus grands hommes, s'il eût pû éviter le mauvais génie du malheureux ſiécle où il vivoit. Comme il avoit de la piété & du talent pour écrire, il voulut employer les intervalles du loiſir que lui laiſſoient les affaires pour compoſer les vies des Saints. Il y travailla vers l'an 912, où commençoit le regne de l'empereur Conſtantin Porphyrogenéte: ce fut par l'avis & les inſtances de ce prince qu'il fit la recherche de toutes les vies qui avoient été écrites dans les tems précedens. Il en ramaſſa un grand nombre, les revit toutes, & publia celles qui lui paroiſſoient bien écrites ſans y toucher. Pour les autres qu'il ne jugea pas dignes de paroître aux yeux des lecteurs en l'état qu'il les avoit trouvées, il entreprit de les remettre en un ſtile plus élegant, d'y ajoûter du ſien ce qu'il croyoit qui leur manquoit, & de leur donner une forme nouvelle. C'eſt de ce changement de ſtile & de méthode que lui eſt venu principalement le ſurnom de *Metaphraſte* (2). Il en compoſa auſſi pluſieurs de ſon propre fond pour les Saints qui n'en avoient pas, aidé de quelques traditions, & ſuppléant au reſte de la fécondité de ſon invention.

*M. Pſell. encom. Sim. Metaphr. ap. Allat. p. 221.*

*Allatius ipſe de Sim. p. 25. & ſeqq.*

La réputation que lui acquit ce travail fut ſi grande, que depuis ſon tems l'on prit ſouvent ſon nom pour faire valoir beaucoup d'autres vies de Saints dont on ne connoiſſoit pas les auteurs. De ſorte que dans les derniers ſiécles il ne ſe trouvoit preſque plus d'ouvrage anonyme en ce genre qu'on ne lui attribuât. Allatius qui fut fait garde de la bibliotheque Vaticane après Holſtenius, a entrepris de remedier à cette confuſion, en faiſant l'hiſtoire des hommes célébres de la Grece & de l'Orient, qui ont porté le nom de Simeon. Par le diſcernement qu'il a fait de ce qui appartient à Metaphraſte d'avec ce qui lui eſt étranger, il a reconnu juſqu'au nombre de *cent vingt-deux* vies de ſa façon,

(1) Il fut Grand-maître (*Magiſter*) c'eſt-à-dire, maître de tous les offices de la cour & de la maiſon de l'empereur. Il fut auſſi Logothéte, c'eſt-à-dire, Contrôleur général des finances & des dépenſes publiques. Quelques-uns par ignorance ont pris la premiere dignité pour l'emploi d'un maître d'école: mais c'eſt par malignité que Hoſpinien l'a appellé *Trivialis ludi magiſter*.

(2) Metaphraſe ſignifie quelque choſe de plus que paraphraſe, & que traduction; ce mot comprend les deux autres: ainſi *Metaphraſte* veut dire tout à la fois traducteur, gloſſateur & interpolateur.

& les a vérifiées ou par le ftile ou par le titre. Il en a trouvé *cinq cens trente-neuf* qui portent fauffement fon nom, entre lefquelles il y en a *quatre-vingt-quinze* qu'il n'a fçû à qui attribuer, & *quatre cens quarante-quatre*, tant vies que panegyriques ou éloges hiftoriques dont il a découvert les auteurs. Il faut remarquer neanmoins qu'entre ces cinq cens trente-neuf il y en a plufieurs que Metaphrafte a pû revoir ou retoucher. Perfonne n'a encore entrepris de recueillir en un corps toutes ces vies, non pas même celles qui font reconnues de lui pour les imprimer. Il n'y en a qu'un très-petit nombre qui ayent paru en grec ; mais Lipoman en a donné plufieurs en latin, & Surius après lui. On efpere des continuateurs de Bollandus, qu'ils donneront en grec, au moins celles que l'on a déja en latin : car il n'y a point d'apparence qu'ils acquittent jamais la promeffe qu'il avoit faite d'en publier un recueil complet contenant le texte grec avec une traduction nouvelle.

*Boll. præf. p. 18. col. 1.*

## XXIX.

On ne peut rien ajoûter aux éloges que Metaphrafte a reçus des Grecs, & principalement de Michel Pfellus fon panegyrifte. Allatius qui étoit de leur pays, & peut-être un peu trop de leur goût par les impreffions de fa naiffance & le préjugé de fa premiere éducation, ne fait point difficulté d'y foufcrire. Il ajoûte même du fien, que Metaphrafte ne fçavoit point mentir, & que c'eft pour avoir été trop fincere, trop vrai & trop droit, qu'il s'eft attiré la mauvaife humeur des hérétiques. On ne doute pas que plufieurs d'entre eux ne l'ayent maltraité ; mais on a fujet de douter que ce foit fa fincerité, fon amour pour la vérité, ou le grand prix de fes travaux qui lui a valu toutes leurs injures : on peut affurer même que c'eft pour avoir fçu trop bien mentir que quelques-uns l'ont regardé comme un impofteur & un fauffaire, né pour produire des monftres, outré au-delà de ce que la Grece payenne a imaginé de fables en faveur de fes dieux. Cafaubon après avoir fait l'éloge du travail & de la diligence qu'il a fallu pour ramaffer ou compofer tant de vies, ajoûte qu'il y trouvoit beaucoup de vanité & très-peu de jugement, & qu'il remarquoit tous les défauts des poëtes & des déclamateurs dans cette demangeaifon démefurée de feindre, & d'accabler la vérité fous les fables. Daillé plus moderé reconnoît que Metaphrafte eft éloquent & fleuri, mais qu'il devoit fe contenter de changer le mau-

*Hanck. Byz. fcript. part. 1. c. 24.*
*Allat. de Sim. p. 24. &c.*
*Pfell. fupr.*
*Balfam. in can. 63. Trull.*
*Macar. can. coll. c. 108.*

*Godwin de convers. Brit. c. 1. præfix. de Præful.*
*Blondel. geneal. Franc. t. 2. p. 126.*
*Hofpin. de templ. l. 2. c. 10.*
*Cafaub. exerc. 16. n. 95.*

*Dall. defcrip. Dion. Areop. l. 2. c. 30.*

vais ſtile des actes des Martyrs ſans les paraphraſer, & ſans y ajoûter ſes fictions. Voſſius l'a traité encore plus civilement, & cherchant à louer dans ſes travaux tout ce que l'on y pourroit trouver de loüable, il s'eſt contenté de dire qu'ils contiennent bien des choſes fabuleuſes.

*Voſſ. hiſt. Gr. l. 2. c. 25.*

Les Catholiques n'ont pû marquer une moderation plus grande dans les jugemens qu'ils ont portés de Metaphraſte, & la ſéverité de leur cenſure condamne ſuffiſamment l'injuſtice qu'ont eue quelques Proteſtans de rejetter ſes fautes ſur l'Egliſe. Baronius a reconnu & déſapprouvé en plus d'une occaſion ſes falſifications, & a marqué un grand dégoût pour ſes fables. Aubert le Mire a taxé ſes infidélités. D. Jacques Loppin & D. Thomas Ruinart ont marqué ce que la plûpart des autres Catholiques y trouvent à redire; celui-ci en blâmant ſes fourrures dans les anciennes vies des Saints, & ſa liberté à en forger de nouvelles; celui-là en témoignant qu'il auroit beaucoup mieux fait de laiſſer les anciennes telles qu'elles étoient dans l'original. M. de Tillemont ne croyoit pas qu'on dût eſtimer pour quelque choſe ce qu'on a coûtume de louer en lui, en conſidérant le mauvais office qu'il a rendu à la Vérité dans le reſte. Il ne pouvoit ſouffrir ſur-tout que Metaphraſte fît profeſſion de ſuivre ſes auteurs mot à mot, & qu'en même tems il les alterât, & les fît parler à ſa fantaiſie.

*Baron. an. 44. & alibi paſſim.*
*Aub. Mir. de ſcript. eccl.*
*Ruin. act. M. præf. p. 9.*
*Lop. præf. annal. græc.*
*Till. paſſim.*
*Idem t. I. p. 528.*

Mais de tous les jugemens que les Catholiques ont portés de Metaphraſte, il n'y en a point qui ait fait plus de bruit que celui du cardinal Bellarmin. » Il a, dit-il, ajoûté beaucoup du ſien » aux hiſtoires qu'il a écrites de la vie des Saints, & a rapporté les » choſes, non pas comme elles ſe ſont paſſées, mais comme » elles ont pû ſe paſſer. Ces harangues qu'il fait faire aux Mar» tyrs, ces dialogues, ces diſputes avec leurs juges & leurs per» ſécuteurs, ces converſions nombreuſes & ſurprenantes des » payens qui les environnoient, ces prodiges inouis, & tant d'au» tres choſes nouvelles dont nous ne voyons rien dans les anciens » hiſtoriens de l'Egliſe, ſont de ſon invention. » Bollandus craignant qu'une telle cenſure ne portât coup contre toutes les pieces de Metaphraſte, qu'il avoit deſſein de faire entrer dans le grand recueil de ſes actes, entreprit ſon apologie contre Bellarmin. C'eſt ce qu'a voulu faire encore après lui Allatius; mais ſe trouvant l'un & l'autre obligés de reconnoître avec le public ce cardinal pour un écrivain judicieux, & pour un homme de ſainte-

*Bell. de ſcript. eccl. an. 850.*
*Boll. præf. p. 18. col. 2.*
*All. de Sim.*

vie, ils n'ont osé dire qu'il eût manqué de jugement ou de charité dans cette censure. Aussi est-il arrivé que pour ce point Bollandus a été desavoué ou abandonné par ceux à qui il a laissé le soin de continuer ses travaux. *Henschen. Papebr.*

## XXX.

Metaphraste a été suivi dans le bas empire des Grecs de bien des auteurs de vies des Saints qui ont aspiré à sa gloire, & qui l'ayant assez bien représenté dans son génie, son goût & ses manieres, ont mérité d'être confondus avec lui. C'est ce qui a contribué à nous les faire ignorer ; & si nous connoissons entre eux le jeune *Psellus*, & *Nicephore Calliste*, ce n'est que parce qu'ils nous sont connus par d'autres ouvrages. Nicephore a fait d'ailleurs un recueil ou catalogue des Saints dont on faisoit la fête de son tems pendant tout le cours de l'année, disposé selon l'ordre des jours de chaque mois. Il fut imprimé en grec à Bâle l'an 1536 avec le Cyrus Theodorus Prodromus. Autres Grecs. *Molan de martyrol. fol. 207.*

Les PP. Henschenius & Papebroch, dans leur voyage d'Italie, ont trouvé à Florence un recueil considérable de vies des Saints composées par un auteur Grec tout différent de Metaphraste, dont ils n'ont pû sçavoir le nom. L'ouvrage qui est dans la bibliotheque du Grand Duc, leur a paru digne de leur estime, & préférable même à celui de Metaphraste pour beaucoup de vies mieux écrites qui se lisent dans cette collection ; mais le recueil n'est pas complet, outre qu'il est défectueux en quelques-unes des parties qu'il contient. D'ailleurs ils n'ont pas cru devoir garantir la bonne foi d'un homme qui n'avoit pas l'humeur moins grecque que Metaphraste, & qui ne pouvoit être qu'au dessous de lui par la distance des sources dont il se trouvoit encore plus éloigné qu'il n'avoit été. En 1598 l'on vit sortir de l'imprimerie du Vatican un *Anthologe* des Grecs, c'est-à-dire, une *Fleur des Saints*, qui est comme un abregé de plus de vingt sortes de livres d'Eglise, tant pour les prieres que pour l'histoire sainte dont se servent les Grecs. Il fut publié par les soins d'Antoine Arcudius, & approuvé par le pape Clement VIII. Ce qu'il contient des vies des Saints n'est que des extraits des grands Menées. *Papebr. t. 7. maj p. 424.*

## XXXI.

Les Latins depuis le dixiéme siécle ne faisant plus de nouveaux martyrologes, reprirent l'usage de compiler les actes des

Saints. Celui des ouvrages de cette nature qui a dû avoir le plus de reputation en ce siécle, est un recueil en vers composé sous le titre de *Triomphes* des Martyrs & Confesseurs de l'Eglise Latine ou d'Occident, & distribué en quinze livres par le célébre FLODOARD chanoine de Reims (1), qui parut principalement sous les Rois Louis d'Outremer & Lothaire. L'ouvrage n'a point encore vû le jour, & l'on prétend qu'il se garde tout entier dans la bibliotheque de la grande Eglise de Tréves. Il s'en trouve aussi un exemplaire dans celle des Carmes-Déchaux de la ville de Paris, mais défectueux dans les premiers livres. C'est ce qui paroît par l'extrait qu'en a fait dom Thierri Ruinart, & que M. du Pin nous a donné. Il peut servir à nous faire voir que Flodoard étoit abondamment pourvû d'actes vrais & faux, & qu'il avoit fait de grandes recherches dans toute l'histoire de l'Eglise. C'est ce qui augmente l'impatience que l'on a de voir paroître l'ouvrage sur l'exemplaire de Tréves. On dit qu'à ces quinze livres des vies des Saints se trouvent encore joints cinq autres qui sont aussi écrits en vers, trois des triomphes de Jesus-Christ & des Saints de la Palestine, & les deux derniers traitant encore des triomphes de Jesus-Christ, des Saints de Syrie, & principalement de ce qui s'est passé à Antioche.

Flodoard. — *Voss. hist. lat. l. 2. c. 40. p. 348.* — *Du Pin siecl. 10. p. 336.* — *Voss. supr.*

Sur la fin de l'onziéme siécle on vit paroître un moine de l'abbaye de saint Bertin à saint Omer en Artois nommé GOSCELIN, qui se rendit recommandable par ses travaux sur la vie des Saints. Ses desseins avoient assez de rapport à ceux de Metaphraste, en ce qu'il s'étoit proposé de revoir & polir les anciennes vies écrites en stile trop barbare ou trop plat à son goût; de refaire de nouveau celles qui s'étoient perdues, ou qu'il n'avoit pû trouver dans les bibliotheques des Eglises & des monasteres qu'il avoit parcourus pour ce sujet, & d'en composer aussi de nouvelles pour les Saints modernes. Saint Anselme archevêque de Cantorberi connoissant particulierement son mérite, l'attira ensuite en Angleterre pour le faire travailler à l'histoire de plusieurs Saints du pays. Ce fut à sa priere que Goscelin composa entre plusieurs autres vies celle de saint Augustin de Cantorberi apôtre des Anglois, celle de saint Laurent son successeur, cel-

Goscelin. — *Wilh. Malmesb. l. 4. gest. R. angl. c. 1.* — *Voss. hist. lat. l. 2. c. 48.* — *Hensch. t. 1. febr. p. 289. n. 3.*

(1) Flodoard étoit né l'an 894. à Epernai en Champagne. Outre le canonicat qu'il avoit dans l'église metropolitaine de Reims, il eut encore la cure de Chaumigni ou Culmici, qu'on croit être Cormici. On lui donna depuis celle de Colrey ou Coroy; mais ayant renoncé à ses benefices, il se retira dans un monastere, où il mourut le 28 de mars de l'an 966.

le de saint Swithun de Winchester, celle de saint Erconwald de Londres, celles de saint Grimbaud, de saint Edgithe, de sainte Milburge, de saint Witheburge, &c. La plûpart de ces ouvrages, principalement ceux qui avoient été composés dans l'abbaye de saint Bertin, sont demeurés jusqu'ici ensevelis dans la poussiere des bibliotheques, ou sont péris par le malheur des guerres. Mais pour les vies des Saints d'Angleterre, qu'il avoit faites, tant à Cantorberi qu'à Ramesei, Capgraf en a fait fondre plusieurs dans sa legende anglicane, soit en les abregeant, soit en se contentant d'en tirer des extraits pour les joindre à ceux de Bede & des autres auteurs (1). Mais si Capgraf n'impose point à Goscelin pour ce qu'il rapporte des Saints qui ont paru avant le septiéme siécle, on n'a point grand sujet de regretter la perte de la plûpart de ces vies.

Cesaire.

Un religieux Allemand de l'ordre de Citeaux nommé CESAIRE *de Heisterbach*, qui mourut (2) du tems de l'empereur Frederic II. travailla aussi à la vie des Saints. Outre celles de saint Engelbert, de sainte Elisabeth, &c. qui vivoient de son tems, il a fait pour les novices de son couvent deux livres de vies, de miracles, & d'exemples des Saints, sur-tout de ceux qui se sont sanctifiés dans la solitude ou le cloître; mais le plus connu des ouvrages qu'on ait de lui sur ces matieres, est celui des douze livres ou dialogues des miracles & des histoires merveilleuses. C'est une compilation de presque tous les contes que l'on faisoit de son tems au sujet de divers miracles que l'on attribuoit aux Saints, & presque tous faits modernes, parmi lesquels il y avoit quelques traits de vérité, mais dont il n'a sçû faire le discernement. Il étoit homme de piété & de bonne foi, mais ignorant, simple, & credule à l'excès. De sorte que dom Bertrand Tissier, en publiant cet ouvrage, s'est crû obligé d'en retrancher les fables les plus honteuses & les plus ridicules, pour essayer de sauver le reste. Le service qu'il a tâché de rendre à l'Eglise en ce point, auroit été encore plus grand, s'il en avoit écarté plus de matiere. Il auroit ôté tout sujet d'en abuser à de misérables écri-

*Voss. hist. lat. l. 2. c. 57.*
*M. Zeiler. p. 23.*

*B. Text. bibl. PP. Cisterc. t. 2.*

*Jur. Prej. part. 2. p. 196. 169*

(1) Gotzelin ou Goscelin ayant été appellé vers l'an 1100. de Sithiu ou saint Bertin en Angleterre, demeura d'abord au monastere de Ramesey, & ensuite à Cantorberi, où il mourut quelque tems après l'archevêque saint Anselme vers l'an 1110.

(2) Cesaire se fit moine l'an 1198 au Val de saint Pierre, dit autrement Heisterbach près de la ville de Bonne dans le diocése de Cologne, & ne mourut que près de quarante ans après. Il avoit été maître des novices dans son couvent, & ensuite prieur de la maison de Villiers.

vains, sur qui les Protestans ont prétendu avoir prise pour charger les Catholiques. Césaire dans le catalogue qu'il a fait de ses propres ouvrages, parle encore de huit autres livres de miracles & de visions qu'il avoit composés; mais nous ne voyons pas s'ils furent jamais jugés dignes de la lumiere.

*Visch. bibl. Cisterc. p. 57.*

L'on auroit plus de lieu de mettre parmi les recueils d'actes des Saints le miroir historial de *Vincent de Beauvais*, Jacobin Bourguignon, qui mourut du vivant de saint Louis en 1264. Il étoit redevable de presque toute la compilation qu'il en avoit faite à la chronique d'*Helinand* (1) moine de l'abbaye de Froimont de l'ordre de Cîteaux, à trois lieues de Beauvais. Helinand qui avoit de l'esprit, du sçavoir & du jugement, mais qui étoit dépourvû des lumieres de la critique qu'on ne connoissoit pas dans son siécle, avoit recueilli beaucoup de ces actes pour fournir sa chronique. Il en avoit composé même quelques-uns, comme ceux de saint Gereon, que Surius a donnés au 10 d'Octobre; mais une grande partie se dissipa & se perdit entre les mains de Guerin évêque de Senlis son ami. Ce que Vincent de Beauvais a pris de lui n'est pas fort exact; ce que saint *Antonin de Florence* a pris de Vincent de Beauvais & des autres pour remplir sa Somme historiale l'est encore moins. Mais il ne s'agit pas ici des vies des Saints répandues dans des corps d'histoire ecclesiastique.

*Visch. Lois. Cav.*

## XXXII.

La legende d'or.

*I. Trithem. vir. illust. Raff. Soprani. M. Giustin.*

Sur la fin du siécle d'Helinand & de Vincent, qui étoit le treiziéme de l'Eglise, parut le fameux JACQUES DE VARASE, beaucoup mieux connu sous le nom latin *de Voragine*, que ses admirateurs lui ont donné par honneur, ses ennemis par malice, les indifférens par ignorance (2); qui de vicaire général des Dominicains fut fait archevêque de Gènes l'an 1292, & mourut en 1298 âgé de quatre vingt-seize ans, en odeur de sainteté parmi les siens, comme avoit fait Metaphraste chez les Grecs. Cet auteur composa les vies des Saints dans un nouvel ordre sous le

(1) Helinand étoit de Pron-le-roi en Beauvoisis; il mourut en 1227. Ce que Tissier a fait imprimer de sa chronique dans sa bibliotheque des peres de Cîteaux, n'en est qu'une portion fort imparfaite. Il a mérité une place dans le menologe de Cîteaux, aussi-bien que Cesaire.

(2) Jacques *de Voragine*, autrement Jacques de Genes, étoit né à Varaggio ou Varase, que d'autres appellent Viraggio petite ville de la côte de Ligurie entre Genes & Savone. On devoit donc le nommer de *Varagine* ou de *Viragine*; mais on a mieux aimé le nom de *Voragine* pour marquer un gouffre de tout ce qu'on voudra. V. Trithem. &c.

titre

titre de *Legende d'or* ou d'*hiſtoire Lombarde*. L'ouvrage fut reçu avec une avidité toute extraordinaire du public, tant à cauſe que les vies étoient écrites ſuccintement, que parce que l'auteur avoit bien pris le goût de ſon ſiécle, & qu'il s'étoit attaché particulierement aux Saints les plus connus dans l'Egliſe Romaine. Il n'y eut point de livre, après l'Ecriture & ceux des uſages ordinaires, dont il ſe fit plus de copies; & dès la naiſſance de l'Imprimerie on en vit des éditions en Hollande, en Allemagne, en France, à Veniſe & par tout où ce nouvel art s'établit. Quelques-uns en firent des abregés, d'autres y ajoûterent des ſupplémens, qui ſe trouverent bientôt incorporés à l'ouvrage, & attribués à l'auteur. *Incunab. Typogr. Beugh. G. Cav. bibl. Boll. præf. t. 1. jan. p. 20. col. 1.*

Le goût que l'on y prit, tout mauvais qu'il étoit, dura plus de deux cens ans ſans alteration, & continua encore long-tems depuis, malgré la cenſure des perſonnes raiſonnables. Il eſt ſurprenant que Bollandus, que nous mettons toujours de leur nombre, n'ait trouvé à redire dans toute cette legende, qu'aux étymologies des noms propres des Saints. Il les trouve ſi impertinentes (1), que ne pouvant accorder l'imagination de celui qui les a forgées, avec la haute idée qu'il s'eſt formée du mérite de Jacques *de Voragine*, il a mieux aimé les attribuer à un autre que de l'en reconnoître l'auteur, de crainte d'avoir quelque choſe à blâmer en lui. Wicelius auteur Catholique d'Allemagne qui a beaucoup écrit contre Luther, avoit dit, » qu'un aveugle auroit » pû juger du tableau que *de Voragine* fait de ſes Saints; que ce le» gendaire avoit mis un peu trop de mythologie dans ſon ouvra» ge, & que c'étoit pour ce ſujet qu'il étoit tombé dans le mépris » de toutes les perſonnes de bon ſens; qu'on ne devoit point ſouf» frir que des prédicateurs fiſſent valoir ſi fort cette legende en » chaire, tandis qu'ils négligeoient les actes ſincéres & l'hiſtoire » véritable des Saints. « Bollandus prétend qu'il y a plus de ri- *Wicel. Hagiol. Præfat.* *Boll. ibid.*

(1) Voici quelques-unes de ces étymologies par où commencent les vies des Saints dans la Legende d'or.

*Silveſter* vient de *Sile*, qui veut dire lumiere, & de *terra*, comme qui diroit lumiere de la terre.

*Remigius* vient de *Remi*, qui veut dire *paſcens*, & de *geos*, qui veut dire *terra*, comme qui diroit paiſſant les habitans de la terre.

*Hilarius* comme qui diroit *Alarius*, venant d'*altus* haut, & d'*ares* vertu.

*Macarius* de *macha*, qui ſignifie eſprit.

*Marcellus*, comme qui diroit *arcens malum*, qui arrête ou empêche le mal.

*Antonius* vient d'*ana* & de *tenens*, qui tient le haut & mépriſe le bas.

*Sebaſtianus* eſt compoſé de quatre mots, ſelon lui, de *ſequens*, de *beatitudo*, d'*aſtin*, (il vouloit dire aſty) & d'*ana*; tout cela joint enſemble veut dire, pourſuivant la beatitude de la cité d'en haut.

*Vincentius* de *vicium incendens*; *Julianus* de *jubilus* & d'*ana*; *Vedaſtus* de *verè dans æſtus*; & ainſi de preſque toutes les autres.

gueur que de solidité dans ce jugement, que Wicelius a porté de la Legende d'or. Il ne lui trouve pas tant d'amour pour les fables que lui en attribue ce censeur ; & croyant l'avoir bien refuté en faveur de la legende, sous prétexte de quelques autres bévûes qu'il releve dans ce que Wicelius a écrit, il entreprend de rendre le même service à *de Voragine*, contre un autre censeur Catholique, dont il trouve la critique encore plus severe & plus aigre.

*Voss. hist. Gr. l. 2. c. 15. Hist. lat. l. 2. c. 60. p. 492. Nic. ant. bibl. Hisp. t. 1. fusè Vivès l. 2. de corr. art. ad fin. & de trad. disc. ad med.*

Ce censeur est le célébre Vivès (1) Espagnol habitué en Flandres, homme de très-grand jugement, selon Vossius ; homme de beaucoup de lumieres & d'un goût très-épuré, au sentiment des plus habiles gens des deux derniers siécles. »Ce que l'on »appelle la Legende d'or, dit Vivès, est une chose bien indigne »des Saints & de tout homme Chrétien. Je ne sçai pourquoi on »l'appelle *d'or*, écrite comme elle est par un homme qui ne pou»voit avoir qu'une *bouche de fer*, & qu'un *cœur de plomb*. Ah qu'il »est honteux, ajoûte-t-il, pour des Chrétiens tels que nous som»mes, que les belles actions de nos Saints n'ayent point été écri»tes avec plus de vérité & d'exactitude, soit pour connoître, soit »pour imiter leurs vertus !« Bollandus qui témoigne avoir fait toujours grand cas de l'érudition singuliere & de la sagesse de Vivès, & qui convient avec lui que les vies des Saints demandoient plus d'exactitude dans leurs écrivains, prend pour une grosse injure faite à la sainteté de l'auteur de la Legende d'or, de l'avoir appellé cœur de plomb & bouche de fer. Il tâche ensuite de détourner cette censure sur le mauvais stile de la Legende, ou de faire croire que Vivès avoit pris cela d'Erasme, dont il prétend faussement qu'il avoit été disciple. C'est vouloir nous faire juger de l'excellence du livre par la sainteté de l'auteur, au lieu qu'il auroit peut-être mieux fait de juger de cette prétendue sainteté, par l'esprit qui regne dans son livre, & qu'il sera toujours difficile de prendre pour *l'esprit de vérité*.

## XXXIII.

Vivès & Wicelius ne furent pas les seuls censeurs Catholiques de la Legende d'or au seiziéme siécle, où elle avoit encore tant de défenseurs. L'illustre docteur Claude Despence (2), l'un des

(1) Vivès mourut à Bruges l'an 1537, trente-six ans avant Wicelius.

(2) Despence étoit de la maison de Beauvau du côté paternel, & de celle des Ursins de Naples par sa mere. Il fut envoyé au concile de Trente par le roi Henri II,

premiers ornemens de la faculté theologique de Paris, prêchant à saint Merri le carême de l'an 1543, & voulant s'opposer aux prédicateurs ignorans & bouffons, qui de l'aveu de Bollandus même deshonoroient la chaire, & faisoient mépriser l'histoire des Saints, en alleguant la Legende, ne pût s'empêcher de découvrir à son auditoire ce qu'il en pensoit pour détromper le peuple. Il dit que cette prétendue Legende dorée de vies des Saints n'étoit proprement qu'une *Legende ferrée de mensonges*. Il est vrai que cette liberté dans ce grand homme fut condamnée sous le nom de la faculté même, par quelques docteurs qui craignoient les insultes des Lutheriens & des nouveaux Sacramentaires (1), ou qui avoient l'esprit tourné comme le faiseur de Legende; & si l'on en croit M. de Thou, ce fut ce qui lui fit perdre le chapeau de cardinal qui lui étoit destiné; c'étoit le malheur du seiziéme siécle. Quels applaudissemens Despense n'auroit-il pas reçûs de la Faculté du dix-septiéme siécle, si Dieu l'eût reservé pour ce tems, où la Vérité par sa grace respire un air plus pur & plus libre.

*Boll. supr. col. 1. Thuan. hist. l. 16. ad ann. 1555. Laun. Navar. coll. hist. p. 704. Maucon de Magdal. p. 5.*

*Tillem. t. 2. p. 517. col. 2.*

*Thuan. supr. l. 16. & l. 50. Sleidan. hist & al.*

La sagesse & la prudence de la conduite que tint ce docteur à l'égard de ceux qui le censurerent, auroit passé pour une timidité auprès de la force avec laquelle on vit alors en Espagne le judicieux Melchior Cano évêque des Canaries s'élever contre la Legende. Dans l'irruption qu'il fait contre les fausses vies des Saints, il semble avoir voulu épargner le nom de l'auteur & de l'ouvrage, & se couvrir du manteau de Vivès pour n'être pas connu. C'est au moins ce qui a paru dans quelques éditions posterieures de ses lieux theologiques, & qu'on peut prendre pour un ménagement fait en faveur d'un homme qui avoit été de son ordre*, & dont il lui falloit respecter la mémoire (2).

*Can. Loc. Theol. l. 11. c. 6. Laun. supr.*

* Cano étoit Dominicain comme de *Voragine*. Ce fut après sa mort qu'on ôta le nom de cet auteur de son livre, qui est posthume d'ailleurs.

Les Pays-Bas Catholiques où vivoit Bollandus ont produit aussi bien que la France & l'Espagne des censeurs de la Legende dans le seiziéme siécle; & il suffit de nommer pour tous les autres le célébre Jean Hessels docteur de Louvain, dont Molanus faisoit gloire d'être le disciple (3). La censure du livre de Jacques *de*

l'an 1547. Il assista au colloque de Poissi l'an 1561. Il mourut le 3. d'Octobre de l'an 1571. âgé de soixante-dix ans.

(1) On ne les appelloit point encore *Calvinistes* ni *Huguenots* en France, & tout étoit encore confondu sous le nom de *Lutheriens*.

(2) M. Cano fut au concile de Trente sous Paul III, fut fait évêque en 1552; & mourut en 1560.

(3) Hesselius étoit professeur royal dans l'université de Louvain. Il fut envoyé au concile de Trente, d'où il ne revint qu'après sa conclusion. Il mourut le 7. de Novembre de l'an 1566. âgé de quarante-quatre ans.

*Voragine* ſe trouve dans celle que ce ſçavant homme a faite en douze chapitres d'une autre Legende ſemblable, qui ſe liſoit de ſon tems dans l'abbaye du Parc près de Louvain; & quelque moderée qu'elle ſoit, elle n'a pas donné moins de chagrin à Bollandus que celles de Wicelius & de Vivès.

*Poſt. Uſuard. ed. 1. Mol. & poſt. Heſſelii opera.*

L'Italie a eu pareillement des perſonnes éclairées & ſinceres, qui ne ſe ſont pas infatuées de la bonne opinion que les quatorze & quinziéme ſiécles s'étoient formée de la Legende d'or. Bellarmin n'a point jugé ſon auteur digne d'être nommé nulle part, ni d'entrer dans ſon catalogue des écrivains ecclêſiaſtiques, quoiqu'il eût fait bien d'autres ouvrages. On veut auſſi que Baronius craignant de diminuer le prix de ſes notes ſur le martyrologe romain, ſi l'on y voyoit un nom que les monſtrueuſes fictions de la Legende d'or avoient deshonoré, ait mieux aimé nommer un autre moins connu (1) qui en a donné une nouvelle édition. C'eſt au moins ce que prétend Uſſerius, à qui l'on pourroit répondre que Baronius en a uſé de la ſorte, pour ménager le nom * d'un homme qu'il craignoit qu'on ne canoniſât un jour (2) ſur les démarches qu'on avoit déja faites pour ſa beatification.

*Uſſer. eccl. Brit. p. 631.*

* Baronius n'a pas laiſſé de le nommer quelquefois.

Avec de telles cenſures d'auteurs Catholiques, nous pouvons nous paſſer aiſément de l'induſtrie & du zele qu'ont fait paroître quelques Proteſtans, pour nous faire horreur des legendaires ſemblables à Jacques *de Voragine*; & nous n'avons pas à craindre, malgré la menace qu'ils nous en font, qu'ils en puiſſent former un préjugé legitime pour eux contre l'Egliſe Romaine. Cependant ce que nous devons à la mémoire de Bollandus ne nous permet plus de le compter au nombre des approbateurs de la Legende d'or, depuis qu'il a eu l'avantage de revivre dans ſes doctes continuateurs, qui par un retour heureux qu'ils lui ont fait faire ſur ſes pas, lui font reconnoître tous les jours ſa facilité exceſſive, & la néceſſité d'encherir encore ſur la ſéverité de Heſſels.

*Jurieu. préjugés part. 1. p. 400. 394. &c.*

*Henſch. Papebr. & ſoc. paſſim.*

## XXXIV.

Voici quelle eſt la réflexion que Melchior Cano a faite à ce

*Loc. Theol. l. 11. c. 6. p. 649. & ſeqq.*

(1) C'eſt Claude de la Roue, dit *à Rotâ*, Jacobin Lyonnois, qui a revû & augmenté la Legende d'or. Il vivoit ſous Louis XII. & François I.

(2) Les Dominicains prétendent que Jacques *de Voragine* a été beatifié, & l'appellent le B. *Jacques de Gènes*. C'eſt ce que font auſſi les Génois, comme il paroît par le Soprani.

ſujet ſur les legendaires, qui ont ſi indignement deshonoré la vérité & rendu de ſi mauvais offices à l'Egliſe par leurs fictions & leurs puerilités. » Les hiſtoriens profanes, dit-il, ne peuvent » pas être des modéles de la piété ſolide ni de la vraie vertu, qui » ne ſe trouve que dans la véritable religion ; mais on peut con- » ſidérer en eux la ſincerité, la bonne foi & la probité qui vient » de la nature. Quelques-uns d'eux conduits par un amour déſin- » tereſſé de la vérité, ou retenus par les ſcrupules d'une honnête » pudeur, ont fait paroître tant d'averſion pour le menſonge, qu'il » eſt honteux pour nous de voir que ces hiſtoriens du paganiſme » ſe trouvent plus fidéles & plus véritables que ceux de notre re- » ligion. Un Diogéne Laërce eſt plus exact & plus rigide dans » les vies qu'il a écrites des Philoſophes, que la plûpart des écri- » vains Chrétiens ne le font dans celles des Saints. Un Suetone » eſt plus ſincere, plus libre & plus incorruptible dans les vies » des Céſars, que nos auteurs ne le paroiſſent dans celles des » Martyrs, des Vierges & des Confeſſeurs (1).

» Ces payens ne diſſimulent pas les vices qu'ils trouvent dans » les gens de bien dont ils parlent, & ne ſuppriment pas les ap- » parences de vertu qui ſe rencontrent dans les méchans. Mais » nos auteurs pour la plûpart donnent preſque tout à l'inclination » ou au préjugé, & portent ſi loin la licence de feindre, que » l'on en a encore plus de dégoût que de honte : je parle de ceux » dont les écrits ne peuvent qu'incommoder l'Egliſe, ſans lui rap- » porter aucun fruit. On ne peut pas dire que ceux qui impoſent » volontairement dans leurs écrits, ou qui déguiſent la vérité qu'ils » connoiſſent, ſoient gens de bien (2). Il n'eſt rien de plus juſte » que la plainte que fait Vivès de toutes les hiſtoires fabuleuſes » que l'on a introduites dans l'Egliſe ; & c'eſt avec grande raiſon » qu'il condamne ceux qui ont cru honorer ou ſervir la religion » par de pieux menſonges : car au lieu de travailler à la gloire » de Dieu & de ſes Saints, comme ils en avoient ſans doute in- » tention, ils ont perdu créance dans l'eſprit des perſonnes cir- » conſpectes & ſenſées, pour les choſes mêmes qui ſeroient vraies

(1) A Laërce & à Suetone il pouvoit ajoûter Plutarque, qui dans ſes vies tâche de diſtribuer le blâme & la louange avec une équité égale à ſa liberté ; mais il falloit ajoûter en même tems que ces payens n'a- voient pas des idées aſſez exactes des ver- tus & des vices, pour ne leur pas donner au-deſſus des écrivains de vies des Saints un avantage qu'ils n'avoient pas effective- ment.

(2) Sur ce principe on ne devroit jamais ſonger à canoniſer Jacques *de Voragine*, ni Metaphraſte dont les Grecs font tous les ans la fête au mois de Novembre.

» parmi toutes leurs fictions. Ils sont cause même de l'injustice que » souffrent ceux qui nous ont donné des actes sinceres de la vie » des Saints, lorsque pour l'amour d'eux on les regarde comme » suspects & incertains.

» Herodote & Xenophon ont eu recours à la fiction dans leurs » histoires, pour arriver différemment au but qu'ils s'étoient pro- » posé; l'un sous le nom des Muses pour plaire comme les poëtes, » l'autre sous le titre d'éducation de Cyrus pour instruire les prin- » ces en philosophe; mais ni l'un ni l'autre n'a eu intention de » tromper, ou de donner pour réel ce qui n'étoit qu'allegorique. » Il n'en est pas de même de l'histoire des Chrétiens, où tout se » doit regler par les loix les plus séveres de la vérité qui en est » l'unique objet. Jamais les Saints n'eurent besoin des artifices » de l'imagination humaine, pour acquerir leur juste réputation » & s'y maintenir. Leurs actions dans toute leur simplicité sont » si grandes, que toute exageration leur est inutile; elles sont si » belles que toutes les couleurs fausses ou étrangeres ne peuvent » que les défigurer: elles sont au-dessus de la renommée, je par- » le principalement de celles que la grace de Jesus-Christ porte » au-delà des forces ordinaires de la nature. C'est donc en vain » que la renommée prétend y atteindre par ses mensonges, & » comme ce que l'on en peut penser se trouve souvent au-dessous » de ce qu'ont fait les Martyrs & les autres héros de la réligion, » & ce que l'on en peut dire au-dessous de ce qu'on en pense; » il ne faut ni effort d'esprit, ni ornement de discours quand il » ne s'agit que de les montrer tels qu'ils ont été, & tels qu'ils doi- » vent paroître à nos yeux.

## XXXV.

Calo. Depuis Jacques *de Voragine*, deux autres Dominicains travaillerent dans le quatorziéme siécle, non pas tant à composer qu'à recueillir les vies des Saints. Le premier fut PIERRE CALO, qui étoit de Chioza, ville maritime de la seigneurie de Venise; il en ramassa deux gros volumes, qui au jugement de Pierre *de Natalibus*, demandoient la vie entiere d'un homme fort assidu pour pouvoir être lûs une seule fois. L'hyperbole est un peu forte; cependant il paroît que la grosseur de l'ouvrage empêcha qu'on ne le mît sous la presse lorsque l'Imprimerie fut inventée. On couroit dès lors aux abregés comme on fait aujourd'hui, & dans cette vûe on lui préféra *de Voragine*, & *de Natalibus*, quoiqu'il

*P. Nat. catal. præf.*

*Boll. proleg. p. 20. col. 2. Alb. de vir. ill. ord. prædic.*

eût apporté beaucoup d'exactitude à son travail, si l'on en croit Léandre Alberti, qui assure que cet ouvrage se garde chez les Dominicains de Boulogne.

L'autre fut BERNARD GUIDONIS, ou *de Guy* Limousin, qui après divers emplois fut fait évêque de Tui en Galice, puis de Lodéve en Languedoc, où il mourut l'an 1331. Cet homme né pour l'avancement de l'histoire de l'Eglise, fit outre quelques vies des Saints à part, un grand recueil de quatre volumes qui se sont long-tems conservés en leur entier, tant à Toulouse qu'à Avignon & ailleurs, dans les maisons de son ordre, & dont l'on y garde encore divers demembremens. Il avoit plus d'érudition & de jugement que le commun des sçavans de son tems, & l'on prétend qu'il s'est montré beaucoup plus exact & plus sévere sur les fables & les faits incertains, que ceux qui l'avoient devancé. Il s'est attaché principalement à recueillir les actes anciens; mais au lieu de les donner en leur entier, il semble avoir voulu abreger ceux qui étoient longs, & retrancher les choses qui lui paroissoient suspectes ou superflues. C'est le jugement qu'en porte Bollandus, qui a reçu quelques-unes de ces vies détachées, pour les inserer dans le grand recueil de ses actes. On prétend que personne n'a plus profité des travaux de Bernard, que Benoît Gonon qui publia l'an 1525 à Lyon un recueil des vies des saints Peres de l'Occident.

P. de Guy.

*Spond. ann. eccl. Altamurra. C. Oudin. G. Cave, &c.*

*Boll. proleg. p. 21.*

## XXXVI.

Le même siécle, mais cinquante après, produisit le fameux PIERRE NATAL, que l'on appelle plus communément DE NATALIBUS en latin (1). Il étoit Venitien de naissance, & il fut curé de la paroisse des Apôtres dans le diocése de Castello, qui n'étoit autre que la partie même de la ville de Venise, où étoit l'évêché avant qu'on l'eût uni au patriarchat de Grade, transporté à Venise l'an 1451. par le pape Nicolas V. en faveur de saint Laurent Justinien: il fut fait depuis évêque d'Equilie, maintenant Jesola petite ville ruinée vers l'embouchure de la riviere de Piave. Il étoit encore curé lorsqu'en 1367, il travailla à son

Pierre Natal.

*Henech. t. 3. mai. p. 286. & 2. marti. p. 14. n. 2.*

(1) Son nom étoit *Dei Natali* en sa langue d'où il a fait naturellement *de Natalibus* en latin, comme les Conti & les Visconti se sont nommés *de Comitibus*, *de Vicecomitibus*. Il s'appelloit aussi fort souvent *Natalis*, comme les Conti & les Visconti, *Comes* & *Vicecomes*. D'autres ne le nomment que Pierre de *Venise*, à cause de son pays, ou Pierre *Equilin* du nom de son évêché. C'est celui que M. de Tillemont a coûtume d'appeller en notre langue Pierre *des Noëls*.

grand catalogue des Saints, où il entreprit de faire entrer l'abrégé de leur vie: son ouvrage fut achevé l'an 1372, peu de jours après qu'il eût été nommé à l'évêché (1). L'on y a joint depuis un supplément qui a fait juger à ceux qui l'en ont crû l'auteur, qu'il n'avoit vécu que cent ans après. Ce catalogue imprimé à Vicence pour la premiere fois l'an 1493, fit d'abord quelque tort à la vogue de la Legende d'or de Jacques *de Voragine*, parce que l'on y voyoit les vies des Saints traitées plus succintement, & qu'on s'étoit persuadé que Natal avoit été plus exact

*Wicel. Hagiol. præf. Voss. hist. lat. l. 3. c. 8. Vasæus chron. Hisp. c. 5. Boll. præf. p. 21.*

& plus sincere que lui. En effet, Wicelius le reconnoît plus diligent que tous les modernes qui avoient travaillé sur ces matieres, & il dit, qu'outre la brieveté qui plaît en lui, il s'est encore rendu d'autant plus recommandable, qu'il a été moins avide de fables que l'auteur de la Legende d'or. Bollandus ne souscrit pas à ce sentiment, & ne convient pas qu'il vaille mieux que *de Voragine*. Mais on peut dire, que s'il y a eu de la contestation entre les autres sçavans au sujet de ces deux auteurs, ç'a été à qui en rabaisseroit le prix que la populace des ignorans y avoit mis.

*Espenc. in 2. Timoth. c. 4. n. 21.*

Le docteur Despence trouvoit dans l'ouvrage de Pierre Natal, plus de contes & de fadaises qu'il n'y avoit d'ordure dans l'étable d'Augias. Le désir de grossir son catalogue, lui a fait ramasser beaucoup de Saints nouveaux dans l'ancien Testament, qui n'eurent jamais de culte dans l'Eglise: tout le choix qu'il y a apporté, a été d'en exclure les scelerats, & ceux dont l'écriture a dit beaucoup de mal. Cet accroissement n'étant pas encore suffisant pour remplir ce catalogue, il a été chercher des Martyrs & des Confesseurs parmi les hérétiques pour y suppléer; ainsi l'on voit au nombre des Saints de Pierre Natal, non-seulement l'hérésiarque Priscillien & son sectateur Latrocinien, qui furent exécutés sur l'échafaut pour leurs crimes & leurs hérésies; mais en-

*Sand. not. ad Voss. 222.*

core des Ariens, des Origénistes, des Donatistes, & d'autres personnes retranchées du corps de la communion de l'Eglise Catholique. C'est ce qui rend l'ouvrage aussi dangereux à ceux qui ne connoissent point ces faux saints d'ailleurs, qu'il paroît méprisable à ceux qui sçavent le lire avec discernement. Celui qui y

*Henschen. ap. Papebr. t. 1. jun. p. 645. n. 4.*

a joint l'appendix ou le supplément sous le titre des *Saints tout nouvellement canonisés*, qui fut imprimé dès la fin du quinziéme siécle, a voulu tromper le public, s'imaginant que sur sa parole

(1) Ce catalogue de Pierre Natal avoit été commencé l'onziéme de Juin 1369, & fini le 26. de Mai 1372.

on

on se persuaderoit aisément que tous ceux dont il parle, étoient mis canoniquement au nombre des Saints.

## XXXVII.

Peu de tems avant que l'Imprimerie eût mis au jour le catalogue des Saints de Pierre Natal, qui avoit couru par le monde en copies manuscrites pendant près de six-vingts ans, BONIN MOMBRICE avoit fait quelque chose encore de plus louable touchant la vie des Saints. C'étoit un gros recueil d'actes qu'il avoit ramassés dans l'intention de les donner au public tels qu'il les avoit trouvés, sans entreprendre d'en faire des extraits ou des abregés, comme avoient fait les autres avant lui. Cet homme peu connu d'ailleurs étoit Milanois de naissance, conseiller ou fils de conseiller au sénat de Milan; il vivoit du tems de Galeas Marie duc de Milan, qui fut tué l'an 1476, (1) & du pape Sixte IV, qui mourut en 1484. Il s'étoit déja fait regarder comme grammairien, poëte, orateur & philosophe par divers ouvrages; mais aucun ne lui fit tant d'honneur que son *Sanctuaire*, qui est le titre qu'il donna à son recueil d'actes des Saints dedié à Simonete secretaire des ducs de Milan.

Mombrice.

*Aten. Milan. Picinell. p. 96.*

Le respect qu'il a eu pour l'antiquité sainte, lui a fait porter si loin la fidélité qu'il devoit à ses originaux, qu'il fit scrupule d'en ôter même les fautes les plus grossieres des copistes, aimant mieux que la lecture en fût moins agréable, & que l'on fût plus assuré d'avoir les actes sans altération de sa part. La même circonspection l'a empêché de tenter le discernement & le triage des bonnes pieces d'avec les mauvaises, qui font sans comparaison la plus grande partie de son recueil. Les deux volumes dont il est composé sont devenus très-rares; ce n'est pas à dire que l'ouvrage en soit plus précieux, & il devient tous les jours de plus en plus inutile, par les soins que prennent les sçavans de nous redonner ces actes dans leur premiere pureté.

*Boll. proleg. p. 21. §. 5.*
*Ruin. præf. p. 10.*

## XXXVIII.

Un dessein si louable & qui s'exécute de nos jours avec tant de succès, avoit été conçu par JACQUES LE FEVRE docteur de

Le Févre.

(1) C'est à ce prince que Mombrice dédia son livre de *la fortune*. Il dédia celui *des bonnes & des mauvaises femmes* à la duchesse Bonne sa femme, & ses six livres en vers de la *Passion de Jesus-Christ* au pape Sixte IV. Il fit encore divers autres ouvrages qui ne sont pas qu'il nous en soit plus connu. Il nâquit l'an 1424. le premier de Mars.

Sorbonne, fort peu de tems après qu'on eut vû paroître le recueil de Mombrice. Le Févre, que quelques-uns nomment mal *Fabri*, étoit d'Etaples petite ville de la basse Picardie. Après avoir surmonté par sa vertu & son esprit la mauvaise fortune qui l'avoit poursuivi depuis le berceau, il avoit paru destiné de la providence pour dompter un autre monstre bien plus terrible. C'étoit la barbarie qui tyrannisoit les écoles, principalement, celles de la philosophie & de la théolgie scolastique, où les sophistes étoient les maîtres. Le Févre ayant travaillé avec le secours des belles lettres, & sur-tout des mathematiques, à décrasser les esprits, & à leur rendre le vrai goût des sciences perdu depuis tant de siécles, entreprit de purger & de rétablir l'histoire des Saints, qui étoit ce que l'ignorance & la barbarie avoient le plus mal traité. Il vit par où il falloit commencer, & il résolut de ramasser tous les actes des Martyrs vrais & authentiques qui pourroient se trouver dans les bibliotheques. Son dessein étoit de les publier ensuite en original, comme ils étoient sortis des greffes ou des autres sources, de la maniere la plus correcte qu'il lui seroit possible, avec toute la fidélité & le discernement dont il étoit capable.

*Sammarth. eleg. init.*

*Voss. de scientiis mathem.*

*Sauss. proleg. ad M. Gall. c. 19. p. 63.*

Il en fit imprimer le premier volume contenant le mois de Janvier, qu'il adressa l'an 1525 au chancelier du Prat, sous le titre d'*Agones Martyrum* *, où il n'avoit point fait entrer d'autres Saints que des Martyrs. La suite de cette belle entreprise fut traversée par le génie de la discorde, qui portant envie à l'Eglise sur le fruit qu'elle devoit tirer de ce travail, arma contre lui ses propres freres, je veux dire quelques-uns des docteurs même du corps dont il étoit membre. Pour avoir prétexte de le persécuter, on renouvella une vieille querelle qu'il avoit eue six ou sept ans auparavant avec le docteur Noël Bedde, & Marc Grandval, sur l'erreur du vulgaire touchant la Magdeléne (1), sur les filles de sainte Anne, les freres du Seigneur, & quelques autres Saints de l'Eglise naissante. On y joignit le crime d'avoir voulu toucher à la vulgate, sous prétexte de la rendre plus pure & plus latine, & d'avoir osé traduire l'évangile en françois. C'en fut assez pour l'accuser d'héréfie & d'intelligence avec ceux qui favorisoient les opinions de Luther. Quelques critiques zelés voulant

*Boll. proleg. §. 5. p. 21. Ruin. præf. p. 10.*

* Ce livre est rare. Il fut réimprimé à Rome en 1559.

*Erasm. epist. ad Bilibald. B. Rhem. ep. ad Reuchl. Spond. ann. 1523. n. 15. Bul. hist. univers. t. 6. p. 395. & 941. Thuan. hist. l. 16. P. Jov. elog. c. 121. P. Bayle dict. crit. p. 1156. A. Chevill. Impr. Paris. p. 171. R. Simon. t. 3. crit. N. T. p. 488. & seqq.*

(1) L'opinion de J. le Févre sur la distinction qu'il faut faire de la Magdeléne d'avec Marie de Bethanie, & d'avec la pécheresse pénitente, a enfin triomphé de nos jours après tant de contestations.

relever quelques fautes dans son commentaire sur le nouveau Testament (1), se joignirent aux envieux que son mérite lui avoit faits dans la faculté ; & par une déliberation de leur assemblée, ils le dégraderent du doctorat & le chasserent de la Sorbonne. Ils l'auroient traîné même au Parlement si la reine de Navarre n'eût arrêté leurs poursuites, par une lettre qu'elle eut du roi François I. son frere, qui étoit alors prisonnier en Espagne. Le Fevre qui s'étoit retiré pour éviter la persécution fut rappellé à la cour ; & le roi nouvellement revenu en France, se disposoit à le faire rétablir en Sorbonne ; mais un decret de la faculté donné sur la fin de l'an 1527 contre les versions vulgaires de la bible, lui fit craindre de nouveaux troubles qu'il prévoyoit devoir empêcher qu'il ne continuât son grand recueil des actes des Martyrs. C'est ce qui le fit retirer auprès de la reine de Navarre à Nerac, où il mourut en 1537, âgé dit-on de cent & un an ; mais dans la communion de l'Eglise Catholique, quoique ce fût au milieu de gens déja dévoués aux nouvelles opinions (2).

*Hub. Thomas. lib. 2. hist. Fred. 11. Pal.*
*Colom. Melang. p. 1.*
*Jurieu hist. Papism. part. 1. c. 2.*

## XXXIX.

Nebrissensis.

Après que l'envie eut fait ainsi échouer l'entreprise de Jacques le Févre touchant les vies originales des Saints de l'ancienne Eglise, il ne se trouva personne en France durant tout ce siécle de troubles, qui eût le courage de reprendre un si noble dessein. On en avoit vû quelque ombre en Espagne vers le même tems dans un essai d'*Antoine de Lebrixa*, que les gens de lettres connoissent beaucoup mieux sous le nom latin de NEBRISSENSIS. Cet homme animé du même esprit que le Févre, dont il étoit contemporain, & secondé par le cardinal Ximenès avoit entrepris

*Nic. ant. bibl. Hisp. t. 2. p. 109*

(1) Quoique le Févre eût fait dans son commentaire sur le nouveau Testament, quelques fautes qui lui ont attiré la censure de la faculté que Noël Bedde avoit sollicitée, on prétend que ce censeur ne lui a pas toujours rendu justice ; qu'on pouvoit reduire au sentiment de S. Augustin tout ce qu'il a avancé de la prédestination & du libre arbitre ; qu'il s'est montré fort éloigné de l'esprit de schisme & de nouveauté ; & que son langage n'est rien moins que celui des *Lutheriens* qui commençoient à paroître, & des Calvinistes qui n'ont paru qu'après sa mort. *Sim. hist. crit. du N. T. t. 3. c. 34. p. 498. 500. &c.*

(2) Les ennemis de le Févre répandirent contre lui diverses calomnies, pour insinuer qu'il auroit tenu une école de Lutheranisme. Les hérétiques eurent grand soin de les entretenir, pour faire croire que le Févre s'étoit rangé de leur côté, & pour s'en faire honneur. Quelques écrivains Catholiques ont donné dans cette chimere, faute d'attention ; & quand on ignoreroit d'ailleurs qu'il mourut bon Catholique, le recit que Hubert Thomas fait de sa mort, fût-il aussi vrai qu'il est suspect, ne pourroit encore nous persuader le contraire. M. Bayle ne le refute pas mal. *Dict. crit. t. 1. p. 1156.*

comme lui de décrasser les sciences, & de chasser la barbarie de son pays par le moyen des belles lettres. Après avoir beaucoup travaillé sur les auteurs profanes les plus estimés & les plus propres à son généreux dessein, il avoit tourné ses soins vers l'écriture sainte comme le Févre, & avoit passé de-là aux actes des Saints, qui avoient grand besoin d'être vus & corrigés par une main sçavante & judicieuse. C'est à quoi il s'appliqua sur la fin de sa vie; & après sa mort, qui arriva en 1522 (1), on recueillit ce qu'il en avoit fait, & qui n'étoit autre chose que les textes de quelques actes décrits & corrigés de sa main avec des notes marginales : c'est ce que l'on fit imprimer l'an 1527 à Logrono. C'étoit avoir fait beaucoup pour ces commencemens, où il y avoit tant à défricher; & cette considération doit empêcher qu'on ne méprise un travail qui ne feroit plus aujourd'hui de même prix.

*A Schot. N. Ant.* En 1530, l'on vit paroître pour la premiere fois en assez beau latin un recueil de vies des Saints composé d'une maniere succinte par un autre Espagnol nommé *Jean* MALDONAT, grand vicaire de l'évêque de Burgos en vieille Castille; l'ouvrage a été fort loué par Baronius, & Surius s'en est beaucoup servi. L'auteur l'augmenta depuis, & y fit diverses corrections; mais il en laissa beaucoup d'autres à faire après lui.

*Not. mart. d. 29. jul.*

Quelques années après il parut en Allemagne un autre ouvrage qui fit plus de bruit, contenant l'histoire des Saints tirée avec beaucoup de fidélité & de travail des auteurs sacrés & ecclesiastiques sous le titre d'*Hagiologe* : l'auteur étoit GEORGES WICELIUS de *Fulde* (2), l'un des plus moderés antagonistes qu'eût l'hérésie de Luther, après s'en être retiré : son livre fut imprimé l'an 1541, & dédié au cardinal Albert de Brandebourg archevêque de Mayence, & reçût encore depuis diverses additions de sa main. Wicelius n'avoit pas l'érudition aussi étendue, ni le goût tout-à-fait aussi épuré que le Févre, mais il paroît avoir eu l'intention droite & sincere, & s'être voulu garantir des fables & des sottises de la Legende d'or. C'est sa sincerité qui lui a fait reconnoître qu'il manquoit des livres & des autres secours nécessaires pour pouvoir réussir dans son dessein; mais le désir qu'il avoit d'y

*Sauss. apparat. ad m. Gall. c. 1. 9. p. 63.*
*Boll. proleg. p. 21. col. 2.*

(1) Nebrissensis mourut d'apoplexie le 2. de Juillet de l'an 1522. âgé, non pas de 70. seulement, ni de 90. mais de 77. ans. Il étoit de Lebrixa en Andalousie.

(2) Wicelius nâquit en 1510. & mourut en 1573. Il étoit né Catholique, s'étoit fait Luthérien ensuite, & après avoir reconnu l'esprit de la nouvelle reformation, il étoit rentré dans l'Eglise.

remedier s'eſt terminé aux plaintes qu'il a faites de ſon impuiſſance.

## X L.

Un évêque Italien du même tems, & qui mourut quatorze ans avant lui, travailla plus utilement que lui & que Mombrice même, pour l'Egliſe, par un nouveau recueil qu'il entreprit de toutes ſortes de vies des Saints, & dont il publia le premier volume l'an 1551. C'eſt *Aloyſe* ou *Louis* LIPOMAN qui étoit pour lors évêque de Verone, & qui fut transferé enſuite à Bergame (1). Il avoit entrepris de faire traduire, pour groſſir ſon ouvrage, toutes les vies compoſées par Metaphraſte, & celles qui portoient ſon nom. *Gentien Hervet* d'Orleans, chanoine de Reims, traduiſit pour lui celles des mois de Janvier, Février, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, & Décembre: c'eſt ce qui compoſe le cinquiémè & le ſixiéme volume du recueil de Lipoman, imprimés en 1556, & 1558. *Pierre Franc. Zeno* de Verone lui traduiſit celles des mois de Mars & d'Avril, dont il fit ſon ſeptiéme volume, avec celles que *Guill-Sirlet* depuis cardinal, lui donna de ſa traduction qu'il avoit faite ſur les manuſcrits de Grotta-ferrata. Il fut ſurpris de la mort, lorſqu'il préparoit les matieres d'un huitiéme volume qui fut donné poſthume l'an 1560, par les ſoins de ſon neveu Jerôme Lipoman: ſa diſcretion a paru en ce qu'il n'a point cru devoir confondre ſes propres remarques avec le texte de ſes auteurs; mais il faut avouer que ces remarques n'ont pû être d'un grand ſecours à ſes lecteurs, pour les aider à diſcerner même ce qui eſt douteux, ou qui doit être ſuſpect dans un ſi grand amas. Un proteſtant Anglois, diſoit aſſez froidement de cette compilation de Lipoman, qu'il s'y trouvoit quelque érudition, aſſez d'induſtrie, beaucoup de travail, mais point de jugement.

Lipoman.

*Bol. præf. p. 18. §. 3. & p. 21. §. 5.*

*Rich. Montacut. Antidiatrib. contra Bulleng.*

## X L I.

Dix ans après l'édition du dernier volume de Lipoman, on vit paroître le premier des ſix tomes d'un ouvrage encore plus

Surius.

L'an 1570.

(1) Lipoman étoit Venitien; il fut d'abord évêque de Modon dans le Peloponneſe ou la Morée. Il mourut à Bergame, ſon troiſiéme ſiége, le 15. d'Août de l'an 1559, Il avoit été nonce du pape en Portugal, en Allemagne, en Pologne; & avoit paru avec diſtinction au concile de Trente, où il avoit été établi l'un des trois préſidens de l'aſſemblée par le pape Jules III.

eſtimable ſur la même matiere, qui avoit pour auteur *Laurent* SURIUS, Chartreux, demeurant à Cologne (1). Le deſſein de ce religieux, après avoir déja traduit un grand nombre de livres de piété en ſa langue, & compoſé beaucoup d'autres ouvrages pour le ſervice de l'Egliſe, fut de former un corps d'hiſtoires de la vie des Saints de toutes les pieces qui s'en trouvoient de ſon tems, & que l'on faiſoit paſſer pour originales, ou qui étoient reçues comme dignes de foi. Il y fit entrer toutes les vies que Lipoman venoit de publier; mais il leur donna un autre ordre pour les faire rapporter à celui des faſtes & des offices de l'Egliſe Romaine, & il en retrancha beaucoup de choſes qui ne pouvoient convenir à ſon deſſein. Il y ajoûta beaucoup de vies nouvelles, tirées de manuſcrits que divers ſçavans lui envoyerent, s'appliquant à n'en laiſſer paſſer aucune dans ſon recueil qui eût un air de fiction trop ſenſible, ou qui fût écrite ſans gravité & ſans édification. C'eſt pour ce ſujet, dit-il lui-même, qu'il en a omis pluſieurs, non pas pour lui avoir paru mépriſables; mais pour empêcher que les hérétiques, les libertins, & les médiſans n'en priſſent occaſion d'inſulter à l'Egliſe, ou de calomnier l'auteur de l'ouvrage. Il crut à ce ſervice en devoir ajoûter encore un autre en faveur de ceux qui ne veulent point lire de livres s'ils ne ſont bien écrits. Car il changea le ſtile de preſque toutes les vies qui avoient quelque choſe de trop rude, de trop bas, & de trop groſſier; & tâcha de le rendre plus latin, & plus coulant pour les oreilles délicates.

*Sur. præf. de probat. ſſ. hiſtor.*

*Boll. præf. p. 22.*

L'ouvrage ainſi diſpoſé ſe trouva au goût de beaucoup de perſonnes de piété, & ſur-tout des papes Pie V. & Gregoire XIII. De ſorte que l'édition s'étant debitée à meſure que les tomes ſortoient de la preſſe, Surius qui dans l'intervalle avoit reçu beaucoup d'actes & de nouvelles vies de divers endroits, revit ſon ouvrage, l'augmenta & le remit ſous la preſſe: il n'en étoit qu'au mois de Juin, lorſque Dieu le retira du monde.

L'an 1578.

On mit en ſa place un autre Chartreux du même lieu nommé *Jacques Moſander*, qui continua l'édition, & y ajoûta un ſeptiéme tome, qui étoit un ſupplément de ce que Surius & lui avoient

(1) Surius étoit né à Lubeck dans la baſſe Saxe en 1522. parmi les hérétiques, de qui même il reçût ſa premiere éducation. De Francford ſur Oder, où il avoit commencé ſes études, il fut envoyé à Cologne pour les achever. A vingt ans il entra dans la chartreuſe du pays, où après divers ouvrages faits pour l'utilité de l'Egliſe, il mourut le 23. de Mai de l'an 1578.

ramaſſé trop tard pour pouvoir être inferé dans le corps de l'ouvrage en ſon rang. Depuis la mort de Moſander qui arriva en 1589, onze ans après celle de Surius, pluſieurs perſonnes qui n'ont pas jugé à propos de ſe nommer travaillerent à une nouvelle édition, augmentée de beaucoup de nouvelles vies, & publiée l'an 1618 à Cologne, comme les autres. Ces anonymes marquerent avec des étoiles ce qu'ils y ajoûtoient, & mirent des croix aux vies dont Surius avoit changé ou poli le ſtile; mais ils firent ſcrupule de l'imiter dans cette licence à l'égard des nouvelles vies, aimant mieux les donner telles que les auteurs originaux les avoient compoſées, que de faire gronder les ſçavans qui avoient trouvé cela, plus que tout le reſte, à redire dans la conduite de Surius. Ce qui releve encore le prix de leur édition, eſt la commodité des notes marginales qu'ils ont miſes par tout, ſoit pour ſervir de ſommaires, ſoit pour marquer les tems & les lieux, ſoit enfin pour déclarer ce qu'ils croyoient faux ou douteux dans l'hiſtoire des Saints.

## XLII.

Tant de peines & de précautions n'ont pû empêcher les Proteſtans de décrier l'ouvrage de Surius, qu'ils ont regardé comme une nouvelle machine dont il avoit voulu les battre; mais tous n'ont pas porté leur cenſure juſqu'à l'excès de dire, comme quelques-uns, que cette groſſe compilation n'étoit qu'un amas de calomnies ou de fictions. Voſſius qui a mérité d'être propoſé à ceux de la ſecte, comme un modéle de la modération qu'ils nous doivent, a jugé bien plus favorablement du travail de cet auteur en pluſieurs rencontres: il ſemble n'y avoir blâmé que ce que tous les Catholiques judicieux y ont trouvé de blâmable, qui eſt le changement du ſtile & le retranchement de tout ce qu'il a jugé à propos d'ôter de ſes originaux. Baronius eſt l'un d'entre les Catholiques qui ſe ſont plaints le plus de ces alterations; Roſweide en eſt un autre. » Qu'a fait autre choſe Surius, dit cet » auteur, que ruiner l'autorité de ces originaux, en leur ôtant » leur premiere face & leur ſtile naturel, ſous prétexte de lui » ôter ſa rudeſſe & ſa barbarie pour le rendre plus poli? Il a affoi» bli la vérité hiſtorique en bien des endroits, auſquels il a don» né un ſens faux & étranger, pour les avoir mal étendus: l'art » en cette occaſion a ruiné la nature. A quoi nous ſert la grace » du ſtile, ſi elle nous ôte celle de la vérité, & ſi elle nous dé-

*Zeiller. hiſt. t. 1. part. 2. p. 234.*

*Voſſ. hiſt. lat. paſſim.*

*Not. ad mart. & ann. eccl.*

*Roſw. præf. Faſt. ſſ.*

»guise ce qu'il nous importe de connoître au naturel?

Mais en reconnoissant ce défaut dans Surius avec tous les sages critiques, nous n'en devons pas conclure, comme font le P. Wangnereck & Allatius, qu'il ait fait pis que Metaphraste. Il est vrai que Surius pour ces libertés a mérité d'être appellé le Metaphraste des Latins, comme diverses personnes l'ont qualifié; mais on n'a point prétendu le rendre coupable d'une hardiesse & d'une licence égale à celle dont on accuse le Metaphraste des Grecs. Surius n'invente presque jamais rien de lui-même; il ne change point le fonds de la terre qu'il cultive, il se contente de retrancher ce qu'il prend pour des superfluités, de parer son sujet d'ornemens très-simples & très-modestes, d'aider le recit de ses faits de quelques circonstances, & de donner un tour à la vérité ou au mensonge de ses originaux.

*Allat. de Simeonib. p. 137. 139.*

## XLIII.

Continuateurs & abbreviateurs de Surius.

Outre Mosander & les inconnus qui ont augmenté la troisiéme édition de Surius, diverses autres personnes se sont appliquées depuis à ramasser les actes ou les vies des Saints qui n'étoient point encore dans cette compilation. Les principaux de ceux que nous connoissons qui préparoient ou promettoient des supplémens considérables à l'ouvrage de Surius, sont *Aubert le Mire* de Bruxelles doyen de l'Eglise d'Anvers, *Nicolas de Beaufort* ou *Belfort* chanoine regulier de saint Jean des Vignes à Soissons, & *Pierre Lambecius* de Hambourg, neveu du célébre Holstenius, qui est mort bibliothecaire de l'empereur Leopold.

Le Mire changea depuis de sentiment, & de ce qu'il avoit déja ramassé, il en envoya une partie à Cologne, pour être insérée dans une derniere édition du recueil de Surius : il donna l'autre à Heribert Rosweide son ami, qui lui avoit communiqué le grand dessein qu'il avoit déja sur un plus gros recueil d'actes des Saints. Beaufort un peu trop credule aux promesses de le Mire, qui lui fit accroire qu'il étoit beaucoup mieux fourni d'actes que lui, & qu'il rendroit son édition inutile par la sienne, se laissa persuader de renoncer à son entreprise; & personne n'auroit profité des fruits de son travail, si ses mémoires ne fussent heureusement tombés entre les mains de Bollandus & de Henschenius successeurs de Rosweide, qui en ont depuis donné quelques actes sous son nom dans leur grande collection. Lambecius avoit déja dressé son titre, qui portoit; » Supplément des histoires de vies & de »miracles

*Aub. Mir. bibl. ecclef. part. 2. c. 106. p. 110.*

*Ruin. act. M. præf. p. 10.*

*Lambec. t. 1. biblioth. Cæsvindob. p. 137. 134.*

miracles des Saints, avec des differtations & des leçons diverſes ; mais ſa mort a diſſipé ces projets auſſi bien que trois autres deſſeins de ſupplémens à l'hiſtoire des conciles, à l'hiſtoire Byzantine du Louvre, & à la bibliotheque des Peres. Cet auteur a donné quelques actes ou vies des Saints dans ſes commentaires de la bibliotheque de l'empereur ; mais on ne peut croire qu'il ait choiſi ce qu'il avoit de meilleur ſur cela pour donner un eſſai de ce qu'il promettoit, autrement le public pourroit ſe conſoler de cette privation.

Si pluſieurs ſe ſont employés à augmenter le recueil de Surius, pluſieurs ont travaillé auſſi à l'abreger pour le mettre à l'uſage de plus de monde. Les principaux de ces abbreviateurs ſont *Zacharie Lippelow* d'Anvers, chartreux de Cologne, & *François Vander-Haer*, dit HARÆUS d'Utrecht, chanoine de ſaint Jacques à Louvain. Lippelous mourut fort jeune (1), & n'eut pas le loiſir de revoir & de publier ſon abregé. *Corneille Graſſius* né dans la même ville & religieux dans la même chartreuſe, entreprit de lui rendre ce ſervice, & ſe contenta d'y faire quelques additions. L'ouvrage parut ainſi en quatre volumes *in octavo* à Cologne vers le commencement du dix-ſeptiéme ſiécle.

*Theod. Petrejus bibl. Carthuſ. p. 297. & 47.*

Haræus fit le ſien de telle maniere, que demeurant fidéle à ſes originaux, il conſerva la phraſe de leurs auteurs, afin que l'ouvrage en eût plus d'autorité : il le fit paroître en 1591 *, & l'augmenta depuis juſqu'à en faire un grand volume * qui parut en 1605. Les Imprimeurs de Lyon le mirent depuis ſous leur preſſe, mais enflé de beaucoup d'hiſtoriettes ſemées ſans choix & ſans bonne foi ; C'eſt dequoi Haræus s'eſt plaint dans ſa derniere édition (2) : beaucoup d'autres ont travaillé depuis à donner au public des recueils de vies des Saints choiſies ou extraites du corps de celui de Surius, mais dans un nouveau ſtile & chacun ſelon ſa methode en particulier, les uns en latin, les autres en langues vulgaires de l'Europe pour l'uſage de leur pays.

*Poſſevin. ap. parat. p. 585.*

* in octavo.

* in folio.

*Valer. Andr. bibl. Belg. p. 231.*

## XLIV.

Cependant les ſçavans & les amateurs de l'antiquité avoient

*Voſſ. de vitiis ſermil, 2. c. 27. p. 347.*

(1) Lippelous mourut âgé de 33. ans, le 20. de Novembre 1599. après douze ans de profeſſion religieuſe.

(2) Haræus avoit pris ſes degrés de theologie à Douai. Après de longs voyages il fut chanoine à ſaint Jean de Boſleduc, puis à ſaint Aubin de Namur, & enfin à ſaint Jacques de Louvain, où il mourut en 1632. le 12. de Janvier.

toujours à reprocher à Surius la plaie qu'il avoit faite à ses origi-naux ; qu'il avoit mutilés & défigurés sous prétexte de les ren-dre plus beaux, mieux faits, & plus agréables à lire. Ils se plai-gnoient que les auteurs primitifs avoient perdu leur force & leur air naturel avec leur vieux stile ; que Surius s'étoit trompé sou-vent ; qu'il avoit mal pris & mal représenté la pensée de l'écrivain original, en l'habillant à sa mode ; qu'on aimoit mieux voir les auteurs les plus sauvages, tels qu'ils sont, que revêtus d'orne-mens étrangers qui ne leur sont pas naturels ; qu'enfin ceux qui ne les lisent que pour y trouver la vérité, ne se soucient guéres des feuilles quand ils cherchent des fruits.

Il se trouva dans les commencemens du dix-septiéme siécle un Rosweide. jesuite des Pays-Bas, qui se rendit sensible à leurs plaintes, & qui eut assez de courage pour songer aux moyens d'y satisfaire. C'est le P. HERIBERT ROSWEIDE d'Utrecht, demeurant dans la maison professe d'Anvers, qui sembloit avoir reçu de Dieu sa vo-cation pour cette sorte de travail, où il faut avouer qu'il a beau-coup mieux réussi que dans les livres de controverse. Il conçut donc le dessein de rétablir en leur entier & dans leur premier sti-le toutes les vies des Saints que l'on avoit alterées, & de faire une nouvelle recherche de toutes celles qui n'avoient pas en-core vû le jour. Le plan qu'il en dressa devoit contenir seize grands volumes, avec un dix-septiéme d'observations critiques & historiques, & un dix-huitiéme de tables : & pour faire juger au public de la valeur de ce qu'il lui promettoit, il lui en donna un essai dans la publication qu'il fit l'an 1607 des fastes des Saints dont il avoit trouvé les vies manuscrites dans les bibliotheques des Pays-Bas, & par celle des actes judiciaires & originaux du martyr saint Taraque & de ses compagnons, tels qu'ils étoient sortis du greffe de la justice où on leur avoit fait le procès.

Rosweide étoit homme d'assez bon goût, qui ne manquoit pas de jugement, qui avoit beaucoup de mémoire & beaucoup d'or-dre, qui étoit fort laborieux, pourvû des connoissances nécess-saires pour l'exécution de ce grand dessein ; mais il différa d'y tra-vailler après la publication de ses martyrologes, de ses vies des Peres des deserts, de sa legende Flamande, de son histoire ec-clesiastique, & de beaucoup d'autres ouvrages qui épuiserent les forces qu'il sembloit devoir reserver pour sa grande entreprise, à laquelle Bellarmin estimoit que deux cens ans de vie ne suffi-roient pas.

## XLV.

Il n'étoit pas fort avancé lorſqu'il ſe vit ſurpris par la mort qui l'enleva le 5 d'Octobre de l'an 1629. Cependant ſon entrepriſe parut avoir quelque choſe de ſi heroïque, qu'on ne crut pas devoir l'abandonner. On en chargea le célébre JEAN BOLLANDUS (1), que l'on fit venir de Malines à Anvers, comme au lieu le plus favorable de toute la province pour y travailler. Bollandus ſe prépara à ce nouvel engagement par la profeſſion des quatre vœux de ſon ordre ; & quoique partagé entre le tribunal de la confeſſion, la congregation de la confrerie latine, & le laboratoire des legendes où on le faiſoit entrer tout à la fois, il parut bientôt qu'il avoit réuni toutes ſes forces pour ſoûtenir le poids de la commiſſion qui regardoit les projets de Roſweide. Bollandus.

Il commença par établir une correſpondance générale de lettres & d'avis avec toute l'Europe, pour ſe faire ouvrir toutes les bibliotheques, les tréſors de chartres, & les cabinets, & ſe faire envoyer tout ce qui s'y trouveroit d'actes concernant la vie des Saints. Pendant que ce commerce s'établiſſoit, il revit & examina toutes les pieces dont Roſweide avoit déja fait un grand amas : il trouva que pluſieurs de celles qu'il avoit décrites comme des actes ſinceres, originaux & authentiques, n'étoient ſouvent que des copies corrompues, ou abregées, ou groſſies d'additions. La néceſſité de ſoumettre toutes ces pieces & celles qui lui ſurvenoient de toutes parts à un nouvel examen, & d'en faire une exacte critique, changea la nature du travail, & le mit au-deſſus des forces d'un ſeul homme. *Boll. proleg. p. 23. Henſch. vit. Boll. præfix. t. 1. maii, &c.*

Bollandus au lieu de ſe rebuter, ſe contenta de demander du ſecours. On lui donna en 1635 le pere GODEFROI HENSCHENIUS, plus jeune que lui de cinq ans, d'une ſanté même plus robuſte, & qui ne lui cedoit guéres dans toutes les qualités néceſſaires à ce grand ouvrage. Avec ce renfort Bollandus ne fit plus difficulté de rompre la barriere de Roſweide, dans les bornes duquel il ne lui étoit plus poſſible de ſe renfermer : ſans ſe rendre même trop eſclave du plan qu'il en avoit tracé, il encherit ſur ſon deſſein ; car au lieu que Roſweide s'étoit reduit à ne mettre aucune vie qui ne fût, ou qu'il ne crût originale ; Bollandus conſidérant qu'il y a beaucoup de Saints très-célébres, Henſchenius.

(1) Bolland nâquit au duché de Limbourg en 1596. ſe fit Jeſuite en 1614. fit ſes quatre vœux en 1630. & commença la même année ſon grand recueil des actes des Saints.

dont on n'a point écrit la vie en particulier, entreprit de leur en composer une qui seroit formée d'extraits tirés des auteurs qui en ont parlé.

## XLVI.

Le public commença à goûter les fruits de son travail l'an 1641, lorsqu'il fit voir le jour à son mois de Janvier, qui parut en deux gros volumes. Les observations qui sont à la tête de chaque vie, & les notes qu'il a mises à la fin des chapitres sont de grandes preuves de son érudition, de son jugement, & de sa bonne foi. Il est vrai qu'il panche toujours plus pour admettre que pour rejetter les pieces incertaines, & ce qui n'est pas notoirement faux; mais il fait connoître quand il le croit nécessaire, qu'il n'ignore pas les principes de la bonne critique que ses successeurs ont exercée avec moins de timidité que lui. Il ne manque guéres à faire le discernement des choses qui sont suspectes; cependant il ne laisse pas de les donner telles qu'elles sont, pour ne se point attirer d'affaires capables de traverser la suite de son ouvrage.

On lui voit pourtant, parmi les traits de la prudence qui regle sa plume, des restes d'inclination pour les traditions populaires, qu'il ménage avec grande circonspection; il a presque les mêmes égards pour les Protestans. Fort éloigné de leur insulter, quand il est obligé de produire des choses qui ne leur sont point favorables, il affecte même de ne pas repousser trop fortement les injures des plus emportés, pour ne les pas aigrir. Il leur rend justice quand il la leur doit, & leur témoigne sa reconnoissance, lorsqu'il a reçû d'eux quelque secours. Aussi peut-on dire que de leur part ils n'ont pas été insensibles à ses honnêtetés & à celles de ses collégues.

*Nouv. de la rep. des lettr.* *Acta erudit. Lips.* *Voss. de vitiis serm. supr.* *Item. de Philolog. & alibi.*

Car sans s'arrêter au bien qu'en ont pû dire M. Bayle, MM. de Leipsick, & quelques autres que nous ne regardons pas comme des gens de parti dans le rapport qu'ils font des livres, ne croiroit-on pas que Vossius joint l'affection à l'estime, quand il parle de Bollandus & de son ouvrage, dont il ne put voir que le mois de Janvier? N'est-ce pas une grande modération à M. Burnet dans un endroit où il a pris à tâche de décrier la plûpart des vies des Saints, de n'avoir rien dit contre le recueil de Bollandus & de ses collégues, sinon que sa grosseur prodigieuse pourra bien un jour accabler la république des lettres? M. Ju-

*Burn. præf. de la vie de Hale.*

*Jur. prejug. part. 2. c. 25.*

rieu n'a-t-il pas beaucoup pris ſur lui-même, pour ne pas jetter tout ſon feu contre cet ouvrage, lorſqu'il a trouvé à redire que ſes auteurs ayent déterré juſqu'aux legendes les plus impertinentes, enſevelies dans la poudre des bibliothéques, pour en garantir les hiſtoires de l'oubli, ſans en ôter ce qu'elles ont de fabuleux ? Et ne doit-on pas lui ſçavoir gré d'avoir dit au moins que l'ouvrage eſt digne de la ſocieté des Jeſuites ?

D'une autre part, qui croiroit qu'un ouvrage qui ſembleroit devoir être au goût de tous les Catholiques, ſe ſoit attiré le chagrin de quelques-uns d'entre eux par la liberté que ſes auteurs ont priſe, ſur-tout après la mort de Bollandus, de faire remarquer quelques fables, & de les avouer ingenument pour telles ? On ſçait ſur cela comment s'en eſt expliqué le bon pere Artus du Moûtier, religieux de ſaint François. On n'ignore pas auſſi qu'elles ont été les ſuites du combat qu'ils ont eu à ſoutenir contre quelques peres Carmes, & la peine qu'ils ont eue à ſortir du tribunal de l'inquiſition Eſpagnole. Le public ſe conſole de n'avoir rien à ſouffrir des conditions auſquelles ils ont traité de la paix & du repos qui leur eſt néceſſaire pour courir le reſte d'une ſi longue & ſi penible carriere.

*Henſch. proleg. februar. t. 1.*
*Artur. à Monaſter. edit. 2. mart. Franc. Seb. à ſancto Paul. & alior. Boll. jun. proleg.*

## XLVII.

Papebroch & ſes aſſociés.

Leur mois de Février parut en trois volumes l'an 1658. Deux ans après, comme l'accroiſſement des matieres les obligeoit d'étendre leurs vûes, & de reculer toujours les bornes preſcrites à leur deſſein, ils aſſocierent à leur travail le R. P. Daniel Papebroch, âgé pour lors de trente-deux ans, mais déja fort avancé dans toutes les connoiſſances qui étoient néceſſaires pour le perfectionner. Henſchenius & ce nouveau collegue firent auſſitôt un voyage en Italie & en France, dont le fruit fut une ample recolte de manuſcrits & d'avis qu'ils reçurent pour l'accompliſſement de leur deſſein. Quelque tems après ils perdirent leur chef Bollandus, qui mourut le 12 de Septembre de l'an 1665, & marchant avec beaucoup de courage ſur la route qu'il leur avoit tracée, ils mirent leur mois de Mars en état de voir le jour l'an 1668 en trois autres volumes. On vit alors diverſes marques de la liberté, ou plûtôt de la commiſſion qu'il leur avoit donnée, de préférer leurs lumieres aux ſiennes, de retracter de ſa part ce qu'il auroit voulu retracter lui-même, en un mot de rendre meilleur ce qu'il avoit déja donné de bon. C'eſt en quoi

ils ont fait également reconnoître leur candeur, leur exactitude & leur jugement; trois qualités tout-à-fait nécessaires pour rendre leur vaste érudition plus utile au public, suivant le parti qu'ils ont pris de donner indifféremment toutes sortes de pieces, à l'exclusion seulement de celles où l'imposture saute aux yeux des moins clairvoyans.

Ayant perdu leur imprimeur d'Anvers *, ils s'étoient déterminés à en prendre un autre en Hollande, & ils avoient accepté sur cela les offres obligeantes de Jean Blaew, libraire célébre d'Amsterdam, qui dressoit une imprimerie toute neuve. A peine achevoit-on les dernieres feuilles du second jour du mois d'Avril, mis sous la presse au commencement de l'année 1672, que le feu prit à l'imprimerie, & la consuma avec ses magazins. Ce malheur obligea le P. Papebroch à rapporter la copie à Anvers, où le mois parut enfin l'an 1675 en trois volumes de la grosseur des autres. Le mois de Mai leur parut une forêt trop grande & trop épaisse pour se croire capables d'en abattre seuls tout le bois. Ils demanderent donc de l'aide, & on leur donna pour adjoint le pere DANIEL CARDON, qui fut emporté de la peste au bout d'environ dix-huit mois de travail le 12 de Novembre de l'an 1678. On lui substitua le R. P. CONRAD JANNING, envoyé du college de Malines, qui fit avancer tellement l'impression du mois de Mai, qu'on en vit paroître les trois premiers tomes contenant les Saints des seize premiers jours, dès l'an 1680, Henschenius étant tombé depuis en paralysie, obtint un nouvel adjoint le R. P. FRANÇOIS BAERT, & mourut l'onziéme de Septembre, de l'an 1681, déja octogenaire.

* Jacq. Meursius.

Papebr. de vit. Hensch. præf. tom. 7. mai. p. 7.

Le P. Papebroch se vit ainsi le chef de l'entreprise qu'il a continuée jusqu'à présent avec un courage égal à sa capacité. Il publia l'an 1685 le quatriéme & le cinquiéme volume du mois de Mai, outre un volume à part pour tâcher de rectifier la chronologie des pontificaux & le catalogue des papes. Le sixiéme & le septiéme tome de Mai parurent l'an 1688 sous son nom & sous ceux de ses deux collegues les PP. Baert & Janning avec des supplémens pour tout le mois. On ne vit le premier tome de Juin sortir de la presse qu'en 1695; le second & le troisiéme en 1699, où l'on trouve un nouveau collegue, qui est le R. P. NICOLAS RAYE', associé au travail de Bollandus, dont le nom lui est toujours conservé dans le public, quoiqu'il cesse de paroître au titre de l'ouvrage depuis la fin de Mars. On nous promet encore

deux ou trois volumes du mois de Juin, qui sera suivi d'une ample recapitulation ou supplément du premier semestre de l'année Bollandine, contenant plusieurs autres volumes. Heureux qui pourra voir la fin du second, & qui jouissant de l'ouvrage d'un siécle entier & des travaux d'une compagnie de sçavans si bien choisie, trouvera le loisir de lire plus de soixante volumes, dont le plus petit passe deux des plus gros des annales de Baronius, au jugement même de leurs auteurs.

Hensch. dit que le seul mois de Février surpasse tout Baronius.

## XLVIII.

Cependant comme il paroît que le dessein de ceux qui travaillent à cette grande compilation, est de tout ramasser, elle ne peut être à l'usage de ceux qui n'ont ni le tems ni la volonté de tout lire. C'est ce qui fait retourner bien des gens à des abregés de vies des Saints, capables de les édifier, & de les instruire, sans les jetter dans un attirail d'érudition, ou à des recueils de pieces d'élite, propres à satisfaire l'amour qu'ils ont pour la vérité, & à ne leur faire paroître que ce qu'il y a de plus pur & de plus assuré dans l'histoire des Saints. Cette derniere considération a fait recevoir avec beaucoup d'applaudissement les actes sinceres & choisis des premiers Martyrs publiés à Paris l'an 1689 par le R. P. D. THIERRI RUINART, Benedictin de la congregation de S. Maur, qui non content de les donner très-corrects, les a encore éclaircis par de sçavantes notes & par des observations nécessaires.

Ruinart.

Ce sont les originaux de la premiere main, les uns tirés des greffes, les autres dressés par des témoins oculaires : s'il y en a d'autres d'un degré inférieur, ce n'est que parce qu'ils sont jugés autentiques, & venus de quelque pere ancien ou de quelque auteur de grand poids, peu éloignés des tems dont il s'agit ; de sorte que l'on peut dire que c'est le recueil de tout ce que l'Eglise a de plus cher & de plus précieux après l'écriture. Dom Thierri l'a prévenu d'une dissertation servant de préface, où il attaque & refute amplement l'une de celles que le sieur Henri Dodwel avoit faites sur les œuvres de saint Cyprien en 1685, où il prétendoit nous faire croire qu'il y avoit beaucoup à rabattre du nombre des Martyrs, & que la plûpart de leurs actes anciens avoient été forgés par des moines de grand loisir.

*Dodw. 11. dissert. Cyprianic.* de paucitate martyrum.

## XLIX.

Vies des Saints en langues vulgaires.

Les abregés des vies des Saints aufquels fe font retranchés ceux qui ont eu peur des grands recueils de Surius & de Bollandus, regardent bien moins les fçavans ou les gens d'étude que la multitude des peuples; c'eft pour ce fujet qu'ils font pour la plûpart compofés en langues vulgaires. Il n'y a point de nation qui en ait eu un plus grand nombre, & dont on raconte plus d'effets merveilleux que les Efpagnols: celles qui paroiffent être de plus grand ufage parmi eux, font la Fleur des Saints de *Jean Bafile* SANTORO, qui s'étoit retiré du barreau où il éclatoit du tems du roi Philippes II. pour fe donner tout entier aux exercices de piété dans la retraite: l'ouvrage parut en diverfes villes d'Efpagne, & fut fort couru; il fut fuivi d'un nouveau Pré fpirituel fur un fujet affez femblable, mais dans une méthode toute différente.

En efpagnol.

*Nic. Ant. bibl. Hifp t. 1. p. 499.*

Quelque tems avant Santoro, un Dominicain nommé *Dominique* de BALTANAS avoit publié à Seville une autre Fleur des Saints en efpagnol; & fur la fin du même fiécle on en vit une autre encore imprimée à Madrid & ailleurs, qui avoit pour auteur un Cordelier nommé *François* ORTIZ-LUCIO.

Villegas.

Ce fut encore vers la fin du feiziéme fiécle que parut le grand ouvrage d'*Alphonfe* VILLEGAS curé de faint Marc à Tolede, & chapelain des Mozarabes dans la cathédrale, fous le même titre de Fleur des Saints; car c'eft le titre favori des Efpagnols qui a été depuis adopté dans les autres nations. Des cinq volumes que contient l'ouvrage, il n'y a que les trois premiers qui appartiennent précifement à fon fujet; le quatriéme ne contient que des difcours moraux ou fermons, le cinquiéme eft un recueil d'exemples tirés de la vie des Saints. Cet ouvrage plus eftimé que les précédens fut imprimé dans préfque toutes les villes d'Efpagne qui avoient l'Imprimerie, fur-tout à Tolede, à Valladolid, à Cuença, à Barcelone, à Alcala, à Sarragoffe, à Madrid. Il fut mis en italien, au moins les trois premiers volumes, & imprimé à Venife dès l'année d'après fa premiere édition; comme l'ouvrage étoit bien écrit, il fit tomber des mains des gens du pays beaucoup de mauvais legendaires, & de petits livres impertinens & apocryphes, contenant de fottes hiftoriettes dont les devots d'Efpagne fe repaiffoient, tandis que les gens du monde lifoient les Romans. André Schot y loue principalement la grace

En 1592. *Andr. Schott. bibl. hifp. t. 2. p. 350.*

grace du ftile & l'exactitude de la compofition. Mais avec toutes ces belles qualités, l'ouvrage de Villegas, comme les autres n'eft prefque qu'une compilation de faux actes ou d'autres pieces fufpectes : Poffevin y trouvoit bien des chofes à corriger, en général il y remarquoit de la piété & du travail, mais peu d'exactitude pour la vérité de l'hiftoire. *Poffev. appar. facr. p. 48.*

Cet auteur ajoûte, que l'ouvrage de PIERRE DE RIBADENEIRA (1), célébre écrivain de fa compagnie, eft beaucoup plus fûr & plus exact. Il femble que ç'ait été le fentiment du public, & il paffoit pour l'un des meilleurs écrivains de fon tems en fa langue maternelle. Sa Fleur des Saints parut à Madrid, à Barcelone & ailleurs, depuis le commencement du dix-feptiéme fiécle, & bientôt on la vit paroître en latin, en italien, en françois, & en d'autres langues encore, par le miniftere des Jefuites & de diverfes autres perfonnes de piété, qui fe referverent feulement la liberté d'y faire des retranchemens & des additions. On ne pourroit peut-être donner de preuves plus fenfibles du goût que le public y a pris, & il faut compter encore pour quelque chofe le témoignage que rendent meffieurs du Port-Royal à Ribadeneira, d'avoir écrit la vie des Saints avec une grande pureté de langage ; d'où l'on peut conclure, ce femble, que l'auteur n'ayant pû fe garantir des défauts de ceux qui ont puifé à des fources gâtées, c'eft un mauvais office qu'ont rendu à fa réputation ceux qui ont entrepris de le traduire de fa langue naturelle. Ils l'ont dépouillé de fa belle robe, & ont ainfi expofé au public la difformité qu'elle cachoit aux yeux de ceux qui n'en regardoient que le dehors ; penfant lui rendre un autre fervice. Ribadeneira. *Lancel. præf. de la Gramm. Efpagn.*

Les Portugais ont eu auffi des vies des Saints en leur langue, affez eftimées pour le ftile. Dom Barthelemi des Martyrs archevêque de Brague en fit compofer une par *Diegue del Rofal* ou de ROSARIO Dominicain, qui fut imprimée en deux gros volumes à Brague l'an 1563, avec des inftructions ou des fermons fur les Saints.

L.

La France a eu auffi fes legendes, c'eft-à-dire, les vies des Saints en fa langue, principalement depuis la compilation de En François.

(1) Ribadeneira né à Tolede, fut reçu Jefuite à Rome en 1540, par faint Ignace même, avant que l'inftitut de fa compagnie fût approuvé du pape. Il mourut en 1611, âgé de 84 ans.

Lipoman. *Gabriel* du PUI-HERBAUT religieux de l'ordre de Font-Evraud, en fit un corps en sa maniere, le traduisit & le publia à Paris l'an 1577. *Pierre* VIEL chanoine du Mans de son côté, secondé par *Jacques* TIGEOU Angevin, chanoine de Mets, en fit un autre de plusieurs vies qu'il traduisit aussi du latin en françois. Ce qui fut imprimé dans la même ville de Paris la même année, & inferé dans le grand recueil des legendes des Saints en trois tomes, qui avoient à leur tête le fameux livre que nos anciens appelloient *le grand* VITA-CHRISTI. On le fit paroître aussi séparement dans la suite comme celui de Du Pui-Herbaut; & tout pitoyables qu'ils étoient l'un & l'autre, ils ne laisserent pas de se trouver au goût de bien des gens de piété, qui cherchoient à désalterer à quelque eau que ce fût la soif qu'il avoient de l'histoire des Saints. Celui de Viel passa même les Pyrenées; il fut traduit en Espagnol & imprimé à Madrid en 1610.

Cependant les sçavans gemissoient de voir la vérité si indignement traitée dans ces ouvrages: Quelques-uns entreprirent de montrer les plaies qu'on lui faisoit, d'autres songerent aux moyens d'y remedier. RENE' BENOIT, docteur célébre de la faculté de Paris, curé de saint Eustache, fit imprimer dès l'année 1578 ses avertissemens notables touchant les legendes des Saints, le grand Vita-Christi, & les bibles vulgaires inserées au troisiéme tome de ces legendes, outre un autre petit traité qu'il avoit fait peu de tems auparavant sur les vies des Saints, qui fut imprimé avec la legende de Du Pui-Herbaut. Il alla plus loin encore, & malgré toutes ses grandes occupations il conçut le dessein de faire un nouveau recueil de vies des Saints en notre langue, & tâcha de ne rien omettre de ce qui pouvoit le faire réussir; mais il faut avouer qu'il ne fut pas toujours servi selon ses intentions par ceux* qu'il employoit pour faire venir de divers endroits, pour traduire, & pour examiner les pieces dont il devoit composer l'ouvrage. Son loisir ne lui permit pas d'y donner l'application qui étoit néceſſaire pour tout vérifier, & pour faire le discernement de ce qui devoit être rejetté; De sorte que son travail ne produisit pas tout ce que l'on avoit lieu d'attendre d'un homme de sa réputation (1).

Benoît.

* Claude Marchant. *Maroll. observat. sur Gregoire de Tours.*

(1) René Benoît d'Angers fut reçu docteur de la maison de Navarre en 1559. Il alla en Ecosse avec la reine Marie Stuart, dont il fut le confesseur & le prédicateur. A son retour il combattit les hérétiques de sa voix & de sa plume. Il fut fait curé de S. Pierre des Arcis à Paris, puis de saint Eustache en 1569. Le roi Henri III. le fit pre-

C'eft ce qui porta quelques perfonnes à faire venir en France l'ouvrage de Ribadeneira, que l'on traduifit en notre langue; l'on y ajoûta les vies de plufieurs Saints du royaume & des pays voifins, dont cet auteur n'avoit point parlé. Le traducteur de l'efpagnol étoit *René Gautier*, qui prenoit la qualité de confeiller du roi; l'auteur des nouvelles vies étoit le fameux *André du Val*, docteur de Sorbonne, & profeffeur du roi en theologie. *Thomas Friard* y joignit depuis un abregé de 365 autres vies, fans parler de ce qu'ont fait depuis, le P. *le Bon* chanoine regulier de faint Victor, le fieur *Rault* & d'autres; & à mefure que l'on en réiteroit les éditions, on les augmentoit de celles des Saints nouvellement canonifés ou beatifiés.

Cet amas produifit une compilation indigefte, qui fit que le P. *Simon Martin*, Minime de Paris, entreprit de la revoir, & de l'augmenter encore en la corrigeant. L'on s'en tint pendant quelque tems à cette reformation, qu'on peut dire n'avoir été que fort fuperficielle. Le P. *François Giri*, religieux du même ordre, entendit les plaintes qui s'en firent, & entreprit de retoucher l'ouvrage du P. Martin, pour effayer de fatisfaire les perfonnes qui cherchoient des vies des Saints qui fuffent fupportables. Il le purgea comme celui-ci avoit purgé ceux qui l'avoient précédé; ce qu'il témoigne avoir fait avec d'autant plus de liberté, que les efprits étoient de fon tems beaucoup mieux difpofés à rejetter les fables & les puerilités, qu'on ne l'étoit cinquante ans auparavant. Il s'eft fait aider dans ce travail par le P. *Jean Baptifte de S. Lo* fon confrere, qui étoit alors correcteur du couvent des Minimes de Paris, & qui de fon côté compofa beaucoup de vies nouvelles pour augmenter le recueil. On ne peut fans injuftice revoquer en doute la folidité & l'importance du fervice que le P. Giri (1) & fon collegue ont rendu à l'Eglife par cet ouvrage: mais il s'en faut beaucoup qu'ils ayent porté la fonde jufqu'au fond du mal; & ils ont laiffé après eux bien du travail pour ceux qui voudront mettre leur compilation en état de fatis- en 1681, 1683.

mier profeffeur en théologie l'an 1587. Il travailla enfuite à la converfion de Henri IV, qui le fit fon confeffeur, & qui le nomma l'an 1594 à l'évêché de Troyes. Mais les intrigues de fes envieux empêcherent qu'il n'eût fes bulles, & l'on prit pour le prétexte de les refufer, la précipitation avec laquelle il avoit fait recevoir le roi dans l'Eglife, & la traduction qu'il avoit faite de la bible en françois. Il mourut le 6 de Mars de l'an 1608, âgé de 87 ans.

(1) Le pere Giri étoit fils de M. Giri de l'académie françoife, il fut provincial & définiteur de fa province. Il mourut l'an 1688 âgé de 54. ans.

faire les perſonnes qui n'aiment que la vérité.

## L I.

Port-Royal

Ces perſonnes ſembloient attendre autre choſe de plus important ſur ce ſujet de la part de meſſieurs de *Port-Royal* depuis bien des années. Leur attente étoit fondée ſur la réſolution qu'on dit que M. LE MAITRE avoit priſe, après avoir renoncé au barreau & au ſiécle, de conſacrer dans ſa retraite une partie de ſes veilles à la gloire des SS. Il voulut ſe remettre aux ſources avant que deformer un deſſein, & il commença par l'examen de toutes les pieces que contient le recueil de Surius ; il jugea auſſitôt que l'entrepriſe d'une bonne hiſtoire de la vie des SS. étoit une choſe impraticable, tant qu'il ne viendroit point d'autre ſecours ; car les premiers volumes de Bollandus ne paroiſſoient pas encore, & la critique qu'il jugeoit néceſſaire à un tel deſſein ne s'étoit pas encore perfectionnée au point où nous la voyons aujourd'hui. Il ne laiſſa point de montrer quelques eſſais de ce qu'il auroit voulu faire ſur un ſujet ſi difficile ; & la ſeule vie de ſaint Cyprien qu'ont donnée M. Lombert à la tête de la traduction de ce pere, M. Pearſon évêque de Cheſter en Angleterre dans ſa nouvelle édition (1), & M. de Tillemont dans ſes mémoires fait juger de ce qu'il étoit capable de faire (2). M. le Maître ſe contenta donc de dreſſer quelques mémoires détachés qui paſſerent depuis entre les mains du même M. de Tillemont, & renonçant au deſſein d'embraſſer toutes les vies des Saints, de pluſieurs deſquelles il n'étoit pas poſſible de rien faire de bon, il ſe reſtreignit au choix de celles des plus célébres, dont on pouvoit avoir des titres originaux & authentiques, exempts de fables & de menſonges. La vie de ſaint Bernard fut l'eſſai qu'il donna de cette derniere entrepriſe (3).

(1) Le mémoire de M. le Maître ſur la vie & les écrits de ſaint Cyprien, fut porté en Angleterre à Uſſerius, des mains duquel il paſſa en celles de Pearſon, qui s'en eſt ſervi, à ce que l'on prétend, dans ſes annales Cyprianiques, ſans en connoître l'auteur.

(2) La vie de ſaint Ignace d'Antioche en eſt un autre eſſai, de même que l'hiſtoire des Martyrs de Lyon & de Vienne qu'on a en un petit recueil, avec d'autres pieces de moindre prix qui ne viennent pas de M. le Maître. On pourroit y joindre la vie de S. Jean Climaque, & quelques autres tirées des écrits même de ceux qui en faiſoient le ſujet.

(3) Antoine le Maître étoit né le 2 de Mai 1608. Il commença à plaider à vingt & un an, quitta le palais & le monde à 28, après avoir renvoyé au chancelier Seguier le brevet de conſeiller d'Etat dont il l'avoit gratifié. Il mourut le 4 de Novembre de l'an 1658.

M. *Arnauld d'Andilli*, son oncle maternel (1), est entré depuis dans quelque vûe semblable, lorsqu'il a choisi dans divers siécles quelques Saints illustres dont il a donné les vies au public. Il s'est contenté de les traduire en notre langue, & s'il a fait quelques changemens à ses originaux, ç'a été par des retranchemens plûtôt que par des additions.

Nous ne connoissons point d'autre corps de vies des Saints qui ait du passer pour un ouvrage de Port-Royal, que celui de feu M. Du Fossé, dont le mois de Janvier parut à Paris en 1685, & celui de Février en 1687. L'ouvrage si heureusement commencé ne devoit pas être moins recommandable par son exactitude & par le choix judicieux des matieres que par la pureté & l'onction du stile; & l'auteur avoit trouvé le moyen de rallier enfin la vérité avec la piété que la plûpart des legendaires avoient écartées. Le public devoit s'interesser beaucoup à la continuation d'un ouvrage si édifiant; mais M. du Fossé (2), moins sensible à cet interêt qu'à celui que l'on avoit à la continuation de la bible de M. Saci, frere de M. le Maître, dont nous avons parlé, avoit renoncé entierement à celle de la vie des Saints, pour poursuivre l'ouvrage de son ami après sa mort. In 4°. chez P. Petit.

## L I I.

Rien ne nous oblige de contredire ceux qui regardent les mémoires de M. de Tillemont comme un ouvrage de Port-Royal, & comme une histoire de la vie des Saints (3). C'est à l'histoire des Saints qu'il témoigne s'être appliqué particulierement dans un travail opiniâtre de quarante années, dont le public commence à jouir depuis quelque tems : s'il a recherché celle des hérétiques & des payens, ce n'a été que pour la faire servir à ce dessein principal ; il n'en exceptoit pas même l'histoire des empereurs qui n'en devoit pas être détachée suivant ses premieres vûes. Tillemont.

(1) Robert Arnauld d'Andilli nâquit à Paris en 1589, quitta la cour & le grand monde en 1644; se retira à Port-Royal-des-Champs où il avoit sa mere, six sœurs & six filles religieuses. Il mourut le 23 de Septembre 1674.

(2) Pierre Thomas, sieur du Fossé, avoit déja donné la vie de saint Thomas de Canterberi, outre l'histoire de Tertullien & d'Origene, où se trouvent les actes de sainte Perpetue & de quelques autres Martyrs. En un mot c'est à lui que l'on est redevable de tout ce que le public croit devoir à M. de la Motte & à M. de Beaulieu. Il mourut à Paris âgé de 63 ans le 4 de Novembre de l'an 1698.

(3) Sebastien Lenain de Tillemont né le 30 de Novembre 1637, avoit fait ses études à Port-Royal avec M. du Fossé, & voulut que son corps y fût reporté après sa mort, qui arriva le 10 de Janvier de l'an 1698.

Les actes anciens & authentiques des Martyrs s'y trouvent dans leur pureté originale, accompagnés de ce qu'il y a de plus certain dans les meilleurs monumens de l'Eglise, pour en rendre l'histoire plus accomplie. Les actes suspects y sont examinés avec une liberté pleine de modestie & une exactitude venant d'un esprit éclairé, judicieux, droit & dégagé de la prévention. Les actes faux en sont bannis, mais souvent de telle maniere, que l'on en retient ce qui peut servir à conserver ou à orner la mémoire des Saints, dont ils ne donnent qu'une connoissance confuse ou trompeuse. S'il s'est quelquefois départi de cette conduite, comme dans sainte Thécle, saint Laurent, saint Sebastien, sainte Lucine, & d'autres Saints de la premiere reputation; il a toujours eu soin de prendre de bonnes mesures, pour ne pas tromper la piété des fidéles, en prétendant l'édifier, sous prétexte que ce qui s'est dit d'incertain sur cela auroit été consacré ou sanctifié par la bouche des saints Peres, à qui il a toujours gardé le respect.

*Till. præf. t. 1. p. 12.* M. de Tillemont a traité les vies des autres Saints comme celles des Martyrs dans toute la suite de son ouvrage, qu'il auroit porté jusqu'à la fin du sixiéme siécle de l'Eglise, & terminé à saint Gregoire le Grand, si la mort n'avoit envié quatre ou cinq ans de travail à l'accomplissement d'une si belle entreprise. Le public y perdra l'histoire de près d'un siécle; mais il a parole pour recevoir surement ce qu'il reste à lui donner jusqu'à saint Fulgence de Ruspe.

*T. 5. præf. M. F.* Avant M. du Fossé & M. de Tillemont, un autre auteur que l'on met au nombre des écrivains de Port-Royal, & qui est encore plein de vie, avoit fait paroître la vie des Saints pour tous les jours de l'année, & l'on en vit la premiere édition dès l'an 1678. Mais il semble que l'intention de l'auteur ait été de ne faire de l'histoire des Saints que l'accessoire des réflexions morales & des instructions chrétiennes où consiste le fruit que l'on doit retirer de son travail. Aussi fait-il profession de ne point entrer dans la discussion de la vérité des faits historiques, n'ayant pour but, comme il le témoigne que l'édification des ames. Il a cru devoir retrancher la preuve de la sainteté des bienheureux, qui consiste ordinairement dans les miracles, pour s'arrêter davantage la cause de cette même sainteté, sur laquelle il vouloit fonder ses réflexions : il a mieux aimé supposer vrai ce qu'il produisoit, que d'en faire un examen qui eût été capable de détourner son lecteur. C'est ce qu'on peut dire aussi des petits extraits de la vie

des Saints qui se trouvent dans l'année chrétienne de M. *le Tourneux* aux jours de leurs fêtes marqués dans le breviaire Romain.

## LIII.

Nous ne prétendons point donner ici un catalogue ennuyeux de toutes les autres personnes de piété qui ont publié en notre langue les vies des Saints plus ou moins étendues ; mais nous ne croyons pas devoir oublier la legende du P. *Antoine Girard* Jesuite, qui n'est dans le fond qu'une traduction de l'espagnol de Ribadeneira, non plus que celle qui parut vers le milieu du dix-septiéme siécle sous le nom du sieur *Baudoin*, qui n'est que la traduction françoise de Gautier, retouchée à sa maniere. Mais celle de la R. M. *Jeanne de Blemur* religieuse du S. Sacrement, mérite d'être regardée avec d'autant plus de distinction, que ce n'est pas une version simple comme beaucoup d'autres : elle parut à Lyon en quatre volumes *in folio* l'an 1689. On en sera encore plus surpris, si l'on considere que le travail, quelque grand qu'il soit pour une fille, y est moindre que l'esprit & l'industrie qui regne dans cet ouvrage.

Dans la multitude des abregés de la vie des Saints, répandus parmi le peuple, nous nous contenterons de nommer celui du P. *Bonnefons* Jesuite, celui du P. *Turrien le Fevre* de la même compagnie, celui du P. de *S. Martial*, celui de M. de *Mello*, celui de M. de *Paris*, celui du sieur du *Mesnil*, que nous pourrons démasquer ailleurs ; & celui de l'inconnu qui paroît sous le titre de l'Invocation & de l'*Imitation des Saints* pour tous les jours de l'année (1). Si l'auteur n'a pû se dispenser de puiser dans les sources communes, il a fait paroître au moins une reserve fort judicieuse dans le ménagement avec lequel il s'est servi des originaux de foi suspecte, n'en ayant point de meilleurs à mettre en œuvre. Son jugement y paroît même jusqu'au choix qu'il a fait de l'action principale de chaque Saint qui a fait connoître leur caractere, ou qui a eu le plus d'éclat pour la présenter en figure aux yeux de ses lecteurs.

Les autres nations ont pareillement leurs legendes en langue — En Italie Allemagne, France.

(1) Cet ouvrage parut en trois petits volumes à Paris l'an 1687, chez G. Audran graveur, qui semble avoir voulu faire de ses tailles douces le capital du livre, comme si les *Extraits* des vies des Saints, les *Réflexions*, les *Maximes* tirées de l'Ecriture, & les *Oraisons* qui sont tout le mérite de l'ouvrage, ne faisoient que l'accessoire du dessein.

vulgaires, mais en moindre quantité que l'Eſpagne & la France. On en vante principalement deux en Italie, mais qui ne ſont que des traductions de l'eſpagnol; l'une eſt faite de l'ouvrage d'Alfonſe de Villegas curé à Tolede, par *Barezzo Barezzi* traducteur Italien de beaucoup d'autres livres eſpagnols moins édifians; elle a été imprimée à Veniſe & ailleurs en diverſes formes. L'autre eſt une verſion de Ribadeneira donnée par les ſoins des Jeſuites d'Italie, & imprimée en pluſieurs villes du pays. L'édition de Milan faite en 1613, paſſe pour la plus correcte.

*Nic. Ant. in P. Ribaden.*

En Allemagne.

Les Allemands ont une grande legende en leur langue, imprimée à Cologne en 1575, & compilée de divers auteurs. Ils en ont une autre de la traduction de *Valentin Leucht*, imprimée auſſi à Cologne en 1610, & une autre en abregé de *François Agricola*, publiée huit ans après. ALBERT CHANOWSKI Jeſuite de Bohéme en donna une l'an 1621 à Prague en langue Bohémienne. On en voit auſſi quelques-unes en Flamand; la plus conſidérable eſt celle que le célébre pere *Roſweide*, dont nous avons ſouvent parlé, fit imprimer à Anvers en 1619 : ce n'eſt qu'une traduction de Ribadeneira avec quelques additions; mais l'ouvrage a eu tant de cours, qu'il a fallu le remettre pluſieurs fois ſous la preſſe.

Aux Indes.

Les miſſionaires de l'évangile ont eu grand ſoin de faire paſſer avec eux nos legendes parmi les infidéles; ils les ont traduites preſque en autant de langues qu'ils en ont trouvé dans les vaſtes regions de leurs conquêtes. *Jerôme Xavier* Jeſuite de Navarre, couſin de l'apôtre des Indes, en compoſa ou traduiſit une en perſan, & mit à la tête une vie de Jeſus-Chriſt différente de l'hiſtoire de Jeſus-Chriſt & de ſaint Pierre, qu'il avoit faite en même langue avec beaucoup de liberté, & qui fut condamnée à Rome de la traduction latine de Louis de Dieu Hollandois. *Alphonſe Vagnon* Jeſuite Piémontois en fit une en chinois, qu'il diviſa en autant de volumes que l'on fait ordinairement de claſſes de bienheureux dans les litanies. *Leonard Cinnamo* Jeſuite Napolitain en donna une en langue de Malabar, qui eſt d'un uſage très-étendu dans les Indes orientales, ſur-tout dans les iſles. Un autre Jeſuite nommé *Henri Henriquez* Portugais en avoit fait une en même langue pluſieurs années auparavant, & l'on dit que l'on en a rapporté en Europe un exemplaire qui ſe garde à Rome dans la bibliotheque du Vatican comme une rareté ſinguliere.

Enfin les Grecs dont la langue s'eſt maintenue en ſon entier plus

plus long-tems qu'aucune autre que nous connoiſſions, ont été reduits à ſe procurer auſſi des legendes en langue vulgaire. On en imprima une à Veniſe de cette eſpece l'an 1544; c'étoit une traduction de beaucoup de vies de Metaphraſte, dont le beau ſtile étoit déja devenu inintelligible au peuple. Elle avoit pour auteur *Agapius* moine Grec de l'iſle de Candie, qui avoit donné l'année précedente ſes Geoponiques dans la même ville.

## L V.

Voilà, ce ſemble, les plus connus des recueils de vies des Saints que l'on peut appeller généraux, parce que ceux qui les ont faits ne s'y ſont point preſcrit de bornes certaines, ni de choix particulier, par rapport aux lieux, aux tems, aux divers états ou conditions des Saints; mais nous en voyons beaucoup où l'on s'eſt reduit à ces fortes de limites. Il y a long-tems que l'on s'eſt attaché à recueillir les Saints d'un même lieu ou d'une même province; il ſemble même que ç'ait été la premiere intention des Egliſes particulieres des villes qui tenoient regiſtre de leurs Martyrs; & l'on peut dire que ce ſont ces regiſtres réunis enſemble qui ont donné la naiſſance aux legendes générales, comme nous l'avons vû, lorſque nous avons parlé de l'origine des martyrologes.

Vies des ſaints ſelon les pays différens.

Eufebe de Ceſarée avoit recueilli à part les martyrs de *Paleſtine*; & quoique les actes qu'il en avoit ramaſſés avec beaucoup de ſoin & de travail ne paroiſſent plus, il nous en reſte un bon abregé dans le livre qui ſe trouve joint (1) à ſon hiſtoire générale de l'Egliſe. Theodoret a donné les vies des Peres de *Syrie*; Evagre, Pallade, Rufin, celles des Peres d'*Egypte*. L'on s'eſt plus attaché en Occident, ſur-tout dans les ſiécles poſterieurs, à diſtinguer les Saints par la différence des pays que l'on n'a fait ni dans l'Aſie, ni dans la Grece, ni dans l'Afrique. Sans nous arrêter à l'opinion de ceux qui prétendent que Jules Africain avoit recueilli ou compoſé les actes des Martyrs de l'*Italie* dès le troiſiéme ſiécle de l'Egliſe, nous pouvons remarquer que ſaint Gregoire le grand a fait particulierement l'hiſtoire des Peres de cette province dans ſes dialogues, & ſaint Gregoire de Tours celle des Peres de *France* dans un livre ou recueil particulier que nous en avons parmi ſes œuvres; mais il faut avouer qu'en ce genre les

Orient.

Occident.

(1) Ce livre des Martyrs de Paleſtine ſe trouvoit confondu avec le huitiéme livre de l'hiſtoire d'Euſebe avant l'édition de M. Valois.

anciens doivent céder à l'induftrie & à la curiofité des modernes.

Italie. Entre ceux-ci le Servite Ferrari a donné un catalogue général des Saints de l'*Italie*, diftribué felon l'ordre des mois, & imprimé à Milan en 1613; mais on peut dire que l'ouvrage n'eft gueres propre à fatisfaire ceux qui cherchent à s'inftruire exactement de l'hiftoire de ces Saints. Plufieurs des provinces particulieres & des villes principales de l'Italie ont vû auffi ramaffer les vies de leurs Saints en des recueils féparés (1). Nous nous contenterons d'alleguer celles des Saints de la *Sicile*, préparées par OCTAVE CAJETAN Jefuite de Syracufe, & publiées en deux grands volumes à Palerme, trente-fept ans après fa mort en 1657, par les foins d'un autre Jefuite du lieu nommé Pierre de Salerne, qui y a fait de grandes additions. Cajetan en avoit publié le projet de fon vivant, avec fon martyrologe de Sicile pour en donner une idée, & fe procurer tous les fecours poffibles des fçavans. L'année fuivante l'un des confreres de Pierre de Salerne, nommé Jofeph Spucces, fit imprimer en italien les vies des Saints de la ville de Palerme dans le même lieu.

## L V I.

Saints de France. On ne peut pas dire que les Saints de France ayent encore trouvé quelqu'un qui ait ramaffé leurs vies à part, ou fait un corps de leur hiftoire. FRANÇOIS BOSQUET qui fut évêque de Montpellier (2) après avoir exercé diverfes charges de juftice dans le monde, en avoit donné un jufte effai pour les trois premiers fiécles de l'Eglife; qu'il auroit continué, fi l'envie n'avoit traverfé fes bonnes intentions. Ce qu'il en a publié fous le titre d'hiftoires

(1) Les Saints de *Tofcane* ont été recueillis à part par Silvain Razzi camaldule, & publiés en 1593.

Les Saints de la ville de *Bergame* ont été donnés par M. Ant. Bena & J. Ant. Garnier en 1584 in 4°. & depuis en un ouvrage tout différent par Mario Muti en 1621. in 4°.

Les Martyrs de *Milan* par J. P. Puricelli qui ne s'eft attaché qu'aux plus célébres.

Les Saints de *Pavie* par J. Gualla & fes continuateurs dans les feiziéme & dix-feptiéme fiécles.

Les Saints de *Genes* par Mariano Grimaldi.

Les Saints de *Parme* par Ant. Marie Garofani en 1593.

Les Saints de l'*Ombrie* par L. Jacobilli.

Les Saints de *Sardaigne* par Denys Bonfant en 1635.

Les Saints de *Corfe* ou *Corfègue* par Salvator Vitale, qui a auffi beaucoup travaillé fur ceux de Sardaigne, &c.

(2) Fr. Bofquet fils de Durant Bofquet & d'Anne le Noir, avoit été Procureur général par commiffion au Parlement de Rouen, depuis Intendant de juftice en Languedoc. Il fut nommé premierement à l'évêché de Lodeve, & enfuite à celui de Montpellier dont il prit poffeffion le 24 de Juin 1637 par la ceffion du cardinal d'Efte fon prédeceffeur. Il mourut en 1676.

de l'Eglise Gallicane, renferme dans sa seconde partie quelques actes des Martyrs, & d'autres anciens monumens, servant de preuves à la premiere. L'on voit que cet auteur, qui avoit du sçavoir, du discernement, & de la sincerité, n'avoit pas toutes les lumieres que la critique a fournies depuis son tems à beaucoup de sçavans. Cependant la seconde édition de son ouvrage nous fait connoître que la liberté qu'il avoit tentée pour se déclarer en faveur des vérités qu'il croyoit avoir découvertes contre les fables & les anciennes erreurs, n'étoit pas encore tout-à-fait au goût de son siécle. Bosquet.

L'année d'après qui étoit de J. C. 1637, l'on vit paroître une autre compilation abrégée de vies des Saints de France, qui se trouva plus à la portée du commun des esprits. C'est le livre qu'ANDRE' DU SAUSSAI (1), alors curé de S. Leu à Paris, & depuis évêque de Toul en Lorraine, publia en deux tomes sous le specieux titre de Martyrologe de l'Eglise Gallicane, où il prétendoit représenter plus de quatre-vingt mille Saints & autres Bienheureux, dont il se vantoit de décrire les actions, les combats, & les triomphes, avec une exactitude & une fidélité souveraine sur les monumens les plus authentiques & les manuscrits les plus anciens. Il promettoit dans le même titre quatre autres tomes de commentaires apodictiques *, où la vie de chaque Saint étoit traitée dans une plus grande discussion & où se trouvoit, disoit-il, toute l'histoire de l'Eglise de France, renfermée & accomplie d'une maniere à ne plus laisser rien à desirer sur ce sujet. Que ne devoit point faire esperer la vûe d'une montre si magnifique ? Mais quel fut l'étonnement, pour ne pas dire l'indignation secréte des personnes intelligentes, lorsqu'elles se virent ttompées ? Bollandus qui travailloit actuellement au premier volume de son grand recueil, ayant marqué une avidité extraordinaire pour l'ouvrage, avant que de l'avoir vû, fut assez moderé pour ne s'en pas plaindre après que le témoignage de ses yeux l'eut désabusé ; il eut même le courage de n'en parler qu'avec éloge. Ses continuateurs ne se crurent pas obligés à une semblable dissimulation. Au jugement du P. Papebroch, ce martyrologe est l'ouvrage d'un jeune homme qui n'étoit point assez préparé sur sa matiere ; qui avoit trop de facilité & de précipitation ; qui manquoit d'exacti-

Du Saussai.

* *C'est-à-dire ; demonstratifs.*

*Boll. Papebr. t. 1. april. p. 223. n. 10.*

*Item. p. 411. col. 2. & t. 1. mai. p. 492. n. 3.*

(1) André du Saussai étoit Parisien de naissance. Il fut protonotaire apostolique, curé de saint Leu, official & vicaire général. Il fut nommé à l'évêché de Toul l'an 1648, fut sacré en 1656, & mourut en 1675.

tude & de discernement ; qui donnoit trop à son génie & à son imagination ; qui ne faisoit point scrupule d'alterer la vérité des faits ; qui outroit la licence que permet la rhetorique, & qui faisoit des amplifications plus qu'écolieres. Il est fâcheux pour la mémoire de M. du Saussai d'avoir à subir une si rigoureuse censure ; mais il est encore plus fâcheux de l'avoir méritée. Il adopte presque toutes les fables des legendes, & il se contente de les revêtir d'un beau latin, si toutefois l'on peut donner ce nom à un stile plein d'affectation dont toutes les richesses consistent en synonimes, en antithefes, en metaphores & en hiperboles. Il ne cite nulle part aucun auteur, & ne garantit jamais rien de ce qu'il avance : il fait souvent des bévues pueriles, & quoiqu'il ait établi une classe à part pour les personnes de piété, que l'Eglise n'a point encore mises au catalogue des Saints, il ne laisse pas d'en confondre plusieurs de cette espece, qu'il range sans scrupule dans la premiere classe parmi ceux qui sont publiquement reconnus, & qui ont un culte reglé. Ainsi l'on n'est plus surpris de voir que le public l'ait dispensé des quatre tomes de commentaires apodictiques sur les Saints de France ; & c'est ménager assez mal la dignité de l'Eglise Gallicane, que d'honorer de son nom un tel martyrologe.

Outre les recueils généraux des Saints de France, il y a diverses provinces dans le royaume qui en ont aussi pour les Saints qui leur sont propres, comme la Bretagne, par *Albert le Grand de Morlaix* ; l'Auvergne par *Jacques Branche* ; la Champagne * par *Des Guerrois*, & d'autres : diverses villes de même, comme celle de Lyon par le pere *Theophile Rainaud*, celle de Poitiers par l'évêque *L. H. Chateigner de la Rochepozai* dans ses Litanies, celle du Pui en Velai par le pere *Eudes de Gissei*, celle de Châlon sur Saone au second tome de son illustre *Orbendale*, celle d'Orleans par *Symph. Guyon*, celle de Clermont dans les commentaires de *Savaron* sur deux petits traités anciens des Eglises du lieu, & quelques autres, au détail desquelles nous ne nous arrêterons pas.

* Sur-tout la ville & le diocése de Troyes.

## LVII.

Saints d'Espagne.

*Nic. Ant. t. 2. p. 5.*

L'Espagne qui se croit la plus feconde en Saints de toutes les provinces de l'Europe, l'a été du moins en écrivains, qui ont pris soin de recueillir ceux qu'elle s'attribue. Entre ceux qui se sont fait estimer le plus, on compte avec raison *Laurent de Padilla* archidiacre de Malaga, vivant sous Charles-Quint. Le catalo-

gue des Saints d'Espagne qu'il fit imprimer à Tolede en 1538 est exempt des fables grossieres dont on a depuis infecté toutes les histoires d'Espagne. Du tems du roi Philippes II. parut *Jerôme Roman* hermite de saint Augustin, qui composa une histoire universelle de tous les Saints d'Espagne, divisée en seize centuries. De là il étoit passé à la composition d'une legende ou Fleur des Saints qu'il laissa imparfaite. A l'égard de l'ouvrage qui regardoit les Saints particuliers du pays, il témoigne qu'il avoit entrepris divers voyages dans la plus grande partie de l'Espagne, pour ne rien oublier de ce qui pourroit contribuer à la perfection de son ouvrage ; mais cet ouvrage fut envié au public comme beaucoup d'autres par la modestie ou les irrésolutions de l'auteur, qui le laissa manuscrit après sa mort survenue en 1597.

Un autre *Jerôme Roman*, surnommé *de la Higuera*, qui se fit Jesuite en 1563 à Alcala *, l'un des fabricateurs de la nouvelle monnoye qui courut en Espagne sous les noms de Flavius Dexter, de Maxime de Sarragosse, de Braulion, d'Hélécas, de Luitprand, de Julien, & de quelques autres anciens, compila un martyrologe des Saints d'Espagne, qu'il farcit de la matiere même qu'il avoit créée ou trouvée dans ces fausses chroniques. Les commentaires apodictiques de *François de Bivar* moine de l'ordre de Cîteaux sur ces mêmes chroniques de Dexter & de Maxime, imprimés * à Lyon & à Madrid sont aussi des recueils de ce qui concerne les Saints d'Espagne ; mais ce sont toutes sueurs perdues : il n'a cultivé qu'une terre maudite, & condamnée à une sterilité perpetuelle ; son second volume ne parut qu'en 1652, seize ans après sa mort.

*Nic. Ant. t. 1. p. 456.*
* Mort en 1611.

* En 1627.
*Visch. bibl. Cist. p. 114. N. Ant. p. 311. Sauss. appar. ad M. Gall. p. 54.*

Mais les Saints d'Espagne ne se trouvent nulle part avec plus d'appareil & plus d'étendue que dans le grand martyrologe de JEAN TAMAIO DE SALAZAR imprimé en six volumes à Lyon depuis le milieu du dix-septiéme siécle (1). On ne peut nier que ce gros recueil ne soit un amas de beaucoup de recherches laborieuses, mais il est rempli de toutes les fictions dont on a composé les impostures faites à Dexter, à Maxime, à Luitprand, & aux autres. Tamaïo profitant de la fécondité de son propre génie, encherit encore au-dessus de Roman & de Bivar, pour multiplier les Saints d'Espagne. Il confond par une adresse étudiée les Saints douteux, & ceux qui ne sont pas avoués de l'Eglise avec

Tamaïo.
*Boll. Henschs. febr. proleg. p. 23. N. Ant. p. 62.*
*Henschen. April. t. 3. p. 571.*

(1) Depuis l'an 1619 jusqu'en 1659, Tamaïo grand vicaire de l'évêque d'Avila. Diégue de Arce, inquisiteur général en Espagne, mourut vers l'an 1662.

les Saints reconnus. Ce moyen d'en augmenter la multitude n'auroit pas encore suffi pour remplir ses six volumes ; c'est ce qui

*Papeb. pass.* l'a fait recourir à l'art d'en inventer de nouveaux. On admire surtout la hardiesse qu'il a eue de forger des Saints anciens, dont l'antiquité n'a jamais oui parler ; & l'on ne comprend pas aisément comment il s'est trouvé des Eglises en Espagne & des plus considérables, qui sur la foi de ces suppositions ayent bien voulu admettre & reconnoître pour les Saints tutelaires des chimeres si modernes, & en faire le fondement d'un culte nouveau.

Les chroniques de Dexter & des autres masques d'auteurs ne sont sorties de la forge des Espagnols que long-tems après la premiere édition du martyrologe Romain, revû & augmenté par Baronius sous les papes Gregoire XIII. & Sixte V. Ceux qui les fabriquoient ayant remarqué que l'on avoit laissé beaucoup de Saints dans ce martyrologe, sans leur assigner de lieu, ont crû qu'ils pouvoient les adjuger à l'Espagne, sans craindre que les autres nations s'avisassent de les revendiquer. Ils ont fait plus en faveur de leur pays, ils se sont saisis encore de tous les Saints des lieux qui sont d'une dénomination approchante de quelque ville ou bourgade d'Espagne. Tamaïo est entré avec plaisir dans toutes ces nouvelles acquisitions, & leur a donné encore de grands accroissemens. Tous les Saints qui sont sans position de lieu, comme l'on parle, & tous ceux dont les lieux se trouvent homonymes ou des noms semblables, équivoques ou corrompus de telle sorte qu'on les puisse tourner en quelque nom de lieu d'Espagne ; tous ces Saints, dis-je, font une grande partie du martyrologe de Tamaïo. Il leur a suffi pour y avoir place que lui ou Bivar ou Roman en ayent fait parler à Dexter, à Maxime, ou à quelqu'un des autres auteurs nouvellement supposés.

Tamaïo n'avoit vû aucun des martyrologes appellés de saint Jerôme, ni même celui de Bede. C'est dommage pour le martyrologe d'Espagne qui en auroit augmenté au moins de deux volumes : c'est une perte que Tamaïo semble avoir remplacée par le secours de Martial poëte profane & payen, mais Espagnol. Il a trouvé le secret de convertir en Saints, & de faire entrer dans son martyrologe plusieurs des personnages que Martial emploie dans ses poësies : loin de s'en cacher, il transcrit de ses odes & de ses épigrammes entieres, comme si ceux

Thomas *surnommé* de Vargas. de qui parle le poëte eussent été des Chrétiens. Dix ans avant la

*N. Ant. t. 2.* publication du premier volume de ce grand martyrologe, on avoit

vû mourir en Eſpagne un autre *Tamaïo*, qui avoit préparé de grands accroiſſemens aux Saints d'Eſpagne, ſoit par un recueil qu'il avoit fait des Saints nouvellement découverts, ſoit par des commentaires ſur des chimeres d'auteurs ſemblables à Dexter.

## LVIII.

Les provinces particulieres de l'Eſpagne & les principales villes ont auſſi des legendes de leurs Saints qui leur ſont propres, mais la plûpart farcies des nouvelles drogues introduites en Eſpagne depuis la naiſſance du faux Dexter & de ſes compagnons, & des anciennes fables qui avoient cours dans le pays auparavant. Les plus renommées de ces legendes ſont celle d'Arragon par *Jean Mathias Eſtevan* ou *Eſtienne*; celle de Catalogne par *Antoine Vincent Domenec*; celle du royaume & de la ville de Valence par *Michel Jean Vimboli*, & une autre par *Alfonſe del Caſtillo Solorzano*; celles de Tolede, de Seville, d'Oſſuna, & de preſque toute la Caſtille & l'Andalouſie par *Antoine de Quintanaduefias*; celles des villes de Jaën & de Baeça par *François de Bilches*; celle de Cordoue & de ſon territoire par *Martin de Roa*, qui a joint beaucoup de Saints de Seville, de Tolede, de Grenade, de Xerez, d'Ecija, de Malaga, de Guadix, & de quelques autres villes d'Andalouſie, Caſtille & Portugal, outre ce qu'il a fait encore ſéparement ſur les Saints de quelques-unes de ces villes.

Mais on ne doit pas reduire au rang des modernes l'hiſtoire des Martyrs de Cordoue écrite en trois livres, ſous le titre de Memorial par ſaint EULOGE prêtre de cette ville, qui fut lui-même l'un de ces Martyrs durant la perſecution que les rois Mahometans de Cordoue firent aux Chrétiens du pays dans le neuviéme ſiécle. C'eſt un ouvrage comparable aux originaux les plus authentiques, écrit par un Saint que ſa préſence ou le témoignage de ſes yeux empêchoit d'être trompé, & que l'amour de la vérité qui fait les Saints, empêchoit de vouloir tromper les autres. Nous l'avons dans ſa premiere pureté, ſans que ni les romanciers ni les impoſteurs ayent oſé y mettre la main.

Les Saints de la ville de Meride & de ſon territoire ont été recueillis par *Th. Tomaïo de Vargas*, ſous le nom d'un prétendu Paul diacre de cette ville; ceux de la province de Galice & de la ville de Brague par *Gregoire de Lobarinhas*.

## L I X.

Saints de Portugal.

L'hiſtoire des Saints de Portugal a été recherchée en particulier, & traitée ſuccinctement par *André de* RESENDE grammairien célébre d'Evora, qui ne ſe repaiſſoit point de fables comme les autres. Pour y mieux réuſſir, il viſita les principales Egliſes d'Eſpagne, vit les actes & les titres anciens qu'il examina. Ce qu'il en compoſa fut inſeré dans le breviaire d'Evora, de la reformation duquel il avoit été chargé par le cardinal infant Henri archevêque de cette ville, qui fut depuis roi de Portugal. Reſende y fit remarquer ſa bonne foi, ſon jugement & ſon ſçavoir (1), & ſi avec tant de bonnes qualités il n'a pû rectifier par tout le fonds de ſa matiere, la faute en eſt aux originaux qu'il n'a pû ſe diſpenſer de ſuivre. Il avoit fait auſſi, ou du moins commencé un martyrologe de Portugal.

*Nic. Ant. p. 67.*

*Vaſæi chron. c. 5.*

Quatre-vingts ans environ après ſa mort, la matiere fut repriſe avec beaucoup de réſolution par *Georges* CARDOSO prêtre de Lisbonne, qui entreprit de traiter de tous les Saints de Portugal & des pays conquis par les Portugais, en ſix grands volumes comme l'auteur moderne du martyrologe d'Eſpagne. L'ouvrage fut compoſé en langue vulgaire, & le premier volume contenant deux mois parut à Lisbonne ſous le titre d'Hagiologe en 1652, l'année d'après que le premier du martyrologe de Tamaïo eut commencé auſſi à paroître. Le ſecond volume de Cardoſo fut imprimé en 1657, & le troiſiéme en 1666 : l'ouvrage en eſt demeuré là par la mort de ſon auteur ſurvenue l'an 1669 au retour du voyage qu'il avoit fait à Madrid. Henſchenius reconnoît qu'il eſt laborieux & aſſez recherché : il ajoûte qu'il a pris ſoin même de ne pas confondre les Saints publiquement reconnus avec ceux qui ne le ſont pas ; en quoi il s'eſt conduit plus ſagement que la plûpart des compilateurs modernes de martyrologes ou de legendes ; mais il déclare en même tems que Cardoſo a gâté ſon ouvrage en y faiſant entrer les fadaiſes du faux Dexter & des autres auteurs ſuppoſés dont nous avons parlé, & beaucoup d'autres fables ramaſſées d'ailleurs. Cardoſo a tâché d'attirer tous les Saints en Portugal, comme avoit fait Tamaïo en faveur de l'Eſpagne, & il s'eſt ſervi preſque des mêmes moyens pour en

*Nic. Ant. Append. t. 2. p. 295.*
*Boll. Henſch. febr. proleg. p. 21.*

(1) Reſendius nâquit l'an 1493, fut l'un des plus célébres hommes de ſon tems en Eſpagne, & l'un des reſtaurateurs des lettres. Il mourut l'an 1573.

dépouiller

dépouiller les provinces étrangeres, & pour en forger de nouveaux.

## L X.

Les Saints des Pays-Bas ont été recueillis avec ſoin par *Molanus* docteur de Louvain, dont nous avons parlé au ſujet du martyrologe d'Uſuard. Il en fit imprimer de ſon vivant un catalogue contenant l'abregé de leur vie, & une chronique ſuivie; mais ſon principal ouvrage ſur ce ſujet parut après ſa mort à Anvers l'an 1595 ſous le titre de Natales. *Arnault de Raiſſe* chanoine de ſaint Pierre de Douai y fit un ample ſupplément qu'il publia dans cette ville l'an 1626, & il donna deux ans après ſon recueil ou inventaire des reliques des Saints qui ſe gardent dans toutes les Egliſes des Pays-Bas. SS. des Pays-Bas.

Les Saints de la Flandre en particulier ont été traités par *Martin l'Hermite* Jeſuite d'Armentiers, qui en publia l'hiſtoire à Douai l'an 1638 avec celle de l'établiſſement & des progrès de la religion Chrétienne dans cette province. Cet auteur ne s'eſt attaché principalement qu'aux Saints de la Flandre Wallone ou Françoiſe, & ce qu'il en a donné eſt écrit en notre langue; mais *Antoine Sanders* curé au diocéſe de Gand, puis chanoine de Furnes avoit publié en latin dès l'an 1625 à Anvers un autre recueil des Saints de toute la province, ſous le titre d'Hagiologe de la Flandre.

Il ne paroît pas qu'on ait témoigné autant de zele ou de curioſité en Allemagne pour dreſſer des legendes particulieres de Saints du pays. Un religieux de ſaint François nommé *Pierre Cratepol* ou de *Meerſſe* du duché de Juliers, demeurant à Cologne, donna en 1592 un recueil des premiers Saints d'Allemagne, des prédicateurs de la foi, & des autres hommes apoſtoliques qui avoient établi la réligion dans le pays; mais l'ouvrage eſt peu de choſe. Ce qu'a fait *Chriſtophle Brouwers* Jeſuite ſur le même ſujet, & ſur quelques Saints d'Allemagne qui ont paru depuis, eſt plus conſidérable: ce ſont des vies ou relations hiſtoriques qu'il a tirées des manuſcrits, & qu'il a publiées avec quelques remarques à Mayence en 1616 l'année d'avant ſa mort. L'hiſtoire des Saints de la province particuliere d'Alſace, ou de la haute Auſtraſie a été écrite par *Joſſe Coccius* Jeſuite; celle des Saints de Bohéme ſe trouve dans la Bohéme pieuſe de *George Bartold Pontanus* prévôt de la cathédrale de Prague, & mieux encore d'Allemagne.

dans les mêlanges hiſtoriques du royaume de Bohéme, compoſés par le P. *Bohuſlas Balbinus* Jeſuite Bohémien de notre tems au quatriéme livre de ſa premiere décade, imprimé à Prague l'an 1682 ; celle des Saints de la Scandinavie, c'eſt-à-dire, de la Suede & du Danemarc, a été recueillie en un gros volume par *Jean Vaſtovius* qui la fit imprimer à Cologne en 1623, ſous le titre de la Vigne du Septentrion.

## L X I.

Saints d'Angleterre.

Les iſles Britanniques ont été mieux ſervies que l'Allemagne à l'égard des Saints qu'elles ont produits ; & ſi l'on en conſidére l'abondance, on peut aſſurer qu'il y a peu de provinces dans toute la Chrétienté qui ayent plus mérité que l'on prît ce ſoin, ne fût-ce que pour éviter la confuſion qui eſt preſque inſéparable de la multitude. Dès le quinziéme ſiécle de l'Egliſe, les Saints d'Angleterre furent recueillis par JEAN CAPGRAF ou *Capgravius* hermite de ſaint Auguſtin demeurant à Cantorberi (1), qui paſſoit pour le plus habile homme de ſon ſiécle dans ſon pays ; ſa legende fut imprimée à Londres en 1516. Quelques-uns prétendent que cet ouvrage ne lui avoit coûté que la peine de le tranſcrire d'un fort grand volume qui avoit été compoſé ſur le même ſujet par un inconnu, & qui ſe garde encore aujourd'hui manuſcrit dans la bibliotheque du chevalier Cotton.

*Addit. ad Cav. bibl. eccl. p.* 89.

Quelque criminel qu'ait été le vol de Capgraf, il peut ſervir à le décharger d'une partie du blâme qu'un ſi pitoyable ouvrage a dû attirer ſur ſon auteur : car au lieu de l'accuſer d'avoir compoſé toutes les fables & les menſonges dont cet ouvrage eſt rempli, on peut ſe contenter de dire qu'il n'en eſt pas l'inventeur, & qu'il n'a fait que les tranſporter de la legende d'un autre dans la ſienne. Bollandus après avoir rapporté ſur cela le ſentiment d'un ſçavant homme d'Angleterre, qui tenoit Capgraf auſſi coupable d'avoir adopté les fautes d'un autre ſans le nommer, que de les avoir faites, ajoûte que cet auteur a fait voir en beaucoup de choſes ſon ignorance, ſon mauvais goût, ſon peu de gravité, & ſon peu de jugement ; ce qui n'a gueres de rapport avec les éloges extraordinaires qu'il avoit reçus auparavant d'une infinité de gens qui avoient mieux aimé juger de lui

*Boll. præf. p.* 24.

*Joan. Baleus. Joan. Pitſeus, Joſ. Pamphil. Aub. Mir. Voſſ. hiſt. lat.*

(1) Capgraf étoit de Cantorberi & docteur d'Oxford. Il fut provincial de ſon ordre en Angleterre ; il mourut en 1484 à Lynne ville du comté de Norfolk.

par ſa reputation ou par l'opinion du vulgaire que par ſes ouvrages mêmes.

## LXII.

L'Irlande qui a été appellée l'*Iſle des Saints*, parce qu'il y a eu un tems où dans la ferveur de ſon Chriſtianiſme, l'on diſoit que ſes habitans étoient preſque autant de Saints, a trouvé auſſi ſon legendaire en la perſonne de JEAN COLGAN Hibernois du pays d'Ultonie, religieux de ſaint François, demeurant au couvent de ſaint Antoine de Pade à Louvain. Cet écrivain entreprit de publier les actes des Saints de l'Irlande ſur une multitude de manuſcrits qu'il diſoit avoir ramaſſés de divers endroits de l'Europe, & ſur quantité d'autres monumens qu'il prétendoit être de la premiere antiquité & venus d'auteurs d'un crédit irrefragable. Son premier volume contenant les trois premiers mois de l'année parut à Louvain l'an 1645 *in folio*; le ſecond qui contient les trois mois ſuivans ſortit de la preſſe deux ans après. Les deux autres devoient ſuivre inceſſamment pour achever l'année ſainte d'Irlande, & ces quatre gros volumes n'étoient que la ſuite de deux premiers concernant les antiquités ſacrées du même pays; ainſi la ſeule vûe d'un tel ouvrage attire naturellement à ſon auteur la gloire d'avoir été laborieux, mais une gloire de la nature de celle qu'ont remportée les Tamaïo & les Cardoſo. Ce ne ſont pas ſeulement les notes & les obſervations dont Colgan a accompagné ſes pieces qui ſont reprouvées des ſçavans. On en veut aux actes même qui paſſent dans l'eſprit des critiques pour des pieces ou fauſſes, juſques dans leur ſource, ou falſifiées dans leurs ruiſſeaux.

d'Irlande.

*Walding. bibl. min. p. 199.*

On ſçait que l'Irlande parmi le grand nombre de ſes vrais Saints a enfanté une infinité de chimeres, à qui les écrivains fabuleux dont elle a été auſſi fort feconde, ont donné des formes de Saints. On ſçait auſſi que l'amour de la fiction qui s'eſt trouvé parmi les bonnes gens de cette iſle auſſi violent que chez les hableurs ou romanciers d'Eſpagne, & les menteurs de la Grece, a défiguré la vérité dans les hiſtoires les mieux aſſurées que l'on avoit des Saints les plus célébres du pays, & leur a fait perdre leur authenticité. Bollandus & Henſchenius qui connoiſſoient Colgan particulierement, & qui ſe contentoient d'avoir pour ſuſpects les titres qu'il alleguoit, avoient voulu lui perſuader de publier d'abord ces pieces inconnues dont il faiſoit le fondement de ſon ouvrage. Ils lui repréſentoient que ces titres, auſſi an-

*Febr. proleg. p. 16. 17.*

ciens qu'il les faisoit, (car il se vantoit d'avoir beaucoup de martyrologes & des conciles d'Irlande de plus de huit cens ans) étant une fois reconnu par les sçavans, donneroient un crédit merveilleux à l'ouvrage qu'il avoit entrepris. Mais Colgan n'étoit pas assez bête pour ne pas reduire les sçavans qui auroient du nez ou des yeux, & il crut que le succès de son ouvrage dépendoit principalement du soin & de l'adresse de tenir ses originaux bien cachés.

Avant lui *Hugues de Warde* qui étoit de son pays, & religieux du même ordre, avoit préparé pour la presse un grand nombre de vies de Saints d'Irlande, avec divers martyrologes qu'il avoit traduits de sa langue maternelle; mais la mort ayant prévenu l'exécution de ses desseins (1), donna lieu à Colgan de profiter de ses travaux. Deux autres Irlandois avoient donné de leur côté des catalogues & des vies de Saints de leur pays quelques années auparavant; l'un étoit un seculier nommé *Thomas Messingham*, retiré à Paris où il fit imprimer son recueil d'actes & de *in folio.* vies en 1624; l'autre étoit un Jesuite de Dublin reçu à Douai, nommé *Henri Fitz-Simon*, qui publia l'an 1619 à Liege son recueil, après y avoir fait des augmentations.

## LXIII.

Classes des Saints. A l'imitation de ces legendaires particuliers qui se sont reduits aux Saints d'un seul pays, d'autres les ont voulu disposer par des classes différentes, en les rangeant selon les sexes, les conditions & les professions diverses. Nous avons par ce moyen des legendes qui ne sont que de saintes femmes dans leurs trois états; nous en avons aussi qui ne renferment que des saintes filles qui se sont sanctifiées dans la virginité, & qui ont vécu dans le monde sans le secours des cloîtres (2). Quelques-uns ont ramassé les Saints qui se sont sanctifiés dans le mariage (3); d'autres ont recueilli les Saints sur le trône, à la cour, dans les emplois civils & militaires, dans les magistratures (4). Quelques-uns ont rassemblé les Saints jurisconsultes & avocats (5); les Saints méde-

(1) Hugues de Warde mourut l'an 1635 le 8 de Novembre.

(2) Artus du Moûtier *Gynac.* Hil. de Coste, Her. Rosweide vie des saintes Vierges seculieres. Emil. Santorio, Ant. Gallonio, &c. de quelques saintes vierges.

(3) André de Boëyle a fait les vies des Saints mariés, en Flamand.

(4) Ant. Godeau des saints Rois, Reines, &c. François de la Noue, dit *Lanovius*, & Bern. de Malinckrot ont traité des saints Chanceliers fort superficiellement.

(5) J. Roberti Jesuite a recueilli cinquante saints Jurisconsultes.

cins (1); les Saints artisans (2). Comme le dessein de la plûpart de ces compilateurs a été de former des modéles de vie aux personnes qui sont dans des professions & des exercices semblables à ceux où les Saints ont trouvé leur salut, on doit moins s'étonner qu'ils ayent souvent préféré l'édification à l'exactitude.

Saints religieux.

Toutes ces classes de Saints que Dieu a formés dans le monde sont peu fournies auprès de celles de la profession religieuse dans les ordres monastiques. Comme leur état n'est autre chose qu'une profession de sainteté, on peut dire que toutes leurs histoires sont autant de legendes de saints que l'on peut partager en trois especes. Les legendes de la premiere espece sont les recueils des actes des Saints d'un ordre entier, ou de quelques maisons particulieres de l'ordre (3). L'exemple de ce qui se peut faire de plus important & de plus utile à l'Eglise sur ce sujet, se trouve dans le grand recueil de ceux de l'ordre de saint Benoît, dont nous avons parlé, parce qu'on a l'avantage d'y voir tous ces actes & les autres titres examinés par la critique sçavante, modeste & judicieuse de celui * qui a pris la peine de les éclaircir, ou de les expliquer par des notes & des observations qui suppléent à leurs défauts (4). La seconde espece de legendes monastiques est celle des histoires des Saints moines, digerées & suivies dans la forme des annales & des chroniques. La troisiéme est celle des histoires disposées selon l'ordre des mois pour tous les jours de l'année, ce que les uns appellent martyrologes, & les autres plus naturellement menologes de leur ordre. Sans entrer dans le détail de tous ces ouvrages, on peut remarquer dans la plûpart (5) ce que Bollandus & ses continuateurs ont observé en particulier dans ceux que *Gabriel Bucelin*, *Chrysostome Henriquez*, *Artus du Moûtier*, *&c.* ont publiés pour les ordres de saint Benoît, de Cîteaux, de saint François, &c. que ce ne sont pas de simples catalogues de Saints publiquement reconnus de l'Eglise, mais qu'ils renferment beaucoup de personnes de piété qui ne sont en reputation de sainteté que dans l'opinion des peuples ou des moi-

*Sup. n. 8.*

* Dom Mabillon.

*Bol. præf. t. 1. jan. p. 53. Henschen. præf. t. 1. februar. p. 21, 22.*

(1) Les saints Médecins ont été recueillis par Abr. Bzovius, Guill. du Val, J. Molanus, &c.

(2) Les Saints artisans par Georg. Ferus Jesuite de Bohéme.

(3) v. g. Barali *chron. Lirin.* à Bosco *Bibl. Floriac.* J. de Rehac *vies des saints Freres Prêcheurs.* &c.

(4) Le premier volume de ces actes contenant le premier siécle Benedictin qui est le sixiéme de l'Eglise parut en 1668; le dernier est attendu dans peu.

(5) On peut en excepter le martyrologe des Benedictins donné par D. Hugues Menard qui avoit du sçavoir & du discernement, quoi qu'il s'en faille beaucoup que ce soit un ouvrage accompli.

nes de leur ordre. C'eſt ce qui peut cauſer de la confuſion dans le culte que l'on doit rendre aux Saints ; ils ſont ſujets encore au peu d'exactitude, & à divers autres défauts que l'on trouve dans le commun des legendaires, & à un inconvenient que ceux-ci ne partagent point avec eux, qui eſt de faire gliſſer ſouvent des étrangers parmi les Saints de leur maiſon.

*Valding. de Arturo bibl. min. p. 42.*

## LXIV.

*Legendes d'hérétiques.*

Les fauſſes Egliſes, je veux dire les ſocietés ſéparées de celle qui a l'avantage d'être l'unique épouſe de Jeſus-Chriſt, ayant eu leurs Martyrs, comme nous l'avons déja remarqué, ont voulu avoir auſſi leurs martyrologes particuliers. Cette curioſité regarde moins les hérétiques anciens que ceux des derniers ſiécles ; car encore que les premiers euſſent ſoin de dreſſer des actes de leurs Martyrs, on ne voit pas qu'ils en ayent compilé de recueils ou fait des regiſtres conſidérables, ſi ce n'eſt peut-être les Eutychiens d'Egypte depuis que l'Egliſe d'Alexandrie a été diviſée entre les Coptes de leur ſecte & les Melchites qui ſont demeurés attachés à la foi Catholique. Il nous reſte encore des calendriers Coptiques où l'on voit parmi beaucoup de Saints de l'Egliſe Catholique qui ont vécu avant Eutychès, non-ſeulement des gens qui ſont morts engagés dans cette héréſie depuis ſa condamnation, mais des ſcelerats même (1) les plus décriés par leurs crimes.

*V. Vanſleb. hiſt. eccleſ. d'Alex.*

*Faſt. Copt. Boll. proleg. p. 56.*

Jamais les hérétiques ne compterent tant de Martyrs dans leurs Egliſes que depuis qu'ils ſe piquerent de vouloir travailler à la reformation ; & M. Dodwel ſeroit mal reçu chez certains Proteſtans à faire une diſſertation pour en reduire le nombre. La ſource en devroit être aux Albigeois & aux Vaudois ; cependant leurs martyrologes ne commencent gueres qu'à Wiclef & à Jean Huſſ, dont le premier mourut l'an 1387, & l'autre fut brûlé l'an 1415. Il en parut un à Genéve vers le milieu du ſeiziéme ſiécle en latin, puis en françois l'an 1554 chez l'Imprimeur *Criſpin* que pluſieurs en font auteur ou traducteur, car il étoit ſçavant & avoit été avocat. Il y fit quelques augmentations, parce que c'étoit le tems de la perſécution au langage des Proteſtans, & il le réimprima en latin ſous le titre d'actes des Martyrs qui avoient ſouffert depuis

*Molan. de martyrol. 204.*

(1) La fête de Timothée Elure y eſt au 31 de Juillet ; celle du patriarche Dioſcore ſon prédeceſſeur au 4. de Septembre, ſelon que les mois Egyptiens peuvent ſe rapporter aux nôtres.

Wiclef & Huſſ, en France, en Allemagne, en Angleterre, en Flandres & en Italie.

Comme cette engeance de Martyrs foiſonnoit extrémement en ce tems-là, on augmenta le martyrologe de divers actes nouveaux qui ſe produiſoient d'un jour à l'autre & Criſpin le réimprima en latin l'an 1560. Trois ans après l'on imprima à Lyon en françois une hiſtoire des Martyrs de l'Egliſe de Paris, comme porte le titre du livre, contenant ſeulement les actes de ceux qui avoient ſouffert depuis l'an 1557. Un Anglois nommé *Jean Fox* Proteſtant, docteur de l'univerſité d'Oxford, publia vers le même tems un gros martyrologe de ceux qui avoient ſouffert en Angleterre & en Ecoſſe ſous la reine Marie, ce qui fut imprimé en latin à Bâle en 1559, l'ouvrage groſſit depuis, fut mis en anglois, & réimprimé long-tems après à Londres en deux gros volumes; d'autres Anglois, comme *David Lloyd*, *Samuel Clarck*, *Clement Cotton*, ne crurent pas que Fox eût encore tout dit; ils ramaſſerent divers faits de la vie & de la mort des prétendus Martyrs qui avoient ſouffert pour la religion proteſtante.

Le Suiſſe *Henri Pantaleon*, qui paſſa de la théologie à la médecine, fit imprimer à Bâle en 1563, un autre martyrologe contenant les actes des Martyrs de la nouvelle religion en Allemagne, en France & en Italie depuis Jean Huſſ. On en fit alors comme le ſecond volume de Fox; en un mot, les Proteſtans ne ceſſerent depuis ces tems de multiplier leurs legendes, les unes commençant ſeulement avec les nouvelles héréſies, les autres remontant juſqu'aux Apôtres (1), & la plûpart aboutiſſant au tems de leurs compilateurs. Comme il s'agiſſoit à la fin de diſputer avec les Catholiques de la multitude des Martyrs autant que de la vérité du martyre, les hérétiques n'y apporterent plus tant de choix, & ſans faire tant de façons, ils donnerent entrée dans leurs martyrologes aux Vaudois, aux Albigeois, & à beaucoup de gens de ſectes différentes qu'ils avoient eux-mêmes condamnés d'héréſie. Ce fut aſſez pour être mis au rang de leurs Saints, qu'ils euſſent été d'accord avec eux contre le Pape ou contre la Meſſe, ou qu'ils fuſſent morts pour quelqu'un des ſujets qui faiſoient leur ſéparation; le reſte leur parut indifférent, fût-ce crime avoué, fût-ce héréſie reconnue par eux-mêmes.

Il ſe trouva des Catholiques qui ſe mirent en devoir de réprimer cet empreſſement qu'ont eu les Proteſtans d'augmenter le

(1) Imprimés à Hanaw en 1572, 1610, à Geneve & ailleurs en diverſes années.

*Molan. c. 10. de martyrologiis.*
*Baron. proleg. mart. ad fin. c. 6.*
*Pitſ. ſcript. Angl. p. 781. 780.*

nombre de leurs Martyrs. *Alanus Copus*, anglois banni & refugié à Rome, refuta fortement le faux martyrologe de Fox, dans le dernier des ſix dialogues de ſon ami *Nicolas Harpsfeld*, qui étant détenu dans les priſons d'Angleterre pour n'avoir pas voulu reconnoître la ſuprematie eccleſiaſtique de la reine Eliſabeth, l'avoit prié d'adopter ſon ouvrage & de lui donner ſon nom en le publiant en lieu de ſureté, afin qu'on ne le ſoupçonnât point d'en être l'auteur. Ce qui fût fait à Anvers où Plantin l'imprima en 1566. *Robert Pearſons*, dit *Perſonius*, Jeſuite anglois fit longtems après deux traités en langue vulgaire de ſon pays contre les deux parties de ce martyrologe de Fox, pour arrêter le cours des calomnies des hérétiques qui ne ceſſoient de publier que l'Egliſe Romaine n'étoit qu'une ſocieté de perſecuteurs; il les fit imprimer l'an 1604 à ſaint Omer en Artois. Un autre écrivain Catholique nommé *Jacques Severt*, celui de qui nous avons l'hiſtoire des archevêques de Lyon, publia l'an 1622 dans cette ville un *Anti-martyrologe*, ou, comme il l'explique, *la Vérité manifeſtée* contre les hiſtoires des Martyrs ſuppoſés de la religion prétendue reformée, que l'on avoit ſi ſouvent imprimées à Geneve, à Baſle, à Hanaw & ailleurs.

# SECONDE PARTIE.

*Où l'on traite de la maniere d'écrire l'hiſtoire des Saints, & de la conduite diverſe que l'Egliſe a tenue pour les faire reconnoître & leur décerner un culte religieux*

## LXV.

Difficulté de réuſſir dans l'hiſtoire de la vie des Saints.

A Conſidérer tout ce que nous venons de rapporter de la maniere dont l'hiſtoire de la vie des Saints a été traitée en toutes ſortes de tems & de pays; il n'y a plus, ce ſemble, de quoi tant s'étonner que ſon credit ſoit déchu dans l'eſprit de deux ſortes de perſonnes, dont les unes ne peuvent ſouffrir que ce qui eſt vrai, & les autres ne cherchent que ce qui eſt bien écrit. Le défaut de ces deux qualités a produit différemment un dégoût preſque

presque égal dans les uns & dans les autres pour les actes & les legendes des Saints ; & de ce dégoût est née une prévention presque incurable contre ces sortes d'ouvrages ; de sorte que la pensée seule de travailler aujourd'hui à une vie des Saints a besoin d'apologie. S'il faut commencer par défendre un premier mouvement de l'esprit, ou pour mieux dire, le privilege de sa liberté dans le droit que Dieu lui laisse de concevoir ses propres desseins ; à quoi ne faudra-t-il point se resoudre pour se mettre en devoir de se soûtenir contre des ennemis préoccupés qui ne croient pas que dans l'état où l'on est réduit, un écrivain qui aimeroit la vérité, puisse se satisfaire & satisfaire les autres tout à la fois ?

L'équité demande qu'on lui passe l'entreprise ; mais si l'on en demeure à cette premiere grace, il court risque d'être arrêté à chaque pas de l'exécution. Il est difficile qu'on ne le surprenne tantôt sur le bord d'un précipice, tantôt contre un écueil, & souvent entrelassé dans les filets qu'il souhaite le plus d'éviter. La nature de son travail ne lui permet pas de marcher seul, il lui faut des guides par tout, & la misere où il est de n'en pouvoir presque trouver qui soient bien instruits, surs & fidéles, mérite bien d'entrer parmi les motifs de l'indulgence qu'on doit avoir pour lui. Nous avons vû combien la perte de la plûpart des actes originaux de la vie des Saints rend leur histoire difficile à écrire ; mille autres obstacles se sont depuis présentés à ceux qui l'ont voulu entreprendre, & en ont encore éloigné le succès. L'ignorance des choses qui doivent entrer dans les circonstances de la matiere qu'on traite ; la négligence, l'infidélité, la corruption du cœur qui a substitué l'amour de la fable & du mensonge à celui de la vérité ; le mauvais goût, la credulité excessive, le zele mal reglé pour l'honneur des Saints, toutes suites des malheurs que la barbarie des idolâtres & l'éloignement de l'âge d'or des Apôtres ont attiré sur l'Eglise, principalement après la décadence de l'empire : tous ces vices sont les sources des principales difficultés que l'on trouve aujourd'hui à écrire la vie des Saints. C'est à la vûe de ces difficultés que Guibert abbé de Nogent, qui vivoit il y a six cens ans en un siécle où ces vices regnoient sans opposition, s'est excusé de travailler à la vie des Saints. » Comment prétendre, disoit-il, tirer la vérité de l'obscurité des tems » d'avant nous, puisqu'elle nous échappe même dans les cho-

*Guib. Pign. SS. l. 1.*

» ses qui nous sont présentes & que nous croyons avoir sous la » main & devant les yeux.

## LXVI.

Le succès d'une telle entreprise n'est plus, ce semble, une affaire desesperée depuis que les lumieres de la critique ont ramené le bon goût avec la connoissance de la vérité. On a heureusement ramassé les débris des actes sinceres & authentiques des Martyrs, on les a nettoyés de la crasse & de la rouille qu'ils avoient contractée depuis leur naufrage (1) : on en a même rectifié beaucoup d'autres, qui ne pouvant être bons d'eux-mêmes, le sont devenus par les corrections & les notes des sçavans de notre tems (2), & l'on a rendu le même office à beaucoup d'auteurs de vies des Saints, qui avoient oublié ou ignoré leurs devoirs (3) : on a procuré de bonnes éditions aux ouvrages des anciens historiens de l'Eglise, à ceux des saints Peres, à ceux des meilleurs auteurs ecclesiastiques : on a rétabli la connoissance des tems, celle des lieux, celle des mœurs & des usages de chaque siécle (4).

On voit déja paroître de toutes parts les fruits de tous ces grands travaux, mais on ne les peut appliquer plus utilement qu'à l'histoire de la vie des Saints. Si peu qu'il nous soit resté de bons monumens de l'antiquité Chrétienne sur ce sujet, on verra qu'il nous en est resté assez pour nous consoler & pour nous instruire, si nous sçavons le mettre en œuvre. Il ne s'agit que de profiter des lumieres de tant d'hommes laborieux que Dieu semble avoir suf-

(1) Dom Th. Ruinart dans ses actes sinceres & choisis des Martyrs, & dans ce qu'il a donné depuis sur Victor de Vite & Gregoire de Tours.

(2) Bollandus, Henschenius, le P. Papebroch, & leurs cooperateurs dans les actes des Saints.

(3) Dom Mabillon dans les actes des Saints de l'ordre de S. Benoît, & dans plusieurs de ses autres ouvrages.

(4) Entre les sçavans de ces derniers tems, à qui l'on est redevable de tant de services, rendus principalement depuis le milieu du dix-septiéme siécle, outre M. de Tillemont, M. Chatellain, & ceux que nous venons de nommer, il faut compter Messieurs de Valois, M. de Launoi, M. Cotelier; M. de Marca, M. Hermant, M. du Cange, M. Baluze, M. Thiers, M. Fleuri, M. Dupin; Dom Luc d'Achery & beaucoup d'autres Benedictins; le P. Fronteau, le P. le Cointe, le P. Thomassin, le P. Labbe, le P. Poussines, le P. Chifflet, le P. Combefis, le P. Alexandre, le P. Pagi; M. le cardinal Noris, M. Zaccagna garde de la bibliotheque Vaticane, M. Muratori l'un des docteurs de la bibliotheque Ambrosienne, Lupus, Schelstrate, Allatius, Holstenius, son neveu Lambecius; parmi les Protestans d'Angleterre, Usserius, Pearson, M. Dodwel, M. Cave, &c.

cités en ces derniers tems pour délivrer la Vérité de la servitude des ignorans, & de bien user de la liberté que nous procure leur secours : on n'en est plus maintenant aux questions de sçavoir, si pour le bien de la paix ou pour le repos des consciences, il est plus à propos de laisser les peuples dans les erreurs de fait inveterées, que de chercher à les en retirer au péril même de ce repos. Ce sont toutes questions ausquelles le tems & la raison ont suffisamment répondu, nous les voyons baisser & disparoître de jour en jour, à mesure que la Vérité s'éleve, & qu'elle se découvre.

## LXVII.

Avec ces secours on est facilement dispensé de recourir à l'art pour travailler à une bonne histoire de la vie des Saints. S'il s'agissoit de n'écrire que la vie d'un seul, ou de faire un choix de ceux dont il falût composer un corps d'histoire accompli dans tous ses membres, alors on ne pourroit s'excuser de s'assujétir aux préceptes de l'art historique. Il faudroit s'appliquer à disposer la matiere dans une methode étudiée, la polir ensuite & lui donner tous les ornemens qu'elle peut souffrir ; mais l'observation de toutes ces regles ne peut avoir guéres de lieu dans un ouvrage qui n'est qu'un recueil de pieces détachées que l'on ne peut lier ni par l'ordre des tems, comme les histoires suivies, ni par celui des especes ou des matieres, à cause de la nécessité où l'on se trouve de suivre celui du culte que l'Eglise assigne aux Saints dans le cours de l'année. Souvent ces vies, sur-tout celles des anciens, ne sont que des extraits imparfaits où l'on se contente de rapporter quelques-unes des actions des Saints, souvent ce n'est que la relation de la mort d'un Martyr. La vérité qui fait toute la valeur de cet ouvrage en doit faire aussi le principal ornement ; il suffit, pour ne le point gâter, qu'il n'y ait rien d'irregulier dans l'ordre du sujet qu'on traite, ni rien de rebutant dans le stile.

Qualités des écrivains des vies des Saints.

Saint Pascase Ratbert au neuviéme siécle trouvoit fort à redire que l'on écrivît les vies des Saints en mauvais stile. » C'est » une honte, disoit-il, que les cendres & les os des Saints soient » renfermés dans l'or & les pierreries, & que leurs actions, & » leurs vertus, en quoi consiste toute leur sainteté, ne soient re- » vêtues que de paroles rustiques & barbares. « Ce seroit mal entrer dans la pensée du docte & judicieux Pascase, de supposer qu'il demanderoit pour écrire la vie des Saints un stile fleuri ou

Pasc. Rath. vit. Ruf. & Valer. ap. Sur.

figuré. Ce feroit faire perdre à un ouvrage de cette nature le vrai caractere de l'hiftoire pour lui donner celui du panegyrique ou de la déclamation. On peut dire que cetteaffectation, quoiqu'elle ait encore des fauteurs & des patrons, n'eft guéres moins vicieufe que la négligence, & qu'elle eft beaucoup plus préjudiciable à la vérité. Jamais la vie des Saints n'a été plus indignement traitée que quand ces deux vices fe font trouvés joints fous une même plume; & cette jonction a duré auffi long-tems que le mauvais goût des fiécles où l'art d'écrire étoit perdu : c'eft l'une des fources de notre dégoût, c'eft ce qui nous rebute fi fouvent dans la plûpart des vies des Saints ; outre la barbarie des termes, la groffiereté du tour dans l'expreffion, le mauvais fel, les fleurs de nulle ou de mauvaife odeur, peu de fineffe dans les penfées, peu d'agrément dans les manieres, qui fouvent font auffi peu naturelles que les chofes-mêmes.

Ces défauts ont porté Vivès, Melchior Cano, & quelques autres critiques de bon goût à fe plaindre de l'avantage que l'hiftoire profane femble avoir fur l'hiftoire de l'Eglife, & principalement fur l'hiftoire de la vie des Saints. La faute en eft aux ouvriers bien plus qu'à la matiere ; la beauté de ces hiftoires faintes ne fe tire pas des fonds qui peuvent produire la beauté des hiftoires civiles ou féculieres. Celle-ci confifte dans une varieté agréable d'objets, d'incidens, de cataftrophes, d'intrigues & d'interêts oppofés qui exercent toutes les paffions humaines, & qui font pour l'ordinaire beaucoup d'éclat. Au lieu que dans l'hiftoire des Saints il n'eft fouvent parlé que d'obfcurité, de retraite, de filence & de mortification. Dans les hiftoires profanes, la jaloufie, l'ambition, la colere, la haine, produifent des évenemens agréables ou furprenans ; dans celle des Saints tout eft traité fuivant les loix rigides de l'humilité Chrétienne dont tous ont fait profeffion & qui a étouffé en eux tous les fentimens de grandeur qui femblent diftinguer les autres. C'eft prefque par tout l'uniformité d'une vie qui eft le plus fouvent cachée aux hommes pour n'être connue qu'à Dieu, & où les paffions n'ofent paroître que pour être reprimées, ou refferrées fans bruit dans leurs bornes.

Viv. de Cauff. corr. difcipl. Can. de loc. Theol. &c.

La partie de l'hiftoire des Saints la plus éclatante, eft celle qui regarde les combats & les triomphes des Martyrs ; mais tout s'y réduit prefque à des procès criminels. Il n'y eft parlé que de tortures, de prifons, d'appareils de fupplices & d'exécutions dif-

famantes ; toutes choses peu capables de flater l'imagination, de charmer le cœur, ou de réjouir l'esprit humain. Cependant la varieté y est assez grande pour ne pas ennuyer ; la peinture toute simple des vertus heroïques des Saints ne peut pas ne point plaire, non plus que la considération perpetuelle des merveilles que Dieu opere en eux, celle de la poursuite que tous font par différentes voies des félicités d'une vie sans fin, & celle du mépris que tous ont aussi de la vie presente, à la gloire, aux richesses & aux plaisirs de laquelle se font bornés les plus grands heros, qui font le plus beau sujet de l'histoire profane.

## LXVIII.

Simplicité.

Comme il n'y a que la vérité qui soûtienne le fondement de l'histoire des Saints & qui en fasse l'agrément, il n'y a aussi que ceux qui ont réussi à la répréfenter dans toute sa simplicité & dans son air naturel, qui doivent plaire. Il semble que cette simplicité soit le caractere qui a servi à distinguer principalement les actes vrais, anciens & originaux, d'avec tout le reste. Cette admirable naïveté que les plus parfaits imitateurs & les fourbes les plus habiles ne sçauroient contrefaire, se faire aimer & respecter dans les vrais actes, tels que ceux de saint Polycarpe, des Martyrs de Lyon & de Vienne, de sainte Perpetue & de sainte Félicité, & quelques autres qui ont coulé de source jusqu'à nous sans corruption. L'une des regles les plus sures de notre critique, est que les actes des Saints les plus simples & les plus courts font les meilleurs, & portent un caractere d'authenticité. Aussi les imposteurs qui ont forgé de faux actes n'ont jamais mieux réussi à nous tromper, que lorsqu'ils ont tâché de joindre la simplicité à la briéveté. C'est encore une des perfections de cette simplicité des actes originaux, si ennemie de toute affectation, de marquer peu de miracles, peu de tourmens extraordinaires, & peu de citations de l'Ecriture ; trois moyens qui ont servi à convaincre de faux une infinité d'actes & de legendes chargées de prodiges, de supplices inouis, & de longues harangues.

*Till. t. 2. vie de S. Justin, de S. Concord. p. 435-439.*

*P. 640. 667. 668.*

Il semble que ce soit principalement dans cette simplicité que Dieu ait fait resider son esprit, & qu'il y ait attaché les graces dont il a coûtume de recompenser les bonnes intentions de ceux qui lisent les vies des Saints. Scaliger, tout Protestant qu'il étoit malgré l'aversion qu'il avoit pour les dévotions populaires parmi lesquelles ceux de sa secte releguent la lecture des vies des Saints,

*Jos. Scalig. Animadv. Euseb. ann. 2183.*

a rendu ce témoignage aux actes ſinceres des Martyrs ſur ſa propre expérience. » Leur lecture, dit-il, fait tant d'impreſſion » ſur l'eſprit, que jamais il n'en ſort raſſaſié. C'eſt ce que » chacun ſent en lui-même mieux qu'il ne le peut exprimer, quoiqu'à un point différent, ſelon que l'on eſt plus ou » moins tendre de conſcience. Pour moi, j'avoue que je n'ai rien » trouvé dans toute l'hiſtoire eccleſiaſtique qui m'ait touché davantage. Plus je me remets à cette lecture, moins il m'eſt poſ» ſible de m'en retirer. J'en ſuis tellement ému, qu'il me ſemble » que je ſuis tout hors de moi-même, & que je ſuis poſſedé de » l'eſprit qui les a dictés. « La lecture de la vie des Saints écrite avec ſimplicité & vérité eſt une ſemence qui produit ſelon ſon eſpece, mais il faut que la terre qui la reçoit ſoit préparée ; & ſi Scaliger n'y eſt pas devenu Saint, comme les Teréſes, les Ignaces, & les autres, c'eſt le ſecret impénétrable de celui qui diſtribue ſes graces à qui il lui plaît.

Il parle des actes de S. Polyc. des MM. de Lyon, & d'autres ſemblables.

## LXIX.

Sincerité.

Les autres qualités que l'on juge inſéparables de la ſimplicité dans la compoſition de la vie des Saints, ſont la ſincerité, l'exactitude & le déſintereſſement ; mais ce n'eſt pas une union auſſi commune qu'elle eſt néceſſaire. Les auteurs les mieux inſtruits n'ont pas toujours été les plus ſinceres. Les corps des legendes en produiſent diverſes preuves dans pluſieurs vies des Saints compoſées par leurs amis, leurs parens, leurs diſciples, leurs maîtres, leurs directeurs mêmes ou confeſſeurs, leurs autres contemporains ; toutes perſonnes, ce ſemble, mieux informées que des étrangers ; mais s'il eſt permis de le penſer, toutes perſonnes ſuſpectes, par la vûe même de ces relations qui les lioient & qui leur faiſoient découvrir la vérité de plus près. D'une autre part, les plus ſinceres ne ſont pas toujours les mieux inſtruits, ni les plus exacts, ni les plus judicieux, ni les plus pénétrans. Tout ſemble conſpirer quelquefois à les tromper, juſqu'aux miniſtres & aux organes deſtinés à les garantir de la ſurpriſe. Les témoins, le tems, leurs propres yeux ſont quelquefois les premiers ſéducteurs qui les jettent dans l'erreur.

C'eſt une choſe étrange que la vérité échappe à ſes plus fidéles dépoſitaires, elle qui ſe trouve quelquefois dans la bouche de ſes propres ennemis, quelquefois dans celle même des démons, qui ſemblent d'ailleurs n'avoir jamais parlé aux hommes que pour

mentir ou les rromper. Ce fut l'opinion que saint Augustin & saint Louis avoient de la sincerité d'Orose & de Vincent de Beauvais, autant que de leur diligence & de leur capacité, qui leur fit jetter les yeux sur eux pour les engager à écrire l'histoire de la conduite de Dieu sur les hommes. Cette sincerité se trouvant destituée de l'exactitude & du discernement nécessaire à une si importante commission, n'a pû empêcher Orose & Vincent de passer pour de pitoyables historiens; mais s'ils ont répondu mal au choix & aux intentions de ces deux grands Saints, ils ont au moins conservé la reputation de gens de bien.

On n'en peut pas dire autant de tous les écrivains de la vie des Saints qui ont manqué de sincerité. Ces infidéles ont cru pouvoir disposer de la vérité selon leur caprice, & traiter en esclave celle qu'ils devoient respecter comme leur maîtresse.

## LXX.

Ils devoient considerer que la vérité n'est point l'ouvrage des hommes. Ils devoient lui rendre témoignage en lui gardant la foi, pour devenir conformes en ce point aux Martyrs dont ils entreprenoient d'écrire l'histoire, & qui n'ont porté la qualité glorieuse de *Martyrs*, que pour avoir été les témoins de la vérité. Ils devoient enfin lui sacrifier, comme ont fait les Martyrs même & tous les autres Saints. La vérité n'est pas seulement le caractere particulier de notre religion, elle en est encore l'ame; c'est tout dire qu'elle en est la divinité: qui peut douter que le mensonge ne soit un acte d'idolâtrie dans une religion qui adore la vérité même comme son Dieu?

Vérité

C'étoit une des maximes des payens les plus spirituels, qu'on ne devoit pas s'attacher trop à la vérité quand il s'agissoit de faire honneur aux dieux, & qu'il faloit entretenir les peuples dans les sentimens qu'ils avoient d'eux, par des fictions propres à les aveugler & à les retenir dans la crainte & l'admiration; mais telle qu'est la religion, tel est son culte, & telle est sa doctrine. L'aveuglement de quelques legendaires dans les tems d'ignorance & d'obscurité, étoit si grand, qu'ils ne croyoient pas pouvoir dignement honorer Dieu & ses Saints, s'ils n'inventoient en leur faveur au-delà de la vérité, comme si notre religion, qui ne subsiste que par la vérité, avoit besoin du mensonge & de la fiction pour se soûtenir. Ces malheureux qui nous auroient remenés au paganisme si Dieu n'avoit eu pitié de son Eglise, auroient trou-

*Polyb. hist. l. 6. ad fin.*

Nunquid Deus indiget mendatio vestro? *Job.* 13. 7.

vé leur condamnation même parmi des payens un peu éclairés. Polybe auteur de cette étrange maxime, eſt obligé d'avouer dans l'endroit même où il la débite, qu'elle n'eſt bonne que pour une fauſſe religion ; que c'eſt une ſuperſtition politique, utile à l'état, en ce qu'elle peut ſervir à retenir dans le devoir la populace groſſiere qui eſt toujours legere & pleine de paſſions déreglées, & que ce n'eſt qu'en faveur de la multitude qu'on lui a donné du crédit. Il ajoûte que ce moyen ne ſeroit point néceſſaire, ſi l'on pouvoit faire une république qui ne fut compoſée que de ſages.

*Polyb. ſupr.*

Ces fictions des legendaires alloient encore à faire perdre tout le fruit que l'Egliſe prétend tirer de l'hiſtoire de la vie des Saints, qui eſt l'imitation de leurs vertus. Elles tendoient à élever les Saints au-deſſus de notre nature, & à nous les faire regarder comme les heros fabuleux de l'antiquité idolâtre, un Hercule, un Eſculape, qui avoient mérité d'être déifiés par les peuples pour leurs belles actions & les ſervices rendus au genre humain. D'ailleurs s'ils avoient été moins mal-habiles, ils auroient pû ſans ceſſer d'être ſinceres, & ſans ſortir des bornes de la vérité, montrer que tout ce que la fable a ſçû inventer pour les dieux & les heros eſt toujours au-deſſous de ce que les Saints ont fait ; & que tout ce que la philoſophie payenne a conçu en idées pour porter l'homme à une perfection ſupérieure même à ſon état, n'a pû atteindre à ce qui s'eſt trouvé de réel en eux (1).

## LXXI.

*Déſintereſſement.*

Le déſintereſſement ſemble encore plus rare que la ſincerité dans pluſieurs de ceux qui ont écrit les vies des Saints. Ils ſe ſont fait je ne ſçai quels interêts d'antiquité, de patronage, de pays & de diverſes autres relations entre les Saints & eux, qui leur ont fait chercher à ſatisfaire leur amour propre dans la gloire des Saints mêmes. L'amour de l'antiquité en qui l'on prétend que tout eſt à reſpecter juſqu'à ſes rides, ne paroît nulle part avec plus de paſſion que dans les vies des Saints auſquels on ſe tient redevable de l'établiſſement de la foi dans ſon pays. Le déſir de faire remonter cet établiſſement juſqu'aux Apôtres, & de le mettre à la ſource même de la religion, a fait de ceux qui l'ont procuré autant de diſciples des Apôtres. Lorſqu'on n'a point trouvé d'ap-

(1) *Minùs eſt quod illa* (philoſophia) *finxit quàm quod ille* (Abraham) *geſſit : majorque ambitioſo eloquentiæ mendacio ſimplex veritatis fides.* Ambroſ. de Abrah. l. 1. c. 2.

parence

parence à déplacer des Saints des siécles où ils avoient vécu, on n'y a point sçu d'autre expedient que d'en produire d'autres de même nom, & de les placer aux premiers siécles. De là sont venus les deux Maternes de Cologne, les deux Servais de Tongres, les deux Zénons de Verone, & beaucoup d'autres (1) Saints qui paroissent doublés dans les origines obscures des Eglises particulieres.

Celles des Gaules se sont trouvées par ce moyen remplies d'hommes apostoliques envoyés par saint Pierre, par saint Clement ou quelque autre de ses premiers successeurs. Mettant à part l'envie qu'on a eue de nous tromper sur les tems, on peut comprendre comment les premiers missionnaires & les premiers évêques des Gaules & de l'Espagne ont pû être, & ont été effectivement les disciples de saint Pierre & des autres apôtres (2), tout éloignés qu'ils étoient de leur siécle. L'on a vû quelquefois sur un même siege jusqu'à trois évêques de suite, qualifiés tous disciples de saint Pierre, quoique le plus ancien des trois n'ait peut-être pû connoître cet apôtre. Cet amour de l'antiquité à l'égard des Saints s'est découvert en diverses autres manieres encore parmi les peuples. On y peut rapporter ce qui s'est fait à beaucoup d'Eglises dédiées d'abord sous des noms de simples Confesseurs ou de Saints modernes à qui l'on a fait quitter depuis leur titre original pour se donner des patrons, ou titulaires de même nom dans les siécles des Martyrs (3).

*Quesnel t. 2. Leon. p. 857*
*Fleur. hist. l. 27. c. 45.*
*Boll. Till. &c.*
*S. Georg. arch. de l. 2. req.*

La passion interessée pour la gloire d'un Saint a souvent été un obstacle à la sincerité de son histoire. C'est ce qui est arrivé principalement lorsque l'historien a eu intention d'y attacher en même tems la gloire du pays, de la famille, de la profession, ou de l'institut dont avoit été le Saint. On ne peut nier que l'avantage d'être du pays ou de la profession d'un Saint ne fournisse bien des commodités pour connoître son histoire & la faire connoître aux autres; mais on en a abusé en tant de rencontres, que l'on croit

(1) On y peut aussi rapporter les deux saints Renoberts de Bayeux, & bien d'autres dont les premiers semblent n'être qu'une reproduction retroactive des seconds.

(2) Voyez les vies de saint Lucien de Beauvais au 8 de Janvier, de saint Materne de Cologne au 16 de Septembre, de saint Saturnin de Toulouse au 29 de Novembre, de saint Ursin de Bourges au 29 de Décembre.

(3) C'est ainsi qu'à Paris saint Eustase (appellé *Eustache* par le peuple) abbé de Luxeû a fait place au martyr saint Eustache: c'est ainsi qu'à sainte Ysoie en Beauvaisis l'on a voulu substituer une prétendue sainte Eusebie vierge & martyre à sainte Eusebie abbesse de Hamaige. On a une multitude d'autres exemples d'une conduite semblable.

avoir toûjours besoin de précaution avec ceux qui les ont fait valoir.

Saints Romains.

Nous remarquerons ici à la gloire du pays & du nom Romain qu'il n'y a point eu de lieu sur la terre qu'on ait jugé plus capable de faire honneur aux Saints que la ville de Rome. C'est au moins ce que ce sont imaginé plusieurs de ceux qui ont entrepris de faire de fausses legendes de Saints, ou de retoucher & corrompre les véritables. Rome étoit chez eux la naissance ordinaire des Saints dont on ne connoissoit pas l'origine : ils les donnoient aussi quelquefois à la Grece à cause de la réputation ancienne de la nation, & quelquefois au pays vague de l'Orient, où la religion sembloit avoir pris sa source. Depuis ils ont pris le parti de les faire venir des isles Britanniques, & particulierement de l'Irlande, pépiniere inépuisable de Saints inconnus.

## LXXII.

Il ne faut pas croire néanmoins que les légendaires ayent toujours eu tort de qualifier *Romains* tous les Saints qui n'étoient pas de la ville de Rome. Ils ont eu raison de donner ce nom aux Saints qui étoient de la religion & de l'empire Romain, lorsqu'il a fallu les distinguer des barbares & des étrangers. C'est ainsi que saint Gregoire de Tours appelle Romains de naissance ou d'origine beaucoup de Saints & d'autres gens en France qui étoient de race Gauloise, issus de familles naturelles des Gaules qui avoient été de l'Empire, pour marquer qu'ils ne venoient pas du sang des François, des Bourguignons, des Gots ou des autres étrangers établis dans ces provinces (1). Quelques auteurs ont voulu restreindre cette notion dans les Gaules aux peuples de l'Aquitaine & au pays de delà la Loire que nous appellons de droit écrit pour le distinguer des pays de droit coûtumier, parce que l'on y vivoit toûjours selon les loix Romaines. Nous voyons en effet que sous la premiere & la seconde race de nos rois jusqu'au dixiéme siécle, c'étoit un usage tout commun, & que les Romains du pays y sont toûjours opposés aux Saliques. Cependant on ne peut pas dire que cet usage fût borné à la Loire ou au pays de droit écrit, lorsqu'on le voit pratiqué aussi dans les provinces que l'on appelloit Celtiques ou Lyonnoises, & dans la Belgique même. Nous en avons un exemple en la personne de Protagie mere de saint

*Gr. Tur. hist pass.*

*Mabill. sæc. 1. p. 165. not.*

*Dadin. Altas. l. 3. de reb. Aquit. c. 8.*

*Bucher. Cycl. proleg. p. 32.*

*Le Cointe ann. 595. n. 17.*

*Fort. vit. Med. d. 8. jun.*

(1) Voyez la vie de saint Cheron au 28 de Mai; voyez les persecutions des Perses, des Vandales & des Gots sur le Danube.

Medard de Noyon que Fortunat appelle Romaine.

Ce n'étoit pas un usage qui fût particulier au pays des Gaules : nous voyons que le nom de Romain se donnoit aussi aux Syriens, aux Africains, aux peuples de Thrace & d'Illyrie par rapport à leurs voisins qui n'étoient pas de l'empire. Les Chrétiens même étoient généralement compris sous le nom de Romains par les payens des pays étrangers ; & les Perses n'appelloient pas autrement le Christianisme que la religion Romaine. En Afrique le nom de Romain servoit aussi à distinguer les Catholiques d'avec les Ariens, parce que ceux-ci étoient censés Vandales, & ceux-là naturels du pays. Souvent aussi ce nom marquoit un citoyen Romain, c'est-à-dire, un homme qui jouissoit des priviléges de la ville de Rome, de quelque pays qu'il fût. C'est ainsi que le martyr saint Taraque se disoit Romain, quoique né à Claudiople en Isaurie, & saint Paul qui avoit le même privilége a pris la même qualité, lorsqu'il a été question de representer l'outrage qui lui fut fait en deux rencontres contre le droit de sa naissance.

*Hadr. Vales. rer. Fr. l. 6. Mab. Liturg. Gall. præf. Vict. Vit. l. 1. n. 14.*

*Ruin. p. 18. & 161.*

*Act. Tarach. 11. oct.*

*Act. Ap. c. 16. & c. 22. &c.*

## LXXIII.

S'il faut être S. pour écrire la vie des Saints.

Outre les qualités de l'esprit & du cœur que nous avons mises entre les conditions nécessaires à tout historien, & en particulier à ceux de la vie des Saints, quelques-uns semblent en exiger encore une autre de ces derniers qui est la *sainteté* même, prétendant qu'il n'est pas possible de parler dignement d'eux, qu'on ne soit saint comme eux. A dire le vrai, personne ne doit être plus propre à décrire des batailles & des sieges qu'un homme de guerre, à représenter un gouvernement politique, les intérêts des princes & des peuples, qu'un homme d'état. Il n'y a guéres que des philosophes & des mathematiciens qui puissent bien traiter l'histoire de la philosophie & de la mathematique. Il semble aussi qu'il n'y ait que des Saints qui puissent bien entrer dans l'esprit des Saints, exposer comme il faut le principe & les motifs de leur conduite, comprendre & faire remarquer celle de Dieu à leur égard.

Dans les siécles heureux de l'Eglise primitive il étoit plus aisé aux Saints de trouver des historiens dignes d'eux & tels qu'ils étoient eux-mêmes. Saint Luc en laissa l'exemple à ceux qui auroient assez de résolution pour le suivre. Cependant nous ne sçavons pourquoi Dieu a permis qu'il y ait eu si peu de Saints qui soient entrés après lui dans cette carriere, & que les plus saints

d'entre ceux qui y font entrés, n'ayent pas toûjours été ceux qui y ont le mieux réuffi (1).

Les Saints de tout tems fe font bien moins appliqués à écrire les actions des autres, qu'à faire eux-mêmes des actions dignes d'être écrites pour l'inftruction publique. Il faut avouer neanmoins qu'il ne nous refte guéres de vies particulieres des Saints diftingués dans les cinq ou fix premiers fiécles de l'Eglife, qui n'ayent quelque Saint pour auteur. Cette opinion a continué même dans les fiécles pofterieurs où les Saints & les bons écrivains font devenus plus rares. Saint Euloge de Cordoue, par l'hiftoire des Martyrs de fon tems, faint Bernard par celle de faint Malachie, faint Bonaventure par celle de faint François (2), ont contribué beaucoup à la maintenir.

Il faut que cette perfuafion ait été bien forte, pour n'avoir pû ôter de la penfée des peuples qu'un Metaphrafte & qu'un auteur de la Legende dorée devoient avoir été de grands Saints. Le premier eft encore honoré aujourd'hui d'un culte religieux dans l'Eglife Grecque (3) qui en fait grande folemnité. Le fecond porte la qualité de *Bienheureux*; & il femble n'avoir manqué celle de *Saint*, que parce qu'il eft venu après la loi de la canonifation. Eufebe même tout fauteur qu'il a paru de l'héréfie Arienne a été long-tems au rang des Saints dans les martyrologes: fes écrits feuls, comme on le fçait, lui avoient valu cet honneur; & l'on peut dire qu'entre tous ceux que nous avons de lui, il n'y en a point qui ait été plus propre à lui attirer une opinion de fainteté que l'hiftoire qu'il fait des Martyrs: ce n'eft pas au moins dans ce qu'il a rapporté d'eux qu'il a manqué de fincerité & qu'il a oublié ce qu'il devoit à la vérité. En quoi confifte l'avantage que fa réputation remportera toujours au-deffus de celle de Metaphrafte & de l'auteur de la Legende *.

*Allat. de Simeon.*

*Soprani p. 128. Altamur. p. 61 Oldein. &c.*

D. 21. Juin.

* Jacques de Voragine,

Ceux-ci pourroient avoir acquis par d'autres actions de piété l'opinion de fainteté qu'on leur attribue; mais on ne comprend pas aifément comment ils ont pû la conferver par des ouvrages capables feuls de la faire perdre. Il n'y a point de Saint qui n'ait pû fe tromper, & tromper les autres après lui dans l'hiftoire des

(1) C'eft ce que quelques-uns prétendent faire voir dans ce que nous avons de faint Gregoire le Grand, de faint Gregoire de Tours & de quelques autres fur la vie de quelques Saints.

(2) Saint Thomas rendit ce témoignage à fon ami faint Bonaventure, lui voyant écrire la vie de faint François.

(3) La fête de faint Simeon Metaphrafte fe fait chez les Grecs le 27 de Novembre. L'on peut voir par le panegyrique de Pfellus dans Allatius combien elle étoit célébre,

faits, Dieu seul ayant le privilege de ne pouvoir ni tromper ni être trompé ; mais l'intention de tromper est incompatible avec la sainteté, soit qu'elle deshonore, soit qu'elle détruise la vérité qui fait les Saints. Sil faut absolument que les legendes des Saints écrites par Metaphraste & par de *Voragine* subsistent, il seroit bien plus utile à l'Eglise de trouver dans ces ouvrages les marques de leur sainteté que dans leurs autres actions qui lui sont de moindre conséquence pour le scandale ou l'édification.

LXXIV.

Suite du même sujet.

A la bonne heure qu'un écrivain de la vie des Saints ait de la probité, de la dévotion ; qu'il soit irreprochable dans ses mœurs, adonné à des œuvres de charité ou de mortification ; mais avec tant de bonnes qualités il ne pourra être que mauvais historien s'il manque de sincerité, d'exactitude, de discernement. Ces dernieres qualités lui sont tellement essentielles, que le public lui passeroit volontiers le manquement des autres pour s'en tenir à celles-ci, s'il étoit reduit à l'option.

On n'a point rejetté les vies des Saints écrites par des hérétiques, lorsque l'on y a remarqué ces qualités : on a crû même que des payens n'en feroient point incapables ; & quoiqu'il n'y ait point d'apparence à soûtenir que *Brutius*, dont parle Eusebe, ait écrit les actes des Martyrs qui ont souffert durant la persécution de l'empereur Domitien, ceux qui se le sont imaginé se sont aussi persuadés que l'Eglise n'auroit pas rejetté son histoire écrite de la main même d'un étranger & d'un ennemi, tant qu'elle y auroit trouvé de la bonne foi. La vérité est que ce Brutius qu'Eusebe a regardé comme payen & qu'il a compté parmi les plus grands ennemis de notre religion sous cet Empereur, avoit inferé dans ses ouvrages les passions, c'est-à-dire, des histoires de la condamnation & de la mort de quelques Chrétiens que Domitien fit souffrir pour avoir embrassé les mœurs des Juifs, ce qui n'étoit autre chose que la foi de Jesus-Christ, selon le langage des Gentils de ce tems-là.

*Petit Dict. Rom. p. 4.*
*Tillem. t. p. 138.*

*Eus. chron. Item hist. l. 3. c. 18.*

*Dio. 67. hist. p. 766.*
*Baron. an. 98. n. 4.*

Enfin l'on a vû dans ces derniers tems des vies des Saints que l'on n'a point condamnées pour avoir été écrites par des personnes qui n'ont certainement pas vécu en reputation d'une grande sainteté. Un comédien de nos jours en a fait imprimer avec de bonnes approbations (1), qu'il témoigne avec assez d'ostentation

(1) A Paris chez Guillaume Desprez en 1680 *in* 4°. sous le titre de *Vies des Saints pour tous les jours de l'année.* Le sieur Rosimond mourut l'an 1686.

avoir recueillies des saints Peres, des auteurs ecclesiastiques, de plusieurs martyrologes & du breviaire Romain, comme s'il n'eût point fait d'autres lectures toute sa vie. Il est vrai que la méfiance lui a fait prendre le masque pour présenter plus hardiment cet ouvrage au public. Si cette prudence lui a réussi pour rendre son present moins suspect, il se peut faire aussi qu'elle l'ait privé d'une partie de sa récompense ; & que si l'Eglise avoit reconnu le sieur *Rosimond* sous le Masque de J. B. *du Mesnil* auteur d'une legende si édifiante, elle auroit pû lui accorder au moins le sacrement des morts, c'est-à-dire, les honneurs publics de la sépulture ecclesiastique qu'elle a coûtume de refuser aux comédiens.

Au siécle précedent, l'*Aretin* homme de mémoire perdue, appellé l'Antechrist de son pays, à qui l'on a fait dire après sa mort qu'il n'avoit épargné Dieu dans ses satyres que parce qu'il ne l'avoit pas connu ; l'Aretin, dis-je, avoit voulu se mêler aussi de faire des vies de Saints (1) sur le retour de sa vie. C'est ce qu'il publia à Venise sous le nom de *Partenio Etiro*, avec quelques autres ouvrages de piété ; & si l'on ne lui en a point sçû plus de gré dans l'Eglise, c'est que l'on y a ignoré que ce Partenio Etiro fût le fameux Pietro Aretino, à qui tous les gens de bien ne pouvoient songer qu'avec horreur.

## LXXV.

Si j'ai appuyé un peu sur l'exemple de ceux qui ont écrit les vies des Saints sans avoir la reputation d'être eux-mêmes de grands Saints, ce n'est que pour préparer une réponse à ceux qui en pourront faire l'objection contre moi-même. Le désir que j'aurois de prévenir toutes les difficultés qui pourroient naître de l'ouvrage que je presente au public sur la vie des Saints, & de satisfaire tout le monde, me porte à donner sur l'état des Saints par rapport à nous, des éclaircissemens qui pourront servir à justifier la maniere dont j'ai tâché de traiter mon sujet.

Martyrs de la foi. Comme les Martyrs en font la plus noble portion, l'on ne s'étonnera point que j'aye travaillé à en augmenter le nombre, non en multipliant les particuliers, mais en admettant d'autres especes encore que celles des *témoins de la vérité* qui ont actuellement répandu leur sang pour la défense de la foi. L'Eglise reconnoît des

(1) *Part. Etir.* est l'anagramme de *Pietro Aretino.* Il a composé en italien & publié sous ce nom la vie de la sainte Vierge, celle de sainte Catherine, celle de saint Thomas d'Aquin, &c.

*Martyrs de la foi*, même ſans effuſion de ſang ; & elle en a donné d'abord le titre à tous ceux qui avoient rendu témoignage à Jeſus-Chriſt devant les puiſſances de la terre ou les autres ennemis de ſon nom, quoique leur confeſſion n'eût pas toujours été ſuivie de la mort.

Elle l'a reſtreint depuis à ceux qui avoient été mis à la torture après leur confeſſion devant les juges, & enfin à ceux qui avoient fini dans les ſupplices, laiſſant celui de Confeſſeurs à ceux qui y avoient ſurvécu. Cependant elle a toujours été perſuadée que ce n'étoit point la mort, mais la foi & la volonté qui faiſoient le martyr. Elle honore ainſi le martyre de ſaint Jean l'Evangeliſte, elle rend le même honneur à tous les Apôtres, quoiqu'elle ignore le genre de mort de la plûpart ; & à preſque tous les Papes qui ont vécu durant les perſécutions, quoique pluſieurs ſoient morts en paix. Elle traite de même quelques ſaints Confeſſeurs de diſtinction. *D. 6. mai.*

## LXXVI.

*Martyrs de la Charité.*

Outre ces Martyrs de la foi & de la vérité, elle reconnoît d'autres *Martyrs de la charité* & de la juſtice. Saint Jean Baptiſte a donné l'exemple du martyre ſouffert pour la Juſtice : depuis ce tems juſqu'à la fin des perſécutions il a été aſſez rare, & il s'eſt trouvé pour l'ordinaire confondu avec celui de la vérité ; mais il lui a ſuccedé après la paix rendue à l'Egliſe, & a continué ſous les perſécuteurs, qui faiſant d'ailleurs profeſſion de la vraie foi, ne laiſſoient point d'affliger l'Egliſe par leurs violences ou leurs déreglemens.

Au martyre de la charité où les Saints donnoient leur vie pour le ſalut de leurs freres, il faut rapporter celui que l'on acqueroit dans le ſervice des peſtiferés. Le premier ou du moins le plus éclatant des exemples que nous en ayons eſt celui des Chrétiens d'Alexandrie qui ſe ſacrifierent de la ſorte vers le milieu du troiſiéme ſiécle. L'Egliſe a ſuivi ſur leur ſujet le ſentiment de ſaint Denys d'Alexandrie, qui les jugeoit des martyrs legitimes de la charité, morts pour l'amour de Jeſus-Chriſt comme les martyrs de la vérité : elle a conſacré leur mémoire, & leur a aſſigné un jour de fête dans ſon martyrologe. Il paroît qu'elle s'eſt contentée de cet exemple pour faire connoître ſon ſentiment ſur cette eſpece de martyre ; & nous n'en voyons guéres dans la ſuite des tems à qui elle ait decerné publiquement de ſemblables honneurs. Cette *D. 28. feb.*

*Quint. Hed. Th. Hurtad. Joh. Andrad. de mart. per pestem, &c.*

reserve semble avoir donné lieu dans ce dernier siécle à une fameuse question débattue entre quelques theologiens critiques (1) touchant la nature de ce martyre acquis par la charité pour les pestiferés.

Martyrs de l'Innocence.

L'autorité de l'Eglise nous fait admettre encore une autre espece de Martyrs que nous pouvons appeller de l'*Innocence*, lorsque des gens de sainte vie ont été tués par rencontre ou pour des sujets où il ne s'agissoit ni de la foi envers Dieu, ni de la charité pour le prochain. Il nous suffit de remarquer qu'elle n'a eu intention de rendre les honneurs du martyre qu'à ceux qu'elle auroit honorés d'ailleurs comme Saints quand ils auroient eu une fin naturelle & paisible. Nous avons réduit à cette espece de martyre, que l'on pourroit appeller impropre, divers assassinats commis différemment contre les Saints dont nous verrons des exemples en la personne de saint Arnoul, de saint Cheron, de saint Leger, de saint Prix, de saint Theodard, de saint Bercaire, de saint Colman, de beaucoup de saints Evêques défendant les droits ou les biens de leurs Eglises, & de plusieurs saints Rois ou Princes, dans la mort desquels on a vû agir la jalousie, la brutalité, les faux soupçons, la calomnie, l'ambition, l'avarice ou la vengeance de leurs ennemis particuliers plûtôt que la haine de leur religion.

## LXXVII.

Martyrs d'eux-mêmes

Il y a dans l'Eglise un autre genre de Martyre qui semble encore plus douteux. C'est celui de se procurer la mort de sa propre main, ou d'aller à elle de son propre mouvement sans l'attendre & sans y être poussé par les ennemis de la foi. L'Eglise suivant les regles de sa discipline n'a permis en aucun tems, ni pour quelque motif que ce fût, de se présenter de soi-même au martyre. C'est ce que saint Cyprien répondit au proconsul Paterne, qui demandoit que les prêtres du clergé de Carthage, qui s'étoient cachés pour éviter la persécution, se produisissent pour être interrogés sur leur foi, & subir son jugement. C'est aussi ce que nous apprend saint Augustin qui s'autorise du témoignage de ce saint Martyr.

Autochirie.

*Act. Cypr. præfix. operib.*

*Aug. in Gaud. l. 1. c. 31. & de civ. D. l. 1. c. 26.*

On étoit obligé de confesser Jesus-Christ devant toute la terre, mais il n'y avoit obligation de le faire devant les tribunaux ou les puissances que lorsque l'on y étoit représenté, & que l'on étoit interrogé.

(1) On peut voir sur ce sujet les écrits antirrhetiques de Thomas Hurtado & de Theophile Raynaud caché sous le nom de *Leodegarius Quintinus Heduus*.

interrogé. C'est ce que saint Cyprien voulut apprendre encore à son peuple du fond de sa retraite, lorsqu'il l'exhortoit à demeurer en paix sans exciter de bruit, & sur-tout à ne point aller se présenter aux persécuteurs, pour ne point nuire par un zele mal entendu aux prisonniers de la foi qui devoient être exécutés. On n'étoit point regardé comme martyr lorsqu'on étoit convaincu de s'être procuré la mort, fût-ce par ordre des tyrans; il n'étoit guéres moins défendu de s'exécuter que de se juger. *Cypr. ep. 83.*

L'Eglise de Smyrne relevant la sagesse de son évêque saint Polycarpe, qui avoit jugé à propos d'attendre comme Jesus-Christ qu'il fût livré aux persécuteurs, appelle cette conduite un *martyre évangelique* & vraiment heureux, où le grand courage est reglé par une humble prudence. Elle en établit tout le mérite à suivre la volonté de Dieu, & à le laisser disposer lui-même de nous & de notre vie sans le prévenir. Elle nous représente au même endroit le malheur arrivé à un Chrétien * de Phrygie qui s'étoit présenté lui-même aux persécuteurs, & qui en avoit porté d'autres à l'imiter; mais qui s'étant effrayé de la vûe des bêtes, s'étoit laissé aller à sacrifier, & étoit tombé ainsi dans l'apostasie en punition de sa témerité. *Act. Polyc. ost. Ignat. & ap. Ruin. & Tillem.* * Quintus.

Outre que cette indiscretion nuisoit à ses auteurs, elle attiroit souvent des affaires aux autres Chrétiens, en les jettant dans le péril que leur prudence leur auroit fait éviter sans cela. Souvent elle étoit la cause de quelque nouvelle tempête dont les suites étoient funestes à plusieurs. Aller provoquer ses juges, arracher les placards & déchirer les édits des persécuteurs, irriter les payens prêts à prendre feu, insulter au paganisme, briser des idoles, brûler des temples de son autorité privée (1), étoient les effets les plus ordinaires de cette passion indiscréte que l'on avoit pour le martyre. Les évêques non contens d'en faire voir l'illusion, tâcherent encore de la reprimer par la sévérité de leurs canons. Le concile d'Elvire tenu avant la paix de l'Eglise, en fit un pour défendre de mettre au nombre des Martyrs ceux qui auroient été tués par les payens pour avoir mis le feu à des temples, renversé des autels, abattu ou brisé des idoles, ou avoir entrepris quelque autre chose qu'ils pussent prendre pour insulte, sur-tout ceux qui *Concil. Illib. c. 60. t. 1. col. 977.*

(1) Ce fut la cause de la grande persecution dans la Perse sous Izdigerde, de celle des Sarazins en Espagne sous Abderrachman, &c. de divers troubles dans les provinces de l'empire, &c. ausquels les princes Chrétiens se sont crus obligés de pourvoir même par la réparation du dommage fait aux payens.

auroient été maſſacrés tumultuairement dans la chaleur de la querelle.

L'exemple de ceux qui produiſoient les livres, non pour les livres comme l'ordonnoit l'édit des Empereurs, mais pour s'attirer la mort en les refuſant, fut compté auſſi pour une témerité blâmable. Menſure évêque de Carthage empêcha que l'on n'honorât comme martyrs ceux qui ſans être pris ni interrogés alloient ſe préſenter aux perſécuteurs, & leur déclarer qu'ils avoient des écritures, mais qu'ils ne les donneroient pas. Ce prélat, que ſaint Auguſtin nous repréſente comme un homme ſage & plein de diſcretion, ſe plaignoit de pluſieurs autres qui s'expoſoient avec trop de précipitation & de hardieſſe à la perſécution, les uns pour finir promptement une vie qui leur étoit à charge, parce qu'ils ſe trouvoient accablés de dettes; d'autres dans la penſée de purger & d'effacer par une priſon de quelques jours divers crimes dont ils étoient redevables même à la juſtice des hommes; d'autres enfin qui cherchoient à ſe faire mettre en priſon pour y être bien traités par la charité des autres Chrétiens, & y amaſſer de l'argent.

*Aug. collat. Carth. d. 3. c. 13.*

*Aug. ibid. Till. 5. p. 28.*

## LXXVIII.

L'Egliſe a fait neanmoins quelques exceptions à ſa regle en faveur de quelques Martyrs de grand mérite qu'elle n'a pas cru devoir condamner ſur la ſeule apparence de leur action. Elle peut avoir été inſpirée, dit ſaint Auguſtin, de leur rendre les honneurs du martyre ſur des témoignages dignes de foi, préſumant que ces Saints ont pû y être pouſſés par l'eſprit de Dieu, comme il ne nous eſt pas permis de croire autre choſe de Samſon. Elle honore ſaint *Theodore* d'Amaſée, qui avoit mis le feu au temple de Cybéle la mere des dieux; elle honore ſaint *Eupſyque* qui avoit abattu le temple de la Fortune, parce qu'elle a vû l'action du premier louée par ſaint Gregoire de Nyſſe, & celle du ſecond louée par ſaint Gregoire de Nazianze.

*Aug. civ. D. l. 1. c. 26.*

9. Novembre.
9. Avril.
18. Juillet.
*Gr. Nyſſ. vit. Theod. p. 582.*
*Gr. Naz. or. in fin. Patris & or. in Julian.*

Elle honore celui qui eut la hardieſſe d'arracher & de déchirer l'affiche de l'édit de la perſécution publiée à Nicomédie par les empereurs Diocletien & Maximien. Elle honore ſaint *Germanique* loué par les fidéles de Smyrne, d'être deſcendu de lui-même dans l'aréne pour provoquer les bêtes ſans attendre ſon jugement. Elle honore ſaint *Gorde* qui alla chercher le martyre, & dont ſaint Baſile le Grand a fait le panegyrique; S. *Priſque* & beaucoup d'autres

7. Septembre.
*Euſeb. hiſt. Eccl. Smyrn. act. Polyc. d. 19. janv.*
*Baſ. div. 19. d. 3. janv.*
*Euſeb. l. 7. c. 12. d. 28. mart.*

dont les uns fe firent ouvrir le champ pour combattre, les autres allerent arracher la palme jufqu'au pied du trône des princes, ou du tribunal des juges.

On ne voit guéres de Martyrs parmi les hommes qui fe foient donnés la mort directement ; mais il s'en eft trouvé parmi les femmes & les filles Chrétiennes qu'un mouvement fubit a portées à cette extrémité fans qu'une fi étrange réfolution ait détourné l'Eglife de rendre les honneurs du martyre à celles d'entre elles, que l'on y a cru pouffées par une impulfion particuliere du faint Efprit. Saint Auguftin met de ce nombre fainte *Domnine* & fes deux filles qui fe jetterent dans la riviere pour prévenir par une mort volontaire l'outrage & la violence dont elles étoient menacées par leurs perfécuteurs. Saint Ambroife & faint Chryfoftome après Eufebe leur ont donné auffi des éloges qui ne nous permettent pas de douter que l'Eglife ne les ait toujours honorées comme d'illuftres Martyres.

*D. 4. octobr.*

*Aug. civ. D. l. 1. c. 26.*
*Ambrof. Virg. l. 3.*
*Chryfoft. t. 1. hom. 51.*
*Euf. l. 8. c. 12.*

Le même faint Chryfoftome a prononcé deux panegyriques en l'honneur de fainte *Pelagie*, qui s'étoit tuée en fe jettant du toit de fa maifon fur le pavé pour un fujet femblable ; & fi celle dont parle faint Ambroife eft différente, c'eft une Martyre de plus en ce genre. On fçait quels font les honneurs que l'Eglife a toujours rendus à la célébre fainte *Apolline* qui s'eft élancée d'elle-même dans fon bucher, quoiqu'il ne s'agît d'avancer fa mort que de quelques momens.

*Chryfoft. hom. 40. t. 1.*
*Ambr. de Virg. l. 3. c. 7.*
*Et epift. 37. d. 9. jun.*
*Euf. hift. l. 6. d. 9. feb.*

## LXXIX.

Mais elle n'a point jugé à propos de traiter de même cette Dame Romaine que Rufin nomme *Sophronie*, & dont Eufebe releve la générofité, qu'il ne fait point difficulté de faire paffer pour une vertu auffi chrétienne que celles que nous venons de rapporter. Nous dirons ici un mot de fon action, puifque fon exclufion du catalogue des Saints nous ôte l'occafion de parler d'elle ailleurs. Le tyran Maxence qui s'étoit fait empereur à Rome, s'étant abandonné à toutes fortes de débauches, enlevoit les femmes de la premiere qualité, & après les avoir deshonorées, il les renvoyoit à leurs maris ; mais quand il attaquoit des femmes Chrétiennes, fa brutalité fe trouvoit barrée par la généreufe réfiftance qu'elles lui faifoient, & elles ne déliberoient point à lui abandonner leur vie plûtôt que leur honneur.

*Euf. l. 8. c. 14.*
*Rufin. c. 17.*

*Eufeb. fupr. & vir. Conft. l. 1. c. 33.*

Sophronie la premiere des dames de la ville en qualité de fem-

me du prefet de Rome, ne put être à couvert ſous l'autorité de ſon mari. Ne voyant plus de reſſource à ſon malheur, elle demanda un moment de loiſir comme pour s'habiller, entra dans ſon cabinet, fit ſa priere à genoux, s'enfonça le poignard dans le ſein, & fut trouvée morte incontinent après. Cette action comme celle de Razias dont il eſt parlé aux Machabées, a quelque choſe de grand & d'heroïque, & elle a dû ôter aux Romains gentils l'envie de vanter dorénavant leur Lucrece, qui ne s'étoit poignardée qu'après avoir perdu l'honneur, & par un mouvement de deſeſpoir. Elle a été louée de tous les auteurs eccleſiaſtiques qui l'ont connue & qui ont eu lieu d'en parler; & quand elle ne marqueroit pas un courage plus qu'humain, elle mérite toujours beaucoup de louanges pour cet amour extraordinaire de la pureté & de la foi conjugale qu'on y voit éclater. Cependant ce genre de mort qu'on ne peut exempter de crime dans les regles ordinaires, n'a pû être legitime s'il n'a été ordonné de celui qui diſpoſe en ſouverain de la vie des hommes, & s'il n'a été conduit par ſon eſprit, & nous ne ſçaurons qu'en dire tant que l'Egliſe ne voudra point s'en expliquer.

*Euſ. l. 8. c. 14. Ruf. c. 17. Pallad. Lauſ. c. 150. Coteler. Mon. t. 3. p. 167.*

Cette ſuſpenſion n'a point empêché Baronius d'entreprendre la juſtification de Sophronie: M. Godeau en a uſé de même après lui, & a ajoûté l'exemple d'une vierge de Nicomedie nommée *Euphraſie*, qui pour conſerver ſon honneur ſe fit abattre la tête par celui même qui vouloit le lui ravir: il en loue l'expedient qu'il conſidere comme un tour fort ingenieux; mais il conſiſte dans un menſonge que la bonne morale n'approuvera jamais, & nous ne comprenons pas comment un prélat ſi éclairé a pû décider ſi nettement, que l'épée dont elle ſe fit frapper, la couronna d'une couronne immortelle de gloire. Ce que nous pouvons faire de plus favorable à la mémoire d'une Sainte que ſon évêque ſaint Anthime avoit animée à préférer la pureté de ſa foi à la chaſteté même de ſon corps, eſt de nous inſcrire en faux contre ces actes qu'on nous en a donnés.

*Baron. ann. 309. §. 11.*

*God. ſiecl. 4. l. 4. ch. 7.*

*Boll. de 19. jan. p. 220.*

## LXXX.

Si la fin du fameux cynique *Peregrin* ſurnommé *Protée*, dont Lucien nous a décrit l'hiſtoire, fut une ſingerie par où il voulut achever d'imiter ce qu'il avoit vû chez les Chrétiens, qu'il s'étoit étudié de contrefaire avant & après ſon apoſtaſie, on peut juger par ſon action que dès le ſecond ſiécle de l'Egliſe on avoit at-

taché les honneurs d'un culte religieux à ce genre de mort volontaire que quelques-uns ſe procuroient par un motif de religion. Ce faux philoſophe après avoir épuiſé tous les moyens de tromper les hommes & de ſe ſignaler à leurs yeux, après avoir fait croire qu'il mépriſoit tous les plaiſirs, & qu'il ſe mocquoit de tous les évenemens de la vie, réſolut de terminer la ſienne par une mort qui pût lui attirer les honneurs divins. *Luc. de mort. Peregrin. p. 999. 1002. &c.*

Se trouvant aux jeux Olympiques en l'année 161, il déclara par des herauts, que dans la même ſolennité qui devoit ſe faire 4 ans après, il ſe brûleroit lui-même ſur un bucher à la vûe de toute la Grece, qui avoit coûtume de s'aſſembler à ces ſpectacles: mais comme il avoit affaire à des payens, il publia que c'étoit pour imiter Hercule dans ſa mort, comme il prétendoit avoir fait dans ſa vie. Cependant il écrivit aux villes les plus conſidérables de la Grece & de l'Aſie, pour leur preſcrire, comme par teſtament, des regles de conduite & des maximes de bien vivre. Il envoya ſes lettres par ſes diſciples qui avoient ſoin d'annoncer par tout ſa mort prochaine, & d'exciter les peuples par cet exemple à mépriſer les biens & les plaiſirs de la vie; en quoi quelques-uns l'ont regardé comme le ſinge de ſaint Ignace d'Antioche. *Tillemont t. 2. p. 196. 199.* *Pearſ. Vind. Ignat.*

Il dégagea en effet ſa parole aux jeux de l'an 165, quoiqu'avec une répugnance qui fit juger que toute l'affectation de courage, d'abſtinence & de mépris pour tout ce que les gens du monde eſtiment & recherchent le plus, qu'il avoit fait paroître durant ſa vie, n'étoit qu'une momerie: ſa mort fut gloſée de diverſes circonſtances que chacun ſe donna la liberté d'y ajoûter. Lucien qui s'y étoit trouvé eut le plaiſir d'entendre des gens proteſter ſérieuſement qu'ils y avoient vû des prodiges que lui-même avoit inventés pour ſe mocquer d'eux. Il ne doutoit pas qu'on ne lui élevât bientôt des ſtatues, qu'on ne lui dreſſât des autels, & qu'on ne lui attribuât des miracles & des prophéties. Athenagore philoſophe Chrétien & apologiſte de notre religion, nous apprend en effet, qu'on lui avoit au moins dreſſé une ſtatue dans le lieu de ſa naiſſance; & que le bruit étoit qu'elle rendoit des oracles. *Luc. p. 1006. 1007.* *Till. p. 201.* *Ath. legat. p. 29.*

## LXXXI.

Quelques-uns ont compté les auſterités exceſſives parmi les moyens de ſe tuer; & mettant en queſtion s'il eſt permis de ruiner ſa ſanté, ils ont douté ſi l'on devoit honorer comme Saints ceux qui s'étoient avancé les jours par des mortifications indiſcré- Martyrs de la pénitence.

tes, sous prétexte de faire un sacrifice de leurs corps à Dieu, ou de vouloir le servir à la maniere des Anges. Il faut avouer que si l'Eglise avoit égard à ces considérations, elle auroit bien des Saints à reformer dans ses diptyques & ses martyrologes ; elle a jugé au contraire qne le saint Esprit avoit ses détours & ses voies extraordinaires pour conduire au port du salut les *Martyrs de la pénitence*, comme ceux de la foi & ceux de la charité. Cependant elle a toujours eu ses regles pour en faire le discernement, & la plus sure comme la plus générale qu'elle s'est proposée de suivre en tout tems, a été celle que nous avons rapportée de saint Cyprien & des autres évêques, pour empêcher de prodiguer une vie dont il n'appartient qu'à Dieu de disposer.

*Eulog. Apoll. t. 4. Hisp. illustr. p. 308. & in bibl. PP.*

Ce fut le sujet d'une grande contestation qui s'éleva au neuviéme siécle dans l'Eglise d'Espagne à l'occasion des Chrétiens qui étoient morts pour leur religion, durant la persécution excitée à Cordoue par les Sarrazins ou les Mores qui y regnoient. Les uns estimoient qu'on devoit les revérer comme Martyrs, les autres étoient d'un sentiment différent: ces derniers sembloient vouloir les rendre coupables de leur mort plûtôt que les infidéles, parce qu'ils avoient été la plûpart au-devant d'elle, & qu'ils avoient cherché l'occasion de souffrir sans attendre que Dieu les y engageât. Ils prétendoient que l'ardeur de leur zele n'avoit que les apparences d'un mouvement humain, d'une indiscretion semblable à celle que les anciens, & sur-tout les évêques d'Espagne, avoient condamnée autrefois au concile d'Elvire, & qu'ainsi ce n'étoit pas un sujet suffisant de canonisation. Saint Euloge répondit en leur faveur par une apologie qu'il composa pour eux, après avoir écrit l'histoire de leur martyre : il parla pour lui-même en défendant ces Saints, car c'étoit sur ses conseils que plusieurs d'entre eux avoient agi, & il avoit interêt de faire voir qu'il ne les avoit point trompés en les envoyant au martyre. L'Eglise s'est rendue aux raisons d'un Saint qui suivit de bien près dans la même carriere ceux dont il avoit été le maître & le défenseur (1), & elle n'a point fait difficulté de grossir ses fastes des noms de ces nouveaux Martyrs.

(1) Saint Euloge de Cordoue étoit le principal ornement de l'Eglise d'Espagne de ce tems-là, quoiqu'il ne fût que prêtre. Il en fut aussi le soutien dans tout le tems de cette persécution. La considération de sa doctrine & de sa sainteté avoit porté à la fin le clergé de Tolede à l'élire pour évêque, mais il fut appellé au martyre avant que d'être sacré, & il souffrit pour la foi vers l'an 859.

## LXXXII.

Une autre objection que saint Euloge avoit entrepris de ruiner, & que ceux qui refusoient le titre de *Saints* & de *Martyrs* aux Chrétiens d'Espagne faisoient beaucoup valoir, étoit que leur confession & leur mort n'avoit été accompagnée ni suivie d'aucun miracle. A dire le vrai, les miracles étoient reçus en ces siécles pour la principale preuve de la sainteté de ceux dont il s'agissoit de consacrer la mémoire dans l'Eglise ; mais ces signes étoient devenus bien équivoques depuis qu'on les avoit appliqués à d'autres usages que ceux ausquels Jesus-Christ & ses Apôtres les avoient fait servir pour autoriser la doctrine de l'Evangile & jetter les fondemens de l'Eglise.

Miracles, signes équivoques de sainteté.

On peut assurer même qu'ils ne furent pas institués pour prouver la sainteté de ceux dont il a plû à Dieu de se servir pour les operer. Judas en a fait au nom de son maître comme les autres Apôtres, ce n'étoit pas un Saint, mais un avare & un voleur qui faisoit de vrais miracles. On ne prendra pas aussi pour des Saints ceux qui ont prophétisé au nom du Seigneur, ceux qui ont chassé les démons & qui ont fait plusieurs miracles par la vertu du même nom ; à qui neanmoins Jesus-Christ dira un jour : » Je ne vous » ai jamais connus ; retirez-vous de moi, vous qui vivez dans » l'iniquité.

*Matth. c. 7. v. 22.*

Il n'est pas incroyable que les héretiques auteurs de beaucoup de prestiges & de faux miracles, n'en ayent fait aussi de véritables au nom de Jesus-Christ. De tout tems, si l'on excepte les derniers siécles où ils ont eu interêt de nier les vrais & les faux miracles, ils se sont vantés de ressusciter des morts, de guérir des aveugles, des boiteux, des malades, de predire les choses à venir. Tertullien ne se récrie point contre la fausseté de ce qu'en publioient les héretiques de son tems : il veut bien les supposer vrais, & se contente de dire que les faux Apôtres doivent faire des miracles comme les vrais Apôtres. C'est une commission que Dieu a donnée à des réprouvés comme à des saints, selon la remarque de saint Euloge, & les étrangers en ont été chargés quelquefois comme les domestiques de la foi.

*Tertull. de Præsc. c. 44.*

*Eulog. Mem. l. 1. & Apol.*

Si l'on en croit saint Epiphane, il y avoit des Juifs de son tems qui employoient le nom de Jesus-Christ crucifié comme un caractere pour guérir des maladies, & cela leur réussissoit, quoiqu'ils n'en fussent pas plus portés à se convertir. De sorte qu'il

*Epiph. hær. 30. n. 5.*

*Ap. Cypr. tract. de baptis. hæret. & Fleur. tom. 2. p. 330. Till. tom. 5. p. 493. 494. Du Cang. chef de S. Jean p. 110. Greif. not. in Cantacuz. l. 1. c. 53.*

sembloit que Dieu souffrît que la superstition leur fît imiter ce que la foi faisoit faire aux Chrétiens en de semblables rencontres. Les payens même, sans cesser d'être payens, ont fait quelquefois de vrais miracles au nom de Jesus-Christ, tant l'efficace de ce saint nom est grande & indépendante du mérite de ceux qui l'emploient! Dieu a souvent exaucé des idolâtres, des infidéles qui se sont adressés à lui, sur le modéle bien ou mal représenté de la dévotion qu'ils voyoient pratiquer aux Chrétiens (1) : il a souvent accordé aux méchans & aux démons des graces passageres qui ne regardoient que les choses de la terre, & qu'il a refusées quelquefois aux sollicitations des plus grands Saints.

## LXXXIII.

*Herm. vie de S. Bas. l. 8. c. 10. p. 87. Vit. S. Bern. per Goffrid. l. 3. c. 6.*

C'est donc une vérité bien reconnue dans notre religion, que les miracles n'ont point été donnés de Dieu pour servir de preuve à la sainteté de ses serviteurs durant leur vie, & l'on a vû des Chrétiens attribuer à la magie (2) de vrais miracles faits par des Saints au nom de Jesus-Christ comme en avoient usé les payens durant les persécutions : il s'en est fait même quelquefois de véritables qui sont devenus séducteurs & pernicieux, parce que Dieu ne les a accordés que dans sa colere, comme celui des cailles roties pour punir la mutinerie & la convoitise des Israëlites, & celui de la préservation d'un orgueilleux Solitaire, qui par un sot défi contre saint Palémon & saint Pacome, entra dans le feu & en sortit sain & sauf, mais pour son malheur éternel qui suivit bientôt après. Cependant, comme la sainteté n'est pas moins rare que les miracles, les peuples se sont accoûtumés à les allier de telle sorte qu'il n'a point été possible de leur ôter jamais de l'esprit que les miracles sont le partage singulier des Saints; qu'ils sont même l'effet aussi-bien que la marque de la sainteté.

*Vie de S. Paul. 11 Janv.*

*Vit. S. Fulgen. c. 26.*

*Lup. concil. t. 3. p. 579.*

Leur goût a suivi leur opinion, & pour s'accommoder à l'un & à l'autre, on a cru devoir remplir de miracles les vies des Saints

(1) Les histoires de la Grece & du Levant, sur-tout depuis le sixiéme siécle sont pleines de miracles faits en faveur des infidéles, des hérétiques, des schismatiques qui les ont demandés à Dieu sans avoir eu intention de se convertir; mais on n'en peut presque rien conclure contre ceux qui veulent que les miracles soient des preuves de sainteté : car ces histoires qui d'ailleurs sont suspectes pour la plûpart, supposent presque toujours que ces miracles ont été obtenus par l'intercession de la sainte Vierge ou de quelque autre Saint.

(2) On en trouve un exemple dans la vie de saint Brice évêque de Tours au 13 de Novembre, & un autre encore plus célébre dans celle de saint Auxence abbé en Bithynie au 14 de Février n. 3.

ou les actes des Martyrs qu'il a fallu refaire après la perte des originaux, où l'on ne s'étoit presque attaché qu'à décrire leurs actions & leurs souffrances. On a composé dans ce goût les vies des Saints qui sont venus depuis la paix de l'Eglise; & l'on s'est appliqué beaucoup moins à recueillir leurs actions que leurs miracles : c'étoit le goût du sixiéme siécle, comme on le voit dans les historiens du tems, sur-tout chez les Grecs, dans les deux saints Gregoires de Rome & de Tours, dans Fortunat qui témoigne sans scrupule qu'il laissoit les actions des Saints pour s'attacher principalement à leurs miracles. Ce goût s'étant mêlé ensuite avec l'amour des fables, a toujours été en augmentant, & a fait prendre un air de prodige & un tour miraculeux aux actions des Saints les plus naturelles.

*Evagr. Mosch.*

C'est un des effets de la piété humaine d'attribuer tout le bien à Dieu, de ne laisser à l'homme que les marques & les fruits de sa foiblesse. Le paganisme n'a pû étouffer ce sentiment dans le cœur de l'homme : les payens, parmi lesquels ceux, qui étoient susceptibles de religion, faisoient toujours le plus grand nombre, attribuoient leurs bons & leurs mauvais succès à la faveur ou à la colere de leurs dieux. On voit par leurs poëtes, qui sont leurs Théologiens, l'inclination qu'ils avoient à mêler de la divinité dans toutes leurs aventures, à recourir en toutes rencontres au ministere de leurs dieux, & à les faire sortir, comme l'on dit, de la machine pour le dénouement de leurs affaires difficiles. Il n'y a eu que la superstition qui leur a fait outrer ces sentimens; c'est ce qui a ouvert le champ à la plûpart de leurs fables, qui ont achevé d'éteindre en eux la connoissance de la vérité.

*Fort. v. Remig. Marcell. &c.*

La religion Chrétienne au lieu de détruire ces sentimens, s'est contentée de les purifier & de les réduire à l'objet de la vérité (1). Mais le peuple toûjours crédule, toûjours timide, n'a pû demeurer long-tems sans retourner à son génie; il s'est figuré les Saints d'une nature différente de la sienne, soit pour se dispenser de les imiter, soit dans la pensée de se procurer une plus grande protection auprès de Dieu. C'est ce qui lui a fait donner un caractere de miracle à toutes les actions extraordinaires des Saints, qui étant

(1) On voit divers traits de ce genre de piété dans la conduite des Saints, ou dans les manieres de parler dont se sont servis les auteurs de leur vie, lorsqu'il est question des inspirations secrettes, des mouvemens de la grace, ou des impulsions du saint Esprit, qu'on rapporte & qu'on attribue à Dieu, quelquefois immédiatement, quelquefois aussi par le ministere de ses anges.

tous fruits de la grace de Dieu, n'auroient pas laiſſé d'être toujours merveilleuſes, quand on ne les auroit pas retirées du rang des choſes naturelles. Cette licence auroit été tolerable ſi elle fût demeurée dans ces bornes; mais en s'étendant ſur les miracles ſurnaturels, elle les a multipliés à l'infini avec le ſecours de la fiction. D'où eſt venu que l'hiſtoire des actions véritables des Saints s'eſt obſcurcie ſous la nuée des fables & des prodiges.

Il a fallu que ceux qui ont voulu écrire la vie des Saints ſe ſoient laiſſé emporter à ce torrent, s'ils ont voulu écrire pour plaire à la multitude: c'eſt ce qui a rendu ſuſpectes la plûpart de ces vies, dont le mépris a fait connoître plus que toute autre choſe le prix des actes anciens & des vies originales, qui nous ſont reſtées des Saints de l'Egliſe primitive, où l'on rapporte peu de miracles. C'eſt mal comprendre le mérite & la gloire des Saints de croire qu'il ait fallu inventer des miracles pour les relever: ceux qui ont prétendu les honorer par ces moyens d'impoſture, ne valent guéres mieux que les hérétiques condamnés par l'Egliſe, qui croyoient faire honneur à Jeſus-Chriſt de ne lui laiſſer que les marques de ſa divinité en lui ôtant les infirmités attachées à la condition humaine, dont il s'étoit revêtu.

## LXXXIV.

Les vrais miracles ne ſont pas un petit ornement dans la vie du Saint, dont Dieu s'eſt ſervi pour les operer, & jai tâché de n'en laiſſer perdre aucun de cette nature dans mon ouvrage; mais j'avoue que je n'ai pas eu le ſcrupule de ceux, qui n'oſent paſſer la vie d'un Saint ſans miracles; j'entens les effets qui ne ſe trouvent point dans le cours ordinaire de la nature. Le B. Pierre de Damien faiſant la vie de ſaint Dominique l'Encuiraſſé, de qui il n'avoit point d'autre miracle à rapporter que ſa maniere de vivre, ne ſe contente pas d'établir une ſainteté ſans prodiges dans les Saints, il fait voir encore l'avantage d'une vie ſainte, qui eſt d'un exemple utile à ſuivre, ſur les miracles qui ne peuvent produire que de l'admiration. Il prétend que la vertu des miracles n'eſt pas toûjours le don des plus ſaints, ou de ceux dont la vie eſt d'ailleurs la plus merveilleuſe: il ne fait point difficulté d'alleguer, pour s'autoriſer, l'exemple de la ſainte Vierge & de ſaint Jean-Baptiſte, qui n'ont point fait de miracles de leur vivant.

*P. de Dam. epiſt. 39. l. 1. n. 14. Vit. de Loric.*

Le B. Ambroiſe Autpert au huitiéme ſiécle parlant de quelques Saints, qui n'avoient pas fait d'autres miracles que de vaincre le

*Ambr. Autp. v. S. Pald. d. 11. Octobr.*

monde & de se vaincre eux-mêmes, dit que, »Parce que bien »des gens, dont les noms n'étoient pas écrits au ciel, se mêloient »de faire des miracles, ce n'étoit plus ce que l'on recherchoit de »son tems dans l'Eglise, mais seulement la bonne vie & l'obser-»vation des préceptes & des conseils de l'évangile.« Il faut avouer neanmoins que si l'on ne s'arrêtoit plus tant alors aux miracles, que les Saints avoient pû faire de leur vivant, on persistoit toûjours à faire les preuves de leur sainteté devant l'Eglise par ceux qui se faisoient après leur mort.

On ne laissoit point de passer outre quelquefois, comme il arriva dans le dixiéme siécle au sujet du B. Jean de Gorze, après avoir attendu vainement à sa mort qu'il fit quelque miracle. Sur l'experience qu'on avoit de quarante années d'une vie très-saintement passée au service de Dieu, on reconnut que ce ne sont point les signes, mais la vertu même qui est la preuve la plus naturelle de la sainteté, & que le principal des miracles & l'unique qui soit néceſſaire est l'enchainement des bonnes œuvres que forme la grace de Jesus-Christ, & qui conduit la vie d'un prédestiné par le chemin de la perfection évangelique jusqu'à une heureuse mort.

*Joan. abb. Met. v. S. Joh. Gorz. c. 1. n. 4. p. 27. febr.*

Le défaut de miracles à la mort du B. Pierre de Castelnau tué l'an 1208, ne parut pas au pape Innocent III. un obstacle capable d'empêcher qu'il ne le déclarât publiquement *martyr pour la foi.* Il témoigna seulement qu'il n'y avoit que l'incredulité de son tems, qui empêchât qu'il ne se fît des miracles à son tombeau.

*Sa vie au 5. mars.*

Il est arrivé aussi quelquefois qu'il se faisoit après la mort des Saints plus de miracles à leurs tombeaux que l'on n'en auroit voulu, & plus qu'il n'en étoit besoin pour attester leur sainteté. L'incommodité que procuroit cette abondance de miracles a porté ceux, qui la souffroient à s'en plaindre en certaines rencontres, jusqu'à user du commandement & de la menace à l'égard des Thaumaturges même pour en arrêter le cours. C'est ce qui s'est dit principalement au sujet de saint Bernard & de saint Etienne de Grammont (1), qui sollicités par les abbés & les religieux

(1) On prétend que ce fut Goswin abbé de Cîteaux, accompagné de plusieurs autres abbés de l'ordre, qui fit à saint Bernard défenses de plus faire de miracles en vertu de la même obéiſſance qu'il avoit rendue de son vivant à ses supérieurs; que ce S. obéit effectivement, & que depuis ce jour, qui étoit celui de ses funerailles, il ne fit plus aucun miracle public. Cela suppose qu'il faille prendre à la lettre ce qui en est rapporté dans le livre du *grand Exorde de Cîteaux dist.* 2. & dans les extraits de dom Mabillon à la fin des œuvres *de S. Bern. tom. 2. p.* 1219.

Ce que l'on dit de saint Etienne de Grammont est encore plus surprenant, & par conséquent de créance plus difficile, si l'on

qu'ils avoient laiſſés ſur la terre après eux, ont eu; dit-on, la complaiſance de ne plus faire de miracles pour conſerver le repos & la ſolitude du cloître, qui ſe trouvoit ruinée par la foule des peuples qu'ils y attiroient.

## LXXXV.

Fautes attribuées aux Saints.

Il y a trois choſes à conſidérer dans la vie des Saints, celles où Dieu ſeul agit, comme les miracles; celles qui ſe font avec l'aſſiſtance de Dieu, comme les vertus & les actions humaines qui forment la ſainteté; & celles où l'homme ſeul a part, comme les imperfections & les fautes où les plus juſtes ſont ſujets à tomber. Quoique le fruit principal que nous en devons tirer conſiſte dans celles du ſecond rang, qui ſont le modéle de la conduite que nous devons ſuivre, les loix de l'hiſtoire ne permettent pas de négliger les premieres, ſous prétexte qu'elles ſont inimitables, ni de ſupprimer les dernieres, parce qu'elles ne ſont pas à imiter. Les défauts des Saints portent l'inſtruction comme leurs vertus; leurs exemples comme leurs diſcours nous apprennent également ce que nous avons à fuir comme ce que nous avons à faire.

Les miracles, les révélations & les autres faveurs céleſtes dont il a plû à Dieu de gratifier les Saints, doivent être regardés plûtôt comme une recompenſe que comme des moyens de ſainteté. Mais les fautes dont il les a retirés par ſa miſéricorde, & les infirmités où il les a laiſſés juſqu'au tombeau pour les purifier & les perfectionner dans la vertu, nous inſpirent beaucoup mieux les ſentimens que nous devons avoir de notre baſſeſſe & de notre miſere, pour balancer ceux qui nous reſtent de notre premiere origine. Rien n'eſt plus propre à nous retenir dans la dépendance & la ſoumiſſion que nous devons à Dieu, & à nous faire ſentir le beſoin continuel que nous avons de ſa grace. Il eſt important de repréſenter les Saints par le côté qui nous approche, par où ils tiennent à nous, & par où il nous eſt plus facile de les enviſager; & leurs hiſtoriens doivent tendre, s'il eſt permis de le dire, à faire voir Dieu en eux, plûtôt qu'à les faire voir en Dieu.

On regarde de fort loin les Martyrs des premiers ſiécles, les Peres des deſerts, & on s'accoûtume à ne les conſidérer que

ajoûte foi à la priere que lui fit le prieur de Grammont Pierre de Limoges, de ne plus faire de miracles, la menace qu'il lui fit de jetter ſes reliques dans la riviere s'il ne ceſſoit d'en faire. *Specul. Grandimont. Mſ. Boll. t. 2. febr. p. 211. Ch. Fremon vie de S. Etienne. Tiers Ste Larm. p. 152.*

comme des gens d'un autre monde & d'une autre conftitution que nous. Par ce moyen on prétend fe délivrer des follicitations de leur exemple, & nier qu'ils puiffent devenir les objets de notre imitation ; mais les foibleffes des Saints retracées dans le tableau de leur vie, fervent à nous faire revenir de l'erreur qui nous les repréfente comme des idées d'hommes faits à plaifir, ou au moins comme des hommes d'un ordre fupérieur à notre efpece.

*Ambr. Apol. David. c. 2. Bern. ferm. de S. Martin.*

Ne rapporter que ce qui les a rendus faints & ce qu'il y a d'édifiant dans leur vie, & diffimuler le refte, c'eft expofer au découragement ceux, qui feroient difpofés à s'en faire des modéles ; c'eft auffi fournir aux hérétiques & aux ennemis du culte des Saints, des prétextes de nous accufer de fupercherie. Il eft bon que ceux-ci voyent que nous ne rougiffons pas des fautes des Saints, & que nous cherchons à profiter du bien que Dieu leur en a fait retirer. L'exemple des Evangeliftes & des autres écrivains facrés, nous apprend à les repréfenter tels qu'ils ont été, quand même ils auroient dû être autrement.

Lorfque Dieu choifit fes Saints & qu'il fépare fes élûs de la maffe corrompue, il ne les retire pas de la condition humaine. Au lieu de les délivrer de la foibleffe & de la mifére qui y eft attachée, au lieu de prévenir même leurs chutes, il fe contente de leur donner des fecours & des remedes pour empêcher qu'elles ne leur foient funeftes. Baronius dit à l'occafion de quelques excès, que l'on attribue à faint Theodore Studite dans la conduite qu'il a tenue avec le pape, les Patriarches de Conftantinople & quelques autres évêque Catholiques : que les Saints s'oublient quelquefois, fur-tout quand Dieu les abandonne à l'impetuofité de leur génie ou de leur temperament. »Ils ont, dit-il, »leurs éclipfes comme le foleil & la lune ; mais elles ne durent »pas, & on les voit reparoître bientôt avec un nouvel éclat.

*Bar. Annal.*

Voyez la vie de Theod. Stud. 12. Novembre.

On ne fait au refte que fuivre les intentions des Saints, lorfqu'on expofe leurs fautes au jour, non pour les deshonorer, mais pour faire admirer la grace & la miféricorde de Dieu à leur égard. C'eft ce que tous ont été difpofés à faire d'eux-mêmes fans emprunter le miniftere de perfonne, & ce que tous auroient fait, fi tous avoient été en état de fatisfaire en ce point leur humilité. On en doit juger par la maniere dont faint Matthieu, faint Paul, faint Auguftin & beaucoup d'autres fe font traités eux-mêmes. Sainte Therefe animée du même efprit n'avoit regardé l'engage-

ment de parler (1) d'elle-même & de faire son histoire, que comme une occasion favorable au désir qu'elle avoit de découvrir ses défauts au public. Ribera son historien témoigne que s'il avoit sçû en particulier les péchés d'une si grande Sainte, il n'auroit point fait difficulté de les publier de son côté, parce qu'elle avoit toujours souhaité qu'ils fussent connus. Cet auteur ajoûte qu'il ne peut approuver que ceux qui écrivent la vie des Saints cherchent à cacher les foiblesses & les fautes qui les ont fait reconnoître hommes & pécheurs, parce que c'est empêcher de reconnoître la grandeur de la miséricorde & de la sagesse de Dieu, qui les y a soufferts & qui les en a retirés.

Rib. vit. Ther. l. 1. c. 8. fol. 51.

## LXXXVI.

Il ne suffit pas neanmoins de se souvenir, ou de faire sentir; que les fautes des Saints reparées par la grace de Jesus-Christ, ne laissent aucune tâche à leur nom ou à leur mémoire dans l'Eglise, & qu'elles ne doivent pas les faire mépriser de ceux qui ne mettent la sainteté que dans la perfection; il faut sçavoir aussi qu'elles ne sont point des prétextes d'excuse ou de justification, non pas même celles que les circonstances pouvoient excuser ou justifier dans les Saints. On pourroit mettre en ce genre les injures ou paroles outrageuses de quelques saints Martyrs contre leurs juges; les querelles de quelques saints Docteurs que la prévention ou la chaleur de la dispute auroient portés à de fâcheuses extrémités; les différends personnels qui se sont quelquefois terminés à de mauvais traitemens, les infractions de canons, & les bréches faites à la discipline de l'Eglise par beaucoup de saints Evêques.

Les termes injurieux que l'on trouve dans les actes de quelques Martyrs, sont souvent de l'invention des auteurs de ces actes, qui ont fait parler les Saints comme ils auroient sans doute fait eux-mêmes en leur place. Aussi sont-ce des moyens de preuve pour aider à découvrir la fausseté ou la corruption de la plûpart de ces actes, parce que, suivant la promesse de J. C. on est persuadé que le S. Esprit n'a jamais mis dans la bouche des Martyrs, ni injures, ni rien de contraire à l'humilité, à la douceur, à la patience, & à

(1) Elle se plaint que les directeurs qui l'avoient obligée à écrire sa vie, l'empêcherent de publier la plus grande partie de ses fautes, & ne voulurent presque lui permettre que de parler des graces qu'elle avoit reçûes de Dieu.

la charité Chrétienne. Ils n'ont pû être les Martyrs de J. C. ſans en être les diſciples & ſans prendre ſon eſprit. Ils ont dû donc en toutes rencontres rendre bénédiction pour malediction, prier pour leurs perſécuteurs, garder le reſpect envers les puiſſances. On ne peut nier qu'il ne ſe trouve quelques (1) actes ſinceres & reconnus authentiques, où l'on voit des traits de dureté & des apparences d'injures contre les juges ou les empereurs. C'eſt aſſez d'excuſer ſur cela les Martyrs à qui ils ſont échappés, ſans prétendre les en louer. Ceux qui entreprennent de les défendre par l'exemple de ſaint Paul, qui appella le grand ſacrificateur, qui étoit ſon juge, *muraille blanchie*, ne prennent pas garde que cet Apôtre en fit excuſe depuis comme d'une faute. Ce n'eſt pas en ce point que la charité joint ſon feu à ſon huile, ni que conſiſte le témoignage que les Martyrs ont rendu à la vérité. Ces traits lancés contre leurs juges n'étoient pas ceux, que ſaint Auguſtin appelloit des traits de Dieu, qui faiſoient des plaies aux uns, mais qui cauſoient le ſalut à d'autres.

*Act. Tarach. d. 11. Octobr.*

*Tillem. t. 5. p. 286.*

*Aug. pſ. 39. p. 44.*

Pour ce qui eſt des querelles & des différends perſonnels que les Saints ont eus quelquefois entre eux, ils ne doivent être aujourd'hui d'aucune conſéquence, ni pour l'exemple que ces Saints nous doivent, ni pour le reſpect & l'eſtime que nous leur devons; ſur-tout depuis que le tems, leur réputation, & plus que tout le reſte, le témoignage que Dieu a rendu à leur ſainteté en ont effacé le ſcandale (2). Les fruits qui nous reſtent des conteſtations que quelques-uns de l'antiquité ont eues ſur des points de doctrine ou de diſcipline, ont perdu toute leur amertume. Les effets de la mauvaiſe humeur, du zele déréglé, ou de diverſes paſſions outrées, qui ont fait commettre quelquefois des injuſtices à des Saints contre des Saints même (3), ont été aneantis & confu-

(1) On n'en voit gueres que dans les actes de ſaint *Taraque*, ſaint *Probe* & ſaint *Andronique* martyrs, dont le premier étoit ſoldat, & les deux autres laïques; & l'on ſçait que ce qui s'en trouve dans les autres, comme dans ceux de ſainte Agathe, eſt ſuſpect de ſuppoſition.

(2) On a ſur cela divers exemples des manieres dont en ont uſé ſaint *Jerôme*, ſaint *Epiphane*, ſaint *Gregoire* de *Nazianze*, le pape ſaint *Leon*, & beaucoup d'autres qui ont fait voir que ſouvent les Saints ne différent point à l'exterieur des autres hommes de leur vivant.

(3) C'eſt ainſi qu'on a vû agir par des voies violentes ſaint *Maxime* d'Avignon contre ſainte Ruſticle abbeſſe à Arles; ſaint *Ouein* de Rouen contre ſaint *Filbert* abbé de Jumiege; ſaint *Leger* d'Autun contre S. Prix de Clermont; ſaint *Boniface* de Mayence contre ſaint Virgile de Saltzbourg; ſaint *Lulle* de Mayence contre ſaint Sturme abbé de Fulde; ſaint *Theodore* de Cantorberi, & pluſieurs autres Saints d'Angleterre ligués contre ſaint Wilfrid d'Yorck; quelques ſaints *Patriarches* de Conſtantinople contre quelques ſaints Moines, &c.

més dans le feu de leur pénitence, qui eſt la reſſource ordinaire de nos raiſons après celle de la miſéricorde de Dieu. Car ce n'a jamais été l'intention de l'Egliſe de retenir dans le catalogue de ſes Saints ceux,qui auroient été reconnus pécheurs de leur vivant, lorſque les preuves de leur pénitence auroient été perdues avec les autres titres de leur ſainteté (1).

A l'égard des fautes que les Saints ont pû faire contre les loix & l'autorité de l'Egliſe par la contravention à ſes reglemens ou l'infraction de ſes canons, on peut aſſurer qu'il y en a eu peu qui en ayent mérité le nom, ou qui n'ayent renfermé quelque ſujet juſte & raiſonnable de diſpenſe. Les lieux, les tems, les mœurs, les uſages, la néceſſité, l'importance d'une conjoncture en ont ſouvent fait l'exception (2). Souvent auſſi les Saints ont pû faire licitement avant la loi, des choſes que la loi a depuis rendu illicites (3). Ces fautes, ſi on veut leur laiſſer ce nom, ne ſont d'aucune conſéquence pour notre diſcipline, non plus que les autres pour la conduite de nos mœurs; car les actions des Saints ne ſont point la regle de l'Egliſe,qui eſt toujours leur mere & leur maîtreſſe comme la nôtre, qui a droit de leur preſcrire & de les juger.

Il en faut dire de même de la plûpart des faits attribués aux Saints dont le dehors a eu quelque air d'indiſcretion, d'extravagance, & de folie aux yeux des autres hommes. C'eſt ce qui a paru dans des démences ou des alienations d'eſprit affectées, dans des ſcandales recherchés, dans des traveſtiſſemens de filles peu néceſſaires, & dans divers moyens d'humiliation qui ſont hors des voies communes & de la diſcipline ordinaire de l'Egliſe. On ſçait que la providence a des routes extraordinaires, & que l'Eſprit de Dieu prend quelquefois des détours pour conduire les Saints à travers les précipices, par où il eſt défendu aux autres de les ſuivre. Mais on ne pouvoit manquer de tomber dans l'illuſion,

(1) Les exemples en ſont rares : on peut produire pour tous les autres celui de ſaint *Arige* de Lyon dont l'hiſtoire nous a conſervé ce qu'il a fait contre ſaint Didier de Vienne, & ſaint Romaric fondateur de Remiremont avec quelques traits de la faveur où il étoit auprès d'une reine fort décriée, ſans qu'il nous ſoit reſté rien de certain touchant ſa pénitence, ni aucune marque conſidérable de ſa ſainteté devant ou après ſa mort.

(2) On peut voir dans la vie de ſaint *Alexandre* de Jeruſalem juſqu'à cinq ou ſix irregularités ou violemens de diſcipline en deux ou trois actions.

(3) A l'égard de ce que l'on allegue de la naiſſance des enfans de ſaint *Gregoire* de Nazianze venus au monde après l'ordination de leur pere, on ne peut pas dire que ce fût une infraction de canons, s'il eſt vrai que l'uſage de l'Egliſe n'étoit pas encore établi dans ſon pays.

&

& de s'égarer dans ces voies périlleuſes lorſqu'on perdoit ſon guide ; & l'on ne pouvoit manquer de le perdre ſouvent, lorſqu'on avoit recours au menſonge & à la diſſimulation, comme les Mages perdirent de vûe l'étoile qui les conduiſoit à Jeſus-Chriſt lorſqu'ils ſe détournerent pour prendre la route de Jeruſalem. De là eſt venue la diverſité des jugemens que les plus éclairés & les plus gens de bien ont portés de la conduite de quelques Saints qui ſe ſont contrefaits ou déguiſés (1).

## LXXXVII.

Erreurs & héréſies imputées aux Saints.

Il y a d'autres fautes de Saints venues de l'eſprit plûtôt que du cœur, qui ſont d'une conſéquence tout autrement dangereuſe pour l'Egliſe, & qu'il eſt encore plus important de ne pas diſſimuler dans l'hiſtoire de leur vie pour cette raiſon. Ce ſont celles où la vérité ſe trouve offenſée principalement dans les points qui regardent la foi & la doctrine que l'Egliſe a reçûe des Apôtres, & dans ceux qui touchent la regle des mœurs. Car les erreurs de fait où pluſieurs ſont tombés dans leurs écrits par la néceſſité inévitable de compter ſur le rapport d'autrui ne ſont point de cette nature (2) : & comme l'on ſuppoſe que la volonté n'y a point eu de part, on ne juge pas qu'elles ayent dû nuire à la ſainteté de leurs auteurs. Il n'en eſt pas de même des erreurs de l'autre eſpece qui conduiſent à l'héréſie. Il faut avouer neanmoins que la ſainteté n'a point été jugée incompatible avec l'erreur dans un cœur où réſide d'ailleurs l'amour de la vérité & de l'unité, & qu'une erreur crue & enſeignée de bonne foi ſans eſprit de ſchiſme n'eſt pas un obſtacle à la grace ſanctifiante. On ſçait avec quelle force ſaint Cyprien en a ſoûtenu une juſqu'à la mort, ſans laiſſer après lui aucun veſtige de retractation. Sa ſainteté n'en a pas été moins éclatante dans l'Egliſe, ni ſon martyre moins édifiant aux yeux des fidéles, ni ſa doctrine dans les autres chefs moins autoriſée ; mais l'erreur qu'il a enſeignée a toujours été regardée comme une erreur, & ſa ſainteté, non plus que toute l'autorité

*M. de Meaux præf. ſur l'Inſtr. paſt. p. 177.*

(1) Voyez la vie de ſaint *Simeon*, dit *Salus* ou le Fou, au premier de Juillet.

Un fille *ſolitaire de Tabenne*, qui étoit folle, au moins par affectation pour s'humilier, étoit blâmée de bien des ſerviteurs de Dieu ; mais elle a été louée par ſaint Baſile.

On ſçait que ſaint *Jean de Dieu* au ſiécle paſſé, & le V. prêtre *Bernard* dans le nôtre, n'étoient point approuvés de beaucoup de perſonnes ſages dans les commencemens.

(2) Cela s'entend des fautes qui ſe font dans l'hiſtoire, les arts & les ſciences humaines, comme en ont fait un grand nombre, ſaint *Epiphane*, ſaint *Philaſtre* de Breſce, ſaint *Gregoire* de Tours, ſaint *Theophane* le confeſſeur, ſaint *Antonin* de Florence dans ſa Somme hiſtoriale, & beaucoup d'autres ſaints écrivains.

de ſon grand nom, n'a pû détourner l'Egliſe de la condamner, en recevant le reſte de ce qui nous eſt venu de lui avec toute ſorte de vénération.

L'Egliſe nous a fait connoître en pluſieurs rencontres que lorſqu'elle canoniſe les Saints, elle ne prétend point canoniſer tous leurs ſentimens. Ainſi, quelque honneur qu'elle leur rende après avoir ſolemnellement conſacré leur mémoire, elle ne ſuppoſe pas que dès qu'ils ſont une fois canoniſés, on ne puiſſe plus condamner ce qui ſe trouveroit véritablement condamnable dans leurs écrits & leurs ſentimens. Cela ne regarde pas moins les Saints reçus depuis les dernieres formes de la canoniſation juridique, c'eſt-à-dire, depuis le douziéme ſiécle ſous le pape Alexandre III, que les Saints qui les ont précédés, quoique l'on ait apporté plus d'exactitude & de ſévérité dans l'examen de leurs ſentimens comme de leurs actions. C'eſt ce que quelques-uns ont crû pouvoir obſerver à l'égard de ſaint Antonin de Florence, & de quelques autres Saints modernes qui n'avoient point la liberté de reſpirer d'autre air que celui de la ſcholaſtique (1); à l'égard de quelques ſaintes femmes qui n'ont pas ſuivi toute l'exactitude des ſentimens de l'Egliſe, lorſqu'elles ont voulu publier leurs viſions & leurs révelations; à l'égard même de divers Saints élevés au-deſſus des autres fidéles par la ſpiritualité & remplis des ſentimens de la theologie myſtique: parmi leſquels un grand prélat de nos jours n'a point fait difficulté de repréſenter ſaint François de Sales, dont nous honorons la ſainteté avec tant d'éclat (2).

(1) La Somme theologique de ſaint Antonin de Florence eſt ſans comparaiſon plus exacte que ſa Somme hiſtoriale. Cependant on a remarqué qu'elle n'eſt pas tout-à-fait exempte d'erreurs, & quelques legeres qu'elles puiſſent être, elles ſont toûjours de plus fâcheuſe conſequence que les plus groſſieres de ſon hiſtoire. Et ceux qui ſont le plus valoir ſon autorité lorſqu'il favoriſe leurs ſentimens, avouent ſans héſiter qu'il faut l'abandonner lorſqu'il ne s'accorde point avec ſaint Thomas & les Peres de l'Egliſe. *P. Nic. in ep. Paſc. 5. p. 125. 126. de Prob. & Mor. doctr.*

(2) M. l'évêque de Meaux qui prouve très-bien qu'on ne peut le ſoupçonner de vouloir affoiblir l'autorité de ſaint François de Sales, après s'être attaché particulierement à le défendre des nouveaux Myſtiques, dit que tout grand S. qu'il eſt, il ne faut pas le regarder comme infaillible. Il ajoute qu'il y a eu plus de bonne intention que de ſcience dans ce que ce ſaint évêque a avancé de l'amour naturel par où nous commençons les œuvres du ſalut, & qui eſt ſuivi des ſecours de Dieu pour aller plus avant. Il ſoutient que l'Egliſe en canoniſant ſaint François de Sales n'eut jamais intention de conſacrer ſon ſentiment ſur ce point, ni d'empêcher les Théologiens de s'éloigner de cette maxime dangereuſe, » que Dieu ne refuſe pas la grace à ceux qui ſont ce qu'ils peuvent par les forces de la nature. Il déclare enfin, que ſi l'on ſuit ce Saint pas à pas » dans ce qu'il enſeigne en divers endroits » on ne trouvera pas toûjours ſa doctrine ſi » liée ni ſi exacte qu'il feroit à déſirer, & » qu'on n'aura pas de peine à reconnoître » que ſelon l'eſprit de ſon tems, il avoit » peut-être moins lû les Peres que les Scho-

*Am. de Dieu l. 1. c. 17. 18.*

Ce n'eſt point déroger à la canoniſation des Saints, que d'avouer les erreurs qui ſe rencontrent dans leurs écrits : Une tache dans le ſoleil ne lui ôte point ſa clarté. L'Egliſe dans le tems même qu'elle ſe reconnoît éclairée de la doctrine des Saints qu'elle canoniſe, eſt ſi éloignée de vouloir adopter ou garantir tous leurs ſentimens, qu'elle ſe reſerve toujours le droit de revoir & de juger les points de doctrine qui pourroient leur être échappés. Il eſt donc inutile de prétendre que tout ce qui eſt dit par des Saints canoniſés, ou par ceux dont la mémoire eſt en bonne odeur dans toute l'Egliſe, doive être à couvert de la cenſure ou reçu ſans examen. Ce privilege n'eſt dû qu'aux auteurs des livres canoniques, ſelon ſaint Auguſtin, qui au ſujet de ſaint Cyprien même, témoigne qu'il ſe peut trouver des erreurs dans les écrits des plus ſçavans d'entre les docteurs & les orateurs Chrétiens, quoiqu'il ne s'en trouve point dans les écrits des pécheurs, & que Dieu le permet ainſi afin de relever l'autorité des ſaintes écritures.

*Ibid. p. 174. 178. 180.*

*Max. des SS. Præf. p. 5. 6.*

*Aug. epiſt. 19. v. ed. ſeu 821. n. ed. ad Hier. n. 5. Idem l. 5. de Bap. contr. Don. c. 17. n. 23.*

C'eſt prendre d'ailleurs trop de liberté que d'étendre à ce ſujet la notion de l'Egliſe & celle de la canoniſation au-delà de ſes bornes legitimes, & de donner le nom d'Egliſe à une multitude de particuliers qui n'en ont pas l'autorité, ou celui de canoniſation à une habitude ou une coûtume populaire de qualifier quelqu'un du titre de *Saint*. Nous pouvons produire ici pour exemple la V. M. Catherine de Genes, principalement à cauſe que l'on a tâché de le faire beaucoup valoir en ces derniers tems, où l'on a dit, » qu'on ne craignoit point de citer cette *grande Sainte* parmi les » Saints docteurs, parce que l'Egliſe en la canoniſant, après avoir » examiné ſes écrits, n'a laiſſé rien de douteux ſur l'excellence de » ſes maximes pour la vie interieure. L'autorité de quelques perſonnes de grand mérite, qui ont avancé ce fait, a porté ceux qui auroient pû l'examiner à le ſuppoſer véritable, & en conſequence à diſtinguer de Molinos cette ſainte femme dont on prétendoit que l'Egliſe avoit canoniſé la doctrine avec la perſonne, lorſqu'on a condamné dans celui-là une propoſition qui ſe trouve aux mêmes termes dans celle-ci. » L'on s'eſt cru obligé de dire que la » ſimplicité & la bonne foi de la Sainte, avoit fait paſſer ce qu'il » avoit falu relever dans ce pernicieux auteur. « Mais quelle ſatisfaction n'auroit-on pas eue de pouvoir répondre plus ſimplement, que l'Egliſe n'a jamais canoniſé ni la doctrine ni la perſon-

*Inſtr. Paſt. de C. p. 75.*

*M. de Meaux præf. ſur l'Inſt. p. 179.*

» laſtiques modernes. | 181. 182.

*Præf. ſur l'Inſtr. paſt. de C. pag. 175. 180.*

ne de Catherine de Genes (1), & que de quelque gloire qu'elle puiſſe jouir devant Dieu dans la beatitude éternelle, il ne nous eſt point encore permis de lui attribuer publiquement le titre de *Sainte*, ni même celui de *Bienheureuſe*, ni d'honorer ſa mémoire d'un culte religieux.

## LXXXVIII.

Mais l'Egliſe, qui ſous la direction du ſaint Eſprit ſuit des regles infaillibles pour juger de la ſainteté comme de la doctrine, n'a point fait difficulté de mettre au catalogue de ſes Saints beaucoup de gens de piété qui avoient été engagés dans des ſentimens d'où ſont nées depuis les héréſies, ſur-tout lorſque ces héréſies ne ſe ſont formées ou n'ont été condamnées qu'après eux. On en peut voir pluſieurs exemples dans l'hiſtoire des Saints des trois premiers ſiécles, qui avoient retenu diverſes erreurs venues des anciens philoſophes en paſſant à la doctrine de l'évangile; *Hier. ep. 82.* dans celle des Saints qui ont reçû trop legerement les opinions des Millenaires, ou d'autres rêveries qui ſont demeurées depuis en partage aux hérétiques; dans celle des Saints qui ont parlé *Vit. Cl. Apol. d. 8. Jan.* durement ou trop obſcurement de la divinité du Fils de Dieu, trop injurieuſement de la grace du Redempteur, trop favorablement des forces de la nature & de la liberté de l'homme.

C'eſt ce qui a donné lieu aux Gnoſtiques, aux Montaniſtes, aux Ariens, aux Donatiſtes, aux Pelagiens, aux demi-Pelagiens & à d'autres hérétiques encore, de s'attribuer bien des Saints qui appartenoient véritablement à l'Egliſe Catholique. Ces ſectes en avoient qui leur étoient propres ſur leſquels l'Egliſe n'avoit point de prétention: leurs Martyrs reſſembloient quelquefois aux ſiens par la peine, mais la cauſe les diſtinguoit. Il faut avouer auſſi que les uns & les autres allant au ſupplice pour la cauſe de Jeſus-Chriſt, mouroient ainſi pour une même cauſe au jugement des payens & des étrangers qui ne pénétroient pas plus avant. Alors on ne pouvoit guéres reconnoître les faux Martyrs qui étoient ceux des hérétiques & des ſchiſmatiques, qu'à la marque que *Cypr. de Unit. p. 8.* donne ſaint Cyprien; qui eſt que Jeſus-Chriſt n'ayant qu'une Egliſe pour épouſe, on ne peut point être martyr de Jeſus-Chriſt

(1) On avoit effectivement dreſſé des informations pour beatifier & canoniſer enſuite Catherine de Genes; mais elles n'ont pû paſſer à la congrégation des rits, & on les a relegués dans le fond d'une bibliotheque. *V. ſa vie au 14. de Septembre.*

si l'on n'est dans cette Eglise. On pourroit y ajouter celle que produit saint Augustin, qui est de mourir pour la Justice, suivant la parole de Jesus-Christ, qui déclare heureux ceux qui souffrent persécution pour ce sujet.

*Aug. ep. 50. vet. ed. & tr. 11. in Joan. n. 15.*

C'est avec ces deux marques que l'Eglise a toujours prétendu faire les preuves de la sainteté des Martyrs, qu'elle ne pouvoit distinguer par la cause de leur supplice. Elles lui faisoient discerner dans une même prison & sur un même échaffaut, ceux qui n'avoient pas la même foi ni la même charité, encore qu'une même sentence parût les faire souffrir pour la même vérité. Nous avons un exemple de ce jugement dans le martyre de trois hommes & d'une femme, qui souffrirent à Cesarée en Palestine du tems de l'empereur Valerien. Le genre & le sujet de leur supplice les unissoient tous quatre aux yeux de leurs spectateurs; mais l'Eglise sçut les distinguer dans les honneurs qu'elle rendit aux trois hommes, & dont elle crut devoir exclure la femme parce qu'elle étoit Marcionite. Elle a refusé les mêmes honneurs à Metrodore prêtre de la même secte, qui fut brûlé à Smyrne pour la foi avec saint Pione sous l'empire de Dece; & à un évêque nommé Asclépe, consumé aussi pour la religion Chrétienne dans le même bucher que saint Pierre Apselame à Cesarée durant la persécution de Diocletien. Dans le culte qu'elle rend le 30 de Mars aux Martyrs de la divinité de Jesus-Christ, tourmentés par les Ariens & les Macedoniens, elle a eu grand soin de discerner les Catholiques d'avec les Novatiens, qui avoient souffert avec eux pour la même cause, c'est-à-dire, pour la consubstantialité du Verbe.

*Item collat. Carth. c. 3. c. 5.*

*Eusеb. hist. l. 7. c. 1. 2.*

*Idem de mart. Pal. c. 10.*

*Socr. Sozom.*

On sçait que l'une des principales héréſies des Marcionites consistoit dans l'aversion qu'ils faisoient paroître ou qu'ils feignoient d'avoir contre le Créateur & contre la chair qui étoit son ouvrage; & par une suite de leurs principes ils se trouvoient engagés à chercher la mort. C'est ce que firent sottement plusieurs d'entr'eux, aussi se vantoient-ils d'avoir beaucoup de Martyrs dans leur secte. Les Montanistes (1), & les autres hérétiques préten-

*Baron. an. 146. n. 12.*

*Clem. Alexandr. Strom. 4. p. 481.*

*Eus. l. 5. c. 16. ex Apoll. & Aster. Urban.*

(1) La plûpart des Martyrs Montanistes, étoient des scelerats qui avoient été pendus ou brûlés pour divers crimes dont ils avoient été publiquement convaincus. Voyez Apollonius & Asterius-Urbanus deux célébres auteurs de l'Eglise primitive cités par Eusebe, l. 5. c. 16. D'autres s'étoient étranglés ou tués de quelque autre maniere par desespoir. Asterius soûtenoit que ces hérétiques ne pouvoient pas montrer un seul homme de leur secte qui eût été persécuté par les Juifs, ni tourmenté ou mis à mort par les Payens pour le nom de Jesus-Christ. Cependant à les entendre, leur secte n'étoit

doient en avoir auſſi, & tâchoient tantôt de les faire confondre avec ceux de l'Egliſe Catholique, tantôt de les leur oppoſer pour ſoûtenir leur fauſſe Egliſe. Ces malheureux qui partageoient toute la peine des Martyrs ſans avoir part à leurs couronnes, alloient à la mort comme les philoſophes & les Gymnoſophiſtes des Indes, dit ſaint Clement d'Alexandrie. Leur conſtance étoit une vertu auſſi fauſſe que leur martyre; c'étoit plûtôt un entêtement, une dureté, une véritable folie. Leur courage n'étoit qu'une fureur que leur inſpiroit leur orgueil, & dont ſe ſervoit utilement le démon pour autoriſer parmi les ſimples & les ignorans, les menſonges de ces hérétiques, & pour obſcurcir la gloire des vrais Martyrs.

*Clem. ſupr.*

Mais comme l'on a vû en tout tems très-peu de gens portés à cet excès de dureté, on peut aſſurer que les hérétiques qui ont ſouffert pour le nom de Jeſus-Chriſt ſont auſſi rares que le nombre des vrais Martyrs eſt grand: il eſt encore plus rare d'en trouver qui ayent bien voulu ſouffrir la mort pour la défenſe de leurs erreurs; l'exemple de quelques-uns nous perſuade qu'il n'eſt pas impoſſible que des gens s'entêtent d'une erreur ou d'une héréſie juſqu'à vouloir mourir pour elle; & l'on a vû des Athées porter la profeſſion de l'athéiſme juſques ſur leur bucher. Il ſe peut faire que des gens de ce caractere s'étant affermis dans l'héréſie, ſe ſoient enſuite endurci le courage contre les horreurs de la mort par une étude & par des réflexions ſemblables à celles des anciens philoſophes. Mais on ne trouvera point que cela ait été commun dans aucune ſecte d'hérétiques, comme cela l'étoit dans la vraie Egliſe chez les Catholiques. Jamais l'eſprit d'héréſie n'inſpirera à toute une multitude, à des femmes, à des gens de la lie du peuple, & à des enfans, la conſtance néceſſaire pour ſoûtenir des tourmens juſqu'à la mort.

## LXXXIX.

Cette conſidération jointe à celle du génie, de l'envie & de la calomnie, qu'on a vû s'élever dans tous les ſiécles de l'Egliſe contre les vrais ſerviteurs de Dieu & les plus grands Saints, nous porte à croire, qu'il y a eu beaucoup de vrais Martyrs que l'on a rendu ſuſpects ou que l'on a fauſſement accuſés d'héréſie pour les décrier ſous des noms odieux, & leur faire perdre dans

*Tract. 11. in Joh. n. 15.*

qu'une ſocieté de Martyrs & de Prophétes; & quand on les preſſoit ſur le reſte, ces Martyrs prétendus étoient leur derniere reſſource.

l'Eglife les honneurs du culte qui leur auroit été rendu. C'eft ce qu'on peut fe perfuader plus facilement de ceux qui vivant d'une maniere irreprehenfible & plus auftere que le commun des fidéles, donnoient quelque fujet de croire qu'ils favorifoient les fectes qui faifoient profeffion apparente de continence, de pauvreté évangelique, d'abftinence, de vie retirée & afcetique, comme étoient celles des Encratites, de quelque efpece féparée de Gnoftiques, des Montaniftes même, des Apotactiques (1) des Cathares *, des Saccophores ou Portefacs, des Maffaliens, ou Euchites, des Donatiftes même qui ne prétendoient ceder à aucune autre fecte pour le nombre de leurs Martyrs (2) & qui mettoient les Catholiques, qu'ils appelloient traditeurs ou Macariens, au rang de leurs principaux perfécuteurs.

* Ces Cathares étoient différens des Novatiens qui prirent auffi le même nom.

L'Eglife toujours appliquée à maintenir la pureté dans le culte, comme dans la foi & les mœurs de fes enfans, a trouvé moins d'inconvenient à ne point relever la mémoire de ces Saints & de ces Martyrs douteux, qu'à s'expofer à en honorer de faux. Les Peres du concile de Laodicée en Phrygie, qu'on croit s'être tenu fous Conftance ou Julien, défendirent fous peine d'anathéme, de quitter les Martyrs de Jefus-Chrift reconnus pour tels, & d'aller s'adreffer aux faux Martyrs des hérétiques, foit qu'ils euffent été adoptés par eux, foit qu'ils euffent été eux-mêmes dans l'héréfie (3). Ceux du concile de Carthage affemblés vers l'an 348, empêcherent auffi par le même efprit, que l'on ne profanât la dignité du martyre, en honorant comme vrais Martyrs, ceux que les hérétiques & les fchifmatiques, principalement les Donatiftes, propofoient comme tels, quoique la plûpart fe fuffent

(1) Les Saints qui fe trouvoient quelquefois engagés dans ces fectes où étoit l'apparence de reformation, fe reconnoiffoient & fe diftinguoient à la difpofition où ils étoient de quitter le parti qu'ils fuivoient lorfqu'on leur en découvroit les inconveniens. On peut voir fur cela dans l'hiftoire des Martyrs de Lyon celle de faint *Alcibiade* engagé dans les pratiques des Montaniftes : voyez auffi celle de fainte *Tecufe*, & de deux de fes compagnes qu'on regardoit comme des Apotactiques au 18 de Mai : celle de S. *Bufiris* qui revint de la même fecte au 21 de Janvier dans Bollandus, &c.

(2) Voyez la vie d'un de ces faints Donatiftes nommé *Marcule* au quatriéme tome des Analectes de dom Mabillon. Quelques-uns eftiment auffi que faint *Mammaire* d'Afrique, dont la fête fe fait au 10 de Juin, étoit de la fecte des Donatiftes. Voyez auffi ce que faint Auguftin dit de leur faux martyr *Donat* évêque de Bagai qui fe jetta dans un puits.

*Concord. l. 3. c. 2*
*Crit. Baron. an. 314. n. 23.*

(3) Plufieurs mettent ce concile de Laodicée, qui eft célébre dans l'Eglife, l'an 314; mais il contient divers reglemens qui fuppofent des chofes qui n'ont pû arriver que long-tems après. M. de Marca le mettoit à l'an 365. Le pere Pagi croit qu'il fe tint en 363, & c'eft le fentiment le plus probable.

procuré la mort par folie & par témerité, quelques-uns par desespoir & par malice.

Dans les siécles de paix, depuis que les puissances devenues Chrétiennes ont cessé de persecuter les Saints & de faire des Martyrs, plusieurs se trouverent aussi privés de culte dans l'Eglise pour avoir été décriés ou rendus suspects par leurs ennemis (1). On en voit d'autres au contraire très-fortement soupçonnés, quelques-uns même pleinement convaincus d'hérésie, qui ont enlevé un titre de sainteté & un culte religieux par adresse ou par surprise, & dont les martyrologes ne sont pas encore purgés (2), après tous les soins que l'Eglise a pris & qu'elle prend tous les jours pour découvrir & chasser ces étrangers.

Elle ne porte pas neanmoins la séverité jusqu'à exclure tous ceux que l'on croit morts dans l'erreur ou dans quelques sentimens déclarés hérétiques, sur-tout lorsque leur sainteté a eu de l'éclat (3). Elle ne fait point difficulté de mettre au rang de ses plus grands Saints des personnes que les Millenaires (4), les Rebaptisans (5), les Quartodecimans (6) sembleroient pouvoir revendiquer sur elle. Quelques-uns qu'elle a cru même devoir retrancher de sa communion pour s'être rendus fauteurs d'hérétiques jusqu'à la fin, & qui sont morts excommuniés, n'ont pas laissé de recevoir par sa permission les honneurs d'un culte religieux de la part des peuples qui sçavoient que leur foi avoit été pure d'ailleurs (7). Elle souffre que d'autres, quoique notés pu-

*Baron. ann. de Euph. & Maced. Patr. C P.*

(1) On en peut voir divers exemples dans l'histoire de l'Eglise, & l'on peut y comprendre celui de saint *Flavien* premier du nom évêque d'Antioche, celui du B. *Theodoret* évêque de Cyr, &c.

(2) Le nom de *Theodote* de Laodice en Syrie, l'un des chefs des Ariens ennemis de saint Athanase se trouve encore dans les martyrologes & dans le Romain même au 2. de Novembre ; celui de l'hérésiarque *Priscillien* dans quelques autres.

(3) Lorsque l'on dit qu'il y a quelques Saints que l'on croit morts dans l'erreur ou dans quelques sentimens déclarés hérétiques, on doit toujours supposer que cette déclaration de l'Eglise n'a été faite qu'après leur mort, ou qu'ils l'ont ignoré tant qu'ils ont vécu, ou enfin que l'acceptation n'en étoit pas encore générale.

(4) Comme S. *Justin* le Philosophe, dit le Martyr, S. *Irenée* de Lyon, S. *Clement* d'Alexandrie, S. *Sulpice Severe*, & d'autres encore.

(5) Comme S. *Cyprien* de Carthage, S. *Firmilien* de Cesarée en Cappadoce, &c.

(6) Comme plusieurs *Asiatiques*, & beaucoup de Saints *Irlandois*, Ecossois & Anglois qu'il est inutile de nommer.

(7) Ce que l'on dit de quelques Saints qui sont morts excommuniés, ne s'entend point d'une excomunication générale de toute l'Eglise, ayant conservé la communion des Catholiques parmi lesquels ils avoient vécu, & étoient morts. Cela regarde entre les autres saint *Euphéme* & saint *Macedone* patriarche de Constantinople, qui bien qu'orthodoxes dans leurs sentimens s'étoient faits excommunier des Papes pour n'avoir pas voulu biffer des diptyques de leur Eglise le nom d'Acace leur prédecesseur qui étoit mort hérétique, ou au moins grand fauteur d'hérétiques, & qui furent

bliquement

bliquement pour des erreurs qu'elle a condamnées, ſoient honorés comme Saints dans les lieux qu'ils avoient eux-mêmes honorés de leur vivant par la probité de leurs mœurs & la ſainteté de leurs actions (1).

## X C.

Elle a une indulgence ſemblable pour quelques ſchiſmatiques ; lorſqu'elle juge qu'ils n'ont péché que par zele de diſcipline, qu'ils n'ont point perdu la charité de Jeſus-Chriſt, qu'ils n'ont differé d'avec les Catholiques que dans les termes, & qu'ils n'ont pas joint d'erreurs touchant la foi pour défendre leur ſchiſme (2). Cette reſtriction eſt néceſſaire pour prévenir l'abus qui pourroit naître de cette liberté ; elle peut ſervir ſur-tout à faire juger de ce qu'on doit penſer du culte qu'on permet de rendre contre l'intention de l'Egliſe, à la mémoire de ceux qui ont déchiré ſon unité juſques dans ſon centre, qui ſe ſont mis ſur ſon premier ſiége, à la place du paſteur légitime par la faction des ennemis même de la foi (3).

Saints dans le ſchiſme.

Il eſt plus aiſé de comprendre comment on peut laiſſer au catalogue des Saints, des gens reconnus dans l'Egliſe pour ſchiſmatiques, lorſqu'ils n'ont point été les auteurs du ſchiſme, qu'ils ne l'ont point favoriſé par un eſprit de diviſion ou par un amour de parti, & qu'il a paru qu'ils n'y étoient demeurés que ſous la bonne foi d'une cauſe douteuſe qui n'étoit pas encore décidée (4).

même déclarés encore excommuniés après leur mort. Dans la paix faite l'an 519. ſous le pape Hormiſdas & l'empereur Juſtin I. on convint de rayer des diptyques les noms d'Euphéme & de Macédone, comme ceux d'Acace & des vraishérétiques.* Mais il ſemble qu'on rétablit d'ailleurs leur mémoire, parce que l'on ne pouvoit nier qu'ils ne fuſſent morts pour la foi orthodoxe. C'eſt ce qui ſe fit en déclarant qu'on ne les tenoit point pour excommuniés. Voyez les vies du pape Hormiſdas au 6 d'Août, de S. Macédone de Conſtantinople au 25 d'Avril, de S. Flavien II. d'Antioche au 4 de Juillet.

(1) C'eſt ce qui ſe voit en la perſonne de *Caſſien* à Marſeille, de *Fauſte* à Riez, &c.

(2) C'eſt ce qui ſe voit en S. *Gregoire* le Betique ou d'Elvire grand Luciferien, & dans *Lucifer* de Gailleri même, qui bien qu'auteur du ſchiſme, ne laiſſe pas d'être honoré publiquement en Sardaigne.

(3) Le prétendu ſaint *Felix II. Pape* dont on fait la fête le 29 de Juillet fut choiſi par les Ariens pour être mis à la place du pape Libere, qu'ils avoient chaſſé de ſon ſiége pour la foi Catholique, & dont l'Egliſe faiſoit autrefois la fête le 23 de Septembre. Il ſemble qu'on ne l'ait dû conſidérer que comme un antipape & un fauteur de l'Arianiſme, quoiqu'il ne fût pas Arien dans le fond. Ceux qui ont donné lieu à ſon culte ne s'y ſont portés que par l'opinion de ſon martyre qui eſt maintenant reconnue fauſſe de tous les ſçavans. On ſçait comment Baronius fut empêché de l'ôter du martyrologe Romain où il ſe trouve encore aujourd'hui comme dans le bréviaire.

* *Baron. ann.* 418. 419.

(4) S. *Paſcaſe* diacre de Rome mort dans le ſchiſme de l'antipape Laurent contre le pape Symmaque eſt loué par ſaint Gregoire le Grand, qui ne met l'expiation de ſa

C'eſt ainſi que pluſieurs Saints ſe ſont trouvés enveloppés dans le parti des antipapes, ſur-tout dans le tems que ces faux papes étoient regardés comme les paſteurs legitimes des pays où ils étoient reconnus & ſuivis (1). L'Allemagne avoit de ſaints évêques durant les diviſions d'entre l'Egliſe Romaine & l'Empire, qui étoient créatures des Empereurs ſchiſmatiques (2), & qui reſtoient dans des engagemens contraires aux interêts du ſaint ſiege, ſans préjudice à l'opinion qu'on avoit de leur ſainteté. C'eſt tout dire, que les Papes n'ont pas fait difficulté de béatifier dans les formes quelques Saints oppoſés l'un à l'autre dans des partis contraires, dont il ſembloit qu'on ne pouvoit abſoudre l'un ſans condamner l'autre (3), & où il s'agiſſoit, non de quelque interêt particulier, mais de l'autorité ſouveraine de l'Egliſe.

## X C I.

Il y a des engagemens ſeculiers qui ne paroiſſent pas moins préjudiciables à la ſainteté des ſerviteurs de Dieu que ceux du ſchiſme, & de l'héréſie même. L'Egliſe y a ſçû pourtant reconnoître & diſcerner ſes Saints parmi les troubles & la confuſion des affaires de l'état. Les cabales & les rebellions n'ont pas toujours eu la force d'exclure de ſon catalogue ceux qui s'en ſont trouvés coupables (4). Elle paroît s'être quelquefois contentée d'u-

faute qu'après ſa mort; voyez le martyrologe Romain au 31 de Mai.

(1) C'eſt ce qu'on peut voir dans la vie de la B. *Colette* reformatrice des religieuſes de ſaint François, dans celle du B. *Pierre de Luxembourg* qui étoit cardinal d'un antipape, dans celle de S. *Vincent Ferrier*, & dans quelques autres Saints.

*Florent. ad d. 23. ſept.

(2) Entr'autres S. *Othon* de Bamberg étoit créature des empereurs Henri IV. & V. demeuroit attaché à leur parti, & communiquoit avec eux, quoiqu'ils fuſſent excommuniés.

(3) C'eſt ce qui s'eſt vû en la perſonne de deux ſaints cardinaux, le B. *Nicolas Albergati* qui tenoit pour le pape Eugene contre le Concile de Bâle, & le B. *Louis Aleman* qui tenoit pour le concile de Bâle contre le même Pape; & qui l'a défendu, ſans que ſa réunion faite avec le ſucceſſeur d'Eugene* ait été ſuivie de repentir ni de retractation.

* Nicolas V.

(4) Saint *Bernard* de Vienne & S. *Agobard* ou *Aguebaud* de Lyon ayant été bannis, parce qu'ils perſiſtoient dans la rebellion des enfans de Louis le Débonnaire contre leur pere, furent rétablis ſans qu'on exigeât d'eux aucune ſatisfaction, & leur mémoire honorée d'un culte religieux après leur mort.

* L'égliſe de Beauvais a été plus difficile en ce point à l'égard de ſon évêque ſaint *Hildeman* que celle de Vienne & de Lyon. Hildeman s'étoit juſtifié dans les formes au concile de Thionville l'an 835. & avoit prouvé ſon innocence devant l'empereur Louis le Débonnaire, les prélats & les grands du royaume. Sa vie n'étoit pas moins édifiante que celle de Bernard & Dagobard. Cependant ſa mémoire n'a point de culte public.

*Pallade* de Saintes, & quelques autres Saints évêques de France étoient dans le parti de Gondebaud qui ſe portoit pour fils de Clotaire I. contre le ſervice de Gontran leur roi ſans que cela ait nui à l'opinion de leur ſainteté.

ne simple reconciliation avec le prince légitime, sans autre forme de pénitence, lorsqu'elle jugeoit qu'un mérite éminent coûvroit le reste, & que les mœurs & la doctrine n'avoient point démenti l'opinion de sainteté, dans le tems même que ces Saints avoient oublié ce qu'ils devoient à leurs maîtres temporels.

Il faut avouer que l'Eglise n'a pas toujours eu la consolation de voir que toutes les actions de ses Saints fussent des actions de Saints. Elle a reconnu dans plusieurs, principalement en ceux qui se trouvoient engagés à la cour ou au ministere des Grands, divers traits de la foiblesse, de la passion & de la misere de l'homme, qu'elle auroit souhaité de n'y pas voir. Quelques-uns portant la vûe à de plus grands biens, se sont réduits à des soumissions, que l'on auroit prises dans des personnes d'une sainteté moins éprouvée, pour des traits de flaterie & de bassesse (1). D'autres ont peut-être fait trop valoir la faveur & le crédit auprès des princes, sous prétexte du service de l'Eglise même; & ç'a été une politique maligne à ceux qui vouloient faire servir la religion à leurs fins, d'avoir des Saints pour amis, pour conseillers & pour ministres, afin de pouvoir plus surement persécuter d'autres Saints.

C'est ce qui a été remarqué principalement dans la conduite des deux fameuses rivales Fredegonde & Brunehaud reines de France, qui ont tourmenté & fait mourir beaucoup de Saints, & qui ont eu la malice d'en honorer & d'en proteger beaucoup d'autres (2), afin de se faire une réputation de piété, tandis qu'elles cherchoient à satisfaire leur ambition, leur avarice & leurs autres passions. De là est venue la diversité des peintures que les auteurs nous ont laissées de ces deux princesses, selon la connoissance des biens & des maux qu'elles avoient faits. Leurs crimes emportent ce semble l'équilibre de leurs actions de piété; mais quand il plaira aux Jesuites de Flandres nous aurons un volume entier composé par un auteur de leur Compagnie (3) pour prouver la sainteté de Brunehaud.

*Boll. d. 8. febr. not. ad vit. S. Nicet.*

(1) Quelques-uns ont crû trouver des marques de cette conduite dans la maniere dont saint Gregoire le Grand a jugé à propos de traiter le tyran Phocas & la reine Brunehaud; dans celle de quelques Saints qui ont été ministres d'état, ou en faveur auprès des Grands.

(2) C'est ce qui a paru aussi dans le fameux Ebroin maire du palais, qui affectoit d'être l'ami de saint Ouein de Rouen, de saint Drausin de Soissons & de quelques autres Saints, pour être plus hardi à perdre les autres. L'imperatrice Eudoxe, femme d'Arcade, honoroit beaucoup saint Porphyre de Gaze & persécutoit son évêque saint Chrysostome.

(3) Cet auteur est Jean Floyde ou Lloyd Jesuite Anglois, retiré au Pays-bas, beaucoup mieux connu dans le clergé de France sous les masques de Daniel à Jesu, & de

*Le Cointe ann. 613. n. 16.*

*Bed. hist. Ang.*

Tout le monde n'a point les mêmes idées de la sainteté; tout le monde n'est pas également instruit de ce qui regarde les Saints; tout le monde n'est pas disposé de la même maniere à leur égard. Si l'on en croit le vénerable Bede (1) la reine sainte Bathilde aura été une méchante femme; & Brunehaud une sainte, selon Floyde. Ceux qui se connoissoient le mieux en sainteté ne convenoient pas toujours du point où elle consistoit, ni des marques qui devoient servir à la faire reconnoître. C'est ce qui a fait l'ambiguité de la réputation de tant de Saints, lorsque pour en juger l'on s'est arrêté à considerer séparement leurs actions, au lieu de former son jugement sur toute la conduite de leur vie, & de conclure sur leur mort.

## XCII.

Abus dans l'opinion & le titre de sainteté.

Ce jugement n'appartient de droit qu'à l'Eglise: les peuples qui se le sont souvent attribué ont bien pû être les témoins & les dénonciateurs, mais jamais les juges de la sainteté. Il est vrai que dans les siécles heureux où les marques de la sainteté n'avoient encore rien d'équivoque, les témoignages des peuples passoient pour des jugemens, & suffisoient souvent pour donner un titre & un rang parmi les Saints. Mais par le vice ordinaire de la multitude, cette liberté dégenera depuis en une licence qui produisit divers abus, & qui obligea l'Eglise d'y remedier en retirant son droit à elle, & en se prescrivant aussi des bornes par de sages constitutions.

Ces abus qu'elle entreprit de réformer s'étoient introduits differemment, mais ils marquoient presque tous le penchant de l'homme pour l'homme même dans la corruption de sa nature. On retournoit insensiblement aux superstitions dont on s'étoit défait en quittant le paganisme: l'on cherchoit à rendre à la mémoire des morts des honneurs religieux, que l'on n'osoit plus appeller divins depuis qu'on étoit devenu Chrétien, mais qui ne differoient presque, que par l'objet du culte, des honneurs que l'apothéose ou la consécration procuroit parmi les payens à ceux des hommes qu'ils élevoient au rang de leurs dieux (2).

Herman Loëmelius. Mais saint Ouein appelle Brunehaut *infelicissima*, titre qui ne convient gueres à une *Bienheureuse*, surtout lorsqu'il est donné après la mort.

*Audoën. vit. Elig. l. 2. c. 1.*

(1) Bede mal informé, charge sainte Bathilde de l'assassinat de saint Chaumond évêque de Lyon, & la noircit faute de la connoître.

(2) Quoiqu'il se trouvât quelquefois de la superstition dans l'abus que l'Eglise a voulu reformer touchant la licence que les

Les sentimens naturels de la reconnoissance & de la vénération que l'on a pour ses maîtres & ses bienfaiteurs, ont fait principalement consacrer la mémoire des Princes & des Evêques. Pour les premiers il suffisoit souvent qu'ils n'eussent pas été vicieux, qu'ils eussent marqué du zele pour la religion & de la bonté pour les peuples, qu'ils eussent bâti des monasteres, doté des églises & des hôpitaux. On ne s'arrêtoit pas même aux défauts considérables qui avoient paru dans la conduite de leur vie lorsqu'ils avoient rendu des services importans à l'Eglise (1). La piété de leurs sujets alloit à mettre même au rang des Martyrs ceux d'entr'eux qui avoient été assassinés injustement, lorsqu'ils avoient moralement bien vécu, quoique souvent il ne fût point question de leur religion (2) parmi les causes ou les motifs de leur mort. L'abus de ce culte que l'affection, la flaterie, la servitude ou l'interêt faisoient rendre aux princes par leurs peuples, s'est fait voir quelquefois jusques dans les bruits qu'ils répandoient de miracles, qu'ils leur attribuoient de leur vivant même. Ils prétendoient que ces miracles, qui n'étoient que des fruits de l'imposture, seroient des titres suffisans pour établir l'opinion de leur sainteté, qui étoit dementie par leurs actions (3).

*Lap. t. 3. conc. p. 566.*

peuples se donnoient sans la participation des évêques de consacrer la mémoire de ceux qu'ils vouloient honorer comme Saints, on ne doit point confondre cette consécration avec une apotheose payenne, puisqu'elle en differoit toûjours par l'objet du culte, comme nous le faisons remarquer en cet endroit.

(1) C'est ainsi que *Constantin* chez les Grecs, *Charlemagne* & *Gontran* en France, plusieurs des rois ou princes qui se sont faits Chrétiens des premiers, parmi les peuples barbares, ont été mis au rang des Saints. Savaron a fait un livre de la sainteté de *Clovis*. Son nom n'est pourtant pas dans les martyrologes, & l'on n'en fait que le service des Trepassés à sainte Geneviéve où est son corps. On a fait aussi divers efforts pour consacrer *Dagobert I. Charles le Simple*, *Robert* & quelques autres de nos rois, mais sans succès. L'empereur *Justinien*, quoique mort dans l'hérésie des Incorruptibles, a été honoré comme Saint dans les Eglises de Constantinople & d'Ephese, comme le témoigne Nicephore.

(2) C'est ainsi que *Dagobert II.* roi d'Austrasie, fils de saint Sigebert, est encore honoré comme Martyr en quelques endroits de Lorraine & de Champagne. On peut y rapporter aussi le martyre de saint *Oswald* de Northumberland, de saint *Edouard*, de saint *Canut*, & de quelques autres rois Chrétiens tués pour des intérêts particuliers, par leurs ennemis en Angleterre & en divers pays du nort. Quelques-uns ont essayé de mettre en ce rang Charles le Simple roi de France, dont tout le martyre consiste à être mort dans la prison où on l'avoit renfermé à Perone après sa destitution.

(3) On peut voir au cinquiéme tome de Duchesne page 251. les miracles prétendus du roi *Philippes Auguste*, qui n'étoit pas un grand Saint. Les Anglois en ont attribué aussi au roi d'Angleterre *Henri III.* prince fort dereglé, & même au comte de Leicestre *Simon de Montfort*, chef des rebelles du Royaume; qui étoit un scelerat, comme on le peut voir dans Matthieu de Westminster.* On en avoit attribué de même aux Empereurs payens; Suetone en donne à Vespasien, & Spartien à l'empereur Adrien.

* *La Ch. vie de S. L. t. 2. p. 690.*

Les Evêques ont eu pour l'ordinaire encore plus de part que les princes temporels au culte que l'esprit de religion, qui est un esprit de crainte & de soûmission, inspiroit à leurs peuples. Souvent ils emportoient dans le tombeau le titre de *Saints* qu'ils avoient porté de leur vivant, & y conservoient la véneration qui y avoit été attachée*. Ce titre se donnoit à la dignité episcopale, quelquefois même à la profession du Christianisme dans laquelle tout le monde étoit appellé à la sainteté. C'est en ce sens que non seulement des évêques & des prêtres, mais beaucoup de laïques de l'un & de l'autre sexe l'ont porté pendant plusieurs siécles, sans que ni le schisme ni l'hérésie où quelques-uns étoient engagés, le leur ayent fait perdre de leur vivant (1). Plusieurs l'ont retenu même après la mort; c'est ce qui a souvent trompé la simplicité ou l'affection des peuples, qui leur ont décerné les honneurs d'un culte religieux sur l'équivoque de ce titre, sans en examiner le fondement. Il paroît que c'est à la faveur d'une telle équivoque que l'on a fait glisser dans les martyrologes les noms d'*Eusebe* de Césarée en Palestine fauteur de l'arianisme, de *Lucifer* de Cagliari auteur du schisme de son nom, de *Fauste* de Riez chef ou principal docteur du Semipelagianisme, & de quelques autres encore dont la doctrine, ni peut-être les mœurs, n'étoient pas irréprehensibles.

* C'est à quoi les diptyques ont aussi beaucoup contribué.

*Papebr. de ep. Mediol. t. 7. p. 57. Prolog.*

*Florent. mart. Hier. p. 61.*

*Bauz. not. ad Salvian. p. 373.*

## XCIII.

On mit encore en usage d'autres moyens de multiplier le nombre des Saints qui ne devinrent guéres moins suspects à l'Eglise. La facilité de les recevoir croissoit à mesure que la véritable sainteté diminuoit; de sorte qu'elle donnoit sujet de croire qu'on cherchoit à racquiter les pertes du ciel par le gain qu'on faisoit faire à l'Eglise en la remplissant de Saints nouveaux, dont quelques-uns n'étoient tels peut-être que dans l'opinion des hommes. C'est ce qui parut principalement sous les deux premieres races de nos rois où l'on peut dire que le prix de la sainteté baissa extrémement.

On voyoit des familles entieres, & pourtant nombreuses, qui

(1) C'est ainsi que la qualité de *Saint* a été donnée à Jean de Jerusalem Origeniste par saint Paulin, à Melanie l'ancienne sujette aux mêmes erreurs par le même auteur & par saint Jerôme; à Hilaire diacre Luciferien par S. Augustin; à Jean le Jeûneur évêque de Constantinople par saint Gregoire le Grand qui ne le regardoit pas comme un grand Saint; à l'empereur Gratien par saint Ambroise, à l'empereur Justinien & à sa femme Theodore par le sixiéme concile œcumenique.

n'étoient composées que de Saints (1) dont chacun devoit avoir un jour son culte religieux à part. On commença à y admettre non-seulement de simples neophytes quoi qu'adultes, mais encore des enfans (2) au-dessous de l'âge de discretion, c'est-à-dire, des Sains sans cooperation, qui n'avoient rien mêlé du leur aux mérites de Jesus-Christ; des Saints qui sont peut-être le plus grand nombre des Bienheureux dans le ciel, mais qui ne sont pas ceux que l'Eglise se propose comme des objets du culte de ses enfans, à moins qu'ils n'ayent souffert pour la cause de Jesus-Christ comme les saints Innocens de Bethléem, comme saint Cyr fils de sainte Julite, martyr de trois ans, & quelques autres: comme encore divers enfans massacrés dans les siécles posterieurs par les Juifs au tems * de leur pâque en haine de Jesus-Christ.

* Souvent le Vendredi saint.

Le relâchement introduit dans les maisons religieuses par la misere & la corruption des tems, n'empêchoit pas que l'on ne continuât d'en faire toujours à l'ordinaire des pepinieres de Saints; & l'on souffroit plus volontiers le déchet dans la sainteté à la peine de rabattre quelque chose de celle des anciens, que de se voir obligé d'en reformer le nombre. Une grande partie de la reputation de ces maisons consistoit dans la multitude de leurs Saints, on y faisoit même consister quelquefois leurs interêts. Les peuples de leur côté sembloient mettre toute leur dévotion à augmenter ceux de leurs Eglises. C'est ce qu'ils faisoient en déterrant de tems en tems de nouveaux Martyrs inconnus à leurs peres, en recevant quelquefois des fantômes de Saints sous des noms venus des pays étrangers avec des reliques incertaines & des legendes supposées.

G. Biel. lect. 33. in can. miss. ap. Laun. p. 427.

L'ambition & l'affection naturelle entrerent aussi dans les mo-

Galesin de canoni in vit. Didac. ap. Sur. d. 12. nov. p. 302.

(1) C'étoit une grace très-rare, mais qui n'étoit pas sans exemple, comme on le voit dans la famille de saint Basile. Celle de S. Gregoire de Nazianze, qui étoit aussi très-fecond en Saints, n'eut pas le même avantage, comme il paroît par des plaintes qu'il fait de quelqu'une de ses niéces. Le septiéme siécle en produisit un assez bon nombre dans l'Occident, mais l'histoire en est assez incertaine. L'une des plus célébres de ces familles de Saints est celle de saint Mauger, ou saint Vincent de Soignies, où l'on n'excepta pas même un enfant mort avant l'âge de discretion, incontinent après son baptême, & honoré d'un culte religieux, parce qu'il fit, dit-on, des miracles comme les autres. On peut y joindre celle du B. Pepin de Landen maire du palais; celle de sainte Gudule; celle de sainte Rictrude, &c.

(2) Entre ceux de ces Saints enfans qui sont encore aujourd'hui honorés d'un culte, il n'y en a point de plus célébres que saint Lusor ou saint Ludre, dont parle saint Gregoire de Tours; saint Dentlin fils de saint Vincent de Soignies & de sainte Vaudrû de Mons; sainte Radegonde filleule de sainte Bathilde morte à l'âge de sept ans dans l'abbaye de Chelles en même tems que sa marraine. *

Bede parle aussi de saint Esic enfant de trois ans, l. 4. c. 8.

* Bol. t. 2. Jan. p. 738. n. 38.

Berlaym. de Parad. Pueror. p. 3.

tifs de la multiplication exorbitante de leurs Saints ; on vit employer l'argent ou le credit dans les familles pour recevoir en ce nombre fon parent, fon ami, fon compatriote ; & l'on croyoit fe procurer par ce moyen de la gloire devant les hommes, ou de la protection auprès de Dieu. Il fuffifoit quelquefois dêtre mort en certain jour, comme le Vendredi faint (1) ou quelque autre, pour être Saint dans l'opinion des peuples, fe faire dreffer des autels, & faire porter des chandelles & des offrandes à fon tombeau.

*Guib. Pign. l. 1. c. 1.*
*Laun. cult. p. 426.*

## XCIV.

Ce fut pour remedier à tant de defordres que l'Eglife établit les regles nouvelles de la CANONISATION des Saints, à laquelle on prefcrivit des formes juridiques, propres à garantir de la furprife & des artifices de l'impofture, ceux à qui il appartenoit d'examiner les titres de fainteté prefentés par les peuples. Le terme de Canonifation n'a été employé que fort tard pour marquer la reception authentique d'un Bienheureux au catalogue des Saints que l'Eglife honore d'un culte public, & l'on ne voit pas qu'il ait été d'ufage en ce fens avant le douziéme fiécle (2). Mais on commença dès la fin du dixiéme à fe fervir des forces d'une canonifation reguliere ; ce qui fit dans le même tems que les Evêques commencerent à recourir à l'autorité du faint fiege pour porter les Papes à étendre par toute l'Eglife le culte du Saint qu'ils propofoient, & qui pour l'ordinaire n'étoit reconnu & honoré que dans leurs diocéfes particuliers. Ainfi l'on peut donner trois âges différens à la maniere de canonifer les Saints dans l'Eglife, le premier qui a duré depuis l'établiffement du culte religieux des Martyrs jufqu'au dixiéme fiécle, le fecond jufqu'au tems d'Alexandre III. qui monta fur le faint fiége l'an 1159, & le dernier depuis ce Pape jufqu'à nous.

*Mabill. præf. fæc. 5. p. 58. & feq.*

La maniere de mettre au rang des Saints dans le premier âge,

(1) On voit un exemple remarquable de cette fuperftition populaire dans l'hiftoire du valet d'un gentilhomme d'auprès de Beauvais mort le Vendredi faint. Elle eft rapportée dans Guibert au 1. l. c. 2. *de Pignorib. SS n. 5.*

(2) On s'eft fervi de ce mot pour la canonifation de faint Conrad évêque de Conftance faite par le pape Califte II. à la priere d'Udalric ou Ulric l'un de fes fucceffeurs. Mais le premier des papes qui l'ait employé eft Alexandre III. dans la bulle de canonifation pour faint Edouard en 1161. pour faint Thomas de Cantorberi en 1172. & pour faint Bernard en 1174. * *Canonifer* n'eft autre chofe que mettre dans le canon de l'Eglife, c'eft-à-dire, le catalogue des Saints ou les diptyques, qu'il ne faut pas confondre avec ce que nous appellons aujourd'hui le canon de la meffe.

étoit

étoit très-ſimple, facile, ſans beaucoup de formes ou d'appareil. Elle n'étoit d'abord que pour les Martyrs, & l'on peut juger de l'exactitude qu'on y apportoit par ce que nous avons dit ailleurs du ſoin que l'Egliſe Romaine, ſaint Cyprien, & les autres Saints prélats avoient de recueillir les noms de ceux qui ſouffroient pour Jeſus-Chriſt, avec les circonſtances de leur martyre, pour les mettre dans les diptyques ſacrées & faire mémoire d'eux au ſacrifice. On voit qu'il n'étoit point permis d'honorer aucun Martyr qui n'eût été reconnu publiquement *, dont le culte n'eût été approuvé & muni de l'autorité de l'Evêque ou du Synode.

*Cypr. ep. 79.*

* Vindicatus.

Ce fut le ſujet de la querelle que Cecilien, alors diacre & depuis évêque de Carthage, eut avec une dame nommée Lucile, qui portoit ſur elle, dans un reliquaire, un oſſement de je ne ſçai quel Martyr, qu'elle baiſoit avec beaucoup de dévotion allant à la ſainte table, & qu'elle oſoit poſer ſur le calice du ſang de Jeſus-Chriſt avant que de le boire. Cecilien ſuivant le devoir de ſon miniſtre, voulut la corriger de cet abus, en lui remontrant, que quand celui dont elle honoroit la relique auroit été Martyr, il ne lui étoit pas permis de l'honorer de la ſorte, juſqu'à ce qu'il eût été reconnu publiquement & autoriſé de l'Egliſe. Cette fauſſe devote prit la remontrance pour un affront, & employa tout ſon credit & toutes ſes richeſſes, qui étoient grandes, avec la malice & la fureur des Donatiſtes pour s'en venger.

*Optat Mil. l. 1. Conc. Illib. c. 60.*

Des Martyrs, l'honneur d'être mis au canon ou catalogue des Saints ſe communiqua aux Confeſſeurs; c'eſt-à-dire, aux évêques, aux ſolitaires, aux vierges & à toute ſorte de perſonnes d'une ſainteté éminente qui étoient mortes en paix. L'uſage en fut établi en Orient, ce ſemble, dès la fin des perſécutions payennes. C'eſt ce qui ſe conjecture moins par le culte de ſaint Gregoire Thaumaturge, de ſaint Denys d'Alexandrie & des autres anciens, que par l'ordre que ſaint Antoine donna à ſes diſciples, de cacher ſon corps après ſa mort, pour empêcher qu'on ne bâtît une chapelle ſur ſon tombeau, qui étoit une des manieres de canoniſer de ces tems-là. Le quatriéme ſiécle en fournit divers exemples: l'on voit qu'ils étoient frequens, ſur-tout en Paleſtine, en Syrie & dans les provinces voiſines.

*Hieron. vit. Hilarion.*

*V. vit. S. Philegoni Ant. ep. Sozom. l. 3. c. 13.*

En Occident l'on trouve des marques de ce culte dès le cinquiéme ſiécle, car bien des gens n'y comprennent pas les honneurs particuliers rendus à la mémoire des Confeſſeurs ſur leurs tombeaux le jour anniverſaire de leur dépoſition, comme on en

*Buch. cycl.* trouve plusieurs d'entre les saints Papes marqués au calendrier Romain du milieu du quatriéme siécle. A ce compte saint Martin de Tours pourroit bien être le premier des Confesseurs en Occident qui auroit été honoré d'un culte général ; car ce que l'on dit de saint Hilaire de Poitiers & même du pape saint Silvestre, ne s'entend que d'un culte terminé dans les limites de leur église particuliere jusqu'à la fin du cinquiéme siécle.

## XCV.

A qui il appartient de canoniser.

Le pouvoir de mettre au rang des Saints étoit un droit attaché à l'autorité des Evêques, qui l'exerçoient avec les voix ou le consentement de leur clergé & de leurs peuples ; mais leurs constitutions n'avoient lieu que dans leur église & leur diocése (1). *Mabill. supr. p. 60. & 65.* *Lup. conc. t. 3. p. 565.* C'est ce qui a fait que dans tout le tems que la chose a demeuré en cet état, c'est-à-dire, jusqu'à la fin du dixiéme siécle, il n'y a pas eu de canonisation générale, si ce n'est lorsque ces jugemens particuliers des évêques ou de leurs synodes étoient approuvés & reçus de toute l'Eglise. L'autorité des évêques dans cette fonction étoit très-legitime, mais elle n'étoit pas toujours infaillible. C'est *Sulp. Sev. vit. Mart. c. 8.* ce que saint Martin fit connoître au sujet d'un voleur executé pour ses crimes, à qui les évêques d'avant lui avoient dressé un autel par surprise comme à un Martyr. Ici c'est un évêque très-saint & très-éclairé qui redresse d'autres évêques ; en quelques rencontres ç'a été le peuple même, quoique pour l'ordinaire il soit le pere ou l'esclave de ces sortes de superstitions, & qu'il ait la force d'y entrainer quelquefois ses propres évêques, comme les Israélites porterent Aaron à leur élever des veaux d'or.

Ce fut sur les remontrances de quelques fidéles d'Alexandrie, que l'évêque saint Cyrille se desista d'une entreprise semblable où son zele l'avoit engagé avec trop de précipitation. Il avoit fait *Socr. hist. l. 7. c. 14.* mettre dans la grande église le corps du moine Ammonius, qui avoit été l'un des principaux auteurs de la sédition excitée en sa faveur contre le prefet Oreste gouverneur de la ville, & qui après avoir blessé le prefet même d'un coup de pierre, avoit été arrêté par le peuple & étoit mort dans les tourmens qu'on lui avoit fait souffrir pour ce sujet. Il l'avoit déja déclaré Martyr & lui avoit decerné les honneurs d'un culte religieux ; mais les plus sensés

(1) L'exemple de l'empereur Honorius, qui au rapport de Theodoret fit mettre Telemaque ou saint Almaque au rang des Martyrs, ne sert de rien pour affoiblir ou faire contester le droit des Evêques.

lui repréſenterent qu'Ammonius n'étoit qu'un ſéditieux & un étourdi, qu'il n'avoit porté que la peine de ſa témerité, & qu'il n'étoit point mort pour la cauſe de Jeſus-Chriſt. Ce qui fut cauſe que ſaint Cyrille abandonna l'affaire & la laiſſa aſſoupir dans l'oubli.

Les évêques ne s'en rapportoient pas tellement aux dépoſitions de leurs peuples, ni à leurs propres lumieres, qu'ils ne ſe cruſſent encore obligés d'en communiquer avec leurs collegues, & ſouvent la choſe ne ſe décidoit que dans un concile. L'uſage étoit paſſé en obligation dès le neuviéme ſiécle, & on la fit valoir contre le fameux Photius, uſurpateur du ſiége de Conſtantinople ſur le patriarche ſaint Ignace, lorſqu'on lui reprocha d'avoir canoniſé de ſon mouvement particulier, & ſans ſynode, le prince Conſtantin fils aîné de l'empereur Baſile, pour faire ſa cour au pere. L'on s'accoûtuma enſuite à recourir à l'autorité du ſiége apoſtolique, que l'on regardoit comme équivalente à celle des conciles; & l'on étoit d'autant mieux fondé, que les papes avoient paru de tout tems très-religieux & très-exacts à traiter toutes les affaires de l'Egliſe dans des ſynodes d'évêques qu'ils aſſembloient à Rome.

*Mabill. p. 67.*

*Nicet. Dav. vit. Ignat.*

Les évêques remirent même quelquefois leur pouvoir entre les mains des papes pour ſe délivrer de leurs ſcrupules. Ce fut ainſi, dit-on, que Girbold évêque de Châlon ſur Saone, prenant occaſion du paſſage du pape Jean VIII. par ſa ville au retour de Troyes en 879, le pria de canoniſer huit évêques de ſes prédeceſſeurs tout à la fois avec un prêtre de la même ville. Trois ſemaines de ſéjour ne purent laiſſer le tems néceſſaire pour les informations qu'il en auroit fallu faire, ni pour le concile qu'il y auroit fallu aſſembler (1). Auſſi ne peut-il reſter que des ſujets de douter de la vérité d'un fait ſi extraordinaire à ceux qui en examinent les circonſtances. Quelques-uns font remonter encore plus haut le droit ou la liberté que les évêques ont remiſe aux papes de canoniſer les Saints de leurs diocéſes. Mais ils ne le font que ſur des titres convaincus de fauſſeté, tels que ſont ceux où l'on attribue la canoniſation de ſaint Suidbert au pape Leon III. du

*Ill. Orband. t. 2. Sauſſ. mart. Gall. Boll. t. 2. Jan. p. 778. & t. 3. pr. p. 778.*

*Mabill. ſæc. 3. Part. 1. p. 243.*

*V. au 1. de Mars.*

(1) L'on a pris peut-être pour une canoniſation, le conſentement que le pape avoit donné au culte de quelques-uns de ces ſaints Evêques, s'étant trouvé dans Châlon lorſque l'évêque Gribold leva de terre quelques-uns de leurs corps. Le fait ne peut même ainſi ſe ſoûtenir qu'en le mettant en 879. quelques mois après le concile de Troyes, quoique les auteurs qui le croient véritable le mettent en 878.

tems de Charlemagne, celle de saint Alban au pape Adrien I. sous le même regne, celle de saint Kilien au pape Zacharie, & presque tous ceux où l'on suppose des faits de cette nature avant la fin du dixiéme siécle de l'Eglise.

*Mab. præf. sæc. 5. p. 67.*

## XCVI.

Canonisations faites par les Papes.

*Mabill. supr. p. 68.*

Le plus ancien que nous connoissions des decrets d'une canonisation solemnelle faite par les papes à la sollicitation des étrangers, est la bulle que Jean XV. publia l'an 993 à la priere de Liutolfe évêque d'Ausgbourg en Allemagne, pour mettre saint Ulric au catalogue des Saints. Le pape assembla dans le palais de Latran un concile d'évêques, de prêtres, de diacres, & de toutes les autres personnes du clergé de Rome pour écouter les propositions de Liutolfe. Ce prélat fit la lecture du livre de la vie & des miracles du Saint en pleine assemblée; & sur les délibe-rations des évêques le pape consacra la mémoire de saint Ulric évêque d'Ausgbourg au culte divin. Ce qui s'entend d'une canonisation générale qui devoit avoir lieu dans toute l'Eglise, ou au moins dans toute la France & l'Allemagne, parce qu'il paroît que le Saint étoit déja honoré dans l'Eglise particuliere d'Augsbourg par l'autorité des évêques du lieu.

*Papebr. conat. chron. p. 171.*

On prétend que le second exemple que nous ayons de cette espece de canonisation faite à Rome, est celle que Poppon archevêque de Tréves sollicita pour saint Simeon réclus de cette ville auprès du pape Benoît IX. & qu'il obtint enfin en 1042 des vicaires & des conseillers de ce pape, qui n'avoit alors que vingt ans (1).

*Papebr. t. 1. jun. p. 96. 97.*

Huit ans après, saint Leon pape IX. du nom fit quelques canonisations encore plus régulieres & plus solemnelles, mais toujours au milieu de son synode. Ce fut & comme pape & comme évêque particulier de Toul en Lorraine, qu'il fit celle de saint Romaric dans cette ville même, étant venu de Rome pour visiter son diocése en 1050. Car le souverain pontificat ne lui avoit point fait quitter l'évêché de Toul, qu'il possedoit sous le nom de Brunon lorsqu'il fut élevé sur le siége apostolique. Avant que de quitter cette ville pour retourner à Rome, il fit lever de terre

*V. la vie de saint Gerard, de saint Romaric. &c.*

(1) Benoît IX. fut fait pape à dix ou douze ans, & succeda à ses deux oncles Benoît VIII. & Jean XIX. en 1033. Il fut chassé en 1043. pour ses débauches; mais durant son pontificat, l'archidiacre Gratien assisté de gens habiles & de probité, avoit suppléé à tout par la sagesse de son administration.

le corps de ſaint Gerard évêque de Toul mort 56 ans auparavant. C'étoit le dernier acte de ſa canoniſation, qu'il avoit célébrée avec éclat l'année précédente dans un grand concile de Latran, où il s'étoit trouvé beaucoup de prélats de France & d'Allemagne avec ceux d'Italie, & où il avoit établi ſon culte public, tant pour la ville de Toul, comme celui de ſaint Manſui & de ſaint Evre anciens évêques du lieu, que pour toute la terre où s'étend la Chrétienté, comme celui des ſaints univerſellement reçus.

*V. la bull. au 5. ſiecl. de D. Mab. p. 894.*

## XCVII.

Vers la fin du même ſiécle, Benoît abbé de Quemperlai en Bretagne, pria le pape Urbain II. de canoniſer ſaint Urloux, que nous appellons autrement ſaint Ouailuys l'un de ſes prédéceſſeurs. Ce pape fit difficulté de lui accorder ſa demande, alleguant qu'on ne devoit point canoniſer indifféremment toutes ſortes de ſaints, mais ſeulement ceux dont les miracles étoient inconteſtables, & atteſtés par des témoins oculaires; & qu'il falloit avoir pour ce ſujet le conſentement d'un concile plenier. Dans le même tems ſaint Anſelme de Cantorberi à la tête de ſon ſynode national, fit un reglement contre ceux qui avoient la témerité de canoniſer des morts ſans l'autorité des évêques, & reforma quelques abus qui s'étoient gliſſés ſur ce point dans des monaſteres & des paroiſſes, mais ſans faire connoître que l'uſage de rapporter ces affaires au ſaint ſiége fût encore établi en Angleterre.

Garloëſius.

*Sammarth. Gall. chr. t. 4. in Kemperl.*

*Wilh. Malmesh. in Anſelm.*

*Lup. ſupr.*

On peut juger par la maniere dont on en uſa l'an 1110, à l'égard de ſaint Guibert fondateur de Gemblours, dont la ſainteté paroiſſoit depuis douze ans par des miracles (1), que l'on ſe croyoit encore alors ſuffiſamment autoriſé, lorſque l'on avoit le conſentement de l'évêque diocéſain, & celui du métropolitain, qui pour l'ordinaire prenoit celui de ſes comprovinciaux dans ſon ſynode: quoiqu'à Corbie en Picardie les abbés n'euſſent pas cru devoir faire une ſemblable cérémonie l'an 1073, en faveur de ſaint Paſcaſe Ratbert ſans la permiſſion du pape Gregoire VII.

*Lambec. Bibl. Ceſar. t. 2.*

*Mabill. ſæc. 5. p. 311.*

*Henſchen. Bolland. d. 23. mai.*

*Vit. Paſc. Radb.*

(1) S. Guibert étoit mort dès l'an 962. ſes miracles avoient commencé à paroître en 1096. Sa canoniſation qui ne fut autre choſe que l'élevation de ſon corps, ſe fit en 1110. avec le conſentement exprès de Frederic archevéque de Cologne & de ſon concile provincial, & la permiſſion particuliere d'Otbert évêque de Liege, par Liétard abbé de Gemblours.

*Vit. Adelard. ap. Boll. & Mabil.*

ni même en 1040 pour saint Adelard, sans celle du pape Jean XIX. qui l'avoit accordée plusieurs années auparavant (1).

Les papes en ces siécles faisoient peu de canonisations à Rome, mais ils les faisoient faire sur les lieux d'autant plus volontiers, que la chose ne consistoit qu'à lever de terre le corps du Saint que l'on canonisoit. C'est pour cela qu'en 1046 le pape Clement II. sollicité par l'empereur Henri III. & par sa femme Agnès, s'étant fait lire l'histoire de la vie & des miracles de sainte Guiborat vierge & martyre du dixiéme siécle, envoya ordre à Norbert abbé de saint Gal, de canoniser cette Sainte en presence de Thierri évêque de Constance, & se plaignit que lui ou ses prédecesseurs eussent négligé cette affaire depuis tant de tems que Dieu manifestoit sa sainteté.

*Wiborad. vit. per Eokch. c. 5. & Mab. sæc. 5. p. 44.*

Les papes commencerent dans le douziéme siécle à faire entendre que la canonisation des Saints, qui devenoit déja frequente entre leurs mains, étoit une affaire à traiter dans le concile général, & qu'on la devoit regarder comme l'une des plus importantes de l'Eglise. Ils ne prétendoient pas que ce concile dût être œcumenique; ils l'appelloient seulement général lorsqu'il s'y trouvoit des prélats de divers états ou royaumes, & qu'ils y présidoient eux-mêmes. En 1120 Caliste II. déclara qu'il falloit lire la vie de saint Gonrad évêque de Constance, dans un de ces conciles généraux, & y entendre les témoins de ses miracles avant que de le canoniser, ce qui fut exécuté.

*Chronic. Constant. Lup. p. 169.*

Quatorze ans après Innocent II. canonisa saint Hugues évêque de Grenoble dans le concile de Pise, sans attendre qu'on eût écrit la vie du Saint, qui n'étoit mort que depuis deux ans, ni qu'on eût recueilli ses miracles. Ce ne fut qu'après la cérémonie qu'il en donna la commission au bienheureux Guigues prieur de la grande Chartreuse, qui avoit été ami particulier du Saint. Guigues composa la vie, mais il laissa les miracles, étant mort en 1136, quatre ans après saint Hugues. En 1139, le même pape sur les seules dépositions de quelques évêques d'Allemagne, canonisa saint Sturme abbé de Fulde dans son concile plenier de Latran. Treize ans après, le pape Eugene III. sollicité

*Henschen. ad d. 1. april.*

(1) Jean XIX. que d'autres appellent XX. avoit donné la permission ou plûtôt l'ordre à Richard abbé de Corbie de faire la canonisation ou l'élevation du corps de saint Adelard, non en 1020. puisqu'il ne fut pape qu'en 1024. mais peut-être en 1030. Elle ne se fit neanmoins qu'en 1040. sous Benoît IX. l'évêque de Therouenne en fut le ministre en l'absence de celui d'Amiens.

par les chanoines de Bamberg en Franconie pour la canonifa-tion de l'empereur S. Henri, répondit, qu'encore que la propofi-tion ne dût être admife & examinée que dans les *conciles généraux*, il ne laiffoit pas de leur accorder leur demande fans cette for-malité, marquant qu'il en ufoit ainfi par l'autorité de la fainte Eglife Romaine, qui étoit l'appui de tous les conciles, après avoir pris l'avis des prélats qui s'étoient trouvés préfens.

L'an 1152.

*Gretf. Div. Bamberg. p. 63. Eugon. ep. ad Egert. Bamb.*

On ne laiffa point de voir encore l'année fuivante, c'eft-à-dire, en 1153, un exemple éclatant de la canonifation epifcopale en France, fans qu'il y fût mention de l'entremife ou de l'autorité du pape. C'eft celle de faint Gautier abbé de faint Martin de Pontoife qui fut célébrée dans des formes fort folemnelles, & en même tems très-canoniques par l'archevêque de Rouen * affifté des évêques de Paris & de Senlis. Non contens de lever le corps, & d'en faire la tranflation foixante ans environ après fa mort, ils en ordonnerent encore une fête, & accorderent des indulgences fort fingulieres à ceux qui vifiteroient fes reliques, & qui recla-meroient fon interceffion.

8. *Avril.*

* Hugues, Thibaut, Thibaut.

## XCVIII.

Canonifation refervée au faint fiege.

Le pape Alexandre III. ne parut pas trouver à redire à ce der-nier acte de l'autorité épifcopale, quoiqu'il en usât de même que fes prédeceffeurs Callifte II. Innocent II. & Eugene III. & qu'il fût dans de femblables fentimens, comme il le fit paroître dans la canonifation de faint Edouard roi d'Angleterre, faite en 1161, huit ans après celle de faint Gautier de Pontoife. Mais ce pape ayant remarqué depuis durant tout le cours de fon pontificat, que les évêques & les métropolitains, qui continuoient d'ufer toûjours de leurs droits, fe rendoient quelquefois trop faciles à recevoir les preuves de fainteté, & laiffoient gliffer divers abus, évoqua enfin le droit de canonifer les Saints au fiége apoftolique, com-me une des caufes majeures dont il lui appartenoit de connoître. C'eft ce qu'il ne fit qu'après avoir canonifé en diverfes années faint Thibaut, faint Thomas de Cantorberi, faint Bernard; c'eft-à-dire, depuis l'an 1174. On veut qu'il en ait donné un décret exprès, & l'on prétend nous le faire voir dans le bullaire où nous ne le trouvons pas.

*Mabill. præf. p. 700.*

*Lup. t. 3. conc. p. 567.*

Il eft vrai que dans les decretales on allegue fous le nom d'A-lexandre III. une défenfe d'honorer qui que ce foit comme faint, fans l'autorité de l'Eglife Romaine. Cela regarde le culte qu'une

*Papebr. conat. n. 6.*

*Decretal. l. 3. tit. 45. c.* audivimus.

populace superstitieuse vouloit rendre à un yvrogne, qui étoit mort dans sa crapule : & à ce sujet le pape se contente de dire, que quand un tel Saint feroit des miracles, il ne seroit pas permis de rendre à sa mémoire un culte religieux, sans l'autorité de l'Eglise Romaine ; mais il n'en fit pas un decret général : c'est ce qui a fait dire au P. Papebroch, que cette évocation au saint siége s'est établie ou fortifiée par un usage qui a eu depuis la force de loi plûtôt que par aucune constitution.

*Papebr. sup.*

Le pape Innocent III. sur la fin du même siécle, la fit regarder comme une espece de droit, mais sans se départir de la coûtume d'assembler les prélats à Rome, pour en communiquer avec eux au défaut du concile général. Les évêques de la province de Vienne semblent l'avoir reconnu lorsqu'ils se joignirent en 1231, pour demander la canonisation de saint Etienne de Die au pape Gregoire IX, & qu'ils lui déclarerent que personne, de quelque mérite qu'il fût, ne devoit passer pour Saint dans l'Eglise, ni être honoré comme tel, si sa sainteté n'avoit été auparavant verifiée & approuvée par le siége apostolique. Mais on ne croyoit pas que pour rendre authentique la canonisation d'un Saint, ce fût assez que le pape se contentât de s'en expliquer de vive voix ou par écrit, sans revêtir cette action religieuse des formes & des solemnités juridiques. C'est ce qui a paru au sujet même d'Innocent III. qui comme nous venons de le remarquer, avoit regardé la canonisation comme un droit devolu au saint siége. Ce pape par une bulle de l'an 1208, ou plûtôt par une lettre circulaire adressée à la noblesse de cinq provinces de France, déclara le B. Pierre de Castelnau *Martyr* pour la foi, ajoutant à sa gloire » qu'il » avoit été à propos qu'il mourût pour empêcher que toute la na» tion ne pérît, & que son sang seroit un bain salutaire pour laver » les taches de l'hérésie, & en même tems une semence qui al» loit produire de grands fruits dans l'Eglise. « Cependant parce que ce pape en est demeuré là, on n'a point cru devoir faire porter publiquement à ce Martyr la qualité de *Saint*, ni rendre général par toute l'Eglise le culte qui lui est rendu en particulier dans son pays & dans son ordre.

*Boll canon Homoboni an. 1198.*

*Pabebr. n. 7.*

*Vie du B. Pierre de Cast. 5. mars.*

L'usage de ce droit nouvellement acquis au saint siége pour la canonisation, soit qu'il fût reçu, soit qu'il fût contesté, n'a point empêché que quelques évêques n'ayent encore entrepris depuis ce tems-là de canoniser les Saints qui étoient particuliers à leurs Eglises. On en voit un exemple dans la conduite de Wittikind

évêque

évêque de Minden en Weſtphalie, qui établit l'an 1373, ſans beaucoup de déliberation la fête de l'évêque ſaint Felicien par tout ſon diocéſe dès que ſa ſainteté commença à ſe découvrir par des miracles. L'Egliſe Romaine n'a point rejetté ces manieres de canoniſations particulieres, dont tout l'effet étoit renfermé dans les bornes d'un diocéſe ou d'une province; mais elle n'a point été long-tems ſans les attirer encore à elle à l'excluſion de tout le monde. Elle en a fait une nouvelle cérémonie que nous appellons *Beatification*, qui eſt une eſpece de proviſion & de diſpoſitif pour la canoniſation générale, & une permiſſion d'honorer cependant le Saint dont il s'agit d'un culte religieux dans une égliſe particuliere, un pays limité, une communauté, ou un ordre entier.

## XCIX.

Beatification.

Cette nouvelle eſpece n'a été introduite que depuis qu'on a jugé à propos de ne plus traiter la canoniſation des Saints, que par de longs délais, pour s'aſſurer davantage de la vérité dans les voies des procedures les plus ſéveres. On crut d'abord qu'un eſpace de cinquante ans après la mort du Saint, ſuffiroit pour avoir lieu de découvrir tous les mauvais artifices dont on pourroit ſurprendre le ſaint ſiége: on reconnut bientôt qu'un ſiécle entier n'étoit encore rien de trop; & l'on a vû des procès de canoniſation durer près de deux cens ans. Ces moyens de purger le culte des Saints dans l'Egliſe, n'ont pas ſeulement arrêté pour la ſuite des tems la licence demeſurée de multiplier les Saints inconnus: ils ont contribué encore à en faire reconnoître beaucoup de faux, dont la mémoire devoit être reprouvée (1).

*Galeſin. ap. Sur. d. 12. nov. p. 302.*

L'on a ajoûté par dégrés beaucoup de ſolemnités dans les formes juridiques, & dans les cérémonies de la célébration, pour rendre la canoniſation des Saints plus auguſte & plus ſacrée, & l'on en a compoſé divers traités (2) que l'on peut conſulter. Quel-

*Brompton. chron. an. 1198.*

(1) Boniface VIII. fit deterrer un hérétique nommé *Herman*, qui étoit honoré comme Saint depuis vingt ans à Ferrare.

S. Hugues de Lincolne à la fin du douziéme ſiécle, fit jetter hors de l'Egliſe le corps d'une prétendue ſainte *Roſimonde*, qui avoit été concubine d'Henri II. roi d'Angleterre, dont la vie avoit été fort ſcandaleuſe, & qui avoit été déclarée ſainte pour avoir fait quelque donation à un monaſtere.

On voit quelques autres exemples de ſcelerats érigés en Saints & déterrés heureuſement en ces ſiécles; & l'on y joint celui de l'antipape Guibert, que l'on commençoit à faire paſſer pour un Saint & & un faiſeur de miracles, lorſque le pape Paſcal II. fit jetter ſon corps dans le Tibre.

*Lup. t. 3. conc. 566.*

(2) Les principaux traités ſur ce ſujet ſont

ques-uns estiment que le cérémonial en fut fixé & établi vers l'an 1347 sous Clement VI. Avant ce tems l'on avoit commencé à accorder aux fidéles des indulgences aux jours de la canonisation des Saints. L'un des premiers exemples qu'on en voye, est celui du pape Honorius III. qui en donna pour quelques jours à la canonisation de saint Laurent de Dublin faite en 1226. Gregoire IX. son successeur fut celui qui les étendit à une année & au-delà.

*Ex Phœbao Pa-bebr. n. 10. p. 174.* Ainsi tous ceux qui ont paru dans l'Eglise ou qui sont morts en reputation de sainteté depuis environ le treiziéme siécle, ne sont point honorés d'un culte public, s'ils ne sont canonisés ou beatifiés juridiquement par le saint siége, ou déclarés Saints par un concile œcumenique, comme plusieurs le disent de saint Roch. *Ibid. n. 9.* Il en faut excepter ceux que l'on a laissés ou inserés de nouveau dans le martyrologe Romain, depuis sa réformation faite sous Gregoire XIII. & Sixte V. Mais il ne se fait plus de ces inscriptions sans quelque bref du Pape & quelque decret de la Congregation des Rits pour l'établissement de la fête & de l'office. C'est ce qui a paru principalement de nos jours au sujet de saint Jean de Mata & de saint Felix de Valois, à l'ordre desquels on a voulu épargner les frais de la canonisation, parce qu'il auroit fallu les faire sur la bourse des captifs.

*13. Mars 1625. 5. Juillet 1634.* Pour boucher toute avenue à de nouveaux inconveniens, le pape Urbain VIII. fit un decret en 1625 renouvellé en 1634, pour empêcher de rien publier touchant les vertus ou les miracles des personnes que l'on croit saintes sans l'approbation de l'Ordinaire. *5. Juin 1631.* Il en donna un autre en 1631 pour interdire le titre absolu de *Saint* ou de *Bienheureux*, à ceux qui n'en sont point qualifiés authentiquement par l'autorité de l'Eglise Romaine. A quoi l'on peut ajouter un decret de la Congregation des Rits publié avec l'approbation du même Pape, le 8 d'Avril de l'an 1628, pour défendre à toutes personnes (sans en excepter les évêques)

ceux de Luc *Castellini*, de Felix *Contelore*, de Troïle *Malvezzi*, d'Ange *Rocca*, de Charles-Felix *de Matta*, ausquels on peut joindre celui du P. *Victon* Minime. Jean-André *Osiandre* protestant de Souabe en a fait de son côté un traité contre les Catholiques, imprimé la même année que celui de Matta en 1678. Mais pour rectifier ces traités, qui sont sujets à diverses fautes, il faut recourir à ce qu'a fait le P. dom *Mabillon* sur ce sujet, dans la préface du cinquiéme siécle Benedictin. On peut y joindre ce qu'en ont écrit le P. *Lupus* au troisiéme tome de ses commentaires sur les conciles; le P. *Papebroch* dans son Effort chronologique sur les Pontificaux où il est parlé de Jean XV. & au premier tome de Juin sur la vie de saint Simeon le Reclus; & *Galesini* dans la vie de saint Didace.

de faire l'office ni mettre au calendrier le nom d'aucun Saint ſans une permiſſion expreſſe du ſaint ſiége.

Au reſte, comme ni les actions ſaintes ſans miracles, ni les miracles ſans actions ſaintes ne ſuffiſent pas pour la canoniſation d'un bienheureux, ſelon que s'en eſt expliqué le pape Gregoire IX. dans la bulle où il canoniſoit ſaint Antoine de Pade, il y a eu auſſi des rencontres où les actions ſaintes & les miracles joints enſemble n'ont pas eu la force de faire canoniſer ceux qui ont donné quelque chagrin à la cour de Rome (1), ou quelque ſcandale à l'Egliſe (2), ſoit par leur conduite, ſoit par leurs écrits.

*Bullar. t. 1.*

*Lup. t. 3. conc. p. 571.*

## C.

Reliques.

Une des manieres anciennes de canoniſer les Saints étoit de lever leurs corps de terre pour être mieux expoſés à la vénération publique. Avant qu'on en eût établi l'uſage, on ſe contentoit d'orner les tombeaux de ceux des Saints qu'on vouloit honorer, comme on fait encore aujourd'hui au jour de la fête de ceux qui n'ont point été levés de terre. Ces élevations ne ſe faiſoient point ſi haut d'abord; on ſe contentoit quelquefois de les faire à fleur de pavé, qui n'étoit ſurmonté que d'une ſimple tombe, puis d'élever le tombeau entier au-deſſus du pavé même juſqu'à la hauteur des autels: à la fin on les a fait monter par dégrés juſqu'aux voutes. Ces élevations ſe faiſoient ſur la place même de la ſépulture des

*Mabil. pref. ſæc. 5. n. 99.*

(1) Le P. Lupus hermite Auguſtin, religieuſement attaché à tous les interêts du ſaint ſiége, prétend après quelques hiſtoriens Anglois que *Robert* * évêque de Lincolne, & *Sewal* archevêque d'Yorck, deux prélats de ſainte vie & honorés du don des miracles, ne purent être canoniſés parce qu'ils s'étoient oppoſés aux exactions de la cour Romaine & aux reſerves apoſtoliques des benefices. Il ajoûte que tous les deux ayant été excommuniés, Robert par Innocent IV. Sewal par Alexandre IV. en appellerent au tribunal de Dieu qui leur fit juſtice.

(2) On peut dire que *Theòdoret* de Cyr, homme de très-ſainte vie & docteur de l'Egliſe, n'a point été honoré d'un culte public, à cauſe de ſon écrit contre ſaint Cyrille & de la procedure du cinquiéme concile œcumenique. On ſçait auſſi que le faux pas que fit auprès de ſon tombeau le célébre *Oſius* de Cordoue confeſſeur de Jeſus-Chriſt ſous les payens, défenſeur de la foi orthodoxe, pere des conciles de l'Egliſe Catholique, l'a exclus du catalogue des Saints *a*, quoique le pape *Libere*, dont la faute étoit de plus fâcheuſe conſequence que la ſienne, y ait été admis. L'Egliſe Romaine ne nous explique pas toujours les raiſons qu'elle a de garder une conduite différente à l'égard des Saints. L'Inquiſition, qui prétend avoir pareillement ſes droits ſur les Saints, n'eſt guéres accoûtumée auſſi à rendre compte au public de la différence qu'elle met quelquefois entre un Saint & un Saint *b*. Elle l'a fait une fois neanmoins au ſujet de ſainte Thereſe & de ſaint François de Borgia, lorſqu'ayant à examiner quelques écrits de l'un & de l'autre, elle a bien voulu marquer les motifs qui lui faiſoient épargner la Sainte.

*Ex Hen. Knigton & Math. Pariſ.*

* C'eſt Robert Groſſe-tête.

*a* Les Eſpagnols l'ont mis à la fin dans leur martyrologe, & Surius dans ſa table générale.

b *Nic. Ant. Bibl. Hiſp.*

*V. auſſi les vies de ſainte Thereſe & de ſaint Franç. Borgia.*

Saints, sans qu'il fût permis de transporter leurs corps d'un lieu en un autre.

Il paroît qu'avant le septiéme siécle on croyoit que c'étoit violer les tombeaux & commettre une espece de sacrilege de toucher aux corps des Saints, pour les changer de place & les transferer ailleurs. Si l'on en croit saint Gregoire de Tours, les Saints n'aimoient pas toujours qu'on troublât le repos de leurs cendres & de leurs os. Selon lui, saint Chamant se plaignit un jour en songe à son successeur saint Quintien de Rhodez, comme d'une témerité punissable, de ce qu'il avoit remué ses os sous prétexte de les mettre dans l'église; & lui prédit que pour les avoir ôtés de leur place, il seroit lui-même ôté de la sienne. Aussi fut-il chassé de son siége peu de tems après. Mais le même auteur a rapporté d'autres exemples de Saints, qui ont averti les vivans de lever leurs corps & de les transferer.

*Greg. Turon. vit. PP. c. 4.*

L'usage de transporter les corps des Saints s'introduisit en Orient dès le milieu du quatriéme siécle, comme le font voir les translations de saint André, de saint Luc, de saint Timothée à Constantinople. Il ne tarda guéres à se tourner en abus; c'est ce qui le fit abolir en beaucoup d'endroits dans la suite. On voit des marques de cet abus dans la maniere dont saint Augustin reprend certains moines hypocrites & vagabons, qui alloient par les provinces portant les corps des Martyrs, si toutefois c'étoient des corps de Martyrs, & qui faisoient une espece de trafic de leur montre. Ce fut ce qui donna lieu à l'empereur Theodose de faire une loi pour en reprimer l'abus. Il défendit (1) de transferer un corps d'un lieu en un autre, après qu'il auroit été une fois inhumé; sur-tout de distraire ceux des Martyrs, & d'en faire marchandise. Ce fut pour arrêter aussi les desordres de ce honteux trafic que Charlemagne fit un capitulaire en 801. touchant les corps des Saints nouvellement trouvés ou découverts; & le concile de Mayence tenu en 813, défendit dans la même vûe, que desormais on prît la liberté de transporter les corps des Saints d'un lieu en un autre sans l'autorité du prince & sans la permission expresse des évêques & du synode (2).

*Paul. nat. xj. Murat. Anecd. t. 1. p. 28.*

*Aug. de opere Monach. c. 28.*

*Mabill. sæc. 2. præf. n. 42. Cod. Th. l. ult. de sepulcr. viol.*

*Mabill. sæc. 5. præf. n. 99. Capitul. edit. Baluz. & concil. ed.*

(1) *Humatum corpus nemo ad alterum locum transferat, nemo martyrem distrahat, nemo mercetur.* L. ult. cod. de viol. sepulcr.

(2) Tant de sages reglemens faits par les princes, les évêques & les conciles ne purent neanmoins garantir l'Eglise des impostures & des friponeries qui se firent sur les reliques des Saints, depuis le sixiéme siécle, par des scelerats qui prenoient ordinairement le pieux masque de moines ou de clercs, pour mieux surprendre les simples & profiter de la credulité des peuples. Les

## CI.

Il faut avouer que la défenſe de lever les corps Saints de terre ou de les tranſporter, ne fut pas toujours exactement exécutée : mais quelque licence que ſe donnaſſent les particuliers ſur ce ſujet, perſonne ne prit encore ſi-tôt la hardieſſe de les demembrer & d'en diſtraire les parties, ſi ce n'eſt en des occaſions où il avoit été queſtion de recueillir les reſtes des os des Martyrs, que le feu ou les bêtes avoient laiſſés, & que les fidéles encore foibles, dit Euſebe, gardoient chez eux pour ſe fortifier dans la foi.

Démembrement des corps ſaints. Partage des reliques.

*Euſeb. l. 2. d. Reſurr. p. 95. opuſc. edit. Sirm.*

C'eſt ainſi que, ſelon ſaint Gregoire de Nyſſe, ſe fit la diſperſion des reliques des quarante Martyrs célébres de Cappadoce, lorſqu'on eût racheté leurs cendres, que le juge avoit ordonné de jetter dans la riviere. Ce pere qui vivoit ſur les lieux témoigne que la diſtribution de ces précieux reſtes alla ſi loin, qu'il n'y eut preſque point de pays dans la Chrétienté qui ne participât à la bénédiction de leur martyre.

*Gr. Nyſſ. or. de 40. MM.*

Quelques-uns prétendent que ces partages & ces démembre-

*Mabill. ſæc. 2. præf. p. 33.*

*Gr. Tur. l. 9. hiſt. c. 6.*

évêques s'en ſont plaints dans tous les tems & s'y ſont toûjours oppoſés. On peut voir ce que le pape ſaint Gregoire le Grand rapporte de quelques moines Grecs, qui de ſon tems furent ſurpris dans Rome déterrant des oſſemens de morts, qu'ils vouloient emporter dans leur pays, & faire paſſer pour des reliques de Saints. Ce que ſaint Gregoire de Tours & quelques autres prélats de France ſous Chilperic, firent contre un charlatan, qui portoit par le royaume des bagatelles ſous le nom de reliques, qu'il prétendoit être de ſaint Vincent & de ſaint Felix martyrs, & qu'il diſoit avoir apportées d'Eſpagne.

Ce qu'on a écrit de la fourbe commiſe à Rome du tems de Louis le Debonnaire, lorſqu'on y prit le corps d'un empereur payen pour celui du martyr ſaint Sebaſtien, & qu'on l'apporta dans l'abbaye de Manlieu en Auvergne, où l'on aſſure que Dieu en fit publiquement la vengeance & ſur les fauſſes-reliques, & ſur les auteurs ou les miniſtres de l'impoſture.

*Boll. t. 2. jan. p. 290.*

*Mab. ſæc. 4. part. 1. p. 402.*

Ce qu'Amolon évêque de Lyon ſous Charles le Chauve, écrit à Thibaut évêque de Langres, touchant deux aventuriers qui ſe diſoient moines, & qui avoient apporté de Rome ou de quelqu'autre ville d'Italie des reliques de je ne ſçai quel Saint, dont ils ne diſoient point le nom, & à qui ils en forgerent un depuis.

*Baluz. edit. poſt. Agobard.*

Ce que Guibert abbé de Nogent rapporte de diverſes fauſſetés commiſes touchant les reliques de ſaint Firmin d'Amiens, de ſaint Spire ou Exupere de Bayeux patron de Corbeil, & de quelques autres.

*Pign. SS. l. 1. c. 3. §. 2.*

Ce que le pape Innocent III. écrit à l'abbé & au prieur de ſaint Victor touchant les fourbes de quelques moines à l'égard du corps de ſaint Leu évêque de Sens.

*Inn. ep. 10. regeſt. 15. l. 3.*

Les réglemens que le concile œcumenique quatre de Latran ; les papes Honorius III. Gregoire IX. Clement IV. & d'autres ont faits contre les fauſſes reliques, & les abus que l'avarice & la ſuperſtition en faiſoient naître.

*Con. Lat. c. 62.*

*Rainald. ann. eccl. paſſim.*

*Laun. de SS. Relig.*

mens de reliques n'étoient pas encore d'un uſage approuvé au ſixiéme ſiécle. Ils en jugent ſur la conduite des papes Hormiſdas, ſaint Gregoire le Grand & de quelques autres qui, pour ſatisfaire la piété de ceux qui leur demandoient des reliques des Saints dont les tombeaux étoient à Rome, ſe contentoient d'envoyer, par exemple, des limures des chaînes de ſaint Pierre & de ſaint Paul, des morceaux du gril de ſaint Laurent, des mouchoirs ou des linges * que l'on faiſoit toucher au tombeau des Apôtres ou des Martyrs, de la pouſſiere d'alentour ou de la terre dans laquelle ils étoient inhumés.

* Sanctuaria *Murat. Anecd. t. I. p. 197.*

*Gr. M. ep. 30. l. 3.*

Selon ſaint Gregoire, c'étoit un ſacrilege de toucher aux corps des Saints pour en emporter des parties; & il rapporte quelques exemples funeſtes de la punition que Dieu en avoit faite, écrivant à l'imperatrice Conſtantine femme de Tibere II. qui lui avoit demandé le chef de ſaint Paul ou quelque autre partie de ſon corps. Il témoigne être ſurpris que les Grecs n'euſſent point ces ſcrupules, & ne fait point difficulté de les en blâmer. Il auroit pû fortifier ſes prétentions de deux exemples illuſtres dans l'antiquité eccleſiaſtique, l'un de ſaint Fructueux évêque de Tarragone en Eſpagne, l'autre de ſaint Simeon Stylite en Syrie. Le premier s'étant apparu à tous ceux qui avoient emporté chez eux de ſes cendres & de ſes os à demi-brûlés, en prit occaſion de leur faire une ſevere remontrance ſur l'union qu'il leur avoit prêchée de ſon vivant. Il les avertit que puiſque de vrais fidéles ne devoient avoir rien qu'en commun, ils devoient reſtituer promptement ce quils avoient pris de ſes reliques & de celles des compagnons de ſon martyre pour les réunir toutes dans un même tombeau. A l'égard de ſaint Simeon Stylite, Martyrius évêque d'Antioche s'étant engagé à ne laiſſer emporter aucune partie de ſes reliques, & à ne toucher ni à ſes membres ni à ſes habits, fut puni de Dieu lui-même, pour avoir voulu arracher ſeulement un poil de ſa barbe qu'il vouloit garder par reſpect.

*Act. S. Fruct. 21. jan. n. 4.*

*Vit. Sim. 5. an. n. 10.*

Cependant ſaint Gregoire ne pouvoit ignorer le conſentement que l'Egliſe avoit donné du tems de l'empereur Honorius, pour diſtraire les reliques de ſaint Etienne dont on apporta diverſes parties en Occident & en Afrique, & celles même de ſaint Gervais & ſaint Protais, de la diſtribution deſquelles il ne pouvoit pas accuſer les Grecs. Sans parler de celles de l'Apôtre ſaint Thomas qui ſe trouvoient répandues en pluſieurs provinces de l'Empire dès le quatriéme ſiécle, on ſe félicitoit à Antioche dès

ce tems-là de la distribution des reliques du martyr saint Phocas venues de la province de Pont, selon que saint Chrysostome nous le fait connoître. Saint Astére d'Amasée, qui vivoit aussi sur la fin du quatriéme siécle, loue la division que l'on fit du corps de ce saint Martyr, témoignant que ce fut une source d'union pour ceux qui chercherent à servir Dieu sous sa protection, & que ses membres & ses os ainsi détachés & répandus par le monde, furent comme autant de colonies tirées de leur métropole pour l'établissement & la propagation de son culte.

*Serm. t. 1. Auct. Bibl. PP. Combef. Ruin. Act. M. p. 630.*

Saint Exupere de Toulouse qui étoit contemporain de saint Chrysostome & de saint Astére, & qui vivoit deux cens ans devant saint Gregoire le Grand, avoit eu, ce semble, quelque scrupule sur ce sujet lorsqu'il fut question de faire la translation de saint Saturnin; mais un avertissement qu'il eut en songe le releva de ce scrupule, & lui apprit qu'on ne fait point injure aux Saints de transporter leurs corps, ni même de diviser leurs membres pour en distribuer des reliques. Il se contenta de prendre une dispense ou une permission du prince ou du magistrat à cause de la loi de Theodose dont nous avons parlé, & qui étoit encore alors toute recente.

*Act. S. Saturn. n. 5.*

Quoique le pape saint Gregoire déclare que ce n'étoit pas la coûtume des Romains de toucher aux corps des Saints, lorsqu'ils donnoient de leurs reliques, on ne peut guéres entendre que de la cendre ou des os de saint Laurent, les reliques que l'on en reçut à Constantinople l'an 439, du tems de l'imperatrice Pulquerie, si l'histoire en est véritable. Et quoiqu'il dise qu'à Rome & par tout l'Occident c'étoit un attentat & un sacrilege qui ne manquoit point d'être suivi d'un châtiment exemplaire, on voit bien des exemples qui pourroient y faire exception. On ne peut douter cependant que ce saint Pape n'ait toûjours été religieux observateur de cette coûtume; & il semble qu'il ne touchoit pas plus aux corps des saints Martyrs de Rome qu'à ceux de saint Pierre & saint Paul, lorsqu'il envoyoit de leurs reliques dans les provinces. Ce que l'on dit qu'il rapporta de Constantinople à Rome, un bras de saint André & le chef de saint Luc, ne paroîtra guéres probable à ceux qui voient comme il a traité la liberté que se donnoient les Grecs de diviser & de transporter les corps Saints.

*Gr. Tur. & Auct. vit. anon.*

*Gr. ep. 50. l. 5 ep. 38. l. 9.*

*Baron. an. 586. n. 25.*

Baronius remarque que les Papes demeurerent toujours fermes à ne laisser détacher aucune partie des corps saints, & à ne

*Bar. not. ad martr. d. 15. juin. p. 251.*

pas souffrir qu'on les transportât hors de Rome, jusqu'à ce que ne pouvant assez reconnoître les services qu'ils recevoient des François contre les Lombards leurs tyrans perpetuels, ils crurent pouvoir se relâcher de ce point en leur faveur. Cet exemple autorisa de telle sorte la licence des particuliers, que dès le tems de Louis le Debonnaire & de Charles le Chauve, on ne garda plus de mesure dans le transport des reliques & dans la division de leurs parties.

L'ardeur excessive que l'on fit paroître depuis pour avoir de ces saintes dépouilles; la mauvaise foi & l'avarice de ceux qui s'en firent les marchands; l'empressement des hérétiques pour faire valoir & faire honorer celles de leurs prétendus Saints, qui a même obligé l'Eglise en quelques endroits à faire passer par l'épreuve perilleuse du feu les reliques des Eglises qu'ils avoient occupées, pour tâcher d'en faire le discernement; les violences des barbares & des soldats qui pillerent les églises, violerent les tombeaux, briserent & enleverent les châsses; tout cela répandit ensuite la confusion qui a donné lieu à la plus grande partie des desordres commis dans l'usage & le culte des reliques. C'est ce qui a fait dire à un auteur célébre du douziéme siécle, qu'il eût été plus à propos de laisser les Saints dans leurs tombeaux & dans le sein de la terre. Il prétend que toutes les erreurs & les contestations nées sur la vérité de leurs reliques, ne sont venues que de ce qu'on a retiré leurs corps de ces asyles pour les démembrer & les transporter en des lieux différens. Il auroit pû y ajoûter une autre source du desordre causé par l'ignorance ou l'artifice de ceux qui sont venus à bout de faire passer les os des Saints inconnus ou moins célébres, pour des reliques des Saints du même nom les plus célébres. Car il est arrivé souvent à l'occasion des reliques des Saints de même nom, tout le contraire de ce que nous voyons dans leur histoire. Au lieu que l'ignorance a fait attribuer pour l'ordinaire les actions de ceux dont la réputation est plus grande à ceux qui sont moins célébres, on s'est porté par un semblable principe à prendre au contraire les reliques de plusieurs Saints de même nom, pour celles de celui d'entre ces Saints qui est le plus considérable dans l'Eglise sous ce nom, comme on le voit à l'égard de S. Jean Baptiste, de S. Vincent, de S. Guillaume & de beaucoup d'autres. Inconvenient qui est arrivé encore de la liberté qu'on a prise, & que l'on prend encore tous les jours, de donner aux corps des Saints inconnus & nouvellement

*Concil. Cæsar. aug. an. 592. can. 2.*

*Du Cang. Chef S. Jean p. 75.*

*Guib. Novig. Pign. SS. l. 1.*

*Boll. t. 1. febr. p. 344. n. 20.*

*Ibid.*

ment déterrés, les noms de quelques Saints célébres, que l'on choisit pour donner du fondement ou de l'analogie à leur nouveau culte à la faveur de ses équivoques.

## C I I.

Culte & fêtes des Saints.

L'*élevation* des corps & leurs *translations* ont toujours fait une partie considérable du culte que l'Eglise a décerné aux Saints. Elle en a consacré la mémoire par des fêtes qui sont devenues souvent aussi célébres, que celles même où l'on célébre le point de leur beatitude & la naissance céleste par où ils sont entrés à la vie éternelle. Ce point qui n'est autre que celui de la mort aux yeux des hommes, a été regardé de l'Eglise comme celui de la véritable naissance des Bienheureux : & pour empêcher que nous n'en ayons une autre idée, elle a donné le nom de jour *natal* aux fêtes qu'elle célébre de la mort des Saints, & principalement des Martyrs (1).

Natal de la mort.

Elle avoit tiré cette pratique des anciens, soit Gentils, soit Juifs, pour en purifier & en sanctifier l'usage en faveur des nouveaux fidéles, qui étant venus des Gentils ou des Juifs à la foi de Jesus-Christ, ne pouvoient aisément se défaire des choses extérieures & sensibles ausquelles on les avoit élevés & accoûtumés dans leur premiere religion. Chez les uns & les autres on s'étoit fait un devoir d'honorer la mémoire des grands hommes, & l'on choisissoit pour ce sujet le jour anniversaire de leur mort, pour marquer qu'on les croyoit vivans d'une nouvelle vie à laquelle étoit attachée l'immortalité, ou du moins qu'on prétendoit les faire toujours vivre avec honneur dans le souvenir des hommes. Le premier de leurs soins étoit d'empêcher que la mémoire

*Leo Allat. Baron. pass. Vice-comes. M. Roa. Polyd. Virgil. Joh. Fronto. H. Dodwel. M. Dresser. R. Hospin. J. Gretser. & quis non?*

(1) *Pro Natalitiis annuâ die facimus.* Tertull. de coron. mil. C'est pour cela que saint Cyprien, & généralement toute l'Eglise, faisoit marquer le jour de la mort des Martyrs, sans se soucier de leur naissance charnelle. Saint Paulin de Nole dans son treiziéme poëme des Natales de saint Felix, qu'on vient de publier à Milan, dit,

*Et meritò sanctis iste Natalis dies.*
*Notatur, in quo lege functi carneâ*
*Mortalitatis exuuntur vinculis,*
*Et in superna regna nascuntur Deo,*
*Secumque lætam spem resurgendi ferunt.*
*Ego semper istum sic honoravi diem,*
*Magis hunc putarem ut esse Natalem mihi,*
*Quam quo fuissem natus incassum die . . .*
*Maledictus ergo sit dies, quo sum miser*
*Ad iniquitates ex iniquis editus.*
*Benedictus iste sit Natalis & mihi,*
*Quo mihi patronus natus in cœlestibus*, &c.
Murator. t. 1. Anecd. p. 78. 79.

Saint Eucher de Lyon, ou saint Cesaire d'Arles selon d'autres, dit aussi : *Beatorum martyrum passiones Natales vocamus dies, quando eos martyrii vita & gloriæ fides dum ingerit morti, genuit æternitati.* Homil. 50. sub nom. Euseb. Emissen.

des belles actions de ces grands hommes ne pérît dans l'oubli. C'étoit dans cette vûe que l'on prononçoit fur leur tombeau au jour anniverfaire de leur mort, leur panegyrique ou oraifon funebre (1), ou quelque relation écrite de leurs vertus & des principaux faits de leur vie. On chantoit enfuite des hymnes à l'honneur de celui dont on venoit de faire l'éloge, ce qui fe pratiquoit dans les fynagogues des Juifs, comme dans les lieux d'affemblées chez les Gentils.

*Front. de fest. p. 230. Item Anon. de cultu Sinenfium.*

*Grot. in Eccli. 44.*

Les Chrétiens relevés par des motifs que ces derniers ne pouvoient tirer de la vanité de leur religion, ont cru pouvoir à plus jufte titre rendre ces honneurs à la vie (2) ou à la mort glorieufe des Saints. Ils ont employé à ces fêtes le chant des hymnes, les facrifices, les panegyriques & oraifons funebres (3). Ils y ont converti les feftins des Gentils en agapes, ils ont dreffé auffi des oratoires contre les tombeaux des Martyrs. Tous les ans ils y renouvelloient la même fête au jour anniverfaire de leur mort, & l'on ajoûtoit à ce que nous avons rapporté, la lecture que l'on y faifoit de leur vie ou des actes de leur martyre.

*Libanius de fest. & Kal. edit. Allat. Excerpt. Græ. Soph ft. & Rhet. Romæ 1641.*

On y rétablit même divers autres ufages des payens, peu néceffaires d'ailleurs à la fête, lorfqu'on crut que ces ufages n'étoient

(1) On peut voir de ces oraifons funebres chez les payens dans Demofthene, Lyfias & d'autres anciens orateurs de la Grece, dans Denys d'Halicarn, &c.

(2) Ces honneurs fe rendent quelquefois à une fimple action de la vie des Saints, comme nous le voyons à l'égard de plufieurs dont on ignore la mort, & dont on ne fçait fouvent rien autre chofe que ce qu'on célébre d'eux. Ainfi c'eft une mauvaife querelle que nous font les proteftans qui nous accufent d'honorer des Saints qui peuvent avoir manqué de perféverance; & dont nous n'avons pas connu la fin, d'où dépend neanmoins le jugement que l'on doit faire de leur fainteté & de leur bonheur éternel. Car en ces occafions ce font les exemples ou les actions fingulieres que l'Eglife canonife plûtôt que les perfonnes. Auffi c'eft le baptême & la converfion de l'Eunuque de la reine d'Ethiopie, & non la fête de cet homme qu'on faifoit le 27. d'Août, quoique nous n'ayons aucun lieu de douter que cette converfion, comme celle de Corneille le Centenier, & beaucoup d'autres, dont Dieu a fait connoître vifiblement qu'il étoit l'auteur, n'ayent été fuivies d'une heureufe fin. C'eft fa propre délivrance que l'Eglife honore dans la fête de l'empereur Conftantin au 21. de Mai: c'eft la confeffion glorieufe du nom de Jefus-Chrift qu'elle célébre dans la fête de la plûpart des Confeffeurs qui lui font demeurés inconnus. C'eft ainfi qu'elle a deftiné des jours pour célébrer la mémoire de diverfes graces ou faveurs reçûes du ciel; de quelques victoires importantes; de la délivrance des grands périls, des malheurs publics; tous vrais fujets de fête & de reconnoiffance envers l'auteur de ces bienfaits. Enfin l'on peut dire en général que c'eft principalement la venue du Meffie, l'incarnation du Fils de Dieu, & la grace de notre redemption que nous honorons dans les fêtes de faint Joachim, de fainte Anne & des autres ayeux de Jefus-Chrift, de la vie & du mérite defquels nous n'avons d'ailleurs aucune connoiffance.

(3) On peut voir de ces hymnes dans Prudence & dans faint Paulin; car il ne s'agit pas ici du chant des pfeaumes. On peut voir de ces oraifons funebres ou panegyriques de Chrétiens dans faint Gregoire de Nazianze & quelques autres.

plus en état de nuire. C'étoient presque de semblables préparatifs pour l'extérieur de la fête, de magnifiques appareils dans les églises, des ornemens pour les autels & les statues, des habits plus propres & plus beaux qu'aux autres jours pour le peuple, des foires publiques, des marchandises de toute espece qu'on étaloit autour de l'église & sur les avenues, des festins que l'on faisoit aux amis ou aux parens de dehors qui venoient à la fête. Ces pratiques avoient, ce semble, quelque apparence d'abus dans les commencemens même de leur établissement, & pouvoient nuire à plusieurs. Ils étoient au moins fort inutiles aux Chrétiens spirituels qui sçavoient servir Dieu en esprit & en vérité. Mais les évêques les plus éclairés ne laissoient pas de les souffrir en faveur des foibles & des imparfaits qu'il falloit dégager peu à peu des affections terrestres.

*Front. fest. p. 254.*

Selon saint Gregoire de Nysse, ce fut dans cette intention que saint Gregoire Thaumaturge permit de la pompe, des festins & des réjouissances publiques dans les fêtes des Martyrs qu'il avoit établies en divers lieux de son diocése. Il croyoit ces moyens propres à retirer de l'idolatrie beaucoup de personnes grossieres portées à la superstition & attachées au cultedes idoles,par des fêtes de cette nature & par les plaisirs des sens; jugeant que c'étoit déja beaucoup avancer dans la destruction du paganisme de changer les objets de la religion payenne, & d'attirer ces personnes à l'adoration du vrai Dieu, en leur laissant faire en l'honneur des Martyrs une partie des choses qu'ils faisoient auparavant pour leurs fausses divinités.

*Gr. de Nyss. de vit. Thauma.*

## CIII.

Voilà ce que l'Eglise a bien voulu transporter des Gentils chez elle pour la fête de ses Saints, dont elle met le vrai *Natal* à leur mort. Car pour ce qui est du jour natal qui a toujours été si célébre parmi les payens, elle a été d'autant plus éloignée de vouloir rien emprunter de ces cérémonies, qu'elle n'a jamais cru devoir ériger en fête le jour de la naissance charnelle de ses Saints. Les Israëlites conservateurs de la véritable réligion n'introduisirent jamais chez eux la fête du jour de la naissance des particuliers, quoiqu'ils eussent devant les yeux l'exemple des Egyptiens de qui ils avoient pris d'ailleurs diverses cérémonies avant que de quitter leur pays. L'usage ne s'en établit chez les Juifs leurs successeurs, qu'après qu'ils eurent laissé entrer chez eux les mœurs

Natal de naissance charn.

*Genes. 40. 20.*

*Marsham.*

*Matth. 14. v. 6. Joseph. Ant. l. 19. c. 7. Censorin. c. 3. &c. Front. Nat. fest. p. 177. &c. M. de Roa de die nat. l. 1. c. 13.*

des Grecs & des Romains, comme nous le voyons dans la conduite d'Herode Antipas & du roi Agrippa son neveu, petit-fils du vieil Herode, qui avoit introduit divers usages profanes dans la Judée. Mais on peut assurer qu'il étoit universel parmi tous les payens, soit Barbares, soit Grecs, soit Romains.

Quoique ce jour de la naissance dût être plûtôt un sujet de deuil & d'affliction que de fête & de réjouissance à cause qu'il ouvroit la porte aux miséres de la vie, l'Eglise n'a point jugé à propos d'en interdire la pratique à ceux qui se convertissoient du paganisme pour entrer dans son sein. Elle se contentoit d'en faire retrancher ce qu'il pouvoit y avoir de superstitieux ou de contraire aux bonnes mœurs. Le concile de Laodicée tenu sous Constance ou peu après, défend les nôces & le *Natalice*, qui veut dire la fête du jour de la naissance, pour le tems du carême : d'où l'on peut juger que cette fête n'étoit point défendue en un autre tems. En effet, nous voyons que saint Augustin célébroit son jour natal, non pas qu'il prétendît faire un acte de religion, non plus que tous les autres qui en usoient de même ; & ce fut à l'occasion de cette fête qu'il composa son livre de la vie heureuse. C'étoit plûtôt un simple jour de réjouissance que de fête parmi les Chrétiens ; il n'avoit d'ailleurs rien de profane, quoique les payens l'eussent consacré au Génie* pour les hommes, & à Junon pour les femmes.

*Laod. c. 32.*

*Aug. Retract. l. 1. c. 2.*

* Ou à la Fortune.

Il paroît neanmoins que dans la suite on en a voulu faire un acte de religion, & nous trouvons une messe pour la célébration du jour natal ou de la naissance charnelle dans l'ancien sacramentaire Romain attribué à Gelase. Mais il semble qu'on ait depuis transporté cette fête au jour du baptême, c'est-à-dire, de la régénération ou de la seconde naissance, & que ceux qui avoient de la piété, l'employoient en des dévotions où ils renouvelloient leurs vœux ou les sentimens & les devoirs de la vie chrétienne. Maintenant c'est plûtôt la fête du patron dont on a reçu le nom au baptême, quoique souvent ce jour ne concourre pas avec celui de la naissance.

*Cod. sacr. Tom. p. 223.*

*Thom. Fest. l. 2. c. 10. p. 289.*

## CIV.

*Censor. d. nat. Cicero. Seneca. Joseph. &c. Front. a p. 188. ad 193.*

C'étoit un usage reçû chez les payens, que les enfans célébrassent le Natal ou le jour de la naissance de leur pere ; les parens celui de leurs enfans ; les freres celui de leurs freres ; les disciples celui de leurs maîtres ; les sujets celui de leurs princes ;

les cliens celui de leurs patrons ; ceux qui avoient reçu des bienfaits, celui de leurs bienfaiteurs. Les Chrétiens ſemblent avoir continué cet uſage ſans que l'Egliſe s'y ſoit oppoſée, juſqu'à ce qu'il s'y ſoit gliſſé de l'abus. Ce qui eſt arrivé lorſque d'une fête privée & ſéculiere qui ſe célébroit du vivant de ceux qui en faiſoient le ſujet, on a entrepris d'en faire une fête religieuſe & publique dans l'Egliſe après la mort des Saints, comme ſi l'on y eût voulu conſacrer leur naiſſance charnelle & en faire un objet du culte comme du jour de leur mort ou de leur naiſſance céleſte.

Nous en trouvons un exemple en la perſonne de ſainte Agnès, dont il ſemble qu'on célébroit autrefois le jour *natal de la nativité* huit jours après la fête du jour *natal de ſa paſſion* ou de ſon martyre (1). Quelques-uns veulent auſſi que l'on ait fait en quelques endroits la fête de la naiſſance charnelle de ſaint Nicolas le lendemain de la Nativité de ſaint Jean-Baptiſte ; & celle de ſaint Colom ou Colom-kil au 7 de Décembre. Nous ne pouvons diſſimuler la licence avec laquelle quelques particuliers avoient entrepris en ces derniers tems de conſacrer auſſi celle de ſainte Magdeléne de Pazzi, pour s'en faire une fête & un objet de leur culte.

*Kal. Front. p. 22. Mart. Hier. Flor. p. 288. Sacram. Greg. p. 23.*

*Flor. mart. additament.*

V. au 25. de Mai.

L'Egliſe n'a pû s'empêcher de regarder ces entrepriſes comme un abus qu'elle devoit ôter. Elle a changé la fête de la naiſſance de ſainte Agnès en une ſeconde fête de ſon martyre ou de la manifeſtation de la gloire qu'elle poſſedoit au ciel. Elle n'a conſervé, ou pour mieux dire, elle n'a établi que celles de J. C. & de ſon précurſeur S. Jean, qui étoient les ſeules qu'elle honoroit du tems de ſaint Auguſtin. Elle y a depuis ajoûté celle de la ſainte Vierge, à cauſe du rapport que cette naiſſance peut avoir avec le myſtere de l'incarnation. Mais elle n'en admet point d'autre, & c'eſt une choſe entierement oppoſée à ſon eſprit que l'on honore une naiſſance ſouillée par le péché originel, & qui n'a aucun rapport particulier à Jeſus-Chriſt. Saint Auguſtin s'en eſt clairement expliqué à ceux qui étoient en peine de ſçavoir pourquoi on célébroit la naiſſance temporelle de ſaint Jean plûtôt que celle d'aucun Apôtre, Martyr, Prophete ou Patriarche. La raiſon, leur dit-il, eſt que la naiſſance de ceux-ci n'a rien eu que de naturel,

*Florent. M. Hier. 288. col. 2.*

*Aug. ſerm. 292. c. 1. col. 1168. ed. nov. & ſerm. 190. n. 2.*

(1) Les anciens calendriers & martyrologes des ſept & huitiéme ſiécles diſtinguent ces deux fêtes de ſainte Agnès, en appellant celle du 21. de Janvier, *Natale ſanctæ Agne* (ou *Agnetis*) *de paſſione*, & celle du 28. du même mois, *Natale ſanctæ Agn. de Nativitate.* Le Sacramentaire de ſaint Gregoire, donné par Menard marque nettement que la fête du 28. eſt celle de ſa naiſſance ou génération terreſtre.

qu'ils n'ont reçu la grace du faint Efprit que dans la fuite des années de leur vie, en un mot, qu'ils ne font point nés Prophétes ni Martyrs, c'eft-à-dire, témoins de Jefus-Chrift, comme faint Jean.

## C V.

Outre ces fêtes principales & toutes celles qui regardent les reliques des Saints, aufquelles on a auffi donné quelquefois le nom de *Natal*, devenu commun dans la fuite à toutes fortes de fêtes, on en a inftitué beaucoup d'autres, d'efpeces différentes, dans l'Eglife en l'honneur des Saints, pour honorer les graces & les bienfaits de Dieu ou quelques autres effets de fa miféricorde fur les hommes. Parmi ces fêtes on peut confidérer particuliérement :

25. Janvier. Celles de la CONVERSION de quelques Pénitens de grand exemple, qui ont fait beaucoup d'honneur à l'Eglife & qui lui ont rendu de grands fervices, comme faint Paul & faint Auguftin.

5. Mai. Celles de la VOCATION de quelques Apôtres appellés par Jefus-Chrift & féparés du refte de fes difciples. Au fujet de quoi il femble qu'il y ait lieu de s'étonner de ne point voir celle de faint Matthieu érigée en fête, lorfque l'on confidére que l'évangile l'a expofée avec plus de diftinction & d'étendue que les autres, & qu'elle eft pleine d'inftructions pour les fidéles.

Celles de l'ORDINATION des évêques, c'eft-à-dire, proprement du facerdoce de Jefus-Chrift, dont la principale eft celle que nous appellons *de la Chaire* de faint Pierre le premier des Pafteurs du troupeau de Jefus-Chrift. Les Evêques célébroient fouvent leur ordination de leur vivant, comme on le voit, fur-tout dans la conduite de plufieurs Papes. Ils en faifoient tous les ans la fête comme de leur jour natal, où leur clergé & leur peuple prenoient part, fur-tout aux prieres publiques qu'ils inftituoient en ce jour. Ils y convioient même quelquefois les évêques leurs voifins. Ces fêtes continuoient fouvent après la mort des évêques dans leurs diocéfes, fur-tout lorfque leur mémoire étoit chere à leurs peuples, ou que les fondations qu'ils avoient faites pour l'entretenir, fubfiftoient après eux. On les érigeoit dans la fuite en fêtes de religion, lorfque la fainteté des évêques avoit éclaté de leur vivant par leurs vertus, ou après leur mort par des miracles.

*Anaft. Bibl. vit. Hadr.*

Celles des DEDICACES de temples confacrés à Dieu fous l'in-

vocation de ses Saints. On regardoit ces fêtes comme celles du jour natal de ces saints lieux. L'usage en étoit établi chez les Juifs long-tems avant Jesus-Christ pour le temple de Jerusalem,& chez les payens, tant sous les Grecs que sous les Romains. Il s'étendoit aussi sur les villes qui se consacroient souvent à quelque divinité. L'exemple le plus éclatant que nous en ayons parmi les Chrétiens, est celui de la dédicace que Constantin fit de sa nouvelle ville de Constantinople qu'il voulut consacrer à Jesus-Christ & dont on fit tous les ans une fête en partie religieuse, en partie séculiere, c'est-à-dire, avec des prieres publiques d'une part, & des jeux solemnels de l'autre.

Celles des principaux CONCILES de l'Eglise ou des saintes assemblées ausquelles le saint Esprit a présidé. Ces fêtes ont été peu connues en Occident : mais on a vû les six premiers conciles œcumeniques & le septiéme même célébrés fort solemnellement tous les ans chez les Grecs,& les autres peuples qui suivent leur rit.

Il nous seroit fort inutile de descendre ici dans le détail de diverses autres especes de fêtes instituées la plûpart de l'autorité des particuliers dans certains lieux ou dans certains ordres religieux, où il paroît que celle de l'Eglise ou du saint siége n'a point beaucoup de part (1). Tâchons seulement de bien entrer dans l'esprit de l'Eglise, qui veut que toutes ses fêtes soient pour nous les images & les essais de la fête unique de l'éternité.

(1) Parmi ces fêtes irregulieres on peut mettre ce qu'on avoit voulu instituer sans l'aveu de l'Eglise pour la commemoration des *Stigmates* de sainte Catherine de Siene, de sainte Magdeléne de Pazzi, &c. imitée de celle des Stigmates de saint François; les *Epousailles* prétendues de ces deux Saintes & de quelques autres religieuses avec J. C. qu'on auroit pû sauver neanmoins en déclarant que ce n'auroit été autre chose que le renouvellement annuel de la consécration ou de la profession de ces Saintes que l'on auroit eu intention de célébrer. C'est ce qui se pratique avec édification dans les Pays-bas au sujet de sainte Gertrude dont on célébre la consécration le 2. de Décembre auquel elle avoit reçû le voile de religion. *Molan. Ind. SS. Belg. f.* 32.

*Fin du Discours sur l'Histoire de la Vie des Saints.*

NIL MIHI TOLLIT HIEMS

# A SON EMINENCE
## MONSEIGNEUR
# LE CARDINAL
# DE NOAILLES,
## ARCHEVESQUE DE PARIS,
Duc de Saint Cloud, Pair de France, Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit.

MONSEIGNEUR,

*Dieu est l'Auteur des bons desseins. Après les avoir inspirés, il leur donne plus ou moins de succès, selon la mesure*

*des graces & des ſecours qu'il lui plaît de départir à ceux dont il veut ſe ſervir pour leur exécution. Mais il laiſſe le ſoin de les maintenir & de les protéger à ceux à qui il communique ſa puiſſance ſur la terre.*

*Si je ſuis aſſez heureux pour voir mon entrepriſe au rang des bons deſſeins, j'oſe,* MONSEIGNEUR, *me promettre de* VOTRE EMINENCE, *que vous voudrez bien en prendre la protection. Car Dieu a joint en votre perſonne la puiſſance à la bonté, depuis qu'il vous a élevé au rang des Princes de ſon peuple. Cette puiſſance réſide dans le Sacerdoce de Jeſus-Chriſt que Vous avez reçu dans toute ſa plénitude : & elle a eu toute l'étendue & tout l'éclat qui lui convenoit lorſque Vous avez été établi ſur le ſiege le plus important de l'Egliſe Gallicane, & revêtu de la pourpre Romaine.*

*Celui qui fait les Saints vous avoit donné pour cette puiſſance & cette élévation, tout l'éloignement que les Saints ont toujours fait paroître pour la recherche des dignités de l'Egliſe & de l'Etat, parce que c'eſt la diſpoſition où il met ceux qu'il appelle comme Aaron, & qu'il envoie comme Moyſe, pour conduire & ſanctifier le peuple qu'il s'eſt choiſi : & il a voulu renouveller par Vous des exemples auſſi néceſſaires que le ſont dans ſon Egliſe ceux des Ambroiſes & des Grégoires. Depuis qu'il a ſuſcité le plus puiſſant & le plus ſage des Rois pour vaincre cette modeſtie, il a tenu en notre faveur la promeſſe qu'il a faite à ſon peuple par ſes Prophétes,*
Jerem. 3. 15. *de lui donner des Paſteurs* ſelon ſon cœur, *capables de le nourrir de ſa ſcience.*

*Nous en avons vû des effets,* MONSEIGNEUR, *lorſque*
Ord. 25. av. 1695 *Vous avez détruit les doctrines étrangeres, qui n'étant compo-*
Inſtr. 27. oc. 1697 *ſées que de nouveautés périlleuſes, portoient fauſſement le nom de la ſcience de Dieu. Vous avez rétabli les régles & les*

*pratiques par où les Saints ſont arrivés à la perfection, contre ceux qui pour les ruiner & les anéantir, ne parloient que de perfection & de ſpiritualité. Vous avez tiré la Vérité de la* Ordonn.
*ſervitude où on la tenoit captive : non content de l'avoir ven-* 20. août
*gée, & de l'avoir fait triompher, Vous avez ſçu la faire* 1696.
*aimer de ceux à qui elle n'avoit paru que redoutable. Vous avez mis le ſceau à la réunion de ceux que le ſchiſme & l'hé-* Lettr.
*réſie avoient ſéparés de l'Egliſe. En travaillant ainſi à main-* Paſt. 10. mars
*tenir la pureté de la Foi, dont le dépôt vous eſt confié, Vous* 1699.
*n'avez pas eu moins d'application à rétablir celle des mœurs,* Ordonn.
*& à remettre la diſcipline dans la vigueur & dans l'ordre* 27. ſept. 1697.
*que demande la ſainteté de notre Religion.*

*A toutes ces marques d'un Paſteur choiſi de Dieu* ſelon ſon cœur, *il eſt aiſé,* MONSEIGNEUR, *de reconnoître un miniſtre chargé de ſanctifier ſes élus, & de remplir la Jeruſalem céleſte des Saints qu'il doit former dans ſon Egliſe. C'eſt le ſoin que Jeſus-Chriſt vous a laiſſé en mourant avec la qualité glorieuſe de ſon Frere. Vous n'avez pu la recevoir dans* Deuter.
*l'onction ſacrée qui vous a élevé à ſa dignité de Chriſt, ſans* 25. 5.
*vous ſouvenir de la loi qui vous obligeoit de prendre l'épouſe* Math. 22 24.
*qu'il a laiſſée ſur la terre, c'eſt-à-dire ſon Egliſe ; & de lui* Aug. lib.
*ſuſciter des enfans qui ſoient dignes de porter ſon nom, &* 32 contr. Fauſt. c.
*d'avoir part à ſon héritage. C'eſt la premiere, pour ne pas* 10.
*dire l'unique obligation des Evêques & des ſucceſſeurs légitimes des Apôtres : mais l'Egliſe qu'ils ont épouſée pour Jeſus-Chriſt, leur en a impoſé une ſeconde, qui eſt devenue l'un des principaux droits de l'Epiſcopat. C'eſt de diſcerner d'entre tant de bienheureux enfans, ceux dont elle a voulu faire des modéles pour toute ſa poſtérité ; d'en reconnoître & vérifier la ſainteté ; de les inſcrire dans le Canon & les diptyques ; d'en établir le culte, d'en preſcrire l'imitation ; d'en faire écrire l'hiſtoire ou les actes, & de les faire lire dans les aſſemblées des fidéles.*

VOTRE EMINENCE, *a eu égard à ce droit, lorſqu'elle a eu la bonté de convertir en commandement le conſentement qu'elle a bien voulu donner à mon travail. Avant que de le demander, je devois ſolliciter auprès d'elle le pardon pour un homme, qui ſe reconnoiſſant auſſi dénué de forces & de lumieres que je le ſuis, a eu la hardieſſe de tenter un ouvrage d'auſſi difficile exécution que l'eſt l'hiſtoire de la Vie des Saints. Mais,* MONSEIGNEUR, *j'ai été prévenu par cette bonté, qui vous fait traiter en pere, plûtôt qu'en juge, ceux que la Providence & la miſéricorde de Dieu vous ont ſoumis : & ſans en demeurer à cette indulgence, Vous avez bien voulu me faire eſperer encore l'honneur de votre protection.*

*J'oſe dire,* MONSEIGNEUR, *qu'en me l'accordant pour cet ouvrage, vous la donnerez auſſi aux Saints, à qui elle eſt néceſſaire contre divers ennemis de la Vérité, qui ont coutume d'attaquer leur hiſtoire par des moyens différens, & ſouvent dans des intentions fort oppoſées. Il ſcroit ſurprenant que les Saints qui ſont dans le repos & la gloire d'une béatitude incapable de trouble & d'altération, euſſent beſoin de la protection de ceux qui ſont encore ſur la terre, & qui les invoquent comme leurs Patrons & leurs Protecteurs, ſi l'on ne conſidéroit que Dieu a confié aux ſoins de ceux-ci, ce qui eſt reſté d'eux parmi nous, & qui ſe réduit à leurs dépouilles mortelles qui attendent la réſurrection, & à la mémoire de leurs actions qui doivent édifier l'Egliſe juſqu'à la fin des ſiecles.*

Sap. 3. 1. *Les ames des Saints ſont dans la main de Dieu, comme parle l'Ecriture ; elles y ſont à couvert de la perſécution. Il n'en eſt pas encore de même de leurs corps, ni de la vérité de leur hiſtoire. Il a ſouffert que l'ennemi public de ſon Egliſe, le calomniateur perpétuel de ſes Saints, ait fait la guerre à leurs reliques & à leurs actes ; & qu'il en ait détruit la plus grande partie, afin de nous rendre plus cher le peu qui en eſt reſté, &*

*de nous intéresser avec plus d'ardeur à sa conservation. Plût à Dieu que nos regrets se terminassent à ce que nous en ont ôté le fer & le feu des payens & des barbares. Mais nous aurons toujours la douleur de voir que le plus grand mal nous soit venu de ceux-mêmes qui se disoient avec ostentation les serviteurs de Jesus-Christ, & les amis ou les compagnons de ses Saints. J'entens les hérétiques & les imposteurs qui ont corrompu ce que la fureur des payens & des barbares avoit épargné, & qui ont substitué leurs fables & leurs chimeres à ce qu'elle nous a fait perdre.*

*S'il est vrai de dire que Dieu malgré la dissipation des corps de ses Saints, dévorés par les bêtes, consumés par le feu, ou detruits à nos yeux de quelque autre maniere qu'il ait plû à leurs ennemis, ne laisse pas de garder toujours leurs os pour* Ps. 33.
*rétablir ces temples du saint-Esprit au jour de la résurrection:* 21.
*nous sommes assurés que quelque injure que leur histoire ait reçue du tems ou du démon, il n'oublie aucune de leurs actions qui doivent faire le sujet de leur récompense éternelle. Tout est écrit au livre de vie. Cependant comme cette Providence à qui rien n'échappe, ne nous dispense pas du soin de ramasser & de conserver jusqu'aux moindres os & aux cendres des Saints: elle ne nous exempte pas aussi de recueillir de leurs actions ce que les ennemis de la Vérité n'ont pû faire périr.*

*J'ai cru,* MONSEIGNEUR, *que cette obligation pouvoit regarder une personne de ma profession, à qui Dieu a donné quelque amour pour la Vérité, & quelque secours pour la servir. Au lieu de me rebuter de mon incapacité, j'ai consideré que pour cette fois il n'en est pas tout-à-fait de même des actions des Saints, que de leurs os & de leurs cendres que l'on a grand soin d'enchasser dans l'or & les pierreries; & qu'il suffiroit de montrer ces actions telles qu'elles sont, sans autre ornement que celui qu'elles ont reçu de la Vérité. Il n'en faut point d'autre*

*à des actions qui nous font voir que le moindre des Saints, je ne dis pas ſeulement ſur le Trône ou ſur le Chandelier, mais ſur l'échafaut, ſous le boiſſeau, au fond d'une grotte; dans la condition la plus baſſe, dans l'âge le plus tendre, dans le ſexe le plus foible; ſurpaſſe tout ce que l'antiquité profane a imaginé de plus grand dans ſes héros. Cette ſimplicité toute aimable qu'elle eſt, ne ſera peut-être point à l'épreuve du rebut de deux ſortes de perſonnes, dont les unes ne ſauroient ſe deſaccoutumer du goût de la fiction & du prodige, & les autres ne peuvent goûter la ſainteté qui leur eſt inſupportable juſques dans ſon idée & dans ſon ombre.*

*Si les Saints ont toujours été perſécutés ſur la terre, & s'ils le doivent être juſqu'à la fin des tems, on doit s'attendre à voir mépriſer & contredire leurs actions par ceux qui refuſant de les prendre pour les modeles de leur conduite, ne regarderont leur hiſtoire que comme une cenſure importune de la vie du ſiécle. Je m'eſtimerai heureux,* MONSEIGNEUR, *ſi mon ouvrage ne s'attire point d'autres adverſaires: & il me ſera fort glorieux de pouvoir dire que ce ſeront ceux de l'Egliſe & ceux de la Vérité, plûtôt que les miens. La protection dont Vous voudrez bien l'honorer ſera compriſe alors dans la défenſe que vous prendrez de la cauſe des Saints, que j'oſe dire n'être autre que la vôtre, puiſque vos interêts ſont communs, & que vous devez être reçu dans leur compagnie lorſqu'il plaira à Dieu de couronner en Vous ſes dons & ſon ouvrage.*

*C'eſt où ſe rapporte une partie des vœux que nous faiſons à Dieu pour* VOTRE EMINENCE, *tandis que la vûe du beſoin que ſon Egliſe a de votre aſſiſtance, nous fait employer l'autre, comme firent autrefois les Diſciples de l'un des principaux Apôtres & des plus grands Evêques de la France, à lui demander votre conſervation. Mais ce ſont des vœux*

*toujours accompagnés d'actions de graces pour le plus grand présent que le Ciel ait fait de nos jours à l'Eglise de Paris & de la France. Je puis répondre & protester de la reconnoissance que j'en ai, comme de la vénération profonde avec laquelle je suis,*

MONSEIGNEUR,

De Votre Eminence,

Le très humble & très obéissant serviteur, ADRIEN BAILLET.

# AVERTISSEMENT.

I. L'OBLIGATION que je me suis faite de suivre dans cet Ouvrage un même Plan, m'a tenu assujetti autant que le sujet a pû le permettre à l'ordre que je m'y étois préscrit, & qui demandoit que je représentasse d'abord l'histoire de la Vie des Saints, & que je parlasse ensuite de l'établissement de leur culte.

J'ai tâché de profiter de l'avantage que l'Ecriture sainte donne à l'histoire des Saints dont elle rapporte la vie sur celle des Saints de l'Eglise qui n'ont point eu d'Ecrivains divinement inspirés pour historiens. Le respect pour le Texte sacré, joint à l'amour de la brieveté, m'a porté à n'y rien mêler d'étranger, hors quelques traits empruntés de Joseph : ce qui n'est arrivé que rarement. J'ose dire même que c'est en partie ce qui m'a détourné d'y ajouter les réfléxions ou les instructions que les saints Peres ont faites sur ces histoires, soit pour en développer ou en approfondir le sens, soit pour en faire faire l'application à notre conduite & régler nos mœurs sur ces modeles. Mais ce respect n'est point allé jusqu'au scrupule de ne rien retrancher aux termes & aux expressions des divines Ecritures. J'ai cru que sans rien diminuer de l'integrité de l'histoire, il me seroit permis d'omettre ce qui ne servoit qu'à la repetition des faits, & de réduire à un moindre nombre de paroles ce qui se trouvoit rapporté avec beaucoup d'étendue.

Pour ce qui est du culte décerné aux Saints de l'ancien Testament, dont j'ai cru devoir parler en peu de mots après l'histoire de leur vie, il faut avouer qu'il n'est que de l'institution de l'Eglise posterieure aux Apôtres. Celui qui se trouvoit en usage dans la Synagogue n'étoit point personnel pour les Saints. Toutes les fêtes des Juifs étoient réelles, je veux dire qu'elles étoient instituées pour des choses, comme étoient des graces extraordinaires reçûes de Dieu, des délivrances de quelque captivité ou d'autres malheurs, des victoires importantes, ou d'autres sujets de

de réjouiſſances. Si dans la ſuite ils ont fait au culte de leur religion quelque augmentation qui regarde la perſonne des Saints de leurLoi, c'étoient plûtôt des jeûnes ordonnés à des jours de deuil pour pleurer leur mort, que des fêtes pour s'en réjouir, & en remercier Dieu, ou des prieres publiques pour les invoquer.

II. Il s'eſt trouvé dans ces derniers ſiecles quelques perſonnes parmi les Catholiques même, qui ont douté ſi l'on pouvoit rendre legitimement dans l'Egliſe de la nouvelle loi un culte religieux & public aux Saints qui ont précedé la naiſſance de Jeſus-Chriſt. La queſtion devint même la matiere d'une celebre controverſe agitée l'an 1680 ſous le Pape Innocent XI. devant la Congrégation des Rits ſacrés à Rome, à l'occaſion d'une chapelle que les Adminiſtrateurs de l'hôpital du ſaint-Eſprit dans la ville d'Albano vouloient faire dédier en l'honneur du Bienheureux Job. La diſpute fut traitée entre les deux partis par des écrits plûtôt que de vive voix, pour empêcher les effets de la chaleur ou de la prévention : mais ce fut avec beaucoup d'inégalité du côté de ceux qui avoient entrepris de combattre ce culte. Ceux qui s'en étoient rendus les défenſeurs firent voir qu'on ne pouvoit condamner le culte des Saints de l'ancien Teſtament, ſans condamner de la même maniere celui des Saints du nouveau. Leur principal raiſonnement étoit celui des anciens Peres de l'Egliſe, & particulierement de S. Auguſtin, de S. Chryſoſtôme, de S. Ambroiſe, & de S. Gregoire le Grand, qui ont enſeigné que ces Saints étoient Chrétiens avant Jeſus-Chriſt; Qu'ils compoſoient le même corps & la même Egliſe que ceux qui ſont venus après lui; Que tous ont été également ſauvés par le même Liberateur; Que ceux de la Loi ancienne ont pratiqué la Loi de l'Evangile, ſouvent avec autant de perfection que les Diſciples de Jeſus-Chriſt les plus parfaits.

*Papebr. t. 7. Maii append. p. 665.*

*Aug. contra duas ep. Pelagianor. t. 10. p. 453. f. 417. a. 9256.*

*De Civ. D. l. 20. c. 15.*

*Chryſoſt. hom. de Job. Abr. Dav. &c.*

Quelques-uns propoſoient l'état de ces Anciens dans les lieux de réſerve après leur mort, appellés indifferemment les *limbes*, *les enfers*, ou *le ſein d'Abraham*, comme une raiſon puiſſante de rejetter leur culte, parce qu'ils n'y jouiſſoient pas de la beatitude où ils ne devoient être introduits qu'à l'Aſcenſion du Sauveur. Mais outre qu'ils y attendoient en paix Jeſus-Chriſt leur Liberateur, que l'Ecriture appelle le Premier-né d'entre les morts, & les Prémices de ceux qui, étant endormis, devoient ſe réveiller du ſommeil de la mort : on peut dire que quand ces Prédeſtinés auroient été dans un état de ſouffrance, on n'auroit pas eu plus de raiſon d'exclure leur culte que celui de pluſieurs Saints de la

*Ambr. de Joſ. Dav. &c.*

*Greg. de Job. &c.*

*Apoc. 1. 5. I. Cor. 15. 20. Coloſſ. 1. 18.*

Loi nouvelle à qui l'Eglise n'a pas laissé de le décerner, quoique persuadée qu'ils étoient encore actuellement dans les peines du Purgatoire.

De Pasca-sio Diac. Rom. vit. Germ. Ca-puan. De Udalri-co, vit. 4. Jul. &c.

Ces personnes auroient dû se souvenir d'ailleurs qu'il y avoit long-tems que tous ces Bienheureux étoient dans la jouissance de leur félicité, lorsque l'Eglise a commencé à permettre leur culte. Car il ne paroît pas qu'on l'y ait introduit avant le quatriéme siecle : & celui des Martyrs de la Loi nouvelle étoit generalement reçu long-tems avant que l'on se fût porté à rendre publiquement de pareils honneurs aux Martyrs de la Loi ancienne. Les sept Freres que l'on appelle les saints Machabées semblent avoir été les derniers dans l'ordre de la naissance sur la terre. On a pourtant jugé à propos de commencer par eux, soit à cause de la nature de leur martyre qui avoit grand rapport avec celui des Martyrs de Jesus-Christ, soit parce qu'ils ont approché plus que les autres du tems du chef des Martyrs qui devoit être regardé comme la fin de leur Loi : & leur fête étoit toute publique dans l'Eglise au siecle de S. Gregoire de Nazianze, de S. Chrysostôme & de S. Gaudence de Bresce, lors même qu'on ne parloit pas encore d'en instituer aux Confesseurs.

Greg. Naz. or. de Mach. J. Chrysost. hom. de Mach. Gaud. serm.

III. Si le culte religieux se réduisoit uniquement aux offices publics de l'Eglise, nous serions obligés de convenir que les saints Machabées auroient été long-tems les seuls à qui l'on eût cru devoir rendre ces honneurs. Mais on peut assurer qu'ils ne furent pas les seuls de l'ancien Testament qui méritassent de pareils honneurs, quand on ne se feroit restreint à ne les rendre qu'à des Martyrs, dont le nombre ne devoit pas être petit, à commencer *depuis le sang d'Abel le juste jusqu'au sang de Zacharie*. La description que saint Paul en a donnée doit nous faire juger qu'il y en a beaucoup plus même que les saintes Ecritures ne nous en ont fait connoître. Car qui peut se vanter de connoître tous ceux qui „ par la „ Foi ont conquis les royaumes ; qui ont accompli tous les de- „ voirs de justice ; & qui ont reçu les effets des promesses de „ Dieu ? Tous ceux qui ont fermé la gueule des lions ; qui ont „ arrêté la violence du feu ; qui ont rendu sans effet ou évité le „ tranchant des épées ; qui ont été guéris miraculeusement, & „ ont guéri les autres de leurs maladies ; qui ont été remplis de „ force & de courage dans les combats ; qui ont mis en fuite les „ armées des étrangers ; qui ont ressuscité les enfans morts & les „ ont rendus vivans & pleins de santé à leurs meres ? Tous ceux „ principalement qui ont été cruellement tourmentés ne voulant

Matth. 23. 35. Luc. 11. 51.

Hebr. 11. 33.

„ point racheter leur vie présente, afin d'en trouver une meilleure „ dans la résurrection; qui ont souffert les outrages, les insultes, „ les fouets, les chaînes & les prisons; qui ont été lapidés; qui „ ont été sciés; qui ont été éprouvés de toutes les manieres; qui „ sont morts par le glaive de leurs persécuteurs? Tous ceux qui „ étant chassés, ou fuyant la persécution, étoient errans sans trou- „ ver de retraite, souffrant les rigueurs de la faim & de la nudité, „ à demi-couverts de quelques peaux de brebis ou de chevre, „ dépourvûs de tout, affligés, réduits aux dernieres miseres; „ toutes personnes dont le monde n'étoit pas digne, & cepen- „ dant obligées de passer leur vie dans les deserts, les monta- „ gnes & les cavernes.

Tous ces Saints que la Foi aux promesses divines, soutenue de l'esperance d'un Messie & d'un Liberateur, a rendus martyrs de la Verité & de la Justice, ne méritoient peut-être pas moins le culte public & solemnel des Fidéles que les saints Machabées. Mais il y a une autre espece de culte que l'Eglise a laissé rendre depuis aux saints Patriarches, aux Prophétes, & aux autres Justes de l'ancien Testament, & qui pour être d'un degré inferieur & moins solemnel que celui qui se rend dans ses offices divins, n'en est pas moins religieux. C'est celui des Litanies & des Martyrologes qui sont dans son approbation. Les Grecs & les Orientaux n'ont pû même contenir long-tems leur pieté dans ces bornes étroites. Ils ne se sont pas contentés d'assigner des jours de culte public aux principaux des Prophétes & des Patriarches en particulier, & de leur donner des commemorations dans leurs offices: ils ont encore choisi un jour dans l'année pour honorer d'un culte general tous les Saints de l'ancien Testament. Les Latins, principalement en Italie, se sont aussi donné sur ce sujet diverses libertés que l'Eglise n'a point desapprouvées, lorsqu'il n'a été question que de dresser des temples ou des autels à Dieu sous le nom ou l'invocation de ceux dont la sainteté a été déclarée par le Saint-Esprit même dans l'Ecriture, parmi lesquels on a pû remarquer Abraham, Isaac & Jacob; Noé, Job & Moyse; Samuël & David; Elie & Elisée; Isaïe, Jeremie & Daniel, dont on voit encore diverses Eglises à Venise, en plusieurs Villes de la Lombardie, de la Romagne, de la Toscane, de l'Etat Ecclesiastique & du Royaume de Naples; dans les Pays-bas & le long du Rhin.

*Papebr. t. 7. Maii, p. 672. n. 26.*

*Beleth. off. div. c. 128. Dur. off. l. 7. c. 1. n. 41.*

IV.

Mais ce seroit faire injure à cette même Eglise de croire qu'elle eût voulu honorer de son autorité ou de son approbation tous les

martyrologes, les calendriers, & les catalogues des Saints; où les compilateurs ont fait entrer de leur mouvement particulier tous les perſonnages de l'ancien Teſtament qu'ils ont jugé à propos de faire paſſer pour des Saints. Ceux qui y ont compris tous les Patriarches du ſecond âge du monde depuis Arphaxad fils de Sem juſqu'à Tharé pere d'Abraham, ont-ils pû ignorer que la plûpart de ces prétendus Saints étoient des idolâtres? Ceux qui y ont admis tous les enfans de Jacob, outre Joſeph, ont-ils pû croire que la qualité de Patriarches du peuple de Dieu étoit un titre ſuffiſant pour conſacrer leur mémoire dans l'Egliſe, où l'on ſçait que la plûpart ont été vicieux & mauvais enfans d'un bon pere? Ceux qui y ont fait entrer tous les Juges d'Iſraël, ſans en exclure d'autres que le tyran Abimelech fils de Gedeon, & qui s'y ſont étendus principalement ſur le ſujet du Grand-Prêtre Heli, ont-ils pû ignorer que l'Ecriture condamne ſa mémoire, & nous le repréſente comme coupable des crimes de ſes enfans, pour avoir négligé de les inſtruire ou de les retenir dans une juſte diſcipline, ou pour avoir manqué de force lorſqu'il s'agiſſoit de les reprendre ou de les châtier? Que penſer de ceux qui ont fait gliſſer un Abſalom (1), une Sibylle (2), un Homere (3) un Hector (4) dans des calendriers aſſez modernes, faits uniquement pour des Chrétiens, & où il ſembleroit que l'on n'auroit eu intention que de mêler quelques Saints de l'ancien Teſtament parmi ceux du nouveau? Cependant l'indiſcrétion, pour ne rien dire de pis, de ceux qui ſe ſont donné de telles licences, ne doit point faire rejetter le ſecours que l'on peut recevoir de ces ſortes d'ouvrages, pour connoître les jours différens que l'Egliſe a aſſignés aſſez ſouvent au culte d'un même Saint en différentes Provinces.

*P. Natal. catal.*

*Kalend. Julian. chr. Calviſ.*

(1) xxx oct. (2) xxix avr. (3) xviii juin. (4) vi juillet.

Quelque néceſſaires que ces petites obſervations puiſſent être à mon deſſein, ce n'eſt point de leur ſéchereſſe ou de leur ſtérilité, que j'ai eu intention de faire ſortir les fruits que je ſouhaite que produiſe cet ouvrage. Ces fruits que j'oſe eſperer de ſa lecture, conſiſtent à faire remarquer d'une part la vertu naiſſante & la ſimplicité originale du cœur humain parmi ceux que Dieu a choiſis & préſervés de la corruption générale, & qui n'ayant eu devant eux perſonne à ſuivre, ſont devenus des modeles de perfection pour ceux qui ſont venus après: & d'un autre côté, à montrer par le rapport merveilleux que les vies de ces Saints qui ont précedé Jeſus-Chriſt, ont avec celles des Saints qui l'ont ſuivi juſqu'à nous, que ce ſont tous membres d'un même corps, animé d'un même eſprit, ſous un même Chef.

LES




# LES VIES DES SAINTS DE L'ANCIEN TESTAMENT.

# MOIS DE JANVIER.

SECOND JOUR DU MOIS.

## *SETH, PATRIARCHE.*

### § I. SA VIE.

I. *Gen. 4. 25. 5. 3. &c.* ADAM ayant perdu ſon ſecond fils Abel par le crime de Caïn ſon aîné, en eut un autre de ſa femme Eve à l'âge de 130 ans*. Il l'engendra, dit l'Ecriture, à ſon image & à ſa reſſemblance : comme elle avoit dit que lui-même avoit été créé à l'image & à la reſſemblance de Dieu. Mais ce fut avec cette différence que le pere avoit été formé dans la ſainteté de Dieu même & dans l'innocence originale, au lieu que le fils fut conçu dans la corruption de l'homme cauſée par le peché de ſon pere. Eve nomma ce fils SETH, diſant, » Le Seigneur m'a donné un au- „ tre fils au lieu d'Abel que Caïn tua. Dieu répara en lui, comme il avoit

* 230. ſelon les sept.

fait dans Abel, l'innocence perdue dans l'infection de son origine: en quoi il parut dressé à l'image & à la ressemblance de son pere, rentré dans les voies de la justice par la pénitence, plus particulierement que Caïn qui ne retint rien de cette ressemblance que les qualités de l'esprit & du corps qui dépendoient de la nature de l'homme.

Ep. 21. ad Amand. p. 194. vet. ed. Seth fut donc consideré comme une veine de justice qui, pour parler aux termes de saint Paulin, fit passer la vertu d'Abel dans sa posterité, & qui conserva la sainteté dans sa race. C'est ce qui a fait nommer ses descendans *Enfans de Dieu* dans l'Ecriture; pour les distinguer de ceux de Caïn & des autres fils d'Adam qu'elle appelle Enfans des hommes. Elle nous l'a fait regarder ailleurs comme la premiere tige des Justes sur la terre conservée jusqu'à Noé, puis renouvellée en la personne de Sem: & c'est en cela que selon le texte sacré » Seth & Sem ont mérité la gloire » qu'ils ont acquise parmi les hommes.

Gen. 6. 2. Aug. t. 7. col. 407. c.

Eccli. 49. 19.

Seth ayant vécu jusqu'à l'âge de cent cinq ans *, eut un fils qu'il appella ENOS. » Ce fut lui qui commença sur » la terre à invoquer le nom du Sei» gneur. Cette expression de l'Ecriture ne doit pas nous faire penser que celui-ci auroit été le premier dans le monde qui eût rendu ou institué un culte à Dieu, puisqu'on ne peut douter que Seth, Abel & Adam ne se fussent acquittés de ces devoirs avant lui: & que les sacrifices ou oblations de Caïn, quoique rejettées de Dieu, font preuve que les méchans même ne s'en dispensoient pas. Mais cela doit s'entendre de l'établissement d'un culte public & reglé par des cérémonies exterieures & par des observations religieuses qui devoient être pratiquées dans les assemblées qui formoient l'Eglise.

* 205 Sept.

Gen. 4. 26. 5. 6. &c.

II. Nous ne pouvons dire de quelle autorité pourroit être ce que les Juifs anciens ont avancé touchant les exercices & les occupations que Seth s'est données durant sa vie. Si nous les en croyons, il joignit aux exercices de pieté ceux de l'Astronomie ou de la connoissance qu'il avoit des astres & des mouvemens celestes. C'est ce que Joseph se contente d'attribuer à sa posterité en lui laissant la gloire de l'invention de cette science. Il ajoute que les enfans de Seth ayant appris d'Adam que le monde devoit périr premierement par l'eau, & ensuite par le feu, & craignant que les observations qu'ils avoient faites dans cette science ne se perdissent, bâtirent deux colonnes, l'une de brique & l'autre de pierre; qu'ils graverent sur l'une & sur l'autre les connoissances qu'ils avoient acquises, afin que s'il arrivoit qu'un déluge ruinât la colonne de brique, celle de pierre demeurât pour conserver ces connoissances à la posterité, & que celle de brique en fît de même si celle de pierre venoit à périr par le feu. Il ajoute que leur prévoyance réussit, & on l'avoit assuré que la colonne de pierre se voyoit encore de son temps dans la Syrie. Mais un fait de cette importance ne peut être que fort suspect, ne se trouvant en aucun endroit de l'Ecriture, & n'ayant pour appui qu'une tradition dont on ne connoît pas les premiers témoins.

Antiq. l. 1. ch. 2.

Seth après avoir vû naître son fils Enos, vécut encore huit cens sept ans, pendant lesquels il eut beaucoup d'autres enfans. Tout le temps de sa vie fut de neuf cens douze ans. Il mourut ainsi l'an du monde 1042, cent douze ans après Adam.

Gen. 5. 7.

## § 2. Son Culte.

III. L'Ecriture ne dit rien de sa sépulture ni de son tombeau. Quand il seroit vrai qu'on lui auroit dressé quelque monument, ne fût-ce qu'un monceau indigeste de pierres ou de gazons, il est à croire que la posterité de Noé auroit eu soin de le conserver si les eaux du déluge l'avoient épargné. On peut donc mettre au rang des fictions ce que les modernes ont écrit du prétendu tombeau de Seth, long de cent soixante & dix paûmes, c'est-à-dire quarante-deux pieds demi, qu'ils disent se conserver encore près de la ville de Damas en Syrie. Outre qu'ils se confondent eux-mêmes, lorsque ce qu'ils disent de Seth regarde Sem fils de Noé. Nous ne voyons pas que l'honneur que l'on a rendu à la mémoire de Seth dans l'Eglise depuis Jesus-Christ, ait jamais porté personne à dresser, ni temple, ni autel à Dieu sous son invocation. On ne remarque pas même son nom dans les Martyrologes. Il se trouve dans le Calendrier Julien de Calvisius marqué au second jour de Janvier avec celui d'Abel, dont nous parlerons au XXX de Juillet. Pierre Natal s'est contenté de le placer dans l'espace de la Septuagesime depuis le XXIII. de Janvier avec les autres Patriarches du premier âge du monde.

*Quaresm. Eluc. tom 2. p. 886. a.*

*p. 19. chr. Calv.*

*Catal. l. 3. c. 5.*

Parmi les Chrétiens de l'Eglise primitive il s'est trouvé certains hérétiques qui outroient jusqu'à l'idolâtrie le culte qu'ils prétendoient devoir rendre à notre saint Patriarche. Ils furent appellés SETHIENS de son nom, & ils mêloient beaucoup d'erreurs & d'extravagances à leur superstition. Ils le faisoient fils de la Vertu suprême qui l'avoit produit, selon eux, pour rendre inutiles les entreprises des deux Anges qui avoient créé l'un Caïn, & l'autre Abel. Ils ajoutoient que Jesus-Christ né sous Herode, mort sous Pilate, n'étoit autre que Seth. Ils joignoient à cette héréfie divers mensonges & beaucoup de fables grossieres. Ils composerent même des écrits qu'ils supposerent à Seth, comme s'il en eût été l'auteur. Mais cette secte née vers la fin du second siécle de l'Eglise, se dissipa vers la fin du quatriéme.

*Tertul. præsc. c. 47. Epiph. hær. 39. c. 1. Prædest. Sirm. c. 19. p. 20*

*Aug. hær. 19*

*Epiph. hær. 39. c. 5.*

---

# III. JOUR DE JANVIER.

## HENOCH, PATRIARCHE *le septiéme depuis Adam.*

### §. 1. Sa Vie.

I. HENOCH que l'Apôtre saint Jude appelle le septiéme depuis Adam, & qui l'étoit véritablement en droite ligne, étoit fils de Jared qui avoit pour trisayeul le patriarche Seth, dont nous venons de parler. Il vint au monde en la cent soixante-deuxiéme année de la vie de son pere, qui étoit la 622 * depuis la création. A l'âge de soixante & cinq ans il eut Mathusalem, & il véquit encore trois cens ans depuis, pendant lesquels il eut beaucoup d'autres enfans.

*Gen. 5. 15.*

* 1122. selon les Sept.

L'Ecriture dit qu'Hénoch marcha avec Dieu, pour marquer qu'il se rendit agréable à Dieu par la sainteté de sa vie, qu'il le regarda comme toujours présent devant lui dans toutes ses actions, & qu'il régla sa volonté sur la sienne. Ce qui fit que Dieu ne le laissa point long-temps sur la terre, car il l'enleva du milieu des hommes, lorsqu'il n'avoit encore que trois cens soixante & cinq ans : & l'Ecriture ajoute qu'il ne parut plus. Elle dit ail-

*Gen. 5. 24.*

leurs qu'Henoch ayant eu le bonheur de plaire à Dieu, fut transferé dans le Paradis pour faire entrer les nations dans la pénitence (à la fin du monde).

*Eccli. 44. 16. 49. 16.*

Les saints Peres ont cru que c'étoit aussi à cet événement surprenant de la vie d'Henoch que l'Ecriture faisoit allusion dans le livre de la Sagesse, où il est dit » Comme le juste a plû à » Dieu, il en a été aimé : & Dieu l'a „ transferé d'entre les pécheurs parmi „ lesquels il vivoit. Il l'a enlevé, de peur „ que son esprit ne fût corrompu par la „ malice, & que les apparences trompeuses ne séduisissent son ame. . . . . „ Ayant peu vécu, il a rempli la carriere d'une longue vie. Car son ame „ étoit agréable à Dieu. C'est pourquoi „ il s'est hâté de le tirer du milieu de „ l'iniquité. Les peuples voient cette „ conduite sans la comprendre, & il ne „ leur vient point dans la pensée que „ c'est un effet de la grace & de la mi- „ séricorde de Dieu sur ses Saints.

*Ambr. & alii.*

*Sap. 4. 10. 11. 12. & seq.*

Dieu n'a point retiré Hénoch en lui ôtant la vie, comme il en a toujours usé depuis à l'égard de ceux qu'il a voulu favoriser en les retirant de bonne heure pour prévenir la corruption. „ C'a été, dit S. Paul, afin qu'Hénoch „ ne mourût pas, qu'il a été enlevé du „ monde. On ne l'y a plus vû, parce que „ Dieu l'avoit transporté ailleurs. C'est „ ce qui lui est arrivé par le mérite de „ sa foi. Car l'Ecriture lui rend ce té- „ moignage, ajoute ce saint Apôtre, „ qu'avant que d'avoir été ainsi enlevé, „ il plaisoit à Dieu. Or il est impossi- „ ble de plaire à Dieu sans la foi.

*Hebr. 11. 5. 6.*

II. C'est donc un sentiment constant dans l'Eglise, & fondé sur l'autorité de l'Ecriture, qu'Hénoch a été enlevé tout vivant, qu'il a été transporté en un lieu qu'elle appelle le Paradis, & qu'il y est réservé pour faire entrer un jour les nations dans la pénitence. Mais il n'y a point d'auteur Catholique qui ait cru que cet état de vie fût l'immortalité, & que le Paradis, dont parle l'Ecriture, fût le séjour des Bienheureux. On a toujours été persuadé que la mort d'Hénoch, comme celle du prophéte Elie, n'est que différée ; que néanmoins la vie qu'ils ménent dans le lieu où Dieu les garde, est exempte non-seulement de péchés, mais encore des miseres, des troubles & des nécessités où la nôtre se trouve réduite. Ce lieu, au sentiment de saint Chrysostome, de saint Augustin, & de beaucoup d'Anciens, n'est autre, peut-être, que le Paradis terrestre où Adam fut mis d'abord : & plusieurs se persuadent qu'Henoch & Elie y vivent comme Adam y auroit vécu s'il fût demeuré dans l'innocence.

*Aug. de pecc. orig. c. 23. Item de pecc. merit. c. 3.*

*Hier. ch. 61. ad Pammac.*

*Tertull. de Resurr. c. 58. ubi dicuntur candidati æternitatis.*

*Aug. t. 10. p. 360, 376, &c. n. ed.*

Le ministere pour lequel ils sont réservés, n'est autre que la prédication de la pénitence, comme l'Ecriture le marque en particulier d'Hénoch : & l'on veut ordinairement qu'Hénoch soit destiné pour la prêcher aux Gentils, & Elie aux Juifs, durant le régne & la persécution de l'Ante-christ qui doit les faire mourir suivant la même supposition. C'est ce qui leur a fait attribuer assez communément ce qui est dit dans l'Apocalypse des deux Témoins de Dieu, c'est-à-dire de deux prophétes martyrs, qui après avoir fait divers prodiges pour attester la vérité & la puissance de Dieu, seront tués par la Bête, & ressusciteront ensuite. Les Profanes » fouleront aux „ pieds la Ville Ste pendant quarante- „ deux mois. Mais, dit le Seigneur par „ le ministere de son Ange, je donne- „ rai mes ordres à mes deux Témoins. „ Je les envoierai couverts d'un sac, „ & ils prophétiseront durant 2260 „ jours *. Ce sont deux oliviers, deux „ chandeliers posés devant le Dieu de la

*Apoc. 11. 2.*

* Qui font 42 mois ou trois ans & demi.

„ la terre. Que si quelqu'un veut leur „ nuire, il sortira de leur bouche un feu „ qui dévorera leurs ennemis : & celui „ qui les voudra offenser, il faut qu'il „ soit tué de cette maniere. Ils ont le „ pouvoir de fermer le Ciel, afin qu'il „ ne tombe point de pluie durant le „ temps qu'ils prophétiseront: ils ont le „ pouvoir de changer les eaux en sang, „ & de frapper la terre de toutes sortes „ de plaies toutes les fois qu'ils voudront. Après qu'ils auront achevé de „ rendre ce témoignage, la Bête* qui „ monte de l'abysme leur fera la guerre, „ les vaincra & les tuera. Leurs corps „ demeureront étendus dans les rues de „ la grande Ville, qui est appellée spirituellement Sodome & Egypte, où „ leur Seigneur même a été crucifié. On „ ne voudra pas même permettre qu'ils „ soient mis dans le tombeau. Les habitans de la terre leur insulteront en „ cet état: ils en feront des réjouissances & des festins, parce que ces deux „ prophétes auront fort tourmenté „ ceux qui habitoient la terre ( & qui „ adoroient la Bête). Mais trois jours „ & demi après, Dieu répandra* en eux „ un esprit de vie. Ils se releveront en „ même temps sur leurs pieds : & ceux „ qui les verront seront saisis d'une grande crainte. Alors ils entendront une „ puissante voix qui viendra du Ciel, & „ qui leur dira, Montez ici. Ils monteront donc au Ciel dans une nuée à „ la vûe de leurs ennemis.

3. Reg 18. 34. 4 Reg. 1. 10.

* L'Antechrist.

* Passé pour futur, selon le stile prophetique de l'Ecriture.

III. C'est à ces derniers temps que l'on peut rapporter l'accomplissement d'une prophétie que l'apôtre saint Jude attribue à Hénoch, lorsque parlant des impies & des corrupteurs de la foi & des mœurs il dit » C'est d'eux qu'Hé- » noch qui a été le septiéme depuis » Adam, a prophétisé en ces termes: *Voilà le Seigneur qui va venir avec une multitude innombrable de ses Saints, pour exercer son jugement sur tous les hommes, & pour convaincre les impies & les pécheurs de tout ce qu'ils ont commis contre lui.* Cette prophétie ne se trouve point parmi les livres de l'ancien Testament : & l'on a cru que cet apôtre l'avoit prise d'un livre apocryphe publié sous le nom d'Hénoch, vû encore depuis lui, & cité dans l'antiquité ecclésiastique par S. Irenée, par S. Clément d'Alexandrie, par Tertullien, par Origene, & par beaucoup de Peres encore des siécles suivans. Il paroît que ce livre dont l'auteur est entierement inconnu, traitoit des astres, de la descente des Anges sur la terre, de leur mélange avec les filles des hommes, de la dispersion des Juifs, du jugement dernier, & d'autres sujets qui y sont accompagnés de beaucoup de fables. Ce qui l'a fait rejetter également de tous les Peres, hors Tertullien qui vouloit que nous le regardassions comme un livre canonique. Pour répondre à ceux qui témoignent être surpris que S. Jude ait allegué cet ouvrage, saint Jerôme après Origene, dit qu'il a pû citer un livre apocryphe comme saint Paul cite quelquefois des Payens, & comme on voit encore dans l'Ecriture des passages tirés d'autres livres apocryphes. Mais saint Augustin semble satisfaire davantage lorsqu'il dit, qu'encore que le livre d'Hénoch fût apocryphe, il pouvoit néanmoins s'y trouver des choses qui venoient de Dieu ; que la lumiere du Saint-Esprit a pû faire discerner à saint Jude ce qui en venoit effectivement, de ce que d'autres y avoient ajouté ensuite.

*Jud. 14.*

*Synops. crit. Sixt. Sen. & alii.*

*Tert. de cultu Fœm. c. 3.*

*Hier. vir. ill. c. 4. & in ep. ad Tit. c. 1.*

*Aug. Civ. D. l. 15. c. 23. l. 18. c. 38.*

## §. 2. Culte d'Henoch.

IV. L'état de voyageur où l'on suppose qu'Hénoch est toujours demeu-

ré depuis ſon enlevement, pourroit avoir ôté la penſée de lui décerner un culte religieux, à ceux qui ſçavent que l'Egliſe ne rend point ces honneurs aux vivans juſqu'à ce qu'ils ſoient arrivés au terme de leur ſalut par la mort qui en eſt le ſceau. C'eſt ce que nous pourrons voir plus particuliérement dans la vie du prophéte Elie qui ſe trouve dans le même cas. Nous nous contenterons de dire ici que cette conſidération n'a point arrêté ceux, qui ont cru devoir faire une fête de ſon enlevement comme d'un ſujet légitime de réjouiſſance & de louange à Dieu pour une faveur d'une diſtinction ſi glorieuſe. L'on trouve ſon nom marqué au troiſiéme jour de Janvier dans quelques calendriers. On prétend que les Chrétiens d'Ethiopie qui ont retenu beaucoup d'obſervations judaïques parmi les pratiques de leur religion, célébrent une eſpece de fête en l'honneur du patriarche Hénoch, qu'ils appellent le *Sabbat d'Hénoch*. On croit que l'inſtitution en a été faite pour honorer la ſeptiéme génération du genre humain dans la perſonne d'Hénoch, par quelque ſorte de conſécration imitée de celle du ſeptiéme jour de la création qui eſt celui du Sabbat.

*Kal. Jul. Calv.*

*Maer-Hierol. p. 532. col. 2.*

Renvoi *du troiſiéme de Janvier.*

MALACHIE, prophéte honoré le troiſiéme jour de Janvier chez les Grecs, ſuivis par quelques Latins. *Voyez le xiv. de ce mois.*

---

## IV. JOUR DE JANVIER.

MATHUSALE' patriarche marqué au IV[e] jour de Janvier dans quelques calendriers. *Voyez au xxij de Février.*

---

## V. JOUR DE JANVIER.

MICHE'E, dit l'Ancien, ou fils de Jemla, prophéte marqué en ce jour dans le ménologe des Grecs. *Voyez au xiv d'Août.*

---

## XIV. JOUR DE JANVIER.

### *MALACHIE PROPHETE, le dernier des douze.*

### §. 1. Sa Vie.

MALACHIE n'eſt pas ſeulement le dernier des Douze que nous appellons les Petits-Prophétes, parce que leurs prophéties enſemble ne compoſent qu'un livre, ayant écrit moins que les quatre qui s'appellent Grands-Prophétes : il l'eſt encore de tous les prophétes de l'ancien Teſtament qui ont fini par lui 450 ans environ avant Jeſus-Chriſt. Comme nous ne ſçavons rien de ſa famille ni de ſes actions, & que nous comptons pour rien ce que diſent ceux qui le font natif de Sopha dans la tribu de Zabulon : quelques-uns ont pris occaſion de ſon nom qui ſignifie un Ange en hebreu, pour croire que ç'auroit été effectivement un Ange qui auroit pris une forme humaine pour prophétiſer parmi les hommes. D'autres ſe ſont imaginé avec les Juifs, que c'étoit Eſdras qui avoit pris le nom appellatif de Malachie. On a ſans doute grande raiſon de nier le premier : & l'on n'a rien de convainquant pour nous faire croire le ſecond.

*Pſeud. Epiph de v. t. Propl.*

*Origen. Tertull.*

Malachie pouvoit n'être point Eſdras, & vivre néanmoins en même temps que lui. Il étoit certainement du temps de Nehemie qui fit rebâtir la

ville de Jerusalem, & qui fut gouverneur de Judée sous Artaxerxès Longuemain roi des Perses. Il prophétisa quelques années après Aggée & Zacharie, qui le précédent dans l'ordre des Douze. Car au lieu que ces deux prophétes exhortent le peuple à bâtir le Temple, on voit que Malachie suppose qu'il étoit déja bâti quand il l'exhortoit à garder les commandemens du Seigneur, & à lui offrir des sacrifices avec un cœur pur. L'on voit aussi que les désordres qu'il reprend parmi le peuple sont les mêmes que ceux que Nehemie après son retour de Perse avoit remarqué qui s'étoient glissés pendant son absence. C'est ce qui a fait juger que Malachie a passé jusqu'au regne d'Ochus, dit Darius le Bâtard, qui commença sur la fin de la premiere année de la quatre-vingt-neuviéme olympiade selon les historiens de la Grece.

L'an du M. 3581. H. ou 5549. S. *Thucyd.* 8. *Diod. Sic.* 12

Malachie prédit la venue du précurseur du Messie, celle du Messie même, l'établissement de l'Eglise, le jugement dernier, ou le grand & terrible jour du Seigneur, avec la mission du prophéte Elie qui doit le précéder, d'une maniere qui nous fait comprendre que Dieu n'avoit plus dessein d'envoyer de prophéte après lui jusqu'à ce qu'il envoyât son propre Fils sur la terre.

## §. 2. SON CULTE.

II. L'Eglise Grecque honore le prophéte Malachie le III^e jour de Janvier : en quoi elle est suivie par celle des Moscovites & les autres peuples du rit grec. Divers Latins en ont pris occasion de mettre son nom au même jour dans leurs martyrologes & leurs calendriers. Plusieurs parmi les uns & les autres, semblent avoir favorisé l'opinion de ceux qui se sont imaginé que Malachie auroit été le même qu'Esdras dont ils ne font point mention ; mais rien n'est plus foible que ce qu'ils en ont voulu conclurre. D'autres parmi les Latins l'ont mis au XXIII d'Avril sur l'autorité d'un martyrologe qu'ils jugeoient ancien, & qui marquoit que ce jour étoit l'anniversaire de sa mort, quoique l'auteur n'en sçût pas davantage sur cela que ceux qui ont avancé que ce prophéte étoit mort le XV de Mai.

*Menæa. Menol. Ephemir. Typic.*

*P. Natal. Galesin. Boll. t. 1. jan.*

C'est dans le Martyrologe Romain moderne que l'on a commencé en Occident à le placer au XIV^e jour de Janvier, & peut être par une remise qu'on aura voulu faire du troisiéme jour au-delà de l'octave de l'Epiphanie. Il paroît qu'on s'y est voulu conformer à l'usage des Clercs & Religieux Latins de l'église de Jerusalem, où l'on fait un Office semi-double du prophéte Malachie.

---

# XV. JOUR DE JANVIER.

## *HABACUC PROPHETE, l'un des douze.*

### §. 1. SA VIE.

HABACUC, dont on ne connoît ni la famille ni le pays, a prophétisé principalement sous les rois Joackim & Sédécias en même temps que Jeremie. Quelques-uns ont crû qu'il avoit paru dès le temps de Manassès, dont ils estiment qu'il a voulu décrire les crimes dès le commencement de sa Prophétie : mais il sembleroit plutôt que ces crimes seroient ceux de Joackim, des prêtres & des principaux de la nation sous Sédécias. Il se plaint en général des déréglemens des Juifs ; il prédit les I.

*Trad. Jud.*

malheurs dont le Seigneur devoit les châtier par les Chaldéens, qui avoient déja commencé à leur faire ſentir une partie des maux qu'ils avoient à attendre & à craindre de leurs hoſtilités. Mais après avoir fait regarder ces ennemis comme les inſtrumens de la Juſtice divine, employés pour la punition des péchés du Peuple de Dieu, il prédit le renverſement de l'empire des Chaldéens, la délivrance des Juifs par Cyrus, & celle du genre humain par Jeſus-Chriſt.

II. On eſt perſuadé que ce Prophéte a ſurvécu de beaucoup à la derniere tranſmigration des captifs, qui ſe fit après la ruine de la Ville & du Temple de Jeruſalem. Auſſi ſaint Jerôme, ſuivi de beaucoup d'autres Auteurs, ne fait point difficulté de dire que ce fut le même Habacuc qui reçut ordre de Dieu, trente ans après, d'aller de Judée à Babylone porter à dîner à Daniel qui avoit été jetté dans la foſſe aux lions. Il eſt aiſé de ſuppoſer pour cela qu'après l'enlevement des captifs tranſportés en Chaldée, Habacuc ſera demeuré dans la Judée avec les pauvres gens que Nabuzardan général de l'armée de Nabuchodonoſor avoit laiſſés dans le pays pour labourer les terres & cultiver les vignes. Habacuc ſe diſpoſoit à porter à ſes moiſſonneurs le dîner qu'il leur avoit préparé, lorſqu'un Ange envoyé du Seigneur lui dit de l'aller porter à Daniel. Le Prophéte lui répondit qu'il ne ſçavoit point le chemin de Babylone : mais l'Ange au lieu de lui répliquer, le prit par les cheveux, & le tranſporta en un inſtant dans l'eſpace de près de quatre cens lieues. Il le mit ſur la foſſe des lions, & lorſqu'Habacuc eut donné à Daniel ce qu'il lui avoit apporté de la part du Seigneur, l'Ange le reporta en Judée avec la même viteſſe. Ceux qui veulent que cet Habacuc ſoit différent de notre ſaint prophéte, alléguent pour les diſtinguer, que celui que l'Ange tranſporta à Babylone, étoit de la tribu de Levi, & que le Prophéte du nombre des Douze, étoit de la tribu de Simeon. Mais cela ſe dit ſans preuve : outre qu'il ſeroit aiſé de comprendre qu'un même homme pourroit avoir été de la tribu de Levi, & être né ou demeurant dans une ville levitique de la tribu de Simeon.

*Vers l'an du M. 3445 H.*

*Dan. 14.*

*S. Jerome croit que c'eſt le même. Præf. in Hab.*

III. S'il étoit vrai qu'Habacuc fût l'auteur de l'hiſtoire de l'Idole de Bel & du Dragon que nous avons à la fin du livre de Daniel, on pourroit ſuppoſer qu'il auroit depuis quitté la Judée pour aller demeurer auprès de Daniel à Babylone parmi les captifs de ſa nation. En effet cette hiſtoire étoit appellée dans le titre du texte grec » La Prophetie d'Habacuc fils „ de Juda de la tribu de Levi. „ D'autres ont crû même que l'hiſtoire de Suſanne qui précéde maintenant celle de Bel & du Dragon dans le livre de Daniel, avoit été écrite auſſi par Habacuc : & l'on peut compter Euſebe, Apollinaire & S. Jerôme parmi les anciens qui ont été de cette opinion.

### §. 2. *Hiſtoire de ſon Culte & de celui du Prophete* Miche'e *le Jeune, qui lui eſt joint.*

IV. Nous ne connoiſſons pas mieux le temps, le lieu ou les autres circonſtances de la mort d'Habacuc, que celles de ſa naiſſance. La vérité de ce que l'on a dit de ſa ſépulture faite à quelques lieues de la ville de Jeruſalem vers le couchant d'hiver, dépend, ce ſemble, de la certitude de l'hiſtoire que Sozomene nous a don-

née de la découverte de son tombeau, qui se fit du temps de l'empereur Theodose l'ancien. Ce fut alors, dit cet auteur, que le corps du prophéte Habacuc, & peu de temps après, celui du prophéte Michée furent révelés à Zebenne évêque d'Eleutherople (ville de Palestine, à six ou sept lieues de Jerusalem), dans une vision de nuit, dont ce prélat fut favorisé en songe. Ils étoient enterrés l'un & l'autre dans son diocèse, le premier en un lieu appellé Cela, qu'on croit avoir été la ville de Ceïla si connue par l'histoire du roi David ; l'autre à Berethsate ou Berethase qui n'étoit qu'à dix stades, c'est-à-dire une demi-lieue d'Eleutherople.

*Soz. hist. l. 7. c. 29.*

Ce dernier se trouva dans un tombeau que les habitans du lieu appelloient en leur langue le Monument fidéle, sans sçavoir ce qu'ils disoient, parce qu'ils ignoroient ce qu'il renfermoit. Sozomene donne à Michée la qualité de premier Prophéte : ce qui fait juger qu'il le confondoit avec Michée l'ancien, fils de Jemla, qui prophetisoit du temps d'Achab roi d'Israël, comme en ont usé aussi beaucoup d'autres anciens. Cependant il paroît assez que c'étoit le corps de Michée le jeune, natif du village de Morasthi qui n'étoit pas loin de-là, & postérieur à l'autre d'environ cent cinquante ans. Cette proximité des lieux a fait dire à S. Jerôme que le tombeau du prophéte Michée étoit à Morasthi, & que l'on en avoit fait une église de son temps. C'est ce qu'il écrivoit neuf ou dix ans après la mort de l'empereur Theodose : de sorte que si Morasthi ne fut pas le lieu de sa premiere sépulture, il faut dire qu'incontinent après sa découverte il fut transporté de Berethsate à Morasthi pour honorer davantage le lieu de sa naissance.

*Hier. ep. 27. Item de loc. Hebraïcis.*

On ne nous dit point si l'on a fait le même honneur au tombeau d'Habacuc à Cela ou à Bethsachar, dit Bezochar, lieu de sa naissance proche delà, selon ceux qui l'ont fait de la tribu de Simeon. Mais on a dressé dans la suite des temps une église proche de Bethléem sur le lieu où l'on croyoit par tradition que l'Ange l'avoit enlevé pour le transporter à Babylone, afin de conserver la mémoire d'un tel miracle. Au treiziéme siécle il y avoit une église abbatiale de l'ordre de Prémontré, sous le nom de saint Habacuc dans le diocèse de Jerusalem. Elle étoit dépendante de l'abbaye de Floreff aux Pays-Bas, & elle avoit été bâtie par quelque Croisé des quartiers du Hainaut.

*Sixt. Sen. l. 1. Quaresm. Eluc. 5. 2. p. 606.*

V.

Les Grecs qui ont rendu leur culte au prophéte Habacuc, sans y joindre celui de Michée, font sa fête au second jour de Décembre le lendemain de la fête de Nahum, & la veille de celle de Sophonie, selon le rang qu'ils tiennent parmi les douze petits-Prophétes. Quelques Latins les ont aussi séparés de culte dans les plus anciens martyrologes. Ceux du nom de saint Jerôme parlent d'Habacuc seul ; mais ils le mettent au XV de Janvier, qu'ils nous font regarder comme le jour de sa mort ou de sa déposition. On a commencé à les joindre dans les martyrologes du neuviéme siécle : car il n'est point vrai qu'il soit parlé d'eux dans celui de Bede, & celui que Rosweide a publié sous le nom de l'Ancien Romain n'est pas d'un autre siécle. Il paroît par Adon, Usuard, & les suivans, que l'occasion de les joindre est venue de l'histoire que Sozomene a faite de la découverte de leurs tombeaux qu'ils n'ont lue d'ailleurs que dans l'Histoire Tripartite, compilée en latin par les soins de

*Men. Typ. Ephem. &c.*

*Flor. p. 255.*

Caſſiodore. De là eſt venue la faute que tous ont faite de mettre cette invention ou découverte ſous le régne des empereurs Arcade & Honorius: mais elle a été corrigée dans le Romain moderne par le cardinal Baronius. Tous ſe ſont accordés à mettre le culte des deux Prophétes au xv de Janvier: c'eſt ce qui ſe pratique auſſi maintenant au Levant dans l'égliſe de Jeruſalem où leur fête eſt d'Office ſemi-double ſuivant le rit latin.

*Vadd. Annal Min. t. 3. ad ann. 1342.*

Il ſemble auſſi que tous ont ſuppoſé que Michée, dont il eſt ici queſtion, eſt celui que l'on appelle le Moraſthite ou le jeune pour le diſtinguer de l'ancien. Les Grecs qui le confondent dans leurs menées, marquent ſa fête au xiv d'Août: mais lorſqu'ils ont ſçu les diſtinguer dans leurs ménologes, ils ont mis l'ancien au v. de Janvier, & ont laiſſé le Moraſthite au xiv d'Août. On a fait le contraire chez les Latins, lorſqu'on a commencé à aſſigner auſſi un jour de culte particulier à Michée l'ancien, qui avoit été long-temps ſans en avoir dans l'Occident. Car on y a retenu le xv de Janvier pour le Moraſthite, & l'on a donné le xiv d'Août à l'ancien, quoique cela ne paroiſſe que dans quelques martyrologes ou calendriers de peu de nom. Pierre Natal a mieux aimé les mettre tous deux en un même jour. Michée eſt marqué au x. de Mars dans un calendrier julien: mais on n'y fait point connoître duquel des deux on a voulu parler. Il en eſt de même de celui dont on prétend avoir les reliques à Rome dans l'égliſe de ſainte Suzanne, & qui pourroient bien n'être ni de l'un ni de l'autre Michée.

*Men. Ephem.*

*Boll. d. 15. jan. t. 1. p. 975. n. 7. & p. 235. col. 2.*

*Catal. l. c. 76. 77. Calviſ. p. 19.*

*Pancirol. Teſor. Naſcoſt. litt. M.*

On trouve dans quelques ménologes des Grecs une mémoire du prophéte Michée marquée au xxi d'Avril, & dans divers ſynaxaires ou livres d'égliſe au xxii du même mois. Il y eſt qualifié l'un des douze: ce qui fait voir qu'on a eu intention de rendre cet honneur au Moraſthite.

*Sirlet. Men. Boll. t. 2. apr. p. 840. c. 3. p. 2. col. 1.*

---

## *MICHÉE PROPHETE, l'un des douze, ſurnommé le MORASTHISTE, & quelquefois le JEUNE.*

I. MICHÉE ſurnommé le Jeune, pour être diſtingué de Michée fils de Jemla qui vivoit cent cinquante ans avant lui, étoit de Moraſthi bourgade de Judée dans la ſeconde région de la tribu de Juda, diſtante de ſept à huit lieues de Jeruſalem vers le couchant d'hiver. Il parut principalement ſous le regne de Joathan, d'Achaz & d'Ezechias rois de Juda, & prophétiſa pendant l'eſpace d'environ cinquante ans. Les prophéties qui nous reſtent de lui ſont principalement contre Samarie & Jeruſalem, c'eſt-à-dire qu'elles regardent les royaumes d'Iſraël & de Juda, aux peuples deſquels il annonce les malheurs dont leur idolâtrie & leurs iniquités devoient être punies.

*Mich. 1.*

*L'an du M. 3250. H. envir.*

Au temps du roi Achaz, lorſque Phacée regnoit ſur les dix Tribus, il prédit que la diſperſion & la captivité des Iſraëlites de ces dix Tribus étoit proche, quoiqu'il témoignât ne le faire qu'à regret. Il dit néanmoins que Dieu toujours rempli de miſéricorde, raſſemblera les reſtes d'Iſraël, & qu'il réunira un jour Jacob tout entier pour ne faire de tout ſon peuple qu'un troupeau dans une bergerie commune: mais cela regarde viſiblement l'Egliſe de Jeſus-Chriſt, & non le retour des Iſraëlites en leur pays, ni même celui des Juifs, quoiqu'il ait prévû que ces

*Mich. 2.*

*L'an du M. 3264. H.*

derniers devoient être rétablis après la captivité des soixante & dix années.

II. Durant le regne du roi Ezechias il prêcha fortement contre les péchés des Princes, des Juges, des Prédicateurs ou Prophétes & des Prêtres qui étoient dans Jerusalem & dans le royaume de Juda. Il prédit que ces péchés seroient cause un jour que la montagne de Sion qui étoit la Cité de David & où étoit le palais des rois, seroit labourée comme un champ où il ne se trouveroit plus de vestige de bâtiment; que la montagne où le Temple du Seigneur étoit bâti, deviendroit une forêt; & que la ville de Jerusalem seroit réduite à la fin en un monceau de pierres. Le roi Ezechias qui avoit de la pieté, prit en bonne part ces fâcheuses prédictions & les vehementes prédications que le prophéte faisoit contre les vices : & il exhorta lui-même le peuple à profiter des avertissemens & des menaces que le Seigneur leur faisoit faire. Ils reconnurent leurs fautes & offrirent leurs prieres à Dieu qui détourna ou differa les maux dont il les avoit fait menacer jusqu'à la quatriéme génération. Cet exemple servit depuis à sauver le prophéte Jeremie de la fureur du peuple, qui vouloit le faire mourir à cause de la liberté qu'il avoit prise de prédire les mêmes calamités.

*Mich. 3.*

L'an du M. 3280. H.

*Jerem. 26. v. 19.*

Michée après avoir annoncé la désolation & le triste sort de la montagne de Sion, prédit l'établissement de l'Eglise sur la vraie Sion & sur la montagne du Seigneur.» Mais dans les „ derniers tems, dit-il, la montagne sur „ laquelle se bâtira la maison du Sei„ gneur, cette montagne prédestinée „ avant tous tems, s'élevera au-dessus „ des monts & des collines. Les peu„ ples y accourront en foule & diront: » Allons à la montagne du Seigneur » & à la maison du Dieu de Jacob. » Là il nous enseignera ses voies, & » nous marcherons dans ses sentiers : » parce que la Loi sortira de Sion, & » la parole du Seigneur de Jerusalem. Il prédit aussi que le Messie devoit naître dans Bethléem, appellée Ephrata, marquant en même tems que la génération de celui qui devoit sortir de ce lieu pour regner sur Israël, étoit dès le commencement & des l'éternité. C'est ce qui fut reconnu au temps de la naissance de Jesus-Christ par tous les docteurs que le roi Herode consulta sur ce point au sujet des Mages venus du Levant.

*c. 4.*

*c. 5.*

*Matth. 2. 6.*

Nous ne sçavons quelle fut la fin du prophéte Michée. Quelques Grecs ont prétendu qu'il avoit été précipité par les Juifs qui voulurent se venger de la liberté qu'il prenoit de leur reprocher leurs crimes. Il n'y a aucune apparence à croire cela du regne du pieux roi Ezechias après ce que nous avons rapporté. De sorte que si le fait étoit véritable, on pourroit le mettre au tems du roi Manassès, qui selon l'Ecriture, répandit, beaucoup de sang innocent dans Jerusalem, & qui fit mourir encore d'autres prophétes de Dieu ou prédicateurs de la Vérité qui voulurent s'opposer à son idolâtrie & à ses débauches. Michée fut enterré près du lieu de sa naissance.

*Quar. Elucid. t. 2. p. 306.*

Voyez ce qui regarde son tombeau & l'histoire de son culte avec celle du culte du Prophéte Habacuc dans l'article précédent.

## XVIII-XXIII JOUR DE JANV.

OU

## L'ESPACE DE LA SEMAINE

*de la Septuagesime depuis le xviij Janvier qui est son premier terme.*

## ADAM ET EVE,

Pere & Mere du Genre humain.

### §. 1. LEUR VIE.

I. DIEU *ayant créé le Ciel & la Terre avec tout ce qui y étoit con-*
Gen. 1. v. 26 *tenu, dit : Faisons l'Homme à notre image & notre ressemblance ; & qu'il*
c. 2. v. 7. *commande aux poissons de la mer, aux oiseaux du ciel, aux bêtes, aux reptiles & à toute la terre. Il le forma du limon de la terre, répandit sur son visage un souffle de vie, & anima son corps d'une ame vivante qu'il créa à son image. Il le mit dans un jardin délicieux qu'il avoit planté dès le commencement, & où il avoit produit toutes sortes d'arbres très-beaux à la vûe, & dont le fruit étoit très-agréable au goût. Entre tous les autres, paroissoit l'arbre de vie au milieu du Paradis avec l'arbre de la science du bien & du mal. Dans ce lieu de délices on voyoit sortir du sein de la terre un fleuve pour arroser le Paradis, qui de-là se divisoit en quatre canaux qui formerent autant de fleuves. Le premier fut appellé Phison, le second Gehon, les*
v. 15. *deux autres Tigre & Euphrate. L'homme fut donc établi dans le Paradis de délices, afin qu'il le cultivât & qu'il le gardât. Le Seigneur lui permit de manger de tous les fruits des arbres du Paradis, à la réserve de celui de l'arbre de la science du bien & du mal, auquel il lui défendit de toucher, ajoûtant à sa défense qu'au même temps qu'il en mangeroit, il deviendroit sujet à la mort qu'il ne pourroit plus éviter.*

*Le Seigneur Dieu dit ensuite : Il* II.
*n'est pas bon que l'Homme soit seul dans son espece, faisons-lui un aide semblable à lui. Mais auparavant il amena tous les animaux terrestres & tous les oiseaux du ciel devant ADAM, afin qu'il vît comment il les appelleroit. Adam leur donna à tous le nom qui leur étoit propre, & qui marquoit par le terme même la proprieté de leur nature. Dieu voulant donc donner à Adam un aide qui lui fut semblable, lui envoya un profond sommeil que les Septante appellent une extase & qui avoit quelque chose de surnaturel. Pendant qu'il étoit endormi Dieu tira une de ses côtes, & mit de la chair à la place. De la côte il forma la Femme, & la présenta devant Adam qui dit en la considérant : Voilà maintenant l'os de mes os, & la chair de ma chair. Celle-ci s'appellera d'un nom * qui marque l'homme, puisqu'elle a été prise de l'homme. C'est pourquoi l'homme quittera son pere & sa mere, & s'attachera à sa femme :*
*& ils seront deux dans une seule chair.* Gen. 1 v. 27.
*C'est ainsi que Dieu ayant créé l'Homme à son image, les créa mâle & femelle comme il avoit fait aussi dans tous les animaux. Il les bénit & leur dit : Croissez & multipliez-vous ; remplissez la terre, & vous l'assujettissez. Dominez sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel, & sur tous les animaux de la terre. Je vous ai donné toutes les herbes & tous les arbres, afin qu'ils vous servent de nourriture. Ce fut par cet ouvrage que Dieu finit le sixiéme jour de la premiere année du monde, & qu'il acheva la création de l'univers.*

* Ischa d'Isch comme virago de vir.

Adam

III. *Adam & sa femme étoient nuds ; & ils n'en rougissoient point. Cependant le Serpent, que l'Ecriture appelle le plus fin des animaux que le Seigneur eût formés sur la terre, parla à la femme sans qu'elle en parut surprise, & lui dit » Pourquoi Dieu vous » a-t-il commandé de ne point manger du fruit de tous les arbres du paradis? La femme lui répondit qu'il n'y » avoit que le fruit de l'arbre qui étoit » au milieu du paradis dont Dieu leur » eût commandé de ne point manger;& » qu'il leur avoit défendu d'y toucher, » de crainte qu'ils ne fussent en danger » de mourir. Le serpent dit à la femme, » Assurément vous ne mourrez point. » Mais c'est que Dieu sçait qu'aussitôt que vous aurez mangé de ce » fruit, vos yeux seront ouverts, & » vous serez comme des Dieux en connoissant le bien & le mal. La femme considera donc que le fruit de cet arbre étoit bon à manger, qu'il étoit beau & agréable à la vûe. Elle en prit, elle en mangea, & en donna à son mari qui en mangea aussi. En même tems leurs yeux furent ouverts à tous deux; ils reconnurent qu'ils étoient nuds, & ils entrelasserent des feuilles de figuier, & s'en firent de quoi se couvrir.*

Gen. 2. v. 25 &c. 3.

*Ayant entendu la voix du Seigneur-Dieu, qui se promenoit dans le paradis après midi au bruit d'un vent leger, ils se retirerent dans le milieu des arbres pour se cacher de devant sa face. Alors le Seigneur appella Adam, & lui dit » Où êtes-vous? Adam lui répondit » J'ai entendu votre voix dans » le paradis & j'ai eu peur, parce que » j'étois nud, c'est pourquoi je me suis » caché. « Le Seigneur lui repartit: » Et » d'où avez-vous sçu que vous étiez » nud, sinon de ce que vous avez mangé du fruit de l'arbre dont je vous » avois défendu de manger? Adam répondit : » La femme que vous m'avez » donnée pour compagne m'a présenté » du fruit de cet arbre, & j'en ai mangé » Le Seigneur dit à la femme » Pourquoi avez-vous fait cela? Elle répondit, Le serpent m'a trompée, & j'ai » mangé de ce fruit sur sa parole. Le Seigneur-Dieu dit au serpent » Parce » que tu as fait cela, tu es maudit entre tous les animaux de la terre. Tu » ramperas sur le ventre, & tu mangeras la terre tous les jours de ta vie. » Je mettrai une inimitié entre toi & la » femme, entre ta race & la sienne. » Elle te brisera la tête, & tu tâcheras de la mordre par le talon. Dieu dit aussi à la femme ; » Je vous affligerai de divers maux pendant votre » grossesse. Vous enfanterez dans la » douleur. Vous serez sous la puissance » de votre mari, & il vous dominera.*

*Il dit ensuite à Adam, » Parce que » vous avez écouté la voix de votre » femme, & que vous avez mangé du » fruit de l'arbre dont je vous avois défendu de manger, la terre sera maudite à cause de ce que vous avez fait, » & vous n'en tirerez de quoi vous » nourrir qu'avec beaucoup de travail. » Elle vous produira des épines & des » ronces, & vous n'aurez pour nourriture que l'herbe de la terre. Vous mangerez votre pain à la sueur de votre » visage, jusqu'à ce que vous retourniez en la terre d'où vous avez été tiré, car vous êtes poudre, & vous retournerez en poudre.*

*Le Seigneur après avoir prononcé cette Sentence contre les coupables, fit à Adam & à sa femme des habits de peaux dont il les revêtit, & il dit : » Voilà Adam devenu comme l'un de » nous, sçachant le bien & le mal. Il est » à craindre maintenant qu'il ne porte » sa main à l'arbre de vie, qu'il ne pren-* III.

» *ne auſſi de ſon fruit, & que lorſqu'il en* » *aura mangé il ne vive éternellement.* *C'étoit une ironie par laquelle Dieu vouloit faire connoître à Adam combien ſon orgueil l'avoit aveuglé. Il le fit ſortir enſuite du paradis de délices pour travailler à la culture de la terre dont il avoit été tiré. Après l'en avoir chaſſé, il mit des cherubins à l'entrée qui faiſoient étinceler une épée de feu pour garder le chemin qui conduiſoit à l'arbre de vie.*

G. 3. v. 20. *Adam ainſi banni, connut ſa femme, & lui donna le nom d'EVE, parce qu'elle devoit être la mere de tous les*
c. 5. v. 2. *vivans. Juſques-là elle avoit porté le*
c. 4. v. 1. *nom d'Adam comme lui; nom que Dieu avoit donné à l'un & à l'autre comme un terme appellatif, qui étoit commun aux deux ſexes. Eve conçut & enfanta un fils qu'elle nomma Caïn. Elle en eut un ſecond qui fut appellé Abel. Après la mort de celui-ci qui fut tué par ſon frere, elle en eut un autre qu'elle appella Seth. Adam avoit alors cent trente ans: il véquit encore huit cens ans après la naiſſance de ce troiſiéme fils, & eut un grand nombre d'autres enfans. Il mourut à l'âge de neuf cens trente ans. C'étoient certainement des années compoſées de douze mois comme les nôtres: & quelque long que nous paroiſſe ce terme de la vie du premier homme, on doit conſidérer qu'il étoit toujours fort court pour celui qui auroit pû ne jamais mourrir s'il n'avoit peché.*

## §. 2. DU CULTE D'ADAM ET D'EVE; & de l'opinion que l'on a de leur Salut.

IV. *Il paroît que l'Egliſe a toujours été perſuadée qu'Adam eſt mort dans la pénitence, & qu'il eſt ſauvé par les mérites du ſang de Jeſus-Chriſt, qui eſt venu expier ſon péché & réparer ſa chûte. C'eſt une opinion qui ſemble être appuyée ſur l'autorité de l'Ecriture qui dit que* » *Celui que Dieu avoit formé le* » *premier pour être le Pere du Monde* » *a été tiré de ſon péché par la Sageſſe (éternelle.) Saint Auguſtin ne fait pas difficulté de dire que ce ſentiment touchant le ſalut d'Adam eſt la créance commune de l'Egliſe: & il le répete en pluſieurs endroits de ſes ouvrages contre les Pelagiens. Il paroît en effet qu'il étoit généralement établi dans l'Egliſe dès le ſecond ſiécle: & l'on fut ſurpris alors de voir Tatien, qui de diſciple du philoſophe ſaint Juſtin le martyr devint héréſiarque & chef des Encratites, combattre le ſalut d'Adam; & ſoutenir même qu'il ne pouvoit pas être ſauvé. Saint Irenée de Lyon qui vivoit dans le même ſiécle réfuta vivement cet hérétique & ſes ſectateurs ſur ce point. Depuis ce temps l'on ne voit pas que les ſaints Peres ayent été partagés de ſentimens touchant l'état heureux du premier homme: & l'on a ſujet de s'étonner que l'Abbé Rupert en ait voulu douter après pluſieurs ſiécles. De ce que Saint Auguſtin & quelques autres Anciens ont dit que Jeſus-Chriſt avoit tiré Adam des enfers, & qu'il l'avoit emmené au ciel avec lui, quelques-uns ont voulu conclurre de-là qu'il l'avoit auſſi reſſuſcité avec lui: mais c'eſt en vain & ſans fondement.*

Aug. ep. 164. nov. ed. c. 3. n. 6. ad Evod.
Sap. 10. 1.
Aug. de Pecc. mer. de Nat. & Gr. contra Julian. l. 6. & alibi.
Tertull. præſc. c. 52.
Iren. l. 1. c. 30. 31. l. 3. c. 34. 39.
Epiph. hær. 46.
Quareſm. Elucid. t. 2. p. 484. l. 5.
Rup. Tuit. l. 3. in Geneſ. c. 41.
Bail. Dict. crit. t. 1 c. 97.
Ap. Corn. à Lap. in Gen. c. 5. v. 5.

*La pénitence qui a été ſi ſalutaire à Adam ne devoit pas être, ſelon les uſages de l'Egliſe, un titre ſuffiſant toute ſeule pour la porter à conſacrer publiquement ſa mémoire & le ranger au nombre de ſes Saints. Auſſi ne voyons-nous pas que ce ſoit de ſon autorité que divers particuliers ont entrepris de lui rendre un culte religieux & principalement un culte d'invocation. Cependant comme cette pénitence a été d'un*

grand exemple pour toute sa postérité, l'Eglise a cru pouvoir lui laisser rendre quelques honneurs pour relever davantage le modele de la foi, d'espérance & de soumission à Dieu, qu'elle nous propose en sa personne. Nous sommes persuadés même qu'elle n'auroit point hésité à lui donner le rang de David & des autres Pénitens illustres qu'elle a canonisés, si l'Ecriture avoit rendu nettement quelque témoignage à sa sainteté. Ce que nous disons d'Adam, nous sommes obligés de le dire aussi d'Eve qui s'est rendue la compagne fidéle de sa pénitence, comme elle l'avoit été de son péché.

V. L'un & l'autre sont honorés chez les Grecs & les Orientaux le xix de Décembre, ou pour mieux dire le Dimanche qui précéde la fête de Noël immédiatement, avec tous les Justes, qui étoient venus dans le monde avant le Messie. Les Grecs célébrent encore en particulier, mais par des prieres lugubres & par un deuil religieux, la disgrace d'Adam & d'Eve & leur bannissement du Paradis le iv jour de Février, ou plûtôt le premier jour de leur carême : ce qui a quelque rapport avec le jour que nous appellons le Mercredi des Cendres, & qui en est le terme le plus avancé, lorsque Pâques est le plus près de l'équinoxe. Car c'est en ce jour que l'Eglise nous répete cette terrible sentence que Dieu a prononcée sur Adam & sa femme après les avoir condamnés à diverses peines pour cette vie : » Tu es poudre & tu retourneras » en poudre.

Boll. d. 4. febr. p. 449. col. 2.

L'on voit aussi parmi les Latins une commémoration d'Adam, marquée dans quelques-uns de leurs martyrologes au xxiv jour d'Avril. Un Calendrier Julien a marqué l'un & l'autre au xxiv de Décembre. On trouve aussi dans d'autres martyrologes une fête de la création ou formation d'Adam, & en même tems de sa mort au xxv de Mars, où il semble qu'on ait voulu le representer comme une figure de Jésus-Christ, qui fut conçu & mourut en ce même jour suivant la supputation de plusieurs d'entre les Anciens. Pierre Natal a mis Adam & Eve à la tête des Saints du premier âge du monde : & il les a placés dans l'espace de la semaine que nous appellons Septuagesime après le xxij de Janvier. Il auroit pû les avancer au xviij de ce mois, qui est le premier terme de la Septuagesime. Ce qui l'a porté à en user ainsi est la conduite même de l'Eglise, qui fait lire dans ses offices de la Septuagesime, l'histoire de la création, celle d'Adam & Eve & celle des autres patriarches, qui ont paru jusqu'au second âge du monde.

Boll. t. 3. apr. p. 260.

Calv. p. 22.

Boll. tom. 3. mart. p. 541. col. 2.

Catal. l. 3. c. 2. & seqq.

VI. On a cru pouvoir aussi porter quelque honneur aux lieux où l'on a supposé qu'Adam avoit exercé & accompli sa pénitence, & à ceux où l'on s'est persuadé que son corps avoit été enterré. Il faut avouer neanmoins qu'on ne sçait rien du lieu de sa pénitence, qui n'est autre que celui du séjour de toute sa vie : & qu'il n'y a rien de certain dans ce qu'on croit sçavoir du lieu de sa sépulture. Saint Jerôme semble avoir cru qu'il avoit été enterré sur une montagne de Palestine où l'on bâtit depuis la ville d'Hebron, appellée Cariath-Arbé : mais on croit qu'il a été trompé sur le mot d'Adam dans un passage du livre de Josué, où il est dit, qu'un homme très-grand & très-célebre parmi les Géans étoit enterré en ce lieu. Car le nom d'Adam est appellatif en cet endroit, & ne veut dire autre chose qu'un homme. Quand il auroit été propre, il ne marqueroit qu'un des Géans de la race d'Enac, enterré en cet endroit un peu avant l'entrée des Israëlites dans

Quar. Eluc. t. 2. p. 779. &c.

Item p. 487. 488.

Hier. epith. Paul. & in c. 5. epist. Paul. ad Ephes.

Jos. 14. 15.

Orig. Tert. Ath. Basil. Chrys. Epiph. Aug. Amb. ep. 72. n. 10. Hier. in c. 27. Matth.

*la terre promise. D'autres Peres de l'Eglise, suivis de beaucoup d'Auteurs, ont estimé que ç'avoit été sur une montagne proche du lieu où l'on vit depuis la ville de Jerusalem, ou qu'au moins sa tête y fut apportée après le déluge, d'où ils veulent que soit venu le nom de* CALVAIRE *à la montagne. Cette opinion que saint Jerôme a entrepris de refuter n'est pas certainement plus fondée que la sienne : mais elle a eu plus de cours & de sectateurs à cause des belles applications, que la mort de Jesus-Christ sur le même lieu y a fait faire touchant l'expiation du péché du premier Adam, procurée par le sang du second Adam. Cette opinion s'étant accrue dans la suite des temps, a fait bâtir une chapelle au nom & en l'honneur d'Adam sur le Calvaire, joignant l'endroit où Jesus-Christ avoit été crucifié. Elle est desservie par des Grecs : mais elle ne reçoit point d'encensement ni de vénération particuliere comme les autres Chapelles ou Autels dans les processions publiques, pour marquer qu'on ne met point Adam au rang des Saints du premier ordre ou généralement reconnus dans l'Eglise.*

Quaresm. t. 2. l. 5. p. 481 & 483.

---

# XXVI. JANVIER.

## *SUSANNE, FEMME JUIVE à Babylone.*

### §. I. HISTOIRE DE SA VIE.

I. SUSANNE étoit fille d'Helcias, que l'on croit avoir vécu dans la Judée du tems de Josias roi de Juda. Elle fut élevée dans la crainte du Seigneur par son pere & par sa mere qui étoient des personnes justes, c'est-à-dire, gens de grande probité & d'une conduite irréprochable : elle fut parfaitement instruite selon la loi de Moïse dont ils étoient religieux observateurs. Ils la mariérent à un homme fort riche, nommé Joackim, qui semble avoir été transporté peu de temps après à Babylone avec Daniel & d'autres Juifs de considération par Nabuchodonosor, lorsque ce prince se rendit maître pour la premiere fois de la ville de Jerusalem & de la personne du roi Joackim fils de Josias. La condition des captifs de cette premiere transmigration, d'où l'on commence à compter les soixante & dix années de la captivité, quoique toujours assez dures à des personnes libres, semble n'avoir rien eu de trop fâcheux, hors l'éloignement de leur pays. Nabuchodonosor ne les dépouilla point de leurs biens : il leur permit même de faire des acquisitions à Babylone & dans tout le pays de Sennaar ou de Chaldée où il les distribua, & il les laissa vivre selon les loix & les coutumes de leur pays, jusqu'à trouver bon qu'ils eussent à leur choix des juges & des magistrats pour leur police particuliere, pourvû qu'ils demeurassent soumis à la puissance royale. Joackim, qui étoit l'un des plus apparens d'entre eux, se fit un établissement considérable à Babylone dès le commencement. Il avoit un jardin fruitier auprès de sa maison, & les Juifs alloient souvent chez lui, parce qu'ils le consideroient comme le premier de leur nation dans cette ville. On croit même qu'ils avoient fait de sa maison le lieu de leur conseil public, & de leurs audiences, de leurs assemblées & de leurs déliberations.

Dan. 13.

L'an du M. 3393. H.

Dan. 1. 12.

C. 13.

II. Il n'y avoit pas, ce semble, fort long-temps que les Juifs avoient formé leur communauté & leur police dans le pays de leur captivité, lorsque Dieu permit que la chasteté de Susan-

Cyprian.

ne qui passoit pour la plus belle des femmes, mais qui avoit encore plus de vertu que de beauté, fût mise à la plus rude des épreuves. On avoit établi pour juges cette année-là deux vieillards d'entre le peuple, que l'âge & l'expérience devoient avoir rendus sages : mais dont cependant le Seigneur a voulu parler lorsqu'il a dit » Que » l'iniquité est sortie de Babylone par » des vieillards qui étoient juges,& qui » sembloient conduire le peuple. « Ces vieillards alloient d'ordinaire à la maison de JOACKIM : & tous ceux qui avoient des affaires à juger venoient les y trouver. Sur le midi, lorsque le peuple s'en étoit allé, Susanne avoit coutume d'aller promener dans le jardin de son mari. Les deux vieillards l'y voyoient entrer tous les jours, & s'arrêtant à la considérer comme elle s'y promenoit, ils conçurent pour elle une ardente passion. Elle devint si violente qu'elle se tourna en une espece de fureur qui leur troubla la raison, & leur pervertit le sens : de sorte qu'ils détournerent leurs yeux pour ne point voir le ciel, pour éviter la lumiere de la vérité, & pour tâcher d'effacer de leur esprit le souvenir des justes jugemens de Dieu.

Ils étoient differensd'Achab & Sedecias deuxfaux prophetes de Babyloneque Nabuchodonosor fit griller dans la poële. *Jerem.* 29. 22.

L'an du M. 3400. H.

Ils étoient donc tous deux également blessés de l'amour de Susanne, mais sans le sçavoir, parce qu'étant d'abord fort éloignés de se communiquer l'un à l'autre sur cela, ils ne s'entredisoient point le sujet de leurs peines. Dans la suite, comme ils se douterent de ce qui se passoit dans le cœur l'un de l'autre, ils évitoient encore plus qu'auparavant de se découvrir leur passion criminelle : & ils rougissoient eux-mêmes quand ils se regardoient,dans le dessein qu'ils avoient toujours de corrompre la chasteté de cette femme. Comme ils prenoient tous deux les mêmes voies pour y parvenir, ils observoient avec grand soin chacun de son côté le temps où ils pourroient la voir. Un jour qu'ils croyoient être arrivés à leurs fins, l'un dit à l'autre comme le voulant écarter & l'empêcher de lui nuire. » Allons-nous-en chez nous, parce » qu'il est tems de dîner. « Ils sortirent ainsi de la maison de JOACKIM, & se séparerent l'un de l'autre. Mais étant revenus sur leurs pas, & s'étant rencontrés sans pouvoir s'éviter,ils furent aussi surpris l'un que l'autre, & ils s'en demanderent la raison réciproquement. Alors ils avouerent l'un à l'autre la passion qu'ils avoient conçue pour Susanne. Ils résolurent de se joindre ; & ils convinrent de prendre le temps où ils pourroient la trouver seule.

III.

L'occasion se présenta telle qu'ils la souhaitoient. Susanne ne manqua point d'entrer dans son jardin,selon sa coutume, étant accompagnée seulement de deux filles qui la servoient : & comme il faisoit chaud ce jour-là elle voulut se baigner. Elle croyoit être seule avec ses filles dans tout le jardin: en effet, il n'y avoit point d'autres personnes, si ce n'eût les deux vieillards, qui s'y étoient cachés adroitement, & qui l'observoient sans être vûs. Susanne dit à ses filles de lui apporter de l'huile de parfum & des pomades, puis de fermer les portes du jardin, afin qu'elle pût se baigner. Les filles firent ce que leur maîtresse leur avoit ordonné, fermerent les portes du jardin, & sortirent par une porte de derriere pour apporter ce que Susanne avoit demandé. Mais elles ne sçavoient point que les vieillards fussent cachés au dedans du jardin. Elles ne furent pas plutôt sorties que ceux-ci se leverent & accoururent

à Susanne qui fut fort interdite de se voir surprise * en l'état où elle se trouvoit. Ils lui découvrirent la passion dont ils bruloient pour elle, & la sollicitérent fortement de se rendre à leurs infâmes désirs. N'ayant pû l'émouvoir, ils la menacerent, si elle résistoit, de déposer publiquement qu'ils avoient trouvé avec elle un jeune homme pour la corrompre ; & que ce n'étoit que pour ce sujet qu'elle avoit renvoyé ses filles. Susanne jetta un profond soupir : & parmi ses gémissemens & ses plaintes elle dit : » Je ne » vois que périls & que précipices de » toutes parts. Car si je fais ce que » vous désirez, je suis morte : Si je » ne le fais pas, je ne puis échapper » de vos mains. Mais il vaut mieux » pour moi que je tombe entre vos » mains étant innocente & sans avoir » commis le mal, que de pécher en » la présence du Seigneur. Lorsqu'elle leur eut parlé de la sorte elle fit un grand cri. Les vieillards de honte & de dépit de se voir méprisés se mirent à crier aussi contre elle de toutes leurs forces : & l'un d'eux courut à la porte du jardin & l'ouvrit, comme pour appeller du monde en témoignage. Les serviteurs de la maison ayant entendu crier coururent au jardin par la porte de derriere pour voir ce que c'étoit. Les vieillards leur dirent effrontément qu'ils avoient surpris leur maîtresse dans l'adultere : ce qui étonna & fit rougir tous ces serviteurs, parce qu'il ne s'étoit jamais rien dit de semblable de Susanne ; & qu'on avoit toujours eu bonne opinion de sa conduite.

* Elle n'étoit point encore deshabillée.

IV. Le lendemain le peuple s'assembla chez Joackim son mari : les vieillards s'y rendirent aussi pour y poursuivre l'accusation d'adultere intentée contre Susanne. Ils déclarérent devant l'assemblée & dans les formes de justice ordinaire qu'ils avoient une action contre Susanne, fille d'Helcias, femme de Joackim, & ils demanderent qu'on la produisît. Elle vint accompagnée de son pere, de sa mere, de ses enfans & de toute sa parenté *. Elle avoit le visage couvert d'un voile, non pas tant à cause qu'elle étoit mariée, que parce qu'elle paroissoit devant les juges comme coupable & couverte de confusion à cause du crime qu'on lui imputoit. Ces deux scélérats qui s'étoient rendus ses accusateurs commandérent qu'on lui ôtât son voile, & qu'on la découvrît, afin qu'ils pussent se satisfaire au moins en cette maniere par la vûe d'une si belle personne. Car Susanne avoit une délicatesse de teint très-grande & une beauté toute extraordinaire. Un spectacle si touchant fit fondre en larmes tous ses parens & tous ceux qui l'avoient connue auparavant.

* Hors son mari, parce que c'étoit une cause d'adultere.

Les deux vieillards s'étant avancés pour déposer, mirent leurs mains sur la tête de Susanne, suivant la coutume du pays & l'ordonnance de la loi, pour attester que le crime dont ils alloient la charger étoit véritable, & qu'elle devoit être condamnée à la mort. Elle se contenta de lever au ciel ses yeux baignés de larmes, parce que son cœur avoit une ferme confiance au Seigneur. Les vieillards dirent : » Comme nous nous promenions » seuls dans le jardin, cette femme y » est entrée avec deux filles : en ayant » fait fermer les portes, elle a renvoyé » ses filles. En même temps un jeune » homme qui étoit caché est venu la » joindre, & a commis le crime avec » elle. Nous étions alors dans un coin » du jardin : & voyant cette méchante » action nous sommes courus à eux ; & » nous les avons vûs dans cette infa-

Levit. 24. v. 14.

»mie. Nous n'avons pû prendre le »jeune homme, parce qu'il étoit plus »fort que nous, & qu'ayant ouvert »la porte il s'eſt ſauvé. Mais pour elle »l'ayant priſe, nous lui avons demandé »dé quel étoit ce jeune homme : mais »elle n'a pas voulu nous le dire. C'eſt »de quoi nous rendons témoignage.

Toute l'aſſemblée les crut d'autant plus facilement, que c'étoient des Anciens & des Juges du Peuple, dont l'autorité paroiſſoit éloignée de tout ſoupçon ; & qui joignoient la qualité de témoins oculaires à celle d'accuſateurs : & ſur cette dépoſition Suſanne fut condamnée à la mort. Lorſqu'elle eut entendu ſa ſentence, elle s'écria ; & s'adreſſant à Dieu qui pénétre ce qu'il y a de plus caché ; & qui connoît les choſes avant même qu'elles arrivent, elle le prit tout haut à témoin de ſon innocence & de la méchanceté de ſes accuſateurs : & elle proteſta qu'elle mouroit ſans avoir rien fait de tout ce que ces calomniateurs avoient inventé contre elle.

V. Le Seigneur exauça ſa priere : & lorſqu'on la conduiſoit au ſupplice, il ſuſcita l'Eſprit-ſaint d'un jeune enfant, nommé Daniel, qui la voyant paſſer cria à haute voix qu'il étoit innocent du ſang de cette femme. Tout le peuple ſe tourna vers lui : & l'on voulut ſçavoir ce qu'il prétendoit faire entendre en parlant de la ſorte. Il s'avança au milieu de la foule & dit : » Etes-»vous ſi inſenſés, enfans d'Iſraël, »d'avoir condamné une fille d'Iſraël »ſans avoir fait le jugement de ſa cau-»ſe, & ſans avoir examiné la vérité. »Retournez pour la juger de nouveau, »parce qu'on a porté un faux témoi-»gnage contre elle. Le peuple étonné d'une telle réſolution dans un enfant, retourna ſur le champ, & l'on reconduiſit Suſanne à l'audience. Les Anciens qui faiſoient la fonction de juges, touchés d'admiration pour le jeune Daniel dont ils connoiſſoient déja la ſageſſe ſans doute ; & dont ils conſidéroient peut-être la naiſſance, ſçachant qu'il étoit du ſang de leurs rois, le firent venir avec eux. Il le priérent de prendre ſa place au milieu d'eux ; & de les inſtruire, diſant qu'ils reconnoiſſoient que Dieu » lui avoit donné »l'honneur de la vieilleſſe *. Daniel aſſis parmi les juges commanda que l'on ſéparât les deux accuſateurs : puis ayant fait appeller l'un d'eux, il lui dit; »Vous qui avez vieilli dans le mal, »ſçachez que les péchés que vous »avez commis autrefois ſont retom-»bés ſur vous maintenant. Combien »avez-vous rendu de jugemens in-»juſtes ; combien avez-vous opprimé »d'innocens & ſauvé de coupables ? »S'il eſt vrai que vous ayez ſurpris »cette femme avec un jeune homme, »dites-moi ſous quel arbre vous les »avez vû parler enſemble ? Le vieil-»lard répondit, *ſous un lentiſque* *. »Daniel lui dit, c'eſt mentir avec bien »de l'aſſurance : mais vous allez voir »retomber votre menſonge ſur votre »tête. Car voilà l'Ange qui ſera l'exé-»cuteur de l'arrêt que le Seigneur a »prononcé contre vous, & qui vous* »coupera en deux. ☞

* Quelques-uns croient que c'eſt une ironie.

* Arbre d'où découle le maſtic.

* σχῖνος.

* σχίσει. fendra.

☞ Ces expreſſions de couper en deux ne ſont pas miſes pour ſpecifier le genre de mort de ces deux calomniateurs, mais pour tenir lieu de l'alluſion que Theodotion Traducteur Grec de l'original hebreu ou chaldaïque a faite aux eſpeces des arbres ſous leſquels ils diſoient avoir vû Suſanne. Origene répondant à une objection de Jules Africain à qui ces alluſions grecques rendoient l'hiſtoire de Suſanne ſuſpecte, dit que Daniel pouvoit s'être ſervi de noms hebreux ou chaldaïques qui faiſoient pareillement alluſion aux arbres que les deux vieillards lui avoient nommés. Il n'eſt pas même neceſſaire qu'ils ayent eu rapport dans la langue originale aux verbes de *fendre* & de *ſcier* : & il ſe peut faire que Theodotion ne cherchant qu'à rendre alluſion pour alluſion, auroit cherché d'autres eſpeces d'arbres dont les noms puſſent avoir le rapport qu'il étoit en peine d'exprimer.

Après avoir fait retirer celui-ci, il commanda qu'on fît venir l'autre, & il lui dit: »Race de Canaan & non de »Juda, c'eſt la beauté qui vous a ſé- »duit: la paſſion vous a perverti le »cœur. C'eſt ainſi que vous & votre »compagnon traitiez les filles d'Iſraël: »vous les intimidiez pour les corrom- »pre, & vous ne les gagniez que par »la peur qu'elles avoient de vous. »Mais la fille de Juda n'a pû ſouffrir »votre iniquité, & il n'a point été en »votre pouvoir de la vaincre. Vous »donc qui prétendez l'avoir vûe auſſi »avec ce jeune homme, dites-moi »ſous quel arbre vous les avez ſur- »pris lorſqu'ils ſe parloient. Celui-ci répondit *ſous une Yeuſe* *. Daniel lui dit:» C'eſt avec juſtice que votre men- »ſonge va retomber ſur votre tête. »Car l'Ange du Seigneur eſt tout prêt »& tient l'épée pour vous couper * »par le milieu du corps, & vous »donner la mort à tous deux.

* πρῖνος.

* πρίσαι, ſcier.

Tout le peuple voyant la contra- diction des vieillards, qui ne conve- noient point dans leurs dépoſitions, conçut contr'eux une indignation que l'on ne put retenir: d'une autre part on admira la ſageſſe du jeune Daniel, & l'on bénit Dieu qui ſauve ceux qui eſpérent en lui. Tous s'éleverent con- tre les deux vieillards que Daniel avoit convaincus par leur propre bouche d'avoir porté un faux témoignage. Ils furent traînés au ſupplice & lapidés ſelon que l'ordonnoit la loi de Moïſe portée contre les faux témoins & ca- lomniateurs, condamnés à la même peine que méritoit le crime dont ils ac- cuſoient fauſſement les autres. C'eſt ainſi que Dieu fit triompher l'innocen- ce de Suſanne, après avoir rendu ſa chaſteté victorieuſe de ceux, qui pour ſe venger de n'avoir pû la vaincre, avoient preſque réüſſi à lui faire per- dre la vie avec l'honneur. Helcias & ſa femme rendirent graces à Dieu pour leur fille avec Joackim ſon mari & tous ſes parens, de ce qu'il ne ſe trou- voit rien en elle qui bleſsât l'hon- nêteté.

Deuter. 18. v. 19.

Cyprian.

La ſuite de la vie de Suſanne nous eſt inconnue, & c'eſt une des raiſons qu'alléguent ceux qui prétendent en- core aujourd'hui douter de la vérité de cette hiſtoire pour tâcher de nous la rendre ſuſpecte. Mais ſi cette raiſon avoit lieu, que deviendroient les hi- ſtoires d'Eſther, de Judith, de beau- coup de Prophetes & d'autres ſaints perſonnages de l'ancien Teſtament, dont l'Ecriture ne raporte quelquefois qu'une action. A l'égard de celle de Suſanne, Origene ne l'a pas mal dé- fendue contre les doutes de Jules Afri- cain: les plus anciens & les plus con- ſidérables d'entre les ſaints Peres l'ont regardée comme véritable, & l'Egliſe a cru que ſaint Jerôme avoit voulu paroître peut-être un peu trop clair- voyant ſur ce ſujet. Elle n'a point fait difficulté de la reconnoître même pour canonique & ſacrée comme le reſte de l'Ecriture ſainte dans le concile de Trente.

*Clem. P. Tertull. Cypr. Greg. Nanz. Baſil. Ambr. Chryſoſt. Aug. Fulg. Avit. Bed.*

Il eſt dit que Daniel n'étoit qu'un enfant, mais ſans y déterminer autre- ment ſon âge. S'il eſt vrai qu'il n'eût eu que douze ans, comme l'ont cru quelques Anciens * ſur une tradition des Juifs, on ſeroit obligé de recon- noître que cette hiſtoire ſeroit arrivée dès la ſeconde année de la captivité de Babylone, ſeize ans avant la ruine de la ville & du temple de Jeruſalem. C'eſt à quoi nous porte ce que dit l'Ecriture que » depuis ce jour-là & »dans la ſuite du temps, Daniel devint »grand devant le peuple: « d'où l'on conjecture qu'il n'avoit point encore interpreté le ſonge de Nabuchodono- ſor

** Ignat. Sulp. Sev. Theodoret.*

*Dan. 13. v. 64.*

ſor qui le fit connoître, & qui arriva la ſeconde année de ſon regne depuis la mort de ſon pere Nabopolaſſar. Ceux qui trouvent de l'inconvenient à croire que les Juifs captifs puſſent avoir ſi-tôt de tels établiſſemens à Babylone, prétendent que ce Daniel qui fit la réviſion du jugement de Suſanne, & que l'Ecriture appelle jeune enfant, eſt tout different du Prophéte célébre de ce nom qui fut miniſtre des rois de Babylone ; & ils ne mettent l'hiſtoire de Suſanne que vers le commencement de la monarchie de Cyrus, c'eſt-à-dire plus de cinquante ans après la ruine de Jeruſalem. Mais ils ne nous propoſent rien de convainquant : & ce qu'ils alléguent d'Aſtiagès roi des Medes, de la mort duquel il eſt parlé à la fin de cette hiſtoire avec le commencement de Cyrus * appartient au commencement de l'hiſtoire de l'idole de Bel & du Dragon qui ſuit celle de Suſanne dans le livre de la prophétie de Daniel. D'ailleurs l'endroit inſinueroit ſeulement que l'hiſtoire de Suſanne ſeroit arrivée, non à la mort d'Aſtiagès, mais ſous ſon regne qui a commencé avant que Daniel eût été emmené captif de Judée à Babylone.

* Sans parler de Darius le Mede ou de Cyaxarès.

*Lancell.&c.*

## §. 2. Son Culte.

VII. Suſanne & Joſeph le patriarche, ſont les deux plus grands exemples de la chaſteté pour l'un & l'autre ſexe que l'Ecriture ait remarqués dans tout l'ancien Teſtament. Suſanne eſt encore en particulier le modele de la foi conjugale que les femmes doivent à leurs maris. C'eſt ce que l'Egliſe a voulu nous propoſer principalement dans le culte qu'elle a permis de lui rendre. Les Grecs font mémoire d'elle au XIX jour de décembre avec les autres Juſtes ou Saints de l'ancien Teſtament. Quelques Latins l'ont miſe au XII de février dans leurs martyrologes. Ce qui s'eſt fait apparemment à l'occaſion d'une ſainte Suſanne martyre en Italie, marquée en ce jour avec beaucoup d'autres, mais differente de l'illuſtre Vierge Romaine qui eſt honorée l'onziéme d'août. Pierre Natal a parlé d'elle au XVIII d'août après Daniel : ce qui fait connoître la raiſon qui l'a porté à en uſer de la ſorte.

*August. ſerm. t. 5. col. 1272. d. & 13236. nov. ed.*

*Boll. d. 12. febr. p. 575. & 581. Caniſ. Mart. Germanic.*

*Catal. l. 7. c. 127.*

Le XXVI de janvier eſt le jour que l'on a deſtiné en France, principalement dans la ville de Toulouſe au culte de cette bienheureuſe femme que l'on y appelle *ſainte Suſanne de Babylone*. C'eſt une remiſe du XXV auquel ſe fit dans cette ville en l'année 1511. la tranſlation des reliques que l'on crut devoir prendre pour celles de Suſanne ſur une révélation arrivée à un Eccléſiaſtique de Bourdeaux, appellé de Boſco, quinze ou ſeize ans auparavant. Cet homme qui étoit habitué dans l'égliſe de ſaint Michel de cette ville ſe voyant accuſé d'avoir dérobé les offrandes de cette égliſe, recourut à l'interceſſion de ſainte Suſanne, comme protectrice des innocens calomniés. Elle lui apparut en ſonge avec le prophéte Daniel & lui fit eſperer que Dieu le délivreroit de ſes calomniateurs. Elle lui fit connoître en même temps que ſes reliques étoient cachées dans l'égliſe de ſaint Sernin de Touloufe, & lui marqua l'endroit. Bientôt après ſon innocence fut reconnue de l'aveu même de ſes calomniateurs, & il découvrit à l'archevêque de Bourdeaux, ſon ſuperieur, ce qui lui avoit été révélé par la ſainte touchant les reliques. Le prélat en écrivit à l'abbé de ſaint Sernin à Toulouſe, & lui envoya une rélation que cet Eccléſiaſtique avoit faite de l'apparition devant un Notaire & des témoins.

*Sauſſ. Mart. d. 26. jan. Boll. d. 26. jan. p. 691.*

*La Faille Annal. de Toul. p. 315. 316. 317.*

*Nic. Bertrand hiſt. ibid.*

Les ſimplicités qui paroiſſoient dans cette rélation du prêtre de Boſco n'étoient que trop capables de la rendre ſuſpecte. Cependant on voulut bien n'y point avoir d'égard à Toulouſe : & lorſque ſur cet indice on eut trouvé les os qu'on croyoit être de ſainte Suſanne, on ſe diſpoſa à en faire l'élévation ſolemnelle & la tranſlation, avec celle des corps que l'on diſoit être ceux des Apôtres ſaint Simon & ſaint Jude. La cérémonie s'en fit avec beaucoup d'appareil & de magnificence le dimanche xxv jour de janvier de l'an 1511, * c'eſt-à-dire, 1512, par les évêques de Pamiez (1) & de Montauban (2) accompagnés de l'abbé de S. Sernin & des Grands Vicaires de l'archevêque de Touloufe (3). Les oſſemens qu'on diſoit être de S. Simon & ſaint Jude furent tirés d'un petit tombeau de marbre brute où étoit une boîte de cyprès renfermant les os de ſainte Suſanne. On en compta quarante-quatre des deux ſaints qui étoient pêle mêle, & quatorze de la ſainte : & l'on ajoûte qu'ils furent reconnus par un écrit renfermé dans un tuyau de verre, mais néanmoins tellement rongé & effacé par la longueur du temps, qu'on eut bien de la peine à en déchiffrer quelque choſe. Celui qui fut choiſi pour prêcher à cette célébre tranſlation & qui étoit un Jacobin Inquiſiteur de la Foi, nommé Jean de Petra ou de la Peyre, commença ſon ſermon par l'hiſtoire de ces reliques. Le fondement de cette hiſtoire eſt une eſpece de tradition qui inſinue que ces reliques avoient été apportées par l'Empereur Charlemagne au retour d'un voyage contre les Sarrazins. Rien ne feroit plus propre à ruiner la vraiſemblance d'une choſe d'ailleurs ſi incertaine dans toutes ſes autres circonſtances, ſur-tout ſi l'on a ſuppoſé que les corps prétendus des Apôtres avoient été pris en Perſe & celui de Suſanne à Babylone. On auroit pu colorer un peu mieux la choſe, ſi on s'étoit aviſé de l'attribuer aux ambaſſadeurs que Charlemagne envoya au roi de Perſe, & qui rapporterent effectivement des reliques, non pas à la vérité de Perſe, mais des côtes de l'Afrique. * Mais ceux qui rendent témoignage à ce fait, & qui ne manquent pas de ſpécifier dans un détail particulier les noms des Saints dont ces ambaſſadeurs rapporterent les reliques, n'ont fait mention ni de Suſanne, ni des apôtres S. Simon & ſaint Jude. Ils n'ont pas dit même qu'on eût mis à Toulouſe aucune partie des autres reliques, qui furent rapportées du Levant en France ſous Charlemagne.

* Calcul de France.

(1) Artigue-loube.

(2) d'Oriole.

(3) Cardinal de Longue-ville.

La Faille p. 314. 315.

* Voyez la vie de S. Sperat au XVII. de juillet, & de S. Cyprien au XVI. de ſeptembre.

## XXVII. JOUR DE JANVIER.

### RENVOI.

Le prophéte JONAS marqué au XXVII de janvier entre ſaint Polycarpe & ſaint Chryſoſtome dans divers martyrologes & catalogues des Latins.

*Voyez au xxj de ſeptembre.*

## XXIX JOUR DE JANVIER.

### RENVOI.

Le prophete SAMUEL, juge du peuple d'Iſraël marqué au XXIX de janvier dans le calendrier Julien.

*Voyez au xx d'août.*

## FIN DU MOIS DE JANVIER.

### *LES PATRIARCHES DU second âge du monde, depuis le déluge jusqu'à Abraham.*

*L'Eglise fait lire dans ses offices l'histoire des* PATRIARCHES *qui ont paru depuis le Déluge pendant le tems que nous appellons de la Sexagesime. C'est de-là que l'on a pris occasion de les insérer dans les martyrologes & les catalogues des saints. Ceux qui ont entrepris de leur marquer des jours fixes, les ont placés au xxx de janvier par une suite du rang qu'ils ont donné aux patriarches du premier âge du Monde, en les rapportant au xxiij de ce mois, quoique le premier terme de la Sexagesime puisse arriver dès le xxv. Pierre Natal leur donne à tous la qualité de saints, depuis Noé jusqu'à Abraham, dans la branche de Sem. Mais si l'on excepte* NOE' *dont nous parlerons en particulier au x de Novembre, & peut-être* SEM *son fils dont l'Ecriture ne dit que du bien de même que de* JAPHET, *on a grand sujet de douter si les autres ont mérité d'être regardés comme saints, & si l'honneur qu'ils ont eu d'avoir été les Patriarches du peuple de Dieu & les ayeux du Messie, a dû leur attirer aucun culte religieux. Il est à craindre que plusieurs d'entre eux ne soient tombés dans l'idolâtrie du vivant même de Sem, sur-tout depuis* HEBER, *que les Juifs regardoient comme un prophéte, honneur qu'ils ne lui rendoient peut-être que parce qu'il avoit laissé son nom aux Hebreux.*

P. Nat. l. 3. c. 46. & seqq.

Genebr. chr. p. 32.

*Quelques-uns ont cru que Sarug bisayeul d'Abraham & qui étoit le septiéme depuis Noé, en excluant le jeune Caïnan, avoit été le premier qui eût introduit l'idolâtrie dans la race sainte, lorsque tout le reste du genre humain y étoit déja tombé depuis le temps de Nembroth & de la confusion des langues. Ce qu'on en peut rapporter de certain est ce que Josué disoit aux Israelites en ces termes. „ Vos peres habitoient au commencement au-delà du „ fleuve (de l'Euphrate), Tharé pere „ d'Abraham & de Nachor, & ils „ ont servi des Dieux étrangers. De là les Juifs ont peut-être pris occasion de publier que* THARE', *non-seulement étoit adonné à l'idolâtrie, mais que s'étant fait même statuaire ou sculpteur de profession, il s'occupoit à faire des idoles & à les vendre. Cependant nous sommes obligés de reconnoître que ce patriarche renonça depuis à son idolâtrie, & que ce fut pour quitter les divinités étrangeres qu'il abandonna son pays par le commandement de Dieu, que son fils Abraham lui avoit fait connoître, pour venir avec sa famille demeurer à Haran. C'est ce qui paroît par le livre de Judith où Achior prince des Ammonites, parle en faveur des Hebreux à Holopherne en ces termes. „ Ce peuple est de la race des „ Chaldéens. Il habita premierement „ en Mesopotamie, parce qu'ils ne vou- „ loient point suivre les dieux de leurs „ peres qui demeuroient dans la terre „ des Chaldéens. Ayant donc abandon- „ né les cérémonies de leurs ancêtres „ qui adoroient plusieurs divinités, ils „ adorerent un seul Dieu, qui est le „ Dieu du ciel, qui leur commanda „ de sortir de ce pays là & d'aller de- „ meurer à Charan.*

p. 36.

Jos. 24. v. 2. Aug. Civ. D. l. 16. c. 13.

Suid. Lex.

Genebr. chr. p. 36.

Act. Ap. 7. 4.

Judith. 5. 6.

*Quelques modernes nous représentent* ARAN, *fils de Tharé, frere d'Abraham & de Nachor, pere de Loth & de Sara, non-seulement comme un saint patriarche, mais encore comme*

P. Natal. Catal. supr.

Aug. q. 25. in Genes. Jans. in Pent. p. 49. Gen. 11. 28. *un martyr, suivant l'opinion de ceux qui ont cru qu'on l'avoit jetté dans le feu pour n'avoir pas voulu adorer la divinité du pays de Chaldée. C'est un sentiment des Hebreux que saint Jerôme & saint Augustin n'ont pas cru devoir rejetter. L'Ecriture se contente de dire qu'il mourut devant son pere dans le lieu de sa naissance qui étoit Ur, ville des Chaldéens en Mesopotamie: & parce que cette mort arriva avant que Tharé & Abraham son fils eussent* Genebr. chr. p. 37. *quitté la demeure des idolâtres, on auroit quelque sujet de croire qu'Aran seroit mort dans l'idolâtrie, où il avoit été élevé avec ses freres Nachor & Abraham, loin d'avoir souffert pour la cause du vrai Dieu.*

*On ne sçait si* NACHOR *quitta* Aug. Civ.D. l. 16. c. 13. *son idolâtrie lorsqu'il vint joindre son pere & son frere à Haran: c'est à quoi il y a grande apparence, comme l'a remarqué saint Augustin. Mais la plûpart de ceux qui se le persuadent, croient aussi qu'il y retomba après la mort de Tharé & la retraite d'Abraham, qui passa de Charan au pays de* Genebr. supr. *Chanaam avec Loth. Ils en jugent par ce qui est rapporté dans l'Ecriture des idoles de Laban son petit fils, qui furent dérobées par Rachel & enterrées sous un arbre par Jacob.*

# MOIS DE FEVRIER.

---

## TROISIE'ME DE FEVRIER.

## *AZARIE, PROPHETE.*

### §. 1. SA VIE.

2 Paral. c. 15 v. 1. c. 23. v. 1. c. 28. v. 9. LE prophete AZARIAS fils d'Oded ne doit point être confondu avec Azarias fils d'Oded, qui vivoit soixante ans après; ni son pere avec le prophéte Oded, qui ne parut que deux cens ans après lui. Celui dont on honore la mémoire en ce jour vivoit du temps d'Asa, roi de Juda, qui se rendit l'imitateur de la piété de David son tris-ayeul. Après que ce prince eut gagné avec l'assistance particuliere du Seigneur une grande bataille contre les Ethiopiens, dont l'armée étoit composée d'un million d'hommes & de trois cens chariots de guerre: Azarias rempli de l'esprit de Dieu alla audevant de lui pour le féliciter & l'exciter encore à la reconnoissance des graces que le Seigneur lui faisoit. Il lui dit & à ceux qui l'environnoient: L'an du M. 3063 avant J. C. 941.

„ Ecoutez-moi Asa, & vous tous, „ enfans de Juda & de Benjamin. Le „ Seigneur vous a assistés parce que „ vous vous êtes tenus attachés à lui. „ Si vous le cherchez, vous le trou„ verez, mais si vous le quittez, il vous „ abandonnera. Il se passera beaucoup „ de temps pendant lequel Israël sera „ sans vrai Dieu, sans prêtre, sans „ docteur & sans loi. Que si dans leur „ affliction ils reviennent au Seigneur „ le Dieu d'Israël & qu'ils le cher„ chent, ils le trouveront. Dans ces „ temps (malheureux) ils ne pourront „ point aller & venir surement. La „ terreur sera de toutes parts parmi les „ habitans de la terre. Une nation se „ soulevera contre une nation, & une „ ville contre une ville, parce que le „ Seigneur jettera le trouble parmi „ eux, & les réduira aux dernieres ex„ trémités. Prenez donc courage: „ que vos mains ne s'affoiblissent „ point, & votre persévérance sera ré„ compensée.

Asa ayant entendu ce discours du prophéte Azarias se sentit animé d'une ardeur toute nouvelle pour le service de Dieu. Il extermina les idoles de

toute la terre de Juda & de Benjamin, & des villes des montagnes d'Ephraïm qu'il avoit prifes fur Baafa roi d'Ifraël. Il rétablit & dédia l'autel du Seigneur où fe faifoient les facrifices des holocauftes devant le portique du temple. Soutenu des confeils & des inftructions du prophéte, il raffembla outre fes fujets, des tribus de Juda, de Benjamin, plufieurs étrangers des tribus d'Ephraïm, de Manaffé & de Simeon. Car beaucoup d'Ifraëlites s'étoient venus rendre à lui, voyant que le Seigneur fon Dieu étoit avec lui. Les peuples étant venus à Jerufalem pour la fête où l'on immola pour un jour fept cens bœufs & fept mille moutons des dépouilles des ennemis que l'on avoit vaincus, le roi Afa renouvella folemnellement l'alliance avec le Seigneur Dieu de leurs peres, fous promeffe & proteftation de le chercher de tout leur cœur & de toute leur ame, ajoutant que s'il fe trouvoit quelqu'un qui s'écartât de cet engagement, il feroit puni de mort, de quelque condition, de quelque âge & de quelque fexe qu'il fût. C'eft ce qui fut confirmé dans le temple par un ferment que tous firent au Seigneur avec de grandes exclamations & des cris de joie au fon des trompettes & des haut-bois. Tous ceux qui étoient dans la Judée accompagnerent ce ferment d'exécration, car ce fut de tout leur cœur qu'ils jurerent. Ils chercherent Dieu de toute la plénitude de leur volonté : auffi ils le trouverent, & le Seigneur leur donna le repos & la paix avec tous leurs voifins. Le roi ôta en même tems l'autorité fouveraine à fa mere Maacha, parce qu'elle foutenoit l'idolâtrie. Il détruifit l'idole de l'infâme Priape qu'elle avoit élevée dans un bois, la mit en pieces, la brûla & en fit jetter les cendres dans le torrent de Cedron.

*2 Paral. c. 15. v. 12.*

*Ibid. & 3. Reg. c. 15. v. 11.*

Quoiqu'on ne voye pas qu'Afa foit devenu prévaricateur dans la fuite, il paroît néanmoins qu'il ne perfevera point jufqu'à la fin dans cette grande confiance que le prophéte Azarias lui avoit infpirée pour le Seigneur. Dans une guerre que Baafa roi d'Ifraël lui déclara après une longue paix, il eut recours à Benadad roi de Syrie, & il épuifa les tréfors de fon palais & du temple du Seigneur pour l'engager dans fon alliance. Azarias n'étoit apparemment plus au monde pour l'en détourner & le faire fouvenir de fon devoir. Mais Dieu fufcita un autre prophéte nommé Hanani, qui le reprit de fa défiance. Afa loin de profiter de la remontrance, s'irrita contre le prophéte jufqu'à le faire arrêter prifonnier. Il fit paroître auffi plus de confiance aux Medecins qu'au Seigneur fon Dieu dans la maladie dont il mourut.

*2. Par. c. 16.*

## §. 2. SON CULTE.

Le nom du prophéte Azarie ne paroît point dans les martyrologes des Latins. Les Grecs l'honorent le III. jour de Février, comme ils le marquent dans leurs ménées. Ils difent qu'il étoit d'une ville de la Judée qu'ils appellent Symbathe. Ils ont peut-être voulu dire Sephate près de Maréfe, où s'étoit donné le grand combat contre les Ethiopiens, s'imaginant que c'étoit le lieu de la naiffance ou de la demeure du prophéte, parce que c'étoit celui de la victoire & celui où il étoit allé au-devant du roi Afa. Ils ajoûtent qu'Azarias fit taire une Pythoniffe ou Devinereffe qui féduifoit le peuple : mais ils ne nous difent point comment il en ufa pour ce fujet, ni d'où ils avoient pris l'hiftoire d'un fait dont il n'eft point mention dans l'Ecriture.

*Men. 3. febr. Boll. d. 3. febr. p. 319.*

## IV. JOUR DE FEVRIER,

*ou le premier Terme du Carême.*

Boll. t. 1. febr. p. 449.

ADAM & EVE, *Penitens* honorés d'une espece de fête en ce jour chez les Grecs. C'est moins une fête qu'un jour de pénitence, auquel on déplore par des prieres publiques le malheur de nos premiers peres, & où l'on entre en pénitence avec eux pour mériter aussi comme eux le pardon ou l'absolution à la fin du Carême. Il paroît que la cérémonie se fait au commencement du Carême en quelque jour du mois qu'il arrive, quoiqu'elle soit fixe & marquée avec son office au quatriéme de Février dans les ménées.

*Voyez au xviij. xxiij. de Janv. l'hist. d'Adam, &c.*

## V. JOUR DE FEVRIER.

RENVOI.

LOTH, Patriarche étranger, neveu d'Abraham, marqué en ce jour dans quelques martyrologes.

*V. au x. d'Octobre, lendemain de la fête d'Abraham.*

## JACOB PATRIARCHE,

*Pere des douze tribus d'Israël.*

### §. 1. HISTOIRE DE SA VIE.

I. Gen. 25. v. 21.

IL y avoit dix-neuf ans qu'Isaac & Rebecca étoient mariés, lorsque le mari craignant que la stérilité de sa femme ne fût un obstacle à l'accomplissement des promesses que Dieu avoit faites à Abraham son pere, pria le Seigneur pour elle, afin qu'il lui plût de la rendre féconde. Il fut exaucé : Rebecca conçut peu de tems après, & devint grosse si extraordinairement, qu'elle eut peur pour elle-même. Elle portoit deux enfans qui se choquoient souvent, & sembloient se battre dans ses entrailles. Le Seigneur qu'elle alla consulter sur ce sujet, lui dit qu'elle verroit sortir de son sein deux peuples qui se diviseroient l'un contre l'autre; que l'un surmonteroit l'autre ; & que l'aîné seroit assujetti au plus jeune. Lors donc que le tems d'accoucher fut arrivé, elle se trouva mere de deux jumeaux. Celui qui sortit le premier, étoit roux & tout velu comme une peau de bête, & il fut nommé *Esaü*. L'autre sortant ensuite, tenoit de sa main le pied de son frere : ce qui le fit nommer JACOB. Leur pere Isaac avoit alors 60 ans, & leur grand-pere Abraham * en avoit 160.

Esaü se rendit habile à la chasse & s'appliqua particulierement à cultiver la terre. Mais Jacob étoit un homme simple & sans malice, qui demeuroit retiré à la maison & prenoit soin des troupeaux. Isaac aimoit Esaü, parce qu'il mangeoit volontiers de sa chasse : mais Rebecca aimoit Jacob. Un jour Jacob ayant fait cuire dequoi manger, Esaü survint des champs fort las avec grand appetit. Il dit à son frere de lui donner de ce mets qu'il avoit apprêté. C'étoient des lentilles rousses, qui sembloient exciter son appetit autant par leur couleur que par leur odeur. C'est ce qui a fait depuis donner à Esaü le nom d'*Edom*, qui veut dire *roux*, & qui a passé à toute sa postérité*. Jacob lui dit : » Vendez-moi donc votre » droit d'aînesse. Esaü lui répondit. Je » me meurs ; dequoi me servira mon

* Joseph s'est trompé lorsqu'il a dit qu'il mourut durant la grossesse de Rebecca.

* Iduméens.

» droit d'aîneſſe : jurez-le-moi donc,
Deut. 21. 17. reprit Jacob. Eſaü le lui jura, & lui
Gen. 27. 37. vendit ſon droit d'aîneſſe, qui conſiſtoit à avoir double part à la ſucceſſion du pere, à être conſideré comme le chef & le Seigneur de ſes fréres ; à tenir la place du pere dans la famille en ſon abſence ; à recevoir une bénédiction particuliere du pere mourant. Eſaü après avoir mangé le plat de lentilles, s'en alla témoignant ſe mettre peu en peine d'avoir cedé & vendu
Gen. 26. 34. ce droit. Il ſe maria à l'âge de quarante ans, & épouſa deux Chananéennes * qui donnerent peu de ſatisfaction à Iſaac & à Rebecca.

* Judith & Baſemath.

II.

Il y avoit près de 37 ans qu'Eſaü
Gen. 27. étoit marié, lorſqu'Iſaac devenu fort vieux & aveugle, le fit venir pour lui donner ſa bénédiction comme à l'aîné de ſa maiſon avant que de mourir ; mais que ce ſeroit après qu'il lui auroit apporté quelque choſe de ſa chaſſe, & qu'il l'auroit apprêté à ſon goût. Rebecca l'ayant entendu, laiſſa partir Eſaü pour la chaſſe, & déclara à Jacob ſon fils le deſſein qu'elle avoit de lui procurer la bénédiction que ſon pere avoit promiſe à ſon aîné. Pour y réuſſir, il falloit prévenir le retour du chaſſeur & prendre ſa place. Rebecca dit à Jacob d'aller prendre promptement deux des meilleurs chevreaux du troupeau, afin qu'elle en préparât à manger de la maniere qu'elle ſçavoit qu'Iſaac l'aimoit. Elle ajouta qu'il ſerviroit le mets à ſon pere comme ſi c'étoit Eſaü qui lui auroit préſenté de ſa chaſſe, & qu'il lui demanderoit enſuite ſa bénédiction comme étant l'aîné. Jacob répondit à ſa mere : » Vous ſçavez que mon frere a le corps velu, » & que je n'ai point de poil. Si mon » pere vient à me toucher & qu'il s'en » apperçoive, il croira peut-être que » je l'aurai voulu tromper ; & j'ai peur » d'attirer ainſi ſur moi ſa malédiction » au lieu de ſa bénédiction. Ne craignez rien mon fils, lui repartit ſa » mere ; je me charge moi-même de » cette malédiction : faites ſeulement » ce que je vous dis. Il eſt viſible que ce qui faiſoit agir & parler de la ſorte cette ſainte femme, étoit la confiance qu'elle avoit de voir accomplir ce que le Seigneur lui avoit dit au tems de ſa groſſeſſe, que l'aîné ſeroit aſſujéti au cadet.

Jacob alla donc querir les deux chevreaux, les donna à ſa mere qui en prépara à manger à ſon pere, ſelon qu'elle ſçavoit qu'étoit ſon goût. Elle fit prendre enſuite à ſon fils les plus beaux habits d'Eſaü qu'elle avoit ſoin de garder. Elle lui couvrit les mains & le coû de la peau des chevreaux ; afin que ſon pere qui ne voyoit plus, entendant la voix de Jacob, pût croire au moins par le poil qu'il ſentiroit, que c'étoit Eſaü ſon aîné. Il entra ainſi dans la chambre de ſon pere avec ce que ſa mere avoit préparé pour manger. Iſaac demanda qui c'étoit : & Jacob répondit : » Je ſuis Eſaü votre » fils aîné. J'ai fait ce que vous m'a» vez ordonné : mangez de ma chaſſe » comme vous l'avez ſouhaité, afin » que vous me donniez enſuite votre » bénédiction. Il pouvoit ſans menſonge ſe dire l'aîné depuis qu'il avoit acquis le droit d'aîneſſe d'Eſaü. Le reſte par rapport aux promeſſes de Dieu, ne conſiſtoit qu'en circonſtances figurées, qui étoient néceſſaires pour accompagner & ſoutenir cette principale vérité.

Iſaac ſurpris de l'entendre, lui demanda comment il avoit pû trouver ſi-tôt le gibier ? » Dieu a voulu, lui III.
» répondit ſon fils, que ce que je dé» ſirois ſe préſentât à moi tout d'a» bord. Approchez-vous, mon fils,

» reprit son pere, afin que je vous » touche, & que je reconnoisse si vous » êtes mon fils Esaü, ou non. Jacob approcha, & Isaac l'ayant tâté, dit: » Pour la voix, c'est la voix de Jacob; » mais les mains sont les mains d'Esaü. Il ne le reconnut donc point, & lui demanda de nouveau s'il étoit son fils Esaü? Jacob lui répondit qu'oui. Isaac après avoir mangé, le fit approcher, le baisa, & sentant la bonne odeur qui sortoit de ses habits, il en prit occasion de la bénédiction qu'il lui donna. Elle marquoit, outre une abondance de tous les biens de la terre, que les peuples voisins seroient assujétis à sa postérité; qu'il seroit le Seigneur de ses freres; que celui qui le maudiroit, seroit maudit lui-même, & que celui qui le béniroit, seroit aussi comblé de bénédictions.

Jacob étoit à peine sorti de la chambre de son pere, lorsqu'Esaü entra. Il lui présenta ce qu'il venoit de lui préparer de sa chasse & lui demanda sa bénédiction, selon qu'il la lui avoit promise. Isaac fort étonné, & ne pouvant douter que ce ne fût le vrai Esaü, admira tout ce qui venoit de se passer au-de-là de tout ce qu'on en peut croire. Il dit simplement qu'il avoit été prévenu par quelqu'un qui lui avoit apporté de ce qu'il avoit pris à la chasse, & qui lui en avoit fait manger; qu'il lui avoit donné ensuite sa bénédiction, & qu'il demeureroit béni. On ne peut point douter qu'Isaac n'eût été éclairé en cette occasion par la lumiere de l'Esprit de Dieu, puisqu'il ne parut point indigné de la surprise qui lui avoit été faite, & qu'il ne fit point sentir à Jacob les effets de sa colere. Esaü entendant dire à son pere que sa bénédiction étoit donnée à un autre & qu'il ne pouvoit la révoquer, jetta les hauts cris; & comme un lion rugissant, il demanda dans sa consternation que son pere le bénît selon qu'il le lui avoit promis. » Votre » frere m'est venu surprendre, lui dit » Isaac, & il a reçu la bénédiction qui » vous étoit due. Ce n'est pas sans rai- » son répondit Esaü, qu'il est nommé » Jacob *: car voici la seconde fois » qu'il m'a supplanté. Il m'a enlevé » auparavant mon droit d'aînesse, & » présentement il vient encore de me » dérober la bénédiction qui m'appar- » tenoit. Mais mon pere, ajouta-t-il, » n'avez-vous donc point réservé une » bénédiction aussi pour moi? C'en » est fait, reprit Isaac; je l'ai établi » votre Seigneur, & j'ai assujéti tous » ses freres à sa puissance. Je l'ai affer- » mi dans la possession des biens de la » terre: après cela, mon fils, que me » reste-t-il à faire pour vous? Quoi » mon pere, il ne vous reste pas même » une petite bénédiction à me donner » telle qu'elle puisse être? Bénissez- » moi aussi, je vous en conjure. En disant cela, il jettoit de grands cris mêlés de larmes. De sorte qu'Isaac touché & attendri, lui dit pour l'appaiser, que sa bénédiction seroit dans la graisse de la terre & dans la rosée du ciel; qu'il vivroit de ses armes; qu'il serviroit son frere; mais que le tems viendroit aussi qu'il secoueroit son joug.

* Supplantator.

Aug. Civ. D. l. 16. c. 37.

IV. Depuis ce jour Esaü ne regardoit plus Jacob qu'avec une aversion extrême, & il ne pouvoit dissimuler sa haine. Il porta même son ressentiment jusqu'à dire tout haut que le tems de la mort de leur pere Isaac viendroit, & qu'alors il tueroit son frere Jacob. Ces paroles furent rapportées à Rebecca, qui sçachant que tout étoit à craindre de cet esprit irrité, ne songea qu'aux moyens de prévenir ou détourner les effets de cette menace. Elle

Elle dispofa fon fils Jacob à quitter la maifon paternelle & le pays : elle lui perfuada de fe retirer auprès de Laban fon frere, qui demeuroit à Haran ou Charan en Méfopotamie, & lui recommanda d'y refter jufqu'à ce que la fureur de fon frere fût appaifée & qu'il eût oublié ce qui s'étoit fait contre lui. Pour faire confentir Ifaac plus facilement à ce voyage, elle lui fit entendre le chagrin qu'elle auroit fi Jacob prenoit une femme parmi les Chananéens comme avoit fait Efaü. Ifaac approuva la réfolution, envoya Jacob en Méfopotamie dans fa parenté, où il lui recommanda d'époufer une fille de fa race, lui fouhaitant & à fa poftérité après lui, les bénédictions que Dieu avoit promifes à Abraham, & la poffeffion de la terre où il demeuroit comme étranger.

*Gen. 28.*

Jacob partit donc de Berfabée pour aller à Haran, fans équipage, fans compagnie, à pied, le bâton de voyageur à la main, comme un homme qui fuyoit. Etant arrivé en un certain lieu où il voulut fe repofer après le foleil couché, il prit une des pierres qui fe trouvoient-là; il fe la mit fous la tête & s'endormit. Durant fon fommeil, il vit en fonge une échelle dont le pied pofoit fur la terre & le haut touchoit au ciel; & des Anges de Dieu qui montoient & defcendoient le long de l'échelle. Il vit auffi le Seigneur appuyé fur le haut de l'échelle qui lui dit : » Je fuis le Seigneur, le » Dieu d'Abraham votre pere & le » Dieu d'Ifaac. Je vous donnerai & » à votre race la terre où vous dor» mez. Votre poftérité fera nombreufe » comme la pouffiere de la terre : vous » vous étendrez à l'orient & à l'occi» dent, au feptentrion & au midi : » toutes les nations de la terre feront » bénies en vous, & dans celui qui » fortira de vous. Je ferai votre pro» tecteur par tout où vous irez ; je » vous ramenerai dans ce pays, & ne » vous quitterai point que je n'aye ac» compli tout ce que j'ai dit. Jacob s'étant éveillé dit : « Le Seigneur eft » vraiment en ce lieu-ci, & je ne le » fçavois pas. Et dans la frayeur dont il fe trouva faifi, il ajouta : » Que ce » lieu eft terrible ! c'eft véritablement » la maifon de Dieu & la porte du ciel. Le matin après s'être levé il prit la pierre qu'il avoit mife fous fa tête, & il la dreffa pour fervir de monument à ce qui lui étoit arrivé en répandant de l'huile deffus. Il donna auffi le nom de Bethel à la ville qui s'appelloit auparavant Luza. Il fit vœu en même tems de prendre le Seigneur pour fon Dieu s'il le protegeoit, s'il lui donnoit dequoi vivre & fe vétir, & s'il le faifoit retourner heureufement auprès de fon pere. Il promit de lui offrir la dixme de tout ce qu'il lui donneroit, & de faire appeller la pierre qu'il avoit érigée en monument, la maifon de Dieu. Voulant dire que cette pierre avec l'endroit qui l'environnoit, feroit pour lui un lieu faint & confacré au Seigneur, où il l'honoreroit par fon culte & fes facrifices.

Il continua fon chemin & arriva en Méfopotamie. Se trouvant dans un champ où il y avoit un puits, il y vit trois troupeaux qu'on faifoit attendre pour boire, & ayant fçu de leurs pafteurs qu'ils étoient de Haran, il leur demanda des nouvelles de Laban fon oncle, fils de Bathuël pere de fa mere. Ils lui apprirent qu'il fe portoit bien, & ils lui montrerent fa fille Rachel, qui amenoit fon troupeau pour le faire boire, car elle le menoit paître elle-même. L'entrée du puits étoit bouchée avec une grande pierre, & c'étoit la coutume de ne la lever que lorf-

V.

*Genef. 29.*

que tous les troupeaux étoient aſſemblés : après qu'ils avoient bû on la remettoit ſur l'ouverture du puits. Lorſque Jacob vit Rachel arrivée, il lui déclara qu'elle étoit ſa couſine germaine, & ne voulant point la faire attendre, il ôta la pierre qui fermoit le puits, pour l'obliger. Après avoir fait boire ſon troupeau, il la baiſa en lui marquant qu'il étoit fils deRebecca, ſœur de Laban ſon pere. Ce qu'il ne put faire qu'en répandant bien des larmes que la tendreſſe & la joie lui tirerent des yeux. Rachel courut auſſitôt le dire à ſon pere, qui vint ſur le champ au-devant de ſon neveu, l'embraſſa étroitement, & l'ayant baiſé pluſieurs fois, le mena en ſa maiſon. Lorſqu'il eût ſçu de lui-même le ſujet de ſon voyage, il lui dit: » Vous êtes » ma chair & mon ſang.

Il n'y avoit qu'un mois que Jacob étoit dans ſa maiſon, lorſque conſiderant qu'il n'étoit pas juſte qu'il le ſervît gratuitement, parce qu'il étoit ſon neveu, il lui demanda quelle récompenſe il déſiroit. Or il avoit deux filles dont l'aînée s'appelloit Lia, & la plus jeune étoit Rachel de qui nous avons parlé. Lia avoit les yeux chaſſieux, au lieu que Rachel étoit belle & très-agréable. Jacob ayant donc conçu de l'affection pour elle, dit à Laban qu'il le ſerviroit ſept ans pour Rachel ſa ſeconde fille. Laban lui répondit : » Il vaut mieux que je vous » la donne qu'à un autre; demeurez » avec moi. Jacob le ſervit donc ſept ans pour Rachel, & ce tems lui parut fort court à cauſe de la grandeur de l'affection qu'il avoit pour elle. Lorſque ce terme fut accompli, il dit à Laban de lui donner ſa femme. La nôce ſe fit ſans délai : mais le ſoir venu, Laban fit entrer Lia ſa fille aînée dans la chambre de Jacob qui crut être avec Rachel durant toute la nuit. Mais il reconnut le matin que c'étoit Lia. Il s'en plaignit à ſon beau-pere, & lui dit : » Qu'avez-vous pré» tendu faire ? Ne vous ai-je pas ſer» vi pour Rachel? pourquoi m'avez» vous trompé? Laban répondit pour s'excuſer : » Ce n'eſt pas la coutume » de ce pays-ci, de marier les filles » les plus jeunes avant les aînées. Mais ayant marqué publiquement que c'étoient les nôces de Rachel qu'il célébroit, il n'étoit point excuſable d'avoir uſé d'une telle tromperie & d'y avoir engagé Lia ſa fille : quoique Jacob fût innocent de l'avoir priſe pour ſa femme ſans le ſçavoir, ſuivant l'intention qu'il avoit eue d'épouſer Rachel. Il dit enſuite à ſon gendre qu'il lui donneroit Rachel quand la ſemaine des nôces de Lia ſeroit paſſée, pourvû qu'il voulût le ſervir encore pendant ſept autres années. Jacob n'eut pas beaucoup de peine à s'y réſoudre. Il acquieſça donc à ce que Laban demandoit de lui, & il épouſa Rachel au bout des ſept jours. Ayant ainſi ce qu'il avoit déſiré avec tant de paſſion, il préfera la derniere à l'aînée dans l'affection qu'il avoit pour l'une & pour l'autre, & il ſervit encore Laban pour Rachel ſept ans durant.

VI. L'an du M. 2252. H.

Jacob avoit quatre-vingt-quatre ans lorſqu'il ſe maria : mais nous ne ſçavons quel âge pouvoient avoir les deux ſœurs qu'il épouſa ; ſinon que leur pere Laban ne devoit avoir alors gueres moins de cent-trente ans, ce qui ne perſuade pas qu'elles fuſſent extrêmement jeunes. Le Seigneur voyant que Jacob avoit du mépris pour Lia, parut la récompenſer d'ailleurs en la rendant féconde, tandis qu'il laiſſoit Rachel dans la ſtérilité. Jacob eut d'elle Ruben, Simeon,

Gen. 30. Levi, Juda: de Bala servante de Rachel, il eut Dan & Nephtali; de Zelpha servante de Lia il eut Gad & Aser: Lia lui donna encore depuis Issachar & Zabulon, & à la fin une fille qu'elle nomma Dina. Rachel & Lia regarderent ceux de leurs servantes, comme si elles en eussent été les meres elles-mêmes, parce qu'elles les avoient données pour femmes en leur place à leur mari. Jacob eut ainsi quatre femmes, ce qui l'a fait accuser d'intempérance par quelques hérétiques *. Mais on a dû considerer que son intention ayant été de n'avoir qu'une femme, il s'étoit trouvé engagé contre son dessein à prendre les autres. D'ailleurs la polygamie étoit alors toute commune dans le monde: & long-tems après, les exemples de David, de Salomon, & de beaucoup d'autres, ont pû faire voir qu'elle n'étoit pas même encore défendue.

* Fauste Manichéen.

*Aug. contra Faust. l. 22. c. 47. 48.*

VII. Jacob ayant eu à la fin un fils de Rachel qui fut nommé Joseph, demanda à son beau-pere permission de s'en retourner en son pays après une absence de quatorze ans, & d'emmener ses femmes & ses enfans pour lesquels il l'avoit servi pendant tout ce tems. Laban le pria de rester encore avec lui, disant qu'il avoit reconnu par expérience que Dieu l'avoit béni à cause de lui: & il lui offrit telle récompense qu'il souhaiteroit. Jacob le fit souvenir de quelle maniere il l'avoit servi, & comment son bien s'étoit accru entre ses mains, depuis qu'il lui en avoit donné la direction. » Vous » aviez peu de chose, lui-dit-il, avant » que je fusse venu avec vous, & pré- » sentement vous voilà devenu riche. » Dieu vous a béni dès que je suis » entré dans votre maison. Il est donc » juste que je songe aussi désormais à » établir ma maison. Laban lui dit. » Que vous donnerai-je? Je ne veux » rien, reprit Jacob, mais si vous fai- » tes ce que je vais vous proposer, je » continuerai de mener vos troupeaux » & de les garder. Faites la revûe & » le dénombrement de tout ce que » vous en avez: mettez à part pour » vous présentement toutes les brebis » dont la laine est de différentes cou- » leurs; mais que dorénavant tout ce » qui naîtra d'un noir mêlé de blanc, » ou tacheté de couleurs différentes; » tant parmi les brebis que parmi les » chévres, soit ma récompense. Quand » le tems sera venu de faire cette sé- » paration suivant nos conventions, » mon innocence me rendra témoi- » gnage devant vous: & tout ce qui » ne sera point tacheté de diverses » couleurs, ou de noir mêlé de blanc, » me convaincra de larcin. Il vouloit dire que tout ce qu'il y auroit à l'avenir de brebis ou de chévres, qui seroient d'une seule couleur ou toutes noires, ou toutes blanches, ne lui appartiendroit point. Laban agréa la proposition de son gendre: car il se persuada aisément que des brebis ou toutes blanches ou toutes noires qu'avoit Jacob, il ne naîtroit que des agneaux ou tout blancs ou tout noirs. Dès le même jour il mit à part les chévres & les boucs, les brebis & les béliers tachetés & de diverses couleurs. Il donna à ses fils la garde de tout le troupeau qui n'étoit que d'une couleur, c'est-à-dire, qui étoit ou tout blanc ou tout noir. C'étoit pour veiller sur Jacob leur beau-frere qui en étoit proprement chargé, & pour empêcher qu'il ne le trompât. Il mit l'espace de trois journées de chemin entre lui & son gendre; c'est-à-dire, entre le troupeau de brebis de différentes couleurs qu'il avoit mis à part pour lui, & les autres que devoit

conduire Jacob fous l'infpection de fes fils, & dont il ne devoit lui appartenir que ce qui feroit tacheté ou bigarré dans la fuite.

Après toutes ces précautions d'un homme intereffé & méfiant, Jacob ne s'appliqua plus qu'aux moyens de faire multiplier les troupeaux dont il étoit chargé. Mais pour ne pas négliger fes propres interêts, il crut pouvoir joindre l'induftrie à la fidélité qu'il devoit à fon beau-pere. Il prit donc des branches vertes de peuplier, d'amandier, & de plane : & en ôta une partie de l'écorce. Les endroits d'où l'écorce avoit été ôtée, parurent blancs, & les autres qu'on avoit laiffés entiers demeurerent verts. Ce qui forma une bigarrure de diverfes couleurs dans ces branches. Il les mit enfuite dans des canaux qu'on rempliffoit d'eau, afin que lorfque les troupeaux y viendroient boire, ils euffent ces branches devant les yeux, & qu'ils conçuffent en les regardant. Ainfi il arriva que les brebis étant en chaleur, & ayant conçu à la vûe des branches, eurent des agneaux tachetés & de diverfes couleurs. Et quoiqu'il ne parût rien que de naturel dans ces productions merveilleufes, on ne peut s'empêcher de croire que Dieu n'ajoûtât quelque vertu fecréte au cours ordinaire de la nature en faveur de Jacob.

Lorfque les brebis devoient concevoir au printems, il mettoit les branches dans les canaux devant les yeux des béliers & des brebis, afin qu'elles conçuffent en les regardant. Mais lorfqu'elles devoient concevoir en automne, il n'en mettoit point. Ainfi ce qui étoit conçu en automne étant tout d'une couleur, fut pour Laban : & ce qui étoit conçu au printems étant bigarré fut pour Jacob, qui par ce moyen devint extrêmement riche en très-peu de tems, car fa famille croiffoit à proportion en chameaux, en ânes, en ferviteurs & en fervantes. Les enfans de Laban en conçurent une grande jaloufie, & Jacob les entendit quelquefois qui s'entredifoient que leur beau-frere avoit enlevé tout ce qui appartenoit à leur pere, & qu'il n'étoit devenu puiffant, qu'en s'enrichiffant de fon bien. Il remarqua auffi que Laban lui-même ne le regardoit plus du même œil, comme il avoit fait auparavant. *Gen. 31.*

VIII. Ces confiderations jointes à un ordre fecret que le Seigneur lui donna de retourner au pays de fes peres, avec promeffe d'être avec lui & de l'affifter par tout, lui firent prendre enfin la réfolution de fe retirer, après un féjour de vingt ans qu'il avoit fait en Méfopotamie. Il envoya querir Rachel & Lia pour les fonder fur fon deffein, & les ayant fait venir dans le champ où il faifoit paître fes troupeaux, il leur repréfenta le réfroidiffement de Laban leur pere à fon égard, & les diverfes injuftices qu'il lui faifoit tous les jours. » Vous fçavez, leur „ dit-il, que je l'ai toujours fervi de „ toutes mes forces: cependant ce n'eft „ plus le même cœur, ni le même œil „ qu'autrefois, quoique le Dieu de „ mon pere qui a toujours été avec „ moi, l'ait empêché de me nuire. Il a „ même ufé de tromperie à mon égard „ en changeant jufqu'à dix fois ce que „ que je devois avoir pour récompenfe „ de mes fervices. S'il voyoit que le „ nombre des agneaux tachetés étoit le „ plus grand, il le choififfoit enfuite „ pour lui, nonobftant ce qu'il avoit „ arrêté: & quand le contraire arrivoit, „ il changeoit encore de convention. „ Mais Dieu a rendu vaine fa pré„ voyance tout autant de fois. Car lorf-

„ qu'il a voulu que les agneaux de diverses couleurs fussent pour moi, „ toutes les brebis ont eu des agneaux „ de diverses couleurs. Lorsqu'il a „ voulu au contraire que tout ce qui „ seroit blanc seroit pour moi, tout ce „ qui est né des troupeaux a été blanc. „ Ainsi Dieu a ôté le bien de votre „ pere pour me le donner, étant lui-„ seul auteur de cette multiplication des „ agneaux qui devoient tomber dans „ mon lot. C'est ce que l'Ange du Seigneur m'avoit fait voir en songe, „ ajoutant qu'il considéroit tout le mal „ que m'avoit fait Laban votre pere.

*supr. c. 28. v. 18. 19.* Le Seigneur m'a dit à la fin. » Je suis » le Dieu de Bethel, où vous avez » oint la pierre avec de l'huile, & où » vous m'avez fait un vœu. Sortez » donc promptement de cette terre où » vous êtes, & retournez au pays de » votre naissance.

Rachel & Lia répondirent à ce discours d'une maniere qui lui fit voir qu'elles n'étoient pas moins touchées que lui de la dureté de son état, & qu'elles n'avoient pas plus d'attache à leur pays. Les voyant toutes disposées à le suivre, il les fit monter avec tous ses enfans sur des chameaux : & emmenant avec lui ses troupeaux, & tout ce qu'il avoit acquis en Mésopotamie, il se mit en chemin pour aller retrouver son pere au pays de Chanaan. Il n'avoit pas crû devoir déclarer son dessein à son beau-pere, ne doutant presque pas qu'il ne s'y fût opposé, & il avoit pris pour son départ le tems de son absence pendant qu'il étoit allé faire tondre ses brebis.

Il usa de beaucoup de diligence dans sa marche : & ce ne fut que trois jours après son départ, que Laban fut averti que Jacob s'enfuyoit, lorsque celui-ci avoit déja passé la riviere qui n'étoit autre apparemment que celle de l'Euphrate. La colere où le mit cette nouvelle, lui fit prendre ses parens avec lui pour aller après son gendre. Il le poursuivit pendant sept jours, & le joignit à la montagne de Galaad. Mais Dieu lui étant apparu en songe, lui défendit avec menaces de rien dire d'offensant à Jacob. De sorte qu'il se contenta de quelques plaintes qu'il lui fit, l'accusant de lui avoir enlevé ses filles sans lui en rien dire, comme si c'étoient des prisonniers de guerre ; de s'être enfui sans l'avoir averti du dessein qu'il avoit de se retirer, & sans lui avoir laissé le moyen de le reconduire avec honneur comme il le devoit, & de donner le dernier baiser à ses filles & à ses petits-fils. » Vous n'avez pas agi » sagement, lui dit-il, & maintenant » je pourrois bien me venger, & vous » rendre le mal pour le mal. Mais le » Dieu de votre pere me dit hier de » prendre bien garde de vous offenser seulement de paroles. Vous de- » viez vous contenter au moins de » vous en aller, puisque vous souhai- » tiez si fort de retourner auprès de » votre pere ; mais pourquoi m'avez- » vous dérobé mes dieux ? Jacob lui répondit. « Ce qui m'a fait partir sans » vous en donner avis, n'a été que la » crainte que j'avois que vous ne vou- » lussiez retenir ou m'ôter vos filles » par violence. Mais pour le larcin » dont vous m'accusez, je consens » que celui qui sera trouvé avoir pris » vos dieux, soit puni de mort devant » toute la famille. Visitez tout ; cher- » chez par tout : emportez tout ce » que vous trouverez ici à vous. En disant cela, il ne sçavoit pas que Rachel avoit dérobé ces idoles. Laban étant donc entré dans la tente de Jacob, de Lia & des deux servantes ne trouva point ce qu'il cherchoit. Il

entra ensuite dans la tente de Rachel: mais elle ayant caché promptement les idoles sous la litiere d'un chameau, s'assit dessus, & feignit d'avoir le mal ordinaire aux femmes pour n'être pas obligée de se lever. Elle rendit ainsi la recherche de son pere inutile.

IX. Alors Jacob se sentant émû, fit de son côté ses plaintes à Laban de ce qu'il avoit couru après lui avec tant de chaleur & si peu de raison, & de ce qu'il avoit fouillé & renversé tout dans ses tentes, comme s'il l'eût pris pour un voleur. » Est-donc pour cela, » lui dit-il enfuite, que j'ai passé vingt » années avec vous ? Vos brebis & » vos chévres n'ont point été stériles ; » je n'ai point mangé les moutons de » votre troupeau ; je ne vous ai rien » montré de ce qui avoit été pris par » les bêtes ; je prenois sur moi tout ce » qui avoit été perdu & vous en tenois » compte, & vous exigiez de moi » tout ce qui avoit été dérobé. J'étois » brûlé par la chaleur pendant le jour, » & transi de froid la nuit : & le som- » meil fuyoit de mes yeux. Je vous ai » servi de la sorte dans votre maison » pendant vingt ans entiers, quatorze » pour vos filles, & six pour vos trou- » peaux : & vous avez changé jusqu'à » dix fois ce que je devois avoir pour » récompense. Si le Dieu de mon » pere Abraham, le Dieu que craint » & qu'honore Isaac, ne m'eût assisté, » vous m'auriez peut-être renvoyé » tout nud. Mais il a eu égard à mon » affliction & à mon travail : & il vous » a empêché de me nuire par les me- » naces qu'il vous a faites la nuit der- » niere.

Laban appaisé ou intimidé par ces reproches, dit qu'il regardoit ses filles & ses petits-fils comme son sang, & les troupeaux de son gendre comme son propre bien ; c'est pourquoi il demanda à faire un traité d'alliance avec lui. On dressa pour ce sujet un monument de pierres pour y servir de témoignage & manger dessus. Ce qui fit appeller le lieu par Laban, Galaad, c'est-à-dire *Monument de Témoin*. Il prit pour juges le Dieu d'Abraham, le Dieu de Nachor*, & le Dieu de leur pere : mais Jacob ne jura que par le Dieu que son pere Isaac honoroit. Ce fut à lui qu'il immola des victimes sur la montagne pour cette alliance. Après le festin qui suivit le sacrifice, chacun coucha dans le lieu même. Mais Laban s'étant levé avant le jour, embrassa ses filles & ses petits-fils ; les bénit, & s'en retourna chez lui.

* Nachor & son pere Tharé avoient été idolâtres.

X. Gen. 32. Jacob de son côté continua son chemin, & vit des Anges de Dieu qui sembloient venir à sa rencontre : ce qui lui fit appeller l'endroit Mahanaïm, disant que c'étoit là le camp de Dieu. Il envoya en même tems des gens devant lui pour donner avis de son retour à son frere Esaü dans la terre de Seïr au pays d'Edom, c'est-à-dire de l'Idumée, ainsi appellée de l'autre nom d'Esaü. Il leur donna ordre de lui parler en ces termes : » J'envoie en ambassade vers » mon Seigneur, afin que je trouve » grace devant lui. Les députés revinrent lui dire qu'Esaü venoit lui-même en grand-hâte au-devant de lui avec quatre cens hommes. Cette nouvelle fit grand'peur à Jacob : & dans l'inquiétude qu'il en eut, il divisa son monde en deux bandes, afin que si Esaü venoit en attaquer une, l'autre pût se sauver par la fuite. Il fit ensuite sa priere à Dieu, le conjurant de le délivrer de la main de son frere qu'il appréhendoit extrêmement. Ayant résolu de passer la nuit en ce lieu, il mit à part les troupeaux qu'il avoit

deſtinés pour en faire préſent à Eſaü, & les envoya ſéparément, avec ordre à ceux qui les conduiſoient de marcher toujours devant, mais de laiſſer de l'eſpace entre les troupeaux, afin qu'ils ne paruſſent que l'un après l'autre devant Eſaü; & que venant enſuite il le trouvât tout appaiſé par ces préſens, & favorablement diſpoſé à ſon égard, lorſqu'il ſe préſenteroit lui-même à ſon frere avec toute ſa famille. Il demeura dans ſon camp, c'eſt-à-dire à Manahaïm près du Jourdain pendant cette nuit : & s'étant levé de fort bonne heure, il paſſa le gué de Jaboc avec ſes deux femmes, leurs deux ſervantes & ſes onze fils. Il fit avancer enſuite tout ſon monde avec le bagage, & il demeura ſeul en ce lieu-là.

Alors il parut un homme qui lutta contre lui juſqu'au matin. C'étoit un Ange qui s'étoit revétu de la figure d'un homme, & qui avoit voulu l'éprouver de la ſorte pour l'aſſurer qu'il ſeroit plus fort que ſon frere. Ce lutteur voyant qu'il ne pouvoit ſurmonter Jacob, lui toucha le nerf de la cuiſſe qui ſe ſécha auſſi-tôt : & il lui dit : » Laiſſez-moi aller ; car l'aurore » commence déja à paroître. Jacob lui répondit : » Je ne vous laiſſerai » point aller que vous ne m'ayez béni. Car il regardoit Dieu dans cet Ange, quoiqu'il eût eu l'avantage ſur lui. Le lutteur lui demanda ſon nom, & l'ayant appris, il lui dit : » On ne vous » nommera plus à l'avenir Jacob, » mais ISRAEL* : car ſi vous avez » été *fort contre Dieu*, combien le ſerez-vous davantage contre les hommes. Jacob lui demanda de ſon côté comment il s'appelloit. L'Ange ne lui dit point ſon nom, ſoit que comme il repréſentoit Dieu même, il n'en eût pas pris avec la figure d'homme qu'ils'étoit donnée, ſoit qu'il voulût arrêter la curioſité de Jacob, comme il parut par ſa réponſe. Mais il le bénit en ce même lieu. Jacob appella ce lieu Phanuël, diſant : » J'ai » vû Dieu face à face, & mon ame a » été ſauvée. Il vouloit marquer peut-être qu'il n'étoit point mort de cette viſion, contre l'opinion de ceux qui croyoient qu'il en coutoit la vie pour voir Dieu face à face : ou plûtôt il faiſoit connoître que par cette viſion, dont il avoit été favoriſé, il ſe ſentoit délivré de la crainte de ſon frere.

** Iſraël veut dire fort contre Dieu.*

Il quitta auſſi-tôt ce lieu à qui il venoit de donner le nom de Phanuël, & il vit le ſoleil qui ſe levoit ; mais il ſe trouva boiteux d'une jambe. C'eſt pour cette raiſon que les enfans d'Iſraël ne mangeoient point du nerf des bêtes, ſe ſouvenant de celui que l'Ange du Seigneur avoit touché en la cuiſſe de Jacob, & qui s'étant ſéché ſur l'heure, étoit toujours demeuré depuis ſans mouvement.

XI. *Geneſ.* 33.

Jacob apperçut enſuite Eſaü qui s'avançoit avec quatre cens hommes. Auſſi-tôt il partagea tous ſes enfans dont il fit trois bandes ſous leurs meres. Il mit à la tête les deux ſervantes avec leurs enfans ; Lia & ſes enfans au ſecond rang ; Rachel & ſon fils Joſeph au dernier. Puis s'avançant le premier, il ſalua Eſaü, & ſe proſterna ſept fois en terre, juſqu'à ce que ſon frere fût proche de lui. Alors Eſaü courut au-devant de ſon frere, l'embraſſa étroitement & le baiſa en verſant des larmes. Jacob fit avancer enſuite ſa famille qui ſuivoit pour la préſenter à ſon frere. Les deux ſervantes approcherent d'abord avec leurs enfans, & ſaluerent Eſaü profondément. Lia parut enſuite avec ſes enfans, & ſe proſternerent pour le ſaluer. Joſeph & Rachel ſa mere le

ſaluerent les derniers. Jacob le pria enſuite d'agréer les troupeaux qu'il avoit envoyés devant pour lui être préſentés. Eſaü fit difficulté d'abord de les recevoir, alléguant qu'il avoit des biens en abondance ; & qu'il le prioit de garder ce qui étoit à lui. Jacob lui dit en des termes fort humbles & fort ſoumis : » Si j'ai trouvé » grace devant vous, mon Seigneur, » vous ne refuſerez pas ce petit pré- » ſent de ma main. Car j'ai vû au- » jourd'hui votre viſage comme ſi » je voyois le viſage de Dieu. Soyez- » moi donc favorable : & recevez ce » que je vous offre, & que j'ai reçu » de la libéralité de Dieu qui donne » toutes choſes. Eſaü gagné par toutes les ſoumiſſions de ſon frere, ne put réſiſter aux inſtances qu'il lui fit de prendre ſes préſens, quoiqu'il ne les reçût qu'avec beaucoup de répugnance. Il voulut accompagner Jacob dans ſon chemin pour le conduire chez lui dans la terre de Seïr. Mais Jacob le pria de marcher devant, parce qu'ayant de petits enfans, & grand nombre de brebis & de vaches pleines, il y auroit du danger pour leur conſervation en les faiſant marcher trop vîte. Il ne voulut pas même que ſon frere lui laiſſât ceux de ſes gens qu'il lui vouloit donner pour l'accompagner. Ainſi Eſaü s'en retourna le même jour en ſa terre de Seïr où il attendit ſon frere.

L'Ecriture ne dit point ſi Jacob alla effectivement chez ſon frere : mais rien n'empêche de le croire, puiſqu'elle marque ſon deſſein, & qu'il en prenoit le chemin. Il alla demeurer d'abord à Socoth où il bâtit une maiſon & dreſſa ſes tentes qui donnerent le nom au lieu. Il paſſa enſuite à Salem ville des Sichimites dans le pays de Chanaan, nommée depuis Sichem du nom du fils d'Hemor prince du pays. Il s'y fit un établiſſement après avoir acheté des enfans d'Hemor, une partie du champ dans lequel il avoit dreſſé ſes tentes : & ayant dreſſé un autel en ce lieu, il y invoqua *le Dieu très-fort d'Iſraël.*

XII. Jacob avoit quatre-vingt-dix-ſept ans accomplis lorſqu'il fut de retour en ſon pays. Sept ou huit ans après, il lui ſurvint un grand ſujet d'affliction par l'enlevement de ſa fille Dina encore toute jeune. Le raviſſeur, qui étoit Sichem fils d'Hemor, ayant demandé à l'épouſer après l'avoir violée, les freres de la fille, tous enfans de Lia, feignirent d'y conſentir, pourvû qu'Hemor & Sichem ſe fiſſent circoncire avec tout le peuple. L'accord étant paſſé, & la circonciſion faite, Simeon & Levi toujours réſolus de venger l'outrage fait à leur ſœur, & prenant occaſion de la douleur de la plaie qui mettoit les nouveaux circoncis hors d'état de ſe défendre, entrerent l'épée à la main dans la ville, tuerent tous les mâles, entr'autres Hemor & Sichem, & ramenerent leur ſœur Dina. Les autres enfans de Jacob allerent enſuite piller toute la ville : & ce pere affligé d'un ſi grand déſordre, n'y put remedier que par de ſéveres reproches qu'il fit à Simeon & à Levi premiers auteurs de la ſanglante exécution de l'avoir rendu odieux aux habitans du pays, & de l'avoir expoſé au danger de perir avec toute ſa maiſon, n'ayant pas aſſez de monde pour réſiſter aux Chananéens & aux Phereſéens, s'ils venoient l'attaquer.

*Gen. 34.*

Ayant reçu ordre de Dieu vers le même tems d'aller demeurer à Bethel où il lui étoit apparu lorſqu'il fuyoit ſon frere Eſaü, il fit jetter hors de ſa maiſon tous les dieux étrangers qui

qui s'y trouverent. Ce pouvoient être ceux que Rachel avoit dérobés à son propre pere Laban en Mésopotamie, & ceux que ses enfans avoient pris dans le pillage de la ville de Sichem. Il se fit apporter toutes ces idoles avec les pendans d'oreilles qui y étoient attachés, & il alla les enterrer sous un térébinthe qui étoit derriere la ville de Sichem. Il commanda en même tems à ceux qui les avoient gardées de se purifier & de changer de vêtemens pour appaiser la colere de Dieu. Lorsqu'il se fut mis en chemin avec toute sa famille, Dieu répandit la terreur dans toutes les villes voisines, de sorte que pas un n'osa le poursuivre ni l'insulter dans sa retraite. Il arriva ainsi heureusement à Luza, qu'il avoit autrefois nommée Bethel, c'est-à-dire Maison de Dieu, lorsqu'allant en Mésopotamie, il avoit eu en ce lieu la vision de l'échelle mysterieuse. Il y bâtit un autel au Dieu qui lui étoit apparu alors, & accomplit ainsi le vœu qu'il lui avoit fait, lorsqu'il lui eût promis de l'assister, de le bénir & de le protéger par tout. Dieu lui apparut tout de nouveau en ce lieu, confirma toutes les promesses qu'il avoit faites à Abraham, à Isaac & à lui-même jusques-là, lui fit quitter le nom de Jacob pour prendre celui d'*Israël* que son Ange lui avoit déja donné à Phanuël. Lorsqu'il se fût retiré, Jacob dressa un monument de pierre au même lieu où Dieu venoit de lui parler ; il offrit du vin dessus, & y répandit de l'huile.

XIII. Quelque tems après il perdit Rachel sa femme, qui mourut en couche de son second fils, qu'elle avoit nommé Benoni, & qu'il appella depuis Benjamin. L'année suivante, il eut un redoublement d'affliction dont il lui fut encore plus difficile de se consoler que de la mort de Rachel même qu'il avoit tant aimée. Ce fut la privation de son fils Joseph aîné des enfans de Rachel, que la considération de sa mere & plus encore l'innocence & la pureté de ses mœurs, lui avoit fait préferer à tous ses autres enfans pour l'affection qu'il lui portoit. Ses freres à qui cette prédilection avoit causé une étrange jalousie contre lui, & qui le haïssoient d'ailleurs, parce qu'il vivoit plus sagement qu'eux, & qu'il les avoit accusés auprès de leur pere d'un crime détestable, avoient pris d'abord la résolution de le tuer. Mais l'ayant vendu à des marchands Ismaëlites & Madianites qui allerent le vendre en Egypte, ils firent accroire à leur pere que la bête des bois l'avoit mangé. Jacob eut une douleur inconcevable de la perte d'un fils si cher : il marqua la grandeur de son deuil en déchirant ses vêtemens & se couvrant d'un cilice, & il pleura très-long-tems. Tous ses enfans s'assemblerent pour tâcher de le soulager dans sa douleur : mais il ne voulut point recevoir de consolation. Il leur déclara qu'il ne cesseroit point de pleurer jusqu'à ce que la mort l'eût réuni à son fils. On le vit en effet continuer toujours dans les pleurs, parce que sa douleur se renouvelloit sans cesse. Gen. 37.

Son pere Isaac vivoit encore alors, mais fort affoibli par son extrême vieillesse. Treize ans après ce triste évenement de son fils, Jacob ayant appris que le grand âge avoit réduit son pere en défaillance, se transporta au canton de Mambré où il demeuroit dans la ville d'Arbé, autrement Hebron, & où Abraham, aussi-bien qu'Isaac, s'étoit toujours regardé comme étranger. Isaac étant enfin parvenu à la plénitude de ses jours, Gen. 35. 27.

mourut âgé de cent quatre-vingts ans: & il fut enfeveli par fes enfans Efaü & Jacob, qui avoient pour lors fix-vingts ans l'un & l'autre.

Gen. 36.v.7. Comme ils étoient extrémement riches tous deux, ils ne pouvoient commodément demeurer enfemble: & la terre où ils étoient toujours comme étrangers, ne pouvoit les contenir à caufe de la multitude de leurs troupeaux. C'eft ce qui les fit réfoudre à fe féparer après la mort de leur pere, avec lequel on croit qu'Efaü étoit revenu demeurer après fa ré-
Aug. q. 119. conciliation avec fon frere. Le premier fe retira au midi du pays de Chanaan avec fa famille, & tout ce qu'il poffédoit, & alla s'établir fur la montagne de Seïr où il avoit déja fait fa demeure auparavant. Sa poftérité s'y étendit dans la fuite depuis la mer jufqu'en Arabie entre la Judée & l'Egypte, & occupa toute la contrée, qui s'eft appellée Idumée de fon autre nom Edom. Pour ce qui eft de Jacob, il demeura tant à Bethel qu'à Hebron près de Mambré dans la terre de Chanaan, où fon pere avoit été comme étranger.

XIV. L'année d'après la mort d'Ifaac, Dieu retira Jofeph fils de Jacob de l'efclavage où la méchanceté de fes freres l'avoit fait tomber, & de la prifon où il avoit été jetté par la calomnie de fa maîtreffe. Il l'avoit doué du don d'interpréter les fonges & de deviner l'avenir. Il l'éleva à une haute fortune & le rendit la feconde perfonne du royaume d'Egypte, avec
Gen. 41. une autorité abfolue fur les corps & les biens de tous les fujets du pays par le miniftere du roi, même après la prédiction qu'il lui avoit fait faire de fept années d'abondance qui devoient être fuivies de fept autres années d'une famine générale par toute la terre. La prudence de Jofeph ayant pourvû aux befoins publics du genre humain par la réferve des bleds qu'il avoit fait faire en Egypte, avoit obligé non-feulement les Egyptiens, mais encore les peuples des provinces étrangeres & éloignées, de recourir à lui pour avoir dequoi vivre. Jacob dès la fin de la premiere année de ftérilité, envoya fes enfans en Egypte pour acheter du blé, n'ayant retenu auprès de lui que le plus jeune, qui étoit Benjamin. Jofeph à qui il falloit que tout le monde s'adreffât, reconnut fes freres. Mais ne jugeant pas à Gen. 42.
propos de s'en faire connoître fi-tôt, il leur caufa d'abord diverfes inquiétudes, jufqu'à ce qu'ayant fçu d'eux que fon pere Jacob vivoit encore, & fe portoit bien, il les lui envoya chargés de leur provifion de blé avec ordre de lui amener leur jeune frere Benjamin.

A leur retour ils raconterent à Jacob tout ce qui leur étoit arrivé. Ils lui dirent comment le Seigneur du pays * qui les avoit voulu faire paffer pour des efpions, les avoit engagés à lui mener leur jeune frere pour vérifier ce qu'ils lui avoient dit de leur famille, & lui faire voir qu'ils n'étoient pas des efpions. Jacob ne pouvoit fe réfoudre à fe priver de Benjamin, toujours fenfible à la perte qu'il avoit faite de Jofeph. Il réfifta de la forte pendant près d'un an aux inftances de fes enfans, jufqu'à ce que la famine qui continuoit, l'obligeât malgré qu'il en eût de renvoyer en Egypte pour avoir encore du blé: Gen. 43.
outre que fans la préfence de Benjamin, on ne devoit point efpérer la liberté de Simeon, que le Seigneur de l'Egypte (c'eft ainfi qu'ils appelloient Jofeph) avoit retenu prifonnier pour fervir de caution à leur retour.

* Jofeph.

Il leur confia donc Benjamin après avoir recommandé à son Dieu, au Dieu toutpuiſſant, le ſuccès de toute l'affaire : & il les renvoya en Egypte avec des préſens pour celui qui commandoit dans le pays, & le double de l'argent de l'année précédente à cauſe de l'augmentation du prix ſur le blé, outre l'argent qu'on leur avoit remis dans leurs ſacs, ſans qu'ils s'en fuſſent apperçus.

XV. Nous verrons ailleurs * ce qui leur arriva de ſurprenant dans ce ſecond voyage. Il ſuffit de remarquer que Joſeph après les avoir éprouvés ſur leurs diſpoſitions à l'égard de ſon jeune frere Benjamin, & s'être fait reconnoître d'eux, les renvoya promptement pour amener en Egypte ſon pere Jacob avec toute ſa famille, pour les faire demeurer dans le pays auprès de lui, & les y faire vivre commodément, parce que la famine devoit durer encore cinq ans. Jacob ayant appris de ſes enfans que ſon fils Joſeph qu'il croyoit mort depuis vingt-trois ans, & dont il pleuroit la perte encore tous les jours, étoit vivant, & qu'il commandoit dans toute l'Egypte, parut ſe réveiller comme d'un profond ſommeil, & revivre d'une nouvelle vie. Ayant reçu diverſes preuves de la vérité d'une ſi importante nouvelle qu'il avoit long-tems refuſé de croire, il dit que puiſque ſon fils Joſeph vivoit encore, il n'avoit plus rien à ſouhaiter; qu'il iroit en Egypte pour avoir la ſatisfaction de le voir avant que de mourir.

* *Vie de Joſeph.*

Il fit diſpoſer toutes choſes pour ce voyage avec beaucoup de diligence : & ayant quitté Hebron, il vint avec tout ſon monde au Puits du Jurement *. Là il immola des victimes au Dieu de ſon pere Iſaac, qui lui apparut la nuit ſuivante dans une viſion, où il le fortifia dans la réſolution qu'il avoit priſe d'aller en Egypte. Il l'aſſura qu'il ſeroit avec lui dans cette terre étrangere; qu'il l'y rendroit le chef d'un grand peuple; qu'il le rameneroit dans la terre de Chanaan qu'il lui avoit promiſe, quand le tems d'y retourner ſeroit venu : mais que ſon fils Joſeph lui fermeroit les yeux auparavant, & qu'il auroit la conſolation de mourir content entre ſes bras. Jacob partit enſuite de Berſabée avec cette aſſurance. Ses enfans l'amenerent avec ſes petits enfans & leurs femmes dans les chariots que le roi Pharaon avoit envoyés pour le faire venir avec toute ſa famille, & tout ce qu'il poſſédoit au pays de Chanaan. Il arriva en Egypte avec toute ſa race, qui conſiſtoit en ſoixante & ſix perſonnes, ou ſoixante & dix, ſi l'on y comprend Jacob lui-même avec ſon fils Joſeph, & les deux fils que celui-ci avoit eu en Egypte. C'eſt la double ſupputation que donne le texte hébreu de l'Ecriture, & que l'on a ſuivie dans la verſion vulgate. Si les Septante, & après eux ſaint Etienne, dans les actes comptent ſoixante & quinze perſonnes, c'eſt peut-être parce qu'ils y comprennent les fils & les petits-fils des enfans de Joſeph, qui naquirent en Egypte de ſon vivant.

* Berſabée.

Gen. 46.

Jacob envoya Juda devant, pour aller avertir Joſeph de ſa venue, & lui dire qu'il l'attendroit dans la terre de Geſſen. Joſeph vint auſſi-tôt en grand équipage au devant de ſon pere, qui lui dit dans les embraſſemens & les larmes que la tendreſſe lui faiſoit répandre : » Je mourrai maintenant avec joie, puiſque j'ai vû votre » viſage, & que je vous laiſſe après » moi. Son fils alla enſuite le pré-

L'an du M. 2298. H.

Gen. 47.

fenter au roi Pharaon, qui le reçut avec beaucoup d'accueil, & lui demanda fon âge. Jacob lui répondit : »Il y a cent-trente ans que je fuis »voyageur & étranger fur la terre, »& ce petit nombre d'années qui n'eft »pas venu jufqu'à égaler celui des »années de mes peres, a été traverfé de beaucoup de maux. Et après avoir fouhaité toutes fortes de bénédictions & de profpérités au roi, il fe retira. Jofeph fuivant les intentions & le commandement de Pharaon, alla mettre fon pere & fes freres en poffeffion du pays de Rameffès, pays le plus fertile de l'Egypte, qui n'étoit autre que la terre de Geffen, & qui s'étendoit à l'orient de l'Egypte jufqu'au bord recourbé de la mer Rouge. Il les y nourrit pendant tout le tems de la famine, & eut foin de les entretenir avec abondance de tout ce qui leur étoit néceffaire.

Jofeph avoit alors 39 ans, & Benjamin 24.

XVI. Il y avoit dix-fept ans que Jacob vivoit en Egypte, lorfque fentant fa fin approcher, il pria Jofeph de le venir voir, & lui fit promettre par un ferment religieux, en s'affeyant fur fa main, felon la forme *, qu'il n'enterreroit point fon corps dans l'Egypte, mais qu'il le feroit repofer avec ceux de fes peres. Que pour ce fujet, il le feroit tranfporter au pays de Chanaan pour le mettre dans le fépulcre d'Abraham & d'Ifaac près d'Hebron. Jofeph lui promit d'exécuter fidélement cette volonté. Jacob voulut qu'il le lui jurât : & pendant que le fils juroit, le pere adora Dieu, fe tournant vers le chevet de fon lit : & felon que le marquent les Septante & S. Paul après eux, Jacob s'inclina profondément devant le bâton de commandement que portoit fon fils Jofeph, comme pour reconnoître & révérer la puiffance que Dieu devoit donner au Meffie & au Sauveur du genre humain, dont fon fils étoit la figure.

* C'eft ainfi qu'Abraham fit jurer Eliezer, &c.

Adoravit faftigium virgæ ejus. Hebr. 11. 21.

Jacob tomba malade quelque tems après. Jofeph l'ayant fçu le vint vifiter auffi-tôt avec fes deux fils Manaffé & Ephraïm qu'il lui amena. Jacob les adopta & les mit au nombre des fiens, leur donnant le même rang & les mêmes droits qu'à fes aînés Ruben & Simeon. Il les bénit avec tous fes autres enfans, & préféra Ephraïm qui étoit le plus jeune, à fon aîné Manaffé, parce que Dieu lui avoit fait connoître qu'il feroit le plus grand. Il fit venir enfuite tous fes enfans, & leur donna féparément à chacun des bénédictions différentes, felon le rang de leur naiffance, ajoûtant diverfes prédictions de ce qui devoit arriver à eux & à leur poftérité dans la fuite des tems. La bénédiction des trois premiers qui étoient Ruben, Simeon & Levi, fut une véritable malédiction à caufe de leurs crimes, fur-tout de l'incontinence du premier, de la cruauté & de la perfidie des deux autres, qu'il leur reprocha de nouveau en ce dernier jour de fa vie. Il n'en fut pas de même de la bénédiction dont il combla Juda le quatriéme de fes fils*, & qu'il accompagna d'une prophétie célébre en ces termes : » Votre main »mettra fous le joug vos ennemis ; »les enfans de votre pere vous loue»ront. Le fceptre ne fera point ôté »de Juda, ni le prince de fa poftérité, jufqu'à ce que celui qui doit »être envoyé foit venu : & c'eft lui »qui fera l'attente des nations. Ce qui ne nous permet pas de douter que Dieu n'eût fait connoître diftinctement à Jacob que le Meffie devoit naître de Juda. La bénédiction qu'il donna enfuite à Jofeph en fon rang, fut la plus ample de toutes, après celle

Gen. 48.

Gen. 49.

* Sans lui reprocher la faute qu'il avoit commife avec Thamar fa belle-fille fans la connoître.

de Juda, marquant qu'elle ſurpaſſoit toutes celles qu'il avoit reçues lui-même de ſon pere Iſaac.

XVII. Jacob ayant fini par Benjamin, rejoignit tous ſes enfans autour de lui pour leur donner de nouvelles inſtructions, & leur marquer ſes dernieres volontés. Il leur recommanda de l'enſevelir avec ſes peres dans l'antre double que ſon grand-pere Abraham avoit acquis avec le champ qui l'environnoit dans la vallée de Mambré près de la ville d'Arbé ou Hébron, & où repoſoient avec ſon corps ceux de Sara ſa femme, d'Iſaac, de Rebecca, & celui de Lia qu'il y avoit porté lui-même. Il joignit enſuite ſes pieds ſur ſon lit, & mourut tranquillement après cent-quarante-ſept ans de vie.

*Gen. 50.* Son corps fut embaumé par les ſoins de ſon fils Joſeph qui y employa les médecins du pays qu'il avoit à ſon ſervice. Ce qui dura quarante jours ſelon l'uſage où l'on étoit en Egypte pour ces cérémonies & ces opérations à l'égard des perſonnes de diſtinction. L'Egypte pleura Jacob ſoixante & dix jours, autant qu'on en employoit pour le dueil des rois : honneur qu'on voulut lui rendre à cauſe de Joſeph ſon fils. Le tems du dueil étant paſſé, Joſeph après avoir obtenu l'agrément de Pharaon, fit le tranſport du corps de ſon pere au pays de Chanaan, accompagné des premiers officiers de la maiſon du roi, & des principaux d'entre les grands du pays, & ſuivi de tous ſes freres, après leſquels venoit un grand équipage de chariots avec des compagnies de gens à cheval pour honorer la pompe funebre. Lorſqu'ils furent venus à l'aire d'Atad qui étoit ſituée au-delà du Jourdain, ils y célebrerent les funérailles pendant ſept jours avec beaucoup de pleurs & de grands cris ; ce qui fit nommer le lieu le deuil d'Egypte. Ils entrerent enſuite dans le pays de Chanaan : & les enfans de Jacob s'étant avancés avec le corps, l'allerent enſevelir dans l'antre double qui étoit le tombeau de la famille. Après avoir ainſi accompli tous leurs devoirs, ils retournerent en Egypte avec Joſeph qui les aſſura de nouveau de ſa bienveillance & de ſa protection contre l'appréhenſion qu'ils avoient, que leur pere n'étant plus au monde, il ne ſe laiſſât aller au reſſentiment du mal qu'ils lui avoient fait.

### §. 2. CULTE DE JACOB, *& des Patriarches du troiſiéme âge du monde.*

XVIII. Jacob a toujours été regardé dans l'Egliſe de la nouvelle loi, comme l'un des principaux d'entre les grands-hommes en qui l'Ecriture dit que Dieu a ſignalé ſa gloire & ſa puiſſance ; qui ont dominé dans leur état ; qui ont été éminens en vertu, riches des dons du ciel ; qui ont aimé avec ardeur la véritable beauté ; qui ont gouverné leurs maiſons en paix ; qui ont acquis parmi les peuples une gloire qui eſt paſſée d'âge en âge, & dont on renouvelle tous les jours les louanges pour les grandes choſes qu'ils ont faites de leur vivant. Les enfans de leurs enfans ſont un peuple ſaint, dont la race ſe conſerve toûjours dans l'alliance que Dieu a faite avec leurs peres. C'eſt en leur conſidération que ces enfans ſubſiſtent éternellement, & leur race, non plus que leur gloire ne finira point. Leurs corps ont été enſevelis en paix, & leur nom vivra dans la ſucceſſion de tous les ſiécles. Il faut que les peu-

*Eccli. 44. v. 22. 23.*

ples publient leur ſageſſe, & que l'aſſemblée ſainte chante leurs louanges.

A l'égard de Jacob en particulier, que Dieu lui-même a honoré du nom d'ISRAEL, l'Ecriture ajoûte à ſa gloire que le Seigneur a fait paſſer en ſa perſonne l'alliance qu'il avoit contractée avec Abraham, & confirmée à Iſaac, par laquelle il lui avoit promis que toutes les nations ſeroient bénies en ſa race, & qu'il a verſé ſur lui ſes bénédictions avec abondance: en un mot qu'il s'eſt qualifié le *Dieu de Jacob*, comme le Dieu d'Iſaac & d'Abraham, c'eſt-à-dire le Dieu de ceux qui vivent après leur mort dans l'éternité bienheureuſe, comme Jeſus-Chriſt a bien voulu l'expliquer lui-même contre ceux qui vouloient nier la réſurrection. Jeſus-Chriſt a marqué encore la béatitude de Jacob comme celle d'Abraham & d'Iſaac, lorſqu'il a dit que les bienheureux auroient place avec eux dans le royaume des cieux. Jacob a été honoré encore comme un grand prophéte, & comme le premier d'entre ceux qui ont annoncé ſans énigme & ſans obſcurité la venue du Meſſie qui devoit être l'attente des nations.

*v. 25. 26. & Levit. 26. 42. Exod. Reg. Tob. Pſalm. Matth. 22. 32 Matth. 8. 11 Gen. 49. v. 10.*

Après tous ces témoignages de la ſainteté & de la béatitude éternelle de Jacob, il n'eſt pas aiſé de comprendre comment il a été oublié dans les faſtes de l'Egliſe & les catalogues de ſes Saints, ſur-tout parmi les Grecs qui ſe ſont fait un devoir d'aſſigner des jours de culte particulier à beaucoup d'autres Saints de l'ancien Teſtament. Ils ſe ſont contentés de le joindre avec tous les juſtes qui ont précedé la venue de Jeſus-Chriſt, & dont ils font une commémoration générale le dimanche de devant le jour de Noël dans leurs ménées, où ils ne laiſſent pas de les rapporter au XIX de Décembre. Pierre Natal l'a placé au V jour de Février avec tous les autres PATRIARCHES du troiſiéme âge du monde. C'eſt ce qu'il a fait dans la penſée de fixer pour les calendriers le tems auquel l'EgliſeLatine lit leur hiſtoire dans ſes offices publics. Ce tems eſt celui que nous appellons de la Quinquagéſime, dont le premier terme peut concourir pour le plûtôt au premier jour de Février. C'eſt ce que l'on trouve marqué encore dans quelques martyrologes d'Occident, mais aſſez modernes.

*Boll. t. 1. febr. p. 594. col. 2. Mart. Sariſb. Rich. VVitford.*

XIX. Le chef de ces Patriarches & le premier de ceux à qui Dieu a fait avec évidence & d'une maniere expreſſe la promeſſe d'un Meſſie ou d'un Rédempteur qui devoit naître de leur poſtérité, eſt ABRAHAM pere des Croyans. Nous en parlerons au IX d'Octobre, comme de SARA ſa femme au XIX de Mai; d'ISAAC & de REBECCA au XXV de Mars; de RACHEL & de LIA, femmes de Jacob au ſecond de Septembre; de JOSEPH ſon fils à l'onziéme de Décembre. Tous les autres ENFANS de Jacob & ceux de Joſeph ſont rapportés de la même maniere dans ces catalogues avec la qualité de *Saints*, ſans y faire exception de ceux même que l'on a reconnus coupables d'autres crimes, encore que de celui de la haine & de la vente de leur frere. Quelques-uns ſemblent vouloir dire que le titre de Saints leur a été légitimement acquis par la qualité de patriarches du peuple choiſi de Dieu, & par celle de Chefs des 144 mille Serviteurs de Dieu marqués au front. Mais l'égliſe demande autre choſe que des titres incapables par eux-mêmes de ſanctifier ou de rendre juſtes ceux qui les portent, pour con-

*P. Natal. ſupr. Boll. ſupr. Apocal. 7. v. 4.*

facrer leur mémoire, & lcur décerner les honneurs d'un culte religieux.

L'on joint communément aux patriarches du troifiéme âge, non-feulement MELCHISEDECH, roi de Salem prêtre du Très-haut, felon l'ordre duquel étoit le Sacerdoce éternel de Jefus-Chrift aux termes de l'Ecriture, mais encore LOT, & le faint homme JOB, tous trois hors de la ligne des ayeux du Meffie. Nous parlerons du premier au xxv de Mars, du fecond au x d'Octobre, & de l'autre au dixiéme de Mai.

---

## VII. JOUR DE FEVRIER.

### *ZACHARIE, FILS DE JOIADA, Grand Sacrificateur, Prophéte & Martyr.*

I. ZACHARIE étoit fils du Grand-Prêtre Joiada & de la princeffe Jofabeth, fille de Joram roi de Juda, & fœur du roi Ochozias. Le roi Joram fils & fucceffeur du pieux roi Jofaphat, avoit époufé Athalie fille d'Achab roi d'Ifraël, & avoit mieux aimé imiter l'impiété de fon beau-pere que de fuivre les pas de Jofa-
4. Reg. 9.10. phat. Ochozias fon fils inftruit par fa mere, étoit entré auffi dans toutes les voies de l'iniquité de la maifon d'Achab. Dieu en fit exterminer la race par le miniftere de Jehu qu'il avoit fait roi d'Ifraël, pour être l'inftrument de fa vengeance. Jehu ayant tué Joram fils d'Achab roi d'Ifraël, Ochozias roi de Juda, Jezabel femme d'Achab, fit mourir encore foixante & dix fils (ou petits-fils) d'Achab, & quarante-deux freres (ou neveux) d'Ochozias roi de Juda. La reine Athalie égale à fa mere Jezabel en méchanceté, voyant fon fils mort, s'éleva contre la maifon royale de Juda, & fit tuer tout ce qui étoit refté de la race du roi Joram fon mari & de fon fils Ochozias pour régner feule. Jofabeth à qui l'on n'a- 4. Reg. c. 11.
voit ofé toucher, parce qu'elle étoit II. Paral c.
la femme du Grand-Sacrificateur, prit 22.
Joas fils de fon frere Ochozias, le déroba du milieu des autres enfans du roi lorfqu'on les maffacroit, & le tint caché pendant fix ans dans une des chambres du temple. Joiada le Grand-Sacrificateur, homme de fainte c. 23.
vie & de grande autorité, mit enfuite Joas à l'âge de fept ans fur le trône de fon pere, fit tuer Athalie, & engagea tout le peuple à rentrer dans le fervice de Dieu. Joas fe conduifit avec beaucoup de fageffe, de juftice & de piété, tant que vécut Joiada qu'il honoroit comme fon pere & fon maître.

Après le décès de ce pontife, qui mourut plein de jours & de mérites, âgé de cent-trente ans, le roi Joas 4. Reg. 12.
oublia infenfiblement ce qu'il devoit II. Paral. 24.
à Dieu, & n'ayant plus de guide v. 18
pour le conduire & le redreffer, il s'écarta tellement des voies de la piété, qu'il laiffa rétablir l'idolâtrie. Le Seigneur irrité par un fi grand péché, déclara fa colére fur Juda & fur Jérufalem par diverfes marques. Il leur envoyoit des prophétes pour les ramener à lui : mais ceux-ci n'étoient point écoutés ; toutes leurs remontrances & toutes leurs menaces fembloient ne contribuer qu'à les rendre plus endurcis. Ce fut alors que l'efprit de Dieu remplit le grand-Prêtre ZACHARIE fils de Joiada, & lui infpira de s'oppofer hautement à un fi grand défordre. Zacharie vint donc fe préfenter devant le peuple, leur reprocha fortement leur infidé-

lité, leur prédit de la part de Dieu les malheurs dont elle devoit être punie, leur déclarant que le Seigneur ne les abandonnoit que parce qu'ils l'y avoient forcé en l'abandonnant si indignement. Il ne fut pas plus respecté que les autres prophétes du Seigneur. Ceux à qui il parloit, s'aigrirent de telle sorte, qu'ils se liguerent par une conspiration qu'ils firent contre sa vie. Le roi même entra dans leurs desseins par une noire ingratitude, qui lui fit reconnoître si mal tout ce qu'il devoit au pere & à la mere de notre saint pontife. De sorte que sur un ordre que ces impies reçurent de ce prince, ils lapiderent Zacharie dans le vestibule du temple. Comme il étoit sur le point d'expirer, il dit, non par imprécation ou ressentiment particulier, mais par l'esprit de prophétie dont il étoit animé : » Dieu » voit le traitement que vous me faites, » & il vengera ma mort.

L'an du M. 3164. avant J. C. 840.

II. En effet l'année ne fut point achevée, que l'on vit les Syriens venir avec des troupes contre Joas. Les ennemis étoient en petit nombre : mais Dieu ne laissa pas de les rendre victorieux. Il leur livra entre les mains toute l'armée de Juda qui étoit puissante & très-nombreuse. Ils entrerent dans Jérusalem où ils traiterent le roi Joas avec la derniere ignominie, & ne se retirerent qu'après avoir pillé la ville. Ce prince réduit dans de grandes miséres, & toujours languissant depuis ce mauvais traitement, fut assassiné dans son lit par ses propres serviteurs : & l'Ecriture ajoute que ce fut pour venger le sang du fils de Joiada souverain pontife. Joas fut enterré à Jérusalem dans la cité de David, mais on ne lui fit pas l'honneur de le mettre dans le tombeau des rois.

2. Par. c. 24. v. 25.

Zacharias eut un fils de même nom qui fut aussi grand-sacrificateur sous le roi Amasias fils & successeur de Joas. Il suivit dignement le chemin que son pere & son grand-pere Joiada lui avoient tracé, & il se rendit comme eux recommandable par la sainteté de sa vie. L'Ecriture dit qu'il avoit le don d'intelligence, & qu'il voyoit Dieu, pour nous faire entendre que Dieu se communiquoit à lui comme à son prophéte. Elle ajoûte que le roi Ozias fils & successeur d'Amasias, chercha le Seigneur tant que vécut Zacharie : ce qui fait voir que ce prince se conduisoit par les conseils de ce pontife.

c. 26. v. 5.

III. Pour retourner à Zacharie son pere que l'Eglise regarde comme un martyr, nous remarquerons que plusieurs ont cru qu'il étoit celui dont Jesus-Christ a reproché la mort aux Juifs, lorsqu'il leur disoit que de tous les prophétes, de tous les sages & de tous les docteurs que Dieu leur avoit envoyés, ils avoient tué les uns par l'épée, lapidé, crucifié les autres ; que tout le sang innocent qui avoit été répandu sur la terre, retomberoit sur eux depuis le sang d'Abel jusqu'au sang de Zacharie qu'ils *avoient tué entre le temple & l'autel*. La difficulté qu'il y a d'entendre ceci de notre saint pontife lapidé sous le roi Joas, est premierement, qu'il y a eu après lui beaucoup d'autres prophétes, prêtres ou docteurs tués par les rois ou le peuple pour la cause de la vérité ou de la justice ; au lieu que Jesus-Christ semble vouloir dire que celui dont il parloit, étoit le dernier dont on eût répandu le sang jusqu'à son tems, comme Abel en étoit le premier. D'ailleurs ce dernier est appellé fils de Barachie, au lieu que le nôtre étoit fils de Joiada. Cette différence

*Math.* 23. 34. *Luc.* 11. 51.

férence n'arrête point ceux qui croient que c'eſt le même, parce qu'ils conjecturent que le nom de Barachie, qui étoit celui du pere du prophéte Zacharie l'un des douze, & encore d'un autre qui étoit pere d'un Zacharie, qui vivoit du tems du prophéte Iſaïe, s'eſt gliſſé dans le texte de S. Matthieu ſous la main de quelque copiſte à la place de celui de Joiada. C'eſt ce qu'ils appuyent ſur ce que ſaint Jerôme, qui étoit de leur ſentiment, dit qu'on liſoit effectivement le nom de Joiada dans l'exemplaire de l'évangile de ſaint Matthieu dont ſe ſervoient les Nazaréens. Ceux qui après Origene, & quelques autres Anciens, croient avoir des raiſons pour attribuer ce que dit Jeſus-Chriſt à Zacharie l'un des douze petits prophétes, ſont peu écoutés maintenant. Pour ce qui regarde l'opinion de ceux qui veulent que ç'ait été Zacharie pere de ſaint Jean-Baptiſte, on peut voir ce que nous en avons rapporté au v de Novembre parmi les Saints du nouveau teſtament. Jeſus-Chriſt dit que Zacharie fut tué entre le temple & l'autel : cette expreſſion marque aſſez viſiblement le veſtibule du temple, où l'Ecriture témoigne que le fils de Joiada fut lapidé, parce qu'il s'agit ici de l'autel des holocauſtes qui étoit à découvert, comme on le ſçait, & que l'eſpace qui le ſéparoit d'avec le temple couvert, s'appelloit aſſez ordinairement veſtibule.

*ou bien Joiada s'appelloit auſſi Barachias & avoit deux noms.*

*Hier. l. 4. comm. in cap. Matth. 23.*

*Atrium.*

### §. 2. SON CULTE, & celui du Prophéte ZACHARIE.

IV. Le nom de Zacharie ſouverain pontife & martyr, ſe trouve marqué au VII de Février dans un calendrier Julien, où le prophéte de ce même nom eſt rapporté au V de Septembre, ſi ce n'eſt point plûtôt le pere de ſaint Jean-Baptiſte à qui ce jour a été auſſi deſtiné. Les Grecs ont marqué ſa fête au VIII de Février dans leurs ménologes & leurs typiques, ou leurs livres liturgiques, où l'on voit qu'ils font effectivement mémoire de lui dans leurs offices; mais ils y confondent notre ſaint martyr avec le prophéte Zacharie l'un des douze à qui ils ont intention de rapporter l'honneur du culte qu'ils rendent en ce jour au martyr. Pierre Natal a remis les deux Zacharies de l'ancien teſtament au VI de Septembre : & quoique le grand-prêtre ou martyr ne s'y trouve qu'à l'occaſion du prophéte, il y donne le premier rang à ſon hiſtoire, ayant égard ſans doute à l'ordre des tems. Mais pour ne rien diſſimuler, il faut reconnoître que ſi le pontife Zacharie, fils de Joiada, a eu en ces derniers ſiécles un culte particulier diſtingué de celui qui eſt général dans l'égliſe des Grecs pour tous les ſaints, qui ont précedé le Meſſie au XIX de Décembre, ou au Dimanche d'avant Noël; ce n'eſt qu'un culte emprunté du prophéte Zacharie, du nombre des douze, à qui appartiennent proprement le VIII de Février chez les Grecs & les Orientaux, & le VI de Septembre dans les parties de l'Occident où l'on a fait paſſer ce culte. Aucun des martyrologes latins ne fait encore mention du grand-prêtre : tous ou preſque tous depuis celui du vénérable Bede, marquent le prophéte au VI de Septembre où l'on peut voir en particulier ce qui le regarde.

*Calv. chr. p. 21. 19.*

*Menæa. Menol. Typic. &c.*

*Catal. l. 8. c. 41. & 42.*

V. Les anciens ne nous ont rien appris de la ſépulture ni de la conſervation des reliques de notre ſaint martyr. Les modernes nous en ont dit ſans doute beaucoup plus qu'ils n'en pou-

voient garantir. Je ne sçai si ce qu'en a rapporté l'historien Sozomene au cinquiéme siécle de l'église, mérite de faire une exception au silence des anciens. » Il n'y a point de preuve » plus authentique de la protection de » Dieu sur le régne du jeune Théo- » dose, dit cet auteur, que la grace » qu'il fit à ce siécle-là de découvrir » les corps du prophéte Zacharie & » d'Etienne le premier martyr. Je ne » puis me dispenser de raconter de » quelle maniere la chose arriva ; & je » commencerai par l'invention du corps » du saint prophéte. Il y avoit aux » extrémités du territoire d'Eleuthe- » rople ville de Palestine, un bourg » nommé Caphar (que ceux du pays » appellerent depuis cet évenement » Caphar-Zacharie), un fermier du » lieu, nommé Calemere, homme » assez fidéle à son maître, mais bru- » tal, intraitable & injuste aux autres, » eut une vision où il crut voir & en- » tendre le prophéte Zacharie qui lui » montroit un jardin, & lui disoit de » fouiller en cet endroit à deux cou- » dées de la haie, le long du chemin » de Beth-reman *. Qu'il y trouve- » roit deux cercueils, un de bois, & » l'autre de plomb qui couvroit le » premier ; qu'il verroit auprès de-là » une bouteille de verre pleine d'eau, » & deux serpens d'une médiocre » grandeur, mais fort doux & sans » venin. Calemere obéit & trouva les » deux cercueils l'un dans l'autre, où » étoit le corps du prophéte vétu » d'une robbe blanche (ce qui faisoit juger à Sozomene que c'étoit le corps d'un prêtre). » Vers les pieds » il y avoit par dessous le cercueil un » enfant enterré qui avoit une couron- » ne & des brodequins comme les » ro s, avec une robbe de riche étoffe. » Les ecclésiastiques & les curieux » étant en peine de sçavoir qui étoit » cet enfant, & pourquoi il avoit été » enterré de la sorte, on dit que le » supérieur du monastere de Gerares » nommé Zacharie, trouva un ancien » livre écrit en hébreu, & qui n'é- » toit pas un des livres canoniques de » l'écriture, où on lisoit que Joas roi » de Juda, ayant fait mourir le pro- » phéte Zacharie, perdit un fils qu'il » aimoit tendrement, & qui lui fut en- » levé sept jours après par une mort » précipitée. Que ce prince jugeant » que cette mort étoit un effet de la » colere de Dieu, ordonna qu'on » mît son fils sous les pieds du pro- » phéte, pour expier, s'il étoit possi- » ble, son crime par cette espéce de » satisfaction. Au reste, quoiqu'il y » eût plusieurs siécles que le prophéte » étoit enterré, on le trouva encore » entier, rasé de fort près, le nés droit » & long, la barbe assez grande, la » tête courte, les yeux enfoncés & » couverts de sourcils.

Soz. l. 9. c. 17. & 16.

* ou Beth-terebin.

On voit aisément dans cette narration de Sozomene, ce qui doit nous la rendre suspecte : mais elle fait voir aussi que celui dont on avoit eu intention de parler sous le nom de prophéte Zacharie, n'étoit autre que le grand-prêtre mis à mort par l'ordre du roi Joas. On doit avoir la même pensée de ceux qui nous disent que l'on voit encore aujourd'hui dans la vallée de Josaphat au bas de la montagne des Oliviers, le sépulcre du prophéte Zacharie fils de Barachias, tué entre le temple & l'autel : quoique les Grecs ayent prétendu que c'étoit le corps de Zacharie, pere de saint Jean-Baptiste, qu'on leur avoit apporté de cet endroit à Constantinople, avec ceux de saint Jacques le mineur & du saint vieillard Simeon vers l'an 572. Mais nous ne

Quaresm. t. 2. l. 4. c. 12. 13. p. 262. & seqq. Eug. Rog. Terr. S. p. 158. Henfch. 1. mai p. 27.

C. P. chr. Du C. l. 4. p. 105. n. 22. pouvons dire à la mémoire duquel on a voulu faire honneur dans cette ville impériale par l'église & le monastere de Zacharie, qu'une dame venue d'Afrique, nommée sainte Dominique, y fit bâtir cent ans auparavant sous les empereurs Leon & Zenon.

Ce tombeau prétendu de Zacharie près de Jérusalem, au bas de la montagne des Oliviers, d'où l'on transporta les trois corps à Constantinople, est un assez grand monument quarré de pierre dure qui subsiste encore. Quoiqu'il n'y ait aucune relique de Zacharie, les Juifs du pays ne laissent pas de visiter ce sépulcre par dévotion tous les ans au jour qu'ils croient être celui de sa mort. Ils y ont institué un jeûne qu'ils observent comme ceux des autres jours (Eug. Rog. supr. p. 158.) d'obligation, & y font des lamentations publiques. Les Chrétiens l'y honorent aussi, mais comme un martyr : & l'on en fait un office public à Jérusalem, selon le rit latin, sur-tout parmi les religieux de l'ordre de saint François.

---

## VIII. JOUR DE FEVRIER.

### *SALOMON ROI DES HEBREUX.*

#### AVERTISSEMENT.

P. Natal. l. 7. c. 1. *Entre ceux qui ont essayé de faire rendre quelque culte à la mémoire de* SALOMON, *les uns lui ont assigné le premier jour du mois d'Août, parce c'est le tems auquel l'église commence à faire lire ses livres dans ses offices : les autres ont marqué son nom* (Chr. Calv. p. 19.) *au viij de Février, qui est un jour destiné dans divers martyrologes de l'Occident, soit à saint Salomon martyr* (Boll. t. 2. febr. p. 151. & p. 352.) *de Cordoue en Espagne dans le ix siécle, soit au prince Salomon petit roi de Bretagne, glissé mal-à-propos au rang des martyrs, & peut-être encore aussi mal-à-propos dans celui des saints. Ce qui semble avoir donné une plus grande liberté de laisser le viij de Février au roi des Hébreux, c'est que le martyr de Cordoue est remis plus volontiers au xiij de Mars dans le martyrologe romain & dans la plûpart des autres ; & que le prince de Bretagne est placé au xxv de Juin dans les catalogues des saints de cette province, & dans celui de Ferrari.*

*On ne pourra point dire que l'église approuve cette liberté, tant qu'on ne pourra donner d'indice du salut éternel de Salomon. Son péché est certain ; sa pénitence ne l'est pas. Quand elle le seroit, on n'en auroit peut-être pas plus de sujet de consacrer sa mémoire que celle du roi Manassès, à qui on n'a point fait cet honneur, non plus qu'à celle de Nabuchodonosor, quoique l'écriture rende témoignage à la pénitence de l'un & de l'autre. Car il est toujours certain que Salomon ne fit rien pour l'expiation publique de son péché, qu'il ne répara point le scandale qu'il avoit donné, & qu'il laissa après lui les monumens de son idolâtrie à ses successeurs, sans s'être mis en peine d'en détruire * aucun. Il n'est rien de plus foible que les conjectures de ceux qui nous proposent son livre de l'Ecclésiaste comme un fruit de sa pénitence. L'écriture semble marquer assez nettement sa fin malheureuse en un endroit où il s'agissoit* (Eccl. 47. 21. & seq.) *de faire son éloge, & où elle a rassemblé d'ailleurs tout ce qui se pouvoit dire à sa louange : mais, comme l'a remarqué saint Augustin, après l'avoir* (Aug. contre Faust. l. 22. c. 88.) *accusé & l'avoir condamné en des termes très-forts, elle ne dit pas un*

* Il s'en trouva encore du temps de Josias.

*seul mot qui puisse nous faire juger, ou qu'il ait fait pénitence, ou que Dieu lui ait fait miséricorde. Ce saint dit ailleurs que Salomon a fini malheureusement après avoir glorieusement commencé : & que sa prospérité continuelle lui avoit nui beaucoup plus que ne lui avoit servi toute la sagesse qu'il avoit reçue du ciel.*

Civ. D. l. 17. c. 20.

## XII. JOUR DE FEVRIER.

SUSANNE *de Babylone*, marquée en ce jour dans quelques martyrologes. *Voyez au xxvj de Janvier.*

## XX. JOUR DE FEVRIER.

JUDAS MACHABE'E rapporté en ce jour à l'occasion de sa victoire contre Nicanor qui étoit fêtée chez les Juifs au XIII d'Adar dernier mois de leur année qui étoit lunaire, le jour de devant la fête de Mardochée. *Voyez au xviij de Décembre.*

1 Mach. c. 7. v. 49. 2. Mach. c. 15. v. 36.

## XXI. JOUR DE FEVRIER.

ISAÏE *prophéte*, marqué en ce jour dans le calendrier Julien. *Voyez au vj de Juillet.*

MARDOCHE'E, dont la fête appellée autrement Purim ou des Sorts, se célébre chez les Juifs le XIV jour du mois d'Adar. *Voyez au xxiv de Mai*, avec la vie d'Esther.

## XXII. JOUR DE FEVRIER.

### *MATHUSALE', PATRIARCHE du premier âge du monde.*

Gen. 5.

MATHUSALE', le huitiéme patriarche depuis Adam, étoit fils d'Enoch, dont nous avons parlé au troisiéme de Janvier. Il nâquit l'an du monde 687 *, qui étoit le 65 de l'âge de son pere. Il eut Lamech pere de Noé à l'âge de 187 ans, & mourut âgé de 969, peu de jours avant le déluge.

* ou 1474. selon les Septantes.

Les Grecs célébrent la mémoire de Mathusalé le XIX de Décembre, ou plûtôt le Dimanche de devant Noël, avec celle des autres Justes de l'ancien testament. D'autres le mettent à la semaine de la Septuagésime avec les autres patriarches du premier âge du monde, ou sur la fin de Janvier, comme fait Pierre Natal. Il est marqué au IV de Janvier dans le calendrier Julien. Mais il est mis au XXII de Février dans quelques martyrologes des Latins, où l'on a supposé que ce jour étoit celui de sa mort.

Chr. Calv. Boll. t. 3. febr. p. 282.

## XXVI. JOUR DE FEVRIER.

MOÏSE, législateur des Israëlites & prophéte, marqué au XXVI de Février, comme au jour de sa mort dans quelques martyrologes latins. *Voyez au iv de Septembre.*

# MOIS DE MARS.

## X. JOUR DE MARS.

Le prophéte MICHE'E, marqué en ce jour dans le calendrier Julien. *Voyez au xv de Janvier & au xiv d'Août.*

## XII. JOUR DE MARS.

### *PHINEE'S, GRAND-SACRIFIcateur des Israëlites.*

#### §. I. SA VIE.

I. PHINEE'S étoit fils d'Eleazar, & petit-fils d'Aaron. L'année de la mort de son grand-pere, qui étoit la quarantiéme depuis la sortie d'Egypte, il fit une action qui fut pour lui une source de bénédictions & de graces. Les Israëlites ayant irrité la colére de Dieu par l'idolâtrie & la débauche où ils étoient tombés avec les filles des Moabites & des Madianites, Moïse donna ordre de sa part aux juges du peuple que chacun tuât ses proches, & ceux qu'on sçauroit s'être dévoués au culte infâme de Beelphégor. Dans le même tems il arriva qu'un Israëlite, nommé Zambri, chef d'une des familles de la tribu de Simeon, entra dans la tente d'une femme débauchée qui étoit Madianite, qui s'appelloit Cozbi, & étoit sœur d'un prince de Madian. Ce qu'il fit avec le plus grand scandale du monde à la vûe de Moïse & de tous les enfans d'Israël, qui pleuroient devant la porte du tabernacle. Phinéès qui étoit encore jeune, en parut plus touché que personne. Résolu de venger le Seigneur & la nation, il prit un poignard, entra dans le lieu infâme où l'Israëlite commettoit le crime avec la Madianite, perça d'un même coup l'homme & la femme, & les tua sur le lit dans la plus grande ardeur de leurs embrassemens.

*Exod. 6. 25.*

*Num. 25. 7.*

Le Seigneur fut si satisfait de cette action, qu'il fit arrêter le glaive dont il avoit fait frapper les enfans d'Israël, & dont il y avoit déja vingt-quatre mille hommes de tués. Il dit à Moïse : »Phinéès fils d'Eleazar a détourné »ma colére des enfans d'Israël, parce »qu'il a été animé de mon zéle contre »eux, afin que je n'exterminasse pas »moi-même ce peuple dans l'ardeur »de mon zéle. C'est pourquoi dites-»lui que je lui donne la paix de mon »alliance, & que le Sacerdoce est »destiné pour lui & pour toute sa »race par un pacte éternel, parce »qu'il a été zelé pour son Dieu, & »qu'il a expié le crime * des enfans »d'Israël. La race de Phinéès posséda effectivement la dignité de souverain pontife. Il y eut interruption depuis Heli jusqu'au regne de David, où cette dignité fut possédée par la famille d'Ithamar son oncle : mais ce prince la fit rentrer alors dans celle d'Eleazar & de Phinéès en la personne de Sadoc, qui la partagea d'abord avec Abiathar descendant d'Ithamar, & qui la réunit toute entiere pour lui & pour toute sa postérité sous Salomon.

* Non culpam, sed pœnam auferendo.

*3 Reg. c. 2. v. 27. 35.*

II. Moïse ayant reçu ordre de Dieu d'exterminer avant que de mourir les Madianites, pour avoir fait tomber les Israëlites dans le crime par leurs femmes, fit lever une armée de douze mille hommes choisis, dont il donna la conduite à Phinéès. Il les défit entierement, passa tout au fil de l'épée. On n'épargna que les jeunes filles, qui étant au-dessous de l'âge nubile, ne pouvoient point être coupables du crime des autres.

*Numer. 31. v. 6.*

Les tribus de Ruben, de Gad, & la moitié de celle de Manassé, ayant demandé à Moïse pour leur partage les terres nouvellement conquises au-delà du Jourdain, les obtinrent, à condition qu'elles aideroient les autres tribus à conquerir le pays de

*Jos. 22.*

Chanaan, & qu'elles ne les abandonneroient pas, que tous les enfans d'Iſraël ne fuſſent dans leur établiſſement & dans une poſſeſſion paiſible de la terre promiſe. C'eſt ce qui fut exécuté fidélement ſous la conduite de Joſué pendant les ſix ou ſept années qui ſuivirent la mort de Moïſe. Joſué fort content des ſervices que ceux des tribus de Ruben, de Gad, & de la demi-tribu de Manaſſé avoient rendus à leurs freres, les renvoya avec ſa bénédiction, après avoir fini les partages. Ceux-ci étant arrivés aux bords du Jourdain, voulurent y dreſſer un autel qu'ils firent d'une grandeur extraordinaire ſur les digues de la riviere avant que de quitter le pays de Chanaan pour retourner dans celui de Galaad, où ils avoient laiſſé leurs familles & leurs troupeaux. On en fut allarmé parmi tout le peuple d'Iſraël à la nouvelle qu'on en eut, parce que l'on crut qu'ils vouloient faire ſchiſme, & ſacrifier ailleurs qu'à Silo, où étoit le tabernacle du Seigneur. On s'aſſembla pour marcher contre eux & pour les combattre. Mais avant que de rien entreprendre, on députa vers eux le prêtre Phinéès, & avec lui dix des principaux du peuple, un de chaque tribu, pour connoître leurs intentions plus particulierement. Phinéès portant la parole pour tous, leur demanda pourquoi ils avoient ainſi violé la loi du Seigneur, & abandonné le Dieu d'Iſraël en dreſſant un autel ſacrilége? Pourquoi ils diviſoient le peuple de Dieu qui devoit être étroitement uni dans un même culte, en oppoſant un nouvel autel à l'autel du Seigneur; & pourquoi ils vouloient attirer la malédiction du ciel ſur eux, après tant d'exemples de la colére divine que l'on avoit eus dans le déſert. Ils répondirent que ce n'étoit point un eſprit de révolte ou de déſobéiſſance qui leur avoit fait ériger cet autel. Que le Seigneur leur étoit témoin qu'ils n'avoient eu aucun deſſein de s'en ſervir pour les ſacrifices. Qu'ils n'en avoient voulu faire qu'un monument à leurs deſcendans, pour être un témoignage de leur union conſtante avec tous les autres enfans d'Iſraël, ſans qu'on pût dire que la riviere du Jourdain qui ſéparoit leurs terres, pût jamais diviſer les cœurs & les eſprits, ou leur faire oublier qu'ils ne devoient avoir qu'un même Seigneur à ſervir, qui étoit le Dieu d'Iſraël. Ils accompagnerent leurs raiſons de tant de modeſtie, que Phinéès & les autres députés en furent pleinement ſatisfaits. Phinéès prenant congé d'eux pour les laiſſer aller en paix, leur dit: » Nous ſommes » perſuadés maintenant que le Seigneur ne nous a pas abandonnés, » puiſque vous témoignez être ſi éloignés de commettre une perfidie qui » auroit expoſé les enfans d'Iſraël à » la malédiction & à la vengeance de » Dieu. Etant retourné à Silo, il rendit compte de ſa légation aux principaux d'Iſraël, & tous louerent Dieu de n'avoir trouvé rien à redire à la conduite de leurs freres.

L'an du M. 2561. H.

III. *Joſ.* 24. 33.

Eleazar le grand ſacrificateur, étant mort peu de tems après Joſué, fut enſeveli à Gabaath, lieu qui appartenoit à Phinéès ſon fils, & qui lui avoit été donné dans la tribu de Benjamin près du torrent de Cedron, où finiſſoient les montagnes qu'on appelloit d'Ephraïm. Phinéès lui ſuccéda dans cette grande charge: & il l'exerçoit encore lorſqu'arriva la guerre civile de toutes les tribus d'Iſraël contre celle de Benjamin, qui fut preſque entierement éteinte, pour

Vers l'an du M. 2596. *Judic.* 20. v. 38.

venger l'outrage fait par ceux de cette tribu à la femme d'un Lévite dans la ville de Gabaa. Il faisoit sa résidence à Silo dans la tribu d'Ephraïm auprès du tabernacle & de l'arche du Seigneur. L'écriture ne nous apprend rien de tout ce que Phinéès a fait durant tout le tems de son pontificat. Elle nous marque seulement qu'il eut un fils nommé Abisué qui lui succeda ; que la grande sacrificature se continua dans sa race après y être rentrée de la maniere que nous l'avons vû, & qu'elle s'y conserva même au-delà de Jesus-Christ, & jusqu'à ce que le temple & les sacrifices de la loi ancienne subsisterent dans Jerusalem.

## § 2. SON CULTE.

*Ps. 105. 31.* David nous fait assez connoître que la récompense de Phinéès ne devoit point être passagere, lorsqu'il dit que l'action par laquelle il vengea l'injure faite à Dieu, lui fut imputée à justice
*Eccli. 45. 28.* pour tous les âges à venir. Sa mémoire a été en grande bénédiction parmi les Juifs, qui le regardoient comme un parfait imitateur d'Aaron dans la crainte du Seigneur, & comme un homme à qui le zele de la justice & de la gloire de Dieu acquit
*Mach. c. 2. v. 54.* le *testament* d'un sacerdoce éternel. L'église n'a point eu moins de vénération pour lui que la Synagogue. Les Grecs l'honorent le XII de Mars, comme il paroît dans leurs menées.
*Boll. t. 2. mart. p. 104. col. 2.* Ils en font encore mémoire au second jour de Septembre, où ils la joignent à celle de son pere Eleazar. Nous ne voyons point son nom dans les martyrologes des Latins, sur-tout
*P. Nat. cat. l. 6. c. 34.* parmi ceux des anciens. Pierre Natal a parlé de lui & l'a placé au premier jour de Juillet. Ce qu'il a fait sans doute à l'occasion de son grand-pere Aaron. Il a mis aussi au même jour son pere Eleazar, & sa grand-tante Marie sœur d'Aaron.

### RENVOI *du xij de Mars.*

MOYSE, prophéte & législateur du peuple de Dieu, marqué en ce jour & encore au premier de ce mois dans divers martyrologes.

*Voyez au iv de Septembre.*

---

## XXII. JOUR DE MARS.

Le prophéte EZECHIEL, rapporté en ce jour dans divers calendriers & martyrologes des Latins.

*Voyez au x d'Avril.*

---

## XXV. JOUR DE MARS.

### *MELCHISEDECH, ROI de Salem, & prêtre du Dieu très-haut.*

### §. 1. SON HISTOIRE.

ABRAHAM retournant victorieux & chargé des dépouilles de quatre rois du Septentrion & de l'Orient, qu'il avoit défaits avec un petit nombre de ses gens, & qu'il avoit poursuivis fort avant dans la Syrie, vit MELCHISEDECH roi de Salem, qui offrant du pain & du vin, parce qu'il étoit prêtre du Dieu très-haut, *Gen. 14. 18.*
le bénit en disant : » Qu'Abraham » soit béni du Dieu très-haut, qui a » créé le ciel & la terre : & que le » Dieu très-haut soit béni, lui qui par » sa protection vous a mis vos ennemis entre les mains. Alors Abraham lui donna la dixme de tout ce qu'il avoit pris.

S. Paul écrivant aux Hébreux à qui il vouloit faire voir que Jesus-Christ comme précurseur est entré
*Ps. 109. 4.* pour nous dans le sanctuaire, parce qu'il a été établi pontife éternel selon l'ordre de Melchisedech (selon que David l'avoit prédit), & que ce sacerdoce de Melchisedech étoit beaucoup au-dessus du sacerdoce d'Aaron, leur a parlé de ce roi prêtre en ces
*Hebr. 6. 20. & c. 7. v. 1.* termes : » Ce Melchisedech roi de » Salem & prêtre du Dieu très-haut, » qui vint au-devant d'Abraham lorsqu'il retournoit de la défaite des » rois, & qui le bénit, auquel aussi » Abraham donna la dixme de tout ce » qu'il avoit pris ; qui s'appelle selon » l'interprétation de son nom, premierement, *roi de justice* *, puis roi » de Salem, c'est-à-dire *roi de paix*, » qui est sans pere, sans mere, sans » généalogie ; qui n'a ni commencement ni fin de sa vie ; étant ainsi l'image du fils de Dieu, demeure prêtre pour toujours. Considerez donc » combien il devoit être grand & éminent, puisque le patriarche même » Abraham lui donne la dixme de ses » dépouilles, & qu'il est béni de lui » nonobstant le rang où l'avoient élevé les promesses que Dieu lui avoit » faites. Or il est sans doute que celui » qui reçoit la bénédiction, est inférieur à celui qui la lui donne. Aussi » dans la loi, ceux qui reçoivent la » dixme sont des hommes mortels : » mais Melchisedech qui la reçoit ici, » n'est répresenté que comme vivant » (sans qu'il soit dit s'il a commencé » & s'il a cessé de vivre). De plus » Levi (de la race duquel étoit Aaron) » qui reçoit la dixme des autres, l'a » payée lui-même à Melchisedech, » pour le dire ainsi, en la personne » d'Abraham, puisqu'il étoit encore » dans Abraham son pere *, lorsque » Melchisedech vint au-devant de ce » patriarche. Que si le sacerdoce de » Levi (bisayeul d'Aaron) sous lequel le peuple a reçu la loi, avoit » pu rendre les hommes justes & parfaits ; qu'étoit-il besoin qu'il se levât un autre prêtre selon l'ordre de » Melchisedech, & non pas selon l'ordre d'Aaron ?

* Melchisedech.

* Bisayeul.

On est encore en peine aujourd'hui de sçavoir bien placer la ville de Salem dont étoit roi Melchisedech, & de nous en donner une juste description. Plusieurs soûtiennent qu'elle n'étoit autre que la ville de Jerusalem ; & l'historien Joseph paroît avoir donné quelque autorité à leur sentiment, lorsqu'il a fait Melchisedech fondateur de la ville de Jerusalem. Mais outre que le nom de Jerusalem n'a été connu que long-tems après la mort d'Abraham, il paroît par l'écriture que Salem ne pouvoit être loin du Jourdain, sur-tout si c'est la même que celle où Jacob, petit-fils d'Abraham, se retira en quittant Socoth lorsqu'il passa cette riviere à son retour de Mésopotamie. Salem est appellée en cette rencontre, ville des Sichimites dans le pays de Chanaan ; ce qui a donné lieu à quelques-uns de croire qu'elle n'auroit été autre que Sichem même près de Samarie, à douze lieues de Jerusalem. Ceux qui veulent que Melchisedech ne soit point le nom propre d'aucun homme ; mais un terme appellatif qui marque simplement un *roi de justice*, prétendent par une suite de leur opinion, que Salem n'est point aussi un nom propre de lieu, mais un appellatif, qui marque *la paix*, au sens même de S. Paul : ensorte que selon eux, il n'y auroit point eu véritablement de ville du nom de Salem sur la terre (au moins du tems d'Abraham, ce qu'ils n'oseroient

II.

*Josue 10. 1.*

*Gen. 33. 18.*

*Gaillard, &c.*

n'oſeroient dire du tems de Jacob).

III. C'eſt ce qui nous conduit à une autre difficulté plus importante, qui eſt de ſçavoir qui étoit celui que l'écriture appelle Melchiſedech. Les Juifs ont prétendu qu'il n'étoit autre que Sem fils de Noé, l'un des ancêtres d'Abraham même, & qui faiſoit la neuviéme génération après lui en ligne directe. Ce patriarche étoit encore au monde pour lors, ſuivant les ſupputations du texte hébreu de l'écriture, & vécut même encore aſſez pour voir marier Iſaac avec Rebecca. Mais cette conſidération non plus que celle du rang & de la vertu de Sem ne ſuffit pas pour donner de la probabilité à cette opinion. Les Chrétiens n'ont pas cru auſſi devoir s'arrêter à une autre prétention des Juifs, qui veulent que Melchiſedech en offrant du pain & du vin à Abraham, n'ait point eu d'autre intention que de lui donner dequoi rafraîchir ſes gens fatigués de leur expédition. Car la maniere dont S. Paul nous l'a fait entendre, a porté l'Egliſe à prendre cette oblation du pain & du vin pour la figure du ſacrifice de notre religion, où le ſacerdoce eſt véritablement ſelon l'ordre de Melchiſedech.

*Il étoit mort depuis long-temps ſelon les LXX. Hier. ep. ad. Evagr. Genebr. chr. p. 27. & ſeqq.*

*Aug. civ. D. l. 16. c. 22.*

L'Egliſe ſe perſuade auſſi que c'étoit Jeſus-Chriſt qu'Abraham enviſageoit dans la perſonne de Melchiſedech, lorſqu'il lui paya la dixme & qu'il en reçut la bénédiction, ſelon que le témoignent les ſaints peres. Mais on ne peut pas dire qu'elle ait jamais cru que Melchiſedech fût Jeſus-Chriſt lui-même. Un ſolitaire d'Egypte, qui vivoit du tems de l'empereur Theodoſe le jeune, s'étant laiſſé aller à cette créance, après quelques méditations ſur l'endroit de l'écriture où il en eſt parlé, crut devoir communiquer ce qu'il en penſoit à S. Cyrille évêque d'Alexandrie. Ce ſaint prélat conſidérant que le ſolitaire étoit un grand ſerviteur de Dieu, ne voulut pas le condamner, & il ſe contenta de le porter à conſulter Dieu ſur ce point. Le ſolitaire le fit, & paſſa trois jours de ſuite en prieres. Après ce terme, il revint trouver ſaint Cyrille pour lui dire qu'il ne croyoit plus que Melchiſedech fût le fils de Dieu; qu'il ſçavoit ſurement qu'il n'avoit été qu'un homme comme les autres; & que Dieu le lui avoit fait voir dans la compagnie des autres ſaints patriarches deſcendus d'Adam.

*Ap. Coterel. t. 1. monum. Gr. t. 1. p. 423. 424.*

IV. Dès le commencement du troiſiéme ſiécle de l'Egliſe, on avoit vû s'élever une ſecte d'hérétiques qui portoient ſi haut l'idée qu'ils avoient de Melchiſedech, qu'ils ſoutenoient que ce n'avoit pas été un homme, mais une vertu céleſte ſupérieure à Jeſus-Chriſt même: prétendant qu'il étoit l'interceſſeur & l'avocat des Anges, au lieu que Jeſus-Chriſt l'étoit ſeulement des hommes, & qu'il s'étoit formé ſur le modéle de Melchiſedech. Ces hérétiques furent appellés pour ce ſujet MELCHISEDECIENS. Ils avoient pour auteur de leur ſecte un Theodote, ſurnommé le Banquier ou le Changeur, diſciple d'un autre Theodote de Byzance ſurnommé le Corroyeur, qui étoit chef d'une autre héréſie. Leur erreur ſur Melchiſedech fut continuée en Egypte, mais avec quelque changement par l'hérétique Hierax, qui vivoit ſur la fin du troiſiéme ſiécle, & qui aima mieux dire que Melchiſedech étoit le Saint-Eſprit. Dans le quatriéme & le cinquiéme ſiécles, on voyoit encore diverſes perſonnes prévenues de cette même erreur. L'un des plus entêtés fut Hilaire, diacre de Rome, du tems du pape Libere, qui ſe jetta depuis dans

*Tertul. catal. poſt Præſcrip. c. 53. Aug. hær. 34. Epiph. hær. 55.*

*Quæſt. v. & n. Teſt. 109. inter op. Aug. t. 3. app. p. 106. e d. n.*

le schisme des Luciferiens. Il s'est beaucoup étendu pour soutenir & prouver que Melchisedech est le Saint-Esprit, qu'il dit être le second pontife du pere éternel; supposant que Jesus-Christ est le premier, même selon sa nature divine. C'est pourquoi il croyoit faire honneur à Jesus-Christ, & bien défendre son rang, de blâmer ceux qui dans l'oblation de la messe, donnoient à Melchisedech la qualité de souverain pontife, comme le fait encore aujourd'hui l'église dans le canon. Vingt ou trente ans après, S. Jerôme eut occasion de réfuter un livre nouveau d'un auteur inconnu, qui avoit entrepris de soutenir la même erreur.

*Hier. ep. 126.*

Ce saint nous apprend en même tems qu'Origene & Dydime d'Alexandrie, avoient nié aussi que Melchisedech fût un homme, & qu'ils avoient voulu le faire passer pour un Ange & une vertu céleste. Il témoigne que beaucoup de gens suivoient encore ce sentiment de son tems, & qu'on ne pouvoit prendre parti dans cette question sans déplaire à plusieurs personnes.

*Till. t. 3. M. Eccl. p. 73. 74. Petav. dogm. eccl. t. 3. l. 1. c. 4.*

Du tems du pape Urbain VIII. une espéce de visionnaire produisit une opinion nouvelle sur Melchisedech, prétendant que c'étoit un homme qui avoit été formé de Dieu avant Adam; & que les Mages venus du levant pour adorer Jesus-Christ nouveau-né à Bethléem, n'étoient autres que Melchisedech, Henoch & Elie. Toutes ces chimeres paroissoient dissipées, lorsque depuis quinze ou seize ans, on a vû revivre l'opinion qu'avoit eue le solitaire d'Egypte du tems de S. Cyrille. L'auteur* qui en a entrepris la défense par un assez gros traité, avoit été précedé dans le même parti par quelques sçavans * de sa communion, qui n'est point celle de l'Eglise Catholique; mais malgré tous ces nouveaux efforts, nous demeurerons persuadés que Melchisedech roi & prêtre, tout supérieur qu'il étoit à Abraham & à Aaron, tout incompréhensible qu'on nous l'ait fait dans sa généalogie, & dans le commencement & la fin de sa vie, n'a été qu'un pur homme & seulement le type ou la figure de Jesus-Christ.

**Jac. Gaillard. 1686. à Leyde.*
** P. du Moulin. P. Cuneus. Ch. Drelincourt.*

## §. 2. Son Culte.

VI.

De ce que l'Eglise n'a point assigné de culte particulier à la mémoire d'un homme si extraordinaire, il ne faut pas conclure qu'elle ait prétendu nous le faire honorer en la personne de Jesus-Christ même, qui doit être plûtôt honoré dans Melchisedech comme dans son image (ainsi que l'appelle saint Paul) de même que dans tous ses Saints. Nous regardons comme l'effet d'un culte de grande distinction l'honneur que l'Eglise lui fait de l'insérer dans le canon de la messe, où elle le qualifie souverain prêtre de Dieu, & où elle parle de l'oblation du pain & du vin qu'il fit devant Abraham comme d'un sacrifice saint & d'une hostie sans tache, aussi agréable à Dieu que le sacrifice d'Abel & celui d'Abraham. Le nom de Melchisedech ne laisse pas de se trouver dans divers martyrologes, quoiqu'assez modernes pour la plûpart. Il est marqué au xxv de mars, jour auquel on a jugé qu'il convenoit de rassembler ceux des Saints de l'ancien Testament qui ont représenté Jesus-Christ d'une maniere plus singuliere & plus sensible dans son sacrifice & dans sa passion, suivant l'opinion de ceux qui ont cru que ce jour avoit été celui de sa mort.

*Hebr. 7. 3.*

*Ambros. in Luc. l. 3. n. 21. p. 1321. t. 1.*

*Boll. t. 3. mart. p. 542. n. 9.*

# ISAAC PATRIARCHE & REBECCA *sa femme.*

## §. I. HISTOIRE DE LA VIE D'ISAAC.

I. *Gen. 17. v. 16.* L'an du M. 2108. DIeu ayant ordonné à Abraham la circoncision pour servir de marque à l'alliance qu'il faisoit avec lui & avec ses descendans, qui devoient composer le peuple qu'il s'étoit choisi, lui promit de lui donner un fils qui naîtroit de sa femme Sara, qui s'étoit trouvée stérile jusques-là, avec assurance de le rendre chef de nations & pere de rois de plusieurs peuples. Quoiqu'Abraham ne doutât point de la fidélité & de la certitude des promesses de Dieu, il ne put s'empêcher de rire, soit de joie, soit d'admiration ; & de dire en lui-même, que ce seroit une chose bien surprenante qu'un homme eût un fils à l'âge de cent ans, & qu'une femme pût enfanter à quatre-vingt-dix. Dieu lui confirma sa promesse ensuite, & lui ordonna de nommer le fils qu'il auroit de Sara, ISAAC, * peut-être à cause que cette nouvelle l'avoit fait rire. Ce fut pour l'en assurer encore davantage qu'il lui envoya un Ange accompagné de deux autres destinés pour aller ruiner Sodome & les autres villes criminelles du voisinage. *Gen. 21.* Sara que la nouvelle de l'Ange avoit fait rire aussi, mais comme d'une chose incroyable à cause de son âge & de celui de son mari, enfanta néanmoins l'année suivante ce fils tant promis : & voyant que son mari qui le circoncit au bout de huit jours le nommoit Isaac, elle dit qu'en effet Dieu lui avoit donné un sujet de ris & de joie, & que tous ceux qui le sçauroient s'en réjouiroient avec elle. L'enfant fut nourri du lait de sa mere. Il crût, & fut sevré soit à l'âge de cinq ans, selon que saint Jerôme l'a rapporté de la tradition, soit même à douze selon les Hébreux : & *Comm. in Gen. 21.* Abraham fit ce jour-là un grand festin.

* *Isaac veut dire Ris.*

Quelque temps après, Sara ayant remarqué qu'Ismaël le fils d'Agar, *Paul ep. ad Galat. c. 4. v. 29.* jouant avec Isaac, son fils, le persécutoit par de mauvais traitemens, selon que nous l'apprend saint Paul, pria Abraham de chasser la mere & l'enfant de la maison, afin d'ôter ce méchant exemple à l'éducation qu'elle vouloit procurer à son fils : puisque d'ailleurs le fils de la servante ne devoit point être héritier avec Isaac. Cette proposition parut dure à Abraham pour l'amour d'Ismaël qu'il regardoit toujours comme son fils. Il fit néanmoins ce qu'elle souhaita après que Dieu le lui eût ordonné, & qu'il lui eût déclaré qu'il n'y auroit que les descendans d'Isaac qui seroient appellés ses vrais enfans.

II. Isaac avoit environ vingt-cinq ans lorsque Dieu voulut se servir de lui-même pour éprouver la fidélité de son pere. L'on ne pouvoit rien ajouter à la tendresse qu'Abraham avoit pour un fils qui devoit lui être d'autant plus cher, qu'il étoit unique, & que Dieu le lui avoit donné en sa vieillesse. Isaac de son côté répondoit dignement à cette affection par l'innocence de ses mœurs & par l'ardeur avec laquelle il se portoit à servir Dieu, à rendre ses devoirs à ses parens & à pratiquer la vertu. Ce fut donc pour *Gen. 22.* tenter Abraham, qu'il lui commanda d'aller lui sacrifier ce fils en un lieu qu'il lui montreroit, afin que l'on connût par cette obéissance qu'il préféroit la volonté de Dieu à ce qu'il avoit de plus cher au monde. Abraham persuadé qu'il devoit ce fils à

Dieu, & toujours difpofé à tout quitter pour lui obéir, n'héfita point un moment d'exécuter le commandement qu'il en avoit reçu. Il ne parla ni à fa femme, ni à aucun des fiens de fa réfolution, afin que perfonne n'y mît d'obftacle. Il dit feulement à fon fils Ifaac de le fuivre, & fe contentant de deux de fes ferviteurs pour l'accompagner, il fit charger fur un âne le bois qui étoit néceffaire pour le facrifice. Lorfque le troifiéme jour il vit la montagne qui lui avoit été marquée, il laiffa les deux ferviteurs avec l'âne au bas, prit le feu & le couteau, & mit le bois fur les épaules d'Ifaac. Comme ils approchoient du lieu, Ifaac dit à fon pere qu'ils avoient tout ce qu'il falloit pour le facrifice, mais qu'il ne voyoit point de victime. Abraham lui répondit que Dieu fçauroit bien y pourvoir, & qu'il fourniroit lui-même la victime qui lui feroit la plus agréable. Ifaac fatisfait ne répliqua plus, & lorfqu'Abraham après avoir préparé toutes chofes pour le facrifice, & difpofé le bois fur l'autel pour l'holocaufte, lui déclara qu'il étoit lui-même la victime que Dieu demandoit, il fe rendit avec joie & foumiffion à la volonté divine. Il étoit déja lié & couché fur l'autel, & avoit le couteau à la gorge lorfqu'un Ange défendit à fon pere qui étoit le facrificateur de fon propre fils d'aller plus loin. Après une telle épreuve de la foi du pere & de l'obéiffance du fils, Dieu pour récompenfer l'un & l'autre renouvella & confirma par ferment toutes les promeffes avantageufes, qu'il avoit faites à Abraham en faveur de fa poftérité. Il permit qu'il fe rencontrât près de-là un belier pour être fubftitué à Ifaac, dont le facrifice ne fût pas moins parfait que s'il eût été confommé par l'effufion de fon fang & l'holocaufte de fon corps. Cette foumiffion qu'il eut aux ordres de Dieu & de fon pere, en fit une des figures de Jefus-Chrift les plus accomplies qu'ait pû produire l'ancien Teftament. On ajoute même comme un autre trait de reffemblance que la montagne où il s'offrit à Dieu en facrifice n'étoit autre que le Calvaire * qui faifoit partie du mont Moria, & où Jefus-Chrift fut crucifié.

* Jofeph dit que ce fut la montagne de Sion où étoit le temple dans la ville.

III.

Onze ou douze ans après une action fi remarquable, Ifaac perdit fa mere Sara, qui mourut dans la ville d'Hebron. Elle fut enterrée dans la caverne d'un champ que fon pere acheta près de la vallée de Mambré pour la fépulture de ceux de fa famille. Trois ans après la mort de Sara, Abraham qui avoit quitté le féjour d'Hebron & de Mambré pour retourner à Berfabée, crut qu'Ifaac qui avoit alors quarante ans étoit en âge d'être marié. Mais comme il ne lui vouloit point faire époufer de femmes du pays, & qu'il évitoit, felon la volonté de Dieu, de contracter alliance avec les Chananéens dont fes defcendans devoient être un jour les maîtres, il envoya Eliezer, le plus ancien de fes domeftiques & l'intendant de fa maifon, en Mefopotamie chercher une femme à fon fils parmi fa parenté. Eliezer s'étant engagé par un ferment religieux à exécuter ponctuellement tout ce que fon maître lui avoit ordonné, chargea dix chameaux de ce qu'il portoit avec lui, prit le chemin de Mefopotamie & alla droit à la ville où demeuroit la famille de Nachor, frere de fon maître. Plufieurs croient avec raifon que c'étoit Haran ou Charan où Abraham étoit venu avec fon pere Tharé & fon neveu Lot en quittant Ur des Chaldéens, quoiqu'il ne foit point dit

Gen. 23.

Gen. 24.

que Nachor y ſoit venu auſſi. D'autres ſoutiennent, au contraire, qu'il reſta à Ur, qui étoit véritablement en Meſopotamie, quoique ville des Chaldéens. Autrement, ſelon eux, on ne verroit pas comment Abraham auroit pû quitter ſa parenté pour aller où Dieu l'appelloit. Mais on ne doutera point que ce ne fût Haran, lorſqu'on conſiderera que Rebecca, petite fille de Nachor, a parlé de cette ville de Haran comme du lieu de ſa naiſſance, & de la demeure de ſon grand-pere, lorſqu'elle y envoya ſon fils Jacob pour demeurer auprès de ſon frere Laban.

*Gen. 27. v. 43. c. 28. v. 10. c. 29. v. 4.*

Eliezer étant arrivé ſur le ſoir près d'un puits hors de la ville dans le temps que les filles avoient accoutumé de ſortir pour puiſer de l'eau, il y fit repoſer ſes chameaux. Il pria Dieu en même temps de l'aſſiſter en cette rencontre & de faire miſéricorde à Abraham ſon maître, de lui faire connoître la fille qu'il deſtinoit à Iſaac, & de faire enſorte que ce fût celle à qui il demanderoit à boire & qui lui en offriroit pour lui & pour ſes chameaux. Il avoit à peine achevé ſa priere, lorſqu'il vit paroître REBECCA, fille de Bathuël qui étoit fils de Nachor, frere d'Abraham, & de Melcha, ſœur de Sara & de Lot. C'étoit une fille d'une rare beauté, parfaitement bien faite, ſage & vertueuſe. Comme elle retournoit chargée du vaiſſeau qu'elle avoit rempli à la fontaine, il alla au devant d'elle & lui demanda de l'eau à boire. Elle lui en donna auſſi-tôt, & non contente de ce bon office, elle voulut encore faire boire ſes chameaux, verſa toute l'eau de ſon vaiſſeau dans les canaux & courut au puits pour en tirer d'autre. Cependant Eliezer la conſideroit ſans rien dire, jugeant à ces marques d'une ſi grande bonté que Dieu n'avoit pas rejetté ſa priere.

IV. Après donc que tous ſes chameaux eurent bu, il tira des pendans d'oreille d'or, peſans deux ſicles *, & autant de braſſelets qui en peſoient dix. Mais avant que de les lui préſenter, il la pria de lui dire de qui elle étoit fille, & s'il pourroit loger chez ſon pere? Elle lui déclara qui elle étoit, & lui dit qu'il y avoit dequoi le retirer dans la maiſon de ſes parens. Elle courut auſſi-tôt chez ſa mere à qui elle raconta ce qui venoit de lui arriver; & il paroît qu'elle n'avoit plus de pere. Son frere Laban, qui avoit ſoin de la maiſon, ſortit auſſi-tôt pour aller trouver cet étranger qui étoit demeuré près de la fontaine avec ſon bagage, occupé à louer Dieu & à le remercier de la miſéricorde qu'il faiſoit à Abraham, ſon maître, ſelon la vérité de ſes promeſſes, & qui en attendoit les effets. Il le ſalua, lui dit qu'il avoit préparé un logement pour lui, & un lieu pour ſes chameaux, & le conduiſit dans ſa maiſon. Eliezer avant que de ſe mettre à table, jugea à propos de déclarer à la mere & aux freres de la fille, qui étoient préſens, le ſujet qui l'avoit fait venir, & il leur dit: « Je ſuis ſerviteur » d'Abraham. Le Seigneur a comblé » mon maître de bénédictions & l'a » rendu puiſſant & riche. Sara ſa fem» me lui a enfanté dans ſa vieilleſſe un » fils à qui il a donné tout ce qu'il » avoit. M'ayant chargé du ſoin de le » marier, il m'a fait promettre par ſer» ment, que je ne prendrois aucune » des filles de Chananéens, parmi leſ» quels il demeure, pour la faire épou» ſer à ſon fils, mais que j'irois en » chercher une parmi ſa parenté. Sur » ce que je lui ai demandé ce que j'au-

* 42 livres 3 ſols, &c.

*Joſeph. l. 1. c. 15.*

*Gen. 24. v. 29. & ſeqq.*

»rois à faire si la fille que je lui au-»rois trouvée ne vouloit point quit-»ter son pays pour venir avec moi, »il m'a répondu « : *Le Seigneur de-vant lequel je marche envoiera son ange avec vous & vous conduira dans votre chemin, afin que vous preniez pour mon fils une femme qui soit de ma famille & de la maison de mon pere. Si mes parens vous refusent lorsque vous serez arrivé chez eux, vous ne serez plus obligé à votre serment.* »Etant donc arrivé heureusement au-»près de votre ville, je me suis arrêté »à la fontaine, & me suis adressé au »Seigneur, Dieu de mon maître »Abraham, le priant que si c'étoit »lui qui m'avoit conduit, il me fît »rencontrer la fille que je cherchois »pour le fils de mon maître, & qu'il »me la fît reconnoître à la bon-»té qu'elle auroit de me donner à »boire & d'en offrir encore à mes »chameaux. Je n'avois point fini ma »priere que m'entretenant de cette »pensée j'ai vû paroître Rebecca qui »venoit à la fontaine avec son vaisseau. »Comme elle retournoit chargée, je »lui ai demandé un peu d'eau à boire: »& non contente de m'en avoir don-»né, elle a voulu faire boire encore »mes chameaux. Cette bonté m'a »donné la hardiesse de lui demander »qui elle étoit? Elle m'a répondu »qu'elle étoit fille de Bathuël, fils de »Nachor & de Melcha. Aussi-tôt »je lui ai présenté ces pendans d'o-»reille & ces brasselets. J'ai adoré »ensuite & remercié le Seigneur, »Dieu d'Abraham mon maître, qui »m'a conduit par le droit chemin pour »trouver la fille du frere de mon maî-»tre & la demander pour femme à son »fils. Je vous en fais donc la deman-»de en son nom, & je vous prie sur »cela de me faire connoître votre vo-»lonté.

Laban & le jeune Bathuël, freres de la fille, répondirent : » C'est Dieu »qui parle en cette rencontre : nous »ne pouvons vous dire autre chose »que ce qui paroît conforme à sa vo-»lonté. Rebecca est à vous : nous »consentons qu'elle épouse le fils de »votre maître, selon que le Seigneur »s'en est déclaré. Vous pouvez l'em-»mener«. Eliezer ayant reçu cette ré-ponse tira des vases d'or & d'argent & de riches habits, dont il fit présent à Rebecca. Il donna aussi des présens à ses freres & à sa mere. Le festin se fit ensuite, & le lendemain dès le matin Eliezer voulut partir pour retourner auprès de son maître. On vouloit retenir Rebecca encore dix jours; mais Eliezer fit tant d'instance qu'on la laissa aller avec lui, accompagnée de sa nourrice * & de ses filles, & comblée de mille bénédictions.

* Debora.

Isaac se promenoit sur le chemin du *puits du vivant & du voyant* : & il s'étoit détourné dans le champ pour méditer vers la fin du jour, lorsqu'il vit de loin venir les chameaux. Rebecca qui l'apperçut en même temps ayant sçu d'Eliezer, que c'étoit lui, descendit de son chameau, prit son voile & se couvrit. Isaac la reçut & la fit entrer dans la tente de Sara, sa mere, où il l'épousa. L'affection qu'il eut pour elle fut si grande qu'elle tempéra la douleur que la mort de sa mere lui avoit causée.

L'an du M. 2148.

V.

Abraham, son pere, lui donna ensuite tout ce qu'il possedoit, comme à son unique héritier. Il fit des présens aux enfans de ses autres femmes: & voulant les séparer de son fils Isaac dès son vivant, il les envoya chercher des établissemens dans les pays qui regardoient l'orient & le midi. Quoiqu'on ne pût douter que Dieu n'eût répandu sa bénédiction sur le

*Gen. 25.*

mariage d'Isaac, il se passa bien des années sans qu'on en apperçût des fruits, parce que Rebecca se trouvoit stérile. Isaac s'adressa à Dieu & le pria d'accorder à sa femme la grace de la fécondité, d'où sembloit dépendre l'accomplissement des promesses qu'il avoit faites à son pere Abraham. Sa priere fut exaucée, & Dieu donna à Rebecca la vertu de concevoir. Elle devint grosse de deux enfans qui la firent beaucoup souffrir dans tout le temps de sa grossesse. Car les jumeaux s'entrechoquoient souvent dans son ventre, & sembloient se battre quelquefois si rudement, que cela fit dire à leur mere : » Si cela » devoit m'arriver, qu'étoit-il besoin » que je conçusse ? « Elle alla donc consulter le Seigneur, qui lui répondit qu'elle portoit deux nations dans ses entrailles, & que les deux peuples qui devoient sortir de son sein se diviseroient l'un contre l'autre. Que l'un surmonteroit l'autre, & que l'aîné seroit assujéti au plus jeune. Isaac
L'an 2168. H. avoit soixante ans lorsque ces deux enfans lui naquirent de Rebecca. Celui qui sortit le premier fut nommé Esaü & l'autre Jacob. Abraham, leur grand-pere, véquit encore quinze ans
2183. après leur naissance. Il mourut en paix, & fut enterré auprès de Sara, par Isaac & Ismaël, ses enfans, dans la caverne double du champ d'Ephron qu'il avoit acheté entre la ville d'Hebron & la vallée de Mambré. Isaac reçut toujours de nouvelles bénédictions de Dieu après la mort de son pere. Il alla demeurer près du puits *du vivant* & *du voyant*, qui étoit encore plus méridional que Bersabée ou le puits *du Serment*.

VI. Gen. 26. A quelque temps delà il arriva une famine dans le pays, comme il en étoit arrivé une au temps d'Abraham. C'est ce qui obligea Isaac de s'en aller à Gerares, & de se retirer auprès du roi des Philistins, qui s'appelloit Abimelech comme l'autre. Il ne le fit néanmoins qu'après en avoir reçu le commandement du Seigneur, qui lui avoit défendu dans une vision de passer en Egypte, & qui lui avoit dit de demeurer quelque temps à Gerares comme étranger : l'assurant qu'il seroit avec lui, qu'il le béniroit, que toutes les nations seroient bénies dans celui qu'il devoit faire naître de sa postérité ; & qu'il donneroit à lui & à sa race tous ces pays pour accomplir le serment qu'il en avoit fait à Abraham son pere. Les gens du lieu voyant Rebecca, demanderent à Isaac qui elle étoit. Il leur répondit que c'étoit sa sœur, de même qu'Abraham avoit fait au sujet de Sara en deux occasions semblables. Car il n'avoit osé leur avouer qu'elle étoit sa femme, de peur que frappés de sa beauté, ils ne se portassent à le tuer pour la retenir. Plusieurs jours se passerent ensuite sans que personne lui dit rien pour lui nuire, jusqu'à ce que le roi Abimelech le vit par une fenêtre qui jouoit avec Rebecca de maniere à lui faire juger que c'étoit sa femme. Il fit venir Isaac aussi-tôt, & il lui dit : „ Il est visible que c'est votre femme ; „ pourquoi nous avez-vous menti, en „ disant que c'est votre sœur ? J'avois „ peur, répondit Isaac, qu'on ne me „ fît mourir à cause d'elle. Vous ne „ deviez pas, reprit Abimelech, „ nous en imposer de la sorte. C'étoit „ nous exposer à commettre un grand „ péché si quelqu'un de nous eût abu- „ sé d'elle, croyant qu'elle n'auroit „ pas été votre femme". Ce prince publia aussi-tôt une défense à son peuple de toucher à la femme d'Isaac, sous peine de mort.

Les richesses d'Isaac augmenterent beaucoup en ce pays, la récolte de ses fruits & de ses grains étoit abondante; ses bestiaux & ses domestiques multiplioient de jour en jour, jusqu'à exciter contre lui l'envie des Philistins. Ceux-ci boucherent les puits que les serviteurs d'Abraham, son pere, avoient creusés, & les remplirent de terre. Le roi, lui-même, dit à Isaac de se retirer, parce qu'il étoit devenu plus puissant que lui. Isaac obligé ainsi de quitter ce lieu, voulut s'arrêter en divers endroits de ce canton des Philistins pour y demeurer, faisant creuser des puits nouveaux ou déboucher ceux que les serviteurs d'Abraham avoient autrefois creusés. Mais les pasteurs de Gerares exciterent presque par tout des querelles contre les siens, prétendant que tous ces puits leur appartenoient. De sorte qu'Isaac pour avoir la paix aima mieux les leur abandonner, & s'en retourna à Bersabée. La nuit d'après son arrivée, le Seigneur lui apparut & lui dit de ne rien craindre, parce qu'il étoit avec lui; qu'il étoit le Dieu d'Abraham, son pere; qu'il le béniroit, & qu'il multiplieroit sa race à cause de celui qui l'avoit si bien servi. Cette vision fortifia Isaac de telle sorte, qu'il dressa un autel en ce lieu-là pour y invoquer le nom du Seigneur & y faire sa demeure.

Ce fut là qu'Abimelech accompagné de son favori Ochozath & du général de son armée Phicol, le vint trouver pour faire alliance avec lui. Isaac leur demanda ce qui les obligeoit de venir rechercher un homme qu'ils n'aimoient pas, & qu'ils avoient chassé de leur pays? Ils lui répondirent qu'ils recherchoient son amitié, parce qu'ils voyoient que le Seigneur étoit avec lui. L'alliance fut jurée de part & d'autre avec des sermens inviolables: & Isaac après leur avoir fait un grand festin les reconduisit avec honneur, & les laissa retourner en paix à Gerares.

Il passa plusieurs années ensuite dans l'abondance, & le calme demeurant toujours à Bersabée, jusqu'à ce que sa grande vieillesse le rendit caduc & lui obscurcit la vûe de telle sorte qu'il ne pouvoit plus voir. Il avoit près de 137 ans, lorsque se croyant peu éloigné de sa fin, il fit venir Esaü son aîné pour lui dire qu'il lui donneroit sa bénédiction après qu'il lui auroit apporté quelque chose de sa chasse pour manger. Mais Rebecca qui désiroit que la bénédiction tombât plutôt sur son frere Jacob, fit tuer deux chevreaux dont elle apprêta à manger à Isaac en la maniere qu'il l'avoit demandé à Esaü. Pour empêcher qu'Isaac ne s'apperçût qu'on le trompoit dans le dessein qu'elle avoit de faire passer Jacob pour l'aîné; elle lui fit couvrir les bras & les mains par où son pere devoit le manier des peaux des chevreaux, parce qu'Esaü avoit effectivement le corps tout couvert de poil. Isaac après avoir mangé fit approcher son fils pour lui donner la bénédiction destinée à son aîné. Il crut entendre la voix de Jacob: mais ayant touché le poil de ses bras, il voulut bien croire qu'il étoit Esaü, & il le bénit comme son aîné. Esaü survint, & Isaac l'ayant entendu reconnut l'erreur où on l'avoit engagé. Mais au lieu de rien retracter, il confirma ce qu'il venoit de faire, persuadé intérieurement qu'il n'avoit fait que suivre la volonté de Dieu: & pour appaiser Esaü, il lui donna une autre bénédiction, mais fort inférieure à la premiere pour les avantages qu'elle contenoit,

VII. Gen. 27.

contenoit. Esaü ne dissimula point la colere où il etoit de voir que son frere l'eût ainsi supplanté : mais pour garantir Jacob des tristes effets de son ressentiment, Isaac & Rebecca l'envoyerent en Mésopotamie, afin qu'il pût y prendre une femme de sa race.

Ce fils âgé pour lors de soixante & dix-sept ans, se retira auprès de Laban son oncle maternel, dont il épousa les deux filles, & conduisit les troupeaux pendant l'espace de vingt ans, au bout desquels il revint avec ses femmes & ses enfans auprès de ses parens. Isaac & Rebecca allerent demeurer quelques années après à Luza ou Bethel, avec leur fils Jacob. Mais ils retournerent ensuite dans
*Gen. 35. v. 8.* la vallée de Mambré. Ce fut pendant le séjour qu'ils firent auprès de Jacob, que Debora nourrice de Rebecca mourut, & elle fut enterrée sous un chêne de la montagne de Bethel. Le lieu fut depuis appellé le Chêne des pleurs pour ce sujet.

VIII. *v. 27.* Il y avoit près de vingt-trois ans que Jacob étoit revenu de Mésopotamie, lorsque voyant Isaac son pere accablé d'une extrême vieillesse, il alla pour l'assister dans la ville d'Arbé ou Cariath-Arbé, appellée depuis Hebron, située dans le pays de Mambré, où Abraham & Isaac même
L'an du M. 2288. H. avoient demeuré long-tems comme étrangers. Isaac avoit alors cent quatre-vingts ans accomplis ; ce fut le comble & la plénitude de ses jours. Son grand âge l'ayant réduit en défaillance, il mourut paisiblement, & il fut enseveli par ses enfans Esaü & Jacob auprès d'Abraham & de Sara.

On ne sçait ni de quelle durée fut la vie de Rebecca, ni en quel tems
*Gen. 49. v. 31.* elle mourut ; mais on est persuadé que ce fut avant Isaac son mari, qui avoit eu soin de l'ensevelir dans l'antre double auprès de son pere & de sa mere, dans l'endroit destiné pour lui-même.

## §. 2. CULTE D'ISAAC.

Nous regardons Isaac ( de même qu'Abraham & Jacob ) comme canonizé de la bouche de Jesus-Christ même, lorsque pour montrer qu'ils jouissoient de la vie après leur mort même, il a dit que Dieu s'est appellé toujours leur Dieu, lui qui est le Dieu des vivans & non le Dieu des morts. IX. *Matth. 22. 32.*
L'église a toujours honoré Isaac comme l'une des figures de Jesus-Christ les plus parfaites que les ombres de l'ancien testament ayent pu produire. Il a représenté le fils de Dieu, non pas dans une seule action comme la plûpart des autres Types du Messie, mais avant sa naissance, dans les promesses qui furent faites à son pere Abraham, dans sa naissance & tout le cours de sa vie, & principalement dans son immolation volontaire, où il se laissa traiter comme une victime, & se rendit obéissant à son pere jusqu'à la mort, comme l'Apôtre le dit de Jesus-Christ. *Ambr. de Isaac. & Anima fuse.* *Philipp. 2. 8.*

Les saints peres ont donné au mérite de cette admirable disposition d'Isaac & de ses autres vertus tout le jour qu'elles sont capables de recevoir. C'est ce qui augmente l'étonnement que nous avons de voir que l'église Grecque, qui a assigné des jours de culte dans ses offices pour les saints patriarches, prophétes, & autres justes de l'ancien testament, ait oublié Isaac. *Ambr. Ephrem. Aug. & alii.*

Parmi les Latins, son immolation est marquée comme un sujet de fête dans plusieurs martyrologes au XXV de Mars, mais seulement depuis le neuviéme siécle de l'église. La fête y porte le nom d'*Immolation* dans la *Notker, &c. Addit. Adon. Usuard, &c. Boll. t. 3. mart. p. 542. n. 10. Boll. t. 1, mai p. 3. col. 1.*

plûpart ; il s'en trouve quelques-uns néanmoins où elle s'appelle *Sacrifice d'Abraham*. Il paroît que les Chrétiens d'Egypte faisoient aussi mémoire d'Isaac le premier jour de Mai ; elle y étoit jointe avec celle du prophéte Jeremie qui étoit mort chez eux.

*Genebr. cal. hebr. d. 6. Marchef. Vigener. cal. hebr.* Les Juifs ont institué aussi une espece de fête pour la naissance d'Isaac, comme étant la suite d'un grand miracle, & le premier effet des promesses que Dieu avoit faites d'un Messie. Ils y ajoûtent quelque chose en l'honneur de sa mere : c'est ce que quelques-uns appellent dans les calendriers hébreux, Commémoration de la vie de Sara. Cette fête de la naissance d'Isaac est marquée au VI jour de Marchesuan, qui est chez les Juifs le huitiéme mois de l'année qui commence au printems.

---

## PASSAGE DU SEIGNEUR, vulgairement PASQUES.

ET

## *PASSAGE DES ISRAELITES par la Mer Rouge,*

OU

## *DELIVRANCE DE LA CAPTIVITÉ de l'Egypte.*

### §. I. HISTOIRE DE LA CAPTIVITE' ET DE LA DELIVRANCE.

I. *Exod. 1. 7.* APrès la mort de Joseph gouverneur de l'Egypte, & celle des autres patriarches ses freres, les enfans d'Israël se multiplierent extraordinairement dans ce pays. Leurs biens s'accrurent avec leurs familles : & ils de- *Joseph. l. 2. c. 5. n. 85.* vinrent si puissans, que les Egyptiens commencerent à craindre de leur grand nombre, & regarderent avec envie les richesses qu'ils acqueroient par leur travail. Ainsi la longueur du tems ayant effacé la mémoire des obligations dont toute l'Egypte étoit redevable à Joseph, & la couronne ayant passé dans une autre famille, ils se mirent à maltraiter les Israëlites & à les accabler de travaux. Le nouveau roi voulant les opprimer suivant la résolution qu'il en avoit prise dans son conseil, & les retenir dans une servitude étroite, mit des intendans sur leurs ouvrages, avec ordre de les surcharger de fardeaux insupportables, en les employant à bâtir les murailles & les fortifications des villes, à élever des digues & des chaussées, à conduire des canaux, & à faire d'autres ouvrages publics qui les détournoient de leurs propres affaires. Mais plus on les opprimoit, plus leur nombre se multiplioit. Les Egyptiens joignoient encore l'insulte à l'affliction dans la haine qu'ils portoient aux enfans d'Israël, & ils leur rendoient la vie ennuieuse.

Ce mal fut suivi d'un autre qui fit voir que les Egyptiens avoient envie de faire périr entierement la race des Israëlites. Leur roi Pharaon fit un édit par lequel il ordonnoit que l'on fît mourir tous les enfans mâles qui naîtroient des Hébreux, & que l'on ne reservât que les filles : & comme il ne s'en fioit pas aux sages-femmes de la nation, il commit des sages-femmes Egyptiennes pour accoucher les femmes des Hébreux, & exécuter ses ordres plus surement. Joseph l'historien des Juifs, dit que Pharaon n'avoit donné cet édit que sur la prédiction d'un de ses devins, qui lui avoit dit qu'il devoit naître bientôt un enfant parmi les Hébreux, qui releve-

roit la gloire de sa nation, & qui humilieroit l'Egypte. Mais c'est bien en vain que les hommes entreprennent de résister à la volonté de Dieu. Les sages-femmes touchées de la crainte de Dieu, ne purent se résoudre à exécuter une ordonnance si inhumaine.
*Exode. 1. v. 15.* Pharaon fut averti qu'elles épargnoient les enfans mâles des Hébreux, & en envoya chercher deux des principales, sçavoir Sephora & Phua, pour leur en faire des reproches. Elles s'excuserent, disant que les femmes des Hébreux n'étoient pas comme celles d'Egypte, & qu'elles sçavoient accoucher seules, & que souvent la sage-femme arrivoit trop tard. Elles disoient peut-être vrai; mais quand elles auroient menti en cette occasion, Dieu ne laissa pas de récompenser, non leur mensonge, mais leur
*August. de Mend. c. 15.* charité; & le peuple continua toujours de s'accroître & de se fortifier au milieu de toutes ses tribulations. Pharaon fit alors commandement à tout son peuple, de jetter dans le fleuve du Nil tous les enfans mâles qui naîtroient parmi les Hébreux.

II. Nous verrons ailleurs comment Dieu préserva Moïse qu'il avoit destiné pour procurer la délivrance de son peuple; comment il le fit élever à la cour même, & sous l'autorité du roi
*Exod. 2.* qui étoit auteur de cette cruelle persécution. Il permit cependant que les Israëlites demeurassent encore plus de quatre-vingts ans dans l'oppression, gémissant sans cesse sous le poids des ouvrages qui les accabloient durant le régne de trois rois consécutifs. A la fin se trouvant las de porter le joug d'une si longue servitude, ils éleverent leurs cris au ciel. Dieu se souvint alors de l'alliance qu'il avoit faite avec Abraham, Isaac & Jacob. Il entendit leurs cris, les reconnut pour son peuple, & se servit de Moïse pour les retirer de cette captivité, comme on le peut voir dans la vie de ce législateur au IV jour de Septembre.

Pharaon refusa d'abord la permission *Exod. 5.* de sortir que Moïse & Aaron lui demanderent de la part de Dieu, pour laisser aller son peuple trois journées de chemin lui sacrifier dans le désert. Cette proposition l'irrita même de telle sorte, qu'il voulut augmenter encore les travaux des enfans d'Israël, & appesantir de plus en plus le joug de leur servitude. Il donna ordre dès le jour même à ceux qui avoient l'intendance des ouvrages du peuple d'Israël, de ne leur plus livrer de paille comme auparavant pour faire leurs briques, & de les obliger de s'en pourvoir d'ailleurs; d'exiger cependant la même quantité de briques qu'auparavant, & de les traiter avec plus de rigueur, afin de leur ôter l'envie de sortir, comme ils le demandoient, sous prétexte d'aller sacrifier à leur Dieu dans le désert. Les principaux du peuple s'en prirent à Moïse comme à l'auteur de ces nouvelles afflictions. Moïse s'en plaignit à Dieu même, qui ne tarda point à les consoler, & à les venger de la vexation de leur tyran. Il frappa l'Egypte de diverses plaies, sans que les Israëli- *Exod. 7. 8, 9. 10.* tes en reçussent la moindre incommodité. Quoique ces fleaux eussent réduit l'Egypte à deux doigts de sa perte, Pharaon s'y étant endurci, s'opiniâtra à ne point laisser aller les Israëlites. Mais Dieu avant que de porter le dernier coup qui devoit rompre leurs chaînes, & les faire sortir de *Exod. 11.* cette longue captivité, leur fit dire par Moïse d'emprunter des Egyptiens des vases d'or & d'argent, comme pour servir au sacrifice qu'ils alloient faire au désert, & augmenter

ainſi la ſolennité de la fête. Il lui ordonna en même tems de les diſpoſer à célébrer la PASQUE, c'eſt-à-dire, le *Paſſage du Seigneur* : & voici ce qu'il lui preſcrivit ſur cela.

III. » Le mois * où vous êtes, ſera dorénavent le premier mois de l'année » pour vous. C'étoit vers l'équinoxe du printems ; & l'on y fixa dans la ſuite le commencement de l'année ſainte des Iſraëlites : car l'année civile commençoit toujours vers l'équinoxe de l'automne comme chez les Egyptiens. » Au dixiéme jour de ce mois, » chacun prendra un AGNEAU pour » ſa famille. Il faut que ce ſoit un » mâle : qu'il ſoit ſans tache & ſans dé- » faut, & qu'il n'ait qu'un an. Au dé- » faut d'un agneau, l'on pourra pren- » dre un chevreau qui ait ces condi- » tions. Vous le garderez juſqu'au » XIV jour de ce mois, & toute la » multitude des enfans d'Iſraël l'im- » molera au ſoir. Ils prendront de ſon » ſang, & ils en mettront ſur l'un & » l'autre poteau, & ſur le haut des » portes des maiſons où ils le mange- » ront. Ils le feront rotir, & le man- » geront cette même nuit avec des » pains ſans levain & des laitues ſauva- » ges. Vous n'en mangerez rien de » cru, ni rien de cuit dans l'eau. Si ce » qu'il y aura de perſonnes dans une » famille ne ſuffit point pour le man- » ger, on en prendra de chez ſon » voiſin autant qu'il en faudra pour » tout conſumer. Aucun étranger n'en » ſera, qu'il ne ſe ſoit fait circoncire » auparavant. S'il en reſte quelque » choſe, on le brûlera & on le mettra » en cendres pour empêcher la profa- » nation. Voici comment vous devez » le manger. Vous vous ceindrez les » reins, vous aurez l'habit retrouſſé, » les pieds chauſſés, le bâton à la » main (comme des voyageurs prêts » à partir), & vous mangerez à la » hâte ; car c'eſt la Pâque, c'eſt-à-dire, » le paſſage du Seigneur.

* Niſan.

Agneau Paſ-ſal.

Exod. 12.

» Je parcourrai toute l'Egypte cet- » te nuit, j'y frapperai tous les pre- » miers nés des Egyptiens parmi les » hommes & parmi les bêtes ; j'exerce- » rai mes jugemens ſur tous les dieux » de l'Egypte. Mais le ſang de l'a- » gneau dont vous aurez marqué vos » maiſons, me ſera un ſigne pour les » paſſer & pour vous épargner. Ce » jour vous ſera un monument éter- » nel : vous le célébrerez dans toute » votre poſtérité par un culte perpé- » tuel comme une fête ſolennellement » conſacrée à la gloire du Seigneur. » Elle durera ſept jours, pendant leſ- » quels vous ne mangerez que des » pains ſans levain, depuis le XIV jour » du premier mois ſur le ſoir, juſqu'au » XXI ſuivant. Le premier & le der- » nier de ces jours ſeront ſaints & ſo- » lennels. Vous ne ferez aucune œu- » vre ſervile pendant tous les ſept » jours, hors ce qui regarde le man- » ger.

Moïſe fit exécuter ponctuellement ces ordres du Seigneur, & il recommanda qu'on en renouvellât la mémoire à perpétuité lorſqu'on ſeroit établi dans la Terre promiſe ; & que les peres euſſent ſoin de génération en génération d'expliquer ce culte religieux & la raiſon de cette fête à leurs enfans, en les avertiſſant que c'étoit *la victime du paſſage du Seigneur*, parce que c'étoit en cette nuit, que paſſant les maiſons des Iſraëlites dans l'Egypte pour les épargner, il avoit frappé toutes celles des Egyptiens, & y avoit tué tous les premiers-nés.

IV. Cette exécution ſanglante ſe fit ſur le milieu de la nuit par le miniſtere de l'Ange exterminateur. * Elle jetta

* S. Aug. & S. Jer. veu-

lent que ç'ait été un des mauvais Anges. toute l'Egypte dans une consterna-tion étrange. Le deuil y fut général, parce qu'il n'y avoit point de maison où il n'y eût un mort parmi les enfans, & un carnage prodigieux parmi les bestiaux. Pharaon dont le premier-né se trouvoit égorgé comme tous les autres, manda cette même nuit Moïse & Aaron, quoiqu'il eût juré de ne les plus revoir, & les pressa non plus par une simple permission, mais par de fortes conjurations, de se retirer promptement, & d'emmener non-seulement tout leur monde, mais encore tous leurs troupeaux & tout ce qu'ils souhaitoient. Les Egyptiens en firent de même par l'impatience qu'ils avoient de se voir délivrés des derniers malheurs qui les menaçoient encore : ils donnerent aux Israëlites avec empressement non-seulement les vases d'or & d'argent qu'ils leur demandoient à l'emprunt pour aller sacrifier, mais encore beaucoup d'habits & de meubles.

Avant J. C. 1491. du Monde 2513.

Les enfans d'Israël ainsi chargés des dépouilles de l'Egypte, partirent dès le lendemain xv jour du mois, de Ramessé & des autres endroits de la terre de Gessen sous la conduite de Moïse, & arriverent à Socoth. Ils étoient près de six cens mille hommes de pied portant des armes, sans les enfans & les femmes. Ils furent suivis d'une multitude innombrable de petit peuple, soit d'esclaves, soit d'étrangers, & ils emmenoient avec eux une quantité prodigieuse de troupeaux de toute espéce. L'écriture donne 430 ans à l'espace de leur demeure ou de leur captivité dans l'Egypte, parce qu'elle commence ce terme à la vocation d'Abraham, lorsque Dieu lui fit quitter son pays pour passer dans la terre de Chanaan. Mais il n'y en avoit que 215 que Jacob étoit venu demeurer en Egypte avec toute sa famille. Sur le soir de cette premiere journée, les Israëlites firent cuire la farine qu'ils avoient été obligés d'emporter toute paitrie dans des draps, & en firent des pains sans levain, parce que les Egyptiens les pressant de partir, ne leur avoient pas donné le loisir de la laisser lever. Ce qui fut un engagement à l'obligation de passer avec des azymes ou pains sans levain les sept jours de la fête qu'on venoit de leur prescrire. Dieu voulut encore que pour lui marquer leur reconnoissance, ils lui consacrassent tous leurs premiers-nés, tant des hommes que des bêtes, parce qu'encore que toutes choses fussent à lui également, tous les premiers-nés d'Israël lui appartenoient d'une façon particuliere, les ayant sauvés lorsqu'il avoit fait mourir tous ceux de l'Egypte. Il leur ordonna en même tems de racheter par échange ou par argent, ce qui ne seroit point propre pour être sacrifié. *Exod. 13.*

*V.* Après les avoir délivrés du joug d'une si longue & si dure servitude, au lieu de les conduire par le pays des Philistins qui n'auroient pas manqué de s'opposer à leur passage, il leur fit faire un long circuit par le chemin du désert qui étoit près de la mer Rouge. Le Seigneur ou son Ange, marchoit devant eux pour leur montrer le chemin qu'ils devoient tenir. Il paroissoit durant le jour en une colonne de nuée, & pendant la nuit en une colonne de feu, & il leur servoit ainsi de guide le jour & la nuit. De Socoth où ils avoient fait leur premier gîte, ils avoient campé à Etham vers l'extrémité de la solitude. Comme ils vouloient avancer, le Seigneur les fit retourner sur leurs pas pour les faire camper sur le bord de la mer de- *Exod. 14.*

vant Phihahiroth, vis-à-vis de Beel-ſephon. C'étoit les tenir comme enfermés entre le déſert & la mer Rouge, hors d'état de pouvoir échapper à leurs ennemis, parce qu'il avoit deſſein de faire éclater ici ſa puiſſance par un dernier coup qui devoit aſſurer leur ſalut ſur la perte des Egyptiens.

Pharaon à qui la derniere plaie avoit encore endurci le cœur, n'avoit pas vû les Iſraëlites plûtôt partis, qu'il s'étoit repenti du congé qu'il leur avoit donné. Ayant armé promptement ſes ſujets, & préparé ſes bagages, il les pourſuivit avec 600 chariots de guerre; 50000 chevaux & 200000 hommes de pied. Les Iſraëlites voyant leurs ennemis prêts à les joindre, ſe crurent perdus. Ils ſe trouverent dépourvûs de ſecours humains & de proviſions, & tellement reſſerrés entre les montagnes & la mer, que ne pouvant échapper, il ne leur reſtoit plus qu'à ſe rendre à la diſcrétion de leurs ennemis. La crainte & le déſeſpoir les firent murmurer, & ils dirent à Moïſe: » Il n'y avoit point » apparemment de ſépulcres en Egypte, c'eſt pour cela que vous nous » avez amenés ici pour mourir dans » cette ſolitude. N'avions-nous pas » raiſon de vous dire étant encore en » Egypte, qu'il nous étoit plus avantageux de ſervir les Egyptiens, & » de demeurer leurs eſclaves, que de » venir chercher la mort dans ce déſert?

Moïſe ſenſible à ces plaintes, tâcha de les appaiſer par les promeſſes d'une prompte délivrance dont le Seigneur l'aſſura. Il leur dit de ſa part de marcher contre la mer, & il s'avança à la tête pour frapper l'eau de ſa verge, ſuivant l'ordre qu'il en avoit reçu. L'Ange du Seigneur qui marchoit devant le camp des Iſraëlites, ſe mit derriere eux: en même tems la colonne de nuée qui les conduiſoit, quittant auſſi le devant, paſſa derriere, demeura entre le camp des Egyptiens & le camp d'Iſraël, devint noire & ténébreuſe du côté des premiers, mais lumineuſe de l'autre pour éclairer la nuit. De ſorte que les deux armées ne purent s'approcher dans tout le tems de la nuit.

VI.

Moïſe n'eût pas plûtôt étendu la main ſur la mer, que le Seigneur l'entr'ouvrit. Il ſépara les eaux, fit un chemin ſur le ſable qu'il ſécha par le moyen d'un vent violent & brûlant qu'il fit ſouffler durant toute la nuit. Les enfans d'Iſraël entrerent ainſi dans la mer & marcherent à ſec; ayant l'eau à droite & à gauche, & paſſant comme entre deux murs. Les Egyptiens étonnés de ce qu'ils voyoient, crurent d'abord que la peur ou le déſeſpoir avoit troublé l'eſprit aux Iſraëlites, & les avoit portés à ſe précipiter de la ſorte. Leur étonnement augmenta encore lorſqu'ils les virent avancer ſans rencontrer d'obſtacles & ſans qu'il leur arrivât aucun mal. Ils ſe mirent à marcher après eux & à les pourſuivre, dans la créance qu'un chemin ſi nouveau ne feroit pas moins ſur pour eux, que pour ceux qui les y devançoient. Le tems qu'ils avoient mis à délibérer pour ſe hazarder, & à préparer leurs chariots pour les faire entrer dans la mer, donna le loiſir aux Iſraëlites d'arriver à l'autre bord avant qu'ils puſſent les joindre.

*Joſ. antiq. l. 2. c. 7. n. 100.*

On étoit à la quatriéme veille de la nuit, c'eſt-à-dire trois heures environ du matin, lorſque le Seigneur conſidérant le camp des Egyptiens à travers * la colonne de feu & de nuée, mit le déſordre dans cette grande armée & renverſa les chariots. Il donna ordre à Moïſe d'étendre la main ſur

* par la foudre & les éclairs.

la mer. Auſſi-tôt l'on vit les eaux ſe rejoindre, & envelopper toute cette multitude qui en fut abîmée, avec les chevaux, les chariots, & le bagage entier. Tous les Egyptiens y périrent, ſans qu'il s'en pût ſauver un ſeul. Les Iſraëlites au ſpectacle d'un accident ſi ſurprenant, furent comblés d'une joie double, que leur cauſoit non-ſeulement leur ſalut procuré contre toute apparence par le ſecours toutpuiſſant de Dieu, mais encore la perte de leurs ennemis qui aſſuroit leur liberté & leur repos. Alors ils chanterent en actions de graces un cantique de
Exod. 15. louanges à Dieu avec Moïſe; & ils renouvellerent tous les ans la mémoire d'une délivrance ſi miraculeuſe, par des ſolennités qui marquoient leur reconnoiſſance.

### §. 2. Histoire de la Feste chez les Juifs et les Chre'tiens.

VII. Exod. 23. v. 14. Levit. 23. v. 5. Num. 9. v. 2. 3.

Avant J. C. 1490 du M. 2514. H.

Ce fut-là l'origine de la premiere & de la plus ſolennelle des fêtes établies parmi le peuple de Dieu. Elle fut ordonnée de nouveau ſous le nom de PASQUES, & des *Azymes* par le Seigneur ſur la montagne de Sinaï. Elle fut célébrée pour la premiere fois avec toutes ſes ſolennités, c'eſt-à-dire les cérémonies nouvellement preſcrites, huit jours après le ſacre d'Aaron, l'établiſſement du ſacerdoce & la conſécration ou dédicace du tabernacle, un an préciſément depuis la ſortie d'Egypte, ſuivant le précepte que le Seigneur en réitera vers le même tems en ces termes: » Le quatorziéme jour du premier mois ſur le ſoir, c'eſt la Pâque du Seigneur; & le quinziéme du même mois, c'eſt la fête ſolennelle des Azymes du Seigneur (commençant incontinent après l'immolation de l'agneau). Vous mangerez des pains ſans levain pendant ſept jours. Le premier jour vous ſera le plus célébre & le plus ſaint: vous ne ferez en ce jour-là aucune œuvre ſervile, mais vous offrirez au Seigneur pendant ſept jours un ſacrifice qui ſe conſommera par le feu. Le ſeptiéme jour ſera plus célébre & plus ſaint que les cinq précédens: vous ne ferez en ce dernier jour aucune œuvre ſervile.

Quoique cette fête n'ait été regardée par les Chrétiens que comme la figure de leur Pâque, ils n'ont pas laiſſé de réverer & de célébrer même ſa mémoire par quelque ſorte de culte, ſur-tout parmi ceux qui s'étoient convertis du Judaïſme à la foi. La figure ayant été depuis entierement abolie & effacée par l'éclat de la fête de l'*Agneau de Dieu* immolé dans ſa paſſion le XIV, & reſſuſcité le XVI jour du premier mois, il s'établit en quelques endroits une autre eſpece de fête diſtinguée de la Pâque des Chrétiens, pour honorer la mémoire du *Paſſage du Seigneur*, lorſque l'Ange exterminateur paſſa les maiſons marquées du ſang de l'Agneau, & en même tems la *Délivrance de la Captivité* du peuple de Dieu par la ſortie d'Egypte. Elle fut fixée au XXV de Mars, qui étoit le jour auquel on croyoit alors que Jeſus-Chriſt étoit mort, où les Juifs faiſoient leur Pâque cette année. C'eſt à ce jour qu'on la trouve marquée dans la plûpart des martyrologes modernes à l'uſage des égliſes d'Allemagne, des Pays-bas & de quelques-unes de France. On la voit auſſi dans quelques additions à ceux d'Adon & d'Uſuard; mais il ne paroît pas que les Grecs en ayent fait une obſervation diſtinguée de celle de la Pâque. *Boll. 3. Mart. p. 542. n. 1.*

Renvoi *du xxv de Mars.*

ABEL, premier des justes & des martyrs, placé en ce jour comme la premiere figure de Jesus-Christ dans quelques martyrologes Latins.

*Voyez au xxx jour de Juillet.*

---

## XXVII. JOUR DE MARS.

### *ANANIAS ou HANANI, prophéte.*

I.

L'Eglise Grecque fait mémoire au xxvii de Mars d'un saint prophéte nommé Ananias ou Hannan, sans nous faire connoître autre chose de lui que son nom. Quelques-uns estiment qu'il s'agit là du prophéte Hanani, qui vivoit du tems d'Asa roi de Juda pere de Josaphat. Ce prince étant en guerre avec Baasa roi d'Israël, qui lui avoit pris diverses places dont il ne pouvoit le chasser, eut recours à Benadad roi de Syrie ; & il lui envoya de grandes sommes d'or & d'argent qu'il avoit tirées du trésor du temple & de celui de son palais, afin de le détacher de l'alliance qu'il avoit faite avec Baasa, & d'attirer l'armée des Syriens sur les terres du royaume d'Israël. Il y réussit ; mais le Seigneur voulant lui faire connoître que cette conduite lui avoit beaucoup déplu, lui envoya son prophéte Hanani pour l'en reprendre. Hanani lui en fit des reproches en ces termes : » Parce que » vous avez mis votre confiance dans » le roi de Syrie, & non pas dans le » Seigneur votre Dieu, vous ne disposerez plus de l'armée de Syrie. » Avez-vous oublié que les Ethiopiens & les Libyens avoient une armée beaucoup plus nombreuse & » plus formidable que n'est celle de » votre ennemi ; & que le Seigneur ne » laissa point de la livrer entre vos » mains, parce que vous mîtes alors » votre confiance en lui ; car les yeux » du Seigneur sont ouverts sur toute » la terre, & ils inspirent la force à » ceux qui se confient en lui d'un cœur » parfait. Vous avez donc agi follement ; & pour cela il va s'allumer » des guerres contre vous. Asa reçut fort mal la remontrance du prophéte : il le fit prendre, & commanda qu'on le mît en prison. Nous ne sçavons pas si le prophéte en sortit ; mais l'écriture nous apprend que ce prince irrité de sa liberté, fit mourir plusieurs personnes d'entre le peuple, & ce fut, autant qu'on le peut conjecturer, pour avoir pris le parti de ce saint homme.

Boll. t. 3 mart. p. 625.

2. Paral. c. 16. v. 7.

L'an du M. 3064. H. avant J. C. 940.

Menoch. in hunc loc.

II.

Hanani avoit un fils nommé JEHU*, qui fut prophéte comme lui. Le Seigneur l'envoya neuf ou dix ans après à Baasa roi d'Israël, pour lui reprocher son ingratitude & son idolâtrie, & pour lui annoncer une mort funeste, & la ruine de toute sa maison. Baasa au lieu de profiter de ces menaces dont il étoit encore tems de prévenir & détourner les effets, donna ordre qu'on tuât le prophéte, & mourut lui-même peu de tems après. Son fils Ela fut tué après un régne de deux ans, par Zambri qui extermina toute sa maison, sans épargner aucun de ses proches ou de ses amis, à cause que non contens de suivre l'exemple du roi Jeroboam dont Baasa avoit même exterminé la race par l'ordre de Dieu, ils avoient fait pécher Israël ; en péchant eux-mêmes par l'idolâtrie qu'ils avoient entretenue, & qu'ils avoient irrité le Seigneur, le Dieu d'Israël, par leurs vanités & leurs mensonges. Zambri ne jouit pas long-tems des fruits de son crime. Il n'y

* C'est une conjecture.

3. Reg. c. 16. v. 7.

L'an du M. 3074. H.

n'y avoit que sept jours qu'il s'étoit mis sur le trône, lorsque l'armée d'Israël qui assiégeoit une place au pays des Philistins, ayant appris qu'il avoit
1. Reg. 16. tué le roi son maître, proclama Amry roi au lieu de lui. Cette élection ayant été confirmée par toutes les dix tribus, Amry vint avec toute l'armée assiéger Zambri dans Thersa, pour venger le sang du roi Ela. Zambri au désespoir, se renferma dans son palais, où il se brûla avec toute la maison royale. Amry bâtit la ville de Samarie sur la montagne qu'il acheta de Somer, dont il lui donna le nom. Il y transporta le siége du royaume d'Israël, & après un régne de douze ans, il eut pour successeur Achab son fils, qui surpassa en impiété tous les rois précédens. Josaphat roi de Juda, fils & successeur d'Asa, fit alliance &
2. Paral. 19. société avec cet impie. Il en fut repris par le prophéte Jehu, fils d'Hanani, qui l'avertit de s'en retirer pour ne point perdre les fruits de sa piété & de ses bonnes œuvres. Cela doit nous faire juger que les ordres que Baasa roi d'Israël avoit donnés plus de trente ans auparavant, pour faire mourir ce prophéte, n'avoient pas été exécutés.
Ibid. c. 20. Jehu survéquit au roi Josaphat dont il composa l'histoire, qui fut inserée depuis dans les livres des rois d'Israël, selon que le rapporte l'auteur des Paralipomenes.

---

## XXVIII. JOUR DE MARS.

GEDEON, juge du peuple d'Israël, marqué au XXVIII de Mars le calendrier Julien.

*Voyez au premier jour de Septembre.*

---

## XXX. JOUR DE MARS.

JOAD prophéte, ainsi nommé dans l'église Grecque; appellé JADON par Joseph, & que plusieurs estiment être le même que celui qui est appellé ADDO ou IDDO, dans le second des paralipomenes. *Voyez au xxiij de Juin*, avec l'histoire du roi Josias.

---

## XXXI. JOUR DE MARS.

### *AMOS PROPHETE, l'un des douze.*

### §. I. SA VIE.

AMOS, que quelques anciens ont confondu mal-à-propos avec le pere du prophéte Isaïe, étoit l'un des pasteurs des troupeaux de Thecué, ville de la tribu de Juda, dans la huitiéme région, à cinq lieues environ de Jerusalem, du côté du midi. Il véquit principalement sous le régne d'Ozias roi de Juda, & de Jeroboam second du nom, roi d'Israël; & il commença à prophétiser deux ans avant le grand tremblement de terre qui arriva en Judée en la vingt-cinquiéme année d'Ozias. Le Seigneur l'ayant destiné principalement pour les peuples du royaume d'Israël, l'envoya prophétiser à Bethel dans la tribu d'Ephraïm, parce que c'étoit le lieu où le roi Jeroboam, premier du nom, avoit établi la religion du veau d'or, pour empêcher ses peuples de retourner à Jerusalem, & que c'étoit aussi le lieu de la demeure du roi Jeroboam II. Il prédit d'abord les funestes effets de la vengeance du Sei-

[Margin: I. Clem. Al. l. 1. Strom. p. 327. — L'an du M. 3217. H. avant J. C. 787. — Hieron. comm. Pezr. comm. p. 66.]

gneur sur le royaume de Syrie, dont la ville de Damas étoit capitale; sur la ville de Tyr & la Phenicie, sur les Philistins, sur les Iduméens, sur les Moabites, sur les Ammonites, & généralement sur tous les peuples qui environnoient les royaumes de Juda & d'Israël. Il s'adressa ensuite aux Juifs des deux tribus, & aux Israëlites des dix tribus, qui devoient être châtiés plus rigoureusement, parce que leur ingratitude envers le Seigneur qui les avoit choisis pour son peuple, & qui les avoit comblés de ses graces, les rendoit plus coupables. Mais ce fut contre les derniers, qu'il employa les menaces les plus fortes, parce qu'ils étoient les plus adonnés à l'idolâtrie. Il prédit la désolation totale du royaume d'Israël, la destruction de ses villes, le ravage de toutes ses terres, la captivité de tous ses habitans. Cependant il les exhorta fortement à la pénitence, & quoiqu'il prédît que jamais la maison d'Israël ne dût être rétablie, ni la vierge d'Israël relevée de sa chûte, il ne laissa point de leur faire espérer un véritable rétablissement s'ils se convertissoient au Seigneur; & ce rétablissement, selon la maniere dont il s'en expliquoit, ne devoit être autre que le régne du Messie.

II. Un prêtre de Bethel nommé Amasias, voyant que le peuple se laissoit ébranler aux prédications & aux prophéties d'Amos, envoya en avertir Jeroboam roi d'Israël. Il lui fit dire qu'il y avoit un certain Amos, qui n'étant pas de ses sujets, étoit venu à Bethel, où il révoltoit le peuple contre lui au milieu de ses états; qu'il ne falloit point souffrir les discours séditieux qu'il semoit par tout: qu'entre autres choses, il publioit que le roi Jeroboam périroit par l'épée, & qu'Israël seroit emmené captif hors de son pays. Nous ne sçavons quels furent les ordres que le roi envoya sur cela à ce prêtre du veau d'or. Mais cet homme moins indifférent que son prince à la conservation de l'idolâtrie dont il étoit le principal ministre, entreprit de chasser le prophéte du Seigneur: » Sortez d'ici, lui dit-il, homme de visions, fanatique qui faites ici le prophéte, fuyez promptement; retirez-vous au pays de Juda d'où vous êtes venu; vous y trouverez dequoi vivre, prophétisez-là tant qu'il vous plaira: mais qu'il ne vous arrive plus de prophétiser dans Bethel, parce que c'est le sanctuaire de la religion de notre roi, & le siége de son état. Amos répondit modestement au prêtre Amasias: » Je ne suis ni prophéte, ni fils de prophéte; mais je menois paître les bœufs, & je m'occupois à picquer les figues des Sycomores. Le Seigneur m'a pris, lorsque je menois mon troupeau, & il m'a dit d'aller parler comme son prophéte à son peuple d'Israël. Vous me dites de ne me point mêler de prophétiser dans Israël; ni de prédire des malheurs à la maison de l'idole. Mais voici ce que le Seigneur vous dit: Votre femme sera violée au milieu de cette ville; vos enfans périront par l'épée; l'ennemi partagera vos terres; vous mourrez dans une terre profane parmi une nation impure; & Israël sera emmené captif hors de son pays.

Amos 7. 10.

Quelques-uns prétendent qu'Amos prédit aussi vers ce même tems l'irruption que firent les Scythes venus du Septentrion dans les royaumes de Juda & d'Israël, l'année d'après le grand tremblement de terre. Que c'est ce qu'il a figuré sous le nom d'une multitude de sauterelles conduites par

L'an du M. 3220. H. avant J.-C. 784.

un autre infecte qui étoit le roi Gog. Que les ravages effroyables de ces barbares y font exprimés par la maniere dont il est dit que ces fauterelles brouterent toute l'herbe du pays ; mais que ce ne furent que les préludes des malheurs de la grande captivité d'Ifraël, commencée par Phul roi des Affyriens, achevée par Salmanaffar.

*Amos 7. 1. Pezron comm. p. 228. & fuiv.*

On croit qu'Amos a reçû toutes fes visions, & prononcé toutes fes prophéties dans l'efpace d'une année ; en quoi il a été différent de prefque tous les autres prophétes. On eft perfuadé au moins qu'il ne paffa point le régne d'Ozias. Ceux qui terminent toute fa miffion dans l'efpace d'une année, difent que le fils du prêtre Amafias, nommé Ozias, indigné de la prédiction funefte qu'Amos avoit faite à fon pere touchant fa femme & fes enfans, entra en fureur, & lui déchargea un coup de maffue aux tempes de la tête, dont il le laiffa à demi mort. Que le faint prophéte fut tranfporté en cet état à Thecué, lieu de fa naiffance, & qu'il y expira peu de jours après. Mais il faut fe fouvenir que ce récit qui regarde fa mort n'eft pas autorifé comme le refte de fon hiftoire.

*Idem p. 188. Pfeud. Epiph. Ifidor. &c. Quarefm. Eluc. t. 2. p. 306.*

## §. 2. SON CULTE.

III. Les Grecs qui ont inftitué un culte religieux à la mémoire d'Amos, le troifiéme d'entre les douze petits prophétes parmi nous ; mais le fecond chez eux, ont choifi le xv de Juin pour célébrer fa fête dans leurs églifes. C'eft ce qu'ont fait auffi les peuples qui fuivent leur rit. Les Latins lui ont affigné le xxxi de Mars depuis le neuviéme fiécle, où Ufuard l'a inferé le premier dans fon martyrologe. Il y fait le récit de fa mort, comme nous l'avons rapporté du faux Epiphane & de la chronique Pafcale ; mais il s'eft trompé en prenant pour le roi Ozias, le fils d'Amafias prêtre du veau d'or à Bethel. La faute a été corrigée par les foins de Baronius dans le martyrologe Romain moderne, où l'on a adopté le refte. Amos eft marqué au xx de Novembre dans un calendrier Julien, fans que nous en fçachions la raifon.

*Menol. Typic. Ephemer. Boll. t. 3. M. p. 899. Henfch. t. 2. jun. p. 1010.*

*Pfeud. Epiph. c. 12. Chr. Pafc. p. 147. Chr. Calvi. p. 22.*

# MOIS D'AVRIL.

## PREMIER JOUR.

*Les Grecs honorent en ce jour un* ACHAZ, *qu'ils appellent Saint & Jufte dans leurs menées, pour avoir dit qu'il ne tenteroit pas le Seigneur, comme le rapporte Ifaïe au chap. 7. de fa prophétie. Cela fait voir la bévûe de ceux qui ont pris l'impie Achaz roi de Juda pour un faint.*

*Henfch. t. 1. apr. p. 2.*

## X. JOUR D'AVRIL.

## EZECHIEL, PRESTRE & prophéte.

### §. 1. HISTOIRE DE SA VIE.

I. EZECHIEL, prêtre de la race d'Aaron, étoit fils du facrificateur Buzi. Il nâquit du tems de Jofias roi de Juda ; & fi ce fut en la dix-huitiéme année de fon régne, comme on a tout lieu de fe le perfuader ; on peut juger qu'il étoit de vingt ans plus jeune que Jeremie. Il fut du nombre des captifs

*L'an du M. 3380. H. 3425.*

qui furent transportés vingt-cinq ans après à Babylone par le roi Nabuchodonosor avec le roi Jechonias fils de Joakim petit-fils de Josias; & parmi les compagnons de sa captivité, il eut Mardochée oncle d'Esther reine des Perses. Plusieurs y mettent aussi Daniel & les trois jeunes Hébreux du sang royal: mais il paroît qu'ils avoient été de la premiere transmigration qui s'étoit faite sept ans auparavant. L'esprit de prophétie ne s'étoit point fait reconnoître encore publiquement dans Ezechiel, lorsqu'il fut emmené de son pays. Ce ne fut que cinq ans après ou environ, qu'il en reçut le don, lorsque
*Ezech. 1. 1.* que se trouvant au milieu des captifs, près du fleuve Chobar, qui étoit un grand canal, tiré de l'Euphrate au Tigre, à travers la Chaldée, il vit les cieux ouverts, & qu'il eut des visions
*4. Reg. c. 22. & c. 23.* divines. Il étoit alors en la trentiéme année de sa vie, qui étoit aussi la trentiéme depuis que le livre de la loi du
*2. Paral. c. 34. & c. 35.* Seigneur avoit été trouvé sous Josias, & depuis le renouvellement solennel de l'alliance du peuple Juif avec Dieu, & la célébration fameuse de la Pâque qui passe pour la plus célébre de toutes
*L'an du M. 3409. H.* celles de la nation. C'étoit la cinquiéme année depuis que le roi Joachin, c'est-à-dire Jechonias, avoit été transferé à Babylone; & ce fut le cinquiéme jour du quatriéme *mois de cette année, que le Seigneur adressa sa parole au prêtre Ezechiel, & qu'il fit agir sa main sur lui.

** Tammuz.*

*v. 3.*

La premiere des visions qu'il eut de la part du Seigneur, fut celle qui lui représentoit la gloire de Dieu dans une grosse nuée poussée par un tourbillon de vent, environnée d'un grand feu & d'une lumiere qui éclattoit tout autour. Le dedans de la nuée paroissoit d'un métail très-brillant; & au milieu se voyoit la ressemblance de quatre animaux aîlés, chacun de quatre aîles, joints ensemble, & n'en faisant qu'un à quatre faces * d'homme, de lion, de bœuf, & d'aigle, & les quatre faces paroissant des quatre côtés par où ils marchoient ensemble comme quatre brasiers ou quatre lampes ardentes. Près de ces quatre animaux inséparables, se voyoit une roue à quatre faces, qui étoient pleines d'yeux qui se croisoient & qui rouloient toutes à la fois dans la même disposition que les quatre animaux. Au-dessus paroissoit un firmament d'un cristal étincelant, sous lequel étoit un trône & un grand homme dessus, & environné de feux; le tout terrible à voir.

** appliq. aux quatre evangel.*

Peu de tems après, Ezechiel eut *C. 2. & 3.* une autre vision d'un ~~livre écrit~~ dedans & dehors, où il y avoit des cantiques lugubres & des malédictions, que le Seigneur lui ordonnoit de manger, afin d'aller ensuite plus hardiment reprendre les captifs qui demeuroient toujours aveuglés & endurcis dans leurs péchés, & contre l'obstination & la résistance desquels Dieu lui dit qu'il lui avoit donné un front de diamant pour le rendre intrepide.

L'esprit se saisit alors de lui, & l'en- *v. 9. & seqq.* leva pour lui faire voir des objets & lui faire entendre des bruits effroyables, & pour lui faire sentir l'amertume & l'indignation que Dieu avoit de l'endurcissement de son peuple. Après qu'il eut employé sept jours à prêcher & à reprendre leurs vices avec larmes, le Seigneur lui dit qu'il le donnoit *Item c. 37.* pour sentinelle à la maison d'Israël, à condition que si l'impie venoit à mourir dans son iniquité faute d'être averti, son sang lui seroit redemandé; mais qu'il ne seroit point responsable de sa mort, s'il avoit eu soin de l'avertir.

II. L'esprit le conduisit ensuite dans la campagne, d'où après lui avoir découvert encore la gloire du Seigneur, il le fit renfermer dans sa maison, & lui fit voir des chaînes préparées pour le lier. Il reçut ordre vers le même tems de figurer le siége que Nabuchodonosor devoit mettre devant la ville de Jerusalem, en l'obligeant de dormir sur le côté gauche pendant trois cens quatre-vingt-dix jours, & sur le côté droit pendant quarante jours. On a remarqué en effet que le dernier siége qui fut suivi de la prise de la ville six ans environ après cette prédiction, dura 390 jours, & qu'il y eut encore environ 40 jours entre la prise & l'incendie de la ville & du temple. Le Seigneur lui fit marquer ensuite les manieres différentes dont il devoit faire périr son peuple rebelle, en lui ordonnant de se raser les poils de la tête & de la barbe qu'il devoit hacher ou brûler diversement, & dont le reste devoit être dispersé.

C. 4.

V. la vie de Jeremie au x. de Mai.

C. 5. & 6. & 7.

Le cinquiéme jour du sixiéme mois* de la sixiéme année de la captivité du roi Jechonias & de la sienne, il eut une nouvelle vision de quelque ressemblance de Dieu, durant laquelle il fut transporté en esprit de Babylone à Jerusalem, où il vit les abominations du peuple dans le temple jusqu'au fond du sanctuaire, les différentes idolâtries des hommes & des femmes sous diverses figures; & six hommes commandés pour tuer tous ceux qui n'auroient point le *Tau* marqué sur le front, (lettre qui dans la plûpart des langues a presque toujours représenté une croix ou une potence). Il eut encore diverses autres visions, que nous nous dispenserons de représenter ici plus au long, à cause qu'elles se rapportent à une même fin, qui est de marquer la captivité du reste des Juifs, la ruine de Jerusalem & du temple, les malheurs des peuples voisins, le retour des Juifs dans leur pays, le rétablissement du temple & de la ville; toutes figures de la venue & du régne du Messie, de la délivrance des pécheurs, de la vocation des Gentils & de l'établissement de l'église. D'ailleurs la plûpart de ces visions que l'on compte jusqu'à vingt-deux, sont si mysterieuses, si énigmatiques, & par conséquent si obscures, que personne n'a pû se vanter encore d'être entré parfaitement dans leur sens. C'est ce qui avoit porté autrefois les Hébreux à défendre la lecture de la prophétie d'Ezechiel à tous ceux qui étoient au-dessous de trente ans. Ce qu'il fit de plus clair & de plus manifeste, fut de confirmer à Babylone toutes les prophéties que Jeremie faisoit dans le même tems à Jerusalem contre les Juifs, sans avoir néanmoins aucune communication avec lui, & de refuter & de confondre tous les faux prophétes qui s'élevoient contre lui, & qui remplissoient Jerusalem & Babylone même de leurs mensonges & de leurs impostures. Cette fureur de prophétiser avoit passé jusqu'aux femmes, & jamais il ne s'étoit vû tant de fausses prophétesses, parce que le Seigneur irrité contre les péchés d'un peuple endurci au mal, l'avoit abandonné à l'esprit d'erreur & de séduction; & qu'ayant résolu sa perte, il n'écoutoit plus les prieres de ses fidéles serviteurs en sa faveur; eussent-ils été aussi saints qu'étoient Noé, Job & Daniel.

* Elul.

L'an du M. 3410. H.

Ezech. c. 8. 9. 10. & seqq.

C. 12. 13. 14.

L'an du M. 3411. H.

III. En la neuviéme année de la captivité du roi Jechonias, qui étoit aussi la neuviéme du régne de Sedecias son oncle, que Nabuchodonosor avoit

L'an du M. 3414. H.

mis sur le trône en sa place; ce prince irrité de la perfidie de Sedecias, qui s'étoit voulu soustraire de sa dépendance, pour se donner aux Egyptiens, vint avec son armée attaquer Jerusalem, & il en commença le siége le dixiéme jour du dixiéme mois de cette année. Ezechiel en eut révélation dès le même jour dans la Chaldée; & le Seigneur lui ordonnant de bien remarquer ce jour, lui représenta l'état de la ville de Jerusalem & de ses habitans, entourés des assiégeans, sous la figure d'une marmite ou une chaudiere bouillante, remplie de viandes & environnée de feu.

Jerem. 39.1. 4. Reg. 25.1. Ezech. 24. 1.

Le Seigneur voulut aussi que la mort de sa femme qui arriva subitement vers le même tems, servît encore à représenter la perte de la malheureuse Jerusalem qu'il avoit autrefois chérie comme une ville sainte. Il voulut l'en avertir en lui parlant de la sorte: » Fils de l'homme, je vas vous » frapper d'une playe, & vous ravir » ce que vous avez de plus cher & » de plus agréable à vos yeux. Mais » vous ne ferez point de plaintes funebres, vous ne pleurerez point; » vous soupirerez en secret, mais vous » ne ferez point le deuil comme on le » fait pour les morts. Votre couronne » demeurera liée * sur votre tête (au» tour de votre thiare sacerdotale à » l'ordinaire): & vous aurez vos sou» liers à vos pieds. Vous ne vous cou» vrirez pas le visage, & vous ne man» gerez point des viandes qu'on donne » à ceux qui sont dans le deuil. Ezechiel parla donc ce matin au peuple; & le soir sa femme mourut. Le lendemain au matin il fit ce que le Seigneur lui avoit ordonné. Le peuple lui demanda ce que signifioit cela, & le pressa de lui découvrir la raison d'une conduite si extraordinaire.

v. 15. & seqq.

* ou bien vous ne couperez pas vos cheveux.

» Voici, leur répondit-il, ce que le » Seigneur m'a ordonné de vous dire: » Je vas profaner mon sanctuaire, » dont vous faites l'ornement superbe » de votre empire, qui est ce qui pa» roît de plus cher & de plus agréable » à vos yeux, & l'objet des craintes » de votre ame. Vos fils & vos filles » qui seront restés, passeront au fil de » l'épée; & vous ferez à leur mort » comme j'ai fait à celle de ma fem» me: vous ne vous couvrirez point » le visage; vous ne porterez point le » deuil; vous ne verserez point de » larmes, mais vous sécherez dans vos » iniquités; & vous vous contenterez » de soupirer en vous regardant les » uns les autres. Ezechiel vous sera » un signe pour ce tems-là; & vous » sçaurez alors que c'est moi qui suis » le Seigneur Dieu.

Ezechiel fit ensuite diverses prophéties contre les Ammonites, les Moabites, les Iduméens & les Philistins, qui non-contens d'affliger en toutes rencontres les enfans d'Israël, se réjouissoient encore des maux qu'ils souffroient de la part des Chaldéens. Il leur prédit que le Seigneur se serviroit de l'épée de Nabuchodonosor pour les châtier eux-mêmes, & les réduire sous le même joug & aux mêmes calamités que les Juifs.

IV. C. 25. 35.

L'année suivante, qui étoit la dixiéme de la captivité de Jechonias & du régne de Sedecias, l'onziéme jour du dixiéme mois, il commença à publier ses prophéties contre l'Egypte & contre la personne de son roi Pharaon Vaphrée. Il prédit que l'Egypte seroit réduite en une triste solitude par l'armée de Nabuchodonosor, & que cette désolation dureroit quarante ans; que l'orgueil du roi Pharaon seroit fort humilié, & que la couronne lui seroit ôtée; que la terre d'Egypte

L'an du M. 3415. H. C. 29. 30. 31.

feroit donnée à Nabuchodonofor, après qu'il en auroit ruiné toutes les villes, en récompenfe de ce qu'il auroit travaillé à la deftruction de Tyr* fuivant les ordres du Seigneur. Il continua encore les deux années fuivantes à prophétifer la chute de Pharaon & les malheurs de l'Egypte, qui devoient arriver incontinent après la mort du prophéte Jeremie.

* long-temps après la prife de Jerufalem.

C. 31. 32.

Le premier jour du cinquiéme mois de l'onziéme année de la captivité de Jechonias, trois femaines environ après la prife de Jerufalem, Ezechiel prédit la deftruction de la célébre ville de Tyr, capitale de Phenicie, la plus marchande de l'univers en ces tems-là, & le fiége du commerce des peuples, pour s'être réjouie des maux de celle de Jerufalem, & s'être flattée de s'aggrandir de fa ruine. Ses prophéties s'étendirent enfuite fur les peuples les plus éloignés, fur Tubal & Mofoch, depuis l'Efpagne jufqu'en Cappadoce; & principalement fur Gog & Magog, que l'on croit avec affez d'apparence n'être autres que les Scythes & d'autres peuples du Septentrion, qui étoient venus fouvent faire leurs irruptions jufqu'en Judée depuis près de deux cens ans.

L'an du M. 3416. H.

C. 26. 27. 28.

L'an 3418.

C. 38. 39.

V. Mais depuis la vingt-deuxiéme année du régne de Nabuchodonofor, le miniftre & l'exécuteur des deffeins du Seigneur, & depuis la dix-feptiéme de la tranfmigration de Jechonias, Ezechiel n'eut prefque plus de vifions ou de lumieres prophétiques, que pour prédire le retour des Juifs captifs en leur pays, le rétabliffement de la ville & du temple de Jerufalem. L'une des plus célébres vifions qu'il eut alors & des plus intelligibles, fut celle où il lui parut que l'efprit du Seigneur le mena au milieu d'une campagne toute pleine d'offemens de morts extrémement fecs, & déja tombant en poudre. Après lui en avoir fait faire le tour & lui avoir demandé s'il croyoit que ces os puffent revivre, il lui ordonna de prophétifer fur ces os fecs, & d'attirer en eux l'efprit de vie qu'il alloit leur envoyer. Ezechiel obéit, & pendant qu'il prophétifoit, on entendit un bruit qui fut fuivi d'un grand remuement parmi ces os. Ils s'approcherent l'un de l'autre, & chacun fe plaça dans fa jointure. Il apperçut tout d'un coup des nerfs fe former fur ces os, des chairs les environner, & de la peau s'étendre pardeffus; mais l'efprit de vie n'y étoit point encore. Le Seigneur lui commanda de prophétifer à l'efprit, & de lui dire: » Efprit, venez des quatre » vents, & foufflez fur ces morts, afin » qu'ils revivent. Ezechiel fit ce qui lui étoit ordonné. En même tems, l'efprit entra dans ces os qui devinrent vivans & animés, & qui s'étant dreffés fur leurs pieds, formerent une grande armée. Le Seigneur lui dit alors que ces os n'étoient autres que les enfans d'Ifraël, qui n'ayant plus d'efpérance de retour en leur pays, comme ces os fecs n'avoient point lieu d'efpérer de revivre, devoient néanmoins y retourner & fe rétablir en leur premier état.

L'an du M. 3420. H.

C. 37.

Quatorze ans après la ruine de Jerufalem, au dixiéme mois qui étoit le commencement de la vingt-cinquiéme année de la captivité de Jechonias, Ezechiel eut la fameufe vifion de la réparation, ou plûtôt de l'édifice tout nouveau de la ville & du temple d'une nouvelle Jerufalem. Un expert de figure humaine, tout éclatant de gloire, tenant un cordeau d'une main, & de l'autre une canne pour mefurer, lui en fit tous les compartimens, lui en

L'an du M. 3430. H.

C. 40. 41. 42. & feqq.

marqua toutes les proportions, & lui traça les figures de chaque partie de ce merveilleux édifice. La defcription qu'il en a faite fur ce modéle dans une étendue & un détail furprenant, eft trop belle pour nous laiffer croire qu'il ait eu intention de nous repréfenter une ville de la terre & un temple materiel de pierre & de bois. C'eft ce qui a fait juger qu'il n'avoit en vûe que l'églife de Jefus-Chrift, compofée de fes faints, & la Jerufalem célefte ou le féjour des bienheureux, felon que l'on a encore jugé depuis de celle que S. Jean a donnée dans fon Apocalypfe. C'eft ce qui a donné lieu au rapport de cette derniere vifion avec les deux précédentes, pour y trouver notre fin bienheureufe. On a cru voir la guerre & la deftruction de l'Ante-chrift dans la prophétie contre Gog & Magog; la réfurrection générale des corps dans la vifion des os fecs réunis & vivifiés; & la béatitude du ciel dans la figure de cette nouvelle Jerufalem, & du temple du Seigneur.

VI. On peut remarquer qu'Ezechiel prophétifoit encore deux ans après cette derniere vifion, lorfque le premier jour du premier mois de la vingtfeptiéme année de fa captivité, le Seigneur lui apparut pour lui dire que Nabuchodonofor roi de Babylone, lui avoit rendu grand fervice contre la ville de Tyr, qu'il n'avoit prife que depuis environ trois ans & demi, après un fiége de treize années entieres; & qu'il lui abandonneroit toute la terre de l'Egypte pour la récompenfe d'un tel fervice, qui lui avoit coûté tant de travaux. Ezechiel n'avoit alors gueres que cinquante-deux ans; & il peut avoir vécu plufieurs années encore depuis.

*L'an du M. 3432. Ezech. 29. v. 17. 18. Ufoff. chron.*

Nous trouvons divers autres faits merveilleux & affez finguliers, attribués au prophéte Ezechiel dans l'antiquité; mais il ne fera point sûr de s'y fier tant qu'ils n'auront point d'autres garans que le faux Epiphane, le faux Dorothée, l'auteur de la chronique Pafcale, qu'on fçait avoir adopté beaucoup de chimeres & de menfonges des Rabins. Si l'on s'arrête à ce qu'ils ont rapporté du genre de fa mort, on fera obligé de le regarder comme un martyr. Car ils prétendent qu'il fut tué à Babylone par le magiftrat ou le juge du peuple Juif qui y étoit dans la captivité, parce qu'il le reprenoit trop librement de fon idolâtrie. Il paroît en effet par faint Athanafe, & par l'ancien auteur de l'ouvrage imparfait fur faint Mathieu, qu'on étoit perfuadé dans l'églife qu'il avoit fini par une mort violente; qu'il avoit fouffert pour la vérité qu'il avoit annoncée à fon peuple; qu'il avoit été lapidé, & qu'on lui avoit répandu la cervelle fur le pavé.

*Pfeud-Epip. c. 9. Pfeud. Dorot. c. 16. Chron. Pafch. p. 157. Ath. de Inc. carn. verbi. Op. imp. in Matth. Hom. 46. ap. Chryf.*

## §. 2. SON CULTE.

VII. Les Grecs ont choifi le XXI de Juillet pour honorer la mémoire d'Ezechiel dans une grande partie de leurs églifes. C'eft ce qui a été obfervé auffi par les Ruffiens ou Mofcovites, & quelques autres peuples qui fuivent leurs rits. On le trouve néanmoins rapporté au XX du mois dans le Typique de faint Sabas & dans quelques Menologes. Les menées & quelques autres livres d'églife, le marquent au XXIII.

*Ephem. p. 36. Menol. aliq. Typ. p. 1134. Papebr. t. 1. apr. p. 858.*

Le culte du prophéte Ezechiel a été introduit auffi de bonne heure dans l'églife Latine, comme il paroît par fes anciens martyrologes. Ceux du nom de faint Jerôme, n'en font point de

de mention ; celui de Bede, celui d'Adon, & celui qu'on appelle le vieux Romain, ne marquent rien autre chofe que fon nom avec fa qualité de prophéte. Ufuard eft le premier qui a voulu y ajouter quelque chofe de fa mort & de fa fépulture, & il en a pris du faux Epiphane & des autres Grecs, ou de l'ouvrage Latin attri-
Ifid. de vit. & ob. c. 39. bué à faint Ifidore de Seville, le peu qu'il en a inféré dans fon martyrologe, où il s'eft contenté de dire, qu'ayant été tué par le juge du peuple Juif dans la province de Babylone, il fut enfeveli dans le tombeau des patriarches Sem & Arphaxad. Il étoit aifé de juger que cette circonftance étoit
d. 10. apr. Bar. not. p. 154. une des fictions des Rabins. Cependant Baronius & les autres revifeurs du martyrologe Romain moderne, non-contens de ce qu'avoit dit Ufuard, y ont ajouté encore ce que le faux Epiphane a rapporté du grand concours de dévotion que les Pelerins faifoient à ce tombeau prétendu de notre faint Prophéte. Ils fe font abftenus feulement d'en rapporter les miracles, & de déclarer que c'étoit une dévotion particuliere aux Juifs. C'eft ce qui pourroit fe confirmer par l'iti-
Benj. Itin. p. 73. neraire de Benjamin de Tudele Juif Efpagnol du moyen âge, qui témoigne que la fynagogue du prophéte Ezechiel fubfiftoit encore de fon tems près de Babylone entre le fleuve Chobar & l'Euphrate, & qu'on l'appelloit *Dar Melihaha.*

Tous ces martyrologes des Latins auffi-bien que le calendrier Julien, le catalogue de Pierre Natal, marquent la fête d'Ezechiel au x jour
Boll. t. 3. m. p. 369. d'Avril. Quelques calendriers & martyrologes particuliers, mettent encore
t. 1. apr. p. 3. col. 2. fon nom au XXII de Mars. D'autres, principalement de ceux qui font à l'ufage de quelques églifes d'Italie, font mention de lui au premier jour d'Avril.

Renvois *du x d'Avril.*

HOLDA, prophéteffe de Jerufalem, du tems de Jofias roi de Juda, honorée chez les Grecs le x jour d'Avril, & rapportée au fecond jour de ce mois dans quelques calendriers de l'églife d'Occident. *Voyez fon hiftoire avec celle du faint roi Jofias au xxiij jour de Juin.* Boll. t. 1. apr. p. 353.

DANIEL, prophéte & miniftre des rois de Babylone & de Perfe, marqué au x d'Avril dans quelques martyrologes. *Voyez fon hiftoire au xxj de Juillet.*

---

## XXI. & XXII. JOURS D'AVRIL.

Michée, l'un des douze petits prophétes, marqué en l'un & en l'autre de ces jours dans les livres liturgiques des Grecs. *Voyez le xv de Janvier.*

---

## XXIII. JOUR D'AVRIL.

Le prophéte MALACHIE, rapporté à ce jour, comme fi ç'avoit été celui de fa mort dans les martyrologes & les catalogues de quelques Latins. *Voyez le xiv de Janvier.*

---

## XXIV. JOUR D'AVRIL.

ADAM & EVE, premiers hommes, mis en ce jour comme fanctifiés par la pénitence.

*Voyez au xviij-xxiij de Janvier.*

Les trois jeunes Hébreux, ANANIAS, MISAEL, AZARIAS,

marqués au vingt-quatriéme jour d'Avril dans les plus anciens martyrologes du nom de saint Jerôme, & beaucoup d'autres Latins, qui l'ont pris pour le jour de leur délivrance miraculeuse de la fournaise.

*Voyez au xvj de Décembre.*

## XXVI. ou XXVIII. JOUR d'Avril.

NOE' patriarche, marqué en l'un & l'autre de ces jours dans divers martyrologes, mais modernes des Latins. C'est proprement sa sortie hors de l'arche, qu'on a eu intention de célébrer ici, quoique selon l'écriture, elle ne fût arrivée ni en l'un, ni en l'autre, mais entre l'un & l'autre, c'est-à-dire, au xxvii jour du second mois de l'année, que l'on a cru devoir rapporter à notre mois d'Avril, sans beaucoup d'examen.

*Voyez la vie de Noé au x de Novembre.*

## XXX. JOUR D'AVRIL.

JOSUE', prince & gouverneur du peuple Hébreu, mis en ce jour dans le calendrier.

*Voyez sa vie au premier de Septembre.*

# MOIS DE MAI

## PREMIER JOUR DE MAI.

## *JEREMIE PROPHETE, prêtre & martyr.*

### §. I. HISTOIRE DE SA VIE.

I. L'an du M. 3361. H. *Josue 21. 18.*

JEREMIE, fils d'Helcias de la race sacerdotale d'Aaron, vint au monde dans le tems que Manassès roi de Juda en sortit. Il nâquit comme on le croit dans Anathoth ville Levitique de la tribu de Benjamin, que Josué avoit adjugée aux prêtres dans le partage de la terre promise; qui avoit été ruinée depuis par Saül, après en avoir fait tuer tous les prêtres, c'est-à-dire tous les habitans avec le grand-prêtre Achimelech; mais qui avoit été rétablie & rendue aux descendans d'Aaron par David & les rois ses successeurs. Quelques-uns doutent si son pere Helcias n'étoit pas celui de ce nom qui fut grand-sacrificateur sous le régne du saint roi Josias, & qui pouvoit avoir sa maison & une partie de sa famille à Anathoth, quoiqu'il demeurât à Jerusalem, comme nous voyons que cela est arrivé encore à d'autres grands-prêtres. Selon cette supposition, l'on pourroit le regarder comme le frere puîné du grand-sacrificateur Azarias, & comme le grand-oncle d'Esdras, frere puîné du grand-sacrificateur Josedech, le chef des docteurs de la loi, dont nous parlerons au xiii de Juillet. *Clem. Al. Strom. l. 1. p. 138.*

Jeremie fut sanctifié avant sa naissance, c'est-à-dire, que Dieu le choisit, & se le réserva dès-lors, le consacra à son service & le destina particulierement pour être son prophéte. C'est ce que le Seigneur voulut lui apprendre lui-même, lorsqu'en la treiziéme année du régne de Josias fils du roi Amon, & petit-fils de Manassès, il l'appella au ministere de la prophétie. Il lui dit alors: » Je vous ai » connu avant que je vous eusse formé » dans les entrailles de votre mere; » je vous ai sanctifié avant que vous » fussiez sorti de son sein; & je vous » ai établi prophéte parmi les nations. Jeremie qui n'étoit encore que dans la quinziéme année de son âge, répondit: » Ah! Seigneur mon Dieu, *Jerem. 1. v. 2. 5.* L'an du M. 3375. H. avant J. C. 629. *Hieron. in Jerem.*

» vous voyez que je ne sçai point par» ler, parce que je ne suis qu'un en- *Jerem. 1.* » fant. Le Seigneur lui répartit : Ne » dites point que vous êtes un enfant ; » car vous irez par-tout où je vous en» voierai, & vous porterez toutes » les paroles que je vous commande» rai d'annoncer. Ne craignez point » de paroître devant ceux à qui je » vous envoierai, parce que je suis » avec vous pour vous défendre & » vous protéger. En même tems le Seigneur étendit la main, toucha la bouche de Jeremie & lui dit : » Je » mets présentement mes paroles dans » votre bouche. Je vous établis au» jourd'hui sur les nations & sur les » royaumes, pour arracher & pour » détruire ; pour perdre & pour dissi» per ; pour édifier & pour planter.

Le Seigneur ayant ainsi établi Jeremie pour son prophéte, l'affermit encore, & lui augmenta le courage par deux visions qu'il lui fit voir. La premiere étoit d'une verge qui veilloit ; la seconde d'une chaudiere bouillante ou d'un vase tout en feu, qui venoit du côté de l'Aquilon. La verge & le vase marquoient, comme on le croit, Nabuchodonosor roi des Babyloniens, qui devoit venir du côté de l'Aquilon *, c'est-à-dire de la Mésopotamie en Judée, pour détruire Jerusalem, & emmener le peuple. Il l'envoya incontinent déclarer hardiment aux peuples tout ce qu'il lui avoit commandé de leur faire sçavoir, & lui dit pour l'empêcher de craindre, » qu'il l'avoit établi comme une » ville forte, une colonne de fer & un » mur d'airain sur toute la terre, contre » les rois de Juda, les princes, les prê» tres, les prophétes & le peuple qui » devoient tous le combattre, mais » sans avantage.

* Nordest.

II. Ce ne fut selon toutes les apparences, qu'après la mort du saint roi Josias, dont il pleura la perte amerement, c'est-à-dire, dix-huit ans environ après sa vocation, qu'ayant menacé diverses fois le peuple de sa ruine, & de la captivité prochaine, il attaqua les grands du pays, les prêtres même, & les prophétes qui étoient alors ce que les scribes ou les Docteurs de la loi furent dans le temple & les synagogues après le retour de la captivité. Tous étoient dans une corruption si générale, & tellement endurcis dans l'impieté, l'idolâtrie, l'avarice, la débauche, la fourberie & le mensonge, que la parole de vérité ne fut reçue de personne ; & que tous s'irritant contre celui qui la leur annonçoit & qui tâchoit de les porter à la pénitence, pour détourner les malheurs dont ils étoient menacés ; ils se mirent à le persécuter, & formerent dès-lors le dessein de le perdre. Il continua toujours de les reprendre de leurs crimes, sans se rebuter de leurs injures & de leurs outrages. Plusieurs conspirerent secretement d'abord pour lui ôter la vie : il en fut averti par le Seigneur même, qui lui fit voir leurs pensées, & lui découvrit leurs mauvais desseins. » J'étois, dit» il, comme un agneau que l'on porte » au sacrifice pour en faire une victi» me : je ne sçavois pas qu'on vou» loit *mettre du bois dans mon pain*, » pour m'exterminer de la terre des » vivans, & effacer mon nom de la » mémoire des hommes. Mais il voulut se reposer sur le Seigneur même, de la vengeance qu'il devoit prendre d'eux, parce qu'il avoit remis entre ses mains la justice de sa cause.

*2. Paral. c. 35. v. 24.*

L'an du M. 3394. H.

*Jerem. c. 5. 6. 7. 8. &c.*

*c. 11. v. 18. 19. idem. c. 18. v. 18.*

Les premiers qui firent éclater leurs pernicieuses entreprises contre Jeremie, furent ceux mêmes de la ville d'Anathoth, lieu de sa naissance, qui

femble avoir été auffi le lieu le plus ordinaire de fa retraite, quoique Jofeph dit qu'il demeura à Jerufalem depuis la treiziéme année du régne de Jofias, jufqu'à la deftruction de la ville & du temple. Ses citoyens le menacerent de le faire mourir, s'il prophétifoit davantage au nom du Seigneur; mais il n'en fut que plus hardi encore à leur annoncer la colere de Dieu, qui devoit faire périr les hommes de ce lieu par l'épée, les femmes & les enfans par la faim, dans le tems deftiné à leur châtiment.

*Jof. Ant. l. 10. c. 6.*

*Jer. 11. v. 21. 22. 23.*

Dieu ne fauva Jeremie d'entre les mains des habitans d'Anathoth, que pour lui faire fouffrir une plus longue fuite de contradictions & de tourmens à Jerufalem. Afin de l'aider à faire comprendre à fon peuple le malheureux état où fa vengeance alloit le réduire, il lui fit acheter une écharpe de lin, pour s'en faire une ceinture autour des reins. Il lui dit enfuite d'aller porter cette ceinture au bord de l'Euphrate, vers le pays des Babyloniens, & de la cacher-là dans le trou d'une pierre. Quelque tems après, il lui ordonna d'aller retirer la ceinture du trou; Jeremie la trouva tellement pourrie, qu'elle n'étoit plus propre à aucun ufage. Il lui dit enfuite qu'il en feroit du peuple d'Ifraël & de Juda, comme de cette ceinture: que comme la gloire & l'avantage d'une ceinture eft de demeurer attachée autour des reins de l'homme, il étoit auffi de la gloire & de l'avantage d'Ifraël & de Juda, de demeurer attachés à Dieu qui les avoit choifis pour fon peuple; mais que pour s'en être détachés, ils auroient le fort de cette ceinture.

*C. 13.*

III. La fécherefle qui furvint à la Judée en punition de fes péchés, parmi les autres maux qui étoient les avant-coureurs du dernier malheur qui devoit l'accabler, affligea Jeremie d'une maniere fi fenfible, que la compaffion le fit adreffer au Seigneur, pour demander qu'il délivrât fon peuple de ce fleau. Mais le Seigneur défendit à fon Prophéte de le prier; il lui dit qu'il n'écouteroit pas même les prieres de Moïfe ou de Samuel fes ferviteurs, qui avoient eu autrefois tant de zele pour le falut de ce peuple, quand ils voudroient fe préfenter devant lui pour fléchir fa colere. Il rejetta les jeûnes & les victimes du peuple, pour le punir de toutes fes ingratitudes; & ce fut pour en augmenter encore la punition, qu'il permit que les faux prophétes, qui étoient en grand nombre, & qu'il devoit enfuite exterminer, trompaffent ce peuple, en lui promettant toutes fortes de profpérités, dans le tems même qu'il joignoit la famine aux autres maux. Jeremie fe trouva ainfi réduit à ne pouvoir plus donner que des larmes pour ce malheureux peuple, qui nonobftant les exhortations continuelles du faint Prophéte, s'endurciffoit de plus en plus dans fes péchés, parce qu'il étoit abandonné du Seigneur.

*C. 14.*

*C. 15. & 17.*

Jeremie avoit trente-trois ans, lorfque le peuple mit Joachas, autrement dit Shellum, fur le trône de fon pere Jofias, qui avoit été tué dans un combat donné mal-à-propos contre le roi d'Egypte dans la plaine de Mageddo. Il étoit alors en âge de prendre une femme; mais le Seigneur lui défendit de fe marier, à caufe des maux qui alloient tomber fur la ville de Jerufalem & fur toute la Judée. Il vouloit lui épargner l'affliction d'augmenter le nombre des miférables; car il lui déclara que les enfans feroient enveloppés fans exception dans le malheur public, avec leurs peres & leurs

*4. Reg. 23. 2. Paral. 36.*

*C. 16.*

*Hieron. prol. in Jerem.* meres. C'eſt ce qui a fait juger à quelques anciens peres, que ce ſaint Prophéte avoit toujours gardé le célibat. Joachas n'étoit pas l'aîné des enfans du roi Joſias ; & il n'y avoit eu que le peuple qui l'avoit ſacré & proclamé roi en la place de ſon pere. *Jerem. 22. 1.* Jeremie ne laiſſa pas de le reconnoître, & il alla incontinent après ſon élection, l'exhorter & le peuple auſſi à agir ſelon la juſtice, & à entrer dans les voies du Seigneur ; mais ce fut *4. Reg. 23. 2. Paral. 36. Ezechiel 19.* ſans fruit. Cependant le roi d'Egypte Necao, retournant victorieux des quartiers de l'Euphrate, & repaſſant par la Judée, fit prendre Joachas, qui n'avoit régné encore que trois mois ; & après avoir établi ſur le trône de Juda ſon frere aîné Eliakim, qu'il fit appeller Joakim, il emmena Joachas priſonnier en Egypte, d'où Jeremie lui prédit qu'il ne reviendroit jamais. Ces enfans au lieu d'imiter la pieté de leur pere Joſias, ſe laiſſerent aller à l'impieté, à l'avarice, & à la débauche comme le reſte du peuple. Jeremie en fit de fortes remontrances au roi Joakim, comme il avoit fait à Joachas ; mais s'appercevant qu'il parloit à un ſourd, il lui prédit la diſgrace qui lui arriva bientôt après. Il ne lui diſſimula point qu'à ſa mort qui devoit ſuivre une honteuſe ſervitude de quelques années, il n'auroit point d'autre ſépulture que celle d'un âne, & qu'on le jetteroit tout pourri hors des portes de Jeruſalem.

L'an du M. 3394. H.

*Jerem. 22. v. 11, 12. 19.*

IV. Quelque véritables que fuſſent ces prophéties ſur la ruine du pays & la captivité du peuple, perſonne n'y ajoutoit foi. Non-ſeulement le peuple les mépriſoit, mais les grands s'en mocquoient, & ils entrerent en une telle fureur contre lui, que faiſant paſſer Jeremie pour un faux prophéte, ils preſſerent ce prince de le faire mourir. Jeremie revenant alors de Tophet, qui étoit la même choſe que la vallée appellée Gehenna, où Dieu l'avoit envoyé prophétiſer, ſe mit à la porte du temple, & cria aux prêtres & au peuple, que tout ce que le Seigneur lui avoit commandé de prédire touchant la deſtruction de la ville & du temple, la ruine de tout le pays & les autres maux qu'il avoit marqués, arriveroit infailliblement, parce qu'ils s'étoient tous endurci la tête, pour ne pas obéir à la parole de Dieu. *c. 19. v. 14.*

*Joſ. Ant. l. 10. c. 7.*

*Jerem. c. 18. v. 18. & ſeqq.*

L'an du M. 3394.

Un des prêtres nommé Phaſſur, qui étoit établi intendant de la maiſon du Seigneur, c'eſt-à-dire préfet du temple, ne pouvant l'entendre parler de la ſorte, le frappa, & l'ayant fait lier, il le fit mettre dans la priſon qui étoit à la haute porte de Benjamin contre le temple. Dès le lendemain Phaſſur, ſoit par appréhenſion, ſoit par quelques remords, fit délier Jeremie. Mais ce ſaint homme qui ne pouvoit être un moment ſans prophétiſer ou ſans prêcher, vint de la priſon dire hardiment à Phaſſur de la part du Seigneur, qu'il le rempliroit de frayeur lui & ſes amis, & qu'après qu'il auroit auroit vû un grand carnage d'hommes & de femmes, le pillage, puis l'incendie de la ville, il ſeroit emmené captif lui-même avec toute ſa famille à Babylone, & qu'il y mourroit avec tous ceux de ſes amis, à qui il avoit prophétiſé le menſonge, en leur prédiſant des choſes contraires aux deſſeins de Dieu. *Jerem. c. 20.*

Jeremie s'adreſſa enſuite au Seigneur, comme pour ſe plaindre qu'il l'avoit ſéduit ou trompé, lorſque l'envoyant prophétiſer & porter ſa parole aux pécheurs, il lui avoit promis de le protéger & de l'aſſiſter. Il en jugeoit ainſi, parce que non-ſeulement il ne faiſoit point de fruit dans ſes prédica- *C. 20. v. 7. C. 1. v. 18.*

tions, & qu'il étoit devenu l'objet de
la raillerie & du mépris de tous ceux à
qui il parloit ; mais parce qu'il étoit
encore persécuté & menacé de la mort
à toute heure. Mais il n'avoit pas en-
core bien compris le sens de la pro-
messe du Seigneur, qui en l'assurant
qu'il le rendroit ferme comme une
ville forte, une colonne de fer, un
mur d'airain, vrai dans ses prophéties
& ses menaces, victorieux dans les
contradictions & les combats qu'il au-
roit à soutenir, ne lui avoit pas dit
qu'il n'auroit pas beaucoup à souffrir,
C. 20. v. 11. & qu'il ne seroit point persécuté jus-
qu'à la mort. Il reprit courage néan-
moins au souvenir d'une autre pro-
messe que le Seigneur lui avoit faite,
de ne point l'abandonner, & d'être
v. 14. &c. avec lui comme un guerrier invinci-
ble. Ce qui n'empêcha point qu'en
louant le Seigneur même, il ne mau-
dît le jour de sa naissance dans des ex-
pressions toutes semblables à celles du
saint homme Job.

V. Etant retourné au vestibule du tem-
ple, il continua ses funestes prédictions
avec la même force qu'auparavant ;
C. 26. & il dit fort haut, que le temple ne
garantiroit pas la ville de Jerusalem
de la colere du Seigneur, qui la trai-
teroit comme il avoit fait Silo, sans
avoir égard à son tabernacle qui étoit
en ce lieu, ajoutant qu'il la rendroit
V. 7. 10. l'exécration de tous les peuples de la
terre. Les prêtres, les prophétes, &
tout le peuple qui l'entendirent, se
jetterent sur lui, criant qu'il falloit le
faire mourir sur l'heure, pour l'em-
pêcher de prophétiser davantage au
nom du Seigneur. On le saisit pour
le conduire au palais, & demander sa
mort au roi Joakim, disant qu'il l'a-
voit méritée pour avoir prophétisé con-
L'an du M. tre la ville. Le roi qui étoit encore dans
3395. H. la premiere année de son regne, ne se
sentoit pas moins animé que les autres
contre le saint Prophéte : cependant il
crut devoir renvoyer l'affaire au con-
seil, où tous les princes de Juda, c'est-
à-dire les Sénateurs, s'assemblerent
pour en délibérer. Ils reconnurent que
tout son crime étoit, non pas d'avoir
attiré des malheurs sur la ville, mais
d'avoir prédit ceux dont elle étoit
menacée de la part du Seigneur, &
d'avoir voulu porter le peuple à la
pénitence, pour tâcher de les détour-
ner. Les sénateurs déclarerent donc
aux prêtres, aux prophétes & aux
principaux du peuple, que Jeremie
n'avoit point mérité la mort pour
avoir parlé au nom du Seigneur.

Quelques-uns des plus anciens,
pour s'opposer à la fureur des prê-
tres & des prophétes, se leverent de
leurs siéges, & dirent devant toute
l'assemblée du peuple, pour faire voir
que Jeremie n'étoit ni le premier, ni
le seul qui eût prophétisé les malheurs
qui devoient arriver à la ville de Jeru-
salem : » Michée de Morasthi pro-
» phétisa au tems du roi Ezechias, &
» dit à tout le peuple, Que Sion se
» laboureroit comme un champ ; que
» Jerusalem seroit réduite en un mon-
» ceau de pierres, & que cette mon-
» tagne où est la maison du Seigneur,
» deviendroit une haute forêt. Fut-il
» pour cela condamné à mort par le
» roi Ezechias ? Ne firent-ils pas au
» contraire ce qu'ils purent pour ap-
» paiser la colere du Seigneur, & ne
» lui offrirent-ils pas leurs prieres pour
» détourner ces malheurs, comme ils
» firent ? Croyez donc que nous com-
» mettrons un grand crime si nous en
» usons autrement à l'égard de cette
» homme. Ahicam homme de très-
grande autorité dans l'état, fils de v. 24.
Saphan, qui avoit été sécretaire du
roi Josias, entreprit en même tems la

défenſe de Jeremie, le ſoutint puiſſamment contre les prêtres & les prophétes; empêcha qu'il ne fût abandonné à la diſcrétion du peuple, & l'arracha ainſi des bras de la mort.

VI. Les gens de bien n'en purent faire autant à un autre prophéte du même tems, nommé URIE, fils de Semeï, de la ville de Cariathjarim, qui prophétiſant au nom du Seigneur, avoit prédit contre la ville de Jeruſalem & contre tout le pays de Juda, les mêmes choſes que Jeremie. Il s'attira auſſi la haine des principaux, tant de la cour que de la ville; & le roi Joakim réſolut de le faire mourir. Urie en ayant été averti, voulut pourvoir à ſa ſureté par la fuite, & il ſe retira en Egypte. Joakim le fit pourſuivre par des gens qu'il envoya pour le prendre; & lorſqu'on le lui eut amené, il le fit mourir avec beaucoup de cruauté, & voulut que ſon corps fût enſeveli ſans honneur dans les ſépulcres de la lie du peuple.

*v. 20.*

L'an du M. 3396. H.

VII. Ce fut l'année ſuivante, qui étoit la quatriéme du régne de Joakim, que Jeremie renouvellant ſes prédictions touchant la ruine de Jeruſalem, commença à nommer publiquement l'inſtrument dont le Seigneur devoit ſe ſervir pour ces funeſtes deſſeins. C'étoit Nabuchodonoſor roi des Babyloniens, aſſocié à la royauté depuis quelques mois par ſon pere Nabopolaſſar, qui l'avoit envoyé avec une puiſſante armée pour chaſſer les Egyptiens des environs de l'Euphrate, où ils s'étoient rendus les maîtres de la ville de Charcamis. Jeremie ayant fait remarquer aux Juifs qu'il y avoit près de vingt-trois ans qu'il prophétiſoit, & qu'il prêchoit jour & nuit depuis la treiziéme année du régne du roi Joſias, ſans avoir encore pû les perſuader de rien, ni ſe faire écouter, les avertit de l'arrivée de Nabuchodonoſor, qui étoit en chemin pour venir exécuter les menaces du Seigneur ſur eux. Il leur dit nettement que leur captivité ſous le roi de Babylone ſeroit de *ſoixante & dix ans*; & que quand ces ſoixante & dix ans ſeroient finis, il viſiteroit dans ſa colere le roi de Babylone & ſon peuple, & les livreroit entre les mains de leurs ennemis pour les châtier.

L'an du M. 3397. H.

*Jerem. c. 25*

*v. 11. 12.*

Ces dernieres menaces n'eurent point encore la force d'amollir ces cœurs endurcis. Il étoit encore tems, ce ſemble, de recourir à la miſéricorde du Seigneur par la pénitence & par un changement ſincere de vie; mais ils aimerent mieux s'abandonner aux dernieres extrémités. Quelques mois après, Nabuchodonoſor après avoir chaſſé les Egyptiens de la Méſopotamie & de la Syrie, & avoir défait leur roi Necao, fit avancer ſon armée pour entrer en Judée. Il y avoit au-delà du Jourdain près de Jabès, ville de la tribu de Manaſſé, certains ſolitaires appellés RECABITES, du nom de Récab, l'un des deſcendans de Jethro, beau-pere de Moïſe, appellés Cinéens, qui avoient été reçûs parmi le peuple de Dieu, en ſe faiſant circoncire. C'étoient des gens d'une vie fort auſtere, qui ne poſſédoient rien, & qui ne demeuroient en tout tems que ſous des tentes. Ils vivoient dans une abſtinence preſque continuelle de choſes permiſes aux autres; & ils paſſoient leur vie à chanter les louanges de Dieu avec la voix & ſur les inſtrumens. L'auteur du livre des paralipomenes les appelle ſcribes ou docteurs de la loi; ce qui marque toute leur profeſſion avec la qualité de chantres & de muſiciens qu'il leur donne. Ils ſe perpétuoient par familles & par générations: ce qui fait

L'an du M. 3398. H. *ou 5356. s.* avant J. C. 606.

*1. Paral. c. 2. v. 55.*

juger qu'ils ne mettoient pas le célibat au nombre de leurs abſtinences, & qu'ils n'admettoient pas d'étrangers dans leur compagnie. Cet auteur ajoute que c'étoient ceux qu'on appelloit *Cinéens* encore de ſon tems*, c'eſt-à-dire, au ſiécle d'après Jeremie, & il dit qu'ils étoient deſcendus de Calor chef de la maiſon de Récab. Néanmoins les Récabites rapportoient eux-mêmes l'origine de leur inſtitut à Jonadab fils de Récab, qui vivoit du tems de Jehu roi d'Iſraël, deux cens quatre-vingts ans environ avant Jeremie. Nabuchodonoſor étant ſur le *Jerem. 35. v. 11.* point d'entrer dans leur pays avec ſon armée, ils en ſortirent pour ſe mettre à couvert des hoſtilités & des inſultes des ſoldats, & ayant paſſé le Jourdain, ils vinrent ſe retirer dans Jeruſalem.

* au temps d'Eſdras.

Ces Récabites étoient nouvellement établis dans la ville, lorſque Dieu *v. 2. & ſeqq.* voulant confondre les Juifs rebelles à ſes volontés & à ſa loi, par l'exemple de gens ſi exacts & ſi religieuſement ſoumis à l'inſtitut que leur pere leur avoit preſcrit, donna ordre à Jeremie de les aller trouver, & de les tenter pour éprouver leur fidélité, en leur préſentant du vin à boire. Jeremie y étant allé, prit Jezonias leur chef, ſes freres, ſes fils, & toute la maiſon des Récabites. Il les mena tous au peuple, & les ayant fait entrer dans la chambre du tréſor, il fit mettre devant eux des taſſes pleines de vin, & leur dit de boire. Ils s'en excuſerent tous, alléguant » que leur » pere Jonadab fils de Récab, leur » avoit commandé de ne jamais boire » de vin ni eux ni leurs enfans dans » toute leur poſtérité; de ne point » bâtir de maiſons; de ne point ſemer » de grains; de ne point planter de vi» gnes; de ne rien poſſéder en propre » ni champs ni bleds; & de n'avoir » rien à eux; mais d'habiter toute leur » vie ſous des tentes pour les faire ſou» venir ſans ceſſe qu'ils étoient étran» gers ſur la terre où ils demeuroient. Ils ajoûterent qu'ayant toujours inviolablement obſervé juſques-là ce que leur pere Jonadab leur avoit ordonné, rien ne feroit capable de les en détourner dans la ſuite.

Alors le Seigneur dit à Jeremie de prendre cet exemple des Récabites, pour faire voir à ſon peuple & aux habitans de Jeruſalem, combien ils étoient inexcuſables de refuſer d'obéir aux commandemens de leur Dieu, qui étoient très-faciles, voyant des enfans ſi ſcrupuleux & ſi fidéles à exécuter ceux de leur pere qui étoient d'une pratique tout autrement difficile. Jeremie après avoir ainſi convaincu ceux à qui il parloit, & leur avoir montré la juſtice de la vengeance du Seigneur dans les maux qu'il leur avoit prédits, & qui commençoient à ſe faire ſentir, dit aux Récabites que pour récompenſe de l'obéiſſance qu'ils rendoient ainſi aux préceptes de leur pere Jonadab, Dieu les béniroit & *v. 19.* les conſerveroit dans la perte des autres; & que leur race ne ceſſeroit point de produire des hommes qui le ſerviroient fidélement, & ſe rendroient agréables à ſes yeux par la ſainteté de leur vie.

VIII.

Peu de jours après, lorſque l'armée de Nabuchodonoſor étoit encore au-delà du Jourdain, Jeremie fut arrêté de nouveau & renfermé dans une priſon ou dans une maiſon particuliere, où l'on donna ordre de le retenir pour l'empêcher d'aller prêcher au temple à ſon ordinaire. Le Seigneur lui dit *Jerem. 36.* de prendre un livre & d'y écrire toutes les prophéties qu'il avoit faites par ſon ordre contre Iſraël, contre Juda & contre

contre tous les autres peuples depuis le tems du régne de Josias jusqu'à cette heure, (c'est-à-dire, depuis vingt-trois-ans); afin d'éprouver encore si les Juifs entendant réciter tous les maux dont il avoit résolu de les châtier, abandonneroient leurs voies criminelles, parce qu'il étoit encore prêt de leur pardonner s'ils se convertissoient.

Jeremie fit venir aussi-tôt BARUCH, fils de Nerias, qui étoit le principal de ses disciples. Il lui dicta de vive voix toutes ses prophéties & toutes les paroles que le Seigneur lui avoit dites depuis le tems qu'il lui avoit marqué. Après que Baruch eut tout écrit dans le livre, Jeremie lui donna commission de le porter au temple, parce que comme il étoit enfermé, il ne pouvoit y aller lui-même. Il lui dit de le lire devant tout le peuple, tant de la ville que des provinces, qui viendroient pour s'y assembler au jour du jeûne solennel, qui avoit été ordonné pour les nécessités publiques, & indiqué au neuviéme mois appellé Casleu *, afin de voir si cette lecture feroit plus d'impression sur leurs esprits, que n'avoient fait ses prédications. Baruch alla donc au temple avec le livre des prophéties de son maître au jour de jeûne; & étant monté dans la chambre du trésor où étoit Gamarias fils de Saphan le sécretaire, il se mit dans le vestibule supérieur à la porte neuve du temple, & fit la lecture en présence de tout le peuple. Michée fils de Gamarias alla en avertir son pere qui étoit dans la chambre du trésor du roi avec beaucoup de personnes de la premiere qualité, tant de la cour que de la ville. Tous en parurent surpris, & les principaux envoyerent sur le champ Judi à Baruch lui dire de venir à la chambre & d'apporter son livre. Lorsqu'il fut entré, ils lui en firent faire la lecture devant toute l'assemblée de ces grands. Ils furent épouvantés d'entendre une si longue suite de menaces & de reproches, & ils se contenterent d'abord de dire en se regardant les uns les autres avec étonnement, qu'il en falloit parler au roi. Après diverses questions qu'ils firent à Baruch pour sçavoir d'où venoit ce livre, comment il l'avoit écrit, de quelle maniere Jeremie l'avoit dicté, ils lui dirent d'aller se cacher lui & son maître, & de faire si bien, que personne ne sçût où ils seroient l'un & l'autre, parce qu'ils alloient courir risque de la vie. Ayant laissé le livre en dépôt dans la chambre du sécretaire Elisama, ils allerent trouver le roi Joakim, & lui rapporterent tout ce qu'ils avoient entendu. Ce prince qui commençoit alors la cinquiéme année de son régne, envoya prendre le livre par Judi, qui en fit la lecture devant lui & devant tous les grands qui l'environnoient. Comme on étoit alors au neuviéme mois qui répondoit au commencement de notre Décembre, le roi étoit dans son appartement d'hiver, & il y avoit devant lui un brasier plein de charbons ardens. Judi n'en avoit encore lû que trois ou quatre pages, que le roi transporté de colére, prenant le canif du Sécretaire, il les coupa & les jetta dans son brasier. Il prit ensuite tout le reste du livre & le mit dans le feu, jusqu'à ce que tout fût consumé, malgré les oppositions & les remontrances de Gamarias & de quelques autres personnes à qui il étoit resté quelque crainte du Seigneur. Mais en brûlant le livre, il ne put étouffer la connoissance des vérités qu'il contenoit, ni en détourner l'accomplissement. Le roi donna ensuite des or-

* *ou* Kisleu.

dres pour faire arrêter le prophéte Jeremie & Baruch son sécretaire ; & il ordonna à Jeremiel qu'il envoyoit pour les prendre, de leur dire que c'étoit pour avoir écrit & pour avoir publié » que le roi de Babylone se » hâtoit de venir pour détruire ce pays, » & pour en exterminer les hommes & » les bêtes. Mais le Seigneur les garantit de cette poursuite, & il les tint si bien cachés, qu'on ne put les trouver. Dieu fit prendre ensuite un autre livre à Jeremie pour y écrire de nouveau tout ce qui étoit dans celui que le roi Joakim avoit brûlé. Il lui commanda en même tems d'aller hardiment dire à ce prince, qu'il seroit puni en sa personne & en sa race ; que son corps seroit jetté après sa mort comme celui d'une bête, sans sépulture ; que le trône de David seroit perdu pour toute sa postérité ; & que tout ce qu'il avoit prédit, tant contre lui & sa famille, que contre tout le reste du peuple Juif, alloit arriver. Jeremie fit écrire à Baruch dans ce nouveau livre, non-seulement tout ce qui étoit dans celui qui étoit brûlé, mais beaucoup d'autres choses encore qui n'y étoient pas.

IX. Cependant Nabuchodonosor vint avec son armée devant Jerusalem, où il ne trouva gueres de résistance ; il fit d'abord mettre aux fers le roi Joakim, dans la résolution de l'emmener prisonnier à Babylone. Mais ayant changé de dessein, il se contenta de le tenir assujéti sous sa domination dans Jerusalem à des conditions rudes & honteuses ; & c'est de ce premier point de servitude que l'on commence à compter les LXX années de la captivité de Babylone. Nabuchodonosor entra dans le temple, d'où il enleva une partie des vases sacrés, qu'il emporta à Babylone & qu'il mit dans le temple de son Dieu Bel. Il emmena aussi pour lors les premiers captifs, parmi lesquels on croit qu'étoient Daniel & les trois jeunes Hébreux du sang royal. Ce qui obligea Nabuchodonosor de retourner alors si promptement à Babylone, fut la mort de son pere Nabopolassar, avec lequel il régnoit depuis deux ans sur les Babyloniens & les Assyriens ; & cette année que les uns comptent pour la troisiéme de son régne depuis son association, n'est regardée par d'autres que comme la premiere depuis qu'il a commencé à régner seul.

2. Paral. c. 36. v. 6. 4. Reg. 24.

L'an du M. 3398. H. ou 5366. S. avant J. C. 606.

Beros. l. 3. Lancel. c. 17.

L'an du M. 3399.

Pendant que Nabuchodonosor étoit occupé des affaires que son pere lui avoit laissées en mourant, Joakim à qui il n'avoit laissé que l'ombre de la royauté sous une servitude très-réelle, songea aux moyens de secouer ce rude joug ; & mettant son espérance sur je ne sçai quels bruits, qui disoient que le roi d'Egypte alloit marcher contre le roi de Babylone avec une grande armée, il refusa dès la troisiéme année de payer le tribut que Nabuchodonosor lui avoit imposé ; & se révolta ensuite tout ouvertement. C'est ce qui obligea le roi de Babylone de revenir quatre ans après en Judée avec une armée formidable, qui étoit composée de Chaldéens, de Syriens, de Moabites & d'Ammonites. Tout le pays de la Judée fut ravagé en peu de tems. Le roi Joakim fut pris & réduit à mourir peu de jours après, soit par le fer des ennemis, soit dans l'accablement de ses miséres. Son corps fut jetté comme celui d'une bête, sans sépulture, selon que le prophéte Jeremie l'avoit prédit plus d'une fois. Son fils Joakim plus connu sous son autre nom de Jechonias, fut mis sur le trône en sa place. Mais Jeremie lui prédit que le Seigneur ne l'y main-

4. Reg. c. 24. v. 2.

L'an du M. 3401. 3404. 3405.

Jerem. c. 22. v. 19. c. 36. v. 30. 4. Reg. 24. v. 18. 12. 2. Paral 36. v. 10. Jerem. 22. v. 24. 30.

tiendroit pas long-tems, parce que la peine des péchés de son pere devoit passer sur lui, & qu'il avoit juré que le trône de David seroit ôté de la maison de Joakim. Il lui déclara qu'il l'envoyeroit bientôt avec sa famille en une terre étrangére, d'où il ne reviendroit jamais. Il le menaça même à cause de ses péchés, d'une stérilité, non d'enfans, mais de successeurs, pour rétablir le trône de David, & exercer à l'avenir la puissance souveraine dans Juda. Jechonias écouta Jeremie avec plus de respect que n'avoit fait Joakim son pere; & pour ne point résister à la volonté de Dieu, il renonça à sa propre défense de l'avis même de notre saint Prophéte, & se remit volontairement entre les mains de Nabuchodonosor, après trois mois & dix jours de régne. Il fut transporté à Babylone avec plus de trois mille hommes, à qui Jeremie écrivit une grande lettre pour les exhorter à supporter leur captivité avec patience & soumission aux ordres du Seigneur; à conserver le culte du vrai Dieu, & à vivre en paix & en bonne intelligence avec tous ceux parmi lesquels ils se trouveroient, sans rien contracter néanmoins de leurs superstitions, ni de leurs mauvaises mœurs. Il leur faisoit espérer en même tems qu'à la troisiéme * génération, ou après 70 ans, le Seigneur les rétabliroit dans leur pays, s'ils lui étoient fidéles; & il leur fit voir que leur état étoit bien moins fâcheux que celui de ceux qui étoient restés à Jerusalem, haïs de Dieu & des hommes, selon que le Seigneur le lui avoit déclaré dans une vision qu'il eut de deux paniers de figues. Du nombre de ces captifs, furent le prophéte Ezechiel & Mardochée, oncle de la reine Esther.

*Jer. c. 38.*

L'an du M. 3405. H.

*Baruch 6. Jerem. c. 29. &c. 30. c. 31.*

*C. 25. v. 11. 12. c. 29. v. 10.*

* Baruch 9. 2. dit sept générations de dix ans chacune.

*Jer. 24.*

X. Nabuchodonosor avant que de quitter Jerusalem, établit pour roi de Judée Mathanias, qu'il nomma Sedecias, oncle de Jechonias, frere des rois Sellum & Eliakim, c'est-à-dire Joachas & Joakim, & le dernier des fils du pieux roi Josias. Mais ce nouveau roi aima mieux suivre les traces de ses freres, que celles de son pere. Il ne fut pas plus obéissant qu'eux aux ordres de Dieu qui avoient été annoncés par le prophéte Jeremie.

*Jerem. 37. 4. Reg. 24. 17.*

Dès la premiere année de son régne, Jeremie envoya par le commandement du Seigneur des liens & des chaînes à cinq rois de ses voisins, qui étoient ceux d'Idumée, des Moabites, des Ammonites, de Tyr, & de Sidon. Il les mit entre les mains de leurs ambassadeurs, qui étoient venus à Jerusalem auprès de Sedecias, & leur ordonna de dire de la part du Seigneur à leurs maîtres, que comme créateur & souverain maître de toute la terre, il avoit livré leurs villes & leurs royaumes à Nabuchodonosor, qui les subjugua depuis, comme il fit la Judée, dans l'espace de treize années qu'il employa au siége de Tyr. Il les exhorta tous à se soumettre volontairement aux rois de Babylone que le Seigneur avoit constitués souverains ou monarques de l'Asie; leur promit que par ce moyen, ils vivroient en paix dans leur pays avec leurs sujets, mais qu'autrement ils périroient par l'épée, la famine & la peste. Il les avertit de ne point écouter leurs devins, leurs augures & leurs magiciens, qui les trompoient lorsqu'ils leur faisoient croire qu'ils ne seroient point assujétis au roi de Babylone. Il s'éleva particulierement contre les faux prophétes de Jerusalem, qui ne repaissoient Sedecias & les misérables restes de son peuple, que de mensonges, & de vaines espérances de prospérités.

*Jer. c. 27.*

L'an du M. 3406. H.

C. 28. Un de ces faux prophétes nommé Hananie qu'on appelloit le prophéte de Gabaon, s'oppofant à tout ce que difoit Jeremie, pour faire éviter au peuple les dernieres extrémités dont il étoit menacé encore, s'il ne retournoit à Dieu par la pénitence, fe mit à publier que le Dieu d'Ifraël avoit brifé le joug du roi de Babylone; que dans deux ans il feroit rapporter à Jerufalem tous les vafes du temple que Nabuchodonofor en avoit emportés à Babylone, & qu'il feroit revenir Jechonias & tous les autres captifs dans leur pays. C'eft ce que ce faux prophéte annonçoit comme de la part du Seigneur au cinquiéme mois * de la quatriéme année de cette captivité de Jechonias & du régne de Sedecias. Jeremie lui répondit devant les prêtres & tout le peuple qui fe trouvoit au temple : » Ainfi foit-il; puiffiez-vous dire vrai. Vous nous prophétifez la paix & le repos, à la bonne heure; mais d'autres prophétes avant vous & avant moi nous ont prédit la guerre, la défolation & la famine. Il n'y aura que l'évenement qui déclarera celui qui aura été véritablement envoyé du Seigneur.

L'an du M. 3408. H.

* Ab.

C. 27. v. 2. C. 28. v. 10. Depuis que Jeremie avoit envoyé des chaînes aux rois voifins de la Judée, il en portoit auffi une au coû, qui étoit un lien de bois tors, felon que le Seigneur le lui avoit ordonné, pour marquer le joug des Babyloniens & la captivité du peuple Juif. Le prophéte Hananie fe jetta fur cette chaîne, la lui arracha du coû, & dit devant tout le peuple : » C'eft ainfi, dit le Seigneur, que dans deux ans je briferai le joug de Nabuchodonofor roi de Babylone, & que je l'ôterai de deffus le coû de tous les peuples. Jeremie prenant le parti de fe taire & de fe retirer, s'en alloit déja, lorfque le Seigneur lui commanda de dire à Hananie, qu'au lieu des chaînes de bois qu'il avoit brifées, celles du joug que le roi de Babylone mettroit fur le coû des peuples, feroient de fer. Qu'au refte on fçauroit bientôt qu'il n'étoit point envoyé du Seigneur, qu'il n'étoit qu'un prophéte menteur; & qu'il mourroit dans l'année pour avoir parlé contre la vérité. En effet, Hananie mourut deux mois après, c'eft-à-dire, au feptiéme * mois de la même année.

* Tifri.

C. 29. v. 15. Il y avoit en même tems d'autres faux prophétes à Babylone qui féduifoient le peuple captif, & qui par leurs vaines promeffes le follicitoient à la révolte contre Dieu & contre le roi du pays. Jeremie s'oppofa hautement à leurs menfonges, & prédit que tous ces prophétes auroient une fin funefte. En effet, Nabuchodonofor peu de tems après, en fit griller deux nommés Achab & Sedecias, dans une poële ardente. On lui montra encore des lettres qu'un autre de ces faux prophétes nommé Semeïas, envoyoit de Babylone à Jerufalem au nom du Seigneur, pour faire mettre en prifon les prophétes comme Jeremie, qui ne prophétifoient que des malheurs, & qui perfuadoient aux captifs de demeurer à Babylone. Jeremie lui fit voir qu'il n'étoit qu'un féducteur, & lui prédit en punition de fa témérité & de fes menfonges, le malheur qui devoit arriver à fa perfonne & à fes defcendans. Il avoit déja fait diverfes prophéties contre la ville de Babylone, dont il prédifoit la ruine pour le tems auquel le Seigneur devoit délivrer fon peuple de la captivité, & le renvoyer en fon pays. Sçachantque le roi Sedecias devoit envoyer la même année, qui étoit encore la quatrié-

v. 22.

C. 50. & c. 51. v. 58. 59.

me de son régne, des gens à Babylone vers Jechonias son neveu & les autres captifs, il fit un livre de toutes ses prédictions qui regardoient les malheurs & la ruine de Babylone même.

L'an du M. 3409. H.

Il le donna à Saraïas qui étoit l'un des premiers d'entre les prophétes du Seigneur, frere de son disciple Baruch, & qui alloit à Babylone, non pas avec le roi Sedecias (comme semble le marquer la vulgate) mais de la part de ce prince avec les autres députés. Jeremie y joignit une lettre de consolation & une exhortation pour les captifs. Il donna ordre à Saraïas de lire publiquement son livre des prophéties touchant la ruine de Babylone, & lui recommanda que dès qu'il en auroit achevé la lecture, il liât ce livre à une pierre, & qu'il le jettât au milieu du fleuve de l'Euphrate, en disant devant ceux qui seroient témoins de cette action, que ce seroit ainsi que la ville de Babylone seroit submergée.

*C. 51. v. 63. & seq.*

XI. Jeremie continua cependant de combattre les faux prophétes dans Jerusalem, & de porter le peuple à la pénitence, sans autres fruits que ceux que sa patience lui faisoit recueillir des mauvais traitemens qu'il recevoit. Il annonçoit le retour funeste de Nabuchodonosor avec son armée à Jerusalem, la mort ou l'enlevement du reste des habitans & la destruction totale de la ville & du temple par le fer & le feu des ennemis. On voulut toujours s'obstiner à n'en vouloir rien croire; jusqu'à ce qu'en la neuviéme année du régne de Sedecias, on apprit que l'armée ennemie rentroit dans le pays, & venoit attaquer Jerusalem.

L'an du M. 3414. H.

Cette année étoit Sabbatique; c'est pourquoi Sedecias fit avertir de bonne heure qu'on eût à mettre en liberté les serviteurs & les servantes qui étoient du peuple Hébreu; pour obéir à la loi qui ordonnoit que les esclaves de race Israëlite qu'on auroit achetés & qui auroient servi six ans, seroient renvoyés libres la septiéme année. C'est ce que tout le monde fit dans la pensée d'appaiser la colere de Dieu par ce moyen, & de se le rendre favorable contre les ennemis qui mirent enfin le siége devant la ville le dixiéme jour du dixiéme mois * qui répondoit en cette année au trentiéme de notre mois de Janvier, auquel le prophéte Ezechiel captif à Babylone, en eut révélation dans le pays de Chaldée. Le roi Sedecias envoya dès le commencement du siége deux hommes qualifiés * à Jeremie, pour le prier de consulter le Seigneur sur son évenement, & de tâcher d'en obtenir quelque miracle pour la délivrance de la ville. Jeremie répondit de la part du Seigneur, qu'il étoit inutile de vouloir résister à l'ennemi, parce que c'étoit Dieu même qui l'avoit envoyé; que tout périroit plûtôt ou plus tard, par l'épée, la famine, la peste, ou dans les fers d'une cruelle captivité; & qu'il n'y auroit que ceux qui se rendroient volontairement aux Chaldéens qui auroient la vie sauve.

*Exod. 1. 2. Deuter. 15. 12.*

*Jerem. 34. v. 9. & seqq.*

* Tebet.

*Jer. 39. 1. & c. 52. v. 4.*

*Ezech. 24. 1. Jer. 21.*

* Phassur & Sophonias.

Cependant Nabuchodonosor ayant appris que le roi d'Egypte, Pharaon Vaphrée, venoit au secours de Jerusalem avec une armée nombreuse, interrompit le siége pour aller au-devant de lui & le combattre. Les habitans de Jerusalem croyant être délivrés, se mirent à maltraiter Jeremie comme auparavant, & à le regarder comme un faux prophéte. Ils sembloient se repentir aussi d'avoir fait une action agréable au Seigneur, lorsque pour obéir à la loi, ils avoient mis en liberté leurs esclaves Israëlites

Jer. 34. ( qui étoient leurs freres ). De ſorte que s'imaginant n'avoir plus beſoin de ſon aſſiſtance, ils ne ſe ſoucierent plus de l'offenſer comme auparavant, & ils reprirent leurs ſerviteurs & leurs ſervantes, les aſſujétiſſant de nouveau contre la loi, au joug de la ſervitude. Un violement ſi injurieux irrita tellement le Seigneur, qu'il envoya ſon prophéte Jeremie au roi Sedecias, aux grands de la cour, & aux principaux du peuple, pour leur annoncer ſa colere, & leur déclarer qu'il les renonçoit, & qu'il les renvoieroit comme n'étant plus à lui; qu'il les abandonneroit à l'épée de leurs ennemis, à la famine, & à la peſte; qu'il les rendroit errans & vagabonds par tous les royaumes de la terre; qu'il rameneroit bientôt les Chaldéens devant la ville pour la prendre & la brûler.

Il prédit au roi Sedecias en particulier, qu'il ſeroit pris & livré à Nabuchodonoſor, & qu'il ſeroit mené priſonnier à Babylone, (après qu'il auroit vû égorger ſes enfans en chemin, & qu'il auroit eu lui-même les yeux crevés ); mais qu'il ne mourroit point par l'épée, & qu'il auroit même une ſépulture honorable dans le lieu de ſa captivité. Ces prophéties mêlées d'exhortations & de menaces, ne firent qu'aigrir les eſprits de plus en plus contre Jeremie, & firent faire de nouvelles conſpirations contre ſa vie. Néanmoins le roi Sedecias qui avoit quelquefois de bons intervalles, envoya encore deux hommes de con-
C. 37. v. 3. [* Juchal & Sophonias.] fiance * à Jeremie pour ſe recommander à ſes prieres, afin qu'il s'employât auprès du Seigneur, pour détourner les malheurs dont il venoit de les menacer. Mais le Prophéte leur fit entendre que l'arrêt prononcé contre la ville, le roi & le peuple, étoit irrévocable; & que quand les Chaldéens ſeroient taillés en piéces par les Egyptiens ( ce qui n'arriveroit pas ) il leur reſteroit toujours aſſez de bleſſés & d'eſtropiés pour venir mettre le feu à la ville; & que d'ailleurs le Seigneur auroit toujours aſſez de miniſtres pour exécuter ſes décrets.

Jeremie prit l'occaſion de la retraite des Chaldéens, qui étoient allés au-devant des Egyptiens pour ſortir de XII.
Jeruſalem, & aller au pays de Benjamin faire le partage de ſon bien à ſes héritiers devant les habitans de la ville d'Anathoth. Mais étant à la porte qu'on appelloit de Benjamin, le Capitaine qui étoit de garde, nommé Jerias, petit-fils de ce faux prophéte Hananie dont nous avons parlé, l'arrêta, diſant que c'étoit un traître, & qu'il fuyoit pour aller ſe rendre aux Chaldéens. Jeremie eut beau proteſter que cela n'étoit point, il ne fut pas écouté. On le lia & on le conduiſit devant les grands, qui étant toujours irrités contre lui à cauſe de ſes prédictions & de ſes remontrances, le firent battre cruellement, & l'envoyerent en priſon ſous la garde du ſécretaire Jonathan qui y commandoit. Jeremie fut jetté dans la baſſe-foſſe d'un ſombre cachot, où il demeura pluſieurs jours. Le roi Sedecias que ſes prédictions inquiétoient, malgré qu'il en eût, l'envoya retirer du cachot quelque tems après; puis il le fit venir ſecrétement dans ſon palais pour l'entretenir, ſans que les prêtres & les grands en ſçuſſent rien. Il lui demanda s'il avoit quelque choſe à lui dire de la part du Seigneur? v. 16.
» Oui, répondit Jeremie, j'ai à vous » dire que vous ſerez livré entre les » mains du roi de Babylone. Quelle » faute ai-je donc commiſe contre » vous ou contre les vôtres, pour

C. 37. v. 11.

» m'avoir fait ainsi mettre en prison ? » Où sont vos prophétes qui soute- » noient que le roi de Babylone ne » viendroit point ? La grace que je » vous demande maintenant, est de » ne me point renvoyer dans la prison » du sécretaire Jonathan, de peur que » je n'y meure. Le roi que cette nouvelle hardiesse sembloit devoir irriter encore contre lui, eut égard néanmoins à sa demande. Il ordonna qu'il fût mis seulement dans le vestibule de la prison, & qu'on lui donnât tous les jours un pain outre les viandes ordinaires, jusqu'à ce que tout le pain de la ville fût consumé.

L'an du M. 3415. H.

*c. 32. v. 7. & seqq.* Pendant que Jeremie étoit dans le vestibule de la prison où il n'étoit plus si resserré, Hanaméel son cousin germain vint le trouver pour lui faire acheter son champ qui étoit au territoire d'Anathoth, disant qu'il étoit son plus proche parent, & que cet héritage lui appartenoit s'il venoit à mourir sans enfans. Il n'étoit gueres de la prudence, ce semble, de faire des acquisitions à la veille de tout perdre, si ses prophéties étoient véritables. Cependant le Seigneur qui l'avoit averti de la venue de son cousin, lui avoit dit en même tems de ne point faire difficulté d'acheter son champ. Il l'acheta donc pour le prix de sept sicles & dix piéces d'argent qu'il pesa dans la balance. Il en écrivit le contrat qui fut signé & scellé dans toutes les formes prescrites selon les ordonnances de la loi. Il le donna ensuite à Baruch son sécretaire, en présence de beaucoup de monde, pour le mettre dans un pot de terre avec un autre contrat qui n'étoit point cacheté, afin qu'ils pussent se conserver jusqu'après le retour de la captivité, lorsque le Seigneur auroit ramené son peuple de Babylone en son pays, & qu'il l'auroit remis en possession de ses terres. C'est ce qu'il fit pour marquer aux Juifs qu'il n'étoit pas moins assuré de leur rétablissement, qu'il l'étoit de leur prochaine désolation. *v. 15. c. 33. v. 7. & seqq.*

XIII. Cependant Nabuchodonosor ayant mis en fuite l'armée des Egyptiens qui étoit venue au secours des Juifs, remit le siége devant Jerusalem vers le quinziéme jour du troisiéme * mois de l'année suivante, c'est-à-dire cinq mois & cinq jours après l'avoir investie la premiere fois. Durant les longueurs du siége, qui traîna plus d'un an, Jeremie ne se lassoit point de dire hautement & à toutes sortes de personnes, que ceux qui demeureroient dans la ville périroient, & que ceux qui se retireroient auprès des Chaldéens, sauveroient leur vie, & assuroit toujours que la ville seroit livrée aux ennemis, prise & brûlée. Les grands de la cour & les principaux de la ville le regardant comme un séditieux qui excitoit le peuple à déserter, & qui décourageoit ceux qui auroient été portés à défendre la ville, allerent trouver le roi Sedecias pour demander que l'on fît mourir un tel homme qui sembloit être gagé de l'ennemi & qui ne cherchoit que la ruine de son pays & la perte du peuple. Le roi jugeant qu'il s'agissoit d'un crime d'état, & qu'il auroit été dangereux de mécontenter des personnes si puissantes, leur remit Jeremie entre les mains pour en faire ce qu'ils jugeroient à propos. Ils l'envoyerent prendre aussi-tôt, & ils le firent jetter dans une basse-fosse, dont le fond n'avoit point d'eau, mais de la boue, dans laquelle on le fit descendre avec des cordes.

* Sivan.

*Lancel. chr. c. 14. p. 14. col. 2. Jer. c. 38.*

Un Ethiopien qui étoit eunuque du roi, nommé Abdemelech, eut horreur d'une telle indignité. Il ne la

put souffrir, & il représenta si bien au roi qu'il seroit honteux aussi pour lui de la souffrir, que ce prince lui donna commission d'aller lui-même tirer le prophéte de ce trou, & de prendre avec lui trente hommes pour l'aider. Abdemelech alla aussi-tôt dans le garde-meuble du roi prendre de vieux morceaux d'étoffes usées, & vint accompagné des trente hommes avec des cordes au lieu où étoit Jeremie. Il lui fit mettre sous les aisselles ces morceaux d'étoffe, pour empêcher que les cordes ne le blessassent lorsqu'on l'enleveroit du puits & du bourbier de la basse-fosse. On le retira de la sorte, & on le remit dans le vestibule de la prison. Le roi Sedecias l'envoya chercher ensuite pour lui demander son avis; & dans l'inquiétude que lui donnoit l'état de ses affaires, il le conjura de ne lui rien celer. Jeremie lui dit qu'il avoit sujet de craindre que s'il lui déclaroit la vérité, il ne le fît mourir, & que s'il lui donnoit un bon conseil, il ne voulût pas le suivre. Le roi lui jura en secret par le Seigneur qui a créé dans nous cette ame qui nous fait vivre, qu'il ne le feroit point mourir; & qu'il ne le livreroit point entre les mains de ceux qui cherchoient à répandre son sang. Alors Jeremie lui dit de la part du Seigneur, que s'il alloit se rendre aux assiégeans, il conserveroit sa vie & la ville avec lui; mais qu'il se perdroit lui-même & que la ville seroit brûlée, s'il ne se rendoit. Sedecias chercha je ne sçai quelles excuses pour ne point se rendre aux Chaldéens, & il recommanda le secret de leur entretien à Jeremie, qui demeura depuis ce jour dans le vestibule de la prison jusqu'à la prise de Jerusalem.

XIV. Il y avoit plus de treize mois que duroit le siége depuis la défaite des Egyptiens, lorsqu'enfin la bréche fut faite le cinquiéme jour du quatriéme mois sur la fin de l'onziéme année du régne de Sedecias. Tous les officiers de l'armée ennemie entrerent dans la ville dès la fin du même jour avec une grande partie des troupes victorieuses. Le roi Sedecias se sauva la nuit, mais il fut pris près de Jericho par des Chaldéens qui le poursuivoient, & mené à Nabuchodonosor qui étoit alors à Reblatha en haute Galilée. Ce prince après lui avoir reproché son infidélité, & le violement du serment qu'il lui avoit fait, fit mourir devant ses yeux ses deux fils, avec beaucoup de personnes de la premiere qualité. Il commanda ensuite que l'on crevât les yeux à Sedecias, qu'on le chargeât de chaînes, & qu'on l'emmenât prisonnier à Babylone avec la multitude des autres captifs. Il envoya ordre à Nabuzardan général de son armée, de prendre tout le soin possible du prophéte Jeremie, & de le bien recommander à tous les officiers. Le Seigneur garantit aussi de la mort & des autres malheurs, l'eunuque Ethiopien Abdemelech, pour le bon office qu'il avoit rendu à Jeremie. Le saint prophéte prit ce tems favorable pour faire emporter le feu sacré du temple avec le tabernacle, l'arche d'alliance & l'autel des encensemens, pour ne les point exposer aux prophanations des infidéles. Il les fit porter secrettement au-delà du Jourdain, & alla lui-même lorsqu'il fut libre, les enterrer dans une caverne de la montagne de Nebo, où Moïse étoit mort après avoir considéré de-là l'héritage du Seigneur, de l'entrée duquel il étoit exclus. Jeremie ayant recommandé le secret au petit nombre de témoins qu'il avoit pris avec lui, fit ensorte que ce lieu demeura inconnu

*Jer. 39.*

L'an du M. 3416. H. ou 5384. S. Avant J.C. 588.

*2 Mach. c. 2.*

inconnu jufqu'après le retour de la captivité de Babylone, efpérant qu'alors Dieu le découvriroit miraculeufement, comme il fit du tems de Ne-
4 Reg. c. 25. v. 8. Jer. c. 52. v. 13. c. 29. v. 8. hemie. Le feptiéme jour du cinquiéme mois, Nabuzardan entra dans la ville avec le refte de fon armée. Il employa les deux jours fuivans à prendre les richeffes qu'il vouloit emporter; & le dixiéme jour, qui étoit un jour de fabbat, répondant au 27 de notre mois d'Août, le temple de Salomon fut brûlé, avec le palais du roi & les autres édifices de la ville. Les murailles en furent rafées, tous les habitans furent emmenés, hors les plus pauvres, qui furent laiffés pour labourer la terre, & travailler aux vignes.

c. 4. Jeremie fut pris dans le veftibule de la prifon fans être connu, & conduit à Rama, où le général Nabuzardan lui fit ôter fes chaînes, le traita fort honorablement, lui fit de grands préfens & pourvût à tout ce qui étoit néceffaire pour fa fubfiftance. Il lui donna le choix d'aller à Babylone, ou de demeurer en tel lieu de la Judée qu'il lui plairoit, fous la protection de Nabuchodonofor, ou de fe retirer auprès de Godolias, que le roi de Babylone avoit établi gouverneur du pays. Jeremie choifit le dernier, parce que ce Godolias étoit fils d'Ahicam fon ami, qui étoit un fort homme de bien. Il demeura chez lui à Mafphat occupé à pleurer les malheurs de fon pays & les péchés de fon peuple dans fes lamentations, jufqu'à ce que ce gouverneur fut affaffiné
L'an du M. 3417. H. au feptiéme mois de l'année fuivante par dix conjurés & quelques grands de la cour ancienne de Sedecias, qui
Jer. 41. avoient à leur tête un nommé Ifmaël, qui étoit de la race royale. On tua en même tems les Chaldéens qui étoient avec le gouverneur & plufieurs Juifs de leur parti, qui étoient foumis au roi de Babylone.

Les autres appréhendant le reffentiment des Chaldéens, & le châtiment que le roi feroit des coupables pour venger la mort de fes officiers, prirent la réfolution de quitter le pays, & de fe retirer en Egypte avec les reftes des Juifs. Les principaux allerent
trouver le prophéte Jeremie, pour le c. 42.
prier de confulter le Seigneur fur ce qu'ils devoient faire, & promirent avec ferment d'obéir aux ordres qu'il plairoit à Dieu de leur donner par fon moyen. Jeremie fit volontiers ce qu'ils fouhaitoient, & il leur fit connoître dix jours après la volonté du Seigneur, qui étoit, qu'ils demeuraffent en Judée foumis au roi des Babyloniens, fous lequel ils feroient en repos; ajoutant que s'ils alloient en Egypte, tous les maux qu'ils appréhendoient retomberoient fur leur tête, & que tous y périroient miférablement ou par l'épée, ou par la famine, ou par la pefte. Cependant ils ne voulurent point ajouter foi à fes paroles, & oubliant la proteftation qu'ils lui avoient faite, ils le traiterent com-
me un impofteur qui auroit voulu c. 43.
fauffement leur perfuader que ç'auroit été le Seigneur qui leur auroit défendu de paffer en Egypte. Au lieu que ce qu'il en difoit, n'étoit felon eux, que pour plaire à Baruch fon difciple, qui l'animoit contre eux pour les livrer aux Chaldéens, & les faire emmener captifs à Babylone avec les autres.

Ces rebelles, qui avoient pour chef XV.
un Johanan, qui avoit été d'ailleurs attaché au gouverneur Godolias, emmenerent donc en Egypte tout ce qui étoit refté de Juifs dans le pays contre la volonté du Seigneur; ils

obligerent même Jeremie & Baruch de les y accompagner, pour empêcher qu'ils ne leur rendiſſent quelque mauvais office auprès des Chaldéens & du roi de Babylone. Jeremie ne fut pas plûtôt arrivé à Taphnis ou Tanis, ville capitale du royaume de la baſſe Egypte, qu'il y prédit de la part du Seigneur que Nabuchodonoſor viendroit bientôt avec une puiſſante armée; qu'il détruiroit le pays & ſes idoles; qu'il en brûleroit les temples; qu'il en emmeneroit les dieux captifs avec les hommes. Ces funeſtes prédictions ne purent empêcher les Juifs de ſe laiſſer aller à l'idolâtrie des Egyptiens, qui étoit plus honteuſe encore qu'en aucun autre lieu de la terre où l'on ne connoiſſoit point le Seigneur. Jeremie les en reprit avec beaucoup de force, & il n'oublia rien pour tâcher de les en tirer. Mais ſes conjurations & ſes menaces y furent également inutiles. La complaiſance qu'ils eurent pour leurs femmes, qui aimoient aveuglément toutes les ſuperſtitions Egyptiennes, & qui ſe plaiſoient à ſacrifier elles-mêmes aux idoles des divinités les plus extravagantes & les plus infâmes, leur fit répondre inſolemment qu'ils ne l'écouteroient plus; qu'ils n'obéiroient plus au Seigneur; mais qu'ils ſacrifieroient dorénavant à la reine du ciel, dont le culte leur avoit été autrefois fort avantageux. Leurs femmes porterent l'effronterie encore plus loin; mais le prophéte retenant ſon indignation, ſe contenta de les faire ſouvenir que c'étoit pour ces ſacrifices & pour ce culte, qu'ils vantoient tant que le Seigneur les avoit ſi ſouvent livrés à leurs ennemis. Il ajoûta que le Seigneur les renonçant, avoit juré par ſon grand nom, qu'il ne ſeroit plus leur Dieu, & qu'eux ne ſeroient plus ſon peuple; qu'il ne veilleroit plus ſur eux que pour les faire tous périr malheureuſement; & que le roi d'Egypte * en qui ils mettoient leur confiance & leur appui, tomberoit lui-même ſous la puiſſance des Babyloniens.

L'an du M. 3418. H.

v. 26.

* Pharaon Vaphrée, petit-fils de Pharaon Nechao.

XVI.

Ces dernieres prédictions du ſaint prophéte furent accomplies, ſelon Joſeph, cinq ou ſix ans après la ruine de Jeruſalem, qui étoit la XXIII année du régne de Nabuchodonoſor, lorſque ce prince étant entré dans la baſſe Syrie, la Phenicie, le pays des Moabites, des Ammonites, des Iduméens & des Philiſtins, & s'en étant rendu le maître, ſelon que Jeremie l'avoit prophétiſé à diverſes fois, porta enfin ſes armes en Egypte, la conquit, fit mourir le roi qu'il avoit fait ſon priſonnier, en établit un autre en ſa place, & emmena captifs à Babylone preſque tous les Juifs qui étoient échappés à l'épée de ſes ſoldats. On eſt perſuadé que Jeremie n'étoit plus au monde au tems de la deſcente de Nabuchodonoſor & des Chaldéens en Egypte, & qu'étant mort quatre ans & demi environ après la ruine de Jeruſalem, il n'a point paſſé la ſoixantiéme année de ſon âge. On croit qu'il fut lapidé en Egypte par les Juifs même, qui voulurent ſe délivrer de ſes reproches par une voie ſi criminelle. C'étoit l'opinion de l'égliſe du tems de Tertullien; & elle venoit d'une ancienne tradition des Juifs même. Baruch quitta l'Egypte incontinent après avoir enſeveli ſon maître, & s'en alla à Babylone ſans s'arrêter en Judée.

L'an du M. 3422. *Joſ. Ant. l. 10. c. 11. n. 416.*

*c. 47. 48. 49. & 46.*

L'an du M. 3421. H.

*Tert. Scorp. c. 8. p. 493.*

*Baruch. 1. 2.*

§. 2. Histoire de son Culte.

Depuis que l'Egypte eſt devenue Chrétienne, & qu'elle a été délivrée

de la véxation des payens, on a publié beaucoup de choses concernant le tombeau & les reliques de Jeremie. On ne peut nier que dans les VI^e. & VII^e. siécles de l'église, il ne se fît un grand concours de peuples au lieu où l'on croyoit que ce prophéte avoit été enterré, & à celui où l'on disoit que ses reliques avoient été transférées. Mais il faut avouer aussi que tout ce qui se débitoit dès-lors des miracles opérés à ce tombeau & des honneurs qui lui avoient été rendus par les Egyptiens avant la venue de Jesus-Christ, étoit fort incertain & mêlé de beaucoup de fables. On ne peut s'empêcher d'avoir cette pensée de ce qui en a été rapporté dans la chronique paschale, dite d'Alexandrie. L'auteur qui y a inferé l'histoire des prophétes de sa façon, & qui ne paroît pas avoir été plus grand amateur de la vérité, ni plus délicat sur la bonne foi que les autres compilateurs de cette fameuse chronique, ne fait point difficulté de dire », qu'il avoit appris des »gens * d'Antigone & de Ptolémée, »personnes graves & avancées en »âge, qu'Alexandre le Grand étant »venu au lieu où étoit le sépulchre »du prophéte, & ayant sçu des cho»ses secrettes qu'il avoit prédites de »lui, avoit fait transporter ses réliques »à Alexandrie, & les y avoit renfer»mées dans un superbe monument »qu'il avoit fait dresser à sa mémoire; »que depuis ce tems, ce lieu avoit »été garanti des aspics & des croco»diles, de même que l'endroit de sa »premiere sépulture. Ce récit se trouve avec tout le reste de ce qui regarde les miracles & le culte de Jeremie dans le faux Dorothée aux mêmes termes, de sorte que cet imposteur pourroit bien avoir été le premier auteur de ces fables inferées dans la chronique paschale, & les avoir prises d'une tradition vulgaire du pays. Car l'auteur du Pré Spirituel nous apprend sur le témoignage de ses propres yeux, que l'endroit de la ville d'Alexandrie appellé *Tetrapyle*, étoit en grande vénération aux Alexandrins de son tems (qui étoit le commencement du septiéme siécle) parce qu'on tenoit que les os du prophéte Jeremie y avoient été apportés par Alexandre le Grand, fondateur de la ville.

Chron. Pasc. p. 156. 157. Pseud-Epiph. c. 8. Mosch. Prat. c. 77. Pseudo Doroth. synops. p. 146.

* παίδων Que les traducteurs entendent des descendans d'Antigone & de Ptolemée.

p. 145.

Mosch. c. 77.

Le faux Epiphane n'a point parlé d'Alexandre, ni de la translation des os de Jeremie à Alexandrie; mais ce qu'il dit du reste touchant les merveilles operées à son tombeau, semble venir d'une même source. On ne sçait d'où ont été envoyés ceux, qui depuis ces tems-là sont venus nous dire que l'impératrice sainte Helene, mere du grand Constantin, a fait en l'honneur de ce prophéte quelque chose encore de plus grand, que ce qu'avoit fait Alexandre. Ils devoient auparavant nous dire si cette pieuse princesse mit jamais le pied dans l'Egypte, ou se contenter de suivre Nicephore, qui témoigne qu'Helene construisit des ouvrages admirables dans la fosse de Jeremie, ce que ce fabuleux historien n'a pu entendre que de la ville de Jerusalem.

c. 8. p. 139.

p. 490.

Vie des Prop. Niceph. l. 8. c. 9.

XVIII.

Mais nous n'avons pas besoin de fables pour nous apprendre l'opinion que l'on a eue de la sainteté de Jeremie, ou le culte que l'église a fait rendre à sa mémoire. Elle nous le fait considerer comme saint, avant même qu'il fût né, & honorer la sanctification ou le choix que Dieu fit de lui pour être son prophéte, comme le commencement de la sainteté qui s'est trouvée dans toutes les actions de sa vie. Quoique nous ne sçachions pas

ſi cette ſanctification effaça la tache originelle qu'il avoit contractée dans ſa conception, & que nous ne prétendions pas que cette premiere grace ait été ſuivie de celle qui garantit de tout péché actuel dans le cours de la vie; on ne peut nier qu'elle ne l'ait diſtingué & mis au-deſſus de pluſieurs autres ſaints que Dieu a ſéparés dès le ventre de leur mere, comme ſaint Paul le témoigne de lui-même, pour marquer leur élection éternelle. On voit même ce que le public penſoit de ſa ſainteté, par la réponſe que les Apôtres firent à Jeſus-Chriſt, lorſqu'étant près de Ceſarée de Philippe vers les ſources du Jourdain, il leur demanda ce qu'on diſoit qu'étoit le fils de l'homme, c'eſt-à-dire lui-même. Car il paroît que pluſieurs croyoient que c'étoit Jeremie reſſuſcité; & ils en jugeoient par ſes miracles & par ſa doctrine.

*Marc. 16. 14.*

Dieu ne s'eſt pas contenté de faire connoître que Jeremie étoit vivant devant lui comme les autres ſaints prophétes & comme les ſaints patriarches, dont il s'eſt toujours dit le Dieu après leur mort; il l'a fait paroître encore comme un interceſſeur puiſſant & affectionné auprès de lui pour ſon peuple. C'eſt ce que vit en ſonge le prince Judas Machabée dans une apparition qu'il eut de deux ſaints hommes, dont le premier qui étoit Onias le grand-prêtre, lui montrant l'autre qui étoit tout éclatant de gloire, lui dit: » C'eſt-là celui qui aime » véritablement ſes freres & le peuple » d'Iſraël. C'eſt Jeremie le prophéte » de Dieu, qui prie beaucoup pour » ce peuple & pour toute la ville ſain» te. Judas vit en même tems Jeremie approcher de lui & lui préſenter une épée d'or, diſant que c'étoit un préſent que Dieu lui faiſoit, & qu'avec cela il terraſſeroit les ennemis de ſon peuple.

S. Vict. de Pettavv a cru que Jeremie n'étoit point mort, & qu'il étoit réſervé contre l'Ante-Chriſt, mais c'eſt ſans fondement.

*2. Mach. 15. 13.*

L'égliſe dans les honneurs qu'elle rend à la mémoire de Jeremie, ne le regarde pas ſimplement comme les autres prophétes & prédicateurs de la pénitence; elle l'honore encore comme un martyr dont la qualité lui a été donnée par les anciens peres, & ſur-tout comme une figure de Jeſus-Chriſt très-particuliere, qu'il a repréſenté parfaitement dans les mauvais traitemens qu'il a reçus juſqu'à la mort de la part d'un peuple ingrat, qui ne pouvoit ſouffrir la vérité qu'il lui annonçoit.

*Tertull. Hieron. &c.*

XIX.

Les Orientaux, les Grecs, & les peuples qui ſuivent leur rit, ont choiſi tous le premier jour de Mai pour célébrer la fête de ce ſaint prophéte dans leurs égliſes. Il s'en faiſoit une ſolennité particuliere à Conſtantinople avant ſa priſe par les Turcs dans l'égliſe de l'apôtre ſaint Pierre, près de l'égliſe patriarchale de ſainte Sophie. C'eſt ce qui ſe continue encore, mais ſelon le rit Latin à Jeruſalem, où l'on montre une égliſe de ſon nom à demi ruinée, ſur une caverne de trente pas en quarré, que l'on dit être la grotte de Jeremie, & près de là un trou que l'on prétend ſans preuve & ſans apparence, avoir été la foſſe où ſes ennemis l'avoient jetté.

*Men. Typic. Synax. Ephem.*

*Boll. t. 1. mai. p. 5.*

*Quareſm. t. 2. l. 4. c. 7. 8.*

En Occident on s'eſt reglé ſur les Grecs pour le jour deſtiné au culte de Jeremie, qui ſe trouve marqué au premier de Mai dans tous les martyrologes des Latins, hors les plus anciens du nom de ſaint Jerôme. Ceux de Bede, d'Adon, & le vieux Romain, ſe contentent de le nommer. Celui d'Uſuard eſt le premier où l'on trouve qu'il fut lapidé & enterré à Taphnis; l'on a ajouté dans le Ro-

*Bed. Ad. Vvand. Rom. Reſvv. Raban. Notk. Uſ. & ſeqq. Baron. not. p. 183.*

main moderne, ce que le faux Epiphane & le faux Dorothée ont dit de la dévotion des pelerins à son tombeau, & de la vertu que la terre qu'on en prenoit avoit de guérir de la morsure des aspics. L'on trouve encore son nom marqué au XXVI de Juin dans quelques calendriers Juliens. Nous ne voyons point de lieu en Occident, où le culte de Jeremie soit plus célébre qu'à Venise, qui a non-seulement une église de son nom avec une confrérie de grande distinction, mais qui fait encore son office de rit semi-double dans l'église patriarchale & par tout son diocèse. C'est de la ville de Venise qu'on se vante d'avoir reçu à Prague en Bohême, les reliques que l'on y montre sous le nom du prophéte saint Jeremie martyr dans la cathédrale. Elles y sont renfermées dans un reliquaire avec d'autres aussi peu averées, à qui l'on fait porter le nom de l'apôtre saint Jacques.

*Chron. Calv. p. 20.*

*Hensch Boll. t. 1. mai. p. 6. n. 6. t. 7. p. 524.*

*t. 1. p. 6. n. 7.*

RENVOI *du premier jour de Mai.*

*P. Nat. &c.*

BARUCH prophéte, disciple de Jeremie, qui se trouve joint à son maître dans quelques catalogues des saints & quelques martyrologes.

*Voyez au xxviij du mois de Septembre.*

## II. JOUR DE MAI.

URIE prophéte & martyr sous Joakim roi de Juda, peu de tems avant la captivité de Babylone. *Voyez son histoire avec celle du prophéte Jeremie au premier de ce mois*, nombr. 6.

## VI. JOUR DE MAI.

JOB, honoré en ce jour chez les Grecs, les Orientaux, les Egyptiens & Ethiopiens, chez les Moscovites, & beaucoup d'autres peuples.

Marqué aussi au IX du même mois dans quelques calendriers des Latins, & au jour XI dans divers martyrologes des mêmes.

*Voyez au x de ce mois.*

## IX. JOUR DE MAI.

ISAIE prophéte, honoré en ce jour dans tout le Levant, chez les Grecs, les Russiens, les Coptes, &c.

*Voyez au vj de Juillet.*

## X. JOUR DE MAI.

### JOB.

### §. I. HISTOIRE DE SA VIE.

I. *Job. 1. 1.*

IL y avoit un homme dans la terre de Hus, qui s'appelloit JOB. C'étoit un homme simple, & droit de cœur; il craignoit Dieu & fuyoit le mal. Nous ne sçavons point encore ni de quelle race étoit ce saint homme, ni en quel tems il vivoit. Nous ne sommes pas même fort assurés de la situation de son pays, quoique nous puissions raisonnablement croire que la terre de Hus où il demeuroit, étoit la même dont parle Jeremie dans ses Lamentations, où l'on voit qu'elle faisoit partie de l'Idumée. De-là on a cru pouvoir conjecturer que Job étoit un prince Iduméen de la race d'Edom, ou Esaü frere aîné de Jacob & petit-fils d'Abraham. De sorte que si l'on considere la longue vie que l'écriture lui attribue, & qui ne permet gueres de le mettre au-deçà du siécle

*Jerem. Lam. c. 4. v. 21.*

de Moïse, rien n'empêche que nous n'écoutions ceux qui le prennent pour
Genes. 36. v. 33. 1. Paralip. c. 1. v. 44. *Jobab*, qui eut Esaü pour bisayeul & qui régna dans l'Idumée après Balé, long-tems avant que les Israëlites enfans de Jacob, eussent des rois (ou peut-être même des gouverneurs): quoique S. Jerôme ait trouvé plus de vraisemblance encore à le croire fils de Hus, qui avoit pour pere Nachor frere d'Abraham.

Job. 1. 2. &c. Job avoit sept fils & trois filles. Il possedoit sept mille moutons, trois mille chameaux, cinq cens paires de bœufs, & cinq cens ânesses, & il étoit puissant & illustre entre tous les Orientaux. Ses enfans (déja pourvûs chacun dans leur établissement) alloient les uns chez les autres, & ils avoient leurs jours reglés pour se traiter chacun à leur tour. Ils envoyoient prier leurs trois sœurs de venir manger & boire avec eux. Lorsque ce cercle des jours de festin étoit achevé, Job qui n'oublioit point les obligations d'un pere, & qui veilloit toujours sur leur conduite, envoyoit chez eux leur faire rendre compte de ce qui s'étoit passé. Il les purifioit pour les mettre en état de rendre leur culte à Dieu; & dès le grand matin il offroit des holocaustes pour chacun d'eux. Ce qu'il faisoit principalement dans l'intention d'expier leurs fautes s'ils en avoient commis, & de les reconcilier à Dieu par des sacrifices. C'est ainsi que Job se conduisoit tous les jours de sa vie, vivant avec ses enfans dans la crainte du Seigneur, qui se communiquoit à lui par les graces & les lumieres dont il le favorisoit, quoiqu'il ne fût point de la race de ceux à qui il avoit promis ses bénédictions & qu'il avoit choisis pour être son peuple & son héritage.

II. Ce n'étoit pas avec ses enfans seuls que Job travailloit à se sanctifier. Il n'étoit pas moins bon maître que bon pere, comme il le faisoit voir dans la maniere dont il se conduisoit avec ses domestiques. Il ne les traitoit point Job. 31. 13. avec hauteur, & jamais il ne dédaigna d'entrer en jugement avec son serviteur & avec sa servante, lorsqu'ils disputoient avec lui. Il s'abaissoit jusqu'au moindre détail de leurs besoins ou de leurs peines pour les prévenir. Il les traitoit comme ses égaux, & sans considerer la fortune ou la condition qui l'élevoit au-dessus d'eux, il ne s'arrêtoit qu'à la nature commune du genre humain qui les avoit rendus tels que lui par leur naissance. Voici la raison qu'il alléguoit pour justifier une telle conduite: » Celui qui m'a créé, Ib. v. 15. » dit-il, dans le sein de ma mere, n'a-» t-il pas créé aussi celui qui me sert? » N'est-ce pas le même Dieu qui nous » a formés tous deux?

Il n'en usoit pas avec moins de moderation & de bonté à l'égard de ses fermiers & de tous ceux qui étoient chargés de recevoir ses revenus. Fort éloigné de vouloir exiger d'eux ce qu'ils ne pouvoient raisonnablement lui donner, il marquoit son indulgence dans les diverses remises qu'il leur faisoit. Il écoutoit favorablement leurs plaintes & leurs remontrances, & avoit égard à toutes leurs pertes. Il ne souffroit pas que leurs travaux fussent frustrés de leurs récompenses, lors même que l'ingratitude de la terre ou les injures de l'air leur en faisoient perdre les fruits. C'est ce qu'il nous a fait connoître lorsqu'il disoit: » Si la terre Ibid. v. 38. 39. 40. » que je possede crie contre moi, & » si j'ai donné sujet à ses sillons de » pleurer avec elle; si j'ai mangé les » fruits avant que de les avoir payés; » si j'ai affligé l'ame des laboureurs qui » l'ont cultivée, je consens qu'elle pro-

»duise pour moi des ronces au lieu »de froment, & des épines au lieu »d'orge.

Il avoit une tendresse toute extraordinaire pour les pauvres, & beaucoup de compassion pour les misérables &
*Job. c. 31. v. 18.* les affligés. Cette vertu qu'il exerça dans toute son étendue, lui étoit comme naturelle : c'est ce qui lui a fait dire, » que la compassion étoit sortie
*v. 16. 19 &c.* »avec lui du sein de sa mere, & qu'elle »étoit toujours crue en lui avec son âge »depuis son enfance. C'est pourquoi il disoit : « Si j'ai jamais refusé aux pau- »vres ce qu'ils vouloient, si j'ai fait at- »tendre en vain les yeux de la veuve, »si j'ai mangé seul mon pain, & si »l'orphelin & l'indigent n'en ont point »eu leur part ; si j'ai négligé de revé- »tir ceux qui manquoient d'habits ; si »je n'ai pas réchauffé avec les toisons »de mes brebis ceux qui mourroient »de froid, je consens que mon épaule »me tombe du corps, & que mon
*v. 32.* »bras se brise avec tous ses os. Jamais »je n'ai laissé l'étranger demeurer de- »hors ; ma porte a toujours été ou- »verte aux passans & à tous ceux qui »n'avoient point de retraite. J'étois »le pere des pauvres ; j'étois l'œil de
*c. 29. v. 16. & 15.* »l'aveugle, & le pied du boiteux ; je »souffrois ce que je voyois souffrir »aux autres ; je pleurois sur ceux que »je voyois affligés ; je compatissois à
*c. 30. v. 25. & 29. v. 25.* »leurs maux, ou j'y remedios, ou je »les consolois.

*III.* Au milieu de ses grandes richesses, il vivoit dans un détachement merveilleux des biens de la terre. Il n'auroit eu aucun besoin de la persécution du démon pour se résoudre à les perdre ;
*c. 31. v. 24.* & lorsqu'il les eut perdus, il fit bien connoître que son cœur n'en avoit rien souffert, & il ne daigna pas même les regretter. Aussi témoignoit-il qu'il n'avoit point mis sa force dans l'or, ni sa confiance dans ses trésors.

Il n'étoit pas moins chaste que modeste & désintereſſé. A considerer sa conduite en ce point, on le prendroit pour un observateur zelé des conseils évangéliques, plûtôt que pour un homme, qui par rapport à son siécle & à sa liberté, sembloit pouvoir s'accorder sur cela tout ce qu'il auroit pû souhaiter jusqu'à la polygamie même, que les plus saints patriarches & les plus saints rois du peuple de Dieu se sont permise sans scrupule. Il ne s'est point contenté de marquer l'horreur qu'il avoit de tout commerce ou habitude criminelle, & de tous les autres dereglemens qui peuvent se commettre en ce genre, en disant que » son cœur ne s'étoit ja- *c. 31. v. 9. 11, 27. 28.* »mais laissé surprendre par la beauté »d'une femme, & qu'il n'avoit jamais »eu la pensée de tendre un piége à »un mari. Ce qu'il regardoit comme un crime déteſtable & comme le comble de l'iniquité, de même que l'idolâtrie, dont il proteste qu'il s'étoit toujours gardé avec toute la précaution possible, jusqu'à la moindre ombre de superstition. Mais après avoir dit que cet amour dereglé est » un »feu qui dévore jusqu'à tout détruire, »jusqu'à exterminer les rejettons & »consumer les semences de toutes *v. 12.* »les vertus, considerant la corruption naturelle & la fragilité de l'homme, & persuadé que les moindres étincelles passent bientôt à de funestes embrasemens, il assure » qu'il avoit »fait un pacte avec ses yeux pour ne *v. 1. & 2.* »penser pas seulement à une fille, c'est-à-dire, pour ne leur pas laisser seulement la liberté d'un regard : »Car autrement, ajoute-t-il, quelle »union Dieu auroit-il pu avoir avec »moi, & quelle part le Tout-puissant »me donneroit-il à son celeste hé- »ritage ?

Une autre vertu de Job qui doit nous persuader que ce saint homme étoit parvenu à la perfection de l'évangile que Jesus-Christ est venu faire connoître sur la terre, est l'amour des ennemis, qui sans en demeurer à l'oubli ou au pardon des injures, qui n'est qu'une vertu commune, nous oblige à aimer véritablement ceux qui nous haïssent, & à vaincre tout le mal qu'ils nous font, par tout le bien que nous sommes capables de leur faire. On peut juger combien il auroit été éloigné de profiter de la liberté que l'on avoit en ces tems-là, & que la loi même sembloit autoriser parmi le peuple de Dieu, de haïr son ennemi, ou de demander même œil pour œil & dent pour dent, lorsqu'on lui entend dire »que jamais il ne s'étoit réjoui de la »ruine de celui qui le haïssoit, qu'il »n'avoit point pris plaisir à le voir »tomber dans la peine ou l'affliction; »qu'il n'avoit point ouvert la bouche »pour faire des imprécations contre »lui ou pour en mal parler, & qu'il »n'avoit point souhaité sa mort.

*Matth. 5. v. 43. & v. 38.*

*Job. c. 31. v. 29. 30.*

IV. La maniere dont Job gouvernoit ses sujets, ne démentoit point la sainteté de sa conduite particuliere; il en étoit respecté encore plus pour sa vertu que pour son autorité. Toutes ses paroles en étoient reçues comme autant d'oracles & comme autant de commandemens. On n'osoit y rien ajouter; on n'en perdoit rien; on ne pouvoit porter les yeux sur lui sans être frappé de quelque sorte de frayeur ou de fremissement, qui retenoit dans le silence & le respect ceux qui l'approchoient; & pas un regard de ses yeux ne tomboit à terre. Tout étoit en lui si majestueux & si grave, que quand il rioit quelquefois avec ceux qu'il traitoit familierement, on ne pouvoit croire même ce qu'on voyoit, tant son ris étoit sérieux; mais ce n'étoit pas une gravité sévere ni rebutante. Il n'en étoit ni moins affable ni moins accessible; & lorsqu'il étoit assis » sur le trône environné de ses gardes, il ne laissoit pas d'un poste si élevé, de tendre la main aux affligés & aux miserables. De sorte que ceux qui le craignoient & le reveroient comme leur roi, ne pouvoient se défendre de l'aimer & de l'honorer comme leur pere.

*c. 29. v. 22. 24. 25.*

*v. 25.*

Il rendoit la justice avec une sagesse & une intégrité qui faisoient le sujet de l'admiration de tout le monde; aussi étoit-ce de Dieu même qu'il recevoit les lumieres & la force qui lui étoient nécessaires pour la bien administrer. On en peut juger par le témoignage qu'il a rendu dans son adversité à la maniere dont il en usoit durant sa prospérité. » Dans ce tems, »dit-il, où Dieu prenoit lui-même »soin de me garder; lorsque sa lampe »luisoit sur ma tête, & que je marchois à sa lumiere au milieu des »ténébres, j'étois sur le siége dans »la place publique, les vieillards de»meuroient debout devant moi, les »princes & les grands qui m'environ»noient, se mettoient le doigt sur la »bouche. Alors l'oreille qui m'écou»toit, me publioit bienheureux, & »l'œil qui me voyoit, rendoit témoi»gnage que j'avois délivré le pauvre »qui crioit, & l'orphelin qui n'avoit »personne pour le secourir. Celui qui »s'étoit vû sur le point de périr, me »combloit de bénédictions, & je rem»plissois de consolation le cœur de »la veuve. Je me suis revétu de la »justice; ma pourpre & mon diadême »étoit l'équité que je gardois dans »mes jugemens. Je m'instruisois avec »un soin extrême des affaires que je ne

*c. 29. v. 2. 3.*

*v. 8. 9. 10.*

*v. 11. 12. 13.*

*v. 14. 16. 17.*

»ne ſçavois pas. Je briſois les machoi-»res de l'injuſte & du raviſſeur, & je »lui arrachois ſa proie d'entre les »dents. C'eſt ainſi que Job entretenoit la ſureté & le repos dans ſon royaume, & qu'il maintenoit les loix de la juſtice naturelle & divine qui pouvoient rendre ſes ſujets heureux.

Mais quelque avantageux que pût être le témoignage que ſa conſcience lui rendoit ſur la ſincerité avec laquelle il s'acquittoit de tous ces devoirs, il n'avoit pas la vanité de ſe croire juſte, ni l'ingratitude de vouloir s'at-
c. 31. v. 5. c. 9. v. 28. c. 10. &c. tribuer un mérite qu'il reconnoiſſoit appartenir tout entier à Dieu, de qui il avoit reçu toutes les graces & les autres moyens qui lui avoient ſervi à l'acquerir. L'humilité qui formoit ſes ſentimens, & qui ſoutenoit toutes ſes vertus, le rendoit véritablement grand, lorſqu'il s'étudioit le plus à s'abaiſſer devant Dieu; mais on peut aſſurer que la grandeur de ſon ame a paru avec beaucoup plus d'éclat encore dans tout ce qu'il a eu à ſouffrir, que dans tout ce qu'il a fait. De ſorte que s'il a eu des égaux dans toutes les autres vertus que nous avons repréſentées, il n'en a point eu dans la patience héroique avec laquelle il a ſoutenu dans une entiere innocence tous les maux que l'on peut ſouffrir ſans perdre la vie.

»Les enfans de Dieu, c'eſt-à-dire,
V. *Job.* 1. 6. »les Anges ou les Eſprits celeſtes, »s'étant un jour préſentés * devant le »Seigneur, Satan, cet eſprit déchu »de la béatitude des autres, & devenu »ennemi du bien des hommes, ſe »trouva auſſi parmi eux. Le Seigneur »lui demanda d'où il venoit? Satan »répondit qu'il venoit de faire le tour »de la terre, & qu'il l'avoit parcou-»rue toute entiere. N'as-tu point con-»ſideré mon ſerviteur Job, lui dit le »Seigneur, qui n'a point d'égal ſur »la terre, qui eſt un homme irrépré-»henſible, qui craint Dieu, & qui »vit dans l'innocence? Eſt-ce donc »gratuitement, répondit Satan, que »Job craint Dieu, & qu'il le ſert? »Ne l'avez-vous pas mis à couvert; »n'avez-vous point fait autour de ſa »perſonne, de ſa maiſon & de tous »ſes biens, un rempart pour ſa défen-»ſe? Vous avez béni les œuvres de »ſa main; & c'eſt vous-même qui »faites multiplier tout ce qu'il poſſede »ſur la terre. Voilà ce qui l'intereſſe »à vous ſervir; mais ſi vous étendiez »ſeulement votre main pour frapper »ce qui eſt à lui, vous verriez alors »s'il ne vous maudiroit pas en face.

* Maniere d'exprimer des choſes toutes ſpirituelles à la portée de l'eſprit humain.

Le Seigneur qui connoiſſoit la ſincerité & le déſintereſſement de ſon ſerviteur, voulut bien le mettre à l'épreuve de ce calomniateur. Il dit donc à Satan, qu'il lui abandonnoit tout ce qui étoit à Job; qu'il lui permettoit d'en faire ce qu'il voudroit; qu'il lui défendoit ſeulement de porter la main ſur lui. Satan alla uſer auſſi-tôt du pouvoir qui venoit de lui être accordé; & pour ſurprendre Job ſans lui laiſſer le tems de réfléchir ou de ſe préparer, il fit tomber tout à coup ſur tout ce qui étoit à lui les maux dont il avoit envie de l'accabler.

Un jour donc que les fils & les filles de Job mangeoient enſemble dans la maiſon de leur frere aîné, on vint lui dire que les Sabéens, c'eſt-à-dire des Arabes, étoient venus fondre par ſurpriſe ſur ſes bœufs qui labouroient dans les champs, & ſur ſes âneſſes qui paiſſoient dans les prairies, & qu'ils avoient tout enlevé après avoir paſſé tous ſes gens au fil de l'épée. Dans le même tems arriva un autre homme qui venoit lui annoncer la perte de ſes troupeaux qui avoient été inopinément brûlés avec ceux qui les

gardoient, par le feu du ciel qui étoit tombé ſur les bergeries. Celui-ci n'avoit pas achevé, lorſqu'un troiſiéme courier ſurvint pour l'avertir que les coureurs de Chaldée diviſés en trois bandes, s'étoient jettés ſur ſes chameaux & les avoient enlevés après avoir tué tous ceux qui les conduiſoient. Job écoutoit ces trois fâcheuſes nouvelles avec beaucoup de tranquillité, lorſqu'on lui en apporta une quatriéme, qui éprouva encore plus rudement ſa conſtance. On lui dit que comme ſes dix enfans étoient à table dans la maiſon de l'aîné, un vent impétueux s'étant levé tout ſoudain du côté du déſert, avoit ébranlé les quatre coins de la maiſon, & que tous avoient été écraſés ſous ſes ruines.

La vertu de Job ne ſe laiſſa pas encore abattre à cette derniere ſecouſſe; mais pour marquer qu'elle n'étoit pas le fruit d'une inſenſibilité fiere ou ſtupide, il ſe leva de ſon ſiége, déchira ſes vêtemens, ſe raſa la tête, ſe jetta par terre, & adora Dieu. Il ſe contenta de dire : » Je ſuis ſorti nud du » ventre de ma mere, & j'y retour- » nerai nud. Le Seigneur m'avoit tout » donné, le Seigneur m'a tout ôté; » il n'eſt arrivé que ce qu'il a plû au » Seigneur; que le nom du Seigneur » ſoit béni. C'eſt ainſi que ce ſaint homme détaché de tout ce qui pouvoit périr, ſe maintint dans l'attachement, la fidélité & la ſoumiſſion qu'il devoit à Dieu, fans qu'il fût poſſible au démon de le faire murmurer ou de l'émouvoir.

VI. *Job. 2. 3.* Après cette épreuve, le Seigneur dit à Satan : » Vois-tu comment » mon ſerviteur Job ſe conſerve en- » core dans l'innocence malgré ce que » tu m'as fais faire contre lui pour l'af- » fliger ſans ſujet; tu n'en as remporté » aucun avantage. Satan lui répondit : » L'homme donnera toujours peau » pour peau *, & abandonnera tout » pour ſauver ſa vie; mais étendez » votre main ſur ſon corps, & frap- » pez-le dans ſes os & dans ſa chair; » alors vous verrez s'il ne vous mau- » dira pas en face. Le Seigneur lui permit encore cette tentation, & lui abandonna le corps de Job pour le traiter comme il voudroit; il lui ôta ſeulement le pouvoir de toucher à ſa vie. Satan retiré de devant la face du Seigneur, alla incontinent attaquer Job en ſon corps. Il le frappa d'une effroyable plaie depuis la plante des pieds juſqu'à la tête.

* la peau d'un autre pour la ſienne.

Job en cet état ne pouvant ſe ſouffrir dans ſa maiſon, alla ſe mettre ſur un fumier, où il racloit avec le têt d'un pot de terre la pourriture qui ſortoit de ſes ulceres. Sa femme que Satan n'avoit pas jugé à propos de lui ôter avec le reſte, dans la penſée ſans doute de la faire ſervir à ſes fins, qui étoient de jetter ſon mari dans l'impatience & le déſeſpoir, vint lui faire des reproches, & lui dit : » Quoi » vous demeurez encore dans votre » ſimplicité? Il ne vous reſte plus qu'à » maudire Dieu & à mourir. La douleur d'avoir tout perdu avec lui avoit beaucoup de part à ce mauvais diſcours; mais ſi elle étoit à plaindre dans ſon malheur, elle n'étoit pas excuſable après avoir ſuccombé à cette tentation d'y vouloir faire tomber ſon mari, & de vouloir le détourner de la fidelité qu'il devoit à Dieu. C'eſt ce qui porta Job à la reprendre avec ſéverité : » Vous parlez, lui dit-il, » comme une femme inſenſée. Si nous » avons reçu les biens de la main du » Seigneur, pourquoi n'en recevrons- » nous pas auſſi les maux? En toute cette rencontre, il n'échappa point à

Job ni le moindre mouvement d'impatience, ni la moindre parole de murmure contre la providence divine, ou contre la conduite particuliere de Dieu à son égard.

Cependant trois amis de Job ayant appris l'état déplorable où il se trouvoit réduit, furent touchés de compassion & de douleur, & ils partirent chacun de leur pays pour venir le consoler ou le plaindre au jour qu'ils s'étoient donné. C'étoient trois princes ou petits rois de ses voisins, instruits de la philosophie & de la religion du vrai Dieu comme lui. Ils s'appelloient Eliphaz de Theman, Baldad de Suh, & Sophar de Nahamath. Lorsqu'ils le virent de loin sur son fumier, ils ne le reconnurent point. S'étant approchés ils jetterent un grand cri, & commencerent à verser des larmes à la vûe d'un si affreux spectacle. Ils déchirerent leurs vétemens, prirent de la poussiere qu'ils jetterent en l'air pour la faire ensuite retomber sur leur tête. Ils demeurerent d'abord assis contre terre autour de lui, & furent sept jours & sept nuits entieres dans une espece de consternation, se contentant de le regarder sans lui parler, parce qu'ils voyoient que sa douleur étoit extrême.

VII. Il fallut que Job moins troublé
*Job. 3.* qu'eux encore de ses propres maux, prît la parole pour les exciter à lui déclarer ce qu'ils pensoient de l'état où ils le voyoient. C'est ce qu'il fit en maudissant le jour de sa naissance, non pour se plaindre de celui qui l'avoit fait naître, mais pour se plaindre de lui-même, & pour marquer à combien de malheurs on s'expose en entrant dans le monde. Quoiqu'il semble désirer d'être mort avant que de naître, & qu'il releve les avantages de ceux qui ne sont plus, au-dessus de ceux qui vivent, il proteste que les jugemens de Dieu qui en avoit disposé autrement à son égard, n'ont point empêché qu'il ne conservât toujours la retenue & la patience.

Eliphaz parut choqué de ses plain- *c. 3. v. 26.*
tes, & les prit pour des marques d'impatience. Il lui reprocha mê- *c. 4. v. 3. 4. 5.*
me que sa vertu n'avoit point de fermeté : » N'est-ce pas vous, lui » dit-il, qui instruisiez les autres au- » trefois, qui souteniez les foibles, » qui affermissiez ceux qui se laissoient » ébranler, qui rassuriez ceux qui » étoient prêts à s'abandonner au dé- » couragement? Maintenant, à peine » sentez-vous la plaie, que vous per- » dez courage; dès que Dieu vous » frappe, vous êtes dans le trouble. » Où est donc cette crainte de Dieu; » où est cette force, cette patience; » où est cette perfection qui a paru » dans toute votre conduite? Cet ami portant son zele & son indiscrétion encore plus loin, voulut ôter à Job ce qui lui restoit pour sa consolation, qui étoit le témoignage que sa conscience lui rendoit d'une vie irréprochable. Jugeant de la conduite de Dieu sur lui, suivant les sentimens que les sens & la surface des choses avoient accoutumé d'inspirer aux hommes grossiers, il crut que Job devoit être coupable de quelque grand crime, puisqu'il étoit si severement châtié.

Non-content de se prévenir ainsi lui-même sur de simples apparences, il voulut encore que Job en fût aussi persuadé. Il entreprit de lui montrer d'abord que Dieu n'avoit jamais laissé périr un innocent, & que ceux qui avoient le cœur droit, marchoient sans avoir sujet de craindre d'être jamais exterminés. Il tâcha ensuite de lui prouver que comme Dieu n'afflige *c. 5.*
que ceux qui ont mérité de l'être, les

afflictions que le Seigneur lui en-
voyoit, étoient un ſigne de ſa colére
contre lui; & que puiſqu'il en étoit
frappé d'une maniere ſi terrible, il fal-
loit qu'il eût commis de grands crimes
qu'il avoit tenu cachés aux yeux des
hommes. C'étoit fort mal connoître
la conduite de Dieu, & vouloir en
même tems pénétrer le ſecret de ſes
jugemens avec beaucoup de témerité.
Eliphaz & les autres amis de Job qui
firent après lui des raiſonnemens ſem-
blables, ignoroient encore ce que Job
ſçavoit parfaitement, qui eſt que ſou-
vent ceux qui paroiſſent innocens &
juſtes aux yeux des hommes, ſont
coupables & grands pécheurs aux
yeux de Dieu, fuſſent-ils dans la plus
grande proſpérité du monde; & que
ceux au contraire qui paroiſſent mal-
heureux ſur la terre, deshonorés, ap-
pauvris & mépriſés comme des miſé-
rables, ſont ſouvent les amis ou les
favoris de Dieu, & ceux qu'il ſe plaît
le plus à enrichir de ſes dons.

VIII. Eliphaz, paſſant des reproches à
l'exhortation, dit à Job, que l'homme
eſt heureux, quand Dieu veut bien le
corriger lui-même; qu'ainſi il ne de-
voit pas rejetter le châtiment du Sei-
gneur, parce que s'il fait du mal, il
donne en même tems le remede, &
que la main qui bleſſe, eſt celle qui
v. 6. & 7. guérit. Job ſans prétendre faire valoir
ſon innocence, ou diſputer à Dieu
le droit qu'il avoit de l'affliger, dit
que ſi l'on mettoit dans une balance
les péchés par leſquels il pouvoit avoir
mérité la colére de Dieu, & les maux
qu'il ſouffroit, on verroit peut-être
ceux-ci ſurpaſſer les autres de toute la
peſanteur du ſable de la mer. Il vou-
loit dire ſeulement que Dieu n'impo-
ſoit pas pour l'ordinaire de ſi grandes
peines aux fautes que l'infirmité hu-
maine fait commettre aux juſtes, &
qui étoient celles où il pouvoit être
tombé. Mais qu'encore qu'il n'y eût
point de rapport entre ſes ſouffrances
& les péchés qu'on pouvoit juſtement
lui reprocher, & qu'il ſe portât à de-
mander la mort pour voir finir ſes
douleurs, il auroit toujours la conſo- c. 6. v. 10. 11.
lation de ne contredire en rien la con-
duite du Seigneur, & de demeurer
ſoumis à la volonté de celui qui l'af-
fligeoit.

La plainte qu'il fit enſuite de la ma- c. 8.
niere indigne dont Eliphaz ſon ami
l'avoit traité, n'empêcha point que
Baldad ne l'attaquât encore avec des
armes ſemblables. Il voulut lui prou-
ver que ſon malheur & celui de ſes en-
fans, n'étoit que la peine de leurs pé-
chés. Il alla même plus loin que n'a-
voit été Eliphaz, juſqu'à lui ſoutenir
que toute ſa vertu n'avoit été qu'une
hypocriſie, reconnoiſſant néanmoins
que l'énormité, ni la multitude de ſes
péchés & de ceux de ſes enfans, ne
l'excluoit pas du pardon & des effets
de la miſéricorde de Dieu, s'il y avoit
recours par la priere, & ſi étant re-
tourné à Dieu, il marchoit devant lui
avec un cœur pur & droit.

Job répondant à Baldad, avoua c. 9. & 10.
que l'homme n'a point de juſtice qui
lui ſoit propre, & que ſi on le com-
pare avec Dieu, il ne ſera point juſte.
Mais il lui ſoutint que les maux de
cette vie ne ſont point des preuves de
l'iniquité de ceux qui les ſouffrent;
que Dieu afflige auſſi-bien les juſtes
que les méchans quand il lui plaît;
que les cauſes & les motifs de ſa con-
duite ſont inconnus aux hommes;
que ſes jugemens ſont bien différens
des leurs, & que perſonne ne peut ſe
juſtifier devant lui.

Sophar ſuccédant à Baldad, parla c. 11. 20.
encore plus durement à Job que les
deux autres amis. Il le traita d'une

maniere tout-à-fait outrageante, &
voulut se mêler ensuite de lui donner
des avis pour le consoler & pour se
reconcilier avec Dieu. Job voyant
que ses amis s'oublioient eux-mêmes
dans leurs remontrances, crut devoir
rabattre la présomption & la vanité
c. 12. 13. qui les faisoit parler. Il leur fit voir
combien leurs discours étoient éloi-
gnés de la véritable sagesse dont ils
se croyoient les dépositaires ; & il
s'affermit contre leurs raisonnemens
dans la confiance qu'il avoit en Dieu,
résistant de toute sa force à la tenta-
tion du désespoir, où leurs reproches
c. 15. sembloient devoir le jetter. Ses amis
voulurent répliquer, & ils le charge-
rent encore plus qu'auparavant par des
médisances & des calomnies atroces.
c. 22. Eliphaz l'accusa de blasphême, d'arro-
gance & d'impatience, prétendant
que la maniere dont il recevoit ce châ-
timent de Dieu, le rendoit encore
plus criminel que les péchés mêmes
c. 18. pour lesquels il le recevoit. Baldad
s'efforça aussi de l'effrayer & de lui
c. 16. 17. faire perdre sa confiance. Job dont
les maux sembloient s'aigrir encore
davantage par la dureté de ceux qui
se disant ses amis, devoient n'être
venus que pour les adoucir, se con-
soloit interieurement d'une part de ce
qu'il avoit toujours Dieu pour témoin
de son innocence, & de l'autre il té-
moignoit n'attendre plus que la mort
c. 19. 21. & seqq. pour en être délivré ; mais c'étoit une
attente soutenue par l'espérance de la
résurrection.

IX. Cependant il continua toujours la
défense de sa propre cause, non pas
contre Dieu dont il reconnoissoit &
adoroit la justice & la sagesse, soit
dans sa propre disgrace, soit dans la
félicité des méchans, mais contre les
nouvelles attaques de ses trois amis,
& celles d'un quatriéme nommé Eliu
de Buz, qui voyant les autres con-
fondus & réduits au silence, s'étoit
flatté de réussir mieux qu'eux à l'a-
battre. Nous avouerons qu'il y a dans c. 32. & s.
presque toutes les réponses qu'il fit à
ces cruels amis, diverses choses que
nous ne pouvons pas nous vanter de
bien comprendre, sur-tout celles qui
sont exprimées en des termes qui sem-
blent nous le représenter sur le bord
des précipices même qu'il vouloit
éviter, ou du moins au-delà des bor-
nes de son humilité, de sa patience,
de sa douceur, de sa confiance, hors
desquelles ces adversaires l'avoient
jetté en tâchant de le pousser à bout.
Si dans la nécessité de ne point aban-
donner la cause de son innocence, &
dans les efforts qu'il a faits pour la dé-
fendre, il lui est échappé quelque
chose d'inconsideré, nous n'entre-
prendrons pas de le justifier, voyant
sur-tout que Dieu a bien voulu l'en
reprendre pour ne rien laisser d'impur
dans sa vertu. Job croyoit avoir con- c. 38. 39. 40.
vaincu ses amis, qu'ils ne compre-
noient rien à la toute-puissance & à la
sagesse de Dieu ; mais le Seigneur
voulut lui faire voir ensuite que lui-
même ne connoissoit pas encore cette
puissance & cette sagesse dans toute
leur étendue. C'est ce qu'il lui fit sen-
tir par la consideration de ses plus
beaux ouvrages, dans les cieux, sur
la terre & dans la mer.

Job s'humiliant sous cette puissance c. 39. v. 34.
& cette sagesse incompréhensible de-
vant Dieu, reconnut son ignorance,
avoua qu'il avoit parlé trop légere-
ment, confessa humblement sa faute ;
& il dit au Seigneur : » Je sçai que c. 42. v. 2.
» vous pouvez toutes choses, & qu'il & seqq.
» n'y a point de pensée qui vous soit
» cachée. Qui est-ce qui par un effet
» de son ignorance prétendroit déro-
» ber à Dieu le conseil & la sagesse ?

» C'eſt pourquoi j'ai parlé indiſcréte-
» ment & de choſes qui ſurpaſſoient
» de beaucoup toute la lumiere de ma
» ſcience... Mon oreille auparavant
» vous avoit entendu, mais mainte-
» nant je vous vois de mes propres
» yeux *. C'eſt pourquoi je m'accuſe
» moi-même, & je fais pénitence dans
» la pouſſiere & la cendre.

* connoiſſance de Dieu plus parfaite qu'auparavant.

X. Le Seigneur ayant reçu cette ſatisfaction de Job, dont il avoit ſuffiſamment éprouvé le cœur & la fidélité, parla à Eliphaz de Theman, & lui dit : » Ma fureur s'eſt allumée contre » vous & contre vos deux amis, parce » que vous n'avez point parlé devant » moi dans la droiture de la vérité » comme mon ſerviteur Job. Prenez » donc ſept taureaux & ſept beliers, » & allez à mon ſerviteur Job : offrez-» les pour vous en holocauſte par ſon » miniſtere. Il priera pour vous, je le » regarderai & l'écouterai favorable-» ment, afin que cette imprudence ne » vous ſoit point imputée. Eliphaz, Baldad, & Sophar obéirent ; & le Seigneur écouta Job en leur faveur. Il ſe laiſſa auſſi fléchir à la pénitence de Job, lorſqu'il prioit pour ſes amis. Il le rétablit dans une ſanté parfaite, & il lui rendit au double tout ce qu'il poſſedoit auparavant. Ses proches, ſes alliés, ſes amis & tous ceux qui l'avoient connu dans ſon premier état, vinrent le viſiter dès qu'ils virent ſon rétabliſſement, & s'en réjouir avec lui. Ils le conſolerent de toutes les afflictions que le Seigneur lui avoit envoyées ; & ils lui donnerent chacun une brebi & un pendant d'oreilles d'or. Mais le Seigneur benit Job dans ſon dernier état encore plus que dans le premier, & il eut quatorze mille brebis, ſix mille chameaux, mille paires de bœufs & mille âneſſes. Il eut auſſi ſept * fils & trois filles qui devinrent les plus belles femmes du monde, & furent appellées Die, Caſſie & Cornuſtibie, noms qui ſpécifioient le genre de beauté dans chacune d'elles.

* Les PP. diſent qu'il n'eut pas le double de ſes enfans, parce que ceux qui étoient morts devoient reſſuſciter.

Job vécut cent-quarante ans depuis ſon rétabliſſement dans une grande proſpérité. Il vit les enfans de ſes fils juſqu'à la quatriéme génération ; & il mourut fort âgé.

## §. 2. Histoire de son Culte.

XI. Perſonne (hors ceux qui l'ont voulu prendre pour un perſonnage feint & parabolique) n'a douté qu'il n'eût été enterré dans ſon pays ; mais tout le monde n'a point été d'accord touchant ce qui eſt arrivé à ſon corps. Entre ceux qui eſtiment que jamais il ne fut remué du lieu de ſa ſépulture, quelques-uns prétendent que ſon tombeau s'eſt conſervé juſqu'en ces derniers ſiécles aux extrémités de l'Idumée où ils mettent la terre de Hus, près de Boſra ville de l'Arabie Petrée, & où s'étendoit autrefois le partage de la tribu de Manaſſès. L'on montre encore aux voyageurs & aux pelerins de notre tems une pyramide que l'on dit avoir été érigée près de ce tombeau, pour y ſervir de monument à la poſtérité, ſelon que les anciens avoient coutume d'en uſer. D'autres ont prétendu que l'on avoit tranſporté ſon corps à Conſtantinople. Il eſt vrai que l'on voyoit en cette ville dans le ſixiéme ſiécle une égliſe & un monaſtere du nom de Job, dont les Archimandrites ou abbés ſe faiſoient conſiderer par leur mérite ; mais l'hiſtoire ne dit pas que les reliques de Job ayent donné lieu à la conſtruction de ces édifices. Auſſi cette opinion de la tranſlation du corps de Job à Conſtantinople, ſemble être fondée ſur une erreur, qui dans les ſiécles

*P. Nat. Cat. l. 4. c. 148.*

*Adrichom. c. 95.*

*Voyag. div. de la T. Ste.*

*V. Hiſt. Concil.*

*Du Cang. C. P. Chr. l. 4. p. 104. n. 18.*

*Ricaut de l'emp. Oth. l. 1. p. 16. &c.*

*not. de Besf- pier. p. 4. Elmacin. Hist. Sarr. l. 1. c. 7. ed. Lipen. in iv.*

postérieurs a fait prendre pour le saint homme Job, un Sarrasin ou Arabe de ce nom, Mahométan de religion, qui fut tué au siége de Constantinople l'an 672. & qui fut enterré au pied des murailles de la ville. C'est du tombeau de ce dernier qu'est venu le nom d'un endroit des fauxbourgs de Constantinople, appellé Job, plûtôt que du monastere du saint homme Job, quoique les Turcs aussi-bien que les Chrétiens du quartier, se soient laissé persuader du contraire.

Les prétentions de ceux de l'Occident sur les reliques de Job, ne paroissent pas avoir plus de fondement. Ceux qui veulent qu'elles fussent à Rome dès le septiéme siécle, ont négligé de nous dire quand & comment elles y étoient venues. Ils n'ont avancé cela que pour avoir le plaisir de feindre que Rotharis roi des Lombards, qui régna depuis 638. jusqu'en 653. fit transporter de Rome à Pavie les corps de Job, des deux Tobies & de la jeune Sara, avec beaucoup d'autres reliques de saints martyrs de la loi nouvelle. On les déposa, dit-on, dans l'église de saint Jean-Baptiste, & elles furent exposées à la vénération publique dans la chapelle de saint Raphaël archange, où elles demeurerent jusqu'à ce qu'elles en furent furtivement enlevées depuis environ quatre-vingts ans, sans que l'on ait pû sçavoir dans la suite ce qu'en firent les voleurs. Leur intention étoit de dérober de véritables reliques, & de nuire à ceux qui les croyoient telles, & qui les honoroient de bonne foi. De sorte que ce ne seroit rien diminuer de l'énormité de leur sacrilege de nous apprendre que c'étoient toutes fausses reliques; que jamais on ne vit à Rome les os ni de Job, ni des deux Tobies; & que de plus il est faux que le roi Rotharis ait jamais rapporté des reliques de Rome qu'on lui auroit données par reconnoissance, comme on le dit, pour avoir secouru & délivré la ville des barbares; ce qui est une autre fiction capable de faire rire ceux qui sçavent que les rois Lombards n'ont jamais fait que du mal à la ville de Rome.

*Gualla Sanctuar. Pap. l. 4. c. 2.*

Outre le tombeau de Job, qu'Alfonse Tostat évêque d'Avila, disoit subsister encore de son tems près du Jourdain, & être toujours visité avec grande dévotion par les peuples, il semble que son fumier fut respecté aussi comme ses reliques, au moins du tems de saint Chrysostome. S'il faut prendre litteralement & sans figure, ce que ce Pere en a dit au peuple d'Antioche, on sera obligé de reconnoître que ce fumier tout autrement précieux que le trône des rois & le lit des reines, attiroit en Arabie une infinité de pelerins de de-là les mers & des extrémités de la terre, pour voir ce théâtre des combats & de la patience victorieuse du saint Homme, & en tirer des instructions.

*Tost. in c. 22. Genes.*

*Chrys. Hom. 5. ad Pop. Ant. initio.*

XII.

Entre les saints personnages qui ont paru devant & après Jesus-Christ, l'Eglise n'en connoît gueres qui ait mérité plus de culte & de vénération que Job, qui a eu l'avantage d'être saint dans tous les états de sa vie, dans le repos & la prospérité de même que dans la calamité & les douleurs, selon le témoignage de Dieu même, qui voulut le faire éprouver par Satan, c'est-à-dire par l'ennemi du genre humain, le seul qui osât contester cette sainteté. Depuis la mort de Job, le saint Esprit a rendu encore divers témoignages à sa sainteté dans l'écriture. Il est représenté dans Ezechiel comme un ami de Dieu, capable d'interceder pour les autres, jusqu'à faire de lui

*Job. c. 2. v. 3. & c. 42. v. 8.*

*Ezech. 14. 14. 20.*

comme de Noé & de Daniel une espece de proverbe, pour dire que quand il se trouveroit parmi les pécheurs & les impies, des justes aussi saints que ces trois, ils n'empêcheroient pas que Dieu punît le péché des autres dans sa colére, mais que leur justice leur serviroit à se sauver eux-mêmes. Job avoit déja été reçu intercesseur de son vivant auprès de Dieu pour ses trois amis. Outre qu'il
*Tob. 2.* est proposé dans le livre de Tobie comme un modele de la patience sanctifiante, il semble que l'apôtre saint Jacques ait voulu le canonizer en-
*Jac. 5. 11.* core dans son épitre. » Vous voyez, » dit-il, que nous appellons les pro» phétes bienheureux de ce qu'ils ont » tant souffert: Vous avez appris quel» le a été la patience de Job, & vous » avez vû la fin dont le Seigneur l'a » couronné.

L'Eglise fait profession d'honorer Job comme un prophéte, comme un martyr, & comme le type ou la figure de Jesus-Christ, d'autant plus parfaite qu'il a joint les souffrances avec
*Chrysost. Aug. Hier. Greg. M. & alii.* l'innocence. C'est ce que l'on trouve expliqué par les saints peres avec autant d'étendue & de varieté que pouvoit le demander l'importance du sujet pour former des modeles à tous
*Men. Typ. Ephem. Synax.* les fidéles. Les Grecs & les Orientaux ont choisi le VI^e^ jour de Mai pour faire la la fête de Job dans leurs églises; ce qui se pratique aussi chez les Chrétiens d'Arabie, d'Egypte & d'Ethiopie, chez les Russiens ou Moscovites, & les autres peuples qui se gouvernent sur le rit des Grecs. Les Latins ont mieux aimé assigner son culte au X. du même mois. C'est le premier des saints de l'ancien testament, après les freres Machabées martyrs, à qui l'église d'Occident ait entrepris de décerner publiquement ces honneurs religieux. Les anciens martyrologes du nom de saint Jerôme, se servent des termes de jour natal & de déposition, mais qui ne signifient rien ici. *Florent. M. H. p. 523.*
Ils donnent à Job la qualité de prophéte; ce qui a été observé dans les suivans depuis ceux d'Adon & d'Usuard, jusqu'au Romain moderne. Saint Chrysostôme lui avoit déja attribué celle de martyr, comme ont fait d'autres encore depuis. Quelques autres martyrologes ne le marquent qu'à l'onziéme du mois. Un calendrier Julien le met au IX; & il est remarquable que toutes les églises de la terre se sont accordées à le mettre dans le même mois & dans l'espace de six jours; ce qui ne se trouve gueres en ceux qui ont un culte étendu en Orient & en Occident. *Hom. 5. ad Pop. Ant. Bol. t. 2. M. p. 611. &c.*

XIII.

Nous ne connoissons point de saints parmi les prophétes, les patriarches & les autres justes qui ont précedé Jesus-Christ, en l'honneur de qui on ait dressé des églises ou des chapelles en plus grand nombre. On en voit dans l'Italie plus qu'en aucun autre pays des Latins. Son office est de rit semi-double à Venise, & par tout le diocèse, de même que celui du prophéte Jeremie. On solennise sa fête comme celle des plus célébres d'entre les saints venus depuis Jesus-Christ, dans plusieurs villes de Lombardie, de Toscane, de l'Etat Ecclésiastique de Rome. Il y est devenu le patron d'un nombre prodigieux d'hôpitaux. Les malades de diverses especes, principalement ceux qui étoient attaqués de la lépre, de la ladrerie, de la galle & de la vérole en Italie, se sont mis sous sa protection particuliere, pour obtenir ou leur guérison ou le don de la patience qui leur est néceffaire par son intercession. Outre son office public reçu & approuvé de l'Eglise, il *t. 7. mai. p. 667. & seqq.* *t. 2. p. 495.* *Pap. t. 7 p. 678. n. 45.*

y

y avoit une messe votive du bienheureux Job, contre le mal de Naples, que les Italiens ont mieux aimé appeller *Morbus Gallicus*. Quoiqu'elle se trouvât dans les missels, principalement dans le Romain, le B. pape Pie V. ne laissa point de la supprimer & de l'interdire, mais sans nuire au culte du B. Job dans les lieux où il se trouvoit établi. Cette messe propre fut rétablie néanmoins dans le siécle suivant pour les églises d'Espagne, où l'on est travaillé plus qu'ailleurs du mal des écrouelles, qui sont comprises parmi les especes contre lesquelles on réclame l'intercession de Job. C'est ce qui se fit par l'autorité du saint Siége, & qui se renouvella en dernier lieu sous
*p. 664. 665 &c. ibid.* le pape Clement IX. La contestation survenue à Rome sous Innocent XI. en 1680. à l'occasion de la chapelle d'un hôpital que l'on vouloit dédier sous le nom du B. Job dans la ville d'Albano, n'a servi qu'à autoriser d'avantage son culte.

La France & les Pays-bas ont admis aussi le culte public de Job, quoiqu'avec moins d'étendue & moins d'éclat peut-être que l'Italie & l'Espagne. On y voit ses tableaux consacrés sur une infinité d'autels, sur-tout
*p. 668. n. 10.* dans les hôpitaux. Le cardinal de Berulle ayant dressé un calendrier & un breviaire pour la congrégation de l'Oratoire qu'il avoit fondée en France, fit composer un office de rit semi-double avec la messe pour le jour de
*Offic. Congr. Orat. Paris. 1653.* la fête de Job au x de Mai. Il le publia & le fit observer par l'autorité du siége apostolique & la permission expresse des évêques du royaume, après que l'affaire eût été long-tems examinée, débattue & confirmée en diverses assemblées & chapitres généraux.

RENVOI *du x de Mai.*

NOE' patriarche, marqué en ce jour dans quelques martyrologes Latins.

*Voyez au x de Novembre.*

---

## XVI. JOUR DE MAI.

ZACHARIE, l'un des douze petits prophétes, marqué au XVI de Mai pour les églises Grecques dans quelques synaxaires & autres livres liturgiques. *Voyez au vj de Septembre.*

---

## XVIII. JOUR DE MAI

SOPHONIE prophéte, l'un des douze, marqué en ce jour dans divers martyrologes & calendriers des Latins.

*Voyez au iij de Décembre avec les Grecs & le martyrologe Romain moderne.*

---

## XIX. JOUR DE MAI.

### *SARA FEMME D'ABRAHAM, mere des Croyans.*

### §. I. HISTOIRE DE SA VIE.

SARA nommée auparavant SARAI, autrement *Jescha*, étoit fille d'Aran, sœur de Lot & de Melcha, qui I.
épousa son oncle Nachor, dont elle eut plusieurs enfans. Elle fut mariée *Gen. 11. v. 29. 30.*
à son autre oncle Abraham frere de Nachor & d'Aran; mais elle étoit stérile. Elle suivit son mari lorsque Dieu l'eut fait sortir de son pays pour aller au pays de Chanaan; & il la mena en

Gen. 12. Egypte quelque tems après pour se garantir de la famine. Comme elle étoit extrêmement belle, Abraham qui connoissoit l'intempérance des Egyptiens, craignant que leur roi Pharaon ne le fît tuer pour jouir d'elle s'il venoit à sçavoir qu'elle étoit sa femme, la porta à dire qu'elle étoit sa sœur. C'étoit en effet une maniere de parler toute commune, qui faisoit donner fort ordinairement le nom de frere & de sœur aux enfans du frere ou de la sœur. Mais cet usage, non plus que le dessein de pourvoir à la sureté de sa vie, n'auroit point empêché Abraham de se rendre doublement coupable tant de l'équivoque que du danger où il exposoit l'honneur de sa femme, si Dieu n'avoit fait connoître que cette conduite étoit selon son ordre, par la protection qu'il donna à l'un & à l'autre. Nous verrons dans la vie d'Abraham quel fut le succès de cet expédient, & comment la considération qu'on eut pour la femme, fit traiter favorablement le mari tant qu'il fut en Egypte. Le recit que chacun faisoit de la beauté de Sara, nonobstant son âge de 66 ans, se répandit dans tout le pays. Les grands du royaume en donnerent avis au roi Pharaon, & ils lui en firent tant d'éloges, qu'il voulut la voir. Il ne l'eut pas plûtôt vûe, qu'il conçut le dessein de l'épouser, sans sçavoir qu'elle fût autre chose que la sœur de l'étranger, qui s'étoit retiré dans ses états. Mais lorsqu'il croyoit l'avoir déja en sa puissance, Dieu arrêta son dessein par une maladie soudaine dont il fut frappé avec tous ceux de sa maison. Ce prince ayant reconnu la cause de son mal, & sçu que Sara étoit mariée, il se plaignit à Abraham de la maniere dont il en avoit agi à cet égard en lui dissimulant que Sara fût sa femme. Il la lui rendit en lui faisant entendre que sa bonne foi auroit dû l'excuser, & que si Dieu eût permis qu'il l'eût épousée, la faute de l'erreur seroit retombée sur le mari qui l'avoit trompé.

II. Quelques années après, Dieu pour récompenser la fidélité d'Abraham, lui promit un héritier qui devoit naître de lui & dont la postérité devoit posseder la terre de Chanaan où il l'avoit fait venir. Abraham n'hésita point à croire : mais Sara qui se voyoit stérile & qui avoit alors soixante & quinze ans, ne put comprendre comment cette promesse de Dieu s'accompliroit si elle n'y pourvoyoit par quelque autre moyen. Elle dit à son mari : » Vous » sçavez que le Seigneur m'a mise hors » d'état d'avoir des enfans. Prenez » donc une de mes servantes, afin que » je voye si j'aurai au moins des en- » fans par elle. Abraham s'étant rendu à sa priere, elle lui donna pour femme sa servante Agar qui étoit Egyptienne. Mais ce qu'elle fit alors pour sa consolation & pour coopérer autant qu'il dépendoit d'elle à l'accomplissement des promesses que Dieu avoit faites à son mari, lui devint bientôt un nouveau sujet de peine. Car Agar ne se sentit pas plutôt grosse, qu'elle commença à mépriser sa maîtresse. Sara en fit ses plaintes à Abraham qui les trouva justes. Il lui remit la disposition de sa servante, avec pouvoir de la traiter comme elle le jugeroit à propos. Agar fut châtiée, & ne pouvant plus supporter les rigoureux traitemens de sa maîtresse, elle s'enfuit. L'ange du Seigneur la trouvant seule dans le désert auprès d'une fontaine sur le chemin de Sur du côté d'Egypte, lui demanda d'où elle venoit & où elle alloit ? Elle répondit qu'elle fuyoit de devant Sara sa maîtresse. L'ange lui

*Gen. 16.* *Aug. contr. Faust. l. 22. c. 32.* *dedit eam viro suo uxorem.* *Gen. 16. v. 3.*

ordonna de retourner à fa maîtreffe, & de s'humilier fous fa main. Il lui prédit en même tems ce qui devoit arriver à l'enfant qu'elle portoit & à toute fa poftérité. Agar obéit après avoir invoqué le nom du Seigneur qui lui parloit par fon Ange. Sara fit voir en lui pardonnant que ce n'étoit ni la vengeance, ni la jaloufie qui l'avoit fait agir. Elle la reçut auprès d'elle comme auparavant : & Agar enfanta un fils qui fut nommé Ifmaël.

III. Dieu ayant enfuite ordonné la circoncifion à fon mari & changé fon nom d'Abram en celui d'Abraham, lui dit de changer auffi celui de *Saraï* qu'elle avoit toujours porté jufques-là & qui vouloit dire ma Princeffe, en celui de *Sara*, qui fignifioit Princeffe tout court. Il lui promit en même tems de la bénir ; & de lui faire naître dans un an un fils d'elle qu'il béniroit auffi & qu'il rendroit chef de nations, & pere de rois de divers peuples qui devoient fortir de lui. Quelque temps après Abraham reçut trois Anges fous la forme humaine, & les prenant pour des étrangers qui paffoient, il leur fit un grand repas fous un arbre vis-à-vis de fa tente. Il leur fervit un veau gras & des pains que Sara avoient paitris à la hâte & cuits fous la cendre pour eux. Lorfqu'ils eurent mangé, ils demanderent à Abraham où étoit fa femme: & il leur répondit qu'elle étoit dans la tente. L'un d'eux lui dit qu'il reviendroit dans un an vers le même temps, & que Sara, fa femme, auroit alors un fils. Sara ayant entendu ce difcours, fe mit à rire derriere la porte de la tente : elle dit en elle-même qu'à fon âge de quatre-vingt-neuf ans, ce qui arrive d'ordinaire aux femmes lui ayant ceffé depuis long-temps, il étoit bien tard d'ufer encore du mariage. L'ange trouva mauvais que Sara fe mît à rire lorfqu'on lui promettoit un fils, fous prétexte de fa vieilleffe & de fa fterilité, comme fi elle eût voulu douter de la puiffance de Dieu, à qui rien n'étoit difficile. Sara effrayée de fon difcours, nia dans fa furprife qu'elle eût ri. L'ange la reprit de ce qu'elle ne difoit point la vérité, & lui foutint qu'elle avoit ri. Les deux autres anges allerent auffi-tôt exécuter les ordres qu'ils avoient reçus de Dieu pour faire périr Sodome, Gomorrhe & quelques autres villes voifines qui avoient irrité fa juftice par leurs crimes. Abraham s'étant enfuite retiré plus avant vers le midi, alla à Gerares, où Sara ne l'appelloit pas autrement que fon frere, & lui l'appelloit toujours fa fœur, comme ils étoient convenus d'en ufer par tout où ils iroient en fortant de Mefopotamie. Le roi Abimelech la prenant fimplement pour fa fœur, d'autant plus facilement que fa groffeffe ne paroiffoit pas encore, la fit enlever dans le deffein de l'époufer. Car fon âge de près de quatre-vingt-dix ans ne lui avoit pas encore effacé les traits de fa beauté. Abimelech averti & menacé de Dieu en fonge, la rendit à fon mari fans lui avoir touché, s'excufant fur ce qu'il avoit ignoré qu'elle fût mariée.

IV. Il parut enfin que le Seigneur avoit vifité Sara, felon qu'il l'avoit promis : & elle enfanta un fils dans le tems que Dieu lui avoit prédit. Elle dit alors à l'occafion du nom d'Ifaac qu'Abraham donna à fon enfant, que Dieu lui avoit caufé un vrai fujet de ris * & de joie, & qu'elle ne doutoit pas que ceux qui le fçauroient ne vouluffent s'en réjouir avec elle. » Qui croiroit, ajoûta-t-elle, qu'on auroit jamais pû dire à Abraham que Sara » nourriroit de fon lait un fils qu'elle » lui auroit enfanté dans fa vieilleffe ? «

Gen. 17. v. 15. & feqq.

Gen. 18.

c. 19.

c. 20.

c. 21.

* Ifaac veut dire Ris.

L'enfant crût, & son pere fit un festin le jour qu'il fut sevré. Sara veillant à l'éducation d'un fils si cher, fit chasser ensuite Ismaël avec sa mere Agar, parce qu'il maltraitoit Isaac en jouant avec lui, ou qu'il lui donnoit mau-
Gen. 23. vais exemple. Elle véquit encore long-tems depuis : & elle mourut à l'âge de cent vingt-sept ans dans la ville d'Arbé, dite depuis Hebron au pays des Cananéens, où Abraham étoit revenu demeurer du pays méridional des Phi-
L'an du M. 2145 H. listins. Il la pleura & en fit le deuil dans la ville: mais après s'être acquitté des devoirs qu'on avoit coutume de rendre aux morts, il fit enterrer son corps dans la caverne d'un champ qu'il acheta pour la sépulture de sa famille près de la vallée de Mambré, où il avoit demeuré auparavant.

## §. 2. Son Culte.

V. Sara la mere des Croyans se trouve canonisée par la bouche de S. Paul en
Hebr. 11. v. 11. 12. &c. ces termes : » C'est par la foi que Sara » étant stérile reçut la vertu de conce- » voir dans son sein, & qu'elle eut un » fils lorsqu'elle n'étoit plus en âge d'en » avoir, parce qu'elle crut fidéle & » véritable celui qui le lui avoit pro- » mis. C'est pourquoi il est sorti d'un » homme seul & qui étoit déja comme » mort (par son grand âge), une po- » stérité aussi nombreuse que les étoi- » les du ciel & le sable du bord de la » mer. « Elle y partage l'éloge qu'il fait de son mari, ayant eu part à tout ce qui en fait le sujet. Car il est aussi vrai de dire de Sara que d'Abraham, tout ce que cet apôtre a allegué pour montrer le mérite du détachement de ceux qui ont quitté leur pays & leur parenté pour Dieu ; de leur soumission parfaite à sa volonté dans toutes les aventures de la vie ; & de leur espérance ferme aux promesses des biens éternels.

Saint Pierre regardoit aussi Sara comme un modele de sainteté dans l'état du mariage, & proposoit son exemple aux femmes chrétiennes, qu'il exhortoit à ne point se parer au dehors avec l'or, les pierreries, les riches étoffes & les autres ornemens qui entretiennent le luxe. » Parez-vous au 1. Petr. 3. v. 4. 5. 6.
» dedans, leur disoit-il, par la pureté » incorruptible d'un esprit plein de » douceur & de paix, ce qui est un » riche & précieux ornement aux yeux » de Dieu. Car c'est ainsi que les saintes femmes qui ont esperé en Dieu se » paroient autrefois, étant soumises à » leurs maris : comme faisoit Sara qui » obéissoit à Abraham, l'appellant son » Seigneur ; Sara dont vous êtes » devenues les filles en imitant sa bon- » ne vie.

Le culte que l'Eglise rend à Sara est presque par tout inséparable de celui qui a été établi pour Abraham au IX. d'Octobre. Pierre Natal l'a mise de même que Rebecca & Rachel avec les Patriarches du troisiéme âge du monde dans l'espace de la Quinquagesime au mois de Février. Le nom de Chr. Calv. p. 20.
Sara se trouve marqué au XIX de Mai dans le calendrier Julien. Les Juifs depuis le retour de la captivité de Babylone ont institué une espece de fête en l'honneur de Sara au jour où ils célébrent encore aujourd'hui la naissance d'Isaac son fils. C'est ce qu'ils appel- Genebr. calend.
lent section ou commémoration de la vie de Sara, & qu'ils observent au VI^e jour de leur huitiéme mois ecclesiastique appellé Marchesuan.

Nous honorons encore Sara comme étant en particulier la figure de l'E- Aug. contra Adversarium legis p. 543. d. nov. ed. t. 8. & contra Faust. p. 384. G. C.
glise de Jesus-Christ : & après la sainte Vierge nous la regardons comme la personne de son sexe, à qui nous som-

mes redevables de l'humanité de Jeſus-Chriſt en ſa chair, puiſqu'il a fallu un miracle pour la former en elle de même que dans le ſein de Marie, & que Sara n'eſt devenue la mere commune de tout le peuple de Dieu que pour l'être en particulier de Jeſus-Chriſt.

Quelques auteurs avoient voulu nous perſuader que les reliques de Sara avoient été tranſportées autrefois de ſa premiere ſépulture à Rome, puis de Rome à Pavie dans le VII ou le VIII[e] ſiécle. Mais on a trompé ceux à qui l'on a voulu perſuader qu'il s'agiſſoit là de la femme d'Abraham plutôt que de la femme du jeune Tobie, outre que rien n'eſt plus mal fondé que ce qu'on dit des reliques des deux Tobies & de la jeune Sara venues d'Orient à Rome & de Rome à Pavie.

*Guall. Sanct. Papienſ.*

*Ephem. Papebr. p. 26. d. 6 mai.*

---

## XXIV. JOUR DE MAI.

### *ESTHER REINE DES PERSES & MARDOCHE'E ſon oncle.*

I. MARDOCHE'E fils de Jaïr de la tribu de Benjamin & de la parenté du roi Saül, étant encore enfant, fut enlevé de ſon pays & tranſporté à Babylone par le roi Nabuchodonoſor avec le jeune roi Jechonias & les autres captifs du royaume de Juda. Dans la diſtribution que l'on en fit enſuite pour les villes & les provinces voiſines; il paſſa de Babylone à Suſe ville capitale de la Perſe dans la province appellée Suſiane de ſon nom, éloignée de près de 150 lieues de Babylone vers l'orient. Ce fut là qu'il eut ſon établiſſement avec ſa famille. Il avoit un frere nommé Abihaïl de qui naquit une fille qu'on appella *Ediſſe*, & qui dans la ſuite fut beaucoup plus connue ſous ſon autre nom d'ESTHER. Elle perdit ſon pere & ſa mere dès ſa plus tendre enfance. C'eſt ce qui porta Mardochée, ſon oncle, à la prendre chez lui: & comme il n'avoit point d'enfans il l'adopta pour ſa fille, & eut un ſoin tout particulier de ſon éducation. Il l'éleva dans la crainte du Seigneur, dans l'amour de ſa religion, dans l'obſervation exacte des commandemens de Dieu, & dans une grande délicateſſe de conſcience pour les pratiques de la loi de Moyſe, & pour l'éloignement de tout commerce avec les incirconcis & les infidéles.

*L'an du M. 3405. H. Eſth. 2. 5.*

*v. 7.*

Aſſuerus regnoit alors ſur les Perſes & les Medes: & comme l'Ecriture marque que ſon empire s'étendoit depuis les Indes juſqu'à l'Ethiopie ſur cent vingt-ſept provinces, on ne peut gueres douter que les Babyloniens & les Aſſyriens n'y fuſſent compris. C'eſt ce qui nous fait juger que cet Aſſuerus que la même écriture appelle encore ailleurs le grand roi Artaxerxes, & qui avoit ſon ſiége à Suſe, étoit l'un des ſucceſſeurs de Cyrus, avant lequel les Perſes ne furent point maîtres de la monarchie de l'Orient: & les circonſtances de l'hiſtoire qu'elle nous en fait, ſemblent ne convenir à perſonne d'entr'eux mieux qu'à Darius fils d'Hyſtaſpes, qui commença à regner huit ans après la mort de Cyrus.

*c. 1. v. 1.*

*c. 13. v. 1.*

En la ſeconde année du regne d'Aſſuerus, Mardochée eut en ſonge une viſion qui marquoit ce qui devoit bientôt arriver à ſa niéce, à lui-même, & aux Juifs de l'empire des Perſes. Il vit deux dragons s'élevant pour combattre l'un contre l'autre qui ſe firent deux partis, l'un des impies qui menaçoit l'autre qui étoit le plus foible, & qui étoit celui des juſtes. Ces derniers

*L'an du M. 3484.*

*Eſth. c. 10. v. 5. & c. 11. v. 6.*

à la vuë des maux qui les alloient accabler, poufferent leurs cris vers le ciel. Il vit en même tems une petite fontaine, qui étant comme agitée au bruit de ces cris, groffit & s'enfla jufqu'à devenir un grand fleuve, qui répandit fes eaux en grande abondance. Ce qui joint à la lumiere du foleil qui jettoit fes rayons fur ces eaux, fit relever le parti des Juftes qui étoit abattu & humilié & le fit triompher de celui des impies. Mardochée ne put expliquer fon fonge que d'une maniere générale & incertaine jufqu'à ce que l'évenement lui fit comprendre que fa niéce Efther étoit marquée par cette petite fontaine devenue un grand fleuve, & que lui-même & Aman favori du roi étoient défignés par les deux dragons.

II. L'année fuivante Affuerus répudia la reine fa femme, nommée Vafthi, pour avoir refufé d'obéir à un ordre qu'il lui avoit donné de paroître devant les grands de fa cour & les gouverneurs de fes provinces: & il fut réfolu dans fon confeil qu'il en épouferoit une autre. Comme il l'aimoit toujours paffionnément à caufe de fa rare beauté: fes officiers crurent que pour bannir de fon cœur cette affection qui le tourmentoit inutilement, il falloit lui trouver une fille qui égalât ou qui furpaffât encore la reine Vafthi en beauté, afin que l'amour qu'il auroit pour elle étouffât l'autre. On alla par ordre du roi chercher dans les provinces les plus belles filles de l'empire: & parmi un grand nombre qui furent amenées à Sufe on préfenta auffi Efther pour être gardée avec les autres dans le palais des femmes du roi fous la conduite de l'eunuque Egée. Efther plût au roi fur toutes les autres: il lui fit donner auffi-tôt tous les ornemens néceffaires pour la parer avec fept filles pour la fervir & commit un de fes principaux eunuques pour prendre foin d'elle.

L'an du M. 3485. H. *Efth. c. 2.*

Son oncle Mardochée que cette féparation ne pouvoit empêcher de veiller fur elle, & qui lui avoit recommandé fur-tout de ne point dire de quelle nation elle étoit, fe promenoit tous les jours devant le veftibule de la maifon où fe gardoient toutes ces vierges choifies, afin de fçavoir ce qui arriveroit à fa niéce. Le rang de toutes ces filles que Jofeph met au nombre de quatre cens, étoit marqué pour être préfentées l'une après l'autre au roi par l'eunuque qui lui en envoyoit une chaque jour que ce prince lui renvoyoit le lendemain. Quand le jour d'Efther fut venu pour paroître devant le roi, il la trouva fi belle & fi agréable, quoiqu'elle ne fe fût point fouciée de fe parer extraordinairement comme faifoient toutes les autres, qu'il l'aima plus que toutes les autres femmes, & la rendit maîtreffe de fon cœur & de fon efprit. Il lui mit le diadême fur la tête, & il la fit proclamer reine à la place de Vafthi. Ce qui arriva la feptiéme année de fon regne au milieu de l'hiver. Le roi ordonna un feftin très-magnifique à tous les grands de fa cour & à tous les officiers de fa maifon pour célebrer les nôces d'Efther. Il diminua les impôts de cette année par toutes fes provinces, & fit d'autres libéralités encore par cette confidération, afin que les peuples euffent lieu de bénir l'heureux avenement de leur nouvelle reine.

L'an du M. 3490. H.

Cette grande élévation n'apporta aucun changement aux difpofitions où la reine étoit pour fon oncle, qu'elle continua de regarder toujours comme fon pere & fon maître s'affujettiffant à fuivre tous fes confeils auffi exactement que quand elle étoit chez lui. Mardochée de fon côté demeuroit à la porte

du palais royal pour être toujours prêt à l'aſſiſter, & à l'inſtruire de ce qu'elle devoit faire. Ce fut alors qu'il découvrit la conſpiration de deux eunuques* officiers des gardes de la porte du palais, qui pour quelque mécontentement qu'ils croyoient avoir du roi, avoient entrepris d'attenter à ſa perſonne, & avoient pris jour pour le tuer. Il en avertit la reine, ſa niéce, qui alla auſſi-tôt déclarer la choſe au roi, & prit cette occaſion pour lui faire connoître ſon oncle. On fit le procès aux deux eunuques qui avouérent le crime dont ils étoient accuſés, & furent pendus. Le roi fit écrire ce fait dans les annales de la couronne pour ſervir à l'hiſtoire de ſon regne: & ſans récompenſer encore Mardochée, il ſe contenta de lui permettre l'entrée du palais comme s'il eût été l'un de ſes domeſtiques.

*Bagathan & Tharès.

*Eſth. c. 12. & c. 2. v. 21.*

III.

Ce fut vers ce même tems que commença la faveur d'Aman que le roi éleva au-deſſus des princes & des ſatrapes de ſon royaume. Cet homme * étoit de la race d'Agag, qui ſelon Joſeph & beaucoup d'auteurs Chrétiens, n'étoit autre que ce roi des Amalecites que Saül roi des Iſraëlites avoit épargné contre le commandement du Seigneur; & que Samuël fit mourir de ſa main à Galgala plus de cinq cens cinquante ans auparavant. Aſſuerus avoit ordonné les premiers honneurs de la cour pour Aman après lui: & tous ceux qui entroient au palais fléchiſſoient le genou devant ce favori & l'adoroient. Il n'y avoit que Mardochée qui refusât de lui rendre cet honneur, ne croyant pas que la loi du Dieu qu'il ſervoit lui permît de le faire. Aman qui fut long-tems ſans y prendre garde, le remarqua à la fin: & il ſçut par ceux qui lui en avoient donné avis, que Mardochée ne s'en étoit excuſé toutes les fois qu'ils l'avoient ſollicité de faire comme eux, que parce qu'il étoit Juif. Il en fut tellement irrité qu'outre le deſſein de faire périr Mardochée, il réſolut de ſe venger encore de ce mépris ſur toute la nation Juive répandue dans toutes les provinces de l'empire des Perſes. C'étoit la coutume de ces ſiécles, ſurtout parmi les Perſes & les autres peuples voiſins de rechercher par le ſort le tems & le jour auquel ils devoient exécuter leurs entrepriſes, principalement lorſqu'elles étoient un peu conſidérables. Aman déterminé à la perte des Juifs fit jetter devant lui le ſort (appellé *Phur* en perſan & en hébreu) au premier mois de l'année, dit Niſan, qui commençoit avec le printems. C'étoit la douziéme année qui couroit du regne d'Aſſuerus. Le ſort tomba ſur le douziéme mois nommé Adar qui finiſſoit l'année avec l'hiver: ce qui donna tout le tems de prendre des meſures pour l'exécution d'une ſi malheureuſe entrepriſe. Aman alla enſuite trouver le roi & lui dit qu'il y avoit un certain peuple diſperſé par toutes les provinces de ſon royaume, ennemi & haï de tous les autres, qui avoit des loix & des cérémonies nouvelles & oppoſées à celles des autres nations, & qui de plus faiſoit profeſſion de mépriſer les ordonnances de ſa majeſté. Qu'il étoit de l'intérêt de l'état de ne pas ſouffrir que la licence le rendît encore plus inſolent, & qu'il étoit important qu'il fût entierement exterminé. Il le pria d'ordonner par un édit que l'on fît mourir tous les Juifs: & offrit de payer aux tréſoriers de l'épargne dix mille talens pour dédommager l'état de ce qu'il auroit pû perdre à la ruine d'une nation qui payoit de grands impôts. Le roi tirant de ſon doigt l'anneau dont il avoit coutume

*c. 3. Joſ. Ant. l. 11. c. 6.*

* Aman eſt appellé Macedonien dans la lettre d'Aſſuerus. Mais l'endroit eſt ſuppoſé, puiſqu'il y eſt parlé de la tranſlation de l'emp. des Perſes aux Macedon.

*Eſth. c. 16. v. 10. & 14.*

de se servir pour sceller ses lettres, le donna à Aman & lui dit:» Gardez pour » vous l'argent que vous m'offrez : & » pour ce qui est de ce peuple, faites- » en ce que vous voudrez. « Aman ayant ainsi obtenu tout ce qu'il pouvoit souhaiter, fit dresser un édit au nom du roi, le treiziéme jour du même mois de Nisan pour exterminer toute la nation Juive répandue par tout l'empire. Il y étoit ordonné à tous les satrapes ou gouverneurs de provinces, à tous les juges & magistrats, de faire tuer généralement tous les Juifs, sans exception de sexe ni d'âge, en un même jour : & ce massacre étoit
* ou le xiv. *Esther.c.13.* marqué pour le treiziéme * jour du douziéme mois de l'année, dit Adar, onze mois précisément après la publication de l'édit. On dépêcha aussi-tôt des couriers pour aller porter l'ordonnance par toutes les provinces & les villes de l'empire, & pour en assurer l'exécution : & elle fut affichée dans la ville de Suse, par où l'on devoit commencer, dans le tems même qu'Assuerus & Aman faisoient de grandes réjouissances à table.

III. Mardochée ayant appris ce que portoit ce cruel édit, déchira ses habits, se couvrit d'un sac, se mit de la cendre sur la tête, alla criant par toute la ville que c'étoit une chose horrible de
*v. 4.* vouloir ainsi détruire une nation innocente. Il vint en se lamentant de la forte jusqu'au palais : mais il demeura à la porte parce qu'il n'étoit point permis d'y entrer en l'état où il étoit. Là il redoubla ses cris & ses plaintes, & d'autres Juifs de la ville se joignirent à lui. La reine avertie par ses filles & ses eunuques de l'état où l'on voyoit son oncle, en fut toute troublée ne sçachant pas encore de quoi il s'agissoit. Elle lui envoya sur le champ un habit pour s'en revêtir ; mais il le refusa & ne voulut point ôter le sac qui le couvroit, parce que la cause de sa douleur subsistant toujours, il ne pouvoit se résoudre d'en quitter les marques. Elle chargea l'eunuque Atach d'aller savoir de lui le sujet de son affliction. Mardochée lui manda par cet eunuque qu'Aman avoit acheté la vie de tous les Juifs, & obtenu pour une somme d'argent qu'il avoit promis de remettre au trésor du roi que l'on tueroit tous ceux de leur nation répandus par tout l'empire. Il lui envoya en même tems une copie de l'édit, afin qu'elle vît par elle-même le danger où ils étoient : & lui fit dire qu'il n'y avoit point d'autre moyen de les sauver, que d'aller trouver le roi, & d'interceder elle-même pour son peuple. La reine renvoya l'eunuque dire à son oncle que comme il étoit défendu sous peine de mort à toutes personnes d'entrer chez le roi sans y être appellé par un ordre exprès de lui, elle ne pouvoit faire ce qu'il souhaitoit d'elle ; qu'à la vérité le roi faisoit quelquefois grace lorsqu'il touchoit de son sceptre d'or ceux qu'il vouloit sauver, mais que son rang, ni aucune autre considération ne lui donnoit point lieu d'espérer cette faveur. Mardochée pria l'eunuque de dire à la reine que dans une telle rencontre, elle ne devoit pas tant considérer sa sureté que le salut de sa nation ; que pour être la femme du roi elle ne devoit pas espérer de pouvoir sauver seule sa vie, si tous les Juifs périssoient ; que si elle abandonnoit son peuple dans cette extrémité, Dieu trouveroit bien quelque autre moyen pour le délivrer, mais qu'il la feroit périr elle-même avec toute sa race, pour la punir de son indifférence ; qu'enfin Dieu ne l'avoit peut-être élevée sur le trône que pour la mettre en état d'agir dans une occasion comme

celle-ci. Esther touchée de cette remontrance manda à son oncle par le même eunuque de faire assembler tous les Juifs qui étoient dans Suse, de leur ordonner un jeûne de trois jours & des prieres à Dieu pour elle. Que de son côté elle alloit faire la même chose avec toutes les filles qui la servoient : & qu'après cela elle iroit trouver le roi sans y être appellée, dût-il lui en coûter la vie.

V. Mardochée exécuta cet ordre de la reine : & pendant le jeûne il fit dans son humiliation une priere ardente à Dieu pour demander la délivrance de son peuple, qui pour cette fois ne s'étoit point attiré ce péril par sa faute. »Vous savez, lui dit-il, ô Seigneur »mon Dieu, ô Dieu d'Abraham & de »nos peres, vous sçavez que quand »j'ai refusé d'adorer l'orgueilleux »Aman, ce n'a été ni par vanité, ni »par mépris. Car j'aurois été disposé »à baiser avec joie les traces même de »ses pieds pour le salut d'Israël. Mais »je craignois de violer vos loix saintes, & de transférer à un homme »l'honneur qui n'est dû qu'à mon Dieu.

*Esth. c. 13. v. 8. &c.*

*Jos. Ant. l. 11. c. 6.*

Tout le peuple pria Dieu avec la même ardeur de ne point laisser périr son héritage, & de ne point donner lieu à ses ennemis d'en triompher.

*Esth. c. 14. Jos. ibid.*

La reine Esther de son côté se renferma, prit des habits de deuil, se couvrit de cendres & d'ordures, s'affligea le corps par un rigoureux jeûne, demandant à Dieu sans cesse & toujours avec larmes de l'assister dans le péril où elle alloit s'exposer, de lui rendre le roi favorable, & de lui mettre en la bouche ce qu'elle devoit lui dire. »J'ai sçu de mon pere, ô Seigneur »(lui dit-elle) que vous aviez pris Israël d'entre toutes les nations, & que »vous aviez choisi nos peres en les »séparant de tous leurs ancêtres qui »les avoient dévancés pour vous établir parmi eux un héritage éternel : »& vous leur avez fait tout le bien »que vous leur aviez promis. Nous »avons péché devant vous, & nous »avons mérité que votre justice nous »livrât entre les mains de vos ennemis. »Plût à Dieu qu'ils voulussent se contenter maintenant de nous opprimer »par une dure servitude. Mais en attribuant la force de leurs bras à la »puissance de leurs idoles, ils prétendent anéantir vos promesses, exterminer votre héritage, éteindre la gloire »de votre temple & de votre autel... »Vous sçavez, Seigneur, que je hai »la gloire des impies & que je déteste »le lit des incirconcis & de tout étranger. Vous sçavez la nécessité où je »me trouve : vous m'êtes témoin qu'aux jours où je parois dans la magnificence & dans l'éclat, j'ai en abomination la marque superbe de ma »gloire que je porte sur ma tête, & »que je l'abhorre comme une ordure* »qui fait horreur ; qu'aussi, je ne la »porte jamais les jours où je ne suis »point obligée de paroître. Que je n'ai »pas mangé à la table d'Aman, que »je ne prens pas plaisir au festin du »roi ; que je n'ai jamais bû du vin offert sur l'autel des idoles ; que depuis le tems que j'ai été amenée en »ce palais jusqu'aujourd'hui, jamais »votre servante ne s'est réjouie qu'en »vous seul, ô Seigneur Dieu d'Abraham. Ecoutez donc, ô Dieu tout-puissant, la voix de ceux qui n'ont »d'espérance qu'en vous seul. Sauvez-nous de la main des méchans. Inspirez-moi ce que je dois dire au roi ; »rendez-moi son visage favorable : & »faites-lui transporter sur la tête de »nos ennemis les malheurs qu'ils veulent faire tomber sur la nôtre.

*v. 15. &c.*

* *Panni monstr.*

VI. Les trois jours de jeûne passés,

Esther quitta ses habits de deuil & se revêtit de ce qu'elle avoit de plus riche & de plus brillant, n'oubliant aucun des ornemens qui pouvoient servir à parer une grande reine. Elle alla dans ce magnifique appareil à l'appartement du roi, accompagnée de deux de ses femmes seulement, sur l'une desquelles elle s'appuioit : & l'autre portoit la queue de sa robe. Cependant avec un teint vermeil & des yeux pleins d'agrémens & d'éclat, elle cachoit la tristesse de son ame qui étoit toujours dans la frayeur. Ayant passé toutes les portes elle se présenta devant le roi qui étoit sur son trône élevé sur une haute estrade dans l'alcove de sa chambre, tout éclatant d'or & de pierreries. La majesté fiere & menaçante du prince & son aspect terrible lui causerent une si grande frayeur qu'elle fut saisie d'abord, & tomba évanouie sur la femme qui la soutenoit. Le roi dont Dieu changea le cœur tout d'un coup, craignant pour Esther, descendit promptement de son trône, la prit entre ses bras & la soutint jusqu'à ce qu'elle fut revenue à elle. Il la rassura ensuite par ses caresses & par des discours pleins de tendresse, disant que la loi qui défendoit de venir sans être appellé étoit pour les sujets & non pour elle, puisque partageant la couronne avec lui elle étoit au-dessus des loix comme le roi. Il lui présenta ensuite son sceptre pour le toucher, & voyant qu'elle ne parloit point, il la toucha sur le coû avec le sceptre pour ne pas contrevenir à la loi qu'il avoit faite, & l'embrassant il lui demanda de la maniere la plus tendre qu'il lui fût possible, pourquoi elle ne lui parloit pas. Esther ayant un peu repris ses esprits, elle lui dit: » En » vous voyant, Seigneur, j'ai cru voir » un ange de Dieu. Mon cœur s'est » troublé à la vûe de tant de gloire, » de graces & de majesté, & vous » m'avez paru si redoutable, que » je ne sçai ce que je suis devenue. « En disant ces paroles d'une voix fort foible elle retomba & pensa s'évanouir de nouveau. Le roi en fut troublé; & n'oubliant rien de ce qu'il croyoit capable de la rassurer, il lui dit qu'il n'y avoit point de faveurs qu'elle ne dût attendre de lui; & que quand elle lui demanderoit la moitié de son royaume, il la lui donneroit avec joie.

*Esth. c. 5. item. c. 15.*

*Jos. Ant. supr.*

Esther lui dit que la grace qu'elle désiroit de lui, étoit d'agréer qu'elle lui donnât un repas qu'elle lui avoit préparé, & qu'Aman y vînt avec lui. C'est ce que le roi lui accorda très-volontiers. Etant à table, il la pressa de lui dire ce qu'elle souhaitoit, l'assurant tout de nouveau qu'il n'y avoit rien qu'il ne lui donnât avec plaisir. Esther le supplia de trouver bon qu'elle differât jusqu'au lendemain, & de lui faire encore l'honneur ce jour-là de venir manger chez elle, & d'amener aussi Aman, ce qu'elle n'eut aucune peine à obtenir.

Aman sortit de ce premier repas fort satisfait de lui-même, & tout joyeux de la faveur que la reine lui faisoit de le choisir seul pour avoir l'honneur de manger avec le roi & avec elle. Mais ayant rencontré Mardochée dans le palais, il fut irrité de voir qu'il continuoit à ne se point prosterner devant lui, & qu'il ne s'étoit pas même remué de son siége pour le saluer. Lorsqu'il fut de retour en son logis, il raconta à sa femme Zarès & à ses amis la faveur extraordinaire que le roi & la reine lui avoient faite de trouver bon que lui seul assistât à leur festin, & de lui avoir commandé de retourner de même à celui que la reine

devoit donner encore au roi le lendemain : » Mais avec tous ces avanta- » ges, ajoûta-t'il, je ne puis être con- » tent tant que je verrai dans le palais » Mardochée ce Juif, qui a l'inſo- » lence de me mépriſer. Sa femme lui dit que pour ſe délivrer de cette peine, il n'avoit qu'à faire dreſſer une potence de cinquante coudées, & de demander au roi dès le lendemain au matin la permiſſion d'y faire pendre Mardochée. Aman approuva l'expédient, & fit dreſſer dès le ſoir même la potence dans la cour de ſa maiſon ; mais Dieu confondit bientôt toutes ſes eſpérances.

VII. Car la nuit étant venue, il permit que le roi n'ayant pu s'endormir, voulût employer ce tems de ſon repos à
c. 6. quelque choſe d'utile. Ce prince ſe fit apporter les regiſtres contenant le journal de ce qui s'étoit paſſé ſous ſon régne, & les fit lire devant lui. A meſure que l'on y trouvoit quelque belle action ou quelque ſervice rendu à l'état ou au roi, on y voyoit en même tems la récompenſe qu'on en avoit ordonnée. Lorſqu'on vint à l'endroit où il étoit écrit que Mardochée avoit découvert la conſpiration de Bagathan & de Tharès, & qu'il avoit ſauvé la vie au roi ; & que le ſécretaire continuant de lire, commençoit un autre article, le roi l'arrêta pour ſçavoir s'il n'y étoit point parlé de la récompenſe que Mardochée avoit reçue pour ce ſervice. Il lui répondit qu'il n'en trouvoit rien d'écrit ; & les gens qui étoient là, dirent qu'il n'avoit rien reçu. Le roi ne voulut point qu'on paſſât plus loin, & après avoir ſongé à ce qu'il avoit intention de faire, il envoya voir s'il n'y avoit perſonne dans l'anti-chambre de ceux qui étoient de la premiere conſidération. On y trouva Aman, qui étoit venu dès devant le jour demander au roi la permiſſion de faire pendre Mardochée à la potence qu'il lui avoit préparée. Le roi donna ordre qu'on le fît entrer, & le voyant, il lui dit : » Que pourroit-on faire pour honorer » dignement un homme que le roi de- » ſire de combler d'honneur ? Aman ſe perſuadant aiſément que cela le regardoit, & qu'ainſi plus ſon avis ſeroit favorable, plus il retourneroit à ſon avantage, répondit : » Le roi ne ſçau- » roit faire plus d'honneur à celui qu'il » veut ainſi honorer, qu'en donnant » ordre qu'on le faſſe monter ſur le » cheval qu'il a coutume de monter » lui-même, qu'il ſoit revêtu des ha- » bits royaux, le diadême ſur la tête ; » que le premier des princes du royau- » me, ou celui des grands de la cour » que le roi conſidere le plus, tienne » le cheval par les rênes, & que mar- » chant devant lui par les rues & les » places de la ville, il crie comme fe- » roit un héraut : C'eſt ainſi que ſera » honoré celui qu'il plaira au roi d'ho- » norer.

Le roi reçut fort bien l'avis, & il dit à Aman de prendre donc ſon cheval avec une de ſes robes de pourpre & les autres ornemens royaux qu'il lui avoit marqués ; d'en revêtir le Juif Mardochée ; de le faire monter en cet appareil, de marcher lui-même devant en lui tenant la bride, & de crier à haute voix, comme il lui avoit dit qu'il falloit faire, parce qu'il étoit la perſonne de ſon royaume qu'il conſideroit le plus, depuis qu'il lui avoit donné le premier rang d'après lui. Aman qui s'étoit flatté que c'étoit à lui que le roi deſtinoit ces honneurs, fut mortifié au point qu'on peut ſe l'imaginer, lorſqu'il vit que non-ſeulement il n'en devoit être que le miniſtre ; mais que celui à qui il falloit

les rendre, étoit l'ennemi même dont il étoit venu demander la mort. Dans la néceſſité d'obéir à un commandement ſi exprès, il alla prendre Mardochée; & malgré la répugnance de l'un & de l'autre, la volonté du roi fut exécutée avec toutes les ſolennités qu'il avoit ordonnées. Mardochée auſſi confus qu'Aman, vint au retour de toute la cérémonie ſe remettre à la porte du palais dans le même état qu'auparavant, ſans faire valoir ce qui venoit de ſe paſſer à ſon avantage. Aman s'en retourna auſſi chez lui, mais fort affligé & la tête couverte. Il conta à ſa femme & à ſes amis le ſujet de ſon affliction; & ſur ce qu'il étoit en peine de ſçavoir ce qu'il y auroit à faire, ils lui répondirent que ſi ce Mardochée devant lequel il avoit commencé de tomber, étoit de la race des Juifs, il ne pourroit réuſſir dans ce qu'il entreprenoit contre lui; & que puiſqu'il paroiſſoit que Dieu aſſiſtoit cet homme, il ne falloit plus ſonger à s'en venger.

VIII. Lorſqu'ils s'entretenoient encore ſur ce ſujet, les eunuques du roi vinrent dire à Aman de ſe hâter pour ſe trouver au feſtin de la reine. L'un d'eux nommé Harbona, voyant cette haute potence dreſſée dans ſa cour, s'enquit de ce que c'étoit, & ſçut qu'elle avoit été préparée pour Mardochée, dont Aman étoit allé demander la mort au roi avant que de faire

ỳ. 7. l'action qui cauſoit ſon chagrin. Au milieu du feſtin, le roi dit à la reine de lui demander tout ce qu'elle voudroit, & de s'aſſurer qu'elle l'obtiendroit, fût-ce la moitié de ſon royaume. Eſther lui répondit que le péril où elle étoit avec tous ceux de ſa nation, ne lui permettoit pas de pouvoir lui parler d'autre choſe; & qu'elle ſe ſeroit contentée de gémir dans le ſilence, ſans prendre la liberté de l'importuner s'il n'avoit été queſtion que de les condamner tous & elle avec eux à une rude ſervitude, & de les vendre comme des eſclaves. Mais que s'agiſſant de ſa perte entiere & de celle de tout ſon peuple, elle avoit été forcée dans un danger ſi preſſant, de recourir à ſa clémence; & que la grace qu'elle avoit à lui demander, étoit de lui accorder la vie pour elle & pour tant d'innocens: » Nous » avons un ennemi, ajoûta-t-elle, » dont la cruauté retombe ſur le roi » même. C'eſt celui qui a juré notre » perte. Le roi fort étonné d'un tel diſcours, lui demanda qui étoit cet ennemi? » C'eſt Aman lui-même que » vous voyez près de vous, répon» dit-elle; c'eſt lui qui par la haine » mortelle qu'il a conçue contre les » Juifs, a réſolu de nous faire tous » périr. Aman frappé de ce qu'il entendoit dire, demeura tout interdit, & ne put ſoutenir les regards ni du roi ni de la reine. La ſurpriſe du roi fut ſi grande, qu'il ſe leva de table, & entra tout troublé dans un jardin qui étoit proche. Aman jugea auſſi-tôt qu'il étoit perdu, & il s'approcha de la reine pour la conjurer de lui ſauver la vie. Le roi revenu du jardin étant rentré dans le lieu du feſtin, trouva qu'Aman s'étoit jetté ſur le lit où étoit Eſther; & dans le tranſport de ſa colére il dit: » Quoi, il veut même » faire violence à la reine en ma pré» ſence & dans ma maiſon! Une parole ſi foudroyante fut regardée comme une ſentence de mort. A l'inſtant même les ſerviteurs du roi couvrirent le viſage d'Aman (comme on avoit coutume d'en uſer à l'égard des criminels qui étoient condamnés.) Alors l'eunuque Harbona dit au roi qu'il avoit vû dans la cour d'Aman une potence

L'an du M. 3495. H. de cinquante coudées qu'il avoit fait préparer pour Mardochée. Ce prince donna ordre qu'Aman y fût pendu lui-même ; ce qu'il fit exécuter sur le champ.

IX. Dès le même jour le roi donna la maison d'Aman à la reine, qui prit l'occasion de le remercier pour lui présenter Mardochée, en lui déclarant que c'étoit son oncle, & qu'il lui avoit v. 8. tenu lieu de pere. Le roi lui fit porter l'anneau qu'il avoit fait ôter à Aman, & le fit ainsi garde de son sceau. Mardochée fut fait en même tems intendant de la maison de la reine. Le roi v. 15. lui donna le rang des princes dans sa cour, & voulut qu'avec la robe d'hyacinthe & de bleu céleste, il portât encore le manteau de pourpre & de soie & la couronne d'or sur la tête ; ce qui donna de la joie à toute la ville de Suse. Bientôt après Mardochée c. 9. v. 4. fut fait grand-maître du palais, puis il fut établi la seconde personne dans c. 10. v. 3. l'empire d'Assuerus ; & son crédit augmenta de telle sorte avec sa réputation, que son nom fut craint & respecté par-tout.

La reine obtint facilement la revocation de l'édit qu'Aman avoit dressé c. 8. & envoyé par les provinces de l'empire, pour faire mourir tous les Juifs au douziéme mois de l'année. Le roi en accorda un autre en faveur des Juifs, qui non-seulement assuroit leur vie, leur liberté & leurs biens, mais qui portoit encore un ordre de faire mourir tous leurs ennemis, c'est-à-dire, ceux qui avoient conspiré leur perte jusqu'au nombre de plus de soi- c. 9. xante & quinze mille personnes. Les dix enfans d'Aman furent pendus dans la ville de Suse ; outre plus de cinq cens hommes mis à mort de differen- c. 16. tes manieres dans le même lieu. La faveur de Mardochée mit toute la nation Juive en si grande considération, que plusieurs Gentils embrasserent la religion & les cérémonies du peuple de Dieu.

Après ces grandes exécutions, le v. 20. salut des Juifs étant affermi par tout l'empire, Mardochée écrivit l'histoire de tout ce qui s'étoit passé dans cette affaire avec celle de l'élevation de la reine sa niéce & de la sienne, & en envoya des copies par les provinces à ceux de sa nation, pour en conserver la mémoire à toute la postérité.

## §. 2. Histoire du Culte d'Esther et Mardoche'e.

On ne crut pas devoir terminer la X. reconnoissance qu'on avoit de cette délivrance du peuple Juif aux actions c. 6. v. 17. 18. & seqq. c. 10. v. 10. 11. & seqq. de graces que l'on en rendit à Dieu cette année. On fit encore sur un ordre envoyé par Mardochée l'institution d'une fête générale, qui devoit se renouveller tous les ans sous le nom de Purim, c'est-à-dire, *des Sorts** & qui devoit durer autant que la religion de ce peuple avec les mêmes réjouissances que la premiere fois. On choisit pour le jour de la fête, non celui de la mort d'Aman ou de la révocation du premier édit ; mais le lendemain de celui auquel onze mois après on avoit fait mourir tous les ennemis de la nation, & qui étoit celui auquel les Juifs eux-mêmes seroient péris, si l'édit procuré par Aman eût été exécuté. Ce jour étoit le XIV du mois Adar, qui étoit le douziéme de l'année, & l'on crut devoir laisser à la fête le nom de *Purim*, pour conser- Est. c. 9. v. 26. ver la mémoire du sort qu'Aman avoit jetté sur le jour qu'il devoit destiner à ce massacre des Juifs, & qui fut celui du massacre de leurs ennemis par un effet de la justice divine, qui fait sou-

* Joseph a tâché en vain d'en faire un nom grec pour lui faire signifier *conservation*.

vent retomber ſur la tête des méchans le mal qu'ils veulent procurer aux autres. A Suſe où le maſſacre des ennemis du peuple Juif ne fut achevé que
c. 9. v. 21. le XIV, on ne put commencer les réjouiſſances de la fête que le XV, & l'on crut devoir retenir ce jour pour la fête des années ſuivantes. C'eſt ce qui porta Mardochée à faire établir la fête pendant ces deux jours de ſuite à perpétuité. Il écrivit par tout pour en preſcrire l'obſervation, afin qu'on en fît des jours de joie & de feſtins, ordonnant que tous les particuliers
L'an 3496. s'envoyaſſent des mets de leur table les uns aux autres pendant ces deux jours auſquels leur deuil avoit été changé en réjouiſſance publique, & que ſur-tout ils euſſent ſoin de faire
v. 27. 28. 31. item c. 10. v. 19. 11. 12. 13. aux pauvres de petits préſens. Les Juifs de toutes les provinces embraſſerent avec plaiſir cette obſervation, & en firent une loi pour tous leurs deſcendans. Ce fut alors que Mardochée crut voir l'accompliſſement de la viſion qu'il avoit eue en la ſeconde année du régne d'Aſſuerus, où le Seigneur lui avoit fait paroître deux ſorts, l'un du peuple de Dieu, l'autre de toutes les nations; en les faiſant tourner à l'avantage des premiers contre le gré & l'intention de leurs auteurs, lorſque le premier dragon qui figuroit Aman, auroit été ſupplanté par le ſecond dragon qui n'étoit autre que Mardochée. Le XIII. jour du douziéme mois dit Adar, répondant pour l'ordinaire à la fin de notre Février ou au commencement de notre Mars, y avoit été déſigné comme un jour de ténébres, de périls, d'affliction & de conſternation générale ſur la terre, parce que c'étoit le jour deſtiné par le ſort d'Aman pour exterminer la nation des juſtes. C'eſt pourquoi Mardochée jugea à propos que ce XIII. jour fût conſacré pour toujours au jeûne public & à la pénitence, tant pour repréſenter la triſteſſe où étoit le peuple pendant le danger, & le jeûne d'Eſther avant que d'aller ſe préſenter au roi Aſſuerus, que pour ſervir de préparation à la grande fête des deux jours ſuivans, où l'on ne devoit faire paroître que de la joie.

Le XIV. du mois, qui étoit le premier & le plus ſolennel des deux jours de cette réjouiſſance, s'appella la *grande fête Purim*, & le XV. où les réjouiſſances étoient auſſi grandes, mais les obſervations de religion moins ſolennelles, s'appelloit la *petite fête Purim* *. L'un & l'autre fut auſſi appellé la *fête de Mardochée*, comme le fait voir le ſecond livre des Machabées, où l'on trouve qu'à la place du jeûne public, on établit au XIII. du mois une nouvelle fête en mémoire de la victoire de Judas Machabée ſur Nicanor, trois cens cinquante ans environ après. Ce qui fit avancer le jeûne d'Eſther au jour précédent. On lui faiſoit auſſi porter le nom de *fête d'Aman*, pour ne point perdre la mémoire du ſupplice de ce méchant homme. Il fut regardé comme un jour de ſalut pour le peuple de Dieu, quoique ce ne fût pas un jour du mois Adar; car la mort de cet ennemi des Juifs, auſſi-bien que le jeûne d'Eſther, la délivrance des Juifs & l'élévation de Mardochée, étoit arrivée au ſecond mois de l'année, qui s'appelloit Jiar chez les Hébreux.

Cette fête Purim ou des Sorts, eſt l'une de celles de l'ancien teſtament, qui figurent plus parfaitement celles de l'Egliſe, à cauſe principalement du jeûne de la pénitence & des prieres inſtituées pour en célébrer la veille. Mais pour ce qui regarde l'honneur XI.

* Genebrard dit le contraire *Kal. Hebr.* *Alſted. Kal. Jud.* 2. *Mach.* c. 15. v. 37.

*Cod. Theod. l. de Jud. & Cælicol. & Gothefr. not.*

qu'on a voulu rendre à la mémoire d'Esther en particulier parmi les Chrétiens, on lui trouve un jour de fête assigné au XXIV. jour de Mai dans le calendrier Julien. Pierre Natal lui donne rang dans son catalogue avec les deux Tobies & Judith après le milieu de Septembre. En quoi il paroît avoir consideré la pratique de l'Eglise, qui fait lire aux fidéles l'histoire d'Esther dans ses offices de la derniere semaine de ce mois.

Calv. p. 20. P. Nat. l. 8. c. 81.

# MOIS DE JUIN.

## III. JOUR DE JUIN.

SAMUEL, prophéte célebré en ce jour avec grande solennité parmi les Ethiopiens.

*Voyez au xx d'Août.*

## XIV. JOUR DE JUIN.

### ELISE'E PROPHE'TE, (*de la tribu de Manassès.*)

### §. I. HISTOIRE DE SA VIE.

I. 3. Reg. 19. v. 16. 17.

SOus le régne de l'impie Achab roi d'Israël & de Josaphat roi de Juda, le Seigneur parlant à Elie son prophéte sur la montagne d'Oreb en Arabie, où il s'étoit retiré fuyant la persécution de Jezabel femme d'Achab, lui donna ordre d'aller sacrer trois personnes; Hazaël à Damas pour être roi de Syrie; Jehu pour être roi d'Israël, après qu'il auroit exterminé la famille d'Achab; & ELISE'E fils de Saphat, pour être prophéte en sa place. Le Seigneur ajoûta que » Quiconque échapperoit à l'épée d'Hazaël, seroit tué par Jehu; & quiconque auroit échappé à l'épée de » Jehu, seroit tué par Elisée. Elie partit aussi tôt, & retournant dans les terres du royaume d'Israël, il alla vers la ville d'Abel-Méüla *, d'où étoit Elisée dans cette moitié de la tribu de Manassès qui étoit en-deçà du Jourdain. Il trouva Elisée qui labouroit avec douze paires de bœufs, & conduisoit lui-même une des douze charues. S'étant approché de lui, il le couvrit de son manteau. A l'instant même Elisée quitta ses bœufs & sa charue, courut après Elie, lui demanda permission d'aller seulement embrasser son pere & sa mere, & de prendre congé d'eux; & qu'après cela il le suivroit. Elie lui dit d'aller & de revenir, parce qu'il avoit fait pour lui tout ce que le Seigneur l'avoit chargé de faire; voulant lui faire entendre qu'il devoit être fidéle à sa vocation, & répondre à ce que Dieu demandoit de lui par le choix qu'il venoit de faire de sa personne pour être son prophéte. Elisée après avoir quitté Elie, prit une paire de bœufs qu'il tua. Il en fit cuire la chair avec le bois de la charue dont il avoit labouré. Il la distribua ensuite au peuple, dit adieu à ceux de son pays, revint trouver Elie, & se mit à le suivre & à le servir.

L'an du M. 3497. H. ou 5062. S. Avant J.C. 907. H. ou 910. S.

* Abel-Mehul ou Abel-Mechol.

II. Il demeura ainsi en sa compagnie pendant l'espace de dix ou onze ans, jusqu'à ce qu'il plût au Seigneur d'enlever son maître de dessus la terre. Comme ils étoient ensemble à Galgala dans la tribu de Benjamin vers le Jourdain, Elie dit à Elisée: » Demeurez ici, parce que le Seigneur » m'a envoyé à Bethel. Elisée lui répondit: » Vive le Seigneur, vive vo» tre ame, je ne vous abandonnerai

L'an du M. 3109. H.

4 Reg. 2.

» point. Lorſqu'ils furent à Bethel, les enfans, c'eſt-à-dire, les diſciples des prophétes qui demeuroient en ce lieu, vinrent dire à Eliſée que le Seigneur devoit enlever ſon maître ce jour-là *. Il ſe contenta de leur dire qu'il ſçavoit bien ce qui en étoit, & les pria ſeulement de ne parler de rien. Elie voulut encore faire reſter Eliſée en ce lieu, diſant que le Seigneur l'envoyoit à Jericho ; mais il lui jura comme auparavant qu'il ne l'abandonneroit point. Quand ils furent arrivés à Jericho, les enfans des prophétes du lieu vinrent avertir Eliſée comme avoient fait ceux de Jericho, que le Seigneur alloit lui enlever ſon maître, & il leur fit la même réponſe. Elie eſſaya encore de faire demeurer là Eliſée pour le ſéparer de lui, diſant que le Seigneur l'envoyoit juſqu'au Jourdain ; mais ce diſciple fidéle proteſta par des ſermens réiterés, qu'il le ſuivroit par-tout. Ils allerent donc enſemble juſqu'au Jourdain, & ils furent ſuivis de cinquante des enfans des prophétes qui s'arrêterent au-deçà. Elie ayant fendu de ſon manteau les eaux qui ſe diviſerent pour lui faire un chemin, ils paſſerent tous deux la riviere à ſec.

*c'eſt-à-dire, bien-tôt.

Lorſqu'ils furent au-delà du Jourdain, Elie dit à Eliſée de lui demander ce qu'il voudroit, afin qu'il pût l'obtenir pour lui avant que de ſe ſéparer. » Je vous prie, répondit Eliſée, que votre double eſprit paſſe » de vous à moi. Vous me demandez » une choſe qui n'eſt pas facile, reprit » Elie ; néanmoins ſi vous me voyez » lorſque je ſerai enlevé d'avec vous, » vous aurez ce que vous demandez ; » ſi vous ne me voyez point, vous ne » l'aurez pas. Ils continuerent enſuite leur chemin ; & comme ils s'entretenoient en marchant toujours, un char de feu * tiré par des chevaux de même, fit la ſéparation du maître & du diſciple. Elie fut emporté en l'air d'abord, & il monta au ciel enveloppé dans un tourbillon. Eliſée le voyoit monter, & crioit : » Mon pere, mon » pere ; le char d'Iſraël, & ſon conducteur ! Il le perdit bientôt de vûe, & il déchira ſes vêtemens en deux. Il leva de terre en même tems le manteau qu'Elie avoit laiſſé tomber, afin qu'il lui demeurât ; & il s'en revint avec cette dépouille. Lorſqu'il fut ſur le bord du Jourdain, il prit le manteau d'Elie, & en frappa les eaux, comme il avoit vû faire à ſon maître ; mais elles ne furent point diviſées. Alors il dit : » Où eſt donc le Dieu » d'Elie ? En même tems il frappa les eaux une ſeconde fois, & s'étant partagées d'un côté & de l'autre, elles lui firent un chemin par où il paſſa à ſec comme il avoit fait avec ſon maître.

* un tourbillon qui parut à Eliſée comme un char & des chevaux de feu.

Les enfans des prophétes de Jericho & de la contrée du Jourdain, voyant cette merveille, publierent que » l'eſprit d'Elie s'étoit repoſé ſur » Eliſée. Ils vinrent au-devant de lui, ſe proſternerent à ſes pieds avec beaucoup de reſpect, comme pour marquer qu'ils vouloient lui demeurer ſoumis & le reconnoître pour leur chef & leur maître. Ils voulurent envoyer enſuite cinquante des plus robuſtes d'entre eux pour aller chercher Elie ſon maître ; il tâcha en vain de les détourner de cette imagination, & les ayant laiſſé aller pour les ſatisfaire, il leur prédit que toutes leurs recherches ſeroient fort inutiles. En effet, ils furent obligés de revenir au bout de trois jours ſans avoir rien trouvé.

III. Eliſée s'étoit retiré à Jericho après avoir perdu ſon maître & repaſſé le Jourdain. Cette ville qui étoit demeurée

meurée ensevelie dans ses ruines depuis le tems de Josué, qui avoit jetté la malédiction sur celui qui la retabliroit, avoit été rebâtie depuis peu sous le regne d'Achab roi d'Israel, par un nommé Hiel de Bethel, qui avoit eprouvé la vérité de la prédiction que Josué avoit faite du châtiment de celui qui auroit cette temerité en perdant son fils aîné * lorsqu'il en jetta les fondemens, & le dernier de ses fils * lorsqu'il en posa les portes. Les habitans de cette nouvelle ville souhaitant de pouvoir retenir Elisée parmi eux, allerent le trouver pour lui faire voir que la demeure en étoit très-commode; mais ils lui representerent en même tems que les eaux y étoient très-mauvaises & la terre stérile. Elisée leur dit de lui faire apporter un vaisseau neuf, & de mettre du sel dedans. Lorsqu'on le lui eut apporté, il alla à la fontaine, jetta le sel dans l'eau, & dit que le Seigneur rendoit ces eaux saines, & qu'elles ne causeroient plus à l'avenir ni mort, ni stérilité. Dès ce moment ces eaux devinrent saines, & le furent toujours dans la suite, selon la parole qu'en donna alors Elisée.

*Jos. 6. 26. 3. Reg. 16. 34.*

* Abiram.

* Segub.

*4. Reg. v. 2. 19.*

On ne put néanmoins le faire demeurer long-tems dans Jericho. Il s'en alla de-là à Bethel; mais comme il étoit en chemin, de petits enfans qui étoient sortis de la ville, se mirent à le railler en lui criant: » Monte chau»ve; monte chauve. Elisée jettant les yeux sur eux, les maudit au nom du Seigneur. En même tems deux ours sortirent du bois, & s'étant jettés sur cette troupe d'enfans, ils en déchirerent quarante-deux. De Bethel Elisée alla sur la montagne du Carmel, d'où il revint à Samarie.

Vers le même tems, les rois d'Israël (1) de Juda (2) & d'Idumée, ayant joint leurs armées pour marcher contre le roi de Moab, se trouverent après sept jours de chemin dans des lieux où il n'y avoit point d'eau, de sorte que la soif commençoit à y faire périr les soldats & les chevaux. Le roi d'Israël qui étoit l'auteur de cette guerre, se désesperoit, disant que le Seigneur avoit rassemblé les trois rois en ce lieu pour les livrer à Moab. Josaphat roi de Juda qui avoit de la pieté, demanda s'il n'y avoit point là quelque prophéte du Seigneur, par le moyen duquel on pût implorer la miséricorde de Dieu? L'un des gens de Joram roi d'Israël, indiqua Elisée fils de Saphat qu'il crut faire connoître suffisamment, en marquant que c'étoit celui qui versoit autrefois de l'eau * sur les mains d'Elie. Josaphat à qui sa réputation n'étoit pas inconnue, dit que la parole du Seigneur étoit en lui; aussi-tôt les trois rois allerent ensemble trouver Elisée. Le prophéte s'adressant au roi d'Israël, le traita rudement & lui dit: » Qu'y a-t-il entre »vous & moi? Allez, cherchez les »prophétes de votre pere (1) & de »votre mere (2). Ce prince ne songeant qu'au besoin présent, sembloit murmurer contre le Seigneur, comme s'il ne les eût conduits en ces lieux, que pour les y faire périr & les livrer à leurs ennemis. Elisée lui répondit: » Vive le Seigneur des armées dont je »suis le serviteur, si je n'avois de la »considération pour la personne de »Josaphat roi de Juda, je n'eusse pas »seulement jetté les yeux sur vous, »& ne vous aurois pas regardé. Mais »qu'on me fasse venir maintenant un »joueur d'instrument. Aussi-tôt que cet homme eut commencé à toucher sa harpe, Elisée sentit la main du Seigneur, & il dit: » Voici ce qu'ordon-

1 Joram.
2 Josaphat.

*ch. 3.*

L'an du M. 3110. H.

* qui le servoit.

1 Achab.
2 Jezabel.

»ne le Seigneur : Faites plusieurs fosses »le long du lit de ce torrent. Vous ne »verrez ni vent, ni pluie, dit le Sei- »gneur ; & néanmoins le lit de ce tor- »rent sera rempli d'eau ; & vous boi- »rez, vous, vos serviteurs & vos bê- »tes. Ceci n'est encore qu'une petite »partie de ce que le Seigneur veut »faire pour vous. Il livrera Moab »entre vos mains. Vous détruirez »toutes les villes & les places fortes »du pays, vous en couperez les bois, »vous en boucherez les fontaines & »les puits, vous en désolerez les cam- »pagnes les plus fertiles.

Le lendemain dès le matin vers l'heure qu'on avoit accoutumé d'offrir le sacrifice, les eaux vinrent tout à coup du côté de l'Idumée, & la terre s'en trouva toute couverte. Les Moabites étoient sur leurs frontieres attendant les trois rois pour les combattre dès le point du jour. Trompés par la reverbération des rayons du soleil levant, qui firent paroître de loin les eaux sur la surface rouges comme du sang, ils crurent que les alliés s'étoient battus les uns contre les autres & qu'ils s'étoient égorgés mutuellement. Ils s'avancerent aussi-tôt pour enlever les dépouilles. Mais les Israëlites sortant de leur camp en bon ordre, les chargerent si vivement, qu'ils les défirent & les taillerent en pieces. Ils ravagerent ensuite tout le pays, accomplissant tout ce que le prophéte avoit prédit ; & comme il ne restoit plus que la ville capitale, ils allerent y mettre le siége. Le roi de Moab réduit au désespoir, prit son fils aîné destiné pour lui succéder, & l'immola en holocauste sur la muraille en présence des ennemis. Les Israëlites eurent tant d'horreur de ce barbare spectacle, qu'ils se retirerent des terres de Moab, & s'en retournerent en leur pays.

IV.

Elisée étant revenu aussi à Samarie, une veuve qui avoit été femme de l'un des prophétes, vint lui exposer le malheur où elle se trouvoit réduite après la mort de son mari, qui, selon Joseph, n'étoit autre qu'Abdias, cet Intendant de la maison d'Achab, homme de pieté craignant le Seigneur, qui avoit employé son bien, & s'étoit même fort endetté pour nourrir les cent prophétes qu'il avoit sauvés de la persécution de la reine Jezabel. Cette veuve affligée, lui dit que n'ayant pas dequoi satisfaire les créanciers de son mari, ils devoient venir lui prendre ses deux fils, & en faire leurs esclaves *. Elisée touché de compassion, lui demanda ce qu'elle avoit dans sa maison ? Elle lui répondit, qu'il ne lui restoit pour toutes choses qu'un peu d'huile. Il lui dit d'aller emprunter de ses voisins une grande quantité de vaisseaux vuides ; de se renfermer chez elle avec ses enfans lorsqu'elle y auroit rassemblé le plus de vases qu'il lui seroit possible, & de verser de cette huile dans ces vases, jusqu'à ce que tous fussent remplis. Cette femme fit ponctuellement tout ce que le prophéte lui avoit prescrit ; & ses enfans lui présentoient les vaisseaux à mesure qu'elle y versoit l'huile, qui ne cessa de multiplier que lorsque les vaisseaux manquerent. Elle vint ensuite trouver Elisée pour lui rendre compte de ce qu'elle avoit fait. Il lui dit d'aller vendre cette huile, d'en payer ses créanciers, & de vivre du reste elle & ses enfans.

4. Reg. c. 4. 1.

Jos. Antiq. l. 9. c. 2.

* chez les Hebreux on vendoit les enfans pour les dettes de leurs peres. Is. 50. 1. Matth. 18. 25.

Le prophéte passant un jour par la ville de Sunam, qui n'étoit pas éloignée de la montagne du Carmel, fut retenu à manger par une femme, qui étoit fort considerée dans le lieu. Elle l'en avoit pressé si obligeamment, que toutes les fois qu'il passoit par-là (ce

4. Reg. c. 4. v. 8.

qui lui arrivoit souvent ) il alloit loger chez elle & y mangeoit. Elle dit à son mari : » Il me paroît que cet homme » qui passe souvent chez nous, est un » homme de Dieu & un saint ; meu- » blons-lui une petite chambre, afin » qu'il y demeure toutes les fois qu'il » viendra nous voir. Un jour qu'Elisée y étoit logé, il dit à Giezi son serviteur, de faire venir cette Sunamite son hôtesse, & de lui demander de sa part ce qu'elle vouloit qu'il fît pour elle en reconnoissance de tous les services qu'elle lui rendoit ? Si elle avoit quelque affaire ; si elle vouloit qu'il parlât pour elle au roi ou au général de ses armées ? Elle fit réponse qu'elle n'en avoit aucun besoin, parce qu'elle menoit une vie privée & tranquille au milieu de son peuple. Le prophéte dit à son valet de sçavoir donc d'elle ce qu'elle vouloit. Giezi lui répondit que cela n'étoit point nécessaire, puisqu'elle n'avoit point d'enfant, & que son mari étoit déja vieux. Il lui commanda de la faire venir néanmoins, & lorsqu'elle parut à sa porte, il lui dit que dans un an en ce même-tems & à cette même heure, si Dieu lui conservoit la vie, elle auroit un fils. Elle eut peine à croire ce qu'il lui disoit, & le pria de ne la point tromper. Cependant elle conçut & se vit mere d'un fils, précisément au bout du terme marqué par Elisée. L'enfant crût jusqu'à l'âge de trois ans, qu'étant allé un jour voir son pere qui étoit avec ses moissonneurs, il lui prit un mal de tête dont il mourut. Sa mere porta son corps dans la chambre d'Elisée, le mit sur son lit, ferma la porte, & ayant eu avis que le prophéte étoit pour lors sur la montagne du Carmel, elle y alla avec un domestique par la permission de son mari, qui ne sçachant point la cause d'un voyage si précipité dont elle n'avoit pas voulu lui parler, s'en étonnoit d'autant plus, que ce n'étoit ni un premier jour du mois * ni un jour de Sabbat *. Elisée l'ayant apperçue de loin, envoya Giezi son serviteur au-devant d'elle pour sçavoir si tout le monde se portoit bien ? Elle répondit que tout n'alloit pas mal, parce qu'elle ne vouloit se découvrir qu'au prophéte. Elle vint se jetter à ses pieds : Giezi vouloit la retirer ; mais le prophéte l'empêcha, disant qu'elle étoit dans l'affliction, quoique le Seigneur ne lui en eût rien fait connoître. Lorsqu'elle lui eut appris la mort de son enfant, il dit à Giezi de prendre son bâton & de s'y en aller, avec défense de saluer qui que ce fût en chemin, ni de répondre à ceux qui l'auroient salué ; & il lui commanda de mettre son bâton sur le visage de l'enfant. La mere ne fut pas contente qu'il ne vînt lui-même, & il fallut la suivre. Giezi qui étoit allé devant, ne put rien faire avec le bâton de son maître, & il revint promptement lui en donner avis. Elisée étant entré trouva le corps de l'enfant étendu sur son lit ; il ferma aussi-tôt la porte sur lui, & pria le Seigneur. Sa priere finie, il monta sur le lit & se coucha sur l'enfant. Il se mit la bouche sur sa bouche, les yeux sur ses yeux, & les mains sur ses mains. Il se courba sur l'enfant, & l'échauffa de sa propre chaleur. Puis étant descendu de dessus le lit, il se promena & fit deux tours de chambre. Après il remonta sur le lit & se coucha de nouveau sur l'enfant, qui bâilla par sept fois & ouvrit les yeux.

* C'est qu'en ces jours de fête elle alloit entendre la parole de Dieu quand le Prophéte y étoit. Car les neomenies ou nouvelles lunes étoient aussi des fêtes.

V. L'ayant ainsi rendu à sa mere, il s'en retourna à Galgala où la famine étoit grande depuis quelque tems. Il avoit là plusieurs serviteurs, parce que les enfâns des prophétes demeu-

roient avec lui, & qu'il prenoit soin de leur entretien. Ayant un jour donné ordre qu'on leur préparât à manger, l'un de ces serviteurs alla chercher des herbes dans les champs, & rapporta plein son manteau de coloquintes sauvages. Il les hacha & les mit cuire dans le pot sans sçavoir ce que c'étoit. On les servit ensuite à manger aux disciples d'Elisée, qui en ayant goûté, s'écrierent qu'il y avoit quelque poison mortel dans le pot, & ils n'en purent manger. Elisée se fit apporter de la farine, la jetta dans le pot. Il en ôta par ce moyen toute l'amertume: & chacun en mangea, sans que personne en fût incommodé.

Dans le tems de cette famine, un homme de Baalsalisa vint apporter à Elisée des pains des prémices, vingt pains d'orge & du froment nouveau dans une besace. Il donna ordre qu'on distribuât aussi-tôt les pains au peuple. Son serviteur voulût lui représenter que c'étoit bien peu de chose pour cent personnes qui étoient dans la nécessité: » Donnez toujours, répondit-il, ils mangeront tous, & il y » en aura encore de reste. En effet, les pains se multiplierent dans la distribution, & après que tout le monde eut été rassasié, il y en eut de reste, selon la parole du Seigneur.

VI. ch. 5. Ce fut vers ce même tems qu'arriva la guérison de Naaman général de l'armée du roi de Syrie, qui étoit lépreux. Sa valeur, ses richesses, son crédit & ses charges, l'avoient rendu le premier homme du royaume, surtout depuis que le Seigneur se fut servi de lui pour sauver la Syrie. Mais tous ces avantages lui étoient devenus fort inutiles par la malignité de sa maladie que l'on tenoit incurable, & qui lui rendoit la vie odieuse. Sa femme avoit au nombre de ses servantes une jeune esclave du pays d'Israël, qui avoit été enlevée par un parti de coureurs qui l'avoient emmené captive en Syrie. Cette fille dit à sa maîtresse: » Plût à Dieu que mon Seigneur pût » voir le prophéte de Samarie, il le » guériroit infailliblement de sa lépre. Naaman sur le rapport que lui fit sa femme de ce que lui avoit dit sa servante, alla trouver le roi son maître, qui consentit volontiers qu'il fît le voyage de Samarie, & promit d'écrire en sa faveur au roi d'Israël. Naaman partit avec grand équipage, portant au prophéte qui devoit le guérir dix talens * d'argent, six mille écus d'or, & dix paires d'habits neufs. Il rendit au roi d'Israël la lettre du roi son maître, qui le prioit de guérir Naaman de sa lépre. Joram prenant cette expression trop à la lettre, déchira ses vêtemens, & dit: » Suis-je » donc un Dieu pour pouvoir ôter & » rendre la vie? C'est un piége que » me tend le roi de Syrie. Elisée sçachant dequoi il s'agissoit, envoya dire au roi d'Israël qu'il n'étoit pas nécessaire de se déchirer les habits pour cela; qu'il pouvoit lui envoyer cet homme venu de Syrie, à qui il étoit bon de faire sçavoir qu'il y avoit un prophéte dans Israël.

* 46272 liv. &c.

Naaman vint donc le trouver avec tout le magnifique équipage de chevaux & de chariots qui l'accompagnoit. Lorsqu'il fut à la porte, Elisée au lieu d'aller pour le recevoir, se contenta d'envoyer lui dire qu'il allât se laver sept fois dans le Jourdain, & promit qu'il seroit guéri. Naaman peu satisfait de la maniere dont il étoit reçu, commençoit à se retirer tout fâché, disant: » Je croyois qu'il viendroit me trouver, & que se tenant » debout, il invoqueroit le nom du

» Seigneur ſon Dieu ; qu'il toucheroit » ma lépre de ſa main, & qu'il me guériroit. N'avons-nous pas à Damas » les fleuves d'Abana & de Parphar qui » ſont meilleurs que tous ceux d'Iſraël » pour m'y aller laver ? Il s'en retournoit déja tout indigné, lorſque ſes ſerviteurs lui dirent que quand le prophéte lui auroit ordonné quelque choſe de bien difficile, il auroit toujours dû le faire ; à combien plus forte raiſon devoit-il obéir, lorſqu'il ne s'agiſſoit que de s'aller laver pour devenir net. Naaman y fit réfléxion, & alla ſe laver dans le Jourdain ; ce qu'il fit par ſept fois, ſelon que l'homme de Dieu le lui avoit preſcrit. Auſſitôt ſa chair devint comme la chair d'un petit enfant, & il ſe trouva guéri.

Il revint incontinent après pour voir l'homme de Dieu avec toute ſa ſuite. Après l'avoir ſalué il lui dit : » Je ſçai qu'il n'y a point d'autre Dieu » dans tout l'univers que celui qui eſt » dans Iſraël. Recevez donc, je vous » en conjure, ce que votre ſerviteur » vous offre, pour vous marquer ſa » reconnoiſſance. Eliſée lui déclara qu'il ne prendroit rien, & il en fit ſerment devant le Seigneur dont il étoit ſerviteur. Naaman après de fortes inſtances fut obligé de céder. Il lui demanda en même tems permiſſion d'emporter la charge de deux mulets de la terre du pays d'Iſraël ; c'étoit dans le deſſein d'en dreſſer un autel au Dieu d'Iſraël dans ſon pays : » Car à l'avenir, lui dit-il, votre ſerviteur n'offrira plus d'holocauſtes ou de victimes aux dieux étrangers : il ne ſacrifiera plus qu'au Seigneur. Il n'y a » qu'une choſe pour laquelle je vous » conjure de prier le Seigneur pour » moi. C'eſt que quand le roi mon » maître entrera dans le temple de » Remmon pour adorer en s'appuyant » ſur mon bras, ſi je me proſterne » comme lui (en me baiſſant pour le » ſoutenir) le Seigneur veuille bien » me le pardonner. Eliſée lui répondit : » Allez en paix. Ce n'étoit pas conſentir que Naaman pour ſe maintenir auprès du roi ſon maître, feignît d'adorer ſes dieux quand il feroit avec lui ; c'étoit ſeulement lui déclarer que lorſque ſa charge l'obligeroit de donner la main au roi dans le temple, & dans le tems même que ce prince adoreroit, il n'offenſeroit point Dieu.

*Eſt. in hunc loc.*

Naaman prit enſuite congé du prophéte, & partit pour retourner en Syrie. C'étoit dans la plus belle ſaiſon de l'année. Il avoit déja fait près d'une lieue de chemin, lorſque Giezi ſerviteur d'Eliſée, qui n'avoit pas le déſintereſſement de ſon maître, fâché qu'il l'eût laiſſé aller ſans vouloir rien recevoir de ce qu'il lui avoit préſenté, courut après lui pour lui demander quelque choſe. Naaman l'ayant apperçu, fit arrêter & deſcendit promptement pour aller au-devant de lui, & ſçavoir ce qu'il ſouhaitoit. Giezi lui dit que ſon maître l'envoyoit pour le prier de lui donner un talent d'argent & deux habits pour deux jeunes hommes qui étoient venus des monts d'Ephraïm lui rendre viſite, & qui étoient des enfans des prophétes. Naaman avec les habits lui donna deux talens qu'il lui fit porter même par ſes ſerviteurs. Giezi cacha les préſens chez lui, & renvoya les deux ſerviteurs ſecrétement. Le ſoir venu il entra dans la chambre de ſon maître à l'ordinaire. Eliſée lui demanda d'où il venoit : il répondit qu'il n'avoit été nulle part. » Mon eſprit, reprit le pro- » phéte, ne vous étoit-il pas préſent » lorſque cet homme eſt deſcendu de » ſon chariot pour aller au-devant de

» vous ? Puiſque le deſir de vous en-
» richir vous a fait prendre de l'argent
» & des habits de Naaman, vous au-
» rez auſſi ſa lepre, & elle paſſera de
» vous à toute votre race pour la-
» quelle vous avez voulu acheter de
» cet argent des vignes, des plants
» d'oliviers, des bœufs, des brebis,
» des ſerviteurs & des ſervantes. Giezi devint tout lépreux à l'inſtant, & ſe retira d'avec ſon maître.

VII. Les diſciples d'Eliſée que l'écriture appelle les enfans des prophétes, ſe multiplioient de jour en jour, & ils demeuroient en divers endroits. *ch. 6. v. 1.* Ceux qui étoient à Galgala près du Jourdain dans la tribu de Benjamin, pendant qu'il y faiſoit ſon ſéjour, voyant que la maiſon où ils demeuroient étoit trop étroite pour tant de monde, lui demanderent permiſſion d'en bâtir une plus grande, & ils l'obtinrent. Ils allerent couper du bois pour ce ſujet dans la forêt qui étoit le long de la riviere, & il ſe laiſſa perſuader d'y aller avec eux. Il arriva que comme l'un d'eux abattoit un arbre ſur le bord, le fer de ſa coignée tomba dans l'eau. Il s'écria auſſi-tôt en s'adreſſant à Eliſée, & dit : » Hélas, mon maître ! » la coignée n'étoit pas à moi ; je l'a- » vois empruntée. L'homme de Dieu lui demanda où le fer étoit tombé ? L'ayant ſçu il coupa un morceau de bois qu'il jetta au même endroit. Le fer de la coignée parut auſſi-tôt, & nagea ſur l'eau ; & le prophéte le fit reprendre par celui à qui il étoit échappé.

Eliſée étant retourné des quartiers du Jourdain au Mont-Carmel qui regardoit la Méditerranée, *ch. 8. v. 1.* vit encore la femme Sunamite dont il avoit reſſuſcité le fils, & l'avertit de ſortir de ſon pays avec toute ſa famille, & d'aller demeurer par-tout où elle pourroit, parce que le Seigneur avoit appellé la famine, qui devoit durer ſept ans. La Sunamite ſuivit ce conſeil, & elle ſe retira dans le pays des Philiſtins avec toute ſa famille. Les ſept années étant paſſées, elle revint dans le pays d'Iſraël. Elle alla trouver le roi Joram, pour lui demander d'être rétablie dans ſa maiſon & dans ſes terres. Il arriva que Giezi ſerviteur de l'homme de Dieu, étoit alors avec ce prince qui lui faiſoit conter toutes les merveilles que le prophéte ſon maître avoit faites. Comme Giezi lui rapportoit de quelle maniere Eliſée avoit reſſuſcité un mort, cette femme dont il avoit reſſuſcité le fils vint dans le moment même ſe préſenter au roi. Giezi la voyant, dit : » Sire, voilà la » femme dont je vous parlois ; & c'eſt- » là ſon fils qu'Eliſée a reſſuſcité. Le roi ravi d'avoir cette occaſion, interrogea la femme lui-même, & content d'avoir appris comment tout s'étoit paſſé, il envoya avec elle un de ſes officiers à Sunam, pour lui faire rendre tout ce qui étoit à elle, avec les arrérages du revenu de toutes ſes terres depuis le jour qu'elle étoit ſortie du pays. C'eſt ce que lui valut alors la conſidération que ce prince avoit pour Eliſée.

L'an du M. 3113. H.

VIII. Le roi de Syrie Benadad * étoit en guerre depuis quelque tems avec le roi d'Iſraël ; & dans un conſeil qu'il tint avec ſes officiers, il réſolut de dreſſer un embuſcade en un endroit où il avoit eu avis que Joram devoit paſſer pour aller à la chaſſe. L'homme de Dieu à qui le Seigneur découvroit ce qu'il y avoit de plus caché, envoya auſſi-tôt avertir le roi d'Iſraël *4. Reg. c. 6. v. 8.* de ce qui ſe pratiquoit contre la ſûreté de ſa vie. Ce prince ſur cet avis prévint ſes ennemis, & ſe ſaiſit le premier du poſte qu'ils devoient occuper pour

* Adad & Benadad, nom commun à pluſieurs rois de Syrie.

le faire tomber dans le piége. Elifée lui en fit encore éviter d'autres, & fit échouer tous les artifices du roi de Syrie. Benadad au défefpoir de voir toujours fes deffeins découverts, malgré tous les foins qu'il prenoit pour les tenir fecrets, fe plaignit à la fin qu'il avoit des traîtres dans fon confeil qui faifoient fçavoir toutes fes réfolutions au roi d'Ifraël, & voulut les connoître pour les punir. L'un de fes officiers lui répondit qu'il n'avoit point de traître auprès de lui, & que tous ceux à qui il communiquoit fes deffeins, étoient fort innocens du crime dont il les foupçonnoit. Mais qu'il devoit s'en prendre à Elifée prophéte du pays d'Ifraël, à qui nul de fes deffeins n'étoit caché, & qui les découvroit au roi d'Ifraël à mefure qu'il les formoit.

Benadad ne douta point de la vérité de ce qu'on lui difoit, & il donna ordre auffi-tôt qu'on s'enquît en quelle ville ce prophéte demeuroit. Ayant fçu que c'étoit à Dothan * (que plufieurs femblent avoir pris mal-à-propos pour Dothain, ville de la tribu de Zabulon en Galilée, entre Bethulie & Bethfaïde), il envoya pour le prendre une armée entiere, compofée de cavalerie, de chariots armés & d'infanterie. Ces troupes étant arrivées la nuit, inveftirent la ville à l'heure même, afin qu'il ne pût leur échapper. Le ferviteur d'Elifée s'étant levé au point du jour, & étant forti pour aller hors de la ville, revint tout tremblant rapporter à fon maître ce qu'il avoit vû, & crut que tout étoit perdu. L'homme de Dieu lui dit de ne rien appréhender, parce qu'il alloit voir plus de monde de leur côté, qu'il n'y en avoit du côté des ennemis. Il pria Dieu en même tems d'ouvrir les yeux à ce ferviteur, & il vit à l'inftant même une grande montagne couverte de chevaux & de chariots tout de feu qui étoient autour d'Elifée, comme étant envoyés pour fa défenfe. Cependant les ennemis entrerent dans la ville de Dothan. Elifée pria le Seigneur d'aveugler de telle forte toute cette armée, qu'il n'en pût être reconnu. Lorfqu'il eut promeffe d'être exaucé, il s'en alla avec confiance au milieu des foldats leur demander ce qu'ils cherchoient. Après qu'ils eurent déclaré qu'ils cherchoient le prophéte Elifée, il leur dit qu'ils n'étoient ni dans le chemin qu'ils devoient prendre, ni dans la ville où ils devoient aller : » Suivez-moi, » ajouta-t-il, & je vous montrerai » l'homme que vous cherchez. Il les mena ainfi dans Samarie. Lorfqu'ils y furent entrés, le roi Joram les fit environner des troupes de la ville & fermer les portes. Elifée pria le Seigneur alors de leur ouvrir les yeux. Il l'obtint ; & l'on peût juger quelle fut la furprife & l'appréhenfion de ces Syriens, lorfqu'ils fe virent ainfi au milieu de leurs ennemis & renfermés. Le roi d'Ifraël demanda au prophéte s'il trouveroit bon qu'il les fit tous tuer : » Non, lui répondit Elifée, » gardez-vous bien de leur nuire. Puif- » que vous ne les avez pas pris à la » guerre, & que le Seigneur ne vous » les a livrés que par une rencontre » miraculeufe, il ne vous donne aucun » droit fur leur vie. Vous devez au » contraire les bien traiter & les ren- » voyer à leur roi. Joram fuivit fon confeil, & après leur avoir fait donner des vivres, il les renvoya en toute fûreté dans leur pays. Benadad entra dans une telle admiration du pouvoir du Seigneur Dieu d'Ifraël, & des graces dont il favorifoit fon prophéte, qu'il défendit de faire des

* dans la demi-tribu de Manaffès, près de celle d'Ephraïm, à deux lieuës environ de Samarie.

courses dans le pays d'Israël pour le piller, & ne voulut plus user d'aucun artifice contre le roi Joram.

IX. Mais comme il ne pouvoit ou ne croyoit pas pouvoir avoir la paix avec
c. 6. v. 24. lui, il prit le parti de le combattre à force ouverte, suivant les loix de la guerre. Il entra dans son pays avec une puissante armée; & Joram ne se trouvant point en état de lui résister en campagne, se renferma dans Samarie, où Benadad le vint assiéger. Celui-ci ne pouvant espérer d'emporter la ville d'assaut à cause des fortifications de la place, résolut de l'affamer.
L'an du M. 3118. H. C'est dequoi il vint aisément à bout à cause de la multitude du petit peuple qui consuma tous les vivres en peu de tems. Le manquement de toutes les choses nécessaires à la vie se trouva si grand, que l'on étouffoit toutes les répugnances de la nature, pour se nourrir des choses les plus sales. La tête d'un âne fut vendue pendant le siége jusqu'à quatre-vingts sicles d'argent, qui faisoient plus de quarante écus de notre monnoie; & le quart d'un cabat * de fiente de pigeon qui ne passoit de gueres la moitié d'un litron, valoit cinq sicles, qui alloient à près de huit livres.

* Cabus.

Une si fâcheuse extrémité faisant appréhender au roi Joram que quelqu'un réduit au désespoir ne fît entrer les ennemis dans la ville, il faisoit lui-même le tour des murailles chaque jour, & visitoit exactement toutes les gardes. Un jour qu'il passoit ainsi sur le rempart, faisant sa ronde à l'ordinaire, une femme vint se jetter à ses pieds, & le conjura d'avoir pitié d'elle & de lui sauver la vie. Il crut qu'elle lui demandoit quelque chose pour vivre, & il lui répondit qu'il ne sçavoit où prendre dequoi la sauver, puisque le Seigneur ne lui en fournissoit pas les moyens; & qu'il n'avoit ni grange, ni pressoir d'où il pût tirer dequoi l'assister. Cette femme lui dit que ce n'étoit pas ce qu'elle lui demandoit, mais seulement de vouloir bien être juge d'un différend qu'elle avoit avec l'une de ses voisines. Il lui commanda de lui dire dequoi il s'agissoit: » Cette femme & moi, lui » dit-elle, voyant que nous mourions » de faim, & ayant chacune un fils que » nous ne pouvions nourrir d'ailleurs, » nous étions demeurées d'accord de » les tuer & de les manger ensemble » l'un après l'autre, puisque nous n'a- » vions aucun autre moyen de sauver » notre vie. Elle m'a fait donner mon » fils le premier: nous l'avons fait cui- » re & nous l'avons mangé. Mainte- » nant contre la parole que nous nous » sommes donnée, elle ne veut plus » tuer le sien, & elle l'a caché.

Le roi ayant entendu cette femme parler de la sorte, fut touché d'une si vive douleur, qu'il déchira ses habits devant tout le monde; & alors chacun vit le cilice dont il avoit couvert sa chair pour tâcher de détourner les maux publics de dessus son peuple, par ces pratiques secrétes de la pénitence. Mais ne pouvant se retenir au récit d'une si cruelle extrêmité, il s'emporta de colére contre le prophéte Elisée, & jura qu'il lui en couteroit la vie, puisque pouvant obtenir du Seigneur la délivrance de tant de maux, il ne daignoit pas la lui demander. Il ordonna donc qu'on allât à l'heure même lui couper la tête. Cependant Elisée qui se tenoit en repos dans sa maison & s'entretenoit avec des vieillards assis autour de lui, sçachant par révélation ce que ce prince venoit d'ordonner, dit à la compagnie: » Sçavez-vous que le roi, ce fils » d'homicide, a envoyé ici un hom-

»me pour me couper la tête? Prenez »garde que l'on ferme la porte à ce »meurtrier quand il arrivera; & qu'on »l'arrête. Car j'entens le bruit des »pieds du roi son maître qui vient »après lui.

En effet, ce prince touché de repentir de son emportement & de l'ordre qu'il avoit donné, venoit en grande hâte pour empêcher qu'on ne l'exécutât. Il arriva chez le prophéte dans le tems que son officier étoit retenu à la porte; & lorsqu'il fut entré, il lui parla comme un homme desesperé qui n'attendoit plus rien du Seigneur. Elisée lui promit de la part du Seigneur, que le lendemain à la même heure il y auroit une telle abondance de toutes sortes de vivres dans la ville, que la mesure * de fleur de farine se donneroit pour un stater ou un sicle * : & deux mesures d'orge ne couteroient point davantage. Le roi qui avoit une longue expérience de la vérité & de la certitude de toutes les prédictions d'Elisée, ne douta point de l'effet de ses promesses. Mais un seigneur de sa cour, qui étoit l'un des généraux de son armée, & sur lequel il s'appuyoit, les jugeant trop magnifiques pour être croyables, dit: »Quand le Seigneur feroit pleuvoir »des vivres du ciel, ô homme de »Dieu, ce que vous promettez pour»roit-il arriver? Elisée lui répondit: »Vous le verrez de vos yeux, mais »vous n'en profiterez point.

* douze litrons un peu plus.

* trente sols & quelques deniers.

X. C'étoit une coutume chez les Samaritains que les lépreux ne demeuroient point dans les villes. Il y en avoit quatre alors qui étoient logés près de la porte de Samarie en dehors. Comme ils ne trouvoient plus rien pour vivre, & qu'ils n'avoient rien à esperer de la ville, à cause de l'extrême famine où elle se trouvoit reduite; & qu'ainsi, soit qu'ils y allassent pour y demander l'aumône soit qu'ils demeurassent chez eux, ils ne pouvoient éviter de mourir de faim: ils jugerent qu'il valoit mieux s'abandonner à la discretion des ennemis, puisque s'ils avoient compassion d'eux, ils leur sauveroient la vie, & que s'ils les faisoient mourir, leur condition ne seroit point pire que celle de perir chez eux par une necessité qui leur étoit inévitable. Ils sortirent donc sur le soir pour aller au camp des Syriens, & lorsqu'ils furent arrivés à l'entrée, ils furent fort surpris de ne trouver personne. Un bruit que le Seigneur avoit fait entendre dans ce camp comme de chariots, de chevaux, & d'une prodigieuse armée, qui sembloit venir fondre sur les assiegeans, leur avoit donné une telle épouvante qu'ils avoient abandonné leurs tentes dans la pensée que c'étoient les rois d'Egypte & des autres pays voisins qui venoient au secours du roi d'Israël. Ce qui les avoit fait fuir avec tant de precipitation & dans tel desordre, qu'ils avoient laissé tout leur bagage & toutes les richesses qu'ils avoient apportées sans songer à autre chose qu'à sauver leur vie.

Ces lepreux n'entendant point de bruit dans le camp des Syriens, s'avancerent pour chercher à qui parler. Ils entrerent dans une tente, où ne trouvant personne, ils burent & mangerent tant qu'ils voulurent, prirent des habits, de l'or & de l'argent qu'ils allerent cacher dehors. Ils revinrent aussi-tôt dans le camp, ils entrerent dans une autre tente où ils prirent encore tout ce qu'il leur plut; & passerent de même dans deux autres d'où ils emporterent toutes les dépouilles dont ils purent se charger sans rencontrer personne. Ils ne douterent plus

alors que les ennemis ne se fussent retirés, & se blâmerent eux-mêmes de n'avoir pas plûtôt porté une si bonne nouvelle au roi & à la ville. Ils se dépêcherent d'y aller avant le soleil levé, & lorsqu'ils furent à la porte, ils crierent aux sentinelles qu'il n'y avoit plus personne au camp des ennemis. Les sentinelles en donnerent avis au corps de garde le plus proche de la personne du roi, que l'on réveilla pour lui en apprendre la nouvelle. S'étant levé il tint conseil avec ses officiers, témoignant que cette retraite des Syriens lui étoit suspecte, parce qu'il y avoit sujet de craindre que leur roi Benadad desesperant de pouvoir prendre la ville par la famine, n'eût feint de se retirer, afin d'attirer les assiegés dehors, de les surprendre & de les tailler en pieces, affoiblis comme ils étoient : & de se rendre ainsi les maîtres de la ville sans resistance. On fut d'avis d'envoyer deux cavaliers pour reconnoître la campagne jusqu'au Jourdain : & l'on ne douta plus de la vérité de ce qu'avoient dit les lepreux lorsque les deux coureurs à leur retour eurent rapporté qu'ils avoient trouvé tous les chemins pleins de vêtemens, de provisions & d'armes que les Syriens avoient jettées dans le trouble où ils étoient pour se sauver plus promptement. Alors le roi laissa sortir tout le peuple de la ville pour aller piller le camp des Syriens, & il s'y fit un butin incroyable. Car outre la quantité d'or, d'argent, de chevaux & de betail, ils y trouverent tant de grains, qu'il sembloit que ce fût un songe. L'abondance y fut telle que, selon la prédiction d'Elisée la mesure de fleur de farine, & les deux mesures d'orge s'y donnoient pour trente sols * : or cette mesure contenoit un muid & demi d'Italie selon Joseph, ce qui faisoit un peu plus de douze litrons. Le seul qui n'eut point de part aux fruits de cette heureuse journée, fut cet officier sur lequel le roi s'appuyoit lorsqu'il fut trouver Elisée. Car ce prince lui ayant commandé de se tenir à la porte de la ville, pour empêcher que dans la presse que l'on feroit pour sortir, on ne s'étouffât les uns les autres, lui-même se trouva étouffé, puis foulé sous les pieds du peuple : & ainsi hors d'état de profiter de cet avantage, selon que le Prophéte le lui avoit prédit.

XI. *ch. 8. v. 7.*

Benadad roi de Syrie étant retourné en son pays, tomba malade bientôt après. Il sçut qu'Elisée venoit à Damas qui étoit la capitale de son royaume. Il donna ordre aussitôt à l'un de ses principaux officiers nommé Hazaël, d'aller au devant de lui avec des présens, & de le consulter sur l'évenement de sa maladie. Hazaël fit charger quarante chameaux de tout ce qu'il y avoit de plus excellent & de plus précieux dans le pays. Il vint avec grand train saluer le Prophéte, & lui faire ces présens de la part du roi son maître. Il le consulta en même temps sur ce qu'on devoit attendre de sa maladie, & lui demanda en son nom s'il y avoit lieu d'esperer sa guérison. Elisée lui répondit qu'il pouvoit aller dire au roi qu'il feroit guéri (voulant marquer que sa maladie n'étoit point mortelle d'elle-même.) » Mais, ajouta-t-il, le Seigneur m'a fait » connoître qu'il mourra certainement. » L'homme de Dieu étant ensuite demeuré quelque temps avec Hazaël, se trouva tout ému, & il versa des larmes. Hazaël lui en demandant la cause, il lui répondit que c'étoit la consideration des maux qu'il devoit faire souffrir aux Israëlites qui le faisoit pleurer. » Car, dit-il, vous réduirez

* un stater ou un sicle. *Antiq. l. 9. c. 2.*

» en cendres leurs plus belles villes & » leurs places les plus fortes ; vous » passerez les hommes au fil de l'épée; » vous écraserez les enfans contre les » pierres ; vous n'épargnerez pas mê» me les femmes grosses. Hazaël étonné d'un tel discours, lui demanda comment il se pourroit faire que lui qui n'étoit qu'un particulier fût jamais en état de faire tant de choses qui passoient son pouvoir? Elisée lui dit, que ce seroit quand il auroit la puissance royale en main ; & que le Seigneur lui avoit fait connoître qu'il seroit roi de Syrie.

Hazaël résolu de ne rien oublier pour avancer l'effet d'une telle prédiction, retourna auprès du roi son maître, & lui dit qu'il devoit bien esperer de sa santé. Le lendemain il étouffa le roi avec une couverture mouillée; & il monta par ce crime sur un trône que le Seigneur lui avoit destiné d'ailleurs. Dès le commence-
v. 28. ment de son régne Joram roi d'Israël enflé des succès qu'il avoit eus contre son prédecesseur, lui déclara la guerre, & vint mettre le siege devant la ville de Ramoth au pays de Galaad où son pere Achab avoit été tué dans une pareille entreprise. Ce siege ne lui fut pas plus heureux. Il y fut blessé par les Syriens, & alla se faire traiter à Jezraël.

L'an du M. 3120. H.

Ce fut en ce même temps qu'Elisée envoya un de ses disciples au camp de Ramoth-Galaad pour sacrer Jehu roi d'Israël, selon l'ordre que le Seigneur en avoit donné à Elie. C'est
ch. 9. ce que ce jeune prophete fit en secret & avec beaucoup de précaution, en lui marquant sa commission, qui étoit d'exterminer toute la famille d'Achab. Dès que la chose fut sçue, Jehu fut proclamé roi par les chefs & officiers de l'armée ; prit le chemin de Jezraël avec des troupes ; tua Joram roi d'Israël fils d'Achab, qui étoit sorti pour venir à sa rencontre ; fit poursuivre Ochosias roi de Juda petit-fils d'Achab par sa mere Athalie, qui fut tué en chemin ; fit précipiter de la fenêtre du palais Jézabel veuve d'Achab qui fut mangée par les chiens, selon la prophétie d'Elie, dans l'endroit où avoit été la vigne de Naboth ; fit tuer soixante & dix fils & petits-fils d'Achab, & quarante-deux freres & neveux d'Ochosias roi de Juda ; & fit mourir tous les prêtres de Baal dont il détruisit le temple & l'idole.

XII.

Ces executions qui se firent pour obéir au Seigneur, mériterent à la famille de Jehu la conservation de la couronne jusqu'à la quatrième generation. Dans les commencemens du regne de Joas son petit-fils, Elisée ch. 13. v. 14. tomba malade de la maladie dont il mourut. Ce prince vint aussi-tôt lui rendre visite ; & se voyant sur le point de le perdre, il se mit à pleurer & à se plaindre, l'appellant son pere, le soutien & le conducteur du peuple d'Israël Le prophéte attendri, le consola & lui dit de faire apporter un arc & des fléches. Il lui en fit prendre une qu'il appelloit la fléche du salut du Seigneur contre la Syrie ; & la lui fit jetter par la fenêtre du côté de l'Orient, en lui prédisant qu'il battroit les Syriens & les repousseroit jusqu'à * Aphec, c'est-à-dire jusqu'aux extrêmitez du royaume d'Israël. Il lui dit ensuite de prendre les autres fléches & d'en frapper la terre. Joas la frappa trois fois & s'arrêta ensuite. L'homme de Dieu lui en fit reproche, disant que s'il eût frappé la terre six ou sept fois, il eût battu la Syrie jusqu'à l'exterminer entierement : mais qu'il ne remporteroit sur elle que trois victoires.

* c'est Aphec de la tribu d'Aser, & non Aphec de la tribu d'Issachar.

L'an du M. 3165. H. Elisée rendit l'esprit peu de temps après dans la ville de Samarie, près de laquelle on lui dressa un tombeau avec beaucoup de distinction. Quelques jours après, des voleurs des Moabites vinrent faire leurs courses jusqu'auprès de Samarie. Des gens qui enterroient un homme ayant apperçu ces voleurs, furent saisis de crainte & jetterent le corps mort dans le sepulchre d'Elisée pour pouvoir plus promptement se sauver par la fuite. Le corps n'eut pas plutôt touché les os du prophete, que l'homme résuscita & se leva sur ses pieds.

Joas roi d'Israël deux ou trois ans après la mort d'Elisée ayant battu par trois fois les Syriens, selon que le prophete l'avoit prédit, reprit sur Benadad roi de Syrie toutes les villes du pays d'Israël que Hazaël pere de ce Prince avoit prises sur Joachaz son pere.

## §. 2. HISTOIRE DU CULTE D'ELISÉE.

XIII. Le miracle de la résurrection du corps mort jetté sur celui d'Elisée, ne pouvoit manquer de rendre glorieux le tombeau de ce saint prophéte. Les révolutions arrivées depuis à la ville de Samarie n'empêcherent point qu'il ne se conservât toujours avec soin & veneration, ce qu'il ne feroit pas difficile de croire quand même il ne s'y feroit point fait de miracles, vû la pieté naturelle & purement humaine des peuples d'Orient pour les morts. L'on mit dans le même tombeau le corps du prophéte Abdias l'un des douze qui étoit plus jeune que lui d'un fiecle entier. L'on y porta aussi long-temps après celui de saint Jean-Baptiste décollé à Maquéronte au delà du Jourdain. Mais alors la ville avoit changé de nom. Elle avoit quitté depuis 40. ou 50. ans celui de Samarie qui resta à la province dont elle avoit été autrefois capitale entre celles de Judée & de Galilée. Hérode en la retablissant par des réparations & des embellissemens, le lui avoit changé pour lui faire prendre celui de Sebaste * en l'honneur de l'empereur Auguste.

Josep. Antiq. l. 9. c. 8.

* Augusta latine.

Les trois corps saints furent conservés encore, sinon dans le même sepulchre, au moins l'un près de l'autre, & peut-être sous le même monument jusqu'au temps de l'empereur Julien l'Apostat. Mais les payens animés par les exhortations & l'autorité de ce Prince, ouvrirent ce tombeau & brûlerent les os qu'ils y trouverent vers l'an 362. Ces furieux croyant venger leurs dieux, porterent l'excès de leur zele encore au delà des intentions de cet Empereur apostat dans ces violences sacrileges, si l'on s'en rapporte au témoignage de ce prince. Les reliques d'Elisée furent traitées comme celles de saint Jean-Baptiste: & l'on doit avoir la même opinion de ce qui arriva à celles du prophéte Abdias, quoique l'histoire ne le specifie pas si expressément. La malignité des idolâtres alla jusqu'à mêler ces saintes reliques avec les ossemens des bêtes, qui se trouverent épars dans les champs, & les brûler ensemble pour éluder la pieté des Chrétiens qui auroient voulu recueillir leurs cendres.

L'an 362.

Jul. Misopog.

Act. S. Artem. d. 20. oct. c. 27. ap. Sur. Philostorg. l. 7. c. 4.

Quoiqu'on n'ait point remarqué de celles d'Elisée & d'Abdias, ce qu'on a dit de celles de saint Jean-Baptiste, que quelques moines & d'autres Chrétiens s'étoient glissés parmi les payens qui ramassoient les os des saints pour en sauver ce qu'ils pourroient, il est à présumer que tout n'aura point été perdu. Mais puisque

Ruf. l. 2. c. 28. Glyc. Annal.

Decoll. S. J. au 29 août.

l'exception n'en a point été faite pour ces deux prophtées, nous aimons mieux dire qu'il faut entendre d'un cénotaphe, c'eſt-à-dire d'un tombeau vuide, ce que ſaint Jerôme a rapporté pluſieurs années après du ſépulchre d'Eliſée, d'Abdias & de ſaint Jean-Baptiſte, que ſainte Paule Dame Romaine alla viſiter vers l'an 386. avant que de ſe renfermer dans Bethléem. Lorſque cette ſainte fut arrivée à Sebaſte, dit ce pere, & qu'elle ſe vit ſur le lieu où ſont les corps des prophétes Eliſée & Abdias, & de ſaint Jean Baptiſte, elle ſe trouva ſaiſie de frayeur & conſternée par les merveilles que Dieu y faiſoit paroître. Car elle y entendoit les demons heurler (dans les énergumens qui s'y rendoient pour obtenir leur guériſon :) Elle voyoit beaucoup de ceux qui en étoient tourmentés abboyer comme des chiens & imiter le rugiſſement des lions, le ſiflement des ſerpens, les cris de differentes ſortes d'animaux ; d'autres marcher ſur la tête les pieds en l'air. Saint Jerôme ſuivant un langage aſſez ordinaire, a pû donner à des tombeaux le nom des corps qui y avoient été renfermés : & ce n'étoit pas une choſe nouvelle ni fort ſurprenante que les tombeaux vuides des Saints operaſſent des miracles, comme ſaint Grégoire de Nazianze a remarqué que cela arrivoit quelquefois.

*Hier. epitap. Paulæ, & ep. 17. & in Abd. comm. item in Mich. in Oſ.*

*Gr. Naz. carm. 140. p. 216.*

On a prétendu que des reliques d'Eliſée ayant été ſauvées avec quelques-unes de ſaint Jean-Baptiſte ſous Julien l'Apoſtat, avoient été envoyées à Alexandrie par un abbé de Jeruſalem nommé Philippes, qui les donna à ſaint Athanaſe. Rufin qui le dit de celles de ſaint Jean-Baptiſte, ne parle point de celles de notre ſaint prophéte. Cependant les Coptes & les Abyſſins, c'eſt-à-dire, les Chrétiens d'Egypte & d'Ethiopie, joignent toujours Eliſée à ſaint Jean-Baptiſte, lorſqu'il s'agit de ces reliques tranſportées à Alexandrie & de leurs miracles ; & font la fête de leur invention & tranſlation au ſecond jour de leur mois Pauni, répondant au XXVII. de notre mois de Mai. Theophane, Cedrene, & d'autres Grecs, témoignent que celles d'Eliſée ne furent tranſportées à Alexandrie qu'en la ſeptiéme année du régne de l'empereur Leon, & 463 de Jeſus-Chriſt, cent ans & plus après la diſſipation faite ſous Julien l'Apoſtat. Quelques auteurs modernes ont écrit que ces reliques paſſerent encore ſous le nom d'Eliſée de la ville d'Alexandrie à celle de Ravenne en Italie, l'an 718 : & quoique ce ſoit ſans apparence & ſans aucune autorité recevable, on ne laiſſe pas de dire que l'on poſſéde encore aujourd'hui la tête du prophéte Eliſée dans l'égliſe de ſainte Apollinaire de cette ville depuis la deſtruction de celle de ſaint Laurent, où l'on avoit long-tems gardé un corps entier ſous ce nom.

*Ruf. l. 2. c. 27. 28.*

*Papebr. d. 14. Jun. p. 784. n. 3.*

*Chron. ad an. 7. Leon. Imp.*

*Papebr. ſupr. p. 8. 9.*

XIV.

On s'eſt accordé preſque par toutes les égliſes de la Chrétienté à choiſir le XIV. de Juin pour le culte qu'on devoit rendre à la mémoire d'Eliſée. C'eſt ce qu'ont obſervé les Orientaux, les Grecs & les peuples qui ſuivent leur rit. Il étoit célébre principalement à Conſtantinople où il y avoit une petite égliſe de ſon nom bâtie au IX ſiécle contre le palais Pégan ou de la fontaine par l'empereur Baſile le Macédonien. Le grand office du jour étoit même tout entier pour Eliſée, & il n'a cedé depuis qu'à celui de ſaint Methode patriarche de Conſtantinople. Il ſemble qu'outre le XIV. de Juin, les Coptes & les Abyſſins

*Men. Typ. Synax. Ephem.*

*Du Cang. C. P. Chr. l. 4. p. 172*

*Papebr. 56. n. 5. 6.*

faifoient encore une fête d'Elifée en un jour qui répond au xvi. de notre mois d'Octobre, pour honorer la mémoire de quelques-uns de fes miracles.

Les Latins avoient pris d'abord le xxix. d'Août pour célébrer la mémoire d'Elifée, & peut-être à l'occafion des reliques de faint Jean-Baptifte, de la Décolation duquel on fait la fête en ce jour. C'eft ce qui paroît par les anciens martyrologes du nom de faint Jerôme, qui appellent cette fête *Paufatio*, comme s'il s'agiffoit du jour de la mort ou de la fépulture de notre faint Prophéte. Mais tous les autres, depuis celui de Bede jufqu'au Romain moderne; ont remis cette fête comme les Grecs au xiv. de Juin; quelques-uns feulement l'ont avancée au jour précédent.

Flor. M. H. p. 784, 785.

Papebr. d. 13 Jun. p. 665.

De tous ceux qui en font l'office, perfonne ne s'en acquitte avec plus d'éclat que les Carmes, qui en font une fête folennelle depuis environ quatre cens ans, long-tems avant que d'en avoir inftitué une à Elie, à caufe des fcrupules qu'on leur faifoit fur le culte d'un homme encore vivant, comme on fuppofe qu'eft ce Prophéte. Ils en font un office propre avec octave, & ils fouhaiteroient le faire paffer pour le fecond patriarche de l'Ordre, dans la généalogie qu'ils nous en donnent.

Seb. à S. Paul. contr. Papebr. art. 16. §. 1. p. 445.

RENVOI *du xiv. de Juin.*

ABDIAS, l'un des douze petits prophétes, marqué au même jour qu'Elifée dans la plûpart des Martyrologes. *Voyez au xix. de Novembre.*

---

## XV. JOUR DE JUIN.

AMOS prophéte, l'un des douze, honoré en ce jour chez les Grecs, &c. *Voyez au xxxj. de Mars.*

---

## XVII. JOUR DE JUIN.

ELIE prophéte, marqué en ce jour dans quelques Martyrologes des modernes parmi les Latins.

*Voyez au xx. de Juillet.*

---

## XXIII. JOUR DE JUIN.

## *JOSIAS ROI DE JUDA, & le prophéte* ADDO *ou* JADON, dit autrement JOAD.

### §. 1. HISTOIRE DU PROPHE'TE; *que l'Ecriture ne nomme pas.*

JOfias fils d'Amon roi de Juda & d'Idida, qui étoit fille de Hadaia de Befecath, vint au monde en la quarante-neuviéme année du régne de fon grand-pere Manaffès fils du faint roi Ezechias. Il avoit été prédit & annoncé par fon nom * plus de trois cens ans avant fa naiffance. Jeroboam ayant été établi roi d'Ifraël fur les dix tribus qui avoient été féparées des deux tribus qui reftoient pour faire le royaume de Juda qui devoit demeurer aux defcendans de David, craignit que fes peuples ne retournaffent fous l'obéiffance des rois de Juda, s'il les laiffoit aller à Jerufalem pour y adorer le Seigneur dans le temple de Salomon, & y célébrer les fêtes de l'année. C'eft ce qui le porta à introduire d'autres divinités & un autre culte dans fes états, afin que le motif de la religion ne les en fît plus fortir. Il fit donc deux veaux d'or, felon qu'il en avoit vû adorer en Egypte, où il avoit demeuré long-tems; & il fit annoncer par-tout que ce feroient-là dorénavant les dieux d'Ifraël; il en

I.

L'an du M. 3355. H.

* Ne feroit-ce point un mot appellatif pour dire *Feu du Seigneur*?

3 Reg. c. 12. v. 27. &c.

fit poser un à Bethel & l'autre à Dan, pour la commodité des peuples qui étoient aux deux extrémités de son royaume. Il bâtit des temples dans les lieux hauts, établit des prêtres qu'il prit de la lie du peuple, & qui n'étoient point de la race de Levi. Il institua aussi des jours de fêtes; il s'érigea lui-même en grand-sacrificateur, montant à l'autel pour y faire les oblations. Enfin, il fit tomber toutes les dix tribus d'Israël dans l'idolâtrie, & les sépara du Seigneur le Dieu de leurs peres.

Ce fut dans le tems que ce malheureux prince étoit à l'autel faisant les encensemens, que par l'ordre du Seigneur, il vint de la terre de Juda un
c. 13. v. 1. homme de Dieu à Bethel. Lorsqu'il fut entré dans le lieu où étoit le roi, il s'écria contre l'autel, qu'il apostropha ainsi de la part du Seigneur: » Autel, autel, il naîtra un fils dans la » maison de David, qui s'appellera » *Josias*. Il immolera sur toi les prê-
L'an du M. 3030. H. *Joseph Ant.* l. 8. c. 3. »tres des haut-lieux qui t'encensent » maintenant, il brûlera sur toi les os » des hommes. En même tems, pour preuve de ce qu'il prédisoit, il ajouta: » Voici ce qui fera connoître que c'est » le Seigneur qui a parlé: L'autel va » tout présentement se rompre, & la » cendre qui est dessus se répandra par » terre. Le roi Jeroboam ayant entendu ces paroles que l'homme de Dieu avoit prononcées d'un ton de voix fort haut contre l'autel qu'il avoit dressé à Bethel, étendit sa main dessus l'autel pour commander qu'on l'arrêtât. A l'instant même cette main qu'il avoit étendue contre le prophéte se sécha, & il ne put plus la retirer à lui. L'autel aussi-tôt se rompit en deux, & la cendre qui étoit dessus se répandit, selon que le Seigneur l'avoit fait prédire par son prophéte. Alors le roi fort humilié dit à l'homme de Dieu: » Offrez vos prieres au Sei- » gneur votre Dieu pour moi, & fai- » tes qu'il me rende l'usage de ma » main. L'homme de Dieu pria le Seigneur, & le roi retira ensuite sa main à lui aussi facilement qu'il auroit fait l'autre, & elle devint comme elle étoit auparavant. Le roi voulut mener ensuite le prophéte en son palais pour le faire dîner avec lui, & lui faire des présens. Mais l'homme de Dieu s'en excusa, & dit au roi que quand il lui donneroit la moitié de sa maison, il n'iroit point avec lui, parce que le Seigneur lui avoit défendu expressément de boire ni manger à Bethel.

Il partit pour s'en retourner en son II.
pays, mais par un chemin différent de celui qu'il avoit pris pour aller à Bethel, parce que le Seigneur lui avoit encore défendu de reprendre le même chemin. Or il y avoit à Bethel un vieux prophéte, qui ayant appris de ses enfans tout ce que l'homme de Dieu avoit fait au roi & à l'autel du veau d'or, eut grande passion de le voir & de le recevoir chez lui. Il sçut qu'il étoit parti pour s'en retourner sans s'arrêter dans le pays. Il monta aussi-tôt sur son âne, & alla après l'homme de Dieu qu'il trouva assis sous un terebinthe. Il lui demanda s'il étoit l'homme de Dieu qui étoit venu du pays de Juda. Ayant sçu que c'étoit lui-meme, il lui dit qu'il venoit le querir pour le mener chez lui & le faire manger. L'homme de Dieu répondit qu'il ne le pouvoit, & qu'il lui étoit expressément défendu par le Seigneur de boire ni manger en ce lieu-là. L'homme de Bethel lui repartit: » Je suis moi-même prophé- » te comme vous; & un Ange m'est » venu dire de la part du Seigneur, de

» vous ramener chez moi, & de vous » faire manger.

L'homme de Dieu le crut, & fut ainsi trompé. Il se laissa remener à Bethel. Pendant qu'ils étoient à table le Seigneur fit entendre sa parole au prophéte de Bethel qui l'avoit fait revenir, & qui étoit cause de sa desobéissance. Celui-ci dit donc à l'homme de Dieu qu'il avoit séduit lui-même : » Parce que vous n'avez pas » obéi à la parole du Seigneur votre » Dieu, & que vous n'avez point gar» dé le commandement qu'il vous » avoit fait, vous mourrez hors de » votre pays, & votre corps ne sera » point porté au sépulchre de vos » peres, selon que me l'a fait connoî» tre le Seigneur. Lorsqu'ils furent levés de table, le vieux prophéte de Bethel fit seller son âne pour le prophéte de Juda son hôte qu'il avoit ramené. L'homme de Dieu monta dessus & se mit en chemin pour s'en retourner. Mais il fut rencontré par un lion qui le tua, & qui se contenta de l'avoir étranglé sans le déchirer ou lui faire autre chose. Son corps demeura étendu dans le chemin ; l'âne se tint auprès de lui d'un côté, & le lion demeura de l'autre pour le garder. Des gens qui passoient près delà, ayant apperçu le corps d'un homme dans le chemin & le lion qui se tenoit auprès, allerent publier ce qu'ils avoient vû dans la ville de Bethel. Le vieux prophéte qui y demeuroit, ayant appris que celui à qui cet accident étoit arrivé étoit l'homme de Dieu qu'il avoit fait revenir chez lui, dit : » C'est un homme de Dieu qui » a été désobéissant à la parole du Sei» gneur son Dieu, & le Seigneur l'a » livré à un lion qui l'a brisé & qui l'a » tué, selon la menace qu'il lui en avoit » faite. Il donna ordre en même tems à ses enfans qu'on lui sellât un autre âne, & il s'en alla au lieu où étoit le corps de l'homme de Dieu. Il le trouva encore étendu dans le chemin, avec l'âne & le lion autour de lui, sans que le lion eût rien mangé ou emporté du corps, & sans qu'il eût touché ou fait aucun mal à l'âne. Il mit donc le corps sur son âne, & le rapporta dans la ville de Bethel où il lui fit des funerailles. Il le renferma dans le sépulcre qu'il avoit préparé pour lui-même, & il le pleura avec ses enfans, sa famille & ses amis. Le tems du deuil étant passé, il dit à ses enfans : » Quand » je serai mort, enseveliſſez-moi dans » le même sépulcre où repose l'hom» me de Dieu ; mettez mes os auprès » de ses os. Car ce qu'il a prédit de » la part du Seigneur contre l'autel » qui est à Bethel, & contre tous les » temples des hauts-lieux qui sont dans » les villes de Samarie, arrivera très» certainement.

L'historien Joseph appelle ce prophéte du pays de Juda JADON ; & les Chrétiens de la Grece & de l'Orient le nomment JOAD. D'autres estiment que c'est celui qui est appellé le prophéte ADDO ou IDDO dans les Paralipomenes, où il est parlé du livre qu'il a composé de l'histoire de Roboam & d'Abia rois de Juda, & du livre des visions contre Jeroboam roi d'Israël. L'écriture ne l'appelle pas moins homme de Dieu depuis la faute qu'il avoit commise & après sa mort, qu'auparavant. En effet, l'on est persuadé que Dieu lui a remis une faute qu'il n'avoit commise que sur une fausse persuasion & par fragilité, & qu'il la lui a fait expier par une peine passagere en son corps sans faire tort au salut de son ame.

III.
*Ant. l. 8. c. 3.*

*Interpr. var. 2. Paral. c. 12. v. 15 & c. 13. v. 22. & c. 9. v. 29. & 30.*

Joseph traite toujours comme un

faux prophéte cet homme de Bethel, que l'écriture se contente d'appeller vieux prophéte. Il prétend que son dessein en ordonnant qu'on mît ses os avec ceux de l'homme de Dieu dans un même sépulcre, étoit de pourvoir à leur conservation, persuadé que quand la prédiction de l'homme de Dieu s'accompliroit, on ne toucheroit point à son sépulcre. Il ajoute, avec assez peu de vraisemblance, que ce faux prophéte alla incontinent après trouver Jeroboam pour effacer les impressions que les menaces & les prédictions de l'homme de Dieu avoient faites sur son esprit, en attribuant les deux prodiges qu'il lui avoit vû faire à des causes toutes naturelles, & en lui faisant juger par le genre de sa mort, que ce ne pouvoit être un prophéte du Seigneur. Cet auteur pourroit avoir formé ses conjectures sur la conduite de Jeroboam, que les
v. 33. miracles, ni les reproches de l'homme de Dieu ne changerent point, & qui, selon que parle l'écriture, ne revint point du dereglement de sa voie toute corrompue.

### §. 2. Histoire du Roi Josias.

IV. — L'an du M. 3363. H. avant J. C. 641. H.

Josias n'avoit que huit ans lorsqu'il fut élevé sur le trône de Juda par la mort de son pere Amon, qui avoit été indignement assassiné par ses serviteurs même, & par des gens du peuple, après deux années du régne seulement, à l'âge de vingt-quatre ans. Amon avoit suivi tous les désordres & les abominations de son pere Manassès; mais par un secret jugement de Dieu, qui fait grace à qui il veut, il n'avoit pas eu le loisir de le suivre dans sa pénitence. Josias remontant plus haut, aima mieux prendre pour modéle de sa conduite la piété de son bisayeul Ezechias. La foiblesse de son âge ne fit point d'obstacle à sa vertu non plus que le pouvoir souverain qui sembloit lui offrir toutes sortes de licences. Il s'étudia à ne faire que ce qu'il croyoit être agréable au Seigneur; & pour parler aux termes de l'écriture, il marcha dans toutes les voies de David son pere, sans se détourner ni à droit ni à gauche. Dès la huitiéme année de son régne, qui n'étoit encore que la seiziéme de sa vie, il commença à chercher le Dieu de David son pere, non pas qu'il n'eût commencé qu'en cet âge à le servir, puisqu'il avoit été porté à la vertu dès sa plus tendre enfance, & qu'il avoit toujours vécu dans l'innocence. Mais il commença pour lors à faire comme David & Ezechias des reglemens & des ordonnances pour le rétablissement du culte du Seigneur, & la réformation des mœurs du peuple. Quatre ans après il entreprit de purifier Juda & Jerusalem, c'est-à-dire, tout son royaume. Il détruisit les hauts-lieux que son grand-pere, puis son pere avoient rétablis & entretenus après la destruction qui en avoit été faite par Ezechias. Il fit abattre les bois consacrés par la superstition; il fit briser toutes les idoles & les autres figures de sculpture servant à l'idolâtrie; il fit brûler ou démolir les temples & les autels de Baal & des autres divinités étrangeres. Son zele pour la religion & pour la gloire du Seigneur, ne put se renfermer dans les bornes de son royaume. Il entra dans le pays des nouveaux Samaritains, c'est-à-dire, les tribus anciennes d'Ephraïm, Manassès, & passa jusqu'aux extrémités de la Galilée, des nations où étoient les tribus de Nephtali & d'Aser, renversant tout ce qui étoit contre le culte ou l'honneur du Sei-

4. Reg. c. 22. v. 2. 2 Paral. c. 34. v. 3.

— L'an du M. 3375. H.

gneur l'unique vrai Dieu, ou qui servoit à entretenir l'idolâtrie ou la superstition dans toute l'étendue de l'ancien royaume d'Israël, où il étoit revenu beaucoup d'Israëlites captifs, qui s'étoient sauvés de l'Assyrie & des autres pays voisins, où Salmanasar & ses successeurs les avoient dispersés. Il n'attaqua dans ces premieres années que les lieux, les édifices, les idoles & les autres monumens de l'idolâtrie ; & il ne crut pas devoir encore toucher si-tôt aux prêtres & aux autres ministres des superstitions.

V. Etant revenu de ces religieuses expéditions à Jerusalem, il entreprit la réparation du temple du Seigneur, qui étoit l'unique lieu de son royaume & de tout Israël, où le vrai Dieu voulût recevoir le culte public des hommes. Josias étoit alors dans la dix-huitiéme année de son régne. Il choisit pour commissaires de cette entreprise Saphan sécretaire du temple, Maasias gouverneur de Jerusalem, & Joha intendant des registres & sécretaire d'état, & mit à leur tête le grand-sacrificateur Helcias. Il leur donna le soin de ramasser tout l'argent que les peuples vouloient bien contribuer, & celui qui avoit déja été porté au temple pour le mettre entre les mains des ouvriers sur lesquels ils devoient avoir l'inspection. Saphan étant allé trouver le grand-sacrificateur par ordre du roi, pour recevoir de lui l'argent qui se seroit trouvé au trésor du temple, Helcias lui dit qu'en exécutant la commission que le roi lui avoit donnée de rechercher cet argent, il avoit trouvé dans le temple un livre de la loi du Seigneur, donnée par le ministere de Moïse. Il le lui mit entre les mains pour le porter au roi, & lui en faire la lecture. Saphan retourna rendre compte au roi de ce qui s'étoit trouvé d'argent, du transport & de l'emploi qui en avoit été fait. Il lui montra en même tems le livre de la loi que le grand-sacrificateur lui avoit donné, & le lut devant lui. On croit que c'étoit l'original que Moïse avoit laissé, qui devoit être gardé au côté de l'arche d'alliance, selon qu'il l'avoit recommandé, & qui avoit été perdu ou égaré sous le régne de Manassès. Il paroît au moins que c'étoit celui du Deuteronome où Moïse annonce au peuple en des termes capables de jetter la terreur & l'effroi dans les esprits, tous les malheurs qui devoient accabler ceux qui violeroient les divins préceptes.

L'an du M. 3380. H.

4. Reg. 22. 2. Paral. 34.

Deuteron. c. 31. v. 26.

Josias ayant entendu les paroles de la loi contenues dans ce livre, en fut si touché qu'il déchira ses vêtemens ; & il chargea le grand-prêtre Helcias avec quatre autres de ses principaux officiers, d'aller consulter le Seigneur sur ce qui pouvoit regarder le roi & tout le peuple de Juda, par rapport aux obligations que la loi leur imposoit dans ce livre nouvellement trouvé : » Car, leur dit-il, je vois la colére du Seigneur enflammée, & prête » à tomber sur nous, parce que nos peres n'ont point écouté les paroles de » ce livre, ni exécuté rien de ce que le » Seigneur nous y a prescrit. Helcias & les autres députés allerent trouver la prophéteſſe HOLDA femme de Sellum, qui demeuroit à Jerusalem dans la seconde enceinte de la ville. Lorsqu'ils lui eurent exposé la commission qu'ils avoient reçûe du roi, & qu'ils lui eurent marqué ses scrupules & ses bonnes intentions, elle leur répondit suivant l'inspiration qui lui vint d'enhaut en ces termes : » Vous direz » à l'homme qui vous a envoyé vers » moi ; voici ce que dit le Sei» gneur ; Je vas faire tomber sur ce

4. Reg. c. 22. v. 11. 2. Par. c. 34. v. 19.

» lieu & sur ses habitans, tous les maux
» & les malédictions qui sont écrites
» dans ce livre de la loi qui a été lû
» devant le roi de Juda, parce qu'ils
» m'ont abandonné; qu'ils ont sacri-
» fié à des dieux étrangers; & qu'ils
» m'ont irrité généralement par tou-
» tes leurs œuvres. Mon indignation
» s'allumera de telle sorte, que rien ne
» sera capable de l'éteindre. Mais pour
» le roi de Juda qui vous a envoyés
» pour consulter le Seigneur, & pour
» implorer sa miséricorde par des prie-
» res, vous lui direz de la part du Sei-
» gneur le Dieu d'Israël: Que parce
» qu'il a écouté les paroles de ce livre,
» que son cœur en a été attendri, qu'il
» s'est humilié devant le Seigneur,
» après avoir entendu les maux dont
» cette ville & ses habitans sont mena-
» cés; qu'il a été touché de la crainte
» des jugemens de Dieu; qu'il a dé-
» chiré ses vêtemens, & qu'il a pleuré
» devant le Seigneur, sa priere a été
» exaucée selon sa miséricorde. Que
» l'exécution de ces menaces ne se
» fera point de son vivant; qu'il le fera
» reposer en paix avec ses peres, afin
» que ses yeux ne voyent point les
» maux qu'il doit faire tomber sur cet-
» te ville & sur tout le peuple.

Le roi ayant reçu la réponse de la prophétesse fit assembler tous les anciens de Juda & de Jerusalem, alla au temple du Seigneur accompagné des prêtres, des prophétes, & des principaux de la cour & de la ville, & suivi du peuple qui avoit ordre de s'y rendre. Il prit lui-même le livre de la loi que le grand-prêtre avoit trouvé dans la maison du Seigneur, & le lut devant toute l'assemblée. Il monta ensuite sur un lieu élevé où il se tint debout & fit l'alliance avec le Seigneur. Il obligea tout le monde, les grands & les petits, depuis les prêtres jusqu'aux derniers du peuple, de lui promettre avec serment qu'ils marcheroient fidélement dans la voie du Seigneur; qu'ils le serviroient de tout leur cœur & de toute leur ame; qu'ils observeroient exactement ses préceptes & tout ce qui étoit écrit dans le livre de la loi dont il leur avoit fait la lecture. Il fit promettre la même chose à ceux qui n'avoient pû se trouver à cette assemblée; & tous s'y engagerent solennellement. C'est ce qui s'observa fort religieusement dans la ville de Jerusalem & par tout le royaume de Juda tant que vécut Josias.

4. Reg. c. 23. 2. Par. c. 34. v. 29.

VII.

Après que l'assemblée se fut retirée, le roi donna ordre au grand-sacrificateur Helcias de faire faire une exacte recherche de tout ce qui pourroit être resté dans le temple des vaisseaux qui auroient servi au culte des faux dieux & aux abominations des régnes précédens. Il s'en trouva en assez grand nombre qu'on avoit employés pour Baal, pour les idoles des bois sacrés, pour les astres du ciel. Il les fit tous jetter dans le feu hors de la ville, & en fit porter les cendres à Bethel en Samarie, afin de profaner, c'est-à-dire, de mettre hors d'état de servir à la religion un lieu que la superstition & l'idolâtrie des Israëlites avoit rendu sacré depuis le tems de Jeroboam. Il fit tuer tous les prêtres des idoles qui n'étoient point de la race d'Aaron. Ceux qui se trouvoient être de la race de Levi furent épargnés, mais destitués & réduits à manger les pains sans levain comme le peuple, sans monter à l'autel ni faire d'autres fonctions. Il extermina aussi les Augures qui avoient été établis par les rois d'Israël pour sacrifier dans les villes de Juda & autour de Jerusalem. Il traita de même les Pythons & les Devins. Il fit abattre aussi les loges des effemi-

nés qui étoient dans la maison du Seigneur, pour lesquels des femmes faisoient des tentes & des voiles destinés aux superstitions qui accompagnoient le culte de l'idole du bois sacrilége. Il détruisit l'abomination du Tophet lieu de la vallée d'Ennon *, destiné au sacrifice qu'on faisoit des enfans à Moloch, en les faisant passer par le feu. Il ôta aussi les chevaux que les rois de Juda avoient donnés au soleil, & qu'on entretenoit à l'entrée du temple, & il fit brûler tous les chariots qu'ils avoient consacrés à cet astre. Il découvrit par sa vigilance & ses soins particuliers, diverses autres abominations introduites par plusieurs de ses prédécesseurs, & qui avoient échappé à la diligence du pieux roi Ezechias, entre autres, les autels du dôme d'Achaz, les hauts-lieux ou chapelles bâties derriere la montagne du scandale par le roi Salomon à Astaroth ou Astarthé déesse des Sidoniens, à Chamos & à Melchom idoles de Moab & d'Ammon. Il y mit le feu & en alla jetter les cendres lui-même dans le torrent des Cedres, dit Cedron.

* Gehenna.

Après avoir ainsi purifié & renouvellé la ville de Jerusalem & les environs par toutes ces actions de religion, il retourna dans les provinces, principalement dans celle de Samarie, achever la destruction de ce qui pouvoit être resté des monumens de l'impiété de Jeroboam & des autres rois d'Israël. Passant par Bethel où il alloit détruire l'autel du veau d'or, & le temple ou le haut-lieu qui étoit la source de toute l'idolâtrie d'Israël, il vit les sépulcres qui étoient sur la montagne, & sçut que c'étoient les tombeaux des prêtres idolâtres & des faux prophétes. Il les fit ouvrir, en fit ôter tous les os & les brûla sur l'autel même, après y avoir fait tuer & immoler les prêtres vivans que l'on put trouver, suivant la parole du Seigneur, qui avoit été prononcée trois cens cinquante ans auparavant devant Jeroboam par l'homme de Dieu dont nous avons rapporté l'histoire. A quelque distance de là il vit un autre tombeau, & demanda de qui il étoit? Les habitans de cette ville lui dirent que c'étoit le sépulcre de l'homme de Dieu, qui étoit venu du royaume de Juda trouver Jeroboam, & qui avoit prédit tout ce que le roi Josias fils & successeur de David, venoit de faire sur l'autel de Bethel. Ce prince défendit aussi-tôt que l'on touchât à ce sépulcre, & voulut que ses os y demeurassent en paix. Il fit aussi grace à ceux du vieux prophéte de Bethel venu de Samarie, qui avoit trompé cet homme de Dieu, & qui ayant été cause de sa mort en le faisant désobéir au commandement du Seigneur, l'avoit enseveli dans ce sépulcre, & s'étoit fait depuis enterrer avec lui dans l'espérance que sa compagnie le garantiroit du malheur qu'il avoit prédit, qui arriveroit aux autres sous Josias.

4. Reg. c. 23. v. 16.
2. Paral. c. 34. v. 5.
3. Reg. c. 13.

La piété de ce bon prince ne fut point encore satisfaite, qu'il n'eût fait faire une soigneuse recherche de tous les Israëlites des dix tribus qui s'étoient sauvés de la captivité des Assyriens; & qu'il ne leur eût persuadé d'abandonner le culte impie des idoles pour adorer le Dieu de leurs peres. Il n'y eut point de villes, de bourgs & de villages, où il ne fît faire dans toutes les maisons une exacte perquisition de tout ce qui avoit servi à l'idolâtrie, & il donna ordre que tout fût brûlé.

VII.

Il retourna à Jerusalem pour célébrer la Pâque du Seigneur le XIV. du

premier mois, selon la loi & les cérémonies marquées dans le livre que l'on avoit trouvé, & qu'il avoit lû au peuple. Depuis le tems des juges & des rois, jamais Pâque ne fut solennisée avec tant de magnificence & de cérémonie. De sorte que la Pâque qui se fit vers la fin de la dix-huitiéme année du régne de Josias, a passé pour la plus célébre de toutes les Pâques qui se soient jamais faites chez les Juifs. Josias non-content d'y faire garder un ordre admirable, y donna encore du sien trente mille, tant agneaux que chevreaux, & trois mille bœufs. Les premiers officiers de sa cour & les plus riches d'entre le peuple, voulurent imiter ces libéralités, qui passerent de beaucoup celles que David & Salomon avoient faites aux plus grandes fêtes. Les lévites & les prêtres, quoiqu'en très-grand nombre, furent tellement occupés pendant les sept jours de la Pâque & des Azymes, à distribuer au peuple la chair de tant de victimes, qu'ils n'en purent préparer pour eux que sur la fin.

L'an du M. 3381. H. 2 Paral. c. 35. 4 Reg. c. 23. v. 22, 23.

v. 25, 26. Josias travailla toujours depuis à entretenir la ferveur de cette piété avec la justice parmi ses sujets. L'écriture nous déclare, » qu'avant lui on ne » vit point de roi qui lui fût semblable, » & qui fût retourné comme lui au Sei- » gneur de tout son cœur, de toute » son ame, & de toutes ses forces, » suivant tout ce qui étoit écrit dans » la loi de Moïse ; & elle ajoute qu'il » n'eut pas non plus son semblable » après lui. C'est ce qu'elle avoit dit aussi d'Ezechias & de David, dont la piété toute ardente qu'elle étoit, peut avoir été surpassée par ce zele merveilleux que Josias a toujours fait paroître pour l'honneur de Dieu & pour la pureté du culte du Seigneur. L'écriture qui n'a point dissimulé le double crime de David, ni la faute que fit Ezechias de montrer ses richesses avec ostentation aux ambassadeurs de Babylone, ne blâme rien dans toute la conduite de Josias ; & elle ne dit pas qu'il ait jamais rien fait qui ait été désagréable au Seigneur.

Nous ne ferons pourtant pas scrupule de regarder comme une faute la derniere action qu'il fit de sa vie, mais une faute légere qu'il plût à Dieu de ne lui pas imputer, ou de lui faire laver dans son sang par l'épée de ses ennemis ; comme les peres ont présumé qu'il fit à l'égard de celle du prophéte dont nous avons parlé, par les dents du lion qui le tua.

Ce fut sans consulter le Seigneur, qu'il voulut s'opposer au passage de Necao roi d'Egypte, qui alloit porter la guerre jusqu'à Charcamis ville de Mésopotamie sur la riviere d'Euphrate, contre le roi des Assyriens & des Babyloniens, qu'on croit être Nabopolassar pere du grand Nabuchodonosor. Ce prince qui ne demandoit à Josias que la liberté de passer par les terres de son royaume, lui envoya des ambassadeurs pour l'assurer que ce n'étoit pas à lui qu'il en vouloit, & qu'il alloit porter ses armes ailleurs par un ordre exprès du Seigneur, & pour le prier de se retirer, afin de ne pas résister aux desseins de Dieu, dont il se disoit le ministre & l'exécuteur. Josias ne voulut point l'écouter, & au lieu de s'en retourner, il alla au-devant de lui & l'attaqua dans la plaine de Mageddo qui étoit dans la tribu de Manassès, mais du royaume de Juda, assez près de la ville qui fut appellée la Tour de Straton, & depuis sous les Romains Cesarée en Palestine. Il fut blessé d'un coup de fléche dont il mourut peu de tems après s'être fait tirer du combat.

2 Paral. c. 35. v. 20 & 21.

L'an du M. 3394. H. avant J. C. 610.

## §. 2. HISTOIRE DE SON CULTE.

VIII. Son corps fut rapporté à Jerusalem, où il fut mis dans le tombeau de ses peres. Il avoit alors trente-neuf ans, dont il en avoit régné trente & un dans une grande prospérité. Il fut regretté de tout le monde, & pleuré dans un deuil public par toute la ville de Jerusalem & tout le royaume de Juda. Mais personne ne le pleura plus tendrement que le prophéte Jeremie, qui fit sur la mort de ce religieux prince des Lamentations qui se conserverent long-tems avec celles qu'il composa pour déplorer la ruine de Jerusalem. Elles se chantoient encore tous les ans dans le nouveau temple depuis le retour de la captivité de Babylone par des musiciens & des musiciennes. Ce qui formoit une espece de culte à la mémoire de Josias du tems d'Esdras, qui passe pour l'auteur des Paralipomenes, où cette histoire est rapportée. Ces Lamentations ou vers funébres de Jeremie faits à la louange de Josias, se voyoient encore du tems de l'historien Joseph, qui vivoit sous l'empereur Vespasien & ses enfans.

*2. Par. c. 35. v. 25.*

*Ant. l. 8. c. 6.*

On ne voit pas néanmoins que ni parmi les Grecs, ni chez les Latins, l'Eglise ait jamais destiné un jour particulier pour rendre publiquement un culte religieux à Josias. Il se pourroit faire qu'elle auroit été retenue par la vûe de sa mort, dont il sembleroit s'être rendu coupable par quelque apparence de témérité. Mais, selon quelques peres, on a dû regarder cette mort comme une grace ou un effet singulier de la miséricorde de Dieu qui vouloit le retirer pour ne le point rendre témoin des malheurs de la ville de Jerusalem. La faute qu'il fit de s'opposer au roi d'Egypte, si ç'en étoit une que de tâcher d'aller au-devant de ce qui pouvoit troubler la paix & le repos de ses sujets, fut châtiée par une peine temporelle, & expiée dans son sang, comme avoit été celle du prophéte Addon, à qui Dieu fit ôter la vie par une bête pour punir sa désobéissance; en procurant à l'un & à l'autre une mort qui paroissoit funeste & violente aux yeux des hommes.

*Ambros. &c.*

Pierre Natal dans son catalogue des saints, n'a mis Josias au XXIII. de Juin, c'est-à-dire au commencement de la derniere semaine de ce mois, que parce que c'est le tems où il a cru qu'on lisoit le dernier livre des rois où est son histoire dans les offices de l'Eglise, & parce qu'il a voulu le joindre au roi Ezechias son bisayeul. Il s'est peut-être trompé d'un mois s'il a eu cette pensée; & il auroit pu remettre ces deux saints rois à la fin de Juillet, puisque l'Eglise ne lit leur histoire que l'onziéme Dimanche d'après la Pentecôte & les jours suivans; ce qui n'arrive peut-être même jamais que par anticipation sur la dixiéme semaine, parce que l'onziéme ne commence jamais que vers les premiers jours du mois d'Août, où on lit les livres de la Sagesse. On trouve dans quelques calendriers la fête de Josias marquée au XVII. d'Octobre; mais c'est une erreur de ceux qui ont mis le nom de ce saint roi pour celui du prophéte Osée.

*l. 6. c. 23.*

*Poslev. ap. Papebr. Ephem. p. 46. 48.*

IX. Pour ce qui regarde le culte du prophéte Addon ou Joad, à qui l'Eglise présume que Dieu a fait aussi miséricorde, comme le témoignent ceux des saints peres, qui nous disent que Dieu l'a puni dans le corps pour conserver éternellement son ame, les Grecs lui ont destiné le XXX. jour de

*Greg. M. &c.*

Mars. Mais nous ne voyons pas qu'on lui ait encore affigné de jour particulier chez les Latins, qui le regardent pour la plûpart comme un prophéte sans nom.

RENVOI *du xxiij. de Juillet.*

EZECHIAS roi de Juda, mis au même jour que Josias dans le catalogue de Pierre Natal.

*Voyez au xxviij. d'Août.*

---

## XXVI. JOUR DE JUIN.

JEREMIE prophéte, prêtre, marqué en ce jour dans un calendrier Julien.

*Voyez au premier jour de Mai.*

# MOIS DE JUILLET.

---

## I. JOUR DE JUILLET.

### *AARON GRAND-SACRIFICATEUR des Israëlites, frere de Moïse.*

### §. 2. HISTOIRE DE SA VIE.

I. AARON de la tribu de Levi, qui étoit son bisayeul par son pere Amram & par sa mere Jochabed, nâquit en Egypte avant qu'on exécutât l'édit que le roi avoit donné pour faire mourir tous les enfans mâles des Hébreux dans le tems de leur naissance. Il avoit une sœur nommée Marie, qui étoit son aînée de plusieurs années, & il étoit de trois ans plus âgé que son frere Moïse. Il épousa Elisabeth fille d'Aminadab sœur de Nahasson de la tribu de Juda, & des ancêtres de Jesus-Christ; & il en eut quatre fils, qui furent Nadab, Abiu, Eleazar & Ithamar. *Exod. 6, 23.* Quand Moïse voulut s'excuser d'aller à Pharaon demander la liberté des enfans d'Israël, alléguant son empêchement de langue qui le rendoit lent à parler, Dieu lui dit de prendre son frere Aaron avec lui, parce qu'il s'exprimoit facilement, ajoûtant qu'il seroit son organe pour parler au peuple. *c. 4. v. 14.* Moïse étant parti de Madian pour retourner en Egypte, Dieu commanda à Aaron d'aller audevant de lui dans le désert. Il le joignit au pied de la montagne de Dieu* où ils s'embrasserent. Moïse lui raconta tout ce que le Seigneur lui avoit dit en lui donnant sa mission, & lui déclara les miracles qu'il lui avoit ordonné de faire. Etant venus ensemble en Egypte, ils assemblerent les anciens des Israëlites, à qui Aaron rapporta tout ce que Dieu avoit dit & ordonné à Moïse.

* Horeb.

Ils allerent ensuite parler au roi Pharaon, & lui demanderent pour le peuple d'Israël, la liberté d'aller dans le désert sacrifier à Dieu. Nous verrons dans la vie de Moïse de combien de plaies Dieu affligea l'Egypte, pour punir la résistance & l'endurcissement de Pharaon. *au 4 de septembre.* Il nous suffit de remarquer ici que ce fut la verge d'Aaron qui en fit les premiers prodiges; qui fut changée en serpent; qui fit changer les eaux en sang; qui fit remplir toute l'Egypte de grenouilles; & qui couvrit ensuite tout le pays de moucherons. *Exod. 7. & 8.* Aaron eut part à tout ce que Moïse fit depuis pour la délivrance du peuple d'Israël. Il étoit l'interpréte de son frere tant auprès de Pharaon que devant le peuple, Dieu l'ayant établi *le prophéte de Moïse*, comme il avoit établi Moïse *le Dieu de Pharaon.* *Exod. 7. v. 1.*

II. Aaron continua toujours cette fon- *c. 16. v. 9. 10.*

ction après le passage de la mer rouge. C'étoit lui qui parloit au peuple & aux anciens dans les assemblées. Ce
v. 33. fut lui qui recueillit de la manne dans un vase qui fut mis depuis dans le tabernacle pour la conserver à la postérité. Pendant le combat que Josué donna contre les Amaléchites, Aaron & Hur son beau-frere, mari de sa sœur Marie, assisterent Moïse, qui prioit pour la victoire sur le haut de la colline, & ils lui soutinrent les bras
c. 17. v. 12. chacun de son côté, ayant remarqué que les ennemis avoient l'avantage lorsque la lassitude les lui faisoit abaisser. Peu de jours après, on alla camper au pied de la montagne de Sinaï,
c. 19. v. 24. & Dieu voulut qu'Aaron montât avec Moïse pour entendre ses commandemens, quoiqu'il fût défendu à tout autre sous peine de mort, de toucher seulement à la montagne. Il paroît néanmoins que ce ne fut qu'après que Dieu eût donné ses commandemens à Moïse, qu'Aaron monta avec lui accompagné de ses deux fils Nadab & Abiu, & des soixante & dix anciens d'Israël. Ils ne passerent pas le milieu de la montagne, d'où ils adorerent de loin la majesté de Dieu, qui leur fit voir quelque extérieur de sa gloire. Aaron fut établi avec Hur lieutenant ou substitut de Moïse, pour répondre aux consultations & terminer les difficultés qui pourroient survenir pendant son absence qui devoit durer quarante jours.

c. 32. Le peuple impatient de revoir Moïse, s'abandonna jusqu'à oublier Dieu même. Il vint assiéger Aaron pour l'obliger à lui donner d'autres dieux, disant qu'on ne devoit plus s'attendre à Moïse, & qu'on ne sçavoit ce qu'il étoit devenu. Aaron croyant peut-être les rebuter & les détourner d'un dessein si criminel, leur demanda pour cela les pendans d'oreille & autres bijoux de leurs femmes & de leurs filles. Ils les lui apporterent, & ne sçachant plus comment s'en défendre, il en fit fondre un veau. Il dressa même un autel devant cette idole, & fit crier par un héraut que le lendemain on feroit la fête solennelle du Seigneur. Le peuple qui n'en vouloit plus reconnoître d'autre que cette idole * à l'imitation des Egyptiens, vint en foule lui offrir des sacrifices, fit ensuite la débauche, se mit à danser & à jouer. Moïse descendant de la montagne, vit ces désordres, & ayant brisé de colére les tables de la loi que Dieu lui avoit données, il mit le veau d'or au feu, & en fit avaler la poudre aux enfans d'Israël. Il fit ensuite une sévere réprimande à Aaron : » Que vous a fait » ce peuple, lui dit-il, pour avoir at» tiré sur lui un si grand péché ? Aaron tâcha de s'excuser sur le penchant que le peuple avoit au mal, & sur la violence qui lui avoit été faite. Mais quoique ses excuses ne fussent pas recevables, on ne voit point que son crime ait été puni comme le fut celui du peuple par l'épée même des Lévites.

* Apis bœuf ou veau adoré en Egypte.

III. On ne peut pas douter que Dieu ne lui ait fait expier son péché de quelque autre maniere que nous ne connoissons pas. Il lui conféra même l'honneur du sacerdoce, & il le choisit pour être le grand-pontife de la religion de son peuple, dignité qu'il fit passer à sa race. Moïse fit son sacre le jour même de la consécration du tabernacle au commencement de la seconde année depuis la sortie de l'Egypte. Après l'avoir purifié & sanctifié par diverses cérémonies, il lui donna l'onction sacerdotale. Il le revêtit des habits pontificaux qui étoient la tunique de fin lin, la ceinture, la robe d'hyacinthe, l'éphod ou surhumeral, Exod. 28, 29. 39. & Levit. 8.

avant J. C. 1490.

&

& le rational du jugement. La *robe d'hyacinthe* avoit par le bas tout autour comme de petites grenades d'hyacinthe, de pourpre & d'écarlatte qui étoient entremêlées alternativement de sonnétes d'or. L'*Ephod* qui étoit de couleurs diverses sur de l'or, étoit un petit habillement sans manches, prenant depuis les épaules jusqu'au bas de l'estomac ou jusqu'aux reins, ayant deux pierres d'onyx par dessus les épaules où l'on avoit gravé les noms des douze tribus, six sur une & six sur l'autre. Le *rational du jugement* étoit quarré double, de la grandeur d'un palme ou d'une demi-coudée. Il avoit quatre rangs de pierres précieuses, trois à chaque rang, toutes d'espéce différente, enchassées dans l'or, chaque pierre gravée du nom d'une tribu des enfans d'Israël. Sur le tour du rational étoient gravés ces deux mots *Urim* & *Thummim*, c'est-à-dire, *Illuminations* & *Perfections*; autrement *Science* & *Pureté de vie*; ou selon notre vulgate, *Doctrine* & *Vérité*. Le rational se mettoit sur la poitrine du grand-prêtre par-dessus l'éphod. Moyse ayant ainsi revêtu Aaron, lui mit sur la tête une tiare, au bord de laquelle étoit attachée une lame d'or où l'on avoit gravé ces mots: *La sainteté est au Seigneur*; & la lame couvroit le front du grand-sacrificateur. Les quatre fils d'Aaron furent faits prêtres en même tems avec des cérémonies presque égales pour la purification, pour l'onction sainte & la consécration. Moyse les revêtit aussi d'habits sacerdotaux qu'il avoit fait faire exprès, & que tous les prêtres porterent dans la suite. La fête du sacre d'Aaron jointe à celle de la dédicace du tabernacle, dura sept jours de suite. Dès le lendemain qui étoit le huitiéme du premier mois de la seconde année, huit jours avant la fête anniversaire de Pâques & des Azymes, Aaron & ses fils exercerent les fonctions de leur sacerdoce par divers sacrifices & oblations faites au Seigneur. Mais peu de tems après Nadab & Abiu ses aînés périrent par le feu du ciel pour avoir mis du feu étranger dans leurs encensoirs contre l'ordre exprès du Seigneur. Il fut défendu à leur pere & à leurs freres de les pleurer & d'en porter le deuil, à cause de l'onction sainte qui les élevoit au-dessus de toute considération de la chair & du sang, comme appartenant plus particulierement au Seigneur que le reste des hommes. On interdit aussi le vin & tout ce qui peut enyvrer à Aaron, à ses enfans & à tous les prêtres après eux, lorsqu'ils devoient faire leurs fonctions sous peine de mort; & l'on croit que Nadab & Abiu donnerent lieu à cette défense, parce que leur faute n'étoit venue que de ce qu'ils avoient bû avec excès, & qu'ils étoient yvres lorsqu'ils prirent le feu étranger.

*Levit. 10.* — *ibid. v. 9.* — *Est. in Levit.*

IV. Il sembloit que rien ne dût jamais alterer la bonne intelligence & l'union qui attachoit Aaron à Moyse par tant de liens. Cependant le demon de la jalousie le fit joindre quelques mois après avec sa sœur Marie qui fit éclater son mécontentement au sujet de sa belle-sœur Sephora femme de Moyse. La punition que Dieu fit de Marie ouvrit les yeux à Aaron qui se jetta promptement aux pieds de Moyse, lui demanda pardon pour lui & pour sa sœur, le priant de ne leur pas imputer un peché qu'ils avoient commis si follement, & le porta même à demander la guérison de Marie.

*Numer. 12.*

Aaron demeura toujours depuis étroitement uni à Moyse. La révolte

que Coré leur coufin germain l'un des chefs des Levites fit contre Moyfe quelque temps après, regardoit principalement la perfonne d'Aaron, à qui ce rebelle vouloit contefter le facerdoce que Dieu n'avoit conferé qu'à lui, à fes enfans & à fa race, quoiqu'il difputât auffi l'autorité à Moyfe. Les deux freres eurent recours à Dieu, qui promit de faire connoître le lendemain ceux qui lui appartenoient, & qu'il avoit deftinés feuls pour les fonctions du facerdoce. Moyfe dit à Coré de fe ranger le lendemain avec fa troupe & de prendre tous l'encenfoir pour offrir de l'encens au Seigneur, ajoutant qu'Aaron en feroit autant de fon côté: & que celui-là feroit faint & reconnu prêtre que le Seigneur marqueroit qu'il auroit lui-même choifi. Il lui reprocha enfuite fon orgueil & fon ingratitude envers Dieu en ces termes: »Eft-ce donc peu de chofe pour vous »que le Dieu d'Ifraël vous ait féparé »avec les vôtres de tout le refte du »peuple, & vous ait joints à lui pour »le fervir dans le culte du Tabernacle? Eft-ce pour vous élever »contre lui qu'il vous a approchés »de lui vous & tous vos freres les »Levites? Eft-ce pour vous faire »ufurper le facerdoce? C'eft le Seigneur même que vous attaquez »vous & votre troupe par votre rebellion. Car qui eft Aaron pour être »l'objet de vos murmures?

v. 5.

Coré fe préfenta le lendemain avec les 250 hommes de fon parti tous l'encenfoir à la main, comme afpirant tous au facerdoce. Dieu fit fortir alors un feu qui tua les 250 hommes qui lui offroient de l'encens. Eleazar fils d'Aaron ramaffa par ordre de Dieu tous les encenfoirs d'airain dans lefquels ceux qui venoient d'être dévorez par l'embrafement avoient offert de l'encens au Seigneur. Il les réduifit en lames & les attacha à l'autel comme ayant été fanctifiés dans la mort des pecheurs, pour être un figne & un avertiffement à tout le monde que nul étranger, ni quelque perfonne que ce fut qui ne feroit pas de la race d'Aaron, n'entreprit de s'approcher du Seigneur pour lui offrir de l'encens, de peur qu'il ne fubit une punition femblable à celle de Coré & de fes adhérens, felon que le Seigneur l'avoit prédit à Moyfe. Le lendemain le peuple murmura de cette execution contre Moyfe & Aaron, les accufant d'avoir tué tant de perfonnes. Dieu prit encore la vengeance des deux freres, envoyant fur l'heure un feu qui commença à faire beaucoup de ravage. Moyfe pour l'arrêter dit à Aaron de prendre fon encenfoir, & d'aller promptement au devant de la colere de Dieu. Aaron courut au milieu de la multitude que le feu embrafoit déja: offrit l'encens, & fe tenant debout entre les morts, & les vivans, il pria pour le peuple & la plaie ceffa. Il en mourut 14700 hommes, fans ceux qui étoient péris la veille dans la fédition de Coré.

Le mal étant arrêté, Aaron alla rejoindre Moyfe à l'entrée du Tabernacle: & le facerdoce lui fut confirmé par un nouveau miracle. Moyfe eut ordre de Dieu de prendre douze verges pour chaque tribu; d'écrire le nom de chaque prince de tribu fur fa verge, marquant celui d'Aaron fur une treiziéme verge pour la tribu de Levi; & de mettre ces verges dans le tabernacle devant l'arche d'alliance. Dieu lui promit de faire fleurir la verge de celui qu'il auroit élu pour le facerdoce; & d'arrêter ainfi les plaintes & les murmures des enfans

V.

Num. 17.

d'Iſraël contre lui & Aaron. Moyſe executa ponctuellement tout ce qui lui étoit preſcrit : & le lendemain étant retourné dans le tabernacle, il trouva que la verge d'Aaron qui étoit pour la famille de Levi, avoit germé, & qu'ayant pouſſé des boutons, il en étoit ſorti des fleurs, d'où après que les feuilles s'étoient ouvertes, il s'étoit formé des amandes. Moyſe prit toutes les verges & les porta aux principaux des tribus, qui reconnurent chacun la ſienne. Il fit reporter enſuite par ordre de Dieu la verge d'Aaron dans le tabernacle pour y être gardée en témoignage de la rebellion des enfans d'Iſraël.

c. 18. Le Seigneur dit alors à Aaron qu'il les rendroit reſponſables lui & ſes fils de toutes les fautes qui ſe commettroient contre le ſanctuaire. Il les chargea ainſi du ſoin de veiller ſur tous ceux de la tribu de Levi qui leur étoient ſoumis pour le ſaint miniſtere & qui devoient recevoir & executer leurs ordres. Nous ne ſçavons plus rien de ce que fit Aaron en particulier juſ-
c. 20. qu'au commencement de la quarantiéme année depuis la ſortie d'Egypte, auquel ſa ſœur Marie mourut à Cadès dans le deſert de Sin. Ce fut-là que Dieu pour le punir, auſſi-bien que Moyſe de quelque défiance qu'ils avoient eue aux eaux de contradiction, lui dit qu'il n'entreroit point dans la terre promiſe, & qu'il n'y feroit point entrer le peuple, non plus que Moyſe, parce qu'ils ne l'avoient pas ſuffiſamment glorifié en cette occaſion.

De Cadès on alla camper à la montagne de Hor, autrement Moſera ſur les confins du pays des Iduméens.
c. 20. v. 24. c. 33. v. 38. Ce fut-là que Dieu ordonna à Aaron de mourir. Il dit à Moyſe » Qu'A-
» aron aille ſe joindre à ſon peuple. * (* parmi les morts.) » Car il n'entrera point dans la terre » que j'ai donnée aux enfans d'Iſraël, » parce qu'il a été incrédule à ma pa-
» role aux eaux de contradiction. Pre- Deuter. 10. v. 6.
» nez donc Aaron & ſon fils : menez-» les ſur la montagne : dépouillez le » pere des habits ſacerdotaux & revê-» tez en le fils. Aaron y demeurera & » ſera réuni à ſes peres». Moyſe fit tout ce que le Seigneur lui avoit commandé. Ils monterent ſur la montagne de Hor en préſence de tout le peuple. Moyſe y dépouilla Aaron de ſes vêtemens & en revêtit ſon fils Eleazar. Aaron mourut à l'heure même ſur le ſommet de la montagne âgé de cent-vingt-trois ans, le premier jour du cinquiéme mois : & il fut pleuré du peuple dans toutes ſes familles pendant l'eſpace de trois jours.

## §. 2. HISTOIRE DE SON CULTE.

L'Egliſe a toujours été perſuadée que Dieu a purifié Aaron par une longue & rigoureuſe pénitence du crime qu'il avoit commis en ſuccombant aux ſollicitations & aux violences de ceux qui lui avoient demandé l'idole du veau d'or en l'abſence de Moyſe. Il faut regarder auſſi l'excluſion qu'il eut de la terre promiſe & ſa mort au deſert, comme l'expiation de la faute qui lui avoit été commune avec Moyſe ſon frere, lorſqu'ils étoient entrés en quelque défiance aux eaux de contradiction : & la ſéverité avec laquelle Dieu voulut châtier d'une peine paſſagere une faute qui nous paroîtroit ſi legere, doit nous faire juger qu'Aaron (auſſi-bien que ſon frere) eſt ſorti de ce monde ſans tache, & en état d'entrer dans le royaume des cieux avec les autres Saints que Jeſus-Chriſt devoit y introduire. VI.

Alfed. l. 17. part. 3. p. 469. Genebr. cal. Hebr. Les Juifs ont marqué dans leur calendrier le nom d'Aaron au premier jour de leur cinquiéme mois qu'ils appellent Ab, pour renouveller la mémoire qu'ils ont voulu faire de lui tous les ans. Mais cette féte ne consiste qu'en un jeûne indiqué pour pleurer sa mort qui étoit arrivée en ce jour: & elle concourt avec une autre espece de fête reglée, qu'on appelle de Néoménie ou de nouvelle lune, parce qu'elle se fait tous les premiers jours de chaque mois.

Smith. 22. Parmi les Chrétiens on peut remarquer que les Grecs se sont contentés de faire mémoire d'Aaron comme de Moyse & des autres prophétes en general le premier dimanche de carême sans lui assigner de jour particulier dans les mois de l'année solaire. Les Egyptiens en font aussi commemoration, mais en un jour qui répond au XXVII. de notre mois de mars. Les Latins occidentaux, ont choisi pour le culte qu'ils ont souhaité de lui rendre le premier jour de Juillet, comme pour répondre au premier jour du cinquiéme mois lunaire des Juifs, auquel Aaron étoit mort. Ils ne l'auroient mis que vers la fin de juillet s'ils avoient cru devoir y apporter une exactitude un peu scrupuleuse. Car ils n'ont pu ignorer que le premier mois de l'année ecclesiastique des Juifs, ne commence jamais si-tôt que notre mois de mars. On peut juger combien ce culte est ancien dans l'Eglise d'Occident, puisqu'il est marqué dans les premiers martyrologes du nom de S. Jerôme, sous le nom de déposition sur la montagne d'Hor*: ce qui a été suivi par Adon par Usuard & les suivans, jusqu'au Romain moderne.

Boll. t. 3. mart. p. 836.

Flor. p. 639.

* C'est aussi le nom de la montagne de S. Thierri qu'on honore en ce même jour en France.

Quoiqu'il ne soit point dit que Dieu ait voulu cacher aux Juifs le corps d'Aaron comme il fit celui de Moyse, il ne paroît pas qu'il ait été découvert & transporté du lieu de sa sépulture. On n'a gueres montré d'autres reliques d'Aaron que sa verge, qui avoit poussé des feuilles & des fleurs comme nous l'avons remarqué, & que Moyse avoit fait conserver auprès de l'arche d'alliance en memoire de cette merveille. Depuis la ruine du temple par Nabuchodonosor, on ne sçait ce qu'elle est devenue, si elle n'étoit point dans l'arche que Jeremie fit enterrer dans le fond d'une caverne au de-là du Jourdain sous le mont Nebo. Il semble que saint Paul la met au nombre des choses qui avoient passé & qui ne subsistoient plus. Cependant on n'a pas laissé de dire que cette verge se gardoit à Rome avec celle de Moyse, dans l'Eglise de saint Jean de Latran.

2 Mach. c. 2.

Hebr. 9. 4. Joan. Diac. in sanct. Later. Papebr. t. 7. Mai p. 669. n. 16.

RENVOI *du premier Juillet.*

MARIE sœur de Moyse & d'Aaron, que plusieurs regardent comme une prophétesse, & que P. Natal a rapportée en ce jour dans son catalogue à l'occasion de son frére le Grand-Prêtre.

*Voyez au IV. de septembre avec la vie de Moyse.*

---

## IV. JOUR DE JUILLET.

### OSE'E PROPHETE, *l'un des douze.*

### §. I. SON HISTOIRE

I. ON peut considerer tous les prophétes de la loi ancienne dans quatre ordres differens; dans le premier ceux qui n'ont rien laissé par

écrit, comme Elie, Elisée, &c. dans le second, ceux dont les ouvrages ne portent point le titre de Prophétie, comme sont Moyse, Samuël, David, Esdras, &c. dans le troisiéme, ceux dont les prophéties composent seules un livre à part, comme sont Isaïe, Jeremie, Ezechiel & Daniel, que l'on appelle Grands-prophétes pour ce sujet; dans le quatriéme, ceux dont toutes les prophéties jointes ensemble ne composent qu'un livre & que l'on appelle petits prophétes par rapport à leurs écrits, & non pour marquer qu'ils ayent été moindres que les autres. Ces douze sont Osée, Joël, Amos, Abdias, Jonas, Michée, Nahum, Habacuc, Sophonie, Aggée, Zacharie & Malachie.

Ose'e fils de Beéri est regardé comme le premier des douze, parce qu'il a passé pour le plus ancien * de tous. Il a devancé même le premier des quatre Grands-Prophétes: & il a prophétisé pendant l'espace de près de cent ans sous le regne d'Ozias, de Joathan, d'Achas & d'Ezechias rois de Juda, & sous celui de Jeroboam second du nom, & de tous ses successeurs rois d'Israël jusqu'à la destruction de leur royaume. Le Seigneur ne se contenta point de l'organe de sa voix pour lui faire annoncer ce qui devoit arriver à ces deux royaumes. Il voulut encore que ses actions prophetisassent, & que tout fût prophétie dans sa personne & dans sa famille jusqu'aux noms de ses enfans. Ayant dessein de lui faire prophétiser principalement la ruine du royaume d'Israël, la destruction de Samarie, la dispersion & la captivité des dix tribus qui composoient ce royaume, il lui commanda pour rendre ses prédictions plus sensibles de prendre pour femme une prostituée, & d'en avoir des enfans de prostitution (qui auroient le malheur d'imiter leur mere,) pour marquer que la terre d'Israël devoit en se prostituant aux idoles abandonner entierement le Seigneur son Dieu. Osée ne crut pas devoir s'arrêter à la peine & à la confusion que pourroit lui donner une telle action, lorsqu'il s'agissoit d'obéir à Dieu. Il prit donc pour femme Gomer fille de Debelaïm dont il eut trois enfans, un fils & deux filles, à qui il fit porter des noms de funeste signification, pour apprendre au peuple d'Israël que Dieu ne le regarderoit plus comme son peuple; qu'il le traiteroit sans miséricorde: & qu'il l'abandonneroit à de cruels ennemis.

* Quelques-uns estiment que Jonas étoit encore plus ancien.

Avant J.C. 800. environ.

Ce prophéte reçut encore du Seigneur en une autre occasion un commandemént aussi étrange que le premier, plus odieux & plus impraticable encore en apparence. Ce fut d'aimer une femme adultere, qui entretenoit tout publiquement un ami qui ne l'avoit point épousée, & qui par consequent étoit étranger, abusant de la liberté où son mari l'avoit laissée, soit par sa mort, soit par le divorce qu'il avoit fait avec elle. Il vouloit que l'amitié que le Prophéte auroit pour une personne qui en étoit si indigne, fût la figure de celle qu'il avoit pour la Synagogue, depuis même que contre la fidelité, l'amour & le culte qu'elle lui devoit comme à son époux, elle recherchoit les Dieux étrangers, & s'abandonnoit aux idoles par une espece d'adultere. Osée n'épousa point, ce semble, cette femme adultere: il se contenta de l'acheter pour pouvoir seulement disposer d'elle comme de son esclave (jusqu'à l'année sabbatique. *) Il lui donna quinze pieces d'argent & la mesure de près de deux setiers d'orge,

* Qui arrivoit tous les 7 ans où l'on remettoit les esclaves en liberté.

felon qu'ils étoient convenus enfemble. La condition qu'il lui impofa lorfqu'il l'eut faitvenir chez lui, fut qu'elle l'attendroit pendant plufieurs jours, fans avoir commerce avec aucun homme, & qu'elle demeureroit feule & féparée de tout le monde, promettant qu'il l'attendroit auffi de fon côté, & qu'il n'en prendroit point d'autre durant tout ce temps. Dieu vouloit fe repréfenter dans fon prophéte, & figurer par cette femme adultere ainfi réduite, l'état où feroient les Juifs pendant un long efpace de temps dans la captivité, fans roi, fans republique, fans facrifice, fans autel : mais qu'après ce temps, lorfqu'ils auroient recherché le Seigneur leur Dieu, il les rétabliroit & leur rendroit fa protection & fon alliance.

II. *Of. c. 4.* Avant J. C. 770. *envir.* Trente ans environ après les premieres prédictions qu'Ofée avoit faites contre le royaume d'Ifraël ou des dix tribus, il recommença à prophétifer les malheurs dont leurs peuples devoient être accablés : & il exhorta ceux de Juda qui s'étoient un peu remis dans les voies de la juftice fous leur roi Ozias, à ne plus tomber dans le péché d'idolâtrie & les autres defordres, en imitant ceux d'Ifrael. Mais ceux de Juda étant retombés fous les regnes fuivans, principalement fous celui d'Achaz, le prophéte renouvella contre eux les menaces du Seigneur, leur prédit un fort femblable à celui de leurs freres des dix tribus d'Ifraël, & il déclara aux uns & aux autres, qui au lieu de retourner à Dieu avoient mis leur confiance en la protection des rois d'Affyrie ou d'Egypte, qu'il les chatieroit par le bras de ceux mêmes à qui ils pretendoient avoir recours. Parmi toutes les menaces & les reproches qu'il faifoit aux uns & aux autres, il ne laifoit pas de mêler diverfes confolations pour ceux qui fe convertiroient au Seigneur. Il marque bien évidemment la vocation des Gentils & l'adoption de l'Eglife à la place de la Synagogue répudiée.

Nous ne fçavons rien de plus, concernant la vie particuliere de ce faint Prophéte. Nous ne nous fommes pas arrêté à l'opinion de ceux qui prétendent qu'il étoit de la tribu d'Iffachar & d'une ville qu'ils appellent Belemoth & qui nous eft entierement inconnue, parce qu'elle n'a rien que d'incertain. *Pfeud. Epiph. & Pfeudo Doroth.*

Ce que nous avons remarqué du commandement que Dieu lui fit de prendre une proftituée pour en avoir des enfans, & d'aimer une femme adultére, qui aimoit & entretenoit un homme qui n'étoit pas fon mari, a paru une chofe fi extraordinaire & fi incompréhenfible, que plufieurs n'ont pû fe perfuader qu'il fallût l'entendre litteralement. Les Juifs eux-mêmes ont cru que tout cela ne s'étoit paffé qu'en fonge : d'autres l'ont pris pour une parabole ou une énigme ; & faint Jerôme l'a regardé comme une fimple vifion prophétique. Mais on y trouve tous les caractères d'une veritable hiftoire, comme l'ont reconnu faint Bafile, faint Auguftin & prefque tous les Peres qui ont confideré la chofe avec attention : & il eft aifé de voir que ce faint homme à obéi à ces ordres, non pour fe rendre femblable à ces femmes, mais pour tâcher plûtôt de les rendre femblables à lui. Plufieurs auffi ont regardé fon mariage avec la proftituée, comme la figure de l'union de Jefus-Chrift avec l'Eglife des Gentils, qui ayant vécu dans la proftitution avant qu'il l'eût époufée, eft devenue pure & fainte par cette alliance.

### §. 2. SON CULTE.

III. Menol. Typic. Ephem. p. 46. 48. Boll. t. 3. febr. p. 170.

Les Grecs font la fête de ce saint prophéte le XVII. jour d'octobre. C'est ce qu'observent aussi les peuples qui suivent leur rit, entr'autres les Russiens ou Moscovites, dans le calendrier desquels quelques auteurs ont mal lû Josias pour Osée. Les Egyptiens rendent de même un culte reglé au prophéte Osée, & ils ont choisi pour ce sujet un jour qui se rapporte au XX de notre mois de fevrier.

Les Latins honorent aussi sa mémoire, mais au IV jour de juillet, & seulement depuis le milieu du neuviéme siécle. C'est ce qui paroît par les martyrologes d'Adon & d'Usuard, & par celui que l'on appelle le vieux Romain qui n'est peut-être que l'extrait d'Adon, quoique d'autres veuillent le faire passer pour celui qu'Adon lui-même avoit copié à Ravenne pour composer le sien. On a suivi Adon dans le Romain moderne : mais Baronius dans ses remarques a pris un mois pour l'autre touchant le jour auquel les Grecs font cette fête.

---

## *AGGE'E PROPHETE* *le dixiéme* des DOUZE.

### §. I. SON HISTOIRE

AGGE'E dont on ne connoît ni la famille, ni la tribu, étoit sans doute du nombre des Juifs retournés de la captivité de Babylone en Judée. En la seconde année du regne de Darius fils d'Hystaspes roi des Perses, dix-sept ans après la délivrance procurée par Cyrus, ce prophéte fut envoyé du Seigneur le premier jour du sixiéme mois * pour porter sa parole à Zorobabel prince de Juda petit-fils du roi Jeconias, chef des Juifs qui étoient revenus de Babylone, & à Jesus ou Josué fils de Josedech qui étoit Grand-Sacrificateur. C'étoit pour faire des reproches aux Juifs de ce qu'ils differoient de rebâtir le temple tandis que chacun songeoit à se loger commodément, & qu'ils prenoient ainsi plus de soin de leurs intérêts particuliers, que de ce qui regardoit la gloire de Dieu. Il attribuoit à cette négligence la stérilité & la famine qu'on souffroit dans le pays depuis quelque temps. Le prince Zorobabel & le Grand-Prêtre Jesus qui n'étoient point coupables de la faute des autres, firent valoir si bien ces remontrances du prophéte, que dès le XXIV du même mois on reprit les ouvrages du temple qui avoient été interrompus.

L'an du M. 3485. H.

* Elul.

Agg. 1. 1. Esdr. c. 5.

Quatre semaines après, le XXI. du septiéme mois * Aggée dit au peuple de la part de Dieu, dont il se disoit l'ambassadeur, qu'encore que l'édifice du temple qu'ils bâtissoient ne fût point si magnifique que celui que Nabuchodonosor avoit détruit, la gloire de cette derniere maison seroit plus grande que n'avoit été celle de la premiere, parce qu'elle seroit honorée de la venue & de la présence du Messie qu'il appelloit *Le Désiré de toutes les Nations*. Le XXIV du neuviéme mois * il déclara que Dieu pour marquer qu'il agréoit leurs travaux, avoit fait cesser la stérilité & rétabli l'abondance ; & qu'il donneroit sa protection au prince Zorobabel qu'il avoit choisi & rempli de son esprit.

* Tisri.

Agg. c. 1. v. 13. c. 2. v. 2.

* Casleu.

### §. 2. SON CULTE.

La mémoire du prophéte Aggée

Men. Typ.

se célébre le XVI de décembre chez les Grecs & les autres peuples qui suivent leur rit.

Les Latins ont joint son culte avec celui d'Osée au IV de Juillet, comme on le voit dans les martyrologes du IX siécle, dans le vieux Romain, dans celui d'Adon. Mais il paroît
Rosvv. Ad. Us. &c. qu'Usuard l'a oublié, quoiqu'il ait eu Adon devant les yeux, ce qui n'a pas empêché qu'on ne l'ait rejoint avec Osée dans le Romain moderne.

---

## VI. JOUR DE JUILLET.

## *ISAIE PROPHETE ET MARTYR.*

### §. I. HISTOIRE DE SA VIE.

I. ISAIE le premier des quatre Grands-prophétes étoit de la ville de Jerusalem, & issu du sang royal de David, selon la tradition ancienne des Hebreux. Son pere Amos étoit fils de Joas roi de Juda, le septiéme * d'après Salomon, & frere du roi Amasias. Il reçut une éducation convenable à la grandeur de sa naissance selon que sa maniere d'écrire noble & élevée l'a fait juger par les Anciens. Il commença fort jeune à se donner particulierement au service du Seigneur, & à se rendre le ministre de sa parole au peuple. Nous apprenons de lui-même qu'il prophétisa sous le regne de quatre rois de Juda, qui étoient
Is. 1. 1. Ozias, Joathan, Achaz & Ezechias: ce qui fait une espace de près de cent ans, pendant lesquels il donna à la
Hieron. in Is. cour & au peuple l'exemple d'une grande sainteté, menant une vie austere & retirée, couvert d'un sac le plus souvent, & prêchant la pénitence par ses actions mieux encore que par ses discours. Il épousa une femme à qui il a donné lui-même le nom de prophétesse, & il en eut quelques Is. 8. v. 3. & c. 7. v. 3.
enfans, dont nous ne connoissons que celui qui se nommoit Jasub, & un dernier qu'il eut dans un âge assez avancé & comme par ordre de Dieu, & qu'il nomma d'un nom * qui marquoit un victorieux qui emporte des dépouilles à la hâte, parce qu'il devoit être la figure du Messie. Il semble témoigner que son mariage avec la prophétesse avoit été contracté en présence d'Urie prêtre & de Zacharie fils de Barachias. Si cet Urie étoit 4 Reg. 16.
le même que celui qui fut Grand-Prêtre du temps du roi Achaz, l'âge de Jasub qui étoit déja avancé au commencement de ce regne, nous persuaderoit que la prophétesse n'auroit été qu'une seconde femme.

* excluant Athalia sa grand-mere.

* Maher-Schalal Has-baz.

Ce fut selon saint Jerôme vers Hier. in Is.
la vingt-cinquiéme année du regne d'Ozias fils d'Amasias, & grand-pere d'Achaz, qu'Isaïe commença à prophétiser sur ce qui devoit arriver au royaume de Juda & à la ville de Jerusalem, pour ne sçavoir pas profiter des afflictions & des calamités toutes récentes dont le Seigneur venoit de les châtier, & que quelques sçavans * croient n'être autres que les ravages des Scythes qui étoient venus du septentrion faire une irruption en Palestine. Ses remontrances ne furent point vaines: il se fit un changement de mœurs considérable parmi le peuple de Dieu. Vingt-ans environ après lorsque l'état de la religion étoit florissant dans le royaume de Juda par les soins du roi Ozias, Is. c. 2. 3. 4. & 5.
Isaïe recommença à prophétiser pour exhorter le peuple à bien esperer de la miséricorde & de la protection du Seigneur; pour l'avertir que la loi nouvelle sortiroit de Sion, que l'on ne

L'an du M. 3219. H. ou 5190. S. avant J.C. 785. H. ou 782. S.

* Pezr. comm. sur les Proph. p. 305.

L'an du M. 3240. H.

ne seroit plus tourmenté par les guerres, jusqu'à ce que de nouveaux péchés irritassent de nouveau la colere de Dieu, & attirassent sur Jerusalem & sur Juda des malheurs plus grands que les premiers. La piété d'Ozias fut récompensée d'une grande prosperité : mais la présomption lui ayant enflé le cœur il s'oublia jusqu'à vouloir lui-même prendre l'encensoir, & offrir l'encens sur l'autel des parfums. Le grand-prêtre Azarie accompagné de quatre-vingts autres prêtres, s'opposerent fortement à une entreprise si temeraire. Ozias aulieu de se rendre à leurs remontrances leur fit des menaces, & voulut persister. Mais le Seigneur l'en punit sur l'heure, & le frappa de lépre : ce qui obligea le pontife Azarias de le chasser promptement du Sanctuaire. Ce prince ainsi humilié passa le reste de ses jours renfermé dans une maison séparée, ayant été obligé de se retirer du gouvernement, & de le laisser à son fils Joathan. Il mourut trois ou quatre ans après cette disgrace : & il eut le prophéte Isaïe même pour l'historien de sa vie.

*4 Reg. 15. 5. 2. Paral. 26. 16.*

L'an du M. 3243. H.

*2. Paral. 26. v. 22.*

II.

L'an du M. 3246. H. avant J. C. 606. 758.

Ce fut l'année même de la mort de ce prince que ce saint prophéte eut la célebre vision de la majesté divine sur le trône de sa gloire; dont il nous a laissé la description en ces termes : » L'année de la mort du roi Ozias je » vis le Seigneur assis sur un trône » fort élevé, & le bas de sa robe rem» plissoit le temple. Les Seraphins » étoient autour du trône : ils avoient » chacun six aîles, deux dont ils voi» loient leur face, deux dont ils voi» loient leurs pieds, & deux autres » qui leur servoient à voler. Ils se » crioient de l'un à l'autre, & disoient » Saint, saint, saint est le Seigneur » le Dieu des armées : la terre est » toute remplie de sa gloire. Le des» sus de la porte fut ébranlé par le » retentissement de ce grand cri, & » la maison remplie de fumée. Alors » je dis : Malheur à moi de ce que » je me suis tû, parce que mes levres » sont impures, & que j'habite au mi» lieu d'un peuple qui a aussi les le» vres souillées : & j'ai vû de mes yeux » le Seigneur le Dieu des armées. En » même temps l'un des Seraphins vo» la vers moi portant un charbon ar» dent qu'il avoit pris de dessus l'au» tel avec des pincettes : & m'en ayant » touché la bouche, il me dit : Ce » charbon a touché vos levres : votre » iniquité sera effacée, & vous serez » purifié de votre péché. J'entendis » ensuite le Seigneur qui dit : Qui » envoierai-je ? & qui est-ce qui ira » porter notre parole ? Alors je dis : » Me voici, envoyez-moi. Le Sei» gneur me dit : Allez, & dites à ce » peuple : Ecoutez ce que je vous » dis & ne le comprenez pas : voyez » ce que je vous fais voir, & ne le » discernez point. Aveuglez le cœur » de ce peuple : rendez ses oreilles » sourdes, de peur qu'elles n'enten» dent ; fermez-lui les yeux de peur » qu'ils ne voyent, & que son cœur » ne comprenne ; & qu'ainsi il ne se » convertisse à moi & que je ne le » guerisse.

*Is. c. 6.*

Cette disposition d'Isaïe qui se présentoit si volontiers pour aller où le Seigneur voudroit l'envoyer, étoit bien differente de celle où se trouvoit Moyse qui fuyoit & marquoit une grande répugnance pour aller où Dieu l'envoyoit. L'une n'étoit pas moins agréable au Seigneur que l'autre sans doute, venant d'un même fond de cœur qui dans l'un montroit beaucoup de zele, & dans l'autre beaucoup d'humilité ; quoique le zéle qui faisoit

avancer Isaïe n'ait point été suivi de beaucoup de succès, selon ce qui lui avoit été prédit, & qu'au contraire la modestie ou la repugnance qui faisoit reculer Moyse ait eu toutes les grandes suites qui lui avoient été promises. Ces deux sortes de missions si différentes, quoiqu'également venues de Dieu ont appris sur-tout aux ouvriers de l'évangile à ne pas juger d'une vocation ou d'une mission vraiment divine, ni par la difference des dispositions des ministres dévoués tout entiers d'ailleurs au service de Dieu, ni par le bon ou le mauvais succès de leurs travaux que Dieu se réserve à lui seul.

III. Sur la fin du regne de Joathan ou la premiere année de celui d'Achaz son fils, Isaïe prédit non seulement la ruine du royaume d'Israël qui devoit arriver vingt & un ans environ après, mais encore l'anéantissement du nom d'Ephraïm qui en étoit la principale tribu, & qui devoit perir de telle sorte que l'on cesseroit de le compter au rang des peuples. Le prophéte a marqué nettement le terme de soixante-cinq ans pour l'accomplissement de cette prédiction : & l'on a remarqué qu'au bout de ce terme le roi d'Assyrie Assaradon fils de Sennacherib envoya des Chutéens & d'autres étrangers dans le pays de Samarie pour former un autre peuple sous d'autres loix à la place des Israëlites que son grand pere Salmanasar en avoit transportés quarante-quatre ans auparavant, & dont quelques-uns qui étoient restés ou qui étoient revenus dans le pays, avoient tâché d'y faire revivre quelque forme de police ou de petite republique.

*Is. 7. 8.*

L'an 3262.

*Lancel. chr. sacr. c. 14. ad an. M. 3327.*

Dans le tems qu'Isaïe faisoit cette prédiction, la ville de Jerusalem étoit assiegée par Rasin roi de Syrie & par Phacée roi d'Israël. Achaz qui étoit tout nouvellement monté sur le trône de Juda étant renfermé avec son peuple sans apparence d'être secouru d'aucun endroit, trembloit continuellement dans l'appréhension d'être pris avec la ville, & d'y perir ou d'être emmené captif. Il ne meritoit peut-être pas un meilleur sort, parce qu'il avoit déja abandonné Dieu pour se laisser aller à l'impieté & à l'idolâtrie comme les rois d'Israël. Cependant le Seigneur dit à Isaïe d'aller au devant de ce prince avec son fils Jasub & de lui ordonner de demeurer en paix sans rien craindre, & sans se troubler devant ces deux bouts de tison, fumant de fureur, Rasin & Phacée. En effet, ces deux rois n'ayant pû prendre Jerusalem, furent obligés de se retirer bientôt après : mais ce ne fut qu'un délai du châtiment qui étoit préparé pour l'impieté du roi de Juda.

*Is. 7. 1. 4. Reg. 16. 5.*

IV. Deux ou trois ans après lorsque les armées des Syriens & des Israëlites sous Rasin & Phacée continuoient toujours leurs hostilités dans les terres du royaume de Juda, le Seigneur voulut encore parler au roi Achaz par le ministere du prophéte Isaïe, qui lui dit : » Demandez au Seigneur » votre Dieu qu'il vous fasse voir un » prodige, ou du fond de la terre, » ou du plus haut du ciel, Achaz répondit: » Je ne demanderai point de » prodige, & je ne tenterai point le » Seigneur. Isaïe dit : Le Seigneur » vous donnera donc lui-même un » prodige. Une vierge concevra, & » elle enfantera un fils qui sera appellé » Emmanuel. Il mangera le beurre & » le miel, de telle sorte néanmoins que » lors même qu'il n'aura encore que la » nourriture des enfans il sçaura rejet» ter le mal & choisir le bien. Mais

L'an du M. 3265. H.

» avant que l'enfant soit en état de faire » ce discernement, les deux pays * que » vous detestez à cause de leurs rois » (Rasin & Phacée) seront abandon- » nés. Et le Seigneur fera venir sur vous » & sur votre peuple des temps si mal- » heureux par les armes du roi des Af- » syriens qu'on n'en aura point vû de » semblables depuis la séparation d'E- » phraim d'avec Juda. Le Seigneur » appellera pour lors comme d'un siflet » la mouche d'Egypte, & l'abeille d'Af- » syrie dans votre pays.

* La Syrie & la Samarie.

Ŷ. c. 8. & 10.

Isaïe prédit ensuite la destruction totale des royaumes d'Israël & de Syrie par les rois d'Assyrie, déclarant que les Assyriens seroient exterminés à leur tour. Il annonça bientôt après les malheurs qui devoient accabler les Philistins puis les Moabites. Mais la prophétie qui regardoit les Philistins ne fut prononcée que l'année de la mort du roi Achaz avant laquelle Isaïe avoit déja publié celle de la naissance du Messie & de l'étendue de son régne, si l'on en juge par l'ordre qu'elle tient dans son livre. Sous le regne d'Ezechias fils d'Achaz Isaïe prédit la ruine du royaume de Juda, de la ville de Jerusalem, & la captivité du peuple par les Babyloniens : puis la désolation de Babylone par les Medes & les Perses, & ensuite la délivrance des Juifs qui devoient sortir de cette captivité après la ruine du royaume des Babyloniens. Il prophétisa aussi contre l'Arabie & l'Idumée qui devoient être châtiées à leur tour.

c. 14. & 15. & 16.

c. 14. v. 28

c. 9. & c. 11.

c. 29. & 30. & 31.

c. 13. & 14. & c. 21. & 34.

L'an du M. 3291. H.

L'année que le général Tartan envoyé par Sargon, autrement Sennacherib, roi des Assyriens, alla attaquer les villes des Philistins, Dieu fit annoncer par Isaïe de la désolation de l'Egypte qui devoit suivre bientôt après de la guerre que ce roi alloit porter dans ce pays. C'est ce qu'il lui ordonna de faire d'une maniere bien surprenante, mais qui nous apprend que les actions de ses prophétes, n'étoient pas moins des prophéties que leurs paroles. Il lui commanda d'ôter le sac de dessus ses reins & les souliers de ses pieds, & d'aller ainsi nud & déchaussé. Le Prophéte obéit sans hésiter ni sans marquer la peine que sa pudeur pourroit lui faire souffrir dé cet état : car il n'avoit rien autre chose pour se couvrir. Le Seigneur dit alors. » Comme mon ser- » viteur Isaïe a marché nud & sans » souliers, pour être comme un pro- » dige qui marque ce qui doit arriver » durant trois ans à l'Egypte & à l'E- » thiopie * : c'est ainsi que le roi des » Assyriens emmenera d'Egypte & » d'Ethiopie une foule de captifs jeu- » nes & vieux, tout nuds à la honte de » leur pays, sans habits, sans souliers, » sans avoir même dequoi couvrir ce » que l'honnêteté doit faire cacher.

c. 20. v. 3.

* l'Arabie déserte appellée Ethiopie.

V.

L'an du M. 3294.

Après la désolation causée en Egypte par une guerre de trois ans selon qu'Isaïe l'avoit marqué, Sennacherib vint avec toutes ses troupes pour désoler aussi le royaume de Juda : & après avoir pris plusieurs villes il mit le siege devant Jerusalem, comme le prophéte l'avoit aussi prédit plus d'une fois. C'étoit la dix-septiéme année * du régne d'Ezechias, dans la vie duquel nous esperons parler * plus à propos de l'histoire de ce siege, & de la délivrance miraculeuse de la ville que le prophéte annonça & qu'il obtint lui-même par ses prieres, lorsque ce prince réduit avec son peuple aux dernieres extrémités envoya le consulter & le conjurer d'interposer son crédit auprès du Seigneur pour ce sujet. Nous reservons aussi à rapporter pour lors ce qui regar-

c. 29. 33. 36.

* la XIV. étoit celle du commencement de la guerre.

* au XXVIII. jour d'Août.

c. 37. v. 2, & 21.

de la maladie d'Ezechias que plusieurs, suivant l'ordre où elle se trouve placée dans l'Ecriture, ont crû n'être arrivée qu'après la défaite des Assyriens par l'Ange exterminateur & la délivrance de la ville. On reconnoîtra néanmoins qu'elle l'avoit devancée, lorsqu'on voudra considerer qu'Isaïe qui avoit porté au roi l'ordre de la part de Dieu de se préparer à mourir, lui promit de la même part qu'après sa guerison qui devoit être suivie de quinze années de vie, il le delivreroit de la puissance des Assyriens, & garantiroit Jerusalem de leurs insultes. (c. 38. v. 6.)

(v. 7.) Ce fut Isaïe qui fit le miracle de la rétrogradation de l'ombre du soleil sur le cadran d'Achaz, pour assurer ce prince de la vérité des promesses du Seigneur touchant le retablissement de sa santé. (v. 21.) Ce fut lui aussi qui fit la fonction des médecins, lorsqu'après la grace de la vie que Dieu lui accordoit, il fallut chasser le mal par un remede * naturel.

* un cataplasme de figues.

Ezechias rétabli en santé, reçut une ambassade honorable que lui envoyoit Merodac-Baladan roi des Babyloniens pour le féliciter, & s'informer de la raison du prodige. (c. 39.) Mais ayant montré ses trésors à ces ambassadeurs avec une ostentation qui déplut au Seigneur, Isaïe alla le trouver pour l'en reprendre. Il lui prédit que tous ces trésors seroient un jour enlevés par les Babyloniens même, & que ses enfans seroient pris pour être faits eunuques, & servir les rois de Babylone. Ezechias n'avoit pas encore alors d'enfant. Mais il ne laissa pas de s'humilier devant le Seigneur, & de se soumettre aux décrets de la volonté de Dieu, demandant seulement en grace par l'entremise d'Isaïe que ces malheurs n'arrivassent point de son vivant: aussi n'arriverent-ils qu'à sa quatriéme génération, c'est-à-dire, aux enfans du saint roi Josias, dont il fut le bisayeul. (4. Reg. 20. 2. Paral. 32.)

Isaïe depuis ces grands évenemens qui verifioient si glorieusement ses prédictions, continua de prophétiser encore dans Jerusalem & le royaume de Juda pendant l'espace de près de trente années. (L'an du M. 3295. H.) Quelques-uns rapportent à la dix-huitiéme année du regne d'Ezechias la prophétie qui regarde le retablissement des Juifs à Jerusalem après la captivité de Babylone sous Cyrus roi des Perses, qui y est marqué par son nom près de cent-quatre-vingt ans auparavant. (Is. c. 44. v. 28. c. 45.) Mais toutes ces prédictions particulieres étoient toujours accompagnées ou mêlées de la prophétie generale touchant la naissance, la vie & la mort du Messie, qui devoit sauver le genre humain en le délivrant du peché. (c. 40. c. 42. c. 46. c. 49. c. 53. c. 51. c. 61. c. 62. c. 66.) C'en étoit là l'unique fin: il revenoit perpetuellement à ce point capital de notre redemption & du salut éternel de ceux qui devoient le reconnoître. La maniere dont il en a parlé est si développée & tellement circonstanciée en plusieurs endroits, principalement sur la pauvreté de la naissance du fils de Dieu, sur l'ignominie de sa passion & de sa mort, sur les œuvres merveilleuses qu'il devoit opérer, sur la prédication de l'Evangile aux Gentils comme aux Juifs, & sur l'établissement & la conduite de l'Eglise, qu'on est presque porté à le regarder comme un historien des choses passées, plûtôt que comme un prophéte de l'avenir. (Hierom.)

VI.

Le saint roi Ezechias étant mort au bout de quinze années dont Dieu avoit voulu prolonger sa vie en lui rendant la santé, eut pour successeur son fils Manassès âgé seulement de douze ans. (L'an du M. 3306. H.) Ce jeune prince ayant abandonné Dieu dès qu'il se vit le maître des

hommes, s'abandonna lui-même à toutes sortes d'abominations, rétablit l'idolâtrie que son pere avoit heureusement détruite, & commit tous les désordres que la licence de son pouvoir, avec la corruption de son cœur put lui suggerer. Le Seigneur dans sa colere le fit menacer par tous ses prophétes. Mais cet impie s'en mocqua, & joignant la cruauté à l'abus qu'il faisoit de sa puissance, il se mit à persécuter les gens de bien qu'il regardoit comme autant de censeurs de ses crimes. Il fit couler, dit l'Ecriture, des ruisseaux du sang innocent, & il en remplit la ville de Jerusalem. Ce n'étoient que meurtres & que carnage, où l'on ne faisoit point d'autre discernement que de tuer ceux qui parloient pour la vérité ou pour la pieté, & d'épargner les impies & ceux qui suivoient les volóntés du prince.

*4. Reg. c. 21. v. 10. & c. 24. v. 4.*

Comme de tous ceux qui s'y opposoient, personne ne pouvoit lui être plus redoutable qu'Isaïe qui s'étoit fait respecter par les quatre rois précedens, & que l'âge de plus d'un siecle à une plus longue suite de mérites devoit lui rendre encore plus respectable, il n'y eut point aussi d'objet plus exposé à sa fureur. C'est une tradition ancienne chez les Juifs reçue dans l'Eglise primitive, appuyée du témoignage des Peres, sur-tout de saint Justin le martyr, de Tertullien, de saint Jerôme, de saint Augustin, de Theodoret, qu'il fut scié par le milieu du corps avec une scie de bois pour augmenter encore la violence de son supplice. C'est de lui que plusieurs des interprétes & anciens auteurs de l'Eglise expliquent, selon saint Jerôme, l'endroit de l'épître aux Hebreux, où saint Paul faisant un dénombrement des vertus & des souffrances des Saints de l'ancien Testament dont le monde n'étoit pas digne, a dit, *Ils ont été sciés*.

*Talmud. utrumq.*

*Just. Dial. Tr. p. 349. Tert. de Patient. c. 14. & Scorpiac. c. 8. Hier. comm. in Is. c. 57. Aug. civ. Dei l. 18. c. 24. Theod. q. 54. Hebr. c. 11. v. 37.*

Ceux qui pour augmenter encore l'indignité du crime du roi Manassès, prétendent qu'il étoit gendre de ce saint prophéte, de même que ceux qui le font son beau-frere, ne considerent pas qu'Isaïe avoit commencé à prophétiser dès la 25. année d'Ozias trisayeul de ce Prince depuis plus de cent ans, & qu'il ne devoit pas être même alors trop jeune, supposant qu'il fut le cousin germain d'Ozias, petits-fils l'un & l'autre du roi Joas. Cela nous porte à croire qu'Isaïe ne pouvoit avoir gueres moins de cent trente ans lorsqu'il mourut, si l'on rapporte sa mort comme font les plus sçavans à la dix-septiéme année du regne de Manassès.

*Comm. sub nom. Primas.*

*L'an du M. 3323. H. ou 5292. S. Avant J.C. 681.*

Ce fut quatre ans après cette mort, c'est-à-dire, l'an vingt-uniéme de ce roi que se fit l'accomplissement de la prophétie d'Isaïe touchant les nouveaux habitans envoyés d'Assyrie pour repeupler le pays d'Ephraim & du royaume d'Israël, d'où est venue l'origine des Samaritains.

*Is. c. 7. v. 8.*

L'Ecriture Sainte attribue la ruine de la ville & du temple de Jerusalem & la captivité des Juifs à Babylone sous Nabuchodonosor à l'effusion du sang innocent que Manassès répandit alors dans Jerusalem.

*4. Reg. c. 24. v. 4.*

## §. 2. HISTOIRE DE SON CULTE.

VII.

Saint Justin le Martyr qui vivoit au second siecle de l'Eglise, accusoit les Juifs d'avoir retranché du texte de l'Ecriture ce qui regardoit le genre de la mort d'Isaïe, parce qu'il y avoit quelque chose de mysterieux, surtout dans la cruauté dont on l'avoit coupé en deux avec une scie de bois, qui servoit à leur condamnation. On

*Dial. contra Tryp. p. 349.*

dit qu'il fut enterré sous le chêne de Rogel hors de la ville de Jerusalem au passage des eaux près de Siloé, du côté de la montagne de Sion : ce qui semble avoir été pris de quelque livre apocryphe, comme du prologue de ses révélations, ou de son ravissement, composé par d'anciens héretiques ; & qui a été copié fidélement par le faux Epiphane, par le faux Dorothée & dans la chronique pascale. Ces auteurs y ajoutent bien des choses fabuleuses qui semblent avoir été inventées par les Rabins. Tous prétendent que de leur temps, Isaïe étoit encore dans son tombeau près des sepulchres des rois de Juda au septiéme siecle. Cependant si l'on en croit d'autres Grecs, le corps avoit été transporté long-temps auparavant à Paneade ou Cesarée de Philippe près des sources du Jourdain, & de là à Constantinople, en la trente-cinquiéme année de l'empereur Theodose le jeune vers l'an 442. de Jesus-Christ. On les avoit mises dans l'Eglise de saint Laurent où l'on avoit institué une commémoration annuelle en l'honneur de notre saint prophéte au xxv. de janvier comme le marquent encore les menées, jusqu'à ce que dix ou douze ans après, les empereurs Marcien & Pulquerie firent bâtir près de saint Laurent une petite Eglise sous le nom même d'Isaïe, où l'on déposa les reliques venues de Palestine & où se rassembla le culte qu'on lui rendoit au jour de sa fête.

*Epiph. h. 40. c. 2. p. 292. Quaresm. t. 2 l. 4. c. 25.*

*PseudoDorot. Pseud-Epiph. c. 7.*

*Chr. Pasc. p. 355. Cedr. chron. Codin. &c.*

*Boll. t. 2. jan. p. 611.*

*DuCang. CP. chr. l. 4. p. 400. n. 4.*

Ce jour étoit le IX. de mai chez les Grecs, chez les Russiens au Nord, & chez les Coptes en Egypte & en Ethiopie : & ce culte a continué dans les Eglises de toutes ces provinces jusqu'à présent, tant qu'elles en ont eu la liberté. Les Latins lui ont destiné le VI. de juillet dans presque tous leurs martyrologes, depuis celui de Bede au commencement du huitiéme siecle jusqu'au romain moderne. Quelques-uns voulant s'approcher des Grecs, ont mis Isaïe au premier de mai, d'autres l'ont mis même au dixiéme de ce mois. Mais on ne sçait ce qui peut avoir donné lieu de le mettre au XXI. de février dans un calendrier Julien. Usuard est le premier qui a inferé dans les martyrologes d'Occident l'histoire de sa mort & de sa sépulture.

*Men. Typ. Ephem. Boll. t. 2. mai p. 359.*

*t. 1. M. p. 4. t. 1. M. p. 493.*

*Chr. Calv. p. 19.*

*Sauss. Mart.*

On ne nous dit pas sous quel titre on a prétendu avoir les reliques du prophéte Isaïe dans l'abbaye de saint Denys en France.

*Invent. des R. de S. D.*

RENVOI *du vj. de Juillet.*

JOEL prophéte, l'un des douze qui se trouve joint à Isaïe en ce sixiéme jour de juillet dans plusieurs martyrologes. *Voyez au xiij de ce mois.*

---

## XIII. JOUR DE JUILLET.

### *JOEL PROPHETE, l'un* des DOUZE.

#### §. I. HISTOIRE DE SA VIE.

JOEL fils de Phatuël, étoit de la tribu de Gad, ou selon d'autres de celle de Ruben qui la joignoit au delà du Jourdain. La plûpart des peres & des autres anciens ont cru qu'il avoit paru dans le monde en même temps qu'Osée, & qu'il a prophétisé comme lui pendant un siecle entier. Quoiqu'il fût sujet du Royaume d'Israël, suivant cette supposition, ses prophéties semblent ne regarder que le royaume de Juda : il paroît même qu'il les a faites au milieu de

Jerusalem. C'est ce qui a fait juger à quelques auteurs qu'il pourroit n'avoir écrit qu'après la captivité des dix tribus, ou la dispersion d'Israël par Salmanassar roi d'Assyrie : mais on a d'autres raisons pour se persuader qu'il a prophétisé même avant Amos qui vivoit sous le regne d'Ozias. Car Joël ayant prédit le fleau d'une grande secheresse qui devoit mettre la désolation & la disette par tout le pays, on voit qu'Amos se plaint de ce que ce fleau étoit arrivé sans avoir pu toucher & convertir les cœurs de ceux qui en avoient été affligés. Cette calamité fut causée vers la XXI. année du regne d'Ozias roi de Juda par les chenilles, les sauterelles & d'autres insectes qui rongerent les grains, les arbres & les vignes, & par la nielle qui acheva de perdre ce qui avoit échappé à ces insectes. La disette fut si grande dans tout le royaume, qu'on ne pouvoit fournir au temple la farine & le vin qui étoient nécessaires pour les oblations.

*Joel c. 1.* — *Amos c. 4.* — Avant J.C. 789. *environ.*

Peu de temps après, Joël prédit une grande irruption d'ennemis venus de loin & du côté du Nord dans la Palestine. On croit ordinairement après les anciens peres & d'autres interprêtes, que cela regarde les Assyriens ou les Chaldéens : mais quelques sçavans estiment que le Prophéte entendoit les Scythes qu'ils prétendent être venus de delà le Pont-Euxin faire de grands ravages dans la Judée en la XXVI année du régne d'Ozias, & que cette incursion avoit été précédée un an ou deux auparavant d'un grand tremblement de terre qui avoit renversé beaucoup de maisons dans Jerusalem.

*Joel c. 2. & c. 3.* — *Pezron. comm. p. 210.*

### §. 2. SON CULTE.

Joël est honoré chez les Grecs qui font sa fête le XIX. d'octobre, comme font aussi les Russiens ou Moscovites qui suivent leur rit. Les Latins ont varié assez long-temps sur le jour qu'ils devoient destiner pour son culte. Dans le vieux martyrologe Romain de Rosweide, Joël est mis d'abord au VI de juillet avec Isaïe : puis remis au XIII. du même mois avec Esdras, comme jour de l'octave du VI. Il est placé le second en l'un & en l'autre jour : ce qui peut surprendre par rapport à Esdras, qui n'a paru qu'après lui. Adon a observé la même conduite au VI & au XIII de juillet dans son martyrologe : ce qui contribue à faire voir que l'un n'est que la copie ou l'expression de l'autre. Usuard est le premier qui lui a fixé le XIII de juillet en laissant le VI à Isaïe seul. Il a joint le prophéte Joël comme les précédens avec Esdras, mais en lui donnant le rang de préséance. C'est ce qui a été fort ponctuellement observé dans le romain moderne par les soins de Baronius & des autres reviseurs sous Gregoire XIII. On trouve le nom de Joël dans un calendrier Julien marqué au XXIII de septembre.

*Men. Typ. Ephem.* — *Rosw. p. 14. Ado M.* — *Us. & M. Rom.* — *Calv. chr. p. 21.*

Joël tient le second rang des douze petits prophétes parmi les Latins, & le quatriéme parmi les Grecs.

---

## *ESDRAS PRESTRE, Prophéte & Docteur de la Loi.*

### §. 1. HISTOIRE DE SA VIE.

ESDRAS étoit de la race sacerdotale d'Aaron par la branche d'Eleazar, & il étoit fils de Saraias Grand-

*I.*

Sacrificateur, que Nabuzardan général de l'armée de Nabuchodonosor roi des Babyloniens emmena avec le reste des Juifs après la prise de Jerusalem & l'incendie du temple, & que ce roi fit mourir peu de jours après avec les enfans du roi Sedecias & les principaux des Juifs dans la ville de Reblatha ou Ribla aux extrêmités de la Palestine du côté de la Syrie. Il étoit du nombre de ces captifs avec son frere aîné Josédec, qui fut Grand-Prêtre pendant la captivité : & il fut emmené tout jeune à Babylone en la dix-huitiéme année de la captivité, dont les soixante-dix années commencent à se compter avec la premiere année de Nabuchodonosor, lorsqu'il vint la premiere fois à Jerusalem quatre ans après la mort du S. roi Josias, dont nous avons rapporté la vie au XXIII de juillet. Il y avoit déja onze ans que Jechonias fils de Joakim & petit-fils de Josias, avoit été transporté dans la même ville avec tous les trésors du temple & ceux du palais de Jerusalem : & il fut de la derniere transmigration où finit le royaume de Juda quatre cens soixante-huit ans depuis le commencement du regne de David, cent trente-quatre depuis la destruction du royaume d'Israël ou la dispersion des dix tribus. Il fut élevé à Babylone dans l'obscurité & les tribulations de la captivité, mais il fut appliqué à l'étude des livres saints avec tant de soin & de succès, qu'il a été consideré comme le chef des Docteurs de sa nation.

L'an du M. 3416. H.
*1. Esdr. 7. 4. Reg. c. 25. v. 18. & 21.*
*Usser. ann. sacr. Lancel. chron. c. 15.*

Il y avoit près de cinquante-deux ans qu'il vivoit ainsi banni de son pays, lorsque Cyrus roi des Perses étant devenu le maître de l'empire des Babyloniens publia un édit portant permission aux Juifs de retourner en leur pays, avec ordre de rebâtir le temple, suivant les prédictions qui en avoient été faites par les prophétes Isaïe & Jeremie. Ils partirent au nombre de près de cinquante mille personnes sous la conduite de Zorobabel prince de la famille royale de David, & petit-fils du roi Jeconias, suivi de Josué fils du grand-prêtre Josedec, & neveu d'Esdras : & l'on commença à rebâtir le temple dès l'année suivante. Cet ouvrage fut traversé par les Samaritains & quelques autres ennemis, ou jaloux pendant tout le regne de Cyrus & de ses deux successeurs Cambyse & le mage Oropaste ou Smerdis appellés par Esdras Assuerus ou Artaxerxès, jusqu'à la seconde année de Darius Hystaspes. L'ouvrage fut repris & continué alors à la sollicitation des prophétes Aggée & Zacharie, & par les soins du prince Zorobabel & du grand-prêtre Josué dit Jesus. Il fut achevé au bout de quatre ans, en la sixiéme année de Darius qui avoit libéralement fait fournir les choses necessaires, & qui l'avoit appuyé par son autorité. La dédicace s'en fit incontinent après avec des solennités & des réjouissances tout extraordinaires : ce qui fut suivi de la célebration de la Pâque au XIV^e jour du premier mois de l'année suivante dans toutes les cérémonies que les anciens se souvenoient d'avoir vû pratiquer en leur enfance avant la transmigration. Darius après un regne de trente-six ans eut pour son successeur au royaume des Perses son fils Xerxès, à qui succéda au bout de douze ans Artaxerxès surnommé Longuemain.

*1. Esdr. 1.*
L'an du M. 3468. H. ou 5436. S.
3469.
*1. Esdr. c. 4. & c. 5.*
L'an du M. 3489. H. ou 5457. S. avant J. C. 515.

II. En la septiéme année du regne d'Artaxerxès, Esdras qui étoit demeuré à Babylone obtint des lettres de

L'an du M. 3537. H.

avant J. C. 467.

de retour pour lui & pour tous ceux qui voudroient le suivre à Jerusalem. C'étoient des lettres de recommandation en forme d'édit aux gouverneurs de Syrie & des autres provinces voisines, pour les obliger à assister Esdras & ceux de sa nation de tout ce qui dépendroit d'eux pour favoriser le retablissement des Juifs. Voici les termes ausquels elles étoient contenues: » Artaxerxès roi des rois,

1. Esdr. c. 7.

» à Esdras sacrificateur & docteur » très-sçavant de la loi du Dieu du » ciel, salut. Nous avons ordonné » que tous ceux du peuple d'Israël » répandus dans mon royaume, qui » voudront aller à Jerusalem, y ail- » lent avec vous. Car c'est par l'or- » dre du roi & de l'avis des sept per- » sonnes de son conseil que vous y » êtes envoyé pour visiter & rétablir » la Judée & Jerusalem, selon la loi » de votre Dieu dont vous êtes très- » instruit, & pour porter l'or & l'ar- » gent que le roi & ses conseillers » offrent volontairement au Dieu d'Is- » raël, qui a établi son tabernacle à » Jerusalem. Nous vous donnons » pouvoir d'emporter avec toute li- » berté tout l'or & tout l'argent que » les Israëlites, qui sont encore ré- » pandus dans le royaume de Baby- » lone, voudront aussi offrir au tem- » ple de leur Dieu. Vous offrirez aussi » à votre Dieu les vaisseaux sacrés » que nous vous ferons remettre entre » les mains. Nous vous laissons la li- » berté de faire tout ce que vous ju- » gerez à propos pour toutes les dé- » penses de la maison du Seigneur : » & quelque grandes qu'elles puissent » être, nous entendons que l'on pren- » ne dans notre trésor tout ce qui sera » néceſsaire pour y fournir. Nous or- » donnons pour ce sujet à tous les » trésoriers de notre épargne de delà » l'Euphrate, de vous donner sans dé- » lai tout ce que vous leur demande- » rez jusqu'à cent talens d'argent, & » toutes les provisions de bled, de » vin, d'huile pour vos besoins, ou- » tre ce que nous voulons être offert » pour nous au temple du Dieu du » ciel. Nous défendons aussi à tout » officier ou autres personnes de nos » états, d'imposer ni taille, ni tribut, » ni autres charges aux Prêtres, aux » lévites, ni à quelque autre ministre » que ce soit du temple du Dieu d'Is- » raël. Et vous, Esdras, vous éta- » blirez des juges & des magistrats » selon la sagesse que votre Dieu » vous a donnée pour juger tout le » peuple, qui est au delà du fleuve * » connoissant & suivant la loi de votre » Dieu par toute la Syrie, la Phéni- » cie & la Judée : vous enseignerez » aussi la loi à tous ceux qui auront » besoin d'être instruits. Ceux qui » n'observeront pas exactement la loi » de votre Dieu & cette ordonnance » du roi, seront punis par des amen- » des, par l'exil, par la prison, & » par la peine de mort même, selon la » qualité de leur desobéissance.

* Euphrate.

Esdras recevant ces lettres, adora le Seigneur, & lui en rendit de grandes actions de graces, persuadé que c'étoit à son assistance qu'il falloit attribuer ces témoignages d'une bonté aussi extraordinaire qu'étoit celle du roi à son égard. Il en fit la lecture à tous les Juifs qui étoient alors à Babylone, & en envoya des copies aux Juifs & Israëlites qui habitoient la Medie & les autres provinces voisines : & plusieurs se rendirent avec joie auprès d'Esdras pour retourner en Judée. Il sortit de Babylone le premier jour du premier mois de l'année, & il assembla tout son monde sur le bord de la riviere d'Ahava, &

publia un jeûne, afin que tous s'humiliassent devant le Seigneur, & qu'ils pussent obtenir qu'il fût lui-même leur conducteur dans leur voyage. *ch. 8.* Car Esdras avoit eu honte de demander au roi une escorte de cavaliers pour les défendre des insultes de leurs ennemis pendant le chemin, après lui avoir dit que la main favorable du Dieu d'Israël ne quitte point ceux qui le cherchent sincérement. Ils partirent de là le douziéme du premier mois, & arriverent heureusement à Jerusalem au commencement du cinquiéme mois.

III. Après qu'Esdras se fut acquité des sacrifices qu'il fit au Seigneur pour le remercier des succès qu'il donnoit à ses entreprises, & pour attirer sa benediction sur ceux qu'il avoit amenés il remit par compte entre les mains de douze prêtres choisis tout l'argent qu'il avoit apporté, avec les vases & les meubles qui devoient servir au temple & à ses ministres: & il fit tenir dans les provinces les lettres & les ordres du roi aux gouverneurs & autres officiers, qui se presserent à l'envie pour rendre service aux Juifs retournés à Jerusalem. Mais quoique son zele pour l'édifice de la maison du Seigneur & pour tout le culte exterieur fût fort grand, il avoit encore tout autrement à cœur la pieté qu'il tâchoit d'inspirer à tout le peuple, en lui enseignant la loi du Seigneur pour le porter à la pratiquer & à ne plus s'écarter des voies de la justice & de la vérité.

C'est pourquoi il eut une douleur sensible d'apprendre que plusieurs de ceux qui étoient venus avec Zorobabel & encore depuis, étoient tombés dans l'abomination des peuples infidéles leurs voisins, non en retournant aux idoles, mais en prenant des femmes étrangeres contre l'ordonnance du Seigneur: ce qui étoit arrivé à beaucoup de prêtres & de lévites, aussi bien qu'au reste du peuple. Il voulut donner d'abord des marques de son affliction en se déchirant les habits, en s'arrachant la barbe & les cheveux, en se couvrant du cilice & de la cendre. Il se mit dans la posture la plus humiliante de la pénitence pour appaiser la colere de Dieu, craignant que ces nouveaux crimes de son peuple ne le portassent à l'abandonner de nouveau. Il lui fit une ardente priere où l'on ne peut s'empêcher d'admirer toujours l'humilité extrême d'un si grand serviteur de Dieu, & la charité qu'il avoit pour ses freres. Il y joignit des exhortations si pressantes que tous ceux qui avoient épousé des femmes étrangeres se resolurent de les renvoyer, & de faire une penitence convenable pour expier cette abomination. Tous se soumirent à ce qu'il voudroit leur prescrire. On tint une assemblée générale où chacun vint faire sa déclaration, & après une perquisition severe que l'on fit par les familles, on chassa non seulement toutes les femmes étrangeres, mais encore tous les enfans que l'on avoit eus d'elles. Ce qui produisit la perte de plus d'une centaine de familles, à laquelle on aima mieux se résoudre, que de souffrir contre la loi du Seigneur le mélange & l'impureté dans le sang des enfans d'Israël. C'est ainsi qu'Esdras plus heureux ou plus favorisé du ciel en ce point que les rois les plus zelés & les plus puissans, vint à bout d'abolir les mariages profanes: & l'aversion qu'il inspira pour cette mauvaise coutume, se fortifia de telle sorte qu'il n'y eut point d'observation après celle de la circonci-

*Notes marginales :* L'an du M. 3538. H. — *Deuter. 7. 3.* — *1. Esdr. c. 9. & 10.* — *item. 3. Esdr. c. 9.*

sion que les Juifs des siécles postérieurs ayent tâché de garder avec plus de scrupule &de religion.

IV. Esdras travailla toujours depuis avec le même zele & la même application à corriger le peuple, à le purifier, à l'instruire de ses devoirs. Il étoit persuadé que c'étoit là proprement rebâtir le temple du Seigneur ; que c'étoit le moyen de rétablir la cité sainte, la vraie Jerusalem que les péchés de son peuple avoient détruite ; & que ce qui avoit été ruiné par la corruption & le déréglement des mœurs, ne pouvoit être reparé que par la réformation des mœurs. C'est ce que ce saint Docteur avoit appris de cette science consommée de la loi de Dieu, qu'il avoit acquise par une méditation profonde & continuelle de plus de six-vingts ans de retraite dans sa captivité : & c'est à quoi il crut devoir borner tous ses soins, se reposant du reste sur ceux qui avoient l'inspection des édifices extérieurs.

Rien n'avançoit moins que ces ouvrages de dehors, sur-tout ceux qui regardoient la ville, si toutefois l'on pouvoit donner encore le nom de ville à quelques maisons éparses les unes loin des autres & dressées à la hâte sans être environnées de murailles. Les habitans n'ayant point ainsi de clôture pour se mettre à couvert, se trouvoient à toute heure exposés aux insultes de leurs ennemis, qui venoient jetter par terre & bruler leurs portes & leurs murs à mesure qu'ils tâchoient de les relever.
2. Esdr. c. 1. Nehemie Juif de race lévitique, échanson du roi Artaxerxès, étant à la cour de Perse dans la ville de Suse, qui étoit alors la capitale de ce grand empire, apprit ce déplorable état & fut touché au vif de tant d'afflictions & d'opprobres, jusqu'à ne pouvoit retenir ses larmes en servant le roi son maître à table. Ce prince en fut attendri lui-même, lorsqu'il lui en eut déclaré le sujet, & lui permit d'aller à Jerusalem & de la retablir L'an du M. 3550. H.
donnant les ordres néceſſaires pour qu'on lui fournît de son épargne dequoi faire les murailles, les remparts, les édifices publics, & aussi de quoi achever le temple. C'est à quoi il travailla heureusement, assisté des conseils d'Esdras dans le terme des c. 2.
douze années, qui lui étoit prescrit pour retourner auprès du roi. L'année de l'arrivée de Nehémie à Jerusalem étoit la vingtiéme du régne d'Artaxerxès, qui étoit la date des lettres ou de l'édit que ce prince donna en sa faveur pour le retablissement de la ville : & plusieurs prétendent que c'est de ce point qu'il faut commencer à compter les soixante & dix mysterieuses semaines d'années, marquées par le prophéte Daniel pour l'accomplissement du tems où devoit paroître le Messie.

À la fête des tabernacles, qui se faisoit au septiéme mois de l'année à l'entrée de l'automne & qui étoit aussi solennelle que celle de Pâques & de la même durée, tout le peuple assemblé pria Esdras de leur lire les loix de Moyse & de les leur expliquer suivant le don d'intelligence qu'il avoit recu de Dieu. La lecture de ce premier jour dura depuis le matin jusqu'au soir. Ils en furent si touchés que tous généralement répandirent des larmes, parce qu'outre que ces saintes loix leur faisoient voir clairement ce qu'ils devoient faire dans le temps present & à l'avenir, elles leur faisoient connoître en même temps que si eux & leurs peres les eussent observées par le passé, ils ne se seroient point attiré tant de malheurs. Esdras les voyant

(L'an du M. 3539. H. — 2. Esdr. 8. — 3. Esdr. 9.)

tous penetrés de leur douleur, leur dit de se retirer pour donner plus de lieu à leurs larmes & leur laisser le loisir de les essuyer; témoignant qu'il ne falloit pas pleurer le jour d'une fête si solennelle, mais plûtôt se réjouir & faire un si bon usage du regret qu'ils avoient de leurs fautes passées, qu'ils n'en commissent plus de semblables à l'avenir. Ils furent fort consolés de ces paroles, & ils célebrerent avec joie la grande fête des tabernacles. Le second jour les chefs des familles de tout le peuple, les prêtres & les lévites vinrent trouver Esdras pour le prier de continuer de leur expliquer les paroles de la loi. On tomba sur l'endroit où il étoit écrit que le Seigneur par le ministere de Moyse avoit ordonné que tous les enfans d'Israël demeurassent sous des tentes durant toute la solemnité de cette fête du septiéme mois, & que ces tentes devoient être de branches d'oliviers, de myrtes, de palmiers & des plus beaux arbres du pays. Tout le peuple ayant entendu ces paroles, alla querir de ces branches de tous côtés. On s'en fit des couverts ou des loges en forme de tentes sur le toit des maisons, dans les places, dans les rues, jusqu'au vestibule du temple. Chacun demeura ainsi dans sa tente durant tous les jours de la fête, suivant l'institution de Moyse à qui le Seigneur l'avoit prescrite pour renouveller la memoire de la demeure des Israëlites dans le désert sous des tentes pendant les quarante années d'entre la sortie d'Egypte & l'entrée de la terre promise. Depuis le temps de Josué successeur de Moyse, il n'y eut point de fête de tabernacles célébrée avec tant de dévotion, d'éclat & de réjouissance que celle-ci: l'on peut dire aussi avec tant de fruit, par le soin qu'eut Esdras de continuer ses lectures & ses exhortations publiques jusqu'au dernier jour de la fête. Elle se termina le huitiéme par une assemblée générale de tout le peuple, dans laquelle tous remercierent publiquement Esdras d'avoir reformé leurs mœurs : puis il s'en retournerent chantant des hymnes à la louange de Dieu resolus de le servir doresnavant avec fidélité, & d'apprendre à leurs enfans la loi & les préceptes du Seigneur, selon qu'ils les avoient eux-mêmes appris de leur saint Docteur.

Le vingt-quatriéme jour du même mois les enfans d'Israël se rassemblerent couverts de sacs & de cendres, dans un grand jeûne, qui avoit été indiqué pour faire au Seigneur une satisfaction publique pour le violement de sa loi qu'ils avoient ou méprisée ou *2. Esdr. c. 9.* ignorée jusqu'à Esdras. Après qu'ils eurent confessé leurs pechés & les iniquités de leurs peres, on fit les prieres publiques pour en obtenir la remission & l'on réitera souvent la lecture des livres saints. On renouvella ensuite l'alliance avec le Seigneur dans les formes les plus solennelles ; & l'on accompagna des sermens les plus sacrés la promesse que tous firent pour eux & pour toute leur posterité, d'accomplir à la lettre tout ce que sa loi ordonnoit. On en dressa un acte autentique qui fut signé par Nehémie gouverneur du pays, par Esdras Docteur de la nation & interprete de la loi, par les prêtres, les levites, les chefs de sa famille, & le reste du peuple. Esdras se trouva encore à la dédicace qui se fit des murs de Jerusalem, lorsque son enceinte fut entierement fermée & fortifiée par les soins de Nehémie : & il étoit à la tête des Prêtres & des lévites qui formoient le premier chœur des chantres, jouant de tous *c. 15. v. 35.* les instrumens ordonnés par David pour chanter les saints cantiques & les louanges du Seigneur.

V. Après cette derniere action, nous
c. 13. v. 6. ne voyons plus paroître Esdras : c'est ce qui nous fait juger qu'il n'étoit
L'an du M. 3562. H. plus au monde lorsque Nehémie retourna auprès d'Artaxerxès roi des Perses en la trente-deuxiéme année du regne de ce prince, douze ans après son arrivée à Jerusalem. Il y avoit alors cent quarante-six ans qu'Esdras avoit été transporté de son pays à Babylone par Nabuchodonosor. De sorte que si jeune qu'il put être au temps de cette transmigration, il ne pouvoit être guére au dessous de cent cinquante ans quand il mourut. Dans les derniers devoirs que l'on rendit à sa mémoire, on tâcha de ne rien ou-
Jos. Ant. l. 11. c. 5 blier pour marquer la vénération qu'on avoit pour sa sainteté & la reconnoissance qu'on avoit des graces qu'il avoit obtenues du ciel pour le peuple, qui le regardoit comme son mediateur auprès du Seigneur, depuis qu'il le lui avoit reconcilié, & comme son second Legislateur depuis qu'il lui en avoit retracé les loix. Il le consideroit encore comme le grand maître, c'est-à-dire, le premier & le prince des scribes, ou des docteurs de la nation Juives qu'on a depuis nommés Rabbins, qui n'ont guéres tardé de corrompre les voies qu'il leur avoit marquées pour le suivre, lorsqu'ils ont voulu mêler les traditions humaines aux commandemens du Seigneur.

Nous avons deux livres qui portent le nom d'Esdras dans le canon des saintes Ecritures. Il est l'auteur du premier, & Nehémie l'est du second, qui s'appelle aussi communément le livre de Nehémias. Celui qu'Esdras a composé contient l'histoire de la délivrance des Juifs, sortis de la captivité de Babylone depuis la premiere année de la monarchie de Cyrus jusqu'à la vingtiéme année du regne d'Artaxerxès Longuemain, durant l'espace de quatre-vingt-deux ans. L'autre ne contient que l'histoire de trente-un ans depuis le point où finit le premier. L'on trouve encore parmi les apocryphes de l'ancien Testament deux autres livres sous le nom d'Esdras. Le premier que l'on appelle le troisiéme d'Esdras repete presque toute l'histoire des deux qui sont canoniques, & y fait quelques additions. Il est fort ancien & se trouve cité par les peres du quatriéme siécle de l'Eglise. Le *Athan.* dernier n'est peut-être pas de beau- *Ambr.* coup plus récent, mais on y trouve *Aug. &c.* quelques erreurs parmi beaucoup de songes & de visions. Leurs auteurs sont fort différens, mais ils nous sont également inconnus.

## §. 2. HISTOIRE DE SON CULTE.

Les Grecs ne paroissent pas avoir VI. decerné de culte particulier à la mémoire d'Esdras comme à un docteur de la loi du Seigneur : & ceux qui prétendent qu'ils ont eu intention de lui en rendre un comme à un prophéte, reconnoissent qu'ils l'ont confondu avec Malachie le dernier des douze, suivant le sentiment des Juifs. Sur quoi l'on peut voir ce que nous en avons rapporté au XIV de janvier. Les Latins ont commencé à inserer son nom dans leurs martyrologes au neuviéme siécle, comme on le voit par le vieux Romain, & par ceux d'Adon & d'Usuard, suivis du Romain moderne. Tous donnent à Esdras la qualité de Prophéte.

---

ZOROBABEL Prince des Juifs, restaurateur du temple après le retour des captifs.

JESUS ou JOSUE' fils de Jose-

dech, grand-sacrificateur & son collegue dans cette entreprise.

NEHEMIE levite, échanson du roi des Perses, restaurateur de la ville de Jerusalem, & gouverneur de la Judée.

Pierre Natal a cru devoir joindre à Esdras ces trois hommes célébres, & recommandables par leur zele pour la religion de leurs peres dans le catalogue de ses saints, au XIII de juillet, mais nous ne voyons pas qu'on leur ait decerné encore aucun culte public dans l'Eglise, ou du moins qu'on leur ait destiné aucun jour en particulier. Les Grecs peuvent aisément s'en excuser, & dire qu'ils les comprennent parmi les justes de l'ancien testament dont ils font une fête ou commémoration générale le XIX de décembre, ou le Dimanche devant le jour de Noël.

Nous avons beaucoup parlé de NEHEMIE & de ses principales actions de piété dans la vie d'Esdras.

---

## XX. JOUR DE JUILLET.

### ELIE, PROPHETE

*( de la tribu de Gad. )*

### §. I. HISTOIRE DE SA VIE.

I. APrès la mort de Salomon, la monarchie des Hébreux fut divisée en deux royaumes, dont l'un composé de dix tribus retint le nom d'Israël & fut donné à Jeroboam l'un de ses sujets, en punition de ses débauches & de son idolâtrie ; l'autre n'ayant que deux tribus fut laissé à Roboam son fils sous le nom de royaume de Juda, en considération de David à qui le Seigneur avoit promis de ne point ôter le sceptre de sa race. Jeroboam introduisit l'idolâtrie des veaux d'or dans ses états, & véquit dans une impiété qui passa à tous ses successeurs avec sa couronne, selon la remarque de l'écriture. Le septiéme d'après lui fut Achab fils & successeur d'Amri ; & il enchérit en impiété sur tous ses prédécesseurs. Car ne se contentant pas de suivre Jeroboam dans ses iniquités, il épousa de plus Jezabel fille d'Ethbaal ou Ithobal roi des Sidoniens, l'une des plus méchantes femmes du monde, qui lui communiqua ses vices avec les superstitions d'une nouvelle idolâtrie qu'il introduisit dans Israël. Il y établit le culte de Baal * qu'elle avoit apporté de son pays ; il lui bâtit un temple dans la ville de Samarie où étoit le siége de son royaume, il y plaça son idole & lui dressa un autel. Il planta même un bois qu'il lui consacra, & accumulant toujours crime sur crime, il irrita par ses abominations le Seigneur le Dieu d'Israël, plus que n'avoit encore fait aucun des rois d'Israël.

*3. Reg. c. 16. v. 30. &c.*

* Baal est un nom general de divinités payennes donné à plusieurs dieux en Orient.

Ce fut sous le régne de ce méchant homme, que le Seigneur suscita du milieu de son peuple le prophéte ELIE, qui étoit de Thesbé village du pays de Galaad au-delà du Jourdain dans la tribu de Gad. Il y avoit près de six ans qu'Achab régnoit sur les dix tribus, lorsqu'Elie portant la parole du Seigneur, vint le trouver pour lui déclarer de sa part qu'il ne tomberoit ni pluie, ni rosée pendant un tems considérable, jusqu'à ce qu'il revînt en apporter un nouvel ordre. Après qu'il se fut acquitté de cette premiere commission, le Seigneur lui donna ordre de se retirer de-là, & d'aller vers l'Orient se cacher dans une caverne, qui étoit sur le bord du torrent de Carith du côté du Jourdain, l'assurant qu'il y pourvoiroit à

*ch. 17.*

Vers l'an du M. 3092. H. *ou* 5057. S. avant J. C. 912. H. *ou* 915. S.

fes befoins par le moyen des Corbeaux à qui il avoit commandé de le nourrir tant qu'il demeureroit en ce lieu. Elie obéit ; & il fut fervi fuivant la parole du Seigneur pendant tout le tems de cette retraite par des Corbeaux, qui lui apportoient du pain & de la chair deux fois le jour, le matin & le foir.

Quelque tems après, la fécherefle que caufa le défaut de pluie, fit tarir le torrent dont il avoit coutume de boire. Alors le Seigneur lui dit d'aller à Sarepta ville des Sidoniens en Phenicie où régnoit le pere de la reine Jezabel, aux extrémités du royaume d'Ifraël vers le feptentrion, & d'y demeurer chez une femme veuve à qui il avoit commandé * de le nourrir. Il y alla auffitôt fans marquer aucune répugnance & fans raifonner fur la nature d'un commandement qui l'éloignoit fi fort de fon pays.

* donné fa volonté.

II. Etant arrivé près de la porte de Sarepta, il vit une femme qui ramaffoit du bois, & s'approchant d'elle, il lui demanda de l'eau pour fe défaltérer.

c. 17. v. 11. Elle fe mit auffitôt en devoir de lui en aller querir ; & à la bonne difpofition où il la voyoit, il jugea qu'elle pourroit être cette veuve qui devoit le nourrir, felon que le Seigneur le lui avoit marqué. Il la pria donc de lui apporter en même tems une bouchée de pain. Elle lui jura par le Seigneur fon Dieu, qu'elle n'avoit point de pain; qu'elle avoit feulement dans un pot autant de farine qu'on en auroit pû prendre avec trois doigts, & un peu d'huile dans un petit vafe ; & qu'elle étoit venue ramaffer en ce lieu deux morceaux de bois pour s'apprêter à manger à elle, & à un enfant qu'elle avoit, s'attendant à mourir avec lui lorfque ce petit refte feroit confumé. Elie lui dit de ne point fe mettre en peine de ce qui pourroit arriver ; qu'elle feroit comme elle avoit dit. Qu'il la prioit de faire d'abord pour lui de ce petit refte de farine un petit pain cuit fous la cendre, & qu'après cela elle en feroit pour elle & pour fon enfant. Il lui promit en même tems au nom du Seigneur le Dieu d'Ifraël, que la farine ne manqueroit point dans fon pot, & que l'huile ne diminueroit point dans le petit vafe jufqu'au jour qu'il tomberoit de la pluie fur la terre. Cette femme le crut, & s'en étant allée chez elle fur le champ, elle fit fans héfiter ce qu'Elie lui avoit dit. L'évenement vérifia la prédiction par un miracle qui fe renouvelloit toutes les fois qu'il s'agiffoit de faire à manger pour le prophéte, pour elle & pour toute fa maifon.

Il arriva quelque tems après, que le fils de cette femme qui étoit veuve & maîtreffe chez elle, tomba malade à l'extrémité jufqu'à rendre l'efprit par la violence du mal. L'excès de la douleur qu'en eut cette mere affligée, la tranfporta de telle forte, qu'elle attribua fa perte à la préfence du prophéte, parce, difoit-elle, qu'il avoit découvert fes péchés, ou qu'il étoit venu chez elle pour en renouveller la mémoire, & punir la mere en tuant le fils. Elie touché de fon affliction, lui dit de lui donner le corps de fon fils. Il le prit, le porta dans la chambre où il fe retiroit, le mit fur fon lit, & élevant fa voix au Seigneur, il lui fit fa priere & dit : » Seigneur mon Dieu, » avez-vous donc affligé auffi cette » pauvre veuve qui tâche de me nour- » rir comme elle peut, jufqu'à faire » mourir fon fils ? Il fe mit enfuite fur l'enfant par trois fois, en fe mefurant à fon petit corps, & criant au Seigneur, il le pria de faire rentrer l'ame de cet enfant dans fon corps.

Le Seigneur exauça sur le champ la priere de son prophéte ; & rendit la vie à l'enfant. Elie le prit entre ses bras, & étant descendu de sa chambre, il le remit vivant entre les mains de sa mere. Cette pauvre femme toute transportée de joie lui dit : » Je re» connois maintenant après cette » action que vous êtes un homme de » Dieu, & que c'est l'esprit du Sei» gneur qui vous fait parler.

III. ch. 18. Il y avoit près de trois ans que duroit la sécheresse, lorsque le Seigneur commanda à Elie d'aller se présenter devant le roi Achab pour lui dire qu'il donneroit enfin de la pluie. La famine étoit extrême dans Samarie ; & le roi Achab voyant ses chevaux, ses mulets & ses autres bêtes au danger de mourir dans ces extrémités, s'étoit réduit à aller lui-même chercher de l'herbe autour des fontaines & dans les vallées par tout le pays. Il avoit envoyé Abdias intendant de sa maison, en faire autant d'un autre côté. Cet Abdias étoit un homme de bien, qui craignoit beaucoup le Seigneur. Il en avoit donné de grandes preuves lorsque la reine Jezabel cherchoit tous les prophétes du Seigneur pour les faire mourir. Car il avoit sauvé la vie à cent d'entre ceux qu'il avoit cachés dans des cavernes où il avoit eu soin de les nourrir. Abdias étant en chemin, apperçut Elie qui venoit au-devant de lui ; l'ayant reconnu, il se prosterna le visage contre terre & le salua dans les termes les plus respectueux qu'il pût employer pour lui marquer une profonde vénération. Elie le releva & le chargea d'aller dire au roi son maître qu'il étoit venu. Abdias lui dit : » En quoi » donc, Monseigneur, vous ai-je of» fensé, pour me livrer ainsi entre les » mains d'Achab, moi qui suis votre » serviteur, afin qu'il me fasse mourir. » Il n'y a point d'endroit dans tout le » royaume & dans les autres pays » même où il n'ait envoyé vous cher» cher. Tous sont venus lui dire que » vous n'y étiez pas ; & voyant qu'on » ne pouvoit vous trouver, il a con» juré les rois & les peuples de lui dé» couvrir où vous étiez. Et vous » voulez maintenant que j'aille lui » dire que vous voilà. Je ne vous au» rai pas plûtôt quitté pour lui en aller » porter la nouvelle, que l'esprit du » Seigneur vous prendra & vous em» portera en quelque lieu que je ne » connoîtrai pas ; & si après avoir » averti le roi de votre venue je ne » vous trouve plus, il me fera mourir. » Cependant je puis vous assurer que » je crains le Seigneur depuis mon » enfance.

Elie lui ayant promis avec serment qu'il ne manqueroit point de se présenter ce jour-là même devant Achab, Abdias alla aussitôt en donner avis à ce prince, & il lui rapporta ce qu'il avoit vû. Achab vint à l'heure même au-devant d'Elie ; & dès qu'il le vit, il lui dit d'un ton de colére : » N'êtes» vous pas celui qui trouble tout Is» raël ? Ce n'est pas moi, lui répon» dit Elie ; mais c'est vous-même & » la maison de votre pere qui avez » troublé Israël, lorsque vous avez » abandonné les commandemens du » Seigneur & que vous avez suivi Baal. » Cependant faites assembler tout le » peuple sur la montagne de Carmel » avec les quatre cens-cinquante pro» phétes * de Baal, & les quatre cens » autres prophétes que Jezabel entre» tient pour les bois de haute-futaye * » & qu'elle nourrit de sa table. Achab fit assembler le peuple & les prophétes sur la montagne pour le jour dont on étoit convenu. Elie s'avançant au milieu

* Prêtres de Baal dans le temple.

* consacrés à ses dieux.

milieu de tout le peuple, leur dit: » Jusqu'à quand demeurerez-vous ainsi » flottant dans l'incertitude du parti » que vous devez prendre ? Boiterez- » vous toujours des deux côtés ? Si » vous croyez que le Seigneur notre » Dieu est le seul qui soit le Dieu vé- » ritable, pourquoi ne vous attachez- » vous pas à lui par une entiere sou- » mission de cœur ? Si Baal est Dieu, » que ne le suivez-vous ? Le peuple demeura dans un grand silence, & ne répondit pas un seul mot. Elie reprit la parole devant toute cette multitude & dit: » Je suis demeuré seul » d'entre tous les prophétes du Sei- » gneur ; au lieu que les prophétes de » Baal sont au nombre de quatre cens » cinquante. Mais pour connoître par » une preuve indubitable quel est le » véritable & le plus puissant ou du » Seigneur que j'adore, ou de ces » Dieux qu'on vous porte à adorer, » qu'on nous donne deux bœufs. Les » prophétes de Baal en choisiront un » pour eux, ils le sacrifieront, le cou- » peront par morceaux, ils le met- » tront sur le bois préparé pour l'ho- » locauste sans y mettre le feu. De » mon côté je prendrai l'autre bœuf » que je mettrai aussi sur le bois auquel » je ne mettrai pas le feu non plus. » Que ces quatre cens cinquante pro- » phétes invoquent le nom de leurs » Dieux sur leur victime, & moi j'in- » voquerai le nom de mon Seigneur » sur la mienne. On connoîtra alors » qui est le vrai Dieu; celui qui dé- » clarera sa puissance par le feu qu'il » envoiera sur le sacrifice & qui aura » exaucé de cette maniere les vœux » qu'on lui aura faits, sera reconnu » seul pour le véritable.

IV. Le peuple répondit tout d'une voix que la proposition étoit raisonnable, & elle fut acceptée de tout le monde. Elie dit aux prophétes de Baal de choisir pour eux le bœuf qu'ils vouldroient, & de commencer les premiers, parce qu'ils faisoient le plus grand nombre. Ayant donc préparé tout ce qu'il falloit pour leur sacrifice hors le feu, ils invoquerent le nom de Baal depuis le matin jusqu'à midi sans effet. Ils élevoient leurs voix ensemble, & répétoient sans cesse : » Baal » exaucez-nous. Mais Baal ne disoit mot, & il n'y avoit personne pour répondre. Elie pour se mocquer d'eux, leur dit de crier plus haut, parce que leur Dieu Baal pourroit être allé à la promenade, ou s'être endormi, à moins qu'il ne fût arrêté dans quelque cabaret. Ils se mirent donc à crier encore plus haut, & ils se faisoient des incisions sur la peau selon leur coutume, avec des rasoirs & des lancettes jusqu'à ce qu'ils fussent couverts de leur sang. Lorsque midi fut passé, & que l'heure où l'on avoit accoutumé d'offrir le sacrifice fut venue, les prophétes redoublerent leurs clameurs & leurs invocations ; mais leur Dieu Baal demeura sourd jusqu'à la fin, & ils ne purent rien faire.

Alors Elie fit approcher le peuple de son autel, composé de douze pierres, suivant le nombre des tribus des enfans de Jacob. Il y fit examiner toutes choses, afin qu'on ne pût l'accuser d'aucune fourberie. Il fit une rigole ou un fossé tout autour de l'autel, disposa le bois, coupa le bœuf par morceaux & le mit sur le bois. Il répandit ensuite pardessus quatre grandes cruches pleines d'eau de fontaine à trois fois différentes ; & l'eau après avoir trempé le bois, la victime & l'autel tomba dans le fossé qui l'environnoit, & qui s'en trouva rempli. Ce qu'il faisoit pour rendre

encore la chofe moins propre à prendre feu, & faire éclater davantage la puiffance du Seigneur. Le tems d'offrir l'holocaufte étant venu, Elie s'approcha & fit fa priere en ces termes : » Seigneur, Dieu d'Ifaac, & de » Jacob, faites voir aujourd'hui que » vous êtes le Dieu d'Ifraël, que je » fuis votre ferviteur, & que c'eft par » votre ordre que j'ai fait toutes ces » chofes. Exaucez-moi afin que ce » peuple apprenne que vous êtes le » Seigneur Dieu, & qu'il fe convertiffe à vous du fond de fon cœur. Il n'avoit point achevé, que le feu du Seigneur tomba d'enhaut, & dévora l'holocaufte, le bois & les pierres, la terre même & l'eau du foffé qui environnoit l'autel. C'eft ainfi que Dieu autorifa une entreprife fi hardie, mais qu'il avoit infpirée lui-même à fon prophéte ; fans quoi les Juifs auroient pû la faire paffer pour une ufurpation du facerdoce & un attentat plus criminel que l'action du roi Ozias, parce qu'Elie n'étoit ni prêtre ni même de la tribu de Levi, & que d'ailleurs il n'étoit point permis de facrifier hors du temple de Jerufalem. Tout le peuple épouvanté d'un fi grand miracle fe profterna contre terre, adora le Seigneur qu'Elie avoit invoqué, & dit à haute voix qu'il étoit le vrai Dieu & le feul véritable. Elie non-content de cette confeffion,
L'an du M. 3095. H. leur commanda de prendre tous ces prophétes de Baal, & de les conduire au torrent de Cifon où il les fit mourir tous fans qu'il en échappât un feul.

Elie dit enfuite au roi Achab qu'il pouvoit s'en aller, & qu'il n'avoit qu'à boire & à manger en repos, l'affurant que le Seigneur donneroit bientôt de la pluie, & qu'il en entendoit déja le bruit. Achab fe retira pour manger ; Elie de fon côté monta fur le haut du Carmel. Là il s'affit contre terre & fe mit la tête entre les genoux. Il dit à fon ferviteur d'aller regarder du côté de la mer ; & celui-ci étant revenu lui dire qu'il n'avoit rien vû, il lui commanda d'y retourner par fept fois. Le ferviteur obéit ; à la feptiéme fois il parut un petit nuage qui s'élevoit de la mer. Auffitôt Elie envoya dire à Achab de faire mettre les chevaux à fon char, & de s'enfuir promptement de peur d'être furpris par la pluie. Le ciel fe couvrit en même tems de nuées épaiffes & fombres, & il s'éleva un vent qui fut fuivi d'une groffe pluie. Achab monta promptement fur fon char, & prit le chemin de la ville de Jezraël. En même tems Elie s'étant ceint les reins, fut porté par la main du Seigneur, & il couroit devant Achab jufqu'à ce qu'il fût arrivé à Jezraël.

La reine Jezabel fur le rapport que V.
lui fit Achab de ce qui s'étoit paffé au Carmel, & en particulier de ce qui étoit arrivé aux prophétes de Baal, entra en fureur contre Elie, & lui envoya dire ou qu'elle périroit elle- ch. 19.
même, ou que le lendemain à la même heure, elle le traiteroit comme il avoit traité tous fes prophétes. Elie épouvanté de ces menaces fe retira promptement, & marcha toujours en fuiant vers le midi, fans fçavoir où il alloit, jufqu'à ce qu'étant venu à Berfabée, la derniere ville de la tribu de Juda du côté de l'Idumée, il renvoya fon ferviteur. Il entra enfuite dans le défert au fortir de cette ville, & après une journée de chemin, il s'affit fous un geniévre. Là fe trouvant accablé de fatigue & de trifteffe, qui ne venoit que de l'indignation de voir qu'on ne répondoit pas au zele qu'il avoit pour le Seigneur, il fou-

haita la mort, & dit à Dieu : » Seigneur, c'eſt aſſez, retirez mon ame »de mon corps, car je ne ſuis pas »meilleur que mes peres. S'étant couché par terre il s'endormit dans cet accablement à l'ombre du geniévre. Dans le fort de ſon ſommeil il ſentit un Ange qui le toucha, & lui dit de ſe lever & de manger. Elie ſe réveilla, & ouvrant les yeux, il apperçut auprès de ſa tête un pain cuit ſous la cendre & un vaſe d'eau. Il mangea & but, puis il ſe rendormit. L'Ange du Seigneur revint une ſeconde fois, le réveilla de nouveau, le fit lever & lui dit de manger encore, parce qu'il lui reſtoit beaucoup de chemin à faire. Elie obéit, & s'étant fortifié par la nourriture qu'il prit, il marcha quarante jours & quarante nuits de ſuite, juſqu'à ce qu'après avoir parcouru divers lieux de ces vaſtes déſerts, il vint à la montagne de Dieu appellée Oreb, qui étoit la même que celle de Sina, & qui n'étoit éloignée de Berſabée au plus que de quatre ou cinq petites journées par le droit chemin.

Lorſqu'il ſe vit ſur cette montagne, il entra dans une caverne qu'il y trouva, & il réſolut d'y établir ſa demeure. A peine avoit-il eu le loiſir de s'y reconnoître, qu'il y entendit la voix du Seigneur, qui lui demanda ce qu'il faiſoit-là. Il lui répondit : » Je brûle »de zele pour vous, Seigneur Dieu »des armées, parce que les enfans »d'Iſraël ont abandonné votre alliance; qu'ils ont détruit vos autels; »qu'ils ont tué vos prophétes, & »qu'étant demeuré ſeul, ils cherchent »auſſi à m'ôter la vie. La voix qu'il avoit entendue lui dit de ſortir de la caverne & de ſe tenir ſur la montagne devant le Seigneur. En même tems le Seigneur paſſa; & il s'éleva un vent violent & impétueux capable de renverſer les montagnes & de briſer les rochers, mais le Seigneur n'étoit point dans ce vent. Après ce vent il ſe fit un tremblement de terre; & le Seigneur n'étoit pas dans ce tremblement. Après ce tremblement il s'alluma un feu; & le Seigneur n'étoit point dans ce feu. A ce feu ſuccéda un petit vent fort doux. Elie en ayant entendu le ſouffle, ſe couvrit le viſage de ſon manteau. Il ſortit auſſitôt & ſe tint à l'entrée de la caverne. La voix ſe fit entendre encore à lui & lui demanda comme la premiere fois ce qu'il faiſoit là; il y fit la même réponſe, marquant que c'étoit le zele pour l'honneur du Seigneur, l'indignation contre ceux qui l'avoient abandonné & la crainte de la mort qui l'y retenoient. Le Seigneur lui dit de s'en retourner, & de reprendre le chemin par où il étoit venu le long du déſert vers la ville de Damas (au-delà du Liban) : & il lui donna ordre que dès qu'il y feroit arrivé, il ſacrât d'huile Hazaël pour être roi de Syrie. Il lui commanda en même tems de ſacrer auſſi Jehu pour être roi d'Iſraël après les enfans d'Achab dont il devoit exterminer la race. Puis il lui dit de ſacrer pareillement Eliſée pour être prophéte en ſa place. Le Seigneur ajouta pour le détromper de la penſée où il étoit, qu'il n'y eût plus que lui ſur la terre qui lui fût demeuré fidéle, qu'il s'étoit réſervé dans Iſraël ſept mille hommes qui n'avoient point fléchi le genou devant Baal.

Elie ayant quitté le mont Oreb, retourna dans les terres du royaume d'Iſraël; il y trouva Eliſée qui labouroit avec douze paires de bœufs, & il lui mit ſon manteau ſur ſes épaules. Eliſée ſentit une vertu ſecrette qui lui fit quitter ſes bœufs, ſon bien, ſes

L'an 3097.

parens pour le suivre & le servir.

VI. Un habitant de la ville de Jezraël nommé Naboth, avoit une vigne près des jardins du palais du roi Achab. Ayant refusé de la vendre ou de la donner par échange au roi qui la souhaitoit pour pouvoir aggran- ch. 21. dir son potager, sous prétexte que L'an du M. 3105. H. c'étoit l'héritage de ses peres, qu'il étoit obligé de conserver à ses enfans, ce prince en eut tant de déplaisir, qu'il en perdit le repos & l'appétit. La reine Jezabel moins scrupuleuse que lui, se chargea de lui livrer la vigne de Naboth, sans même qu'il lui en coutât rien. Elle suborna deux faux témoins qui accuserent Naboth d'avoir blasphêmé contre Dieu & contre le roi, & le fit condamner à être lapidé. Par ce moyen elle rendit Achab maître de la vigne deNaboth. Comme ce prince alloit en prendre possession, Elie vint l'y trouver par ordre du Seigneur, & lui dit : » Vous avez tué » Naboth ; & de plus vous vous êtes » emparé de sa vigne. Mais le Sei- » gneur vous déclare qu'en ce même * cela a besoin d'explication. » lieu * où les chiens ont léché le sang » de Naboth, ils lécheront aussi le » vôtre ; qu'ils mangeront Jezabel » dans le champ de Jezraël, & que » vous & toute votre postérité serez » retranchés de dessus la terre, parce » que vous êtes vendus pour faire le » mal aux yeux du Seigneur. Achab touché de repentir s'humilia devant le Seigneur, déchira ses vêtemens, se couvrit d'un sac & jeûna pour tâcher d'appaiser sa colére. C'est pourquoi le Seigneur lui renvoya Elie lui dire que les maux dont il l'avoit menacé, ne tomberoient pas sur lui de son vivant, mais sur sa maison après sa mort.

L'an du M. 3107. H. Achab fut tué un an ou deux après dans un combat contre les Syriens au pays de Galaad ; & son corps couvert de son sang fut rapporté à Samarie pour y être enseveli. ch. 22. v. 37. &c. On lava son chariot & les rênes de ses chevaux dans la piscine où les chiens lécherent son sang, selon la parole du Seigneur, prononcée par le prophéte.

VII. 4. Reg. 1. Le roi Ochosias fils & successeur d'Achab, s'étant blessé dangereusement dès la seconde année de son régne d'une chute qu'il avoit faite du haut de sa chambre à Samarie, envoya consulter sur sa maladie Beelzebuth le Dieu d'Accaron chez les Philistins, pour sçavoir s'il en pourroit relever. En même tems l'Ange du Seigneur avertit Elie son prophéte d'aller au-devant des gens du roi de Samarie, & de leur demander s'il n'y avoit donc point de Dieu dans Israël ; & s'il y en avoit, pourquoi il envoyoit hors du pays consulter un Dieu étranger, un Beelzebuth ? Elie s'acquitta de sa commission avec son zéle ordinaire. Il joignit les menaces aux reproches, & chargea ses envoyés de dire au roi leur maître, qu'il ne releveroit point de cette maladie, & qu'il en mourroit très-certainement. Ochosias les voyant de retour sans avoir eu le tems de faire leur voyage, leur en demanda la cause. Ils lui répondirent qu'ils avoient rencontré un homme qui leur avoit défendu d'aller plus loin & leur avoit ordonné de retourner à celui qui les avoit envoyés, & de lui dire que pour avoir voulu consulter d'autres dieux que le Seigneur qui est le Dieu d'Israël, il ne releveroit point du lit où il étoit. Le roi leur ayant demandé comment étoit fait cet homme qui leur avoit parlé de la sorte ; ils lui répondirent que c'étoit un homme tout couvert de poil & ceint d'une ceinture de cuir. Il connut alors que c'étoit Elie ; &

il envoya auſſitôt un capitaine avec une compagnie de cinquante ſoldats pour le prendre & le lui amener. Cet officier le trouva aſſis ſur le haut de la montagne & lui dit : » Homme de » Dieu, le roi vous commande de » deſcendre & de me ſuivre. Elie répondit : » Si je ſuis homme de Dieu, » que le feu deſcende du ciel, & vous » dévore avec toute votre compa- » gnie. Sa parole fut ſuivie de l'effet à l'heure même, & le feu tombé du ciel dévora le capitaine & les cinquante hommes qui étoient avec lui. Le roi ayant appris cet accident, envoya un autre capitaine avec autant d'hommes à Elie, pour lui dire de venir promptement. Celui-ci ayant parlé au prophéte comme avoit fait le premier, fut traité de la même maniere & fut réduit en cendres avec toute ſa compagnie. Le roi ſans ſe rebuter lui envoya un troiſiéme capitaine & cinquante autres ſoldats. Celui-ci n'y alla qu'en tremblant, & pour prévenir le malheur arrivé aux deux autres, il aborda Elie avec une ſoumiſſion reſpectueuſe, ſe mit à genoux devant lui, & l'appellant *Homme de Dieu*, mais d'une maniere plus circonſpecte que n'avoient fait les autres, il lui demanda la vie pour lui & pour ceux qui l'accompagnoient. Dans le moment même qu'il lui expoſoit humblement ſa commiſſion, l'Ange du Seigneur dit à Elie de deſcendre avec lui & de ne rien craindre. Le prophéte alla donc avec le capitaine trouver le roi auquel il répéta ce qu'il avoit déja ordonné à ſes envoyés de lui dire, » qu'il mourroit de cette ma- » ladie pour avoir envoyé conſulter » Beelzebuth le Dieu d'Accaron, » comme s'il n'y avoit pas un Dieu » dans Iſraël qu'il pût conſulter.

L'an du M. 3108. H.

VIII. La prophétie s'accomplit bientôt après par la mort du roi Ochoſias qui laiſſa la couronne à ſon frere Joram. Ce fut vers les commencemens du régne de ce dernier, que le Seigneur voulut retirer Elie du milieu des hommes. Ce prophéte étant à Galgala voulut y faire demeurer Eliſée pendant qu'il iroit à Bethel où il diſoit que le Seigneur l'avoit envoyé. C'étoit moins pour le détacher de lui que pour l'éprouver. Il lui propoſa encore la même choſe étant à Bethel, puis à Jericho, ſans que ce fidéle diſciple pût ſe réſoudre à quitter ſon maître. De Jericho ils prirent le chemin du Jourdain. Lorſqu'ils ſe virent ſur le bord de la riviere, Elie prit ſon manteau, & l'ayant roulé il en frappa les eaux qui ſe diviſerent en ſe retirant des deux côtés. Ils paſſerent ainſi le Jourdain à ſec l'un & l'autre. Elie ſe voyant ſur le point de ſon enlevement, propoſa à Eliſée de lui demander ce qu'il voudroit qu'il fît pour lui avant que de ſe ſéparer. Eliſée demanda ſon eſprit double ; & quoique la choſe fût difficile, Elie lui promit qu'il auroit ce qu'il demandoit, s'il le voyoit quand il ſeroit enlevé d'avec lui.

*ch. 2.*

L'an du M. 3109. H.

Cependant Elie marchoit toujours s'entretenant avec ſon diſciple dans le chemin, juſqu'à ce qu'un tourbillon de feu qui avoit la forme d'un char avec ſes chevaux, l'emporta en l'air tout d'un coup. Eliſée voyant ſon maître monter au ciel à travers la nuée de feu dont il étoit enveloppé, crioit en le conduiſant des yeux & l'appellant ſon pere, le char d'Iſraël, & le conducteur du peuple de Dieu. Lorſqu'il l'eut perdu de vue, il ramaſſa le manteau qu'Elie lui avoit laiſſé tomber. Il s'en ſervit pour repaſſer le Jourdain, dont il fendit l'eau comme avoit fait ſon maître, & il re-

prit le chemin de Jericho. Les enfans des prophétes de ce lieu vinrent au-devant de lui pleins d'étonnement, & lui rendirent leurs respects comme à une personne en qui résidoit l'esprit d'Elie. Ils choisirent ensuite cinquante hommes des plus robustes d'entre eux pour aller chercher ce prophéte au-delà du Jourdain, disant qu'il se pourroit faire que l'esprit du Seigneur après l'avoir enlevé, l'auroit peut-être jetté quelque part sur une montagne ou dans une vallée. Elisée n'ayant pû leur ôter cette imagination de l'esprit, quoi qu'il pût dire, pour leur faire voir que toutes leurs recherches seroient inutiles, fut obligé de les laisser faire; mais après avoir bien cherché pendant trois jours, ils revinrent le trouver sans avoir pû rien découvrir.

IX. Après la mort de Josaphat roi de Juda, qui survéquit de six ou sept ans au prophéte Elie, Joram l'aîné de ses enfans, déja associé à la couronne depuis près de trois ans, monta sur son trône, mais il n'imita point ses vertus. Il devint impie envers Dieu & cruel envers les hommes jusqu'à faire mourir tous ses freres. Outre l'exemple qu'il donna de toutes sortes de méchancetés à ses peuples, il introdusit l'idolâtrie dans le royaume de Juda, & suivit les rois d'Israël, & sur-tout son beau-pere Achab. Comme il ne songeoit qu'à se satisfaire, sans que personne sur la terre osât le contredire, on lui apporta des lettres du prophéte Elie pleines des menaces du châtiment que le Seigneur devoit faire de ses crimes. Le mal même dont il devoit être frappé y étoit spécifié. C'étoit un mal également honteux & douloureux, également terrible par sa durée & par sa malignité. On est encore aujourd'hui fort partagé sur ce qu'on doit penser de cette lettre d'Elie à Joram roi de Juda. Quelques-uns ont crû qu'Elie l'avoit écrite lui-même avant sa translation du vivant de Josaphat comme par un pressentiment de ce que devoit être un jour Joram son fils. D'autres ont mieux aimé supposer que la lettre étoit toute miraculeuse, & qu'elle avoit été écrite par Elie long-tems depuis son enlevement sous le régne de Joram. Mais rien n'empêche de penser qu'Elisée rempli de l'esprit d'Elie, n'ayant peut-être pas tout l'accès néceffaire auprès de ce prince, auroit pû écrire cette lettre sous le nom de son maître, comme faisant encore l'office de son sécretaire; & la lui faire tenir de la part d'Elie, dont le nom & la mémoire se faisoient respecter au royaume de Juda comme dans celui d'Israël.

L'an du M. 3115. H.

2. Paralip. c. 21. v. 12.

L'an 3117.

## §. 2. HISTOIRE DE SON CULTE.

X. La vénération que l'on avoit chez les Juifs au tems de notre Seigneur Jesus-Christ pour la mémoire d'Elie, que l'on croyoit doublement vivant devant Dieu, paroît dans l'Evangile en deux rencontres qui se toucherent de fort près. Jesus étant aux environs de Césarée de Philippes, la derniere ville de Galilée du côté du Liban, demanda à ses disciples ce qu'on pensoit de lui dans le monde, & ce qu'on disoit qu'il étoit. Ils lui repondirent que les uns le prenoient pour Jean-Baptiste ou pour Jeremie (ressuscité) les autres pour Elie qu'on sçavoit devoir revenir sur la terre d'où il avoit été enlevé tout vivant. Six jours après, Jesus-Christ alla se transfigurer sur une haute montagne devant trois de ses disciples, Pierre, Jacques, & Jean, qu'il y avoit fait

Matth. 16. v. 14. Marc. 8. 28. Luc. 9. 19.

Matth. 17. v. 1. Marc. 9. 1. Luc. 9. 30.

monter avec lui. Ils virent paroître en même tems Moïse & Elie, qui s'entretenoient avec lui pleins de majesté & environnés de gloire comme lui. Pierre tout transporté d'un tel spectacle, dit à Jesus : » Seigneur, » nous sommes bien ici, faisons-y » trois tentes, une pour vous, une » pour Moïse, & une pour Elie. L'évangile fait remarquer qu'il ne sçavoit ce qu'il disoit, tant il étoit surpris ; c'est pourquoi Jesus ne lui fit pas de réponse. Nous verrons que dans la suite des siécles, cela ne put détourner certains esprits aussi zelés que saint Pierre de bâtir en ce lieu trois chapelles ou églises, c'est-à-dire, selon leur pensée même, les trois tentes dont ils croyoient que saint Pierre avoit voulu parler.

Les Disciples de Jesus-Christ descendant de la montagne avec leur maître, lui demanderent pourquoi les Docteurs disoient qu'il falloit qu'Elie vînt devant le Messie. Il leur répondit qu'à la vérité Elie devoit venir auparavant, & qu'il rétabliroit toutes choses ; qu'il souffriroit même beaucoup, & qu'il seroit rejetté avec mépris, aussi-bien que le fils de l'homme ; mais que cet Elie étoit déja venu ; que les Juifs ne l'avoient point reconnu ; qu'ils l'avoient traité comme ils avoient jugé à propos, & qu'ils traiteroient de même le fils de l'homme. Ces dernieres paroles firent connoître aux disciples qu'il parloit de saint Jean-Baptiste, comme il avoit déja fait en une autre occasion où il avoit dit nettement que Jean étoit Elie qui devoit venir. Mais l'Eglise a toujours été persuadée, comme le témoignent les saints Peres, que ce que saint Jean-Baptiste avoit été au premier avenement de Jesus-Christ, le vrai Elie réservé de Dieu le seroit au second avec Henoch dont nous avons parlé au troisiéme jour de Janvier. C'est ce qui leur a fait appliquer par plusieurs personnes ce qui est dit dans l'Apocalypse des deux témoins ou martyrs de Dieu que la bête (qui sera le dernier Antechrist) doit faire mourir dans les derniers jours, & qui doivent ensuite ressusciter. Ces traditions paroissent d'autant plus autorisées qu'elles semblent avoir mis leur fondement sur la parole de Dieu même. L'écriture insinue obscurement ce que l'on en croit d'Henoch dans le livre de l'Ecclésiastique, où elle dit qu'il a été transferé dans le paradis pour faire entrer les nations dans la pénitence ; ce qu'on suppose ne devoir arriver qu'à la fin du monde. Elle s'en explique avec plus d'évidence lorsqu'elle parle de la mission d'Elie dans la prophétie de Malachie, où Dieu dit au peuple d'Israël : » Je » vous envoierai le prophéte Elie, » avant que le grand & épouvantable » jour du Seigneur arrive. Il réunira » le cœur des peres avec leurs enfans, » & le cœur des enfans avec leurs pe» res, de peur que quand je viendrai » je ne frappe la terre d'anathême, & » que je ne fasse périr tous les habi» tans. Elle dit ailleurs qu'Elie ayant » été enlevé au ciel dans un tourbillon » de feu, a été destiné pour adoucir » la colére du Seigneur par des juge» mens qu'il exercera au tems prescrit, (qui est celui de l'Antechrist qui précedera le dernier avenement du Seigneur) » pour réunir le cœur des pe» res à leurs enfans, & pour rétablir » les tribus d'Israël.

*Matth. ibid. v. 10. Marc. ibid. v. 10.*

*Matth. 11. 14. Aug. de Civ. d. 20. item in Johan. Chr. Joan. hom. 5. in Matth.*

*c. 11. Apoc. v. 3.*

*Eccli. 44. 16.*

*Malach. 4. 5.*

*Eccli. 48. 10.*

XI.

L'Eglise a été long-tems à se déterminer sur l'institution d'un culte religieux à la mémoire d'Elie, parce qu'elle étoit retenue, ce semble, par la régle qu'elle s'est faite de n'en ja-

mais décerner aux vivans. Outre la maxime fondée sur l'expérience de la vie humaine, que personne ne doit être estimé heureux avant sa mort, l'écriture déclare que ce n'est qu'à la mort que toutes les œuvres de l'homme seront découvertes; & qu'on ne doit louer aucun homme avant sa mort, parce que ce sont les enfans qu'il laisse après lui, c'est-à-dire, les fruits de ses œuvres, qui le font connoître. Si l'on n'honore point les saints de leur vivant, c'est parce qu'ils ont toujours la racine du péché qu'ils portent jusqu'au tombeau. Mais l'Eglise a consideré dans la suite que cette raison n'avoit plus de lieu pour Elie, parce que bien que, selon le sentiment le plus communément reçu, il ne jouisse pas encore de la félicité éternelle des cieux, on ne doit plus dire que depuis son enlevement, il soit demeuré dans l'état que nous appellons des voyageurs sur la terre, qui ne sont point encore arrivés à leur terme. Car on suppose que Dieu les retirant du milieu des hommes, Henoch & lui, les a confirmés dans sa grace, & les a établis dans une espéce d'impeccabilité. C'est ce qui a fait dire à saint Augustin qu'Elie & Henoch se trouvent dans un troisiéme état qui tient le milieu entre celui des bienheureux & celui des voyageurs ou des mortels vivans sur la terre; mais que c'est un état exempt des besoins & des miseres de la vie humaine, des maladies & de la vieillesse, & ce qui est de plus important, du péché auquel les autres hommes demeurent toujours sujets jusqu'à la mort.

*Eccli. 11. v. 29. 30.*

*Aug. de Genes. ad litt. l. 3. part. 1. p. 246. f. n. ed. p. 247. 6.*

L'Eglise a donc cru qu'elle pourroit permettre d'honorer cet état d'Elie & d'Henoch, ou pour mieux dire leur enlevement miraculeux comme un juste sujet de fête. L'apparition glorieuse d'Elie avec Moïse aux côtés de Jesus-Christ dans la transfiguration de ce divin Sauveur sur la montagne, en est un autre sujet qui n'est sans doute pas moins légitime. On a honoré cette apparition avant même qu'on songeât à rendre de semblables honneurs à son enlevement; & nous voyons que dès la fin du septiéme siécle, on avoit dressé sur le mont Thabor en Palestine, trois chapelles ou églises dans un grand monastere, pour y suppléer à la dévotion que saint Pierre avoit eue, & que notre Seigneur ne lui avoit pas permis de satisfaire dans le tems.

*Adamnan ex Arculpho de Locis SS. Bedd. de Loc. SS. Papebr. t. 7. Mai. p. 670. n. 19.*

XII.

On ne pourroit douter que le culte d'Elie n'eût été publiquement établi chez les Grecs, & principalement dans Constantinople dès le cinquiéme siécle, s'il étoit vrai que l'église du nom d'Elie, que l'on y voyoit au neuviéme siécle, eût été bâtie par l'empereur Zenon au retour de son expédition de la Perse, où l'on disoit que ce saint prophéte étoit apparu dans son camp. Mais c'est un fait plus que douteux, allégué sur une tradition vague par des Grecs éloignés de près de mille ans. Cette église n'est autre que celle que l'empereur Basile le Macédonien fit bâtir quatre cens ans après le régne de Zenon dans le palais appellé Pégan, c'est-à-dire de la Fontaine, où l'on sçait que ce prince fit faire encore d'autres églises qui n'étoient proprement que des chapelles à la sainte Vierge, au prophéte Elisée, à Constantin le Grand, & aux quarante-deux martyrs. Ce prince fit augmenter ou regler le culte public d'Elie en la protection duquel les historiens ont remarqué qu'il avoit grande confiance. Il fit instituer une fête de la Dédicace de cette église d'Elie; elle se

*G. Codin orig. CP. p. 47.*

*DuCang. CP. Chr. l. 1. p. 99. c. 4. & p. 72. n. 2.*

*Ibid. p. 100.*

se célébroit tous les ans au XVI. de Décembre, selon qu'elle est marquée dans les Synaxaires, où il est rapporté que ce fut en cette fête que se fit la réconciliation de cet empereur avec son fils Leon le Sage son successeur, qu'il avoit retenu en prison avec sa femme Theophanon pendant l'espace de trois ans. Mais on ne peut nier qu'il n'y eût un culte établi à Constantinople dès le milieu du sixiéme siécle, lorsqu'on considere qu'il y avoit dès-lors un monastere bâti dans la ville en l'honneur d'Elie, dont l'abbé Silas parut au cinquiéme concile œcuménique avec les prélats sous le patriarche Mennas. La dédicace de l'église de ce monastere, appellé de la grande Fosse, étoit peut-être alors l'unique fête du saint prophéte Elie; & on la trouve marquée en ce nom dans les menées au XIII. de Janvier. Cette église étoit différente, ce semble, de celle qu'on appelloit aussi *Cyriacon* ou *Dominicum*, sur laquelle nous avons quelques vers de saint Grégoire de Nazianze, qui l'appelle encore le *Martyrion* d'Elie. Ce qui fait juger que c'étoit une chapelle dédiée en l'honneur de quelque martyr de ce nom.

*Ibid. n. 3. p. 100.*

*Boll. t. 1. Jan. p. 752.*

*Du C. supr. Baron. M. not. p. 302. Greg. Naz. Jamb. 4.*

Depuis le dixiéme siécle on établit la fête de l'enlevement d'Elie au XX. de Juillet par toute la Grece & dans les provinces de l'Orient, qui étoient demeurées sous l'obéissance des empereurs de Constantinople. Elle se communiqua ensuite aux peuples du Nord qui suivent le rit Grec; & l'on ne fit plus de scrupule de dresser des autels par-tout & de bâtir des temples sous son nom. Du tems de l'empereur Manuël Comnene, cette fête du XX. de Juillet étoit déja tirée de la derniere classe; elle fut prescrite d'obligation, mais seulement pour la messe & le service du matin, comme on en use dans l'Occident pour celles que nous appellons demi-fêtes. On ne se contenta point de la matiere que fournit l'Ecriture sainte pour composer son office, on y joignit encore en plusieurs églises quelques fables puisées des Rabins ou d'autres visionnaires dans les égoûts du faux Dorothée, du faux Epiphane, & de la chronique Pascale. Il semble que depuis l'empereur Comnene, la solennité de la fête alla toujours en augmentant, & qu'en ces derniers siécles, elle soit devenue de précepte pour être chomée pendant tout le jour, & rangée parmi celles de la premiere classe.

*Menol. Menæa. Typ. Ephem.*

*Ap. Balsam.*

*Thom. fest. p. 91. 92.*

*Smith. St. Eccl. Gr. p. 15.*

XIII. Il paroît que ce sont les Grecs, qui ont communiqué le culte du prophéte Elie aux églises de l'Occident, principalement dans l'Italie; & l'on ne voit pas qu'il y ait été établi avant les croisades que les Latins firent dans les pays du Levant. Les anciens martyrologes n'en font aucune mention. Pierre Natal auteur du quinziéme siécle, l'a placé dans son catalogue au XIV. jour d'Août, prétendant que c'est celui auquel les Juifs célébrent sa fête, suivant une tradition qui leur faisoit croire que c'étoit le jour auquel il avoit été enlevé dans le Paradis. Il pourroit avoir pris des Chrétiens de Palestine ou des provinces voisines pour des Juifs. Dans des additions faites au martyrologe d'Usuard vers le même tems, la fête du Rapt ou de l'enlevement d'Elie se trouve marquée au XVII. de Juin. Il y est qualifié patriarche de la religion des Carmes, mais son culte y est assigné en Arabie & non au mont Carmel où s'est formé l'institut de cet ordre religieux. Ce n'est pourtant pas en Arabie, mais en-deçà du Jourdain & assez près de Bethleem & de Jeru-

*P. Nat. cat. l. 7. c. 61.*

*Molan. ad Us. fol. 85.*

*Quaresm. Eluc. t. 2. p. 695. a.*

falém qui eft l'ancienne églife d'Elie avec un monaftere. On peut l'appeller ancienne, quoique poftérieure aux premieres croifades, par rapport à d'autres qu'on a érigées depuis l'aggrandiffement du culte du faint prophéte, fans déroger à l'antiquité de l'Oratoire ou de la chapelle que les folitaires du mont-Carmel avoient auparavant, & où ils fe raffembloient pour leurs prieres communes. Cette premiere églife du mont-Carmel étoit dédiée à la fainte Vierge, & non au prophéte Elie, dont le culte réfidoit principalement dans le fouvenir & l'admiration des merveilles que Dieu avoit opérées par fon miniftere, & dans l'imitation de fes vertus qui pouvoient être à la portée de ces faints folitaires. S'étant réduits en communauté dans le treiziéme fiécle de l'Eglife fous une regle que leur donna le B. Albert patriarche Latin de Jerufalem, ils envoyerent des colonies religieufes en Europe, & y firent paffer avec eux le culte que l'on rendoit à Elie dans le Levant, quoiqu'ils n'ofaffent encore en faire de fête publique, comme ils en ufoient déja à l'égard du prophéte Elifée, étant retenus par la confidération de l'état où il eft encore vivant & mortel. On commença dans le quinziéme fiécle à inférer fon nom dans les martyrologes & les calendriers de l'Eglife Latine au xx. de Juillet, comme on le trouvoit dans les ménologes des Grecs. Ce fut alors que les Carmes fe défirent de leurs premiers fcrupules. Ils obtinrent depuis ce tems les permiffions néceffaires du fiége apoftolique pour établir & regler le culte d'Elie par tout leur ordre. Mais ils n'eurent celle de prendre Elie & Elifée pour les patrons de leur inftitut, & de leur établir des fêtes folennelles avec des offices propres, que du tems des papes Pie V. & Grégoire XIII. Ce fut Sixte V. fucceffeur de ce dernier, qui voyant le nom d'Elie inféré dans le nouveau martyrologe Romain, publié fous fon autorité, accorda aux Carmes la faculté d'une octave annuelle pour la grande fête d'Elie au xx. de Juillet, après que la congrégation des Rits eut examiné & approuvé fon office propre avec fa meffe, où il étoit qualifié *Fondateur & Inftituteur* de leur ordre.

*add. ad Uf. Kal. Jul. in chr. calv. p. 21.*

*Quarefm. Eluc. l. 7. c. 9. p. 896.*

*Seb. à S. Paul. Exhib. art. 3. §. 14. p. 98.*

---

## XXI. JOUR DE JUILLET.

### *DANIEL PROPHÉTE, & miniftre des rois de Babylone.*

### §. 1. SON HISTOIRE

DANIEL, appellé Baltaffar par les Babyloniens, étoit de la tribu de Juda, & iffu du fang royal de David. Il nâquit en Judée vers la vingt-cinquiéme année du régne de Jofias. Il n'avoit gueres que dix ans lorfque Nabuchodonofor roi de Babylone vint pour la premiere fois mettre le fiége devant Jerufalem, fur la fin de la troifiéme année du régne de Joakim fils de Jofias. La ville étant tombée en la puiffance de l'ennemi au neuviéme mois de l'année, le roi Joakim qui étoit entré dans la quatriéme année de fon régne, fut fait prifonnier avec beaucoup d'autres perfonnes de la cour & de la famille royale, & deftiné pour être emmené à Babylone. Néanmoins Nabuchodonofor ayant changé fa captivité en un autre genre de fervitude fe contenta de lui impofer un rude tribut, & le laiffa dans Jerufalem avec le titre de roi. Mais emportant une partie des

I.

Vers l'an du M. 3388. H.

L'an du M. 3398. H.

*Jerem. 36. 22. Dan. 1. 2. 2. Paral. 36. 6.*

vases du temple à Babylone, il emmena avec lui d'autres captifs de la premiere qualité qu'il répandit dans le pays de Sennaar ou de Chaldée, à qui il permit de faire des acquisitions, & qu'il laissa vivre selon les loix & les coutumes de leur pays, les ayant distribués en diverses colonies avec d'autres captifs de nations différentes, après que la mort du roi Nabopolassar son pere l'eut laissé le maître unique du royaume de Babylone & d'Assyrie. Parmi les plus apparens de ceux qui avoient été transportés de Judée, on remarqua le jeune Daniel & Joakim le mari de la chaste Susanne, homme fort riche, qui se fit un établissement considérable à Babylone dès le commencement; & ce fut de cette premiere transmigration suivie de quatre ou cinq autres en moins de dix-huit ou vingt ans, que l'on commença à compter les soixante & dix années de la captivité de Babylone.

Nabuchodonosor qui mettoit une partie de sa gloire à se faire servir par les princes & les enfans des rois qu'il avoit subjugés, donna ordre à Asphenez gouverneur des eunuques de son palais de choisir d'entre les enfans d'Israël & de la race des Rois & des princes de jeunes gens, qui fussent beaux de visage, bienfaits de corps en qui il ne se trouvât aucun défaut; qui fussent en même temps instruits dans tout ce qui regarde la sagesse, & habiles dans les sciences & les arts, afin qu'ils pussent être auprès de sa personne. Asphenez trouva Daniel à son gré, & le choisit avec trois autres enfans de son âge de la même tribu, & peut-être du même sang, nommés *Ananias*, *Misael* & *Azarias*. Il les presenta au roi à qui ils furent agreables: il reçut ordre en même temps de leur donner des maîtres pour leur apprendre à écrire & à parler la langue des Chaldéens, & pour les dresser dans les exercices & les usages du pays. (*Dan. 1. 3.*)

On vit alors l'accomplissement de la prédiction que le prophéte Isaïe avoit faite plus de cent ans auparavant au roi Ezechias bisayeul du roi Josias, que ses enfans seroient pris pour être eunuques des rois de Babylone & pour les servir, en punition de la vanité avec laquelle il avoit montré ses richesses aux ambassadeurs d'un roi de Babylone *. (*Isai 39. 7. 2. Paral. c. 32.*)

* Merodach-Baladan.

Le gouverneur des eunuques donna aux quatre jeunes Hebreux des noms Chaldéens, qui marquoient les ministeres différens ausquels le roi Nabuchodonosor les destinoit; à Daniel celui de BALTASSAR, aux trois autres ceux de *Sidrach*, *Misach*, & *Abdenago*. Il eut ordre en même temps de ne les nourrir pendant les trois années qu'il devoit en prendre soin que des viandes les plus délicates que l'on servoit sur la table du roi, & de ne leur faire boire que du vin de sa bouche, afin qu'étant traités de la sorte, il pût les mettre en état de paroître devant lui au bout de ce terme, & de demeurer auprès de sa personne.

II. Daniel qui dès sa plus tendre enfance avoit été élevé dans la crainte du Seigneur & dans une exacte observation de sa loi, qui vivoit dans une innocence & une pureté de mœurs admirable, ne crut pas qu'il lui fût permis d'user de ce qui étoit servi sur la table du roi, soit que l'on eut coutume de l'offrir aux idoles, ou de le benir au nom de la fausse divinité de Bel, soit que parmi ces viandes il y en eut presque toujours de celles qui étoient défendues à ceux de sa nation par la loi de Moyse. Il fit donc une résolution ferme dans son cœur de ne point souiller son ame en mangeant de ce

qui venoit de la table du roi : & il pria le gouverneur des eunuques de trouver bon qu'il n'en usât point. Asphenez touché de sa modestie & de sa sagesse témoignoit beaucoup de disposition à le favoriser en d'autres occasions. Mais il lui dit qu'en celle-ci il avoit à craindre l'indignation du roi son maître, qui avoit ordonné expressement les viandes & le vin de sa table pour lui & pour ses trois compagnons. » Car, ajouta-t-il, si le roi » venoit à s'appercevoir que vos vi- » sages fussent plus maigres que ceux » des autres jeunes gens de votre âge » qu'il fait élever de même, la faute » en retomberoit sur moi, & vous se- » riez cause qu'il m'en couteroit la vie. Daniel n'osa point insister plus fortement sur ce sujet devant Asphenez : mais il s'adressa à Malasar que ce gouverneur avoit commis pour prendre soin d'eux quatre en particulier, & il lui dit: » Eprouvez vos serviteurs pendant » dix jours ; & qu'on ne nous donne » que des légumes à manger & que de » l'eau à boire. Après cela vous re- » garderez nos visages & ceux des » autres jeunes hommes de notre âge » qui mangent des viandes du roi : » & vous nous traiterez selon que » vous aurez vû, & que vous en au- » rez jugé par vous-même. Malasar les éprouva pendant dix jours avec des légumes & de l'eau selon qu'ils l'avoient demandé. Au bout des dix jours leur visage parut meilleur, & dans un embonpoint tout autre que celui de tous les jeunes hommes de leur sorte à qui l'on faisoit manger les viandes & boire le vin de la table du roi. Malasar continua donc de les laisser vivre comme ils le souhaitoient : & il retenoit pour lui les viandes & le vin que l'on avoit soin d'envoyer tous les jours pour eux.

Ils se rendirent fort habiles dans tous les éxercices qu'on leur fit faire. Dieu leur donna la science de tous les livres qu'on leur fit voir avec la connoissance de toute la sagesse ou de la Philosophie humaine. Il communiqua en particulier à Daniel l'intelligence des visions & des songes, tels qu'ils pussent être. Le terme des trois années qui avoit été prescrit pour les former étant fini, le Gouverneur des eunuques les présenta au roi Nabuchodonosor, qui s'étant entretenu avec eux & les ayant fait parler sur toutes sortes de sujets, trouva qu'il n'y en avoit point parmi tous les autres qui pût les égaler. Ils furent retenus pour être officiers de la chambre du roi, & pour servir auprès de sa personne. Ce prince se plaisoit à les faire souvent discourir, mais quelque question qu'il leur fit touchant la sagesse & l'intelligence des choses, il jugea qu'ils étoient dix fois plus sçavans que tous les devins & les mages de son royaume.

III.

L'an du Monde 3400.

Daniel donna des preuves publiques de cette capacité & de cette sagesse, avant même que de la faire connoître au roi & à la cour dans la maniere dont il sauva la chaste Susanne, que l'on conduisoit au supplice après qu'elle eût été condamnée sur la déposition de deux infames calomniateurs. Cette action remarquable que nous avons rapportée dans la vie de cette sainte femme *, doit être arrivée en la seconde année de la captivité de Daniel, lorsqu'il étoit encore sous la conduite du gouverneur des eunuques, s'il est vrai qu'il n'avoit que douze ans, comme l'ont avancé les anciens peres, & comme on l'a toujours crû assez communément dans l'Eglise. L'écriture se contente de dire que Daniel n'étoit encore qu'*un*

*Dan. 13.*
* au XXVI de janvier.

*Ignat.*
*Theodoret.*
*Lanc. chr. p. 77. col. 4.*

*jeune enfant*, lorsque Dieu le suscita pour faire la révision du jugement porté contre Susanne : & elle semble marquer que la chose seroit arrivée du temps d'Astiagès roi des Medes, grand pere maternel de Cyrus, mort près de cinquante ans depuis. En ce cas on seroit obligé de reconnoître que le juge & le libérateur de Susanne auroit été un autre Daniel tout différent de notre saint prophéte, à qui la qualité de jeune enfant n'auroit pû convenir alors. Mais on croit que ce qui est dit d'Astiagès à la fin de l'histoire de Susanne appartient à l'histoire de la fourberie des Prêtres de Bel, qui la suit immédiatement, & qui arriva effectivement après la mort d'Astiagès : au lieu que celle de Susanne paroît être arrivée avant que Daniel se fut encore fait connoître au public, selon ce qu'on en juge par l'écriture, qui dit que » depuis ce jour & dans » la suite du tems il devint grand de» vant le peuple.

Dan. 13. v. 6.

v. 64.

IV.

L'an du M. 3401. H. avant J. C. 603.

Daniel n'avoit gueres que treize ans, lorsque Nabuchodonosor vers la fin de la seconde année de son regne (à compter depuis la mort de son pere) eut un songe qui l'effraya extrêmement dans le temps qu'il en eut l'esprit occupé, mais qu'il oublia ensuite entierement. Ce prince voulant en rappeller la mémoire le lendemain & en avoir l'explication, donna ordre que l'on fît venir au palais pour ce sujet tous les devins, les mages, les enchanteurs & ceux qu'on appelloit d'un nom particulier Chaldéens. Lorsque tous furent rassemblés le roi leur dit qu'il avoit eu un songe, mais qu'il ne sçavoit ce qu'il avoit eu, parce que rien ne lui en étoit resté dans l'esprit qu'une idée confuse. Les Chaldéens lui répondirent en langue Syriaque * (qui étoit celle du vulgaire & non celle des sçavans : ) & le prierent de leur déclarer le songe qu'il avoit eu, afin qu'ils pussent le lui interpréter. Le roi leur répondit qu'il ne pouvoit le faire, parce que le songe lui étoit échappé de la mémoire ; mais que c'étoit à eux à lui déclarer ce qu'il avoit songé, & à lui en donner l'explication. Que s'ils ne le faisoient, ils periroient tous & leurs maisons seroient confisquées : mais qu'il leur préparoit des récompenses considérables s'ils y satisfaisoient. Les Chaldéens le suppliant une seconde fois de vouloir seulement leur dire ce qu'il avoit songé, afin qu'ils pussent ensuite en découvrir le sens, il leur répondit :» Je „vois bien que vous ne cherchez qu'à » gagner du temps, parce que vous » sçavez que j'ai oublié mon songe. „ Que si vous ne pouvez deviner ce » que j'ai songé, c'est une marque que » si je vous l'avois dit vous lui auriez » donné une interprétation trompeuse » & pleine d'illusion pour m'entretenir » de paroles, & m'amuser inutilement. » Je veux donc que vous me disiez » vous-mêmes quel a été mon songe, » afin que je puisse aussi juger de là » que l'interpretation que vous lui don» nerez sera véritable.

* ou Chaldaïque ou Araméenne que les Hebreux appelloient Syriaque.

Les Chaldéens se voyant ainsi pressés dirent au roi:» Il n'y a point d'hom» me sur la terre, Seigneur, qui puisse » faire ce que vous nous commandez : » & il n'y a point de roi, si grand & si » puissant qu'il fût, qui ait jamais éxi» gé une pareille chose des devins, des » magiciens & des chaldéens. Car ce » que vous nous demandez est si diffi» cile, qu'il ne se trouvera personne » qui puisse vous en éclaircir, excep» té les dieux qui n'ont point de com» merce avec les hommes. Cette réponse mit Nabuchodonosor en colere, & dans son transport il commanda

que l'on fit mourir tous les ſages de Babylone ( c'eſt-à-dire , tous ceux qui faiſoient profeſſion de ſcience & de philoſophie , & ſur-tout ceux qui prétendoient connoître l'avenir ou les choſes cachées par les exercices de la magie & de l'aſtrologie. ) On voulut comprendre Daniel & ſes trois compagnons parmi ces ſages qu'on devoit faire mourir : & leur grande jeuneſſe ne les auroit pas garantis de la mort, parce que leur ſçavoir les avoit fait recevoir au rang des mages. Daniel averti du danger qu'il couroit avec ſes compagnons , voulut ſçavoir quelle étoit cette ordonnance du roi , & il s'en informa au général Arioch , qui étoit chargé de ſon execution , & qui ſe préparoit à faire mourir tous les ſages de Babylone. Lorſqu'il en eut appris le ſujet il alla trouver le roi lui-même , le pria de faire ſurſeoir la ſentence qu'il avoit prononcée , & de lui accorder un peu de temps pour voir s'il pourroit lui donner l'éclairciſſement qu'il demandoit. L'ayant obtenu il retourna chez lui rapporter tout ce qui ſe paſſoit à ſes trois compagnons : & il leur dit d'implorer avec lui la miſericorde du Dieu du ciel pour avoir la révélation du ſecret , parce qu'il y alloit de la vie , autant pour eux que pour tous les autres ſages de Babylone.

Dieu découvrit tout ce myſtére à Daniel dans une viſion qu'il eut la nuit ſuivante : & après lui en avoir rendu graces comme à l'unique auteur de toute ſageſſe , de toute force & de toute lumiere , il alla dès le matin trouver le général Arioch pour le prier de le mener au roi , ſe promettant de lui donner l'éclairciſſement qu'il demandoit , & il obtint qu'il n'executeroit point l'ordonnance contre les ſages de Babylone qu'il n'eût parlé à ſa majeſté. Arioch alla dire au roi qu'un des captifs d'entre les enfans de Juda lui donneroit bientôt l'éclairciſſement qu'il cherchoit. En même temps il lui préſenta Balthaſſar ( c'eſt ainſi qu'on nommoit Daniel : ) & le roi lui demanda s'il étoit vrai qu'il ſe flatât de pouvoir dire veritablement ce qu'il avoit vû en ſonge & lui en donner l'interprétation ? Daniel lui dit : » Il n'eſt » pas au pouvoir des ſages , des mages , des devins , & des augures de » découvrir au roi le myſtere dont il eſt » en peine : mais il y a un Dieu au ciel » qui revele les myſteres. C'eſt lui, Sire, » qui vous a montré les choſes qui doivent arriver dans les derniers temps : » & voici quel a été votre ſonge.

„Il vous a paru comme une grande
» ſtatue pendant que vous étiez dans V.
» votre lit : cette ſtatue d'une hauteur Dan. c. 2. v.
» extraordinaire ſe tenoit debout de- 31.
» vant vous, & ſon regard étoit effroya-
» ble. La tête de la ſtatue étoit d'un or
» très-pur ; la poitrine & les bras
» étoient d'argent; le ventre & les cuiſſes
» étoient d'airain , les jambes de fer ;
» les pieds étoient partie de fer , partie
» d'argile . Vous étiez attentif à cette
» viſion lorſqu'une pierre ſe détacha
» d'elle-même de la montagne ſans le
» miniſtere d'aucune main d'homme ,
» & que venant à frapper la ſtatue dans
» ſes pieds de fer & d'argile , elle les
» mit en pieces. Alors le fer , l'argile ,
» l'airain , l'argent & l'or ſe briſerent
» tout enſemble , & devinrent comme
» la paille menue que le vent emporte
» hors de l'air pendant l'été : ils diſpa-
» rurent enſuite ſans qu'il s'en trouvât
» plus rien en aucun endroit. Mais la
» pierre qui avoit frappé la ſtatue de-
» vint une grande montagne qui rem-
» plit toute la terre. Voilà , Sire , quel
» a été votre ſonge : & voici quelle en
» eſt l'interprétation ſelon le myſtere v. 36.

» qui m'en a été particulierement révé-
» lé, non par la vertu d'aucune sagesse naturelle que j'aye au dessus du reste des hommes, mais par la faveur du Dieu du ciel qui m'a découvert ce que vous désiriez de sçavoir.

v. 37. » Vous êtes le roi des rois; & le Dieu du ciel vous a donné avec le royaume la force, l'empire & la gloire. C'est donc vous qui êtes la tête d'or (1.) Après vous il s'élevera un autre royaume moindre que la vôtre qui sera d'argent (2). Un troisiéme royaume paroîtra ensuite qui sera d'airain (3.). & qui s'étendra plus loin que les autres sur la terre. Le quatriéme royaume qui suivra sera comme le fer (4.): il brisera & réduira tout en poudre comme le fer brise & dompte toutes choses. Mais comme vous avez vû que les pieds de la statue & les doigts des pieds étoient en partie d'argile & en partie de fer, le royaume quoique prenant son origine du fer, sera affoibli en se divisant & sera mêlé comme l'argile avec le fer. Mais ce mélange ne fera point d'union, ni d'alliance qui puisse durer ou subsister long-temps, de même que le fer ne peut se lier ni s'unir avec l'argile. Dans le temps de ces royaumes, le Dieu du ciel suscitera un autre royaume (5) qui ne sera jamais détruit, un royaume qui ne passera point à un autre peuple, qui renversera & qui réduira en poudre tous ces royaumes, & qui subsistera éternellement; selon ce que vous avez vû de la pierre (6) qui s'est arrachée de la montagne sans qu'aucun homme y mit la main, & qui a brisé l'argile, le fer, l'airain, l'argent & l'or.

1 des Babyloniens.
2 des Perses.
3 d'Alexandre & des Grecs.
4 des Romains.
5 l'Eglise sur la terre & dans le ciel.
6 J. Christ.

» Voilà ce que le grand Dieu a fait voir au roi selon ce qui doit arriver dans l'avenir. Le songe est véritable, & l'interprétation en est très-certaine. Nabuchodonosor ayant entendu tout ce discours avec beaucoup d'étonnement se prosterna le visage contre terre & adora Daniel, (c'est-à-dire le Dieu de Daniel, en présence de son serviteur qui le representoit). Il commanda que l'on fit venir des victimes & de l'encens & qu'on lui sacrifiât. Le roi lui dit en même temps : » Votre Dieu est véritablement le Dieu des dieux, & le Seigneur des rois : c'est lui qui revéle les mysteres ; & rien ne lui est caché. Il fit ensuite de magnifiques présens à Daniel : il l'éleva aux premieres dignités du royaume, lui donna le gouvernement general de toutes les provinces de Babylone, & il le mit à la tête des principaux officiers de la cour & des grands magistrats, sans que son extrême jeunesse put y faire obstacle. Daniel n'oublia point ses trois compagnons dans une élévation si soudaine : & ce fut sur sa demande que Nabuchodonosor leur donna l'intendance des affaires de la province de Babylone.

Hieron in Dan.

VI. Depuis ce temps Daniel demeura toujours auprès de la personne du roi à Babylone & eut un appartement dans le palais. Son crédit & sa réputation ne firent qu'augmenter dans la suite : mais loin de se laisser éblouir à l'éclat de sa haute fortune, il s'humilioit sans cesse devant le Seigneur le Dieu de ses peres, qu'il adoroit d'un culte parfait avec ses trois compagnons au milieu d'une cour idolâtre, & qu'il servoit avec une pureté de cœur admirable en lui offrant le sacrifice spirituel de ses prieres & de ses jeûnes. Il n'étoit pas tellement attaché à la personne de Nabuchodonosor qu'il fut obligé de le suivre dans ses voyages & ses expéditions. Il paroît au moins qu'il restoit à Babylone

occupé de l'administration de ses emplois, & qu'il ne l'accompagnoit point lorsqu'il alla desoler son pays avec son armée, & y faire de nouveaux captifs.

L'an du M. 3405. H.

En la septiéme année de sa captivité qui étoit la quatriéme depuis son élevation, Nabuchodonosor alla lui-même en Judée avec une armée composée de Chaldéens, de Syriens, de Moabites & d'Ammonites, où après avoir fait faire le ravage partout, il marcha à Jerusalem contre le roi Joakim qui s'étoit révolté. Après la mort de ce malheureux prince qui étoit peri en cette occasion, l'on avoit mis son fils Jechonias sur le trône en sa place. Mais Nabuchodonosor l'en ôta après un régne de trois mois & dix jours, établit roi Sedecias son oncle en sa place, & l'emmena captif à Babylone avec plus de trois mille Juifs, emportant les trésors du temple & du palais de Jerusalem. On ne peut pas douter que Daniel ne se soit servi de sa faveur pour adoucir les rigueurs de la captivité de tant de malheureux, & qu'il n'ait beaucoup contribué à les retenir dans la fidélité & la soumission qu'ils devoient à Dieu parmi leurs afflictions. Ceux d'entre eux qui reconnurent la justice avec laquelle Dieu les châtioit de leurs péchés & de ceux de leurs peres, considerant que la sainteté de sa vie le rendoit encore plus puissant auprès du Seigneur le Dieu d'Israël, qu'il ne l'étoit dans l'état par son autorité auprès de Nabuchodonosor, commencerent à le regarder comme un favori du ciel & comme un médiateur capable de les reconcilier avec le Dieu qu'ils avoient offensé.

4. Reg. c. 24. v. 2. Jerem. c. 52. v. 28.

C'est ce que fit connoître principalement le prophéte Ezechiel l'un des captifs de cette derniere transmigration, qui n'étoit gueres que de sept ou huit ans plus agé que Daniel. Ce saint prophéte nous représentant le Seigneur indigné contre ceux qui abusoient pour ainsi dire de la sainteté de Daniel & qui se flattoient de l'avoir pour intercesseur auprès de lui sans vouloir même quitter leurs pechés & retourner à lui par la pénitence, nous fait voir en même temps que Dieu ne laissoit pas de le mettre, tout vivant & tout jeune qu'il étoit encore, au rang de ses serviteurs & de ses favoris pour lesquels il avoit le plus de consideration. C'est à l'occasion des menaces que Dieu faisoit aux Juifs, qui étant idolâtres dans le cœur alloient consulter de faux prophétes dans une disposition hypocrite, d'abandonner les uns & les autres au dereglement de leurs cœurs, & de punir le prophéte par le peuple & le peuple par le prophéte. Le Seigneur déclara par la bouche d'Ezechiel que quand il se trouveroit parmi ce peuple des personnes aussi saintes que Noé, Job & DANIEL, ils ne pourroient garantir qu'eux seuls & ne délivrer que leurs propres ames, parce que le juste ne sauveroit pas l'impie. Cela regardoit moins les Juifs déja transportés à Babylone, que ceux de Jerusalem dont les crimes étoient montés à un tel point, que l'intercession des plus saints n'auroit pû faire révoquer l'arrêt prononcé contre cette ville. L'exemple d'Abraham*, de Moïse & de Samuël, trois médiateurs des plus favorisés du Seigneur auroit pû, ce semble, convenir aussi à ce sujet. Mais, selon saint Jerôme, il paroît que Dieu a voulu nommer ici les trois saints hommes Noé, Job & DANIEL, préferablement à tous les autres, pour faire voir qu'encore qu'il se fut laissé fléchir à leurs prieres en toute autre occasion, Daniel ne pourroit sauver la ville

Ezech. c. 14. v. 14. & seqq.

L'an du M. 3411. H.

* par rapport à Sodome.

ville de Jerufalem & la Judée, non plus que Noé ne put empêcher le déluge, ni Job garantir fes propres enfans. Daniel n'avoit encore que vingt-trois ans lorfqu'il reçut de Dieu ce témoignage qui renfermoit un grand éloge du mérite & de la fainteté qui le rendoit agréable à fes yeux.

Quelques années apres Ezechiel prophétifant contre le roi de Tyr * en Phenicie dont le Seigneur devoit bientôt rabattre l'orgueil dans la ruine de fa ville, releva encore la fageffe de Daniel, dont il parle comme d'une chofe reconnue publiquement des-lors au delà même du pays des Chaldéens & de la Judée. Parmi les reproches que ce prophéte fait à ce prince, il lui dit:» Parce que votre cœur s'eft élevé, & que n'étant qu'un homme vous »avez voulu vous faire confiderer »comme un Dieu ; parce que vous »avez cru être plus fage que Daniel, »& que vous vous êtes imaginé qu'il »n'y avoit point de fecret qui vous fût »caché depuis que vous vous êtes »rendu puiffant par l'étendue de vo»tre fageffe & par la multiplication de »votre commerce, je ferai venir con»tre vous des étrangers qui extermi»neront votre fageffe l'épée à la main »& qui vous precipiteront du trône.

*Ezech. 28. v. 3. &c.*

* Ithobal.

VII. Celui qui devoit être l'inftrument de cette vengeance divine n'étoit autre que Nabuchodonofor même dont Dieu fe fervoit actuellement pour châtier fon peuple. Ce prince que Dieu rendoit victorieux par tout, voulut faire enfin le fiége de Jerufalem pour la derniere fois avant que de commencer celui de Tyr qui devoit durer bien des années. La ville fut prife & le temple brûlé environ dix-huit mois après. Le roi Sedecias à qui l'on fit crever les yeux fut mené prifonnier à Babylone avec le refte des captifs & des vafes du temple, onze ans après que le roi Jechonias fon neveu eût été tranfporté, & dix-huit ans après que l'on y eût amené Daniel & les trois jeunes Hebreux fes compagnons. Cette année étoit la dix-neuviéme du regne de Nabuchodonofor, felon l'auteur du livre des rois, qui comptoit ce regne depuis que ce prince avoit éte affocié à la couronne par le roi Nabopolaffar fon pere, comme a fait auffi le prophéte Jeremie ou fon continuateur : mais ce n'en étoit que la dix-feptiéme felon Daniel, qui ne prenoit le commencement de ce régne que depuis la mort de Nabopolaffar.

L'an du M. 3414. H.

3416.

*4. Reg. c. 25. v. 8. Jerem. c. 52. v. 12.*

*Dan. 2. v. 1.*

L'année fuivante Nabuchodonofor oubliant ce qu'il devoit à Dieu & s'attribuant à lui-même la gloire de fes conquêtes, porta fon orgueil jufqu'à vouloir fe faire regarder lui-même comme une divinité. Il fe fit faire une ftatue d'or de foixante coudées reprefentant quelqu'un de fes dieux ou peut-être lui-même, & publia un édit pour obliger tout le monde à l'adorer, lorfqu'on en feroit la dédicace. C'étoit un piege que l'on tendoit aux Juifs du pays qui étoient zelés obfervateurs de leur religion. On n'ofa néanmoins toucher à Daniel que la faveur du prince & le grand crédit mettoient à couvert : mais on ne fit point fcrupule d'attaquer fes trois compagnons qui avoient l'intendance de la province de Babylone. Ils furent condamnés au feu fur le refus qu'ils firent d'adorer la ftatue & jettés dans une fournaife ardente ; mais ils en fortirent par un miracle de la puiffance de Dieu fans y avoir reçu aucun dommage du feu. Ce qui obligea Nabuchodonofor à reconnoître qu'il n'y avoit point d'autre Dieu que celui que Daniel & fes trois compagnons adoroient.

L'an 3417.

*Dan. 3. 1.*

VIII. Dieu continua de donner comme auparavant du succès aux armes de Nabuchodonosor. Mais après avoir reduit tous ses ennemis, furtout lorsqu'il fut retourné à Babylone de sa conquête de l'Egypte, il s'oublia encore dans sa prospérité, & son orgueil monta si haut, que Dieu pour l'en punir le rabaissa au rang des bêtes. Il voulut l'en avertir par un songe qu'il lui envoya pour le préparer à faire un bon usage de cette humiliation. C'est ce que Nabuchodonosor a voulu apprendre lui-même à toute la posterité par une lettre circulaire, qu'il en écrivit à toutes les nations de la terre, après qu'il eut été rétabli dans son premier état. » Comme j'étois paisible dans „ mon palais, dit ce prince, j'eus un „ songe durant le repos de la nuit dont „ je fus effrayé. Il me sembloit que je „ voyois un arbre si haut que sa cime „ touchoit au ciel, & si étendu qu'il „ couvroit toute la terre. Il étoit char- „ gé de fruits capables de nourrir tou- „ tes sortes d'animaux : les bêtes pri- „ vées & les bêtes sauvages habitoient „ dessous, & les oiseaux du ciel de- „ meuroient sur ses branches. Je vis „ ensuite celui qui veille sur l'univers „ & qui est saint, descendre du ciel & „ commander qu'on abattît l'arbre par „ le pied, qu'on en coupât toutes les „ branches, qu'on en jettât tous les „ fruits, & qu'on en chassât toutes les „ bêtes : qu'on en laissât néanmoins la „ tige en terre avec ses racines, mais „ qu'on la liât avec des chaînes de fer „ & d'airain parmi les herbes des „ champs, afin qu'elle fût mouillée „ de la rosée du ciel, & qu'elle pût y „ paître l'herbe de la terre avec les bê- „ tes sauvages. Que l'on otât de cette „ tige animée le cœur d'homme qui y „ étoit, & qu'on lui donnât un cœur „ de bête : & qu'on la laissât dans cet „ état pendant l'espace de sept tems.

*Dan. c. 3. v. 98. & c. 4.*

L'an du M. 3434. H.

„ C'est ce qui fut ordonné par ceux „ qui veillent (sur l'univers) & deman- „ dé par les saints ; afin d'apprendre „ aux vivans que c'est le Très-haut „ qui a la domination sur les royaumes „ des hommes, qui les donne à qui il „ lui plaît, & qui établit roi, quand il „ veut, le dernier d'entre les hommes.

Ayant eu un tel songe, je fis venir tous les sages de Babylone pour me l'expliquer. Les devins, les mages, les chaldéens & les augures se presenterent devant moi, je leur racontai mon songe à tous, & pas un ne put m'en donner l'explication. A la fin Daniel mon collegue, que j'ai fait appeller Baltassar du nom de mon Dieu, & qui a dans lui-même l'esprit des Dieux saints, entra dans ma chambre, & je lui parlai de cette sorte : » Bal- » tassar prince des devins, comme je » sçai que vous avez dans vous l'esprit » des Dieux saints, & qu'il n'y a point » de secret que vous ne puissiez pene- » trer, dites-moi ce que j'ai vû en son- » ge & donnez-m'en l'explication. Car » tous les sages de mon royaume » n'ont pu me l'interpreter. Daniel ayant entendu mon songe sur le recit que je lui en fis, fut près d'une heure sans rien dire, & les pensées qui lui venoient lui jettoient le trouble dans l'esprit. Je m'apperçus que c'étoit la crainte qui le retenoit, & qui l'empêchoit de me découvrir ce qu'il en sçavoit pour ne me point affliger. Je le rassurai donc & il me dit: » Je souhaite Seigneur que le songe » retourne sur ceux qui vous haïssent, » & son interprétation sur vos ennemis. » Cet arbre que vous avez vû en son- » ge n'est autre que vous-même, qui » êtes devenu si grand & si puissant. » Celui qui veille & qui est saint, que » vous avez vû descendre du ciel pour » le faire abattre & commander qu'on » en laissât la tige en terre, liée avec le

» fer & l'airain parmi les herbes, pour » être mouillée de la rosée du ciel, & » pour paître avec les bêtes sauvages » pendant l'espace de sept temps ; ce- » lui-là, Sire, n'est autre que le Très- » haut:& voici la sentence qu'il a pro- » noncée contre le roi mon Seigneur » Vous serez chassé de la compagnie » des hommes, & vous habiterez avec » les animaux & les bêtes sauvages ; » vous mangerez du foin comme un » bœuf ; vous serez trempé de la rosée » du ciel, & sept temps ou sept tours » du soleil se passeront sur vous jusqu'à » ce que vous reconnoissiez que le » Très-haut tient sous sa domination » les royaumes des hommes & qu'il » les donne à qui il lui plait. Quant à ce » qui a été commandé que l'on reser- » vât la tige de l'arbre avec ses racines, » cela vous marque que votre royau- » me vous demeurera après que vous » aurez reconnu que toute puissance » vient du ciel. C'est pourquoi, ô roi » je vous conseille de racheter vos » péchés par les aumônes, & vos ini- » quités par les œuvres de miséricor- » de ; peut-être que le Seigneur vous » pardonnera vos offenses.

Toutes ces choses m'arriverent pré-cisément douze mois après que Da-niel me les eût ainsi prédites. Je me promenois un jour dans mon palais, & sans me souvenir des prédictions & des avis de Daniel, je vantois la ma-gnificence de mes bâtimens. Je m'ap-plaudissois dans la grandeur de ma puissance & dans l'éclat de ma gloire, comme si j'eusse été moi-même l'au-teur de ma fortune & de mon bon-heur, lorsque l'on entendit une voix du ciel qui me disoit, que mon royau-me passeroit en d'autres mains, que je serois chassé de la compagnie des hommes, que j'habiterois avec les bêtes, que je paîtrois l'herbe, & que les saisons du tems passeroient sept fois sur moi jusqu'à ce que j'eusse re-connu le Très-haut, & que je me fusse humilié sous sa puissance. Cette parole fut accomplie à l'heure même. Je fus chassé dans les champs, je mangeai le foin comme un bœuf ; mon corps exposé nud à l'air fut trempé de la rosée du ciel, ensorte que mes cheveux & mon poil crurent comme les plumes d'une * aigle, & que mes ongles devinrent comme les griffes des oiseaux.

L'an du M. 3435.

* Les vieilles aigles ont du crin au cou.

Le tems qui m'avoit été marqué pour demeurer dans cet état étant ac-compli, j'élevai les yeux au ciel ; le sens & l'esprit me furent rendus ; je bénis le Très-haut ; je louai & glori-fiai celui qui vit éternellement, parce que sa puissance est éternelle, que son royaume s'étend dans la succession de tous les siécles, & que tous les habi-tans de la terre sont devant lui comme un néant. Je fus rétabli ensuite dans ma premiere forme ; je recouvrai tout l'éclat & toute la gloire de la dignité royale ; tous les grands de mon royaume, les gouverneurs & les offi-ciers me reconnurent comme aupara-vant, & je devins plus grand que ja-mais. Maintenant donc je reconnois & je loue le roi du ciel, & je publie sa grandeur & sa gloire, parce que toutes ses œuvres sont fondées dans la vérité, que toutes ses voies sont pleines de justice, & qu'il sçait humi-lier les plus superbes.

L'an du M. 3442. H. Avant J.C. 562.

Voilà l'histoire que Nabuchodo-nosor a voulu faire lui-même de son humiliation & de sa pénitence. Daniel se trouvant obligé à parler d'un éve-nement si extraordinaire dans la suite de ses visions & de ses prophéties, semble n'avoir pas crû pouvoir mieux faire que de donner la lettre même de ce prince, afin que les incrédules euf-

fent moins fujet de douter de la certitude de cette hiftoire, lorfqu'ils la trouveroient appuyée de l'autorité d'un acte fi autentique.

On a tout fujet de fuppofer que Nabuchodonofor acheva fes jours dans le culte du vrai Dieu que Daniel adoroit. Il ne furvéquit pas de beaucoup à fon rétabliffement, & l'on croit qu'il mourut dès la fin de la même année, après avoir prophétifé lui-même, & avoir prédit la ruine de Babylone & de fon empire fous fon petit-fils * par Cyrus roi des Perfes, felon ce que la voix du ciel lui avoit fait entendre fept ou huit ans auparavant que fon royaume pafferoit en des mains étrangeres. Il eut pour fucceffeur fon fils Evilmerodach furnommé auffi Baltaffar, auprès duquel Daniel conferva tout le crédit & toute la faveur qu'il avoit fous Nabuchodonofor. Mais fes débauches & fes déportemens le firent tuer après deux ans & quelques mois de regne par fon beau-frere Nerigliffar gendre de Nabuchodonofor qui fe mit en fa place.

*Eufeb. præpar. l. 9. ex Aby den.*

* Baltaffar.

L'an du M. 3444. H.

*Berof. Ptole. &c. Jof. Ant. l. 10 c. 12.*

X.

*Dan. 14.*

Ce fut felon les apparences fous l'un de ces deux rois qu'arriva l'hiftoire de la fourberie des prêtres de l'idole des Babyloniens découverte par Daniel, & celle du Dragon fervant à l'impofture où l'on entretenoit les idolâtres. Daniel qui étoit encore le premier miniftre du royaume & le plus élevé en dignité, mangeoit toujours à la table du roi, & fervoit l'état avec toute la fidélité poffible en tout ce qui pouvoit s'accorder avec ce qu'il devoit à Dieu. Les Babyloniens avoient une fameufe idole appellée Bel, pour laquelle on facrifioit tous les jours douze mefures de farine du plus pur froment, quarante brebis & fix grandes cruches de vin. Le roi honoroit auffi cette idole, & alloit tous les jours l'adorer; mais Daniel n'y prenoit aucune part, & n'adoroit que fon Dieu. Le roi lui demanda pourquoi il n'adoroit point Bel? » C'eft, répondit Daniel, parce » que je n'adore point les idoles qui » font faites de la main des hommes. » Je n'adore que le Dieu vivant, qui » a créé le ciel & la terre, & qui tient » en fa puiffance tout ce qui a vie. » Croyez-vous, lui dit le roi, que » Bel ne foit pas un Dieu vivant? Ne » voyez-vous pas combien il mange » & combien il boit chaque jour? Daniel lui répondit en foûriant qu'il étoit trop bon de s'y laiffer ainfi tromper; que ce Bel n'étoit que de l'airain au dehors & de la boue au dedans, & que jamais il ne mangea.

Le roi étonné & tout ému, manda fur le champ les prêtres de Bel & leur dit: » Si vous ne me déclarez qui eft » celui qui mange tout ce qui s'em- » ploie pour Bel, vous mourrez. Si » au contraire vous me faites voir que » c'eft Bel qui mange toutes ces vian- » des, Daniel mourra, parce qu'il a » blafphêmé contre Bel. Daniel qui étoit préfent, dit qu'il confentoit que la parole du roi fût exécutée. Les prêtres de Bel qui étoient au nombre de foixante & dix, furent obligés d'en dire autant. Le roi étant allé au temple fur le champ avec Daniel, ils s'y rendirent tous, & après de nouvelles proteftations, ils dirent au roi: » Nous » allons tous fortir dehors; & vous, » Sire, faites mettre les viandes & » fervir le vin devant Bel; fermez en- » fuite la porte du temple & la fcellez » de votre cachet. Demain au matin » lorfque vous entrerez, fi vous ne » trouvez que Bel aura tout mangé, » nous confentons tous de mourir fe- » lon votre parole; fi vous trouvez » le contraire, il faudra que Daniel

» meure, pour avoir rendu un faux té-» moignage. Ils ne parloient avec tant d'affurance, que parce qu'ils avoient fous la table de l'autel une entrée fe-crette par où ils avoient coutume de venir toutes les nuits, & mangeoient ce qu'on avoit fervi pour Bel. Après donc que les prêtres furent fortis, le roi mit les viandes lui-même devant l'idole de Bel; & Daniel ayant fait apporter de la cendre criblée par fes gens, la répandit par tout le temple en préfence du roi. Tout le monde étant forti enfuite, la porte du temple fut fermée & fcellée du cachet du roi.

Les prêtres ne manquerent pas d'entrer durant la nuit par leur paffage foûterrain felon leur coutume avec leurs femmes & leurs enfans; ils mangerent & burent tout ce qui avoit été fervi, & fe retirerent à l'ordinaire par leur chemin dérobé. Le roi vint au temple dès la pointe du jour & Daniel avec lui. Le fceau fe trouva tout entier, & fut levé. Le roi étant entré vit la table de l'autel dégarnie & jetta un grand cri, difant : » Vous êtes » grand, ô Bel, il n'y a point de » tromperie à votre égard. Daniel fe mit à rire, & retenant le roi, afin qu'il n'avançât point plus avant, il lui dit : » Voyez ce pavé; confiderez de qui » font ces traces. Ce font, dit le » roi, des traces de pieds d'hommes, » de femmes, & de petits enfans. Il reconnut ainfi la fourberie, & entrant dans une jufte colere, il fit arrêter tous les prêtres, leurs femmes & leurs enfans. Il leur fit avouer tout le myftere, & découvrit tous les fentiers fecrets & les fauffes portes par où ils entroient. Il ordonna enfuite qu'on les fît mourir, & il livra l'idole de Bel au pouvoir de Daniel qui la brifa, & qui en fit démolir le temple.

Il y avoit dans la même ville une autre divinité dont l'idole étoit animée. C'étoit un grand Dragon que les Babyloniens adoroient. Le roi fe fouvenant que Daniel ne s'étoit excufé d'adorer Bel, que parce qu'il n'adoroit qu'un Dieu vivant, lui dit : » Vous ne pouvez pas dire préfente-» ment que celui-ci ne foit un Dieu » vivant. Adorez-le donc. Daniel lui répondit : » J'adore le Seigneur mon » Dieu, parce que c'eft lui qui eft le » Dieu vivant; mais celui-ci n'eft point » un Dieu vivant. (Loin de pouvoir communiquer la vie à d'autres, ce qui fait partie de la vertu & du pouvoir d'un Dieu) » Vous verrez, Sire, » qu'il ne pourra pas même conferver » la fienne; & fi votre majefté me le » permet, je tuerai ce Dragon fans » épée & fans bâton. Je vous le per-» mets, dit le roi; Daniel prit donc de la poix, de la graiffe & du poil; ayant fait bouillir tout cela enfemble, il en fit des maffes qu'il jetta dans la gueule du Dragon; & le Dragon creva. Daniel le voyant mort, dit : » Voilà » celui que vous adoriez.

XI. c. 14. v. 22.

Les Babyloniens fçurent tout ceci, & en conçurent une extrême indignation. Ils tinrent des affemblées pour délibérer fur ce qu'ils devoient faire, & ils n'épargnerent pas même le roi dans les difcours qu'ils tinrent contre Daniel : » Le roi, difoient-ils, eft » devenu Juif; & ce Juif (parlant de » Daniel) eft devenu roi; il a renver-» fé Bel, il a tué le Dragon, il a fait » mourir les prêtres; il a tout fait im-» punément. Ayant confpiré la perte de Daniel, ils vinrent trouver le roi en fureur, & demanderent qu'il leur abandonnât ce miniftre; qu'autrement ils le feroient mourir lui-même avec toute fa famille. Le roi preffé par leurs violences & intimidé par leurs

menaces, se vit contraint de leur abandonner Daniel. Ils allerent aussi-tôt le jetter dans la fosse des lions. Il y avoit sept lions dans cette fosse : on leur donnoit tous les jours deux corps avec deux brebis, mais on ne leur avoit rien donné ce jour-là afin d'irriter davantage leur faim, & que Daniel en fût plus avidement dévoré. Il demeura six jours entiers dans la fosse sans que pas un osât le toucher.

Il y avoit alors un prophéte en Judée nommé Habacuc, que plusieurs, suivant saint Jerôme, ne distinguent pas de celui du nombre des douze qui prophétisoit peu avant la captivité, & qui à ce compte devoit être fort âgé, étant demeuré dans le pays avec les pauvres gens que Nabuzardan général de l'armée de Nabuchodonosor y avoit laissés pour labourer les terres. Habacuc avoit apprêté du potage qu'il alloit porter avec du pain à ses moissonneurs. Mais l'ange du Seigneur dit à Habacuc de porter à Babylone le dîner qu'il avoit, & de le donner à Daniel qui étoit dans la fosse des lions. Habacuc répondit qu'il n'avoit jamais été à Babylone, & qu'il ne sçavoit où étoit la fosse. L'ange au lieu de lui répliquer, le prit par les cheveux & le porta avec la vîtesse & l'activité d'un esprit jusqu'à Babylone où il le mit sur la fosse des lions. Habacuc lui cria de l'ouverture : » Daniel, serviteur de Dieu, recevez » le dîner que Dieu vous a envoyé. Daniel dit en rendant actions de graces : » O Dieu, vous vous êtes sou- » venu de moi, & vous n'avez point » abandonné ceux qui vous aiment. Il se leva donc & mangea. L'ange reprit incontinent Habacuc, & le reporta dans le lieu où il l'avoit pris.

Le septiéme jour le roi revint pour pleurer Daniel, & s'étant approché de la fosse, il regarda dedans, & vit Daniel qui étoit assis au milieu des lions. Il jetta aussi-tôt un grand cri, & dit : » Vous êtes grand, ô Seigneur » Dieu de Daniel. En même tems il le fit tirer de la fosse, & commanda qu'on y jettât ceux qui avoient voulu perdre Daniel. Ils furent dévorés des lions devant lui en un moment ; & ce miraculeux évenement le porta à recommander que l'on reverât par toute la terre le Dieu de Daniel, parce que c'étoit lui qui étoit le Sauveur & l'auteur des prodiges.

XII. L'an 3448.

Ce prince (s'il est vrai que c'étoit Neriglissar gendre de Nabuchodonosor) fut tué après quatre ans de regne dans un combat contre les Medes & les Perses conduits par Cyrus sous l'autorité de son pere Cambyse, roi des Perses, & de son oncle maternel Cyaxares roi des Medes. Il eut pour successeur au royaume des Babyloniens son fils Laborosoarchod qui fut tué aussi neuf mois après. On mit alors sur le trône son cousin germain Baltassar fils du roi Evilmerodach-Baltassar, & petit-fils du grand Nabuchodonosor, appellé parmi les étrangers Nabonide & Labynite, qui regna dix-sept ans.

3449. *Jos. Ant. l. 10. c. 12.* *Beros. Ptol. Herodot. &c.*

L'an du M. 3450. H. Avant J. C. 554.

Ce fut dès la premiere année du regne de Baltassar que Daniel eut la fameuse vision de quatre bêtes qui marquoient les quatre monarchies. Il lui sembla voir en songe les quatre vents se combattre l'un l'autre sur une grande mer, & quatre grandes bêtes toutes d'especes fort différentes, monter hors de la mer. La premiere étoit comme une *Lionne* qui avoit des aîles d'aigle, pendant qu'il la regardoit ses aîles lui furent arrachées. On la releva ensuite de terre ; elle se tint sur *Dan. 7.*

ses deux pieds de derriere comme un homme, & il lui fut donné un cœur d'homme. ( Ce qui marquoit assez visiblement le regne des Chaldéens. ) La seconde ressembloit à un *Ours* qui avoit trois rangs de dents dans la gueule ; ( ce qui sembloit représenter l'empire des Perses, auquel Cyrus joignit les royaumes des Medes & des Chaldéens. ) La troisiéme qui parut étoit comme un *Léopard* ; elle avoit quatre aîles & quatre têtes, & la puissance lui fut donnée au-dessus des précédentes, ( elle marquoit, ce semble, l'empire des Grecs sous Alexandre partagé après lui en quatre principaux royaumes. )

La quatriéme bête qui étoit terrible à voir, d'une espece inconnue & d'une force toute extraordinaire, avoit de longues dents de fer. Elle brisoit, mettoit en pieces, dévoroit tout ce qui se trouvoit à sa rencontre, & fouloit le reste sous ses pieds. Elle avoit dix cornes, du milieu desquelles il vit sortir une autre petite corne qui avoit des yeux comme des yeux d'hommes & une bouche qui disoit de grandes choses ; & trois des premieres cornes furent arrachées devant elle. Comme il consideroit ces objets effrayans, on vint placer des trônes devant lui, & il y vit asseoir l'Ancien des jours (c'est-à-dire, celui qui est Eternel ). Il étoit vêtu d'un blanc très-pur & son trône étoit tout de feu qui dardoit des flammes tout au tour, posé sur des roues de même. Il sortoit de devant sa face un fleuve de feu très-rapide ; il étoit servi par un million d'Anges, & mille millions assistoient devant lui. Le jugement se tint & les livres furent ouverts. Après le bruit que faisoient les grandes paroles que cette corne prononçoit, il vit que la bête avoit été tuée, que son corps étoit détruit & jetté au feu. Il vit aussi que la puissance des autres bêtes leur avoit été ôtée, & qu'on leur avoit marqué la durée de leur vie jusqu'à un tems limité. Il apperçut ensuite comme le fils de l'homme qui venoit avec les nuées du ciel & qui s'avança jusqu'à l'Ancien des jours qui l'établit roi avec une puissance qui ne devoit jamais finir.

Daniel épouvanté de tout ce qu'il voyoit s'approcha d'un de ces Anges à qui il demanda la vérité de toutes ces choses & ce qu'il en arriveroit. L'Ange lui dit que ces quatre grandes bêtes étoient les quatre royaumes de la terre qui devoient périr; mais que les saints du Dieu très-haut entreroient en possession d'un royaume qui ne devoit point finir. Il étoit en peine principalement de sçavoir ce que c'étoit que la quatriéme bête si différente des autres & si effroyable ; ce que marquoient ses dents & ses ongles de fer ; ses dix cornes, & la petite corne survenue au milieu des autres qui en avoit fait tomber trois devant elle, qui étoit devenue ensuite plus grande que les autres, qui avoit des yeux & une bouche qui prononçoit de grandes choses. Il vit que cette corne faisoit la guerre contre les saints & qu'elle avoit l'avantage sur eux, jusqu'à ce que l'Ancien des jours vînt pour donner aux Saints du Très-haut la puissance de juger, & les faire entrer en possession du royaume éternel quand le tems seroit accompli. Sur quoi l'Ange lui dit que la quatriéme bête étoit le quatriéme royaume (1) qui domineroit sur la terre ; qu'il seroit plus grand que les autres, qu'il dévoreroit tout & qu'il fouleroit aux pieds ce qu'il auroit épargné ; que ses dix (2) cornes, marquoient dix rois qui devoient regner dans ce royaume ; qu'il s'éleve-

(1) on ne sait s'il faut entendre Alexandre ou les Romains.

(2) roi de Syrie.

(3) Antiochus Epiphanès selon la premiere opinion.

roit un autre roi après eux (3) plus puissant que ceux qui l'auroient précedé, qui abaisseroit trois autres rois, qui parleroit insolemment contre le Très-haut, qui fouleroit aux pieds les Saints du Très-haut, les persécuteroit, & tâcheroit de renverser les loix pendant trois ans & demi; mais qu'on lui feroit ensuite son jugement, que la puissance lui seroit ôtée, qu'il seroit détruit & périroit pour jamais; qu'en même tems le royaume éternel seroit donné au peuple des Saints, à qui toutes les puissances sous le ciel seroient assujéties.

XIII.

L'an du M. 3452. H. avant J. C. 552.

Daniel témoigne qu'il fut entierement troublé de cette vision, que son visage même en fut tout changé, & qu'il ne l'oublia point. Il en eut une autre en la troisiéme année du regne de Baltassar au château de Suse dans le pays d'Elam ou des Perses près de la riviere d'Ulai *. Il vit un belier qui avoit les cornes élevées, l'une plus que l'autre & croissant peu-à-peu. Ce belier (1) donnoit des coups de cornes contre l'Occident, contre l'Aquilon & contre le Midi; aucune des bêtes ne pouvoit lui résister, il se les assujétit toutes, & devint fort puissant. Il apperçut en même tems un bouc (2) venant de l'Occident sur toute la face de la terre sans toucher néanmoins à la terre. Il n'avoit qu'une corne entre les deux yeux, mais elle étoit fort grande. Il courut au belier de toute sa force, l'attaqua avec furie, le perça de coups, lui rompit les deux cornes, le terrassa & le foula aux pieds. Le bouc devint ensuite d'une grosseur démesurée; sa grande corne se rompit & il s'en forma quatre autres cornes au-dessous dont les pointes étoient tournées vers les quatre vents. De l'une de ces quatre cornes, il en sortit une petite (3) qui s'aggrandit beaucoup vers le midi & l'Orient; qui attaqua même les armées du ciel & en fit tomber les plus forts, comme des étoiles qu'il foula aux pieds; qui s'éleva jusqu'au prince des Forts, lui ravit son sacrifice, & deshonora le lieu de son sanctuaire. La puissance lui fut donnée contre le sacrifice perpétuel, à cause des péchés des hommes. Alors il entendit un des saints qui dit que cette abomination dureroit deux mille trois cens jours * & mille deux cens quatre-vingt-dix jours depuis l'abolition du sacrifice perpétuel; mais qu'après cela le sanctuaire seroit purifié.

* ou Eulée.

1 les Perses.

2 Alexandre le Grand.

3 Antiochus Epiphanès.

*Elle a durée effectivement plus de six ans mais seulement trois ans & demi depuis la désolation.

Comme Daniel cherchoit l'intelligence de cette vision, il entendit la voix d'un homme qui disoit à Gabriel de la lui expliquer. Gabriel se fit voir sous une figure d'homme, & s'avançant près de Daniel qui tomba le visage contre terre tout tremblant de crainte, il lui dit après l'avoir relevé, que cette vision n'étoit pas vaine & qu'elle s'accompliroit très-certainement jusqu'au dernier jour de la malédiction. Que le belier étoit le roi des Perses & des Medes; que le bouc étoit le roi des Grecs, & la grande corne qu'il avoit entre les deux yeux, le premier * de leurs rois. Que les quatre cornes qui s'y étoient formées après que la premiere avoit été rompue, étoient les quatre rois principaux qui devoient s'élever après ce premier, mais non avec autant de force ou de puissance: Qu'après leur regne il s'éleveroit un roi portant l'impudence sur le front, intelligent & plein de malice, assez puissant pour réussir dans ses mauvaises entreprises & dans ses artifices; mais qu'après avoir fait mourir beaucoup de monde parmi le peuple des Saints, & s'être élevé insolemment contre le Prince des

Dan. 12. v. 11. 12.

* Alexandre.

des princes, il feroit réduit en poudre. Gabriel n'ayant pas jugé à propos de donner de plus grands éclairciſſemens à Daniel, lui dit de ſceller lui-même cette viſion, parce qu'elle n'étoit point pour le tems préſent, & qu'elle ne devoit arriver que long-tems après. Ce que Daniel put comprendre des maux qu'il venoit d'entendre, ne laiſſa pas de l'affliger juſqu'à le faire tomber dans une langueur dont il fut malade pendant quelques jours. Etant relevé il ſe mit à travailler aux affaires du roi & de l'état comme auparavant, mais toujours dans l'étonnement & l'inquiétude de penſer à cette viſion ſans trouver perſonne qui pût la lui interpréter.

*Dan. 11.* Daniel fit encore dix-huit ans environ après d'autres prédictions touchant les rois & le royaume des Perſes & des Grecs, tant ſous Alexandre, que ſous ſes ſucceſſeurs en Syrie & en Egypte. Elles parurent ſi faciles & ſi claires, qu'Alexandre le Grand étant venu deux cens ans après à Jeruſalem & les ayant vues dans le livre de Daniel que le grand-prêtre Jaddus lui préſenta, n'héſita point à s'appliquer tout ce qui y étoit dit du roi des Grecs qui devoit ruiner l'empire des Perſes. Ce qui contribua à le rendre encore plus favorable aux Juifs. *Joſ. antiq. l. 11. c. 8.*

XIV. Depuis que Baltaſſar regnoit à Babylone, les Medes & les Perſes victorieux du roi Nerigliſſar, comme nous l'avons vû, jettoient la ville dans des frayeurs continuelles. Ils la menaçoient d'un ſiege, & ſa priſe devoit infailliblement être ſuivie de la perte du royaume des Babyloniens, ſelon que les prophétes Iſaïe & Jeremie l'avoient prédit long-tems auparavant. *Iſ. c. 21. v. 2. Jerem. c. 51. v. 11. 12. &c.*

La reine Nitocris mere * de Baltaſſar femme de beaucoup d'eſprit & d'entendement qui gouvernoit l'état ſous le nom de ſon fils avec le conſeil & le ſecours de Daniel, fit travailler aux fortifications de la ville pour la mettre en ſureté ; & elle acheva les murailles de briques & de bitume du côté de l'Euphrate que Nabuchodonoſor n'avoit fait que commencer. La ſage conduite de Nitocris détourna ou ſuſpendit tous les deſſeins des ennemis pendant dix-ſept ans entiers. A la fin les Medes aſſiſtés des Perſes vinrent mettre le ſiege devant Babylone & la réduiſirent après bien du tems aux dernieres extrémités. La calamité publique & le péril qui étoient preſſans n'empêchoient pas le roi Baltaſſar de ſe divertir à ſon ordinaire, & ſe repoſant des ſoins de l'état ſur la reine ſa mere, il ne cherchoit qu'à ſe ſatisfaire dans ſes débauches. *Joſ. Ant. l. 10. c. 12. Joſeph. contra App. l. 1. ex Beroſ. Herod. l. 1. c. 185.*

* d'autres diſent ſa grand-mere.

L'an du M. 3466. H.

*Dan. 5.* Il fit encore en l'état où l'on voyoit la ville, un grand feſtin où ſe trouverent mille perſonnes de ſa cour. Chacun y bûvoit ſelon ſon âge. Le roi étant déja plein de vin & tout échauffé, commanda qu'on apportât les vaſes d'or & d'argent que ſon grand-pere Nabuchodonoſor avoit emportés du temple de Jeruſalem, afin de s'en ſervir à boire avec ſes femmes, ſes concubines & les grands de ſa cour. Il fut obéi, & il joignit ainſi à ſon luxe l'impiété & la profanation des choſes ſaintes. Tous voulûrent boire & les femmes comme les autres dans ces vaſes conſacrés au Seigneur, & ils bûvoient en chantant les louanges de leurs dieux comme s'ils avoient triomphé du vrai Dieu. Au même moment l'on vit paroître comme la main d'un homme qui écrivoit près du chandelier ſur la muraille de la ſalle où l'on mangeoit : & le roi avant tous les autres remarqua le mouvement des doigts de la main qui écrivoit. Il fut ſaiſi de frayeur, ſon viſa-

ge changea tout-d'un-coup, son esprit se troubla, & il eut un si grand tremblement par tout le corps, que l'on entendoit de loin le bruit de ses genoux qui s'entre-choquoient.

Il ordonna que l'on fît venir promptement tous les sages de la ville, les mages, les Chaldéens & les augures pour lire & expliquer l'écriture de la muraille. On les assembla tous hors Daniel, soit que sa dignité l'élevât au dessus de ces professions, soit que n'ayant rien fait paroître en public touchant l'interprétation des choses cachées depuis Nabuchodonosor, on eût oublié ce qu'il sçavoit faire sur ce sujet, & que le roi lui-même ignorât ce qu'il avoit fait sous le roi son grand-pere avant qu'il fût au monde. Baltassar promit hautement à celui qui liroit cette écriture mystérieuse & qui la lui interpréteroit de le revêtir de pourpre, de lui faire porter le colier d'or & de le rendre la troisiéme personne de son royaume (en lui donnant le rang d'après lui & la reine Nitocris sa mere). Aucun de tous ces sages de profession ne put ni lire, ni expliquer l'écriture. C'est ce qui augmenta encore le trouble du roi, & la crainte des grands qui en étoient épouvantés comme lui.

La reine * ayant appris ce qui se passoit, en fut fort touchée. Elle vint incontinent à la salle du festin & dit au roi son fils qu'il ne falloit pas se troubler. » Il y a, dit-elle, dans votre »royaume un homme qui a dans lui-»même l'esprit des Dieux saints, en »qui seul il s'est trouvé plus de science »& de sagesse que dans tous les au-»tres, sous le régne de votre pere Na-»buchodonosor. C'est pour cela qu'il »l'avoit établi chef des mages, des »enchanteurs, des Chaldéens & des »augures. Cet homme n'est autre que »Daniel, à qui le roi votre pere a »donné le nom de Baltassar pour lui »faire honneur. Il a une intelligence »particuliere pour interpréter les son-»ges, pour découvrir les secrets & »pour déveloper les choses les plus »obscures & les plus embarrassées. En-»voyez-le querir, & soyez assuré qu'il »interprétera cette écriture. «

* Le roi Baltassar avoit des femmes, mais elles n'étoient pas reines.

XV. Il paroît que Daniel s'étoit retiré de la cour & du ministere même depuis plusieurs années, & que le roi Baltassar ne le connoissoit au plus que comme un ancien officier de son pere & de son grand pere qui avoit quitté le service. Car l'ayant fait venir il lui demanda s'il étoit Daniel l'un des captifs des enfans de Juda que le roi Nabuchodonosor avoit emmenés de Judée. » On m'a dit de vous, ajouta-„t-il, que vous aviez l'esprit des „Dieux; qu'il s'est trouvé en vous „plus de science, d'intelligence & de „sagesse qu'en aucun autre. Tous les „sages & les mages n'ont pû me lire „cette écriture & me l'interpréter. Si „vous le pouvez & que vous le fas-„siez, vous aurez la robe de pour-„pre & le collier d'or que j'ai promis „avec le troisiéme rang de mon royau-„me. Daniel lui répondit : » Gardez „pour vous, Seigneur, ou donnez „à d'autres vos présens & les hon-„neurs de votre maison. Je ne lais-„serai pas de vous lire cette écriture „& de vous en donner l'explication. „Le Dieu très-haut avoit donné au „roi Nabuchodonosor votre pere la „puissance & la gloire au souverain „dégré sur la terre : Mais s'étant ou-„blié jusqu'à ne point rendre à Dieu „la reconnoissance qu'il lui devoit, „& à s'élever par un mouvement „d'orgueil, il fut rabaissé jusqu'à se „voir chasser de son palais & de la „société des hommes, perdre sa gloi-

„re & ſon royaume, devenir ſemblable aux bêtes, demeurer avec les ânes ſauvages & paître l'herbe des champs. Il s'humilia ſous la puiſſance du très-haut & ſe reconnut. Mais vous, Sire, qui ne pouviez ignorer toutes ces choſes, loin d'humilier votre cœur, vous vous êtes élevé contre le ſouverain maître du ciel. Vous avez profané les vaſes ſacrés de ſon temple avec vos femmes & vos concubines. Vous avez loué en même tems vos dieux qui ne ſont que du métail, du bois ou de la pierre. Vous n'avez point rendu gloire au Dieu qui tient dans ſa main votre ame & tous les momens de votre vie. C'eſt pour cela qu'il a fait paroître cette main qui a écrit ſur la muraille ce que vous êtes en peine de ſçavoir. Or voici ce qui eſt écrit. MANE', THECEL, PHARES: & en voici l'interprétation: *Mané* veut dire *nombre*; parce que Dieu a compté les jours de votre régne, & que le compte en eſt achevé. *Thecel* veut dire *poids*, parce que vous avez été peſé dans la balance, & que vous avez été trouvé trop leger. *Pharès* veut dire *diviſion*, parce que votre royaume a été diviſé & donné aux Medes & aux Perſes."

Baltaſſar, quoique cette funeſte écriture marquât ſa condamnation, ne laiſſa pas de faire donner ſur le champ la robe de pourpre & le collier d'or à Daniel, & fit publier qu'il l'établiſſoit la troiſiéme perſonne de ſon Royaume parmi les princes. Mais l'accompliſſement ſuivit de près la prédiction. Car Cyrus qui aſſiégeoit la ville avec les deux armées des Medes & des Perſes trouva moyen d'y entrer dès la même nuit par le canal de la riviere, au grand étonnement des Babyloniens qui ſe promettoient encore une longue défenſe de leurs fortifications. * Deux de ſes capitaines avec leurs ſoldats forcerent la porte du palais, & tuerent le roi Baltaſſar. Cyrus laiſſa la ville de Babylone & le royaume de Chaldée à Darius le Mede qui étoit âgé de ſoixante-deux ans. C'étoit ſon oncle maternel & ſon beaupere, ſelon que le témoignent ceux qui le font fils d'Aſtyagès roi des Medes, que l'Ecriture appelle Aſſuerus: mais on ne ſçait s'il étoit le même que Cyaxarès fils & ſucceſſeur d'Aſtyagès, ou s'il étoit ſon frere.

* D'autres mettent la priſe de la ville, douze ans auparavant, & diſent que Baltaſſar fut tué par les ſiens. Dan. 9. 1. Joſ. Ant. l. 10. c. 12.

XVI.

Quoi qu'il en ſoit, Daniel ſe trouva élevé en dignité auprès du nouveau roi, comme il l'avoit été du tems de Nabuchodonoſor, d'Evilmerodach, & dans les premieres années de Baltaſſar: & l'on ne doit pas douter que ces dernieres marques d'honneur qu'il avoit reçues de ce Prince la nuit même de ſa mort, n'ayent beaucoup contribué à le lui faire connoître. Darius au commencement de ſon nouveau regne établit pour tout ſon royaume ſix-vingts Satrapes ou Gouverneurs qui devoient avoir l'autorité ſur les provinces. Mais il mit au-deſſus d'eux trois princes ou gouverneurs généraux, à qui tous les autres devoient rendre compte de leur adminiſtration. Daniel non ſeulement fut fait l'un des trois princes: mais il fut encore le premier des trois, & il ſurpaſſoit ſes deux collegues en autorité comme en ſageſſe & en intelligence.

Hieron. Dan. 6.

L'an du M. 3466. H.

Le roi n'en vouloit point demeurer même à ces marques de ſon eſtime & de ſa confiance: il penſoit encore à l'établir viceroi ſur tout ſon royaume, & à lui laiſſer toute l'adminiſtration de l'état. Mais la jalouſie anima contre lui les princes, les ſatrapes & les

principaux seigneurs, de telle sorte qu'ils chercherent tous les moyens possibles pour rendre sa fidelité suspecte au roi, ou pour l'accuser de quelque négligence. N'ayant pû y réussir, ils ne trouverent plus d'autre ressource au dessein qu'ils avoient de le perdre, que dans la difference de sa religion : & ils crurent pouvoir lui faire un crime de la loi de son Dieu. Ils allerent donc trouver le roi, & ils le surprirent en lui disant que tous les princes de son royaume, les satrapes, & tout ce qu'il y avoit de juges & de magistrats demandoient un édit, par lequel il fût défendu de faire aucune priere à quelque Dieu ou à quelque homme que ce pût être sinon au roi seul pendant l'espace de trente jours, ni de reconnoître d'autre divinité, à peine aux contrevenans d'être jettés dans la fosse aux lions. Cette condition n'auroit point embarrassé des infidéles ou des gens indifferens pour la religion : mais ils sçavoient que Daniel étoit très-religieux & zelé pour le service de son Dieu, & qu'il ne passoit point de jour qu'il ne lui offrît ses prieres, & même plusieurs fois le jour à des heures réglées. Ils ne trouverent pas d'abord le roi fort disposé à les satisfaire, quoique l'édit semblât devoir le flater : Eft. 1. 19. Dan. 6. 8. mais ils vainquirent sa répugnance en lui déclarant que ce qui avoit été une fois résolu d'un consentement général chez les Medes & les Perses étoit tellement inviolable, que les rois même ne pouvoient s'y oppoſer. Darius qui ne se doutoit pas de leur malice laissa donc publier l'édit en son nom. Daniel fut le seul qui ne se mit point en peine de l'executer, quoique ce fût pour lui seul qu'on l'avoit fait faire. Il voulut au contraire montrer à la vûe de tout le monde que rien n'étoit capable de le détourner de la fidelité & des devoirs qu'il avoit coutume de rendre au Dieu qu'il servoit. Car faisant ouvrir les fenêtres de sa chambre du côté de Jerusalem, il fléchissoit les genoux chaque jour à trois differentes heures, adoroit son Dieu, lui faisoit ses prieres accoutumées, & lui rendoit ses actions de graces comme auparavant.

Ses ennemis ne manquerent pas d'aller aussi-tôt l'accuser devant le roi d'avoir violé la loi & d'être contrevenu à l'édit qui défendoit que l'on fît sa priere pendant trente jours à quelque Dieu que ce fût sinon au roi seul. Ils demanderent en même tems qu'on lui fît subir la peine portée par l'édit. Darius qui aimoit Daniel en fut extrêmement affligé : il résista jusqu'au soleil couché à leurs instances, & chercha tous les moyens possibles de le sauver. A la fin ses ennemis voyant que le roi étoit résolu de le délivrer à quelque prix que ce fût, lui dirent d'un ton menaçant, „ que c'étoit une „ loi des Medes & des Perses qu'il ne „ fût point permis de rien changer „ dans les édits que faisoient les rois. Ainsi Darius fut obligé de se relâcher de sa fermeté ; & il laissa enlever L'an du M. 3467. H. Daniel, mais ce fut dans l'esperance que son Dieu pour la cause duquel il souffroit le tireroit du danger. Il lui dit pour le consoler : „ Votre Dieu „ que vous adorez sans cesse vous dé- „ livrera. On jetta Daniel aux lions, & l'on ferma l'entrée de la fosse avec une grosse pierre. Le roi la fit sceller de son cachet : il y fit mettre aussi le sceau des grands de sa cour pour plus grande sureté. Car autant qu'il sembloit s'assurer de la protection divine du côté des bêtes les plus feroces ; autant croyoit-il avoir

ſujet de tout craindre de la malignité des hommes. Cependant lorſqu'il fut retourné à ſon palais il eut une telle inquiétude de ce qui arriveroit à Daniel, qu'il ne voulut point manger. Il ſe mit au lit ſans ſouper, & paſſa toute la nuit ſans pouvoir dormir. Le lendemain dès le point du jour il s'en alla à la foſſe des lions, & trouva ſon cachet tout entier. Il appella Daniel par une ouverture qui étoit à l'entrée, & il lui cria d'une voix triſte & entre-coupée de ſoupirs : „ Daniel ſerviteur du Dieu „ vivant, ſeroit-il poſſible que votre „ Dieu que vous ſervez ſans ceſſe „ vous eût délivré de la gueule des „ lions ? Daniel lui répondit : „ Oüi, „ Seigneur : Mon Dieu a envoyé ſon „ Ange qui a fermé la gueule des „ lions : & ils ne m'ont point fait de „ mal, parce que j'ai été trouvé juſte „ devant lui. Je n'ai auſſi rien fait de„ vant vous, Sire, qui puiſſe me ren„ dre coupable „. Alors le roi tout tranſporté de joie commanda que l'on retirât Daniel de la foſſe aux lions ; & il ne ſe trouva ſur ſon corps aucune marque de bleſſure ; tant étoit viſible la protection du Dieu auquel il croyoit! En même tems il envoya prendre les accuſateurs de Daniel, & les fit jetter dans la foſſe aux lions avec leurs femmes & leurs enfans. Les lions les reçurent avec tant d'avidité qu'ils les dévorerent ſans les laiſſer tomber ſur le pavé de la foſſe : & ils furent ainſi les miniſtres de la juſtice & de la vengeance divine.

Après que les ennemis de Daniel eurent été punis de la ſorte, Darius fit publier par tous ſes états que le Dieu que Daniel adoroit étoit le ſeul Dieu véritable & toutpuiſſant : & il ordonna par un édit à tous ſes ſujets de le reconnoître & de le réverer comme le ſeul vivant, l'éternel, le ſauveur des hommes, & l'auteur des prodiges & des merveilles qui ſe font dans le ciel & ſur la terre.

Darius ayant quitté Babylone pour retourner à Ecbatanes qui étoit la capitale de la Medie, voulut que Daniel l'y accompagnât, & il le traita comme celui d'après lui à la cour. Si nous en croyons Joſeph l'hiſtorien, Daniel fit bâtir dans Ecbatanes un *Joſ. Ant. l. 10. c. 12.* ſuperbe palais que l'on voyoit encore de ſon tems, & qui ſembloit ne venir que d'être achevé, quoiqu'il y eût plus de ſix cens ans paſſés, tant il avoit bien conſervé ſon premier éclat contre l'ordinaire des bâtimens dont le tems ternit la beauté & qui vieilliſſent comme les hommes. Il ajoûte que c'étoit dans ce palais que l'on avoit choiſi la ſépulture des rois des Medes, des Perſes & des Parthes, & que la garde en étoit encore commiſe à un prêtre de la nation Juive du tems de l'empereur Domitien.

XVII. L'année ſuivante où finiſſoit la premiere du regne de Darius ſur les Babyloniens, & où commençoit la ſoixante & dixiéme de la captivité des *Dan. 9.* Juifs, Daniel eut par la lecture des livres ſaints l'intelligence du nombre des années que devoit durer la déſolation de Jeruſalem dont le Seigneur avoit parlé au prophéte Jeremie, & qui étant précifément de ſoixante & dix ans devoit finir auſſi-bien que la captivité avec cette année où il étoit. Ayant compris cette verité il en fut tellement attendri qu'il ſe mit en pénitence pour ſolliciter de nouveau la miſericorde de Dieu ; il pratiqua de rigoureux jeûnes malgré ſon âge de quatre-vingts ans, il demeura proſterné dans le ſac & ſous la cendre, confeſſant ſes pechés & ceux de ſon peuple : & reconnoiſſant la juſti-

L'an du M. 3467. H.

*Jerem. 25. 11. item. 29. 10.*

ce des châtimens de Dieu : puis se tournant le visage du côté de la ville de Jerusalem il adressa une longue & fervente priere au Seigneur, comme s'il eût été dans son temple.

A peine sa priere étoit-elle achevée, que Gabriel (cet Ange qu'il avoit vû dès le commencement dans la vision du belier & du bouc à Suse en Perse quinze ans auparavant) vola tout-d'un-coup à lui, & le toucha

Dan. 9. 21. au tems du sacrifice du soir. Il lui dit qu'il étoit envoyé pour l'instruire & pour lui donner l'intelligence de tout ce qu'il devoit lui découvrir, parce qu'il étoit un HOMME DE DESIRS. *

* ou chéri de Dieu.

„ Ecoutez donc attentivement, ajouta-t-il, ce que je vas vous dire, & „ comprenez bien cette vision.

» Le tems a été fixé à SOIXANTE » & DIX semaines (d'années) qui ont „ été abregées en faveur de votre „ peuple & de votre ville sainte, afin „ que ses prévarications soient abolies; que le peché trouve sa fin; „ que l'iniquité soit effacée; que la „ justice éternelle vienne sur la terre; „ que les visions & les prophéties „ soient accomplies, & que le saint „ des saints soit oint de l'huile sacrée. Voici donc ce qu'il faut que „ vous sçachiez : faites-y une forte „ attention. Depuis l'ordre qui sera „ donné pour rebâtir Jerusalem jusqu'au Christ chef de mon peuple, „ il y aura SEPT semaines & SOIXANTE & DEUX semaines : & les places & les murailles de la ville seront „ bâties de nouveau parmi des tems fâcheux & difficiles. Aprés les SOIXANTE & DEUX semaines, le Christ sera „ mis à mort : & le peuple qui le doit „ renoncer ne sera point son peuple. „ Mais un autre peuple (1) avec son „ chef (2) qui doit venir, détruira la „ ville & le sanctuaire : elle finira par „ une ruine entiere, & la désolation „ qui lui a été prédite arrivera après „ la fin de la guerre. Il confirmera „ son alliance avec plusieurs dans UNE „ semaine; & à la moitié de la semaine * les hosties & les sacrifices „ seront abolis : l'abomination de la „ désolation sera dans le temple, & „ la désolation durera jusqu'à la consommation & jusqu'à ce qu'il n'en „ reste plus rien. „

1. Les Romains.
2. Tite.

* c'est la soixante & dixiéme semaine abregée.

Ceux qui ont consideré ces soixante & dix mysterieuses semaines comme de simples semaines de jours, ont cru que la fin de cette fameuse prophétie n'aboutissoit qu'à Cyrus roi des Perses, & ils comptent 490 jours qui composent 70 semaines & qui font environ seize mois depuis le jour auquel Daniel eut cette vision sous le regne de Darius le Mede jusqu'au jour de la délivrance du peuple juif procurée par Cyrus lorsqu'il donna un édit pour rebâtir le temple de Jerusalem & renvoyer les captifs en leur pays. Mais ceux-là mêmes reconnoissent avec tout le monde qu'il s'agit ici de semaines d'années dans un sens propre & naturel, c'est-à-dire, d'un espace de 490 ans *. Cependant l'on se trouve encore partagé touchant l'application de ces *soixante & dix* semaines d'années. Les uns les terminent à Judas Machabée, attribuant à Antiochus Epiphanès roi de Syrie ce que Daniel dit de l'abomination dans le temple & de la désolation du sanctuaire, & au grand-prêtre Onias ce qui est dit du Christ qui doit être mis à mort. Mais leur sentiment se trouve exposé à tant d'inconveniens, qu'il n'a qu'un fort petit nombre de sectateurs. Les autres les font aller jusqu'à la ruine de la ville & du temple de Jerusalem par Tite sous Vespasien, & en

* 7 fois 70 ans.

mettent le commencement à la seconde année du regne de Darius le bâtard. Mais ils ne se trouvent gueres moins embarrassés que les premiers dans l'explication des points de la prophétie qui regardent le Christ. C'est ce qui fait recevoir plus volontiers l'opinion de ceux qui en mettent la fin à la mort de Jesus-Christ, & le commencement à la vingtiéme année du regne d'Artaxerxes Longuemain lorsqu'il donna l'édit à Nehemie pour faire rebâtir la ville de Jerusalem. En effet depuis le tems de cet édit, qui semble être spécifié dans la prophétie même, l'on compte jusqu'à la passion de Jesus-Christ 486 ans & demi, qui font précisément les *sept* & les *soixante-deux*, c'est-à-dire, soixante-neuf semaines d'années, avec la moitié de la derniere semaine qui est de trois ans & demi * selon la déduction que Daniel en a faite en termes fort clairs. Ce qui n'empêche pas qu'on ne puisse fort bien attribuer à la guerre des Juifs & à la ruine de la ville & du temple sous les Romains, ce qui est dit dans la prophétie touchant la dissipation du sanctuaire, la cessation du sacrifice, l'abomination dans le temple & de la désolation de la ville, parce que ces choses ne sont point nécessairement attachées aux années qui ne regardent que l'onction & la mort du Christ avec la délivrance spirituelle de son peuple.

L'an du M. 3550. H. avant J. C. 454.

2. *Esdr.* 2.

* c'est la 70 semaine abrégée, selon la prophétie.

XVIII. Après la mort de Darius le Mede qui ne régna que deux ans sur la Chaldée, Cyrus son neveu réunit les royaumes des Medes & des Babyloniens à celui des Perses, & commença la seconde monarchie de l'univers en Orient. Il n'eut pas moins de considération pour Daniel que ses prédecesseurs : & il voulut le conserver dans toutes ses dignités. Dès la premiere année de son régne sur les Babyloniens & les Medes, il rendit la liberté aux Juifs captifs des tribus de Juda & de Benjamin après soixante & dix ans de captivité depuis la premiere transmigration, de laquelle avoient été Daniel & ses trois compagnons : & il leur permit de retourner en leur pays par un édit sous la conduite de Zorobabel petit-fils du roi Jechonias, & de rebâtir le temple à Jerusalem en leur faisant restituer tous les vases d'or & d'argent que Nabuchodonosor en avoit enlevés. C'est à quoi il avoit été particulierement excité par les prophéties d'Isaïe & de Jeremie que les Juifs lui firent voir. Mais sa protection & son assistance ne purent empêcher que l'ouvrage du temple ne fût traversé par quelques peuples voisins & surtout par les Samaritains qui commençoient à marquer dès-lors la jalousie & l'aversion qu'ils eurent toujours depuis des Juifs.

*Dan.* 6. 28.

L'an du M. 3468. H.

1. *Esdr.* 1.

*Esdr.* 4. 5.

La nouvelle qu'en eut Daniel lui causa beaucoup d'affliction: il fut dans les jeûnes & dans les pleurs pendant trois semaines. C'étoit la troisiéme année du régne de Cyrus. A peine étoit-il relevé de cet état d'humiliation où l'avoit retenu son jeûne jusqu'au vingt-quatriéme jour du premier mois de l'année *, qu'il eut une nouvelle vision qui après l'avoir effrayé & l'avoir abattu, le consola & l'assura que ses prieres avoient été exaucées. Ce fut peut être la plus obscure & la plus énigmatique de toutes ses visions. L'Ange de qui il la reçut, comme il étoit sur le bord de la riviere du Tigre, lui dit : » Le prince du » royaume des Perses m'a resisté vingt » & un jours : mais Michel le premier » d'entre les princes & les chefs est » venu à mon secours, & je suis de- » meuré là auprès du roi des Perses.

*Dan.* 10. 1.

L'an du M. 3470. H.

* Nisan.

»Je suis venu pour vous apprendre »ce qui doit arriver à votre peuple »aux derniers jours : car cette vision »ne s'accomplira qu'après bien du »tems .... Je retourne maintenant »pour combattre contre le prince des »Perses. Lorsque je sortois, le prince »des Grecs est venu à paroître. Mais »je vous annoncerai ce qui est écrit »dans la verité. En tout cela person- »ne ne m'assiste que Michel votre »prince. C'est moi qui ai aidé Darius »de la race des Medes à s'établir

*Dan.* 11. 1. »dans son royaume. Trois rois qui re- »gneront en Perse l'un après l'autre »seront suivis d'un quatriéme qui sera »puissant & animera ses peuples con- »tre le royaume des Grecs. Mais il „s'élevera d'entre eux un roi vaillant

1. Alexandre le Grand. „(1) qui se rendra le maître. Son „royaume sera détruit ensuite, & se „partagera vers les quatre vents en „quatre autres royaumes dont les plus „puissans (de qui votre peuple aura le „plus à souffrir) seront celui du midi (2) & celui d'Aquilon (3).

2 d'Egypte. 3 de Syrie.

L'Ange après avoir continué dans un détail fort ample & par des circonstances qui semblent être plûtôt d'une histoire que d'une prophétie les aventures & les entreprises diverses des rois d'Egypte & de Syrie, & avoir exposé en particulier les violences & les impietés d'Antiochus Epi-

*Dan. c.* 12. phanès, dit à Daniel : „ En ce tems- „là, on verra s'élever Michel le grand „prince qui est le protecteur des en- „fans de votre peuple, & il viendra „un tems tel, qu'on n'en aura ja- „mais vû de semblable jusqu'alors. „Ceux de votre peuple qui seront „trouvés écrits dans le livre de vie „seront sauvés. Tous ceux qui dor- „ment dans la poussiere de la terre se „réveilleront, les uns pour la vie éter- „nelle, les autres pour un opprobre „éternel. Ceux qui auront été sçavans „brilleront alors comme les feux du „firmament : ceux qui auront instruit „les autres dans les voies de la justi- „ce, luiront comme des étoiles dans „toute l'éternité. Mais pour vous, „Daniel, tenez ces paroles fermées, „& que le sceau soit sur ce livre jus- „qu'au tems marqué.

C'est ainsi que cet Ange étendit la prophétie jusqu'à la fin des siécles & à la résurrection qui devoit suivre le regne de l'Antechrist figuré par Antiochus Epiphanès. Daniel ne survéquit pas de beaucoup à cette longue vision, & l'on croit qu'il mourut vers la fin du regne de Cyrus, ou les commencemens de celui de Cambyse son fils, âgé d'environ quatre-vingt-huit ans.

Vers l'an du M. 3476. H.

## §. 2. HISTOIRE DE SON CULTE.

XIX.

Nous avons vû que Daniel étoit reconnu pour saint & pour un favori de Dieu de son vivant ; & que le prophéte Ezechiel l'avoit fait regarder comme un intercesseur des hommes auprès de Dieu & l'avoit joint avec Noé & Job, quoiqu'il fût encore dans le monde & même dans un âge fort éloigné encore du terme de sa mort. Nous ne pouvons parler ici de ce que Dieu a operé à son tombeau, ni des honneurs qu'on lui a rendus, puisque nous ne pouvons même rien assurer du lieu de sa sépulture, ni des autres circonstances qui accompagnerent & qui suivirent sa mort. Si nous en croyons le faux Epiphane & ceux qui ont bâti sur ses hypotheses, le sépulcre de Daniel se voyoit encore à Babylone au sixiéme siecle de l'Eglise. Mais comment auroit-il pu se voir en un lieu où il ne paroît pas qu'il fût jamais ? Daniel ne demeuroit

*Ezech.* 14. 14. & v. 20.

*Pseud-Epiph* c. 10.

roit plus à Babylone depuis que Darius le Mede l'avoit emmené à Ecbatanes ville capitale de la Medie. Il paroît être mort dans la Perse ou dans une ville située sur le Tygre, où il eut ses dernieres visions. C'est néanmoins sur cette supposition du faux Epiphane que nos martyrologes ont assigné le culte de Daniel à Babylone. C'est aussi de cette ville qu'on a prétendu que les reliques de Daniel & celles des trois jeunes hébreux Ananias, Misael & Azarias avoient été transportées à Alexandrie & déposées dans l'église des martyrs S. Jean & S. Cyr. D'où l'on ajoute qu'elles furent apportées dans la suite des tems à Venise, & que cette ville envoya une jambe de Daniel à Verceil en Piémont. Il y a quelque apparence de plus à ce que l'on dit de celles des trois jeunes Hebreux qui avoient une église à Alexandrie vers la fin du sixieme siécle, sur le lieu où avoit été la boutique du martyr saint Cyr lorsqu'il faisoit la medecine, & qui peuvent plus aisément que Daniel avoir eu leur sépulture à Babylone, quoiqu'il n'y ait rien que de fort suspect dans tout ce qu'on en a rapporté.

*Act. SS. Cyr. & Joh. d. 31. Jan. ap. Sur. d. 21. jul. p. 262. ap. Baron. not. M. p. 893.*

L'on a supposé une autre translation du corps de Daniel faite de l'Orient à Constantinople. L'on y montroit son tombeau dans l'église de S. Jean-Baptiste bâtie du tems de l'empereur Leon I. par S. Marcien œconome de l'Eglise patriarchale près de celle de saint Muce : & la dévotion qu'on y avoit la faisoit aussi appeller assez souvent l'Eglise de S. Daniel.

*Boll. Jan. t. 2. p. 1085.*

*t. 1. Jan. p. 610.*

*vie de Saint Marcien 10 jan. n. 2.*

XX. Les Grecs font la fête de notre saint Prophete le XVII. de Décembre : ce qui s'observe aussi parmi les Russiens ou Moscovites qui suivent leur rit. Les Latins ont varié assez long-tems sur le jour qu'ils devoient assigner au culte de Daniel. On le trouve marqué au X. d'Avril dans quelques martyrologes de ceux qui portent le nom de S. Jerôme ; mais ce ne sont pas les plus anciens. Bede qui semble être le premier qui l'ait inseré dans les fastes de l'Eglise d'Occident, l'a mis au XXI de Juillet ; en quoi il a été suivi d'Usuard & des autres jusqu'au romain moderne, de même que ceux qui ont fait le calendrier Julien. Adon ne s'est pas contenté de lui donner le même jour, comme a fait aussi le compilateur du vieux martyrologe romain avant ou après lui, l'un & l'autre l'ont remis encore à l'onziéme jour de Décembre. C'est le jour que l'Eglise a destiné pour la fête de S. Daniel le Stylite solitaire près de Constantinople. Pierre Natal qui marque la mort de notre saint Prophéte, non à Babylone, mais dans la Medie, & qui dit qu'il y fut enterré dans la grotte ou le tombeau des rois, l'a mis au XXVIII d'Août, prétendant que ce fut le jour de son décès, sans alléguer aucun témoignage pour autoriser son sentiment.

*Men. Typ. Syn. Ephem.*

*Boll. t. 1. apr. p. 857.*

*P. Nat. catal. l. 7. c. 126.*

Il n'y a personne au reste tant parmi les Grecs que chez les Latins, qui n'ait donné le titre de *Prophéte* à Daniel, & l'Eglise a toujours eu intention de l'honorer sous cette qualité. Il est vrai que les Juifs ont prétendu qu'elle ne lui convenoit pas, soit parce qu'il n'a point vécu à la maniere des autres Prophétes, mais plûtôt en seigneur de la cour * & en ministre d'Etat auprès des rois de Babylone, des Medes & des Perses, soit plutôt parce qu'ils ont appréhendé d'être convaincus par le calcul de ses semaines mystérieuses touchant le Messie s'ils reconnoissoient ses visions pour des prophéties. C'est

*Hieron. in Dan. comm. Theodoret, &c.*

* cette raison devroit donc valoir aussi contre David.

pourquoi ils se sont contentés de le mettre parmi les Hagiographes en recevant son livre dans le canon des livres sacrés. Mais il est aisé de voir qu'ils ne se sont avisés de cette supercherie que quand ils se sont vûs embarrassés par les Chrétiens sur ce
Matth. 24. 15. sujet. Car tous regardoient Daniel comme prophéte du tems de Jesus-Christ, puisque ce divin Sauveur lui en a donné la qualité dans l'usage ordinaire de parler, & même encore du tems de la guerre des Juifs & de la ruine de Jerusalem sous Vespa-
Jos. Antiq. l. 10. cap. 12. & alibi. sien, comme on le voit dans Joseph qui l'appelle plus d'une fois prophéte, & qui prend nettement toutes ses visions & ses prédictions pour des prophéties.

RENVOI *du xxj. de Juillet.*

EZECHIEL prophéte, honoré le XXI de ce mois chez les Grecs & le Moscovites, &c.

*Voyez au x. d'Avril.*

---

## XXX. JOUR DE JUILLET.

### *ABEL LE PREMIER DES Justes, & le premier des Martyrs.*

### §. I. HISTOIRE DE SA VIE.

I. ADam ayant été chassé du paradis des délices, connut Eve sa femme qui conçut & enfanta Caïn, disant qu'elle possedoit un homme
Gen. 4. par la grace de Dieu. Elle enfanta un second fils qui fut nommé ABEL. Celui-ci fut pasteur de brebis, & son aîné s'appliqua à l'agriculture. Il arriva long-tems après, que Caïn offrit au Seigneur des fruits de la terre. Abel offrit aussi des premiers-nés de son troupeau, & de ce qu'il avoit de plus gras. Et le Seigneur regarda favorablement Abel & ses présens. Mais il ne regarda point Caïn, ni ce qu'il lui avoit offert. C'est ce qui fit entrer Caïn dans une colere étrange, & il parut à son visage qu'il en étoit tout abattu. Le Seigneur lui dit: « Pourquoi êtes-»vous en colere, & pourquoi paroît-»il un si grand abattement sur votre »visage? Si vous faites bien, n'en »ferez-vous pas récompensé? Si vous »faites mal ne porterez-vous pas aussi »la peine de votre péché? Mais vo-»tre concupiscence sera sous vous, »& vous en serez le maître ». Cependant la haine que Caïn avoit conçue contre son frere augmenta de telle sorte qu'elle porta à l'extrémité le desir qu'il avoit de la satisfaire. Il dit un jour à Abel: » Sortons de-»hors: & lorsqu'ils furent dans les »champs, il se jetta sur lui & le tua. Le Seigneur dit ensuite à Caïn; »Où est votre frere Abel? Il lui répondit: » Je ne sçai; suis-je le gar-»dien de mon frere? Le Seigneur lui répartit: » Qu'avez-vous fait? La »voix du sang de votre frere crie »de la terre jusqu'à moi. Vous serez »donc maintenant maudit sur la terre »qui a ouvert la bouche & a reçu le »sang de votre frere lorsque votre »main l'a répandu. Quand vous aurez »pris de la peine à la cultiver, elle »ne vous rendra point son fruit. Vous »serez fugitif & vagabond sur la terre. Caïn répondit au Seigneur: » Mon „iniquité est trop grande pour pouvoir „en obtenir le pardon. Vous me chas-„sez aujourd'hui de dessus la terre: „& je m'irai cacher pour éviter vo-„tre présence. Je serai fugitif & va-„gabond n'osant plus paroître de-„vant vous. Quiconque donc me

„ rencontrera, me tuera. Non, lui „ répondit le Seigneur, cela n'arrive- „ ra point : mais quiconque tuera Caïn „ en sera puni très-séverement. » Il mit ensuite un signe sur lui, afin que ceux qui le trouveroient ne le tuassent point. Quelques-uns ont cru que ce signe pouvoit être un tremblement continuel de ses membres qui rendoit visible l'agitation de sa conscience, & qui étoit un avertissement à tout le monde de ne le pas toucher.

## §. 2. HISTOIRE DU CULTE D'ABEL.

II. Nous n'avons rien dit de l'âge d'Abel, ni de l'état où il étoit à l'égard du célibat ou du mariage quand il fut tué, ni de toutes les autres conjectures que la curiosité de l'esprit humain a produites sur ce qui regarde la nature de son sacrifice, le genre de sa mort, le lieu de sa sépulture, la conservation de son tombeau, parce que l'Ecriture sainte qui seule a pû nous apprendre tout cela, si quelqu'un l'a sçu, a gardé sur ces sujets un silence que nous devons imiter. Nous nous contenterons de remarquer après S. Paul, que » c'est „ par la foi qu'Abel offrit à Dieu une „ plus excellente hostie que Caïn, & „ qu'il a été déclaré juste, Dieu ayant „ lui-même rendu témoignage qu'il „ avoit accepté ses dons : & que c'est „ à cause de sa foi que son sang nous „ parle encore après sa mort ». L'Eglise a pû l'honorer comme martyr, après que Jesus-Christ qui le qualifie juste l'a mis à la tête des Justes, des prophétes & des sages, dont le sang innocent doit retomber sur les méchans qui l'ont répandu, & sur leurs enfans imitateurs de leurs crimes. On peut voir encore d'autres sujets suffisans de culte dans les deux livres que S. Ambroise a écrits à sa louange. Plusieurs prétendent lui faire porter la qualité de vierge & celle de prêtre, avec celle de martyr. Nous n'avons point de titres suffisans pour lui assurer la premiere ; la seconde ne peut lui être contestée, puisque l'Ecriture nous le représente comme sacrificateur, mais elle lui étoit commune avec Caïn & tous les autres enfans mâles d'Adam.

Hebr. 11. 4. & 12. 24.

Matth. 23. 35. Luc. 11. 51.

Il est surprenant qu'Abel étant si autentiquement canonisé dans l'ancien & le nouveau testament, n'ait point reçu de culte dans l'EgliseGrecque, où l'on en a décerné publiquement aux patriarches & aux prophétes, & que son nom ne paroisse dans aucun des martyrologes des Latins avant le dixiéme siecle *, ni même dans le romain moderne. Cependant il y a long-tems que l'on invoque *saint* ABEL dans les litanies dressées pour la recommandation de l'ame des mourans. Quelques autres martyrologes ont marqué sa mémoire au XXV de Mars, comme ayant été la premiere figure de Jesus-Christ mourant, dont les anciens avoient fixé la mort en ce jour. Il est mis au second jour de Janvier dans un calendrier Julien. C'est Pierre Natal qui l'a marqué au XXX de Juillet, quoiqu'il ait rapporté sa vie vers la fin de Janvier dans l'espace de la septuagesime avec celles des patriarches du premier âge du monde.

* son sacrifice est allegué dans le canon de la Messe avec celui d'Abraham & de Melchisedech.

*Boll. t. 3. Mart. p. 542. t. 7. Mai. p. 668. n. 11. Chr. Calv. p. 19*

*P. Nat. cat. l. 12. fol. 227. & l. 3. c. 4.*

# MOIS D'AOUST.

## PREMIER JOUR D'AOUST.

### *LES SAINTS MACHABE'ES freres Martyrs.*

*Leur Mere aussi martyre*, mais sans nom comme eux.

### *Le saint Vieillard* ELEAZAR, *Martyr.*

### §. 1. Histoire d'Eleazar.

I. L'an du M. 3834. H. *2. Mach. 2. 5. v. 5. 11. &c. c. 6.*

ANTIOCHUS Epiphanès roi de Syrie ayant sçu que sur un faux bruit qui s'étoit répandu de sa mort pendant qu'il étoit en Egypte, les Juifs excités par Jason dépossédé de la grande-sacrificature, en avoient marqué de la joie, & faisoient diverses pratiques contre son service, vint en Judée tout transporté de colere avec toute son armée, emporta la ville de Jerusalem de force, y fit faire un carnage effroyable de toutes sortes de personnes, fit de grandes profanations dans le temple, & prit dans le trésor dix-huit cens talens qu'il emporta à Antioche. Non content d'avoir laissé en Judée des ministres pour y continuer ses cruautés, il envoya d'Antioche un commissaire pour contraindre les Juifs de renoncer à leur religion, d'abandonner leurs loix, de prendre la religion & les mœurs des Grecs ou des Gentils; pour achever la profanation du temple, y sacrifier des porcs, y faire adorer Jupiter Olympien,& lui en faire porter le nom. Il y avoit déja plus de deux ans que s'exerçoit cette double persécution dans Jerusalem & aux environs, lorsqu'Antiochus revint en Judée pour achever de piller le temple & de détruire ce qui restoit du culte de Dieu Il fit dresser un autel aux idoles, où il obligeoit tout le monde sur peine de la vie de venir y sacrifier : il y faisoit immoler principalement des pourceaux qu'il sçavoit être odieux & défendus par la loi : & il contraignoit tout le monde d'en manger. On ne peut dire combien il fit crucifier, étrangler, précipiter, égorger d'hommes, de femmes & d'enfans pour avoir resisté à ses volontés, & être demeurés fidéles à Dieu dans l'observation de sa loi. *Jos. Ant. l. 22. c. 7.* L'an du M. 3837. H.

Entre ceux qui se firent distinguer davantage, l'on remarqua Eleazar l'un des principaux Docteurs de la loi. C'étoit un vieillard de race sacerdotale plus venerable encore par sa gravité & la sainteté de ses mœurs que par ses cheveux blancs & son grand âge, parfaitement instruit dans les loix divines & humaines, connu de tout le monde par l'éminence de sa vertu Antiochus le fit venir devant lui pour le porter lui-même à faire ce que ses officiers n'avoient pû lui faire faire. Il ne s'agissoit que de lui faire manger de la chair de porc, & l'on avoit déja porté la violence jusqu'à lui ouvrir la bouche par force pour le contraindre d'en gouter, mais ç'avoit été sans effet. Antiochus lui dit que la compassion qu'il avoit de sa vieillesse l'avoit porté à le faire venir pour le guerir par lui-même de cette superstition, & pour lui donner avis de ne point attendre que les tourmens le contraignissent de faire ce qu'il lui ordonnoit. Eleazar lui répondit qu'étant assuré autant qu'il l'étoit de la vérité de sa religion & de l'obligation qu'il avoit *2. Mach. c. 6. v. 18.*

de s'y attacher, il n'y avoit point de ſupplices qui fuſſent capables de l'y faire contrevenir ; que quand l'uſage de la choſe qu'il lui commandoit ſeroit de ſa nature indifférent ou même bon en lui-même, il ſuffiſoit qu'il lui fût défendu par une puiſſance ſupérieure à la ſienne, qui étoit celle de Dieu pour ſe faire une loi de ſa volonté ; que la choſe pouvoit paroître peu importante de ſoi & par ſa matiere: mais qu'il avoit appris à ne point mettre de diſtinction entre les petites & les grandes choſes lorſqu'elles étoient toutes également défendues, parce que c'étoit également mépriſer la Loi de ne la point auſſi-bien obſerver dans les unes & dans les autres.

II. Antiochus n'étant pas content d'une ſi généreuſe diſpoſition, fit prendre le ſaint vieillard par ſes gardes qui le dépouillerent & lui déchirerent le corps à coups de fouet, pendant qu'un héraut lui crioit d'obéir au commandement du Roi. Pluſieurs de ceux qui étoient préſens étant touchés d'une mauvaiſe tendreſſe pour lui, qui étoit un reſte de leur ancienne amitié, le prierent d'avoir pitié de lui-même. Ils le tirerent des mains des bourreaux déja couvert de ſon ſang, & le prenant à part ils le ſupplierent de trouver bon qu'on lui apportât des viandes dont il lui étoit permis de manger, & qu'on feignît qu'il avoit mangé des viandes que le Roi avoit ordonnées, s'offrant d'en rendre témoignage eux-mêmes, afin de lui ſauver la vie par ce moyen. Le ſaint vieillard qui joignoit à une grandeur d'ame qui lui étoit naturelle une grande droiture de cœur & un courage intrépide, ne crut pas qu'après avoir vécu ſi long-tems d'une maniere irrépréhenſible devant Dieu & devant les hommes, il lui fût permis de faire cette tache à l'innocence de la vie qu'il avoit menée. » Je me rendrois, leur dit-il, bien indigne de la „ grace que Dieu m'a faite de m'avoir „ conduit juſqu'à un tel âge dans la „ crainte de ſes commandemens, ſi j'étois capable de ſuivre un auſſi mauvais conſeil qu'eſt celui que vous me „ donnez. Ne ſeroit-ce pas une lâcheté criminelle & en même tems une „ grande folie à moi, qu'après avoir „ toujours fait profeſſion de ſincerité, „ après avoir vécu dans l'amour de la „ verité & mis toute ma gloire à obſerver nos ſaintes loix, j'uſâſſe d'une „ telle diſſimulation pour paroître ſur „ le bord de mon tombeau different de „ ce que j'ai été toute ma vie, & de „ ce que je dois être juſqu'à la mort. „ Que deviendroit l'exemple que je „ dois donner au peuple qui m'obſerve, & qui ſemble vouloir meſurer ſes „ pas ſur mes démarches ? Les jeunes „ gens s'imaginant qu'Eleazar à l'âge „ de quatre-vingt-dix ans auroit paſſé „ de la vie des Juifs à celle des Gentils, ne ſeroient-ils pas indignement „ trompés par cette feinte dont j'aurois uſé pour conſerver un petit reſte „ de vie miſérable qui d'ailleurs ne „ peut plus durer beaucoup. A Dieu „ ne plaiſe donc que j'attire jamais un „ tel opprobre ſur moi-même, & que „ je faſſe tomber ſur ma vieilleſſe la „ riſée & l'exécration publique. Quand „ par le moyen que vous me ſuggerez „ je pourrois me garantir preſentement des ſupplices que les hommes „ peuvent me faire ſouffrir, pourrois-je éviter la main du Tout-puiſſant, „ qui eſt beaucoup plus à craindre. „ Loin de vouloir être un ſujet de „ ſcandale aux autres en les faiſant „ tomber dans le péché où ils croiroient me ſuivre, je veux leur laiſſer „ un exemple de fermeté. Je veux qu'ils voyent que c'eſt avec autant de

„ constance que de joie que je souffri- „ rai une mort honorable pour la dé- „ fense des loix saintes & du culte du „ Seigneur notre Dieu.

Ce discours fit connoître à tout le monde que rien ne seroit capable d'ébranler Eleazar dans ses généreuses résolutions. Il fut donc remené au supplice ; & ceux qui le conduisoient qui ne s'étoient relâchés que dans l'espérance de le vaincre & de le gagner par cette sorte d'indulgence, entrerent en une fureur plus grande qu'auparavant, croyant qu'il s'étoit mocqué d'eux dans son discours, & qu'il les avoit traités avec trop de hauteur & de fierté. Ils redoublerent leurs coups avec une cruauté impitoyable. Le saint vieillard en fut accablé, & son corps succombant sous les efforts de ces bourreaux tomba par terre, sans pourtant que son ame en fût abattue. Se sentant prêt d'expirer il jetta un grand soupir, & dit encore ces paroles à Dieu : » O Seigneur, » qui avez une science toute sainte & » incapable d'erreur, vous connoissez » ma disposition. Vous sçavez qu'ayant » pû me délivrer de la mort, je souffre » dans mon corps de très-sensibles » douleurs ; mais que dans l'ame je » sens de la joie de les souffrir pour » l'amour de vous. Je mets en vous » toute l'espérance de mon salut. Ayez » compassion de votre peuple ; que » mon sang puisse servir à le purifier. » Contentez-vous d'exercer sur moi » votre justice, & sauvez la vie aux » autres en acceptant le sacrifice que » je vous fais de la mienne.

*Jos. Mach. c. 2.*

Il rendit l'esprit en achevant ces paroles ; & triomphant de la cruauté d'un tyran impie par une mort glorieuse qui le retira de sa puissance pour le faire passer à une vie immortelle, il laissa un grand exemple de fermeté & de droiture non-seulement à ceux de sa nation, mais encore à toute l'Eglise de Jesus-Christ. C'est ce qu'ont imité plusieurs martyrs de la foi de l'évangile qui ont fait voir dans leur conduite par une conformité de sentimens entre l'ancienne & la nouvelle loi, qu'il faut toujours éviter, comme dit saint Paul, tout ce qui peut scandaliser les foibles, & qui nous ont appris de quelle maniere on doit rendre gloire à Dieu par une confession sincere de la vérité aux dépens même de sa réputation & de sa vie.

## §. 2. Histoire du Martyre des sept Freres.

III. *Jos. Mach. c. 3. 2. Mach. c. 7.*

L'exemple d'Eleazar ne tarda point à agir sur les esprits de ceux à qui le Seigneur vouloit le rendre utile. Le roi Antiochus irrité de voir que la constance d'un vieillard affoibli & usé par son grand âge eût triomphé de toute sa puissance, commanda qu'on lui amenât d'autres Juifs encore d'entre ceux qui faisoient le plus de difficulté de se rendre à ses ordres. On lui présenta *sept jeunes hommes* qui étoient freres avec leur mere qui étoit veuve. Les voyant tous fort bienfaits & qui promettoient beaucoup, il leur témoigna le desir qu'il auroit de les conserver, & il leur dit qu'au lieu d'imiter la folie de ceux qui se perdoient par leur indiscrétion & leur entêtement, ils devoient entrer dans ses sentimens & se rendre dignes de son affection : » Renoncez, ajouta-t-il, à » la superstition de vos peres ; mangez » des viandes que mangent les Grecs. » Il ne vous reste que ce moyen pour » conserver votre jeunesse & vous sauver la vie. Il fit en même tems mettre devant eux d'un côté de la chair de porc sur une table, & de l'autre divers

L'an du M. 3837. H.

inſtrumens de ſupplices pour les tourmenter s'ils refuſoient de manger. Aucun des ſept freres ne ſe laiſſa néanmoins ni perſuader ni intimider par ces diſcours d'un ſi grand prince. Ils tournerent le dos aux viandes qu'on leur avoit ſervies, & loin de s'affoiblir à la vûe des roues, des ongles & des tenailles, du fer & du feu qu'on fit paroître devant eux, ce ſpectacle ne ſervit qu'à les affermir encore davantage dans la réſolution de tout ſouffrir plûtôt que de manquer de fidélité à Dieu dans l'obſervation de ſa loi.

Le roi ne pouvant ſouffrir qu'ils mépriſaſſent ſon commandement, ordonna qu'on leur déchirât le corps avec des fouets & des eſcourgées de cuir de taureau. On commença par l'aîné, qui étant dépouillé de tous ſes habits fut étendu ſur la roue les mains liées derriere le dos. Voyant que l'on prenoit ſes freres pour les traiter de même, il adreſſa la parole au roi & lui dit : » Que demandez-vous, Sei»gneur ; que ſouhaitez-vous d'ap»prendre de nous autre choſe que ce »que nous avons pris la liberté de »vous dire ? Nous vous déclarons »tout de nouveau que nous ſouffri»rons la mort plûtôt que de violer »les loix de Dieu & de notre pays. Le roi irrité de ce diſcours, commanda qu'on fît chauffer ſur le feu des poëlles & des chaudieres d'airain juſqu'à ce qu'elles fuſſent toutes brûlantes. Il fit enſuite couper la langue à celui des freres qui avoit parlé le premier. Non-content de cette cruauté, il ordonna encore qu'on lui arrachât la peau de la tête, & qu'on lui coupât les extrémités des mains & des pieds à la vûe de ſes freres & de ſa mere. L'ayant fait ainſi mutiler par tout le corps, il commanda qu'on l'approchât du feu & qu'on le fit rôtir dans la poële.

Dans tout le tems qu'on le tourmentoit de la ſorte, ſes autres freres s'encourageoient réciproquement avec leur mere à mourir tous pour la vérité & la juſtice de la cauſe qu'ils défendoient : » Le Seigneur notre Dieu, »diſoient-ils l'un à l'autre, conſide»rera la vérité de ſes promeſſes. Il »nous prépare des conſolations ineffa»bles, ſelon que Moïſe l'a déclaré »dans ſon cantique, où il eſt dit qu'il »ſera conſolé dans ſes ſerviteurs.

Le premier étant mort de cette ſorte, on amena le ſecond aux ſupplices IV.
& l'on joignit de la même maniere l'inſulte à la cruauté. On lui arracha la peau de la tête avec les cheveux ; & comme ſi ce n'eût été que l'eſſai de ce qu'on avoit envie d'éprouver ſur ſon corps, les bourreaux lui demanderent encore s'il vouloit manger des viandes qu'on lui préſentoit, plûtôt que de ſe voir tourmenter dans tous ſes membres. Il répondit en langue du pays avec une réſolution qui les étonna tous, qu'il ne feroit rien de ce qu'ils lui propoſoient. C'eſt pourquoi on lui fit ſouffrir les mêmes tourmens qu'au premier. Comme on lui prenoit le tronc du corps pour le faire griller dans la poële ardente, il dit au roi : » Vous nous faites perdre la vie pré»ſente, ô prince cruel, mais le roi v. 9.
»de l'Univers nous reſuſcitera un jour »pour la vie éternelle, après que nous »aurons perdu & ſacrifié cette vie cor»ruptible & paſſagere pour la défenſe »de ſes loix.

Lorſque celui-ci fut expiré, l'on produiſit le troiſiéme qui fit paroître une réſolution ſemblable à celle des deux qui l'avoient précedé. On lui demanda la langue, il la préſenta auſſitôt, & il étendit encore les deux mains qu'on ne lui demandoit pas pour être coupées, diſant avec confiance : » J'ai

»reçu ces membres du ciel, mais je »les abandonne maintenant & veux »bien les perdre pour la défenſe des »loix de Dieu, parce que j'eſpere »qu'il me les rendra un jour. Le roi & ceux qui l'accompagnoient ne purent s'empêcher de témoigner hautement l'admiration où ils étoient d'un ſi grand courage dans un jeune homme qui mépriſoit ainſi les tourmens les plus cruels.

Le quatriéme des freres que l'on fit ſucceder au troiſiéme après qu'il eût rendu l'eſprit, ne fit point paroître moins de conſtance dans les mêmes ſupplices. Comme on le ſollicitoit de ne pas ſuivre les autres dans une folie & une obſtination qui leur avoit couté la vie, il dit que les feux & tous les ſupplices enſemble ne lui feroient pas plus de peur que les diſcours de ceux qui tâchoient de l'épouvanter. » Je »ſuis aſſuré, dit-il, avant qu'on lui »eût coupé la langue, qu'il ne ſe peut »rien ajouter au bonheur dont jouiſ»ſent préſentement mes freres, & je »ne deſire rien tant que de mourir »comme eux, pour entrer avec eux »dans la jouiſſance d'une vie que les »ſiecles ne verront jamais finir. Il »nous eſt fort avantageux au reſte »que ſi nous avons à perdre cette vie »périſſable par la main des hommes, »ce ſoit pour la cauſe de notre Dieu, »parce que nous eſperons qu'il nous »rendra une meilleure vie en nous re»ſuſcitant; au lieu que la reſurrection »de ceux qui nous font mourir injuſte»ment, ne ſera point pour la vie.

Le cinquiéme n'attendit pas qu'on allât le prendre pour le mettre à la place de celui qui venoit d'expirer. La hardieſſe avec laquelle il s'avança pour ſe préſenter de lui-même aux ſupplices, fit voir à ſes ſpectateurs ce qu'on devoit attendre de ſon courage. Il dit au roi d'un ton intrepide: » Vous »faites ce que vous voulez, parce »que vous avez reçu la puiſſance »pour commander aux hommes, vous »qui d'ailleurs devriez conſiderer que »vous n'êtes qu'un homme mortel »comme les autres. Mais ne vous ima»ginez pas que Dieu ait entierement »abandonné notre nation à votre diſ»crétion. Attendons la fin, & vous »verrez alors ce que c'eſt que de com»battre contre Dieu, quand après »avoir été ici l'inſtrument de ſa juſtice »contre un peuple qu'il veut châtier, »vous ſerez devenu vous-même la »victime de ſa vengeance éternelle.

Le ſixiéme, quoique bien jeune, ne fit point paroître moins de force & de ſageſſe devant ſon juge & ſes bourreaux. Il dit à Antiochus: » Vous »vous trompez ſi vous prétendez que »ce que vous nous faites ſouffrir eſt »la punition du refus que nous faiſons »de vous obéir. Si nous ſouffrons »ceci, c'eſt parce que nous avons pé»ché contre notre Dieu. Nous nous »ſommes attiré ces fleaux de ſa cole»re, & nous avons bien mérité d'être »punis. Mais s'il nous châtie, c'eſt »pour nous corriger; & ne croyez »pas que la guerre que vous faites à »Dieu demeure impunie.

La mere de ces généreux Martyrs étoit préſente à tous leurs combats; mais ſans ſe contenter d'en être le témoin comme les autres, elles les y ſoutenoit vaillamment & contribuoit à leurs victoires par ſes vives exhortations. Cette admirable femme vit périr en un même jour ſes ſept enfans, c'eſt-à-dire, tout ce qu'elle avoit de plus cher au monde, & qui lui avoit tant coûté, ſans répandre de larmes & ſans s'ébranler. Appuyée uniquement ſur l'eſpérance qu'elle avoit au Seigneur, elle ſouffroit leur mort avec V.

autant de joie que de conſtance, s'imaginant les voir paſſer à une vie plus heureuſe ſans comparaiſon que celle qu'elle leur avoit procurée. Elle les excitoit tous à la fois, puis chacun à part dans la langue vulgaire du pays par des diſcours pleins de feu & de ſageſſe, dans leſquels on voyoit qu'elle allioit un courage tout-à-fait mâle à la tendreſſe d'une mere. Elle leur diſoit : » Je ne ſçai comment vous » avez été formés dans mon ſein ; car » ce n'eſt point moi qui vous ai donné » l'ame, ni l'eſprit, ni la vie, ni qui ai » joint vos membres pour vous en » former un corps. Vous êtes donc » l'ouvrage de Dieu beaucoup plus » que le mien. Ainſi le Créateur du » monde qui a formé l'homme dans » ſa naiſſance, & qui a donné l'origine » à toutes ces choſes, ſera celui même » qui vous rendra encore l'eſprit & la » vie par ſa miſéricorde en récompen» ſe de ce que vous faites aujourd'hui » pour l'amour de lui.

Cependant le roi Antiochus étonné & confus de voir que pas un des ſix freres n'avoit cedé à la violence des tourmens, & que tout ce que ſon inhumanité lui avoit pû ſuggerer étoit devenu inutile pour les vaincre, fut touché de quelque compaſſion pour le dernier qui reſtoit & qui n'étoit qu'un enfant. Il voulut eſſayer de le gagner par des careſſes, & employa beaucoup de diſcours pour le porter à faire ce qu'il avoit ordonné aux autres, afin qu'il pût éviter le malheur arrivé à ſes freres. A la fin il l'aſſura avec ferment qu'il le rendroit riche & heureux ; qu'il le mettroit au rang de ſes favoris & qu'il le combleroit de bienfaits s'il vouloit quitter les loix de ſes peres & vivre comme les Grecs. Voyant que ce jeune homme n'étoit point ébranlé de toutes ces promeſſes, il fit venir la mere, & l'exhorta à inſpirer à ſon fils des ſentimens plus ſalutaires. Il lui marqua auſſi quelque conſideration pour elle-même, lui témoigna qu'il la plaignoit de la voir ainſi privée d'un ſi grand nombre d'enfans, tous bien-faits, bien élevés, qui promettoient beaucoup & qui ne s'étoient perdus que par leur obſtination ; & lui dit qu'il ne tiendroit qu'à elle de ſauver l'unique qui lui reſtoit, en lui perſuadant de faire ce qu'il deſiroit. Cette généreuſe femme s'approcha donc de ſon fils comme pour lui parler tout bas & d'une maniere plus efficace. Mais loin de le faire ſuivant les intentions de ce prince, elle le fortifia encore davantage dans la réſolution de ſuivre ſes freres & de mourir pour la défenſe de leur religion. Elle lui dit, mais en hébreu pour n'être point entendue d'Antiochus & de tous les Gentils qui l'environnoient ; que toute la reconnoiſſance qu'elle ſouhaitoit de lui pour la peine qu'elle avoit eue de le porter dans ſon ſein, de le mettre au monde, de le nourrir trois ans entiers de ſon lait & de l'avoir élevé juſqu'à cet âge, étoit qu'il ne s'arrêtât point aux vaines eſpérances de ce monde, qu'il élevât toutes ſes penſées au ciel où il devoit recevoir la même récompenſe que ſes freres de la main du Seigneur qui les avoit couronnés, s'il combattoit juſqu'à la fin contre les efforts du tyran comme eux ; que c'étoit-là que Dieu le lui feroit reconnoître pour ſon véritable fils avec ſes autres freres, & qu'elle eſpéroit les y aller rejoindre bientôt.

Le jeune homme n'attendit point que ſa mere eût fini pour marquer ſes ſentimens au roi ; & ſe laiſſant aller à l'ardeur qui le portoit au martyre, il ſe mit à crier : » Qu'il ne connoiſſoit » point d'autre commandement que

» celui de Dieu, ni d'autres loix que » celles que le Seigneur avoit don- » nées à ses peres par le ministere de » Moïse son serviteur. Il parla au roi avec une hardiesse inconcevable que la consideration feule de sa grande jeunesse auroit pû faire excuser à ceux qui n'étoient point en état de connoître & discerner les inspirations de l'esprit divin. Il le menaça des jugemens de Dieu les plus terribles; & le roi qui s'étoit retenu quelque tems, ne pouvant plus résister à l'impétuosité de sa colere, le fit tourmenter avec plus de cruauté encore que les autres. Il eut la honte de voir triompher le jeune homme aussi avec encore plus d'éclat que ses freres de tous ses efforts; & pour tâcher de finir son propre tourment, il fit aussi mourir * la mere de tant d'heureux enfans. La fin de cette incomparable femme répondit parfaitement à cette magnanimité héroïque qu'elle avoit fait admirer durant sa vie, lorsqu'étouffant les sentimens de la nature par l'ardeur de sa foi, elle employa pour exciter ses enfans à une généreuse mort, les marques de la tendresse dont les autres meres ont coutume de se servir pour les affoiblir.

* par le feu, selon S. Greg. de Naz.

§. 2. Hist. du Culte des Machab. de leur mere, & d'Eleazar.

VI. Quoique les Machabées soient regardés comme les derniers des saints de l'ancien testament dans l'ordre des tems, on peut assurer qu'ils ont été les premiers reconnus & les premiers reçus au rang de ceux à qui l'Eglise a cru devoir décerner les honneurs d'un culte religieux après avoir consacré leur mémoire. Ils ont été même longtems les seuls de tous ceux qui avoient précedé Jesus-Christ, parce qu'encore qu'il y eût eu d'autres martyrs qu'eux, à commencer depuis le sang d'Abel jusqu'au sang de Zacharie, il n'y en avoit point qui eussent un rapport si juste aux martyrs qui ont répandu leur sang pour la défense de la foi & de la religion de Jesus-Christ. Car les prophétes n'avoient été mis à mort la plûpart, que pour la liberté qu'ils avoient prise de faire des reproches & des menaces aux princes & aux peuples, & de leur remontrer leurs devoirs. Mais les sept freres Machabées avec leur mere & le vénérable Eleazar, furent martyrisés expressément pour n'avoir pas voulu renoncer à la loi du Seigneur & à la religion de leurs peres. Ce qui marquoit une grande ressemblance dans la forme, aussi-bien que dans la cause du véritable martyre dans l'Eglise de Jesus-Christ. Quoique dès les premiers siecles de l'Eglise, les fidéles fussent accoutumés à joindre les patriarches & les prophétes de l'ancien testament aux apôtres & aux martyrs du nouveau, pour les honneurs que les particuliers leur rendoient dans leurs discours & peut-être aussi dans leurs prieres; quoiqu'ils eussent la dévotion de garder dans leurs cabinets & leurs oratoires les images des uns avec celles des autres, comme on en peut juger même par l'exemple d'un empereur * payen, qui mettoit au nombre de ses dieux Jesus-Christ, Abraham, &c. on est obligé néanmoins de reconnoître que l'Eglise dressa des temples & institua des fêtes en l'honneur des sept freres Machabées, avant qu'elle se fût déterminée à faire la même chose pour les autres.

S. Bernard en a rapporté une autre raison dont il n'étoit pas satisfait lui-même. ep. 96. & 118.

* Alexandr. Sev. ap. Lamprid. item. Till. t. 3. Emp. p. 185.

VII. C'est ce qui se fit en Orient, principalement en Syrie & en Cappadoce dès que la paix fut rendue à l'Eglise par l'empereur Constantin. On dressa

en leur l'honneur une basilique à Antioche, dans le lieu même où avoit été le siege de l'empire du roi Antiochus leur persécuteur; & leur culte y devint très-célébre, quoique ce lieu n'eût point été le théâtre de leur martyre, & qu'on n'eût point apparemment la satisfaction d'y posseder leurs reliques. La fête se communiqua bientôt dans les provinces de l'Asie & de la Grece; & l'on voit combien elle étoit devenue célébre avant la fin même du quatriéme siecle par les panegyriques que saint Gregoire de Nazianze, saint Chrysostome & d'autres Peres prononcerent au jour de la solennité. Le premier nous fait connoître que de son tems cette fête n'étant pas encore générale, ne se faisoit point sans quelque contradiction de la part de ceux qui prétendoient que ces Saints ayant souffert avant la venue du Messie qu'ils attendoient, ils ne pouvoient point passer pour martyrs de Jesus-Christ, ni recevoir un culte religieux dans son Eglise. Mais ce Saint leur fit voir, comme a fait depuis saint Augustin, que ces martyrs appartenoient aussi véritablement à Jesus-Christ que les autres, & qu'ils ne méritoient pas moins d'honneurs & de vénération parmi les fidéles. Il en tire même quelque sorte d'avantage pour les saints Machabées sur les martyrs qui ont paru après Jesus-Christ, en faisant voir que s'ils avoient souffert avec tant de courage avant que le divin Sauveur fût venu leur en donner l'exemple, ils auroient fait tout autre chose encore s'ils avoient eu la croix de Jesus-Christ exposée à leurs yeux. D'ailleurs c'est une des vérités de notre religion, selon ce Pere, saint Augustin, & les autres dépositaires les plus surs des sentimens de l'Eglise, que tous les justes depuis le péché du premier homme ont été avertis qu'il devoit venir un divin libérateur de leurs ames; tous ont cru & esperé en lui; ils n'ont agi & souffert pour la justice ou pour la vérité, que par le secours de sa grace & l'infusion de sa charité.

*Aug. serm. 300. ed. nov. t. 5. seu 109. vit. ed.*

*Gr. Naz. or. 22.*
*Chrysost. homil. de Mach. t. 1.*
*Aug. serm. 300. & 301. n. ed.*

Depuis le siecle de saint Gregoire de Nazianze & de saint Chrysostome, le culte des saints Machabées a toujours pris de nouveaux accroissemens, jusqu'à ce qu'il soit devenu général dans toutes les Eglises des Orientaux & des Grecs. Leur fête fut fixée au premier jour d'Août, & on la rendit commune non-seulement au saint martyr ELEAZAR, mais encore à la mere des sept freres, cette femme incomparable, si fort élevée au-dessus de son sexe, cet objet de l'admiration de tous les siecles. On voulut lui donner un nom & les uns l'appellerent SALOME', les autres Salomone. On en donna aussi aux sept freres, qui furent nommés MACHABE'E, ABER, MACHIR, JUDAS, ACHAS, ARATH & JACOB. Nous pouvions aisément nous passer de tous ces noms, & c'est par une imposture faite à l'historien Joseph, qu'on les a fait glisser dans quelques exemplaires de son histoire pour tâcher de l'en rendre l'auteur. L'église que les saints Machabées avoient près de Constantinople au bourg de Syques dans l'Hebdome ou la banlieue de la ville, étoit frequentée par un grand concours. Cependant nous ne voyons point que leur fête ait jamais été de précepte; elle n'est point marquée dans la fameuse constitution de l'empereur Manuël Comnéne, où l'on trouve celle du prophéte Elie, qui étoit beaucoup plus recente & avoit été jusques-là moins célébre.

*Menol. Typic. Ephem.*

*Bar. not. M. p. 320.*
*Florent. M. Hier. p. 693.*
*Du Cang. CP. chr. l. 4. p. 104. n. 20.*

VIII.

L'établissement du culte public des saints Machabées, est presque aussi ancien dans l'Eglise Latine que chez les

Grecs. C'eſt ce qui paroît par tout ce qu'en ont dit ſaint Ambroiſe, ſaint Gaudence de Breſce, S. Maxime de Turin,& ſur-tout S. Auguſtin, au tems duquel leur fête étoit déja fort célébre en Afrique, quoique nous ne puiſſions juger s'ils y avoient quelques égliſes, & qu'il donne lieu de croire que non, à la maniere dont il parle de celle d'Antioche. Ils en avoient une à Lyon dans les Gaules, qui étoit célébre dès la fin du quatriéme ſiecle. Elle étoit hors de la ville, & l'on y enterra le corps de l'évêque ſaint Juſt lorſqu'on l'eût rapporté d'Egypte. Ayant été ruinée dans la ſuite des tems par les hérétiques, elle fut rebâtie dans l'enceinte de la ville, mais on lui fit porter le nom de ſaint Juſt. Celle que la ville de Vienne dreſſa auſſi en leur honneur, n'étoit pas beaucoup moins ancienne, & c'en étoit la cathédrale ou métropolitaine. L'on y mit dans la ſuite des reliques, non de nos ſaints martyrs, mais de ſaint Maurice, principal officier de la légion Thebéenne; ce qui lui fit perdre le nom des Machabées, pour prendre celui de ſaint Maurice.

*Ambr. ep. 17. l. 2. v. ed. & l. 1. off. c. 41. Gaud. ſerm. Mox. ſerm. Aug. ſupr. Ambr. de Jacob. & vit. beata c. 11. & 12.*

*Vie de S. Juſt. 2 ſept. n. 7.*

*Vie de S. Maur. 22. ſept. n. 4.*

VIII. Il y avoit long-tems auſſi que la ville de Rome célébroit la fête des ſaints Machabées, lorſque ſaint Leon le Grand qui fut fait pape vers le milieu du cinquiéme ſiecle, fit le ſermon que nous avons de lui au jour de cette ſolennité. Il ne paroît pas qu'ils y euſſent alors une égliſe qui leur fût propre; & la fête ſe célébroit dans une autre que pluſieurs ont cru être la même que celle de ſaint Pierre aux Liens, appellée alors le titre d'Eudoxie, parce que cette princeſſe qui étoit femme de l'empereur Valentinien III. l'avoit bâtie depuis peu de tems ſur le mont Exquilin, & dont la dédicace ſe faiſoit ce premier jour d'Août. Mais quoique ſaint Leon marque que la fête où il prêchoit ce jour-là étoit double, tant à cauſe de la dédicace du lieu que du natal de nos ſaints martyrs, quelques ſçavans doutent avec aſſez de fondement s'il s'agit là de la dédicace de ſaint Pierre aux Liens plûtôt que de celle de ſainte Marie Majeure, que ſon prédéceſſeur ſaint Sixte III. avoit bâtie & dédiée quelques années auparavant, & dont la dédicace que l'on mit dans la ſuite au v. d'Août ſe faiſoit apparemment au premier du mois qu'on laiſſa depuis à ſaint Pierre aux Liens. Car il eſt viſible que le fondateur de cette égliſe dont parle ſaint Leon, étoit un homme & non une femme; que c'étoit un paſteur des ames, d'une ſainteté déja publiquement honorée, & qui avoit fait lui-même la dédicace de l'égliſe qu'il avoit bâtie; toutes circonſtances qui ne conviennent nullement à l'impératrice Eudoxie.

*Bar. not. M. p. 321.*

*Queſnel, t. 1. op. Leon. p. 341.*

IX. L'opinion de ceux qui ont cru que la fête des Machabées ſe célébroit dans l'égliſe de ſaint Pierre aux Liens, ſemble avoir donné lieu à pluſieurs de croire que l'on y avoit apporté les reliques de ces ſaints martyrs de la Judée. Ce ſentiment qui n'eſt appuié ſur aucun fondement recevable, & qui ne s'eſt produit que pluſieurs ſiecles après cette dédicace, n'a pas laiſſé de former une eſpece de tradition, ſur laquelle on a dit ſans héſiter dans le martyrologe Romain moderne que les reliques des Machabées avoient été tranſportées à Rome & dépoſées dans l'égliſe de ſaint Pierre aux Liens. On a imaginé une autre tranſlation auſſi mal concertée des corps des ſaints Machabées, comme ſi elle eût été faite de la ville d'Antioche à Conſtantinople, puis de Conſtantinople à Milan, & en dernier lieu de Milan à Co-

*Quareſm. Eluc. t. 2. p. 14.*

logne où ils ont effectivement une église célébre de leur nom ; & l'on y garde avec soin ces reliques renfermées dans une châsse au-dessus du grand autel. Cette translation qui se fit l'an 1164. se célébre tous les ans au XXXI de Mai à Cologne avec beaucoup de solennité. L'on montroit aussi à Paris il y a quelques années des reliques que l'on ne faisoit point difficulté d'appeller reliques des saints Machabées, soit dans l'église des Blancs-manteaux, soit dans celle du village de Mont-rouge près de la ville, où il y a une ancienne église de leur nom.

*Boll. t. 7. M. p. 419.*

Les anciens martyrologes du nom de saint Jerôme placent la fête des saints Machabées avant celle de la dédicace de saint Pierre aux Liens ; ce que font aussi Wandalbert & Usuard. En effet on peut juger par quelques anciens fastes que celle de ces martyrs étoit établie à Rome avant que cette église fût bâtie. Nous voyons même qu'au siecle d'après le pape saint Leon, on ne faisoit encore à Rome que l'office de la fête des Machabées, selon qu'il est marqué dans l'ancien sacramentaire attribué au pape saint Gelase, où il n'est fait aucune mention de celui de la dédicace de saint Pierre aux Liens. Mais il se fit dans le sixiéme siecle un changement qui dura près de deux cens ans, pendant lesquels on ne faisoit que l'office de la dédicace de saint Pierre aux Liens dans Rome, sans continuer celui des Machabées, au lieu que parmi les autres Occidentaux, surtout en France & en Afrique où cette dédicace n'étoit point connue, il ne s'en faisoit point d'autre que celui des saints martyrs. C'est ce qui paroît par les sacramentaires & les calendriers de ces siecles. Ce fut au huitiéme siecle que l'on rétablit à Rome la fête des Machabées, mais en faisant précéder leur office par celui de la dédicace de saint Pierre aux Liens. C'est pourquoi les Machabées ne tiennent plus que le second rang du premier jour d'Août dans les martyrologes de Bede & d'Adon, dans le vieux Romain de Rosweide, & dans les calendriers dressés depuis Charlemagne. L'usage n'étoit point encore uniforme en France au tems de Charles le Chauve, quoiqu'on y eût reçu la Liturgie Romaine dans la plus grande partie des églises du royaume. Les Machabées conserverent le premier rang dans celles de deçà la Loire ; on ne leur laissa que le second dans celles des côtés du Rhône de même qu'à Rome ; mais plusieurs demeurerent dans l'ancien usage de ne faire qu'un office en ce jour, & qui étoit tout entier des saints Machabées sans aucune mention de la dédicace de saint Pierre aux Liens.

*Flor. p. 693. Vvand. t. 5. Spic.*

*Polem. Silv. Latercul in Proleg. Boll. t. 1. jan.*

*Cod. sacr. Thom. p. 161. 162.*

*Sacr. Greg. p. 118. Front. Kal. p. 113.*

*Carthag. Kal. Mab. Anal. t. 3. p. 410.*

*Allat. Kal. post. diss. de Dom.*

*Us. Mart. Adon. m. Kal. Solar. t. 10. Spicil. Martyr. Gellon. t. 13. Spicil.*

La plûpart des martyrologes marquent le culte des saints Machabées à Antioche, & quelques-uns y mettent nettement leur passion, supposant que cette ville fut le théâtre de leur martyre, & le lieu de leur mort & de leur sépulture. Cette opinion à qui saint Augustin semble avoir donné encore de la couleur par la maniere dont il a parlé de l'église bâtie à Antioche en l'honneur des saints Machabées martyrisés par un roi du nom de la ville, & qui y faisoit sa principale résidence, n'est pourtant point la plus vraisemblable. On ne peut gueres douter qu'ils n'ayent souffert dans la ville même de Jerusalem, où il est évident par l'histoire de Joseph que le roi Antiochus étoit retourné deux ans après son premier voyage pour achever de ruiner la religion du pays.

*Hier. M. Florent. vet. Rom. Ado. Us. Notker. &c. Rom. mod.*

*Jos. Ant. l. 12. c. 7.*

Mais la ville d'Antioche étant devenue chrétienne, n'eut pas plûtôt institué des honneurs aux martyrs de notre religion, qu'elle en voulut décerner aux sept freres Machabées, ausquels elle s'intéressoit par le souvenir de leur persécuteur. Il faut avouer néanmoins que la basilique qu'elle a bâtie en leur honneur, & dont parle saint Augustin, a dû être postérieure au regne de Dioclétien; & il est aisé de se persuader qu'elle aura envoyé alors déterrer les os de ces martyrs auprès de Jerusalem pour leur donner une plus honorable sépulture dans cette église de leur nom.

La conformité qui s'est trouvée dans toutes les nations Chrétiennes pour célébrer la fête des Machabées en un même jour, c'est-à-dire, au premier d'Août, nonobstant la diversité de leurs usages & l'incertitude du tems & du jour auquel ils ont souffert, est d'autant plus digne de remarque qu'elle est très-rare & presque unique pour des saints qui ont eu un culte général dans l'Eglise.

Pour ce qui est de leur sainte mere, que l'intention de l'Eglise est de ne point séparer d'eux dans les honneurs qu'elle rend à leur mémoire, on la trouve marquée au XXIV d'Octobre dans quelques calendriers sous le nom de Salomé. Mais on pourroit avoir pris pour elle la femme de Zebedée mere des Apôtres saint Jacques & saint Jean que l'Eglise honore le XXII du même mois.

*Chr. Calv. Kal. jul.*

A l'égard du saint vieillard Eleazar, que les uns ont fait passer pour le maître & le directeur des sept freres, & les autres beaucoup plus mal-à-propos pour leur pere, Pierre Natal l'a remis dans son catalogue au premier jour d'Octobre avec les princes Machabées.

*P. Nat. cat. l. 9. c. 8.*

Renvoi *du premier d'Août.*

SALOMON roi des Hébreux, marqué en ce jour par Pierre Natal, à cause que c'est le tems où l'on commence à lire ses livres dans les offices de l'Eglise. *Voyez au viij de Février.*

Il met aussi JESUS FILS DE SIRACH, auteur du livre canonique de l'Ecclésiastique dans le même mois comme l'un des saints de l'ancien Testament pour la même raison; mais quoique le dernier chapitre de son livre nous fasse juger que c'étoit un saint homme, & que Dieu l'avoit favorisé de beaucoup de graces extraordinaires, nous ne trouvons son nom marqué dans aucun martyrologe ou calendrier.

---

## II. JOUR D'AOUST.

MOISE; mis au second jour d'Août dans le calendrier Julien de Calvisius.

*Voyez au iv de Septembre.*

---

## IV. JOUR D'AOUST.

JUDITH, dont la fête se fait le IV^e^ jour d'Août chez les Chrétiens d'Ethiopie.

*Voyez au xxvij de Septembre.*

---

## XIV. JOUR D'AOUST.

### *MICHE'E, dit L'ANCIEN, Prophéte.*

#### §. I. Histoire de sa Vie.

JOSAPHAT roi de Juda, qui étoit un prince religieux & craignant Dieu, étant allé avec ses trou-

*I. 3. Reg. 22. v. 5. 2. Paral. 18. v. 4.*

pes au fecours d'Achab roi d'Ifraël qui faifoit la guerre au roi de Syrie, lui dit qu'avant de fe mettre en campagne, il falloit confulter la volonté du Seigneur. Achab qui joignoit l'idolâtrie à l'impieté, fit affembler fes prophétes, c'eft à-dire, les prêtres de fes idoles, qui fe trouverent au nombre d'environ quatre cens, & il leur demanda s'il devoit marcher ou demeurer. Ils lui confeillerent de marcher, & l'affurerent que le Seigneur lui livreroit entre les mains la ville de Ramoth-Galaad qu'il avoit deffein d'affieger. Jofaphat en eut du fcrupule, & demanda s'il n'y avoit point quelque prophéte du Seigneur, afin qu'on pût le confulter par fon moyen. Le roi d'Ifraël lui dit qu'il étoit demeuré un homme par lequel on auroit pû effectivement confulter le Seigneur, mais qu'il haïffoit cet homme-là, parce qu'il ne lui prophétifoit jamais rien de bon, & qu'il ne lui prédifoit que des malheurs. Cet homme s'appelloit MICHE'E, & étoit fils de Jemla. Jofaphat lui ayant remontré qu'il devoit parler autrement d'un homme qui avoit l'honneur d'être prophéte du Seigneur, lui confeilla de le faire venir. Achab dépêcha auffi-tôt un eunuque à Michée. Cependant les deux rois étoient affis dans la cour du palais écoutant les prophetes de Baal qui prophétifoient devant eux. Sedecias l'un de ces prophétes s'étoit fait faire des cornes de fer, & difoit au roi Achab qu'il battroit l'ennemi avec ces cornes, & qu'il en renverferoit la Syrie. Les autres lui prédifoient la même chofe, chacun en fa maniere. L'eunuque qu'on avoit envoyé pour faire venir Michée, lui raconta en chemin ce que tous ces prophétes avoient promis au roi; & comme tous lui avoient prédit un heureux fuccès, il

L'an du M. 3107. H. avant J. C. 897.

lui recommanda de parler comme eux, & d'être favorable à Achab dans fa réponfe. Michée lui dit qu'il n'étoit point permis de mentir à Dieu, & qu'ainfi il diroit au roi tout ce que le Seigneur lui auroit infpiré. Quand il fut arrivé, le roi Achab lui fit la confultation aux termes même dont il s'étoit fervi en confultant fes prophétes. Michée lui répondit, mais par ironie, aux mêmes termes qu'on lui avoit dit qu'étoit conçue la réponfe que fes prophétes lui avoient faite : » Allez, » lui dit-il, marchez heureufement; & » le Seigneur livrera la ville de Ra» moth-Galaad entre les mains du roi. Ce prince fe doutant qu'il ne lui parloit pas ferieufement, le conjura au nom du Seigneur de ne lui parler que felon la vérité. Alors Michée lui dit : » J'ai vû tout Ifraël difperfé dans les » montagnes comme des brebis qui » n'ont point de pafteur; & le Sei» gneur a dit : Ils n'ont point de chef; » que chacun retourne en paix dans fa » maifon. Le roi d'Ifraël l'ayant oui parler de la forte, dit à Jofaphat : » Ne vous l'avois-je pas bien dit que » cet homme ne me prophétife jamais » rien de bon, & qu'il m'annonce tou» jours malheur.

Michée infpiré du Seigneur, ajouta en préfence des deux rois : » J'ai vû » le Seigneur affis fur fon trône & en» vironné de toute l'armée célefte qui » difoit : Qui eft-ce qui féduira » Achab pour lui perfuader de mar» cher contre Ramoth, afin qu'il y » périffe. Comme chacun difoit diffé» remment ce qu'il en penfoit, l'efprit » féducteur s'avança, & dit au Sei» gneur qu'il fe chargeoit de féduire » duire Achab : Comment feras-tu, » lui dit le Seigneur? L'efprit lui ré» pondit : » J'irai mettre le menfonge » dans la bouche de tous fes prophé-

»tes. Le Seigneur dit : » Tu le sé-»duiras en effet, & tu auras l'avan-»tage sur lui. Vas donc, & fais com-»me tu le dis. Le Seigneur a donc mis »aujourd'hui un esprit de mensonge »dans la bouche de tous vos prophé-»tes qui sont ici ; & il a prononcé »votre arrêt.

En même tems Sedecias l'un de ces prophétes dont nous avons parlé, s'approcha de Michée, lui donna un soufflet, & lui dit : » L'esprit du Sei-»gneur, m'auroit-il donc abandonné, »& n'auroit-il parlé qu'à vous ? Michée lui dit : » Vous le verrez au jour »que vous passerez de chambre en »chambre pour vous cacher. Alors le roi d'Israël dit à ses gens de prendre Michée & de le renfermer dans une étroite prison où il ordonna qu'on le nourrît de pain de douleur & d'eau d'affliction jusqu'à ce qu'il fût revenu en paix. Michée dit qu'il vouloit passer pour faux prophéte, si Achab revenoit en paix ; & il prit tout le peuple qui étoit présent pour témoin de la protestation qu'il en faisoit.

Les deux rois marcherent donc contre la ville de Ramoth au pays de Galaad ; & le roi de Syrie étant venu s'opposer à eux avec une puissante armée, recommanda à tous ses officiers de ne chercher que la personne du roi d'Israël, & de n'en point attaquer d'autres. Achab en eut avis sans doute, car il se déguisa pour n'être point reconnu. Ce qui mit Josaphat en danger de sa vie jusqu'à ce que sa voix eût fait reconnoître l'erreur de ceux qui le poursuivoient, le prenant pour le roi d'Israël. Achab caché dans la mêlée, reçut un coup de fléche dont il mourut le jour même sur le soir. Son corps fut porté à Samarie
C. 21. v. 19. pour y être enseveli. On lava son chariot & les rênes de ses chevaux dans la piscine où les chiens lêcherent son sang, selon la parole du Seigneur prononcée par la bouche du prophéte Elie.

III. Antiq. l. 8. c. 8. n. 366.

Joseph l'historien des Juifs attribue encore au prophéte Michée une autre prédiction qui avoit été faite à Achab trois ans environ auparavant, pour lui marquer qu'il périroit dans un combat contre le roi de Syrie qu'il avoit épargné contre la volonté du Seigneur. Achab avoit gagné deux grandes batailles contre les Syriens, & dans la derniere il avoit réduit en sa puissance leur roi Benadad qui en avoit usé bien insolemment contre le Seigneur & le peuple d'Israël. Il n'avoit pas laissé de lui rendre la vie & la liberté, & avoit même fait alliance avec lui en le renvoyant avec honneur en son pays. (3. Reg. 20. v. 35.)

Alors un des enfans des prophétes dit de la part du Seigneur à un de ses compagnons : » Frappez-moi. Celui-ci n'en ayant voulu rien faire, il lui dit : » Pour n'avoir pas voulu me »frapper, vous serez tué d'un lion dès »que vous m'aurez quitté. Ce qui arriva dès qu'il se fut un peu éloigné de lui. Ayant rencontré un autre homme, il lui fit un pareil commandement ; & celui-ci pour lui obéir le frappa & le blessa. Le prophéte ainsi blessé se banda la tête, & pour se rendre moins reconnoissable encore, il se mit de la poussiere sur le visage & sur les yeux. Il alla se présenter au roi Achab en cet état comme un homme qui se seroit tout nouvellement échappé du combat. Il lui dit que son capitaine lui ayant donné en garde un prisonnier, avec menaces de le faire mourir s'il le laissoit échapper, le prisonnier s'étoit sauvé ; & qu'ainsi il couroit fortune de la vie. Achab lui répondit qu'il l'avoit bien mérité, & qu'il n'en falloit

L'an du M. 3104. H.

falloit attribuer la faute qu'à lui-même. Sur cette réponſe le prophéte ſe débanda & s'eſſuia. Le roi le reconnut, & n'eut pas de peine à juger qu'il s'étoit ſervi de cet artifice pour donner plus de force à ce qu'il avoit à lui dire. Le prophéte lui déclara que le Seigneur pour le châtier d'avoir laiſſé échapper Benadad qui avoit mérité la mort, ſa vie répondroit pour la ſienne, & ſon peuple pour le peuple ennemi. Achab ne fit aucun cas pour lors de cette prophétie ; mais il en éprouva la vérité par la perte qu'il fit de la bataille & de la vie devant Ramoth-Galaad, comme nous l'avons rapporté. Nous ſouhaiterions que Joſeph nous eût marqué comment il a ſçu que ce prophéte n'étoit autre que Michée.

## §. 2. HISTOIRE DE SON CULTE.

Les Grecs qui ont publié que Michée avoit été pendu par les ordres de Joram roi d'Iſraël fils d'Achab, marquent ſa fête comme d'un martyr dans leurs menées au XIV d'Août ; mais il paroît qu'ils l'y ont confondu avec Michée le jeune, dit le Moraſthite. Dans ceux de leurs menologes où ils ont reconnu qu'il falloit les diſtinguer, ils ont remis le culte de Michée l'ancien au V. de Janvier, & ont aſſigné celui du Moraſthite au XIV d'Août. Son nom ne paroît point dans les martyrologes des Latins : on dit néanmoins qu'il ſe voit dans quelques-uns de ces derniers ſiecles au XIV d'Août, & Bollandus a promis de rapporter en ce jour tout ce qui le peut regarder. Du reſte on peut voir ce que nous avons dit du culte de Michée le jeune, avec celui du prophéte Habacuc au XV. de Janvier.

*Boll. 15. jan. p. 995. n. 7.*

*Boll. t. 1. jan. p. 235. col. 2.*



RENVOI *du XIV. jour d'Août.*

ELIE prophéte, marqué au XIV d'Août dans le catalogue des Saints de Pierre Natal.

*Voyez au XX de Juillet.*

---

## XX. JOUR D'AOUST.

### *SAMUEL PROPHETE, Juge ou Gouverneur des Iſraëlites.*

### §. 1. HISTOIRE DE SA VIE.

DU tems du grand-ſacrificateur Heli qui étoit juge ou gouverneur du peuple d'Iſraël, il y avoit un Levite de la race de Coré nommé Elcana, établi à Ramatha ville de la tribu d'Ephraïm, ſurnommée Sophim à l'extrémité des montagnes d'Ephraïm vers l'Occident. Il avoit épouſé deux femmes, dont la premiere s'appelloit ANNE, & l'autre Phenenna. Un jour de fête qu'étant allé à Silo où étoit le tabernacle du Seigneur, il avoit offert ſon ſacrifice, il fit pluſieurs parts de la viande de la victime pour Phenenna & chacun des enfans qu'il avoit eus d'elle. Mais ne donnant qu'une part à Anne qui n'avoit point d'enfans & que le Seigneur avoit rendue ſtérile, il ne put s'empêcher d'en marquer de la triſteſſe, parce qu'il l'aimoit. L'affliction qu'en avoit Anne ſe trouvoit augmentée encore par Phenenna ſa rivale, qui ſe glorifiant de ſes enfans, ne ceſſoit de la maltraiter & de lui inſulter ſur ſa ſtérilité. En ces occaſions, elle n'avoit recours qu'aux larmes ; & ſon mari en ce dernier jour la voyant pleurer extraordinairement lorſqu'on ſe fut mis à table, ſans qu'il fut poſſible de la faire

I.

*Paral. l. 1. c. 6. v. 34.*

*Reg. 1. c. 1.*

manger, lui dit pour la consoler : » Pourquoi votre cœur s'afflige-t-il ? » Ne vous suis-je pas plus que ne vous » seroient dix enfans ? comme s'il eût voulu dire que la préference qu'il lui donnoit dans son affection au-dessus de Phenenna eût dû lui tenir lieu de plus de dix enfans.

Anne essuia ses larmes pour un moment ; & s'étant levée de table après avoir mangé, elle alla droit au tabernacle du Seigneur, où étoit actuellement le grand-prêtre Heli assis devant a porte du parvis. Là se trouvant toujours le cœur serré & plein d'amertume, elle s'abandonna aux larmes tout de nouveau en la présence du Seigneur, & s'étant mise en priere, elle lui fit un vœu en ces termes : » Seigneur des armées, si vous dai» gnez regarder l'affliction de votre » servante, & vous souvenir de moi ; » si vous donnez à votre esclave un » enfant mâle je vous l'offrirai pour » tous les jours de sa vie, & le rasoir » ne passera point sur sa tête. C'étoit promettre à Dieu de lui consacrer l'enfant qu'elle auroit, & de le rendre Nazaréen en lui faisant suivre un genre de vie séparé du commun par une profession particuliere d'abstinence & de sainteté. *Numer.* 6. 1.

Comme elle demeuroit long-tems en priere devant le Seigneur, Heli la consideroit observant le mouvement de ses lévres qu'on lui voyoit remuer sans qu'on l'entendît prononcer aucune parole : car elle ne parloit que dans le fond du cœur. Il crut donc qu'elle avoit bû, & il lui dit : » Jusqu'à quand serez-vous yvre de » la forte ? laissez un peu reposer le » vin qui vous trouble. Anne lui répondit. » Vous me pardonnerez, Sei» gneur, si je vous dis que je suis une » femme accablée de mon affliction. » Je n'ai bû ni vin ni rien qui puisse » enyvrer ; mais j'ai répandu mon » ame * en la présence du Seigneur. » Ne croyez pas que votre servante » soit comme ces filles de Belial (qui » sont sans joug, sans pudeur, & sans » conscience). Car il n'y a que l'ex» cès de ma douleur & de mon afflic» tion qui m'ait fait parler jusqu'à pré» sent. Alors Heli lui dit : » Allez en » paix ; & que le Dieu d'Israël vous » accorde la demande que vous lui » avez faite. Plût à Dieu, répondit » Anne, que votre servante trouvât » grace devant vos yeux (pour join» dre vos prieres aux miennes). Elle alla ensuite pleine de confiance retrouver son mari, prit de la nourriture, & ne fit plus paroître comme auparavant un visage abattu.

* mes desirs.

II.

Le lendemain dès le matin après avoir encore adoré le Seigneur dans le tabernacle, elle retourna de Silo à Ramatha avec son mari & le reste de la famille. Le Seigneur se souvint d'elle, la rendit mere : & elle mit au monde un fils qu'elle appella SAMUEL *, parce qu'elle l'avoit demandé au Seigneur. Elcana son mari vint ensuite à la fête suivante avec toute sa maison, pour immoler au Seigneur l'hostie ordinaire dans Silo, & pour accomplir son vœu. Mais Anne n'y alla point, disant à son mari qu'elle ne sortiroit point & qu'elle ne se présenteroit point au temple * jusqu'à ce que l'enfant fût sevré, & qu'elle pût l'y mener pour le présenter lui-même au Seigneur, & l'y laisser pour le servir dans sa maison. Elcana lui laissa la liberté d'en user selon qu'elle le souhaitoit & que Dieu le lui inspireroit. Lorsque l'enfant fut sevré, elle prit avec elle trois veaux, trois boisseaux de farine, & un vaisseau plein de vin pour aller avec son mari

Vers l'an du M. 2848. H.

* exaucé de Dieu.

* le tabernacle qui étoit à Silo.

à Silo rendre graces au Seigneur par des facrifices, & payer les décimes. Elle y amena fon fils qui n'avoit que trois ans, pour être offert au taber-nacle, & demeurer dans la maifon du Seigneur. Ils le préfenterent au grand-prêtre Heli après avoir immolé un veau. Anne lui dit : » Vous fçaurez, » Seigneur, & il eft vrai, comme il » eft vrai que vous vivez, que je fuis » cette femme que vous avez vûe ici » prier le Seigneur (il y a près de qua-» tre ans) Je le fuppliois de me don-» ner cet enfant, il me l'a accordé. C'eft » pourquoi je le lui remets entre les » mains, afin qu'il foit à lui tant qu'il » vivra.

Elcana & fa femme adorerent le Seigneur en ce lieu, & y rendirent les devoirs accoutumés. Anne chan-ta en particulier un cantique au Sei-gneur en actions de graces pour la naiffance de Samuël, au fujet de la-quelle elle célébra dignement la gran-deur de fa puiffance & les dons de fa mifericorde. Le mari & la femme étant retournés enfuite en leur pays, l'enfant demeura à Silo pour fervir en la préfence du Seigneur dans le ta-bernacle devant le grand-prêtre Heli.

*ch. 2.*

*ibid. v. 12.* Celui-ci avoit deux fils nommés Ophni & Phinées qui exerçoient le facerdoce fous lui. Mais c'étoient de vrais enfans de Belial qui ne connoif-foient point le Seigneur ni le devoir

*ibid. v. 18.* des prêtres à l'égard du peuple. Ce-pendant le jeune Samuël fervoit de-vant le Seigneur vêtu d'un éphod de lin : & fa mere lui faifoit une petite tunique qu'elle lui apportoit tous les ans aux jours folemnels lorfqu'elle venoit avec fon mari pour offrir le fa-crifice ordinaire. Heli benit Elcana & fa femme. Il dit au mari : » Que le » Seigneur vous rende d'autres enfans » de cette femme pour celui que vous » avez mis ici en dépôt entre fes mains. Cette bénédiction ne fut point fans effet. Le Seigneur vifita donc Anne dans la fuite : & comme s'il eût vou-lu reconnoître le préfent qu'elle lui avoit fait, il lui donna encore trois fils & deux filles.

Le jeune Samuël croiffant devant le Seigneur, faifoit toujours de nou-veaux progrès, & il fe rendoit agréa-ble à Dieu & aux hommes. Il n'en étoit pas de même des deux fils d'Heli qui fcandalifoient tout le peuple d'If-raël par leurs déportemens. Ils com-mettoient des violences étranges, non feulement par leurs rapines dans les facrifices, mais encore par les débau-ches les plus honteufes jufqu'à cor-rompre toutes les femmes qui ve-noient veiller à l'entrée du tabernacle. Leur pere accablé des plaintes qu'on en venoit faire de tous côtés les en reprenoit : mais le grand âge & la tendreffe paternelle rendoient ces re-medes trop foibles contre la grandeur du mal : & le mépris qu'ils faifoient de fon autorité, avoit porté le defor-dre aux dernieres extrémités. Un homme de Dieu vint en faire des re-proches fanglans à Heli, lui faifant voir que fa molleffe & fa timidité le rendoient coupable lui-même des cri-mes déteftables que commettoient fes enfans. Il lui dénonça la colere du Seigneur qui devoit être fuivie d'un châtiment exemplaire par la perte de fes enfans, par la ruine de fa maifon, & par la privation de la grande-facri-ficature qu'il devoit ôter à fa famille qui étoit celle d'Ithamar fecond fils d'Aaron pour la remettre dans celle d'Eleazar d'où elle étoit fortie.

Les prédicateurs de la parole de III.
Dieu étoient rares alors auffi bien que *ch. 3.*
les prophétes : & le Seigneur n'en voyoit plus guéres de vifions ou de

faveurs semblables dont les hommes s'étoient rendus indignes. Cependant il se communiqua vers ce même tems au jeune Samuël qui le servoit sous Heli, & qui n'avoit pour lors guéres que douze ans. Un jour que Samuël étant couché dans le parvis du temple ou du tabernacle où étoit l'arche de Dieu, il étoit endormi avant que la lampe qui brûloit toutes les nuits fût éteinte, le Seigneur l'appella par son nom. Samuël courut aussi-tôt à Heli, & lui dit: » Me voici; car » vous m'avez appellé. Je ne vous ai » point appellé, lui dit Heli; retour» nez & dormez. Samuël alla se recoucher & il se rendormit. Le Seigneur l'appella une seconde fois. Samuël se leva & s'en alla à Heli, disant qu'il l'avoit appellé. Heli lui répondit: » Mon fils, je ne vous ai » point appellé; retournez & dormez. Or Samuël ne connoissoit point encore les voies du Seigneur, & jusqu'alors la parole du Seigneur ne lui avoit point été révélée. Le Seigneur l'appella donc pour la troisiéme fois: & Samuël se réveillant à cette voix crut entendre Heli comme auparavant, & s'en alla à lui, disant: » Me » voici; car vous m'avez appellé. Heli reconnut alors que le Seigneur appelloit l'enfant, & il dit à Samuel: » Allez & dormez: & si l'on vous » appelle encore une fois, répondez, » *Parlez, Seigneur, parce que votre* » *serviteur vous écoute.* Samuël retourna donc se coucher & se rendormit. Le Seigneur revint à lui un moment après, & l'appella encore deux fois de suite par son nom. Samuël répondit aux termes que lui avoit marqué Heli. Alors le Seigneur lui déclara qu'il alloit faire une chose dans Israël qu'on ne pourroit entendre sans être frappé d'étonnement; qu'il devoit bientôt vérifier tout ce qu'il avoit fait prédire contre Heli & sa maison; qu'il exerceroit ses jugemens contre sa famille pour jamais à cause de son iniquité, parce que sçachant que ses fils se conduisoient d'une maniere indigne, il ne les avoit point punis; que cette iniquité ne pourroit être expiée ni sa colere appaisée par des victimes ni par des présens.

Vers l'an du M. 2861. H.

Samuël ayant dormi ensuite jusqu'au matin, se leva pour aller à son ordinaire ouvrir les portes de la maison du Seigneur. Heli qui étoit au lit & dont les yeux s'étoient obscurcis de vieillesse, l'appella pour lui demander ce que le Seigneur lui avoit dit la nuit. C'est ce que Samuël appréhendoit sur toutes choses de lui déclarer. Heli voyant qu'il trembloit l'obligea par un commandement mêlé des conjurations les plus fortes de ne lui rien céler de tout ce qu'il avoit appris. Samuël obéit avec ingenuité. Le grand-prêtre l'ayant entendu se soumit aux decrets du Seigneur: & l'évenement vérifia tout ce que lui avoit dit Samuël. La chose se divulgua bientôt dans le pays: & le peuple d'Israël connut que Samuël étoit le fidéle prophéte du Seigneur, qui continua de lui faire connoître sa volonté, & de lui découvrir ses mysteres dans Silo où il demeura simple lévite au service du tabernacle & des prêtres jusqu'à la mort d'Heli qui arriva durant la guerre des Israëlites contre les Philistins. Les premiers après avoir été battus par leurs ennemis avoient fait venir dans leur camp l'arche de l'alliance sous la conduite des prêtres Ophni & Phinées, se promettant une victoire assurée de la protection du Seigneur. Mais ils furent défaits une seconde fois, l'arche d'alliance prise, les deux fils

ch. 4.

d'Heli combattant autour d'elle tués avec trente mille hommes de pied. Heli foutint affez généreufement la nouvelle de la mort de fes deux fils & de la perte de la bataille : mais cel-le de la prife de l'arche du Seigneur le fit renverfer de fon fiége. Il eut la tête caffée de cette chute, & il mou-rut fur le champ âgé de quatre-vingt-dix-huit ans dont il en avoit paffé quarante dans le gouvernement du peuple en qualité de juge.

Versl'an du M. 2888. H.

IV. L'arche d'alliance fut menée en triomphe par les Philiftins dans la vil-le d'Azot & mife dans le temple de

ch. 5. Dagon divinité du pays. Le lende-main dès le matin l'on trouva l'idole de cette divinité renverfée par terre devant l'arche du Dieu d'Ifraël. On la releva & on la remit en fa place : mais le jour d'après on la retrouva par terre ayant la tête & les mains coupées *. Cet accident fut fuivi d'une plaie honteufe dont ceux de la ville & de la campagne furent frap-pés dans les parties fecrétes du corps. Il y furvint une multitude de rats qui cauferent une telle incommodité, qu'on réfolut de mener l'arche de ville en ville par le pays des Philiftins pour la laiffer au lieu où elle ne feroit point de mal. Mais par tout où on la conduifoit le Seigneur frappoit de mort ou de maladie violente une infi-nité de perfonnes : de forte que pour fauver le refte du pays on fe crut obligé de la renvoyer aux Ifraëlites au bout de fept mois. On la mit fur un chariot neuf attellé de deux va-ches fraiches-vêlées, avec une caf-fette où l'on avoit renfermé cinq rats d'or & cinq figures du fondement du corps auffi d'or, fuivant le nombre des cinq villes ou Satrapies des Philif-tins *, pour reconnoître la grace que le Dieu d'Ifraël leur avoit faite de les délivrer des rats & de l'effroyable maladie qui attaquoit cette partie du corps. Les vaches prirent d'elles-mê-mes le chemin du pays d'Ifraël fans conducteur, & ne s'arrêterent qu'à Bethfamès. Là on les offrit en holo-caufte au Seigneur, du bois même du chariot que l'on mit en pieces. C'étoit le tems de la moiffon. Les Bethfamites effrayés de la punition de ceux de leur ville qui avoient re-gardé dans l'arche, la firent conduire à Cariathjarim, où elle fut dépofée dans la maifon d'Abinadab fur Gabaa qui étoit une colline dans la ville.

* Dagon avoit le haut de figure humaine, & le bas de forme de poiffon.

* Azot, Gaza, Afcalon, Geth, Accaron.

Il y avoit déjá vingt ans que l'ar-che étoit à Cariathjarim, lorfque la maifon d'Ifraël commençant à cher-cher fon repos dans le Seigneur, crut enfin devoir retourner à lui par la pé-nitence. Dans l'affemblée qui fe tint fur ce fujet, Samuël qui étoit regar-dé de tout le monde comme un pro-phéte dit : » Si c'eft de tout votre » cœur que vous revenez au Seigneur, » ôtez du milieu de vous les dieux » étrangers Baal & Aftaroth ; ne fer-» vez uniquement que le Seigneur, & » il vous délivrera de la main des Phi-» liftins. Les ayant trouvés tout dif-pofés à obéir, il indiqua l'affemblée générale à Mafphath, où il leur pro-mit de prier le Seigneur pour eux. Il y eut un jeûne public ce jour-là : on répandit devant le Seigneur de l'eau qu'on avoit puifée, pour repréfenter les larmes du cœur, & l'on confeffa publiquement fon peché. Ce fut-là que Samuël fut déclaré juge & gou-verneur du peuple d'Ifraël. ch. 7.

Versl'an du M. 2908. H.

On eut avis quelque tems après que les Philiftins allarmés des réfolutions prifes dans cette affemblée, mar-choient contre les Ifraëlites avec leur armée. On recourut auffi-tôt au Sei-gneur le Dieu d'Ifraël par le moyen

de Samuël, qui lui offrit en holocauste un agneau qui tettoit encore, avec une priere ardente pour son peuple. Son sacrifice n'étoit pas encore achevé que les Philistins attaquerent le camp des Israëlites. Mais le Seigneur combattant pour son peuple tonna sur les ennemis avec un bruit épouvantable, & les frappa d'une telle terreur, qu'ils n'eurent point le courage de résister aux Israëlites. Les Philistins furent donc vivement poursuivis & taillés en pieces. Ils restituerent tout ce qu'ils avoient pris sur eux, tant les villes que les terres. La main du Seigneur fut sur les Philistins tant que Samuël gouverna le peuple. Il employa ce tems de paix à rétablir les loix & la religion du Seigneur, rendant la justice à toute heure. Il alloit tous les ans à Bethel de là à Galgala, & ensuite à Masphath pour visiter le peuple & le pacifier: de là il retournoit à Ramatha lieu de sa naissance; & il jugeoit les peuples par tout où il se trouvoit.

V. Quelque tems après, Samuël étant devenu vieux, établit ses propres enfans pour juges sur Israël. Ils s'appelloient l'un Joël, l'autre Abia: & ils exerçoient la charge de juges dans Bersabée. Mais ne marchant pas dans les voies de leur pere, ils se laisserent corrompre par l'avarice, ne firent point scrupule de recevoir des présens, & de fouler aux pieds les loix les plus saintes pour vendre honteusement la justice. On en murmura & l'on en fit des plaintes. Les anciens d'Israël s'étant assemblés vinrent trouver Samuël pour lui représenter que le peuple étoit las de souffrir ses enfans, & lui demander un roi comme en avoient toutes les autres nations pour les conduire & les juger. La proposition déplut à Samuël, non pas qu'il refusât de remédier à la mauvaise conduite de ses deux fils, mais parce que le Seigneur ayant toujours voulu être le roi d'Israël, on ne pouvoit en demander un autre que par quelque sorte de mépris pour lui. Il s'adressa donc au Seigneur, qui lui dit dans sa colere: » La demande que vous fait » ce peuple m'offense plus que vous, » puisqu'ils témoignent par-là qu'ils » ne veulent point de moi pour leur » roi. Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'ils sont dans ce sentiment: ils ont fait paroître leur mauvaise disposition dès que je les eus retirés de l'Egypte. M'ayant abandonné comme ils ont fait souvent depuis ce tems là pour servir des dieux étrangers, il est moins surprenant qu'ils vous traitent aujourd'hui avec la même ingratitude. Mais ne laissez pas de les écouter: faites-leur comprendre seulement ce qu'ils auront à souffrir sous un roi qui se rendra leur maître, & qui les réduira dans un nouveau genre de servitude.

*ch. 8.*

Samuël assembla tout le peuple le lendemain: il leur représenta les droits de la royauté, c'est-à-dire tout ce que les rois ont coutume d'exiger de leurs sujets. Après leur en avoir fait voir les inconveniens les plus facheux, il leur prédit qu'ils se repentiroient alors d'avoir demandé un roi, mais qu'il seroit trop tard, & que le Seigneur ne les écouteroit plus, après les en avoir fait avertir par avance. Ils se rendirent sourds à toutes ses remontrances & demanderent avec plus d'instances encore qu'auparavant un roi qu'ils pussent mettre à la tête de leurs armées pour combattre leurs ennemis, & faire les autres fonctions de souveraineté, comme on en usoit parmi toutes les autres nations. Samuël rapporta leur réponse au Seigneur, qui lui dit de leur accorder ce qu'ils lui demandoient,

Quelques jours après, un jeune
VI. homme de taille fort avantageuse
ch. 9. nommé Saül de la tribu de Benjamin cherchant les âneſſes de ſon pere Cis qui étoient égarées, alla à la ſollicitation de ſon valet à Ramatha conſulter le prophéte qu'on appelloit alors le *Voyant*, & qui n'étoit autre que Samuël. Etant entré dans la ville où ſe préparoit un ſacrifice ſolennel qui devoit être ſuivi d'un feſtin public, il vit venir au devant de lui Samuël même à qui Dieu avoit révélé ſon arrivée en lui donnant ordre de le ſacrer roi d'Iſraël. Saül s'étant avancé le pria de lui dire où demeuroit le Voyant. » C'eſt moi, lui dit Samuël, qui ſuis » le Voyant. En même tems le Seigneur lui fit connoître que c'étoit celui qu'il avoit deſtiné pour être roi. Samuël le fit monter ſur l'éminence de la ville dans le lieu où l'on préparoit le ſouper, lui dit qu'il auroit ſatisfaction, que ſes âneſſes étoient retrouvées, qu'il mangeroit ce ſoir avec lui, en lui faiſant entendre que le feſtin étoit principalement pour lui: & qu'il le renvoyeroit le lendemain après lui avoir communiqué ce qu'il avoit à lui dire. Saül voulut s'excuſer de recevoir tant d'honneur ſur le peu de conſidération de ſa perſonne & de ſa famille qui étoit la moindre dans la plus petite tribu d'Iſraël. Samuël ſans l'écouter le prit avec ſon ſerviteur, les mena dans la ſalle du feſtin; les fit aſſeoir l'un & l'autre au deſſus des conviés, qui étoient au nombre d'environ trente perſonnes *. Il fit ſervir Saül avec grande diſtinction. Après le repas chacun s'étant retiré, Samuël deſcendit avec lui, le conduiſit en ſa maiſon, & l'entretint ſur la terraſſe pendant qu'il y faiſoit préparer un lit pour lui. Le lendemain il le laiſſa aller dès le matin: & ſortant avec lui comme pour l'accompagner, lorſqu'ils furent au bas de la ville, il dit à Saül de faire avancer ſon ſerviteur & de le faire marcher devant, afin qu'il pût lui déclarer ce que le Seigneur lui avoit ordonné à ſon ſujet. En même tems il prit une petite phiole d'huile qu'il avoit apportée & la répandit ſur la tête de Saül. Il l'embraſſa & lui dit: » C'eſt le Seigneur ch. 10.
» qui par cette onction vous ſacre &
» vous établit roi ſur ſon peuple pour
» le délivrer de ſes ennemis.

Saül retourna à Gabaa ſans rien déclarer à perſonne de ce qui lui étoit arrivé: il ne ſe trouva pas même à l'aſſemblée que Samuël convoqua enſuite à Maſpha pour l'élection publique & ſolennelle d'un roi. Samuël fit dans cette aſſemblée un grand diſcours aux enfans d'Iſraël où il renouvella les reproches qu'il leur avoit déja faits de leur ingratitude envers le Seigneur, dont ils ſembloient avoir voulu rejetter l'autorité en demandant un roi parmi les hommes. Il ordonna enſuite que tout le monde ſe rangeât par tribu & par famille. Il jetta le ſort ſur toutes les tribus d'Iſraël: & il tomba ſur celle de Benjamin. Il le jetta enſuite ſur les familles de cette tribu: & il tomba ſur celle de Metri, puis ſur la maiſon de Cis; & enfin ſur la perſonne de Saül. On le chercha auſſi-tôt, mais il ne ſe trouva point. Samuël conſulta ſur cela le Seigneur qui lui découvrit que Saül étoit caché dans le fond de ſa maiſon. On y courut, on le prit, on l'amena à l'aſſemblée, où il fit admirer ſon port & ſa taille paſſant les plus grands de toute la tête. Samuël ayant fait admirer le choix du Seigneur, prononça devant le peuple en préſence du nouveau roi la loi du royaume qu'il écrivit enſuite dans un livre:

* Joſeph dit 70.

Vers l'an du M. 2909. H. & il le mit en dépôt devant le Seigneur, c'est-à-dire, apparemment auprès de l'arche de l'alliance qui étoit à Cariathjarim.

VII. Un mois après cette élection, la ville de Jabès au pays de Galaad par-delà le Jourdain étant assiégée par les Ammonites fut secourue par le nouveau roi qui attaqua les ennemis par trois endroits & les tailla en pieces. *ch. 11.* Samuël prit occasion de cette victoire pour confondre ceux qui paroissoient mécontens du choix : mais il empêcha le peuple de leur nuire, & il se contenta de faire reconnoître de nouveau Saül pour roi d'Israël à Galgala, où l'on immola au Seigneur des victimes pacifiques, dont le sacrifice fut suivi de grandes réjouissances. Il voulut ensuite que tout le peuple rendît un témoignage public à son innocence & à sa bonne conduite, *ch. 12.* faisant voir qu'il n'avoit jamais cherché ses interêts particuliers dans tout le tems de son administration ; qu'il n'avoit ni élevé ni enrichi sa famille à leurs dépens ; qu'il s'étoit comporté avec eux d'une maniere toujours irréprochable. Mais qu'ils n'en avoient pas agi de même envers le Seigneur dont ils n'avoient reconnu les graces & les bienfaits continuels que par leur ingratitude, leur mépris & leur rébellion que la demande d'un roi sembloit avoir comblée. Il les en convainquit & leur en fit faire un aveu de leur propre bouche. Qu'ils étoient menacés de châtimens terribles, mais qu'il étoit encore tems de les détourner. Pour témoignage de la verité de tout ce qu'il leur disoit, il obtint du ciel un prodige sur le champ, ce fut une tempête subite mêlée de pluie & de tonneres en un tems * où jamais il ne pleuvoit dans le pays. Le peuple effrayé du prodige redouta la puissance du Seigneur de Samuël. Tous lui dirent d'une commune voix : » Priez le Seigneur votre Dieu pour » vos serviteurs, afin que nous ne » mourions pas. Car nous avons en» core ajouté ce peché à tous les au» tres que nous avions commis, de » demander un roi. Samuël les rassura & leur promit même la protection du Seigneur, pourvû qu'ils ne l'abandonnassent plus & qu'ils le servissent de tout leur cœur. Que de son côté, jamais il ne cesseroit de prier pour eux, & qu'il continueroit jusqu'à la fin de leur enseigner les voies droites & la bonne doctrine.

* à la fin de juin durant la moisson.

Le regne de Saül fut heureux tant qu'il ne se gouverna que par les avis de Samuël. *ch. 13.* Les Philistins ayant été battus par les Israëlites remirent sur pied une puissante armée qui jetta l'effroi parmi les troupes d'Israël & en fit écarter plusieurs. Saül avec le petit nombre qui lui restoit alla attendre Samuël à Galgala pour y offrir le sacrifice, selon l'ordre qu'il en avoit reçu. Au bout de sept jours voyant que Samuël ne venoit point, & que son monde le quittoit peu-à-peu, il offrit les holocaustes. Le sacrifice n'étoit pas achevé que Samuël arriva. Saül alla au devant de lui pour le saluer. Il voulut s'excuser de ne l'avoir point attendu jusqu'à la fin sur ce que les soldats de son armée l'abandonnoient l'un après l'autre, & que les Philistins avoient rassemblé toutes leurs troupes à Machmas pour venir l'attaquer. Samuël lui dit qu'il avoit fait une folie ; que le Seigneur puniroit sa désobéissance, en faisant passer la couronne à un autre qui lui seroit plus fidéle. Cependant ils s'en allerent ensemble à Gabaa, où Saül ayant fait la revûe de ses troupes ne trouva que six cens hommes qui

qui lui étoient reftés de toute fon armée, au lieu que celle des Philiftins étoit compofée de trente mille chariots armés de faulx, de fix mille chevaux, & d'une multitude auffi nombreufe que le fable du rivage de la
ch. 14. mer; Saül & fon fils Jonathas ne laifferent pas de remporter une victoire fignalée fur eux par l'affiftance du Seigneur que Samuël tâchoit de rendre toujours propice à fon peuple. Il en remporta encore beaucoup d'autres depuis fur les Moabites, les Ammonites, les Iduméens, & les autres ennemis du peuple d'Ifraël.

VIII. Samuel lui porta l'ordre du Seigneur pour aller combattre les Ama-
ch. 15. lécites qui avoient déclaré la guerre à fon peuple dès fa fortie d'Egypte. En l'affurant de la victoire il lui commanda expreffément de fa part de n'y épargner perfonne, non pas même les femmes ni les enfans à la mammelle, ni les beftiaux, mais de tout tuer jufqu'au dernier des animaux, & de détruire abfolument tout ce qui auroit appartenu aux Amalécites fans en referver quoi que ce fût. Saül alla
Vers l'an du M. 2930. H. les attaquer dans leur pays avec une puiffante armée, les défit par-tout, & dans un combat général il les tailla en pieces, prit vif leur roi Agag, fit paffer tout le peuple au fil de l'épée. Mais il épargna Agag, & réferva ce qu'il y avoit de meilleur dans les troupeaux, dans les meubles & les dépouilles. Le Seigneur offenfé de cette contravention à fes ordres, dit à Samuel: » J'ai regret d'avoir » fait Saül roi, parce qu'il m'a aban- » donné, & qu'il ne m'a point obéi. Samuel affligé paffa toute la nuit à prier le Seigneur, tout abattu de fa douleur.

Le lendemain dès le matin il alla trouver Saül qui offroit au Seigneur un holocaufte des prémices du butin qu'il avoit emmené des Amalécites. Saül le falua d'abord, beniffant le Seigneur dont il fe vantoit d'avoir executé les ordres. Samuel lui dit: » D'ou vient donc ce bruit des trou- » peaux que j'entens. C'eft, répon- » dit Saül, ce qui s'eft trouvé de meil- » leur chez les Amalécites, & qu'on » a réfervé pour immoler au Seigneur » votre Dieu. Le Seigneur, reprit » Samuel, ne vous avoit-il pas com- » mandé de tout tuer & de ne rien ré- » ferver? Sont-ce des holocauftes & » des victimes que Dieu demande? » Ne demande-t-il pas plutôt que l'on » obéiffe à fa voix? c'eft une efpece » de magie de ne pas fe foumettre » aveuglement à fes ordres: c'eft fe » rendre coupable d'idolâtrie de pré- » tendre fuivre autre chofe que fa vo- » lonté. Puis donc que vous avez » rejetté la parole du Seigneur, vous » fçaurez que le Seigneur vous a auffi » rejetté, & qu'il ne veut plus de vous » pour être roi de fon peuple. Saül dit » à Samuel: » J'ai peché par la crainte » du peuple & par le défir de le fatis- » faire. Mais portez, je vous prie, » mon peché, & venez avec moi, » afin que j'adore le Seigneur. Samuel refufa de le faire: & comme il s'en retournoit, Saül le prit par le coin du manteau qui fe déchira. Samuel lui dit: » C'eft ainfi que le Seigneur » a déchiré aujourd'hui le royaume » d'Ifraël, & vous l'a arraché des mains » pour le donner à un autre qui vaudra » mieux que vous. Saül lui dit: » J'ai » peché: mais je vous prie de me mé- » nager & de ne me pas deshonorer » devant les anciens de mon peuple » & devant Ifraël: revenez avec moi » afin que j'adore le Seigneur votre » Dieu. Cela pouvoit faire juger à Samuel que la pénitence de ce prince

n'étoit point véritable ou sincere : il ne laissa pas de retourner avec lui, & Saül adora le Seigneur. Samuel se fit amener ensuite Agag roi des Amalécites qu'on lui présenta tout tremblant & tout appesanti de sa graisse & de son embonpoint. Ce prince infortuné s'écria : » Est-ce donc ainsi qu'» une mort si amere me sépare? Samuel lui dit : » Comme votre épée » a ravi les enfans à tant de meres : » de même votre mere entre les fem- » mes se trouvera sans enfans. Il prit le couteau lui-même & le coupa en morceaux devant le Seigneur à Galgala : puis il s'en retourna à Ramatha, & Saül à Gabaa.

IX. v. 35. Ce fut la derniere fois que Samuel vit Saül de sa vie ; ce fut au moins la derniere fois qu'il lui parla : mais il ne cessa de le pleurer depuis ce jour, v. 36. voyant que le Seigneur l'avoit rejetté, & qu'il témoignoit se repentir de l'avoir établi roi sur Israël. A la fin, le Seigneur le reprit de cette tendresse ; » Jusqu'à quand, lui dit-il, pleu- » rerez-vous Saül, puisque je l'ai re- » jetté, & que je ne veux plus qu'il » régne sur Israël? Je vous envoie- » rai à Isaï de Bethléem, je me suis » choisi un roi entre ses enfans : allez » le sacrer. Samuel obéit, & alla à Bethléem sous le prétexte d'un sacrifice, faire l'onction chez Isaï sur le dernier de ses fils nommé David. Depuis ce tems il vécut retiré dans sa maison à Ramatha. David étant persecuté dix ans après par Saül s'y réfugia auprès de lui, & l'informa de tous les mauvais traitemens qu'il en avoit soufferts, & du dessein qu'il avoit de le faire mourir. Samuel le mena à Naioth qui n'étoit pas loin de ch. 19. v. 18. là, & où il y avoit une troupe de prophétes dont il étoit le maître. Ce fut à sa considération sans doute que Dieu ôta aux archers envoyés par Saül la volonté & le pouvoir de nuire à David, soit en leur troublant le cerveau, soit en les faisant prophétiser parmi les prophétes. Ce qui arriva aussi à Saül que la colere y avoit fait venir pour se venger lui-même de Samuel & de David.

Vers l'an du M. 2934. H.

L'an 2944.

Samuel véquit encore près de trois ans depuis cet évenement. Il mourut âgé d'environ quatre-vingt-dix-huit ans, après avoir gouverné le peuple d'Israël en qualité de juge pendant l'espace de vingt-un ans & demi jusqu'à l'élection de Saül, & avoir vécu encore près de trente-huit ans depuis cette élection sous le régne de ce premier roi. Il faut avouer que toute cette supputation n'est pas sans difficulté : mais on n'en trouve pas moins dans l'opinion de ceux qui supposent qu'il ne véquit que dix-huit ans depuis l'élection de Saül dont ils bornent tout le régne à vingt ans de durée, & qui par conséquent ne donnent à Samuel que soixante & dix-huit ans de vie. Tout le monde convient que Saül ne lui survéquit que de deux ans : il ne s'agit que de sçavoir si les quarante ans de régne que saint Paul lui attribue, doivent renfermer les vingt-un du gouvernement de Samuel, comme plusieurs le prétendent. C'est à quoi l'on ne voit pas grande néceſſité.

L'an du M. 2947. H. ou 4870. S. Avant J.C. 1057. H. ou 1102. S.

Act. Apost. n. 13. v. 21.

## §. 2. Histoire du culte de Samuel.

X. A la nouvelle de la mort du prophéte Samuel, tout le peuple d'Israël, dit l'Ecriture, s'assembla pour le pleurer. Il fut enterré avec honneur dans sa maison à Ramatha qui étoit le lieu de sa naissance. Deux ans après les Philistins étant venus avec

1. Reg. c. 25. 1. & c. 28. 3.

une puiſſante armée à Sunam pour combattre Iſraël, Saül qui avoit conduit ſes troupes à Gelboé pour s'op-
c. 28. v. 5. poſer à eux, ayant remarqué qu'il leur étoit inférieur en nombre, voulut conſulter le Seigneur qui ne lui répondit ni en ſonges, ni par les prêtres, ni par les prophétes. Ce ſilence lui parut un préjugé de ce qu'il appréhendoit. Le deſeſpoir où il étoit de ſe voir abandonné du Seigneur, le fit recourir à la magie: & il donna ordre qu'on lui cherchât une femme qui eût un eſprit de Python, & qui ſçût prédire l'avenir. Quelqu'un lui dit comme une choſe fort ſecrette qu'il y en avoit une à Endor. Il ſe déguiſa pour n'être pas reconnu, & s'y en alla accompagné de deux hommes ſeulement. Etant arrivé de nuit chez la dévinereſſe, il la pria de conſulter pour lui l'eſprit de Python, & de lui évoquer l'ame de la perſonne qu'il lui diroit. La dévinereſſe s'en excuſa ſur ce que le roi Saül avoit fait pour exterminer de ſon royaume les magiciens, le devins & les enchanteurs: & le faiſant ſouvenir d'un édit ſévere qu'il avoit publié pour défendre ces ſortes d'exercices, elle lui dit qu'elle ne pouvoit regarder la propoſition qu'il lui faiſoit que comme un piége qu'il lui tendoit pour la perdre, & qu'elle le prioit humblement de ſe retirer. Saül la preſſa par des prieres réiterées de ne lui pas refuſer la grace qu'il lui demandoit, & il lui jura par le Seigneur qu'il ne lui en arriveroit point de mal. La femme ainſi raſſurée, lui demanda dequoi il s'agiſſoit, & ce qu'il ſouhaitoit d'elle? Il lui dit de faire revenir l'ame de Samuel. Elle obéït ſans ſçavoir qui étoit Samuel. Lorſqu'elle eut vû paroître l'ombre, elle jetta un grand cri toute effrayée, & ſe tournant vers Saül, elle lui dit: » Vous m'avez trompée; » c'eſt vous qui êtes le roi Saül. Ne » craignez point, lui répartit ce prince; dites-moi ſeulement ce que » vous avez vû. J'ai vû, lui dit-elle, » comme un Dieu qui ſortoit de la » terre, un vieillard plein de majeſté » couvert d'un manteau. Saül reconnut à cette peinture que c'étoit Samuel, & il lui fit une profonde révérence en ſe proſternant juſqu'en terre. L'ombre lui dit: » Pourquoi avez-» vous troublé mon repos, & m'avez-» vous fait évoquer? Saül lui répondit: «Dans l'extrémité où je me trou-» ve réduit, preſſé par la guerre que » me font les Philiſtins, Dieu s'eſt re-» tiré de moi. Il ne m'a voulu ré-» pondre ni par les prophétes, ni en » ſonges. C'eſt ce qui m'a obligé » de vous évoquer, afin que vous » m'appreniez ce que je dois faire. Samuel lui dit: » Pourquoi vous » adreſſer à moi; puiſque le Seigneur » vous a abandonné, & qu'il eſt paſ-» ſé à votre rival? Le Seigneur vous » traitera comme je vous l'ai prédit: » il vous ôtera le royaume pour le » donner à David votre gendre, à » cauſe de votre déſobéiſſance à l'ar-» rêt qu'il avoit prononcé contre » Amalec. Voilà l'origine de votre » malheur. Iſraël même ſera livré avec » vous entre les mains des Philiſtins: » demain vous ſerez avec moi, vous » & vos fils.

Saül épouvanté tomba par terre & demeura en défaillance juſqu'à ce qu'on l'eut fait manger. L'ombre diſparut: & cet évenement a fait la matiere d'une grande queſtion qu'une longue ſuite de ſiécles n'a pu encore décider. Elle conſiſte à ſçavoir ſi c'étoit véritablement l'ame de Samuel; ou un fantome formé avec l'organe d'une voix; ou un démon, comme la

plûpart des anciens semblent l'avoir supposé. On convient qu'il n'y a aucune de ces trois manieres que Dieu n'ait pû permettre extraordinairement ; que quelle qu'ait été cette maniere, elle a été du nombre de ces graces funestes que Dieu accorde dans sa colere.

*Tert. de anim. c. 57. ap. Justin. M. quæst. 52.*

XI. La mémoire de Samuel fut en une vénération toute particuliere chez les Juifs depuis le tems de sa mort jusqu'à la dispersion de toute la nation. David le comptoit avec Moïse & Aaron entre ceux qui intercedoient le plus efficacement auprès de Dieu & dont les prieres étoient exaucées. Jeremie nous le représente aussi comme l'un des plus puissans intercesseurs, lorsqu'il fait dire à Dieu dans la colere où il étoit contre l'ingratitude des Juifs, que » Quand Moyse & Samuel se présenteroient devant lui, » son cœur ne se tourneroit pas vers » ce peuple, & qu'il se rendroit inflexible à leurs prieres (ce qu'il n'avoit pas coutume de faire). On peut voir aussi l'éloge par lequel Jesus fils de Sirach canonise la mémoire de Samuel dans le livre de l'Ecriture appellé l'Ecclésiastique, en marquant combien il avoit été aimé du Seigneur ; comment il avoit été un vrai prophéte du Seigneur dans sa foi ; comment il avoit été reconnu fidéle, parce qu'il avoit vû le Dieu de lumiere.

*Ps. 98. 6. Jerem. 15. 1. Eccli. 46. 16.*

Son tombeau se conserva malgré les révolutions du pays & les calamités du peuple Juif jusqu'aux commencemens du cinquiéme siécle de l'Eglise. On institua dans la Synagogue une espece de fête de deuil où l'on célébra publiquement sa mort avec un jeûne, principalement depuis le retour de la captivité de Babylone. Mais les Chrétiens lui décernerent d'autres honneurs qui méritent d'autant mieux le nom de fête, que c'étoient les mêmes que ceux que l'Eglise rend aux Saints dont la félicité dans la gloire éternelle nous est un sujet de réjouissance. C'est ce que l'on vit établi, principalement après que l'on eut transporté ses reliques de la Judée à Constantinople. Cette translation se fit par l'ordre de l'empereur Arcade, l'an de Jesus-Christ 406. peu de mois après qu'Attique eût été fait évêque de Constantinople depuis la mort d'Arsace, lorsque saint Chrysostome chassé de ce siége vivoit encore dans le lieu de son exil. Le soin que les Juifs, de même que la plûpart des Orientaux & des Egyptiens, avoient eu en tout tems de conserver les tombeaux de leurs morts comme des choses inviolables ; & sur-tout la dévotion qu'ils avoient toujours fait paroître pour les sépulcres des prophétes, de ceux même dont leurs peres avoient été les meurtriers, selon le reproche que Jesus-Christ leur en faisoit, peut nous répondre que le corps de notre saint Prophéte se sera trouvé dans son tombeau de Ramatha près de Lydda ou Diospolis en Palestine. Les os envelopés dans la soie & mis avec les cendres dans une caisse enrichie d'or & de pierreries furent portés par les évêques. Tous les peuples de la route de ce pompeux convoi accoururent au devant des reliques, & les reçurent avec autant de joie que s'ils eussent vû le prophéte même vivant & marchant en triomphe. Tous se succedant les uns aux autres se joignoient de telle sorte, qu'il ne paroissoit qu'une suite continuée d'une longue procession depuis la Palestine jusqu'à Chalcedoine & au Bosphore.

*Genebr. Cal. Hebr. Hieron. in Vigilant. c. 2. Matth. 23. 29. Luc. 11. 48. Hier. supra.*

XI. Les reliques entrerent dans Constan-

tinople le XIX de Mai, précedées par l'empereur Arcade avec toute sa cour, par Anthéme préfet du Prétoire, par Emilien préfet ou gouverneur de la ville & par tout le corps du Senat. Elles furent mises en dépôt dans la grande église pour quelque tems. Delà elles furent transportées le XX de Juin de l'année suivante dans l'église que l'on avoit bâtie en son honneur & sous son nom dans l'Hebdome qui étoit la banlieue de Constantinople. Cette église de saint Samuel fut renversée par un tremblement de terre qui secoua la ville de Constantinople à deux reprises le Lundi XVI d'Avril & le Vendredi XIX d'Octobre de l'an 557 qui étoit le 31 du régne de l'empereur Justinien. Quelques-uns ont prétendu que ce prince l'avoit fait rebâtir incontinent; mais ce qu'ils alleguent de son historien Procope nous apprend seulement que Justinien fit faire un bassin de fontaine ou une citerne dans le monastere de saint Samuël en Palestine & apparemment au lieu d'où l'on avoit tiré son corps. En effet on a toujours continué jusqu'en ces derniers siecles de montrer en cet endroit un monument appellé le tombeau du prophéte Samuel avec une grande fontaine d'une eau très saine à quelques pas de-là. Mais indépendamment de ce que Justinien fit faire alors, il y avoit dans la ville même & les fauxbourgs de Constantinople deux autres monasteres de saint Samuel au commencement du VI siecle.

*Chron. Pasc. ed. Du C. p. 308. Theodor. Lect. p. 568. Theoph. chr. p. 196. Till. t. 5. Emp. p. 147. Du C. CP. chr. l. 4. p. 104. n. 21. Procop. l. 5. edif. c. 9. Baron. not. p. 350. Quaresm. Eluc. t. 2. p. 727. 728. DuCang CP. Christ. l. 4. p. 161.*

XII. Les Grecs & les autres peuples qui suivent leur rit, font la fête du prophéte Samuel le XX d'Août. C'est ce qui s'est observé depuis parmi les Latins qui ont mis son nom dans leurs martyrologes, depuis celui du vénérable Bede au commencement du VIII siecle, jusqu'au Romain moderne. On voit néanmoins quelques calendriers Juliens où il se trouve marqué au XXIX de Janvier. On dit que sa fête se fait en Ethiopie le troisiéme jour de Juin; qu'elle y est chomée parmi les peuples, & qu'elle y est l'une des plus célébres de l'année.

*Men. Typ. Ephem. Bed. Ad. Us. &c. Chr. Calv. p. 19.*

*Boll. t. 1. Iun. p. 270. ex Hudolph.*

## Renvoi *du XX d'Août.*

ANNE, mere du prophéte Samuel, femme du Lévite Elcana, a été comptée aussi parmi les saints de l'ancien Testament. Mais elle ne paroît point avoir eu de jour particulier dans les menologes des Grecs, ni dans les martyrologes & calendriers des Latins. Elle est ainsi comprise avec les autres au XIX de Décembre dans l'Eglise Grecque. *Voyez son histoire avec celle de Samuel au XX d'Août*, où Pierre Natal l'a rapporté, après celle du grand-prêtre Heli qu'il n'a point fait difficulté de faire passer pour un saint.

*P. Nat. cat. l. 7. c. 81.*

---

# XXVIII. JOUR D'AOUST.

## EZECHIAS ROI DE JUDA.

### §. 1. Histoire de sa Vie.

I. EZECHIAS étoit fils d'Achaz roi de Juda & d'Abi, fille de Zacharie, que plusieurs prennent sans sujet pour le grand sacrificateur que le roi Joas pere de son trisayeul avoit fait tuer dans le vestibule du temple, à moins que par une maniere de parler fort ordinaire à l'écriture, on ne dise qu'elle étoit fille ou petite fille du fils de ce grand-sacrificateur. On croit aussi communément que c'est d'Ezechias qu'il faut entendre ce que l'écri-

*2. Paral. c. 24. v. 21.*

*Theodoret &c. Synops. crit.*

ture rapporte de l'impieté & de l'idolâtrie du roi Achaz, lorſqu'elle dit que ce prince marchant dans les voies des
4. Reg. c. 16. v. 3. rois d'Iſraël, conſacra ſon fils par le feu comme pour le purifier, ſuivant la ſuperſtition des nations que le Seigneur avoit détruites en introduiſant les enfans d'Iſraël dans la terre qu'il leur avoit promiſe.

Il ſuccéda à ſon pere qui l'avoit aſſocié quelques mois avant ſa mort, & commença à regner à l'âge de vingt-cinq ans. Son entrée fit changer la face des affaires publiques qui ne pouvoient être en plus grand déſordre, ſur-tout pour ce qui regardoit la religion. Il s'appliqua dès le commencement de ſon regne à rétablir le culte & le ſervice du Dieu de ſes peres dans toute ſa pureté. Il fit revivre les loix & la juſtice, & mit toute ſon application à établir la paix & la vertu parmi ſes ſujets, cherchant à faire tout ce qu'il croyoit pouvoir être bon & agréable au Seigneur, & prenant pour ſon modele le roi David le plus ſaint de ſes peres. Il demeura fidélement attaché au Seigneur toute ſa vie ſans s'écarter de ſes voies, & obſerva très-religieuſement tous les commandemens qu'il avoit donnés à Moïſe. Il ne perdit jamais ſa crainte & mit en lui toute ſon eſpérance. C'eſt pourquoi le Seigneur lui fit ſentir en toutes rencontres les effets de ſa préſence & ne l'abandonna jamais. La pieté animoit toutes ſes actions & l'on voyoit éclatter ſa ſageſſe dans toutes ſes entrepriſes. Enfin l'écriture lui rend ce témoi-
v. 5. gnage, que » parmi tous les rois de » Juda on n'en vit point après lui, » comme il n'y en avoit point eu au- » paravant qui lui euſſent reſſemblé; (ce qui regarde principalement le zele qu'il fit paroître pour détruire l'idolâtrie & la ſuperſtition, & pour faire reconnoître le Seigneur).

L'an du M. 3277. H. avant J. C. 727.

Dès le premier mois de ſon regne, 2. Paral. c. 29. v. 3.
il fit ouvrir les portes du temple du Seigneur que ſon pere avoit fermées; & il fit aſſembler les prêtres & les lévites pour les exhorter à travailler avec lui au rétabliſſement de ſon culte. Il leur repréſenta les maux que les péchés de ſon pere avoient attirés ſur la nation, qui s'étoit toute pervertie à ſon exemple, lorſqu'elle avoit tranſporté à des idoles l'honneur qui n'étoit dû qu'au Seigneur, & qu'elle s'étoit abandonnée à toutes ſortes de crimes. Il leur dit que le moyen d'expier les péchés du peuple, d'appaiſer la colere du Seigneur, & de détourner les fleaux dont il le châtioit, étoit de renouveller l'alliance faite ſi ſouvent avec lui. Il les trouva la plûpart diſpoſés à ſeconder ſon zele. Ils commencerent par ſe ſanctifier eux-mêmes par les purifications & les autres cérémonies légales, puis ils purifierent le temple de toutes les abominations dont il avoit été ſouillé ſous le régne précedent. Ils en uſerent de même à l'égard de tous les vaſes & autres uſtenciles qui avoient été profanés par des uſages ſuperſtitieux & infames, & ils en firent de nouvelles conſécrations avec beaucoup de ſolennité. Toute la ſanctification du temple ayant été achevée en quinze jours, le roi Ezechias y fit recommencer les ſacrifices, qui avoient été interrompus ſous ſon pere Achaz, & en fit faire de nouveaux pour l'expiation générale de tout le peuple & pour ſa réconciliation avec le Seigneur. Il rétablit tous les miniſtres de l'ordre lévitique dans leurs fonctions, ſelon que David & Salomon l'avoient reglé: & fit chanter les louanges du Seigneur avec tous les inſtrumens de muſique tant que duroient les ſacrifices & les dé-

votions que le peuple à l'imitation du roi venoit rendre au Seigneur dans
v. 30. son temple. Mais il ne permit pas qu'on employât dans ces chants d'autres paroles ou d'autres pseaumes que ceux de David & d'Asaph * lévite célébre par sa pieté, son esprit & son habileté dans la musique.

* Chantre & Prophéte.

II. Ezechias non content d'avoir remis ses sujets dans les voies du Seigneur, tâcha d'y attirer encore les autres Israëlites du royaume des dix tribus que Jeroboam & les rois suivans avoient fait écarter. Il se servit de l'occasion de la Pâque qu'il avoit dessein de célébrer dès cette premiere année de son régne avec beaucoup de solennités, & pour laquelle il faisoit de grands préparatifs. Les affaires du royaume d'Israël étoient alors en très-grand désordre * sous Osée qui en fut le dernier roi & qui usoit fort mal d'une autorité qu'il n'avoit acquise que par un crime, en prenant la couronne qu'il avoit ôtée avec la vie au roi Phacée son maître. C'est pourquoi Ezechias sans s'adresser à lui écrivit aux principaux d'Ephraïm, de Manassé & des autres tribus de ce royaume pour les inviter à venir au temple de Jerusalem immoler la Pâque au Seigneur le Dieu d'Israël qui devoit les réunir comme tous freres & tous enfans d'un même pere. La Pâque fut indiquée au second mois de l'année, parce que le tems qu'il falloit pour consacrer les prêtres dont on devoit multiplier le petit nombre & pour laisser venir ceux qui étoient aux extrémités de deux royaumes ne permettoit pas qu'on la fît au premier mois. Il envoya pour ce sujet grand nombre de couriers qui allerent depuis Bersabée jusqu'à Dan, c'est-à-dire dans toute l'étendue des deux royaumes de Juda & d'Israël, distribuant les lettres du roi par tout. Plusieurs s'en mocquerent & firent insulte aux couriers. Plusieurs aussi écouterent les remontrances du saint roi, & se rendirent à Jerusalem des tribus les plus éloignées, renonçant à leur idolâtrie pour retourner sincerement au Dieu de leurs peres Abraham, Isaac & Israël *. On commença la grande fête par la destruction de cette multitude d'autels que le roi Achaz avoit dressés dans les places & les rues de Jerusalem; on en brisa les idoles & les instrumens de sacrifices que l'on alla jetter dans le torrent de Cedron. Beaucoup d'Israëlites des tribus de Manassé, de Nephtali, d'Aser, d'Issachar & de Zabulon qui avoient oublié les cérémonies ou qui ne les avoient jamais sçûes, mangerent la Pâque sans s'être sanctifiés par les purifications que la loi prescrivoit. Le saint roi alla au devant du scandale qui en pouvoit naître. Il pria pour eux, & dit: » Le Seigneur est bon, » il fera misericorde à tous ceux qui » le cherchent de tout leur cœur, & » il ne leur imputera point ce défaut » de sanctification. Il fut exaucé dans sa priere & le Seigneur se rendit favorable à ce peuple. La fête au lieu de sept jours en dura quatorze, pendant lesquels on redoubla les sacrifices où l'on immola deux mille taureaux & dix-sept mille moutons aux dépens du roi & des principaux de sa cour que son zele animoit. C'étoit pour expier en quelque sorte l'interruption qui s'étoit faite de la fête de Pâques depuis tant d'années. C'étoit aussi pour avoir lieu d'instruire les peuples éloignés de leur religion & des cérémonies de la loi qu'on tâchoit ainsi de les retenir plus long-
tems à Jerusalem. Chacun s'en retourna ensuite dans son pays animé à la ch. 31.

* Les Assyriens y avoient déja fait beaucoup de captifs, qu'ils avoient emmenés. 1. Paral. c. 5. v. 26. 2. Paral. c. 30.

* Jacob.

pieté par les exhortations du saint roi : & tous, principalement dans les villes du royaume de Juda & dans plusieurs de celles d'Ephraïm & Manassé se mirent à briser les idoles, à renverser les autels, à brûler les bois consacrés aux fausses divinités, & à ruiner les hauts lieux.

III. La superstition de ces hauts lieux avoit subsisté depuis le tems de Salomon, sans que le bon roi Josaphat, prince religieux d'ailleurs, & zelé pour le service du Seigneur, se fût
4. Reg. c. 27. v. 3. mis en devoir de les abattre. Ezechias entreprit d'ôter enfin cet opprobre d'Israël, & de détruire tous ces
* Ses successeurs en rétablirent quelques-uns que Josias détruisit ensuite. hauts-lieux *, sans épargner même ceux où l'on sacrifioit au vrai Dieu, mais contre son ordonnance.

4. Reg. c. 18. v. 4. Il fit mettre en pieces le serpent d'airain que Moïse avoit fait dans le desert, parce qu'il étoit devenu aussi un objet d'idolâtrie, & un sujet de chute aux enfans d'Israël qui lui avoient brûlé de l'encens jusqu'alors. & il l'appella Nohestan, c'est-à-dire, » Ce n'est que du métail & rien au- » tre chose.

Il rétablit par-tout les droits des
2. Paral. c. 31. prêtres & des lévites, donnant à son peuple l'exemple de l'exactitude avec laquelle il falloit leur payer ce que la loi leur adjugeoit comme aux ministres du Seigneur. Il fit rebâtir les greniers de la maison de Dieu, augmentant encore ceux que Salomon avoit faits pour y resserrer les prémices & les dixmes, qui devoient se garder pour leur subsistance. Il pourvut à tout ce qui pouvoit leur ôter l'inquietude & l'embarras pour la vie & l'entretien de leurs familles, afin que rien ne les empêchât de s'employer tout entiers au service du Seigneur.

IV. Ezechias ayant accompli tout ce qui regardoit le rétablissement du culte du Seigneur, & remis la religion 4. Reg. c. 18.
dans un état très-florissant, voulut v. 8.
pourvoir à la paix de son royaume & à la sureté de ses états. Pour ce sujet il déclara la guerre aux Philistins les ennemis perpétuels du peuple de Dieu. Il les battit en toutes rencontres, & se rendit maître de tout leur pays jusqu'à Gaza qui en faisoit l'extrémité du côté de l'Egypte. Il secoua en même tems le joug du roi des Assyriens, & il méprisa les menaces que lui fit v. 7.
ce prince de ruiner tout son pays s'il ne s'acquittoit du tribut que son pere avoit accoutumé de lui payer, par la confiance que sa pieté lui faisoit avoir au Seigneur, & par la foi qu'il ajoutoit aux prédictions du prophéte Isaïe qui l'instruisoit particulierement de tout ce qui lui devoit arriver.

Ce fut en la quatriéme année de son régne que Salmanasar roi d'Assy- L'an du M. 3281.
rie vint mettre le siége devant la ville 3284. H.
de Samarie capitale du royaume d'Israël. Il la prit au bout de trois ans, devint le maître de tout le pays, emmena captifs le roi Osée & tout son peuple, transfera les dix tribus
dans le pays des Assyriens, des Me- v. 10. & c. 17. v. 6.
des, & dans les provinces voisines : & fit ainsi finir le royaume d'Israël qui étoit composé de ces dix tribus, & qui avoit subsisté sous dix-huit rois pendant l'espace de deux cens cinquante-cinq ans depuis sa séparation d'avec le royaume de Juda sous Roboam fils de Salomon.

Sur la fin de la quatorziéme année Is. 36. 1.
du régne d'Ezechias, Sennacherib 4. Reg. 18. 13.
fils de Salmanasar irrité de ce que ce 2. Paral. 32.
prince avoit refusé de payer le tribut à son pere, entra avec une puissante L'an du M.
armée dans les terres de son royaume. 3291. H.
Il attaqua quelques-unes des plus fortes places du pays, & les prit d'assaut.

faut. Il obligea aussi les principales villes des tribus de Juda & de Benjamin de se rendre, & il menaçoit déja Jerusalem, lorsque le roi Ezechias envoya lui offrir par des Ambassadeurs telles conditions qu'il voudroit, & lui proposer de se rendre même son tributaire, pourvû qu'il voulût retirer ses troupes & sortir de son royaume. Sennacherib accepta ces offres, & promit avec serment de se retirer sans plus exercer aucun acte d'hostilité, pourvû qu'il lui payât trois cens talens d'argent & trente talens d'or, ce qui montoit à la somme de plus de trois millions trois cens trente mille livres. Ezechias se fiant à sa parole épuisa tous ses trésors pour lui faire cette somme, & fut obligé de recourir encore à l'argent qui se trouva dans la maison du Seigneur jusqu'à se voir contraint de détacher des battans des portes du temple les lames d'or que
Is. 20. 4. lui-même y avoit attachées. Sennacherib après avoir reçu cet argent sortit en effet, & s'en alla faire la guerre en Egypte. Mais sans se soucier de garder la foi qu'il avoit donnée au roi de Juda, il laissa une partie de son armée pour continuer le pillage de la campagne & le siége des places sous la conduite de ses généraux Thartan, Rabsaris & Rabsasès.

V. Il marcha avec d'autres troupes
Herod. l. 2. c. 141. contre le roi d'Egypte Sethon, & cette nouvelle guerre l'occupa près de trois années entieres, pendant lesquelles ses généraux firent fort peu de progrès dans la Judée, ayant été obligés de faire des détachemens pour
4. Reg. c. 20. Is. c. 38. aller à son secours. Ce fut dans cet intervalle, & assez peu de tems après le passage de Sennacherib en Egypte, que le roi Ezechias tomba dangereu-
2. Paral. c. 32. v. 24. sement malade. Le prophéte Isaïe vint le trouver en cet état, & lui dire de la part du Seigneur qu'il mît ordre aux affaires de sa maison, parce qu'il devoit mourir. Ce bon roi regarda cet accident comme une punition de ses pechés: & soit qu'il fût encore sensible à l'amour de la vie & à la crainte de la mort, soit qu'il eût peine de voir son royaume exposé encore aux insultes des Assyriens, & de sortir du monde sans laisser un fils pour occuper après lui le trône de David, il s'abandonna aux larmes. Lorsque le prophéte lui eut prononcé cet arrêt, il se tourna le visage du côté de la muraille, & fit sa priere au Seigneur en ces termes qui marquoient sa confiance:» Souvenez-vous, Seigneur, je Is. supra
» vous prie, que j'ai marché devant » vous dans la verité & avec un cœur » parfait, & que j'ai tâché de faire » tout ce qui vous étoit agréable. Isaïe qui s'en retournoit n'étoit pas encore sorti du vestibule du palais lorsque le Seigneur lui ordonna de revenir à Ezechias & de lui dire: » Le Dieu » de David votre pere a entendu vo» tre priere, & a eu égard à vos lar» mes. Vous allez être guéri; & vous » irez dans trois jours au temple du » Seigneur. Il ajoutera encore quinze » années à votre vie. Il vous délivre» ra de la puissance * des Assyriens. Il » garantira aussi cette ville de leurs » mains, & la retirera sous sa protec» tion tant pour l'amour de lui-même » que par considération pour David » son serviteur. Quoiqu'Ezechias ne doutât nullement de la verité des promesses du Seigneur, sur-tout venant de la bouche d'un prophéte dont il avoit vérifié les prédictions toute sa vie, il ne laissa pas de demander quel signe il auroit que le Seigneur le guériroit, & qu'il pourroit aller dans trois jours au temple. Isaïe lui répondit: » Voici le signe que vous donnera le

* Ceci fait voir que la maladie d'Ezechias arriva avant le siege de Jerusalem.

4. Reg. c. 20. v. 6. Isai. c. 38. v. 6.

» Seigneur pour vous aſſurer qu'il ac- » complira la parole que je viens de » vous porter de ſa part. Choiſiſſez, » qu'il faſſe avancer l'ombre du ſo- » leil de dix lignes, ou qu'il la faſſe » retourner en arriere de dix dégrés. Ezechias lui dit : » Il eſt aiſé que » l'ombre s'avance de dix lignes, & » ce n'eſt pas ce que je ſouhaite que » le Seigneur faſſe en ma faveur ; mais » je ſouhaiterois plutôt qu'il la fît re- » tourner en arriere de dix degrés. Le prophéte invoqua donc le Seigneur, & fit que l'ombre du ſoleil retourna en arriere ſur le quadran * d'Achaz par les dix degrés, en remontant par rétrogradation d'autant de degrés dont elle étoit déja deſcendue. Ce qui rendit ce jour plus long que les au- tres, quoiqu'on ne puiſſe pas di- re de combien, parce que la diſtri- bution des jours ne ſe faiſoit pas en- core alors par heures chez les He- breux, & on ne ſçait de quel eſpace ou de quelle durée étoient les de- grés & les lignes dont parle l'Ecri- ture.

* S. Jerôme dit Horloge, mais on ne voit pas que les heures ayent été en uſage chez les Hébreux avant la captivité de Babylone.

Iſaïe donna ordre enſuite aux ſer- viteurs du roi de lui apporter une maſſe de figues. Il en fit faire un ca- taplâme qu'il appliqua ſur le mal d'E- (v. 7. v. 21.) zechias, qui recouvra ſa ſanté à l'heu- re même. En quoi ce prophéte ſem- ble avoir voulu cacher le miracle de la guériſon ſurnaturelle de cette ma- ladie ſous les apparences d'un remede naturel auquel on pût l'attribuer. Eze- chias alla donc au temple rendre gra- ces au Seigneur de ſon rétabliſſement, & il lui chanta un cantique de louan- (Iſ. c. 38. v. 9.) ges & de reconnoiſſance que le pro- phéte Iſaïe nous a conſervé en l'in- ſerant dans le livre de ſa prophétie.

VI. Quelque tems après Merodac-Ba- ladan (1) roi des Babyloniens, fils de Baladan, appellé par les étran- gers Mardocampade, fils ou petit- fils du célebre (2) Nabonaſſar (3) ayant appris qu'Ezechias avoit été malade & qu'il étoit rétabli, lui en- voya des ambaſſadeurs avec des pré- (2. Paral. c. 32. v. 31.) ſens & des lettres fort obligeantes, pour le féliciter & lui offrir ſon allian- ce : & en même tems pour s'infor- mer du prodige qui étoit arrivé ſur la terre dans la rétrogradation du mou- vement & de la lumiere qui avoit pro- longé le jour. Ezechias ſe montra fort ſenſible à cet honneur, & n'en put diſſimuler ſa joie. Il fit une récep- tion magnifique aux ambaſſadeurs du roi de Babylone. Après les avoir bien traités, il leur fit voir tout ce qu'il avoit de plus beau, de plus ri- che & de plus précieux. C'eſt ce qu'il (4. Reg. c. 20. Iſ. c. 39.) ne put faire ſans une ſecrette com- plaiſance pour lui-même : & cette montre ne pouvoit être qu'une vaine oſtentation de ſa puiſſance & de ſes richeſſes, quoiqu'elles ne duſſent pas être bien conſidérables après ce qu'il avoit été obligé de donner à Senna- cherib roi des Aſſyriens.

1. Merodach, Mardochée.
2. par ſon époque.
3 dit Baladan. Beleſis, &c.

Cette vanité déplut au Seigneur, qui voulut le lui faire connoître par ſon prophéte, & lui marquer le châ- timent qu'il en devoit faire. Iſaïe vint donc trouver ce prince de ſa part, pour lui dire que tout ce qui étoit dans ſon palais, que ſes peres & lui avoient amaſſé avec tant de curioſité, & qu'il avoit montré aux ambaſſa- deurs des Babyloniens avec tant de parade, ſeroit enlevé un jour, & tranſporté à Babylone même, ſans qu'il en dût rien reſter. Que ſes enfans * c'eſt-à-dire ſes deſcendans, ſeroient pris alors pour être faits eunuques dans le palais du roi de Babylone. Ezechias reconnut que cette ſenten- ce étoit juſte & s'y ſoumit en confeſ- ſant ſa faute. Il s'humilia avec ſon peuple pour tâcher de la réparer, & (2. Paral. 32. v. 26.) de détourner les effets de la colere

* Manaſſès n'étoit pas encore né alors.

du Seigneur, le priant qu'au moins la paix & la verité puffent régner avec lui & durer jufqu'à la fin de fes jours.

VII. Sennacherib roi d'Affyrie après avoir fait la guerre en Egypte pendant près de trois ans avec l'or & l'argent qu'il avoit tiré d'Ezechias, revint en Paleftine avec une armée beaucoup plus puiffante pour achever la conquête du royaume de Juda & en traiter les peuples comme Salmanafar fon pere avoit traité ceux du royaume d'Ifraël. Etant rentré contre la parole donnée à Ezechias qui avoit acheté le repos & la liberté de fes fujets affez cherement, il alla mettre le fiége devant Lachis qui n'étoit qu'à quatre lieues de Jerufalem vers le midi. La place ne fembloit pas devoir réfifter long-tems, & de là les ennemis fe préparoient à venir avec toutes leurs forces devant Jerufalem.

*Ifai.20. v.4. & c. 36.*

L'an du M. 3294. H.

*4. Reg. c.18. v. 17. &c. 19.*

*2. Paral. c. 32. v. 3. &c.*

Le roi Ezechias tint confeil avec les principaux de fa cour & les premiers officiers de fon armée. On réfolut de boucher toutes les fources des fontaines qui étoient hors de la ville, l'on détourna auffi le ruiffeau ou le torrent de Cedron, afin de couper toutes les eaux aux ennemis s'ils venoient y mettre le fiége. Ezechias fit réparer en grande diligence les remparts & les fortifications ruinées, fit faire de nouvelles tours au deffus avec une enceinte de muraille par dehors. Il rétablit la fortereffe de Mello dans la cité de David fur la montagne de Sion: donna ordre que l'on fabriquât toutes fortes d'armes & de boucliers. Il nomma enfuite des officiers pour l'armée; puis affemblant tout le monde dans la place publique où fe donnoient les audiences & où fe tenoient les affemblées du peuple près de la porte de la ville, il fit un difcours fort animé pour encourager les foldats & les citoyens. » Faites voir, » leur dit-il, que vous êtes gens de » cœur; ne craignez rien, fur-tout » n'ayez point de peur du roi des Af- » fyriens, ni de toute cette multitude » qui l'accompagne. Car il y a beau- » coup plus de monde avec nous » qu'avec lui, & nous fommes incom- » parablement plus forts. Tout ce qui » eft avec lui n'eft qu'un bras de chair: » mais nous avons avec nous le Sei- » gneur notre Dieu qui nous affifte & » qui combat pour nous. Ce difcours excita une ardeur merveilleufe dans le cœur de tout le monde, & chacun fe difpofa à une bonne défenfe.

Cependant le roi d'Affyrie qui étoit devant Lachis avec toute fon armée divifa fes troupes & en envoya une grande partie devant Jerufalem fous la conduite des trois généraux qu'il avoit déja employés à la premiere guerre trois ans auparavant. Il députa en même tems l'un d'entre eux qui étoit Rabfacès au roi Ezechias pour lui faire entendre fes intentions & pour le porter avec fon peuple à fe rendre avant que d'éprouver la rigueur de fes armes. Lorfque Rabfacès & les autres députés furent arrivés devant la ville, ils s'arrêterent près de l'aqueduc du haut-étang qui étoit fur le chemin du Champ-du-Foullon, & manderent le roi Ezechias pour venir conferer avec eux & entendre les propofitions du roi leur maître. Ezechias ne crut pas devoir fe commettre, & il fe contenta d'y envoyer trois commiffaires, qui furent Eliacim grand-maître de fa maifon, Sobna fon fécrétaire & Joahé fon chancelier. Rabfacès qui portoit la parole leur fit valoir d'abord la grandeur & la puiffance du roi des Affyriens, & leur dit, comme s'il eût parlé au roi Ezechias, » Que prétendez-vous par le

» refus que vous faites de vous soumettre ; quelle est votre confiance ? » Si vous la mettez au secours des » Egyptiens, c'est vouloir s'appuyer » sur un roseau, qui au lieu de vous » soutenir vous percera la main en se » rompant. Si vous dites que votre es» pérance est au Seigneur votre Dieu, » n'est-ce pas ce Dieu dont Ezechias » a détruit les autels & les hauts-lieux » pour obliger son peuple à n'adorer » que dans Jerusalem. D'ailleurs vous » devez sçavoir que c'est par l'ordre » du Seigneur que le roi Sennache» rib est entré dans ce pays pour le dé» truire

Les députés du roi Ezechias ayant peine d'entendre Rabsacès qui parloit hebreu, le prierent de vouloir parler en syriaque, parce que tout le peuple qui étoit sur les murailles l'écoutoit. Rabsacès qui vouloit au contraire se faire entendre du peuple, continua de dire en hebreu : » Ne vous » laissez point séduire aux vaines pro» messes d'Ezechias : il n'est pas en » état de vous délivrer de la main du » grand roi des Assyriens. Ne l'écou» tez point quand il vous dit que le » Seigneur vous tirera de ce peril. » Mais écoutez notre grand roi qui » vous exhorte à vous rendre à lui, » & qui promet de vous faire vivre » dans le repos chez vous jusqu'à ce » qu'il vienne vous transferer en une » terre semblable à la vôtre, une terre » fertile qui produit tout en abondan» ce. Ezechias vous trompe quand il » vous dit que le Seigneur vous dé» livrera. Les dieux des nations ont» ils délivré leurs terres des mains du » roi d'Assyrie ? ont-ils sauvé Sa» marie ? Où est le Dieu d'Emath, » où est le Dieu d'Alphad ? Qui est » celui d'entre tous ces dieux qui ait » pû garantir son pays du bras de no» tre grand roi, pour oser croire que » le Seigneur en pourra sauver la ville » de Jerusalem.

VIII. Personne ne répondit à ce discours, parce qu'il y avoit ordre du roi de ne dire mot. Les soldats & le peuple se turent & ne parurent touchés que pour marquer leur indignation. Mais lorsque les députés eurent rapporté au roi tout ce que Rabsacès avoit dit au nom de Sennacherib, ce bon prince en demeura tout consterné. Il déchira ses habits, se couvrit d'un sac & s'en alla prier au temple tandis qu'il envoya Eliacim & Sobna deux des députés au prophéte Isaïe pour l'informer de la maniere dont Rabsacès & le roi des Assyriens avoient blasphémé contre le Seigneur, & outragé son peuple, & pour le prier de s'employer auprès du Seigneur contre un tel ennemi. Le prophéte fit dire au roi que ces blasphêmes ne demeureroient pas long-tems impunis ; que le Seigneur alloit envoyer un souffle contre le roi des Assyriens, & qu'une nouvelle qu'il apprendroit bientôt le feroit retourner promptement en son pays où il lui préparoit une funeste fin, dans laquelle il devoit avoir ses propres enfans pour assassins.

Sennacherib avoit abandonné le siége de Lachis quand Rabsacès & les autres députés qu'il avoit envoyés à Jerusalem retournerent auprès de lui, & il assiegeoit une autre ville appellée Lobna. Ce fut-là qu'il eut nouvelle que Tharaca roi d'Ethiopie * s'étoit mis en campagne pour venir le combattre. Pour aller au devant de lui, il avoit besoin de sa grosse armée qu'il avoit envoyée avec ses trois généraux, & qui tenoit toujours la ville de Jerusalem bloquée. Il y renvoya Rabsacès avec des lettres encore plus pressantes pour Ezechias, afin

* de race Ethiopienne, mais roi dans l'Egypte ou de l'autre côté de la mer Rouge en Arabie.

de hâter ſa reddition & de pouvoir enſuite mener toute ſon armée contre Tharaca. Ces lettres n'étoient pas moins hautaines, ni moins remplies de blaſphêmes que l'avoit été le grand diſcours de Rabſacès, & ce n'étoit preſque qu'une répetition des mêmes choſes. Ezechias les ayant lues les porta au temple & les préſenta toutes ouvertes au Seigneur à qui il fit une priere ardente pour le conjurer de venger le parallele impie que Sennacherib & ſon ambaſſadeur oſoient faire du Dieu d'Iſraël & de Juda, l'unique & le ſeul qui ſoit Dieu, avec toutes les fauſſes divinités de métail, de pierre & de bois qu'il avoit été aiſé de mettre en poudre,&pour le ſupplier de faire ſentir les effets de ſa protection ſur ceux qui le reconnoiſſoient & qui mettoient leur confiance en lui. Le prophéte Iſaïe lui envoya dire que le Seigneur avoit exaucé ſa priere & qu'il alloit punir l'orgueil & l'inſolence du roi d'Aſſyrie par un châtiment de grand éclat.

Cette même nuit l'Ange du Seigneur tua cent-quatre-vingt-cinq mille hommes dans le camp des Aſſyriens. Sennacherib épouvanté à ſon lever d'un ſi funeſte ſpectacle, ſe retira avec précipitation & s'en retourna promptement dans ſon pays où il déchargea ſa colere ſur les Iſraëlites qui y étoient en captivité. Etant à Ninive un jour qu'il ſe trouvoit dans le temple de Neſroch qui étoit ſon idole, il fut tué par ſes deux fils Adramelech & Saraſar qui s'enfuirent en Arménie : & ce fut ſon autre fils Aſarhaddon ou Aſſaradin qui lui ſucceda & qui dans la ſuite joignit le royaume des Babyloniens à celui des Aſſyriens, ſelon que le fait conjecturer Eſdras qui l'appelle Aſor-Haddon.

*Tob. c. 1. v. 21. & 24.*

*1. Eſdr. 1. c. 4. v. 2.*

L'année d'après ce grand carnage des Aſſyriens devant les murs de Jeruſalem, étoit une année ſabbatique & même une année de Jubilé. C'eſt ce que le prophéte Iſaïe a marqué aſſez ouvertement dans la prédiction qu'il a faite de cette mémorable délivrance. » Quant à vous, dit-il, » (parlant au roi Ezechias par ceux » que ce prince lui avoit envoyés) » voici le ſigne que vous aurez de la » verité de ce que je vous déclare. » Vous mangerez cette année ce que » vous pourrez trouver ou ce qui naî» tra de ſoi-même (c'étoit l'année du » ſiége ou du blocus, où les ennemis » avoient ravagé la terre & empêché » de ſemer) : Vous vivrez encore de » fruits, d'herbes, ou de ce que la » terre pourra produire d'elle-même » la ſeconde année (parce que c'étoit » l'année de repos où la loi ne permet» toit pas de ſemer) : Mais pour la » troiſiéme année vous ſemerez & » moiſſonnerez, vous planterez des » vignes & vandangerez. Ce jubilé étoit le quinziéme depuis le premier des jubilés qui commença ſous Joſué, & le quinziéme d'avant le dernier, c'eſt-à-dire, d'avant Jeſus-Chriſt, que l'Ecriture appelle la fin de la loi. Ce qui ſuppoſe le calcul de ceux qui préferent les ſupputations du texte hebreu de l'Ecriture à celle de la verſion des ſeptante & de l'hiſtoire de Joſeph. Le roi Ezechias n'épargna rien pour en rendre la fête fort ſolennelle. Il la fit rehauſſer encore par les réjouiſſances qu'il fit faire pour la délivrance de la ville de Jeruſalem,& dont il fit accompagner les actions de graces qu'on rendit au Seigneur. De ſorte qu'il ne s'étoit vû rien de plus magnifique depuis la dedicace du temple faite par Salomon.

*L'an du M. 3295. H.*

*Iſ. 37. 30. 4. Reg. c. 19. v. 19.*

*Lanc. chron. ſacr. c. 14. §. 13.*

Ce fut vers ce même tems que Dieu lui donna un fils * pour lui ſucce-

* Manaſſès.

L'an du M. 3306. H. der à la couronne. Il régna encore depuis pendant près de douze ans dans une profonde paix au milieu de toutes sortes de prosperités, s'appliquant à procurer en toutes choses la gloire du Seigneur & la félicité de ses sujets. Il mourut en paix âgé de cinquante-quatre ans dont il en avoit régné vingt-neuf. Il fut enseveli par honneur dans un lieu plus élevé que n'étoient les tombeaux des rois ses prédecesseurs. Tout Juda & tout Jerusalem se rassemblerent pour célebrer ses funérailles.

2. *Paral.* c. 32. v. 33. 4. *Reg.* c. 20. v. 20. 21.

## §. 2. Son Culte.

X. L'Eglise Grecque ne paroît point avoir distingué Ezéchias des autres saints de l'ancien testament dans le culte commun qu'elle leur rend. On ne voit pas non plus que celle d'Occident lui ait destiné aucun jour particulier. Son nom a été inseré seulement dans quelques martyrologes modernes ou parmi des additions recentes à ceux d'Usuard ou d'Adon pour l'usage de quelques églises ou monasteres particuliers. Pierre Natal l'a mis dans son catalogue au XXIII de Juin veille de la Nativité de saint Jean, parce que c'est le tems où l'Eglise fait lire dans ses offices les livres des rois où l'histoire d'Ezechias est comprise.

l. 6. c. 1.

Renvois *du xxviij jour d'Août.*

JOSIAS roi de Juda joint à Ezechias dans quelques catalogues des Latins.

*Voyez au xxiij de Juin.*

DANIEL prophéte, marqué aussi en ce XXVIII d'Août par quelques Latins.

*Voyez au xxj de Juillet.*

SUSANNE jointe à Daniel. *Voyez le xxvj de Janvier.*

---

## XXIX. JOUR D'AOUT.

ELISE'E prophéte, dont la fête sous le nom de repos ou de déposition se trouve marquée au XXIX d'Août dans les anciens martyrologes du nom de saint Jerôme, à l'occasion peut-être de la décollation de saint Jean-Baptiste & de la proximité de leurs tombeaux dans la ville ou le territoire de Samarie. *Voyez au xiv de Juin.*

# MOIS DE SEPTEMBRE.

---

## PREMIER JOUR.

## *JOSUE', GOUVERNEUR des Israëlites.* *

* Né l'an du M. 2470.

## §. 1. Histoire de sa Vie.

I. OSE'E à qui Moïse donna le nom de Josue', étoit fils de Nun, autrement Navé, de la tribu d'Ephraïm. L'Ecriture témoigne qu'il étoit encore jeune quand Dieu fit sortir son peuple de l'Egypte, quoiqu'il n'eût pas moins de quarante-trois ans : mais sa jeunesse n'empêcha point Moïse de le choisir pour son principal ministre dans les guerres qu'il fallut soutenir après le passage de la mer Rouge. Il l'aima tendrement à cause des excellentes qualités de son esprit & de son cœur. Il l'éleva auprès de lui comme son fils, l'instruisit pour la religion, le forma pour le gouvernement, & en fit un fidéle serviteur de Dieu comme lui. Il n'y avoit que six semaines que les Israëlites étoient

*Num.* c. 13. v. 9. 17.

*Exod.* 17. v. 9.

sortis d'Egypte & entrés dans les deserts de l'Arabie, lorsqu'ils furent attaqués par les Amalécites. Moïse ne craignit point de donner le commandement de l'armée du peuple de Dieu à Josué. Il l'envoya combattre l'ennemi dans la vallée pendant qu'il alla sur le haut de la colline lever les mains au ciel pour lui obtenir la victoire par ses prieres. Josué la remporta après un long combat qui dura jusqu'au coucher du soleil. Peu de jours après les Israëlites allerent camper au pied du mont Sinaï. Moyse allant au haut de la montagne où Dieu l'appelloit pour lui donner les tables de la loi, mena Josué qui le servoit comme son ministre, nonobstant la défense qui avoit été faite à tout autre qu'a lui d'approcher de la montagne sous peine de mort. La même grace avoit été accordée à Aaron, à deux de ses enfans & aux soixante & dix anciens d'Israël. Moyse les ayant ensuite laissés ou renvoyés du milieu de la montagne d'où ils avoient vû & adoré Dieu, il fit monter avec lui Josué plus haut en un endroit où l'un & l'autre se trouverent envelopés d'une nuée pendant six jours, & où Josué attendit Moyse qui alla de là au sommet recevoir les tables de la loi écrites de la main du Seigneur. Il descendit avec lui, & croyant entendre les cris militaires d'une armée qui est aux mains, lorsqu'il fut proche du camp il eut l'affliction d'apprendre de Moyse même que c'étoient les clameurs des idolâtres qui s'étoient fait une idole d'un veau d'or, qui buvoient, chantoient & dansoient autour.

*c. 24. v. 13. 16. & c. 31. v. 17.*

*c. 32. v. 17.*

II. Moyse ayant dressé le tabernacle loin du camp y alloit souvent, soit pour sacrifier soit pour rendre la justice. Josué l'y accompagnoit toujours comme son ministre : & lorsque son maître retournoit au camp, il demeuroit dans le tabernacle, à moins qu'il n'eût besoin de son service ailleurs. Rien n'étoit égal à la fidelité & à l'excellence de son ministere. L'affection qu'il avoit pour son maître le rendoit extrêmement délicat sur tout ce qui intéressoit sa gloire & son autorité. Un jour que l'on vint dire à Moïse dans le tabernacle qu'il y avoit dans le camp deux hommes qui prophétisoient, il lui dit : » Moïse, mon » Seigneur, empêchez-les. Moïse lui répondit : « Pourquoi êtes-vous ja» loux des autres par l'affection que » vous me portez ? Plût à Dieu que » tout le monde prophétisât, & que le » Seigneur répandît son esprit sur tous.

*Exod. 33. v. 11.*

*Numer. 11. v. 28.*

Moïse ayant choisi un homme d'entre les principaux de chaque tribu pour aller observer la terre promise & en faire leur rapport pendant que l'on étoit campé à Cadesbarné dans le desert de Pharan, Josué fut nommé pour la tribu d'Ephraïm : & ce fut alors que Moïse lui changea le nom d'Osée en celui de Josué. Dix de ces envoyés effrayerent le peuple à leur retour * par le récit affreux qu'ils firent de ce qu'ils avoient vû. Mais Josué & CALEB fils de Jephoné de la tribu de Juda y opposerent une relation avantageuse du pays & assurerent que la conquête en seroit facile avec le secours du Seigneur. Josué & Caleb ne purent néanmoins appaiser les murmures du peuple qui pensa les lapider. Ils meriterent l'un & l'autre par cette bonne action d'être exceptés de la sentence par laquelle Dieu condamna tous ceux qui avoient vingt ans & au dessus à mourir dans le desert, sans pouvoir entrer dans la terre promise.

*Numer. 13. v. 17.*

* au bout de 40 jours.

*c. 14. v. 6. 24. 30. 38.*

Caleb s'attira en cette occasion un éloge particulier de la bouche même

*v. 24.*

du Seigneur qui en parla à Moïse en ces termes : » Pour ce qui est de Caleb mon serviteur qui a été rempli » d'un esprit bien different des autres, » & qui m'a suivi (fidélement) je le » ferai entrer dans cette terre dont il a » fait le tour, & sa race la possedera.

Ceci arriva vers la fin de la seconde année d'après la sortie de l'Egypte. Josué continua toujours de rendre ses services à Moïse & au peuple de Dieu avec le même zele & la même fidelité. En la quarantiéme année se fit la conquête des pays des Amorrhéens, de Galaad & des Moabites, qui furent distribués aux tribus de Ruben, de Gad & de Manassé en partie au delà du Jourdain. Dieu ayant voulu ensuite prescrire lui-même les limites que devoit avoir la terre promise entre le Jourdain, la mer Méditerranée, la Syrie & l'Idumée, commanda à Moïse de choisir pour en faire le partage Eleazar le grand-prêtre, qui avoit succedé à Aaron mort depuis quelques mois, & Josué avec un prince de chaque tribu. Ce fut Caleb que l'on prit de celle de Juda.

*Numer. 34. v. 17.*

III. Moïse avant que de monter sur la montagne d'où le Seigneur devoit lui découvrir la terre promise, & où il devoit mourir, eut ordre de Dieu de choisir Josué pour son successeur dans le gouvernement & la conduite du peuple. » Prenez, lui dit-il, Josué fils de Nun, cet homme en qui » l'esprit réside. Imposez-lui la main. » Présentez-le devant le grand-prêtre » Eleazar & devant tout le peuple. » Faites-lui entendre mes commande» mens, fortifiez-le, donnez-lui des » préceptes à la vûe de tous & une » partie de votre gloire, afin que tous » les enfans d'Israël le respectent, » l'écoutent & lui obéissent. Moïse prit donc Josué, le présenta devant le grand-prêtre & devant toute l'assemblée, lui imposa les mains sur la tête & lui déclara tout ce que le Seigneur avoit ordonné & tout ce qu'il demandoit de lui. Josué chanta avec lui son dernier cantique & ne le quitta plus jusqu'au moment qu'il monta sur la montagne où il mourut. Après un deuil de trente jours, Josué prit le gouvernement du peuple de Dieu en sa place. Il étoit rempli de l'esprit de sagesse, parce que Moïse lui avoit imposé les mains, & les enfans d'Israël lui rendirent obéissance, en faisant ce que le Seigneur avoit commandé à Moïse.

*Num. 28. v. 18. &c.*

*Deut. 3. v. 21.*

*c. 31. 32.*

*c. 34. v. 9.*

Josué fortifié par le Seigneur qui l'assura d'une assistance pareille à celle qu'il avoit donnée à Moïse, commanda au peuple de se préparer au passage du Jourdain pour entrer dans la terre promise au bout de trois jours. Il envoya aussi-tôt deux espions en secret pour aller reconnoître la ville de Jericho qui n'étoit qu'à cinq lieues de la riviere & à six du camp de Sethim où l'on avoit avancé après le deuil de Moïse. Les espions entrant dans la ville allerent loger chez une femme nommée Rahab qui tenoit hôtellerie. Elle étoit reconnue publiquement pour une femme de mauvaise vie : mais Dieu avoit réservé sa conversion & son salut à cette occasion, en lui inspirant pour ces étrangers l'hospitalité qui la porta à les recevoir avec une foi qui a mérité les éloges des apôtres saint Jacques & saint Paul. Le roi de Jericho eut avis qu'il étoit entré de nuit chez Rahab deux hommes venus du camp des Israëlites. Ces deux circonstances ne manquerent pas de les lui rendre suspects ; & il envoya ordre sur le champ à Rahab de les faire sortir. Elle n'en fut pas plutôt avertie qu'elle les cacha :

*L'an du M. 2553. H. ou 3283. S.*

*Jos. c. 1. 2.*

cha: *elle dit aux envoyés du roi qu'à la verité elle les avoit reçus chez elle, ne sçachant pas d'où ils étoient ; mais qu'ils étoient sortis durant la nuit dans le tems que l'on fermoit la porte, & qu'elle ne sçavoit où ils étoient allés ; qu'on pourroit les atteindre si l'on couroit promptement après eux. Les envoyés se mirent en devoir de les poursuivre par le chemin qui menoit au gué du Jourdain, & l'on ferma les portes de la ville sur eux. Rahab monta aussi-tôt sur la terrasse de sa maison où elle avoit caché ses hôtes sous des bottes de lin, & les avertit de tout ce qui se passoit à leur égard. » Je sçai, leur dit-elle, que le » Seigneur vous a livré tout ce pays, » & personne ici ne doute qu'il ne » vous en rende les maîtres, après » tout ce qu'il a fait pour vous contre » les Egyptiens, les Amorrhéens & vos » autres ennemis. Jurez-moi donc par » le Seigneur que vous me conserverez » avec toute ma famille : & je vous » sauve. Ils lui dirent que leur vie répondroit de la sienne, pourvû qu'elle leur gardât la fidelité jusqu'à la fin. Sur cette parole elle les fit descendre secrétement avec une corde qu'elle attacha à sa fenêtre, car sa maison étoit sur le rempart & tenoit aux murs de la ville : & non contente de leur procurer cette évasion, elle leur donna encore des avis nécessaires pour éviter la rencontre de ceux qui les poursuivoient. La reconnoissance de ces bons offices leur fit confirmer le serment qu'ils lui avoient fait de la conserver avec sa famille dans la ruine de la ville si elle leur gardoit le secret : & pour signal ils lui dirent de mettre à sa fenêtre ce cordon d'écarlate avec lequel elle les avoit fait descendre, & de rassembler alors dans sa maison tous ceux de sa parenté qu'elle voudroit sauver avec elle.

*Il ne faut pas confondre ce mensonge avec une bonne action. *Aug. de Mend. c.* 17.

IV. Ayant heureusement repassé le Jourdain, ils rendirent compte à Josué de l'état de la ville de Jericho, & lui dirent : » Le Seigneur a livré tout » ce pays-là entre nos mains, & tous » ses habitans sont consternés par la » terreur que nous leur avons donnée. Josué fit aussi-tôt avancer son armée & le reste du peuple au bord du Jourdain. Trois jours après il commanda à tout le monde de se sanctifier pour mériter de voir les merveilles qui devoient commencer le lendemain, & de suivre l'arche de l'alliance du Seigneur. Ce jour qui étoit le dixiéme du premier mois étant venu, il fit marcher les prêtres qui portoient l'arche à la tête de tout le peuple escortés de douze hommes choisis de chaque tribu pour passer la riviere. Ils n'y eurent pas plutôt mis le pied, que les eaux qui venoient d'enhaut s'arrêterent comme si elles eussent été retenues par une digue, s'élevant comme une montagne à mesure qu'elles s'amassoient venant de leur source ; mais les eaux d'en-bas s'écoulerent dans la mer morte : de sorte que tout le peuple traversa à pied le canal qui étoit à sec, pendant que l'arche demeuroit au milieu. Ce qui augmentoit encore la grandeur du prodige, étoit le tems de la moisson *, auquel le Jourdain regorgeoit par dessus ses bords. Lorsque tout le monde fut passé avec les bestiaux & le bagage, Josué fit emporter du fond du lit de la riviere douze pierres des plus dures par les douze hommes choisis de chaque tribu pour en ériger un monument au lieu * où l'on devoit dresser les tentes cette nuit. Il en fit faire un autre d'autant de pierres dans le fond même de la riviere à l'endroit où s'étoit arrêté l'arche du Seigneur que les

*Jos. c.* 3.

* le printemps. *ch.* 4.

* à Galgala.

eaux avoient reſpectée, pour ſervir de témoignage à la poſterité, & conſerver la mémoire du paſſage miraculeux du Jourdain.

ch. 5. Pendant que le bruit d'un ſi grand miracle répandoit la terreur parmi les rois & les peuples du pays de Chanaan, Joſué par ordre du Seigneur fit circoncire tous les enfans d'Iſraël. Car depuis la ſortie d'Egypte juſqu'au paſſage du Jourdain, aucun n'avoit été circoncis pendant l'eſpace de quarante années de marche dans les deſerts d'Arabie, où étoient morts ceux qui avoient été circoncis en Egypte, & qui étoient au-deſſus de vingt ans lorſqu'ils en étoient ſortis. Il n'y avoit eu aucune négligence de la part de Moïſe: mais le Seigneur l'avoit permis, parce qu'il falloit être toujours en mouvement dans ces deſerts. Le lieu fut appellé Galgala: l'on y fit la Pâque le XIV. du mois ſur le ſoir dans la plaine de Jericho. Le lendemain les Iſraëlites commencerent à manger des fruits de la terre, des pains ſans levain & de la farine d'orge: & depuis ce jour on vit ceſſer la manne dont le Seigneur les avoit nourris pendant quarante ans dans le deſert.

V. Joſué s'étant avancé ſur le territoire de Jericho, vit devant lui un homme debout tenant une épée nue à la main. Il alla droit à lui & lui dit: » Etes-vous des nôtres, ou des ennemis? Non, répondit l'inconnu; je » ſuis le prince de l'armée du Seigneur, » & je viens à votre ſecours. Joſué » ſe jetta le viſage contre terre & dit » en l'adorant *: Que dit mon Seigneur à ſon ſerviteur? Otez vos ſouliers, lui dit l'Ange, parce que le lieu » où vous êtes eſt ſaint. Joſué obéit:

* en adorant le Seigneur.

ch. 6. & le Seigneur (par le miniſtere de cet Ange, que pluſieurs ont pris pour ſaint Michel) lui dit qu'il lui avoit livré la ville de Jericho & lui marqua ce qu'il avoit à faire. Suivant ces ordres Joſué fit prendre l'arche d'alliance par les prêtres; commanda à ſept autres prêtres de marcher devant avec les ſept trompettes dont on ſe ſervoit dans l'année du Jubilé; & fit faire à ſon armée qui ſuivoit le tour de la ville durant ſix jours de ſuite, une fois le jour, pendant que l'on ſonnoit des ſept trompettes. On n'entendit aucune voix d'homme durant ſix jours, parce qu'il avoit défendu d'ouvrir la bouche même pendant qu'on faiſoit le tour de la ville. Le ſeptiéme jour on fit ſept fois le tour de la ville avec l'arche, comme il avoit été ordonné. Joſué dit à tout le peuple de jetter un grand cri en même tems que l'on ſonnoit des ſept trompettes. A ce bruit les murailles de Jericho tomberent de toutes parts: chacun entra par l'endroit où il ſe trouvoit, & la ville fut priſe tout à la fois. Tout fut paſſé au fil de l'épée, tant hommes que beſtiaux. Il n'y eut que la courtiſane Rahab d'épargnée avec tous ceux qui ſe trouverent dans ſa maiſon qui fut reconnue au cordon d'écarlate, ſelon que les deux eſpions qu'elle avoit ſauvés en étoient convenus avec elle. On mit le feu à la ville & tout y fut conſumé, à la réſerve de l'or, de l'argent & des vaſes de cuivre & de fer qui furent conſacrés & mis au tréſor du Seigneur. Joſué finit toute cette expédition par la malédiction qu'il jetta contre celui qui rebâtiroit Jericho, ayant ſoumis la ville à un anathême général, c'eſt-à-dire à une deſtruction totale. La malédiction qui portoit que celui qui la rebâtiroit perdît ſon aîné en jettant les fondemens, & le dernier de ſes enfans lorſqu'il en mettroit les portes, eut ſon effet 3. Reg. 16. 34.

environ cinq cens cinquante ans après, lorſqu'Hiel ayant entrepris de le faire du tems d'Achab roi d'Iſraël, vit mourir ſon aîné dès qu'il jetta les fondemens de la nouvelle Jericho, & le dernier de ſes fils lorſqu'il en poſa les portes.

ch. 7. Joſué envoya enſuite trois mille hommes contre la ville de Haï : mais ils furent battus & mis en fuite par les habitans qui en tuerent trente-ſix, Dieu lui fit connoître que la cauſe de ce malheur étoit le peché de quelque particulier qui contre ſa défenſe avoit pris quelque choſe de l'anathême de Jericho, & avoit caché ſon larcin parmi le bagage : mais qu'on ne pourroit vaincre l'ennemi, que le coupable ne fût exterminé. Joſué ayant découvert par le ſort que c'étoit Achan de la tribu de Juda, qui dans le ſaccagement de Jericho avoit pris un manteau d'écarlate, deux cens ſicles d'argent, & une regle d'or peſant cinquante ſicles, & les avoit enfouïs dans ſa tente, le condamna à être lapidé puis brûlé avec ſes enfans, toute ſa famille, tous ſés beſtiaux, ce qu'il avoit volé, ſa tente même, & généralement tout ce qui étoit à lui, dans le lieu appellé depuis la vallée d'Achor, où l'on dreſſa un monument de pierres ſur leur bucher pour ſervir d'exemple à la poſterité. La colere
ch. 8. du Seigneur ainſi appaiſée, Joſué prit la ville de Haï, qui fut traitée comme Jericho, ſi ce n'eſt que les Iſraëlites après avoir pendu le roi, & tué tous les hommes, ſans épargner ni femmes ni enfans, partagerent entre eux les beſtiaux & le butin, ſuivant l'ordre que Joſué en avoit reçu du Seigneur. Toute la ville ayant été réduite en cendres on fit un monceau de pierres au milieu de la place pour ſervir de monument. Joſué dreſſa en même tems un autel au Seigneur ſur le mont Hebal : il le fit de pierres non polies où le fer n'avoit point touché, ſelon que Dieu l'avoit preſcrit à Moïſe, en lui recommandant d'exterminer entierement les nations infidéles, ſans jamais faire alliance avec elles. Il y offrit des holocauſtes au Seigneur, & immola des victimes pacifiques. Il écrivit enſuite ſur des pierres le Deuteronome de la loi de Moïſe, & en fit l'expoſition à tout le peuple.

*Deuter. 7.* *Joſ. 8.*

VI. Cependant toutes les nations d'entre le Jourdain & la grande mer prirent l'épouvante à la nouvelle du traitement fait aux villes & aux peuples de Jericho & de Haï par les Iſraëlites. Leurs rois allarmés joignirent leurs forces pour combattre l'ennemi commun. Il n'y eut que les Gabaonites qui crurent devoir rechercher l'alliance des Iſraëlites. Ils députerent à Joſué les principaux de leur ville, à qui ils firent prendre un équipage tout uſé, pour lui faire croire qu'ils venoient de fort loin, parce qu'ils ſe doutoient qu'ils ne feroient point reçus ſi l'on ſçavoit qu'ils fuſſent du pays de Chanaan, qui étoit réſervé pour le partage des enfans d'Iſraël. L'adreſſe leur réuſſit : Joſué & les princes des tribus perſuadés ſur leur parole qu'ils étoient venus d'un pays fort éloigné rechercher leur alliance, la leur accorderent avec ferment. Trois jours après les Iſraëlites ayant décampé s'avancerent dans les terres du pays des Gabaonites. On reconnut alors la ſurpriſe qui leur avoit été faite. Mais pour ne pas violer le ferment qu'on leur avoit fait, on leur accorda la vie & l'alliance qu'on leur avoit promiſe en les aſſociant au peuple d'Iſraël : & l'on ſe contenta pour punir leur menſonge de les condamner

*ch. 9.*

à couper le bois, & à porter l'eau néceſſaires dans la maiſon du Seigneur.

ch. 10. Cette alliance des Gabaonites avec ceux que l'on regardoit comme les ennemis & les uſurpateurs du pays, ne fit qu'augmenter encore la terreur des armes des Iſraëlites. Adoniſedec roi de Jeruſalem, aſſiſté de quatre autres rois * ſes voiſins, vint avec une puiſſante armée aſſiéger Gabaon. Les habitans envoyerent auſſi-tôt à Galgala avertir Joſué que tous les rois des Amorrhéens s'étoient ligués contre eux, & le prier de leur apporter un prompt ſecours. Il partit ſur l'heure avec ſon armée, ſur l'aſſurance que lui donna le Seigneur de lui livrer tous ces ennemis. Ayant marché de nuit il les ſurprit, les mit en deſordre, les pourſuivit & les tailla en pieces avec le ſecours du ciel qui fit pleuvoir une grêle prodigieuſe de pierres qui en tuerent beaucoup plus que l'épée des vainqueurs. Le jour entier ne ſuffit pas à une ſi grande expédition, & Joſué craignant que la nuit ne lui dérobât le reſte de ſa victoire, & ne ſauvât à la faveur de ſes ténebres ceux dont le Seigneur avoit arrêté la perte, s'adreſſa à Dieu même, & dit en préſence des enfans d'Iſraël : *Soleil arrête-toi ſur Gabaon : Lune n'avance point ſur la vallée d'Aïalon.* Le ſoleil & la lune s'arrêterent ; c'eſt-à-dire, que Dieu prolongea la lumiere de cette journée juſqu'à ce que le peuple fût entierement vengé de ſes ennemis. Jamais il n'y avoit eu de jour ſi long juſques-là ; jamais il n'y en eut depuis. Un autre prodige fut de voir le Seigneur obéir à la voix d'un homme & combattre pour Iſraël.

* 1 d'Hebron. 2 de Jerimoth. 3 de Lachis. 4 d'Eglon.

Comme Joſué retournoit victorieux au camp de Galgala, on vint lui donner avis que les cinq rois qui s'étoient ſauvés par la fuite, s'étoient cachés dans une caverne. Il envoya auſſi-tôt en boucher l'entrée, juſqu'à ce qu'ayant pourſuivi & paſſé par le fil de l'épée un reſte de fuyards qui avoit échapé, il fit tirer les cinq rois de la caverne, donna ordre qu'on les tuât & que l'on pendît leurs corps à des potences juſqu'au coucher du ſoleil. Il les fit renfermer enſuite dans la même caverne qui devint ainſi leur ſepulcre. La ſuite du tems ne fut plus pour Joſué qu'un enchaînement continuel de victoires & de conquêtes. Il prit autant de villes qu'il en attaqua, & il en extermina les peuples & les rois, ſans faire grace de la vie à perſonne, ſuivant le commandement qu'il en avoit reçu du Seigneur. Car c'étoit le Seigneur qui les lui livroit entre les mains, comme nous l'apprend l'Ecriture, qui fait remarquer que pas une ville (hors Gabaon & les trois ou quatre autres qui appartenoient aux Gabaonites) ne ſe rendit à Joſué volontairement. Il fut obligé de les prendre toutes de force : c'eſt ce qui le porta à les brûler entierement, hors celles qui étoient ſituées ſur des collines, en quoi il ſuivoit ponctuellement toutes les inſtructions que Moïſe ſon maître lui avoit laiſſées. L'Ecriture compte juſqu'à trente & un rois qui furent défaits & tués, & leurs états conquis ou ravagés en moins de cinq ou ſix années depuis le Liban ou la Syrie juſqu'à l'Idumée. ch. 11. 12.

VII.

L'an du M. 2559. H. ou 3999. S. ch. 13.

Ce fut alors que le Seigneur voyant Joſué dans un âge bien avancé, lui ordonna de faire les partages de la terre promiſe, tant de ce qui étoit conquis, que du peu qui reſtoit encore à conquerir entre les neuf tribus & la moitié de celle de Manaſſès. L'autre moitié & les deux tribus de Ruben & de Gad avoient déja été pour-

vûës par Moïse au delà du Jourdain : & celle de Levi étant destinée particulierement au ministere de la religion devoit être distribuée par toutes les douze sans avoir de portion à part, parce que le Seigneur Dieu d'Israël avoit déclaré qu'il vouloit être lui-même son partage. Josué prit avec lui pour faire cette grande distribution le grand-prêtre Eleazar fils & successeur d'Aaron, avec les princes des familles de chaque tribu : & tous les partages se firent au sort, selon que le Seigneur l'avoit ordonné à Moïse.

v. 33. & num. 18. 20.

Caleb l'un des principaux de la tribu de Juda fit souvenir alors Josué de la promesse que Moïse lui avoit faite avec serment de lui donner pour héritage la terre d'Hebron, lorsqu'il l'avoit envoyé quarante-cinq ans auparavant avec lui & les dix autres espions pour reconnoître la terre de Chanaan. » Vous sçavez, lui dit-il, » ce que le Seigneur dit de moi & de » vous à Moïse l'homme de Dieu, » lorsque nous étions à Cadesbarné. » J'avois quarante ans lorsqu'il m'en- » voya pour reconnoître la terre, & » je lui fis mon rapport tel que je le » croyois véritable. Les autres jette- » rent l'épouvante dans le cœur du » peuple, mais je ne laissai pas de sui- » vre le Seigneur mon Dieu. Moïse » me jura alors que la terre où j'avois » mis le pied seroit mon héritage & celui » de mes enfans pour jamais, parce que » j'avois fidélement suivi le Seigneur » mon Dieu. Le Seigneur m'a donc » conservé la vie jusqu'aujourd'hui, » comme il le promit il y a quarante- » cinq ans ; & j'en ai quatre-vingt- » cinq. Cependant je suis aussi sain » aussi robuste à cet âge que j'étois » lorsque je fus envoyé pour recon- » noître le pays. Donnez-moi donc » cette montagne que le Seigneur m'a » promise, comme vous l'avez en- » tendu vous-même. Les villes en » sont fortes & grandes, & il y a des » geans, mais le Seigneur m'assistera » pour les exterminer. Josué fit avec plaisir ce qu'il souhaitoit : c'est ainsi que Caleb eut pour son héritage la ville d'Hebron * avec toutes ses dépendances qu'il retint lorsque la ville fut donnée aux Levites de la race d'Aaron. Il y extermina dans la suite les Geans, dont les principaux étoient les Enacides où les trois enfans d'Enac : il donna sa fille Axa à son cousin Othoniel pour récompense d'avoir pris & détruit Cariat-Sepher * ou Dabir.

ch. 14.

* Auparavant Arbé ou Cariath-Arbé. ch. 15. & Judic. ch. 1.

* ville des Lettres.

Josué ayant fini les partages des tribus avec le grand-prêtre Eleazar, & reçu pour son héritage particulier la ville de Thamnat-Saara sur la montagne d'Ephraïm, marqua les villes de refuge au nombre de six qui devoient servir d'asile à ceux qui auroient blessé ou tué quelqu'un par un accident où il y auroit eu plus de malheur que de crime, & où ils devoient demeurer jusqu'à la mort du grand-prêtre. Il assigna ensuite quarante-huit villes de toutes les tribus aux Levites pour leur habitation : & voyant tous les enfans d'Israël dans la possession paisible de la terre que le Seigneur leur avoit promise, il congédia les troupes des deux tribus de Ruben & de Gad & de la moitié de Manassès qui avoient reçu de Moïse leurs partages au-delà du Jourdain avant le passage, mais qui étoient venues aider les autres à conquerir le pays d'au-deçà. Ces enfans de Ruben, de Gad & de Manassès partirent avec sa bénédiction chargés de butin : & lorsqu'ils furent arrivés au bord du Jourdain, ils dresserent un grand autel, non pour y sacrifier à part & faire schisme

Jos. c. 19. 20.

ch. 21. 22.

comme les autres tribus l'avoient apprehendé d'abord, mais pour être seulement un témoignage de l'union des freres que le Jourdain sembloit séparer.

VIII. Josué employa le peu de tems qui lui restoit à vivre pour affermir le peuple de Dieu dans le repos qu'il lui avoit procuré. Se voyant approcher de sa fin, il fit assembler les anciens, les princes du peuple, les chefs des familles & les magistrats pour leur recommander la fidelité & l'exactitude à garder les commandemens de Dieu & à éviter toute societé avec les peuples infidéles qui étoient demeurés au milieu d'eux, mais que le Seigneur devoit exterminer dans la suite. Peu de jours après il convoqua une derniere assemblée de toutes les tribus à Sichem, où il parla fortement au peuple devant les princes, les anciens & les magistrats, sur les obligations envers le Seigneur le Dieu d'Israël, qui avoit retiré leur pere Abraham de son pays & de son idolatrie, & qui avoit amené, puis établi sa posterité dans le pays de Chanaan par une protection continuelle accompagnée de prodiges. Il renouvella solennellement l'alliance entre le peuple & le Seigneur, dont il lui représenta les ordonnances, qu'il écrivit ensuite dans le livre de la loi de Dieu.

*ch. 23.* *ch. 24.*

Peu de jours après avoir renvoyé le peuple, il mourut âgé de cent-dix-ans, vingt-sept ans environ depuis qu'il avoit introduit le peuple de Dieu dans la terre promise. Il fut enseveli dans la terre qui étoit à lui à Thamnathsaré, qui étoit située sur la montagne d'Ephraïm au septentrion du mont Gaas. Ce furent les principaux de la tribu de Juda (dont étoit Caleb) qui lui succederent dans le gouvernement, par l'ordre exprès du Seigneur.

L'an du M. 2580. H. ou 4020. s.

## §. 2. SON CULTE.

IX. La mémoire de Josué a toujours été en bénédiction parmi le peuple de Dieu. L'Ecriture dans l'éloge qu'elle en fait près de treize cens ans après sa mort, déclare qu'il avoit succedé à Moïse, non pas seulement dans la puissance, mais principalement dans l'esprit de prophétie; qu'il avoit été destiné pour sauver les élus de Dieu, pour renverser les ennemis qui s'élevoient contre lui, & pour acquerir à Israël l'héritage que le Seigneur lui avoit préparé. Ce sont-là les principaux caracteres qui l'ont rendu le tipe & la figure de Jesus-Christ dont il portoit le nom. Les Juifs l'ont toujours honoré depuis comme un Sauveur ou un Libérateur qui les avoit délivrés de leurs ennemis & mis en possession de la terre promise: & les Chrétiens comme une image du divin Sauveur de nos ames, qui est venu nous délivrer de nos pechés & nous introduire dans l'héritage éternel de la terre des vivans. Les Juifs célébroient la mort de Josué par un jeûne public établi au XXVI. jour de Nisan, qui étoit le premier mois de leur année ecclésiastique depuis que Moïse l'avoit fait commencer au printems, & que quelques-uns semblent avoir voulu fixer au premier jour de Mai. Les Chrétiens honorent sa mémoire le premier jour de Septembre, que les Grecs ont choisi comme étant un commencement d'année, non pas chez les Juifs dont l'année civile ne commençoit jamais si-tôt, quoique Tisri qui en étoit le premier mois se rapportât le plus souvent à une partie de notre Septembre, mais à Constantinople où l'on faisoit commencer l'indiction impériale & par conséquent

*Eccli. 49. 1. &c.*

*Aug. t. 5. serm. 8. p. 1366. f. & l. 8. contra Faust. p. 242.*

*Genebr. cal. Hebr.*

l'année grecque avec le mois de septembre. Le nom de Josué est marqué dans leurs menologes & leurs typiques ou leurs livres d'église au premier jour de ce mois. Ce que les Latins ont observé aussi dans les martyrologes du neuviéme siécle, dans le vieux romain, dans ceux de Wandalbert, d'Adon & d'Usuard, suivis par le romain moderne, où l'on s'est contenté de retrancher la qualité de prophéte que l'on avoit donnée dans les autres à Josué & à Gedeon qui lui est associé. Josué se trouve marqué au xxx. d'Avril dans un calendrier Julien. C'est une chose tout à fait digne de remarque que le tombeau de Josué subsistât encore à la fin du quatriéme siécle de l'Eglise depuis près de dix-neuf cens ans. Saint Jerôme nous apprend que sainte Paule l'alla visiter par dévotion sur le mont d'Ephraïm, & celui du grand-prêtre Eleazar fils aîné d'Aaron qui n'étoient pas éloignés l'un de l'autre. L'on prétend montrer encore aujourd'hui ce sépulcre de Josué, mais il ne consiste qu'en un monument de pierre dans une petite grotte que renferme une mosquée des Turcs qui sont curieux de le conserver. Le lieu n'est habité que par des Mahometans & un fort petit nombre de Juifs.

*Chr. Calv.*

*Hier. epitaph. Paulæ ep. 27.*

*Eug. Rog. Terre sainte, p. 97.*

RENVOIS *du j. de Septembre.*

*II. RAHAB FEMME DE LA ville de Jericho.*

L'*Eloge que saint Paul a fait de cette femme aux Hebreux lorsqu'il a dit* que c'est par la foi que Rahab, qui étoit une femme débauchée ayant sauvé les espions de Josué qu'elle avoit reçus chez elle, ne fut point envelopée dans la ruine des incrédules, *lui a valu le rang que quelques-uns lui ont donné parmi les saints de l'ancien testament, avec l'honneur qu'elle a eu, quoiqu'étrangere, d'être l'une des meres de Jesus-Christ, suivant le sentiment de ceux qui sont persuadés que ce ne fut point une autre Rahab qui épousa Salomon de la tribu de Juda dont elle eut Booz que l'Ecriture nous représente comme le bisayeul de David.* Voyez ce qui la regarde dans l'histoire de la vie de Josué ci-dessus. *Nous ne parlerons pas de RUTH pareillement étrangere belle-fille de Rahab, de laquelle aussi le Messie a voulu naître, quoique Pierre Natal l'ait inserée aussi dans son catalogue, comme il a fait presque tous les juges d'Israel, sans beaucoup de discernement, parce qu'il n'y a que saint Paul qui nous ait fait dire un mot de Rahab dont il a relevé la foi.*

*P. Nat. cat. l. 8. c. 3.*

*ibid. c. 15.*

III. CALEB fils de Jephoné de la tribu de Juda, l'unique des enfans d'Israël qui étant sorti de l'Egypte au dessus de vingt ans mérita avec Josué d'entrer dans la terre promise ; qualifié SERVITEUR DU SEIGNEUR comme Moïse ; loué par la bouche de Dieu même ; & légitimement inseré parmi les Saints de l'ancien testament, que les Grecs honorent tous ensemble le XIX. de Décembre. *Voyez son histoire avec celle de Josué ci-dessus.*

*ibid. c. 2.*

---

*IV. DEBORA PROPHETESSE, Juge & Gouvernante des Israëlites : & BARACH Juge & Commandant de leur armée.*

APrès la mort de Josué, les Israëlites avoient été sous la conduite de quelques anciens de la tribu de Juda. Ayant depuis oublié ce qu'ils

devoient à Dieu, ils étoient tombés en fervitude fous le roi de Mefopotamie *. Othoniel gendre de Caleb ayant été fufcité de Dieu pour les en retirer, fut établi leur gouverneur fous la qualité de juge. Après fa mort, les Ifraëlites retournerent à leur idolatrie & retomberent dans une nouvelle fervitude fous Eglon roi des Moabites. Dieu s'étant laiffé fléchir à leurs prieres les en délivra par le moyen d'Aod qui fut le fecond juge & qui eut pour fucceffeur Samgar qui tua fix cens Philiftins avec un foc * de charue. Les Ifraëlites s'étant laiffés aller de nouveau à l'idolatrie, le Seigneur pour les en punir les livra entre les mains de Jabin roi des Chananéens. Ils demeurerent dans l'oppreffion de cette fervitude pendant l'efpace de vingt ans, jufqu'à ce que le mal les obligea de recourir à Dieu pour en être délivrés. Il y avoit alors une prophéteffe célebre dans Ifraël appellée DEBORA femme d'un nommé Lapidoth, dont la réputation étoit fi grande qu'elle avoit été choifie pour juger & gouverner le peuple. Elle avoit fon tribunal fous un palmier qui fut appellé de fon nom entre Rama & Bethel fur la montagne d'Ephraïm : & les Ifraëlites venoient à elle de toutes les tribus pour faire juger tous leurs differends. Il ne manquoit à fon gouvernement que de conduire l'armée pour défendre le peuple de fes ennemis. Elle y fuppléa en confiant le commandement des troupes à BARAC de la tribu de Nephthali, à qui elle donna ordre de la part du Seigneur le Dieu d'Ifraël de marcher contre le roi des Chananéens, de prendre dix mille hommes des tribus de Nephthali & de Zabulon, & de les aller faire camper fur la montagne de Thabor. Elle l'affura en même tems que lorfqu'il feroit arrivé au torrent de Cifon, le Seigneur lui ameneroit Sifara général de l'armée de Jabin avec toutes fes troupes & fes bagages, & qu'il le lui livreroit entre les mains.

* Chufan. *Judic. 3.*

* *ou felon d'autres* un aiguillon à piquer les bœufs.

Vers l'an du M. 2719. H. *ou* 4374. S. *Judic. 4. v. 4. & feqq.*

Barac lui déclara qu'il ne marcheroit pas fi elle n'alloit avec lui pour l'affifter de fes confeils & animer les troupes par fa préfence. Debora lui dit qu'elle vouloit bien aller avec lui : mais qu'on ne lui attribueroit point l'honneur de la victoire, parce que le général Sifara devoit être livré entre les mains d'une femme : foit que ce fût d'elle-même, foit que ce fût de *Jahel* qu'elle vouloit parler. Elle partit donc pour l'accompagner à la tête des dix mille hommes. Sifara étant averti que Barac s'étoit avancé jufqu'à la montagne de Thabor, joignit neuf cens chariots armés de faux & fit marcher toute fon armée vers le torrent de Cifon. Debora dit alors à Barac de prendre courage fans s'effrayer du grand nombre, & de defcendre de la montagne avec fes troupes, parce que c'étoit là le jour auquel le Seigneur devoit livrer Sifara entre fes mains. Il obéit, & en même tems le Seigneur jetta la terreur fur Sifara & toute fon armée. Le ciel combattit pour Ifraël d'une maniere miraculeufe * ; les chariots furent brifés avec leurs faulx, & les ennemis paffés au fil de l'épée. Sifara fautant de fon chariot s'enfuit à pied. Barac pourfuivit les reftes de cette armée fi vivement qu'il ne fe put fauver un feul des ennemis.

* par la grêle & la tempête.

II.

Sifara cherchant à fe cacher vint à la tente de Jahel femme de Haber Cinéen qui étoit fils ou petit-fils de Hobab * beau-frere de Moïfe, & qui n'étoit point mal avec le roi des Chananéens qui le traitoit plus favorablement qu'il ne faifoit les enfans d'Ifraël.

* fils de Jethro. Il étoit venu fe joindre aux Ifraëlites, & s'étoit établi parmi eux.

raël. Elle le reçut avec beaucoup de civilité & lui dit de ne rien craindre. Elle le fit entrer dans le fond de sa tente, le couvrit d'un manteau, & le voyant fort alteré elle lui apporta du lait à boire au lieu d'un peu d'eau qu'il lui demandoit. S'étant remis sous le manteau qu'elle lui avoit donné pour reposer, il la pria de se tenir à l'entrée de sa tente, & de dire qu'il n'y avoit personne chez elle, si quelqu'un venoit y faire des recherches. Jahel le voyant endormi, prit un des grands cloux de sa tente avec un marteau, s'approcha sans bruit, lui mit le clou sur la temple, le lui enfonça dans la cervelle avec le marteau & lui transperça la tête qui demeura clouée contre terre. Sisara s'étant débattu des bras & des jambes expira un moment après. Barac étant survenu presque en même tems avec ses troupes pour le poursuivre, Jahel sortit au devant de lui pour lui aprendre ce qu'elle venoit de faire & lui dire qu'elle vouloit lui montrer l'homme qu'il cherchoit. Il entra donc chez elle & vit Sisara étendu mort, qui avoit la tête percée de ce clou par la temple. C'est ainsi que Dieu confondit alors Jabin roi des Chananéens devant les enfans d'Israël, qui depuis cette journée remarquable se fortifierent de plus en plus contre lui, jusqu'à ce que l'ayant accablé sous la conduite de Debora *Judic. 5.* & de Barac, ils vinrent à bout de le ruiner entierement. Debora & Barac étant retournés dans le lieu de leur résidence, chanterent solennellement un cantique au Seigneur en actions de graces pour la victoire remportée sur les Chananéens. Depuis ce tems le pays demeura en paix pendant quarante ans qu'il fut sous la conduite de Debora.

Cette prophéteſſe n'a point reçu de culte particulier dans l'Eglise. Son éloge est compris sans doute dans celui que saint Paul a fait de Barac, *Hebr. 11. 32.* qu'il a distingué entre ceux qui se sont conduits par la foi. Pierre Natal les *l. 8. c. 64* a mis dans so ncatalogue où il fait passer celui-ci mal à propos pour le mari de Debora.

---

## V. GEDEON, JUGE *& Gouverneur des Israëlites*, appellé depuis JEROBAAL.

APrès la mort de Debora les en- *I.* fans d'Israël n'ayant personne *Judic. 6.* qui fût capable de les retenir dans le devoir, retomberent dans l'idolatrie: & Dieu pour les châtier les livra aux Madianites, aux Amalecites & aux autres peuples de l'Orient, qui les tinrent pendant sept années dans l'oppression, sans qu'ils pussent jouir des fruits de leurs terres ni de leurs bestiaux. Pressés de leurs maux ils crierent au Seigneur, & reclamerent son assistance contre les Madianites les plus fâcheux de leurs tyrans. Le Seigneur leur envoya d'abord un prophéte, pour leur reprocher leur ingratitude & leur faire connoître qu'ils étoient seuls la cause de tout ce qu'ils souffroient.

Un Ange du Seigneur vint s'asseoir alors sous un chêne près d'Ephra dans *Vers l'an du M. 2759. H. ou 4451. S.* la tribu de Manassé où Gedeon fils de Joas, à qui appartenoit le chêne, étoit occupé à battre du blé dans un pressoir, pour se sauver ensuite avec son grain des incursions des Madianites. Il s'apparut à lui, & le salua, disant :" Le Seigneur est avec vous, » ô le plus vaillant des humains. Pour» quoi donc, répondit Gedeon, tous » ces maux sont-ils tombés sur nous, » s'il est vrai que le Seigneur soit avec » nous? Où sont ces merveilles que

» le Seigneur a faites, selon le rapport » de nos Peres ? Comment nous a-t-il » abandonnés ? comment nous a-t-il » livrés aux Madianites après avoir tiré » nos Peres de l'Egypte? Le Seigneur lui dit : " Marchez avec cette force » dont vous êtes rempli ; & vous dé- » livrerez Israël de la puissance des » Madianites. Sachez que c'est moi qui » vous envoie. Helas, reprit Gedeon, » comment délivrerai-je Israël? Ma fa- » mille est la derniere de Manassé, & » je suis le dernier dans lamaison de » mon pere. Le Seigneur lui dit: " Je » ferai avec vous , & vous battrez » les Madianites comme si vous „ n'aviez affaire qu'à un seul homme. Gedeon repartit " Si j'ai trouvé „ grace devant vous, Seigneur, faites- „ moi connoître par un signe que c'est „ vous qui parlez à moi. Ne vous „ retirez point d'ici jusqu'à ce que „ je sois revenu, & que j'aye appor- „ té un sacrifice pour vous l'offrir. L'Ange lui ayant promis d'attendre, il alla aussi-tôt faire cuire un che- vreau & des pains sans levain : puis il apporta le tout sous le chêne & l'offrit à l'Ange, qui lui fit mettre la chair & les pains sur la pierre, & ver- ser le jus de la chair par dessus. Ge- deon l'ayant fait, l'Ange toucha la chair & les pains du bout du bâton qu'il tenoit. Aussi-tôt il sortit un feu de la pierre qui consuma la chair & les pains : en même temps l'Ange du Seigneur disparut de devant ses yeux. Gedeon le reconnut alors, car aupa- ravant il avoit cru que c'étoit un homme : & il s'écria tout effrayé qu'il avoit vû l'Ange du Seigneur face à face. Le Seigneur lui rendit le calme, & l'assura qu'il n'en mour- roit pas. Aussi-tôt Gedeon dressa sur la place même un autel qu'il appella la paix du Seigneur.

La nuit suivante le Seigneur lui dit de renverser l'autel de l'idole de Baal qui étoit à son pere, & de cou- per par le pied le bois qui étoit au- tour ; de dresser au Seigneur un autel sur le haut de la pierre où il lui avoit offert son sacrifice, & d'y immoler un taureau de sept ans en holocauste avec le bois qu'il venoit de couper. Gedeon executa ces ordres avec dix de ses serviteurs pendant la nuit, parce qu'il craignoit ceux de la mai- son de son pere qui étoient tous ido- lâtres. Les habitans de la ville d'Ephra, irrités de voir l'autel de Baal détruit, le bois coupé , & le taureau im- molé sur un autre autel , allerent en fureur demander à Joas son fils Ge- deon pour le faire mourir, & ven- ger leur divinité outragée. Joas re- fusant de livrer son fils leur dit : „ Est-ce à vous à venger Baal , & à „ combattre pour lui ? Que son en- „ nemi meure aujourd'hui plûtôt que „ demain. Si Baal est Dieu qu'il se „ venge de celui qui a détruit son „ autel. Ce discours de Joas fit don- ner à Gedeon le nom de JEROBAAL, c'est-à-dire ennemi de Baal.

II. Cependant les Madianites , les Amalecites & leurs voisins du côté du Levant, joignirent leurs armes pour aller ravager de nouveau le pays des Israëlites ; & ils vinrent camper dans la vallée de Jezraël sur les li- mites des tribus d'Issachar & de Ma- nassé. Gedeon à la nouvelle qu'il en eut se trouvant rempli de l'esprit du Seigneur, fit sonner de la trompette pour assembler des troupes des tribus de Manassé, d'Aser, de Zabulon & de Nephthali. Il demanda ensuite quelques signes à Dieu pour être plus assuré, qu'il vouloit se servir de lui pour délivrer son peuple. Le Seigneur voulut bien condescendre

à ses desirs. Il fit comme il l'avoit demandé qu'une toison qu'il avoit mise dans l'aire de sa grange se trouva toute trempée de rosée, tandis que la terre étoit demeurée séche tout autour. Gedeon ayant vû cette merveille à son lever, pressa la toison, & remplit une grande coupe de la rosée qui en sortit. Il souhaita du Seigneur un autre prodige tout opposé à celui-ci, pour se confirmer dans la commission qu'il en avoit reçue. Il en eut la satisfaction la nuit suivante. La terre de son aire fut toute trempée de rosée, & la toison seule demeura séche dans le milieu, selon qu'il l'avoit demandé au Seigneur.

ch. 7. Il partit incontinent après avec une multitude de monde, qu'il avoit rassemblé pour marcher contre les Madianites. Mais le Seigneur lui fit connoître qu'il ne vouloit point livrer Madian entre les mains de tant de gens, de peur qu'Israël ne s'en attribuât la gloire au lieu de la rapporter au Seigneur, & ne crût s'être délivré par ses propres forces. Il lui ordonna de renvoyer ceux, qui lui paroîtroient timides & sans cœur. Gedeon sur cet ordre donna congé à vingt-deux mille hommes qui s'en retournerent, & il n'en demeura que dix mille. Le Seigneur lui dit : que c'étoit encore trop. « Menez-les à „ l'eau, ajouta-t-il ; là je les éprou- „ verai. Je vous marquerai celui que je veux qui aille avec vous ; & celui que j'empêcherai, s'en retournera, Lorsque Gedeon eut fait avancer ses dix mille hommes sur le bord du ruisseau, le Seigneur lui dit de mettre d'un côté ceux qui auroient pris de l'eau avec la langue comme les chiens ont accoutumé de faire, & de faire passer de l'autre ceux qui auroient mis les genoux en terre pour boire. Il s'en trouva trois cens, qui prenant l'eau avec le main la porterent à la bouche en la recevant avec la langue : mais tous les autres au nombre de neuf mille sept cens mirent les genoux en terre pour boire. Le Seigneur avertit Gedeon que c'étoit par ces trois cens hommes, qui avoient pris l'eau avec la langue qu'il devoit délivrer son peuple ; & qu'il pouvoit renvoyer tous les autres.

Gedeon ayant fait retirer ceux-ci, prit des vivres avec des trompettes pour ceux qui lui restoient, & marcha contre les ennemis avec ses trois cens hommes. Lorsqu'il fut arrivé près de la vallée où étoient les ennemis, il alla lui-même suivi d'un seul valet à la faveur des tenebres de la nuit, dans le camp des Madianites observer ce qui s'y passoit, assuré de Dieu qu'il y entendroit quelque chose qui lui réléveroit encore le courage. En effet, il entendit un soldat raconter à ses camarades un songe qui lui promettoit la victoire. Etant retourné promptement vers les siens, il les divisa en trois bandes chacune de cent hommes, leur donna à tous des cors ou des trompettes à la main, & des bouteilles de terre qui étoient vuides, mais qui renfermoient des lampes allumées, avec ordre de faire tout ce qu'ils lui verroient faire, de sonner de la trompette tout autour du camp lorsqu'ils le verroient sonner de la sienne, & de crier tous ensemble : " Vive le „ Seigneur ; vive Gedeon. III.

Ayant fait avancer tout son monde sans bruit, il entra dans le camp des ennemis par un endroit qu'il avoit observé, lorsqu'on posoit les sentinelles vers le minuit. Puis ayant réveillé les gardes, il donna le signal à ses trois cens hommes qui,

s'étoient partagés autour du camp, & s'étoient saisis de toutes les avenues. Tous les cors & les trompettes sonnerent ensemble ; ils briserent en même temps toutes leurs bouteilles : & tout ce fracas joint à la lumiere des lampes, qui avoient été renfermées dans ces bouteilles & qui leur restoient à la main, mirent l'effroi & le trouble par tout le camp des Madianites. Ils se leverent tout en desordre, & jettant de grands cris, ils chercherent à s'enfuir par où ils purent. Les trois cens Israëlites continuerent de sonner sans s'arrêter que pour crier, *l'Epée du Seigneur & de Gedeon*, n'en ayant point d'autre que leurs trompettes à la droite & leurs flambeaux à la gauche. Mais le Seigneur fit tourner les épées des ennemis les unes contre les autres, de sorte qu'ils s'entretuerent la plûpart avant que de pouvoir se reconnoître. Ceux qui échapperent de ce premier carnage, furent poursuivis dans leur fuite par ceux des tribus d'Aser, de Nephthali, de Manassé & d'Ephraïm, que Gedeon avoit fait avertir pour leur couper les chemins : les derniers des Madianites furent pris & égorgés aux passages du Jourdain, & l'on rapporta les têtes des deux
Ib. 8. chefs Oreb & Zeb à Gedeon. Il ne restoit plus que quinze mille hommes à poursuivre de toute cette grande armée, dont il y en avoit déja six-vingt mille de tués. C'étoient de ces troupes du Levant, qui étoient venues avec les Madianites & les Amalecites sous la conduite de Zebée & de Salmana. Il les joignit après avoir passé le Jourdain avec ses trois cens hommes, que l'extrême lassitude n'empêcha pas d'être encore victorieux. Ils les firent tous passer au fil d'épée, & Gedeon tua de sa propre main Zebée & Salmana.

A son retour il châtia d'une maniere exemplaire ceux de Soccoth & de Phanuël, qui avoient refusé avec insolence & insulte les rafraichissemens necessaires à ses gens : & il appaisa ceux de la tribu d'Ephraïm, qui se plaignoient & vouloient se venger même de ce qu'il ne les avoit pas appellés au combat. Les Israëlites touchés de reconnoissance, offrirent à Gedeon la Principauté souveraine sur tout le pays, & promirent de l'assurer même à ses descendans. C'est ce qu'il refusa avec beaucoup de fermeté & de modestie : se contentant de prendre les pendans-d'oreille & d'autres bijoux d'or, qui s'étoient trouvés dans l'armée ennemie en très-grande quantité. Il en fit faire un Ephod très-riche pour l'usage du Grand Prêtre. Mais ce fut dans la suite un nouveau sujet d'idolatrie pour ce peuple si souvent rebelle à Dieu. Gedeon empêcha ce malheur tant qu'il fut au monde, & il maintint tout le peuple en paix pendant tout le temps de son gouvernement. Il mourut dans une heureuse vieillesse, & il fut enseveli dans le sepulcre de Joas son pere, dans la ville d'Ephra qui appartenoit presque toute entiere à sa famille, dans la tribu de Manassé de deçà le Jourdain sur les frontieres de celle d'Ephraïm. Il laissa soixante & dix fils de diverses femmes. Abimelech qu'il avoit eu d'une concubine * fit mourir les soixante-neuf ** autres, après sa mort pour se faire seul reconnoître prince ou Souverain dans le pays : & le peuple retomba dès-lors dans son idolatrie & dans ses anciennes calamités.

IV. (margin, beside "A son retour")

de neuf ans ; selon les uns, & de 40 selon les autres.

* femme légitime, mais sans titre & sans dot.

** hors Joatham qui fut sauvé.

§. 2. SON CULTE.

Saint Paul a nommé Gedeon par- Hebr. 11. 32.

mi les saints qui ont agi par la foi dans leurs entreprises & dans la conduite de leur vie. L'Eglise Grecque ne paroît pas lui avoir assigné de jour particulier pour son culte : mais les latins lui ont donné le premier de septembre dans leurs martyrologes, où ils le joignent à Josué. Ils y sont qualifiés prophétes l'un & l'autre, comme on le voit dans le vieux romain &dans ceux d'Adon, d'Usuard & les suivans : mais on leur a retranché cette qualité dans le romain moderne. Pierre Natal a pretendu que ce premier jour de septembre avoit été celui de sa mort : mais c'est deviner sans necessité. Son nom se trouve marqué au XXVIII. de mars dans un calendrier Julien. Il faut avouer pourtant que les peres de l'Eglise, & particulierement saint Augustin, ont remarqué diverses fautes dans la conduite de Gedeon qui auroient pû l'exclurre du catalogue des Saints, si l'on ne présumoit de la misericorde de Dieu en sa faveur.

Catal. c. 7. l. 8.
Chr. Cal. p. 39.
Aug. quæst. in Hepta-teuch. t. 3. part. 1. p. 613. 614. 615.

VI. JEPHTE' JUGE DU PEUPLE D'ISRAEL, le quatriéme depuis Gedeon, est mis aussi en ce premier jour de septembre par P. Natal. Il est vrai que saint Paul a loué aussi sa foi comme celle de plusieurs autres : mais outre qu'on ne sçait encore s'il faut attribuer à l'esprit de Dieu l'execution de son vœu dans le sacrifice qu'il fit de sa fille, l'exclusion qu'on lui a donnée dans les menologes des Grecs & les martyrologes des Latins nous dispense de faire ici l'histoire de sa vie.

Cat. l. 8. c. 10.
Hebr. 11. 32.

---

VII. *SAMSON* * *JUGE & Liberateur des Israëlites.*

* appellé *Badan* ou *Benden* par Samuël. 2. Reg. 12. 11.

§. I. SON HISTOIRE.

*Dans le temps que le peuple d'Israël étoit gouverné par des juges & vers les commencemens de la servitude où les Philistins l'avoient assujéti, l'ange du Seigneur apparut à une femme sterile, qui étoit mariée à Manué demeurant à Saraa ville de la tribu de Dan. Il lui apprit qu'elle concevroit & qu'elle auroit un fils, sur la tête duquel le rasoir ne devoit point passer, parce qu'il seroit Nazaréen, consacré à Dieu des le ventre de sa mere. Il l'avertit pour cet effet qu'elle prît bien garde de ne point boire de vin, ni rien de ce qui pouvoit enyvrer, & de ne manger rien d'impur : & il lui promit que l'enfant qui naîtroit d'elle commenceroit à délivrer Israël du joug des Philistins. La femme alla aussi-tôt dire à son mari qu'il étoit venu à elle un homme de Dieu, qui avoit un visage d'ange & qui étoit terrible à voir ; qu'il n'avoit pas voulu lui déclarer qui il étoit, d'où il venoit, ni comment il s'appelloit; mais qu'il lui avoit promis qu'elle auroit un fils & qu'il lui avoit prescrit la maniere dont elle devoit se comporter à cet égard, parce que l'enfant devoit être quelque chose de grand. Manué pria le Seigneur qu'il lui plût de renvoyer cet homme de Dieu pour leur apprendre ce qu'ils devoient faire de cet enfant. Sa priere fut exaucée. L'Ange de Dieu apparut une seconde fois à sa femme, mais en son absence & dans les champs. Elle courut aussi-tôt en avertir son mari, qui vint promptement*

I.
Judic. 13. 13.

& dit à l'Ange : » Quand ce que vous » avez prédit sera accompli, que voulez- » vous que je fasse de l'enfant, & de- » quoi faudra-t-il qu'il s'abstienne ? Je » l'ai dit à votre femme, répondit » l'Ange. Il faut qu'il s'abstienne de » tout ce qui naît de la vigne, de ce » qui peut enyvrer; qu'il ne mange rien » de ce qui est impur ; qu'il accomplisse » avec soin ce que j'ai prescrit à son » sujet. Manué ne sçachant pas que c'étoit un Ange le pria d'agréer qu'on lui preparât un chrevreau. L'Ange lui dit qu'il ne mangeroit pas; mais que s'il vouloit faire un holocauste, il devoit l'offrir au Seigneur, & il refusa encore de lui dire son nom, alleguant qu'il étoit ineffable. Manué prit donc le chrevreau avec les oblations ; les mit sur une pierre & les offrit au Seigneur. Aussi-tôt un feu sortit de la pierre montant vers le ciel, & l'Ange y monta en même temps dans le milieu des flammes en presence de Manué & de sa femme que ce spectacle fit tomber l'un & l'autre contre terre. Manué reconnoissant alors que c'étoit un Ange, dit à sa femme: » Nous mourrons ; car nous avons » vû Dieu. Elle lui répondit : » Si le „ Seigneur vouloit nous faire mourir, „ il n'auroit pas reçu notre holocauste; „ il ne nous auroit point fait voir tou- „ tes ces choses ; il ne nous auroit point » prédit ce qui doit arriver.

II.

Versl'an du M. 2827. H. ou 4671. s. Elle mit donc au monde un fils qu'elle appella SAMSON. Il fut beni du Seigneur, qui le remplit de son esprit à mesure qu'il croissoit des forces du corps, comme il parut bientôt dans le camp des enfans de la tribu de Dan où on le mit fort jeune entre Saraa & Esthaol. Etant allé un jour à Thamnatha, il conçut de l'affection pour une fille des Philistins qu'il y vit & pria ses parens de la lui faire épouser. Ils eurent de la peine d'abord à y consentir, parce que la loi de Dieu défendoit de s'allier avec des incirconcis & des étrangers. Car ils ne sçavoient pas que ceci se faisoit par un ordre secret du Seigneur, qui vouloit de là faire naître l'occasion de perdre les Philistins, qui dominoient alors sur le peuple d'Israël. Il se virent obligés d'aller à Thamnatha traiter avec les parens de la fille pour satisfaire à ses desirs : & il y alla avec eux. Etant entré dans les vignes qui étoient près de la ville, il vit venir au devant de lui un jeune lion furieux & rugissant. Il se sentit à l'heure même saisi de l'esprit du Seigneur; se jetta sur le lion, le déchira comme il auroit fait un chevreau, & le mit en pieces, sans avoir ni arme, ni bâton, ni rien autre chose à la main. Il affecta de n'en rien dire à son pere ni à sa mere, & alla voir avec eux la femme qu'il recherchoit, aussi froidement que s'il ne lui fut rien arrivé.

Quelques jours après il revint pour l'épouser : & s'étant détourné du chemin pour aller voir le corps du lion qu'il avoit tué, il lui trouva un essaim d'abeilles dans la gueule avec un rayon de miel. Il emporta le rayon, en mangea en chemin & en fit manger à son pere & à sa mere, sans leur déclarer d'où il l'avoit pris. Le temps marqué pour célébrer la nôce étant venu, les habitans de la ville lui donnerent trente jeunes hommes pour l'accompagner & lui faire honneur. Samson leur dit qu'il vouloit leur proposer une énigme, ajoutant que s'ils pouvoient l'expliquer dans les sept jours que devoit durer le festin de la nôce, il leur donneroit trente robbes & autant de tuniques ; que s'ils ne pouvoient l'expliquer, ils lui donne-

roient de leur part autant de robbes & de tuniques. Ils le voulurent bien, & voici l'énigme qu'il leur proposa. » La nourriture est sortie de celui qui „ mangeoit : & la douceur est sortie » du fort & du terrible. Ils furent trois jours à y penser sans pouvoir y rien comprendre : c'est pourquoi ils s'adresserent à sa femme pour la porter à faire ensorte par ses caresses, que son mari lui découvrît le sens de l'énigme. Ils la menacerent même de la brûler vive avec toute la maison de son pere, si elle refusoit de le faire, disant qu'ils n'étoient pas venus à la nôce pour perdre leurs habits.

Cette femme ainsi intimidée fit tant par ses conjurations & par ses larmes, que Samson qui n'avoit pas voulu le dire à son pere ni à sa mere, se trouvant vaincu par ses importunités, lui découvrit l'énigme au septiéme jour. Sans se défier de rien il lui conta l'histoire du lion qu'il avoit tué en allant la voir & du rayon de miel qu'il avoit trouvé dans sa gueule en y retournant. C'étoit tout le sujet de l'énigme. Sa femme n'eut pas plutôt appris son secret qu'elle alla le déclarer à ceux qui en étoient en peine. De sorte qu'avant le coucher du soleil, ces jeunes gens vinrent dire à Samson: » Qu'y a-t-il de plus doux „ que le miel, & de plus terrible que „ le lion. Samson comprenant tout d'un coup comment & par qui il avoit été trahi, leur répondit : » Si vous n'aviez » pris ma genisse pour labourer, ja» mais vous n'en sériez venu à bout.

En même temps l'esprit du Seigneur saisit Samson, qui étant allé à Ascalon l'une des principales villes des Philistins, y tua trente hommes dont il prit les habits & les donna à ceux qui avoient expliqué l'énigme. Mais la colere où l'avoit mis l'infidelité de sa femme & la fraude des trente jeunes hommes le fit retourner dans la maison de son pere. Sa femme se voyant ainsi abandonnée, se remaria à l'un de ses amis, qui avoit assisté à sa nôce & qui avoit été l'un des entremetteurs de son mariage.

Peu de temps après comme on étoit sur le point de faire la moisson, Samson qui ignoroit que sa femme se fut mariée a un autre, voulut l'aller voir & lui porta un chevreau. Son beau-pere lui refusant l'entrée de la chambre de sa fille, lui avoua qu'il l'avoit donnée à un autre dans la pensée qu'il l'avoit abandonnée. Il lui offrit en même temps son autre fille qui étoit plus jeune & plus belle. Mais Samson irrité de cette infidelité, résolut de s'en venger sur toute la nation des Philistins. Il alla prendre trois cens renards, leur attacha des flambeaux à la queue, y mit le feu, & les laissa aller dans les bleds qui en furent tous brûlés. Le feu se mit même dans les vignes & dans les plans d'oliviers, & réduisit tout le pays en combustion. Les Philistins au desespoir d'avoir tout perdu, sçurent que la cause d'un si grand desordre venoit de ce que son beau-pere lui avoit ôté sa femme pour la donner à un autre. Ils envoyerent aussitôt chez cet homme, & ils le brûlerent dans sa maison avec sa fille.

Samson n'en devint pas plus favorable aux Philistins. Il les battit bientôt après en une rencontre particuliere & en fit un grand carnage. S'étant rétablis de cette perte, ils remirent une armée sur pied : ayant appris que Samson étoit retiré dans une caverne du rocher d'Etam, ils vinrent camper dans la tribu de Juda où étoit ce rocher. Ceux de cette tribu en prirent l'allarme, & députerent vers les Philistins pour sçavoir la raison de ce nouvel armement, vû qu'ils étoient

III. ch. 15.

exacts à payer les contributions qu'ils exigeoient d'eux. Ils firent réponse qu'ils n'en vouloient qu'à Samson pour le punir du mal qu'il leur avoit fait, & qu'ils se retireroient si on le leur livroit. Trois mille hommes de la tribu de Juda vinrent aussi-tôt à la caverne du rocher d'Etam. Ils representerent à Samson que le mal qu'il avoit fait aux Philistins retourneroit aux enfans d'Israël, parce qu'ils leur étoient assujétis & qu'ils ne se trouvoient pas en état de leur résister. Ils lui proposérent de consentir qu'on le remit entre les mains de ces ennemis pour le bien de la nation. Samson voulut bien les laisser faire, pourvû qu'ils lui jurassent qu'ils n'attenteroient pas à sa vie. Ils le lui jurerent, & ils se contenterent de le lier de deux grosses cordes & de le mettre en cet état entre les mains des Philistins. Se voyant ainsi au milieu de ses ennemis, il fut saisi de l'Esprit du Seigneur, & rompit les cordes dont il étoit lié aussi facilement que le feu brûle de la toile. Ayant trouvé là une machoire d'âne qui étoit à terre, il la prit & en tua mille hommes. Après cette expedition, il se mit à chanter & jetta la machoire en l'air en signe de sa victoire, d'où ce lieu fut appellé Ramathlechi, c'est-à-dire élévation de la machoire. Il fut ensuite pressé d'une grande soif & fort affoibli : mais s'adressant au Seigneur qu'il reconnoissoit l'unique auteur de sa victoire & de son salut, il le pria de ne pas souffrir qu'il mourût de soif ou qu'il tombât entre les mains de ces incirconcis. Le Seigneur ouvrit donc une des grosses dents de cette machoire d'âne (comme parle l'Ecriture) : & il en sortit un ruisseau d'eau. Samson en ayant bû revint de sa défaillance & reprit ses forces. Le lieu fut appellé, » La fontaine de la ma-» choire, sortie par l'invocation de » Dieu. Si cette eau continua depuis Samson, il est à croire que ce ne fut pas de l'os de la machoire que Dieu la fit sortir, mais de quelque roche ou montagne voisine, à qui la double action de Samson aura fait donner le nom de FONTAINE DE LA MACHOIRE, pour conserver la memoire des deux miracles. Ainsi l'on pourroit s'en tenir à l'opinion de ceux, qui donnent un sens allegorique au terme de grosse dent de la machoire, dont s'est servi l'Ecriture pour marquer l'endroit par où Dieu avoit fait sourdre l'eau.

*Joseph antiq. l. 5. c. 10.*

IV. Ces actions de Samson eurent tant d'éclat, qu'elles le firent établir juge ou gouverneur du peuple d'Israël. Ce qui dura pendant vingt ans, lorsqu'il étoit encore sous la domination des Philistins. Mais on croit * que ces vingt années doivent être comptées ou sur l'espace des quarante années de la servitude du peuple sous les Philistins, ou plûtôt sur la durée des quarante années du gouvernement du grand-prêtre Heli, qui pourroit avoir pris soin de la police comme de la religion, pendant qu'on se seroit reposé sur Samson de celui de la guerre ou de la défense du pays contre les ennemis.

* Ce n'est pas le sentiment de ceux qui suivent la chronologie des LXX.

*Judic. 16.*

Comme il cherchoit toujours quelque occasion de nuire aux Philistins & de les humilier, il alla un jour à Gaza la derniere ville de leur pays du côté de l'Egypte & de l'Idumée. Les Philistins ayant sçu qu'il étoit entré chez une courtisane, firent avancer promptement des troupes pour l'y assieger & firent fermer les portes de la ville, où ils mirent des gardes. Ils attendirent toute la nuit en silence, resolus de le tuer le matin lorsqu'il sortiroit. Samson s'étant levé sur le minuit,

*nuit, alla prendre les deux portes de la ville avec leurs poteaux & leurs verrouils, les chargea sur ses épaules & les porta sur la montagne qui regardoit la tribu de Juda.*

*Quelque temps après il devint amoureux d'une femme qui étoit Philistine, comme celle qu'il avoit épousée autrefois, qui se nommoit Dalila, & qui demeuroit dans la vallée du torrent de Sorec. Les principaux de cette nation l'ayant sçu, vinrent trouver cette femme, & la porterent par de grandes promesses* à tâcher de sçavoir de lui d'où procedoit cette force extraordinaire, si merveilleuse, qui le rendoit invincible, afin de la lui ôter, & de pouvoir le vaincre. Dalila profitant des momens les plus favorables au milieu de ses caresses, lui demanda d'où lui venoit une si grande force, & comment il seroit possible qu'on pût la lui faire perdre. Samson se doutant de quelque dessein, ou ne croyant pas devoir confier un secret de cette nature à une femme après ce qui lui étoit arrivé au temps de ses nôces par la legereté de sa premiere femme, dit à Dalila pour éluder sa curiosité, que si on le lioit avec sept grosses cordes qui ne fussent pas seches, mais qui eussent encore leur humidité, il deviendroit aussi foible que les autres hommes. Elle alla rapporter aussitôt aux principaux des Philistins ce qu'il venoit de lui dire. Ils lui donnerent donc sept cordes telles qu'elle les demandoit pour lier Samson & le leur livrer ensuite entre les mains. Elle fit cacher des hommes dans sa chambre pendant qu'il dormoit pour voir l'évenement de cette entreprise : & lorsqu'elle l'eut lié avec les sept cordes, elle lui cria : » Samson, voilà les Philistins qui fondent sur vous. Aussi-tôt il s'éveilla & rompit les cordes comme se romproit un fil d'étouppes quand on le fait passer par le feu. De sorte qu'on ne pus connoître encore où résidoit sa force.*

* Ils lui promirent chacun onze cens pieces d'argent.

*Dalila s'en plaignit, disant qu'il s'étoit joué d'elle : & le pressa par de nouvelles instances de lui déclarer d'où lui venoit sa force & avec quoi il faudroit le lier pour venir à bout de lui. Samson lui répondit que si on le lioit avec des cordes toutes neuves qui n'eussent jamais servi, il deviendroit aussi foible qu'aucun autre. Dalila en fit encore l'épreuve, & fut trompée comme la premiere fois. Elle ne se rebuta point encore & redoublant ses caresses & ses prieres, elle lui demanda dequoi on pourroit donc se servir pour le réduire ? Samson lui dit que si elle faisoit une tresse de sept cheveux de sa tête avec du fil dont se faisoit la toile, & que si après avoir entortillé & noué ce cordon de cheveux à un clou, elle enfonçoit ce clou dans la terre, ce seroit le moyen de lui faire perdre sa force & de découvrir où elle consistoit. Dalila le crut, & ayant fait ce qu'il lui avoit dit : elle se mit à crier encore comme auparavant, disant que les Philistins alloient tomber sur lui. Ce cri l'éveilla, & en se levant il arracha le clou avec les cheveux & le fil.*

V. *Dalila ainsi duppée pour la troisiéme fois, lui reprocha ses mensonges, qui lui prouvoient contre toutes ses belles protestations d'amour qu'il ne l'aimoit point, & qu'il n'avoit point de confiance en elle. Comme elle le tourmentoit sans cesse, & qu'elle se tenoit jour & nuit attachée auprès de lui sans rien relâcher de ses importunités, il sentit enfin la fermeté de son cœur se rallentir & fatigué de cette femme qui le captivoit de la sorte, il tomba*

*dans une lassitude mortelle. Soit qu'il fût emporté encore par le desir de lui plaire, soit qu'il ne pût éviter son malheur, il lui découvrit enfin la verité de son secret. » Jamais, » lui dit-il, le raisoir ne m'a passé sur » la tête, parce que je suis Nazaréen » & consacré à Dieu dès le ventre de » ma mere ; & qu'il m'a été defendu » de couper mes cheveux où reside toute » ma force. Desorte que si l'on me rase » la tête, toute ma force m'abandon- » nera, & je deviendrai foible com- » me les autres hommes. Dalila fort joyeuse & persuadée que pour cette fois il lui avoit ouvert son cœur, manda les principaux des Philistins qui vinrent sur sa parole, & apporterent avec eux l'argent qu'ils étoient convenus de lui donner dès qu'elle le leur auroit livré. Elle endormit Samson sur ses genoux, & lui ayant fait reposer la tête sur son sein, elle fit approcher un barbier qu'elle avoit envoyé querir, & lui fit couper les sept touffes de cheveux qu'il avoit sur la tête.*

*Lorsque cela fut fait, elle commença à le repousser d'auprès d'elle, & s'écria » Samson, voila les Phi- » listins qui viennent fondre sur vous. Il s'éveilla, mais sans s'effrayer d'abord il dit en lui-même qu'il en sortiroit comme il avoit fait les autres fois, & se flatta de se dégager aisément de ce nouveau piege. Mais il sentit alors que le Seigneur s'étoit retiré de lui, & qu'il avoit perdu toute sa force avec ses cheveux : non pas que cette force consistât naturellement dans ses cheveux, mais parce qu'il avoit plû à Dieu de l'y attacher comme à un signe de ce don qu'il lui avoit fait en se le dévouant dès le ventre de sa mere. Les Philistins se saisirent donc de lui sans resistance : & lui creverent les yeux sur le champ. Ils le chargerent ensuite de chaînes & le conduisirent à Gaza. Là ils le renfermerent dans une prison, où pour lui donner de l'occupation ils lui firent tourner la meule* qui servoit à moudre le grain.*

* Quelques-uns entendent toute autre chose par cette expression.

VI. *Ses cheveux commençoient deja à revenir lorsque les Satrapes des Philistins & les principaux du peuple firent une assemblée generale de la nation pour immoler solennellement des hosties à Dagon qui étoit la divinité du pays : & ce grand sacrifice devoit être suivi à l'ordinaire d'un festin public de réjouissance. Parmi les louanges que l'on chantoit à l'idole de Dagon ; on entendoit les Sacrificateurs qui disoient en actions de graces : » Notre Dieu „ nous a livré à la fin Samson notre „ ennemi. Ce que tout le peuple repetoit avec des cris de réjouissance, ajoutant que cet ennemi avoit ruiné leur pays, & qu'il avoit tué une infinité de personnes. Sur la fin du festin qui se fit dans un lieu très-spacieux, dont tout le toit n'étoit soutenu que par deux colonnes, qui étoient assez près l'une de l'autre, on fit venir Samson pour divertir l'assemblée & insulter encore à son malheur. Comme il étoit aveugle il donna effectivement le spectacle de risée qu'on s'en étoit promis, & on le fit mettre entre les deux colonnes pour lui faire mieux representer son jeu. Le lieu étoit rempli d'hommes & de femmes tant au dedans sur le pavé qu'autour des murailles dans des tribunes ou sur des échaffauts. Tous les Princes des Philistins & les Grands du pays s'y trouvoient : il y avoit bien trois mille personnes de l'un & de l'autre sexe, qui regardoient jouer Samson du haut de la maison. Samson sensible à tant d'indignités dit au garçon qui le conduisoit de lui faire toucher les colonnes, qui soutenoient l'édifice comme pour s'y appuyer, feignant d'être*

*fort foible & fatigué. Il invoqua en même temps le Seigneur, le conjurant de se souvenir de lui; & de lui rendre en ce moment important sa premiere force, afin que d'un seul coup il pût se venger de tous ses ennemis pour la perte de ses deux yeux, dût-il mourir avec eux. Ayant fini sa priere, il ébranla les colonnes de telle sorte que la maison tomba avec ceux qui étoient en haut, & accabla sous ses ruines tous ceux qui étoient dedans. Il y demeura lui-même; & il tua beaucoup plus de monde en mourant qu'il n'en avoit tué pendant sa vie. Ses proches vinrent enlever son corps, & l'ensevelirent entre Saraa & Esthaol dans le sepulcre de son pere Manué, après avoir vécu soixante ans selon ceux qui comptent les vingt années de son gouvernement sur la durée de celui du grand prêtre Heli, ou seulement quarante selon ceux qui les comprennent avec ceux de la servitude precedente sous les Philistins, & ceux qui les séparent de l'un & de l'autre espace. En quoi il faut avouer que nous n'avons rien de certain.*

## §. 2. SON CULTE.

*L'opinion que l'on doit avoir de la sainteté & du salut de Samson, fait toûjours le sujet d'un grand problême dans l'Eglise. Il est vrai que saint Paul l'a nommé parmi ceux qui ont agi & souffert pour la foi; que le choix que Dieu a fait de lui pour executer ses desseins sur les ennemis de son peuple, semble être singulier & extraordinaire; que sa naissance a été miraculeuse; que sa force n'étoit pas un don de la nature, mais l'effet d'une grace particuliere; que la licence de prendre des femmes étrangeres contre la Loi sembloit être dans l'ordre de Dieu & l'effet d'une dispense; que selon saint Augustin, ce fut par un instinct de l'esprit de Dieu qu'il fit ce qui lui procura la mort en la donnant à ses ennemis; qu'en un mot il est regardé comme la figure de Jesus-Christ parmi les Chrétiens. Mais il pourroit avoir été un instrument en la main de Dieu, ou le ministre même de tous ses desseins, sans être du nombre de ses predestinés. Il seroit aisé d'excuser ses homicides & ses violences, mais non pas les déreglemens d'une passion aveugle qu'il avoit pour les femmes, & pour tout ce où le portoit son temperament qui l'a fait prendre pour l'Hercule de la Fable. » Samson, dit saint Ambroise, a suffoqué un lion, mais avec „ toute sa force il n'a pû étouffer l'amour dereglé dont il brûloit dans le „ cœur; il a rompu les chaînes dont „ ses ennemis l'avoient lié, mais il „ n'a pû rompre celles de sa cupidité „ & de ses passions; il a mis le feu „ aux bleds & à la moisson des autres, & il a perdu lui-même tous „ les fruits de sa vertu par le feu impur dont il brûloit pour une femme.*

*Aussi l'on ne voit le nom de Samson dans aucun ménologe ou martyrologe de l'eglise, ni dans aucun catalogue des Saints, si l'on excepte celui de P. Natal, où beaucoup d'étrangers sont entrés sans discernement. Quand on auroit quelque indice ou quelque certitude de son salut, l'Eglise ne le pourroit proposer encore pour un modele d'imitation aux fideles: ce qui est neanmoins la principale intention qu'elle a dans l'établissement du culte qu'elle fait rendre aux Saints.*

*Hebr. 11. 31.*

*Aug. contra Gaud. Donat. l. 9. p. 657. Item de temp. barb. t. 6. p. 610. & de civ. D. l. 1. p. 21. & 24. t. 7. Item. in Psalm t. 4. p. 865.*

*Aug. de civ. D. t. 7. p. 502.*

*Ambr. Apol. 2. David. c. 3. n. 16. p. 711. n. ed.*

*P. Nat. l. 8. c. 14.*

## II. JOUR DE SEPTEMBRE.

### *ELEAZAR, GRAND-SACRIFICATEUR.*

Nous avons rapporté la plus grande partie de l'hiſtoire d'ELEAZAR dans celle de la vie de Moïſe ſon oncle, d'Aaron ſon pere, & de Phineès ſon fils. Nous nous contenterons d'ajouter ici qu'il étoit né dans l'Egypte pluſieurs années avant la ſortie des Iſraëlites, & que ſa mere Eliſabeth étoit fille d'Aminadab de la tribu de Juda, l'un des ancêtres de Jeſus-Chriſt. Il fut fait Prêtre avec ſes trois freres par le miniſtere de Moïſe, après que ſon pere Aaron eût été ordonné Grand-Sacrificateur, la ſeconde année d'après la délivrance de la captivité de l'Egypte & du paſſage de la mer rouge. S'il avoit alors plus de vingt-deux ans, comme pluſieurs le croient, il faut que par une faveur & un privilege ſingulier de Dieu, il ait été excepté de la ſentence generale, par laquelle le Seigneur avoit condamné tous ceux qui avoient plus de vingt ans en ſortant d'Egypte à mourir dans le deſert ſans pouvoir entrer dans la terre promiſe, quoique l'Ecriture n'ait compris nommément que Joſué & Caleb dans l'exception.

*Exod. 6. 23.*

*Levit. 8.*

Peu de temps après avoir été ordonné Prêtre, il fut deſtiné par un choix viſible de Dieu à la Grande-Sacrificature après le châtiment funeſte de ſes deux aînés Nadab & Abiu, que le Seigneur fit perir par le feu du ciel, pour avoir offert devant lui un feu étranger dans leurs encenſoirs contre la défenſe expreſſe qui en avoit été faite parmi les ordonnances des ſacrifices. Lorſque le Seigneur eut pris tous les Levites en la place des premiers-nés de tout Iſraël pour les conſacrer à ſon ſervice, Eleazar du vivant même de ſon pere fut conſtitué Prince des Princes des Levites, & établi au deſſus de ceux qui devoient veiller à la garde du Sanctuaire : d'où eſt venue parmi ſes decendans la qualité de Prince des Prêtres pour ceux mêmes qui n'étoient point Grands-Sacrificateurs, comme on le voit ſouvent dans l'évangile.

*Levit. 10.*

*Num. 3. 32.*

Eleazar reçut ordre quelque mois après de recueillir de l'incendie & de faire mettre en lames les encenſoirs des deux cens cinquante Levites rebelles, que Dieu avoit fait mourir dans la revolte de Coré. Trente-huit ans après, Aaron ayant eu ordre du Seigneur d'aller mourir ſur la montagne d'Hor, fut dépouillé ſolennellement des habits ſacerdotaux par Moïſe ſon frere, qui en revêtit Eleazar, & qui le fit reconnoître ſouverain Pontife après être deſcendu de la montagne, & avoir enſeveli Aaron. Quelques jours après, Eleazar reçut ordre de Dieu de faire avec Moïſe le dénombrement par tribus de tous ceux qui devoient entrer dans la terre promiſe. Moïſe par le commandement du Seigneur preſenta enſuite Joſué au grand Prêtre Eleazar, pour le déclarer ſon ſucceſſeur dans la conduite du peuple. Dieu deſtina en même temps Eleazar pour ſucceder à Moïſe même dans les conſultations, & Joſué eut ordre de ne rien faire ſans ſon conſeil. Ainſi Eleazar devint l'oracle du peuple, & traitoit immediatement avec Dieu, dont il rendoit enſuite les réponſes aux

*ibid. 16. 37.*

*20. 28. 26.*

*27. 21.*

hommes : en quoi son état fut superieur à celui de son pere Aaron.

34. 17. Ce fut Eleazar qui fit avec Josué & les chefs de chaque tribu le partage de la terre promise, après que Josué en eut fait la conquête.

Jos. 24. 33. Il mourut peu de temps après lui, & il fut enseveli à Gabaath qui appartenoit à Phineès son fils & son successeur à la grande-Sacrificature. Le lieu étoit situé sur la montagne d'Ephraïm : & son tombeau s'y est conservé de même que celui de Josué plus de quatre cens

Hier. epit. Paulæ. ans encore après Jesus-Christ, suivant le témoignage de saint Jerôme, qui nous apprend que sainte Paule du temps de Theodose l'ancien alla visiter ce sepulcre & celui de Josué avant que de se renfermer dans Beth-

Boll. t. 2. Mart. p. 104. léem. Les Grecs ont marqué la fête d'Eleazar au second jour de Septembre, où ils font aussi memoire de son fils Phineès. Les Latins ne lui ont point institué de culte. Pierre Natal l'a mis dans son catalogue au premier de Juillet auprès de son pere Aaron.

---

## *RACHEL & LIA,*
### *femmes du Patriarche Jacob.*

### §. I. HISTOIRE DE LEUR VIE.

I.

L'an du M. 2245. H.

Genes. 29. v. 6.

*JAcob à l'âge de soixante & dix-sept ans fut envoyé par Isaac son pere & Rebecca sa mere en Mesopotamie, pour éviter les effets de la colere de son frere Esaü & pour prendre une femme dans leur parenté. Etant arrivé auprès de Haran, il s'arrêta dans un champ près d'un puits où l'on faisoit boire les troupeaux, & demanda à trois bergers qu'il y trouva des nouvelles de Laban son oncle maternel qui demeuroit en cette ville. Ils lui montrerent sa fille RACHEL, qui venoit au puits avec son troupeau qu'elle avoit coutume de mener paître elle même. Jacob lui déclara qu'il étoit son cousin germain fils de Rebecca, qui étoit la sœur de Laban son pere ; & après avoir fait boire son troupeau, il la baisa en répandant des larmes qui marquoient sa joie & sa tendresse. Rachel courut aussi-tôt le dire a Laban qui vint au devant de son neveu & le conduisit en sa maison. Un mois après il lui demanda quelle recompense il desiroit, disant qu'il n'étoit pas raisonnable qu'il le servît gratuitement. Il avoit une autre fille qui étoit l'aînée & qui s'appelloit LIA. Elle avoit les yeux chassieux ; au lieu que Rachel sa cadette étoit belle & très-agréable. Jacob qui avoit conçu de l'affection pour celle-ci dit à Laban: » Je vous servirai sept ans pour Ra- » chel votre seconde fille. Laban y acquiesça, disant qu'il valoit mieux la lui donner qu'à un autre. Jacob le servit donc sept ans pour Rachel: & ce temps ne lui paroissoit que peu de jours, tant l'affection qu'il avoit pour elle étoit grande. C'étoit un effet de la maturité de son âge & de la chasteté de son amour, vû que le temps le plus court paroît long pour l'ordinaire en pareille occasion à ceux qui aiment. Il est aisé de juger de là qu'il se proposoit principalement la sagesse & la vertu de Rachel pour recompense de son travail.*

II.

L'an 2252.

*Lorsque les sept ans furent passés, Jacob dit à Laban » Donnez-moi » ma femme, puisque le temps de l'é- » pouser est accompli. Laban fit donc les nôces, ayant invité au festin ses amis qui étoient en grand nombre. Le soir étant venu, il fit entrer Lia*

*son aînée dans la chambre de Jacob, & lui donna pour la servir une fille qui s'appelloit* ZELPHA. *Jacob l'ayant prise pour sa femme, reconnut le matin que c'étoit Lia. Il se plaignit à son beau-pere de la tromperie qu'il lui avoit faite, disant que c'étoit Rachel qu'il avoit épousée & que c'étoit pour elle qu'il l'avoit servi. Laban répondit que ce n'étoit pas la coutume du pays où il vivoit de marier les cadettes avant les aînées. Mais c'étoit un vain pretexte qui ne pouvoit servir à l'excuser, puisqu'il avoit publiquement celebré les nôces comme de Rachel : sa véritable raison étoit peut-être la crainte que Lia ne lui demeurât, sans pouvoir ensuite la marier & assurer honnêtement son état. Il dit à Jacob de passer la semaine avec celle-ci, suivant la coûtume que l'on avoit alors d'employer sept jours à la celebration des nôces : & il promit de lui donner l'autre pour le temps de sept années qu'il le serviroit de nouveau. Jacob consentit à ce qu'il vouloit, & ratifia son mariage avec Lia. Au bout des sept jours, il épousa Rachel, à qui son pere avoit donné une servante nommée* BALA. *Se voyant dans la possession des ses desirs, il prefera la seconde à l'aînée dans l'affection qu'il lui portoit, & servit encore Laban pour elle pendant sept autres années.*

*Aug. quæst. 89.*

*Mais il ne parut pas que le Seigneur favorisât d'abord ses inclinations. Car voyant qu'il avoit du mépris pour Lia, il voulut la recompenser d'ailleurs, & il la rendit feconde, pendant que sa sœur demeuroit sterile. Lia conçut donc peu de temps après son mariage, & eut plusieurs enfans à qui elle donna des noms qui marquoient que Dieu avoit eu égard à son humiliation, & qu'elle avoit de la reconnoissance pour les graces qu'il lui avoit faites. Elle donna quatre fils de suite à son mari : c'étoient Ruben, Simeon, Levi & Juda. Rachel voyant qu'elle étoit sterile porta envie à sa sœur, & dit à son mari: » Donnez-moy des enfans, » autrement je mourrai. Jacob lui répondit en colere: » Croyez-vous donc » que je sois comme Dieu ; & n'est-» ce point lui qui empêche que votre » sein ne porte son fruit ? Rachel repartit qu'elle avoit sa servante Bala; & qu'il pouvoit aller à elle, afin qu'elle pût avoir au moins des enfans d'elle. Elle lui donna donc Bala pour femme, & Jacob en eut deux fils que Rachel nomma Dan & Nephthali, les regardant comme s'ils eussent été à elle. Lia de son côté s'apercevant qu'elle avoit cessé d'avoir des enfans, donna Zelpha sa servante à son mari, qui en eut aussi deux fils; & elle les fit appeller Gad & Aser, voulant marquer qu'elle avoit plus de bonheur que sa sœur.*

*Gen. 30.*

III. *Ruben son fils aîné étant allé aux champs lorsque l'on scioit le froment, trouva des mandragores, & les apporta à sa mere. Rachel le sçut & dit à Lia : » Donnez-moi des mandra- » gores de votre fils. Quelques-uns ont cru qu'elle les regardoit comme un remede à la sterilité, sur ce que les naturalistes ont dit : que cette plante servoit à faire avoir des enfans. Lia répondit à Rachel : » N'est-ce pas » assez que vous m'ayez enlevé mon » mari ( par l'affection qui le porte » à vous preferer à moy, ) sans vou- » loir encore avoir les mandragores » de mon fils ? Rachel lui dit : Je » consens qu'il dorme avec vous cette » nuit, pourvû que vous me donniez » de ces mandragores. Comme donc Jacob revenoit des champs sur le soir,*

*Lia alla au devant de lui, & lui dit : » Vous ferez avec moi cette nuit: » c'eſt une faveur que j'ai achetée avec » les mandragores de mon fils que j'ai » données à ma ſœur. Elle eut par ce moïen un cinquiéme fils qui fut Iſſachar, & un ſixiéme enſuite nommé Zabulon qui fut ſuivi d'une fille qu'elle appella Dina.*

L'an du M. 2259. H. *A la fin le Seigneur ſe ſouvint auſſi de Rachel, & il éxauça ſes vœux en faiſant ceſſer ſa ſterilité. Elle accoucha d'un fils qui fut nommé Joſeph ſept ans environ après ſon mariage. Jacob content d'avoir eu un fils d'elle, voulut s'en retourner au pays de Chanaan auprès de ſon pere Iſaac avec ſes femmes & ſes enfans. Mais Laban le pria de reſter encore quelques années. Ce que fit Jacob, juſqu'à ce qu'au bout de ſix ans ne pouvant plus ſouffrir les tromperies & les autres mauvais* Gen. 31. *traitemens de ſon beau-pere; ni, quiplus eſt, reſiſter à Dieu qui lui commandoit de s'en retourner auprès de ſon pere, il fit venir Rachel & Lia dans le champ où il faiſoit paître ſes troupeaux pour leur communiquer ſon deſſein & ſonder leur eſprit ſur cette réſolution. Il leur repreſenta tous les ſujets qu'il avoit de n'être pas content de leur pere, & leur fit voir diverſes injuſtices qu'il lui avoit faites. Il les trouva toutes diſpoſées à le ſuivre : elles répondirent à un grand diſcours qu'il leur fit, d'une maniere qui marquoit qu'elles n'étoient pas moins touchées que lui du facheux état où il ſe trouvoit, & qu'elles n'avoient gueres d'attache à leur pays, ni à tout ce qui n'intereſſoit pas leur mari. » Que nous reſte-t-il, lui dirent-elles, » du bien & de la part que nous » devons avoir dans la maiſon de » notre pere? Nous a-t-il donné quel» que choſe de ce qui pouvoit nous » appartenir dans ſa ſucceſſion? ne » nous a-t-il pas traitées comme des » étrangeres? ne nous a-t-il pas ven» dues; & n'a-t-il pas mangé ce » qu'il devoit vous donner pour notre » dot, & ce qu'il a reçu de vous pen» dant un ſervice de quatorze années » pour le prix de ce que nous pouvions » valoir? Mais Dieu a pris les ri„ cheſſes de notre pere & nous les a „ données & à nos enfans. C'eſt pour„ quoi faites tout ce que Dieu vous „ a commandé.*

*Jacob ſans perdre de temps fit monter ſes femmes & ſes enfans ſur des chameaux, emmena ſes troupeaux & tout ce qu'il poſſedoit en Meſopotamie, & prit le chemin du pays de Chanaan pour aller retrouver ſon pere Iſaac. Laban étoit allé pour lors faire tondre ſes brebis : & Rachel avoit pris l'occaſion de cette abſence pour dérober les idoles de ſon pere. Car ſi Laban connoiſſoit le vrai Dieu que ſon grand-oncle Abraham avoit ſervi, & que ſervoient ſon beau-frere Iſaac & ſon gendre Jacob, ou il ne lui rendoit pas de culte, ou il ne le mettoit qu'au rang des ſes idoles comme beaucoup d'autres idolâtres. Pluſieurs ont cru que Rachel avoit voulu ôter à ſon pere ces objets de ſon idolatrie : mais ſon action n'a point laiſſé de paſſer pour un larcin, parce qu'elle n'avoit pas droit de lui dérober ce qui lui appartenoit. Laban qui n'avoit rien ſçu de cette entrepriſe que trois jours après leur départ, pourſuivit Jacob dans le deſſein de s'en venger. Dieu arrêta la volonté qu'il avoit de lui nuire : il ſe plaignit ſeulement que Jacob eût emmené ſes filles comme des priſonnieres de guerre, & qu'il lui eût dérobé ſes dieux. Jacob qui ne ſavoit pas ce qu'avoit fait Rachel, lui permit de viſiter ſes tentes* IV.

*& tout son bagage, ajoutant qu'il consentoit qu'on punît de mort celui qui seroit trouvé avoir pris ses dieux. Laban n'ayant pas trouvé ce qu'il cherchoit dans la tente de Jacob, dans celle de Lia, dans celle des deux servantes, entra ensuite dans celle de Rachel. Mais ayant caché promptement les idoles sous la litiere d'un chameau, elle s'assit dessus : & voyant que son pere fouilloit par tout, elle lui dit : „ Que „ mon Seigneur ne se fâche pas si je „ ne me puis lever maintenant de- „ vant lui ; parce que le mal qui est „ ordinaire aux femmes vient de me „ prendre. Elle éluda ainsi la recherche & l'inquietude de son pere. Il paroît qu'elle garda ces idoles jusqu-à ce*
Gen. 35. v. 2. 4. *que dix ou douze ans après, Jacob ayant eu ordre de Dieu de quitter le pays des Sichimites pour aller demeurer à Bethel, les lui fit jetter pour purifier sa maison, & les enterra avec d'autres qu'il avoit trouvées dans son domestique sous un arbre derriere la ville de Sichem.*

V. *Jacob s'étant établi avec toute sa*
v. 16. *famille à Luza ou Bethel, vint au printemps sur le chemin qui menoit à Ephrata avec sa femme Rachel qui y demeura en travail. Elle eut grande peine à accoucher, & elle se trouva en peril de sa vie. La sage-femme lui dit : „ Ne craignez point car vous „ aurez encore ce fils. Mais Rachel qui sentoit que la violence de la douleur la faisoit mourir, étant prête d'expirer, nomma son fils Benoni, c'est-à-dire, le fils de ma douleur. Neanmoins le pere le nomma depuis Benjamin, c'est-à-dire le fils de la droite, ou le fils très-fort & très-cher, de même que la main droite qui est la force de l'hom-*
Gen. 48. v. 7. *me, lui est aussi la plus chere. Rachel mourut incontinent après, & elle fut ensevelie dans le chemin qui conduisoit à la ville d'Ephrata appellée depuis Bethléem. Jacob dressa un monument de pierres sur son tombeau : & Moïse témoigne que ce monument se voyoit encore de son temps. Jacob ne put pas faire transporter son corps à Hebron pour être déposé dans l'antre double de la vallée de Mambré auprès de ceux de ses peres, soit à cause de l'éloignement du lieu, soit à cause de l'incommodité de la saison qui ne permettoit pas qu'on gardât long-temps un corps mort, soit peut-être, parce qu'il auroit été dangereux de passer par les terres des Sichimites ou de leurs alliés qui gardoient leurs ressentimens contre Jacob depuis l'execution sanguinaire qu'avoient faite Simeon & Levi pour venger l'outrage fait à leur sœur Dina.*

*On ne sçait de combien d'années Lia survéquit à Rachel, mais on est assuré qu'elle étoit morte, lorsque vingt-quatre ans après, son mari Jacob alla demeurer en Egypte avec toute sa famille auprès de Joseph fils de Rachel qui étoit devenu tout puissant dans ce pays & la seconde personne d'après le roi Pharaon.. Elle avoit* Gen. 49. v. 31.
*été ensevelie auprès d'Isaac & de Rebecca dans l'antre double qu'Abraham avoit acheté pour la sepulture des siens près de la ville d'Hebron.*

## §. 2. LEUR CULTE.

VI. *Les imperfections que plusieurs ont cru découvrir dans la conduite de Lia & de Rachel, n'ont point empêché qu'on ne leur ait donné rang avec Sara & Rebecca parmi les personnes de leur sexe dont la sainteté a été reconnue & respectée dans l'Eglise, parce qu'on est persuadé qu'elles ont participé à la foi d'Abraham & au merite qu'il a eu de quitter son pays &*

*sa*

*ſa parenté pour obéir à Dieu. Mais on ne leur a aſſigné aucun culte particulier, non plus chez les Grecs que parmi les Latins. Il ſemble neanmoins qu'on ait été plus porté à honorer la memoire de Rachel que celle de Lia, non pas tant à cauſe de la prédilection que Jacob avoit pour elle, que parce que les choſes dont elle a été la figure, ſelon les ſaints Peres, ſont plus excellentes que celles que Lia repreſentoit. Car, ſuivant leurs idées, Rachel figuroit la vie contemplative & la jouiſſance des biens céleſtes, au lieu que Lia ne figuroit que la vie active &* Aug. Ambr. & alii. *la poſſeſſion des biens de la terre; Rachel repreſentoit l'Egliſe épouſe de Jeſus-Chriſt, au lieu que Lia ne repreſentoit que la Synagogue.*

*Auſſi il n'eſt fait mention que de Ra-* Chr. Cal. p. 21. *chel dans le calendrier Julien, où ſon nom eſt marqué au ſecond jour de ſeptembre: non plus que dans le catalo-* P. Nat. cat. l. 3. c. 95. *gue de P. Natal qui l'a rapportée au mois de fevrier après Jacob parmi les SS. Patriarches du troiſiéme âge du monde.*

*Le tombeau de Rachel s'eſt conſervé auſſi longtemps que la poſterité même d'Iſrael ſon mari dans le pays. Il étoit ſur le chemin de Bethléem à Rama vers les limites des tribus de Juda & de Benjamin: & l'on voit que* Matth. 2. *S. Matthieu l'avoit en vûe, lorſqu'il parloit du maſſacre des Innocens au temps de la naiſſance de Jeſus-Chriſt. Les* Quareſm. t. 2. l. 6. c. 11. p. 613. Eug. Roger Terre-Ste. p. 393. *Chrétiens ont tâché depuis de le conſerver encore juſqu'en ces derniers ſiecles, & l'ont renfermé dans une grande chapelle, où les pelerins alloient le viſiter par dévotion.*



## IV JOUR DE SEPTEMBRE.

### *MOYSE dit LE SERVITEUR du Seigneur, Legiſlateur des Iſraëlites.*

### §. 1. Histoire de sa Vie.

Dans le temps que l'on executoit avec beaucoup de cruauté l'ordre que le roi d'Egypte avoit donné pour noyer tous les enfans mâles, qui naîtroient parmi les Iſraëlites, Amram fils de Caath & petit-fils du patriarche Levi qui avoit épouſé Jochabed fille de ſon oncle paternel, eut un ſecond fils d'elle, ayant eu trois ans auparavant Aaron qui étoit né avant l'édit. Jochabed heureuſement accouchée avant que les ſages-femmes d'Egypte & les inquiſiteurs, qui avoient ordre d'executer l'édit, en euſſent eu connoiſſance, voyant que ſon enfant étoit beau, réſolut de le cacher, & elle le nourrit ſecrétement pendant trois mois. Mais la crainte d'être découverte à la fin lui fit prendre la réſolution d'abandonner à la providence de Dieu la conſervation d'un enfant qui lui étoit ſi cher. Elle prit un panier de jonc qu'elle enduit de bitume & de poix pour empêcher l'eau de le penetrer. Elle en fit un berceau où elle mit le petit enfant, & elle alla l'expoſer parmi les roſeaux ſur le fleuve du Nil. Marie ſœur de l'enfant ſe tint ſur le bord de l'autre côté par ordre de ſa mere pour l'obſerver de loin & voir ce qui en arriveroit.

I.

avant J. C. 1571.

Exod. 2.

Comme ce berceau flottoit de la ſorte au gré de l'eau, la fille * du roi Pharaon vint à la riviere pour ſe baigner accompagnée de ſes filles. Etant ſur le bord elle apperçut le panier parmi les roſeaux & les arbriſſeaux

* Termuth.

dont se faisoit le papier. Elle envoya aussi-tôt une de ses filles pour l'aller querir : & lorsqu'on le lui eut apporté elle l'ouvrit, & y trouva ce petit enfant qui crioit. Elle reconnut que c'étoit un des enfans des Hebreux & fut touchée de compassion. Elle resolut en même temps de le sauver & de le faire nourrir. La sœur de l'enfant qui parut là comme par hazard s'offrit pour aller chercher une nourrice parmi les femmes des Hebreux, parce qu'on jugeoit que l'enfant ne voudroit point tetter une femme Egyptienne. La Princesse le trouva bon : Marie alla querir sa mere Jochabed & l'amena à la fille de Pharaon qui lui dit de prendre l'enfant & de le lui nourrir, ajoutant qu'elle auroit soin de la bien payer. C'est ainsi que l'enfant eut sa propre mere pour nourrice. Lorsqu'il fut assez fort elle le porta à la fille de Pharaon qui l'adopta pour son fils, sans déclarer peut-être d'abord au Roi son pere qu'il fût Hebreu: & elle le nomma MOÏSE, *parce, disoit-elle, que je l'ai tiré de l'eau.**

* en langue Egypt. *Mo* veut dire *eau*, & *usé*, signifie *preserve.*

II. Quoique nous fassions profession de ne suivre que l'Ecriture Sainte, nous nous écarterons un moment avec l'historien des Juifs pour écouter ce qu'il nous dit de la jeunesse de Moïse, & de ce qu'il a fait jusqu'à l'âge de quarante ans. Termuth (c'est le nom que Joseph donne à la fille de Pharaon) reprit l'enfant l'ayant retiré de la nourrice, c'est-à-dire, des bras de sa mere même lorsqu'il eut trois ans. Elle le porta au Roi son pere, & lui dit que c'étoit un present que le Nil lui avoit fait ; que n'ayant point d'enfant elle étoit resolue de l'adopter ; & que puisqu'il n'avoit pas lui-même de fils elle le prioit de vouloir le destiner pour son successeur. Elle le lui mit en même temps dans les bras : le Roi le reçut avec plaisir, lui fit diverses caresses, & lui mit son diadème sur la tête. Moïse, comme un enfant qui se joue le jetta par terre & le foula aux pieds. Cette action fut regardée comme un présage de mauvais augure par un devin qui étoit là, & qui dit au roi que cet enfant pourroit bien être celui qu'il avoit prévu devoir relever la nation des Hebreux que sa Majesté vouloit opprimer ; qu'il devoit être funeste à l'Egypte ; & qu'il falloit prévenir le malheur dont elle étoit menacée en le faisant mourir de bonne heure. Termuth l'entendant parler de la sorte emporta l'enfant sans que le roi s'y opposât, parce que Dieu permit qu'il ne fît pas alors autant d'attention aux paroles du devin qu'il en avoit fait, lorsqu'il avoit donné l'édit pour faire noyer tous les enfans mâles des Hebreux. Elle le fit élever à la cour du roi même, dans toutes les sciences des Egyptiens & dans les exercices convenables à une personne qui devoit regner.

*Jos. antiq. Jud. l. 2. c. 5. n. 87. 88.*

Quoi que les devins & les prêtres Egyptiens pussent faire pour le rendre suspect & lui ôter la vie, le roi qui avoit succedé à celui qui lui destinoit sa couronne, ne laissa pas de lui donner le commandement de son armée sur la réponse d'un oracle qu'on avoit envoyé consulter touchant les moyens de délivrer le pays de ses ennemis. Car depuis quelque temps les Ethiopiens enflés de divers succès ravageoient les meilleures provinces de l'Egypte, & faisoient des courses jusqu'à Memphis & jusqu'à Tanis qui étoit alors la capitale du royaume, se flatant d'en faire bientôt une conquête entiere. Ce nouveau General se voyant à la tête de toute une armée, fit voir en un âge encore peu

avancé qu'il n'avoit pas moins de prudence & d'induſtrie que de courage. Au lieu de marcher le long du Nil, il traverſa le milieu des terres qu'on ne jugeoit point pratiquables à cauſe de la multitude des ſerpens monſtrueux & de diverſes eſpeces qui s'y rencontroient. Il y en avoit ſur-tout d'horribles à voir, & d'autant plus redoutables qu'ayant des aîles ils attaquoient les hommes ſur terre, & s'élevoient dans l'air pour fondre ſur eux. Moïſe y avoit pourvû, & pour s'en garantir il avoit fait mettre dans des cages de jonc des Ibis, oiſeaux fort apprivoiſés avec les hommes & ennemis mortels des ſerpens comme les cerfs. Lorſqu'il fut arrivé avec ſon armée dans ces lieux dangereux il lâcha ces oiſeaux qui ſe jetterent auſſitôt ſur les ſerpens, & les firent fuir. Il paſſa ſans peril par ce moyen: ſurprit les Ethiopiens & les mit en fuite. Ces premiers avantages animerent de telle ſorte les Egyptiens, que ſe croyant capables de tout entreprendre ſous la conduite d'un tel capitaine, ils entrerent ſur les terres de leurs ennemis, les battirent en toutes rencontres, & prirent pluſieurs de leurs villes.

Moïſe pouſſa les Ethiopiens juſques aux portes de Saba capitale de tout le pays, que Cambyſe roi des Perſes nomma depuis Meroé du nom de ſa ſœur. Il les y aſſiegea, quoique la place parût imprenable tant par ſes grandes fortifications que par ſa ſituation naturelle dans une iſle que trois fleuves rendoient preſque inacceſſible. Pendant les longueurs du ſiege, Tharbé fille du roi d'Ethiopie ayant remarqué Moïſe de deſſus les murailles, paſſa de l'admiration où elle étoit de ſa valeur & de ſa conduite à une affection extraordinaire : & ne pouvant reſiſter à une paſſion naiſſante, elle envoya offrir de l'épouſer. On ajoute que Moïſe voulut bien y conſentir, à condition qu'elle lui remettroit la place entre les mains : & que le traité ayant été executé de bonne foi de part & d'autre, il ramena les Egyptiens victorieux en leur pays ; que ces grands ſuccés loin d'être reçus avec la reconnoiſſance qu'ils meritoient, firent craindre aux principaux de la cour que Moïſe n'entreprît de ſe rendre maître de l'Egypte, & d'aſſujettir à leur tour les Egyptiens ſous le joug des Hebreux : qu'ils ſçurent gagner l'eſprit du roi à qui la reputation de Moïſe donnoit de la jalouſie, & de l'apprehenſion pour lui-même, & qui ſe trouvant d'ailleurs animé par ſes Prêtres, conſentit que l'on employât des moyens ſecrets pour le faire mourir. Mais que Moïſe ayant découvert les deſſeins que l'on avoit ſur ſa vie, ſe retira de la cour & s'enfuit dans le deſert. On ne peut diſconvenir que tout ce recit ne ſoit fort ſuſpect : mais nous ne nous arrêterons pas aux raiſons que l'on a de douter de la verité de ces faits dont Joſeph n'allegue point les garants. Nous pouvons plus ſurement nous reſtreindre à ce que les livres ſaints nous en ont appris.

III. Moïſe s'étant rendu habile dans toutes les connoiſſances qui s'apprenoient chez les Egyptiens, ſe fit un grand credit par ſes diſcours & ſes actions. Il avoit quarante ans lorſqu'il voulut retourner parmi les Iſraëlites pour viſiter ſes freres. Il fut fort touché de voir l'affliction où ils étoient toujours depuis qu'on avoit entrepris de les accabler ſous le joug, & de les retenir dans l'oppreſſion. Il vit un Egyptien qui outrageoit un Hebreu, & croyant être ſans témoin qui pût le dénoncer, il le tua pour venger ſon

*Act. Apoſt. c. 7. v. 22.*

frere, & cacha son corps dans le sable. C'est ce qu'il fit peut-être par une inspiration de Dieu particuliere, quoique sans autorité, persuadé d'ailleurs, comme l'a remarqué saint E-
v. 25. &c. tienne, que ses freres n'ignoroient pas qu'il étoit destiné de Dieu pour les retirer de la servitude qu'ils souffroient. Mais ils lui firent bientôt connoître qu'ils n'y comprenoient rien.
Exod. 2. v. 11. 12. &c. Car dès le lendemain, Moïse ayant trouvé deux Hebreux qui se quereloient, & ayant dit à celui qui outrageoit l'autre » Pourquoi frappez-vous » votre frere? cet homme lui répondit: » Qui vous a établi prince & Juge au » dessus de nous? Est-ce que vous » voulez me tuer comme vous tuâtes » hier un Egyptien. Cette parole fit peur à Moïse, qui avoit esperé que son action de la veille demeureroit cachée. Il sçut ensuite que Pharaon * en avoit été averti, & qu'il cherchoit à le faire mourir. Il prit le parti de se retirer de l'Egypte, & il se refugia au pays de Madian en Arabie.

* C'étoit le successeur du roi sous lequel il étoit né.
Euseb. chron.

Après avoir fait bien du chemin il voulut se reposer auprès d'un puits où l'on avoit coutume d'abreuver les bestiaux. Les sept filles du prêtre de la ville de Madian nommé Raguël, autrement dit Jethro, y étoient venues pour faire boire les troupeaux de leur pere, & avoient déja rempli les canaux, lorsque des bergers qui survinrent les en chasserent. Moïse indigné de cette violence prit la défense de ces filles, & fit boire leurs troupeaux. Elles rapporterent à leur pere ce que cet étranger avoit fait en leur faveur & elles lui firent tant valoir l'importance du service qu'il leur avoit rendu, que Jethro l'envoya chercher pour le faire manger & le retirer chez lui. Moïse voulut bien demeurer dans sa maison & s'y étant engagé par serment, il épousa une de ses filles qui s'appelloit Sephora. Il en eut deux fils dont il nomma l'un Gersam, qui veut dire étranger; & l'autre Eliezer, qui veut dire assistance de Dieu. Il véquit près de quarante ans dans le repos de cette retraite, chargé du soin des troupeaux de son beau-pere, pendant que les enfans d'Israël gemissoient toujours sous le poids des ouvrages qui les accabloient. Le roi, qui avoit cherché à le faire mourir & qui l'avoit obligé de quitter l'Egypte, mourut dans cet intervalle * & eut pour successeur un autre Pharaon, qui n'eut pas plus d'indulgence que ses predecesseurs pour les Israëlites. Enfin las de gemir & de souffrir, ils porterent leurs plaintes au ciel : & Dieu fit arriver le temps auquel il avoit resolu de remedier à leurs maux.

* Exod. 4. 19.

IV. Exod. 3. Moïse conduisoit lui-même les brebis de son beau-pere, & ayant mené un jour son troupeau dans le fond du desert, il vint à la montagne de Dieu nommée Horeb ou Sinaï *. Alors le Seigneur (ou selon S. Etienne, l'Ange qui representoit le Seigneur) lui apparut dans une flamme de feu qui sortoit du milieu d'un buisson. Il voyoit brûler le buisson sans se consumer & sans être endommagé le moins du monde.

* Horeb & Sinaï étoient deux buttes ou deux sommets d'une même montagne.
Act. 7. v. 30.

Moïse étonné d'un tel prodige, s'approcha pour le considerer de plus près & en découvrir la cause. Il fut beaucoup plus surpris d'entendre la voix du Seigneur, qui l'appella par son nom du milieu du buisson. Il lui dit de ne pas approcher qu'il n'eût ôté ses souliés, parce que le lieu où il marchoit étoit une terre sainte, & il ajouta: » Je suis » le Dieu de vôtre pere, le Dieu d'A» braham, le Dieu d'Isaac, le Dieu de » Jacob. Moïse saisi de frayeur se cacha le visage. Le Seigneur lui dit ;» J'ai

»vû l'affliction de mon peuple qui est »en Egypte ; j'ai entendu les cris que „lui fait jetter la dureté de ceux,qui ont »l'intendance des travaux & qui l'op-»priment. Je suis descendu pour le »délivrer des mains desEgyptiens & le „faire passer en une terre excellente où »coulent le lait & le miel en abondan-„ce,qui est occupée parlesChananéens »& les peuples voisins. Il ajouta qu'il vouloit se servir de lui pour cela & qu'il l'envoyeroit à Pharaon.

Moïse voulut s'en excuser, disant à Dieu : » Qui suis-je moi pour aller »àPharaon,& pour faire sortir d'Egyp-»te les enfans d'Israël?Dieu lui répondit : »Je serai avec vous, & ma pre-»sence que je vous ferai sentir par di-»vers effets fera connoître que c'est »moi qui vous aurai envoyé. Quand »vous aurez tiré mon peuple de l'E-»gypte vous m'offrirez un sacrifice sur »cette montagne. Moïse dit à Dieu : » Vous voulez que j'aille trouver les »enfans d'Israël & que je leur dise, »*Le Dieu de vos peres m'a envoyé vers* »*vous?* Et s'ils me demandent quel »est son nom; que leur répondrai-je? »Dieu lui dit : » JE SUIS CELUI QUI „EST. Vous direz donc aux enfans d'Is-„raël, *Celui quiest m'a envoyé vers vous.* »*C'est le Dieu de vos Peres, le Dieu* »*d'Abraham, le Dieu d'Isaac, le Dieu* »*de Jacob. Le premier nom * est celui* »*que j'ai dans toute l'eternité ; l'autre* »*est celui qui me fera connoître dans la* »*posterité des hommes & dans la suite* »*des siecles.* Allez, assemblez les an-»ciens d'Israël ; rapportez-leur ce que »vous venez de voir & d'entendre. »Ils écouteront votre voix : & vous „irez ensemble trouver le roi d'Egypte »à qui vous direz: *Le Seigneur le Dieu* »*des Hebreux nous appelle: nous devons* »*aller trois journées de chemin dans le* »*desert pour lui sacrifier.* Je sçai qu'il »ne vous laissera point aller s'il n'y est »contraint par la force, c'est pour-»quoi j'étendrai ma main sur lui ; je »frapperai l'Egypte par divers prodi-»ges ; & il sera obligé après cela de »vous laisser aller. Je ferai trouver gra-»ce à ce peuple dans l'esprit desEgyp-»tiens:& quand vous partirez vous ne »sortirez pas les mains vuides. Les »femmes demanderont à leurs voisines »& à leurs hôtesses des vases d'or & »d'argent, & de riches habits: vous en »habillerez vos enfans & vous dé-»pouillerez l'Egypte.

* *Qui est ou Jehova.*

V. *Exod. 4.*

Comme Moïse hésitoit encore à se rendre, alleguant qu'on ne l'en voudroit pas croire sur sa parole & se défiant de lui-même, Dieu pour le rassurer lui dit de jetter sa verge à terre. Il ne l'eut pas plûtôt jettée qu'elle fut changée en serpent : de sorte que Moïse s'enfuit. Mais le Seigneur lui dit de prendre ce serpent par la queue : ce qu'il fit, & ce serpent redevint verge dans sa main. Dieu voulant appuier ce prodige par un autre, lui dit de se mettre la main dans le sein. Il la mit & l'en retira pleine d'une lépre blanche comme la neige. Le Seigneur lui dit de la remettre dans son sein. Moïse la remit, & l'en retira ensuite toute semblable au reste du corps. » S'ils ne vous croient »pas encore sur la foi de ces deux »miracles, ajouta le Seigneur, prenez »de l'eau du fleuve, répandez-la sur la »terre, & elle se changera aussi-tôt »en sang. Moïse cependant ne pouvoit encore se resoudre. Il pria le Seigneur de considerer qu'il n'avoit jamais eu beaucoup de facilité à parler, & que depuis même que Dieu lui parloit, il avoit la langue encore moins libre & plus empêchée. Dieu l'assura qu'il seroit dans sa bouche & qu'il lui suggereroit ce qu'il auroit à dire. Moïse ne

Avant J.C. 1491.

pouvant encore vaincre sa répugnance, pria le Seigneur de donner cette commission à un autre plus capable que lui, & lui dit: » *Envoyez celui que vous devez envoyer.* Le Seigneur se fâcha contre Moïse, & lui dit: » Je » sçai que votre frere Aaron s'exprime » aisément. Il va venir au devant de » vous. Dites-lui ce que vous venez » d'entendre. Il parlera au peuple & » sera votre organe: & vous le conduirez & vous lui ferez connoître la volonté de Dieu. Prenez aussi cette verge, car elle vous servira pour faire » des miracles.

Moïse obéit donc & retourna chez son beaupere Jethro lui declarer l'ordre qu'il avoit reçu de Dieu. Jethro le laissa aller en paix & lui permit d'emmener sa femme & ses enfans. Comme il étoit en chemin, le Seigneur se presenta à lui dans l'hôtellerie: & le menaça de le tuer (parce qu'il avoit trop differé de circoncire son second fils Eliezer). Sephora prit aussitôt une piere aiguisée & circoncit la chair de son fils. Elle se jetta ensuite aux pieds de Moïse, & lui dit qu'il lui étoit un époux de sang, soit qu'elle voulût marquer la consolation qu'elle avoit de l'avoir sauvé de l'épée de l'Ange du Seigneur par le sang répandu dans la circoncision de son fils, soit qu'elle voulût se plaindre de la rigueur d'un tel commandement. En effet elle le quitta bientôt après pour retourner auprès de son pere à qui elle ramena ses enfans: mais ce fut du consentement de son mari, qui voulut bien la renvoyer pour un tems.

*Aug. quæst.* 11.

Moïse accompagné de son frere Aaron qui étoit venu au devant de lui par ordre de Dieu, étant arrivé en Egypte, fit assembler les anciens du peuple d'Israël pour lui faire sçavoir les ordres qu'il avoit reçus de Dieu. Aaron leur exposa tout ce qui étoit arrivé à son frere: & ils le crurent. Ils se soumirent avec joie à Moïse en lui promettant obéissance; & ils rendirent graces à Dieu de les avoir regardés favorablement en leur envoyant un Liberateur.

VI.

*Exod. 5.*

Après cela Moïse & Aaron allerent trouver le roi Pharaon, & lui dirent de la part du Seigneur Dieu d'Israël de laisser aller son peuple, afin qu'il pût lui sacrifier dans le desert. Pharaon répondit: » Qui est donc ce Sei» gneur, pour m'obliger à suivre ses or» dres. Je ne connois point de Sei» gneur, & je ne laisserai point aller » Israël. Ils lui dirent: » Le Dieu des » Hebreux nous a commandé d'aller » trois journées de chemin dans le de» sert pour lui sacrifier & nous le rendre » favorable contre la peste & les au» tres malheurs de la vie. Le roi sans vouloir les écouter les renvoya à leur travail, disant qu'ils ne cherchoient qu'à détourner le peuple de leurs ouvrages. Il donna ordre même que l'on augmentât encore les travaux des Hebreux & qu'on les accablât de plus en plus, témoignant qu'ils ne cherchoient à s'en aller que parce quils manquoient d'occupation. Ceux qui allerent representer l'injustice de ces nouvelles exactions à Pharaon s'en plaignirent à Moïse & à Aaron, qu'ils rencontrerent dans le palais, les accusant d'être la cause de ces derniers maux, & d'avoir donné une épée à Pharaon pour les égorger tous. Moïse touché de ces reproches s'adressa à Dieu même & lui dit: » Seigneur, pourquoi augmentez» vous ainsi l'affliction de ce peuple ? » Pourquoi m'avez-vous envoyé? De» puis que je me suis presenté à Pha» raon pour lui parler en votre nom, » il a tourmenté votre peuple encore

»plus qu'auparavant, & vous ne l'a-
»vez point délivré.

c. 6. Le Seigneur lui dit de bien espe-
rer & de ne point se rebuter, l'assu-
rant qu'il forceroit bientôt Pharaon
de faire sortir lui-même son peuple de
son pays. Il lui ordonna en même
tems de consoler les enfans d'Israël
& de leur dire que dans peu il les
tireroit de la servitude des Egyptiens
& les mettroit en possession de la terre
qu'il avoit promise à Abraham leur
pere. Moïse parla aux Israëlites de la
part de Dieu, mais ils ne l'écoute-
rent point, à cause de l'affliction ex-
trême qui leur serroit le cœur. Il fit
difficulté même de retourner à Pha-
raon comme Dieu le lui ordonnoit,
disant que ce prince refuseroit aussi de
l'écouter, sur-tout parce qu'il étoit
incirconcis des lévres, c'est-à-dire em-
barrassé de la langue. Le Seigneur lui
dit alors: » Je vous ai établi le Dieu*
» de Pharaon: & Aaron votre frere se-
„ra votre prophéte & votre interpréte.
» Mais j'endurcirai le cœur de Pha-
» raon, qui malgré les prodiges que je
„vous ferai faire en sa présence ne vous
„écoutera point. J'étendrai ma main
„sur l'Egypte, & quand j'en aurai reti-
„ré mon peuple, je ferai sentir aux
„Egyptiens que je suis le Seigneur.

* le maître ou l'arbitre de sa vie.

*Exod.* 7.

VII. Moïse & Aaron ainsi fortifiés &
autorisés par les ordres de Dieu, ne
craignirent plus de paroître devant
Pharaon. Le premier avoit alors qua-
tre-vingts ans, & l'autre quatre-vingt-
trois. Ils parlerent hardiment à Pha-
raon, & voyant qu'il ne les écoutoit
point, ils commencerent à faire les
prodiges que le Seigneur leur avoit
ordonnés. Aaron jetta sa verge en pre-
sence de Pharaon & de ses gens, &
elle fut changée en serpent. Pharaon
fit venir aussi-tôt les Sages d'Egypte
& les * Magiciens, qui firent la même
chose par la vertu sécrette de leurs
enchantemens. Chacun d'eux ayant *2. Tim.* 3. 8.
jetté sa verge, elles furent changées
aussi en serpens: mais la verge d'Aa-
ron devora leurs verges.

* Les principaux étoient Jannès & Mambrès.

Le lendemain Moïse par ordre de
Dieu alla trouver Pharaon sur le bord
du Nil, & réitera la demande qu'il
lui avoit faite pour obtenir la liberté
des Israëlites. Voyant que ce prince
demeuroit sourd, il dit à Aaron son
frere de prendre la verge qui avoit
été changée en serpent & d'en frap-
per l'eau du fleuve. Aaron ne l'eut
pas plûtôt fait que l'eau fut changée
en *sang*, non seulement dans le Nil, 1. Plaie; Sang.
mais dans les autres rivieres encore,
les lacs & les marais d'Egypte. Les
poissons en moururent, & les Egyp-
tiens en souffrirent beaucoup pendant
sept jours que la plaie dura. Cepen-
dant les Magiciens d'Egypte firent *Exod.* 8.
la même chose par leurs enchante-
mens: ce qui contribua à endurcir
encore le cœur de Pharaon.

Quelques jours après, Moïse re-
tourna solliciter Pharaon de laisser
aller le peuple d'Israël pour sacrifier
à Dieu dans le desert. Sur le refus
qu'il en reçut, Aaron par son ordre
fit venir des *grenouilles* sur toute la ter- 2. Plaie, Grenoüilles.
re d'Egypte: de sorte que les mai-
sons, les lits, les pots où l'on prépa-
roit à manger, tout en étoit rempli.
Les viandes en furent toutes corrom-
pues, & l'air entierement infecté. Il
faut remarquer ici qu'il n'y avoit que
les Egyptiens qui souffrissent de tou-
tes ces plaies: & que les Israëlites
n'en étoient point endommagés. Les
Magiciens de Pharaon sçurent con-
trefaire encore ce nouveau prodige
par leurs enchantemens. Mais comme
il n'étoit point en leur pouvoir de
chasser ces grenouilles, Pharaon fit
venir Moïse & Aaron, leur dit de

prier le Seigneur de délivrer le pays de ces grenouilles, & promit de laisser aller le peuple d'Israël pour sacrifier au Seigneur. Moïse obtint de Dieu sans peine la grace qu'on lui demandoit. Mais Pharaon oublia aussi tôt sa promesse.

C'est ce qui obligea Moïse par ordre de Dieu de faire une nouvelle plaie à l'Egypte. Il dit à Aaron de frapper de sa verge la poussiere de la terre, qui fut couverte en même temps d'une multitude prodigieuse de *moucherons*, qui couvrirent & incommoderent extrémement les hommes & les bêtes. Les Magiciens voulurent faire la même chose par leurs enchantemens : mais ils ne le purent. Ils l'avouerent à Pharaon, & ils lui dirent: » C'est le doigt de Dieu qui agit ici.

3. Plaie, Moucherons.

Ce fleau ne fit qu'endurcir encore le cœur de Pharaon. C'est pourquoi Dieu en envoya un autre qui fut une nuée épaisse de *mouches* de toutes especes & très-dangereuses, dont l'air & toutes les maisons furent remplies hors celles des Israëlites; qui par une protection toute miraculeuse furent garanties de toutes ces plaies qui n'étoient que pour les Egyptiens. Pharaon pressé par la violence du mal que causoient les mouches dit à Moïse & à Aaron qu'il leur permettoit d'aller dans le désert sacrifier à Dieu, comme ils le souhaitoient, pourvû qu'ils le délivrassent des mouches lui & tous ses sujets. C'est ce que fit Moïse en chassant & faisant mourir toutes ces mouches dès le lendemain. Mais Pharaon manqua encore à sa parole.

4. Plaie, Mouches.

VIII. Dieu frappa ensuite l'Egypte d'une *peste* très-violente, qui emporta en peu de temps les bestiaux des Egyptiens. Pharaon s'endurcit encore contre cette marque de la colere & de la puissance de Dieu, quoiqu'il eût été convaincu par la recherche qu'il en avoit fait faire, que la peste n'avoit touché à rien de tout ce qui appartenoit aux Israëlites, & que le mal n'étoit que pour les Egyptiens.

5. Plaie, Peste.

*Exod. 9.*

Dieu commanda ensuite à Moïse & à Aaron de prendre de la cendre & de la jetter en l'air devant Pharaon. Moïse ne l'eut pas plûtôt jettée qu'il se forma parmi les hommes & les animaux des *ulceres* & des tumeurs malignes accompagnées d'inflammation & de pourriture. Ce nouveau châtiment ne produisit point encore d'effet sur l'esprit de Pharaon, qui s'obstinoit toujours de plus en plus à vouloir retenir le peuple d'Israël.

6. Plaie, Ulceres.

Dieu en envoya un autre peu de jours après. Moïse ayant levé sa verge vers le Ciel, on vit tomber avec la foudre au milieu des tonnerres & des feux une *grêle* d'une grosseur prodigieuse dans toute l'étendue de l'Egypte, hors le pays de Gessen où demeuroient les Israëlites. La grêle tua tout ce qui se trouva dans les champs, hommes & bêtes; elle fit mourir toute l'herbe de la campagne, perdit tous les lins & les orges, rompit tous les arbres. Pharaon sensible à cette calamité fit venir Moïse & Aaron, & leur dit: » J'ai péché » encore cette fois. Le Seigneur est » juste : moi & mon peuple nous sommes des impies. Priez le Seigneur de » faire cesser la grêle & ces horribles » tonnerres afin que je vous laisse aller. Moïse lui repondit: » Je sçai que » ni vous ni vos sujets n'avez point encore la crainte du Seigneur notre » Dieu. Neanmoins lorsque je serai » sorti de la ville j'éleverai les mains » au Seigneur, les tonnerres & la grêle » cesseront, afin que vous sçachiez que » la Terre est au Seigneur. Cela arriva ainsi dès qu'il fut hors de la ville : mais

7. Plaie, Grêle.

mais Pharaon se voyant délivré de cette calamité retira sa parole, & augmenta encore son péché. Dieu dit à Moïse qu'il avoit endurci* le cœur à Pharaon & à ses gens, afin de faire éclater sa puissance sur eux par ces prodiges. Il continua de les frapper par de nouvelles plaies pour faire voir jusqu'à quel point ils étoient aveuglés & endurcis.

* Les laissant dans leur aveuglement & leur malice.

IX. *Exod.* 10.

Cependant Pharaon pressé par les instances de ses sujets même, qui reconnoissant la cause de tant de malheurs, vouloient l'obliger à y remedier, & à laisser aller les Israëlites sacrifier à leur Dieu, comme ils le demandoient, envoya querir Moïse & Aaron pour leur dire qu'il permettoit aux hommes d'aller sacrifier selon leur desir, pourvû qu'ils laissassent leurs femmes, leurs enfans & leurs troupeaux. Moïse dit que Dieu n'en exemptoit personne, parce que c'étoit la fête solennelle du Seigneur. Pharaon jura qu'il ne laisseroit point sortir les enfans, disant qu'il ne doutoit pas qu'il n'y eût quelque mauvais dessein caché sous cette demande. Le Seigneur commanda ensuite à Moïse d'étendre sa verge, & fit souffler un vent brulant pendant vingt-quatre heures. Le jour suivant il s'éleva une multitude effroyable de *sauterelles* qui couvrirent la terre & gâterent tout. Elles acheverent de perdre sur les arbres & les herbes, tout ce qui étoit échappé à la grêle. C'est ce qui obligea Pharaon de faire revenir promptement Moïse & Aaron à qui il avoua sa faute, les conjurant de détourner encore ce fleau, avec promesse de laisser aller les enfans d'Israël.

8. Plaie, Sauterelles.

Il n'en fit rien neanmoins: & Dieu pour l'en punir & l'obliger à reconnoître sa puissance, fit tomber sur l'Egypte par le ministere de son serviteur Moïse des *tenebres* si épaisses qu'elles étoient palpables. Outre l'obscurité qui étoit horrible, il s'y mêla des bruits effrayans, des spectres affreux, & des éclairs de feu si promts & si éblouissans, qu'ils ne servoient qu'à augmenter encore l'horreur des tenebres. Les flambeaux & les autres lumieres, qui servent la nuit, y étoient inutiles: on ne se voyoit pas même avec ces secours, & personne n'osa remuer de sa place: mais le jour luisoit par tout où étoient les enfans d'Israël. Ces tenebres couvrirent l'Egypte pendant trois jours entiers, sans que la lumiere du soleil fût capable de les percer. Pharaon connoissoit trop bien la cause du mal: mais s'opiniâtrant toujours à resister à Dieu, il crut beaucoup faire de permettre aux Israëlites de s'en aller avec leurs femmes & leurs enfans, pourvû qu'ils laissassent leurs troupeaux. Moïse lui dit que tous leurs troupeaux marcheroient sans qu'il en restât seulement une corne, & que le roi lui-même seroit obligé de donner encore des hosties & des holocaustes pour les offrir au Seigneur. Pharaon ému d'une repartie si hardie, lui commanda en colere de se retirer, & lui défendit sous peine de la vie de paroître jamais devant lui. Moïse lui dit qu'il seroit obéi, & s'en alla. Le Seigneur avertit Moïse ensuite qu'il ne feroit plus qu'une plaie à l'Egypte, mais qu'elle seroit suivie de son effet: & que Pharaon non content de laisser aller son peuple, le presseroit encore de sortir. Il lui ordonna de dire à son peuple de faire les préparatifs necessaires pour le départ, d'emprunter les vases d'or & d'argent des Egyptiens; de se disposer à la celebration du Passage du Seigneur ou de la pâque, & de faire commencer dorénavant l'année au mois

9. Plaie; Ténebres.

où se devoit faire la délivrance de son peuple, c'est-à-dire à l'equinoxe du printemps, comme nous l'avons rapporté au xxv de mars dans l'histoire de cette délivrance & du passage de la mer rouge.

X. * Nisan.

Le soir du quatorziéme jour de ce mois * les enfans d'Israël immolerent & mangerent l'Agneau en la maniere que Moïse l'avoit marqué, suivant les ceremonies prescrites par le Seigneur. Vers le minuit l'Ange exterminateur tua tous les premiers-nez de l'Egypte passant les maisons des Israëlites, qui étoient marquées du sang de l'Agneau autour de la porte. Pharaon dont le fils avoit été égorgé comme tous les autres, fut extrêmement consterné avec tous les Egyptiens d'un carnage si general. Il manda incontinent Moïse & Aaron malgré le serment qu'il avoit fait de ne les plus voir. Il ne s'agissoit plus de leur accorder la permission qu'ils demandoient, mais il les pressa par des conjurations augmentées par les Egyptiens de sortir de l'Egypte avec leurs enfans, leurs troupeaux & tout ce qu'ils voudroient emmener. Les Israëlites partirent le lendemain sous la conduite de Moïse au nombre de plus de 600000 hommes de pied, portant les armes outre les enfans & les femmes & une multitude innombrable de petit peuple, tant esclaves qu'étrangers. Moïse emporta aussi avec lui les os de Joseph fils de Jacob, autrefois gouverneur de l'Egypte, selon qu'il l'avoit recommandé à sa mort. Dieu voulut être leur guide lui-même faisant marcher devant eux une colonne de nuée durant le jour & une colonne de feu durant la nuit. Moïse voulant éviter le pays des Philistins, dont il craignoit que les hostilités ne fissent souhaiter aux Israëlites de retourner en Egypte, conduisit son monde par un long circuit dans le desert, qui s'étendoit vers la mer rouge. Son dessein étoit de le faire avancer : mais Dieu qui sçavoit ce que meditoit Pharaon, lui dit de les faire retourner sur leurs pas & de les faire camper sur le bord de la mer, parce qu'il vouloit ici faire éclater sa puissance. Pharaon qui s'étoit repenti bientôt d'avoir laissé aller les Israëlites, ayant fait promptement assembler son armée & tous ses chariots de guerre entreprit de les faire revenir, & marcha contre eux. Le peril où ils se virent les fit murmurer contre Moïse, qu'ils accuserent de les avoir amenés dans le desert pour les y faire perir. Moïse tâcha de les appaiser par l'esperance d'un promt & puissant secours, & s'adressa à Dieu, qui lui commanda d'étendre la main sur la mer. Aussi-tôt les eaux se diviserent: & tous passerent heureusement sur le sable jusqu'au dernier. Les Egyptiens y entrerent aussi pour les poursuivre ; mais Moïse ayant étendu la main de nouveau sur la mer, fit retourner les eaux qui se réunirent & firent perir ainsi toute l'armée de Pharaon, sans qu'il en put échapper un seul homme. Les Israëlites crurent alors au Seigneur leur Dieu, & à Moïse son serviteur, qui composa un cantique de louanges à Dieu qu'ils chanterent avec lui en actions de graces. Marie prophétesse sœur d'Aaron & de Moïse prit de son côté un tambour à la main : toutes les femmes en firent autant, & marchant après elle formoient des chœurs & chantoient le cantique de Moïse avec la voix & l'instrument.

*Exod.* 12. — 10 Plaie, Premiers-nés tués. — c. 13. — c. 14. — c. 15.

XI.

Moïse ayant fait lever le camp des Israëlites des bords de la mer rouge, les conduisit par le desert de Sur, où la soif les fit murmurer contre lui au

bout de trois jours,lorſqu'ils furent arrivés à Mara, parce qu'ils n'y trouverent que des eaux ameres.Il eut recours au Seigneur, qui lui montra un certain bois, qui avoit la vertu d'adoucir les choſes ameres. Il en jetta dans les eaux & en ôta ainſi toute l'amertume. De là il conduiſit les enfans d'Iſraël à Elim où il y avoit douze fontaines & ſoixante & dix palmiers. D'Elim où ils

c. 16. camperent quelques jours il les fit aller au deſert de Sin entre Elim & Sinaï: c'étoit le XV jour du ſecond mois * depuis la ſortie d'Egypte. La diſette de toutes les choſes neceſſaires à la vie les fit murmurer encore contre Moïſe & Aaron : » Plût » à Dieu, diſoient-ils, que nous fuſſions » morts dans l'Egypte par la main du » Seigneur, lorſque nous étions aſſis » près des marmites pleines de vian- » des, & que nous avions du pain en » abondance. Le Seigneur entendit leurs plaintes, & dit à Moïſe qu'il leur envoyeroit de la chair ſur le ſoir; qu'il feroit pleuvoir des pains du ciel le lendemain, & qu'ils ſeroient raſſaſiés. Aaron alla faire ſçavoir cette bonne nouvelle à l'aſſemblée des enfans d'Iſraël. Comme il leur parloit encore,on vit venir ſur le ſoir du côté du deſert une multitude de cailles,qui couvrirent le camp. Le matin il parut auſſi autour du camp une eſpece de roſée, dont la ſurface de la terre étoit couverte.

* Jiar.

La Manne. C'étoit quelque choſe de menu & comme pilé au mortier, qui reſſembloit à ces petits grains de gelée blanche qu'on voit tomber ſur les arbres & ſur la terre pendant l'hiver. Les enfans d'Iſraël voyant cette roſée, qui n'étoit pas ordinaire, ſe dirent les uns aux autres avec admiration *Man-hu !* Qu'eſt-ce que cela ? Moïſe leur dit : » C'eſt le pain que le Sei- » gneur vous envoie pour vous nour- » rir : & voici ce qu'il ordonne : Que » chacun en ramaſſe chaque jour ce » qu'il lui en faut pour manger. Que » l'on en prenne la meſure d'un gomor * » pour chaque perſonne.Les Iſraëlites firent ce qui leur avoit été ordonné, & ils en amaſſerent les uns plus les autres moins, le tout neanmoins reduit à la meſure du gomor. De ſorte que celui qui en avoit plus amaſſé n'en avoit pas davantage, & celui qui n'en avoit pas tant recueilli n'en avoit pas moins ; mais il ſe trouva que chacun en avoit amaſſé ſelon qu'il en pouvoit manger. Moïſe les avertit de n'en jamais garder pour le lendemain, afin de les rendre diligens à en aller faire tous les matins une nouvelle proviſion. Il y en eut qui ne l'écouterent point & qui en voulurent garder : mais ce qu'ils avoient reſervé ſe trouva le lendemain dès le matin plein de vers & tout corrompu. Ils en furent repris ſeverement par Moïſe : & chacun s'accoutuma à aller tous les matins avant le lever du ſoleil ramaſſer ce qu'il lui en falloit, parce que tout ſe fondoit lorſque la chaleur du ſoleil étoit venue. Le ſixiéme jour de la ſemaine on en recueilloit le double, c'eſt-à-dire deux gomors pour chaque perſonne. Ce qui ſe faiſoit par ordre de Dieu, qui ordonnoit qu'on en reſervât un pour la proviſion du lendemain, jour du ſabbat, dont le repos étoit conſacré au Seigneur. Auſſi n'en tomboit-il point les jours de ſabbat.

* peſant trois ou quatre livres. C'étoit la dixiéme partie de l'Ephi.

On donna à cette nourriture le nom de MANNE (du mot de Man-hu dont s'étoient ſervis ceux, qui l'avoient vue la premiere fois pour demander ce que c'étoit que cela ) Elle reſſembloit à la graine de coriandre : *Num. 11. v. 7.* elle étoit blanche comme un bdel-

lion, & elle avoit le gout qu'auroit la plus pure farine mêlée avec du miel. Elle avoit encore une proprieté tout-à-fait miraculeuse ; qui étoit que s'accommodant au desir de chaque
Sap. 16. v. 20. 25. particulier elle changeoit de gout, selon qu'il plaisoit à celui qui en
Aug. Retract. 2. c. 20. mangeoit. Saint Augustin estime que cela n'arrivoit neanmoins qu'à l'égard de ceux, qui vivoient bien & qui étoient fidéles à Dieu. Moïse fit prendre par son frere Aaron de la Manne dans un vase environ la mesure d'un gomor, & la fit mettre dans le tabernacle que l'on fit depuis pour la garder dans toute la posterité en memoire d'un si grand miracle. Les Israëlites ne vécurent point d'autre chose que de la Manne pendant les quarante années, qu'ils passerent dans les deserts d'Arabie avant que d'entrer dans la terre promise.

XII. c. 17. Du desert de Sin les enfans d'Israël allerent camper à Raphidim, où ne trouvant point d'eau ils murmurerent encore contre Moïse jusqu'à le menacer de le lapider. Il eut recours à Dieu, qui lui commanda d'aller frapper de la verge dont il avoit changé les eaux du Nil en sang, une pierre près de la montagne d'Horeb en presence des anciens d'Israël. Il le fit & il en sortit de l'eau en abondance. Le lieu fut apellé *Tentation*, à cause que les mutins murmurant contre Moïse y avoient voulu tenter Dieu. Pendant que l'on sejournoit à Raphidim, les Amalecites peuples voisins de-là, vinrent attaquer le camp sous la conduite de leur roi Amalec. Moïse fit armer des hommes choisis & en donna le commandement à Josué, qui alla combattre l'ennemi dans la vallée, tandis que lui-même monté sur le haut de la colline prioit pour obtenir la victoire de Dieu. Aaron son frere & Hur son beau-frere*, qui avoit épousé leur sœur Marie, l'y avoient suivi. Tant que Moïse tenoit les mains élevées, Israël étoit victorieux ; mais dès qu'il les abaissoit un peu, Amalec avoit l'avantage. Ce que Dieu permettoit pour faire connoître à son peuple que ce n'étoit point par les forces humaines, mais par le secours du ciel qu'il vaincroit ses ennemis. Aaron & Hur s'étant apperçu que c'étoit la lassitude, qui abattoit Moïse, & lui appesantissoit les mains, mirent une pierre sous lui pour l'y faire asseoir & lui soutinrent les mains chacun de leur côté jusqu'au coucher du soleil, que Josué acheva la défaite des Amalecites qu'il fit passer au fil de l'épée. Le Seigneur commanda à Moïse d'écrire ceci, & de le faire entendre à Josué, afin qu'une action si lâche & si inhumaine des Amalecites ne s'oubliât point dans la posterité, & qu'elle ne demeurât point impunie jusqu'à la destruction entiere de la nation, qui arriva enfin sous le regne de Saül plus de quatre cens ans après. Moïse dressa un autel à Dieu sur le champ de la victoire.

*Jos. Ant. l. 3. c. 2. n. 109.

1. Reg. 15.

Le troisiéme jour du troisiéme mois* depuis la sortie d'Egypte, les Israëlites ayant décampé de Raphidim, vinrent au desert de Sinaï où ils dresserent leurs tentes vis-à-vis de la montagne, qui étoit celle même où Dieu avoit apparu à Moïse dans le buisson ardent, & d'où il lui avoit donné sa mission. Elle avoit deux buttes ou deux sommets fort élevés, l'un s'appelloit Horeb, l'autre Sinaï. Dès que l'on eut campé, Moïse monta pour aller parler à Dieu, qui l'avoit appellé du haut de la montagne. Le Seigneur lui dit ce que devoient faire les enfans d'Israël pour meriter de devenir son peuple choisi. Il lui

XIII. * Sivan.

Exod. 19.

commanda d'employer le reste de ce jour & le lendemain tout entier à les purifier & à les sanctifier par quelques ceremonies, pour les preparer à entendre sa parole le jour d'après auquel il devoit descendre sur la montagne d'une maniere sensible.

Ce jour étant arrivé (c'étoit le fixiéme du troisiéme mois de l'année sainte, & le cinquantiéme * d'après la Pâque ou la sortie d'Egypte) on commença dès le matin à entendre des tonnerres & à voir briller des
v. 16. éclairs. Une nuée très-épaisse couvrit la montagne, la trompette sonna avec bruit, & le peuple qui étoit dans le camp fut saisi de frayeur. Moïse le fit sortir du camp pour aller au devant de Dieu jusqu'au pied de la montagne. Car le Seigneur avoit defendu d'en approcher de plus près ou d'y toucher sous peine de mort. Tout le mont de Sinaï étoit couvert de fumée, parce que le Seigneur y descendit au milieu des feux, du fracas des tonnerres & du son de la trompette, qui alloit toujours en augmentant. Ce qui imprima la terreur à tout le peuple de telle sorte que se tenant éloigné, il pria Moïse de se mettre entre le Seigneur & lui, & lui dit dans l'effroi dont il étoit saisi: » Parlez-» nous vous-même, nous vous écou-» terons : mais que le Seigneur ne nous » parle point de peur que nous ne » mourions.

* Pentecôte.

Decalogue. Moïse étant remonté jusqu'au plus haut de la montagne d'où il avoit été obligé de descendre, pour faire enten-
Exod. 20. dre la volonté de Dieu au peuple & le rassurer, le Seigneur lui déclara ses *commandemens* reduits à dix points, que nous appellons pour ce
21. 22. 23. sujet la loi du *Decalogue*. Il lui donna ensuite diverses ordonnances de justice pour la punition des crimes, pour le reglement des mœurs, pour les pratiques de religion & de police. Il prescrivit trois fêtes principales dans l'année, dont il voulut que la celebration se fit avec de grandes solennités. La premiere étoit celle de c. 23. v. 14.
*Pâque* ou des pains sans levain à la pleine lune du premier mois de l'an- Levit. c. 23.
née sainte vers l'équinoxe du prin- v. 5. &c.
temps. La seconde étoit celle de la *Pentecôte*, c'est-à-dire, du cinquantiéme jour d'après Pâque, qu'on appelloit autrement la fête solennelle de la moisson & des premices des fruits ou des travaux de la campagne. La troisiéme étoit la fête *des Tabernacles*, qui devoit se faire après la fin de l'année civile & ordinaire, depuis le xv jour du septiéme mois * de l'année sainte, c'est-à-dire, six mois environ après Pâque vers l'équinoxe de l'automne, lorsqu'on auroit recueilli tous les fruits.

* Tisri.

XIV. Moïse descendit pour expliquer au peuple la volonté & les ordonnances de Dieu. Il dressa un autel de douze pierres au pied de la montagne, où il fit offrir des holocaustes & immoler des victimes pacifiques. Il remonta ensuite accompagné de son frere Aaron, de ses neveux Nadab & Abiu, de Josué & des soixante & dix anciens d'Israël, qui étoient les principaux de Exod. 24.
chaque tribu, selon l'ordre qu'il en avoit reçu de Dieu, qui leur laissa voir une apparence de sa gloire, & les fit renvoyer hors Josué qui le servoit, après qu'ils l'eurent adoré de loin, n'ayant point passé le milieu de la montagne. Il monta avec Josué qu'il laissa encore au bout de six jours, lorsque Dieu l'appella au haut de la montagne pour lui donner les tables de pierre, où il avoit écrit sa loi & ses commandemens. Environné de la 25. 26. 27.
gloire de Dieu, qui paroissoit à ceux 28. 29. 30.

d'en bas comme un feu ardent, il demeura sur ce sommet quarante jours & quarante nuits, pendant lesquelles il reçut diverses instructions pour le culte du Seigneur; les sacrifices, les oblations volontaires; la construction d'un tabernacle ou d'un temple portatif où devoit être le sanctuaire, & d'une arche où l'on devoit renfermer les tables de la loi. Dieu lui traça lui-même des modeles de tout, & lui en representa les formes. Il en fit de même à l'égard des vases sacrés, des ornemens, & des habits des Prêtres: & ce fut là qu'il destina Aaron & ses enfans
31. pour le sacerdoce. Il lui nomma deux excellens ouvriers Beseleel & Ooliab, qu'il avoit choisis & remplis de sagesse & d'intelligence pour travailler au tabernacle & à tout ce qui devoit servir au culte divin dans l'emploi de toutes sortes de métaux, de pierreries, de bois & autres materiaux & des étoffes mêmes. Il finit toutes ces ordonnances par le renouvellement du precepte touchant l'observation du sabbat: & il lui donna les deux tables du *témoignage*, c'est-à-dire, du Decalogue, qui étoient de pierres & écrites du doigt de Dieu.

XV. Exod. 32. Cependant le peuple voyant que Moïse differoit long-tems à descendre de la montagne, avoit forcé Aaron de lui faire d'autres Dieux, & de lui élever un veau d'or * à la place du Seigneur. On offrit des sacrifices à cette idole; on se mit à boire & à danser autour. Parmi les débauches d'une si honteuse idolatrie, les Israëlites se disoient: »Voici vos »dieux, ô Israël, voici ceux qui vous »ont tirés d'Egypte. Au lieu que cet animal étoit l'une des principales divinités, qui retenoient les Egyptiens leurs anciens maîtres dans la captivité du démon. Le Seigneur voyant cette abomination dit à Moïse: » Descendez, »parce que le peuple que vous avez »tiré d'Egypte a peché. Ils se sont »retirés bientôt de la voie que vous »leur aviez montrée. Ils se sont fait »un veau jetté en fonte; ils l'ont adoré, lui ont immolé des victimes, & »ont dit, *Ce sont là vos dieux qui vous »ont tirés d'Egypte.* Je vois que ce »peuple a la tête dure. Laissez-moi »suivre les mouvemens de mon indi»gnation: je les exterminerai, & je »vous rendrai le chef d'un autre peu»ple plus grand. Moïse prosterné devant le Seigneur le conjura de vouloir pardonner à son peuple, qu'il avoit délivré si puissamment de la captivité d'Egypte, de ne point donner lieu aux Egyptiens de leur insulter, en disant qu'il ne les auroit retirés de leurs mains que pour les faire mourir dans les montagnes, de se souvenir des promesses qu'il avoit faites à Abraham, à Isaac & à Israël en faveur de leur posterité, & d'arrêter les funestes effets de sa colere.

* divinité d'Egypte sous le nom d'Apis.

Dieu se laissa fléchir aux instantes prieres de son serviteur, qui descendit ensuite avec les deux tables de la Loi. Josué qui l'avoit rejoint entendant le tumulte & les cris du peuple, crut d'abord qu'il y avoit quelque combat ou qu'on se battoit dans le camp. Moïse lui dit que ce n'étoient point là des clameurs d'armée, mais plutôt des voix de gens qui chantoient. S'étant approché du camp il vit le veau & les danses. Il entra alors dans une telle colere, qu'il jetta les tables de la loi qu'il tenoit à la main, & les brisa au pied de la montagne, comme voulant marquer que l'alliance qu'ils avoient faite avec Dieu étoit rompue. Il prit le veau d'or, le jetta dans le feu; & en fit mêler la poudre avec de l'eau qu'il

fit avaller aux enfans d'Israël, pour leur marquer le mépris qu'ils devoient faire d'une telle divinité. Il reprit ensuite avec une juste severité son frere Aaron, qui chercha en vain à s'excuser de la faute qu'il avoit faite de contribuer à un si grand peché. Puis se tenant à la porte du camp, il dit: » Si quelqu'un est au Seigneur qu'il » se joigne à moi. Aussi tôt ceux de la tribu de Levi s'assemblerent autour de Moïse, qui leur dit : » Le » Dieu d'Israël vous ordonne de pren » dre l'épée à la main, de passer & re- » passer au travers du camp d'une por- » te à l'autre, & de tuer ceux que vous » aurez à la rencontre, sans distinction » de parens ou d'amis. Les enfans de Levi firent ce que Moïse leur avoit dit: & il y eut environ vingt-trois mille hommes de tués ce jour là. Après l'execution, Moïse leur dit qu'ils avoient consacré leurs mains au Seigneur par le sang qu'ils avoient répandu sans épargner celui de leurs enfans & de leurs freres. Il leur promit une benediction particuliere de Dieu pour les recompenser d'avoir ainsi vengé l'injure qui lui avoit été faite: & elle parut bientôt dans le choix que le Seigneur fit de cette tribu pour le sacerdoce & le ministere de ses autels.

XVI. Moïse retourna vers le Seigneur pour solliciter de nouveau la grace du peuple par des prieres ardentes. » Ou pardonnez-leur ce peché, dit- » il à Dieu, ou effacez-moi de votre » livre que vous avez écrit. On ne pouvoit porter la charité plus loin. Le Seigneur lui répondit : » J'efface- » rai de mon livre celui qui aura pe- » ché contre moi. Pour vous allez & » conduisez ce peuple au lieu que je » vous ai prescrit. Mon Ange mar- » chera devant vous : & au jour de la » vengeance je visiterai & punirai ce

c. 33. » peché qu'ils ont commis. Moïse alla ensuite dresser fort loin du camp l'ancien tabernacle où l'on sacrifioit à Dieu & où il rendoit la justice, & il l'appella *le Tabernacle de l'alliance**.

* Ce n'étoit pas le grand Tabernacle dont il venoit de lui tracer un modele, parce qu'il n'étoit pas encore fait.

Lorsqu'il y alloit, tout le peuple se levoit, & chacun se tenoit par respect à l'entrée de la tente jusqu'à ce qu'il fut entré. Dès que Moïse étoit entré dans le Tabernacle de l'alliance, la colonne de nuée descendoit devant la porte où elle s'arrêtoit pendant que le Seigneur parloit avec Moïse.

Or le Seigneur parloit à Moïse face à face comme un homme parleroit à son ami : c'est-à-dire qu'il étoit très-familier avec l'Ange du ministere duquel Dieu se servoit pour lui faire connoître sa volonté. Il lui avoit promis son Ange pour marcher devant lui. Moïse non content de vouloir connoître ce guide, demanda encore la grace de voir le visage du Seigneur même & quelque marque sensible de sa gloire. Dieu lui dit qu'il ne verroit point son visage, parce que nul homme ne le pouvoit sans mourir. » Mais, ajouta-t-il, il y » a un lieu où je suis (c'étoit le haut de la montagne où il avoit coutume de lui apparoître). » Vous vous y » tiendrez sur la pierre : & lorsque ma » gloire passera, je vous mettrai dans » l'ouverture de la pierre & je vous » couvrirai de ma main jusqu'à ce que » je sois passé. J'ôterai ensuite ma main » & vous me verrez par derriere: mais » vous ne pourrez voir mon visage. » Je vous ferai voir d'ailleurs toutes » sortes de biens ; je ferai éclater de- » vant vous le nom du Seigneur ; & » je ferai misericorde à qui il me plaira.

Moïse tailla ensuite par ordre de Dieu deux nouvelles tables de pierre telles qu'étoient celles qu'il avoit brisées. Il les porta sur le haut de la montagne de Sinaï où le Seigneur l'avoit appellé. Après une priere ardente qu'il Exod. 34.

lui fit pour lui faire oublier le peché de son peuple & lui faire reprendre sa premiere bienveillance, il obtint le renouvellement de son alliance. Il demeura sur le sommet 40 jours & 40 nuits sans boire & sans manger, jouissant de la presence du Seigneur, qui écrivit sur les deux tables les dix commandemens, comme ils étoient sur les deux premieres. Il descendit ensuite de la montagne portant les deux tables du témoignage*: mais de l'entretien qu'il avoit eu avec le Seigneur il lui en étoit resté, sans qu'il le sçût, des rayons* de lumiere sur le visage. Aaron & les enfans d'Israël le voyant dans cet éclat craignirent d'approcher de lui. Mais il fit venir les principaux d'abord & avancer ensuite les autres, pour leur faire sçavoir tout ce que le Seigneur lui avoit ordonné sur la montagne. Lorsqu'il eut achevé, il se mit un voile sur le visage: il l'ôtoit pour parler au Seigneur quand il entroit dans le tabernacle, & il le reprenoit quand il en sortoit, pour rassurer ceux qui vouloient lui parler ou pour leur faire écouter sans frayeur ce qu'il avoit à leur dire, parce que son visage continuoit toujours de jetter des rayons.

* du décalogue.

* *cornuta facies*, visage rayonnant. *cornu* rayon.

XVII. Il fit travailler ensuite au Tabernacle selon le modele que le Seigneur lui en avoit tracé. Les Israëlites marquerent le zele & l'empressement
c. 35. 36. 37. 38. 39. 40.
qu'ils avoient de contribuer à l'ouvrage par la quantité d'or, de pierreries, & de précieuses étoffes qu'ils apporterent en si grande abondance, que Moïse fut obligé d'arrêter cette profusion par une défense publique, qu'il fit de ne plus faire de presens. Beseléel qui avoit l'intendance de tous ces ouvrages avec Ooliab & qui travailloit lui-même à tout, ayant achevé le Tabernacle, fit l'Arche, le Propitiatoire, la Table, le Chandelier, les Lampes, l'Autel des Holocaustes, le grand bassin d'airain qui fut fait des miroirs des femmes, l'Autel des parfums. Il composa lui-même les parfums. Il fit encore les ornemens du grand-Pontife & des autres prêtres. Au premier jour du premier mois de l'année suivante, Moïse fit dresser le Tabernacle par ordre du Seigneur. Il donna à l'arche, à la table, au chandelier, aux autels & aux autres pieces, la place qu'il leur avoit destinée pour toujours. Il déclara ensuite que Dieu avoit établi son frere Aaron pour Grand-Prêtre & qu'il avoit attaché le sacerdoce à sa race. Il le sacra en même tems par de grandes solennités après l'avoir purifié & sanctifié avec ses quatre fils, qui reçurent aussi l'onction sacerdotale. Le jour même se fit la consécration ou la dedicace du Tabernacle: & la ceremonie, tant du sacre des prêtres que de la dedicace du sanctuaire, dura une semaine entiere. Une nuée couvrit ensuite le Tabernacle & elle le remplit de telle sorte par dedans même, que Moïse n'y pouvoit entrer; Dieu voulant donner cette marque de sa presence & faire éclater ainsi sa gloire & sa majesté. Cette nuée devint dans la suite le signal de la volonté du Seigneur. Quand elle se retiroit du Tabernacle, les Israëlites decampoient & marchoient; quand elle s'arrêtoit au dessus, ils demeuroient dans le même lieu. Elle avoit sa couleur naturelle durant le jour, & celle du feu durant la nuit.

Avant J.C. 1490. du M. 2514.

Le premier jour du second mois de la seconde année depuis la sortie d'Egypte, Moïse fit par ordre du Seigneur le dénombrement de tout le peuple par tribus & par familles depuis l'âge de vingt ans & au dessus dans le desert de Sinaï. Il se trouva XVIII.
*Num.* 1. 2. 3.

603550

603550 hommes capables de porter les armes, sans les Levites qui ne furent point compris dans cette revue, parce qu'ils étoient destinés pour le saint ministere, & que le Seigneur les ayant pris en la place des premiers-nés de tout le peuple d'Israël les avoit tous consacrés à
c. 3. v. 16. & seqq. son service. Moïse & Aaron qui en étoient les chefs firent à part le dénombrement des mâles de cette tribu depuis un mois & au dessus. Il s'en trouva 22000, outre les premiers-nés qui alloient au nombre de 300: & tous les premiers-nés d'Israël montoient à 22273.

Ce fut vers ce même tems que Jethro prêtre de Madian beau-pere de Moïse ayant appris tout ce que Dieu avoit fait en faveur de son gendre &
Exod. 18. de tout son peuple d'Israël, vint le trouver pour l'en feliciter & s'en rejouir avec lui. Il lui amena Sephora sa femme qu'il lui avoit renvoyée quinze ou seize mois auparavant, lorsqu'il étoit retourné en Egypte, & avec elle ses deux fils Gersam & Eliezer. Moïse alla au devant de lui; l'embrassa, le conduisit avec honneur dans sa tente au pied du mont Sinaï & lui raconta toutes les merveilles que le Seigneur avoit faites contre Pharaon & contre les Egyptiens en faveur des Israëlites, tous les travaux qu'ils avoient soufferts sur les chemins, & la maniere dont le Seigneur les avoit sauvés. Jethro benit le Seigneur & dit qu'il connoissoit maintenant qu'il étoit grand au dessus de tous les Dieux. Car il le connoissoit auparavant pour le vrai Dieu & l'on pretend qu'il n'en servoit point d'autre dans sa prêtrise. Il offrit donc à Dieu des holocaustes en actions de graces en présence de son gendre qui lui fit un festin où se trouverent Aaron & tous les anciens ou principaux d'Israël.

Le lendemain Jethro voyant Moïse appliqué à rendre la justice au peuple depuis le matin jusqu'au soir sans relâche, lui donna un bon conseil pour le soulager d'une telle fatigue. Il lui persuada de se reserver pour les choses de la religion & celles du gouvernement; de choisir d'entre tout le peuple des hommes d'esprit, de bon sens, fermes, courageux, amateurs de la verité, desinteressés; d'établir les uns tribuns, les autres centeniers, & d'autres officiers subalternes pour rendre la justice en tout tems par une subordination bien réglée dans les affaires ordinaires & communes, en lui renvoyant les plus grandes. Moïse suivit le conseil de son beau-pere & il s'en trouva très-bien. Il choisit d'entre tout le peuple des officiers tels qu'il les lui avoit marqué, & les établit princes ou juges du peuple dans des degrés differens. Jethro s'en retourna quelques-jours après en son pays, laissant son fils Hobab auprès de Moïse son beau-frere pour servir de guide aux Israëlites dans les deserts, qu'il connoissoit plus particulierement à cause du voisinage du pays des Madianites.

Le vingtiéme jour du second mois de cette seconde année, la nuée se leva de dessus le Tabernacle de l'alliance. A ce signal les Israëlites leverent le camp & partirent du desert de Sinaï où ils avoient demeuré pendant près d'un an, depuis le 3. jour du 3. mois de la premiere année. La nuée se reposa dans la solitude de Pharan, lieu sterile, plein de roches & couvert d'un sable brûlant que les tourbillons du vent poussoient presque sans cesse de côté & XIX. Num. 10.

d'autre. Depuis la montagne du Seigneur ils furent trois jours en marche jusqu'à Pharan. L'arche d'alliance alloit devant eux, marquant le lieu où ils devoient camper chaque jour. La nuée du Seigneur les couvroit aussi pendant le jour pour les garantir de l'ardeur du soleil quand ils marchoient. Lorsqu'on élevoit l'arche, Moïse disoit : *Levez-vous, Seigneur, que vos ennemis soient dissipés ; que ceux qui vous haïssent fuient devant votre face.* Et lorsqu'on abbaissoit l'arche, il disoit : *Seigneur retournez à l'armée de votre peuple d'Israël.*

Num. 11. Cependant il s'éleva un murmure de mécontens que se plaignoient de la fatigue des chemins. Le Seigneur irrité de leur insolence fit tomber une flamme qui devora les plus paresseux, qui étoient à l'extrémité du camp & qui sembloient ne marcher qu'avec répugnance. C'est ce qui fit donner le nom d'Incendie à ce lieu. Ce murmure fut suivi d'un autre excité contre Moïse par une troupe de petit peuple de ces gens ramassés, qui étoient venus d'Egypte avec les enfans d'Israël. Ils entraînerent aussi beaucoup d'Israëlites par leur exemple, & tous se mirent à pleurer & à demander de la chair, déja dégoûtés de la manne & regrettant la bonne chere qu'ils faisoient en Egypte où ils avoient toutes sortes de viandes en abondance, outre le poisson, les concombres, les melons, les poireaux, les oignons. Moïse affligé de les entendre s'adressa à Dieu pour le prier de le décharger d'un tel fardeau, & de le retirer du monde s'il ne vouloit point remedier à leurs plaintes. Le Seigneur lui dit : » Choisissez-moi SOIXANTE ET DIX hommes d'entre les anciens d'Israël des » plus experimentés dans les affaires » & des plus capables de gouverner. » Menez-les à l'entrée du Tabernacle » avec vous. Là je prendrai de l'esprit qui est en vous & je leur en » donnerai, afin qu'ils soutiennent avec » vous le fardeau de ce peuple. Vous » direz aussi au peuple de se purifier, » & que je leur donnerai dès demain » de la chair à manger pendant un » mois entier jusqu'à ce qu'elle leur » regorge par les narines & qu'elle leur » fasse soulever le cœur.

Moïse obéit : ayant choisi les LXX personnes entre les anciens, il alla les placer près du Tabernacle comme pour les presenter à Dieu. Aussitôt le Seigneur descendit dans la nuée, parla à Moïse, prit de l'esprit qui étoit en lui, le distribua à ces soixante & dix hommes * (à proportion du besoin qu'ils en auroient, sans que la plenitude de l'esprit ou de la grace de Moïse en souffrît aucune diminution.) L'Esprit s'étant donc reposé sur eux, ils commencerent tous à prophétiser : & ils continuerent toujours depuis, l'Esprit de Dieu agissant en eux pour les éclairer dans leurs fonctions. Deux de ces LXX, dont l'un s'appelloit Eldad & l'autre Medad, étant demeurés dans le camp, l'Esprit ne laissa point de se reposer sur eux, comme sur ceux qui étoient allés au Tabernacle. Comme donc ils prophétisoient dans le camp, un jeune homme courut en donner avis à Moïse. Josué le principal de ses ministres le pria de les empêcher, s'imaginant que cela pourroit diminuer quelque chose de la gloire de son maître. Mais Moïse lui répondit : » Pourquoi étes-vous ja- » loux des autres par l'affection que » vous me portez ? plût à Dieu que » tout le peuple prophétisât, & que

* origine du conseil des 70 dit Sanedrin.

»le Seigneur répandît fon efprit fur »eux.

XX. Moïfe revint enfuite au camp. Auffi-tôt un vent excité par le Seigneur emportant des cailles de de-là la mer en fit tomber une multitude prodigieufe dans le camp & dans toute la circonference jufqu'à la longueur d'une journée de chemin. Elles n'étoient élevées en l'air qu'à deux coudées de terre, fe laiffant prendre comme fatiguées de voler. Le peuple en amaffa durant tout ce jour, la nuit fuivante & le lendemain, une fi grande quantité, que ceux qui en avoient le moins fe trouvoient en avoir dix mefures * (contenant trente boiffeaux la mefure.) Ils les firent fecher tout autour du camp : & ils fe mirent à en manger avec une avidité deméfurée. Ils avoient encore la chair entre les dents, que la fureur du Seigneur s'alluma contre eux, & les frappa d'une plaie terrible. C'eft ce qui fit appeller ce lieu *les Sepulcres de Concupifcence*, parce que tous ceux qui avoient defiré de la chair avec tant d'ardeur y moururent : Dieu ne les ayant exaucés dans fa colere que pour punir enfuite leur appetit dereglé & leur infidelité.

* Corus.

*Num.* 12. Des Sepulcres de Concupifcence les Ifraëlites vinrent camper à Haferoth, où Marie & Aaron fon frere s'emporterent de paroles contre Moïfe au fujet de Sephora fa femme qu'ils appelloient Ethiopienne par mépris, parce que le pays de Madian d'où elle étoit, paffoit pour une contrée de l'Ethiopie orientale. Ils difoient : » Moïfe eft-il le feul »par qui le Seigneur ait parlé ? N'y »a-t-il que lui de Prophete ? Ne nous »a-t-il point parlé auffi comme à lui, »& ne fommes-nous pas auffi Prophétes ? Moïfe qui étoit le plus doux de tous les hommes, fouffroit cela fans fonger à s'en plaindre. Mais le Seigneur prenant en main la caufe de fon ferviteur, fit venir Aaron & Marie à l'entrée du Tabernacle où il n'y avoit que Moïfe avec eux. Il leur dit : » S'il fe »trouve parmi vous un Prophéte je »lui apparoîtrai en vifion, ou je lui »parlerai en fonge. Il n'en eft pas »ainfi de mon ferviteur Moïfe, le »plus fidéle de tous ceux de ma mai»fon. Car je lui parle bouche à bou»che : il voit le Seigneur à décou»vert, non pas fous des énigmes ou »fous des figures. Et vous avez la »hardieffe de parler contre mon fer»viteur Moïfe ? Il fit paroître en même temps des effets de fa colere, s'étant retiré avec la nuée. Marie auffi-tôt fe trouva toute couverte d'une lépre blanche comme la neige. Aaron effrayé demanda pardon fur le champ à Moïfe pour lui & pour fa fœur : & il le conjura de s'employer pour fa guerifon, parce que la lépre lui avoit déja mangé la moitié du corps. Moïfe cria donc au Seigneur, & le pria de guerir fa fœur. Dieu lui répondit : » Si fon pere lui »avoit craché au vifage, n'auroit-elle »pas dû demeurer au moins pendant »fept jours couverte de honte?qu'elle »foit donc feparée hors du camp pen»dant l'efpace de fept jours ; après »cela on la fera revenir. Marie fut donc chaffée hors du camp pendant fept jours, & le peuple ne fortit point de ce lieu jufqu'à ce qu'elle fut rappellée.

On décampa enfuite de Haferoth & on alla dreffer les tentes dans un autre endroit du defert de Pharan nommé Rethma, d'où Moïfe envoya par ordre du Seigneur douze XXI. *Num.* 13.

hommes choisis, un de chaque tribu, pour considerer la terre promise & en faire leur rapport. Etant retournés au bout de quarante jours, ils rapporterent ce qu'ils avoient observé dans le pays & montrerent des fruits qu'ils y avoient cueillis, entr'autres une grappe de raisin si grosse & si pesante que deux hommes avoient été obligés de la porter attachée à un levier. Ils dirent que veritablement on y voyoit couler le lait & le miel: mais que les habitans y étoient formidables, & les villes extrêmement fortifiées. Qu'ils y avoient vû des geans monstrueux de la race d'Enac [à Hebron;] que tous les peuples y étoient extrémement aguerris & si forts, que les Israëlites n'étoient point en état de les combattre; que la terre y devoroit ses habitans; & que les hommes y étoient d'une hauteur extraordinaire. En un mot, ils décrierent tellement le pays, que le peuple d'Israël commença à murmurer hautement contre Moïse, jusqu'à demander un autre chef pour retourner en Egypte. Il n'y eut que Josué & Caleb fils de Jephoné de la tribu de Juda deux des douze, qui pour appaiser le murmure firent un rapport avantageux du pays, & bien different de celui des dix autres, ajoutant qu'il leur seroit aisé avec l'assistance du Seigneur d'en faire la conquête & d'en exterminer les habitans. Ils ne purent neanmoins persuader les mutins dont ils penserent être lapidés aussi-bien que Moïse & Aaron. Dieu pour punir les rebelles vouloit exterminer tout le peuple par le fleau de la peste. Moïse s'opposa encore à sa colere & obtint leur pardon par les conjurations les plus tendres & les plus pressantes.

c. 14.

Mais le Seigneur jura qu'aucun de tout ce peuple rebelle & ingrat, qui avoit vû toutes ses merveilles dans l'Egypte & dans le desert, n'entreroit dans la terre promise depuis l'âge de vingt ans & au dessus, hors Josué & Caleb. Le grand prêtre Eleazar fils d'Aaron fut aussi excepté de cette condamnation generale, comme on le peut voir dans la vie de Josué. Il déclara que tous les autres mourroient dans ces solitudes; & que leurs enfans seroient errans & vagabonds dans le desert pendant quarante ans, selon le nombre des quarante jours que les douze commis avoient employés à considerer la Terre promise. De ces douze hommes les dix, qui par leur rapport desavantageux avoient fait murmurer le peuple & soulever contre Moïse, furent frappés du Seigneur, & moururent fort près les uns des autres.

1. Septembre.

Le jour d'après que Moïse eut déclaré au peuple tous ces decrets de Dieu, les enfans d'Israël, comme s'ils eussent voulu reparer leur faute par l'ardeur avec laquelle ils aspiroient à la Terre promise, voulurent marcher contre les Amalecites & les Chananéens. Moïse tâcha de les en détourner, assurant que ce n'étoit point la volonté de Dieu, & qu'ils n'auroient point de succès. Ces rebelles accoutumés à desobéir à Dieu & à son Ministre, ne laisserent pas de s'avancer contre les ennemis, tandis que l'arche d'alliance & Moïse demeurerent dans le camp. Ils furent battus & taillés en pieces par les Amalecites & les Chananéens qui les poursuivirent jusqu'à Horma.

*ibid. c. 14. v. 40.*

XXII.

Peu de tems après il se forma contre Moïse une autre revolte considerable, qui avoit pour chefs Coré

*Num. 16.*

ſon couſin germain, l'un des principaux de la tribu de Levi; Dathan, Abiron, & Hon, qui étoient de la tribu de Ruben avec deux cens cinquante des principaux de la Synagogue. Coré ſe ſouleva contre Moïſe & Aaron, prétendant ne point dépendre d'eux, & les regardant comme des uſurpateurs de l'autorité qu'ils avoient ſur le peuple. Moïſe s'humilia contre terre, & dit à Coré, après lui avoir reproché ſon orgueil & ſon ingratitude, que Dieu en décideroit le lendemain. En même temps il envoya appeller Dathan & Abiron qui refuſerent de venir. Le lendemain Coré parut d'une part l'encenſoir à la main avec tous ceux de ſa revolte,& Aaron de l'autre ayant auſſi l'encenſoir, pour attendre que Dieu fit connoître à qui étoit le Sacerdoce. Moïſe ayant fait ſa priere avec Aaron fit ôter du côté de ce rebelle ceux que Dieu vouloit épargner. Il s'en alla enſuite aux tentes de Dathan & d'Abiron pour en faire ſeparer tous ceux, qui n'avoient point de part à leur crime : & il déclara à tout le peuple que Dieu alloit prouver par un exemple terrible de ſa juſtice, qu'il n'avoit rien fait que par ſon ordre; que ſa miſſion & ſon autorité ne venoit que de lui non plus que le ſacerdoce d'Aaron, & qu'il n'avoit été que l'inſtrument de toutes les merveilles operées par ſa toute-puiſſance. A peine ceſſoit-il de parler que la terre creva ſous les rebelles Dathan & Abiron, & s'entr'ouvrant les engloutit tout vifs avec leurs tentes & tout ce qui étoit à eux. Tous perirent dans cet abîme, ou, pour parler aux termes de l'Ecriture, ils deſcendirent tout vivans dans l'enfer : & l'effroi fut ſi grand, que chacun de ceux qui étoient autour s'enfuit au cri des mourans.

Dans le même temps le Seigneur fit ſortir un feu qui tua les deux cens cinquante hommes du parti de Coré qui avoient pris l'encenſoir, & tous furent devorés en un inſtant. On ne peut preſque pas douter que Coré lui-même ne fût de ce nombre. D'autres ont cru neanmoins qu'il avoit ſubi le même châtiment que Dathan & Abiron. L'Ecriture qui inſinue ici ce premier ſentiment, dit nettement ailleurs que la terre s'entr'ouvrant devora Coré, lorſque le feu brûla les deux cens cinquante hommes. Elle ajoûte que Dieu préſerva ſes enfans par un miracle. Le lendemain la multitude du peuple ſe mit à murmurer contre Moïſe & Aaron, diſant qu'ils avoient tué ceux qui étoient peris la veille. Moïſe & Aaron pour ſe dérober à cette nouvelle fureur ſe refugierent dans le Tabernacle. Pendant qu'ils étoient proſternés, Dieu alluma un feu pour exterminer les rebelles. Moïſe y envoya auſſi-tôt Aaron avec l'encenſoir pour appaiſer ſa colere, qui en avoit déja fait perir quatorze mille ſept cens, outre ceux qui étoient morts dans la ſedition de Coré. Le ſacerdoce fut enſuite confirmé à Aaron par le miracle nouveau de ſa verge, que Dieu fit fleurir ſeule entre les verges des autres tribus dans le Tabernacle. Ce qui ſe fit par le miniſtere de Moïſe à l'ordinaire.

*Num. 16. v. 40.* *Num. 26. v. 10.* *Num. 17.*

XXIII.

*Num. 23. v. 19.*

Les Iſraëlites ayant décampé de Rethma au deſert de Pharan, où ils avoient fait un long ſejour, paſſerent à Remmonpharès, qui étoit la quinziéme de leurs ſtations ou de leurs campemens depuis leur départ de Rameſſé, où ils s'étoient raſſemblés après la manducation de l'agneau & la mort des premiers-nés pour ſortir d'Egypte ſous la conduite de Moïſe. Ils firent pluſieurs autres ſtations dans les de-

ferts d'Arabie, fans que Moïfe nous ait rien appris de ce qui s'y paffa pendant trente-fept ans entiers, jufqu'à ce qu'au premier mois de la quarantiéme année depuis la fortie d'Egypte, ils vinrent au defert de Sin, contrée fort differente du defert de Sin *, où ils avoient campé dès la premiere année, & où ils avoient reçu la manne pour la premiere fois. Ils drefferent leurs tentes à Cadès ou Cadesbarné, dont le nom a été donné auffi au defert de Sin, & ce fut leur trente-deuxiéme ftation. Là mourut Marie fœur de Moïfe & d'Aaron, & elle fut enfevelie dans le même lieu.

* les noms s'écrivent différemment en Hébreu.

Num. 13. v. 36.

c. 20. v. 1.

L'eau étant venue à manquer dans ce defert, les murmures du peuple recommencerent contre Moïfe & Aaron, qui furent traités avec beaucoup d'infolence & d'outrage. Ils eurent égard à la neceffité qui les preffoit & qui les jettoit dans ces extrémités. Dieu touché par leurs prieres dit à Moïfe de prendre fa verge & d'aller frapper la pierre pour en tirer de l'eau. Moïfe frappa la pierre, mais avec quelque défiance ce femble, à caufe que les rebellions & l'incredulité du peuple attiroient fi fouvent la colere de Dieu. Il frappa une feconde fois & il en fortit de l'eau avec abondance. Mais le Seigneur lui dit & à Aaron: » Parce que vous ne m'avez pas crû » & que vous ne m'avez pas fanctifié » * devant les enfans d'Ifraël, vous » ne ferez point entrer ces peuples dans » la terre que je leur donnerai. L'endroit fut appellé *les Eaux de contradiction*, à caufe du murmure & des plaintes que les Ifraëlites y avoient faites contre Dieu.

c. 20. v. 2.

* glorifié.

Moïfe envoya de Cadès des députés au roi des Iduméens, pour le faire fouvenir que les peres des deux peuples Edom * & Ifraël étoient freres, & le prier d'accorder le paffage aux Ifraëlites par fes terres. N'ayant pû l'obtenir il fit décamper de Cadès, & les Ifraëlites quittant le defert de Sin allerent à la montagne de Hor fur les confins d'Idumée, où Aaron mourut le premier jour du cinquiéme mois. Quelques jours après un roi des Chananéens, qui regnoit dans Arad vers le midi du pays, vint attaquer les Ifraëlites, les vainquit & fit quelque butin fur eux. Mais Dieu après un vœu qu'ils lui firent leur livra ces ennemis entre les mains. Ils les firent tous paffer au fil de l'épée, détruifirent leurs villes felon l'engagement où leur vœu les avoit mis; & ils appellerent ce lieu *Horma*, c'eft-à-dire, Anathême.

* Efaü & Jacob.

c. 21.

XXIV. Etant décampés du mont de Hor, & fe trouvant fatigués des chemins qu'on leur fit faire encore vers la mer rouge, ils recommencerent à murmurer contre Dieu & contre Moïfe, difant que le pain & l'eau leur manquoient, & qu'ils étoient dégoutés de la manne qui étoit une nourriture trop legere. Le Seigneur dans fa colere envoya contre eux des ferpens dont la morfure brûloit comme le feu. Plufieurs en moururent: les autres qui étoient déja attaqués & prêts à mourir, vinrent pleurer à Moïfe en confeffant leur peché, & le conjurerent de prier Dieu de les garantir de ces ferpens. Moïfe pria donc pour le peuple, & le Seigneur lui dit de faire un ferpent d'airain & de l'élever en l'air pour fervir de figne, afin que ceux, qui ayant été bleffés des ferpens le regarderoient, fuffent gueris. Moïfe fit donc un ferpent d'airain qu'il éleva pour être vû & pour fervir de figne: & tous les bleffés qui le regarderent furent gueris à l'inftant. C'eft pour ce fujet que l'Ecriture l'appelle ailleurs *un figne de falut*, parce que comme

Num. 21.

Sap. c. 16. v. 6. 7.

Joan. c. 3. v. 14.

elle s'explique elle-même, le peuple n'étoit pas gueri par l'objet qu'il voyoit, mais par le Sauveur de tous, dont ce ferpent étoit le figne.

On étoit alors à Phunon où l'on étoit venu de Salmona après avoir quitté le mont de Hor. De là on fit encore deux ou trois autres ftations en très-peu de temps : & ce fut alors principalement que commencerent les conquêtes du peuple d'Ifraël fur ceux dont ils devoient occuper le pays. Sehon roi des Amorrhéens pour leur avoir refufé le paffage & les avoir attaqués avec fon armée, perdit la vie & le royaume avec la bataille : & ils fe mirent en poffeffion de tout fon pays après en avoir pris les villes depuis Arnon jufqu'à Jeboc. Moïfe les fit avancer en leur faifant prendre les villes & villages qui fe trouvoient à leur rencontre. Le roi de Bafan nommé Og, voyant qu'ils entroient dans fes terres, alla au devant d'eux avec tout fon peuple pour les combattre à Edraï. Mais le Seigneur, dont Moïfe ne faifoit que fuivre les ordres, le livra entre leurs mains. Ils le traiterent comme ils avoient fait le roi des Amorrhéens, & après avoir fait paffer tout par le fil de l'épée, fans épargner une feule ame, ils fe rendirent les maîtres du pays, que Moïfe donna en partage avec celui de Galaad & des Amorrhéens aux tribus de Ruben, de Gad, & à la moitié de celle de Manaffé.

Num. 21. v. 23.
Deuter. c. 2.
Deuter. c. 3.
Num. 32.

De-là ils allerent camper dans les plaines de Moab près du Jourdain. Balac roi des Moabites craignant d'être traité comme les rois des Amorrhéens & de Bafan, & ne fe croyant pas en état de refifter aux Ifraëlites, manda un fameux devin nommé Balaam, qui demeuroit en Mefopotamie près de l'Euphrate, pour venir jetter la malediction fur fes ennemis. Balaam après quelque refiftance fe mit en chemin : mais ayant été repris fevèrement par un Ange, qui fe fit entendre par la bouche de l'âneffe qu'il montoit, & enfuite par lui-même, il fe vit obligé de benir le peuple de Dieu qu'il étoit venu maudire. Il prédit fes victoires, fa gloire, la naiffance même de Jefus-Chrift, & beaucoup d'autres chofes importantes, qui firent que tout méchant homme qu'il étoit, il fût confideré comme un Prophéte du Seigneur, à caufe des lumieres extraordinaires qu'il en reçut en cette rencontre, mais qui ne fervirent point à lui changer le cœur.

Num. c. 22. 23. 24.

XXV.
c. 24. v. 14.

C'eft ce qu'il fit voir par un pernicieux confeil qu'il donna au roi des Moabites, pour lui faire vaincre par la fornication & l'idolatrie un peuple, qui étoit invincible tant qu'il demeuroit fidéle à Dieu. Ce Prince fuivant cet avis fit aller les filles de fon pays devant le camp des Ifraëlites pour les attirer à leurs facrifices. Elles n'y réuffirent que trop. Les Ifraëlites mangerent de leurs facrifices, adorerent leurs dieux, fe dévouerent à Beelphegor, qui étoit la divinité des infamies, comme Priape chez les Romains, & pafferent de là dans les autres excès de la débauche. Le Seigneur en fut tellement irrité, qu'il dit à Moïfe de faire faifir tous les Princes du peuple, & de les faire pendre à des potences en public & en plein jour fi l'on vouloit qu'il épargnât Ifraël. Moïfe affembla auffi les Juges du peuple, & leur dit : » Que » chacun tue fes proches qui fe font » confacrés au culte de Beelphegor. Phinèes fils du grand-prêtre Eleazar voyant un Ifraëlite [ 1 ] entrer dans la tente d'une femme [ 2 ] Madianite

c. 25.

(1) Zambri de la tribu de Simeon.
(2) Cozbi fille du prince de Madian.

à la vûe de Moïse même alla plein de zele le poignard à la main dans le lieu même où se commettoit le crime, & perça d'un seul coup l'homme & la femme qu'il tua dans la plus grande chaleur de leurs embrassemens. L'action fut si agreable à Dieu, qu'il s'appaisa & fit cesser le carnage où il y avoit déja vingt-quatre mille hommes de tués. Il promit aussi la grande-sacrificature à Phineès & à sa race pour la recompense de son zele, & ordonna à Moïse de faire regarder les Madianites dorénavant comme des ennemis à exterminer sans paix & sans tréve, pour avoir séduit & débauché les enfans d'Israël par le double peché de l'idolatrie & de la fornication.

*Num. c. 26.* Moïse & le grand-prêtre Eleazar son neveu firent ensuite le dénombrement de tout le peuple par tribus, selon le commandement qu'ils en avoient reçu de Dieu. Il se trouva 601730 hommes, sans compter la tribu de Levi, qui ne devoit point avoir d'heritage separé comme les autres. Mais dans ce nombre il ne s'en trouva aucun de ceux, qui avoient été autrefois compris dans le denombrement fait par Moïse & Aaron au desert de Sinaï, parce que tous étoient morts, à l'exception peut-être de Moïse, de Josué, de Caleb & d'Eleazar.

XXVI. Après cette revue Dieu avertit Moïse que sa fin approchoit : mais il voulut qu'il vengeât les enfans d'Israël des Madianites avant que de le retirer du monde. *Num. 31.* Moïse composa un corps d'armée de douze mille hommes choisis de chaque tribu qu'il envoya sous la conduite de Phineès contre les Madianites. Ils furent entierement défaits & passés au fil de l'épée avec leurs cinq rois ou princes du pays, & Balaam ce devin ou prophéte dont nous avons parlé. Toutes les villes du pays & toutes les autres habitations furent brûlées ou rasées. La nation fut exterminée. Tous les mâles de quelque âge qu'ils fussent & toutes les femmes du pays furent mises à mort : on n'épargna que les jeunes filles au dessous de l'âge nubile, qui furent emmenées pour être esclaves, parce qu'on supposoit qu'elles n'avoient pû avoir de part au crime où les autres filles ou femmes des Madianites avoient fait tomber les Israëlites.

Moïse après tant de travaux essuyés pendant l'espace de quarante ans, ayant amené enfin le peuple de Dieu jusqu'auprès du Jourdain, ne put s'empêcher de marquer le desir qu'il auroit eu de le passer & d'entrer lui-même avec les enfans d'Israël dans cette terre promise & souhaitée depuis tant de temps. *Deuter. 3. v. 24. 25. Num. 27. v. 12.* Il pria même le Seigneur de lui accorder cette grace avant que de mourir. Elle lui fut refusée. Dieu voulut le priver de cette satisfaction pour le faire souvenir qu'il l'avoit offensé avec son frere Aaron dans le desert de Sin près de Cadès aux Eaux de contradiction ; *Deut. ...* & qu'il n'avoit point rendu gloire à sa puissance & à sa sainteté devant le peuple d'Israël, dont les murmures l'avoient chagriné jusqu'à lui faire frapper la pierre par deux fois pour en tirer de l'eau. Mais il lui promit de lui faire voir cette terre promise du haut de la montagne Abarim *. Moïse reçut cette peine avec beaucoup de soumission, & pria seulement le Seigneur de pourvoir son peuple d'un bon conducteur après lui. Dieu lui dit de prendre Josué & de lui donner toutes les instructions, qui lui étoient necessaires pour dignement remplir sa place. C'est ce que fit Moïse

* *ou Phasga ou Nebo.*

Deuteron. passim. se devant le grand-prêtre Eleazar & l'assemblée du peuple. Non content de cela, il voulut employer encore les dernieres heures de sa vie à faire des remontrances aux enfans d'Israël sur leurs devoirs à l'égard du Seigneur. Il leur recommanda sur-tout de n'avoir jamais d'autre Dieu; il leur fit une récapitulation de toutes ses loix, & de ses principales ordonnances concernant le culte de la religion, le réglement de leurs mœurs, & la conduite de leur état & de leurs familles. Il rappella toutes les graces qu'il leur avoit faites & les merveilles qu'il avoit operées en leur faveur pendant quarante ans. Il leur reprocha aussi leur ingratitude, leurs murmures & leurs rebellions, & les fit souvenir des châtimens divers qu'ils en avoient reçus pour leur servir de leçons dans l'avenir. Il leur fit diverses prédictions sur ce qui devoit arriver à leur postérité, & marqua fort clairement quelques-uns des principaux évenemens que Dieu lui avoit fait connoître. Il prédit la venue de Jesus-Christ en ces termes: » Le Seigneur votre Dieu » vous suscitera un Prophéte comme » moi de votre nation, & d'entre vos » freres. C'est lui que vous écouterez, selon la demande que vous fites » au Seigneur près du mont Horeb, » où il vous donna sa Loi. *Que je n'entende plus la voix du Seigneur mon Dieu*, disiez-vous; *& que je ne voye plus ce feu effroyable de peur que je ne meure.* Le Seigneur me dit alors. *Ce que ce peuple demande est raisonnable. Je leur susciterai du milieu de leurs freres un Prophéte semblable à vous; je lui mettrai mes paroles dans la bouche, & il leur dira tout ce que je lui ordonnerai. Si quelqu'un refuse d'entendre ce que ce Prophéte annoncera de ma part; ce sera moi qui en ferai la vengeance.*

Deuter. 18. 15. &c. Act. Apost. c. 3. v. 22. c. 7. v. 37. Joan. c. 5. v. 46.



XXVII. Ce fut le premier jour de l'onziéme mois de la quarantiéme année depuis la sortie d'Egypte que Moïse parla ainsi pour la derniere fois aux enfans d'Israël. Il mit ce qu'il avoit écrit touchant la loi du Seigneur & sa conduite envers son peuple avec son dernier cantique qu'il venoit de composer entre les mains des Levites, qui portoient l'arche d'alliance. Il leur ordonna d'en faire la lecture au peuple tous les sept ans à la fête des Tabernacles, & de mettre le livre de la loi au côté de l'arche. Moïse alla ensuite avec Josué devant le Tabernacle par ordre du Seigneur, qui lui parut dans la colonne de nuée, l'avertit que l'heure de sa mort étoit proche, & lui fit connoître que son peuple toujours endurci & toujours rebelle profiteroit fort mal de toutes ses instructions. Moïse ne laissa point de conserver jusqu'à la fin une tendresse toute paternelle pour ce peuple ingrat, dont la conduite lui avoit tant couté de sueurs, de larmes, de veilles & de chagrins. Il benit les douze tribus * & parmi ses benedictions il y mêla encore diverses prédictions de ce qui devoit leur arriver. Il monta ensuite sur la montagne d'Abarim ou de Nebo sur la pointe de Phasga vis-à-vis de Jericho. De là le Seigneur lui fit voir tout le pays qu'il avoit promis aux enfans d'Israël & où Josué devoit les faire entrer. Après lui avoir fait considerer cette terre de tous ses côtés, il lui dit: » Vous l'avez vûe de vos » yeux, mais vous n'y passerez point. En même tems il lui commanda de mourir.

Deut. 1. 3. c. 31. v. 9. &c. c. 33. 34.

* celle de Simeon n'y est pas nommée.

## §. 2. HISTOIRE DU CULTE DE MOÏSE.

XXVIII. C'est ainsi que mourut MOÏSE

*serviteur de Dieu* sur cette montagne, âgé de six vingts ans & quelques mois par un effet, non d'aucune maladie, mais de la seule volonté de Dieu qui lui avoit conservé une santé robuste jusqu'à la fin, sans souffrir même que sa vûe baissât ou qu'aucune de ses dents fût ébranlée. L'Ecriture dit que: » Le Seigneur l'ensevelit dans la vallée du pays de Moab, vis-à-vis de » Phogor; & que nul homme n'avoit » connu l'endroit où il avoit été enterré. Cela se fit sans doute par le ministere des Anges & sur-tout de S. Michel, qui selon que l'a marqué l'Apôtre S. Jude, s'opposa au démon lorsqu'il vouloit apparement faire honorer par une sepulture publique le corps de ce Legislateur du peuple de Dieu, afin qu'il leur fût une occasion d'idolatrie. Il est étonnant que cette autorité, toute divine qu'elle est, n'ait pu réprimer ceux qui ont osé deux mille ans après supposer un tombeau à Moïse, & en faire un objet de veneration publique.

*Deut.* 34. *v.* 5.

*Jud. ep. v.* 9. *& Interpret.*

Les enfans d'Israël pleurerent Moïse dans la plaine de Moab pendant trente jours, qui fut l'espace du deüil public que l'on en fit. Josué prit ensuite le gouvernement du peuple en sa place étant rempli de l'esprit de sagesse depuis qu'il lui avoit imposé les mains. » Mais il ne s'éleva plus dans Israël » de prophéte semblable à Moïse à » qui le Seigneur parlât comme face » à face, ni qui ait fait des miracles & » des prodiges tels que ceux qu'il a » faits par son ministere.

*Deut.* 34. *v.* 8.

L'inclination que les Israëlites avoient pour l'idolatrie n'ayant pu être satisfaite sur le corps de Moïse, se fit connoître au moins à l'égard du serpent d'airain qu'il avoit fait dans le desert. On avoit jugé à propos de le conserver comme un instrument de la puissance du Seigneur pour entretenir la memoire du miracle operé à son occasion. Mais il devint dans la suite un objet de superstition au peuple, qui se laissa aller jusqu'à lui donner de l'encens. C'est ce qui porta long-tems après le roi Ezechias à le faire mettre en pieces, l'appellant l'idole de *Nohestan*, pour dire que ce n'étoit que du cuivre & rien autre chose, & qu'ainsi l'on avoit grand tort de vouloir l'adorer. Sans ce témoignage que l'Ecriture a rendu à la verité de ce fait, il ne nous auroit pas été facile de nous défendre de l'imposture & de la fiction des siecles posterieurs où l'on a tâché de faire renaître cet ancien monument de la puissance & de la bonté de Dieu pour son peuple, & de le faire passer pour celui là même que Moïse avoit dressé dans le désert. Il seroit à souhaiter que l'Ecriture nous eût aussi fourni dequoi autoriser ce qu'on a publié de la conservation de la Verge de Moïse que l'on croit avoir à Rome avec celle d'Aaron dans l'Eglise de S. Jean de Latran depuis cinq ou six cens ans, de celle de l'arche d'alliance & de quelques autres reliques de l'ancien Tabernacle de Moïse, au sujet desquelles on en a pu feindre de fausses sans craindre d'être convaincu par la découverte des veritables.

*4. Reg. c.* 18. *v.* 4.

*Ex Joan. Diac. V. la vie d'Aaron au* 1. *Juillet.*

XXIX.

Nous ne rassemblerons pas ici tous les témoignages que l'Ecriture & les Peres anciens ont rendus à la sainteté de Moïse ou à la gloire dont Dieu a voulu accompagner sa memoire. Il nous suffit de remarquer qu'il a toujours été regardé après sa mort comme un Précurseur du Messie, comme une figure des plus parfaites de Jesus-Christ, & comme un Intercesseur du peuple auprès de Dieu, tel qu'il avoit été de son vivant; &

*Eccli.* 45. 1. *Jerem.* 15. 1. *Psalm. &c. Hebr.* 11. 23. *&c. Matth.* 17. 3.

que Jesus-Christ vivant sur la terre voulut le rendre avec Elie le compagnon de sa Transfiguration, par où il sembloit faire juger du rang qu'il devoit lui donner dans la gloire du ciel après son Ascension.

Les Juifs nonobstant la privation où ils étoient de son corps après sa mort ne laisserent pas de rendre une espece de culte religieux à sa memoire. Ils choisirent deux jours dans l'année pour s'acquitter de ce devoir, l'un étoit le XXIII. de leur septiéme mois, appellé Tisri. Ils nommoient cette fête, Rejouissance de la Loi & Benediction : & ils la faisoient pour honorer le testament de la mort de Moïse. L'autre jour étoit le VII. du douziéme & dernier mois de leur année, appellé Adar : mais c'étoit une fête lugubre qui consistoit en un jeûne public pour pleurer la mort de Moïse, qu'ils croyoient être arrivée en ce jour, au lieu que selon l'Ecriture elle a dû arriver dans les premiers jours de l'onziéme mois nommé Schebat.

*Kal. Hebr. ap. Genebr. Vigen. &c. Alsted. l. 17. p. 468. part. 3.*

Les Chrétiens ont choisi le IV. de septembre pour rendre leur culte à Moïse. Les Grecs outre ce jour qui leur est commun avec les autres nations, celebrent encore la memoire de Moïse, d'Aaron, & des autres Saints du quatriéme âge du monde le premier dimanche de carême. Le nom de Moïse ne paroit point dans les premiers martyrologes des Latins tels que ceux du nom de saint Jerôme, & celui de Bede. Mais on l'insera dans presque tous ceux du IX. siecle avec la qualité de Prophéte, à laquelle on a joint dans le Romain moderne celle de Legislateur, en marquant le lieu de son culte sur la montagne de Nebo, quoiqu'il soit marqué dans l'Ecriture que Dieu l'ensevelit lui-même dans la vallée du pays de Moab, sans qu'aucun homme ait jamais pu sçavoir ou découvrir l'endroit de sa sepulture. D'autres Latins voulant approcher le jour de sa fête de celui de sa mort, l'ont marqué les uns au XXVI. de fevrier, les autres au premier jour de mars, & quelques autres encore au XII. de ce mois : ce qui répond assez souvent au VII. jour du dernier mois de l'année des Juifs dont nous avons parlé. On ne sçait par quel motif on l'a inseré dans quelques calendriers juliens au second jour d'août. La memoire de la Transfiguration de N. S. a donné encore un autre jour de fête à Moïse sur le Tabor où on lui dressa une église ou chapelle comme à Elie auprès de celle du Sauveur pour accomplir les desirs de S. Pierre, qui n'avoit pas eu la permission de les satisfaire alors.

*Men. Typ. Ephem. &c. Smith. p. 22.*

*Vuand. Ado. Us. vet. Rom. & alii.*

*Boll. t. 3. febr p. 626. t. 1. Mart. p. 4. t. 2. Mart. p. 104.*

*Chr. Calv. p. 21.*

*Papebr. t. 7. Mai. p. 670. n. 18. 19.*

---

## VI JOUR DE SEPTEMBRE.

### *ZACHARIE PROPHETE,* *l'onziéme* des Douze.

### §. I. SA VIE.

ZACHARIE étoit fils de Barachie & petit fils d'Addo. Il vivoit du tems de Darius fils d'Hystaspès roi des Perses : ce qui doit suffire pour le faire distinguer de Zacharie aussi fils de Barachie, qui vivoit du tems d'Isaïe près de deux cens cinquante ans auparavant. On n'est point persuadé aussi qu'il soit ce Zacharie que Jesus-Christ appelle le fils de Barachie, tué entre le temple & l'autel, & qu'il represente comme le dernier des Prophétes & des Justes, dont Abel étoit le premier d'entre ceux, qui avoient été mis à

*Is. 8. 2.*

*Matth. 23. v. 35.*

mort par les méchans, quoiqu'Origene & d'autres Anciens ayent été dans cette opinion.

Il commença à prophetiser la même année qu'Aggée, mais deux mois après lui & sur les mêmes sujets. Car l'Ecriture nous apprend que ce fut au huitiéme * mois de la seconde année du regne de Darius que le Seigneur lui adressa sa parole. Il se joignit à Aggée pour encourager les Juifs à rebâtir le Temple, & il assista de ses conseils le prince Zorobabel & le grand Sacrificateur Jesus fils de Josedec, qui étoient les chefs & les intendans de ce grand ouvrage. Zacharie mêloit toujours ses exhortations de prophéties, & il continua avec Aggée jusqu'à la fin de l'édifice, qui fut achevé le troisiéme jour du douziéme mois * de la sixiéme année du regne de Darius. C'est principalement par des visions qu'il a connu ce qu'il a eu ordre d'annoncer & c'est ordinairement par des figures & des énigmes qu'il s'en est expliqué. Après avoir averti les Juifs de ne pas imiter leurs peres, qui avoient irrité la colere de Dieu par leur idolâtrie, leurs vices & leur desobéissance, il leur prédit ce qui devoit leur arriver, & les malheurs qui devoient tomber sur les nations infidéles qui les avoient affligés. Il prophetise principalement la succession des quatre puissances, qui devoient se terminer au regne de Jesus-Christ, dont il décrit la vie & la passion d'une maniere souvent moins énigmatique & plus développée que n'est la maniere des Prophétes. En la quatriéme année du regne de Darius le quatriéme jour du neuviéme mois * il répondit de la part de Dieu à une consultation que l'on avoit faite aux Prêtres pour sçavoir si l'on devoit continuer les jeûnes du 5 & du 7 mois, qui se pratiquoient durant la captivité des 70 ans. Il leur dit que la cause de ces jeûnes ayant cessé on pouvoit les discontinuer; que d'ailleurs ils n'avoient jamais été fort agréables à Dieu, ayant été institués pour regretter leur patrie plûtôt que pour appaiser sa colere par la pénitence; & que des jeûnes sans la charité & les autres œuvres de miséricorde ne peuvent lui plaire.

* Marchesuan.

L'an du M. 3485. H.

*1. Esdr. c. 5. v. 1. 6. 6. v. 14.*

* Adar.

* Casleu.

*Zach. 7.*

## §. 2. SON CULTE.

La memoire de ce saint Prophéte est honorée chez les Grecs & les peuples qui suivent leur rit, comme les Moscovites, au VIII de fevrier, mais comme d'un martyr, parce qu'ils le confondent avec celui qui avoit été tué par les Juifs entre le temple & l'autel, comme on peut le voir dans ce que nous avons rapporté en ce jour de la vie du grand prêtre Zacharie fils de Joïada, lapidé dans le vestibule du temple par l'ordre du roi Joas. Les Latins lui ont assigné le VI de septembre pour son culte, au lendemain de celui que les Grecs rendoient à Zacharie prêtre & pere de saint Jean-Baptiste, que plusieurs prenoient pour celui qui avoit été tué entre le temple & l'autel. On le trouve ainsi marqué dans le vrai martyrologe de Bede, dans celui d'Adon, & dans celui qu'on appelle le vieux Romain, mais sans autre qualité que celle de Prophéte. Usuard ajoute dans le sien qu'étant retourné du pays de Chaldée au lieu de sa naissance dans un âge fort avancé, il fut enterré auprès du prophéte Aggée. C'est ce qui à été copié depuis dans les martyrologes suivans, & sur-tout dans le Romain moderne, mais qui n'a sa

*Menæà Menol. Typ. Ephem. Boll. t. 2. febr. p. 152.*

*Ephemer. p. 41. 42.*

*Bed. Ado. vit. Mart. R. Rosw.*

*Us. &c.*

*Pseud-Epiph. c. 21. Chr. Pasc. p. 352. Du C. Boll. t. 3. febr. p. 560. & t. 2. p. 277.*

source que dans le faux Epiphane, & la chronique d'Alexandrie ou Pascale ; où l'on avance diverses choses incertaines parmi lesquelles il s'en trouve qui sont visiblement fausses. Il est fait encore memoire du prophéte Zacharie au XVI de mai dans les synaxaires des Grecs : & les Egyptiens font sa fête le IX de septembre comme le marque le calendrier Copte.

---

## XII JOUR DE SEPTEMBRE.

### *Les deux TOBIES, & la jeune SARA.*

### §. I. HISTOIRE DE LEUR VIE.

I. L'an du M. 3239. H. *Tob. 1.*

TOBIE Israëlite étoit de la tribu de Nephthali. Il nâquit dans une ville de même nom, située en haute Galilée vers les limites de la tribu de Zabulon du tems d'Ozias roi de Juda & de Manahem roi d'Israël. Il parut formé à la vertu dès le berceau, & l'on ne remarqua rien qui tînt de l'enfance dans toutes les actions de son bas âge. Il fut élevé dans la crainte & l'amour du vrai Dieu : & rien ne fût capable de le détourner de son service ni de lui faire oublier ce qu'il lui devoit. Il demeura toujours ferme dans le culte de l'ancienne & véritable religion contre les méchans exemples & les mauvaises suggestions de ceux de son pays. Au lieu de suivre la multitude, qui alloit en foule adorer les veaux d'or que Jeroboam premier roi d'Israël avoit élevés depuis plus de deux cens ans à Bethel & à Dan, il alloit à Jerusalem offrir ses vœux & ses sacrifices au Seigneur le Dieu d'Israël dans le Temple de Salomon, qui étoit l'unique lieu pour lors où il voulût recevoir les victimes & le culte exterieur des hommes. Il étoit exact & fidéle à y porter les prémices & les dixmes de tous ses biens. Non content de payer celles qui se donnoient aux Levites, & celles même qui n'étoient point de commandement exprès, mais que la bonne volonté & la dévotion particuliere faisoient donner tous les ans comme de surérogation, il distribuoit encore chaque troisiéme année aux proselytes * & aux étrangers ce qu'il avoit mis à part de toute sa dixme, selon que Moïse l'avoit recommandé dans le Deuteronome. *Deut. 14. 26.*

* ceux qui de Gentils se faisoient Juifs.

Lorsqu'il fut parvenu à un âge d'homme il épousa une femme de sa tribu nommée Anne, & il en eut un fils auquel il donna son nom. Il prit un soin tout particulier de l'éducation de ce fils qui étoit unique. Il lui apprit dès son enfance à craindre Dieu, à le servir, à éviter tout ce qui pourroit lui déplaire : il lui inspira une forte aversion pour le vice & beaucoup d'amour pour la vertu.

L'an 3265. *4. Reg. c. 15. v. 30.*

Le pays d'Israël étoit alors sujet à de grands troubles excités par Ozée, qui vouloit regner à la place de Phacée à qui il avoit ôté la vie avec la couronne. On y étoit déja tourmenté par diverses calamités, qui avoient suivi la désolation faite par les Assyriens, qui l'étoient venu ravager, & qui avoient pris & pillé les plus belles villes de la Galilée : & leur roi Theglatphalasar avoit déja enlevé une grande partie des habitans de la tribu de Nephthali pour les transporter dans l'Assyrie. *v. 29.* Ozée s'étant enfin rendu le maître du royaume d'Israël après neuf ans de troubles & de desordres, ne fit qu'irriter davantage la colere du Seigneur sur Israël par ses déportemens. De sorte

L'an 3274. *4. Reg. c. 17.*

qu'en la neuviéme année de son regne, qui étoit la sixiéme de celui d'Ezechias roi de Juda, il fut livré avec tout le pays à Salmanasar roi des Assyriens, successeur de Theglatphalasar, qui prit la ville de Samarie capitale du royaume après un siege de trois ans. Il fut emmené en captivité avec tous les Israëlites des dix tribus, qui furent transportés en Assyrie & dispersés dans le pays des Medes & des provinces voisines. L'on vit finir alors le royaume d'Israël qui avoit duré 255 ans depuis sa séparation d'avec celui de Juda faite après la mort de Salomon. Ce fut l'execution des menaces que le Seigneur avoit souvent faites par ses prophétes de punir l'ingratitude, l'idolatrie & les autres pechés des enfans d'Israël, qui n'avoient cessé de l'offenser & qui l'avoient même abandonné depuis le regne de leur premier roi Jeroboam.

L'an du M. 3284. H. ou 5252. s. avant J. C. 720.

II. Tobie fut du nombre des captifs avec toute sa famille, & quoiqu'il n'eût point de part aux pechés des autres, le Seigneur permit qu'on lui fît partager leurs malheurs pour l'éprouver & le sanctifier dans les tribulations. Il fut transporté à Ninive capitale du royaume d'Assyrie sur le Tygre où il établit sa famille : & il véquit parmi les infidéles & les étrangers avec la même innocence & la même integrité qu'il avoit fait au milieu des siens dans son pays. Les autres Israëlites captifs & bannis comme lui, ne faisoient guéres scrupule de manger des viandes des Gentils, tant de celles qui étoient défendues par la loi de Moïse, que de celles qui étoient immolées aux idoles. Mais Tobie conserva toujours son ame pure, & se montra jusqu'à la fin religieux observateur de toutes les ordonnances du Seigneur. Les rigueurs de la captivité ne furent point capables de lui faire jamais abandonner la voie de la verité au milieu des plus grandes tentations de la pauvreté où il se trouva reduit. La charité qu'il avoit toujours eue pour ses freres & pour les malheureux, lorsqu'il étoit chez lui, ne le quitta point lorsqu'il fut en un pays étranger : elle parut même avec encore plus d'éclat parmi ses besoins : car la nécessité où il se voyoit ne l'empêchoit pas de distribuer tous les jours ce qu'il pouvoit avoir à ceux de sa nation, à ses freres qui étoient captifs avec lui.

Tob. 1.

Dieu voulant reconnoître le zele & la fidelité avec laquelle il le servoit, lui fit trouver grace devant le roi Salmanasar qui lui donna pouvoir d'aller par-tout où il voudroit & la liberté de faire tout ce qu'il lui plairoit. Il paroît même qu'il lui donna un emploi dans sa maison & qu'il l'établit pourvoyeur ou commis pour avoir soin des provisions. Cet office qui ne pouvoit manquer de lui rapporter quelque profit le mit en état de faire plus de bien à ses freres. Il alloit donc librement trouver ceux de sa nation qui étoient captifs, & leur donnoit des avis salutaires pour les retenir dans la crainte du Seigneur & dans l'obéissance qu'ils lui devoient. Il alla un jour à Ragès ville des Medes, qui étoit à plus de deux cens lieues de Ninive, visiter ceux de sa race qui y avoient été transportés. Parmi le grand nombre de ceux qu'il y trouva, il remarqua que Gabelus qui étoit de sa tribu étoit dans une grande pauvreté : c'est ce qui le porta à lui donner sous son seing dix talens * d'argent qu'il avoit apportés, & qui lui venoit des dons

* 46271 liv.

qu'il avoit reçus du roi d'Affyrie.

III. Ce prince étant mort quelque tems après, eut pour fucceffeur fon fils

L'an 3288. Sennacherib, qui n'eut pas la même bienveillance pour Tobie, & qui fit paroître dès le commencement de fon regne une grande averfion pour toute la nation des Ifraëlites. C'eft ce qui donna lieu à tous les mauvais traitemens qu'ils reçurent en beaucoup de villes de fon royaume, & à divers meurtres qui demeuroient impunis, & dont plufieurs étoient même autorifés par ce prince ou par fes officiers. Cette perfecution augmenta encore la charité que Tobie avoit pour fes freres. Il les alloit vifiter avec plus d'affiduité qu'auparavant. Il les confoloit & les affiftoit de toutes manieres. Tout ce qu'il avoit étoit pour eux, & il leur diftribuoit fon bien felon fes facultés & les befoins de chacun d'eux en particulier. Il nourriffoit ceux qui avoient faim, donnoit des habits à ceux qui étoient nuds, & avoit grand foin d'enfevelir ceux qui mouroient, & fur tout ceux qui étoient tués & dont les corps étoient jettés fur le pavé fans recevoir de fepulture.

Le roi Sennacherib avoit pendant ce tems-là porté la guerre en Egypte & en Judée, & il étoit venu mettre le fiege devant Jerufalem avec toute fon armée. Mais ayant été frappé pour fes blafphêmes par l'Ange du

L'an du M. 3294. H. Seigneur qui lui avoit tué 185000 hommes de fon armée en une nuit,

2. 21. &c. il revint en fon pays couvert de confufion & plein de reffentimens contre les enfans d'Ifraël. Il en fit tuer plufieurs, comme s'il eût voulu fe venger de la perte & de l'affront qu'il avoit reçu devant Jerufalem. Il donna ainfi un nouvel exercice à la pieté de Tobie, qui alloit ramaffer tous ces corps pour les enfevelir. La chofe fut rapportée au roi, qui entra dans une fi grande colere, qu'il envoya un ordre pour le tuer, & commença par lui ôter fon bien. Tobie fe voyant dépouillé de tout, s'enfuit avec fon fils & fa femme : & il trouva aifément à fe cacher parce qu'il étoit aimé de beaucoup de monde. Quarante-cinq jours après, le roi fut tué par deux de fes fils, qui n'ofant demeurer dans le pays après ce parricide s'enfuirent en Armenie & laifferent la couronne à leur puîné Afarhaddon. Tobie revint dans fa maifon, & on lui rendit tout fon bien fous le nom du nouveau roi, quoique la vexation contre les captifs d'Ifraël continuât toujours comme fous Sennacherib.

Quelque tems après Tobie ayant fait apprêter un grand repas dans fa L'an 3295.
maifon en un jour de fête du Seigneur, qui étoit celle de la Pentecôte, envoya fon fils prier quelques-uns de leurs freres de la même tribu d'entre ceux qui craignoient Dieu de venir manger avec lui. Son fils étant retourné, dit comme on commençoit à manger, qu'il avoit vû dans la rue le corps d'un Ifraëlite qui avoit été tué. Le pere fe leva auffitôt de table, laiffa là le dîner, alla chercher le corps avant que de rien prendre. Il l'emporta fecretement dans fa maifon, afin de l'enfevelir plus furement après que le foleil feroit couché. Lorfqu'il eut caché le corps, il revint trouver fa compagnie, & il ne put manger qu'avec larmes & gemiffemens, fe fouvenant que le Seigneur avoit dit par fon prophéte Amos, Amos. 8. 10.
que leurs jours de fête & de réjouiffance fe changeroient en jours de pleurs & de deuil. Quand le foleil fut couché il alla enfevelir fon mort. Tous Tob. 2.

ſes proches s'éleverent alors contre lui, & le blâmoient, diſant qu'on avoit déja donné ordre de le faire mourir pour ce ſujet; qu'on avoit eu bien de la peine à lui ſauver la vie; & qu'il ne laiſſoit pas de retourner au peril & d'enſevelir encore des morts. Tobie peu ſenſible à tous ces reproches fit voir qu'il craignoit Dieu plus que le roi, & continua comme auparavant d'emporter les corps de ceux qu'on tuoit, ſans y apporter d'autre précaution que de les cacher le jour dans le fond de ſa maiſon, & d'employer la nuit à les enſevelir.

IV. Il arriva un jour qu'étant las de la fatigue que ces devoirs de pieté lui

c. 2. v. 10. avoient cauſée, il ſe coucha au pied d'un mur de ſa maiſon au lieu de rentrer dans ſa chambre, & s'y endormit la tête nue. Pendant qu'il dormoit, il tomba d'un nid d'hirondelle de la fiente chaude ſur ſes yeux: ce qui le rendit aveugle. Le Seigneur permit cette épreuve pour faire à la poſterité un exemple de ſa patience comme il l'avoit fait de celle du ſaint homme Job. Car comme il avoit toujours été entretenu dans la crainte de Dieu dès ſon enfance & dans une ſoumiſſion parfaite à ſes ordres, il n'eut garde de s'affliger d'un ſi triſte accident: & la perte d'un bien auſſi cher que la vûe ne put le faire murmurer contre ſa providence. Il demeura toujours ferme contre l'attaque de la tentation, & il ne parla que pour rendre graces au Seigneur. Il ſoutint avec une conſtance toujours égale les inſultes de ſes proches & de ſes amis, comme avoit fait le bienheureux Job. » Qu'eſt devenue » donc, lui diſoient-ils, toute cette » eſperance qui vous faiſoit faire tant » d'aumônes & qui vous faiſoit enſe- » velir les morts »? Il ne leur répondoit que pour leur apprendre à parler plus modeſtement de la providence. » Nous ſommes enfans des » Saints, diſoit-il, & nous attendons » cette vie que Dieu doit donner à » ceux qui ne violent jamais la fideli- » té qu'ils lui ont promiſe.

Pendant qu'il demeuroit en cet état, Anne ſa femme alloit tous les jours faire de la toile, & apportoit du travail de ſes mains ce qu'elle pouvoit gagner pour vivre. Un jour qu'elle avoit eu un chevreau pour ſes journées elle l'apporta à la maiſon: & ſon mari l'ayant entendu crier, lui dit de prendre garde que ce chevreau n'eût été dérobé, & de le rendre à ceux à qui il appartenoit. Elle ne put retenir ſa colere à ce diſcours, & elle lui dit toute émue: » Il eſt aiſé de » voir combien toutes vos eſperan- » ces étoient vaines: voilà où ſe ſont » terminées toutes vos aumônes. C'eſt ainſi que ſa propre femme lui inſultoit: & elle lui faiſoit ſouvent de ſemblables reproches.

Tobie ainſi expoſé au mépris & aux mocqueries des hommes fit à Dieu une ardente priere dans laquelle en s'humiliant ſous ſa juſtice il reclamoit ſa miſericorde, & il lui demandoit la mort, c'eſt-à-dire la fin de ſes maux, ſi c'étoit ſa volonté. Le même jour il arriva que SARA fille de Raguël, qui demeuroit à Ecbatanes ville nouvellement bâtie, devenue capitale du pays des Medes, éloignée de Ninive de plus de cent cinquante lieues, fit une priere aſſez ſemblable à Dieu pour être délivrée ou de l'opprobre qui l'accabloit, ou de la vie même qui lui étoit à charge. Elle avoit déja épouſé ſept hommes l'un après l'autre: mais le démon Aſmodée les avoit tués auſſitôt qu'ils s'étoient approchés d'elle. C'étoit

*Tob. 3.* *Text. Græc. & Hebr.* V.

C'étoit le ſujet de ſon affliction & de ſa honte, qui étoit encore augmentée tout nouvellement par l'inſolence d'une des ſervantes de ſon pere, qui lui en avoit fait des reproches en l'apellant meurtriere de ſes maris. Elle s'étoit renfermée pour prier dans une chambre au bout de la maiſon, où elle demeura trois jours & trois nuits ſans boire & ſans manger. Le troiſiéme jour elle acheva ſa priere en conjurant le Seigneur de conſiderer qu'elle n'avoit jamais deſiré un mari; qu'elle avoit conſervé ſon ame pure de tous les mauvais deſirs; qu'elle ne s'étoit jamais mêlée avec les perſonnes qui aimoient le jeu & la danſe. Que ſi elle avoit conſenti à recevoir un mari, elle l'avoit fait uniquement dans la crainte du Seigneur, & non pour ſuivre ſa paſſion. Les deux prieres de Tobie & de Sara ayant été préſentées au Seigneur dans le même tems, furent exaucées auſſi toutes deux à la fois: & le ſaint Ange du Seigneur, Raphaël, fut envoyé pour les guérir tous deux.

ch. 4. Cependant Tobie croyant que Dieu exauceroit la priere qu'il lui avoit faite de pouvoir mourir, appella ſon fils, lui fit une inſtruction pleine de maximes très-ſaintes & d'avis excellens pour ſa conduite, tant à l'égard de Dieu, qu'envers les hommes. Il lui recommanda principalement l'aumône: il lui déclara en même tems qu'il avoit prêté une ſomme de dix talens d'argent à Gabelus, qui demeuroit à Ragès près de cinquante lieues au delà d'Ecbatanes. Il le fit reſoudre à aller lui-même redemander cet argent pendant qu'il vivoit encore, & il lui dit de chercher un guide qui pût être ſûr & fidéle pour l'accompagner dans un ſi long & ſi perilleux voyage. Ce fils



diſpoſé à obéir ſortit pour aller chercher quelqu'un: & il ſe préſenta à lui un jeune homme fort bienfait, qui étoit retrouſſé juſqu'à la ceinture comme prêt à marcher. Comme c'étoit alors une choſe aſſez ordinaire ch. 5. parmi les Iſraëlites écartés dans leur diſperſion, de s'aller viſiter d'une ville ou d'une province à l'autre, Tobie crut que le jeune homme après lui avoir dit qu'il étoit des enfans d'Iſraël entreprenoit quelque voyage de cette ſorte, & lui demanda s'il ſçavoit le chemin qui conduiſoit au pays des Medes. Le jeune homme lui répondit qu'il le ſçavoit, qu'il avoit ſouvent fait tous ces chemins, qu'il avoit demeuré même chez Gabelus à Ragès dans les montagnes d'Ecbatanes *, & s'offrit de le conduire s'il y alloit. Tobie ſans ſçavoir que ce fût un Ange le mena à ſon pere, qui louant Dieu d'une ſi heureuſe rencontre, lui donna l'obligation de Gabelus pour la lui rendre, lorſqu'il en auroit retiré la ſomme de dix talens qu'il lui avoit prêtés: & le fit partir ſous la conduite de ce guide, après leur avoir ſouhaité l'aſſiſtance du Seigneur & la compagnie de ſon Ange pour rendre leur voyage heureux.

* ces montagnes pouvoient avoir plus de 50 lieues, &c.

L'an du M. 3299. H.

VI. La mere ne put dire adieu à ſon fils ſans verſer beaucoup de larmes. Lorſqu'il fut parti, elle dit à ſon mari: » Vous nous avez ôté le bâton » de notre vieilleſſe. Plût à Dieu que » cet argent pour lequel vous l'avez » envoyé n'eût jamais été. Le peu » que nous avions pouvoit nous tenir » lieu d'une grande richeſſe en poſ» ſedant notre fils auprès de nous; » & contens de notre pauvreté nous » pouvions préferer la perte de la » dette à ſon abſence. Tobie plein de la confiance qu'il avoit en la promeſſe que le guide lui avoit faite

de mener & de ramener ſon fils en ſanté, conſola ſa femme ſur cette aſſurance. » Vous reverrez votre » fils, lui dit-il, car je crois que le bon » Ange de Dieu l'accompagne, qu'il » regle ſes pas, & qu'il veille ſur » tout ce qui le regarde.

ch. 6. Le jeune Tobie ayant pris ſon gîte pour la premiere nuit de ſon voyage dans un lieu proche du Tygre, voulut aller à la riviere ſe laver les pieds. Un poiſſon monſtrueux ſortit de l'eau pour le dévorer. La frayeur qu'il en eut, le fit crier & recourir à ſon guide. L'Ange lui dit de le prendre par les ouïes & de le tirer à terre, puis de lui vuider les entrailles, d'en prendre le cœur, le fiel & le foie, pour en faire des remedes. Ils firent enſuite rôtir une partie de la chair du poiſſon & ſalerent le reſte qui devoit leur ſuffire pour tout le chemin, juſqu'à ce qu'ils fuſſent arrivés à Ragès. Tobie pria ſon guide de lui dire quels étoient les remedes que l'on pourroit faire de ce qu'il lui avoit fait garder de ce poiſſon. L'Ange lui répondit qu'en mettant un morceau du cœur ou du foie ſur les charbons, la fumée qui en ſortiroit, chaſſeroit toutes ſortes de démons & les empêcheroit de jamais approcher; Que le fiel étoit bon pour les yeux où il y auroit quelque taie.

Lorſqu'ils furent arrivés à Ecbatanes, Tobie étant en peine de ſçavoir où ils logeroient, l'Ange lui dit qu'il y avoit dans la ville un de ſes parens nommé Raguël, qui n'avoit d'enfans qu'une fille nommée Sara: & que comme tout ſon bien devoit lui revenir, il étoit à propos qu'il la demandât à ſon pere & qu'il l'épouſât. Tobie lui répondit qu'il craignoit qu'il ne lui arrivât ce qu'il avoit ouï dire qu'étoit arrivé aux ſept maris qu'elle avoit déja eus & qui avoient été tués par un démon. » Je veux vous apprendre, lui dit » l'Ange, qui ſont ceux ſur qui le » démon a du pouvoir. Il en a ſur » ceux qui s'engagent dans le maria» ge, de maniere qu'ils banniſſent » Dieu de leur cœur & de leur eſprit, » pour ne penſer qu'à ſatisfaire leur » brutalité. Mais pour vous, quand » vous aurez épouſé cette fille, vi» vez avec elle en continence les trois » premiers jours ſans penſer à autre » choſe qu'à prier Dieu avec elle. La » premiere nuit vous mettrez dans le » feu le foie du poiſſon, & il fera » fuir le démon. La ſeconde, vous ſe» rez aſſocié aux ſaints patriarches (pour obtenir la grace de vivre chaſtement avec votre épouſe comme ils avoient vécu avec leurs femmes). » La troiſiéme nuit, vous recevrez » la bénédiction de Dieu, afin qu'il » naiſſe de vous des enfans ſans peril. » Quand cette troiſiéme nuit ſera paſ» ſée, vous prendrez cette fille dans » la crainte du Seigneur, non par le » mouvement d'aucune paſſion dére» glée, mais par le deſir d'avoir des » enfans, afin que vous ayez part à » la bénédiction de Dieu, ayant des » enfans de la race d'Abraham.

Raguël marqua beaucoup de joie en les recevant chez lui avant même que de les connoître. Lorſqu'il ſçut que c'étoit le fils de Tobie ſon couſin germain, il l'embraſſa tendrement, répandant ſur ſon coû beaucoup de larmes, & ne pouvant ſe laſſer de louer la vertu de ſon pere. Anne femme de Raguël & Sara leur fille ne pleurerent pas moins. L'on prépara auſſi-tôt un grand repas. Mais Tobie ne voulut point ſe mettre à table que Raguël ne lui eût promis ſa fille Sara. La propoſition fit quelque VIE. ch. 7.

peine au pere, parce qu'il se souvenoit de ce qui étoit arrivé aux sept maris, qui avoient voulu approcher de sa fille; & qu'il craignoit qu'il n'en arrivât autant à celui-ci. L'Ange lui dit de ne point apprehender de donner sa fille à ce jeune homme, parce qu'il craignoit Dieu, que sa fille étoit due à Tobie; que le Seigneur la lui avoit destinée pour épouse; & que c'étoit pour ce sujet que nul autre n'avoit pû l'avoir pour femme. Raguël qui avoit souvent prié Dieu de lui découvrir sa volonté sur cela, reconnut que le Seigneur même avoit permis cette heureuse rencontre afin que sa fille épousât une personne de sa parenté, selon la loi de Moïse. Il en fit l'accord sur le champ, & prenant la main droite de la fille il la mit dans la main droite de Tobie, & les maria, disant: » Que le Dieu d'A» braham, le Dieu d'Isaac & le Dieu » de Jacob soit avec vous; que lui» même vous unisse & qu'il accom» plisse en vous sa bénédiction. On prit ensuite du papier sur lequel on dressa le contrat de mariage, par lequel il lui donnoit la moitié de son bien, & déclara que l'autre moitié lui reviendroit après sa mort. Après le festin qui suivit le contrat & qui fut accompagné de bénédictions & d'actions de graces à Dieu, Raguël dit à Anne sa femme de préparer pour sa fille une autre chambre que celle où on l'avoit fait coucher, lorsque le démon avoit tué ses sept maris. Sara se mit à pleurer en y entrant: mais sa mere la consola en la faisant bien esperer de la misericorde de Dieu. Après le souper le pere & la mere y conduisirent leur nouveau gendre, qui se trouvant seul avec sa femme
ch. 8. & se souvenant de ce que l'Ange lui avoit dit, tira de son sac une partie du foie du poisson qu'il mit sur de la braise. Alors l'Ange prit le démon & l'alla lier * dans le desert de la haute Egypte. Tobie exhorta ensuite son épouse à passer cette nuit & les deux suivantes en prieres avec lui.

* à la maniere des esprits.

Cependant Raguël dans l'inquiétude de ce qui devoit arriver au nouveau mari de sa fille, alla vers le chant du coq avec quelques-uns de ses serviteurs faire une fosse: & dès qu'elle fut faite, il revint dire à sa femme d'envoyer une servante dans la chambre des mariés pour voir si Tobie étoit mort, afin qu'il pût l'ensevelir avant le jour. La servante rapporta qu'elle les avoit trouvés tous deux en bonne santé, & dormant l'un & l'autre dans une profonde tranquillité. Une si bonne nouvelle leur fit rendre de grandes actions de graces à Dieu. Raguël transporté de joie fit promptement remplir la fosse avant que le jour parût: & fit de grands préparatifs pour célébrer la nôce qu'il fit durer quinze jours de suite, le double de ce que duroient les nôces ordinaires, après avoir obtenu de son gendre qu'il demeureroit avec lui au moins pendant deux semaines.

C'est ce qui fit que Tobie pria son guide qu'il prenoit toujours pour un homme de vouloir aller seul trouver Gabelus à Ragès pour retirer l'argent
qu'il devoit à son pere, lui rendre ch. 9.
son obligation & le convier à ses nôces. L'Ange fit toutes choses conformément à ses desirs, & amena Gabelus avec lui. La fête fut grande, & les nôces se passerent avec beaucoup de réjouissances, mais dans la crainte du Seigneur, & sans sortir des bornes de la modestie.

Ces nôces que l'on n'avoit pû pré- VIII.
voir à Ninive firent durer le voyage ch. 10.
de Tobie au-delà du terme que son

pere y avoit prefcrit. Ce bon vieillard voyant qu'il n'étoit pas revenu au jour marqué, devint fort inquiet fur ce qui pourroit avoir caufé ce retardement, & il fe laiffa aller à une profonde trifteffe. Anne fa femme en étoit inconfolable : elle ne ceffoit de le pleurer, comme s'il eût été perdu, & comme fi tout étoit perdu avec lui. En vain fon mari tout aveugle & tout abattu qu'il étoit tâchoit de la retenir & de la raffurer. Tous les jours elle fortoit de la maifon : elle regardoit de tous côtés, elle alloit dans tous les chemins par où elle efperoit qu'il pourroit venir. Le jeune Tobie de fon côté fentoit cette inquiétude qu'il caufoit à fes parens, & preffoit fon beau-pere de le laiffer retourner. Raguël fenfible à fes raifons lui remit fa fille Sara entre les mains avec la moitié de tout ce qu'il poffedoit en ferviteurs & fervantes, en troupeaux, vaches & chameaux, en meubles, outre une grande quantité d'argent : & le laiffa aller plein de fanté & de joie, en lui fouhaitant toutes fortes de bénédictions. Sara reçut en partant d'excellens préceptes de fon pere & de fa mere, qui lui recommanderent particulierement d'honorer fon beau-pere & fa belle-mere, d'aimer fon mari, de gouverner fa maifon; de tenir fa famille dans la regle, & de fe conferver irrépréhenfible en toutes chofes.

℣. 11. Après onze jours de chemin, l'Ange dit à Tobie de laiffer venir doucement fa femme, fes domeftiques, fes troupeaux & le refte du bagage ; & de prendre le devant, afin de tirer plutôt fon pere & fa mere de l'inquiétude où ils étoient. Il lui fit porter le fiel du poiffon qu'il lui avoit fait garder, difant qu'il en auroit befoin pour en frotter les yeux de fon pere. Anne fa mere qui ne manquoit point d'aller tous les jours fort loin pour voir s'il ne venoit point, l'apperçut du haut d'une montagne, & courut en porter la nouvelle à fon mari. Un moment après on vit entrer le chien de la maifon qui avoit fuivi le fils de fon maître dans fon voyage, & qui fembloit marquer fa joie par le mouvement de fa queue & par fes careffes. Tobie fe leva incontinent, fe fit donner la main par un ferviteur, & alla tout aveugle qu'il étoit au devant de fon fils. La mere le fuivit, & après les embraffemens lorfqu'on fut entré dans le logis, & qu'on eut rendu graces à Dieu, le jeune Tobie prit du fiel du poiffon, & en frotta les yeux de fon pere. Au bout d'une demi-heure il en fortit une taie blanche comme la peau d'un œuf que fon fils lui tira : & il recouvra la vûe auffi-tôt. Sept jours après, Sara arriva heureufement avec fa famille, tous fes troupeaux, l'argent de fa dot, & l'argent qu'on avoit retiré de Gabelus. Les parens & les amis vinrent les féliciter, & il y eut fept jours de feftins & de réjouiffances.

IX. ch. 12. Il n'étoit plus queftion que de remercier le guide & de lui donner fa récompenfe. Le pere & le fils perfuadés que tout leur bien ne fuffifoit pas pour le payer dignement, le prierent de vouloir bien accepter la moitié de tout ce qu'on avoit apporté du voyage. Ce fut alors que l'Ange leva le voile qui le couvroit, & qu'il leur déclara ce qu'il étoit : » Beniffez le Dieu du ciel, leur dit-il, & »rendez-lui gloire devant les hom»mes. Sçachez que la priere accom»pagnée du jeûne & de l'aumône »vaut mieux que tous les tréfors & »que tout l'or qu'on peut amaffer »fur la terre. Car l'aumône delivre

» de la mort : c'eſt elle qui efface les » pechés, qui fait trouver la miſericorde & la vie éternelle. Lorſque » vous faiſiez votre oraiſon avec larmes, que vous enſeveliſſiez les „ morts, que vous quittiez votre dîner, que vous cachiez les corps „ durant le jour dans votre maiſon „ pour les enſevelir la nuit, c'étoit „ moi qui préſentois vos prieres au „ Seigneur. Et parce que vous étiez „ agréable à Dieu, il a fallu que vous „ fuſſiez éprouvé par la tentation. Le „ Seigneur m'a donc envoyé pour „ vous guérir, & pour délivrer du „ démon Sara la femme de votre fils. „ Car je ſuis l'Ange Raphaël l'un des „ ſept, qui ſommes toujours preſens „ devant le Seigneur „. Ces paroles troublerent le pere & le fils de telle ſorte, qu'ils tomberent le viſage contre terre ſaiſis de frayeur. L'Ange les releva, & pour les raſſurer il leur dit : „ Quand j'étois avec vous je „ paroiſſois buvant & mangeant comme vous : mais je me nourris d'une „ viande inviſible. Il eſt tems que je „ retourne vers celui qui m'a envoyé.

*text. Grec.* „ Pour vous, beniſſez Dieu, publiez toutes ſes merveilles, & mettez par écrit tout ce qui vous eſt „ arrivé, afin d'en faire paſſer la connoiſſance à la poſterité.

Il diſparut en même tems de devant eux, & après être demeurés

*ch. 13.* l'un & l'autre trois heures proſternés en terre, le vieux Tobie prononça un cantique prophétique à la gloire du Seigneur. Le reſte de ſa vie ſe paſſa dans la joie & le contentement que lui cauſoit la paix de ſon ame. Lorſqu'il ſe vit proche de ſa fin il fit aſſembler ſon fils & ſes petits-fils qui étoient au nombre de ſept, & il leur prédit la ruine de la ville de Ninive,

*ch. 14.* le retour des Juifs dans leur pays long-tems après qu'ils auroient été diſperſés, & la ſoumiſſion des nations au culte du vrai Dieu. Mais comme il prévoyoit que la ruine de Ninive étoit proche *, il leur recommanda d'en ſortir avec toute leur famille incontinent après qu'ils auroient enterré ſa femme auprès de lui. Il finit en les exhortant à ſervir toujours le Seigneur dans la verité & dans la juſtice, à faire l'aumône & toutes ſortes d'œuvres de charité. Il mourut en paix, content de voir les enfans de ſes petits fils, âgé de cent deux ans *, quarante-ſix ans après avoir perdu la vûe, & quarante-deux après l'avoir recouvrée. Il fut enſeveli honorablement dans la ville de Ninive. Anne ſa femme le ſuivit quelque tems après, & ſon corps fut renfermé dans le ſépulcre du ſaint homme ſon mari.

* Priſe par Cyaxarès roi des Medes, environ 40 ans après, ſous la conduite de ſon fils Aſtyagès aſſiſté de Nabopolaſſar, Satrape de Babylone.

L'an du M. 3341. H. Avant J.C. 663.

* La trad. grecq. dit 158 ans.

Leur fils Tobie ne demeura pas long-tems dans ce lieu après leur mort. Il quitta la ville de Ninive avec ſa femme, ſes enfans & toute ſa famille : & il retourna à Ecbatanes en Medie chez ſon beau-pere & ſa belle mere. Il les trouva encore pleins de ſanté dans une heureuſe vieilleſſe. Il eut ſoin d'eux, il leur rendit toutes ſortes d'aſſiſtances, & leur ferma les yeux. Il recueillit toute la ſucceſſion de leur maiſon, & il vit les enfans de ſes enfans juſqu'à la cinquiéme génération. Il mourut dans la crainte du Seigneur comme il y avoit toujours vécu, à l'âge de quatre-vingt-dix-neuf ans : & tous ſes enfans lui rendirent les derniers devoirs de la ſépulture. Ils perſévererent eux-mêmes avec tant de fidelité dans la bonne vie, qu'ils furent aimés de Dieu & des hommes, & fort conſiderés dans tout le pays.

### §. 2. CULTE DES DEUX TOBIES ET DE SARA.

Perſonne n'a dit que l'on ait jamais levé les corps des deux Tobies & de Sara du lieu de leur premiere ſépulture pour les tranſporter dans les provinces de la Chrétienté. On n'a pas laiſſé de feindre qu'ils s'étoient trouvés à Rome dans le VII. ſiécle, & qu'ils en avoient été tranſportés avec celui de Job par les ſoins de Rotharis roi des Lombards, pour être dépoſés à Pavie. On les mit dans une chapelle de l'égliſe de ſaint Jean-Baptiſte dédiée ſous le nom de ſaint Raphaël Archange, d'où l'on a peut-être pris occaſion de donner à ces reliques inconnues le nom des deux Tobies. Ces reliques furent enlevées furtivement de Pavie vers les commencemens du pontificat d'Urbain VIII. & l'on ne ſçait où les voleurs les porterent.

*Guall. Sanct. Pap. l. 4. c. 2. Henſch. t. 2. mai. p. 496. Papebr. Eph. p. 26. add. 6. mai. ubi de Job.*

L'Egliſe ne paroît point avoir décerné de culte particulier pour ces Saints. Les Grecs les comprennent avec les autres Juſtes de l'ancien teſtament qu'ils honorent le XIX. de décembre. Les martyrologes des Latins n'en font auſſi aucune mémoire. Le nom de Tobie eſt marqué au XII de ſeptembre dans un calendrier Julien, & après l'Exaltation de ſainte Croix, ſaint Cyprien & ſainte Euphemie, dans le catalogue de Pierre Natal, qui a eu intention d'en parler vers le tems où l'Egliſe fait lire ſon hiſtoire dans ſes offices.

*Chr. Calv. p. 21.*

*Cat. l. 8. c. 79. 80. 81.*

## XXI. JOUR DE SEPTEMBRE.

### *JONAS PROPHETE, le cinquiéme* des Douze.

### §. 1. HISTOIRE DE SA VIE.

I. JONAS fils d'Amathi étoit de la ville de Geth en Opher, autrement Geth-Epher, & non de celle de Geth qui étoit au pays des Philiſtins, & l'une de leurs cinq Satrapies d'où étoit Goliath. Geth-Epher étoit de la tribu de Zabulon auſſi-bien que Nazareth, mais du côté du lac de Genezareth au pays de Galilée. C'eſt à quoi les Phariſiens ne prenoient point garde, lorſque prétendant faire voir que Jeſus-Chriſt ne pouvoit être un prophéte, ils diſoient à Nicodeme qu'il ne trouveroit point dans l'Ecriture qu'il fût jamais ſorti de prophéte de Galilée*, Geth-Epher avoit changé de nom dès le tems de Jeſus-Chriſt. Elle s'appelloit alors Jotapata, qui étoit une place fortifiée durant la derniere guerre des Juifs, où fut pris Joſeph l'hiſtorien des Juifs qui la défendoit contre les Romains, & mené priſonnier à Rome du tems de Veſpaſien.

*4. Reg. c. 14. v. 25.*

*Joan. 7. 52.*

* Le Proph. Nahum étoit auſſi de Galilée.

*Joſ. de vita ſua.*

Les Juifs publioient que Jonas étoit le fils de la veuve de Sarepta, ville des Sidoniens en Phenicie, que le prophéte Elie avoit reſſuſcité : mais la ſeule diſtance des tems étoit capable de ruiner leur opinion. Quelques-uns parmi les anciens dans l'Egliſe ont cru que Jonas étoit au moins le fils de la femme Sunamite, que le prophéte Eliſée avoit obtenu par ſes prieres, & qu'il avoit reſſuſcité au bout de trois ans. Mais ce ſentiment ſe trouve détruit par l'Ecriture, lorſqu'elle marque Geth au pays d'O-

*Hier. prol. in Jonam.*

pher pour le lieu de la naissance de ce prophéte, & non la ville de Sunam qui étoit à près de vingt lieues de-là vers la mer mediterranée & dans une autre tribu *. Mais il n'est pas incroyable que Jonas ait été du nombre des disciples d'Elisée, quoiqu'on ne voye pas grande apparence à l'opinion de ceux qui veulent qu'il ait été ce jeune homme appellé dans l'Ecriture l'un des enfans des prophétes qu'Elisée envoya sacrer Jehu pour roi d'Israël.

* d'Isachar.

4. Reg. 9. Lancel. chr. append. c. 3. p. 75.

Jonas etoit encore jeune quand il fut envoyé par le Seigneur à Jeroboam second du nom roi d'Israël, dont le pere Joas étoit petit-fils de Jehu, pour lui prédire de sa part qu'il remporteroit diverses victoires sur les Syriens & ses autres ennemis; qu'il rétabliroit les limites du royaume d'Israël depuis l'entrée d'Emath (ou les montagnes du Liban) jusqu'à la mer du desert (ou la mer morte.) C'est ce qui arriva avant le regne d'Ozias roi de Juda, & qui fait voir que Jonas a commencé à prophétiser non seulement avant Isaïe, qui est le premier des quatre grands prophétes, mais même avant Ozée, que l'on fait passer pour le plus ancien des douze petits prophétes, parmi lesquels néanmoins Jonas n'occupe que le cinquiéme rang, suivant le texte Hebreu, & le sixiéme seulement dans l'édition des Septante, suivie par les Grecs. Jonas est ainsi le plus ancien de tous ceux dont nous avons les écrits sous le titre de prophéties:&nous verrons qu'il a prophétisé pendant l'espace d'un siécleentier.

4. Reg. 14. 25.

II.

Ce fut plus de cinquante ans après ces premieres prédictions que Jonas fut choisi du Seigneur pour aller annoncer sa colere aux Ninivites, & leur prêcher la pénitence. Il a été ainsi le premier*, & pour dire vrai, le seul de tous les prophétes de l'ancienne loi qui ait été envoyé aux Gentils: en quoi il n'a point été moins la figure de Jesus-Christ que dans le prodige qui lui arriva sur la mer. Le Seigneur lui ordonna d'aller en la grande ville de Ninive, & d'y prêcher, parce que la malice de ses habitans étoit montée jusqu'à lui, & que leurs crimes étoient à leur comble. Jonas fut surpris & épouvanté d'un tel commandement, soit qu'il fût fâché de voir que Dieu voulût transporter ses misericordes de son peuple aux étrangers, soit qu'il considerât les difficultés & le peril qu'il y avoit d'executer une commission si nouvelle. C'est pourquoi au lieu de se mettre en devoir d'obéir au Seigneur, il voulut s'enfuir de devant sa face, ne croyant pas pouvoir demeurer dans son pays en repos ni en sureté, & il resolut de s'en aller à Tharsis * c'est-à-dire fort loin, & jusqu'au delà de la mer Mediterranée. Il alla donc s'embarquer à Joppé, qui étoit un port où abordoient toutes sortes de nations pour le commerce à dix ou onze lieues de Jerusalem vers le couchant.

Jon. 1.

Vers l'an du M. 3233. H.

Greg. M.

* ce n'étoit point Tarse en Cilicie. Ce pouvoit être l'Espagne, les Gaules ou la Mauritanie.

Ayant trouvé un vaisseau qui partoit effectivement pour Tharsis, il paya son passage & se mit avec les gens de l'équipage sans autre dessein que de s'éloigner de son pays. Mais le Seigneur qu'il fuioit sçut bien le poursuivre. Il envoya sur la mer un vent impétueux qui excita une grande tempête. Le vaisseau en fut tellement agité qu'il couroit risque d'être brisé. Les matelots voyant que la tempête alloit toujours en augmentant furent saisis de crainte à la vûe du danger qui les menaçoit. Chacun invoqua son Dieu (car ils étoient d'autant de religions differentes qu'il

y en avoit de differentes nations parmi eux). On fut obligé enſuite de jetter dans la mer toute la charge du vaiſſeau pour le ſoulager. Cependant Jonas étoit deſcendu au fond du navire, & il y dormoit d'un profond ſommeil. Le pilote l'ayant fait réveiller lui dit de ſe lever & d'invoquer auſſi ſon Dieu, afin de le porter à ſe ſouvenir d'eux & d'empêcher qu'ils ne periſſent. Mais les matelots voyant que la tempête continuoit toujours après tout ce qu'ils avoient imaginé pour la faire ceſſer, crurent qu'elle avoit quelque cauſe extraordinaire, & que ce pourroit être quelqu'un de l'équipage même qui l'auroit attirée. Ils voulurent s'en éclaircir par le ſort, afin de connoître par ce moyen d'où ce malheur pourroit être venu. Le ſort tomba ſur Jonas: & ils voulurent ſçavoir de lui quelle étoit la cauſe du peril où il les avoit tous expoſés. Car ils ne douterent plus que ce ne fût lui qui leur avoit attiré cette tempête. Ils lui demanderent d'où il étoit, quelle étoit ſa profeſſion, & où il avoit deſſein d'aller? Jonas leur répondit: » Je ſuis Hebreu; & je ſers » le Seigneur le Dieu du ciel qui a » fait la mer & la terre. Il leur déclara ſans diſſimulation le ſujet de ſon embarquement, & leur dit qu'il ne doutoit pas que cette tempête ne fût un effet de la colere de ſon Dieu, qui vouloit punir ſa deſobéiſſance & ſa fuite. Lorſqu'ils l'eurent entendu parler de la ſorte ils furent tous ſaiſis de frayeur; & après lui avoir fait reproche de ce qu'il avoit oſé offenſer un Dieu ſi puiſſant, ils lui demanderent ce qu'il croyoit qu'ils pourroient faire pour ſe mettre à couvert de la violence de la mer, parce que le danger les preſſoit. Jonas leur dit: » Prenez-moi & me jettez dans la » mer: & elle s'appaiſera. Car je ſçai » que c'eſt à cauſe de moi que cette » grande tempête eſt venu fondre ſur » vous. Les matelots touchés de compaſſion au milieu de leur propre malheur eurent peine à ſe réſoudre à cette extrémité. Ils tâchoient de regagner la terre: mais ils en étoient empêchés par la mer qui s'élevoit de plus en plus & les couvroit de ſes vagues. C'eſt pourquoi ſe laiſſant perſuader à la fin que leur ſalut dépendoit du conſeil que leur donnoit Jonas, ils s'adreſſerent au Seigneur avec de grands cris & lui dirent: » Nous vous prions, Seigneur, que » la mort de cet homme ne ſoit pas » cauſe de notre perte: & ne faites » pas retomber ſur nous le ſang inno» cent, parce que c'eſt vous-même, » Seigneur, qui ordonnez tout ceci, » & que nous ne demandons qu'à » executer votre volonté. Ils prirent enſuite Jonas quoiqu'à regret: & le jetterent dans la mer, & elle s'appaiſa auſſi-tôt. A la vûe d'un effet ſi promt, ils conçurent une crainte reſpectueuſe pour le Dieu qu'ils venoient d'invoquer. Ils lui immolerent des hoſties en actions de graces; & promirent par des vœux qu'ils firent en même tems de continuer dans la ſuite de lui ſacrifier encore.

III. Le Seigneur fit que dans le même moment il ſe trouva près du vaiſſeau un grand poiſſon * qui engloutit Jonas. Il demeura trois jours & trois nuits dans le ventre de ce monſtrueux animal, où adreſſant ſa priere au Seigneur ſon Dieu, il lui rendit actions de graces pour la miſericorde qu'il lui avoit faite, quoique ſa deſobéiſſance l'en eût rendu indigne. Au bout des trois jours le Seigneur commanda au poiſſon de rendre Jonas: & il alla le jetter ſain & ſauf ſur le bord.

* Chien marin ou lamie plûtôt que baleine.

*Jon.* 2.

*Matth.* 12. 39.
*Luc.* 11. 29.

bord. En quoi Jonas figura la sepulture & la resurrection de Jesus-Christ sorti du tombeau le troisiéme jour de sa mort, selon que ce divin Sauveur a voulu nous le faire entendre lui-même. On ne sçait quel fut le pays sur le bord duquel le poisson rejetta Jonas : & l'on seroit porté à croire que ç'auroit été sur la côte de Syrie ou celle de Phenicie, si Joseph n'avoit dit que ce fut sur le rivage du Pont-Euxin * : ce qu'il a sans doute avancé sur une tradition ancienne de son pays. Cela suppose un nouveau miracle dans la vitesse du trajet du poisson, qui ne pouvoit naturellement faire huit cens lieuës de mer en trois jours & trois nuits.

* près de Phasis.

*Jon. 3.* Le Seigneur réïtera donc alors à Jonas le commandement qu'il lui avoit fait d'aller à Ninive, & d'y prêcher ce qu'il lui inspireroit de dire aux habitans du lieu. Ninive étoit peut-être alors la plus grande ville du monde. Elle avoit trois journées de chemin, selon l'Ecriture, non de longueur, mais de circuit, ou selon les autres profanes 480. stades qui font 60. mille pas & vingt-quatre de nos lieuës communes : & les anciens comptoient vingt milles pour une journée de chemin. Ce qui fait juger qu'on y comprenoit les jardins & peut-être des heritages entiers, & que toutes les maisons ne s'y joignoient pas. Elle avoit été bâtie par Assur fils de Sem & petit-fils de Noé sur la riviere du Tygre & avoit toujours été jusques-là le siege de la premiere monarchie du monde ou la capitale de l'empire des Assyriens. Jonas étant entré dans la ville se mit à prêcher dans les rues à mesure qu'il avançoit ; & crioit que dans quarante jours Ninive seroit renversée. Le trouble se mit par la ville & l'epouvante se communiqua par tous les quartiers dès la premiere journée avant que le Prophéte en eût encore fait le tiers. De sorte que ceux qui n'avoient pas encore vû ou entendu ce Prédicateur étranger, ne laissoient pas d'être intimidés de ses menaces comme les autres. La nouvelle en fut portée au Roi dans son palais dès le jour même : & on lui dit que les malheurs que cet Inconnu venoit annoncer à la ville devoient être la punition des pechés du peuple, qui avoient irrité le Seigneur. Plusieurs croient que ce Roi de Ninive ou d'Assyrie n'étoit autre que Phul ou Pul, dont il est parlé dans l'Ecriture au quatriéme livre des Rois, & au premier des Paralipomenes où il est dit que le Seigneur suscita l'esprit de ce Prince pour venir avec son armée châtier les Israëlites : mais que Manahem roi d'Israël l'ayant gagné par ses présens & ses soumissions, & s'étant servi de lui pour s'affermir sur le trône, le porta à s'en retourner en lui donnant mille talens d'argent.

*Diod. Sicul.* (margin, beside "profanes 480. stades")

*c. 15. v. 19.*
*c. 5. v. 26.*

IV. Quoi qu'il en soit, le roi de Ninive touché de la prédication de Jonas, descendit du trône sans déliberation, quitta la pourpre & le diadéme, se couvrit d'un sac & se coucha sur la cendre. Il voulut que tout son peuple l'imitât & il fit publier un ordre par toute la ville portant que l'on fît jeûner les hommes, les chevaux, les bœufs, les brebis, sans manger & sans boire pendant trois jours de suite ; que les hommes & les bêtes fussent couverts de sacs ; & que tous les hommes, sans exception de sexe ni d'âge, criassent au Seigneur de toute leur force pour implorer sa misericorde. Que chacun se convertît; que tout le monde quittât sa mauvaise voye, & que l'on renonçât à l'iniquité dont on avoit les mains souil-

lées. » Qui ſçait, diſoit ce Prince, ſi » Dieu ne ſe retournera point vers » nous pour nous pardonner, s'il n'appaiſera point ſa fureur & ſa colere, » & s'il ne revoquera point l'arrêt de » notre perte qu'il a prononcé? Il n'y fut pas trompé : car Dieu conſiderant que lui & tout le peuple de la ville étoient convertis à lui, eut égard aux œuvres de leur penitence : & la compaſſion qu'il eut d'eux l'empêcha de leur envoyer les maux dont il les avoit fait menacer.

Ninive fut épargnée pour lors & elle conſerva encore ſa gloire & ſa puiſſance pendant près de cent-cinquante ans. Car encore que vingt-quatre ans environ après la prédication de Jonas, elle fût priſe par Arbacès roi des Medes aſſiſté de Beleſe ou Nabonaſſar roi de Babylone, elle demeura en ſon entier, & il n'y eut que le palais qui fut brûlé avec le roi Sardanapal ou Sardan-Pul, que lon croit avoir été le fils de Phul. Il eſt vrai que la monarchie des Aſſyriens finit alors par la mort de Sardanapal.
4. Reg. 15. 29. 1. Paral. 5. 6. Mais le jeune Ninus qu'on croit être celui que l'Ecriture ſainte appelle Theglatphalaſſar, predeceſſeur de Salmanaſſar, rétablit dès l'année ſuivante le royaume d'Aſſyrie réduit à ſes anciennes limites. Ses ſucceſſeurs s'y maintinrent pendant plus de ſix-vingts ans, juſqu'à ce qu'Aſtiagès ſatrape de Medie ſous ſon pere Cyaxarès roi des Medes, prît & ruinât entierement la ville de Ninive avec le ſecours de Nabopolaſſar, ſatrape de Babylone, pere du grand Nabuchodonoſor, qui devint enſuite roi de Chaldée & d'Aſſyrie. Ce fut alors que la ville de Ninive fut entierement ruinée, ſans avoir jamais été rétablie * depuis : ce qui arriva vers la dix-huitiéme année du regne de Joſias roi de Juda, trente-cinq ans environ avant la ruine de Jeruſalem par Nabuchodonoſor.

* car Moſul eſt toute differente.

V. Jonas voyant la converſion de la ville de Ninive, ne douta nullement que Dieu ne lui pardonnât & ne la voulût conſerver. Loin de s'en réjouir il en eut une affliction ſi grande qu'il devint tout chagrin : & dans la crainte qu'on ne le fît paſſer pour un menteur & un faux prophéte, il s'adreſſa au Seigneur & lui dit : » N'eſt-ce point-là, ô mon Dieu ce que je » diſois ; & ce que j'apprehendois, » lorſque j'étois encore en mon pays? » Ne l'avois-je pas bien prévû d'abord : & n'étoit-ce point pour cela » que j'avois voulu fuir à Tharſis? » Car je ſçavois que vous étes un Dieu » clement & plein de bonté, un Dieu » patient, plein de miſericorde, & qui » pardonnez les pechés aux hommes » (dès qu'ils retournent à vous.) Je » vous conjure donc, Seigneur, de » m'ôter preſentement l'ame du corps, » parce que la mort m'eſt plus avantageuſe que la vie. La réponſe que lui fit le Seigneur en ſe contentant de lui demander s'il croyoit que ſa colere fût bien raiſonnable ne ſervit qu'à le confirmer dans l'opinion qu'il avoit ſur l'indulgence avec laquelle il ſe doutoit qu'il traiteroit Ninive. C'eſt pourquoi il ſortit de la ville, & il alla s'aſſeoir du côté de l'orient pour s'y repoſer. *Jon. 4.*

Là il ſe fit un petit couvert de feuillages, réſolu d'attendre ſous cette ombre ce qui arriveroit à la ville. Le Seigneur pour le défendre encore davantage contre l'ardeur du ſoleil fit croître dans l'eſpace d'une ſeule nuit un liere *, qui monta par deſſus ſa tête & lui fit un grand ombrage. Ce qui fit d'autant plus de plaiſir à Jonas que les chaleurs étoient alors fort grandes. Le lendemain dès le point du

* *Ricinus ou* Palma Chriſti, *& non* Hedera. *Lierre* eſt ici un terme generique &

vague employé par S. Jerôme.

jour le Seigneur envoya un ver qui picqua la racine de ce lierre & le rendit sec. Le soleil ayant paru ensuite, le Seigneur fit lever un vent chaud & brûlant : & les rayons du soleil donnant sur la tête de Jonas l'incommoderent & le firent tomber dans un chagrin & un abbatement d'esprit si grand, qu'il souhaita tout de nouveau de mourir. Alors le Seigneur dit à Jonas : » Pensez-vous avoir raison de » vous fâcher de ce qui est arrivé à » ce lierre ? Oui, dit ce Prophéte, » j'ai raison de m'en fâcher : & il ne » me peut arriver maintenant rien de » meilleur que la mort pour finir ma » peine. Le Seigneur voulant lui faire voir son tort d'une maniere plus sensible, lui dit : » Vous vous affligez, » Jonas, de ce que le lierre est mort, » quoique vous n'ayez rien contribué » par votre travail & vos soins pour » le faire croître. Il ne vous avoit » rien couté ; il étoit cru sans que » vous vous en fussiez mêlé ; il étoit » né en une nuit, & étoit mort aussi » promptement la nuit suivante. Si » vous croyez avoir raison, comment » trouvez-vous à redire que je par- » donne à la grande ville de Ninive, » dont la perte devroit m'être beau- » coup plus sensible que n'a dû vous » l'être celle du lierre ; & où il y a » plusde six-vingt mille personnes, qui » ne sçavent pas discerner leur main » droite d'avec leur main gauche (qui » vivent dans une grande simplicité & » sans malice ) & un grand nombre » d'animaux ( qui n'ont point de part à l'iniquité des hommes. )

## §. 2. Histoire du Culte de Jonas.

VI. Ce que l'on dit de la sepulture du prophéte Jonas dans la grotte d'un Juge de tribu nommé Cenezée au canton de Saar près de Geth en Galilée, où l'on suppose qu'il s'étoit retiré après son retour de Ninive, est puisé des traditions judaïques qu'ont suivies le faux Dorothée, le faux Epiphane, & la chronique Pascale, & d'où nous viennent les faussetés & les contradictions que l'on debite sur la naissance, sur les miracles, sur les prédictions dont l'Écriture ne parle pas, & sur la mort de ce Prophéte. On n'a point laissé de montrer dans la suite des siecles le tombeau pretendu de Jonas : & S. Jerôme nous apprend qu'on le voyoit encore de son tems dans le petit village de Geth, qui étoit un reste des ruines de Jotapata, à deux milles de Sephoris, autrement Diocesarée sur le chemin de Tiberiade. Cela auroit dû suffire pour detromper ceux, qui ont assigné le culte du prophéte Jonas à Geth, ville maritime de Palestine ou des anciens Philistins, ou même encore à une autre petite ville ou bourgade de même nom près de Lydde ou Diospolis. On dit que ce lieu marqué par saint Jerôme est habité maintenant par des Turcs, qui y ont une Mosquée, renfermant une chapelle sous laquelle ils prétendent garder le corps de Jonas, qu'ils montrent aux Chrétiens à la lumiere d'une bougie, en obligeant ceux qui veulent le voir de se déchausser par devotion. Malgré cette tradition les Chrétiens d'Assyrie, que nous appellons les Nestoriens du Levant, ont publié que le corps du prophéte Jonas étoit dans la nouvelle Ninive, qu'on appelle Mosul, bâtie aussi sur le Tygre, à quatre ou cinq lieues de l'ancienne Ninive. Les Turcs se sont fait encore les gardiens de ce tombeau, & ils le montrent aux Chrétiens qui le vont visiter, comme si le Prophéte n'en eût jamais eu d'autre.

*Dorot. synops. Pseud-Epiph c. 16.*

*Hier. prolog. in Jon. p. 133.*

*Ferrar. Topog. fol. 57. & alii.*

*Adrichom. Descr. n. 56 Quaresm. Eluc. t. 2. l. 7. p. 855. Eug. Rog. Terre-Sainte l. 1. p. 69.*

Ughell. Ital. sacr. t. 5. p. 1259. Quoique ces deux tombeaux prétendus de Jonas foient affez connus en Occident par les relations & les contes des voyageurs, nous ne pouvons dire neanmoins fi c'eft de l'un ou de l'autre endroit qu'on prétend avoir reçu les reliques que l'on en montre en divers endroits de l'Europe. L'on croit avoir fon corps à Venife dans l'églife de S. Apollinaire, & l'on demeure tranquille dans cette poffeffion fur la foi & l'autorité d'une tradition, dont on ne fe foucie pas de remuer les fondemens.

Henfch. t. 2. April p. 618. A Nocera ville du royaume de Napels, dans la Principauté citerieure, l'on fe vante d'avoir auffi des reliques du prophéte Jonas que l'on dit y avoir été apportées par des Chevaliers de S. Jean de Jerufalem, & l'on en celebre la Tranflation le XIX. d'avril dans cette églife. Papebr. t. 7. Mai p. 669. n. 16. L'on en montre auffi une côte au Mont-Caffin où cette relique attire la dévotion des peuples en grande affluence.

Mais fi l'Églife a fait rendre un culte particulier à ce faint Prophéte, on peut affurer qu'elle l'a fait fans s'arrêter à tout ce qu'on a voulu debiter de fon tombeau & de fes reliques. Elle fe l'eft repréfenté comme le type & la figure de Jefus-Chrift qui a voulu s'y reconnoître lui-même, à l'occafion de la demande que le Juifs lui faifoient de quelque figne ou prodige qu'ils fouhaitoient voir de lui. Matth. 12. 39. Luc. 11. 29. » Cette nation corompue » & adultere, leur repondit-il, deman» de un prodige ; & on ne lui en ac» cordera point d'autre que celui du » prophéte Jonas. Car cemme Jonas » fut trois jours & trois nuits dans le » ventre du poiffon, ainfi le Fils de » l'homme fera trois jours & trois nuits » dans le cœur de la terre. Les Ninivi» tes s'éleveront au jour du jugement » contre ce peuple & le condamne» ront, parce qu'ils ont fait penitence à » la prédication de Jonas : & cepen» dant celui qui eft ici eft plus grand » que Jonas.

Men. Ephem. Les Grecs font la fête de Jonas au XXI. de feptembre : les Ruffiens ou Mofcovites qui fuivent leurs rits ne la marquent neanmoins qu'au lendemain. Il y avoit à Conftantinople une églife de S. Jonas accompagnée d'un monaftere, lorfque cette ville étoit chrétienne. On voit que fon abbé Phocas foufcrivit dans le VI. fiecle au concile de la ville fous le patriarche Mennas. Boll. t. 2. jan. p. 761. Son nom ne paroît point dans les anciens martyrologes des Latins. Ce fut vers le XIV. fiecle qu'on commença à l'inferer dans les modernes, mais on le mit au XXVII. de janvier, ce qui fut fuivi bientôt après par P. Natal dans fon catalogue, P. Nat. cat. l. 3. c. 26. pretendant que ce jour étoit celui de fa mort. Mais Baronius l'a fait remettre au XXI. de feptembre comme chez les Grecs dans le martyrologe Romain, revû fous les Papes Gregoire XIII. & Sixte V.

---

## XXIII. JOUR DE SEPTEMBRE.

JOEL prophéte, l'un des douze, mis en ce jour dans quelques calendriers Juliens.

*Voyez au xiij de juillet.*

---

## XXVII. JOUR DE SEPTEM.

### *JUDITH VEUVE.*

I. JUDITH étoit fille de Merari de la tribu de Simeon. On conjecture qu'elle vint au monde fous le regne d'Ezechias roi de Juda, treize ou quatorze ans après la deftruction Jud. c. 8. v. 1. c. 11. v. 2.

du royaume d'Iſraël & la diſperſion des dix tribus, tranſportées par Salmanaſar roi d'Aſſyrie dans les provinces des Medes & des Aſſyriens.

Vers l'an du M. 3396. H. avant J. C. 708.

La ſituation où ſe trouvoit la tribu de Simeon, qui étoit renfermée entre la tribu de Juda & le pays des Philiſtins, avoit ſans doute ſauvé la captivité à ſes parens comme à la plûpart de ceux de la même tribu où les armes des Aſſyriens n'avoient pas penetré : & il pourroit ſe faire que comme après l'enlevement des autres tribus pluſieurs terres du royaume d'Iſraël demeurerent vuides, & ſans maitres pour la plûpart, Merari ſon pere auroit quitté ſon pays pour aller s'établir à Bethulie * ville de la tribu de Zabulon dans la Galilée, qui s'étoit remiſe avec pluſieurs autres ſous l'obéïſſance des rois de Juda*.

* d'autres veulent que ce fut Bethul qui étoit effectivement dans la tribu de Simeon.

* Nahum avoit auſſi quitté la tribu de Simeon pour la Galilée.

Elle fut mariée à Manaſſé habitant de cette ville : & comme l'Ecriture marque que c'étoit le lieu de ſa naiſſance & celui de la ſepulture de ſes peres, on peut juger que Manaſſé & ſes parens étoient du nombre de ces Iſraëlites, qui s'étant ſauvés de la captivité & ſouſtraits à la connoiſſance des Aſſyriens, étoient revenus dans leur pays.

L'an 3342.

c. 8. v. 3.

Elle n'avoit gueres que quarante-ſix ans lorſqu'elle perdit ſon mari, qui fut emporté d'une fievre violente que lui avoit cauſé l'ardeur du ſoleil, qui lui avoit donné ſur la tête au temps de la moiſſon des orges, pendant qu'il étoit dans ſon champ occupé à faire travailler ſes moiſſonneurs. Il mourut dans Bethulie, où il fut enſeveli avec ſes peres. Judith quoique jeune encore, & riche, ne voulut point ſe remarier : & joignant la chaſteté avec toutes les autres vertus dont elle faiſoit

c. 16. v. 26.

profeſſion, elle paſſa le reſte de ſa vie, qui fut encore de ſoixante ans, à ſervir Dieu dans la retraite & les exercices convenables à l'état d'une ſainte veuve.

c. 8. v. 5.

Elle s'étoit fait au haut de ſa maiſon une chambre ſecrete où elle demeuroit enfermée avec les filles qui la ſervoient. Elle portoit continuellement un cilice ſur les reins. Elle jeûnoit tous les jours de ſa vie hors les jours de ſabbat, les néomenies ou les premiers jours des mois, & les fêtes qui ſe celebroient dans le peuple d'Iſraël. Elle étoit toujours parfaitement belle, très-bien faite : & ſon mari lui avoit laiſſé de grands biens, une multitude de ſerviteurs, & de beaux heritages où elle avoit de nombreux troupeaux de bœufs & de moutons. Elle étoit en très-grande conſideration parmi ſes citoyens, & chacun avoit pour elle beaucoup d'eſtime & de reſpect, parce qu'on la voyoit marcher toujours dans la crainte du Seigneur. Sa maniere de vivre étoit tellement irreprehenſible que l'envie ni la médiſance n'oſerent jamais attaquer ſa reputation.

II.

Il y avoit trois ans & demi que Judith étoit demeurée veuve, lorſque la ville de Bethulie où elle demeuroit fut aſſiegée par l'armée de Nabuchodonoſor roi d'Aſſyrie, qui étoit conduite par le general Holoferne. Ce Nabuchodonoſor, ſelon les conjectures qui nous paroiſſent les mieux fondées, n'étoit autre que Saoſduchin ſucceſſeur d'Aſſaradon fils de Sennacherib, dont nous avons parlé dans la vie du ſaint roi Ezechias (23 Août.) & dans celle du ſaint homme Tobie. (12 Septemb.) Ce prince étoit devenu extrémement puiſſant & redoutable depuis la défaite & la mort d'Arphaxad, roi des Medes fondateur ou reſtaurateur de la grande ville d'Ecbatanes, que les uns prennent pour Dejocès, les au-

tres avec plus d'apparence pour Phraortès son fils & son successeur, dont le vrai nom Aphraartès a plus
*Jud. c. 1.* de rapport avec celui d'Arphaxad que lui donne l'Ecriture.

Nabuchodonosor fort fier de sa victoire, envoya dans toures les provinces d'occident jusqu'à la mer Mediterranée pour se faire reconnoître en tous ces lieux & y établir sa domination. Ses députés furent rejettés presque partout & traités avec assez de mépris. L'indignation qu'il en eut lui fit mettre une grande armée sur pied pour s'en venger & emporter par la force ce qu'on lui refusoit. Il l'envoya sous la conduite d'Holoferne dès l'année suivante, qui étoit
*ch. 2.* la treiziéme de son regne. Cette armée, qui étoit de six-vingt mille hommes de pieds & de douze mille chevaux, outre une multitude innombrable de chameaux & de chariots, jetta l'épouvante partout où on sçut qu'elle devoit passer. Les plus grandes villes ouvrirent leurs portes & se soumirent. Holoferne se rendit maître de la Mesopotamie, de la Syrie, de la Phenicie & d'une grande partie de l'Arabie en moins d'un an ou
*ch. 3.* deux : & il grossit de beaucoup son armée par de nouvelles levées qu'il fit dans ces pays conquis. On se rendoit à lui de tous les côtés pour éviter le pillage, l'incendie, la captivité & la mort même.

Toutes ces soumissions de tant de peuples ne faisoient que lui enfler le cœur & augmenter sa fierté de plus
*v. 13.* en plus. Car il ne laissoit pas de détruire leurs villes & de couper par le pied leurs bois sacrés, sur un ordre que Nabuchodonosor lui avoit donné d'exterminer tous les Dieux de la terre, afin qu'il fût seul appellé Dieu par toutes les nations qu'Holoferne assujettiroit à sa puissance. Après toutes ces conquêtes il entra dans l'Idumée qu'il réduisit avec la même facilité. Il alla ensuite camper dans la terre de Gabaa où il demeura un mois entier pour rassembler toute son armée.

Les enfans d'Israël qui demeuroient III.
dans la terre de Juda furent allarmés *ch. 4.*
de cette proximité, étant déja saisis de frayeur au recit de tout ce qu'avoit fait une armée si formidable. Ils ne craignoient pas seulement de tomber sous la puissance d'un ennemi, qui exerçoit beaucoup de cruautés sur les peuples qu'il avoit subjugués, ils apprehendoient encore qu'il ne fît à Jerusalem & au temple du Seigneur ce qu'il avoit fait aux autres villes & aux autres temples. C'est ce qui les fit resoudre à se defendre avec l'assistance du Seigneur en qui ils mettoient leur confiance. Afin de ne rien omettre de leur part de ce qui pourroit contribuer à la sureté du pays, ils envoyerent par toute la frontiere de la province de Samarie jusqu'à Jericho se saisir des passages & des montagnes, ils fortifierent leurs bourgs & leurs villes, & amasserent de grandes provisions pour se préparer à soutenir cette guerre. Le Grand-Prêtre Eliachim (qui avoit eu toute l'autorité pendant la captivité du roi Manassés, & qui en *Joseph. antiq. l. 10. c. 4.*
usoit encore, soit que ce Prince fut malade, soit qu'occupé à munir Jerusalem & les autres villes de Judée, il fut bien aise de partager ces soins avec lui) donna tous les ordres necessaires du côté, qui regardoit la Galilée vers les plaines d'Esdrelon & de Dothaïn jusqu'au lac de Genezareth.

Tout le peuple cria ensuite vers le Seigneur avec grande instance. Ils s'humilierent en sa presence dans les

jeûnes & les prieres, tous revêtus de cilices jufqu'aux enfans, la tête couverte de cendres & pofternés du côté du Temple de Jerufalem ( car c'etoit la coutume parmi les Ifraëlites, qui n'étoient pas dans Jerufalem de fe tourner toujours du côté de cette ville & du temple pour prier, fi éloignés qu'ils puffent être & en quelques provinces qu'ils fe trouvaffent. ) Le Grand-Prêtre Eliachim alla enfuite par tout le pays d'Ifraël encourager les peuples, les exhorter à mettre toute leur confiance au Seigneur & à perfeverer dans le jeûne & la priere.

Holoferne eut avis que les Ifraëlites fe preparoient à lui refifter, &
ch. 5. qu'ils avoient fermé les paffages des montagnes. Il en fut irrité jufqu'à la fureur, & fit venir les princes des Moabites & les chefs des Ammonites pour fçavoir d'eux qui étoit ce peuple, quelles étoient fes forces, & ce qu'il prétendoit faire, étant le feul de tous ceux de l'Orient qui n'eût point été au devant de lui pour fe rendre & fe foumettere à fa puiffance.

IV. Le chef des Ammonites nommé Achior lui fit toute l'hiftoire des Ifraëlites depuis Abraham originaire de Chaldée. Après lui avoir raconté plufieurs des miracles que leur Dieu avoit fait en leur faveur, il ajouta qu'ils avoient été heureux & invincibles tant qu'ils étoient demeurés fidéles au Seigneur leur Dieu : mais que l'ayant abandonné pour fuivre des idoles ils avoient été livrés à leurs ennemis en punition de leur peché, & qu'il les en avoit retirés dès qu'ils étoient retournés à lui. C'eft pourquoi il confeilla à Holoferne de s'informer fi ce peuple avoit commis quelque offenfe contre fon Dien, difant qu'en ce cas-là il pouvoit aller hardiment l'attaquer : mais que s'il n'étoit point mal avec fon Dieu, on ne devoit pas efperer d'en venir à bout avec des forces humaines.

Ce difcours d'Achior fut fort mal reçu des officiers de l'armée des Affyriens, & ils crurent que pour le convaincre de fauffeté ils n'avoient qu'à avancer dans le pays des Ifraëlites. Ils vouloient même le percer de leur épée pour avoir ofé dire que des gens fans armes, fans forces, fans experience puffent refifter au grand roi Nabuchodonofor; & qu'il y eût un Dieu plus puiffant que lui, ou même un autre Dieu que lui fur la terre. Holoferne auffi mal content qu'eux d'Achior voulut qu'on le re- ch. 6.
fervât pour le faire paffer avec les Ifraëlites au fil de l'épée, afin qu'il pût être témoin de la fauffeté de fes prédictions & de fes raifonnemens; & qu'il apprît au prix de fa tête qu'il n'y avoit point de Dieu que Nabuchodonofor, & qu'il étoit feul le Seigneur de toute la terre. Il le fit prendre en même temps, & commanda qu'on le menât à la premiere ville du pays d'Ifraël qu'il avoit deffein d'affieger. On le conduifit du côté de Bethulie : mais ceux qui en étoient chargés voyant que les frondeurs de la ville fortoient fur eux, le lierent à un arbre & fe retirerent.

Les Ifraëlites allerent délier Achior, & l'amenerent à Bethulie où il raconta ce qui lui étoit arrivé : les habitans lui ayant oui dire qu'Holoferne ne l'avoit deftiné à la mort que pour avoir dit que le Dieu du ciel étoit le défenfeur du peuple d'Ifraël, fe profternerent en terre pour adorer le Seigneur : ils le conjurerent avec larmes de ne point rendre vaines ni leur efperance ni les paroles d'Achior, & ils demeurerent en priere

le reste du jour. Ils consolerent ensuite Achior, lui firent esperer que le Dieu de leurs peres, dont il avoit relevé la puissance le recompenseroit; & que lorsqu'il les auroit délivrés de l'ennemi qui les menaçoit, il lui seroit libre de vivre parmi eux avec toute sa famille dans le culte du même Dieu. Ozias Gouverneur de Bethulie le reçut chez lui & lui donna un grand souper où furent conviés les Anciens du lieu. Ce jour s'étoit passé en jeune : tout le peuple se rassembla après avoir pris sa refection & passa encore la nuit suivante en prieres.

V. *ch.* 7. Dès le lendemain l'armée des Assyriens vint assieger Bethulie. Outre les six vingt mille hommes de pied & vingt-deux mille chevaux, elle étoit grossie de beaucoup de nouvelles troupes, levées dans les provinces & les villes, dont Holoferne s'etoit rendu maître : de sorte qu'elle s'étendoit depuis Belma du côté de Dothaïn * jusqu'à Chelmon du côté d'Esdrelon. A la vûe de cet effroyable déluge d'ennemis les habitans de Bethulie redoublerent leurs prieres à Dieu, prosternés & la tête couverte de cendres, afin qu'il lui plût de faire éclater sa misericorde sur son peuple. Leur confiance au Seigneur n'empêcha point qu'ils ne se missent en devoir de se bien défendre. Ils se saisirent des passages & des défilés, qui servoient de sentiers entre les montagnes, & ils y faisoient la garde jour & nuit. Holoferne étant venu reconnoître la place remarqua du côté du midi un aqueduc, qui conduisoit l'eau dans la ville. Il le fit couper & les habitans se trouverent reduits à aller chercher de l'eau à la dérobée à de petites sources, qui étoient près des murs. Surquoi les Ammonites & les Moabites, qui connoissoient les lieux comme voisins, donnerent avis à Holoferne de mettre des gardes à toutes les fontaines pour empêcher que personne y vînt puiser. Ils lui firent voir que c'étoit le moyen de faire perir les assiégés sans tirer l'épée, ou de les obliger à rendre la ville. Holoferne suivit ce conseil & mit cent hommes de garde à chaque fontaine.

* cela fait voir que Béthulie étoit en Galilée, & que ce ne pouvoit être Bethul ou Bathuël dans la tribu de Simeon.

Les habitans privés de ces ressources, ne purent plus faire autre chose que ramasser l'eau des cîternes de la ville qui furent bientôt épuisées, quelque ménagement qu'on y apportât dans la mesure qui s'en donnoit à chaque particulier. Au bout de trois semaines comme il ne restoit plus d'eau que pour un jour, il y eut une sédition d'hommes, de femmes & d'enfans, qui allerent en foule trouver Ozias pour le presser de rendre la ville à Holoferne, avant que la misere où la soif les reduisoit, achevât de les faire tous perir. » Il vaut encore » mieux, lui dirent-ils, qu'étant captifs nous vivions au moins & benissions le Seigneur, que de mourir » ainsi miserables & devenir l'opprobre du genre humain, en voyant perir nos femmes & nos enfans devant » nos yeux. Nous en prenons le ciel » & la terre à témoins : & nous vous » conjurons tous devant le Dieu de » nos peres, qui se venge de nous selon la grandeur de nos pechés, de » rendre incessament la ville, & de » nous faire trouver une prompte mort » par l'épée des ennemis, au lieu de » cette mort lente & cruelle que la » soif nous fait souffrir. Après ces paroles tous jetterent de grands cris fondant en larmes : & il se fit de tristes lamentations par toute l'assemblée, qui se terminerent neanmois par une humble confession des pechés du peu-

ple,

ple, une reconnoiſſance de la juſtice de Dieu dans ce châtiment, & une ſoumiſſion parfaite à ſa volonté. Ozias tâcha de les appaiſer & leur promit que dans cinq jours il rendroit la ville comme ils le demandoient, s'il ne leur venoit point de ſecours.

VI. Judith l'ayant ſçu manda chez elle deux des Anciens ou Magiſtrats du peuple * à qui elle fit une vive remontrance en ces termes : » Comment » donc Ozias a-t-il conſenti de livrer » la ville aux Aſſyriens s'il ne vous » vient du ſecours dans cinq jours ? » Qui êtes-vous pour tenter ainſi le » Seigneur, & pour oſer preſcrire un » terme à ſa miſericorde ? Implorons- » la ſeulement par nos prieres, nos » jeûnes & nos larmes, attendons ſes » conſolations avec une humble ſou- » miſſion, & ſoyons perſuadés que » les ſupplices même les plus cruels » ſeront toujours beaucoup moindres » que nos pechés. Ozias & les anciens reconnoiſſant que c'étoit l'eſprit de Dieu, qui la faiſoit ainſi parler, confeſſerent leur faute & recommanderent le ſalut de la ville & du peuple à ſes prieres, parce qu'ils ſçavoient qu'elle étoit une femme ſainte. Judith leur demanda de ſon côté leurs prieres pour l'affermiſſement & le ſuccès d'une reſolution hardie qu'elle avoit priſe. Sans leur rien découvrir autre choſe, elle les pria qu'on lui tînt ſeulement pour la nuit ſuivante la porte de la ville libre, afin qu'elle pût ſortir avec ſa ſervante : & que ſans ſe mettre en peine du reſte on ſe contentât de prier pour elle, juſqu'à ce qu'elle revint rapporter elle-même de ſes nouvelles. Ozias prince de Juda crut qu'on devoit la laiſſer faire, & il la quitta en lui ſouhaitant l'aſſiſtance du Seignenr pour venger ſon peuple de ſes ennemis.

* Chabri & Charmi.

ch. 8. v. 9.

Elle entra auſſi-tôt dans ſon oratoire où revêtue d'un cilice & la tête couverte de cendres, elle ſe proſterna devant le Seigneur & lui fit une ardente & longue priere, le conjurant de conduire & de fortifier ſon bras pour abattre l'orgueil d'Holoferne ; comme il avoit mis autrefois l'épée à la main de ſon pere Simeon ( 1 ) fils d'Iſraël pour ſe venger des étrangers, qui tranſportés d'une paſſion impure avoient violé une vierge ( 2 ) qui étoit ſa ſœur. Elle le pria de faire réuſſir le piege qu'elle vouloit tendre à ce fier ennemi pour le prendre par ſes propres yeux, de lui donner aſſez de conſtance dans le cœur pour le mépriſer & aſſez de force pour le perdre. Sa priere finie, elle deſcendit, ôta ſon cilice, quitta ſes habits de veuve, ſe lava le corps, ſe le parfuma, ſe friſa les cheveux, ſe para de ſes plus riches & de ſes plus précieux ornemens. Dieu même y ajoûta encore un nouvel éclat, parce que tout cet ajuſtement n'avoit pour principe aucun mauvais deſir, ( 3 ) mais la vertu ſeule & le ſalut de ſon peuple : & il augmenta la beauté qui lui étoit naturelle.

ch. 9.

( 1 ) elle étoit de ſa tribu.

( 2 ) Dina fille de Jacob. Judith n'enviſageoit que le ſuccès de l'action de Simeon, & non le crime dont elle étoit accompagnée.

ch. 10.

Judith ſortit ainſi de la ville ſuivie d'une ſervante, qui portoit un panier rempli de proviſions pour manger. Ozias & les Anciens qui étoient allés l'attendre à la porte furent extrêmement ſurpris de la voir ſi brillante, & la laiſſerent paſſer ſans oſer lui demander ce qu'elle pretendoit faire : ils demanderent ſeulement au Seigneur le ſuccès de ſon entrepriſe, quelle qu'elle fût, ne doutant pas qu'elle ne vînt de lui; comme elle deſcendoit de la montagne vers le point du jour, les gardes avancées des Aſſyriens l'arrêterent pour lui demander d'où elle venoit & où elle alloit ? Elle dit qu'elle étoit de la vil-

( 3 ) Ce n'eſt point un exemple que Dieu ait voulu faire, la même raiſon ne peut plus avoir lieu maintenant.

le & qu'elle fuioit pour n'être point enveloppée dans sa ruine ; qu'elle avoit un secret à découvrir au prince Holoferne pour lui donner un moyen de la prendre sans perdre un seul homme. Les soldats la conduisirent honorablement à la tente d'Holoferne, qui fut pris par les yeux d'abord. Tous les officiers également surpris d'une si rare beauté dirent à leur General : » Pourroit-on mépriser le peuple des Hebreux qui ont des » femmes si belles ? ne meritent-elles pas » bien que pour les avoir nous faissions » la guerre à leurs maris.

VII. Judith voyant Holoferne assis sous un pavillon de pourpre tout éclatant d'or & de pierreries, se prosterna en terre & l'adora *. Il la fit relever à l'instant même par ses gens, & la traitant favorablement il lui demanda ce qui la portoit à quitter sa ville & à venir dans son camp ? Elle dit qu'elle venoit lui donner un avis d'où dépendoit le succès de ce que Dieu avoit résolu d'executer par son moyen. Après avoir relevé par ses discours la puissance du grand roi Nabuchodonosor, l'habileté & le bonheur de son général, elle rendit témoignage à la verité de ce que lui avoit dit Achior chef des Ammonites, que quand le Seigneur le Dieu d'Israël étoit irrité par les pechés de son peuple, il ne manquoit point de le livrer entre les mains de ses ennemis ; que les habitans de Bethulie alloient tomber dans ce cas, parce qu'étant réduits aux abois par la faim & la soif, ils étoient forcés de manger diverses choses ausquelles il ne leur étoit pas permis de toucher même de la main ; & que c'étoit la raison qui l'avoit fait fuir de la ville. Elle ajouta : » Le » Seigneur m'a envoyé vous découvrir ces choses. Car votre servante » Judith adore toujours son Dieu, » même à present qu'elle est en votre » présence. Je sortirai donc si vous » me le permettez ; je prierai le Seigneur : il me fera connoître le tems » auquel il voudra punir les pechés de » son peuple, & je viendrai vous le » dire. Alors je vous menerai au milieu de Jerusalem, & tout le peuple d'Israël vous sera soumis, selon » que le Seigneur mon Dieu me l'a » revelé. Son discours plut extrémement à Holoferne qui étant aveuglé de sa passion naissante, crut qu'elle accompliroit ce qu'elle lui avoit promis. Car Dieu permit que ni lui, ni tous ses gens occupés à admirer son esprit, sa sagesse & la grace qu'elle avoit à parler autant que la beauté de son visage & les autres agrémens de son exterieur, n'eussent aucun soupçon de son dessein. Il se contenta de dire qu'il reconnoîtroit le Dieu de Judith pour son Dieu, s'il faisoit cela pour lui, & qu'elle seroit puissante à la cour de Nabuchodonosor.

* Maniere de parler pour marquer un respect profond.

ch. 11.

Il donna ordre qu'on la logeât au lieu où étoient ses trésors, & qu'on lui servît des mets de sa table. Judith s'en excusa, disant que sa loi lui défendoit de manger de ces sortes de viandes, mais qu'elle mangeroit de ce qu'elle avoit apporté. Sur ce qu'Holoferne lui demanda ce qu'on feroit quand ce qu'elle avoit apporté viendroit à manquer, elle répondit en jurant par la vie même de celui à qui elle parloit qu'avant ce tems-là Dieu lui feroit executer son dessein. Avant que d'entrer dans la tente qui lui étoit destinée, elle obtint d'Holoferne pour trois jours la liberté de sortir la nuit pour aller faire sa priere & invoquer le Seigneur son Dieu. Elle alloit donc durant les nuits dans la vallée de Bethulie, où elle se la- ch. 12.

voit à une fontaine ( pour se purifier des souillures legales qu'elle pouvoit contracter dans le commerce des étrangers ). En remontant elle faisoit sa priere au Dieu d'Israël, & lui recommandoit le succès du dessein qu'elle avoit conçu pour la délivrance de son peuple. Puis elle rentroit dans sa tente avant le jour, & elle y demeuroit à jeun jusqu'au soir.

VIII. Le quatriéme jour Holoferne fit un grand festin à ceux de sa maison, & il donna ordre à l'eunuque Vagao d'aller y convier Judith, & de la faire consentir d'elle-même à venir habiter avec lui, parce que chez les Assyriens c'étoit un affront à un homme qu'une femme se tirât d'avec lui sans consentir à ce qu'il desiroit d'elle. L'eunuque s'acquitta de sa commission avec le plus d'honnêteté qu'il lui fut possible. Judith reçut agréablement en apparence la proposition qui lui étoit faite de la part d'Holoferne. Elle se para de tous ses ornemens & se rendit au festin, où néanmoins elle ne mangea que de ce que sa servante lui avoit préparé. Holoferne voulant marquer la joie qu'il avoit de la voir, but dans ce repas plus qu'il n'avoit fait en aucun autre jour de sa vie.

c. 13. Le soir venu, chacun se retira, Judith seule demeura avec Holoferne, & l'eunuque Vagao ferma les portes de la chambre. Holoferne étoit dans son lit accablé de sommeil par l'excès du vin qu'il avoit pris. Judith qui avoit donné ordre à sa servante de se tenir dehors devant la porte de la chambre & d'y faire le guet, étoit devant le lit priant avec larmes le Seigneur de conduire & fortifier sa main en ce moment perilleux, puisqu'il étoit lui-même l'auteur d'une resolution si hardie. Elle s'approcha ensuite de la colonne du chevet de son lit, délia le sabre qui y étoit attaché : puis prenant la tête d'Holoferne par les cheveux, & invoquant le Seigneur de nouveau elle la lui coupa en deux coups. Elle jetta ensuite le corps mort par terre, sortit promtement de la chambre, donna à sa servante la tête d'Holoferne pour la mettre dans son sac. Puis elles sortirent toutes deux selon leur coutume, comme pour aller prier : & lorsqu'elles se virent à la porte de la ville, Judith cria à ceux qui faisoient garde sur la muraille. » Ouvrez, parce que » Dieu est avec nous, & qu'il a signalé sa puissance dans Israël. Les gardes appellerent aussi-tôt les anciens & les principaux de la ville. Tous accoururent autour d'elle le flambeau en main. Lorsqu'on fut assemblé sur le rempart, elle monta sur une éminence, où après avoir exhorté tout le monde à louer le Seigneur de ce qu'il s'étoit servi d'elle pour ôter la vie à l'ennemi de son peuple, elle tira de son sac la tête d'Holoferne, la montra à tous à la faveur des flambeaux, avec un rideau qu'elle avoit emporté du pavillon de son lit. Puis elle dit pour sa justification : » Le » Dieu vivant m'est témoin que son » Ange m'a gardée dans une parfaite » pureté depuis que je suis sortie jus» qu'à ce que je suis rentrée en cette » ville. Il n'a point permis que sa ser» vante fût souillée de la moindre ta» che de peché parmi ces infidéles & » ces étrangers. Je suis au comble » de ma joie le voyant demeurer » vainqueur, moi sauvée, & vous » délivrez. Rendons-lui tous de gran» des actions de graces. Tous adorerent en même tems le Seigneur, & comblerent Judith de bénédictions & de louanges.

L'an du M. 3347. H.

IX. Judith manda ensuite Achior ce

chef des Ammonites qu'Holoferne avoit menacé de faire mourir dès qu'il auroit vaincu le peuple d'Iſraël & pris Bethulie. Ayant reconnu la tête d'Holoferne il fut ſaiſi d'une ſi grande frayeur qu'il tomba le viſage contre terre & s'évanouit. Lorſqu'il fut revenu à lui il ſe jetta aux pieds de Judith & l'adora. Puis conſiderant ce que la toute-puiſſance de Dieu avoit fait en faveur d'Iſraël, il abandonna les ſuperſtitions payennes, crut en Dieu, ſe circoncit, & fut incorporé au peu-
ch. 14. ple d'Iſraël avec toute ſa famille. Dès que le jour commença à paroître les habitans de Bethulie de l'avis de Judith pendirent la tête au haut de leurs murs, & ſortirent armés faiſant beaucoup de bruit, ſans néanmoins attaquer encore leurs ennemis. Les ſentinelles les voyant venir à eux coururent à la tente d'Holoferne pour en donner avis : & les principaux officiers de l'armée s'y raſſemblerent pour prendre l'ordre du combat. L'eunuque Vagao après avoir longtems héſité de le réveiller entra à la fin dans la chambre & tirant le rideau du pavillon, il fut fort étonné de voir le corps d'Holoferne étendu par terre ſans tête & couvert de ſon ſang. La frayeur lui fit jetter un grand cri & déchirer ſes vêtemens : il paſſa à la tente de Judith & ne l'ayant pas trouvée, il ne douta plus qu'elle n'eût fait le coup. Il vint dire la choſe aux chefs de l'armée qui attendoient, & tous déchirant leurs vêtemens, ſe ſéparerent tout interdits.

ch. 15. La nouvelle de ce qui étoit arrivé à Holoferne s'étant enſuite répandue par toute l'armée des Aſſyriens, on vit une conſternation générale dans le camp : & tous ſans ſçavoir quel conſeil prendre, au lieu de ſe réunir & de ſonger à la vengeance, ne penſerent qu'à chercher leur ſalut dans la fuite. La frayeur dont ils étoient ſaiſis les fit retirer avec précipitation, ſans ſe parler même ou ſe communiquer leurs réſolutions. Les Iſraëlites les voyant fuir en deſordre les pourſuivirent, & furent ſecondés par ceux des villes voiſines qu'Ozias avoit envoyés avertir. Ce qui ſe fit avec tant de diligence & en ſi bon ordre que les ennemis abandonnerent tout pour ſe ſauver, & que les plus pareſſeux furent taillés en pieces. Ceux de Bethulie & leurs voiſins firent un butin ſi prodigieux pendant trente jours de fuite, que tous juſqu'aux derniers en furent enrichis : & l'on donna à Judith tout ce qui avoit appartenu à Holoferne en or, en argent, en pierreries, en meubles précieux : & elle envoya le tout au temple de Jeruſalem pour y être conſacré au Seigneur. Le grand Pontife Eliachim, dit auſſi Joachim, vint en même tems de Jeruſalem à Bethulie avec tous les anciens pour voir Judith. Tous la comblerent de leurs éloges & de leurs bénédictions : & l'on fit des réjouiſſances publiques en actions de graces à Dieu & à l'honneur de Judith dans tout le pays d'Iſ-
raël. Judith de ſon côté chanta un ch. 16.
cantique au Seigneur pour lui rapporter toute la gloire de cette victoire, dont il avoit voulu qu'elle fût l'inſtrument. Tout le peuple alla enſuite avec elle à Jeruſalem pour adorer le Seigneur. S'étant purifiés, ils lui offrirent tous leurs holocauſtes & s'acquitterent de leurs vœux. Ce fut alors que Judith fit une offrande au Seigneur de tout ce qu'elle avoit eu qui avoit été à Holoferne, & elle y appendit le rideau de ſon lit qu'elle avoit emporté elle-même avec ſa tête, comme un anathême d'oubli.

Les réjouiſſances de cette grande fête durerent trois mois entiers à la vûe des lieux ſaints. Judith revint à Bethulie où elle fut honorée le reſte de ſa vie comme la perſonne la plus conſiderable de tout Iſraël. Elle continua de vivre dans la retraite comme auparavant, ſi ce n'eſt aux jours de fête qu'elle paroiſſoit en public pour rendre gloire à Dieu. Elle donna la liberté à ſa ſervante & demeura dans la maiſon de ſon mari juſqu'à l'âge de cent cinq ans, ſans avoir jamais voulu ſe remarier. Elle y mourut dans cette heureuſe vieilleſſe, & elle fut honorablement enterrée avec ſon mari à Bethulie. Le pays d'Iſraël fut ſans trouble tant qu'elle véquit, & pluſieurs années encore après ſa mort.

L'an du M. 3401. H. avant J. C. 603.

## §. 2. HISTOIRE DE SON CULTE

X.

Le jour de cette victoire a été mis par les Hebreux au rang des ſaints jours : & il fut depuis honoré comme un jour de fête parmi les Juifs, qui ont fait voir par cette conduite qu'ils ne prenoient pas cette hiſtoire pour une pieuſe fiction, une énigme, ou une ſimple parabole.

Le culte a paſſé auſſi à la perſonne de Judith : & les Chrétiens ont décerné des honneurs publics à ſa mémoire. L'on trouve ſon nom marqué dans le calendrier Julien au XXVII. de ſeptembre. L'on voit auſſi la fête de Judith, autrement de la délivrance de Bethulie, établie chez les Chrétiens d'Ethiopie au IV jour d'Août. En effet, le ſiege ayant été mis devant la ville par Holoferne au tems de la moiſſon & durant les grandes ſécheresses de l'année, ce qui arrivoit en Judée vers la fin de Juin ou le commencement de Juillet, le quatriéme jour d'Août pourroit bien avoir été le jour de la victoire remportée ſur les Aſſyriens, & de la délivrance de Bethulie.

Calv. p. 21.

Scal. emend. Temp. l. 7.

Montfauc. Hiſt. de Judith. part. 3. c. 3. p. 300.

Pierre Natal place Judith avec les deux Tobies dans ſon catalogue au mois de Septembre immédiatement après les fêtes de l'Exaltation de la ſainte Croix, de ſaint Cyprien & de ſainte Euphemie. Il a eu égard à l'uſage de l'Egliſe qui lit l'hiſtoire de Tobie dans ſes offices de la troiſiéme ſemaine, & celle de Judith dans les offices de la quatriéme ſemaine de Septembre.

P. Nat. l. 8. c. 30.

Nous ne croyons pas devoir intéreſſer les Lecteurs à l'opinion des étrangers de notre communion, qui prétendent contre le ſentiment de l'Egliſe catholique que le livre de Judith n'eſt qu'une parabole, une tragédie ou un pieux roman ; & que quand ce feroit une hiſtoire, ſon auteur ne peut avoir été divinement inſpiré, parce qu'à leur avis il autoriſe les moyens de faire tomber dans le peché de la chair, le menſonge & l'homicide. Les Peres ont levé les difficultés qui regardent la pureté des mœurs ; & les ſçavans ont diminué celles qui regardent la verité de l'hiſtoire.

Eberh. de Vveihe ſous le nom de *Mirabilis de Bona-caſa de Ficta Juditha.*

---

## XXVIII JOUR DE SEPTEMB.

### *BARUCH PROPHETE, Diſciple & Sécrétaire de Jeremie.*

I.

BARUCH que l'hiſtorien Joſeph dit avoir été d'une famille très-noble dans la Judée, & parfaitement inſtruit de la langue de ſon pays, étoit fils de Neri ou Nerias, & frere du prophéte Saraïas, par qui Jeremie envoya en Chaldée le livre de ſes prophéties contre la ville de

*Antiq. l. 10. c. 11.*

Babylone pour en faire une lecture publique, & le jetter ensuite dans l'Euphrate. Il quitta tous les avantages
Jer. 51. 63. qu'il pouvoit esperer dans le monde pour suivre le prophéte Jeremie dans sa pauvreté & ses persecutions : & il devint le plus considerable de ses disciples. Il lui servit même de secretaire : & la premiere chose qu'il fit en cette qualité fut d'écrire toutes les prophéties & les paroles que le Sei-
Jer. 36. gneur avoit mises dans la bouche de son maître, depuis qu'il avoit commencé à prophétiser. Nous avons vû
(1 Mai. dans la vie de Jeremie avec quelle fidelité & quel courage Baruch ayant écrit ce livre l'avoit porté au Temple, en avoit fait la lecture aux grands
L'an du M. 3398. H. & avoit couru risque de la vie avec son maître de la part du roi Joakim pour ce sujet sans se rebuter ; & comment après que le roi eut brûlé ce livre des prophéties de Jeremie, Baruch en écrivit un autre encore plus ample, selon ce que son maître lui dicta.

Mais voyant que ce nouveau travail ne servoit qu'à irriter davantage les esprits contre son maître & contre lui, qu'il en souffroit encore plus de contradictions qu'auparavant, & que les dangers augmentoient avec les afflictions, il parut relâcher quelque chose de cette constance qu'il avoit eue jusqu'alors à soutenir les tribulations qu'il partageoit avec son maître : outre qu'il étoit effrayé quelquefois & troublé des malheurs publics de son pays, qui faisoient la ma-
Jer. 45. tiere de ce qu'il avoit écrit. Le chagrin le porta une fois jusqu'à plaindre son sort, & à dire: » Helas je suis »bien malheureux. Le Seigneur m'a »ajouté douleur sur douleur ; je me »suis lassé à force de gemir, & je ne »puis trouver de repos. Le Seigneur entendit sa plainte & y eut égard. Il donna ordre à Jeremie de lui relever le courage. C'est ce que fit ce saint prophéte, en l'assurant de sa part qu'il seroit conservé, & qu'il ne seroit point envelopé dans les malheurs publics, quoique ce dût être le partage des gens de bien, qui se trouveroient mêlés parmi les coupables au tems de la désolation & de la captivité. Il lui fit comprendre que toutes ces adversités devoient l'instruire & non l'abattre ; & que Dieu les permettoit pour lui apprendre à ne point mettre son cœur & son affection aux grandeurs ou aux richesses de la terre.

Baruch profita si bien de cette in- c. 43. v. 36.
struction, que de sa vie il n'eut plus de tentation pareille à soutenir. Il demeura inviolablement attaché à Jeremie jusqu'à la mort. L'opinion que l'on avoit de sa grande capacité, & le credit qu'il avoit sur l'esprit du prophéte fut un sujet de médisance & un prétexte de murmure pour les Juifs. Car ne voulant point obéir à Dieu, & n'osant accuser Jeremie lorsqu'il leur parloit de sa part, & qu'il leur faisoit connoître sa volonté, ils rejettoient sur Baruch tout ce qui ne leur plaisoit point dans les conseils ou les ordres que leur donnoit ce prophéte : & ils disoient qu'ils lui avoient été suggerés par Baruch, qui ne cherchoit qu'à les chagriner & à les perdre. C'est ce qu'ils firent connoître sur-tout lorsqu'ils voulurent passer en Egypte contre la défense qu'il leur en fit de la part du Seigneur, prétendant que ce Seigneur n'étoit autre que son disciple & son secretaire Baruch, qui gouvernoit son maître comme il vouloit.

A la prise de Jerusalem, Baruch II.
fut épargné par consideration pour Jeremie, & conservé dans sa liberté.

L'an du M. 3420. H.

Il le suivit en Egypte, & ne l'abandonna point qu'il ne lui eût rendu les derniers devoirs. Après sa mort il quitta l'Egypte où son maître & lui n'étoient allés que contre leur gré, & pour tâcher d'empêcher seulement que la connoissance du vrai Dieu & la crainte du Seigneur ne s'éteignissent parmi ces miserables restes du peuple Juif, qui s'y étoient retirés. Il s'en alla incontinent à Babylone, où il écrivit dans un livre à part quelques prophéties, tant de celles qu'il avoit ouïes de son maître Jeremie, & qu'il n'avoit pas recueillies de son vivant, que de celles que le Seigneur lui avoit inspirées en particulier. Il en fit la lecture le septiéme jour du premier mois de la cinquiéme année, depuis que les Chaldéens eurent pris & brûlé Jerusalem. Le roi Jechonias fils de Joakim captif depuis seize ans, les grands, les anciens, & tout le peuple devant qui il le lut en furent si vivement touchés, qu'ils se laisserent aller aux larmes, & firent des jeûnes & des prieres au Seigneur, reconnoissant sa justice dans ses châtimens, & demandant le pardon de leurs pechés qui les avoient attirés. Ils envoyerent ce livre de Baruch à Jerusalem avec de l'argent qu'ils avoient quêté pour en acheter des victimes, ordonnant qu'on offrît des holocaustes sur l'autel qu'on y avoit rétabli & qu'on y priât Dieu pour eux, pour le roi Nabuchodonosor & pour son fils Baltassar *. Ils recommanderent en même tems que l'on fît publiquement la lecture du livre de Baruch dans le Temple du Seigneur aux jours d'assemblée & de fête. Car encore qu'il n'y eût plus de ville, ni de temple, ni de peuple, on ne laissa pas de conserver ces noms à la place où l'on dressa quelques méchantes maisons, à l'autel que l'on érigea dans quelqu'une de ces maisons, & à un petit nombre de pauvres laboureurs & vignerons, qui s'assembloient sous quelques prêtres, qui étoient retournés sur ces lieux.

Baruch. 1. 1.

L'an du M. 3421.

* Evilmerodac pere de Balthassar.

Ce livre des prophéties de Baruch n'étoit autre que celui que nous avons encore aujourd'hui à la suite des lamentations de Jeremie. Il n'étoit pas distingué autrefois du livre de Jeremie même, & l'on voit que la plûpart des peres & des anciens ne le citent point autrement que sous le nom de Jeremie, comme fait encore aujourd'hui l'Eglise, lorsqu'elle l'emploie pour en faire des leçons dans ses offices. C'est pour ce sujet qu'il n'est point spécifié en particulier dans le canon ou le dénombrement des livres canoniques de l'Ecriture que faisoient les anciens : & il n'y a eu que les supercheries des Hérétiques des derniers siécles, qui ont obligé les conciles de Florence & de Trente à le distinguer nommément. On n'a point coutume aussi de séparer l'histoire de ce qui regarde sa personne d'avec l'histoire de Jeremie, non plus que le culte de l'un d'avec celui de l'autre. Ce qui a porté Pierre Natal à le mettre dans son catalogue au premier jour de Mai, comme l'on a fait aussi dans le martyrologe d'Angleterre. D'autres le mettent au XXVIII de Septembre, sans que nous en sçachions la raison.

Proph. 6. du samedi de la Pentecôte.

*Pamel. not. ad Cypr. p. 251.*

*l. 4. c. 116. Boll. t. 1. Mai. p. 5.*

# MOIS D'OCTOBRE.

## I. JOUR D'OCTOBRE.

### *ONIAS GRAND-SACRIFICATEUR des Juifs, troisiéme du nom.*

I. ONIAS que la sainteté a fait distinguer particulierement dans les siecles où l'on ne voyoit presque plus de Saints parmi le peuple de Dieu, étoit descendu d'ancêtres, qui tous avoient été grands-Sacrificateurs de droite ligne & sans interruption en remontant jusqu'à Sadoch du tems de David : & il venoit de la branche d'Eleazar fils aîné d'Aaron. Il étoit fils de Simon II, & petit-fils d'Onias II dit l'avare, qui avoit Simon le juste * pour pere, Onias l'ancien pour grand-pere, & pour bisayeul Jaddus, qui reçut Alexandre le Grand dans Jerusalem. Après la mort d'Alexandre qui arriva 323 ans environ avant Jesus-Christ, son empire qui avoit été de peu de durée fut partagé entre plusieurs de ses officiers, qui étoient ou generaux de ses armées ou gouverneurs de ses provinces. Ceux d'entre eux à qui le peuple de Dieu eut affaire dans la suite, furent les rois d'Egypte & de Syrie. Ptolémée fils de Lagus étant devenu le maître de l'Egypte & de la Libye sans contradiction, laissa le royaume à son fils Ptolémée Philadelphe, sous lequel se fit la version grecque de l'Ecriture qu'on appelle des Septante, & sa race demeura sur ce trône jusqu'au tems d'Auguste, qui termina le regne des Ptolémées avec la vie de Cleopatre. La Syrie avec Babylone & quelques provinces de l'Orient demeura sous l'obéissance de Seleucus Nicanor, dont la posterité regna jusqu'à Pompée, qui fit finir le regne des Seleucides en Syrie, trente-quatre ans avant celui des Ptolémées en Egypte.

*Jos. antiq. l. 12.*

* frere d'Eleazar, sous qui se fit la version des Septante.

L'an du M. 3681. H. ou 5649. Gr.

Ce fut du tems d'Antiochus le grand, qui étoit le cinquiéme des rois de Syrie depuis Seleucus, 202 ans environ avant Jesus-Christ, que mourut Simon II du nom Grand-Sacrificateur & gouverneur des Juifs à Jerusalem, qui avoit eu le courage d'interdire l'entrée du Sanctuaire à Ptolémée Philopator roi d'Egypte après sa victoire sur le roi de Syrie, & qui a reçu de grands éloges de l'Ecriture. Il eut pour successeur son fils ONIAS qui fut le troisiéme de ce nom, & qui par sa pieté & la sagesse de toute sa conduite se fit aimer & respecter de tout le peuple pendant tout le tems de son pontificat qui fut de vingt-six ans.

*Eccli. c. 50*

L'an du M. 3802. H. ou 5770. Gr. avant J. C. 202.

II. Les Lacedemoniens peuple du Peloponnèse des plus celebres d'entre tous ceux de la Grece, voulurent renouveller de son temps leur ancienne alliance avec les Juifs. Ils s'appelloient freres & se disoient parens. Ils députerent pour ce sujet Demotelès à Onias avec des lettres obligeantes de leur roi Arius, scellées du cachet de la République de Sparte, dont l'empreinte étoit une aigle tenant un serpent dans ses serres. Par ces lettres ce Prince marquoit au Grand-Prêtre qu'on avoit trouvé dans des titres de leur ville, que les Lacedemoniens & les Juifs étoient freres & n'avoient qu'une même origine, étant les uns & les autres descendus d'Abraham. Que par cette consideration tous leurs interêts devoient être communs; qu'ils leur offroient tout ce qui étoit à eux, & qu'ils étoient

Vers l'an du M. 3812. H.

*1. Mach. 12. v. 7. & 20. Jos. Ant. 12. c. 5.*

étoient difpofés à les fervir & à les affifter de tout ce qui dépendroit d'eux, perfuadés qu'ils voudroient bien de leur part en ufer de la même maniere à leur égard. Onias reçut avec grand honneur le député des Lacedemoniens, & fit conferver la lettre de leur roi dans les archives du temple. L'hiftoire ne nous donne point affez de lumiere pour découvrir la fource de cette parenté entre deux peuples fi éloignés, & de mœurs fi differentes. Quelques-uns difent que les Doriens, dont les Lacedemoniens faifoient partie, étoient venus originairement des confins de l'Arabie & de la Syrie, où ils veulent que quelqu'un des enfans d'Abraham & de Cetura s'étoit établi : mais cela paroiffoit bien éloigné, & l'on peut dire que les Juifs avoient des ennemis * qui leur étoient plus proches parens que les Lacedemoniens & tous les Doriens. Quelques auteurs ont voulu rapporter cette députation au pontificat d'Onias I, cent ans environ auparavant : mais Jofeph témoigne nettement que ce fut Onias III, qui la reçut. Quarante ans environ après, Jonathas Grand-Sacrificateur frere & fucceffeur de Judas Machabée voulant renouveller l'alliance avec les Lacedemoniens, leur envoya une copie de la lettre de leur roi Arius à Onias pour faire foi des fentimens où leurs peres avoient été.

* Les Iduméens.

*ibid. c. 4.*

*1. Mach. 12.*

III.

L'an du M. 3816 H.

Il y avoit quatorze ans qu'Onias exerçoit le fouverain Pontificat de fa nation, lorfque mourut Antiochus le Grand roi de Syrie, qui fut tué en Perfe par des barbares voulant piller le temple de Jupiter Belus, & qui eut pour fucceffeur fon fils Seleucus IV. du nom, furnommé Philopator & Soter. Les Juifs jouiffoient d'une profonde paix dans Jerufalem. Les loix y étoient obfervées dans une parfaite exactitude par les foins d'Onias qui travailloit fans ceffe à conferver la pureté de la religion & celle des mœurs parmi fon peuple, & qui tâchoit de lui communiquer fa pieté & de lui infpirer l'averfion qu'il avoit pour le mal. L'odeur de fa vertu s'étant répandue fort loin lui attira l'eftime & la bienveillance de toutes fortes de perfonnes : & l'on ne pouvoit s'empêcher de louer le Dieu que fervoit Onias. De forte que les rois même & les princes tout infidéles & payens qu'ils étoient, fe croyoient obligés d'avoir pour le lieu faint une grande veneration, & honoroient le temple de riches prefens. Seleucus furpaffoit les autres en liberalités, & il faifoit fournir de fon domaine toute la dépenfe qui regardoit le miniftere des facrifices.

*2. Mach. c. 3. v. 2. & feqq.*

Il n'y eut qu'un brouillon & un traître qui fut capable de troubler la paix & la bonne correfpondance, que le Grand-Sacrificateur tâchoit d'entretenir entre Dieu & fon peuple, celle des freres entre eux, & celle du peuple avec les étrangers. C'étoit un nommé Simon de la tribu de Benjamin Préfet ou Commandant de la garde du Temple. Il ne s'étudioit qu'à chagriner le faint Pontife Onias, il traverfoit toutes fes bonnes intentions, il obfervoit toutes fes actions pour le décrier & tâcher de le perdre par des calomnies. Mais il n'y put réuffir, parce que toute la conduite d'Onias étoit irreprehenfible & que la réputation de fa probité étoit trop bien établie par tout. Cet homme ne pouvant vaincre la fermeté avec laquelle le Grand-Sacrificateur, qui étoit auffi le Prince & le Gouverneur du peuple, s'oppofoit à quelque

entreprise injuste qu'il vouloit faire dans la ville de Jerusalem, alla trouver Apollonius gouverneur de Celesyrie & de Phénicie. Il lui declara qu'il y avoit dans Jerusalem des sommes infinies d'argent ramassées dans un trésor, que ces sommes étoient destinées pour les affaires publiques, & non pour la dépense des sacrifices, comme le Grand-Prêtre vouloit le faire croire; & qu'on pourroit bien trouver le moyen de faire tomber tous ces tresors entre les mains du Roi.

Apollonius le crut & en donna avis au roi Seleucus, qui fit venir incontinent Heliodore son premier ministre & le trésorier de ses finances, & l'envoya par une commission secrete pour faire transporter tout cet argent dans le trésor de son épargne. Heliodore se mit en chemin comme pour visiter les villes de Celesyrie & de Phenicie : mais ayant quitté le gouverneur Apollonius il passa en Judée dans le dessein d'executer les ordres qu'il avoit reçus du Roi. Lorsqu'il fut arrivé à Jerusalem, où le Grand-Prêtre le reçut avec toute sorte d'honnêteté, il lui declara l'avis que l'on avoit donné au Roi touchant cet argent, & dit qu'il étoit envoyé pour sçavoir ce qui en étoit, & pour le faire transporter. Onias fort surpris lui representa que cet argent étoit en depôt dans le temple; que c'étoit la subsistance des veuves & des orphelins; qu'une partie même de cet argent dont Simon avoit donné avis appartenoit à Hircan-Tobie, qui étoit un homme de consideration auprès des rois d'Egypte & de Syrie; & que toute cette somme ne consistoit qu'en quatre cens talens d'argent & en deux cens talens d'or. Cet Hircan que l'historien Joseph nous represente comme le dernier des Princes de la maison royale de David, & comme un homme de beaucoup d'esprit, étoit l'un des ancêtres de Jesus-Christ. Il s'appelloit autrement Janna-Hircanus : & c'est celui que S. Luc nous represente dans la genéalogie du Sauveur comme le trisayeul du pere de saint Joseph l'époux de la sainte Vierge. Il étoit fils du prince Joseph, receveur general des tributs de la basse Syrie, de la Phenicie, des provinces de Samarie & de Judée pour le Roi d'Egypte, petit-fils de Mathathias dit Tobie, qui avoit épousé la fille du Grand-Sacrificateur Simon le Juste, sœur d'Onias II. & grand-tante de notre saint Pontife.

*Jos. l. 12. c. 4.*

*Luc. 3. 24.*

IV. *2. Mach. c. 3. v. 12.*

Les égards que l'on pouvoit avoir en Syrie pour le credit & le merite d'Hircan n'étoient gueres capables de retenir Heliodore : aussi Onias ne s'appuyoit-il principalement que sur l'obligation indispensable que les loix parmi toutes sortes de nations imposoient de garder inviolablement les dépôts comme une chose sacrée, & il lui remontra avec autant de force que de moderation qu'il ne lui étoit pas possible de manquer de foi à ceux qui avoient cru ne pouvoir mieux assurer leur argent que de le déposer dans un Temple, qui étoit en veneration à toute la terre pour sa sainteté. Mais Heliodore insistant sur les ordres qu'il avoit reçus du Roi, répondit qu'il falloit à quelque prix que ce fût que cet argent fût porté au Roi. Il entra donc dans le temple le jour qu'il avoit marqué pour cette entreprise. Cependant toute la ville étoit dans la consternation & dans l'effroi. Les prêtres revêtus de leurs habits sacerdotaux se prosternoient

au pied de l'autel. Ils invoquoient le Seigneur l'auteur de la loi touchant les dépôts, le conjurant de ne point souffrir qu'on la violât ainsi dans son Temple même. On ne pouvoit regarder le visage du Grand-Prêtre Onias sans être vivement touché: on se sentoit blessé jusqu'au cœur à le voir changé de couleur, tout défait & abattu de sa douleur. On accouroit de toutes les maisons de la ville au temple comme en un tems de désolation publique : les femmes revêtues de cilices qui les couvroient jusqu'à la ceinture alloient en foule par les rues, les filles même qui avoient coutume de demeurer renfermées couroient toutes éperdues, les unes vers Onias comme au perè commun de la patrie, les autres vers les murailles comme si la ville eût été prise d'assaut.

Exod. 22. 7.

2. Mach. supr.

Tout le monde fondoit en larmes & mêloit ses cris aux prieres que l'on faisoit à Dieu, lorsqu'Heliodore ne pensant qu'à executer son dessein vint se presenter avec ses gardes à la porte du trésor pour la forcer. Mais l'Esprit du Dieu tout-puissant se fit sentir alors par des marques bien sensibles. Tous ceux qui s'étoient mis en devoir de lui obéir furent renversés par une vertu secrette, & frappés d'une frayeur qui les mit tout hors d'eux-mêmes. Car ils virent paroître un Cavalier terrible à voir & tout armé, dont le cheval fondant avec impetuosité sur Heliodore lui jetta les deux pieds de devant sur le corps & lui donna plusieurs coups. Deux autres jeunes hommes parurent en même tems tout brillans de gloire à ses deux côtés & le fouetterent rudement & sans relâche. Heliodore tomba par terre à demi mort & se trouva tout enveloppé de tenebres comme d'un nuage épais. On le mit dans une chaise & on l'emporta hors du temple. Il sembloit devoir bientôt expirer sans que personne fût en état de le secourir : car cette vertu divine l'avoit réduit à demeurer couché par terre, sans voix, sans pouls, & sans aucune esperance de vie. Les prêtres & le peuple benissoient le Seigneur avec actions de graces pour une protection si visible.

L'an du M. 3827. H. avant J. C. 177.

Quelques-uns des amis d'Heliodore rentrerent à grand-hâte dans le temple pour supplier Onias de vouloir invoquer le Tres-haut, afin qu'il rendît la vie à celui qu'il avoit reduit à ces extrémités. Le Grand-Prêtre considerant que le Roi son maître pourroit soupçonner peut-être les Juifs d'avoir commis quelque attentat contre Heliodore, offrit pour sa guerison une hostie salutaire au Seigneur. Pendant qu'il faisoit sa priere pour lui, les mêmes jeunes hommes revêtus des mêmes habits se presenterent à Heliodore & lui dirent» Rendez graces au grand-prêtre » Onias : car le Seigneur vous a don»né la vie à cause de lui. Annoncez » à tout le monde les merveilles & » la puissance de Dieu qui vous a châ»tié de la forte. Après lui avoir dit ces paroles ils disparurent. Heliodore sans differer vint offrir une hostie à Dieu, & fit des vœux avec de magnifiques promesses de reconnoissance à celui qui lui avoit rendu la vie. Il rendit graces en même temps à Onias, puis étant allé rejoindre ses troupes, il s'en retourna en Syrie auprès du Roi à qui il rendit compte du mauvais succès de sa commission. Cependant il publioit par tout le œuvres merveilleuses du Dieu tout-puissant des Juifs dont il parloit par sa propre experience. Mais tout ce qu'il en pût dire au Roi ne pût porter ce Prince à renoncer entierement

à son entreprise. Seleucüs ne voyant plus d'apparence à le renvoyer à Jerusalem, lui demanda qui il jugeoit propre pour être chargé de cette commission : il lui répondit : » Si » vous avez quelque ennemi dont vous » vouliez vous venger très-surement, » envoyez-le en ce lieu. Ou il y demeurera, ou s'il en revient, vous » le verrez déchiré de coups. Car il » y a veritablement une vertu divine » dans ce temple. Celui qui habite » dans le ciel reside aussi en ce lieu » par sa presence. Il en est le protecteur : il punit rudement & fait » perir ceux qui entreprennent d'en » violer la sainteté ou de toucher à » ce qu'on y met en dépôt.

V. Cependant Simon le Benjamite, Préfet de la garde du temple, ce traître qui avoit donné l'avis touchant cet argent, & qui s'étoit declaré contre sa patrie, décrioit sans cesse Onias par ses médisances : & il avoit la méchanceté de publier que c'étoit lui qui avoit inspiré à Heliodore ce qu'il avoit fait. Il faisoit passer pour un ennemi de l'Etat le protecteur de la ville, le défenseur de sa nation, le pere du peuple, le ministre fidéle & zelé du Seigneur dont il observoit la loi si religieusement. Ces inimitiés de Simon passerent jusqu'à de tels excès, qu'il se commettoit même assez souvent des meurtres dans la ville par ses amis ou ses créatures, qui attaquoient ceux que l'on sçavoit être particulierement attachés à notre saint Pontife. Onias considerant les suites dangereuses de ces querelles, & les extravagances d'Apollonius gouverneur de Celesyrie & de Phenicie, qui soutenoit la malice de Simon, resolut d'aller trouver le roi Seleucus, non pour accuser qui que ce fût, non pas même le principal auteur du mal, mais pour défendre & maintenir l'interêt commun de tout son peuple qu'il se proposoit uniquement. Car il ne croyoit pas qu'il fût possible de pacifier ces troubles sans l'autorité royale : & il n'y avoit que ce moyen qui fût capable d'arrêter les folles entreprises de Simon.

Nous ne sçavons pas quelle satisfaction il eut de Seleucus : mais nous sçavons que ce Prince mourut bientôt après par les pratiques criminelles d'Heliodore. Il eut pour successeur son frere Antiochus surnommé Epiphanès, c'est-à-dire le Noble ou l'Illustre, qui ne tarda gueres à se déclarer l'ennemi de la religion des Juifs. Onias avoit un frere nommé Jesus, qui étant peu curieux de le suivre dans la pieté de sa religion, & vivant d'une maniere assez profane, changea son nom en celui de Jason, à la Grecque, pour se rendre plus agreable aux Gentils. Ce Jason aspirant à la dignité du souverain sacerdoce pour pouvoir y satisfaire son ambition & son avarice, & n'ayant aucun scrupule de déposseder un frere qui exerçoit cette charge si saintement, alla trouver le nouveau Roi & lui promit trois cens soixante talens d'argent, & quatre-vingts talens d'autres revenus, s'il vouloit le faire Grand-Sacrificateur. Il offrit de plus cent cinquante autres talens si on lui donnoit le pouvoir d'établir une academie pour la jeunesse, & de faire les habitans de Jerusalem citoyens de la ville d'Antioche. Le roi Antiochus lui accorda tout ce qu'il demandoit. Onias fut dépouillé : Jason prit sa place, & il commença l'exercice de cette grande dignité par faire prendre à ceux de son pays les mœurs & les coûtumes des Gentils. Il abolit les privileges que les rois avoient bien

L'an du M. 3828. H.

L'an du M. 3829.

voulu conferver, qui étoient de vivre felon la loi de Moïfe leur légiflateur & les coûtumes de leur nation. Il renverfa les ordonnances légitimes pour y en fubftiuer d'injuftes, & n'oublia rien pour détruire la pieté ancienne & la religion de fes peres.

*Jof. Ant. l. 1. 2. c. 6.*

L'an du M. 3832. H. avant J.C. 172.

Mais trois ans après il fut fupplanté par fon propre frere Menelaüs, qui étoit auffi frere (mais de mere) de ce Simon préfet du temple, le premier auteur du defordre. Menelaüs ayant été envoyé par Jafon même pour porter de l'argent au Roi de fa part, offrit à ce Prince pour la Grande-Sacrificature trois cens talens d'argent pardeffus ce que Jafon en avoit donné, & lui enleva ainfi cette dignité qu'il exerça en tyran.

VI.

Le faint homme Onias ayant été depoffedé n'avoit point cru pouvoir demeurer en affurance dans Jerufalem ni dans toute la Judée. Il s'étoit donc retiré à Antioche & avoit établi fa demeure près du bourg de Daphné en un lieu où il efperoit pouvoir fervir le Seigneur en repos. Le roi Antiochus ayant été obligé de faire un voyage alors en Cilicie, laiffa pour fon lieutenant en fon abfence un des grands de fa cour nommé Andronic. Menelaüs à qui on avoit ôté auffi la grande Sacrificature pour la donner à Lyfimaque fon frere, s'étoit rendu pareillement à Antioche où ne pouvant fouffrir les juftes reproches qu'Onias lui faifoit de quelques facrileges & de diverfes friponneries qu'il avoit encore faites depuis peu, il follicita Andronic de le faire mourir, & l'y engagea par quelques prefens. Andronic s'étant rendu au lieu où étoit Onias, tâcha de l'attirer par de belles paroles. Il lui promit avec ferment qu'il ne lui feroit point de mal. Le faint homme malgré ces proteftations ne laiffoit pas de le tenir pour fufpect : il fortit neanmoins de l'afyle où il étoit pour l'aller touver fous la foi de fon ferment. Mais ce perfide ne l'eut pas plûtôt fous fa main qu'il le tua lui-même fans avoir aucun refpect pour la juftice.

L'an du M. 3834. H.

C'eft ainfi que mourut un homme generalement honoré & aimé de tout le monde, hors ceux qui faifoient profeffion de haïr la vertu. Il fut regretté publiquement & pleuré, non feulement de ceux de fa nation, mais encore de tous les étrangers qui avoient connu fon rare merite. Dès que le Roi fut retourné de fon voyage de Cilicie à Antioche, les Grecs fe joignirent aux Juifs pour aller lui porter leurs plaintes fur ce meurtre d'Onias contre Andronic. Le Roi qui avoit toujours confervé de l'eftime & du refpect pour Onias, quoiqu'il lui eût ôté le fouverain pontificat, conçut une indignation extrême d'un crime fi noir. Il fut fi touché de regret & de compaffion qu'il en répandit des larmes, fe fouvenant de la fageffe & de la moderation que ce faint homme avoit toujours fait paroître daus toute fa conduite. Il voulut venger fa mort par un acte de juftice exemplaire : & fans avoir égard aux fervices paffés, ni aux dignités d'Andronic, il ordonna qu'on le dépouillât de la pourpre, qu'on le menât par toute la ville comme un criminel condamné à la mort, & qu'on allât enfuite l'executer au lieu même où il avoit commis l'impieté facrilege contre Onias.

Le Roi Antiochus partit incontinent après pour fa feconde expedition en Egypte. Un faux bruit de fa mort s'étant répandu en Judée, Jafon qui avoit enlevé le fouverain pontificat à Onias fon frere & qui en *2. Mach. c. 5.*

avoit enfuite été dépouillé lui-même par Menelaüs fon autre frere, fouleva le peuple; amaffa des troupes, troubla toute la ville de Jerufalem, y fit grand carnage de fes propres citoyens. La nouvelle qu'en eut Antiochus le mit dans une fi grande colere, que croyant que tous les Juifs avoient voulu quitter fon parti & renoncer à fon alliance, il vint à Jerufalem plein de fureur exercer toutes fortes de cruautés & d'abominations, pour les obliger à renoncer leur religion & à embraffer celle des Gentils.

VII. Onias avoit laiffé un fils en basâge de même nom que lui. Ce jeune homme après tous les defordres arrivés dans fon pays fe retira avec beaucoup d'autres en Egypte pour y vivre fous la protection de Ptolémée Philometor & de Cleopatre fa fœur & fa femme, n'ayant plus d'efperance de voir rentrer dans fa famille la grande Sacrificature lorfqu'il en vit Alcime pourvû, & fes trois * oncles, qui en avoient été les ufurpateurs peris miferablement. Vingt ans après la mort de fon pere, il bâtit en Egypte avec la permiffion de Philometor & de Cleopatre un temple à Dieu femblable à celui de Jerufalem, mais plus petit & moins riche, fur les ruines du château de Bubafte le fauvage près de la ville de Leontopolis, qui étoit du gouvernement d'Heliopolis. Le Temple fut nommé *Onion* de fon nom : il y établit des Sacrificateurs de la race d'Aaron & des Levites avec le même culte qu'à Jerufalem. Il avoit été excité à cette entreprife fur une prophetie d'Ifaïe, qui marquoit qu'il y auroit un lieu dans l'Egypte où l'on drefferoit un autel au Seigneur, avec un monument où il feroit honoré par des victimes & des oblations, & où les peuples lui offriroient leurs vœux. Ce fut auffi le motif de la permiffion que lui en donnerent Ptolemée & Cleopatre par ces termes de la réponfe qu'ils firent à fa requête: » Nous » avons peine à croire que ce foit une » chofe agréable à Dieu de lui con- » facrer un temple dans un lieu fi im- » pur & fi plein de tant d'animaux. » Mais puifque vous nous affurez que » le Prophéte Ifaïe a prédit il y a long- » tems que cela devoit arriver, nous » vous le permettons en cas que ce » foit une chofe qui fe puiffe faire » fans contrevenir à votre loi. Car » nous ne voulons point offenfer Dieu. Cette prophétie marquoit fort vifiblement l'établiffement de la foi de Jefus-Chrift dans l'Egypte au tems de la loi nouvelle, comme la fuite a dû le faire juger à ceux qui auroient fçu penetrer l'efprit de l'Ecriture. Mais le jeune Onias qui n'avoit point fur cela d'autres lumieres que les Juifs du commun, voyant beaucoup de peuple de fa nation retiré en Egypte avec des Prêtres & des Levites avoit cru qu'il n'y manquoit plus qu'une maifon au Seigneur pour y être fervi & invoqué. Ce temple fubfifta pendant l'efpace d'environ 223. ans en Egypte, jufqu'à ce que fur la fin de la guerre des Juifs fous Vefpafien il fut brûlé trois ans après celui de Jerufalem, l'an de Jefus-Chrift 73. par Paulin general de l'armée romaine.

* Jafon, Menelaüs, Lyfimaque.

*Jof. l. 12. c. 15. & l. 13. c. 6.*

L'an du M. 3854. H.

*Is. c. 19. c. 19. 20. 21.*

VIII. La memoire du faint homme Onias le Grand-Sacrificateur fut toujours en benediction parmi le peuple de Dieu. Neuf ans après fa mort Judas Machabée ayant à combattre Nicanor general de l'armée du roi Antiochus, exhorta les fiens à faire leur devoir & leur infpira du courage par

L'an du M. 3843. H.

le recit qu'il leur fit d'une viſion qu'il avoit eue d'Onias & de Jeremie. »Il lui avoit ſemblé, dit l'Ecriture, »qu'il voyoit Onias le Grand-Prêtre »étendre ſes mains & prier pour tout »le peuple Juif; Onias cet homme »plein de bonté & de douceur; ſi »modeſte ſur le viſage & dans tout »ſon exterieur ; ſi moderé & ſi réglé »dans ſes mœurs ; ſi agréable dans »ſes diſcours ; & qui s'étoit exercé »dès ſon enfance en toutes ſortes de »vertus. Qu'il avoit vû paroître enſuite un autre homme venerable par ſon âge, tout éclatant de gloire, & environné d'une grande majeſté ; qu'Onias lui avoit dit en le lui montrant : » Voilà celui qui aime veritablement ſes freres & le peuple »d'Iſraël ; c'eſt Jeremie le prophé»te de Dieu qui prie beaucoup pour »ce peuple. Ce ne fut pas un faux preſage de la victoire que les Juifs remporterent ſur leurs ennemis.

*2. Mach. c. 15. v. 12.*

Ceux qui terminent les ſemaines myſterieuſes de Daniël au tems d'Antiochus Epiphanès, pretendent que le Chriſt ou l'Oinct qui devoit être tué après ſoixante & deux de ces ſemaines, & dont la mort devoit être ſuivie de l'abomination de la deſolation du temple, n'eſt autre qu'Onias. Quoique leur ſentiment ſoit difficile à ſoutenir, on peut leur accorder qu'Onias a été une figure de Jeſus-Chriſt des plus parfaites de l'ancien Teſtament dans ſa mort comme dans l'exercice de ſon ſacerdoce.

Nous ne voyons pas que les Grecs dans leurs menologes ayant deſtiné un jour particulier pour honorer la memoire d'Onias dans leur Egliſe. On n'en voit rien auſſi parmi les Latins : ſi ce n'eſt dans le catalogue de Pierre Natal où lon rapporte ſon hiſtoire après celle des Princes Machabées dans les commencemens du mois d'octobre, à l'occaſion de la lecture que l'Egliſe fait de cette hiſtoire dans ſes offices de la nuit durant ce mois.

---

## *MATHATHIAS ASMONE'E Prêtre.*

I.

L'an du M. 3834. H.

PEndant que le roi de Syrie Antiochus Epiphanès, faiſoit la guerre en Egypte pour ſa ſeconde expedition contre le roi Ptolemée Philometor. Dieu fit paroître à Jeruſalem & dans la Judée divers preſages des malheurs dont ſon peuple étoit menacé. On vit dans toute la ville durant quarante jours des hommes à cheval, qui couroient en l'air habillés de drap d'or & armés de lances; des chevaux rangés par eſcadrons qui couroient les uns contre les autres; des combats de main à main ; & l'on entendoit des bruits de caſques, de boucliers, de lances & d'épées avec des cris militaires & des hurlemens effroyables. Tous les habitans prioient Dieu que ces prodiges tournaſſent à leur avantage. Il ſe répandit en même tems un faux bruit de la mort du roi Antiochus par la ville de Jeruſalem. Jaſon qui avoit enlevé au ſaint homme Onias ſon frere la Grande-Sacrificature & qui en avoit été enſuite dépouillé lui-même par Menelaüs ſon autre frere, auſſi ſcelerat que lui, prit cette occaſion pour exciter de nouveaux troubles. Il vint attaquer la ville avec mille hommes & la ſurprit avant que l'on pût pourvoir à ſa défenſe. Menelaüs n'eut que le loiſir de ſe ſauver dans la fortereſſe. Jaſon s'étant rendu le maître dans la ville fit un carnage effroyable de ceux qu'il croyoit lui avoir été contraires & qu'il ſçavoit

*2. Mach. c. 5. v. 1. &c.*

être les plus attachés au fervice du roi de Syrie.

Antiochus ayant été averti de ce defordre craignit que les Juifs ne vouluffent fe retirer de fon obéiffance, & il vint d'Egypte à Jerufalem avec fon armée Il n'y trouva point le perfide Jafon qui s'étoit refugié en Arabie : mais il déchargea fa colere fur la ville & le temple, s'imaginant que l'on s'y étoit réjoui des nouvelles de fa mort & que tout y étoit plein des partifans de Jafon. Le carnage qu'il y fit exercer par fes foldats fut fi grand, qu'en trois jours de tems qu'il dura il y eut quatre-vingt mille * hommes tués, fans diftinction d'âge & de fexe, & quarante mille captifs qui furent vendus. Il entra dans le temple ayant pour guide Menelaüs cet ennemi de loix & de fa patrie. Il y viola la fainteté du lieu par diverfes profanations : & s'il ne fut pas traité comme Heliodore dont nous avons parlé dans la vie d'Onias, c'eft que Dieu irrité des pechés de fon peuple voulut faire voir qu'il n'avoit pas choifi le peuple à caufe du temple, mais au contraire, qu'il n'avoit choifi le temple qu'à caufe du peuple. Antiochus emporta pour cette fois dix huit cens talens du temple, & s'imaginant avoir triomphé du Dieu des Juifs, il s'en retourna à Antioche avec autant de fafte & d'orgueil que s'il eût fait une conquête fort glorieufe.

* 80000 en tout, dont 40000 furent faits captifs.

---

L'an du M. 3836. H. 2. *Math.* 6. Les officiers qu'il avoit laiffés dans Jerufalem continuerent les mêmes violences & les mêmes impietés durant fon abfence. Deux ans après pendant qu'il étoit occupé de fa troifiéme expedition en Egypte, il envoya de la ville d'Antioche un Commiffaire à Jerufalem, pour forcer les Juifs de quitter les loix qu'ils fuivoient, & leur faire changer leur religion contre celle des Grecs, c'eft-à-dire, des Gentils. Dans le même tems Apollonius à la folicitation du traître Menelaüs y vint avec une armée de vingt-deux mille hommes, portant un ordre du Roi pour paffer au fil de l'épée tous ceux qui refifteroient au Commiffaire, & pour vendre leurs femmes & leurs enfans. Il feignit d'abord d'être venu avec un efprit de paix, & affecta quelque douceur dans fes difcours pour mieux furprendre le monde. Mais dès le premier fabbat qui fuivit fon arrivée, il fit tuer tous ceux qui fe rendant aux obfervations de ce jour voulurent le fanctifier par le repos que le Seigneur avoit prefcrit. D'autres qui s'étoient raffemblés dans des cavernes pour y celebrer le fabbat en fecret, y furent brûlés ou étouffés, n'ayant ofé fe défendre par le fcrupule & le refpect qu'ils avoient pour la fainteté de ce jour.

Ce fut alors que l'on commença à commettre toutes les abominations que l'impieté put fuggerer à ceux qui avoient juré la ruine du culte de Dieu & de la religion Judaïque. On ne fut point d'avis de démolir ou de brûler le temple, comme on fit à une grande partie de la ville : mais après l'avoit profané de la maniere du monde la plus infame, on lui donna le nom de Jupiter Olympien, en laiffant celui de Jupiter l'Hofpitalier à celui que les Samaritains avoient fur le mont Garizim. On y mit la ftatue de cette divinité payenne : on dreffa un autel à cette idole, & chacun eut ordre de venir y facrifier ou participer aux facrifices. Comme on fçavoit que le porc entre les animaux immondes & les viandes défendues étoit particulierement abominable aux II.

Juifs

*Jos. l. 13. c. 16.* Juifs, c'étoit la victime que l'on immolât le plus ordinairement sur cet infame autel : de la graisse on en faisoit l'aspersion par tout le temple, & l'on obligeoit tous les particuliers à en manger de la chair, pour marque que l'on renonçoit parfaitement au Judaïsme. *2. Mach. 6.* Les Gentils étant ainsi les maîtres du Temple y faisoient des dissolutions & des débauches continuelles : ce n'étoit plus qu'un lieu de prostitution publique. Avec les sacrifices on avoit aussi aboli les fêtes du Seigneur. On ne faisoit plus que celle de la naissance du Roi & celle de Bacchus, où l'on contraignoit tout le monde d'aller par les rues couronné de lierre.

Ce n'étoit pas seulement à Jerusalem que l'on forçoit les Juifs à embrasser la religion & les coutumes des Gentils : on publia un édit par toutes les villes de la Judée pour y établir la même chose, portant la peine de mort contre ceux qui continueroient d'exercer la religion Judaïque. Ce qui fut executé avec une telle inhumanité, que deux femmes accusées d'avoir circonci leurs enfans furent menées honteusement par toute la ville, ayant ces enfans pendus à leurs mammelles, & furent ensuite precipitées du haut des murailles.

Antiochus obligé de sortir d'Egypte par les Romains qui avoient pris la protection du jeune Ptolemée * & de sa sœur Cleopatre, revint en Judée décharger son chagrin sur la ville & le temple de Jerusalem. Il pilla de nouveau le tresor & tout ce qui se trouva d'or & d'argent caché dans le Temple, enleva tous les vases sacrés, tous les ornemens & tout ce qu'il y avoit de riche & de précieux qui pouvoit se transporter, fit continuer les abominations dans le lieu saint & la desolation dans la ville, ruina les principales maisons après avoir dépouillé les familles de leurs biens, fit abattre les murs, bâtit une forteresse dans la cité de David, où il mit une garnison de scelerats, & donna ses ordres en partant pour achever de faire mourir tous ceux qui refuseroient de sacrifier & de vivre comme les Gentils. Il n'y eut que trop d'Israëlites qui apostasierent, & qui embrassant la servitude qu'on leur imposoit renoncerent au culte de Dieu pour celui des idoles. Ceux à qui il restoit quelque sentiment de religion & qui purent éviter l'épée des persecuteurs, s'enfuirent dans des lieux écartés, où ils aimerent mieux mourir de faim & de misere que de souiller leur ame.

* Evergetes Physcon. *Polyb. Liv. Cicer. Justin. Appian, &c. Jos. l. 12. c. 7.*

L'an du M. 3837. H. *1. Mach. 1.*

III.

Ce fut alors que le Prêtre MATHATHIAS fils de Jean, petit-fils de Simon, se retira sur la montagne de Modin avec toute sa famille à huit ou 9 lieues de Jerusalem vers le couchant. Il étoit chef de la maison des *Asmonéens*, ainsi nommés de son bisayeul Asmonée. Il avoit *1. Mach. 2.* cinq fils tous en état de porter les armes, tous affermis dans la pieté, & tous fort disposés à suivre leur pere dans ses genereuses resolutions. Ils s'appelloient Jean *Gaddis*, Simon *Thasi*, (1) Judas *Machabée*, Eleazar *Abaron*, (2) & Jonathas *Apphus*. Il étoit de la famille de Joiarib, à qui du tems de David échut le premier sort des vingt-quatre familles sacerdotales descendues des deux fils d'Aaron. Mathathias ne faisant autre chose dans sa retraite que déplorer l'état miserable de sa nation, la ruine de la religion de ses peres, l'abomination du temple du Seigneur & la desolation de la ville sainte, passoit les jours & les nuits avec ses enfans dans les pleurs & les jeûnes

(1) ou Matthès. (2) ou Auron. *1. Paral. c. 24. n. 7. Jos. l. 12. c. 8.*

couvert d'un cilice.

Cependant il vint des ordres nouveaux du roi Antiochus pour faire par toutes les villes de Judée ce qu'on avoit fait à Jerusalem, touchant l'abolition des loix & des coutumes du pays, & l'établissement de celles des Gentils comme chez les Grecs. On vit des officiers commis pour cet effet marcher de toutes parts pour faire de cruelles perquisitions. Il en vint pour contraindre ceux qui s'étoient retirés dans la ville de Modin de sacrifier aux idoles & d'abjurer la loi de Dieu. Plusieurs du peuple d'Israël acquiescerent à ce qu'on demandoit d'eux. Mais Mathathias & ses fils demeurerent fermes contre les sollicitations & les menaces qu'on employoit pour abattre les autres. Les Officiers du Roi s'adressant à Mathathias lui dirent que comme il étoit le premier & le plus consideré du lieu tant par son rang que par sa nombreuse & puissante famille, il devoit aussi être le premier à executer les ordres du Roi comme avoient fait les autres nations où il avoit fait recevoir la religion des Grecs, & comme venoient de faire aussi les peuples de Juda & de la ville de Jerusalem. Ils lui promirent la faveur du Roi qui reconnoîtroit par des honneurs & des presens considerables la grandeur de ce service à proportion des effets que son exemple auroit produits sur les autres. Mathathias répondit que quand tout le peuple d'Israël seroit assez malheureux pour abandonner la Loi de leurs peres ; & se soumettre à des ordonnances si impies, ils se garderoient bien de jamais rien faire de semblable, lui, ses enfans & ses freres. Il fit à haute voix une protestation de fidelité inviolable envers Dieu.

Comme il parloit encore, on vit un Juif s'avancer pour sacrifier aux idoles devant tout le monde sur un autel que l'on avoit dressé au milieu de la ville, suivant le commandement du Roi. Mathathias en eut le cœur percé de douleur : & se laissant emporter au zele qu'il avoit pour la Loi & pour l'honneur de Dieu, il se jetta sur ce malheureux & le tua sur l'autel même. Il se souvenoit de l'ordre que Dieu avoit donné autrefois à son peuple de tuer ceux qu'ils verroient sacrifier à des Idoles ou à des Dieux éttangers, ou qui voudroient persuader aux autres de sacrifier, & la conjoncture du tems & des affaires presentes ne permettoit pas que cet impie fût jugé & puni dans une justice reglée. Il tua en même tems l'Officier * du roi Antiochus, qui avoit été envoyé pour contraindre les Juifs de sacrifier ; & il renversa l'autel. En quoi son zele ne fut pas moins louable que l'avoit été celui de Phinéès petit-fils d'Aaron dont il descendoit, qui avoit été approuvé de Dieu & récompensé de la Grande-Sacrificature.

*S. Cyprian.*

* Appellès.

*Num. 25. 134*

IV. Mathathias après ce coup, cria à haute voix par la ville en se retirant, » Quiconque a du zele pour la loi & » veut demeurer ferme dans l'alliance » du Seigneur, me suive. Aussi-tôt il s'enfuit avec ses fils sur les montagnes, abandonnant tout ce qu'il avoit dans la ville. Plusieurs à son exemple cherchant à vivre selon la loi & la justice, s'en allerent dans le desert. Ils y demeurerent avec leurs enfans, leurs femmes & leurs troupeaux, parce qu'il n'y avoit plus de sureté à retourner dans les villes & les bourgades où les persecuteurs & les Apostats étoient les maîtres. Les officiers du roi & ceux de l'armée qui étoit à

Jerusalem, furent avertis de ce qui s'étoit passé à Modin, & sçurent que le parti de ceux qu'on appelloit rebelles au roi grossissoit tous les jours par la retraite de ceux qui alloient joindre Mathathias & les siens, ou qui se retiroient avec les autres dans les cavernes du desert. Ils prirent une partie de leurs troupes pour marcher contre les uns & les autres, & ils se préparerent à attaquer ces derniers le jour du sabbat auquel ils sçavoient que plusieurs ne croyoient pas qu'il leur fût permis de se battre, non pas même pour se défendre.

Lorsque ce corps de l'armée du roi fut arrivé au desert, les principaux officiers s'avancerent près des cavernes où ces refugiés s'étoient retranchés, & ils leur dirent que puisqu'ils ne pouvoient plus resister, il ne leur restoit plus que de sortir & d'obéir à l'édit du roi s'ils vouloient sauver leur vie. Ceux-ci répondirent qu'ils ne sortiroient point pour obéir au roi, & qu'ils ne violeroient point aussi la sainteté du jour du sabbat pour se défendre. En effet ils ne firent aucune résistance lorsqu'on les attaqua : ils ne toucherent point à leurs épées, ne jetterent pas une pierre & ne boucherent pas même les passages ni les entrées de leurs cavernes. » Mourons tous, dirent-ils, mourons dans » la simplicité de notre cœur : il nous » suffira que le ciel & la terre soient » témoins que vous nous faites mourir injustement. L'exactitude qu'ils apportoient à observer la loi de Dieu formoit en eux ce scrupule, qui leur faisoit craindre de la violer, s'ils prenoient les armes un jour de sabbat pour se défendre. Ils voulurent faire voir leur obéissance à Dieu & leur soumission à sa loi, jusqu'à aimer mieux mourir par l'épée de leurs ennemis que de manquer au précepte qui regardoit le jour du Seigneur. S'il manquoit un peu de lumiere à ce zele qui animoit leur pieté, on ne pouvoit pas dire au moins qu'il y eût de la présomption, puisqu'étant tous déterminés à mourir, ils ne demandoient pas même que Dieu fît un miracle pour leur sauver la vie. Ils se laisserent donc tuer tous avec leurs femmes & leurs enfans : leurs bestiaux mêmes furent brûlés ou étouffés du feu que l'on fit dans leurs cavernes, & il y eut mille personnes qui perirent en ce lieu-là.

Ceux qui purent se sauver allerent V.
en porter la nouvelle à Mathathias qui demeuroit caché à quelque distance de-là avec les siens. Ils firent un grand deuil de la perte de leurs freres : mais ils ne crurent pas devoir les imiter dans leur simplicité & leurs scrupules. Mathathias & les plus éclairés d'entre eux représenterent aux autres que ce n'étoit point violer la loi du Seigneur que d'en prendre la défense par quelque voie que ce soit, en quelque jour que ce puisse être. Qu'on ne devoit point faire difficulté de combattre le jour du sabbat même, lorsqu'on y étoit contraint : puisqu'autrement ils violeroient la loi qui leur défendoit de se rendre homicides d'eux-mêmes, parce que leurs ennemis ne manqueroient pas de choisir ce jour-là pour les attaquer ; & que ne se défendant point, ils se rendroient coupables de leur mort, & d'un mal qu'ils auroient pû éviter.

Les Assidéens, espece d'Anachoretes qui menoient une vie fort austere, comme étoit autrefois celle des Réchabites, & qui étoient des plus vaillans d'Israël, se rassemblerent alors & allerent se joindre à Mathathias. Beaucoup d'autres à qui il restoit en-

core quelque crainte deDieu & qui ne demandoient qu'un conducteur & des compagnons se rendirent aussi auprès de lui :. & tous conspirans dans la même vûe firent une ligue sainte pour défendre la loi du Seigneur & la religion de leurs peres. Tous choisirent d'une commune voix Mathathias pour leur chef, & ayant formé un corps d'armée, ils se jetterent d'abord sur les prévaricateurs, c'est-à-dire, les Juifs apostats & deserteurs de leur religion, puis sur les profanes & les Gentils, & en passerent au fil de l'épée autant qu'ils en rencontrerent. Mathathias à la tête de son monde alloit par toute la Judée pour faire revenir les esprits qu'on avoit éloignés du Seigneur. Il détruisit les autels des idoles qu'on avoit dressés dans les villes & les bourgs du pays par ordre du roi Antiochus : il fit circoncire tous les enfans qui ne l'étoient point, & qui étoient nés depuis environ trois ans que le roi avoit défendu & aboli la circoncision par un édit. Il réprima les violences & les nouvelles entreprises des impies jusqu'à se rendre redoutable aux officiers & à l'armée même du roi, qui occupoit la ville de Jerusalem. Le Seigneur benit & soutint de telle sorte toutes ses résolutions, que toutes ses entreprises furent suivies du succès qu'il pouvoit souhaiter. Enfin il délivra la loi de la servitude des Gentils & de la tyrannie du roi de Syrie : de sorte qu'il ne fut plus permis au pécheur d'abuser impunément de son pouvoir.

VI. — L'an du M. 3838. H.

Il n'y avoit guéres qu'un an que ce chef zelé des serviteurs de Dieu faisoit ainsi l'ouvrage du Seigneur, lorsqu'il tomba malade. Il jugea aussi-tôt qu'il n'en devoit point relever, & voyant que sa fin approchoit, il appella ses fils & leur fit une grande exhortation pour les exciter à continuer courageusement l'importante entreprise du rétablissement de la religion qu'il avoit commencée. Il leur recommanda sur-tout le zele & la fidelité qu'ils devoient à Dieu, dans l'exacte observance de ses loix, dans le service de son peuple & de la patrie. Il leur proposa pour modeles de conduite les exemples d'*Abraham* qui a été éprouvé & trouvé fidéle dans la tentation ; de *Joseph* qui a gardé fidélement durant le tems de son affliction les commandemens de Dieu (avant que sa loi fût écrite) & qui est devenu le Seigneur de toute l'Egypte ; de *Phinéès* le pere de leur famille qui brûlant de zele pour la loi de Dieu a reçu la promesse d'un sacerdoce, qui devoit se perpetuer dans sa race ; de *Josué* qui accomplissant la parole du Seigneur est devenu le chef d'Israël ; de *Caleb* qui rendant témoignage à la verité sans crainte devant tout le peuple, a reçu un bel heritage pour sa récompense;de *David* qui par sa douceur & sa generosité à souffrir & pardonner les injures, s'est acquis un trône pour jamais ; d'*Elie* qui étant embrasé de zele pour la loi a été enlevé dans le ciel ; d'*Ananias*, de *Misaël* & d'*Azarias*, qui par une ferme foi qu'ils ont eue en Dieu ont été sauvés des flammes ; & de *Daniel* qui dans la simplicité de son cœur a été délivré de la gueule des lions. Après leur avoir fait considerer dans tout ce qui s'est passé de race en race, que tous ceux qui esperent en Dieu ne s'affoiblissent point, il leur prescrivit ce qu'ils avoient à faire pour suivre le chemin qu'il leur avoit tracé. Il leur dit : » Simon votre frere est homme » de conseil ; écoutez-le toujours, il » vous tiendra lieu de pere. Judas » Machabée que vous voyez a été

»fort & vaillant dès sa jeunesse : qu'il »soit donc le general de vos troupes, »& il conduira votre peuple dans la »guerre. Joignez à vous tous les observateurs de la loi, & vengez votre peuple de ses ennemis. Il les benit tous ensuite & il rendit tranquillement l'esprit entre leurs bras. Il mourut en la cent-quarante-sixiéme année de l'époque des Grecs, que nous appellons des Seleucides ou du commencement du regne de Seleucus l'un des capitaines d'Alexandre en Syrie. C'étoit l'année 166 d'avant Jesus-Christ. Il fut enseveli à Modin par ses enfans & mis dans le sepulcre de ses peres : ce qui doit faire juger qu'encore qu'il demeurât à Jerusalem avant sa retraite, il étoit néanmoins originaire de Modin ville Levitique donnée autrefois aux enfans d'Aaron, sur les limites de la tribu de Dan, du côté de celle de Juda. Il fut pleuré de tous les gens de bien, & il se fit un grand deuil de sa mort dans tout le pays d'Israël.

Mathathias se trouve placé dans le catalogue de Pierre Natal au commencement du mois d'octobre avant Onias, parce que son histoire est au premier livre des Machabées, & que celle d'Onias n'est qu'au second. Mais on ne voit pas qu'on lui ait assigné de jour particulier, ni dans l'Eglise Grecque ni dans la Latine pour honorer sa memoire d'un culte religieux, quoique l'on soit persuadé qu'il en étoit très-digne.

RENVOI *du premier d'Octobre.*

ELEAZAR vieillard, martyr sous le roi Antiochus, marqué en ce jour par Pierre Natal.

*Voyez au premier d'Août* avec l'histoire des sept Freres martyrs & de leur mere.

## II & III JOURS D'OCTOBRE.

### *LES PRINCES MACHABE'ES, freres, ainsi nommés du surnom de Judas l'un d'entre eux, appellés aussi les Princes* ASMONE'ENS, *du nom de leur trisayeul.*

TOUS ont été tués pour la cause de la religion, mais moins directement que les sept Freres martyrisés par le roi Antiochus Epiphanès avec leur mere, & le vieillard Eleazar, & nommés aussi MACHABE'ES, à cause que leur histoire est rapportée avec celle de Judas Machabée, plutôt que par aucune raison de parenté. JEAN GADDIS l'aîné de tous, fut tué au pays des Moabites peu de tems après la mort de Judas. ELEAZAR ABARON ou *Auran*, le quatriéme, avoit été tué deux ans auparavant dans un combat sous la chute d'un éléphant qu'il avoit percé dans la pensée que le roi de Syrie étoit dessus. JONATHAS APPHUS le dernier de tous, fut fait prince & gouverneur du peuple & general de l'armée après Judas : il fut fait aussi grand Sacrificateur. Il fut pris en trahison & tué à Ptolemaïde par Tryphon, ministre & tuteur du roi de Syrie, après un gouvernement de près de dix-huit ans. SIMON THASI ou *Matthès*, le second de tous, & établi par leur pere Mathathias pour être le conseil des autres, succeda à Jonathas dans la charge de Grand-Sacrificateur & de Gouverneur du peuple : mais au bout de huit ans & trois mois, il fut tué en trahison par son gendre Ptolemée.

[Margin notes: P. Nat. cat. l. 9. c. 2. 3. 4. 5. — 1. Mach. 9. — 1. Mach. 6. — L'an du M. 3861. H. — 3869.]

Quoique la memoire de ces princes ait toujours été en veneration dans l'Eglise, & que les peres les

*Ambr. &c.* ayent regardés comme de faints Miniftres du Seigneur, qui ont tous répandu leur fang pour la défenfe des loix du pays, & le fervice du peuple de Dieu, nous ne parlerons néanmoins que de JUDAS MACHABE'E, dont Dieu s'eft fervi plus particulierement pour rétablir fon culte, & dont les actions femblent avoir eu un rapport fingulier proche à la religion que celles des autres. Voyez fa vie au XVIII. de decembre que plufieurs ont pris pour un jour fixe de la dédicace qu'il fit du Temple le XXV. du neuviéme mois hebreu, après l'avoir purifié des abominations & profanations que les Payens y avoient faites fous Antiochus Epiphanès & fes officiers.

Pierre Natal les a tous mis dans le catalogue de fes Saints à la fuite de leur pere Mathathias.

---

# IX JOUR D'OCTOBRE.

## *ABRAHAM PATRIARCHE de plufieurs nations, pere du peuple de Dieu.*

### §. I. HISTOIRE DE SA VIE.

I. ABRAHAM nommé d'abord ABRAM, le dixiéme depuis Noé & le vingtiéme depuis Adam, étoit fils de Tharé. Il nâquit à Ur, ville des Chaldéens en Méfopotamie près du Tygre, 351 ans environ après le déluge & 2008 après la création du monde. Il eut deux freres, Nachor, & Aran qui mourut avant leur pere, qui étoit d'un autre lit, & dont il époufa la fille nommée Sara. Il avoit été élevé dans l'idolatrie où il paroît qu'étoit tombé dès-lors tout le genre humain. Mais Dieu voulant l'en retirer pour en faire le pere d'une race choifie & fidéle, qui devoit faire revivre fon culte, s'apparut à lui & lui dit: » Sortez de votre pays, » de votre parenté & de la maifon de » votre pere; & venez dans la terre » que je vous montrerai. Je ferai for» tir de vous un grand peuple, je » vous benirai, je rendrai votre nom » célebre. Abraham obéit & fortit de la ville d'Ur avec fon pere Tharé, fa femme Sara & fon neveu Lot. Il quita le pays des Chaldéens pour aller en celui de Chanaan qui n'étoit autre que la Paleftine, ainfi nommée du quatriéme & dernier fils de Cham qui étoit fils de Noé. Mais il s'arrêta à Haran ou Charan ville de Méfopotamie où il demeura jufqu'à la mort de Tharé fon pere. N'ayant plus d'obftacle qui pût l'empêcher d'exécuter le commandement de Dieu, il partit de Haran avec fa femme & fon neveu, étant âgé pour lors de foixante & quinze ans. Il traverfa une grande partie du pays de Chanaan, & s'étant arrêté près de Sichem il tendit fes tentes jufqu'à la vallée qu'on appelloit Illuftre ou la Vallée du chêne. Le Seigneur lui apparut encore en ce lieu & lui dit: » Je » donnerai ce pays à votre pofterité. Cependant il ne lui donna point un pied de terre, felon que faint Etienne l'a fait remarquer aux Juifs, il fe contenta de lui promettre la poffeffion du pays où il l'avoit fait venir pour lui & pour fes defcendans, quoique la fterilité de fa femme ne lui donnât point lieu d'en efperer. Abraham dreffa en cet endroit un autel au Seigneur qui lui étoit apparu. Etant paffé de-là vers la montagne qui étoit proche de Bethel, il campa entre cette ville & celle de Haï, dreffa encore un autel au Seigneur en ce lieu & y invoqua fon nom.

*Gen. 11. v. 26 & feqq.*
L'an du M. 2008. H.
*Gen. 20. v. 12.*
*Act. Apoft. c. 7. v. 2.*
*Gen c. 12.*
*Gen. 11. v. 31.*
L'an du M. 2083. H.
*Gen. 12.*
*Act. 7. v. 5.*

II. Il alla encore plus loin, avançant toujours vers le midi. Mais la famine étant survenue dans le pays il descendit en Egypte pour y passer quelque tems. Etant sur le point d'y entrer, & prévoyant que la beauté de sa femme Sara pourroit lui nuire parmi des peuples, qui ne feroient point scrupule d'ôter la vie au mari pour posseder la femme, il lui conseilla de dire qu'elle étoit sa sœur: ce qu'elle pouvoit faire sans mensonge étant sa niéce, selon l'usage qui le permettoit dans les premiers dégrés de parenté. Ce moyen qui sembloit aller jusqu'à abandonner l'honneur de sa femme à la passion des autres pour sauver sa vie,ne pouvoit se justifier que sur l'assurance qu'Abraham pouvoit avoir de la protection de Dieu en faveur de Sara : & l'évenement fit voir que sa confiance ne fut pas vaine. Ce qu'il avoit prévu ne manqua point d'arriver. Le roi Pharaon ayant entendu faire de grands éloges de la beauté de Sara la fit enlever & conduire dans son palais. On traita fort bien Abraham pour l'amour d'elle, dans la pensée qu'il étoit son frere. On lui donna des beitiaux, des domestiques & tout ce qu'il auroit pu souhaiter pour faire sa maison. Mais Sara ne fut pas plutôt en la puissance de Pharaon, que Dieu pour en arrêter les suites & la garantir du danger où l'on avoit exposé sa chasteté, frappa ce prince & ceux de sa maison de diverses plaies, qui les obligerent à rechercher la cause d'un mal si inopiné. Pharaon l'ayant trouvée fit venir Abraham, & se plaignit à lui de ne lui avoir point déclaré que Sara fût sa femme, alleguant qu'il n'avoit songé à l'épouser que sur ce qu'il lui avoit assuré qu'elle étoit sa sœur. Il la lui rendit aussi-tôt avec beaucoup d'excuse, & donna ordre à ses gens qu'on eût grand soin de lui, & qu'on le reconduisît honorablement jusqu'aux extrémités de l'Egypte avec sa famille & tout son bagage.

*Aug. l. 22. contra Faust. c. 36.*

III. Abraham étant retourné dans la terre de Chanaan s'arrêta en un canton qui étoit au midi du pays. Ses richesses étoient grandes tant en or & en argent qu'en troupeaux & en toutes sortes de meubles. Lot son neveu qui le suivoit par tout étoit aussi très-riche & avoit grand nombre de troupeaux & beaucoup de tentes. Ils s'étoient remis dans l'espace qu'ils avoient occupé avant le voyage d'Egypte entre Bethel & Haï, où Abraham avoit dressé un autel & invoqué le nom du Seigneur. Mais le pays ne suffisoit pas pour contenir l'une & l'autre famille à cause de leurs grands biens : & comme ils ne pouvoient plus subsister ensemble, il s'excita une querelle entre les pasteurs d'Abraham & ceux de Lot pour leurs pâturages. Abraham pour remedier à ces differends proposa à Lot de se séparer, n'étant pas raisonnable qu'on vît de la division entre eux ou des disputes parmi leurs pasteurs, puisqu'ils étoient freres. Il lui laissa le choix de demeurer dans le lieu qu'ils occupoient, offrant de se retirer, ou de prendre un autre établissement de tel côté qu'il lui plairoit. Lot choisit la contrée du Jourdain qui étoit un pays très-agréable, & après avoir demeuré quelque tems en diverses villes aux environs de cette riviere il se retira à Sodome. Abraham étant ainsi resté dans le cœur du pays de Chanaan, Dieu lui en fit considerer toute la circonference. Il lui promit de le donner pour jamais à lui & à sa posterité, & de multiplier sa race comme la poussiere de la terre. Abraham leva ensuite sa

*Gen. 13.*

tente, alla demeurer dans la vallée de Mambré près de la ville d'Hebron qui étoit au midi du pays; & il y dressa un autel au Seigneur. Mambré étoit un Amorrhéen descendant d'Amorrhée quatriéme fils de Chanaan.
Gen. 14. Il avoit deux freres Escol & Aner, & tous trois firent alliance avec Abraham.

IV. Cependant Chodorlahomor roi des Elamites, qu'on a depuis appellés les Perses, assisté de trois autres rois puissans dans l'orient & le septentrion, voulant remettre sous sa domination divers princes ou petits rois qui avoient secoué son joug, après avoir défait plusieurs de ceux qui étoient entre l'Euphrate & le Jourdain, vint attaquer ceux de la Pentapole ou des cinq villes de Sodome, de Gomorrhe, d'Adama, de Seboim & de Bala ou Segor. Il les mit en fuite, fit perir une grande partie de leur armée, pilla leurs villes, & emmena beaucoup de prisonniers, du nombre desquels se trouva Lot qui demeuroit à Sodome. Abraham ayant sçu que son neveu avoit été pris, choisit les plus braves de ses serviteurs avec ses trois alliés Aner, Escol & Mambré: & les ayant partagés en deux corps, il marcha en diligence contre les ennemis qui s'en retournoient chargés de butin. Il les joignit au bout de cinq jours auprès de Dan l'une des sources du Jourdain, fondit sur eux durant la nuit, les mit en desordre, les défit & les poursuivit jusqu'à Hoba qui étoit à la gauche de Damas. Ce grand succès fit bien voir que la victoire ne dépend pas de la multitude, mais de la résolution des combattans, ou plutôt de la volonté de Dieu, & de la confiance que l'on a en sa protection. Car Abraham n'avoit avec lui que trois cens dix-huit des siens. Il reprit & ramena tout le butin que les ennemis avoient emporté, Lot son neveu & tout ce qui étoit à lui, les femmes & tous les autres prisonniers: & il revint victorieux comblé de la gloire qu'une résolution si pleine de charité lui avoit acquise.

Le roi de Sodome alla au devant de lui jusqu'à la vallée de Savé, il fut suivi incontinent après de Melchisedech roi de Salem, qui vint offrir du pain & du vin, parce qu'il étoit prêtre du Dieu très-haut. Il le benit & lui souhaita la benediction du Créateur du ciel & de la terre. Il rendit ensuite graces à Dieu de la protection & de la victoire qu'il lui avoit donnée sur ses ennemis. Abraham de son côté offrit à Melchisedech la dixme de tout ce qu'il avoit pris. Le reste fut remis entre les mains du roi de Sodome, qui témoigna à Abraham qu'il se contenteroit de reprendre les personnes, ajoutant qu'il laissoit avec joie toutes les dépouilles & toutes les richesses aux victorieux. Abraham levant la main jura par le Seigneur le Dieu très-haut, souverain maître du ciel & de la terre, qu'il ne prendroit rien de tout ce qui étoit à lui, afin de ne lui pas donner sujet de dire qu'il l'auroit enrichi. Il n'en excepta que ce que ses gens avoient pris pour leur nourriture, & ce qui étoit dû aux trois freres ses alliés qui étoient venus avec lui, & qui ne refusoient pas leur part du butin. C'est ainsi qu'Abraham, selon la remarque de saint Ambroise, devint plus glorieux par l'usage qu'il fit de sa victoire que par sa victoire même.

Ce généreux desinteressement fut V.
si agréable à Dieu, qu'il l'assura dans une vision que sa récompense seroit infiniment grande. Abraham lui ré- Gen. 15.
pondit: » Seigneur mon Dieu, que me

» me donnerez-vous? Comment pourrai-je profiter de vos bienfaits, & pour qui sera cette grande récompense que vous me promettez, si je meurs sans enfans? Sera-ce pour le fils * de l'intendant de ma maison? » Car puisque vous ne m'avez point donné d'enfant, il faudra que le fils de mon serviteur soit mon heritier. Le Seigneur lui dit : » Ce ne sera point là votre heritier : mais ce sera celui qui naîtra de vous. En même tems Dieu le fit sortir dehors, & lui dit de regarder le ciel, d'en compter les étoiles s'il pouvoit. » C'est ainsi, ajouta-t-il, que se multipliera votre race. Abraham crut à Dieu, & la foi qu'il eut à sa parole lui fut un surcroît de justice. Dieu voulant ensuite lui faire connoître ce que deviendroit sa posterité jusqu'à ce qu'il la mît en possession de la terre qu'il lui avoit promise, lui commanda de lui sacrifier trois victimes chacune de trois ans, sçavoir une vache, une chevre & un belier, qu'il lui fit diviser par la moitié, en mettant les deux parts de chaque victime vis-à-vis l'une de l'autre. Il y fit ajouter une tourterelle & une colombe, mais sans les diviser. Abraham occupé à chasser les oiseaux que l'odeur des chairs attiroit sur les bêtes mortes, s'endormit vers le coucher du soleil. Son sommeil fut suivi d'un horrible effroi qu'il eut au milieu des ténebres dans une espece de ravissement : & ce fut en cet état que Dieu lui prédit que sa posterité demeureroit dans une terre étrangere; qu'elle seroit réduite & accablée de maux pendant quatre cens ans. Ce qui devoit s'entendre non seulement de l'Egypte à l'égard des descendans de Jacob, mais encore de la Mésopotamie à l'égard de Jacob réduit à servir Laban, & du pays même de Chanaan à l'égard d'Isaac, qui ne devoit point avoir d'établissement fixe non plus que son pere dans les lieux qu'il habiteroit. Dieu fit connoître encore à Abraham que pour lui il mourroit en paix dans le pays de Chanaan où il n'étoit consideré que comme un étranger : mais que ses descendans n'y viendroient pour le posseder en propre qu'après la quatriéme generation qui s'en seroit faite en Egypte, lieu de leur servitude, lorsque les Amorrhéens qui occupoient le pays de Chanaan auroient rempli la mesure de leurs iniquités. Dieu n'eut pas plutôt cessé de lui parler qu'il parut un four d'où sortoit une grande fumée, & Abraham vit une lampe ardente qui passoit entre les parts de ces victimes coupées. C'étoit un signe de la servitude d'Egypte figurée par une fournaise *.

* Damasch fils d'Eliezer fondateur de la ville de Damas, selon saint Jerôme

* Deut. c. 4. v. 20.

VI.

Il y avoit dix ans qu'Abraham étoit venu demeurer dans la terre de Chanaan, lorsque Sara ne comprenant pas comment la promesse de Dieu pourroit s'accomplir à cause de sa sterilité, pria son mari de prendre Agar sa servante qui étoit Egyptienne pour sa seconde femme, afin de voir si elle pourroit avoir au moins des enfans par elle. Abraham fit ce qu'elle souhaita selon que le permettoit alors l'usage licite de la polygamie. Mais Agar ne se sentit pas plutôt grosse qu'elle commença à mépriser sa maîtresse. Abraham sur les plaintes que lui en fit Sara la lui abandonna pour la châtier selon qu'elle le jugeroit à propos. Agar s'enfuit : mais étant revenue sur la parole d'un Ange elle s'humilia devant sa maîtresse, qui lui pardonna & la fit rentrer. Elle enfanta ensuite un fils à Abraham âgé pour lors de 86. ans, & il le nomma Ismaël.

Gen. 16.

Gen. 17. Comme il entroit dans sa quatre-vingt-dix-neuviéme année, le Seigneur lui renouvella les promesses qu'il lui avoit faites de lui donner son alliance par un pact éternel, de le rendre pere de plusieurs nations, & de multiplier sa race jusqu'à l'infini. Il lui recommanda en même tems de marcher toujours droit en sa présence, & d'être parfait, afin qu'il fût toujours son Dieu & le Dieu de sa posterité. Abraham s'étant prosterné, Dieu lui dit: » Voici le pact de l'alliance que je fais avec vous, afin » que vous l'observiez & votre posterité après vous. Tous les mâles d'entre vous seront circoncis: & cette » circoncision sera la marque de l'alliance que je fais avec vous. De sorte que ceux qui ne l'auront pas reçue en leur chair ne seront point de mon peuple & n'auront point de part en mes promesses. Dieu lui changea en même tems son nom d'*Abram*, qui veut dire Pere élevé, en celui d'*Abraham*, qui veut dire Pere d'une grand multitude. Il lui fit changer de même le nom de *Saraï* sa femme en celui de *Sara*, & l'assura qu'il lui donneroit un fils né d'elle. Abraham se prosterna de nouveau le visage contre terre, se mit à rire de joie & d'admiration; & dit en lui-même: » Seroit-il possible qu'un homme de » cent ans auroit un fils; & que Sara » enfanteroit à quatre-vingt-dix ans? » Seigneur, faites-moi la grace seulement qu'Ismaël vive. Dieu lui dit alors que sa femme lui enfanteroit un fils qu'il nommeroit Isaac; que cependant il ne laisseroit pas de benir Ismaël, qu'il lui donneroit aussi une posterité fort nombreuse, qu'il le rendroit le pere de douze princes & le chef d'une grande nation. Mais que l'alliance qu'il faisoit avec lui ne s'établiroit qu'en la personne d'Isaac qui devoit lui naître de Sara dans un an.

Abraham s'étant circoncis lui-même ensuite, prit son fils Ismaël qui avoit pour lors treize ans accomplis, tous les esclaves nés dans sa maison, tous ceux qu'il avoit achetés, & géneralement tous les mâles qui étoient dans sa maison; & il les circoncit tous dans un même jour, selon le commandement de Dieu, qui lui ordonna de circoncire dorénavant tous les enfans mâles, qui seroient à lui le huitiéme jour d'après leur naissance, & de faire continuer cette pratique à ses descendans dans la suite de toutes les générations.

VII. Gen 18. Peu de tems après le Seigneur apparut à Abraham dans la vallée de Mambré. Il étoit assis à l'entrée de sa tente dans la plus grande chaleur du jour, lorsqu'il apperçut comme trois hommes qui venoient à lui & qui étoient proche. Il se leva aussi-tôt, courut au-devant d'eux, se prosterna en terre, & dit: » Seigneur, si » j'ai trouvé grace devant vos yeux » ne passez point la maison de votre » serviteur. Car encore qu'il vît trois personnes il n'adressa d'abord la parole qu'à l'une des trois: ce que saint Augustin a regardé comme une espece de reconnoissance de la sainte Trinité dans l'unité de l'essence divine. Abraham qui prenoit ces Anges pour des hommes & qui les regardoit comme des étrangers qui passoient, vouloit exercer l'hospitalité à leur égard, comme sa charité avoit coutume d'en user envers tout le monde, les convia avec tant d'instance d'entrer chez lui, qu'ils ne voulurent pas lui refuser cette satisfaction. Il leur lava les pieds, les fit reposer sous un arbre. Il courut aussi-tôt à sa tente dire à Sara de paitrir vîtement trois mesures

Aug. contr. Maxim. l. 3. *26 Tres vidit & unum adoravit.*

Hebr. 13. 2.

de farine pour faire des pains sous la cendre, & fit cuire à la hâte un veau très-tendre qu'il servit avec du beurre & du lait devant ses hôtes. Lui cependant se tenoit debout auprès d'eux sous l'arbre où ils étoient.

Lorsqu'ils eurent mangé *, l'un d'eux dit à Abraham qu'il viendroit le revoir l'année suivante à pareille saison, & qu'il auroit alors un fils de sa femme. Sara l'ayant entendu se mit à rire derriere la porte de la tente, parce qu'elle jugeoit que sa vieillesse la mettoit hors d'état d'avoir des enfans. S'étant levés de table, ils prirent le chemin de Sodome, & Abraham alloit avec eux pour les reconduire. Alors le Seigneur lui dit que puisqu'il étoit destiné pour être le chef d'un grand peuple, que toutes les nations de la terre devoient être benies en lui, & qu'il devoit entretenir ses enfans & toute sa maison dans la crainte de Dieu & les voies de la justice, il ne vouloit point lui cacher ce qu'il alloit faire à Sodome. Il lui déclara que les pechés de cette ville & ceux de Gomorrhe & de quelques autres du même pays étant montés à leur comble, il avoit resolu la ruine de toutes ces villes. Les deux Anges envoyés pour cela se séparerent aussi-tôt pour aller à Sodome. Abraham demeura encore avec l'autre qui représentoit plus particulierement le Seigneur. Touché du malheur des villes qu'on venoit de lui annoncer, il lui dit: » Est-»il possible, Seigneur, que vous vou-»lussiez perdre le juste avec l'impie? »S'il se trouve cinquante justes dans »Sodome, periront-ils avec les au-»tres? Ne pardonnerez-vous pas »plutôt à la ville en consideration de »ces cinquante justes. Le Seigneur lui répondit que s'il trouvoit cinquante justes dans tout Sodome, il pardonneroit à toute la ville à cause d'eux. Abraham dit: » Puisque j'ai »commencé, je parlerai encore à »mon Seigneur, quoique je ne sois »que poudre & que cendre. S'il ne »s'en falloit que cinq qu'il n'y eût »cinquante justes, perdriez-vous tou-»te la ville parce qu'il n'y en auroit »que quarante-cinq? Le Seigneur lui répondit que non: & sur les instances réiterées d'Abraham, il ajouta que pour quarante, pour trente, pour vingt, ou pour dix même s'il s'y trouvoit autant de justes, il épargneroit tous les autres. Abraham fort étonné s'en remit à la volonté de Dieu & s'en retourna chez lui.

* Les Anges consumerent les viandes sans s'en nourrir.

VIII. Les deux Anges arriverent sur le soir à Sodome où Lot exerça l'hospitalité à leur égard comme avoit fait Abraham. Après l'embrasement funeste de cette ville, de celles de Gomorrhe, d'Adama, de Seboïm & de leurs territoires, Abraham à qui Dieu en avoit voulu donner le spectacle du lieu où il avoit laissé les Anges la veille, quitta la vallée de Mambré pour aller demeurer entre Cadès & Sur, du côté du midi. De-là il alla à Gerares qui n'en étoit pas loin dans le dessein d'y passer quelque tems. Comme il ne paroissoit point encore que Sara sa femme fût grosse, il ne craignit point de la faire passer simplement pour sa sœur de même qu'il avoit fait en Egypte: & elle ne l'appelloit partout que son frere. L'un & l'autre croyoient pouvoir cacher quelque chose de vrai pourvû qu'ils n'avançassent rien de faux. Abimelech roi de Gerares y fut trompé comme Pharaon. Il vit Sara à qui le grand âge n'avoit presque encore rien effacé des traits de sa beauté. Aussi-tôt il envoya chez Abraham, & la fit enlever. Mais la nuit suivante Dieu ap-

*Gen.* 19. 27.

*Gen.* 20.

*Aug.*

parut en fonge à ce prince, & lui dit qu'il feroit puni de mort à caufe de la femme qu'il avoit enlevée, parce qu'elle avoit un mari. Abimelech qui ne l'avoit point encore touchée, lui répondit : » Seigneur, voudriez-vous » punir de mort l'ignorance des perfon» nes innocentes ? Confiderez que cet » homme m'a dit lui-même que cette » femme étoit fa fœur ; & qu'elle m'a » dit auffi que c'étoit fon frere. J'en » ai ufé dans toute la fimplicité de » mon cœur, & j'ai encore les mains » pures. Dieu lui repartit : je fçai que » vous l'avez fait avec un cœur fim» ple. C'eft pour cela que je vous ai » préfervé, & que je vous ai prévenu » pour vous empêcher de lui toucher, » & de pécher contre moi. Rendez » donc tout à l'heure cette femme à » fon mari, parce que c'eft un pro» phéte. Il priera pour vous, & vous » vivrez. Abimelech fe leva auffi-tôt, avant qu'il fût encore jour, appella tous fes gens, leur dit ce qu'il venoit d'entendre : & tous furent faifis de frayeur. Il manda auffi Abraham, & lui dit en lui reprochant la conduite qu'il avoit tenue à fon égard. » Quel mal » vous avions-nous fait pour avoir vou» lu nous engager moi & mon royaume » dans un fi grand peché ? Vous ne » deviez affurément pas en agir de la » forte. Quel étoit votre deffein ; » quelles étoient vos vûes ? Abraham lui répondit : » Voici la penfée qui » m'étoit venue. Je difois en moi-mê» me. On n'a peut-être point la crain» te de Dieu en ce pays-ci : & on me » tuera pour avoir ma femme. D'ail» leurs elle eft véritablement ma fœur, » étant fille * de mon pere, quoiqu'el» le ne foit pas fille de ma mere ; & » je l'ai époufée *. Mais depuis que » Dieu m'a fait fortir de la maifon de » mon pere, je fuis convenu avec » elle que partout où nous irions elle » me feroit le plaifir de dire que je » fuis fon frere.

* petite fille.

* le mariage étoit défendu entre le frere & la fœur, mais non entre l'oncle & la niéce.

Abimelech donna à Abraham des troupeaux & des efclaves, & lui rendit fa femme. Il lui fit offre en même tems de choifir dans tout le pays qu'il poffedoit tel lieu qu'il lui plairoit pour y demeurer. Il s'adreffa enfuite à Sara, & lui dit qu'il avoit donné mille pieces d'argent à fon frere Abraham, afin qu'il lui achetât un voile pour fe couvrir, & que quelque part qu'elle allât chacun fçût dorénavant qu'elle étoit mariée. Souvenez-vous, ajouta-t-il, que vous y avez été prife, & ne donnez plus dans de fembla-bles pieges. Abraham fe mit enfuite en priere, & Dieu guérit auffi-tôt Abimelech, fa femme, & fes fervantes, que rien n'empêcha plus d'avoir des enfans. Car le Seigneur avoit frappé de fterilité toutes les femmes de la maifon d'Abimelech à caufe de Sara femme d'Abraham.

IX.

Enfin la groffeffe de Sara devint toute publique, & elle donna dans fa vieilleffe un fils à Abraham âgé pour lors de cent ans, dans le tems précifément que Dieu lui avoit prédit. Il le nomma Ifaac & le circoncit huit jours après fa naiffance, felon le commandement qu'il en avoit reçu de Dieu. Il fit un grand feftin le jour que fon fils fût fevré à l'âge de cinq ans : & fur les inftances de Sara, il chaffa de fa maifon Ifmaël avec fa mere pour faire connoître qu'Ifaac feroit fon unique heritier. Il en avoit eu quelque fcrupule, parce qu'il lui paroiffoit dur de traiter ainfi un enfant qu'il regardoit toujours comme fon fils. Mais Dieu l'avoit fait condefcendre à ce que fouhaitoit Sara, parce qu'il n'y auroit que ceux qui fortiroient d'Ifaac qui devoient porter

Gen. 21.

L'an du M. 2113. H.

le nom de vrais enfans d'Abraham. Il l'aſſura cependant qu'il prendroit ſoin du fils de ſa ſervante, & qu'il le rendroit chef d'un grand peuple, parce qu'il étoit ſorti de lui.

*Ibid. v. 22.* Vers le même tems Abimelech roi de Gerares dont nous avons parlé, vint trouver Abraham avec Phicol qui commandoit ſon armée : & il lui dit qu'ayant remarqué que Dieu étoit avec lui dans tout ce qu'il faiſoit, il lui demandoit ſon alliance. Jurez-moi, ajouta-t-il, par le nom de ce Dieu qui vous protege & qui vous favoriſe que vous ne me nuirez jamais, ni aux miens, ni à toute ma race : mais que vous me traiterez & tout ce qui m'appartient de même que je vous ai traité lorſque vous demeuriez dans mon pays comme étranger. Abraham le lui promit après que ce roi lui eût fait reſtituer un puits que ſes ſerviteurs lui avoient ôté à ſon inſçu. Car en tous ces pays qui étoient fort ſecs & qui avoient peu de rivieres, un puits étoit de très-grande importance à cauſe des beſtiaux qui faiſoient alors la principale richeſſe des princes & des peuples. Abraham & Abimelech jurerent leur alliance ſur ce puits même, qui fut appellé pour ce ſujet Berſabée, c'eſt-à-dire, Puits du jurement. Abimelech & Phicol s'en étant retournés, Abraham planta un bois à Berſabée, & il invoqua en ce lieu-là le nom du Seigneur le Dieu éternel. Il demeura long-tems en cet endroit que Moïſe appelle le pays des Philiſtins, autrement de la Paleſtine, où il dit qu'étoit auſſi le royaume d'Abimelech.

X. Abraham âgé environ de cent-vingt-cinq ans étoit encore en ce lieu
*Gen. 22.* vers les limites de l'Egypte, lorſque Dieu voulut tenter ſa fidelité & ſa ſoumiſſion par une épreuve terrible. Il lui dit de prendre Iſaac ſon fils unique qui lui étoit ſi cher & d'aller en la terre de viſion : & là de lui offrir ce fils en holocauſte ( c'eſt-à-dire de l'égorger & de le brûler ) ſur une des montagnes qu'il lui montreroit. Abraham ſans déliberer un ſeul moment ſur un ordre ſi exprès, ſe leve avant le jour, prépare ſon âne ; prend avec lui deux jeunes domeſtiques & Iſaac ſon fils ; coupe le bois qui devoit ſervir à l'holocauſte, & s'en va au lieu où Dieu lui avoit commandé d'aller, ſans rien communiquer de ſon deſſein à perſonne. Le troiſiéme jour il découvrit le lieu de loin, & il dit à ſes ſerviteurs : » Attendez-» moi ici avec l'âne ; nous ne ferons » qu'aller juſques-là mon fils & moi, » & après que nous aurons adoré nous » reviendrons auſſi-tôt à vous. Il prit » en même tems le bois préparé pour » l'holocauſte qu'il mit ſur les épau-» les de ſon fils Iſaac : pour lui il portoit en ſes mains le couteau & le feu. Ils marchoient ainſi tous deux enſemble lorſqu'Iſaac dit à ſon pere : » Voilà le feu & le bois ; où eſt donc » la victime ? Abraham lui repondit : » Dieu y pourvoira, mon fils : il aura » ſoin de fournir lui-même la victime » qui doit être offerte en holocauſte. Ils continuerent donc à marcher enſemble, & ils arriverent au lieu que Dieu avoit montré à Abraham. Les Juifs ont prétendu que c'étoit le Mont Moria, nom que l'on donnoit à une chaîne de montagnes de mediocre élevation, ſur l'une deſquelles fut bâti le temple de Jeruſalem dans la ſuite ; une autre étoit le Calvaire ſur lequel on croit qu'Iſaac fut offert. En quoi il fut une figure aſſez ſenſible de Jeſus-Chriſt qui fut crucifié ſur la même montagne. Joſeph écrit neanmoins que ce fut celle où

L'an du M. 2133. H.

*Joseph. l. 1. c. 13.*
*Hier. ex Trad.*

étoit le temple. Mais il n'y a rien que de fort incertain dans toutes ces conjectures : & s'il étoit vrai que cette montagne fût proche de la ville de Salem où regnoit Melchisedech, on seroit peut-être obligé de supposer ce lieu fort loin de là & de l'approcher de Bethel ou de Sichem, ou même encore plus près du Jourdain & du lac de Genezareth. Ce que ne permet point le chemin de trois journées qu'il y avoit seulement de Bersabée au lieu d'où l'on découvroit de vûe cette montagne où devoit se faire le sacrifice, & qui convenoit assez à la situation de l'ancienne ville de Jebus, appellée depuis Jerusalem.

Abraham y dressa donc un autel, dispofa dessus le bois pour l'holocauste, prit son fils qui se laissa lier sans la moindre résistance, & le mit comme une victime sur le bois qu'il avoit dispofé sur l'autel. Il prit ensuite le couteau pour l'immoler. Mais dans l'instant qu'il alloit l'égorger, l'Ange du Seigneur lui cria du ciel pour l'arrêter, & lui défendit de toucher à l'enfant. Il lui dit : » Je connois maintenant que vous craignez » Dieu, puisque pour m'obéir vous » n'avez point épargné votre fils unique. Abraham levant les yeux apperçut derriere lui un belier qui s'étoit embarrassé avec ses cornes dans un buisson. Il le prit & l'offrit en holocauste au lieu de son fils. Il donna à ce lieu un nom qui signifie *le Seigneur voit*. L'Ange du Seigneur l'appella du ciel pour la seconde fois : & le Seigneur lui parla en ces termes : » Je jure par moi-même, que puisque » vous avez fait une telle action, & » que pour m'obéir, vous n'avez » point épargné votre fils unique, je » vous benirai & je multiplierai votre » race comme les étoiles du ciel & » comme le sable qui est sur le rivage » de la mer. Votre posterité possedera le pays de ses ennemis : & toutes » les nations de la terre seront bénies » par celui qui sortira de vous, parce » que vous avez obéi à ma voix.

Abraham étant descendu ensuite de la montagne avec son fils revint trouver ses serviteurs : & ils s'en retournerent ensemble à Bersabée où il demeura encore quelques années. Il paroît qu'il quitta ce lieu dans la suite & qu'il abandonna le pays des Philistins pour se retirer dans la ville d'Hebron, qui s'appelloit alors Arbé, dans le territoire de laquelle étoit la vallée de Mambré qu'il avoit habitée auparavant. Il est certain au moins que ce fut dans cette ville que mourut sa femme Sara, douze ans environ après le sacrifice qu'il avoit offert de son fils à Dieu. Après l'avoir pleurée & avoir fait son deuil dans cette ville, il s'adressa aux Hethéens qui étoient les maîtres du pays & qui descendoient de Heth l'un des fils de Chanaan pour acheter un endroit dans les champs dont il pût faire un lieu de sepulture. Il leur dit que n'étant qu'un étranger & un voyageur dans leur pays, il demandoit droit de sepulture parmi eux, & souhaitoit acquerir un lieu où il pût enterrer la personne qui lui étoit morte. Ils lui répondirent que d'autant qu'ils le regardoient comme un grand prince au milieu d'eux, il pouvoit enterrer son mort dans les plus beaux de leurs sepulcres qu'il voudroit choisir. Abraham leur fit une reverence *, les remercia très-humblement de leur honnêteté : & il les pria que, s'ils avoient de la bonté pour lui comme ils lui en témoignoient, ils voulussent s'employer en sa faveur auprès d'Ephron fils de Seor,

XI.

Cariath-Arbé.

Gen. 23.

* adoravit.

pour le porter à lui vendre une caverne double qu'il avoit à l'extrémité de son champ. Ephron en ayant été averti vint le trouver à la porte de la ville, & lui dit devant tout le monde qu'il le prioit de vouloir recevoir le champ & la caverne, qu'il se faisoit honneur & plaisir de lui donner. Abraham lui fit une profonde reverence, & le remercia de sa génerosité. Mais il protesta qu'il n'accepteroit point le champ qu'il ne lui eut payé en argent ce qu'il valloit. Ephron voyant sa résolution, lui dit que la terre qu'il demandoit valloit quatre cens sicles d'argent : mais qu'il lui feroit plaisir de vouloir recevoir de lui en pur don une chose de si petite consequence. Abraham sans s'arrêter à ces offres, lui fit peser en présence des principaux de la ville l'argent qu'il avoit estimé son champ, c'est à-dire les 400 sicles, qui revenoient à plus de deux

* 61 liv. &c.

cens écus * de notre monnoie. Il acquit ainsi en propre le champ d'Ephron où étoit une caverne double qui regardoit Mambré avec quantité d'arbres autour : & l'ayant assuré à ses heritiers, il enterra le corps de sa femme dans la caverne où il destina aussi sa sépulture.

XII. Trois ans après la mort de Sara, Abraham qui étoit retourné demeurer à Bersabée pensa à marier son fils, & ne voulant point lui faire épouser aucune fille des Chananéens parmi lesquels il vivoit, il envoya l'intendant de sa maison Eliezer en Mésopotamie en chercher une dans sa parenté. Comme son grand âge lui faisoit apprehender de mourir avant la consommation de cette affaire, il voulut s'assurer du succès avant que de laisser partir Eliezer. C'est pourquoi il le fit jurer, la main * sous sa cuisse, qu'il ne donneroit point de femmes

Gen. 24.

* on s'asseioit sur la main de ceux qu'on faisoit jurer.

Chananéennes à son fils, mais qu'il iroit en prendre une dans le pays où étoient ses proches. Sur ce qu'Eliezer lui demanda s'il trouveroit bon qu'il remenât Isaac en Mesopotamie au cas que la fille qu'il auroit trouvée ne voulût pas venir avec lui, Abraham le lui défendit sur toutes choses, disant que le Seigneur le Dieu du ciel qui l'avoit tiré de la maison de son pere & du pays de sa naissance, avoit promis & juré par lui-même qu'il donneroit à sa race le pays où il l'avoit fait venir. L'Ange du Seigneur marcha devant Eliezer & fut son guide comme Abraham le lui avoit fait esperer : & par une rencontre qu'il demanda en grace au Dieu de son maître, il s'adressa d'abord à la fille que le Seigneur avoit destinée pour femme à Isaac. C'étoit Rebecca fille de Bathuël neveu d'Abraham : elle lui fut accordée sans aucune difficulté : & elle voulut bien quitter sa parenté pour venir dans le pays de Chanaan demeurer avec l'époux qu'elle ne connoissoit pas encore.

Abraham épousa ensuite une autre femme nommée Cethura dont il eut six fils. Le quatriéme fut Mandian pere des Madianites peuple d'Arabie entre la mer morte & la mer rouge. Les autres donnerent la naissance aux Troglodites & autres peuples voisins entre la mer rouge & l'Ethiopie. Abraham donna tout ce qu'il possedoit à Isaac : il fit des présens aux enfans de ses autres femmes Agar & Cethura que l'Ecriture appelle ici concubines, quoiqu'elles fussent légitimes : parce qu'elles n'étoient que femmes du second ordre, qu'elles n'avoient point les droits, ni les honneurs des meres de familles ou des maîtresses de la maison, & que leurs enfans n'héritoient point si le pere ne

Gen. 25.

le vouloit. Abraham jugea à propos de les séparer de son fils Isaac pendant qu'il vivoit encore : & il les envoya dans le pays qui regarde l'orient chercher leur établissement.

Il véquit encore trente-cinq ans depuis le mariage de son fils Isaac, & quinze depuis la naissance de ses
L'an 2183. H. petits-fils Esaü & Jacob. Il mourut dans une heureuse vieillesse à l'âge de 175 ans. Son corps fut porté par Isaac & Ismaël ses enfans dans la caverne double du champ qu'il avoit acheté près de la ville d'Hebron & de la vallée de Mambré : & il fut enterré auprès de celui de Sara sa femme.

## §. 2. HISTOIRE DE SON CULTE.

XIII. Le lieu de sa sépulture fut toujours depuis en très-grande vénération, principalement après que les Israëlites eussent été mis en possession du pays par Josué : mais on sçait que la loi & les usages des Juifs ne leur permettoient pas d'en faire un lieu de culte. Ils se contentoient d'honorer sa mémoire : mais rien n'étoit égal à cet honneur après celui qu'ils rendoient à Dieu. Ils ne le regardoient pas simplement comme un bienheureux toujours vivant devant le Seigneur qui continuoit de s'appeller également après sa mort comme auparavant *le Dieu d'Abraham*, mais encore comme le pere des Bienheureux, & presque comme le centre du repos dont les justes devoient jouir après leur mort. C'est ce que l'Ecriture semble nous faire connoître lorsqu'elle donne le nom de *sein d'Abraham* au lieu du repos & de la consolation où les ames des justes étoient reçues après la mort ; au lieu que Jesus-Christ lui-même opposoit à l'enfer destiné pour être le sépulcre des méchans ; lieu où les Saints attendoient tranquillement l'heure du Libérateur qui devoit les introduire dans la gloire du ciel & combler leur beatitude. » Abraham votre pere, „ disoit ce divin Sauveur aux Juifs, a » desiré avec ardeur de voir le jour » de mon avenement : il l'a vû & il en » a eu beaucoup de joie. Le bonheur des Bienheureux devoit consister à être placés avec lui dans le royaume des cieux.

Luc 16. 22. Joan. 8. 56. Matth. 8. 11.

L'Eglise considerant les éloges extraordinaires que l'Ecriture donne en toute occasion au merite d'Abraham dont elle releve principalement la foi, l'obéissance à Dieu, le détachement des choses de la terre, a porté beaucoup plus loin que les Juifs l'honneur & le culte qu'elle a cru devoir rendre à cet *Ami de Dieu*, comme l'appellent les prophétes. Mais ce culte n'étoit pas reglé ou public comme celui qu'on rendoit aux martyrs de Jesus-Christ : il ne consistoit pour l'ordinaire que dans les panegyriques des Prédicateurs, les écrits des saints Peres, & la dévotion que les particuliers avoient de garder son portrait ou ses statues dans leurs cabinets, comme il est aisé d'en juger par l'exemple même d'un empereur payen * qui mettoit Abraham avec Jesus-Christ au rang de ses divinités.

Paul ep. var. Hebr. 11. 8. &c. Psalm. Eccli. Is. 41. 8. Dan. 3. 35.

* Alexandre Severe. Lamprid.

Les Grecs & les Latins commencerent à marquer son nom dans leurs fastes ecclesiastiques parmi ceux des Saints vers le neuviéme siecle, & ils se sont accordés à le mettre au IX. d'Octobre. Il se trouve dans les martyrologes d'Adon, d'Usuard, & dans celui qu'on appelle le vieux romain qui ont précedé tous les menologes des Grecs. On ne l'a point oublié dans le romain moderne, où sa fête est

est qualifiée simplement *memoire*. Pierre Natal l'a mis au tems de la Quinquagesime qu'il semble avoir voulu fixer au v. de Février, & il l'a fait suivre des autres patriarches du troisiéme âge du monde. Il est marqué au xv. de Décembre dans quelques calendriers Juliens. Mais long-tems auparavant on avoit commencé à invoquer saint Abraham dans les litanies des agonizans avec saint Abel. Nous voyons qu'Abraham est honoré d'un culte particulier dans l'ordre de Fontevraud où l'on a institué un office propre pour le jour de sa fête : comme on a fait aussi dans la Congrégation de l'Oratoire de France où l'on remet sa fête au XII. d'Octobre, & où son office se fait de rit semi-double, suivant la permission que le cardinal de Berulle avoit eue du pape Paul V, pour rendre ces honneurs religieux aux Saints principaux de l'ancien Testament, avec le consentement des Evêques.

*L. 3. c. 88.*
*Chr. Calv. p. 22.*
*Papeb. t. 7. Mai. p. 668. n. 10.*

XIV. L'histoire ne nous dit pas si le corps d'Abraham fut jamais découvert ou levé de terre, & nous ne connoissons point de lieu où l'on se soit vanté d'avoir des reliques de ses os ou de ses cendres. Mais on a honoré en diverses manieres son tombeau & les autres lieux remarquables par son séjour ou par quelque évenement important de sa vie. On bâtit dans la suite une église sur la caverne double où étoit son tombeau & ceux d'Isaac & de Jacob. Mais sans nous arrêter à tout ce qu'on a dit d'incertain & de fabuleux sur ce sujet, nous ajouterons seulement que cette église a été changée en une mosquée par les Turcs, qui se sont glorifiés depuis ce tems-là d'être les dépositaires & les gardiens des sépulcres d'Abraham, d'Isaac & de Jacob.

*Quaresm. Eluc. t. 2. p. 773.*
*Roger p. 32.*
*Adamnan. de loc. sanct. l. 2. c. 8.*
*Bed. de loc. sanct. l. 1. c. 9.*
*Eusеb. l. 3. de vit. Const. c. 51. 52. 53.*
*Sozomen. l. 2. c. 4.*
*Quaresm. t. 2. p. 767. 768.*

Le lieu où Abraham avoit reçu les trois Anges, appellé le chêne de Mambré avoit été orné de divers monumens & étoit devenu célebre par les visites de toutes sortes de peuples. Il s'y commettoit vers les commencemens du IV siecle diverses superstitions & beaucoup de desordres de la part des Juifs, des Payens, & de quelques Chrétiens même. Mais l'empereur Constantin après avoir civilement repris les évêques de Palestine de ce qu'ils les toleroient, donna des ordres très-exprès à ses officiers pour y rémedier, & y bâtir une église où Dieu fût servi d'un culte plus pur, en memoire de l'apparition des trois Anges faite à Abraham.

On a aussi recherché le lieu où Abraham sacrifiant son fils Isaac fut arrêté par un Ange, & l'on y a bâti une chapelle en mémoire de ce sacrifice. C'étoit sur une colline qui faisoit partie de la montagne de Sion à qui les Juifs avoient donné le nom de Moria: & les Chrétiens ne jugerent pas à propos de les contredire dans une opinion qui d'ailleurs n'avoit rien de certain, se contentant seulement de joindre le Moria au Calvaire pour rapprocher l'immolation d'Isaac de celle de Jesus-Christ sur la croix, c'est-à-dire le type ou la figure de la verité. Quelques-uns ont voulu faire croire aux peuples que l'on avoit conservé la pierre d'autel où Abraham avoit mis son fils comme une victime pour être immolé ; & que par les soins de sainte Helene mere de Constantin elle avoit été apportée à Rome, où l'on montre en effet cette espece de relique dans l'Eglise de saint Jacques appellée Scossacavalli.

*p. 579. l. 5.*
*Papebr. t. 7. Mai. p. 669. n. 16.*

# X. JOUR D'OCTOBRE.

## *LOT PATRIARCHE Pere des Moabites & des Ammonites.*

### §. I. HISTOIRE DE SA VIE.

I. Gen. 11. v. 27. 29. LOT étoit fils d'Aran, & petit-fils de Tharé. Il avoit deux sœurs Melcha, & Jescha, qui est mieux connue sous son autre nom de Sara, mariées l'une & l'autre à ses oncles paternels Nachor & Abraham. Il étoit né à Ur, qui étoit une ville des Chaldéens, mais située dans la Mesopotamie, & son pere Aran y mourut du vivant de son grand-pere Tharé. Il quitta son pays pour suivre son oncle Abraham que Dieu appelloit en une terre étrangere. Il passa avec lui dans la ville d'Haran en Mesopotamie, puis dans le pays de Chanaan après la mort de son grand-pere Tharé. Il l'accompagna en Egypte dans le tems de la famine qui survint ensuite : & il revint avec lui dans la terre de Chanaan près de Bethel enrichi de quantité de troupeaux, de beaucoup d'or & d'argent, & d'un grand nombre de tentes. Ces richesses furent un sujet de frequentes disputes & de querelles entre les pasteurs d'Abraham & les siens, surtout pour les pâturages, parce que la terre où ils étoient ne pouvoit plus les contenir. C'est pourquoi Abraham dit à Lot : » N'ayons point » de dispute, je vous prie, entre » vous & moi, ni entre mes pasteurs » & les vôtres, parce que nous sommes freres. Vous pouvez disposer de » toute la terre que vous voyez. Separons-nous, mais choisissez. Si » vous allez à la gauche, je prendrai la droite : si vous aimez mieux » la droite, j'irai à la gauche. Lot après avoir consideré tout le pays dans son étendue, choisit celui qui étoit situé le long du Jourdain, arrosé d'eaux comme un jardin de délices, & qui étoit le plus fertile & le plus agreable du monde avant que Dieu détruisît Sodome & Gomorrhe. C'est ainsi qu'il se retira vers l'Orient de la terre de Chanaan avec tout ce qui lui appartenoit. Il demeura quelque tems dans les villes qui étoient aux environs du Jourdain, jusqu'à ce qu'il alla enfin s'établir à Sodome, ne sçachant pas apparemment que les habitans de cette ville étoient tout corrompus de vices.

(Gen. 12. — Gen. 13. — ibid. v. 13.)

II. Sodome & les quatre autres villes de la Pentapole étoient alors tributaires de Chodorlahomor roi des Elamites. Mais ayant secoué ce joug quelque tems après, elles obligerent ce Prince à venir les reduire avec une puissante armée, augmentée des troupes de trois autres Rois de ses alliés, dont l'un nommé Amraphel étoit roi de Sennaar ou d'Assyrie, & les deux autres * étoient rois des nations & des pays proche de la mer. Ces quatre Rois ayant défait sur leur route divers peuples de Syrie & d'Arabie jusqu'aux plaines de Pharan, qui s'étendoient jusqu'à la mer rouge, marcherent contre ceux de la Pentapole & de Chanaan. Alors les rois de Sodome, de Gomorrhe, d'Adama, de Seboïm, de Bala ou Segor, joignirent leurs troupes pour défendre la cause commune. Elles furent taillées en pieces par l'armée des quatre Rois, & il n'y eut que la fuite qui put sauver Bara roi de Sodome & Bersa roi de Gomorrhe.

(Gen. 14.)

* Thadal & Arioch.

Les ennemis victorieux pillerent les villes, ravagerent le pays, dont ils emporterent toutes les richesses, firent un grand nombre de prisonniers, parmi lesquels Lot fut emmené avec tout ce qui étoit à lui. Un homme qui s'étoit sauvé de leurs mains vint aussi-tôt apporter la nouvelle de tout ce qui s'étoit passé à Abraham, qui prit sur le champ la resolution d'aller retirer son neveu. Il arma trois cens dix-huit des plus choisis & des plus braves d'entre ses serviteurs, & avec les trois freres Mambré, Aner & Escol ses alliés il courut sur les ennemis en remontant le Jourdain jusqu'à Dan, où il les joignit. Les ayant surpris la nuit il les mit en fuite, les poursuivit jusqu'en Syrie. Il recouvra tout le butin qu'ils avoient pris, & ramena son neveu Lot avec tous les autres prisonniers. Le roi de Sodome alla au devant de lui, & voulut se contenter de reprendre ses prisonniers pour les rétablir chez eux en lui abandonnant tout le reste : ce que la generosité d'Abraham ne put souffrir.

III. Quelques années après Dieu envoya trois Anges à Abraham, le premier pour lui promettre un fils de sa femme Sara, les deux autres pour faire perir Sodome & les villes voisines dont les crimes étoient montés à leur comble. Lorsque ces deux-ci parurent près de la ville sur le soir du jour même qu'ils avoient quitté
Gen. 19. Abraham, Lot qui les apperçut alla au devant d'eux, les salua en se prosternant jusqu'en terre, & les convia avec instance de prendre leur logement chez lui. Ils s'en excuserent d'abord, disant qu'ils passeroient la nuit dans la place publique. Lot qui avoit appris l'hospitalité d'Abraham les pressa de nouveau, & les força de venir chez lui. Lorsqu'ils furent entrés dans sa maison il leur lava les pieds, & leur fit un festin où l'on servit des pains sans levain. Mais comme ils sembloient être sur le point de se retirer dans les chambres destinées pour les coucher, la maison se trouva assiegée par plusieurs des habitans de la ville de tout âge. Ils appellerent Lot, & demanderent à voir les deux jeunes hommes qui étoient entrés chez lui. C'étoit pour leur faire insulte & pour contenter leur brutalité ordinaire. Lot sortit, & ayant fermé la porte de sa maison derriere lui, il leur parla pour les détourner, & les conjura de ne point songer à commettre un si grand crime. Dans le trouble où le mettoit la violence qu'ils lui firent il leur dit : » J'ai deux filles qui sont encore vierges, je vous les amenerai : usez-en comme il vous plaira, pourvû que vous ne fassiez point de mal à ces deux hommes là, parce qu'ils sont entrés dans ma maison comme dans un lieu de sureté. Mais ces insensés lui dirent avec menaces qu'il eût à se retirer promptement lui-même, ajoutant qu'il n'étoit qu'un étranger parmi eux, & qu'ils le traiteroient encore plus mal que ses hôtes s'il resistoit plus long-tems. Ils se jetterent en même tems sur lui, & ils se mettoient déja en devoir de rompre la porte, lorsque les deux hommes qui étoient au dedans prirent Lot par la main, le firent rentrer dans la maison, en fermerent la porte, & frapperent d'aveuglement tous ceux qui étoient au dehors. De sorte qu'ils ne purent plus se reconnoître eux-mêmes ni trouver la porte de la maison. Ils perdirent ainsi le moyen, mais non la volonté de

commettre le mal que la justice divine alloit bientôt châtier d'une maniere plus funeste.

IV. Les deux Anges dirent ensuite à Lot que s'il avoit des parens ou des alliés, ou d'autres gens à lui dans la ville qu'il voulût sauver, il eût soin de les faire sortir promptement, parce qu'ils alloient détruire le lieu & faire perir tout ce qui s'y rencontreroit. Lot n'avoit personne hors de sa maison qui lui fût proche si ce n'étoient les deux gendres qui devoient bientôt épouser ses filles. Il alla leur parler pour leur persuader de sortir avec lui, assurant que Dieu alloit détruire la ville. Ils crurent qu'il se mocquoit, & il fut obligé de les laisser. A la pointe du jour, les Anges presserent Lot de sortir & d'emmener sa femme & ses deux filles pour empêcher qu'il ne fût enveloppé dans la ruine commune. Voyant qu'il hésitoit encore & qu'il differoit toujours, ils le prirent par la main. Car le Seigneur vouloit le sauver en consideration de son oncle Abraham. Ils prirent de même sa femme & ses deux filles. L'ayant conduit ainsi hors de la ville, ils lui dirent de se sauver promptement, de ne point regarder derriere lui, de ne point s'arrêter dans tout le pays d'alentour, & de se retirer sur le haut de la montagne. Lot craignant de perir même sur cette montagne demanda en grace qu'il lui fût permis de se retirer dans Segor, & que cette ville qui étoit petite & éloignée des autres vers le midi fût garantie du malheur commun. L'Ange à qui il parloit lui accorda encore cette faveur, & le fit hâter de s'y retirer, alleguant qu'il ne pourroit rien faire qu'il n'y fût entré. A peine le soleil fut-il levé, que le Seigneur fit descendre du ciel sur Sodome, sur Gomorrhe, & sur quelques autres villes voisines *, une pluie de souphre & de feu. Il perdit ces villes avec leurs habitans & leurs territoires. La femme de Lot oubliant le commandement de l'Ange regarda derriere elle, soit par une legereté naturelle, soit par compassion ou par attache pour le pays qu'elle quittoit : mais elle fut changée aussitôt en une statue de sel.

* Adama, Seboïm, &c.

V. Après cet accident Lot craignit de perir dans la ville de Segor : & ne s'y croyant pas en sureté il se retira sur la montagne qui étoit au delà avec ses deux filles : il entra dans une caverne & y demeura avec elles. Ces filles s'imaginant être restées seules sur la terre avec leur pere après le déluge de feu, qui avoit abîmé le pays, crurent qu'il étoit de leur devoir de repeupler le monde. Pour parvenir à leurs fins elles convinrent ensemble d'enyvrer leur pere de qui elles n'auroient pû rien esperer autrement. Elles devinrent ainsi meres par un inceste dont il semble qu'elles furent seules coupables, quoique Lot ne fût point excusable d'ailleurs de s'être laissé tomber par deux fois dans une yvresse, qui lui avoit ôté la raison & la connoissance de l'action de ses filles. L'aînée eut donc de lui un fils qu'elle nomma Moab; c'est-à-dire, de *mon Pere*. La seconde en eut aussi un qui fut appellé Ammon. Le premier fut pere des Moabites, & l'autre des Ammonites.

*Aug. contra Faust. l. 22. c. 43.*

§. 2. HISTOIRE DE SON CULTE.

VI. On ne sçait rien ni de la durée ni de la fin de la vie de Lot, on ignore aussi le lieu de sa sepulture. On n'a point laissé de montrer un Tombeau sous le nom de Lot neveu d'Abraham, à sept milles ou deux lieues & demie environ de la ville d'He-

*Quaresm Eluc. t. 2. p. 785.*

bron. L'on a prétendu auſſi, & peut-être ſans beaucoup plus de fondement, que le corps de ſa femme petrifié en ſtatue de ſel en punition de ſa curioſité & de ſa déſobéiſſance avoit ſubſiſté en cet état juſqu'en ces derniers ſiecles vers la pointe meridionale de la mer morte. On ajoute que ni les pluies ni l'inondation de la mer morte qui la couvre quelquefois juſqu'à la tête n'en ont rien diminué, parce, dit-on, que ſa matiere eſt d'un ſel metallique que l'eau ne ſçauroit fondre. On ne peut nier que les Modernes ne ſe ſoient rendus ſuſpects dans les relations qu'ils nous ont faites de ce miraculeux monument : mais on ne doit pas mépriſer le témoignage de Joſeph, qui dit que cette colonne de ſel ſe voyoit encore de ſon tems. On ſe perſuadera auſſi fort aiſément qu'il a duré encore long-tems depuis ſur la foi de l'auteur du Poëme de Sodome attribué à Tertullien par pluſieurs, & par quelques autres à Salvien de Marſeille, & qu'on ne croit point effectivement poſterieur de beaucoup au cinquiéme ſiecle de l'Egliſe.

*Aut. vet. ſub nom. Tertull. Carm. de Sodom. c. 3. Quareſm. ex Pamelio Brocardo, &c. p. 763. t. 2. l. 6. Roger Terre-Sainte, p. 32. Joſeph. Ant. l. 1. c. 11. Tert. ſupr.*

Pluſieurs ſe ſont perſuadés que la punition de cette femme n'étoit que temporelle : mais on s'eſt intereſſé davantage dans l'Egliſe à ce qui regarde le ſalut éternel de Lot. Ceux qui l'honorent comme Saint font beaucoup valoir tout ce que Dieu a fait en ſa faveur, quoiqu'il ſemble ne l'avoir fait qu'à la conſideration d'Abraham. Ils pretendent auſſi que le témoignage de ſaint Pierre lui vaut une canonſation, & qu'il marque ſuffiſamment l'opinion que l'on avoit de ſa ſainteté de ſon tems. »Si Dieu, dit cet Apôtre, a délivré le juſte Lot que ces abominables ( Sodomites ) affligeoient & »perſecutoient par leur vie infame ; »ce juſte qui demeuroit parmi eux »étant tous les jours tourmenté dans »ſon ame juſte ; par leurs actions déteſtables qui offenſoient ſes oreil»les & ſes yeux : cela doit vous faire juger que le Seigneur ſçait délivrer ceux qui le craignent des »maux par leſquels ils ſont éprouvés.

*2 ep. 2. 7.*

On ne doit donc point heſiter de mettre Lot au rang des Juſtes après ſaint Pierre nonobſtant toutes les imperfections qu'on a remarquées dans ſa vie. Mais il y a ſujet de douter qu'on ait raiſon de le mettre parmi les Patriarches du peuple de Dieu, puiſqu'il n'étoit pas même circoncis, & que les Moabites & les Ammonites ſes deſcendans ne touchoient pas les Iſraëlites encore de ſi près que les Iduméens deſcendus d'Iſaac, ni que les Iſmaëlites, Arabes, Madianites & Troglodites deſcendus d'Abraham, & portant tous le ſceau de la circonciſion, qui étoit la marque de l'alliance que Dieu avoit faite avec Abraham.

*Aug. contra Fauſt. l. 22. ſupr.*

Il y a beaucoup moins d'apparence encore à donner la qualité de Prophéte à Lot. On la lui fait porter neanmoins dans le martyrologe d'Adon & dans celui qu'on a qualifié le vieux Romain, que quelques-uns ont voulu prendre même pour le modelle de celui d'Adon. Son nom eſt marqué en l'un & l'autre au x. d'octobre par ſimple analogie du jour deſtiné au culte d'Abraham, à la ſuite duquel on a crû devoir le joindre. Uſuard n'a point jugé à propos de le mettre dans ſon martyrologe : & ce qu'on en voit dans ſes exemplaires n'eſt que de l'addition de Molanus. On a imité la referve d'Uſuard dans le Romain moderne, où Baronius s'eſt contenté dans ſa remarque

*Not. p. 430.*

sur le IX de ce mois de nous avertir que les Grecs joignent Lot à Abraham dans leur office de ce jour. Le nom de Lot se trouve marqué encore au XIX de decembre dans un calendrier Julien : ce jour, comme nous l'avons observé ailleurs est celui que les Grecs ont choisi pour celebrer le memoire des Saints de l'ancien Testament, à qui ils n'ont point assigné de culte particulier. Pierre Natal a mis aussi Lot après Abraham, dans l'espace de la Quinquagesime depuis le V. de fevrier parmi les Patriarches du troisieme âge du monde.

*Chr. Calv. p. 22.*

*Catal. l. 3. c. 91.*

---

## XVII. JOUR D'OCTOBRE.

OSE'E Prophéte, le premier des douze, honoré en ce jour chez les Grecs & les autres peuples qui suivent leurs rits.

*Voyez au iv. de juillet.*

---

## XIX. JOUR D'OCTOBRE.

JOEL le second des douze petits Prophétes, selon les Latins, honoré le XIX. d'octobre chez les Grecs.

*Voyez le xiij de juillet.*

---

## XXIV. JOUR D'OCTOBRE.

SALOME', nom que l'on a donné chez les Grecs à la mere des saints Machabées martyrs, qui est honorée elle-même comme martyre, & marquée en ce jour dans quelques calendriers ; à moins qu'on n'ait pris pour elle la mere des enfans de Zebedée, saint Jacques & saint Jean dont la fête se fait le XXII. de ce mois.

*Voyez au premier jour d'août.*

# MOIS DE NOVEMBRE.

---

## X. JOUR DE NOVEMBRE.

### *NOE' PATRIARCHE le dixiéme depuis Adam*

### §. I. HISTOIRE DE SA VIE.

I.

LAmech fils de Mathusalé petit-fils d'Henoch, le neuviéme des Patriarches du monde depuis Adam, avoit cent quatre-vingt-deux ans lorsqu'il se vit pere d'un fils qu'il nomma NOE', parce qu'il le regardoit comme un sujet de consolation parmi ses peines & ses travaux dans la terre que Dieu avoit maudite. Noé fut un homme juste & parfait au milieu des hommes de son tems. Il marcha toujours avec Dieu, & garda une conduite également innocente dans tous les differens âges de sa vie. Mais la terre étoit alors toute corompue & remplie d'iniquités. Car après que les hommes se furent multipliés sur la terre & qu'ils eurent engendré des filles, les enfans de Dieu, c'est-à-dire les descendans de Seth, qui avoient conservé la connoissance & le culte de Dieu, voyant que les filles des hommes, c'est-à-dire de la race de Caïn, & peut-être des autres enfans d'Adam, étoient belles, prirent pour leurs femmes celles d'entre elles qui leur avoient plû. Dieu dit alors dans sa colere : » Mon „esprit ne demeurera pas toujours avec

*Gen. 5. v. 28, 29.*

L'an du M. 1056.

*Gen. 6. v. 9.*

*v. 1.*

L'an 1536.

»l'homme, parce qu'il n'est que chair. »La vie de l'homme ne subsistera »plus long-tems : & dans six-vingts »ans j'exterminerai le genre hu»main.

Il y avoit en ce tems-là des géans sur la terre. Car depuis que les enfans de Dieu eurent épousé les filles des hommes, il en sortit des enfans qui devinrent des gens puissans & se rendirent fameux dans le siecle. Dieu considerant donc que la malice des hommes étoit extrême, que toutes les pensées de leur esprit & les inclinations de leur cœur ne tendoient qu'au mal en quelque tems que ce fût, se repentit d'avoir fait l'homme sur la terre. Touché de douleur jusqu'au fond du cœur, il dit : » Je perdrai l'homme que j'ai »créé, j'exterminerai tout ce qui vit »de dessus la terre depuis l'homme jus»qu'aux derniers des animaux. Mais Noé trouva grace devant le Seigneur, parce qu'il n'avoit point de part à cette corruption du genre humain, qui étoit generale par toute la terre. Dieu lui fit connoître la resolution qu'il avoit prise de faire perir tous les hommes, & d'abîmer la terre dans les eaux. Il lui ordonna de bàtir une arche de pieces de bois applanies, d'y faire de petites chambres, & de l'enduire de bitume dedans & dehors. La mesure qu'il y prescrivit fut de trois cens coudées pour sa longueur, de cinquante pour sa largeur, & de trente pour sa hauteur qui devoit être partagée en trois étages. Il l'avertit ensuite qu'il alloit répandre les eaux du déluge sur la terre pour faire mourir tout ce qui respiroit & tout ce qui avoit vie. Il lui promit en même tems d'établir son alliance avec lui, & de le sauver dans cette arche avec sa femme, ses trois fils, Sem, Cham, & Japhet & leurs femmes, parce que de tous ceux qui vivoient alors sur la terre il n'avoit reconnu que lui qui fût juste & qui marchât droit en sa presence. *Gen 7. v. 1.*

II. Il lui dit de faire entrer aussi dans l'arche des animaux de toutes sortes (excepté ceux qui vivoient dans l'eau) afin d'en conserver les especes ; de prendre sept mâles & sept femelles de tous les animaux purs (parce qu'il en falloit pour le sacrifice ;) mais de ne prendre que deux mâles & deux femelles des animaux immondes, & de tous les autres parmi lesquels cette distinction n'avoit pas de lieu. Il lui ordonna de même de prendre sept mâles & sept femelles des oiseaux du ciel. Noé obéit à ce commandement avec tant de diligence qu'en moins de sept jours il fit entrer dans l'arche les animaux de toutes les especes qu'il falloit sauver avec les provisions necessaires pour leur nourriture. Il s'y renferma lui-même avec sa famille qui consistoit en huit personnes seulement, sçavoir sa femme avec lui, ses trois fils avec leurs femmes. Il avoit alors six cens ans, & il y en avoit cent ou environ qu'il avoit commencé à bâtir l'arche & à préparer tout ce qui étoit necessaire pour executer les ordres de Dieu. *c. 6. v. 20.* *c. 7. v. 3.*

Ce fut donc en l'année six cens de la vie de Noé qui étoit du monde l'an 1656. le dix-septiéme jour du second * mois de l'année que commença le Deluge. Les sources du grand abîme des eaux furent rompues, & les cataractes du ciel furent ouvertes. La pluie du ciel tomba sur la terre pendant quarante jours & quarante nuits : & les eaux s'étant accrues éleverent l'arche en l'air au

* Marche-suam novembre.

L'an du M. 1656. selon Jose, h

& les Septante, 2256. avant J. C. 2348. dessus d'elles, de sorte qu'elle étoit portée sur les eaux pendant que toute la surface de la terre en étoit couverte. L'eau ayant gagné le sommet des montagnes s'éleva encore de quinze coudées au dessus des plus hautes. Ainsi perirent toutes les créatures qui vivoient sur la terre depuis l'homme jusqu'aux bêtes : & les eaux couvrirent toute la terre pendant cent cinquante jours ou cinq mois environ, en y comprenant les quarante jours de pluie depuis qu'elle avoit commencé à tomber.

Mais Dieu s'étant souvenu de Noé & de tous les animaux qui étoient avec lui dans l'arche, fit souffler un vent sur la terre, & les eaux commencerent à diminuer. Les sources de l'abîme furent fermées aussi bien que les cataractes du ciel. Les eaux étant agitées de côté & d'autre se retirerent : l'arche fut arrêtée le vingt-septiéme jour du septiéme mois, & se reposa sur les montagnes d'Armenie. Cependant les eaux alloient toujours en diminuant jusqu'au dixiéme mois, au premier jour duquel le sommet des montagnes commença à paroitre. Quarante jours s'étant encore passés, Noé ouvrit la fenêtre de l'arche, & laissa aller un corbeau qui étant sorti ne revint * plus. Il envoya ensuite une colombe pour voir si la terre étoit découverte. Mais la colombe n'ayant pû trouver où asseoir son pied, parce que la terre étoit encore toute couverte d'eaux à l'exception des montagnes, elle revint à lui, & il la remit dans l'arche. Il attendit encore sept autres jours, & il envoya une seconde fois la colombe hors de l'arche. Elle revint à lui sur le soir portant dans son bec un rameau d'olivier dont les feuilles étoient toutes vertes. Noé reconnut à cette marque que les eaux s'étoient retirées de dessus la terre. Il attendit neanmoins encore sept jours: & il renvoya la colombe qui ne revint plus à lui.

Gen. 8. 1.

* il s'arrêta aux charognes. Hebr.

III.

L'an six cent un de la vie de Noé, au premier jour du premier mois qui commençoit en septembre selon les Egyptiens que les Hebreux ont suivi pour le civil, ou en mars si Moïse suivoit ici les nouveaux reglemens *, les eaux se retirerent entierement de la surface de la terre. Mais elle ne devint seche & ferme que le 27. jour du second mois. Noé sortit alors de l'arche avec tout son monde & tous les animaux par ordre de Dieu. Il dressa aussi-tôt un autel au Seigneur, où il lui fit un sacrifice en holocauste de chaque espece d'animaux & d'oiseaux purs. Le Seigneur le reçut en marquant qu'il lui étoit très-agreable : & il promit à Noé qu'il ne répandroit plus sa malediction sur la terre à cause des hommes, parce que voulant avoir égard à la foiblesse humaine il consideroit que l'esprit de l'homme & tous les mouvemens de son cœur se portoient au mal dès sa jeunesse. Gen. 8. v. 13.

En même tems il benit Noé & ses enfans, & il leur dit comme il avoit fait au premier homme : » Croissez »& multipliez-vous, & remplissez la »terre. Que tous les animaux de la »terre & les oiseaux du ciel trem»blent devant vous. Je vous rends c. 9. v. 1.

* Moïse ayant été élevé en Egypte comme tout le reste des Israëlites, suivoit les usages des Egyptiens conformement à la police du pays & du gouvernement auquel il falloit obéir. Mais il changea le commencement de l'année pour les choses qui regardoient le culte divin, & la laissant à l'équinoxe de l'automne pour le civil comme auparavant, il la mit à l'équinoxe du printemps pour les affaires de Religion, parce que c'etoit en cette saison que les Israëlites étoient sortis de l'Egypte.

aussi

»auſſi les maîtres de tous les poiſſons »de la mer. Nourriſſez-vous de tout »ce qui a vie * & mouvement : je »vous ai abandonné toutes ces cho»ſes comme les legumes & les her»bes de la campagne. J'excepte ſeu»lement le ſang & la chair mêlée »avec le ſang dont je vous défends »de manger, parce que je venge»rai votre ſang de quiconque l'aura »répandu. Je punirai celui qui le ré»pandra par l'effuſion du ſien : car »l'homme a été créé à l'image de »Dieu. Je ferai alliance avec vous »& toute votre race. Pour le ſigne »de cette alliance je vous donne »mon arc que je mettrai dans les »nuées. Quand vous le verrez paroî»tre au tems de la pluie je me ſou»viendrai de l'alliance que je fais avec »vous & tous les animaux de la ter»re. J'arrêterai les eaux alors, & il »n'y aura plus à l'avenir de déluge »qui faſſe perir toute chair qui a vie.

* Permiſſion aux hommes de manger de la chair.

IV. Noé s'appliquant à l'agriculture ſe mit à labourer & à cultiver la terre : & il planta une vigne. Mais ayant bu du vin dont il ne connoiſſoit pas encore la force, il s'enivra, s'endormit & parut nud dans ſa tente. Cham le ſecond de ſes fils qui fut pere de Chanaan & grand-pere de Nembrod * le trouvant en cet état, & voyant que ce que la pudeur obligeoit de cacher en ſon pere étoit découvert, l'alla dire à ſes freres. Mais Sem & Japhet prirent un manteau, ſe détournerent en arriere, & couvrirent leur pere ſans voir rien de ce que le devoir & l'honnêteté leur defendoit de regarder, parce qu'ils tinrent toujours leur viſage tourné d'un autre côté. Noé ſe réveillant après cet aſſoupiſſement que le vin lui avoit cauſé, & ayant appris de quelle ſorte ſon ſecond fils l'avoit traité dit : »Que Chanaan ſoit maudit ; qu'il ſoit »à l'égard de ſes freres l'eſclave des »eſclaves. Il paroît par cette malediction que Chanaan étoit le premier coupable ; & qu'il avoit peut-être averti ſon pere Cham de la nudité de Noé ſon grand-pere, ou qu'il s'en étoit mocqué le premier. Noé donna enſuite ſa benediction à Sem & à Japhet & à leur poſterité, ſouhaitant que Chanaan avec la ſienne devînt leur eſclave. Il véquit depuis le Deluge encore trois cens cinquante ans : & il mourut après neuf cens cinquante ans de vie.

*Gen. 9. 20.*

* Nembrod étoit fils de Chus autre fils de Cham.

L'an du M. 2006. ſelon Joſeph & les Septante 2606.

## §. 2. HISTOIRE DE SON CULTE.

V. La ſainteté de Noé a été generalement reconnue par les auteurs ſacrés de l'Ecriture & par tous les Peres, qui ont eu occaſion de rendre témoignage du ſentiment qu'en a toujours eu l'Egliſe. Le prophéte Ezechiel l'a nommé avec Job & Daniel en exemple des ſaints perſonnages & des amis de Dieu les plus favoriſés du Seigneur & les plus puiſſans auprès de lui pour interceder en faveur des hommes. C'eſt Dieu lui-même qui parle par l'organe de ce Prophéte, pour dire que bien loin d'écouter ceux qui le prieroient pour les pécheurs endurcis & indignes de ſa miſericorde, il n'exauceroit pas même ceux de ces interceſſeurs pour leſquels il avoit le plus de conſideration, à la tête deſquels il met Noé, ajoutant que pour eux ils délivreroient toujours leurs ames par leur propre juſtice.

*Ezec. 14. 14.*

Noé dès ſon vivant étoit l'Interceſſeur & comme le Mediateur entre Dieu & les hommes. » Il a été »trouvé juſte & parfait, dit l'auteur »ſacré de l'Eccleſiaſtique, & il eſt

*Eccli. 44. 17.*

» devenu au tems de la colere la re» conciliation des hommes (Dieu l'ayant choisi pour se réconcilier avec le genre humain en sa personne, après avoir vengé sa justice offensée par les iniquités des hommes.) » Il a » été le dépositaire de l'alliance fai» te avec le monde, afin qu'à l'a» venir toute chair ne pût plus être » exterminée par le Deluge. Saint Pierre l'appelloit le Prédicateur de la justice : & saint Paul dit qu'il devint l'heritier de la justice même, mais de cette justice qui vient de la foi. C'est dans une vue semblable que saint Ambroise regardoit Noé comme un seminaire de justice; c'est-à-dire un réduit où il avoit reservé ce qui étoit resté de justice sur la terre, pour la provision du genre humain dont il avoit dessein de reparer l'innocence après le Deluge. Ce feroit une chose presque infinie de vouloir rapporter les éloges que les saints Peres ont faits de Noé, sur l'idée avantageuse que l'Ecriture nous en fait concevoir. Nous remarquerons seulement que selon saint Augustin, Noé a merité la qualité de Prophéte autant qu'aucun autre des saints Predicateurs & Ministres du Seigneur, qui l'ont portée avant l'avenement du Messie ; & que toutes ses actions ont été autant de prophéties, ce qui semble devoir le faire considerer encore d'une maniere distinguée de ceux, qui n'ont prophétisé que par la parole.

*Petr. 2. ep. c. 2. v. 5.* *Paul. Hebr. c. 11. v. 7.*

*Ambr. de Noé & Arca 1 &c.*

*Chrys. hom. 23. & seqq. in Genes. item l. 2. de Provid.*

*Aug. de Civ. Dei, p. 520. 414. &c. nov. ed. t. 7.*

Il est suprenant qu'un si saint homme, qui fut le seul juste de la terre pendant plusieurs siecles : & qui a été, pour le dire ainsi, canonisé par le S. Esprit d'une maniere si authentique, n'ait point eu de jour marqué dans les fastes de l'Eglise pour recevoir un culte particulier des fidéles. Les Grecs l'honorent le XIX. de decembre ou le dimanche qui précede la naissance de Jesus-Christ, mais d'une maniere generale avec les Patriarches les Prophétes & les Justes de l'ancien Testament. Son nom ne se trouve dans aucun des martyrologes anciens des Latins, non pas même dans le Romain moderne. Quelques-uns seulement de ceux qui ont été dressés dans les XIV. & XV. siecles l'ont marqué au X. jour de mai. C'est P. Natal qui lui a assigné le X. de novembre ; mais il paroît que c'est une erreur venue ou de son inadvertence ou plûtôt de celle de son Imprimeur, qui lui a donné le jour qui appartenoit à sainte Nymphe honorée le X. de ce mois avec saint Tryphon & saint Respice. Car il l'a mis ailleurs à la Sexagesime sur la fin de janvier à la tête des Patriarches du second âge du monde, dont l'Eglise fait lire l'histoire dans ses offices en ce tems. Neanmoins on a fait une espece de fête de la sortie de Noé hors de l'arche, qui est marquée au XXVI. d'avril dans quelques-uns des martyrologes du nom de saint Jerôme, mais des moins anciens, & le XXVIII. du même mois dans les Additions d'Usuard données par Molanus. C'est ici l'occasion de remarquer ce que dit Joseph, que de son tems les Armeniens montroient encore quelques restes de l'arche de Noé.

*Boll. t. 2. Mai. p. 494.*

*Catal. l. 12. fol 236.*

*l. 3. c. 46.*

*Florent. p. 461. col. 1.*

*Josep. antiq. l. 1. c. 3. n. 13.*

---

## XII. JOUR DE NOVEMBRE.

## AHIAS SILONITE, PROPHETE.

### §. 1. HISTOIRE DE SA VIE.

LE Seigneur irrité contre Salomon, qui s'étoit perverti dans la

I.

débauche des femmes & dans l'idolatrie, lui suscita trois adversaires qui furent Adad Iduméen, Razon roi de Syrie à Damas, & Jeroboam son sujet de la tribu d'Ephraïm qu'il avoit fait intendant des impôts sur les deux tribus de Joseph*.

* Ephraïm & Manassé.

Un jour que ce dernier étoit sorti de Jerusalem sans suite & sans compagnie comme pour aller à la promenade, il eut à sa rencontre le prophéte AHIAS surnommé *Silonite*, parce qu'il étoit de Silo dans la tribu d'Ephraïm où avoit été longtems le Tabernacle du Seigneur, qui avoit tenu lieu de temple aux Israëlites avant le tems de Salomon. Ahias avoit sur ses épaules un manteau tout neuf. Il arrêta Jeroboam qu'il conduisit à l'écart dans un champ où ils n'étoient qu'eux deux : & là prenant son manteau neuf il le coupa devant lui en douze parts & lui dit : »Prenez dix parts pour vous : car »le Seigneur divisera le royaume de »Salomon en votre faveur & il vous »en donnera dix tribus sur lesquel»les il vous fera regner. Le reste ne »restera à son fils qu'en considera»tion de son serviteur David qu'il »a choisi. Vous serez donc roi dans Is»raël. Si vous marchez dans les voies »du Seigneur, si vous gardez ses or»donnances comme a fait David, il »sera avec vous, & vous fera une »maison stable & de durée comme »il en a fait une à David. Car s'il »doit affliger sa race pour punir son »fils Salomon, ce ne sera pas pour »toujours.

3. *Reg.* c. 11. v. 29. 2. *Paral.* c. 10. v. 15.

Après cette prédiction Jeroboam ayant sçu que Salomon cherchoit à le faire mourir, s'enfuit en Egypte auprès du roi Sesac, & y demeura jusqu'à sa mort. Roboam son fils ayant refusé avec fierté dans le commencement de son regne de satisfaire les peuples, qui demandoient quelque diminution des impôts dont Salomon les avoit chargés, éloigna les esprits de telle sorte que dix tribus se separerent de son obéissance, & choisirent pour leur roi Jeroboam revenu de l'Egypte pour verifier la parole du Seigneur portée par le prophéte Ahias. Mais ce nouveau roi ne tarda gueres à donner des marques de son ingratitude & de sa perfidie envers le Seigneur. La crainte qu'il eut que les Israëlites ne se remissent sous l'obéissance du roi de Juda s'il les laissoit aller à Jerusalem pour faire les fêtes & les sacrifices, le porta à établir d'autres divinités dans le pays. Il fit ainsi tomber son peuple dans l'idolatrie : il lui éleva deux veaux d'or pour les faire adorer tels qu'il les avoit vus en Egypte ; en mit un à Bethel, l'autre à Dan pour la commodité des deux extrémités de son royaume.

II.

Quelque confiance que ce roi impie feignît avoir en ses idoles, il ne laissa pas de se souvenir du Seigneur encore dans un besoin où il sçavoit bien que ses veaux d'or & ses dieux de fonte ne pourroient l'assister. Son fils Abia étoit tombé malade : & l'inquietude qu'il eut sur sa guerison lui fit dire à sa femme d'aller à Silo consulter Ahias ce prophéte du Seigneur, qui lui avoit autrefois prédit qu'il regneroit. Il lui recommanda de porter quelques provisions & de changer d'habit, parce qu'il ne vouloit point qu'elle fût reconnue pour sa femme. Mais c'étoit une précaution doublement inutile à l'égard de ce Prophéte, parce que d'une part ses yeux s'étant obscurcis à cause de son grand âge, il ne pouvoit plus voir, & que de l'autre on ne pouvoit se

déguiser ni se cacher au Seigneur, qui faisoit tout connoître à son serviteur, quand il le jugeoit à propos. En effet il avertit Ahias que la femme de Jeroboam venoit le consulter sur la maladie de son fils, & il lui suggera tout ce qu'il devoit lui dire. Comme elle arrivoit chez lui en dissimulant qui elle étoit, il lui cria de loin la reconnoissant au bruit qu'elle faisoit en marchant, & lui dit: » Entrez, femme de Jeroboam : pourquoi feignez-vous d'être une autre » que vous n'étes. Je suis chargé de » vous dire une méchante nouvelle. » Vous direz à Jeroboam que le Seigneur le Dieu d'Israël l'a rejetté avec » indignation, & qu'il fera perir toute » sa maison pour le mépris qu'il a fait » de ses commandemens. Que ceux » des siens, qui mourront dans la ville » seront mangés des chiens; que ceux » qui mourront à la campagne seront » mangés des oiseaux. Retournez chez » vous promptement: & au même tems » que vous mettrez le pied dans la ville, l'enfant mourra. Il sera pleuré & » enseveli. C'est le seul de la maison » de Jeroboam qui sera mis dans le » tombeau, parce que le Seigneur le » Dieu d'Israël l'a regardé d'un œil favorable. Outre l'extirpation de toute la maison de Jeroboam, le Seigneur frappera Israël comme le roseau : il arrachera les enfans d'Israël de cette terre excellente qu'il » a donnée à leurs peres, il les dispersera au delà de l'Euphrate, & » il les livrera en proie à leurs ennemis à cause du peché de Jeroboam qui a fait pécher avec lui tout » Israël. La femme de Jeroboam retourna donc à Thersa où demeuroit le roi son mari ; & comme elle mettoit le pied sur le pas de la porte de sa maison, l'enfant mourut selon que l'avoit prédit Ahias : & les autres points de sa prophétie furent exactement accomplis chacun en leur tems.

### §. 2. SON CULTE.

Pierre Natal a mis le prophéte Ahias ou Achias au XII. de novembre dans son catalogue, sans que nous en sçachions la raison. Il n'est point fait mention particuliere de lui, ni dans les menologes des Grecs, ni dans les martyrologes des Latins. Les premiers l'honorent generalement avec les autres Saints, qui ont precedé l'avenement de Jesus-Christ au dimanche de devant Noël, qu'ils fixent le plus ordinairement au XIX de decembre. *Catal. l. 10. c. 51.*

---

## XIX. JOUR DE NOVEMBRE.

### *ABDIAS PROPHETE,* *le quatriéme* des Douze.

### §. 1. SON HISTOIRE.

IL est aisé de détruire les opinions diverses que l'on a eues du tems auquel on a cru qu'ABDIAS avoit prophétisé : mais il n'est pas aisé d'en établir une autre qui soit plus certaine. Les Juifs & S. Jerôme après eux ont cru qu'il étoit cet Abdias, intendant de la maison d'Achab roi d'Israël, qui cacha & nourrit dans des cavernes les cent Prophétes que Jezabel femme d'Achab vouloit faire mourir. Mais ce sentiment est aussi éloigné de la vraisemblance que celui de ceux, qui ne le mettent qu'après la ruine de Jerusalem par Nabuchodonosor. Cependant comme toute la prophétie qui nous est restée de lui *Hierom. in comm. 3. Reg. 18. 4.*

ne regarde presque que les Iduméens, on a quelque raison de se persuader qu'il a vecu du tems d'Achaz roi de Juda, sous lequel les Iduméens joints aux Israëlites des dix tribus firent la guerre à la tribu de Juda. Cela pourroit faire juger qu'il auroit été de la tribu de Juda. Neanmoins on avouera qu'il étoit de la tribu d'Ephraïm & du royaume d'Israël, s'il est vrai que le lieu de sa naissance fut Bethacharam, qui étoit une bourgade du territoire de Sichem dans la province de Samarie.

*Chr. Pasc. Pseud. Epiph.*

*Pseudo-Doroth.*

L'an du M. 3257. H.

La desolation & les calamités qu'il prédit à l'Idumée sont celles que causa Sennacherib roi d'Assyrie, fils & successeur de Salmanassar, du tems d'Ezechias fils d'Achaz roi de Juda, au jugement de S. Jerôme, de Theodoret & de quelques autres anciens. Il en parle comme de choses prêtes d'arriver : & l'on a remarqué que les prophétes Jeremie & Ezechiel ont emprunté beaucoup de choses de lui en des expressions presque semblables, ayant à parler des maux que Nabuchodonosor fit depuis à l'Idumée.

*Hier. comm in Osée. Theod. in Abd.*

*Jerem. 49. Ezech. 25.*

On croit qu'Abdias a survécu à la dispersion des dix tribus & à la ruine de son propre pays faite par Salmanassar : mais il ne paroît pas qu'il ait été du nombre des captifs transportés en Assyrie. C'est ce qui fait juger qu'il pourroit avoir choisi une autre demeure avant cette desolation. On a cru cependant qu'il étoit mort ou qu'il avoit été enterré dans son pays, puisque selon S. Jerôme l'on voyoit son sepulcre autrefois dans la ville de Samarie appellée depuis Sebaste, où étoient aussi les tombeaux du prophéte Elisée & de saint Jean-Baptiste : & l'on sçait que les territoires de Sichem & de Samarie se touchoient.

*Hier. comm. Abd. & epit. Paulæ seu ep. 27.*

## §. 2. SON CULTE.

Mais il paroît que S. Jerôme ne parloit que d'un Cénotaphe au tems que sainte Paule visita ces tombeaux. Car les payens du tems de Julien l'Apostat les avoient vuidés, avoient brûlé les os, & jetté les cendres au vent, après les avoir mêlées parmi celles des bêtes vers l'an 362. comme nous l'avons remarqué dans la vie du prophéte Elisée & dans l'histoire de la Décollation de saint Jean-Baptiste. Les Grecs ont marqué le jour de sa fête au XIX. de novembre. C'est ce qui a été suivi dans le martyrologe Romain moderne au XVI. siecle. On ne voit pas que les Latins lui ayent institué cette sorte de culte avant ce tems-là. Ils s'étoient contentés de le joindre avec Elisée au XIV. de juin à l'occasion de leur sepulture commune : c'est ce qu'ont fait Adon & Usuard dont le premier s'étend sur son histoire ; le prenant pour cet Abdias qui avoit sauvé & nourri cent prophétes du Seigneur, persecutés par Achab & Jezabel rois d'Israël. Pierre Natal le met le XXIV. de decembre qu'il appelle le jour de sa déposition, croyant suivre les Juifs.

II.

*14 juin. & Test. 29 Aoust.*

*Menol. Typ. Ephem.*

*Rom. Ad. Us.*

*P. Nat. l. 12. c. 86.*

---

## XX. JOUR DE NOVEMBRE.

AMOS prophéte, l'un des Douze, marqué au XX. de novembre, le lendemain d'Abdias (peut-être au lieu du XV. de juin), dans un calendrier Julien.

*Voyez au XXXJ. de mars.*

# MOIS DE DECEMBRE.

## PREMIER JOUR DE DECEM.

### *NAHUM PROPHETE, le septiéme d'entre* les Douze.

*Hier. comm.* NAHUM étoit Elceséen, natif ou habitant, comme on le croit, d'Elcesé ou Elkesaï, qui étoit un bourg de Galilée dans la tribu de Nephtali, distant de six ou sept lieues de Geth-Epher, lieu de la naissance du prophéte Jonas vers le nord. Quelques-uns estiment qu'il étoit de la tribu de Simeon : mais pour nous le persuader ils ne devroient pas dire qu'Elkesaï étoit un bourg de Galilée dans la tribu de Simeon, parce que de toutes les tribus d'Israël il n'y en eut pas de plus éloignée de la Galilée que celle de Simeon. Il ne seroit pas incroyable qu'il fût veritablement de la tribu de Simeon, & qu'après la dispersion des captifs du royaume d'Israël faite par Salmanassar la famille de Nahum eût quitté le voisinage des Iduméens & des Philistins, pour aller demeurer dans un pays, qui étoit vuide d'habitans & qui étoit sans maître, surtout s'il n'avoit vécu que sous le regne de Manasès. La chose n'est pas sans exemple, comme nous l'avons remarqué de la famille de Judith, qui avoit passé de la tribu de Simeon à Bethulie après l'enlevement des Israëlites transportés en Assyrie. *27. Septembre.*

*L'an du M. 3266 H.*

La prophétie de Nahum ne regarde presque que la ruine de Ninive, capitale du royaume d'Assyrie qu'il a prédite dans une grande étendue cent quinze ans avant qu'elle arrivât, selon que nous l'apprenons de Joseph l'historien des Juifs. Cela pourroit nous faire juger que Nahum auroit prophétisé dès le tems d'Achaz roi de Juda, trente-trois ans environ après le voyage du prophéte Jonas à Ninive, & neuf ans après la prise de cette ville pour la premiere fois par les Medes assistés des Babyloniens, lorsque le roi Sardanapal se brûla dans son palais. Cependant S. Jerôme & beaucoup d'autres se sont persuadés qu'il n'avoit paru qu'après la captivité des dix tribus d'Israël, qui n'arriva qu'en la sixiéme année du regne d'Ezechias fils & successeur d'Achaz, quatre-vingt-dix-huit ans avant la ruine entiere de Ninive, causée par Astyagès sous le regne de son pere Cyaxarès roi des Medes, assisté de Nabopolassar pere de Nabuchodonosor, qui fut depuis roi de Babylone & d'Assyrie. Si la prophétie de Nahum contre Ninive & l'Assyrie a suivi la ruine du royaume d'Israël ou des dix tribus, faite par Salmanassar roi de Ninive, elle a precedé l'expedition malheureuse que son fils & son successeur Sennacherib vint faire onze ou douze ans après devant Jerusalem, où l'Ange lui tua 185000. hommes de son armée en une nuit, selon l'opinion de ceux, qui pretendent qu'il a predit ce miraculeux évenement sur la fin de son premier chapitre. *Ant. l. 9. c. 11. ad fin.*

L'on montroit autrefois le tombeau du prophéte Nahum à Begabar ou Bœtogabre en Palestine, près d'Emmaüs ou Nicopolis, à deux ou trois lieues de Jerusalem. Ce lieu s'appelle maintenant Giblin & ce n'est plus qu'un fort petit village. C'est, suivant cette oppinion, que l'on trouve le culte de ce saint Prophéte as- *Ferrar. Top. f. 19. p. 2. Quaresm. t. 2. p. 306.*

signé à Begabar dans quelques martyrologes. Sa fête est marquée generalement au premier jour de decembre dans le menologe des Grecs, dans le martyrologe Romain, & dans la plûpart des autres. Pierre Natal la met neanmoins au XXIV. de ce mois qu'il dit avoir été le jour de sa mort, sans nous marquer de qui il avoit appris une chose si incertaine.

*Ephem.* 54. & 58. *Geneb. Kall. P. Nat. l.* 1. *c.* 87.

## II. JOUR DE DECEMBRE.

HABACUC prophéte, *l'un des* DOUZE, honoré chez les Grecs & les autres peuples qui suivent leur rit au second jour de ce mois. Voyez au XV. de janvier qui est le jour que les Latins lui ont assigné.

## III. JOUR DE DECEMBRE.

### *SOPHONIE PROPHETE, le neuviéme d'entre* les Douze.

SOPHONIE fils de Chusi, petit-fils de Godolias, étoit, dit-on, de la tribu de Simeon. On ajoute que ce Prophéte étoit de qualité: ce qui n'est peut-être appuyé que sur l'erreur de ceux, qui ont cru qu'Ezechias son trisayeul étoit le roi de ce nom. Il prophétisa principalement sous le regne du pieux roi Josias: & ce que nous avons de lui paroît avoir été annoncé avant que ce Prince eût rétabli l'observation de la loi & le culte divin dans leur pureté, ce qu'il ne fit qu'en la dix-huitiéme année de son regne, lorsqu'on eut retrouvé le livre du Deuteronome dans le temple. Car il déclame fortement contre l'idolatrie & les vices des Juifs, & il fait connoître que ce saint roi n'étoit pas encore venu à bout de les y faire renoncer entierement.

Il menace les tribus de Juda & de Benjamin des jugemens de Dieu les plus terribles si leurs enfans ne retournent promtement à lui par la penitence. Il declare que Jerusalem sera examinée à la lumiere des lampes; que le jour du Seigneur est proche, mais que c'est un jour de colere, de tristesse & de disgrace; qu'ils peuvent neanmoins prévenir encore ce terrible jour; qu'il y a encore pour eux des ressources que n'ont point les Philistins, les Moabites, les Ammonites, les Egyptiens, les Assyriens, tous infidéles, qui ne reconnoissant pas le Seigneur devoient être détruits. Mais qu'à l'égard de son peuple s'il retourne à lui & s'il profite de ses châtimens, il sera rétabli & vivra heureux sous une loi nouvelle que le Messie apportera pour le délivrer & le rendre heureux.

Les Grecs dans leurs ménologes & leurs livres d'Eglise, & ceux qui les suivent, mettent le prophéte Sophonie au troisiéme jour de decembre. Les Latins en usent de même, principalement dans le martyrologe Romain. Quelques-uns neanmoins le marquent au dix-huitiéme jour de mai: & Pierre Natal l'avance d'un jour en ce même mois.

*Men. Tipic. Ephem. Kal. Mart. Boll. t.* 4. *Mai. p.*136. *P. Nat. l.* 5. *c.* 10.

## IV. JOUR DE DECEMBRE.

JUDAS MACHABE'E, marqué en ce jour ou au lendemain & quelquefois à la veille, à l'occasion de la fête judaïque de la dedicace du Temple qu'il fit le XXV. jour du neuviéme mois lunaire des Juifs, appel-

lé Cafleu ; qui revenoit affez fouvent au commencement de notre decembre.

*Voyez le xviij de ce mois.*

---

# XI. JOUR DE DECEMBRE.

## *JOSEPH PATRIARCHE Gouverneur ou Intendant de l'Egypte.*

### §. I. HISTOIRE DE SA VIE.

I. Gen. 30. JOSEPH fils de Jacob & de Rachel, naquit à Haran ville de Mefopotamie dans la maifon de fon grand-pere maternel Laban, fept ans environ après le mariage de fa mere, qui étoit demeurée fterile jufques-là.

L'an du M. 2259. H. Gen. 31. Il n'avoit que fix ans lorfque fon pere quittant la Mefopotamie où il avoit paffé vingt ans au fervice de Laban, pour retourner au pays de Chanaan dans le lieu de fa naiffance, l'emmena avec fes autres enfans & tout le refte de fa famille. Huit ou neuf ans après ce retour il perdit fa mere Rachel, qui mourut en couche de fon
35. fecond fils Benjamin. A l'âge de feize ans qui n'étoit encore que le terme de l'enfance par rapport à la lon-
37. gue vie des hommes de ces fiecles, il conduifoit le troupeau de fon pere avec fes freres, & il étoit ordinairement avec les enfans * de Bala & de Zelpha, femmes de fon pere, dont la premiere étoit fervante de fa mere, l'autre l'étoit de Lia fœur aînée de fa mere & auffi femme de fon pere. Ce fut alors qu'il accufa fes freres devant fon pere d'un crime énorme, que l'Ecriture a eu horreur de nommer. Jacob aimoit Jofeph plus que tous fes autres enfans, parce qu'il l'avoit eu étant déja vieux : à quoi l'on peut ajouter que la confideration de fa mere & l'innocence de fes mœurs contribuoient encore beaucoup. Ses freres jaloux de voir que leur pere le preferoit à eux dans l'affection qu'il lui portoit, conçurent de la haine contre lui, de forte qu'ils ne pouvoient le fouffrir ni lui parler avec douceur.

* Dan & Nephthali : Gad & Afer.

Ce qui augmenta encore leur averfion fut un fonge qu'il eut, & qu'il leur raconta naïvement comme il lui étoit arrivé, en ces termes : » Il me fembloit que je liois avec » vous des gerbes dans un champ ; que » ma gerbe fe leva & fe tint debout, » & que les vôtres étant autour de » la mienne fe profternoient devant » elle & l'adoroient. Ses freres lui répondirent tout indignés : » Eft-ce » que vous ferez notre roi, & que » nous ferons foumis à votre puif- » fance ? Ce fonge & d'autres femblables qu'il eut encore depuis, joints à des difcours qu'ils n'aimoient point à entendre, ne firent qu'allumer de plus en plus l'envie & la haine dont ils étoient animés. Jofeph ne put s'empêcher de leur rapporter encore un autre fonge, qui marquoit fa grandeur future fans énigme ; & qui ne pouvoit qu'aigrir encore davantage la plaie de ces efprits ulcerés. C'eft celui où il s'étoit imagnié voir le foleil, la lune & onze étoiles qui l'adoroient. Son pere étoit prefent lorfqu'il le raconta : & il lui en fit reprimande en ces termes : » Que » voudroit dire ce fonge que vous » avez eu ? Eft-ce que votre mere » *, vos freres & moi, nous vous adorerons

* Si fa mere Rachel étoit vivante alors, il faut compter fa fœur Dina au nombre des onze enfans de fon pere défignés par onze étoiles, parce que Benjamin n'étoit pas né. Si elle étoit morte, comme il y a grande apparence, il faut entendre Lia fous le nom de fa mere ; parce qu'étant alors la principale femme de fon pere Jacob, elle étoit confiderée comme la mere de toute la famille.

»adorerons sur la terre? Mais ce pere, quoi qu'il pût dire pour maintenir la paix parmi ses enfans, ne laissoit pas de considerer tout ceci avec attention, & ne disoit pas ce qu'il en pensoit.

II.
Il est vendu par ses freres.

Un jour que les freres de Joseph s'étoient arrêtés dans le pays de Sichem pour faire paître leurs troupeaux; Jacob qui demeuroit alors dans la vallée de Mambré ou d'Hebron, leur envoya Joseph pour sçavoir s'ils se portoient bien & si les troupeaux étoient en bon état, afin qu'il lui rapportât ce qui se passoit. Joseph après les avoir cherchés en vain à Sichem & aux environs apprit qu'ils avoient passé dans la plaine de Dothaïn, & il s'y en alla. Ils l'apperçurent de loin, & ils se dirent l'un à l'autre: »Voici notre songeur »qui vient. Allons, tuons-le, & le »jettons dans cette vieille cîterne: nous »dirons qu'une bête sauvage l'a devoré. Après cela on verra à quoi »ses songes lui auront servi. Ruben qui étoit leur aîné leur ayant entendu tenir ces discours tâchoit de le tirer d'entre leurs mains, & leur disoit: »Ne le tuez point & ne répandez point »son sang. Jettez-le plûtôt dans cette »cîterne qui est abandonnée; & ne fouillez point vos mains. Il disoit ceci dans le dessein de le sauver de leurs mains & de le rendre à son pere. Aussi-tôt donc que Joseph se fut approché d'eux, ils le prirent, le dépouillerent de sa robbe de dessus que son pere lui avoit fait faire de diverses couleurs, & de celle de dessous qui lui descendoit jusqu'en bas: & ils le jetterent dans cette vieille cîterne qui étoit sans eau.

S'étant assis ensuite pour manger, ils virent passer des marchands du pays des Ismaëlites & des Madianites, qui portoient des parfums sur leurs chameaux, & alloient en Egypte. Alors Juda dit à ses freres: »Que nous servira d'avoir tué notre frere, & d'avoir caché sa mort. Il vaut mieux »le vendre à ces Ismaëlites & ne point »souiller nos mains. Car il est notre »frere & notre chair. Ses freres consentirent à ce qu'il proposoit. Ils tirerent Joseph de la cîterne, traiterent de lui pour vingt pieces d'argent *, & le vendirent aux Ismaëlites qui l'emmenerent en Egypte. Ruben qui s'en étoit allé dans la pensée de revenir pour le délivrer & qui ne sçavoit rien de ce que ses freres venoient de faire, retourna à la cîterne dès qu'il les vit retirés de-là. Mais n'ayant point trouvé l'enfant, il en fut saisi de douleur & déchirant ses vêtemens il vint dire à ses freres: »L'enfant »ne paroît plus, où irai-je, & que »deviendrai-je? Les autres peu touchés de ses discours & de ses larmes, sans lui rien dire de ce qui s'étoit passé, prirent la robbe de Joseph, la tremperent dans le sang d'un chevreau qu'ils avoient tué, & l'envoyerent à son pere, lui faisant dire par ceux qui la portoient: »Voici une »robbe que nous avons trouvée; »voyez si c'est celle de votre fils ou »non? Jacob reconnut que c'étoit celle de Joseph, & il jugea aussitôt qu'une bête des bois avoit devoré son fils. La douleur le saisit, il déchira ses vêtemens, il se couvrit d'un cilice, & pleura son fils fort longtems. Ses enfans le voyant dans une si grande affliction, s'assemblerent tous pour tâcher de soulager leur pere dans sa douleur. Mais il ne voulut point recevoir de consolation: & il leur dit: »Je ne cesserai pas de »pleurer jusqu'à ce que je descende »avec mon fils dans le sein de la ter-

* un peu plus de dix écus de notre monnoye.

L'an du M. 2276. H.

»re & que la mort m'ait réuni à lui.

III. Cependant les Madianites * & les Iſmaëlites, qui avoient acheté Joſeph le vendirent en Egypte à Putiphar eunuque de Pharaon, & général de ſes troupes. Dieu ne l'abandonna point dans l'état de ſa ſervitude, & il l'aſſiſtoit d'une maniere ſi évidente & ſi puiſſante que tout lui réuſſiſſoit parfaitement. Son maître Putiphar voulut le retenir dans ſa maiſon, ſçachant très-bien que le Seigneur étoit avec lui, qu'il le favoriſoit & le beniſſoit en toutes ſes actions. Joſeph ayant donc trouvé grace devant ſon maître ſe donna tout entier à ſon ſervice. Putiphar le fit quelque tems après Intendant de ſa maiſon avec autorité ſur tout ce qui la regardoit. Le Seigneur benit la maiſon de l'Egyptien à cauſe de Joſeph, & il multiplia tout ſon bien, tant à la ville qu'à la campagne. De ſorte que s'étant déchargé de tout ſur Joſeph, il n'avoit d'autre ſoin que de ſe mettre à table & de manger.

* Peuples d'Arabie venant de Madian fils d'Abraham & de Cethura.

*Gen.* 39.

L'an du M. 2287.

Il y avoit onze ans & quelques mois que Joſeph étoit en Egypte, lorſque ſa maîtreſſe jettant les yeux ſur lui en conçut une affection déreglée & voulut le porter à ſatisfaire ſes deſirs Joſeph fort éloigné de conſentir à une action ſi criminelle, lui dit : » Vous voyez que mon maître »m'a confié toutes choſes, qu'il ne »ſçait pas même ce qu'il a dans ſa »maiſon. Il a voulu que je diſpoſaſſe »de tout : mais en me mettant toutes »choſes entre les mains, il s'eſt re»ſervé ſa femme. Comment donc »pourrois-je me reſoudre à commet»tre un ſi grand crime, & pécher con»tre mon Dieu ? Cette femme continua durant pluſieurs jours à ſolliciter Joſeph, & lui à reſiſter toujours à ſon infame deſir. Or il arriva un jour que Joſeph étant dans une chambre où il travailloit ſeul à quelque choſe ſans témoins, ſa maîtreſſe y entra, & le prenant par ſon manteau, elle le preſſa de nouveau de lui accorder ce qu'elle lui demandoit depuis tant de tems. Joſeph pour ſe délivrer de ſes inſtances lui laiſſa ſon manteau, s'enfuit de la chambre & ſortit de la maiſon. Cette femme ſe voyant le manteau entre les mains, & dans la douleur d'avoir été mépriſée, appella les gens de ſa maiſon & leur dit, en parlant de ſon mari : » Il nous a ame»né ici cet Hebreu pour nous faire »inſulte. Cet effronté eſt venu à moi »dans le deſſein de me corrompre : »& m'étant miſe à crier, lorſqu'il m'a »entendu élever la voix, il m'a laiſſé »ſon manteau que je tenois, & s'eſt »enfui. Lors donc que ſon mari fut de retour à la maiſon, elle lui montra ce manteau qu'elle avoit retenu comme une preuve de ſa fidelité.» Cet eſcla»ve Hebreu, lui dit-elle, que vous »nous avez amené eſt venu pour me »faire violence ; & lorſqu'il m'a en»tendu crier, il m'a laiſſé ſon man»teau que je tenois, & s'eſt enfui »auſſi-tôt. Putiphar trop crédule aux accuſations de ſa femme, entra dans une grande colere à ces paroles. Il fit prendre Joſeph & le fit mettre dans la priſon où l'on gardoit ceux qui étoit arrêtés par ordre du roi. Joſeph demeura ainſi accablé par la calomnie: mais le Seigneur ayant égard à ſon innocence ne l'abandonna point dans ſa tribulation. Il lui fit trouver grace devant le gouverneur de la priſon, qui lui remit le ſoin de tous ceux qui y étoient enfermés : de ſorte qu'il ne s'y faiſoit rien que par ſon ordre. Cet officier voyant que le Seigneur étoit avec lui, & que tout lui réuſſiſſoit parfaitement, lui abandonna le mani-

ment de toutes choſes ſans vouloir prendre connoiſſance de quoi que ce fut.

IV. Gen. 40. Quelque tems après il arriva que deux eunuques du roi d'Egypte dont l'un étoit ſon grand échanſon, & l'autre ſon grand panetier, ayant offenſé leur prince furent mis dans la priſon où étoit Joſeph, à qui le gouverneur de la priſon les remit pour avoir ſoin d'eux & les ſervir. Dans la ſuite ces deux officiers eurent en une même nuit chacun un ſonge qui marquoit ce qui devoit leur arriver. Joſeph étant entré le matin chez eux, & les ayant vû triſtes, leur en demanda le ſujet. Ils lui dirent que leur chagrin venoit d'un ſonge qu'ils avoient eu chacun la nuit derniere, parce qu'ils n'avoient perſonne pour le leur expliquer. » N'eſt-ce pas à » Dieu, reprit Joſeph, qu'il appar» tient de donner l'interprétation des » ſonges? Dites-moi ce que vous » avez vû. Le grand Echanſon lui rapporta le premier ſon ſonge en ces termes: » Il me ſembloit que je voyois » devant moi un cep de vigne, où il » y avoit trois provins qui pouſſoient » peu à peu; premierement des bou» tons, enſuite des fleurs & à la fin » des raiſins mûrs; Qu'ayant dans » la main la coupe de Pharaon, j'ai » pris ces grapes de raiſins, & je les » ai preſſées dans la coupe que je te» nois & en ai donné à boire au roi. Voici, lui dit Joſeph, l'interprétation de votre ſonge. » Les trois pro» vins marquent trois jours, après » leſquels Pharaon ſe ſouviendra du » ſervice que vous lui rendiez. Il vous » rétablira dans votre premiere char» ge, & vous continuerez de lui pré» ſenter à boire comme auparavant. » Souvenez-vous ſeulement de moi, » quand vous ſerez rentré en grace, » Rendez-moi pour lors je vous prie » un bon office, qui eſt de demander » à Pharaon ma liberté: parce que » j'ai été enlevé par fraude & par vio» lence du pays des Hebreux, & que » l'on m'a renfermé dans cette priſon » pour un ſujet dont je ſuis innocent.

Le grand Panetier voyant que Joſeph avoit interprété ce ſonge, lui raconta enſuite le ſien & lui dit: » Il » me ſembloit que je portois ſur ma » tête trois corbeilles de farine, & » que dans celle qui étoit au-deſſus » des deux autres il y avoit de tout » ce qui ſe peut apprêter avec la pâte » pour ſervir ſur une table, & que » les oiſeaux en venoient manger. Joſeph interpréta le ſonge de cette ſorte: » Le nombre des corbeilles » marque le nombre des jours que » vous avez encore à vivre. Au bout » des trois jours Pharaon vous fera » couper la tête, & fera enſuite pen» dre votre corps à un gibet où les oi» ſeaux viendront le déchirer.

Ce troiſiéme jour qui devoit ſuivre étoit celui de la naiſſance de Pharaon, auquel ce prince fit un grand feſtin à ceux de ſa cour. Il ſe ſouvint alors du grand Echanſon & du grand Panetier. Il rétablit le premier dans ſa charge & lui ordonna de continuer à lui préſenter la coupe: mais il fit attacher l'autre à un gibet, ce qui vérifia l'interprétation que Joſeph avoit donnée à leurs ſonges. Cependant le grand Echanſon ſe voyant rentré en faveur après ſa diſgrace ne ſe ſouvint plus de ſon interpréte.

Deux ans après le roi Pharaon eut un ſonge, où il lui ſembloit qu'il voyoit ſortir du fleuve du Nil ſept vaches fort belles & extrémement graſſes, qui allerent de-là paître dans les marécages. Qu'enſuite il en ſortit ſept autres toutes décharnées & d'une mai- V. Gen. 41.

greur terrible qui allerent auſſi paître ſur le bord du fleuve en des endroits pleins d'herbes; Que ces dernieres dévorerent les premieres qui étoient ſi graſſes & ſi belles. Pharaon ſe réveilla enſuite, puis s'étant rendormi il eut un ſecond ſonge où il crut voir ſept épics pleins de grain & très-beaux qui ſortoient d'une même tige. Il en vit auſſi paroître ſept autres fort maigres qu'un vent brûlant avoit déſechés: puis ces derniers dévorerent les premiers qui paroiſſoient ſi beaux. Pharaon s'étant éveillé le matin fut ſaiſi de frayeur: & ayant envoyé chercher tous les devins & tous les ſages d'Egypte, il leur raconta ſon ſonge ſans qu'il s'en trouvât un ſeul qui pût l'interpréter. Le grand Echanſon s'étant enfin ſouvenu de Joſeph, dit à Pharaon qu'il y avoit dans la priſon du général un jeune Hebreu qui ſçavoit interpréter les ſonges & qu'il en avoit fait une épreuve certaine deux ans auparavant, lorſqu'étant lui-même dans cette priſon avec le grand Panetier, cet Hebreu leur avoit expliqué à chacun leur ſonge d'une maniere que l'évenement avoit juſtifié de point en point.

Le roi l'ayant entendu parler de la ſorte, donna ordre auſſi-tôt qu'on allât tirer Joſeph de la priſon. On le raſa, on lui fit changer d'habit, & on le préſenta devant ce prince. „J'ai „appris, lui dit Pharaon, que vous „avez de grandes lumieres pour ex„pliquer les ſonges. J'en ai eu que „perſonne ne m'a pu interpréter, & „que je veux vous propoſer. Joſeph répondit: „Ce ſera Dieu & non pas „moi qui rendra au roi une réponſe „favorable. Pharaon lui raconta donc ce qu'il avoit vu en ſonge, & dit: „Il me ſembloit que j'étois ſur le „bord du fleuve d'où ſortoient ſept „vaches fort belles & extrémement „graſſes, qui alloient paître l'herbe dans „les marécages; & qu'enſuite il en „ſortit ſept autres tellement défaites, „& ſi prodigieuſement maigres que „je n'en ai jamais vû de telles en „Egypte. Ces dernieres dévorerent „& conſumerent les premieres ſans „qu'elles paruſſent en être raſſaſiées: „au contraire elles demeurerent auſſi „maigres & auſſi affreuſes qu'elles „étoient auparavant.

„J'eus enſuite un autre ſonge où je „vis ſept épics pleins de grains & très„beaux qui ſortoient d'une même tige. „Il en parut en même tems ſept autres „fort maigres qu'un vent brûlant avoit „déſechés: & ces derniers dévorerent „les premiers qui étoient ſi beaux. J'ai „dit mon ſonge à tous les devins, & je „n'en trouve point qui me l'explique.

Joſeph répondit: » Les deux ſon»ges du roi ſignifient la même choſe. „Dieu a voulu faire ſçavoir à Pharaon „ce qu'il fera dans la ſuite. Les ſept „vaches ſi graſſes & les ſept épics ſi „pleins de grain que le roi a vus en „ſonge marquent ſept années d'abon„dance. Les ſept vaches maigres & dé„faites, & les ſept épics vuides & déſe„chés marquent ſept autres années d'u„ne famine qui doit arriver. Voici com„ment tout ceci s'accomplira. On aura „premierement ſept années d'une ferti„lité extraordinaire dans toute l'Egyp„te, qui ſeront ſuivies de ſept autres „d'une ſi grande ſterilité qu'elle fera ou„blier toute l'abondance qui l'aura pré„cedée: car la famine ſera répandue par „toute la terre. Quant au ſecond ſon„ge que vous avez eu & qui ſignifie la „même choſe, c'eſt une confirmation „de ce que Dieu en a ordonné pour „marquer qu'il ne révoquera pas ſa pa„role, mais qu'elle s'accomplira infail-

„liblement & bientôt. Il eſt donc de la „prudence du roi de choiſir un homme „ ſage & habile à qui il donne le com„ mandement ſur toute l'Egypte, afin „ qu'il établiſſe des officiers dans tou„ tes les provinces, qui pendant les „ſept années de fertilité qui vont venir, „ amaſſent dans les greniers publics la „ cinquiéme partie des fruits de la ter„ re; que tout le bled ſoit ſerré & gar„ dé dans les villes & qu'il demeure „ ſous la puiſſance du roi. Que par ce „ moyen il ſoit reſervé pour les ſept an„ nées de la famine qui doit accabler „ l'Egypte, & que le pays puiſſe être „ garanti de la miſere publique.

VI. Ce conſeil plut à Pharaon & à tous ſes miniſtres. Il leur dit : „ Où pour„ rions-nous trouver un homme com„ me celui-ci qui fût auſſi rempli „ qu'il l'eſt de l'eſprit de Dieu ? Puis s'adreſſant à Joſeph il lui parla en ces termes : „ Parce que Dieu vous „ a fait voir tout ce que vous venez de „ nous dire, je ſuis perſuadé que je ne „ pourrai trouver perſonne qui ſoit plus „ ſage ou plus capable que vous ou qui „ puiſſe vous égaler pour l'execution „ des conſeils que vous nous donnez. „ Ce ſera donc vous qui aurez l'au„ torité ſur ma maiſon & ſur mon „ royaume. Quand vous ouvrirez la „ bouche pour commander, tout le „ peuple vous obéira : & je n'aurai „ au-deſſus de vous que le titre de „ roi. En même tems Pharaon ôta ſon anneau de ſon doigt & le mit au doigt de Joſeph, marquant par cet anneau, qui n'étoit autre choſe que le ſceau du roi ſervant à ſceller les dépêches & les ordonnances royales, qu'il le revêtoit de toute ſon autorité. Il le fit revêtir auſſi-tôt d'une robe de fin lin, & lui mit au cou un collier d'or. Il le fit monter enſuite ſur l'un de ſes chars qui étoit le plus conſiderable d'après le ſien, & fit crier par un heraut que tout le monde fléchît le genou devant lui, & que tous reconnuſſent qu'il avoit été établi pour commander à toute l'Egypte. Il confirma toutes ces choſes par le ſerment le plus religieux & le plus ſolennel dont il eût pû ſe ſervir, ajoutant que nul ne remueroit ni le pied ni la main, c'eſt-à-dire, que rien ne ſe feroit dans tout ſon royaume que par le commandement de Joſeph. Il lui changea auſſi ſon nom, & il l'appella en langue Egyptienne, le Sauveur du monde *. Il lui fit enſuite épouſer Aſeneth, fille de Putiphar, prêtre d'Heliopolis, l'un des plus conſiderables Seigneurs de ſa cour ſans doute. Car le ſacerdoce étoit alors attaché aux princes, ou à ceux qui étoient les chefs dans les villes ou les familles.

* Pſonthom Phanech, ou Sophom Panea.

Joſeph avoit trente ans lorſqu'il parut devant le roi Pharaon. Il ne fut pas plutôt établi dans le commandement, qu'il alla viſiter l'Egypte, & il fit le tour de toutes les provinces du royaume. Les ſept années de fertilité vinrent ſelon qu'il l'avoit prédit : & le bled ayant été mis en gerbes fut ſerré enſuite dans les greniers publics de l'Egypte. On mit auſſi en reſerve dans toutes les villes ce que l'abondance produiſit de grains au-delà de ce qui ſuffiſoit pour chaque année. Car il y eut une ſi grande quantité de froment, qu'elle égaloit le ſable de la mer aux termes de l'Ecriture, & qu'elle ne pouvoit pas même ſe meſurer.

Ce fut dans ces premieres années de proſperité avant que la famine ſurvint, que Joſeph eut deux fils de ſa femme Aſeneth. Il nomma l'aîné Manaſſé, diſant que Dieu lui avoit fait oublier ſes travaux & ſes diſgra-

ces passées ; & même la maison de son pere où il n'avoit eu que des persécutions de la part de ses freres. Il nomma le second Ephraïm, disant que Dieu l'avoit fait croître dans la terre de son affliction & de sa pauvreté.

VII. Les sept années de la fertilité d'Egypte étant passées, la terre fut affligée pendant les sept qui suivirent de la sterilité que Joséph avoit prédite. Il y eut une famine générale dans tout le monde : mais il y avoit du blé dans toute l'Egypte. Le peuple commençant à se sentir pressé de la famine vint crier à Pharaon & lui demander de quoi vivre. Le roi les renvoya à Joseph, & leur ordonna de faire tout ce qu'il leur diroit. Joseph ouvrit alors les greniers publics& commença à vendre le blé aux Egyptiens au profit du roi. L'on venoit aussi de toutes les provinces en Egypte pour acheter dequoi vivre, & pour trouver du soulagement dans la rigueur d'une telle famine.

Cependant Jacob au pays de Chanaan où la sterilité s'étoit étendue comme ailleurs, apprit que l'on vendoit du blé en Egypte : & il donna ordre à ses enfans d'y aller pour acheter la provision de toute la famille. *Gen. 42.* Il retint seulement avec lui le dernier de ses fils Benjamin âgé pour lors d'environ vingt-trois ans, parce qu'il craignoit qu'il ne lui arrivât quelque accident dans le chemin. Les dix freres de Joseph partirent ensemble chacun ayant son âne. Ils entrerent dans l'Egypte avec beaucoup d'autres qui alloient comme eux pour y acheter du blé. Comme on n'en vendoit à personne sans l'ordre exprès de Joseph, il falloit que tous ceux qui venoient allassent se présenter à lui, & lui rendre leurs devoirs comme au maître du pays. Ses freres l'ayant donc adoré, il les reconnut, & il leur parla d'abord assez rudement comme à des étrangers qui lui auroient été suspects. Leur ayant demandé d'où ils venoient, ils lui dirent qu'ils venoient du pays de Chanaan pour acheter dequoi vivre. Pas un d'eux ne le reconnut : il s'en apperçut très-bien, & se souvenant des songes qu'il avoit eus autrefois étant avec eux, qui avoient attiré sur lui une grande partie de leur aversion, & qui commençoient à se vérifier dans la premiere adoration qu'ils lui rendoient, il leur dit du ton d'un Juge qui auroit interrogé ses prisonniers : „ Vous êtes des espions ; & vous n'ê„tes venus ici que pour considerer „les endroits les plus foibles du pays. Ils lui répondirent : „ Non, Sei„gneur, nous ne sommes pas des es»pions. Nous sommes vos serviteurs, »& nous ne sommes venus ici que pour »acheter du blé. Nous sommes tous »enfans d'un seul homme : nous ve»nons sans aucun mauvais dessein, & »nous n'avons que des pensées de »paix.

Joseph insista sur sa premiere accusation, comme voulant marquer qu'il ne les croyoit pas sinceres & véritables : & il les obligea ainsi sans qu'ils se doutassent de rien à lui rendre compte de toute leur famille. „ Nous „sommes douze freres, lui dirent-ils ; „tous enfans d'un même homme dans „le pays de Chanaan, & vos servi„teurs. Le dernier de tous est avec no„tre pere ; & l'autre n'est plus au mon„de. J'ai présentement, dit Joseph, „des marques de ce que je disois : „vous êtes des espions, ou je me „trompe. Je m'en vais éprouver si „vous dites la verité. Vive Pharaon, „vous ne sortirez point d'ici jusqu'à

„ ce que le dernier de vos freres ſoit „ venu. Envoyez l'un de vous pour „ l'amener ici : cependant vous de- „ meurerez en priſon juſqu'à ce que „ j'aie reconnu la verité ou la fauſſeté „ de ce que vous me dites. Sans ce- „ la, vive Pharaon, vous ſerez trai- „ tés comme des eſpions. Il les fit donc mettre en priſon pour trois jours, au bout deſquels il donna ordre qu'on les fît ſortir, & il leur dit : „ Faites „ ce que je vous ai preſcrit, & vous „ vivrez : car je crains Dieu, & je „ ne veux point faire d'injuſtice. S'il „ eſt vrai que vous ſoyez venus ici „ dans un eſprit de paix, que l'un de „ vous demeure priſonnier pour ſer- „ vir d'ôtage, & allez-vous-en vous „ autres. Emportez avec vous le blé „ que vous avez acheté. Vous m'a- „ menerez le dernier de vos freres, „ afin que je puiſſe reconnoître ſi ce „ que vous m'avez avancé eſt vérita- „ ble, & que vous ne mouriez point.

VIII. Les dix freres ſe diſpoſerent donc à executer ce que Joſeph leur avoit ordonné. Ils ſe diſoient l'un à l'autre : „ C'eſt avec juſtice que nous ſouf- „ frons tout ceci, parce que nous „ avons péché contre notre frere, & „ que voyant l'extrémité de la dou- „ leur où nous l'avions réduit, lorſqu'il „ nous conjuroit d'avoir compaſſion „ de lui, nous ne l'écoutâmes point. „ C'eſt pour cela que nous nous ſom- „ mes attiré le malheur où nous nous „ trouvons. Ruben leur aîné leur fai- ſoit des reproches de ce qui c'étoit paſſé alors en leur remettant devant les yeux l'énormité de leur perfidie en ces termes : „ Ne vous dis-je pas „ alors : ne commettez point un ſi „ grand crime contre cet enfant. Et „ cependant vous ne voulûtes pas m'é- „ couter. C'eſt ſon ſang maintenant „ que Dieu vous redemande. Ils s'en- tretenoient de la ſorte entre eux ſans ſçavoir que Joſeph les entendît, parce qu'il leur parloit par un truchement. Mais il ſe retira pour un moment, & verſa des larmes. Puis étant rentré, il leur parla de nouveau. Il fit pren- dre Simeon, & lui fit mettre les liens en leur préſence pour le retenir pri- ſonnier. Il commanda enſuite à ſes officiers d'emplir leurs ſacs de blé, & de remettre dans le ſac de chacun d'eux l'argent qu'ils avoient donné en y ajoutant encore des vivres pour ſe nourrir ſur les chemins : ce qui fut executé auſſi-tôt.

Ils partirent donc tous, hors Si- meon, pour retourner vers leur pere, emportant leur blé ſur leurs ânes. L'un d'eux ayant ouvert ſon ſac dans l'hôtellerie pour donner à man- ger à ſon âne, vit ſon argent à l'en- trée du ſac ; & dit à ſes freres qu'on le lui avoit rendu. Cela les ſurprit & leur cauſa beaucoup de trouble dans l'eſprit, ne pouvant comprendre quelle pouvoit être cette conduite de la Providence divine à leur égard. Lorſqu'ils furent arrivés au pays de Chanaan chez leur pere Jacob, ils lui raconterent tout ce qui s'étoit paſ- ſé à leur ſujet dans leur voyage. » Le » Seigneur de ce pays-là, lui dirent- » ils, nous a parlé durement : il nous » a pris pour des eſpions qui ſeroient » venus pour obſerver le royaume. » Nous lui avons répondu que nous » étions gens de paix & fort éloignés » d'avoir aucun mauvais deſſein. Il » nous a fait diverſes queſtions ſur » notre famille. Nous lui avons dit » que de douze freres que nous étions, » tous enfans d'un même pere, l'on- » ziéme n'étoit plus au monde, & » que le dernier étoit demeuré auprès » de vous. Pour ſçavoir ſi ce que nous » lui diſions étoit véritable, il a rete-

» nu Simeon & nous a renvoyés avec » ordre de lui amener le plus jeune » de nos freres, qu'autrement nous » pafferions pour des efpions, & qu'il » ne rendroit celui qu'il retenoit pri- » fonnier qu'à cette condition.

Après avoir ainfi rendu compte à leur pere de ce qu'ils avoient fait, ils allerent décharger leurs ânes & vuider leurs facs. Ils furent fort étonnés d'y trouver chacun l'argent qu'ils avoient donné pour leur blé, & qu'ils n'avoient point apperçu jufques-là, hors celui dont nous avons parlé, quoiqu'on l'eût lié à l'entrée de leurs facs. Comme ils n'en connoiffoient point la caufe, la crainte qu'ils eurent de fe voir accufer encore de fraude ou de vol, les porta à preffer leur pere de leur donner Benjamin leur jeune frere que demandoit le Seigneur d'Egypte. Jacob leur dit : » Vous » m'avez réduit à être fans enfans. » Jofeph n'eft plus au monde, Si- » meon eft en prifon, & vous vou- » lez encore m'enlever Benjamin. Tous » ces maux font retombés fur moi. Ruben lui répondit : » Faites mourir » mes deux enfans, fi je ne vous le » ramene. Confiez-le-moi feulement, » & foyez affuré que je vous le ren- » drai. Non, dit Jacob, mon fils n'ira » point avec vous. Son frere eft mort : » & il m'eft demeuré feul *. S'il lui ar- » rive quelque malheur au pays où » vous allez, vous accablerez ma vieil- » leffe d'une douleur qui m'emportera » dans le tombeau.

* de Rachel.

IX. L'année fe paffa de la forte, fans qu'il fût poffible de vaincre fa répugnance & de le refoudre à laiffer aller Benjamin. Cependant la famine continua & défoloit cruellement tout le pays. Le blé que les enfans de Jacob avoient apporté d'Egypte étant confumé, il fe vit contraint de les renvoyer en Egypte pour acheter encore quelques provifions : mais il ne parla point d'envoyer avec eux Benjamin. Juda qui étoit le quatriéme de fes fils prenant la parole pour les autres, lui dit d'un ton plein de réfolution : » Celui qui commande en ce » pays-là nous a déclaré fa volonté » avec ferment, proteftant que nous » ne le verrions pas fi nous ne me- » nions avec nous le plus jeune de nos » freres. Voyez donc ce que vous » voulez ; & choififfez de l'envoyer » avec nous s'il faut aller en Egypte » acheter ce qui vous eft néceffaire ; ou » de ne nous y pas envoyer nous-mê- » mes s'il ne doit pas venir avec nous. Ifraël leur dit : » C'eft pour mon » malheur que vous lui avez appris » que vous aviez encore un autre fre- » re. Qu'étoit-il néceffaire de lui par- » ler de cela. Ils lui répondirent : Il » ne nous a point été poffible de faire » autrement. Cet homme nous a de- » mandé par ordre toute la fuite de » notre famille ; fi notre pere vivoit ; » fi nous avions encore un frere ? Et » nous lui avons répondu conformé- „ ment à ce qu'il nous a demandé. „ Pouvions-nous deviner qu'il nous „ diroit d'amener avec nous notre „ jeune frere ?

Gen. 43.

Juda reprenant enfuite la parole, dit à fon pere : „ Je me charge de „ cet enfant, ( c'eft ainfi que l'on traitoit encore Benjamin, quoiqu'il eût alors vingt-quatre ans ) : „ envoyez- „ le avec moi fi vous voulez que nous „ vivions & que nous ayons dequoi „ garantir de la mort nos petits en- „ fans & toute votre famille. Je vous „ réponds de lui, c'eft à moi que „ vous en demanderez compte. Si je „ ne le ramene, & fi je ne vous le „ rends, je confens que vous ne me „ le pardonniez jamais. Nous ferions

déja

„ déja revenus de ce fecond voyage „ fi nous n'avions point tant differé. Ifraël leur pere leur dit donc à la fin : „ Si c'eft une néceffité abfolue, „ faites ce que vous jugerez à pro- „ pos. Prenez des fruits de ce pays- „ ci les plus excellens pour en faire „ préfent à celui qui commande en „ Egypte ; un peu de réfine, de miel, „ de ftorax, de myrrhe, de térében- „ tine & d'amandes. Portez auffi deux „ fois autant d'argent qu'au premier „ voyage (à caufe de l'augmentation du prix du blé fuivant l'accroiffement de la famine) : „ & reportez celui „ que vous avez trouvé dans vos facs, „ de peur qu'il n'y ait eu de la mé- „ prife. Enfin, menez votre frere „ avec vous : & allez le préfenter à » cet homme. Je prie mon Dieu, le » Dieu tout-puiffant, de vous le ren- » dre favorable, afin qu'il renvoye » avec vous votre frere qu'il retient » prifonnier & Benjamin que je vous » confie. Cependant je demeurerai » feul, comme fi j'étois fans enfans.

Ils partirent donc avec les préfens, & le double de l'argent, ayant Benjamin en leur compagnie : & dès qu'ils furent arrivés, ils allerent fe préfenter à celui qui commandoit. Jofeph les ayant vûs & Benjamin avec eux, dit à fon intendant de les faire entrer dans fon appartement, de tuer des victimes, c'eft-à-dire, ce qu'il y auroit de meilleur entre les animaux à manger, & de préparer un feftin, parce que ces onze perfonnes devoient dîner avec lui. L'intendant executa ces ordres ponctuellement. Lorfqu'on les eut fait entrer ils furent faifis de crainte, & ils fe difoient l'un à l'autre : » C'eft fans doute à caufe » de cet argent que nous avons rem- » porté dans nos facs qu'on nous fait » venir ici, pour faire retomber fur » nous ce reproche & nous opprimer » en nous réduifant en fervitude, & » fe faififfant de nos ânes. De forte qu'avant que de paffer plus avant ils s'approcherent de l'intendant de Jofeph, & lui dirent pour tâcher de fe juftifier, qu'étant venus l'année précedente acheter du blé, & l'ayant payé, après qu'ils fuffent arrivés à l'hôtellerie & qu'ils euffent ouvert leurs facs, ils y avoient trouvé leur argent : mais qu'ils étoient venus le rapporter au même poids ; & qu'ils en apportoient d'autre pour acheter ce qui leur étoit néceffaire. Qu'au refte, ils ne fçavoient & ne pouvoient fçavoir qui auroit pu remettre cet argent dans leurs facs.

L'intendant leur répondit : » Ayez » l'efprit en repos ; ne craignez point. » Votre Dieu & le Dieu de votre » pere vous a donné des tréfors dans » vos facs. Car pour moi j'ai reçu » l'argent que vous m'avez donné, & » j'en fuis content. Il fit fortir auffi leur frere Simeon de la prifon, & il le leur amena. Après les avoir fait entrer dans l'appartement, il fit apporter de l'eau pour leur laver les pieds, & envoya donner à manger à leurs ânes. Cependant ils tinrent leurs préfens tout prêts, attendant que Jofeph entrât fur le midi, parce qu'on leur avoit dit qu'ils devoient manger en ce lieu là. Lorfqu'il fut entré, ils lui offrirent leurs préfens, & ils l'adorerent en fe baiffant jufqu'en terre. Il les falua auffi, les regardant d'un œil favorable, & il leur demanda fi leur pere, ce bon vieillard dont ils lui avoient parlé, vivoit encore ; & s'il fe portoit bien ? Ils lui répondirent qu'oui. Jettant enfuite les yeux fur Benjamin fils de Rachel comme lui : » Eft-ce là, leur dit-il, le plus jeune » de vos freres que vous aviez pro-

»mis de me faire voir? Mon fils, »ajouta-t-il, en s'adreſſant à lui, je »prie Dieu qu'il vous conſerve & »qu'il vout ſoit toujours favorable. Il fut obligé de les quitter & de ſortir promptement, parce qu'il ſentoit ſes entrailles émues en voyant ſon frere, & qu'il ne pouvoit plus retenir ſes larmes. Il paſſa donc dans une autre chambre, où il pleura.

Il revint après s'être lavé le viſage, & continuant à ſe faire toujours violence, il dit à ſes gens de ſervir à manger. On dreſſa trois tables: Joſeph fut ſeul à la premiere, & ſervi à part; ſes freres furent auſſi ſervis à part; & les Egyptiens, c'eſt-à-dire, les grands du pays ou les officiers de la cour pareillement à part. Car il n'étoit pas permis aux Egyptiens de manger avec les Hebreux à une même table, ſoit des mêmes mets, ſoit de la même maniere: un repas de cette ſorte paſſoit pour une choſe illicite & profane. Les onze freres ſe mirent donc à table en préſence de Joſeph ſelon leur rang depuis l'aîné juſqu'au plus jeune. Ils ne furent pas peu ſurpris de voir que non ſeulement ils ſe trouvoient placés dans l'ordre de leur naiſſance, mais auſſi que la part la plus grande étoit venue à Benjamin: car elle étoit cinq fois plus grande que celle des autres, & il paroît * que pour leur faire plus d'honneur Joſeph leur envoyoit des viandes qui avoient été ſervies devant lui.

* ſelon l'Hebreu.

XI. Après le feſtin Joſeph donna ordre à l'intendant de ſa maiſon de mettre dans leurs ſacs autant de bled qu'ils en pourroient tenir & l'argent de chacun d'eux à l'entrée de leur ſac. Il lui dit auſſi de cacher ſa coupe d'argent dans le ſac du plus jeune: ce qui fut ponctuellement executé. Le lendemain dès le matin on les laiſſa partir avec leurs ânes chargés pour retourner en leur pays. Ils n'avoient pas fait encore beaucoup de chemin, lorſque Joſeph dit à ſon Intendant de courir après eux & de les arrêter. C'eſt ce que fit celui-ci avec tout l'empreſſement d'un Prévôt des Marechaux qui auroit eu des voleurs à pourſuivre. Les ayant joints il les arrêta & leur dit, »Pourquoi avez-»vous rendu le mal pour le bien? »La coupe que vous avez dérobée »eſt celle dans laquelle mon Seigneur »boit, & dont il ſe ſert pour devi-»ner & tirer ſes augures *. Vous ne »pouviez faire une plus méchante ac-»tion. Les freres fort étonnés lui marquerent d'abord la peine qu'ils avoient de voir qu'on les crût capables d'une action ſi honteuſe. Ils repreſenterent à l'Intendant que des gens qui avoient rapporté de ſi bonne foi l'argent qu'il avoient trouvé dans leurs ſacs & qu'ils auroient pu retenir, ne pouvoient être ſoupconnés avec la moindre apparence d'avoir dérobé ou enlevé de l'or ou de l'argent de la maiſon d'un ſi puiſſant Seigneur, qui les avoit d'ailleurs comblez d'honneurs & de bienfaits. Le témoignage que leur conſcience leur rendoit de leur innocence leur fit dire qu'ils conſentoient que celui d'entre eux, quel qu'il pût être, à qui l'on trouveroit ce qu'il demandoit fût puni de mort, & que tous les autres demeuraſſent les eſclaves du Seigneur. L'Intendant accepta leurs offres, mais de telle maniere neanmoins qu'il ſe contenteroit de faire eſclave celui qui ſe trouveroit avoir pris ce qu'il cherchoit, & que les autres ſeroient déclarés innocens.

Gen. 44.

* on leur en faiſoit plus accroire qu'il n'en étoit.

Tous ſe mirent en devoir de décharger leurs ſacs à terre, & chacun ouvrit le ſien. L'Intendant les

ayant fouillés, à commencer par celui du plus grand jusqu'au dernier, trouva la coupe dans le sac de Benjamin. Les autres tomberent alors dans une consternation étrange. Ils déchirerent leurs vêtemens, ils rechargerent leus ânes & revinrent tous à la ville. Juda qui s'étoit chargé en particulier de la personne de Benjamin se presenta le premier, étant suivi de tous les autres, devant Joseph qui voulut bien leur donner l'audience qu'ils lui demanderent. Ils parurent tout interdits d'abord en sa presence, & il les prévint par le reproche qu'il leur fit de la maniere dont ils en avoient usé avec lui. » Ignorez-vous, leur dit-il, qu'il n'y a » personne qui m'égale dans la science de deviner les choses cachées? » comment vous êtes-vous donc persuadés que votre action poutroit » me demeurer inconnue? Juda lui dit: » Que répondrons-nous à mon » Seigneur; que pouvons-nous lui » representer avec aucune apparence » de raison pour notre défense? Dieu » a trouvé l'iniquité de vos serviteurs, » & ils reconnoissent qu'il est toujours » juste dans la punition des crimes même qui leur sont les moins connus. » Nous sommes tous vos esclaves, » Seigneur; & nous & celui à qui » l'on a trouvé la coupe. Joseph répondit: » A Dieu ne plaise que je » commette cette injustice. Il suffit » que celui qui a pris ma coupe soit » mon esclave. Pour vous autres, » allez en liberté trouver votre pere.

XII. Juda s'avançant encore de plus près, lui dit d'un ton assuré qui marquoit également sa hardiesse & son respect: » Je vous demande, Seigneur, » la liberté de parler: accordez cette » grace à celuiqui fait gloire aujourd'» hui de se rendre votre esclave & qui » vous reconnoît pour son Souverain » après Pharaon. Vous avez demandé d'abord à vos serviteurs s'ils avoient encore leur pere; s'ils avoient » aussi quelque autre frere? Nous vous » avons répondu, selon la verité, que » nous avions un pere fort âgé, & un » jeune frere qu'il avoit eu dans sa » vieillesse dont le frere qui étoit né » de la même mere étoit mort; qu'il » ne restoit plus que celui-là de la même mere & que son pere l'aimoit » tendrement. Vous nous ordonnâtes » alors de vous l'amener. Sur ce que » nous prîmes la liberté de vous dire » touchant les difficultés que devoit » avoir son pere à le laisser aller par » la crainte de le perdre comme son » autre frere, vous nous menaçâtes de » votre indignation, & vous nous dîtes que nous neverrions plus votre » visage, si ce jeune frere ne venoit » avec nous. Après avoir exposé vos » ordres à notre pere votre serviteur, » nous fûmes près d'un an à le presser sans pouvoir vaincre son affliction ni le résoudre à laisser venir notre jeune frere avec nous. La douleur d'avoir perdu l'autre qu'il avoit » eu de la même femme se renouvelloit sans cesse, quoiqu'il y eût plus » de vingt-deux ans qu'on lui avoit » rapporté qu'une bête l'avoit devoré » un jour qu'il étoit allé aux champs. » Si vous m'ôtez encore celui-ci, nous » disoit-il, & qu'il lui arrive comme à » l'autre quelque accident dans le chemin, vous accablerez ma vieillesse » d'un deuil qui me conduira au tombeau. A la fin la necessité de nous » renvoyer pour avoir dequoi vivre, » jointe à nos instances si souvent réiterées & au refus que nous faisions » de venir ici sans executer vos ordres, l'a forcé de nous confier ce

»dernier de ses enfans qui faisoit la »consolation & le soutien de sa vieil- »lesse, sur les protestations que je lui »ai faites de le lui remener surement »aux dépens de ma propre vie ou de »ma liberté.

»Si je retourne donc pour me pre- »senter à mon pere votre serviteur,& »que je ne lui remette pas l'enfant en- »tre les mains, selon que je le lui ai »promis, comme sa vie est insepara- »ble de cellede son fils, lorsqu'il ver- »ra qu'il ne sera point avec nous; il »succombera à sa douleur, & l'acca- »blement le fera mourir. Que ce soit »donc moi, Seigneur, qui devinne »votre esclave plûtôt que celui à qui »l'on a trouvé la coupe, puisque je »me suis rendu caution de cet enfant, »& que j'en ai répondu à mon pere »en des termes qui lui marquoient que »je consentois qu'il ne me pardon- »nât jamais une telle faute si j'avois »le malheur de la commettre. Permet- »tez, Seigneur, que l'enfant retour- »ne avec ses autres freres auprès de »notre pere, & vous rendrez la vie »à ce vieillard. Pour moi je demeu- »rerai votre esclave en sa place, & »ferai consister mon bonheur à vous »servir.

XIII. Joseph attendri par un discours si animé eut peine à se retenir jusqu'à la fin. Ne pouvant plus résister à la violence qu'il se faisoit, comme il *Gen.* 45. étoit environné de beaucoup de personnes; il commanda que l'on fît sortir tout le monde, afin qu'il ne restât aucun étranger qui fût present lorsqu'il se feroit connoître à ses freres. Alors se voyant seul avec eux, il se laissa tomber les larmes des yeux, & s'écria d'un ton de voix qui fut entendu des Egyptiens qui venoient de sortir de la chambre, & qui fut reporté par toute la maison de Pharaon. Il dit à ses freres : »Je suis Jo- »seph. Mon pere vit-il encore? Eux saisis de frayeur à ces paroles demeurerent interdits & comme frappés de la foudre sans pouvoir lui répondre. Il leur parla donc avec douceur, & les ayant fait approcher tous autour de lui, il leur dit, mais d'un accent propre à les consoler : »Je suis votre frere Joseph, celui »que vous avez vendu à des mar- »chands qui m'ont amené en Egyp- »te. Ne craignez point, & ne vous »affligez pas de ce que vous m'avez »vendu pour être conduit en ce pays- »ci. Car Dieu m'a envoyé en Egyp- »te devant vous pour votre salut.

»Il y a déja deux ans que la fami- »ne dure sur la terre, & elle doit »continuer encore cinq ans, pendant »lesquels on ne pourra ni labourer, »ni recueillir. Dieu ayant resolu de »vous conserver la vie, durant cette »calamité publique qui fait perir tant »de monde, m'a fait venir ici par a- »vance pour preparer ce qui seroit »necessaire à votre subsistance. Ne »croyez pas que ce soit par un pur »effet de votre conseil ou de vos ré- »solutions que j'ai été envoyé ici : ce »n'a été que par la volonté de Dieu, »qui m'a rendu comme le pere de Pha- »raon, le grand maître de sa maison, »& le prince de toute l'Egypte. Hâ- »tez-vous d'aller trouver mon pere »pour lui apprendre ce que vous »voyez, & ce que vous venez d'en- »tendre; & pour l'amener en ce pays »auprès de moi, sans differer plus long- »tems. Vous viendrez aussi avec tous »lui & vous y transporterez vos fa- »milles, vos troupeaux & tout ce que »vous possedez. Vous demeurerez »dans la terre de Gessen; & là je vous »nourrirai & tous ceux qui vous ap- »partiennent.

Joseph leur ayant parlé de la sorte se jetta au coû de Benjamin son frere pour l'embrasser, & pleura de nouveau : ce que fit aussi Benjamin de son côté en le tenant embrassé. Joseph embrassa aussi tous ses freres les uns après les autres & pleura sur chacun d'eux. Après tant de marques de tendresse & d'une affection sincere, ils se rassurerent pour lui parler.

XIV. En même tems il se répandit un grand bruit dans toute la cour du roi d'Egypte, & l'on y publia comme une nouvelle importante que les freres de Joseph étoient venus. Pharaon s'en réjouit avec toute sa maison, & il dit à Joseph qu'il donnât ordre à ses freres de charger leurs ânes de bled, de s'en retourner au pays de Chanaan ; mais de revenir promptement en Egypte avec leur pere & toute leur famille. Qu'il leur donneroit la disposition de tous les biens du royaume, & qu'ils seroient nourris de tout ce qui se trouveroit de meilleur dans le pays. Il ordonna en même tems des chariots pour faire venir leurs femmes & leurs petits enfans, & une ample provision de vivres pour leur chemin. A leur départ Joseph fit donner deux robes à chacun d'eux : mais il en donna cinq des plus belles à Benjamin avec trois cens pieces d'argent Il envoya autant d'argent & de robes pour son pere avec dix ânes chargés de tout ce qu'il y avoit de plus précieux dans l'Egypte & autant d'ânesses qui portoient les provisions pour le voyage : & il leur recommanda de conserver l'union & l'amitié entre eux pendant le chemin.

Lorsqu'ils furent arrivés au pays de Chanaan, ils apprirent à leur pere que son fils Joseph étoit vivant, & qu'il avoit le commandement dans toute l'Egypte. A cette nouvelle Jacob se réveilla comme d'un profond sommeil : mais il en parut tellement frappé qu'au même moment il s'évanouit & devint * comme sans mouvement. Ayant rappellé ses sens & fait reflexion sur ce qu'on lui disoit, il le regarda comme un songe & n'en pouvoit rien croire. Ses enfans insistoient au contraire par de nouvelles circonstances sur la verité des choses qu'ils lui rapportoient dans l'ordre qu'elles s'étoient passées. Mais ayant vu les chariors & tout ce que son fils Joseph lui envoyoit, il reprit ses esprits & dit : » Je n'ai plus » rien à souhaiter puisque mon fils Jo» seph vit encore. J'irai, & je le ver» rai avant que je meure.

* selon le texte Hebreu.

Il partit donc sans delai pour l'Egypte avec toute sa famille après avoir consulté Dieu par des sacrifices qu'il fit à Bersabée, dit le Puits du Serment. Lorsqu'il se vit entré dans le pays, il envoya Juda devant lui pour aller avertir Joseph de son arrivée, afin qu'il pût venir au devant de lui dans la terre de Gessen. Joseph monta aussi-tôt sur son chariot, & vint en diligence au devant de son pere qu'il rencontra au lieu marqué. Il se jetta à son coû & versa bien des larmes sur lui dans leurs embrassemens reciproques. Jacob lui dit qu'il mourroit content doréna- vant puisqu'il avoit la joie de le voir & de le laisser vivant après lui. Joseph instruisit ensuite ses freres de tout ce qu'ils auroient à répondre à Pharaon, lorsqu'ils seroient devant lui & qu'il les interrogeroit sur leur état & leurs occupations, afin de le disposer plus volontiers à les laisser établier dans la terre de Gessen, qui étoit propre pour nourrir des troupeaux,

Gen. 46.

& qui étant à l'extrémité de l'Egypte se trouvoit comme ſeparée des Egyptiens, qui ne pouvoient ſouffrir de paſteurs dans le cœur de leur pays, & qui avoient des mœurs fort differentes de celles des Hebreux.

Il alla auſſitôt donner avis au Roi que ſon pere & ſes freres étoient venus du pays de Chanaan avec tous leurs troupeaux & tout ce qu'ils poſſedoient & qu'ils s'étoient arrêtés dans
Gen. 47. la terre de Geſſen. Il lui preſenta en même temps cinq de ſes freres qu'il avoit amenés avec lui. Le Roi leur ayant demandé quel étoit leur emploi, ils lui dirent qu'ils étoient paſteurs de brebis comme l'avoient été leurs peres; qu'étant venus paſſer quelque tems dans les terres de ſon royaume à cauſe que la famine avoit reduit le pays de Chanaan dans une ſechereſſe qui n'y laiſſoit plus d'herbe, ni de nourriture pour les troupeaux, ils ſupplioient ſa majeſté d'agréer qu'ils demeuraſſent dans la terre de Geſſen. Pharaon dit à Joſeph qu'il pouvoit choiſir dans toute l'Egypte ce qui leur paroîtroit le meilleur & ce qu'ils croiroient qui leur convindroit le mieux. Donnez-leur, ajouta-t-il, la terre de Geſſen. Que ſi „vous connoiſſez qu'il y ait parmi eux „des hommes habiles, donnez-leur l'in„tendance de mes troupeaux. Joſeph introduiſit enſuite ſon pere devant le roi & le lui preſenta. Jacob en fut reçu avec accueil, & il ſe retira après lui avoir ſouhaité toutes ſortes de benedictions. Joſeph ayant mis ſon pere & ſes freres en poſſeſſion du pays de Rameſsès, qui étoit la même choſe que la terre de Geſſen, eut ſoin de les y nourrir, & de leur envoyer avec abondance tout ce qui pouvoit ſervir à leur entretien.

XV. Cependant la famine affligeoit toute la terre, & particulierement l'Egypte & le pays de Chanaan. Joſeph ayant amaſſé tout l'argent qu'il avoit reçu des Egyptiens & des Chananéens pour le blé qu'il leur avoit vendu, le porta au treſor du roi. Lorſque les peuples ſe virent épuiſés, & qu'il ne leur reſtoit plus d'argent, pour en acheter ils vinrent en foule à Joſeph lui demander du pain, & lui repreſenter avec de grands cris qu'il ne devoit pas les laiſſer mourir de faim faute d'argent. Il leur dit: »Si vous n'avez point d'argent, »amenez vos troupeaux, & je vous »donnerai du blé en échange. C'eſt ce qu'ils firent, & il les nourrit cette année-là pour tous leurs beſtiaux qu'il acquit au roi par ce moyen. Ils revinrent l'année d'après, lui remontrer que manquant d'argent, & n'ayant plus de troupeaux il ne leur reſtoit que leurs corps & leurs terres, & qu'ils alloient perir s'il ne les aſſiſtoit. »Pourquoi donc, lui dirent»ils, mourrons-nous à vos yeux? »Nous nous donnons à vous, nous »& nos terres. Achetez-nous pour »être les eſclaves du roi, & donnez»nous dequoi ſemer, de peur que »la terre ne demeure toute en fri»che, ſi vous laiſſez perir ceux qui »peuvent la cultiver. Ainſi Joſeph acheta toutes les terres de l'Egypte, qu'il reduiſit toute entiere au domaine de Pharaon avec tous les peuples qu'elle renfermoit. Il en excepta ſeulement les terres des Prêtres qui leur avoient été données par le roi. Car comme on leur fourniſſoit une certaine quantité de blé des greniers publics, ils ne furent pas obligés de vendre leurs terres.

Après que les peuples eurent reconnu devant Joſeph qu'ils étoient

à Pharaon depuis qu'il lui avoit acquis leurs corps & leur liberté avec toutes leurs terres, il leur donna dequoi femer. Mais par un effet de fa bonté qu'ils fembloient ne pas efperer, il fe contenta d'exiger pour le roi la cinquiéme partie des fruits de leurs terres en leur abandonnant les quatre autres. Il lui répondirent:» Notre falut eft entre vos mains. Vous » êtes notre Seigneur ; regardez-nous » feulement d'un œil favorable, & » nous fervirons le roi avec joie. Cette conftitution de Jofeph concernant le quint du revenu des terres de l'Egypte pour le roi, paffa auffitôt en loi, qui fut obfervée pendant plufieurs fiecles.

XVI. Jacob fe croyant approcher de fa fin après dix-fept ans de fejour en Egypte, manda fon fils Jofeph pour le prier de le faire tranfporter après fa mort dans le tombeau de fes peres au pays de Chanaan : ce qu'il lui fit promettre par un ferment religieux. Quelque tems après, Jofeph ayant appris que fon pere étoit malade, revint le voir & lui amena fes deux fils que Jacob adopta en les mettant au nombre des fiens. »Vos » deux fils Ephraïm & Manaffé, lui » dit-il, que vous avez eus en Egyp- » te avant que je vinffe ici avec vous, » feront à moi. Mais les autres que „ vous aurez après eux feront à vous, „ & ils porteront le nom de leurs „ freres * dans les terres qu'ils pof- „ federont. Il les fit approcher enfuite afin de les benir : après qu'il les eut embraffés & baifés, Jofeph leur pere les retira d'entre fes bras, & fe profterna en terre pour adorer. S'étant relevé, il mit Ephraïm fon puîné à fa droite, c'eft-à-dire à la gauche de Jacob fon pere, & Manaffé l'aîné à fa gauche pour être à la droite de fon pere & les approcha ainfi tous deux de Jacob. Mais ce vieillard éclairé de Dieu paffa fa main droite fur la tête d'Ephraïm, & mit fa main gauche fur la tête de Manaffé. Cette tranfpofition fit de la peine à Jofeph, qui fe doutant que ce pouvoit être une méprife, prit la main de fon pere & tâcha de la lever de deffus la tête d'Ephraïm pour la mettre fur celle de Manaffé, en lui difant que celui-ci étoit l'aîné, & qu'il devoit mettre fa main droite fur fa tête. Jacob refufant de le faire, lui dit qu'il ne l'ignoroit pas : mais il lui fit connoître que c'étoit par difcernement qu'il en ufoit de la forte, & que le plus jeune des deux freres deviendroit plus grand & plus puiffant que l'autre. Il prefera ainfi Ephraïm à Manaffé : & lorfqu'il eut achevé de les benir, il dit à Jofeph qu'il lui donnoit de plus qu'à fes freres cette part de fon bien qu'il avoit gagnée fur les Amorrhéens avec fon épée & fon arc. Il lui promit en même tems que Dieu le rameneroit avec fes enfans au pays de fes peres, ce qui ne dévoit s'accomplir qu'en la perfonne de fes defcendans.

Gen 48.

* feront compris dans les tribus d'Ephraïm & de Manaffé.

Ayant fait venir enfuite tous fes enfans pour les benir en particulier, chacun dans leur rang, il ne voulut pas troubler cet ordre en faveur de Jofeph, quoiqu'il fût le premier dans fon cœur. Mais lorfque fon tour fut venu, il le diftingua par une benediction plus ample que celle des autres, fi l'on excepte celle qui regardoit la pofterité de Juda de qui devoit naître le Meffie. Il l'affura même que les benedictions que lui donnoit fon pere furpaffoient celles que lui-même avoit reçues de fes peres; & qu'elles dureroient jufqu'à ce que le defir des collines éternelles fût ac- Gen. 49.

compli, témoignant qu'il se les étoit justement attirées pour avoir vécu comme un Nazaréen entre ses freres, c'est-à-dire, une personne separée de la compagnie des mechans, & consacrée à Dieu par la chasteté de ses mœurs & l'innocence de sa vie.

XVII. La benediction de Benjamin finie, Jacob rejoignit tous ses enfans autour de lui, leur donna de nouvelles instructions, leur recommanda d'executer fidélement l'ordre qu'il leur avoit donné de reporter son corps au pays de Chanaan & de l'ensevelir avec ceux de ses peres dans le sepulchre de la famille, & mourut en paix. Joseph voyant son pere expiré, se jetta sur son visage, & le trempa de ses larmes en le baisant. *Gen. 50.* Il commanda aux medecins qui le servoient d'embaumer le corps: & le tems du deuil étant passé, il obtint la permission du roi pour le transporter au pays de Chanaan, & l'ensevelir dans le tombeau de ses peres près d'Hebron. Toute la ceremonie se fit avec beaucoup de pompe, & grand cortege. Joseph retourna à la cour d'Egypte avec les Grands du royaume & les officiers du roi qui l'avoient accompagné: & ses freres retournerent dans la terre de Gessen, où ils avoient laissé leurs familles & leurs troupeaux.

Après la mort de Jacob leur pere, ils commencerent à craindre que Joseph n'ayant plus cette considération pour le retenir ne se laissât aller au ressentiment de l'injure qu'il avoit soufferte; & qu'il ne leur rendît tout le mal qu'ils lui avoient fait. Ils l'envoyerent donc prier de se souvenir de la grace que leur pere lui avoit demandée pour eux avant que de mourir. Ils la lui demanderent de nouveau comme en son nom & par un ordre qu'il leur auroit laissé dans ses dernieres instructions, & après avoir confessé encore leur crime, ils ajouterent en interposant la crainte de Dieu avec celle de leur pere: »Nous vous »conjurons aussi de pardonner cette »iniquité aux serviteurs du Dieu de »votre Pere. Joseph touché de ce discours n'y répondit qu'en pleurant. Après cette députation ses freres vinrent eux-mêmes le trouver en corps. Ils se prosternerent devant lui en l'adorant, & lui dirent: »Nous »sommes vos esclaves. Il leur répondit »Ne craignez point. Rien ne se »fait sans une disposition particuliere »de la Providence. Pouvons-nous re»sister à la volonté de Dieu. Vous »avez eu dessein de me faire du mal: »mais Dieu a changé ce mal en bien, »afin de m'élever comme vous le »voyez, & de sauver plusieurs peu»ples. N'apprehendez donc rien. J'au»rai soin de vous nourrir vous & »vos enfans. Il les consola ensuite par tous les témoignages de tendresse & de bienveillance qu'il jugea les plus propres à les rassurer.

Joseph continua de vivre dans la gloire & la prosperité pendant cinquante-quatre ans depuis la mort de son pere. Se croyant approcher de sa fin, il fit venir ses freres, c'est-à-dire au moins ses neveux avec ses enfans, & il leur dit: «Après ma »mort Dieu vous visitera, & vous fera »passer de cette terre à celle qu'il »a juré de donner à Abraham à Isaac »& à Jacob. Quand le tems en sera „venu, vous transporterez mes os avec „vous hors de ce lieu. C'est ce qu'il les obligea de lui promettre avec serment pour eux ou pour leurs descendans: & saint Paul remarque que *Hebr. 11. 22.* ce fut par la foi qu'il donna ces ordres,

tres, afin qu'on ne crût pas que ce fût l'effet d'un mouvement trop humain que la nature auroit produit en lui. Il mourut ensuite âgé de cent dix ans accomplis : & son corps ayant été embaumé fut mis dans un cercueil & gardé dans l'Egypte durant tout le tems que les enfans d'Israël y demeurerent.

L'an du M. 3398. H. ou 3809. S.

## §. 2. HISTOIRE DU CULTE DE JOSEPH.

XVIII. Ce fut Moïse qui executa ces dernieres dispositions de la volonté de Joseph. Il emporta ses os avec lui, lorsque cent quarante-quatre ans après sa mort il fit sortir les Israëlites d'Egypte pour les remener par les deserts de l'Arabie dans la terre de Chanaan. Mais ce conducteur du peuple de Dieu étant obligé de mourir quarante ans après, sans avoir la consolation d'entrer lui-même dans cette terre promise, laissa ce dépôt entre les mains de Josué son successeur. Ce ne fut qu'après qu'il eût fait la conquête du pays & fait les partages entre les tribus, que les Israëlites prirent ces os de Joseph, & qu'ils allerent les ensevelir avec honneur à Sichem dans cet endroit du champ que Jacob son pere avoit acheté des enfans d'Hemor, & qui resta depuis aux enfans de Joseph dans la tribu d'Ephraïm. Ce sepulcre de Joseph demeura toujours depuis en grande veneration aux Israëlites, qui eurent si grand soin de le conserver qu'il resista à toutes les guerres & aux plus fâcheuses revolutions du pays, qui firent perir ou qui changerent les villes de Sichem & de Samarie. Il paroît qu'il subsistoit encore à la fin du quatriéme siecle par le témoignage de saint Jerôme, qui dit que sainte Paule Dame Romaine, visitant les lieux de la Palestine, consacrés par quelques monumens ou vestiges de la Religion, & celebres par la veneration des peuples, passa par l'ancienne ville de Sichem, entra dans une église bâtie près du puits de Jacob (qui étoit la fontaine où Jesus-Christ convertit la Samaritaine dans le champ de Joseph,) & qu'au sortir de cette église elle alla voir les sepulcres des douze Patriarches. L'Ecriture de l'ancien Testament n'a point remarqué que les Israëlites ayent emporté de l'Egypte avec eux les corps des Patriarches enfans de Jacob, comme elle l'a dit de celui de Joseph. Mais il paroît que du tems de Jesus-Christ on montroit leurs tombeaux, soit auprès de Sichem ou Sichar en Samarie avec celui de Joseph, soit au bas de la ville d'Hebron en Judée auprès de ceux d'Abraham, d'Isaac & de Jacob, selon le sens que l'on peut donner aux paroles de saint Etienne dans les Actes des Apôtres. On prétend que le sepulcre de Joseph s'est conservé jusqu'en ces derniers siecles, & que l'on voit encore sur le panchant de la coline où étoit Sichem, une espece de monument que les Turcs & les Sarrazins, qui en sont les maîtres, honorent sous ce nom près d'une mosquée qu'ils y ont fait bâtir.

Exod. 13. v. 19.

Jos. 24. v. 32.

Epitaph. Paul. seu ep. 27.

c. 7. v. 16.

Quaresm. Eluc. t. 2. l. 7. p. 803.

XIX. L'Eglise parmi les honneurs qu'elle rend à la memoire de ce saint Patriarche, ne se contente pas de le considerer comme un Prophéte, un Interpréte des ordres de Dieu & une figure de Jesus-Christ : elle le propose encore comme un modele de chasteté pour les jeunes gens. Mais tous ces honneurs n'ont consisté longtems que dans la bouche de ses Predicateurs & de ses Pasteurs, qui étoient

chargés de faire valoir les exemples de l'innocence & de la sainteté de sa vie, dans la lecture de son histoire parmi les offices divins, & dans les écrits des saints Peres, qui parmi tous les éloges qu'ils en ont faits, se sont appliqués à faire voir comment Jesus-Christ s'est peint en lui depuis son enfance jusqu'à son élevation, ou pour mieux dire depuis le point de sa naissance jusqu'à celui de sa mort.

Aug. var. in loc. passim.

Quoique les Grecs ne lui ayent pas assigné de jour particulier dans leurs Menées pour celebrer sa fête, ils ne laissent pas de l'honorer par des commemorations en divers tems de l'année. Outre celle qui lui est commune au XIX de decembre ou au dimanche qui précede Noël avec tous les autres Justes de l'ancien Testament, ils font encore memoire de lui le Lundi saint, comme étant le type ou la figure de Jesus-Christ livré aux étrangers par ses freres.

Allat. de Dom.p.1449.

Il n'est fait aussi aucune mention de Joseph dans les anciens martyrologes des Latins. Entre les modernes, c'est-à-dire, parmi les additions faites aux anciens, les uns l'ont mis au XXVIII. de mai, & d'autres au XX. de mars. Quelques-uns de ceux qui ont crû devoir rassembler au XXV. de mars tous les Saints de l'ancien Testament, qui ont été plus particulierement considerés comme les figures de Jesus-Christ, n'ont pas oublié d'y rapporter Joseph avec Isaac, Abel, &c. suivant l'opinion de ceux qui croient qu'il étoit mort en ce jour. Il y a lieu de s'étonner que le martyrologeRomain, que nous regardons comme le plus considerable & le plus autorisé des modernes, n'en ait parlé nulle part. C'est Surius qui l'a placé à l'onziéme de decembre où il rapporte un discours de saint Ephrem diacre d'Edesse, qui est un panegyrique de ce saint Patriarche. Pierre Natal le met dans l'espace de la Quinquagesime depuis le V. de Février, après les Patriarches ses freres parmi les Saints du troisiéme âge du monde.

Boll. Papebr. t. 6. p. 733.

Boll. Hensch. t. 3. Mart. p. 77.

Sur. d. 11. dec. p. 214.

l. 3. c. 97.

RENVOI *de l'onziéme de Décembre.*

DANIEL, Prophéte, marqué en ce jour dans le Martyrologe d'Adon & dans celui que Rosweide a qualifié vieux Romain.

*Voyez au xxj. de juillet.*

---

## XII. JOUR DE DECEMBRE.

Les trois jeunes Hebreux ANANIAS, MISAEL & AZARIAS, rapportés à ce jour dans quelques martyrologes.

*Voyez au xvj. de ce mois.*

---

## XV. JOUR DE DECEMBRE.

ABRAHAM Patriarche, marqué en ce jour dans quelques calendriers de l'année Julienne.

*Voyez au ix. d'Octobre.*

---

## XVI. JOUR DE DECEMBRE.

### *ANANIAS, MISAEL, AZARIAS, Hebreux, eunuques du Roi de Babylone.*

### §. 1. HISTOIRE DE LEUR VIE.

I.

PArmi les captifs qui furent emmenés les premiers de Jerusalem à Babylone par le roi Nabuchodonosor, il se trouva beaucoup d'en-

Dan. 1.

fans de la premiere qualité, entre lesquels ce Prince fit choisir les mieux faits de corps, les plus instruits dans les sciences, & en même tems les plus relevés par leur naissance pour en faire des eunuques, & les faire servir dans son palais parmi les officiers de sa chambre. Le Gouverneur des Eunuques nommé Asphénez, à qui cette commission avoit été donnée, en choisit quatre qui étoient tous du sang des rois de Juda. Le premier étoit Daniel, dont nous avons parlé au XXI. de juillet. Les trois autres furent ANANIAS, MISAEL & AZARIAS, à qui il changea ces noms Hebreux contre d'autres noms Chaldéens qu'il leur donna pour marquer les emplois ou les fonctions differentes ausquelles le roi les destinoit. Il appella Ananias, SIDRACH; Misaël MISACH; & Azarias ABDENAGO : & il nomma Daniel *Baltassar*. Ce choix verifia la Prophétie qu'Isaïe avoit faite autrefois à Ezechias roi de Juda de qui ils descendoient, lorsqu'il lui prédit que pour punir cette ostentation avec laquelle il avoit montré ses tresors aux Ambassadeurs du roi de Babylone, il viendroit un autre roi de Babylone qui emporteroit ces tresors, & qui prendroit ses enfans pour en faire des eunuques & des serviteurs dans son palais.

*Is. 39. 7. 2. Paral. 32.*

Nabuchodonosor les ayant trouvés agreables à ses yeux, ordonna qu'ils fussent dressés pendant trois ans dans tous les exercices convenables à l'état qu'on leur faisoit prendre; qu'on leur fît apprendre la langue & les usages des Chaldéens, & qu'on les nourrît des viandes & du vin de sa table. L'apprehension qu'ils avoient de rien faire qui pût déplaire au Seigneur, & l'amour de l'abstinence dans laquelle ils étoient déja tout accoutumés de le servir, leur fit rejetter les viandes & le vin. Ils obtinrent qu'on ne les nourriroit que de legumes & d'eau : & après le tems que l'on prit pour en faire l'épreuve, on remarqua que leur visage étoit meilleur, leur teint plus beau, & qu'ils avoient plus d'embonpoint que les autres à qui l'on servoit la viande & le vin de la table du roi. Le Seigneur leur donna l'intelligence de tous les livres qu'on leur fit voir & de toute la sagesse des mages & des Philosophes, avec la connoissance qu'ils avoient déja de la loi & de la sagesse divine pour faire éclater par leur moyen la gloire de son nom au milieu des infidéles. Les trois années de leurs exercices étant passées, le Gouverneur des eunuques alla les presenter à Nabuchodonosor, qui s'étant entretenu avec eux trouva qu'ils étoient au dessus de tous les autres: & il les retint auprès de lui pour être officiers de sa chambre.

Peu de tems après Nabuchodonosor eut le songe de la statue qu'il voulut faire deviner aux Mages & aux Chaldéens sans leur déclarer ce que c'étoit. Ces Sages ayant protesté que cela n'étoit pas en leur pouvoir, il les condamna tous à la mort, & l'on voulut envelopper Ananias, Misaël & Azarias avec Daniel dans cette sentence, parce que leur sagesse les avoit fait mettre au rang des Mages. Daniel n'eut pas plûtôt avis de ce danger, qu'il alla demander au roi la surseance de l'execution, puis étant venu raconter la chose à ses trois compagnons, il leur dit de se mettre en prieres avec lui & d'implorer la misericorde du Dieu du ciel pour en obtenir la révélation du secret du roi & se ga-

*Dan. 2. 9. 13 17.*

rantir de la mort avec les autres sages de Babylone. Daniel ayant deviné heureusement & expliqué de même le songe du roi fut élevé aux premieres dignités du royaume. Il ne put oublier ses trois compagnons dans ce poste : ce fut à sa sollicitation que Sidrach, Misach & Abdenago furent établis par le roi intendans des affaires de la province de Babylone.

℣. 49.

II. Ils se conduisirent dans cet emploi avec autant de sagesse & de pieté que Daniel en faisoit paroître de son côté dans l'administration de ses charges. Jamais ils ne s'écarterent des devoirs de la justice que leur marquoit la loi de Dieu, que la compagnie des idolâtres & des impies ne les empêcha point d'observer très-religieusement. Dieu permit que leur fidelité fût mise à l'epreuve dans une occasion où il s'agissoit, non seulement de leur fortune, mais de leur vie même. Le roi Nabuchodonosor l'année d'après la ruine de la ville & du temple de Jerusalem, qui étoit la dix-huitiéme de leur captivité, fit faire une statue d'or qui avoit soixante coudées de haut & six de large, & la fit mettre dans la campagne de Dura qui étoit de la province de Babylone. Il envoya ensuite un ordre aux Princes, aux Magistrats des villes, aux Gouverneurs des provinces & à tous les officiers, tant de justice que de l'armée, pour se trouver à la dedicace de la statue. Il s'y rendit au jour nommé une multitude incroyable de monde de tous les endroits du royaume. Tout le monde étant debout dans cette vaste plaine devant la statue, les herauts allerent par les rangs crier à haute voix » Peuples, tribus, gens » de toutes langues, il vous est ordonné par le roi, qu'au moment » que vous entendrez le son des trom» pettes & des autres instrumens vous » vous prosterniez en terre & que vous » adoriez la statue, à peine pour ceux » qui contreviendront à cet ordre d'ê» tre jettés sur l'heure dans le feu de » la fournaise. Tout le monde obéit & » chacun se prosterna au signal. Il n'y eut que les intendans de la province de Babylone Sidrach, Misach & Abdenago, qui ne crurent pas devoir faire comme les autres. Car il paroît que la plûpart des Juifs captifs ne s'y étoient point rendus, non plus que Daniel, qui étoit au dessus de l'ordonnance, & que nos trois jeunes* Hebreux ne s'y étoient trouvés que parce qu'ils n'avoient pû s'en dispenser, leur charge d'intendans les ayant fait comprendre dans l'ordonnance.

Dan. 3.

L'an du M. 3417. H.

* le plus jeune des trois ne pouvoit avoir gueres moins de trente ans. Aussi le nom de *jeunes* n'est que pour le tems qu'ils furent faits eunuques & officiers du Roi.

Les Chaldéens qui les avoient observés, & qui peut-être leur avoient fait tendre ce piege par jalousie contre leur fortune ou par un faux zele, allerent les accuser devant le roi d'avoir méprisé son ordonnance & demanderent qu'on leur fît subir la peine portée par l'édit. Nabuchodonosor les manda pour les entendre eux-mêmes. Il leur enjoignit de vive voix de retourner devant la statue & de se prosterner pour l'adorer au son des instrumens, ajoutant que s'ils le refusoient ils seroient jettés dans la fournaise, & qu'il n'y auroit point de Dieu qui fût capable de les arracher de ses mains. Sidrach & ses deux compagnons lui répondirent; » Nous n'avons point à déliberer, » Seigneur, ni de réponse à vous faire » sur une chose où nos resolutions » sont déja prises. Car notre Dieu, » le Dieu que nous adorons, peut » certainement nous retirer des flam-

» mes de la fournaife fi c'eft fa vo-
» lonté ; & nous délivrer d'entre vos
» mains quand il lui plaira. Si ce n'eft
» point fa volonté, il n'en fera pas
» moins notre Dieu : & nous vous
» déclarons que nous n'honorons
» point vos Dieux & que nous n'a-
» dorons point la ftatue que vous avez
» fait élever.

Ce difcours irrita de telle forte Nabuchodonofor, que dans le tranfport de fa fureur il commanda que le feu de la fournaife fût fept fois plus ardent qu'il n'avoit accoutumé d'être. Il fit lier en même tems les trois Hebreux avec leurs thiares, leurs habits & leurs chauffures, les fit attacher par les pieds & les fit jetter de la forte au milieu de la fournaife. Ceux qui avoient été commandés pour les jetter, étoient des foldats de fes gardes, choifis d'entre les plus robuftes : mais comme la fournaife étoit extraordinairement embrafée, ils furent furpris eux-mêmes par les flammes qui en fortoient & ils en moururent.

III. Cependant les trois Hebreux étant tombés tout liés dans le fond de la fournaife, fe trouverent deliés par le feu même qui auroit dû les confumer. Ils marchoient au milieu des flammes louant Dieu & beniffant le
v. 24. Seigneur. Azarias celui des trois que les Babyloniens appelloient Abdenago, fe tenant debout fur le feu fit à haute voix une priere à Dieu pour tous, implorant fa mifericorde & confeffant en même tems que fes jugemens avoient été très-équitables dans les maux dont il les avoit châtiés en leur ôtant Jerufalem la cité fainte de leurs peres, & en les banniffant du pays qu'il leur avoit donné. Car ces faints qui vivoient en juftes parloient comme pecheurs, & s'attribuoient les pechés de tous les Juifs comme ne faifant qu'un corps avec eux. » Il n'y a plus main-
» tenant parmi nous, difoit-il à
» Dieu, ni Prince, ni Prêtre, ni Pro-
» phéte, ni holocaufte, ni facrifice,
» ni oblation, ni encens, ni lieu * pour
» offrir nos prémices. Mais recevez-
» nous, Seigneur, dans un cœur con-
» trit & dans un efprit humilié. Que
» notre facrifice fe confomme au-
» jourd'hui devant vous, & qu'il vous
» foit agreable comme fi nous vous
» offrions des holocauftes de beliers
» & de taureaux.

* preuve que ceci n'arriva qu'après la ruine du temple.

Dieu s'étant contenté de la difpofition de leur cœur leur accorda plus qu'ils ne demandoient, & voulut en leur faveur faire éclater fa puiffance devant les infidéles. Il fit defcendre fon Ange avec eux dans la fournaife pour empêcher l'activité du feu à leur égard. La flamme étoit fi vehemente qu'elle s'elevoit quarante-neuf coudées de haut par deffus la fournaife, & s'étant élancée dehors, elle brûla les Chaldéens, qui fe trouverent les plus près. Pendant que les officiers tâchoient d'augmenter encore le feu avec du bitume, des étouppes, de la poix & du ferment, l'Ange du Seigneur écartant les flammes avoit formé au milieu de la fournaife un vent frais & une douce rofée autour des trois Hebreux, fans que le feu les touchât ou les incommodât en aucune maniere. Une merveille fi furprenante leur ouvrit la bouche pour glorifier le Seigneur & lui rendre des actions de graces. Ils lui chanterent d'une même voix & d'un même cœur un cantique de benedictions & de louanges que l'Eglife
renouvelle tous le jours encore dans v. 51.
fes offices.

Nabuchodonosor frappé de la vue du miracle se leva tout étonné, & dit aux Grands qui l'accompagnoient: „ Nous avons jetté trois hommes liés „ au milieu du feu : J'en vois nean- „ moins quatre qui marchent sans être „ liés, qui ne brûlent point, qui pa- „ roissent incorruptibles parmi les flam- „ mes & dont le quatriéme ressem- „ ble à un fils de Dieu. Il s'appro- cha ensuite de la porte de la four- naise ardente, appella les trois Hebreux par leurs noms & les qualifiant ser- viteurs du Dieu Très-haut, il leur dit de sortir. Tout le monde accourut autour d'eux pour les considerer : on ne pouvoit comprendre, ni assez ad- mirer que le feu n'eût point eu de pouvoir sur eux, qu'ils n'eussent point eu un cheveu de la tête de brûlé, & qu'il ne parût même aucune tra- ce du feu sur leurs habits. Alors Nabuchodonosor étant hors de lui- même s'écria: „ Beni soit le Dieu de „ Sidrach, de Misach & d'Abdena- „ go, qui a envoyé son Ange & „ qui a délivré ses serviteurs qui ont „ crû en lui, qui ont resisté au com- „ mandement du roi ; qui ont aban- „ donné leurs corps pour ne point „ se rendre esclaves & pour n'ado- „ rer point d'autre Dieu que celui „ qu'ils servent. Je reconnois donc „ qu'il n'y a point d'autre Dieu qui „ puisse sauver que celui-là : & j'or- „ donne que celui qui aura proferé „ un blasphême contre lui perisse & „ que sa maison soit détruite. Le roi après avoir ainsi reconnu le Dieu d'Israël, les retablit dans leurs emplois & voulut qu'ils fussent encore plus élevés en dignités qu'auparavant.

## §. 2. Leur Culte.

IV. Il y a moins de difficulté à croi- re que les trois Hebreux seront morts à Babylone & y auront eu leur se- pulture, que nous n'en avons remar- qué au sujet de Daniel : mais il faut avouer qu'il n'y a rien de trop as- suré dans tout ce qu'on en a pu- blié. De là neanmoins dépend la ve- rité de la relation que l'on a debi- tée du transport de leurs reliques, que l'on prétend avoir été faite de Ba- bylone à Alexandrie du temps de l'empereur Justinien sous Apollinai- re patriarche d'Alexandrie, dont on rapporte à ce sujet des faussetés vi- sibles & des puerilités qui rendent suspecte toute cette relation. *Boll. t. 2. jan. p. 1085. ex Anon.* Cepen- dant on ne peut nier que dès la fin du VI. siecle ou le commencement du suivant on ne vît une église à Alexandrie en l'honneur des trois jeu- nes Hebreux, que l'on disoit bâtie dans le lieu où le martyr saint Cyr a- voit autrefois fait la medecine. *Ibid.* Quel- ques-uns reduisent à une main seule- ment toutes les reliques que l'on croyoit en avoir reçues de Baby- lone : mais de toute cette mauvaise relation il n'y a rien de si ridicule que le conte que l'on y fait de cet- te main. D'autres lieux encore se sont felicités de la possession des reliques des trois Hebreux. Baronius dit qu'il sçavoit, comme une chose qui n'au- roit pas été contestée, qu'une gran- de partie de leurs reliques se con- servoit de son tems à Rome dans l'é- glise du titre de saint Adrien. *not. p. 383. qd d. 21. jul.* On croyoit en avoir aussi en Bithynie qui se gardoient auprès du sepul- cre de saint Daniel le Stylite : mais il paroît que le nom de Daniel ayant déja formé l'équivoque qui avoit fait prendre à quelques-uns le prophéte pour le solitaire, a donné aussi lieu de croire que les os qu'on avoit ap- prochés des siens étoient des trois *Vit. Dan. Sti d. 11. decemb. ap. Sur.*

compagnons du prophéte. L'on auroit crû auſſi que la France auroit eu part à ces ſortes de reliques, ſi l'on avoit écouté ceux qui ne voulant pas ſe perſuader que les trois corps envoyés de Cappadoce à Langres du tems de l'empereur Zenon ou d'Anaſtaſe, étoient ceux des trois Jumeaux * martyrs, aimoient mieux dire que c'étoient ceux des trois jeunes Hebreux, pour avoir lieu de ſoutenir que les trois Jumeaux étoient de Langres même, & qu'ils y étoient morts.

* Speuſippe, &c.

V. Les Grecs font la fête des trois jeunes Hebreux le XVII. de decembre avec celle du prophéte Daniel. C'eſt ce que font auſſi les Moſcovites & les autres peuples qui ſuivent les Grecs. Ils y joignent encore les Peres, c'eſt-à-dire, les Patriarches & les Juſtes de l'ancien Teſtament qui ont precedé la naiſſance du Fils de Dieu. Pierre Natal prétend que ce XVII. jour eſt celui de leur mort qu'il qualifie *Dormition*, comme ayant été paiſible. Les Latins ont avancé cette fête au XVI. du mois, auquel elle eſt qualifiée *Martyre* dans le vieux martyrologe Romain & dans celui d'Adon, ſans qu'on ait dit ſi l'on entendoit par ce terme ou leur mort, ou l'épreuve du feu qu'ils ſubirent dans la fournaiſe, & qui pouvoit meriter le nom de *Martyre* ou *Confeſſion*, comme ce que ſouffrit à Rome ſaint Jean l'Evangeliſte, quoique cela n'ait pas été ſuivi de la mort. Uſuard chez qui on les voit auſſi maintenant au XVI. de decembre, ne donne aucune qualité à la fête, & il s'eſt contenté d'ajouter que leurs corps avoient été enſevelis ſous une grotte dans la province de Babylone. C'eſt ce qu'on a ſuivi dans le Romain moderne. On les trouve encore dans quelque Uſuard augmenté au XXV. de mars ſous les noms de Sidrach, Miſach, & Abdenago, comme ſi l'on avoit eu deſſein de les joindre avec tous ceux que l'on regarde comme figure de Jeſus-Chriſt au tems de ſa mort. Mais les anciens martyrologes du nom de ſaint Jerôme les ont rapportés au XXIV. jour d'avril ſous leurs noms Hebreux & Chaldaïques, faiſant connoître que l'on prenoit ce jour pour celui auquel ils avoient été ſauvés des flammes de la fournaiſe ardente. Ce qui fait juger que l'Egliſe avoit intention de celebrer en Occident leur delivrance miraculeuſe plutôt que leur mort, qui eſt demeurée inconnue auſſi-bien que la ſuite de leur vie. Raban de Mayence & Notker ont auſſi marqué la fête des trois Hebreux en ce jour dans leurs martyrologes. Il eſt certain qu'Uſuard en avoit uſé de la même maniere, comme on peut s'en convaincre par les exemplaires les plus entiers de ſon martyrologe. Mais Molanus a pris la liberté de la déplacer dans les éditions de cet auteur pour la remettre au XVI. de decembre avec Adon & Wandelbert, qui avoient cru devoir ſuivre les Grecs dans la penſée d'approcher cette fête plus près du jour de leur mort, ſans adopter neanmoins l'opinion des Grecs, qui s'étoient perſuadés que leur mort avoit été violente, & leur vie couronnée du martyre par l'épée des Perſecuteurs.

Men. Typic. Ephem.

P. Nat. l. 6. c. 71.

Roſvveide. Baron.

Boll t. 3. Mart. p. 533.

t. 3. april. p. 261.

Florent. M. Hier. p. 457.

Caniſ. ant. lect.

Henſch. t. 3. apr. p. 261.

Spicil. t. 5. p. 341.

On peut juger au reſte combien étoit grande la veneration qu'on avoit en Occident & ſur tout à Rome pour la memoire des trois jeunes Hebreux & de Daniel, puiſque dès le tems que les Chrétiens ont eu la liberté de diſpoſer publiquement de leur ſepul-

Baron. d. 21. jul.

Aring. Rom. ſubt. t. 2. l. 4. c. 47. & l. 5. c. 20.

Flor. M. Hier. p. 457

ture, ils ont eu auſſi la devotion de faire graver ſur leurs tombeaux les images de ces Saints, principalement la repreſentation de ce qu'ils avoient ſouffert ſi glorieuſement pour la défenſe de leur religion, l'un dans la foſſe aux lions, les autres dans la fournaiſe ardente; pour en faire des hieroglyphes ou des ſymboles de la reſurrection des morts.

Si l'on en croit un Juif Eſpagnol du douziéme ſiecle appellé Benjamin de la ville de Tudele au royaume de Navarre, qui avoit long-tems voyagé au levant & au midi, l'on voyoit encore de ſon tems, non ſeulement les reſtes du palais de Nabuchodonoſor, & de la fournaiſe qu'on avoit grand ſoin de conſerver, mais auſſi les trois ſepulcres d'Ananias, Miſaël & Azarias, poſés ſous trois arcades ou petites grottes voutées à cinq cens pas de la ſynagogue du prophéte Ezechiel entre le fleuve Chobar & l'Euphrate. Il ajoute que l'on avoit beaucoup de veneration pour ces monumens que l'on honoroit comme une choſe ſacrée & inviolable. Mais il paroit que cette eſpece de culte étoit particuliere aux Juifs, en faveur deſquels on ſçait que cet auteur ne faiſoit gueres ſcrupule de mentir.

*Benj. Itin. p. 70. 73. & not. Conſ. l'Emper.*

RENVOI *du xvj. de decembre.*

AGGE'E prohéte l'un des douze, honoré en ce jour chez les Grecs.

*Voyez au xiv. de juillet*, jour deſtiné à ſon culte parmi les Latins.

---

## XVII JOUR DE DECEMBRE.

DANIEL prophéte, honoré en ce jour parmi les Grecs, qui prétendent que ce fut celui de ſa mort, ajoutant ſur je ne ſçai quelle tradition fabuleuſe qu'il fut décapité pour ſa religion avec les trois jeunes Hebreux ſes compagnons.

*Voyez au xxj de Juillet vie de Daniel.*

Les Ruſſiens ou Moſcovites qui ſuivent le rit des Grecs joignent en ce même jour la commémoration d'ANANIAS & de ſes deux compagnons à celle de Daniel, & les honorent tous quatre comme des martyrs effectifs.

*Voyez au xvj de ce mois ci-deſſus.*

LES PERES d'avant la naiſſance de Jeſus-Chriſt ſont auſſi honorés particulierement le XVII de decembre comme en un jour de fête commune pour eux dans beaucoup d'Egliſes, chez les Grecs & les Orientaux. Ce qui a rapport avec le commencement de la ſolemnité de l'Egliſe Latine, qui s'appelle la fête de l'O de Noël, où l'on exprime les vœux & l'attente des Saints, qui aſpiroient dans les limbes ou le ſein d'Abraham après l'avenement du Meſſie leur Liberateur. Mais il faut remarquer que cet office ſe regle toujours ſur le Dimanche, qui précede immédiatement la veille de Noël ſans être attaché au XVII de Decembre.

*Typic. S. Sabæ*

---

## XVIII. JOUR DE DECEMBRE.

### JUDAS MACHABE'E, *Chef & Gouverneur du peuple Juif.*

I.

JUDAS fut ſurnommé MACHABE'E * comme on le croit à cauſe d'une déviſe qu'il avoit priſe dès ſa jeuneſſe, qui étoit formée de plus d'un endroit de l'Ecriture où il eſt dit: *Qui d'entre les dieux eſt ſemblable au Seigneur?*

* M. C. B. E. J. Ce ſont les lettres initiales des cinq mots de la deviſe.

*Exod. 15. 11. Pſalm. 85. 8. 3. Reg. 8. 23. 2. Paral. 6. 14.*

*Seigneur?* devise qu'il fit mettre depuis sur ses drapeaux, lorsqu'il fut fait général de l'armée du peuple de Dieu. Il étoit fils du prêtre Mathathias descendant par Joiarib de la famille d'Eleazar, Grand-Sacrificateur, fils aîné d'Aaron. Il donna dès le vivant de son pere diverses marques de valeur & de pieté. Le zele qu'il avoit pour la gloire de Dieu & l'observation de ses loix, l'avoit fait fuir de Jerusalem avant même que Mathathias se fut retiré à Modin pour ne pas voir les abominations, qui se faisoient dans

L'an du M. 3836. H. le temple par Antiochus Epiphanès roi de Syrie & par les idolâtres de sa suite, qui étoient les maîtres dans la ville, & qui obligeoient le peuple à sacrifier aux idoles & à vivre comme

*2. Mach. c. 5. v. 27.* les Gentils. Machabée se retira avec neuf personnes animées du même esprit que lui en un lieu desert où il demeuroit sur les montagnes & vivoit parmi les bêtes avec ceux qui l'avoient suivi. Il n'y mangeoit autre chose que l'herbe des champs, afin de ne prendre point de part aux profanations & à tout ce qui souilloit les

*1. Mach. c. 2.* autres. Mathathias après avoir tué le Juif qui commettoit l'idolatrie à Modin, & le commissaire du roi qui la

L'an du M. 3837. H. faisoit commettre, s'étant retiré avec sa famille dans les montagnes où il fut établi chef des refugiés, son fils Machabée l'alla joindre: & il le suivit par tout avec ses autres freres, secondant son zele contre les enne-

3838. H. mis de Dieu. L'année suivante Mathathias sur le point de mourir, exhortant ses fils à soutenir & continuer ce qu'il avoit entrepris pour rétablir la religion de ses peres, choisit Judas le troisiéme d'entre eux pour prendre sa place: & il leur dit qu'il

*v. 66.* seroit le chef de leurs troupes & qu'il gouverneroit le peuple pendant la guerre, parce qu'il avoit paru fort & vaillant dès sa jeunesse.

On ne lui eut pas plutôt rendu les devoirs de la sépulture dans Modin, que Judas Machabée prit la conduite des affaires, & se mit à la tête des refugiés qui devoient combattre les impies. Il marcha en plaine campagne assisté de tous ses freres. Il chassa les ennemis de tous les postes qu'ils avoient occupés dans le pays pour tyranniser le peuple & le réduire en servitude. Il fit mourir les prévaricateurs, c'est-à-dire les Juifs apostats qui avoient renoncé aux loix de leur pays pour mener la vie des Gentils: & il détruisit les autels & les autres monumens d'idolatrie, qu'on avoit dressés de toutes parts, suivant les ordres du roi Antiochus. Il répandit ainsi la terreur de ses armes par toute la Judée, & personne ne s'opposoit à lui impunément.

Apollonius qui étoit gouverneur II.
de Samarie pour le roi Antiochus, ayant appris les progrès de Machabée crut devoir en arrêter promptement le cours, & marcha contre lui avec son armée. Judas alla à sa rencontre, lui donna la bataille, le *1. Mach. 3.* défit & le tua avec un grand nombre des siens. Le reste de ses troupes se sauva par la fuite, & se dissipa. Seron *Jos. l. 12. c. 10.* gouverneur de la basse-Syrie ayant sçu le malheur d'Apollonius, se disposa à mener son armée contre les rebelles (c'est ainsi qu'on appelloit ceux que conduisoit Judas) & il se promit beaucoup de réputation & de gloire de leur défaite qu'il jugeoit fort facile. Il s'avança jusqu'à Bethoron à sept ou huit lieues de Jerusalem, & il renforça son armée de beaucoup de Juifs apostats. Machabée ne craignit point d'aller au devant de lui avec son petit nombre.

Voyant que ses soldats se rebutoient, tant à cause de la multitude des ennemis, que parce qu'ils étoient abattus du jeûne qu'ils avoient observé toute la journée pour implorer la miséricorde de Dieu, il leur représenta que la victoire ne dépend point du grand nombre, ni de la force du bras des hommes, mais de la confiance que l'on a en Dieu. Il leur en rappella divers exemples parmi leurs ancêtres, qui avec peu de monde avoient remporté de grands avantages sur les armées les plus formidables, à cause qu'ils combattoient pour la défense de leurs loix. Qu'ainsi comme ils portoient les armes pour la même cause, ils avoient tout lieu d'espérer les mêmes secours de la part du Seigneur, de l'honneur duquel il s'agissoit.

Son discours les anima de telle sorte, que sans se soucier de prendre de la nourriture avant le combat, ils allerent sous sa conduite attaquer l'armée des Syriens qui leur avoit paru si redoutable. Ils rompirent leurs escadrons & renverserent leurs bataillons. Judas poursuivit Seron leur général à la descente de Bethoron jusqu'au lieu appellé le Champ. Il y eut huit cens hommes des ennemis tués (avec leur général) : le reste se sauva vers la mer dans le pays des Philistins. Ce qui apprit aux nations voisines de la Judée à connoître & à redouter la valeur de Judas Machabée.

On ne put pas plus long-tems dissimuler la chose au roi Antiochus à qui l'on avoit cru d'abord pouvoir épargner le chagrin que devoient lui causer ces facheuses nouvelles. Il fut si irrité de la défaite de ses deux généraux, que non content de rassembler toutes ses forces, il prit encore à sa solde des troupes qu'on fit lever dans les isles, & resolut de marcher au commencement du printems contre les Juifs. Mais après avoir payé ses troupes pour un an, ses trésors se trouverent tellement épuisés, qu'il jugea à propos d'aller auparavant en Perse recevoir ce qui lui étoit dû. En partant il laissa à Lysias prince du sang royal en qui il avoit toute confiance la conduite des affaires, le commandement des provinces depuis l'Euphrate jusqu'à l'Egypte, le soin de son fils Antiochus Eupator, avec commission d'envoyer une armée puissante pour perdre & ruiner toute la Judée, d'emmener captifs tous les habitans ; de détruire entierement la ville de Jerusalem; d'exterminer toute la nation des Juifs ; de faire venir des étrangers & de leur distribuer la terre. Après avoir donné ces ordres, il partit avec l'autre partie de son armée pour son voyage de Perse en la 147 année des Grecs (c'est-à-dire du regne des Seleucides en Syrie) qui étoit la 165 avant Jesus-Christ.

L'an du M. 3839. H. avant J.C. 165.

III.

Lysias choisit entre les plus grands capitaines & ceux en qui le roi se fioit le plus, Ptolémée fils de Doryméne, Nicanor & Gorgias ; & il les envoya en Judée avec quarante mille hommes de pied & sept mille chevaux pour tout perdre, suivant les ordres d'Antiochus Epiphanès. Les trois généraux s'avancerent avec toutes leurs troupes & vinrent camper près d'Emmaüs à deux lieues & demie de Jerusalem. Ils y furent renforcés des troupes des nations voisines & d'un grand nombre de Juifs qui avoient renoncé à leur religion. Il y vint aussi beaucoup de marchands avec de l'argent pour acheter des esclaves, selon que les généraux avoient fait publier qu'on devoit mettre tous les Juifs du parti des rebelles en captivité, & les

*1. Mach. 3. v. 38.*

*Jos. l. 12. c. 11.*

vendre. Judas Machabée voyant cette multitude d'ennemis, exhorta les siens à ne rien craindre. Il fit faire une assemblée pour prier le Seigneur, & implorer son assistance. Jerusalem n'étoit point habitée alors, & elle ne paroissoit que comme un affreux desert. Hors quelques étrangers, personne n'y entroit, personne n'en sortoit. Son sanctuaire étoit souillé & foulé aux pieds. On aima donc mieux s'assembler à Maspha, qui avoit été autrefois un lieu de priere avant que le temple fût bâti. On jeûna ce jour-là, on prit le cilice, on se mit la cendre sur la tête, on déchira ses vêtemens comme dans le deuil. On ouvrit les livres de la loi pour lire ce qu'elle marquoit contre les idoles des Gentils. On y apporta aussi les ornemens sacerdotaux, les prémices & les décimes : on y fit venir aussi les Nazaréens. Enfin il n'y manqua que le sacrifice, parce qu'il n'étoit point permis de le faire hors du temple. Judas nomma ensuite les officiers qui devoient commander son armée : & pour faire voir qu'il ne faisoit point consister sa force dans le nombre de ses troupes, mais dans le secours de Dieu, il renvoya ceux qui venoient de bâtir des maisons, d'épouser des femmes, de planter des vignes, d'acheter des heritages, & ceux qui paroissoient timides. Il marcha avec le reste de ses soldats animés de son exemple & de ses exhortations, & tous fort résolus de mourir ou de vaincre : & il campa près d'Emmaüs vers le midi. Le lendemain il battit un grand détachement de l'armée ennemie, avec lequel Gorgias l'un des trois généraux étoit venu l'attaquer. Il en tua jusqu'à trois mille hommes & poursuivit le reste jusqu'aux villes des Philistins & aux campagnes d'Idumée. Il retourna à

*Judic. 9. 11.*

la charge contre ceux des ennemis qui étoient demeurés sous la conduite de Nicanor, & qui après avoir perdu beaucoup de monde *, abandonnerent tout pour s'enfuir : ce qui donna lieu aux soldats d'Israël de faire un très-riche butin après avoir brûlé une grande partie de leur camp. Judas & les siens après la dissipation de cette grande armée qu'on avoit tant redoutée, revinrent tout glorieux, chantant des hymnes à Dieu en actions de graces pour leur avoir donné une victoire qui étoit le commencement de la liberté du pays.

* 9000 hommes.

*2. Mach. 8.*

L'année suivante Lysias, qui avoit pensé mourir de déplaisir à la nouvelle de cette grande défaite, leva une autre armée plus nombreuse & plus choisie pour reparer sa honte, & pouvoir exterminer tous les Juifs. Elle étoit de soixante mille hommes de pied & de cinq mille chevaux. Judas remena ses gens, qui ne passoient pas sept mille hommes au combat, fit sa priere à Dieu, & défit cette nombreuse armée avec la même facilité que celle de l'année précedente. Il y eut d'abord cinq mille hommes des ennemis qui furent tués sur le champ de bataille, & près de vingt-mille autres de ceux que conduisoit Timothée & Bacchides. Lysias n'ayant pû rallier le reste de ses troupes qui avoient pris la fuite, & voyant les Juifs resolus à lui tenir tête, s'en retourna à Antioche dans le dessein de faire de nouvelles levées pour revenir l'année prochaine en Judée.

IV. Judas crut devoir profiter de toutes ces favorables conjonctures pour aller rétablir la religion dans la ville de Jerusalem, & réparer le culte du Seigneur dans son temple. Après lui avoir rendu publiquement ses actions de graces pour les victoires rempor-

*1. Mach. 4. v. 36.*

tées sur Apollonius, Seron, Gorgias, Nicanor, Timothée, Bacchides & Lysias, il fit publier le dessein qu'il avoit de purifier le temple & de le renouveller. Le peuple fidéle s'assembla au jour marqué, & Judas avec son armée s'avança sur la montagne de Sion après avoir repris la ville de Jerusalem sur Philippes de Phrygie, qui en avoit été établi gouverneur par le roi Antiochus, & qui fut réduit alors à se renfermer dans la citadelle avec sa garnison. Ils trouverent que tout étoit desert dans le lieu saint, les portes du temple brûlées, le parvis & l'enceinte remplis d'ordures, d'épines & de buissons qui y étoient crus, depuis qu'on l'avoit abandonné. Une si affreuse désolation tira des larmes des yeux de tout le monde. La plûpart voulant marquer combien ils étoient sensibles à la vûe de cette profanation, déchirerent leurs vêtemens, se mirent la cendre sur la tête, pousserent des cris lamentables vers le ciel, donnerent toutes les autres marques du deuil public, & demeurerent prosternés contre terre jusqu'au son des trompettes dont on avoit marqué le signal.

Alors Judas ayant commandé une partie de ses troupes pour assiéger la forteresse & empêcher les insultes de la garnison ennemie, mit des premiers la main à l'ouvrage pour commencer à purifier le temple. Il choisit pour cela des Prêtres irréprehensibles dans leurs mœurs & religieux observateurs de la loi de Dieu. On emporta toutes les pierres profanes des idoles qu'on brisa & de leurs autels qu'on détruisit, & on les jetta dans un lieu impur. On jugea à propos de démolir même l'autel des holocaustes qui avoit été profané, de peur qu'il ne devînt un sujet d'opprobre : on en mit les pierres sur la montagne du temple en un lieu propre, en attendant qu'il vînt un Prophéte qui déclarât ce qu'on en feroit. On prit ensuite des pierres entieres, c'est-à-dire, brutes & non taillées, selon l'ordonnance de la loi, & l'on en bâtit un autel nouveau semblable au premier. On repara le sanctuaire qui avoit été presque entierement détruit. Toutes les autres bréches étant refaites, on sanctifia le temple & le parvis. On fit de nouveaux vases sacrés : & l'on plaça avec cérémonies le chandelier garni de toutes ses lampes, l'autel des parfums avec l'encens, la table avec les pains de proposition, les portes & les voiles.

*Exod. 20. 25. 2. Mach. 10.*

Tout étant heureusement achevé, la dédicace ou le renouvellement solennel se fit le xxv. jour du mois Casleu, qui étoit le neuviéme de l'année ecclesiastique * chez les Juifs, en la cent quarante-huitiéme des Grecs ou Seleucides, dans le même tems & dans le même jour que le temple avoit été souillé & profané trois ans auparavant par Antiochus Epiphanès & les Gentils de sa suite. C'est ce qui se trouva conforme aux prédictions du prophéte Daniel, suivant l'application que Joseph & les Juifs faisoient de ses soixante & dix semaines d'années, qu'ils faisoient commencer avec les premieres transmigrations de la captivité de Babylone. La fête de cette dédicace fut célébrée pendant huit jours par des sacrifices solennels, par des cantiques de louanges à Dieu, par des festins publics & toutes sortes de réjouissances honnêtes. Chacun s'estima si heureux de voir après tant de tems & lorsqu'on l'esperoit le moins, rétablir l'exercice de la religion & les anciennes coutumes du pays, qu'il fut ordonné que l'on en renouvelleroit tous les ans la mémoire à pareil jour par une

* & le troisiéme de l'année civile.

L'an du M. 3840. H. ou 5808. Gr. avant J. C. 164. *Jos. l. 12. c. 11.*

fête, que l'on célébreroit pendant huit jours de suite avec les plus grandes solennités. Elle fut appellée aussi la *Fête des lumieres* ou des *luminaires*, parce que l'on regarda ce rétablissement de la religion comme une lumiere nouvelle, que Dieu fit paroître sur son peuple après des ténebres si funestes.

*Jos. l. 12. c. 11.*

V. Judas Machabée fit fortifier ensuite la montagne de Sion où étoit le temple, l'environna de hauts murs & de fortes tours, pour empêcher que les nations ne vinssent profaner de nouveau la sainteté de ce lieu, & il mit des gens de guerre pour la garder.

*1. Mach. 5.* Cependant les nations voisines conçurent de la jalousie de ces succès, & entreprirent par une conspiration presque générale d'exterminer les Juifs, chacune de leur côté. Judas marcha avec beaucoup d'ordre & de résolution contre tant d'ennemis : & il les mit à la raison. Il battit les Iduméens, & en fit un grand carnage en diverses rencontres. Il prit leurs principales forteresses & y mit le feu. Il traita de même les Ammonites, dont les troupes étoient fort nombreuses, & avoient Timothée pour leur général. Il leur donna diverses batailles qu'il gagna toutes : il les tailla en pieces avec leur chef, & il prit la plûpart de leurs villes. Il conduisit ensuite son armée contre les Moabites, & il délivra de leurs mains les Israëlites qui demeuroient au pays de Galaad ; & que l'on y faisoit mourir de jour à autre dans les villes & bourgades. Il défit tous les partis ennemis qui voulurent s'opposer à lui, prit leurs plus fortes villes où il mit le feu après les avoir pillées & passé tous les mâles au fil de l'épée. Il envoya son frere Simon avec un détachement de ses troupes en Galilée où les Gentils & les étrangers sortis de Phenicie & de la basse-Syrie étoient venus pour perdre, ce qu'il y avoit de Juifs dans ce pays. Simon ne fut pas moins heureux que lui dans toutes les rencontres : il poursuivit les ennemis jusqu'à Ptolemaïde, après en avoir tué un très-grand nombre en divers combats.

Pendant que Judas Machabée assisté de son frere Jonathas étoit au pays de Galaad & Simon en Galilée occupés contre tant d'ennemis, Joseph fils de Zacharie & Azarias que Judas avoit laissés avec le reste des troupes pour garder la Judée & gouverner le peuple en son absence, à qui néanmoins il avoit défendu expressément de combattre contre les nations jusqu'à son retour, voulurent se signaler de leur côté se promettant un succès semblable. Ils marcherent avec leurs troupes contre Jamnia ville maritime des Philistins entre Geth & Joppé. Ils furent battus & poursuivis jusqu'à la frontiere de Judée par Gorgias : & les Juifs perdirent deux mille hommes qui furent tués en cette occasion, parce qu'on n'avoit pas suivi les ordres de Judas Machabée, & que ces témeraires n'étoient point de la race de ces hommes par qui le Seigneur vouloit sauver Israël. Ce qui contribua à faire admirer encore davantage la prudence & la sage conduite de ce grand capitaine. Etant retourné triomphant avec ses freres, chargé de dépouilles, sans avoir perdu presque aucun des siens, il établit la sureté parmi tous les Israëlites qu'il avoit délivrés de la vexation de leurs ennemis : & il alla continuer ses expéditions contre les Philistins & les Iduméens.

*ibid & 2. Mach. c. 12.*

VI. Cependant le roi Antiochus Epiphanès parcourant les hautes provinces de ses états de delà l'Euphrate

*1. Mach. 6. 2. Mach. 9.*

& le Tigre, apprit qu'il y avoit de grands tréſors dans Elymaïde l'une des principales villes de la Perſe, que les Grecs appelloient Perſepolis. Il marcha auſſi-tôt vers cette ville avec les troupes qu'il avoit menées pour s'en rendre le maitre & piller le temple de Diane où ſe gardoient toutes ces richeſſes. Mais il fut repouſſé honteuſement par les habitans de la ville, qui ſur l'avis qu'on avoit eu de ſon deſſein avoient pris les armes. Ayant perdu beaucoup de ſon monde, il s'enfuit avec le reſte à Ecbatanes ville capitale de la Medie, d'où le chagrin d'avoir manqué ſon entrepriſe & d'avoir été mocqué & inſulté par les peuples ſur ſa route, le fit ſortir promptement pour revenir à Babylone.

En chemin il apprit les pertes que ſes généraux avoient faites en Judée, la ruine & la diſſipation de ſes armées, les ſuccès avec leſquels les Juifs avoient ſecoué le joug de ſa domination, repris Jeruſalem & les autres villes du pays, renverſé les idoles & les autels qu'il avoit fait dreſſer, reparé le temple, & rétabli la religion qu'il avoit voulu détruire. Le déplaiſir qu'il en eut, joint à la mauvaiſe humeur où l'avoit mis l'affaire d'Elymaïde le rendit furieux : & dans ſes emportemens il ne ſongeoit plus qu'à ſe tranſporter en Judée pour venir ſe venger du Dieu des Juifs par la deſtruction de toute la nation. Mais dans l'impatience où il étoit d'avancer ſon voyage, il fut frappé du Seigneur le Dieu d'Iſraël, qui lui fit une plaie inviſible & incurable. Il ſentit une douleur inſupportable dans les entrailles comme un feu qui le dévoroit, & une colique qui le tourmentoit cruellement. Preſſé d'un mal ſi ſubit qui ne fit qu'augmenter la fureur avec laquelle il s'emportoit contre les Juifs, il commanda que l'on précipitât le pas. Mais comme ſes chevaux couroient avec grande impétuoſité, il tomba de ſon chariot, & eut le corps tout froiſſé de ſa chute. On fut obligé de le porter ſur un lit où les douleurs du corps les plus aigues ſe joignant aux peines d'eſprit les plus intolerables pour augmenter ſon ſupplice, ſes membres s'en allerent bientôt en pourriture : les vers lui ſortoient de toutes parts, & les chairs corrompues lui tomboient par pieces, jettant une odeur ſi effroyable que tous ceux, qui étoient obligés de l'approcher, n'en pouvoient ſouffrir la puanteur. Lui-même ne pouvoit ſupporter ſa propre infection. De ſorte que l'orgueil qui l'avoit fait élever au deſſus de la condition humaine, ſe trouvant rabattu par une ſi étrange humiliation, il ouvrit les yeux ſur ſa conduite paſſée, commença à ſentir ce qu'il étoit, reconnut la toute-puiſſance & la juſtice du Dieu qu'il avoit mépriſée, confeſſa que ce qu'il avoit fait contre les Juifs étoit la cauſe de tout ce qu'il ſouffroit. Il marqua ſon repentir par tous les témoignages dont il put s'aviſer pour déteſter les abominations & les ſacrileges qu'il avoit commis dans le temple de Jeruſalem & pour regretter tout le ſang innocent qu'il avoit répandu dans la Judée. Il fit de grandes proteſtations de reparer toutes choſes avec avantage, de rétablir l'honneur & le culte du Dieu d'Iſraël, & de combler de privileges & de bienfaits les Juifs qu'il avoit voulu exterminer. Il s'obligea à orner de dons précieux & de grandes richeſſes le ſaint temple qu'il avoit pillé auparavant, à y augmenter la quantité des vaſes ſacrés, & à fournir de ſes revenus les dépenſes néceſſaires pour

les sacrifices. Il écrivit aussi une lettre aux Juifs pour les assurer de ses dispositions favorables à leur égard. Il promit même de se faire Juif, c'est-à-dire d'embrasser la religion qu'il avoit voulu détruire, & de parcourir toute la terre pour publier la toute-puissance de Dieu. Mais le scelerat prioit le Seigneur, de qui il ne devoit point recevoir de misericorde, parce que sans doute sa pénitence n'étoit point sincere, & que toutes ses belles protestations n'étoient que des paroles que la violence de la douleur arrachoit à un homme poursuivi par la vengeance divine. Il mourut dans son desespoir en la cent quarante-neuviéme année des Grecs, & il eut pour successeur son fils Antiochus Eupator, qui n'étoit qu'un enfant de neuf ans, sous la tutelle de Lysias.

*v. 17.*

*v. 13.*

VII. A peine Judas Machabée étoit retourné de ses dernieres expeditions contre les Iduméens & les autres ennemis voisins, qu'il fallut songer à de nouveaux préparatifs de guerre contre la Syrie. La nouvelle qu'il eut de la mort d'Antiochus Epiphanès lui fit prendre la résolution d'attaquer la forteresse de Jerusalem occupée par la garnison Syrienne, & par un grand nombre de Juifs apostats qui saisissoient les avenues du temple, & maltraitoient ceux qui alloient y rendre leurs devoirs à Dieu. Les assiegés se voyant ainsi menacés députerent près du nouveau roi de Syrie pour être promptement secourus. Ils lui firent entendre en même tems que tout le pays étoit perdu pour lui s'il ne venoit avec des forces extraordinaires. Pendant que ce Prince fit venir des troupes de tous côtés, Judas fut obligé de faire diversion au siege de la forteresse pour aller combattre Gorgias du côté de la Mediterranée. Il le vainquit encore, & il força diverses tours & places fortifiées où s'étoient retirés beaucoup d'apostats avec les ennemis.

*1. Mach. 6.*

*2. Mach. 10.*

Il fallut se défendre ensuite contre le general Timothée, qui ayant déja été vaincu, étoit revenu avec une armée d'étrangers, & de la cavallerie qu'il avoit levée en Asie pour secourir la garnison de Jerusalem. Machabée eut recours à Dieu selon sa coûtume : il jeûna avec les siens & fit sa priere sous le cilice & la cendre, pour implorer l'assistance du Seigneur. Il marcha ensuite avec confiance contre Timothée : le combat qui se donna près de la ville de Jerusalem fut fort opiniâtré de part & d'autre. Il y avoit déja long-tems qu'il duroit lorsque Dieu fit paroître aux ennemis cinq cavaliers terribles comme sortant du ciel pour servir de guide aux Juifs. Deux des cinq marchant aux deux côtés de Machabée le couvroient de leurs armes pour empêcher qu'il ne fût blessé. Les trois autres lançoient des traits & des foudres contre les ennemis, qui frappés d'aveuglement & mis en desordre, tomboient morts devant eux. Il y eut de tués dans cette journée vingt-mille cinq cens hommes de pied, & six cens chevaux, outre dix ou douze mille tués en d'autres rencontres. Timothée s'enfuit à Gazara, qui étoit une place forte où commandoit Chéréas son frere. Machabée l'y poursuivit, & emporta la place d'assaut dès le cinquiéme jour. Timothée y fut tué avec le gouverneur Chéréas, & la ville abandonnée au pillage des victorieux.

*ibid. & 12.*

La nouvelle de la mort de Timothée & de la défaite de son armée fit avancer Lysias, qui marchoit contre les Juifs avec quatre-vingt mille hommes de pied, vingt-mille che-

*2. Mach. 11.*

vaux & trente-deux élephans. Son dessein lorsqu'il se seroit rendu maître du pays étoit de ne faire habiter Jerusalem que par des Gentils, de tirer tout l'argent du temple comme il venoit de faire dans les autres temples des payens, & de vendre tous les ans la grande-Sacrificature, comme firent depuis les Romains. Machabée se prépara à soutenir les efforts d'une si puissante armée, commençant par la priere qu'il fit à Dieu avec ses troupes & tout le peuple. Puis exhortant les siens à le suivre avec confiance & à s'exposer comme lui au peril pour le salut de leurs freres, il alla au devant des ennemis. A peine étoient-ils sortis de Jerusalem qu'ils virent paroître devant eux un cavalier blanc avec des armes toutes d'or, prêt à frapper de sa lance. Animés de ce signal ils se jetterent avec impetuosité sur l'armée ennemie, en tuerent onze mille hommes de pied & seize cens chevaux, & mirent le reste en fuite. Lysias ayant échappé avec assez de peine, & voulant sauver son armée en ôtant aux Juifs l'envie de la poursuivre, envoya des députés à Machabée pour lui offrir la paix & l'alliance du roi. Judas qui n'avoit pour but que l'utilité & le repos de son peuple, accepta volontiers ses propositions. Il donna parole que tous les Juifs qui le suivoient demeureroient fidéles au roi, pourvû qu'on leur laissât la liberté de suivre leurs loix & leurs coutumes, & qu'on les délivrât de la vexation des Gentils qui leur vouloient empêcher l'entrée du temple. Lysias en écrivit au roi qui agréa les conditions & écrivit favorablement aux Juifs. Sa lettre fut accompagnée de celle que les ambassadeurs Romains Quintus Memmius & Titus Manilius qui étoient alors à la cour de Syrie voulurent bien y joindre pour assûrer les Juifs de leur bienveillance.

L'an du M. 3841. H.

VIII.

Lysias après avoir conclu la paix avec Judas Machabée par un traité, s'en retourna auprès du roi. Mais les gouverneurs des places voisines de la Judée & les officiers du roi de Syrie ne furent pas long-tems sans troubler cette paix. La plûpart recommencerent leurs hostilités pendant que Judas étoit occupé à châtier la perfidie de ceux de Joppé & Jamnia qui avoient noyé un grand nombre de familles Juives qu'ils avoient fait monter dans des barques & des vaisseaux comme étant amis & alliés les uns des autres. Des côtes de la Mediterranée Judas marcha contre les Arabes qui avoient attaqué les Juifs de delà le Jourdain. Il les défit par une assistance particuliere de Dieu, & leur accorda ensuite la paix qu'ils lui demanderent avec promesse de lui fournir les vivres & les pâturages dont les siens auroient besoin. Il remena ses troupes ensuite du côté des Philistins où les officiers du roi de Syrie tourmentoient toujours les Juifs. Quelques-uns prétendent qu'il y trouva même une armée de six-vingt-mille hommes de pied & de deux mille cinq cens chevaux à combattre, & qu'il la défit avec six mille hommes seulement qui en tuerent trente mille. Mais comme il est dit que cette armée étoit conduite par le general Timothée, il y a apparence que cette expedition est la même que celle de l'année précedente racontée en d'autres termes avec quelques circonstances differentes.

*2. Mach. 12.*

*1. Mach. 5. Grotius &c.*

Judas Machabée ayant pris par un miracle de l'assistance divine la forte ville de Casphin, qui étoit entre celles de Jamnia & de Geth, se vit obligé de retourner contre Gorgias gouverneur de l'Idumée qui observoit aussi

aussi mal que les autres le traité de paix fait par le roi de Syrie avec les Juifs. C'est ce qu'il fit après avoir été
2. Mach. 12. solenniser la fête de la Pentecôte à Jerusalem. Il l'attaqua avec trois mille hommes de pied & quatre cens chevaux. Il y perdit un peu plus de son monde qu'à l'ordinaire, sans qu'il y eût pourtant de sa faute. Il délivra, non par l'épée, mais par la vertu de ses prieres Esdrin l'un des chefs de son armée ; il ordonna en même tems à ses gens de porter leurs cris vers le ciel & de chanter des hymnes & des cantiques à Dieu. Ils devinrent victorieux par ce moyen, & Gorgias qui avoit été pris d'abord puis relâché, se sauva avec grand peine dans Maresa. Judas ayant rassemblé son monde dans la ville d'Odolla au septiéme jour, se purifia avec tous ses gens, selon la coutume, & tous célébrerent ainsi le sabbat.

Le lendemain ils retournerent au champ de bataille pour emporter les corps de ceux qui avoient été tués, & pour les ensevelir dans les tombeaux de leurs peres. Ils trouverent sous les tuniques de plusieurs d'entre eux des choses consacrées aux idoles
Deut. 7. v. 25. 26. qui étoient dans Jamnia, lorsqu'ils avoient pillé cette ville, & qu'ils avoient reservées par avarice contre la défense de la loi. L'on reconnut clairement alors que ce violement avoit été
2. Mach. 12. v. 41. la cause de leur mort. C'est pourquoi tous adorerent avec soumission le juste jugement de Dieu qui avoit découvert ce que l'on avoit voulu cacher. Ils se mirent en prieres à l'exemple de Machabée leur chef, & ils conjurerent le Seigneur d'oublier le peché qui avoit été commis. Judas dont la pieté égaloit la valeur & le courage, se servit utilement de cette occasion pour exhorter le peuple à profiter du châtiment de leurs freres ; à se conserver sans peché, & à joindre la pureté des mœurs avec celle du culte qu'ils devoient au Seigneur. Après cette exhortation, il fit faire une quête où il recueillit douze mille * dragmes d'argent qu'il envoya à Jerusalem, afin qu'on offrît un sacrifice pour les pechés de ces personnes qui étoient mortes. Car comme il étoit fort religieux, & qu'il avoit de bons sentimens touchant la religion, il n'auroit eu garde de croire que c'étoit une chose utile & nécessaire de prier pour les morts s'il n'avoit esperé que ceux qui avoient été tués ressusciteroient un jour. Ainsi il considéroit que Dieu reservoit les effets de sa misericorde & de grandes récompenses à ceux à qui il avoit accordé la grace de mourir dans la véritable pieté. C'étoit donc, selon que le déclare l'Ecriture, une sainte & salutaire pensée de prier pour les morts, afin qu'ils fussent délivrés de leurs pechés.

* 9254. liv.

IX. Judas Machabée étant retourné à Jerusalem executa enfin la resolution qu'il avoit prise d'assiéger la forteresse de la ville, occupée par les Gentils & les soldats du roi de Syrie, puisqu'on manquoit à la foi du traité, & que ceux de cette garnison continuoient toujours leurs insultes & leurs hostilités sur ceux qui vouloient entrer dans le temple. Quelques-uns des assiegés étant sortis secrettement 1. Mach. 6. 2. Mach. 13. allerent porter leurs plaintes au roi Eupator qui se mit en campagne avec Lysias à la tête d'une armée de cent mille hommes de pied, de vingt mille chevaux & de trente-deux élephans dressés au combat. Judas apprenant la marche d'une si puissante armée, ordonna des prieres publiques pour implorer l'assistance de Dieu. Il for-

tit enſuite plein de confiance après avoir encouragé les ſiens & leur avoir donné pour ſignal *La victoire de Dieu.* L'armée ennemie s'étant approchée près de Bethſura ville fortifiée à deux petites lieues de Jeruſalem, Judas prit avec lui les plus braves d'entre les jeunes gens qui le ſuivoient, alla attaquer la nuit le quartier du roi, tua dans ſon camp quatre mille hommes avec le plus grand de ſes élephans & tous ceux qui étoient deſſus, & s'en retourna promptement ſans avoir perdu de monde.

Cette action qui ſe fit à la pointe du jour obligea le roi de Syrie avant que de ſonger à attaquer aucune place de remettre toutes ſes troupes en ordre de bataille dans la plaine de Bethzachara. Les Juifs ſe rangerent auſſi de leur côté, paroiſſant diſpoſés à une bonne défenſe. Les Syriens ayant fait ſonner les trompettes montrerent aux élephans du jus de raiſins & de mûres pour les animer au combat par la couleur de ce jus ſemblable à du ſang. Ils partagerent les bêtes par legions : mille hommes armés de cottes de maille & de caſques d'airain accompagnoient un élephant avec cinq cens chevaux choiſis qui environnoient chaque bête. Il y avoit ſur chacun de ſes élephans une forte tour de bois deſtinée pour la mettre à couvert & des machines deſſus : dans chaque tour trente-deux des plus vaillans hommes qui combattoient d'en-haut, & un Indien qui conduiſoit la bête. La cavalerie ſe rangea ſur les deux aîles & l'infanterie ſerra ſes bataillons dans le milieu. Judas ayant raſſuré les ſiens contre tout ce formidable appareil, s'avança & reçut l'attaque des ennemis avec tant de vigueur & de courage qu'il en tua ſix cens ſur la place.

Eleazar ſon frere ſurnommé Auran * voyant qu'entre tous ces élephans il y en avoit un plus grand & plus ſuperbement enharnarché que les autres, crut que le roi étoit deſſus. De ſorte que ſans conſiderer la grandeur du peril où il s'expoſoit pour le ſalut de ſon peuple, il ſe fit jour à travers ceux qui environnoient cet élephant ; en tua pluſieurs, mit le reſte en fuite, vint juſqu'à ce prodigieux animal, ſe coula ſous ſon ventre & le tua à coup d'épée. Mais il fut accablé du poids de cet animal qui tomba ſur lui avec toute ſa charge. Il perdit ainſi une vie qu'il avoit vendue ſi cher à ſes ennemis, & il trouva ſon tombeau dans le monument de ſon triomphe.

* *la vulg. dit* fils de Saura.

Machabée retira enſuite ſes gens du combat pour ne les pas laiſſer envelopper, mais ce fut en victorieux : & le roi de Syrie alla mettre le ſiege devant Bethſura qui fut obligée de ſe rendre faute de vivres. Il vint enſuite pour attaquer Jeruſalem & délivrer la garniſon que Judas tenoit toujours aſſiegée dans la citadelle. On ne put lui boucher l'entrée de la ville qui étoit ſans fortifications : mais Machabée ayant raſſemblé ſon monde dans l'enceinte du temple fit une longue & vigoureuſe défenſe, juſqu'à ce que les vivres commençaſſent à manquer à cauſe qu'on étoit à la fin de l'année ſabbatique, dans laquelle la loi ne permettoit pas de labourer, ni de ſemer la terre. Cette facheuſe extrémité ne faiſoit pourtant point perdre le courage à Judas qui ſoutenoit auſſi celui de ſes gens par la confiance qu'il avoit au Seigneur. Elle ne fut pas vaine. Car lorſqu'il ſembloit que les choſes étoient deſeſperées, on apporta au roi & à Lyſias la nouvelle d'un grand ſoulevement ſurvenu à Antioche où Philippes, que le feu roi Antiochus Epiphanès avoit nommé Re-

*Joſ. l.* 12. *c.* 14.
2. *Mach.* 13.

1. Mach. 6. gent de tout son royaume en mourant, s'étoit fait déclarer roi de Syrie.

Cette nouvelle obligea le roi Antiochus Eupator & Lysias de lever le siege pour retourner promptement en Syrie, & de faire la paix avec les Juifs. Le roi leur accorda une liberté entiere de vivre selon leurs loix, & ôta la garnison Syrienne de la citadelle. Le traité fut accepté avec plaisir par Judas & les principaux des Juifs : le roi & ses officiers l'ayant signé & confirmé par serment, entrerent dans le temple comme amis & alliés des Juifs. Antiochus embrassa Machabée & le déclara chef & prince de tout le pays depuis Ptolemaïde jusqu'aux Gerreniens. Il offrit un sacrifice à Dieu & fit des dons au temple. Mais ayant consideré la place & vû combien elle étoit fortifiée, il viola son serment & fit ruiner le mur qui environnoit le temple. Il s'en retourna aussi-tôt à Antioche, emmena avec lui le fameux Menelaüs grand-Sacrificateur traître de sa patrie & apostat de sa religion ; & l'ayant fait mourir à Beroé comme l'auteur de tous les troubles de la Judée, il donna la grande-Sacrificature à Alcime autre traître qui étoit à la verité de la race d'Aaron, mais des dernieres familles.

X. Antiochus Eupator vainquit l'usurpateur Philippes & le fit mourir: mais il eut un autre adversaire en la personne de son cousin-germain Demetrius Soter, fils du roi Seleucus Philopator, qui s'étant échappé de Rome où il avoit été retenu en ôtage à la place de son oncle Antiochus Epiphanès, entra en Syrie avec de bonnes troupes, fut reconnu roi comme legitime successeur de son pere & fit mourir Antiochus Eupator & Lysias, que le peuple lui avoit livrés entre les mains. Demetrius à son avenement fut prévenu contre Judas Machabée & les Juifs attachés à leurs loix par l'impie Alcime & les autres Juifs apostats, qui les lui firent passer pour des rebelles qui avoient secoué le joug de la Syrie. Il envoya aussitôt Bacchide gouverneur de Mesopotamie en Judée avec une puissante armée, & lui joignit Alcime à qui il confirma la Grande-Sacrificature. Judas rendit inutiles tous leurs efforts par sa prudence & sa valeur. Bacchide rebuté s'en retourna auprès du Roi en Syrie & remit la province entre les mains d'Alcime avec des troupes qu'il lui laissa pour le soutenir. Mais Judas lui tua tant de monde, que ne se trouvant plus le plus fort & craignant pour lui-même, il se retira aussi de la Judée après avoir fait mourir en trahison beaucoup de personnes, qui avoient crû pouvoir se fier à sa parole. Judas alla par toute la Judée châtier les deserteurs & tous ceux qui avoient pris le parti de ce perfide.

L'an du M. 3842. H.

Le roi Demetrius ayant entendu les plaintes d'Alcime, renvoya une grande armée en Judée sous la conduite de Nicanor l'un des principaux seigneurs de sa cour qui avoit l'intendance des élephans. Les deserteurs & les impies se joignirent à lui & grossirent encore ses troupes considerablement. Nicanor qui connoissoit & redoutoit la valeur de Judas Machabée & de ses gens, accoutumés à vaincre, ne voulut point d'abord hazarder un combat. Il envoya faire à Judas des propositions de paix que l'on ne crut pas devoir refuser. Elles furent signées & gardées d'abord de bonne foi par les deux Generaux : & quoique Judas usât toujours de beaucoup de précaution contre toute surprise dans ses places, 1. Mach. 7. 2. Mach. 14.

depuis même que Nicanor eût renvoyé un grande partie des ses troupes, il ne laissa pas de répondre parfaitement à tous les témoignages d'amitié qu'il recevoit de lui, jusqu'à se rendre à la priere qu'il lui faisoit de se marier. Cette bonne intelligence fut rompue enfin par la méchanceté d'Alcime, qui alla trouver le roi Demetrius, & lui dit que Nicanor favorisoit les interêts de ses ennemis ; qu'il avoit même destiné pour son successeur Judas ce chef des rebelles. Le roi irrité par les calomnies de ce scelerat, écrivit à Nicanor qu'il trouvoit fort à redire qu'il eût fait amitié avec Machabée : & il lui ordonna expressement de le lui envoyer vif & lié de chaînes à Antioche.

*ibid. c. 25.*

Nicanor consterné d'un tel ordre eut beaucoup de peine à violer l'accord fait avec Machabée mais considerant qu'il y alloit de sa fortune & de sa vie s'il n'obéïssoit, il commença à prendre des mesures pour executer ce que le roi son maître lui ordonnoit. Judas Machabée qui avoit une prudence & une penetration toute extraordinaire, se douta de quelque chose, lorsqu'il crut remarquer quelque refroidissement dans l'affection de Nicanor : & il se déroba de lui fort à propos. Nicanor extrémement fâché d'avoir été prévenu ( car il étoit sur le point de le prendre en trahison, ) alla au Temple où les prêtres crurent lui faire plaisir de lui dire que c'étoit pour le roi qu'ils offroient ces sacrifices & ces holocaustes qu'ils lui montroient. Il s'en mocqua d'abord d'un air méprisant & railleur, & après avoir dit bien des impietés & des blasphêmes, il les menaca que s'ils ne lui remettoient Machabée entre le mains, il raseroit ce temple & en dresseroit un autre à Bacchus. Les prêtres lui protesterent avec serment qu'ils ne sçavoient où étoit celui qu'il cherchoit : & comme ils voyoient qu'il redoubloit ses blasphêmes avec execration, jurant qu'il executeroit sa menace, ils s'adresserent à Dieu par de ferventes prieres, pour le conjurer de ne point permettre que sa maison qui venoit d'être purifiée fût souillée ou profanée de nouveau.

XI. On accusa alors devant Nicanor un des anciens de Jerusalem nommé Razias, homme zelé pour la patrie, qui étoit en très-belle reputation parmi le peuple, & que l'on appelloit le pere des Juifs, à cause de l'affection qu'il avoit pour eux. Il menoit une vie très-pure dans le Judaïsme depuis long tems, & marquoit une grande aversion pour le paganisme. Fidéle à l'observation de la Loi du Seigneur, il témoignoit être toujours prêt d'abandonner son corps & sa vie pour y perseverer jusqu'à la fin. Nicanor voulant donc marquer avec éclat la haine qu'il avoit contre les Juifs & leur religion, envoya cinq cens hommes pour prendre Razias, croyant que le plus grand mal qu'il leur pourroit faire seroit de leur ôter un tel appui en séduisant cet homme. Razias se voyant assiegé dans sa maison sans pouvoir échaper, & sur le point d'être pris, se donna un coup d'épée, aimant mieux mourir noblement que de se voir assujetti aux pecheurs & aux idolâtres, & de souffrir des outrages indignes de sa naissance & de sa condition. Mais parce que dans la precipitation où il étoit il ne s'étoit point donné un coup mortel, lorsqu'il vit tous ces soldats entrer en foule dans sa maison, il courut avec une fermeté sur-

prenante sur le toit, il se precipita lui-même du haut de son mur en bas sur le peuple qui y étoit accouru en foule. Tous se retirerent promtement le voyant tomber, pour n'être pas accablés de sa chute. Comme il respiroit encore après s'être brisé, il fit un nouvel effort, & se releva : & quoique le sang lui coulât par ruisseaux de tous côtés, il passa en courant au travers du peuple. Puis ayant eu la force de monter encore sur une pierre fort élevée lorsqu'il avoit presque tout perdu son sang, il tira ses entrailles hors de son corps, & les jetta avec les deux mains sur le peuple, invoquant le Souverain maître de sa vie & le Createur de son ame, afin qu'il les lui rendît un jour. Il tomba mort en achévant sa priere, qui n'a point empêché quelques uns des saints * Peres de condamner absolument son action, croyant que le choix de ce genre de mort volontaire ne pouvoit venir d'un homme vraiment sage & parfaitement soumis à la volonté de Dieu; & que c'étoit plutôt l'effet d'un zele aveugle & temeraire, ou de quelque orgueil secret qui l'empêchoit de vouloir souffrir l'humiliation qui lui arrivoit. D'autres neanmoins ne laissent pas de le justifier, & d'attribuer au mouvement extraordinaire de l'esprit de Dieu une resolution, qui n'avoit pour motif que la gloire du Seigneur & la défense de ses Loix.

* *Aug.*

XII. Nicanor au desespoir d'avoir manqué son coup se vit contraint de reprendre les armes & d'en venir à la force ouverte. Il rassembla toutes ses roupes, & sçachant que Judas Machabée étoit sur les terres de Samarie, il resolut de l'aller attaquer un jour de sabbat pour mieux s'assurer de sa défaite, dans la pensée que la reverence d'un jour dont le repos étoit inviolable chez les Juifs l'empêcheroit de se défendre. Les Juifs qui étoient du parti de Nicanor par un reste de crainte pour la loi de Dieu tâcherent de lui faire choisir un autre jour : mais ils n'en purent attirer que de nouveaux blasphêmes contre le Seigneur. Cependant Judas qui avoit appris de son pere Mathathias & des livres saints en quoi consistoit l'esprit de la loi & la vraie observance du sabbat, ne crut pas violer la sainteté de ce jour en disposant ses gens à une bonne défense. Il leur donna des instructions tirées de la loi & des Prophétes; il les fortifia par une vision qu'il avoit eue du saint homme Onias * le Grand-Prêtre & du prophéte Jeremie qui lui avoient promis la victoire; par les exemples des avantages que leurs peres avoient retirés de la confiance qu'ils avoient eue au Seigneur; & par le souvenir de ce qu'il avoit fait déja en leur faveur depuis que les Gentils avoient entrepris de profaner son Temple.

*2. Mach. c. 15.*

* III. du nom.

Après les avoir animés de la force il les mena au combat tous fort resolus de donner leur sang, moins encore pour le salut de leurs familles ou la défense de leur patrie, que pour la conservation des loix du Seigneur & de la sainteté de son Temple. Toute son armée ne consistoit qu'en trois mille hommes : & celle des ennemis qui étoit déja fort nombreuse reçut encore alors un nouveau renfort de Syrie qui la rendoit formidable. Ceux-ci se camperent près de Bethoron, & Judas près d'Adarsa dans la province de Samarie. Le combat se donna le XIII. jour du mois d'Adar qui étoit le der-

L'an du M. 3843. H.

nier de l'année & qui répondoit à la fin de notre fevrier. Judas & les siens qui ne cessoient d'invoquer le Seigneur, combattirent beaucoup plus par les prieres du fond de leur cœur, que par la force de leurs bras. L'armée ennemie fut entierement défaite : ils entuerent trente-cinq mille hommes sur la place, se sentant soutenus & comblés de joie par la presence de Dieu. Nicanor y perdit la vie dès le commencement du combat. Le reste de ses troupes se voyant sans chef jetta les armes & s'enfuit. Judas les poursuivit une journée de chemin jusqu'à Gazara, & fit avertir les bourgs & les villages qui chargerent les fuyards de tous cotés, & revinrent avec les victorieux attaquer ceux qui étoient demeurés derriere, de sorte qu'il n'en échappa aucun.

*2. Mach. 15. v. 26.*

*1. Mach. 7. v. 43.*

On trouva le corps de Nicanor sur le champ de bataille parmi les morts. Judas lui fit couper la tête & le bras qu'il ordonna qu'on portât à Jerusalem pour faire voir la vengeance que Dieu avoit tirée des blasphemes & des insolentes menaces de cet impie. Il en fit prendre ensuite la langue que l'on hacha en petits morceaux pour la faire manger aux oiseaux. On suspendit la main vis-à-vis du temple à l'endroit d'où ce furieux l'avoit autrefois étendue pour menacer ce lieu saint : & l'on porta la tête au haut de la forteresse, afin qu'elle demeurât exposée aux yeux de tout le monde comme un signe visible du secours de Dieu. On rendit de grandes actions de graces au Seigneur que l'on accompagna de beaucoup de sacrifices, de cantiques de louanges & de grandes réjouissances. On institua aussi une fête particuliere en reconnoissance d'une victoire si importante : & il fut arresté qu'on la celebreroit tous les ans avec grande solennité le XIII. jour d'Adar, qui étoit celui de devant la fête de Mardochée ou de la délivrance des Juifs du tems de la reine Esther.

XIII. Judas Machabée voulant profiter du repos que cette victoire procuroit à son peuple, crut devoir rechercher l'alliance des Romains qui avoient reduit les rois de Syrie & d'Egypte à leur payer tribut, tant à cause de leur grande puissance, que pour l'équité qu'ils faisoient paroître dans leur conduite & la réputation de probité qu'ils gardoient au milieu de leur haute fortune. Il envoya pour ce sujet Eupoléme & Jason en ambassade à Rome où ils furent très-bien reçus. On y fit avec les Juifs un traité d'alliance où l'on s'engageoit de part & d'autre à une assistance mutuelle contre les ennemis des uns & des autres. On en dressa le rescrit double dans le Senat sur des tables d'airain pour être gardé à Rome & pour être envoyé à Jerusalem. Les Romains écrivirent en même tems à Demetrius roi de Syrie, pour lui faire entendre que les Juifs étoient leurs amis & leurs alliés, & le menacer de lui faire la guerre par mer & par terre s'il ne cessoit de les inquieter.

*1. Mach. 8.*

Mais avant que Demetrius eût pû recevoir la lettre des Romains, il avoit renvoyé en Judée Bacchide & Alcime avec les meilleures de ses troupes qui, après avoir pris la ville de Mazalot au canton d'Arbelles dans la Galilée, s'avancerent près de Jerusalem pour combattre Judas. Pour lui il alla camper à Laïse avec trois mille hommes : mais la plûpart furent tellement effrayés du grand nombre des ennemis qu'il y en eut jusqu'à deux mille deux cens qui l'a-

bandonnerent, de forte qu'il ne demeura que huit cens hommes dans fon camp. Lorfque Machabée vit fon armée reduite à un fi petit nombre & la neceffité où il étoit de combattre, il en eut le cœur tout abattu, parce qu'il n'avoit point le tems de raffembler des troupes. Il fe releva neanmoins du découragement où cette defertion l'avoit fait tomber d'abord, & reprenant fes genereufes refolutions il dit à ceux qui étoient reftés : » Allons, ne laiffons point de marcher à nos ennemis pour les combattre fi nous pouvons. Ses gens tâcherent de l'en détourner en lui reprefentant la trop grande difproportion qu'il y avoit entre fes forces & celles des ennemis, & lui confeilloient de fe retirer, afin de pourvoir à fa fureté, & de fe mettre en état de rétablir fon armée pour revenir enfuite au combat » Non, leur répondit Judas, Dieu nous garde de cetre lâcheté. On ne nous verra point tourner le dos à nos ennemis. Si notre heure eft venue, mourons courageufementpour nos freres. Ne terniffons point par une fuite honteufe l'éclat de la gloire que tant de victoires nous ont acquife : mais recevons les armes à la main tout ce qu'il plaira à Dieu de permettre qui nous arrive. Ces paroles eurent la force de retenir ces huit cens hommes, & de leur faire méprifer le peril pour fuivre leur chef. Le combat fe donna dès le lendemain, & dura depuis le matin jufqu'au foir avec une opiniâtreté, qui venoit de la valeur inconcevable avec laquelle le petit nombre des Juifs foutenoit tous les efforts de leurs ennemis. Judas ayant remarqué que l'aîle droite que commandoit le general Bacchide étoit la plus forte, parce qu'il y avoit mis l'élite de fes troupes, prit les plus vaillans des fiens, & l'alla charger avec tant de hardieffe, qu'il perça & rompit fes gros bataillons. Il les mit en fuite & les pourfuivit jufqu'à la montagne d'Azot. Ceux de l'aîle gauche voyant qu'il s'étoit engagé fi avant, le fuivirent & l'environnérent de toutes parts. Judas ainfi enveloppé avec les fiens, fe trouvant dans l'impoffibilité de fe retirer, fit ferme ; & le combat fe renouvella avec encore plus d'ardeur qu'auparavant. Plufieurs furent bleffés & tués de part & d'autre. Le brave Machabée las du carnage qu'il avoit fait, & percé de coups tomba mort, & tous les autres s'enfuirent. Jonathas & Simon fes freres emporterent fon corps, & allerent avec un convoi honorable l'enfevelir à Modin dans le fepulcre de leurs peres. Tout le peuple d'Ifraël prit le grand deuil à fa mort, & pleura fa perte plus long-tems que l'on n'avoit coutume d'en ufer pour les perfonnes les plus confiderables & les rois mêmes, afin de marquer la grandeur des fervices qu'il avoit rendus à fa nation.

L'an du M. 3843. H.

XIV. Il eut pour fucceffeur fon frere Jonathas, à qui Jean & Simon, quoique les aînés & braves comme lui, cederent avec plaifir le commandement fur le peuple & le generalat de l'armée. Jonathas ajouta à fes dignités celle de grand-Sacrificateur, qui fut toujours confiderée comme la premiere lorfqu'il n'y avoit point de rois. Il fut le premier des fouverains pontifes dans fa famille : & il faut reconnoître que Jofeph l'hiftorien, quoique de la race facerdotale, s'eft trompé, lorfqu'il a dit que Judas Machabée avoit eu cette grande dignité par le choix du peuple ; qu'il l'avoit poffe-

*Jof. l. 12. c. 17. & 19.*

dée & exercée même pendant trois ans, & qu'il avoit ſuccedé à Alcime qu'il ſuppoſoit mal à propos être mort avant lui.

La mémoire de Judas Machabée ne paroît point avoir eu de jour fixe chez les Grecs ni chez les Latins pour être honorée d'un culte particulier dans leurs égliſes. Pierre Natal l'a placé dans ſon catalogue après ſon pere Mathathias au mois d'octobre à cauſe que ſon hiſtoire ſe lit alors dans les offices de l'Egliſe. Ceux qui *Alſted. Encycl. &c.* en ont parlé au XVIII. de decembre l'ont fait à l'occaſion de la fête de la *Kal. Var. Judaic.* dédicace qu'il fit du temple au XXV. du neuviéme mois lunaire des Juifs, dit Caſleu, parce que ce XVIII jour eſt le milieu des deux termes ou extrémités, entre leſquelles peut courir le XXV. jour de Caſleu. Ceux qui en parlent au mois de février le font par rapport à la fête de la victoire qu'il avoit remportée ſur Nicanor le XIII. du mois Adar le douziéme & dernier de l'année lunaire, qui peut arriver au XX. de février pour le plutôt.

## XIX. JOUR DE DECEMBRE.

LOT patriarche des Moabites & des Ammonites, marqué au XIX. de décembre dans un calendrier de l'année Julienne.

*Voyez au x d'octobre ſa vie.*

SUSANNE de Babylone femme juive, celebrée auſſi en ce jour d'une maniere plus particuliere que les autres dans quelques égliſes chez les Grecs. *Voyez au xxvj de janvier.*

LES PERES D'AVANT LA NAISSANCE DE JESUS-CHRIST, c'eſt-*Typ. Sab.* à-dire, tous les ſaints PATRIARCHES, tous les PROPHETES & tous les JUSTES de l'ancien Teſtament qui ont précedé l'avenement du Meſſie, ont été raſſemblés par les Grecs ſous une commemoration générale au dimanche de devant la veille de Noël. *Boll. ad d. 4. & 5. februar.* C'eſt ce qui peut avancer juſqu'au XVII. de decembre, quand cette veille arrive le dimanche. Néanmoins lorſqu'on a jugé à propos de rendre fixe cette eſpece de fête, afin d'en placer l'office dans les Menées, on a mieux aimé choiſir le *Ephem. Moſc ap. Papebr. p. 58.* XIX. jour du mois. Les Ruſſiens ou Moſcovites n'admirent point ce changement, & ils continuerent de marquer dans leurs faſtes eccleſiaſtiques l'office commun de tous les Saints de l'ancien teſtament au XVII. de decembre immédiatement après celui qui eſt particulier au prophéte Daniel & aux trois jeunes Hebreux qu'ils honorent en ce jour, quoique celui-ci ſoit fixe, & que l'autre ſuive le dimanche qui précede la veille de Noël.

Les Menées des Grecs outre ce qu'ils appellent canons & les prieres ordinaires, ont encore un diſtique ou un éloge en deux vers compoſé à l'honneur de chacun des ſaints de l'ancien teſtament en ce jour, pour être recités publiquement dans leur office. Ils commencent par Adam & Eve, & finiſſent par Suſanne de Babylone : ce qui fait cent ſeize diſtiques autant qu'ils comptent de ſaints à qui ils font l'honneur de donner le nom d'Ancêtres & de Prédeceſſeurs de Jeſus-Chriſt.

## XXIV. JOUR DE DECEMBRE.

NAHUM prophéte, l'un des Douze, marqué en ce jour dans quelques martyrologes & calendriers des Latins.

*Voyez au premier jour de ce mois.*

ADAM & EVE rapportés *Calv. Chr.* dans

dans un calendrier de l'année Julienne au XXIV. jour de decembre, comme à la veille de l'avénement ou de la naiſſance de leur Liberateur.

*Voyez au xviij-xxiij de janvier.*

## XXVIII JOUR DE DECEMBRE

### *NATHAN Prophéte : GAD Prophete, du tems de David.*

### *JONATHAS, fils de Saül, Ami de David.*

Pierre Natal a placé le prophéte NATHAN après JESSE' ou ISAI pere de David la veille de la fête de ce ſaint Roi.

JONATHAS qui auroit peut-être merité autant que Jeſſé le rang de ſaint dans le catalogue de Pierre Natal, eſt marqué auſſi la veille de la fête de David dans un calendrier Julien, où il ne ſe trouve néanmoins que le XXIX. de ce mois, parce que David n'y eſt qu'au XXX.

*Voyez leur hiſtoire avec celle de David.*

## XXIX. JOUR DE DECEMBRE.

### *DAVID ROI D'ISRAEL, & Prophete.*

### §. I. HISTOIRE DE SA VIE.

I. 1. Reg. c. 15. v. 28. SAmuël après avoir déclaré à Saül que le Seigneur devoit lui ôter le royaume d'Iſraël à cauſe de ſa déſobéiſſance pour le donner à un autre qui vaudroit mieux que lui, le quitta pour ne plus le revoir, ou du moins pour ne lui plus parler de ſa vie. Cependant il ne ceſſoit de pleurer ce prince réprouvé jusqu'à ce que le Seigneur le reprit de cette tendreſſe ; & lui dit en le conſolant : » Juſqu'à » quand pleurerez-vous Saül, ſça- » chant que je l'ai rejetté & que je ne » veux plus qu'il regne ſur Iſraël. Pre- » nez de l'huile dans votre cornet, » allez à Bethléem chez Iſaï : car je » me ſuis choiſi un roi pour mon peu- » ple entre ſes enfans. Iſaï, autrement nommé Jeſſé, étoit de la tribu de Juda, fils d'Obed. Samuël héſitoit d'abord d'y aller par la crainte qu'il avoit que ſi Saül venoit à le ſçavoir il ne ſe portât à quelque excès contre ſa vie pour ſe venger. Le Seigneur lui dit de prendre un veau quand il ſeroit à Bethléem, d'en offrir un ſacrifice avec les principaux du lieu, d'appeller enſuite Iſaï au feſtin de la victime, ajoutant qu'alors il lui marqueroit ce qu'il auroit à faire, & qu'il lui montreroit celui qu'il devoit ſacrer. Samuël ſe mit en chemin auſſi-tôt pour obéir aux ordres du Seigneur. Les anciens & les principaux de la ville de Bethléem ſurpris de la nouvelle qu'ils en eurent, allerent au devant de lui pour lui rendre leurs civilités, & ſçavoir le ſujet de l'honneur qu'il leur faiſoit. Il leur dit qu'il étoit venu pour ſacrifier au Seigneur. Il leur ordonna de ſe purifier promptement & de venir avec lui pour offrir la victime. Il purifia lui-même Iſaï & ſes enfans & les appella à ſon ſacrifice. c. 16

Lorſqu'ils furent entrés, Samuël voyant Eliab l'aîné, demanda interieurement au Seigneur ſi c'étoit celui qu'il avoit choiſi pour être ſon Chriſt. Le Seigneur l'avertit que non ; & lui dit de n'avoir égard ni à ſa bonne mine, ni à ſa taille avantageuſe d'autant qu'il ne jugeoit pas des choſes par ce qui en paroiſſoit aux yeux des hommes. Iſaï appella enſuite Abinadab ſon ſecond fils & le préſenta à Samuël, qui lui dit que ce

n'étoit pas celui qu'il cherchoit. Il lui préfenta le troifiéme nommé Samma : mais le prophéte lui dit que ce n'étoit pas encore celui-là que le Seigneur avoit choifi. Ifaï fit donc venir le refte de fes fept fils devant Samuël, qui les ayant tous confidérés dit que celui que le Seigneur avoit choifi n'étoit point-là. » Sont-ce là »tous vos enfans, ajouta-t-il ? Ifaï répondit : » Il en refte encore un »petit * qui garde les brebis. En»voyez-le querir, dit Samuël : car »nous ne nous mettrons point à ta»ble qu'il ne foit venu. Lorfqu'il fut arrivé, fon pere le préfenta à Samuël. Il étoit roux, de la couleur la plus eftimée en ces fiecles parmi les Orientaux : il étoit auffi très beau de vifage, & il avoit la mine avantageufe. Le Seigneur l'avertit que c'étoit lui qu'il avoit choifi, & lui ordonna de le facrer fur le champ. Samuël tira fon cornet d'huile & le facra par l'onction au milieu de tous fes freres : puis il s'en retourna à Ramatha.

*David avoit 15 ans étant né en 2919. environ.

II. L'an du M. 2934. H.

Depuis ce tems l'Efprit du Seigneur fut toujours avec DAVID : c'eft le nom qu'avoit ce dernier des fils d'Ifaï deftiné pour être roi d'Ifraël, & âgé pour lors d'environ quinze à feize ans. En ce même tems le roi Saül dont l'efprit du Seigneur s'étoit retiré depuis qu'il l'avoit rejetté, fe trouvoit agité du malin efprit. Ses officiers perfuadés que fon mal pourroit être charmé ou adouci par le fon des inftrumens lui firent chercher quelqu'un qui fût adroit à toucher la harpe. On lui donna avis qu'Ifaï de Bethléem avoit un fils qui en fçavoit jouer parfaitement ; que c'étoit d'ailleurs un jeune homme fort & robufte, propre à la guerre, fage dans fa conduite & dans fes difcours, d'une mine avantageufe ; & que le Seigneur étoit avec lui. Saül manda donc à Ifaï de lui envoyer fon fils David qui gardoit fes troupeaux. Ifaï l'envoya auffi-tôt avec un préfent qui confiftoit en une provifion de pain, d'une bouteille de vin & d'un chevreau, que David préfenta au roi de la part de fon pere. Saül conçut une affection toute particuliere pour David & le fit fon écuyer. Il fit fçavoir à Ifaï qu'il vouloit le retenir auprès de fa perfonne, parce qu'il avoit trouvé grace devant fes yeux. David demeurant ainfi à la cour n'avoit alors d'autre occupation que de prendre la harpe & d'en jouer dans le tems que le malin efprit (envoyé) du Seigneur faififfoit Saül pour le tourmenter, & ce prince s'en trouvoit foulagé toutes les fois.

Quelques années après, les Philiftins ayant affemblé toutes leurs forces pour combattre Ifraël, vinrent camper dans la tribu de Juda entre Socho & Azécha au quartier de Dommim. Les Ifraëlites pour s'op- c. 17.
pofer à leurs progrès firent avancer leurs troupes dans la vallée de Terebinthe. Comme les deux armées étoient en face, n'ayant qu'un vallon qui les féparât, un homme de grandeur prodigieufe fortit du camp des Philiftins. C'étoit un bâtard qui s'appelloit Goliath, qui étoit de la ville de Geth, & avoit fix coudées & un palme de haut, ce qui faifoit environ dix pieds. Il avoit en tête un cafque d'airain, des cuiffards & un bouclier de même, ce qui étoit fort confiderable en ces tems-là : & il étoit couvert d'une cuiraffe à écailles qui pefoit cinq mille ficles d'airain. Le fer de fa lance pefoit fix cens ficles de fer. Cet homme précedé de fon écuyer vint fe préfenter devant les bataillons d'Ifraël, & défier fes enne-

mis, demandant à se battre contre celui qu'ils voudroient choisir de leur côté, à condition que ceux du parti de celui qui seroit vaincu, fussent les sujets & les esclaves de ceux du parti du vainqueur. C'est ce qu'il accompagna de tant d'insultes & de discours insolens pendant quarante jours de suite, que les Israëlites trembloient de peur & n'osoient presque plus sortir de leur camp.

III. David qui avoit quitté Saül quelque temps auparavant pour retourner auprès de son pere & reprendre son premier exercice de pasteur, se trouvoit par hazard à l'armée. Il avoit laissé son troupeau pour y venir apporter des provisions aux trois premiers de ses freres qui servoient dans les troupes de Saül & pour reporter de leurs nouvelles à leur pere Isaï qui l'avoit envoyé. Lorsqu'il arriva au camp, l'armée s'étoit avancée enfin pour livrer le combat. Il y alla aussitôt & fut témoin des nouvelles insultes que vint faire Goliath. Il entendit en même tems que l'on publioit que le Roi combleroit de richesses celui qui pourroit tuer le geant des Philistins; qu'il lui donneroit sa fille en mariage, & qu'il rendroit la maison de son pere exempte de tribut en Israël. David dit tout haut, comme s'il se fût jugé capable de le combattre & de venger l'honneur d'Israël, » Qui est donc ce Philistin incirconcis, pour insulter ainsi l'armée du Dieu » vivant? Eliab son frere aîné l'ayant entendu parler de la sorte avec d'autres, se mit en colere contre lui & voulut le renvoyer garder les brebis de son pere, disant que ce n'étoit qu'un orgueilleux & un jeune sot, qui n'étoit venu que pour voir le combat. David dit qu'on ne l'empêcheroit pas de parler & de dire ce qu'il pensoit. Il se détourna de son frere & s'en alla d'un autre côté où il repeta les mêmes choses à tant de personnes, qu'enfin on rapporta au roi ce qu'il disoit. Saül voulut l'entendre lui-même & le fit venir devant lui. David lui repeta ce qu'il avoit toujours dit, qu'on ne devoit pas s'épouvanter des insultes de ce Philistin: & il s'offrit à l'aller combattre seul. Saül lui dit qu'il ne pourroit resister à ce Philistin, ni combattre contre lui, parce qu'il étoit encore tout jeune (car il n'avoit en effet que 23 à 24 ans): au lieu que Goliath avoit toujours été à la guerre depuis sa premiere jeunesse. David lui répondit: » Lorsque je menois » paître le troupeau de mon pere, je » voyois quelquefois venir tantôt un » lion, tantôt un ours pour emporter un agneau ou un belier. Je cou- » rois à eux hardiment; je les atta- » quois, & je leur arrachois la proie » d'entre les dents. Lorsque de fureur » ils se jettoient sur moi pour me dé- » vorer, je les prenois au coû, je les » étranglois ou je les tuois de quel- » que autre maniere. C'est ainsi que » j'ai traité entre les autres un lion & » un ours: & j'espere en faire autant » de ce Philistin si vous me le permet- » tez. Le Seigneur qui m'a délivré » de la gueule du lion & des griffes » de l'ours, me délivrera encore de » la main de ce Philistin. Je marche- » rai contre lui, je ferai cesser l'op- » probre d'Israël. Hé! qui est cet in- » circoncis pour oser outrager de la » sorte l'armée du Dieu vivant?

Saül admirant cette resolution, lui dit: » Allez donc, & que le Sei- » gneur soit avec vous. Il lui fit donner en même tems ses propres armes, lui mit l'épée au côté, le casque d'airain sur la tête, & le revêtit d'une

cuirasse. David ayant essayé de marcher ainsi armé, dit à Saül qu'il ne le pouvoit, parce qu'il n'y étoit pas accoutumé. Il quitta donc ses armes reprit son bâton, aimant mieux paroître en berger qu'en soldat; alla choisir dans le torrent qui étoit proche cinq pierres polies, les mit dans sa panetiere: & il marcha la fronde à la main contre le Philistin. Goliath l'ayant vû de loin venir à lui, s'avança avec son écuyer. Mais l'ayant consideré de plus près & s'appercevant que ce n'étoit qu'un jeune homme, qui n'avoit aucun air de soldat, il le méprisa & lui dit: » Suis-je un » chien pour que tu viennes à moi avec » un bâton? Puis jurant par ses dieux il le chargea de malédictions, & ajouta que s'il approchoit il donneroit sa chair à manger aux bêtes. David lui dit: » Tu viens à moi avec l'épée, » la lance, & le bouclier: mais moi, » je vais à toi au nom du Seigneur » des armées qui est le Dieu des trou» pes d'Israël ausquelles tu as insulté » aujourd'hui. Comme le Philistin s'avançoit, David le prévint & lui lança avec sa fronde une des pierres qu'il prit dans sa panetiere. Il l'atteignit au front qui fut enfoncé par la pierre: le Philistin en fut étourdi & il tomba le visage contre terre. Comme David n'avoit point d'épée, il courut & se jetta sur lui; prit l'épée qu'il portoit, & lui en coupa la tête.

L'an du M. 2942. H. IV.

Les Philistins effrayés de ce spectacle & des cris de joie dont ils entendoient retentir le camp des Israëlites, se retirerent en desordre & prirent la fuite. Ils furent poursuivis jusqu'aux portes d'Accaron. Il s'en fit un grand carnage sur le chemin de Saraim à Geth. Les Israëlites à leur retour pillerent le camp des ennemis. David emporta la tête du Philistin avec ses armes. Abner general de l'armée le conduisit avec honneur, & le présenta au roi Saül ayant la tête du Philistin à la main. Saül lui demanda de quelle famille il étoit? David lui dit qu'il étoit fils d'Isaï de Bethléem. Il est étonnant que Saül ne l'eût pas reconnu après l'avoir eu assez long-tems auprès de lui pour le soulager dans les accès de sa phrénesie ou de son lutin par le son de sa harpe; & l'avoir fait même son écuyer. C'est ce qui a fait juger à quelques auteurs que ce que l'Ecriture avoit dit auparavant de la venue de David à la cour pourroit être une anticipation du tems, & ne seroit arrivé qu'après la mort de Goliath. Mais il y a d'autres difficultés encore plus grandes qui rendent leur sentiment peu probable: & pour maintenir les choses dans l'ordre que leur donne l'Ecriture, il suffit d'accuser la memoire de Saül fort affoiblie par la nature de son mal, & de louer la modestie de David, qui dans son second voyage n'avoit pas même fait souvenir ce prince de sa premiere connoissance.

c. 16. v. 20. c. 17. v. 58. not. Franc. p. 512. 513. & p. 516.

Quoi qu'il en soit, Saül ne permit plus à David depuis ce jour de retourner chez son pere. Il voulut l'employer auprès de lui & il lui donna le commandement de quelques compagnies de gens de guerre. Ce jour mémorable fut aussi celui où l'on vit naître l'amitié de David avec Jonathas fils de Saül dont l'ame s'unit très-intimement à la sienne du moment qu'il l'eut entendu parler au roi son pere, au retour de l'expedition contre le Philistin: & l'Ecriture remarque qu'il l'aima comme sa vie. David fut aussi fort aimé des officiers de la cour & de l'armée: il le fut pareillement de tout le peuple, & il sçut se conserver cette bienveillance

ch. 18.

generale par sa prudence & la sagesse de toute sa conduite. Si l'affection que le roi Saül lui témoigna d'abord fut aussi sincere que celle des autres, elle ne fut pas si constante. Elle reçut quelque atteinte dès le commencement par la jalousie que lui donna la réputation que la mort du Philistin lui avoit acquise. A la nouvelle qui s'en étoit répandue par tout le pays, les femmes étoient sorties des villes d'Israël comme pour aller au devant du roi Saül & témoigner leurs rejouissances en chantant & en dansant au son des tambours & des timbales. Dans les répetitions de leurs chansons où elles se répondoient les unes aux autres, elles disoient : » Saül en » a tué mille ; & David en a tué dix » mille. Cet éloge qui sembloit le mettre au dessous de David lui déplut extrémement: il dit avec des sentimens d'aigreur qu'après une telle préference il ne manquoit plus à David que le titre de roi. Depuis ce jour il ne put le regarder de bon œil : & il commença dès lors à le craindre. Dès le lendemain son démon ou sa phrenesie l'ayant repris, & se trouvant agité comme un homme qui a perdu le sens, David vint jouer de la harpe pour adoucir le mal ou calmer son esprit comme il avoit accoutumé de faire auparavant. Saül ayant la lance à la main voulut la pousser contre David pour le percer contre la muraille. David évita le coup par deux fois : ce qui fit juger à Saül que l'Esprit du Seigneur qui s'étoit retiré de lui étoit avec David ; & qui ne servit qu'à augmenter encore sa défiance & sa jalousie.

V. Ne pouvant plus souffrir David auprès de lui ; il chercha des moyens spécieux & honnêtes en apparence pour l'éloigner : il lui donna le commandement de mille hommes de guerre avec ordre d'aller combattre sur les frontieres. Son dessein étoit de le faire perir de la main des Philistins : mais comme David joignoit toujours la prudence à la valeur, il revint de toutes les rencontres les plus perilleuses avec beaucoup de succès & de gloire. Il étoit engagé à lui donner une de ses filles en mariage & il lui avoit promis Merob son aînée. Il n'y avoit eu d'abord que la modestie de David qui avoit fait differer l'affaire, parce qu'il ne se jugeoit pas digne de l'honneur d'une telle alliance. Dans le même tems que Saül la maria à un autre * il apprit que sa seconde fille Michol témoignoit beaucoup d'inclination pour David. Au lieu de s'en fâcher il parut s'en réjouir, dans l'esperance qu'en la lui promettant il trouveroit l'occasion de le perdre ; & que sa fille seroit d'intelligence avec lui pour s'en défaire. David s'excusa d'abord de l'épouser sur ce qu'il n'avoit pas de bien. Le roi fut ravi d'avoir ce prétexte pour lui faire dire qu'il ne lui demandoit point d'autre douaire pour sa fille que cent têtes * de Philistins : se tenant presque assuré qu'il y periroit à la peine. David marcha contre les Philistins avec les gens qu'il commandoit : en tua un grand nombre & apporta au roi le double de ce qu'il avoit demandé. Ce qui fut suivi de son mariage avec Michol que ce prince n'osa point lui refuser, voyant que le Seigneur le favorisoit visiblement dans toutes ses entreprises. Et Michol qui aimoit sincerement son mari se fit un devoir de lui demeurer fidéle sans adherer aux mauvaises volontés de son pere. C'est ainsi que Dieu se plut à confondre la fausse politique de ce prince.

Cependant la crainte qu'il avoit de

* à Hadriel.

* prépuces. *Joseph dit* 600.

ſon gendre augmentant avec ſon aver-
ſion, le porta à ne plus diſſimuler
comme auparavant le deſir qu'il avoit
de le faire perir. Il voulut engager
ſon fils Jonathas & tous ſes officiers
dans ſon deſſein. Jonathas loin d'y
entrer n'oublia rien pour le faire tou-
jours échouer : & il ne manqua à au-
cun des devoirs de l'amitié qui le te-
noit étroitement attaché à David.
Saül ayant un jour formé la reſolu-
tion de le tuer de ſa main, parce qu'il
ne pouvoit trouver de miniſtre à ſa
ch. 19. fureur, Jonathas vint promptement
en donner avis à David pour le faire
cacher en un lieu qu'il lui marqua,
afin que le roi ſon pere ne le trouvant
point d'abord, ſa fureur eût le loiſir
de ſe rallentir ; & qu'en prenant de là
occaſion de lui parler en ſa faveur il
pût le faire venir ſur le champ s'il ve-
noit à bout de faire ſa paix. Il ac-
compagna ſon pere au lieu où David
avoit reçu ordre de ſe trouver pour
rendre compte de quelque commiſ-
ſion. Mais parmi diverſes choſes dont
il l'entretint il ſçut relever ſi adroite-
ment le merite de David, & lui re-
préſenta ſi agréablement ſon innocen-
ce & les ſervices importans qu'il avoit
rendus à tout Iſraël, que Saül appai-
ſé & ſatisfait de ſes raiſons lui jura par
le Seigneur que David ne mourroit
point. Jonathas avec cette parole fit
venir David & le préſenta de nou-
veau à Saül qui trouva bon pour lors
qu'il demeurât auprès de lui comme
auparavant.

VI. L'année ſuivante recommença la
guerre des Philiſtins. David eut le
L'an du M. 2944. H. commandement de l'armée d'Iſraël ;
marcha contre les ennemis, les com-
battit, & les défit avec grand avantage.
Il revint à la cour enſuite. Cepen-
dant le malin eſprit envoyé par le
Seigneur ſaiſit Saül tout de nouveau.
David vint jouer de la harpe pour
calmer la violence de ſa fureur. Saül
aſſis dans ſa chambre pouſſa contre
lui une lance qu'il tenoit à la main
pour le percer. David s'étant détour-
né fort à propos évita le coup qui
porta contre la muraille. Il ſe retira
promptement & pourvût à ſa ſureté
pour cette nuit. Saül envoya ſes gar-
des le lendemain dès le matin pour
s'aſſurer de lui & le tuer. Michol que
l'affection faiſoit veiller à la conſer-
vation de ſon mari ayant eu avis du
danger où il étoit, le prévint heu-
reuſement, & fit deſcendre David de
ſon logis dans le fort de la nuit par
une fenêtre, d'où il ſe ſauva ſans
avoir de témoins de ſa fuite. Elle fit
mettre à l'inſtant une ſtatue dans le
lit de David à qui elle mit autour de
la tête une peau de chevre avec le
poil, & la couverture du lit par-deſ-
ſus le corps. Les archers que Saül
avoit envoyés pour prendre David
étant entrés dès le matin, s'en re-
tournerent ſur ce qu'on leur dit qu'il
étoit malade. Saül n'étant pas con-
tent, envoya d'autres gens avec or-
dre d'entrer dans ſa chambre, & de
l'apporter dans ſon lit même afin de
le tuer. Ces nouveaux archers étant
entrés ſe jetterent ſur le lit où ils fu-
rent ſurpris de ne trouver qu'une ſta-
tue. Saül en colere d'avoir été trom-
pé de la ſorte en fit de ſanglans re-
proches à ſa fille Michol qui tâcha
de s'excuſer en feignant que David
l'avoit menacée de la tuer ſi elle ne
le ſauvoit.

David alla ſe refugier auprès de
Samuël à Ramatha : & lorſqu'il lui
eut raconté les violences & les mau-
vais traitemens que Saül lui avoit
faits, ils s'en allerent enſemble à
Naioth où ils demeurerent quelque
tems. Saül en ayant été averti y en-

voya des archers pour prendre David qu'il n'appelloit plus autrement que son ennemi. Mais les archers ayant vû une troupe de Prophétes & Samuël qui présidoit au milieu d'eux, furent saisis eux-mêmes de l'Esprit du Seigneur, & ils commencerent à prophétiser comme les autres. On rapporta la chose à Saül qui sans s'en émouvoir envoya d'autres gens pour executer sa mauvaise volonté. Ceux-ci étant arrivés prophetiserent aussi comme les premiers. Saül en envoya de nouveaux & l'on vint lui rapporter que ces troisiémes prophetisoient aussi. Ce qui le fit entrer dans une si grande colere qu'il résolut d'aller lui-même à Ramatha. Il sçut que Samuël & David étoient à Naïoth qui n'en étoit pas loin, & il partit aussi-tôt pour s'y en aller. Il fut saisi lui-même de l'Esprit du Seigneur, & il prophétisoit durant tout le chemin jusqu'à ce qu'il fut arrivé à Naïoth. Il prophetisa encore devant Samuël avec les autres : puis ayant perdu le sens sans avoir pû parler ni à Samuël ni à David, il se dépouilla de tous ses habits en leur présence, & demeura nud par terre le reste du jour & toute la nuit. Ce qui donna lieu au proverbe : » Saül est-il donc » aussi devenu prophéte ?

VII. Cet évenement ne changea rien aux mauvaises dispositions où étoit

ch. 20. Saül à l'égard de David, qui se vit obligé de s'enfuir encore à Naïoth où il ne trouvoit pas même sa sureté auprès de Samuël. Il vint s'en plaindre à son ami Jonathas qui non content de le rassurer lui jura une amitié sans reserve & une fidelité inviolable par de nouveaux sermens : & lui dit que comme le roi son pere ne faisoit rien sans en communiquer avec lui, il pouvoit bien l'assurer que sa vie seroit dorénavant en sureté, & qu'il sçauroit bien prévenir & dissiper tous ses mauvais desseins. » Il pourroit » bien se faire, lui dit David, que le » roi votre pere sçachant que vous » m'aimez voudroit vous cacher ce » qu'il a résolu de faire contre moi : » ainsi votre amitié n'empêche pas que » de sa part je ne me voye à deux » doigts de la mort. Ils convinrent ensuite d'un moyen de sonder la disposition du roi que David imagina, & dont il proposa l'expedient à son ami. » Comme c'est demain, lui dit- » il, la nouvelle lune ( c'est-à-dire la fête du premier jour du mois ) » & » que le roi fait en ce jour un grand » festin où j'ai coutume de me trou- » ver, je vous attendrai hors de la » ville, si vous le trouvez bon, sans » que personne le sçache, jusqu'au soir » du troisiéme jour. Si le roi ne me » voyant pas auprès de lui demande où » je suis, vous lui répondrez, s'il vous » plaît, que je suis allé à Bethléem lieu » de ma naissance pour assister à la fête » de ma tribu. S'il vous dit : A la » bonne heure : ce sera une marque » que tout ira bien pour moi. Mais » s'il répond autrement, & qu'il fasse » paroître sa mauvaise humeur; ce sera » un témoignage du contraire, & vous » m'obligerez de m'en avertir. Vous » ne pouvez rien faire dans la malheu- » reuse situation où je me trouve qui » soit plus digne de votre generosité & » de l'amitié sacrée que vous avez bien » voulu me jurer devant le Seigneur. » Que si vous trouvez que je ne le me- » rite pas, ou que vous me croyiez » coupable de quelque chose envers » le roi, ôtez-moi la vie vous-même » sans attendre qu'il me fasse mourir.

Ces dernieres paroles percerent le cœur à Jonathas. Il ne put faire autre chose alors pour lui marquer son

amitié que de lui promettre d'executer fidélement ce qu'il venoit de lui propofer. Si ce n'eft que pour lui en donner une plus grande affurance, l'ayant mené dehors & levant les yeux au ciel il confirma fa promeffe par un nouveau ferment, & prit le Dieu d'Ifraël qui connoît les penfées les plus fecretes pour témoin de tout ce qu'il étoit réfolu de faire pour fon ami, en lui faifant fçavoir exactement tout ce qu'il auroit découvert de la volonté & des deffeins du roi fon pere à fon égard. Il lui demanda feulement pour reconnoiffance d'une amitié fi tendre & fi parfaite de ne point abandonner fa famille & fes enfans lorfque le Seigneur l'auroit fait triompher de tous fes ennemis. Après ces proteftations qui marquoient la difpofition où il étoit de donner fa vie pour David, il lui dit par rapport à ce qu'ils devoient faire le lendemain de l'attendre dans le champ deftiné aux exercices, près de la pierre d'Ezel; qu'il ne manqueroit pas de s'y rendre accompagné feulement d'un page, auffi-tôt qu'il auroit découvert les fentimens du roi fon pere. Que dès qu'il feroit arrivé dans le champ il tireroit trois fléches contre la pierre d'Ezel comme pour s'exercer à tirer au blanc. Que fi la difpofition du roi lui étoit favorable, il diroit à fon page d'aller ramaffer ces fléches en deçà; que fi elle lui étoit contraire il ne lui diroit autre chofe finon d'aller au delà, & de fe retirer. Qu'en quelque état que fuffent les chofes, il empêcheroit toujours qu'il ne lui arrivât aucun mal. Qu'il le prioit feulement de fe fouvenir de leur amitié dans fa bonne fortune; & de confiderer que cette amitié étoit une chofe facrée & inviolable, & que le Seigneur étoit lui-même le dépofitaire de la parole qu'ils s'étoient donnée mutuellement.

VIII. Le jour de la fête venu, David alla fe cacher dans le lieu dont ils étoient convenus. Le roi Saül après s'être purifié felon la coutume fe mit à table. Abner fon coufin qui étoit le general de fes armées s'affit d'un côté: Jonathas qui étoit de l'autre fe leva; & Saül voyant la place de David qui étoit vuide ne dit rien pour cette fois. Mais le lendemain qui étoit une continuation de la fête, voyant la place de David encore vuide, il demanda à Jonathas fon fils pourquoi le fils d'Ifaï n'étoit point venu manger ces deux jours aufquels il n'auroit pas dû manquer? Jonathas lui dit qu'il avoit demandé permiffion d'aller à Bethléem où l'un de fes freres étoit venu le prier avec inftance d'affifter à un facrifice folennel * que faifoit fa tribu. A ces paroles Saül s'emportant de colere lui dit: » Fils » de proftituée, ne fçai-je pas que tu » aimes le fils d'Ifaï à ta honte. Ap» prens que tant que vivra le fils d'I» faï tu ne feras point en fureté ni » pour ta vie ni pour le droit que tu » peux avoir à la couronne. Fais-le » venir promptement: car il faut qu'il » meure. Pourquoi mourra-t-il, ré» pondit Jonathas à fon pere? Qu'a» t-il fait pour meriter la mort? Cette repartie mit Saül en telle fureur que ne pouvant plus fe retenir il alla prendre une lance pour percer fon fils, & l'auroit tué fi l'on ne l'eût arrêté. Jonathas après cette action ne douta plus de la verité de ce que lui avoit dit David. Le lendemain dès le point du jour il alla fous prétexte d'exercice dans le champ où David l'attendoit. Il tira les trois fléches contre la pierre d'Ezel comme il l'avoit promis: & envoyant fon page comme pour

* on facrifioit donc hors du tabernacle tout communément.

pour les ramaſſer, il lui dit en criant d'aller au-delà & de ſe retirer. David comprit auſſi-tôt ce que c'étoit : dès que Jonathas eut renvoyé ſon page à la ville avec ſon carquois & ſes armes, ils ſe rejoignirent & s'embraſſerent en répandant des larmes l'un ſur l'autre. Ils ne ſe ſéparerent qu'après avoir confirmé pour jamais l'alliance que tous deux avoient jurée au nom du Seigneur qu'ils prierent d'en être le témoin & de la faire paſſer à la race de l'un & de l'autre.

David ſe retira à Nobé (dit depuis Anathot) vers le grand-prêtre Achimelech qui fut ſurpris de le voir ſeul : car il comptoit pour rien le peu de
*ch.* 21. monde qu'il avoit avec lui. Il lui fit accroire qu'il avoit envoyé ſes gens par d'autres endroits, & qu'il alloit executer une commiſſion ſecrette du roi qu'il lui étoit défendu de publier. Il le pria de lui donner quelque choſe à manger dans le beſoin où il étoit, & quelques armes. Le grand-prêtre ne put lui donner que du pain ſanctifié, n'en ayant point d'autre que les pains qui avoient été expoſés devant le Seigneur dans le tabernacle,
*Matth.* 12. *v.* 4. & n'exigeant d'autre condition, ſinon que ſes gens fuſſent purifiés pour en manger, quoique cela n'appartînt qu'à des prêtres. Il ne put auſſi lui donner d'autres armes que l'épée de Goliath que l'on gardoit derriere l'Ephod dans le tabernacle.

IX. Il ſortit auſſi-tôt du pays d'Iſraël fuyant Saül qui commençoit à le faire pourſuivre, & il alla ſe refugier
*Pſ.* 33. 1. *Aug. in Pſ.* 59. chez les Philiſtins même, auprès d'Achis roi de Geth qui eſt nommé dans les pſeaumes Abimelech, d'un nom commun à tous les rois des Philiſtins. Ce prince le reçut très-bien d'abord : mais ſes officiers & les gens de ſa cour lui firent peur de lui, diſant qu'il étoit comme un roi dans ſon pays. David pour éviter le peril dont il étoit menacé tant qu'il ſeroit ſur les terres de ce prince, s'aviſa de contrefaire l'inſenſé. Ce qui lui réuſſit de telle ſorte, que le roi Achis ſe mit en colere contre ſes gens de lui avoir amené un foû, & commanda qu'on le chaſſât de ſes terres. Il ſe retira dans la caverne d'Odollam, dans la tribu de Juda, où ſes proches le vinrent trouver, & où ſe rendirent en même tems beaucoup de gens qui avoient de méchantes affaires, d'au- *ch.* 22. tres qui étoient accablés de dettes ou ruinés de fortune, & divers autres qui étoient mécontens de Saül ou du gouvernement. Ce qui forma un corps de quatre cens hommes dont il devint le chef.

Ce fut pendant que David étoit retiré dans la caverne d'Odollam qu'il fit une action de temperance de grand exemple. Les Philiſtins étant rentrés *2. Reg. c.* 23. avec de nouvelles troupes dans les *v.* 13. terres de la tribu de Juda, allerent *1. Paral. c.* 11. *v.* 15. camper dans la vallée de Raphaïm, dite autrement des Geans. C'étoit le tems de la moiſſon durant les plus grandes chaleurs de l'année : & les Philiſtins avoient mis du monde dans Bethléem pour garder ce poſte. David qui s'étoit retranché ſur la roche & dans la caverne, ſe trouvant preſſé de la ſoif dit : » O ſi quelqu'un » pouvoit me donner de l'eau de la » cîterne de Bethléem qui eſt près de » la porte ! A l'heure même trois hommes des plus reſolus de ceux, qui étoient retirés auprès de lui, partirent pour lui donner cette ſatisfaction ſans qu'il en ſçût rien. Ils traverſerent le camp des Philiſtins, puiſerent de l'eau dans la cîterne à la porte de Bethléem, & repaſſant par les mêmes perils avec une hardieſſe intrepide,

ils l'apporterent à David afin qu'il en bût. Mais David se contentant de recevoir cette eau de leurs mains n'en voulut point boire ; » parce, dit-il, » que la grandeur du peril où de si » vaillans hommes se sont exposés » pour me l'apporter la rend trop che- » re. Dieu me garde de commettre une » si grande faute que de boire le sang » de ces hommes, & ce qu'ils ont » acheté au peril de leur vie. Il aima mieux donc offrir cette eau au Seigneur, & la répandit en sa présence comme un sacrifice qu'il lui faisoit en actions de graces pour avoir conservé ceux qui avoient ainsi exposé leur vie. Joseph a cru que ceci étoit arrivé à David dans Jerusalem douze ou treize ans après, depuis qu'il s'étoit rendu le maître de cette ville, étant reconnu roi de tout Israël après la mort d'Isboseth. Mais ce qui lui a donné cette pensée ne veut peut-être dire autre chose, sinon que ces trois hommes que l'Ecriture met des premiers au nombre des trente BRAVES de David, l'ont aidé depuis cette action à se faire reconnoître roi sur toutes les tribus d'Israël, & à prendre la citadelle de Sion.

Ant. Judaic. l. 7. c. 10.

Avec les quatre cens hommes qui s'étoient rassemblés auprès de lui & qui le mettoient en état de se défendre, il passa le Jourdain & se retira dans les terres du roi de Moab : mais sur la remontrance du prophéte Gad il revint dans la terre de Juda. Saül informé de ces mouvemens, s'emporta à son ordinaire contre David, & se plaignit sur-tout de son fils Jonathas comme d'un traître & d'un rebelle, qui vouloit lui arracher le sceptre pour le donner à un de ses serviteurs, au fils d'Isaï. Doëg Iduméen le premier des bergers de Saül, qui étoit l'un des principaux officiers de sa maison ayant entendu le roi plaindre ainsi son malheur, dit qu'il avoit vû le fils d'Isaï à Nobé fuyant la cour, chez le grand-prêtre Achimelech qui avoit consulté le Seigneur pour lui, qui lui avoit donné des vivres, & l'épée même de Goliath le Philistin. Le roi manda aussi-tôt Achimelech & tous les prêtres qui demeuroient à Nobé où étoit alors le tabernacle du Seigneur. Après avoir reproché au grand-prêtre ce que Doëg lui avoit dit comme si ç'eût été l'effet d'une conjuration contre son service, il commanda aux soldats de sa garde qui l'environnoient de le tuer avec tous les autres prêtres qu'il avoit fait venir. Aucun d'eux n'eut la hardiesse de mettre la main sur les ministres du Seigneur : & tous s'excuserent de commettre un tel sacrilege. Le roi encore plus irrité de ne pouvoir se faire obéir, dit à Doëg d'executer lui-même ce que les autres refusoient. Cet Iduméen se jetta à l'instant sur tous ces prêtres, & tua ce jour-là quatre-vingt-cinq personnes qui portoient l'éphod de lin *. Saül dont la fureur ne fut pas encore satisfaite de ce carnage, envoya à Nobé, qui étoit le séjour des prêtres & des levites, des gens avec ce Doëg, pour passer tous les habitans au fil de l'épée. Ce qui fut executé sans qu'on y épargnât ni les femmes, ni les petits enfans, ni les troupeaux. L'un des fils du grand-prêtre Achimelech nommé Abiathar, étant échappé de cet horrible massacre, s'enfuit vers David qui étoit la cause innocente d'un si grand carnage. Il le retint auprès de lui jusqu'à ce qu'il fût en état de le rétablir dans la charge de grand-Sacrificateur, dont il avoit apporté l'Ephod avec lui.

* tant Prêtres que Levites.

X.
ch. 23.

L'état de fugitif où David se trou-

voit reduit ne l'empêchoit pas de rendre toujours quelque ſervice au pays d'Iſraël & de le défendre contre ſes ennemis. Mais il ne faiſoit aucune démarche qu'après avoir conſulté le Seigneur par le miniſtere d'un prêtre pour connoître ſa volonté & n'agir que ſous ſes ordres : & jamais il ne fut trompé dans les réponſes qu'il en reçut. Les Philiſtins étant venus attaquer la ville de Ceila dans la tribu de Juda, il eut recours au Seigneur pour ſçavoir s'il marcheroit contre eux, & s'il auroit du ſuccès. Le Seigneur lui répondit qu'il déferoit les ennemis & qu'il délivreroit la ville. David marcha ſous cette aſſurance malgré les appréhenſions de ſes gens, battit les Philiſtins avec ſon peu de monde, & en fit un grand carnage. Il ſauva la ville dont ils avoient déja brûlé les granges & les magazins. Saül ayant appris que David étoit entré dans Ceila, y fit marcher toutes ſes troupes pour le prendre & envoya promptement ordre de fermer toutes les portes de la ville ſur lui, reſolu de la détruire comme Nobé ſi elle refuſoit de le lui livrer. David à cette nouvelle dit au prêtre Abiathar de prendre l'Ephod pour conſulter le Seigneur & ſçavoir s'il étoit en ſureté dans la ville. Sur la réponſe de l'oracle du Seigneur qui dit qu'il ſeroit livré par les habitans entre les mains de Saül s'il l'attendoit, il ſortit avec ſes gens qui étoient au nombre d'environ ſix cens hommes, & ſe retira dans les montagnes & les bois du deſert de Ziph le long de la mer morte.

L'an du M. 2945. H.

Jonathas ſans appréhender les reſſentimens de ſon pere l'y vint trouver, le fortifia dans la confiance qu'il avoit en Dieu, l'aſſura de la protection du Seigneur, devant lequel ils renouvellerent leur alliance par de nouvelles proteſtations de fidelité. Il lui dit que Saül ſon pere n'ignoroit pas qu'il ne dût être roi d'Iſraël & qu'il ne pourroit l'empêcher avec toutes les forces de ſon royaume ; que pour lui il eſperoit être le ſecond après David. Il ne fut pas plûtôt retourné que ceux de Ziph donnerent avis à Saül que David étoit caché chez eux. Ce prince alla l'y chercher avec ſon armée, & l'y pourſuivit de ſi près, qu'il étoit ſur le point de l'environner & de le prendre dans les roches du deſert de Maon, lorſqu'un courier vint l'avertir que les Philiſtins avoient fait une irruption dans le pays. Ce coup lui arracha David d'entre les mains, & il ſe vit obligé d'aller promptement faire tête aux Philiſtins.

XI. ch. 24.

David ſe retira dans le deſert d'Engaddi & ſe retrancha dans des lieux de difficile accès. Saül revenu de ſon expedition contre les Philiſtins ne crut pas devoir l'y laiſſer en paix. Il prit avec lui trois mille hommes choiſis de tout Iſraël, & alla chercher David juſques ſur les rochers les plus eſcarpés où il n'y avoit que des chévres ſauvages qui puſſent monter. Etant arrivé près du lieu qu'on lui avoit indiqué, une neceſſité naturelle dont il ſe ſentit preſſé le fit entrer dans une caverne qui ſe trouvoit proche du chemin, au devant de laquelle il y avoit des parcs de brebis. La caverne étoit ſpacieuſe & profonde : David & ſes gens s'étoient cachés dans le fond, ne pouvant ſe perſuader qu'on dût s'aviſer de les y aller chercher. L'un d'entre eux reconnut le roi Saül, & alla auſſi-tôt dire à David que pour cette fois le Seigneur lui avoit livré ſon ennemi entre les mains ; qu'il lui offroit l'occaſion du monde la plus favorable pour s'en venger &

L'an du M. 2946.

ſe garantir de ſa perſecution en lui faiſant perdre la vie. David loin d'écouter un tel conſeil, crut que le devoir & la pieté lui défendoient de nuire à celui que le Seigneur avoit établi roi, & qui étoit toujours ſon maître. S'étant donc avancé doucement il ſe contenta de lui couper un morceau de ſa caſaque: encore en témoigna-t-il du regret ſur le champ. Lorſqu'il ſe fut retiré, ſes gens peu ſatisfaits d'une telle moderation vouloient aller eux-mêmes tuer Saül. David les retînt & leur dit qu'il ſe garderoit bien de mettre la main ſur celui qu'il reſpectoit comme le Chriſt & l'Oinct du Seigneur.

Saül ſortit de la caverne & continua ſon chemin. David le ſuivit & ſe mit à crier, l'appellant ſon Seigneur & ſon roi. Saül reconnut ſa voix, & lorſqu'il ſe fut tourné vers lui, il dit en lui faiſant la reverence juſqu'en terre: »Faut-il donc, Sire, »que vous ajoutiez foi à des calom»niateurs qui vous trompent, & que »vous ayez tant de défiance de ceux »qui vous ſont les plus affectionnés »& les plus fidéles? Reconnoiſſez »maintenant la malice de ceux qui »me décrient ſans ceſſe auprès de »vous, & qui m'accuſent d'avoir ſur »votre perſonne des deſſeins perni»cieux auſquels je n'ai jamais ſongé. »Cependant c'eſt ſur une ſi fauſſe »créance qu'ils vous ont excité à »me perdre. Après les preuves que »je vous donne de mon innocence, »pouvez-vous, ſans encourir la co»lere de Dieu, continuer dans le »deſſein de faire mourir un homme, »qui ayant pû aujourd'hui vous ôter »la vie, n'auroit pas perdu cette oc»caſion de ſe venger & de pour»voir à ſa ſureté, s'il avoit été vo»tre ennemi. Car il m'eût été auſſi »facile de vous tuer que de couper »ce morceau de votre habit que »vous voyez entre mes mains. Mais »quelque juſte que puiſſe être mon »reſſentiment, je l'ai retenu, au lieu »que vous vous laiſſez emporter aux »mouvemens d'une haine dont vous »ne pouvez ignorer l'injuſtice. Le »Seigneur ſera le juge entre vous »& moi. C'eſt à lui à me faire ju»ſtice de vous: pour moi je »n'attenterai jamais ſur votre perſon»ne. Hé, qui ſuis-je en comparai»ſon de vous, ô roi d'Iſraël, ſinon »un chien mort & un vil inſecte, que »vous pourſuivez ſans qu'il puiſ»ſe vous en revenir ni gloire, ni »utilité.

Saül attendri par ce diſcours ne put ouvrir la bouche que pour l'appeller ſon *fils David*: car d'ailleurs il n'avoit pas coutume de l'appeller autrement que le *fils d'Iſaï* depuis qu'il l'avoit pris en averſion. La honte lui étouffant la parole, il jetta un profond ſoupir & répandit des larmes. Il lui dit enſuite: » Il faut »avouer que vous êtes plus ju»ſte que moi: car vous ne m'avez »fait que du bien, & je ne vous ai »rendu que du mal. Vous venez de »me donner une grande preuve de »votre affection & de votre bon »cœur, puiſque le Seigneur m'ayant »livré entre vos mains, vous m'avez »conſervé la vie que vous pouviez »m'ôter. Car qui eſt celui qui ayant »trouvé ſon ennemi à ſon avantage »le laiſſe aller ſans lui faire porter »des marques de ſon reſſentiment. »Je prie donc le Seigneur de récom»penſer lui-même cette bonté que »vous m'avez témoignée aujourd'»hui. Puiſque vous devez regner ſur »Iſraël, comme je le ſçai très-cer»tainement, jurez-moi par le Seigneur

» que vous ne détruirez point ma fa- » mille. David le lui jura, & ils fe fepa- rerent en paix. Ce fut vers le même

L'an du M. 2947. tems que tout Ifraël fe vit dans le deuil par la mort du prophéte Samuël qui fut enterré dans fa maifon à Ramatha.

XII. ch. 25. David s'étant retiré dans le defert de Pharan après que Saül s'en fut retourné à Gabaa où étoit toujours le lieu de fa refidence, commença bientôt à manquer des chofes neceffaires à la vie. Il fçût qu'un homme riche & puiffant de ces quartiers nommé Nabal de la race de Caleb, faifoit tondre fes brebis fur la montagne de Carmel près d'une ville de même nom dans la tribu de Juda. Car on ne doit point confondre ce lieu qui étoit près de la mer morte avec la fameufe montagne du Carmel, qui étoit en Galilée près de la mer Mediterranée dans la tribu d'Iffachar : de même que le defert de Pharan dont il s'agit ici doit être diftingué d'un autre defert de Pharan plus celebre en Arabie, qui s'étendoit jufqu'à la mer rouge. David envoya donc faluer Nabal de fa part & le prier civilement de vouloir l'affifter de quelque chofe pour faire fubfifter fes gens. Il fe promettoit d'être d'autant mieux reçu, que l'on fçavoit qu'il avoit eu foin de conferver les biens de Nabal & des autres habitans du pays depuis qu'il étoit venu dans les deferts de Maon, de Ziph & de Pharan, & qu'il n'avoit jamais fouffert que les foldats fiffent le moindre tort à qui que ce fût.

Mais Nabal qui étoit un brutal & un fou, ne fe contenta pas de rebuter ceux qu'il avoit envoyés ; il les chargea encore d'injures, jufqu'à dire que le fils d'Ifaï n'étoit qu'un efclave fugitif. David irrité du rapport qu'on lui en fit, arma quatre cens hommes dans la refolution de perdre Nabal & de détruire toute fa maifon. Un des bergers de Nabal, qui avoit été préfent au difcours infolent de fon maître, vint en avertir promptement fa maîtreffe Abigaïl femme de beaucoup d'efprit, prudente, adriote, civile, qui joignoit beaucoup de merite à une rare beauté de corps. Il lui en remontra la confequence en lui faifant connoître le tort de fon mari & l'obligation qu'il avoit à David. Abigaïl vit tout d'un coup le malheur qui menaçoit fon mari & toute fa maifon, & ufa d'une extrême diligence pour le prévenir. Elle fit fur le champ même de grandes provifions de pains cuits, de farines, de vin, de moutons prêts à manger, de raifins & de figues féches qu'elle envoya devant. Puis fans rien dire de fon deffein à fon mari, elle fuivit tous ces vivres, montée fur un afne.

Elle rencontra David au bas de la montagne, qui marquoit dans fon gefte & fes difcours fon indignation & l'envie de fe venger. Dès qu'elle l'eut apperçu elle mit pied à terre, fe profterna pour le faluer de loin, puis alla fe jetter à fes pieds en l'abordant, & lui fit un difcours fi touchant, fi humble, fi éloquent & fi plein de raifon, qu'elle defarma fa colere fur le champ. Il pardonna à Nabal pour l'amour d'elle, & il conçut beaucoup d'eftime pour fa vertu. Il reçut agréablement fes préfens, & la renvoya très-fatisfaite de lui, & fort contente d'avoir fauvé toute fa maifon. Elle ne dit rien du refte de la journée à fon mari de tout ce qui s'étoit paffé, parce qu'il étoit dans le vin & la débauche. Mais le

lendemain lorsqu'il eut dissipé les vapeurs de son vin, elle lui representa si vivement le peril qu'il avoit échappé, qu'il en eut le cœur frappé. Il lui vint un tremblement de membres, qui fut suivi d'une maladie dont il mourut au bout de dix jours. David ayant appris la mort de ce méchant homme, benit le Seigneur de l'avoir vengé sans qu'il s'en fût mêlé. Il envoya ensuite proposer à Abigaïl de l'épouser, & elle y consentit sans peine, témoignant être très-sensible à l'honneur d'une telle alliance. Il épousa vers le même tems Achinoam. Mais Saül lui fit l'injure de lui ôter sa fille Michol pour la marier à un autre *.

* phalti ou Phaltiel.

XIII. ch. 26. Cependant les habitans de Ziph sçachant que Saül avoit repris la resolution de poursuivre & de perdre David, allerent l'avertir une seconde fois qu'il étoit retiré dans leur desert & qu'il ne seroit pas difficile de le prendre. Il partit sur leur avis avec trois mille hommes choisis comme la premiere fois, & vint camper sur la colline d'Hachila, conduit par les guides & les traîtres du pays. David informé de ces mouvemens sans s'en effrayer, alla sans bruit observer son camp avec deux hommes * seulement. Il remarqua la tente du roi, & y étant entré la nuit accompagné seulement d'Abisaï fils de sa sœur Sarvia, il trouva que tout le monde dormoit, sans en excepter les gardes même & le general Abner. Abisaï voyant l'occasion si favorable, dit à David que puisque Dieu lui livroit de la sorte son ennemi entre les mains, il alloit le tuer, & il leva sa lance pour le percer. Mais David lui retint le bras, disant qu'il n'étoit pas permis de porter la main sur l'Oinct du Seigneur, & protesta que jamais il ne rendroit à Saül le mal qu'il en recevoit. Il se contenta d'emporter sa lance & sa coupe qui étoient à son chevet, afin qu'il ne pût douter qu'il avoit été le maître de sa vie encore une fois. Dieu permit que personne ne s'éveillât, & que David sortît du camp comme il y étoit entré. Lorsqu'il fut sur la montagne voisine il se mit à crier de toute sa force pour appeller les gens du roi, & reprocha à Abner sa negligence, lui qui passoit d'ailleurs pour le plus brave & les plus vigilant homme d'Israël, l'accusant d'avoir oublié son devoir en ne faisant point veiller la garde autour du roi, que ses gens entrés dans sa tente auroient pû tuer cette nuit sans obstacle s'il ne l'avoit empêché : » Voyez, ajou»ta-t-il, ce que sont devenues sa »lance & sa coupe qui étoient à son »chevet ; & jugez de la verité de ce »que je vous dis.

* Abisaï & Achimelech.

Saül éveillé au bruit comme les autres, reconnut la voix de David, & s'adoucissant à la vue du peril qu'il venoit d'éviter, il lui parla civilement en l'appellant son fils. David sans perdre le respect lui representa de nouveau l'injustice de la persecution qu'il lui faisoit souffrir, le conjurant encore de ne point écouter ceux qui envenimoient son esprit contre lui. Saül ne put disconvenir qu'il avoit tort, & condamnant sa propre conduite, il lui protesta qu'il ne lui feroit plus de mal à l'avenir : reconnoissant qu'il lui étoit redevable de la vie une seconde fois. David dit que si c'étoit le Seigneur qui le suscitoit contre lui, il se soumettoit de bon cœur à tout ce qu'il lui plairoit de lui faire souffrir: qu'il le prioit seulement de recevoir l'odeur du sacrifice qu'il lui en faisoit. Mais que comme la vie du roi lui

avoit été chere & precieuse, il esperoit de la protection & de la bonté divine que le Seigneur prendroit soin de la sienne & le délivreroit de ses maux. Il renvoya en même tems la lance & la coupe de Saül, qui lui souhaita toutes sortes de benedictions & s'en retourna après lui avoir prédit du succès dans toutes ses entreprises.

XIV. David ayant si souvent éprouvé l'inconstance de Saül, ne crut pas qu'il y eût aucune sureté pour lui *ch. 27.* dans tout le royaume d'Israël sous un roi, qui disposoit de la volonté de ses sujets & de tous les lieux du pays, ne pouvant ni se cacher à sa connoissance, ni se soustraire à sa puissance jusqu'à la fin. C'est ce qui lui fit prendre le parti d'en sortir & de se sauver au pays des Philistins. Il se retira avec ses six cens hommes & ses deux femmes Achinoam & Abigaïl auprès d'Achis roi de Geth, ville capitale de l'une des cinq Satrapies ou principautés des Philistins : & ce prince lui ayant promis *L'an du M. 2948. H.* toute sureté de sa part, ce qu'il n'avoit pas fait la premiere fois que David s'étoit refugié chez lui, voulut lui donner pour lieu de retraite la petite ville de Siceleg, qu'il prit en telle affection, qu'il l'acquit depuis au royaume de Juda lorsqu'il fut parvenu à la couronne. David demeura en ce lieu pendant plus de quatre mois, faisant des courses continuelles sur les Amalecites & les autres ennemis du pays jusqu'en Idumée & en Egypte, & laissant le roi dedans la pensée que ces ennemis n'étoient autres que les Israëlites même.

*L'an 2949.* Peu de tems après, les Philistins renouvellant la guerre contre Israël, mirent une puissante armée sur pied: & Achis engagea David à le suivre par la confiance qu'il avoit en sa valeur & la créance où il étoit qu'étant mal avec ceux de son pays, il seroit ravi d'avoir cette occasion de se venger du roi d'Israël & de ses autres ennemis. Saül sçachant qu'ils étoient campés à Sunam dans la tribu d'Issachar, ramassa toutes les forces d'Israël & conduisit ses troupes jusqu'à Gelboé pour les combattre. Ayant consideré l'armée des Philistins, il fut effrayé du grand nombre de ses ennemis. Il alla consulter le Seigneur qui ne lui répondit ni en songes, ni par les prêtres, ni par les prophétes. Ce silence redoubla sa crainte, & le désespoir le fit recourir à une Pythonisse ou magicienne pour évoquer l'ombre de Samuël d'où il apprit de nouveau qu'il étoit abandonné du Seigneur, qui avoit passé de lui à son rival; qu'il devoit perir le lendemain lui & ses fils, après qu'eux & tout Israël auroit été livré entre les mains des Philistins; & que le Seigneur lui ôteroit le royaume pour le donner à David son gendre. *ch. 28.* *v. 16.*

Cependant les Philistins ayant fait avancer toutes leurs troupes de Sunam à Aphec, David qui étoit à l'arriere-garde avec le roi Achis fut obligé de les suivre avec les six cens hommes de sa nation qu'il conduisoit. Dieu permit qu'il devînt suspect aux princes des Philistins : & quelque assurance qu'Achis leur pût donner de sa fidelité & de son zele, ils l'obligerent de le renvoyer, craignant que dans le fort du combat il ne passât du côté des Israëlites contre eux, & qu'il ne voulût faire sa paix avec Saül au prix de leur sang. David s'en retourna donc dès la nuit suivante par le conseil d'Achis, qui *ch. 29.*

témoignant être fort ſatisfait de toute ſa conduite, l'aſſura de la continuation de ſa bienveillance. Etant
ch. 30. arrivé au bout de trois jours à Siceleg avec ſes gens, il trouva que les Amalécites étoient venus faire leurs courſes dans le pays, avoient ſurpris & pillé la ville, y avoient mis le feu, & avoient emmené les femmes & les enfans en captivité. Dans l'affliction qu'il en eut & l'inquietude de ſçavoir ce qu'il feroit, il conſulta le Seigneur par le miniſtre du Grand-Prêtre Abiathar. Sur la reponſe favorable qu'il en reçut, il marcha contre les Amalécites avec ſes ſix cens hommes, dont il fut obligé d'en laiſſer deux cens au torrent de Beſor ou d'Egypte à l'entrée de l'Idumée. Il continua de marcher avec le reſte pendant trois autres journées de chemin, ayant pour guide un Egyptien qui avoit été avec ces Amalécites & qui les avoit quittés. Il ſurprit ſes ennemis qui ne ſongeoient qu'à ſe réjouir & à faire grande chaire des depouilles qu'ils avoient priſes ſur les terres des Philiſtins & de Juda. Il les chargea & en fit un ſi grand carnage pendant un jour & une nuit, que d'une grande multitude il n'en put échapper que quatre cens jeunes hommes, qui étoient montés promptement ſur des chameaux & s'étoient enfuis. Il recouvra tout ce que les Amalécites avoient pris; ramena tous les priſonniers, parmi leſquels ſe trouvoient ſes deux femmes Achinoam & Abigaïl, ſans qu'il y eût une ame de perdue. Il reprit auſſi tous les troupeaux & les autres dépouilles avec de nouvelles, dont il fit part à beaucoup de ſes parens & de ſes amis, après avoir reſtitué ce qui avoit été pris aux particuliers.

XV. La bataille entre les Philiſtins & les Iſraëlites ſe donna dans la vallée de Jezraël & ſur la montagne de Gelboé. Elle fut ſanglante de part & d'autre, & les premiers la gagnerent avec grand avantage. Trois des fils de Saül dont le premier étoit Jonathas * y perdirent la vie en combattant vaillamment. Saül lui-même ſe ſentant bleſſé dangereuſement, & craignant de tomber vif entre les mains des incirconcis, ſe tua au refus que ſon Ecuyer fit de lui rendre cet office, & qui ſe tua lui-même d'affection & de deſeſpoir ſur le corps de ſon maître. Cette mort de Saül arriva deux ans après celle de Samuël. David en reçut la nouvelle trois jours après le retour de ſon expedition ſur les Amalécites par un jeune homme venu du camp des Iſraëlites. C'étoit un Amalécite, qui croyant ſe faire un merite devant David d'avoir contribué à le délivrer de ſon ennemi & de ſon perſecuteur, ſe vantoit d'avoir tué Saül, qui lui en avoit donné l'ordre, & lui apportoit ſon diadême & ſon braſſelet comme à celui qu'il reconnoiſſoit pour roi d'Iſraël en ſa place. Soit qu'il dit vrai, ſoit qu'il mentît, comme il y avoit bien de l'apparence, David le jugea ſur ce qu'il diſoit : & pour la recompenſe qu'il s'en étoit promiſe il le fit mourir ſur l'heure pour avoir oſé mettre la main ſur l'Oinct du Seigneur, & tuer le roi d'Iſraël.

* les deux autres étoient Abinadab & Melchiſua.

L'an du M. 2749. H. ou 4872. S. avant J. C. 1055. H. ou 1100.

2. Reg. 1.

Il déchira en même tems ſes habits pour marquer ſon deuil, & tous ceux qui étoient avec lui firent la même choſe. Tous jeunerent juſqu'au ſoir. Après avoir donné lieu aux premiers mouvemens de la douleur, il déplora la mort de Saül & de Jonathas par un cantique lugubre qu'il chanta en leur honneur, & il fit leur éloge funebre.

Après

Après leur avoir rendu ces devoirs, il consulta le Seigneur pour sçavoir ce qu'il avoit à faire, & où il devoit aller. Le Seigneur lui répondit d'aller à Hebron. Il y mena ses deux femmes, & y établit sa famille : ce que firent aussi les gens qui l'avoient suivi. Les principaux de la tribu de Juda s'assemblerent aussi-tôt en cette ville pour le proclamer roi de leur tribu, qui étoit la plus étendue & la plus puissante de toutes celles d'Israël, & il fut sacré de nouveau par leurs soins. Il apprit alors la generosité qu'avoient eue les habitans de Jabès-Galaad au delà du Jourdain de venir enlever sur la muraille de Bethsan * les corps de Saül & de ses fils, que les Philistins y tenoient exposés aux insultes du public pour augmenter leur triomphe ; & de leur rendre les devoirs d'une honorable sepulture, en reconnoissance de ce que Saül à son avenement à la couronne les avoit sauvés des Ammonites. Il envoya aussitôt leur en faire compliment comme d'une action très-louable, & les assurant qu'elle ne seroit pas sans récompense devant le Seigneur, il leur promit aussi de leur en marquer sa reconnoissance particuliere.

* *depuis appellée Scytopolis.*

XVI. *2. Reg. 2. 1. Paral. 8. 9.* Cependant Abner General de l'armée de Saül, & son cousin germain, travaillant à conserver la couronne dans sa famille, prit Isboseth autrement nommé Esbaal, l'unique qui restât des enfans mâles de Saül, le conduisit par tout le camp, & le fit reconnoître roi d'Israël par toutes les tribus hors celle de Juda. Les deux rois vécurent en paix pendant les deux premieres années, jusqu'à ce qu'Abner ayant entrepris de reduire aussi la tribu de Juda sous l'obéissance de son nouveau maître, vint à Gabaon dans la tribu de Benjamin avec son armée. Joab fils de Sarvia sœur de David marcha contre lui avec l'armée de Juda, accompagné de ses deux freres Abisaï & Azaël. Il fallut en venir à un combat, après un duel de douze hommes des plus vaillans de part & d'autre, qui n'avoit décidé de rien, parce qu'ils étoient morts tous les vingt-quatre à la fois, chacun ayant tué son adversaire en mourant. L'armée d'Isboseth fut défaite par celle de David, qui n'y perdit que dix-neuf hommes outre Azaël, qui fut tué par Abner pour l'avoir, poursuivi trop vivement.

*L'an du M^d 2951. H.*

Isboseth sçut mal ménager ce General, qui étoit devenu une personne necessaire à son état, & de qui dépendoit l'affermissement & la conservation de sa couronne. Abner picqué du reproche que lui fit Isboseth d'entretenir une concubine de son pere Saül, se plaignit que c'étoit bien mal reconnoître ses services. Il le menaça de passer du côté de David, & d'y faire passer avec lui tout Israël, ajoutant que l'on seroit convaincu alors qu'Isboseth ne devoit qu'à son affection, à son credit & à sa fidelité la couronne dont il se rendoit indigne. L'effet suivit la menace. Il envoya proposer à David de le faire nommer & reconnoître par les peuples pour roi sur tout Israël, en abandonnant Isboseth, pourvû qu'il lui promît avec serment de le recevoir au nombre de ses amis & l'honorer de sa confiance. David qui avoit toujours eu de l'estime pour lui depuis qu'il l'avoit presenté au roi Saül, le jour de la défaite de Goliath, accepta ses offres sans déliberation, & demanda seulement qu'il lui ramenât sa femme Michol fille de Saül. Elle lui fut renvoyée par Isboseth mê-

*2. Reg. 3.*

me qu'il avoit prié de la lui rendre, l'ayant acquife au prix de cent têtes de Philiftins, & qui l'ôta pour cet effet à Phaltiel à qui fon pere Saül l'avoit fait épouser. David avoit alors fix autres femmes toutes legitimes, dont il eut fix fils pendant les fept ans & demi qu'il demeura à Hebron.

Abner affembla enfuite les chefs de l'armée d'Ifraël avec les principaux d'entre le peuple, & les fit fouvenir qu'il n'y avoit eu que lui qui les eût empêchés d'abandonner le parti d'Isbofeth pour fuivre David, lorfqu'ils y paroiffoient difpofés après la mort de Saül. Mais qu'ayant confideré depuis que c'étoit la volonté du Seigneur que David regnât fur tout le peuple d'Ifraël, & qu'il l'avoit fait facrer autrefois par les mains de Samuël pour ce fujet comme celui par qui il devoit fauver fon peuple de la main des Philiftins & de tous fes autres ennemis, il ne prétendoit plus s'y oppofer; qu'il trouveroit bon au contraire qu'ils fuiviffent leur premiere inclination, puifqu'il s'agiffoit d'obéir au Seigneur. Son
L'an du M. 2956. H. difcours fit tant d'impreffion fur les efprits que tous fe déclarerent ouvertement pour David. Il gagna avec la même facilité la tribu de Benjamin, qui étoit plus particulierement attachée à Isbofeth & à la maifon de Saül. Avec les affurances qu'il avoit tirées de toutes les tribus il vint à Hebron trouver David, qui le reçut comme le meritoit un fi grand fervice & qui lui fit un feftin. Il retourna enfuite pour l'aller faire proclamer & reconnoître dans une affemblée generale, & lui amener toute l'armée d'Ifraël qui avoit fervi Isbofeth.

A peine étoit-il parti d'Hebron que Joab y arriva revenant d'une expedition contre des brigands qui étoient venus fondre dans le pays lorfqu'il eut appris ce qui venoit de fe paffer. Le merite d'Abner, & ce dernier fervice qu'il venoit de rendre à David lui firent craindre qu'il ne tînt le premier rang auprès de lui & n'obtînt même à fon préjudice le commandement de fon armée. Pour détourner le coup il tâcha de perdre Abner de reputation dans l'efprit de David, & de lui rendre fufpectes les promeffes qu'il étoit venu lui faire, comme s'il n'eût eu d'autre intention que de le tromper. N'ayant pû ni émouvoir ni perfuader David, il envoya fans lui rien communiquer de fon deffein après Abner, lui dire comme de la part de David de revenir promptement, parce qu'il avoit oublié de lui parler d'une chofe très-importante. Abner ne fut pas plutôt proche de la porte d'Hebron que Joab accompagné d'Abifaï fon frere, allant au devant de lui fous pretexte de le faluer & de lui faire honneur, le tua en trahifon, difant qu'il vengeoit ainfi la mort de fon frere Azaël. David eut une douleur très fenfible de ce lâche affaffinat: il protefta hautement devant le Seigneur qu'il en étoit innocent, & qu'il ne l'avoit ni fçu ni commandé; & fit d'étranges imprecations contre celui qui l'avoit commis, contre fes complices & toute fa maifon. Il lui fit faire de magnifiques funerailles à Hebron, & fit porter de lui un deuil public dont il donna l'exemple lui-même, & dont il ne difpenfa pas même Joab: & il combla ces derniers devoirs par un éloge funebre dont il honora fa memoire.

Tous ces témoignages de la jufti- XVII. ch. 4.
ce & de la pieté de David acheve-

rent de lui gagner le cœur des peuples. Isbofeth ne furvéquit de gueres à Abner. Deux officiers de fes Gardes * le firent mourir indignement, l'ayant trouvé qui dormoit fur fon lit & apporterent fa tête à David, croyant lui faire un prefent agreable. Mais étant entré dans une jufte colere contre ces affaffins, qui prétendoient lui avoir rendu fervice en ôtant du monde celui, qui lui difputoit le royaume, & qui en attendoient une recompenfe, il leur dit: »Vive le Seigneur qui m'a délivré »des dangers les plus preffans. Si »j'ai puni de mort à Siceleg celui, »qui crut m'apporter une bonne nou»velle en venant m'annoncer celle de »Saül & qui fembloit en meriter une »récompenfe, comment dois-je trai»ter aujourd'hui des fcelerats qui ont »tué un homme innocent dans fa »maifon, & affaffiné leur maître fur »fon lit? Vous porterez la peine que »merite votre perfidie: & je venge»rai avec fon fang l'outrage que vous »m'avez fait de me croire capable »d'approuver une action fi détefta»ble. David après leur avoir parlé de la forte, donna ordre qu'on les fît mourir, qu'on leur coupât enfuite les mains & les pieds, & qu'on les pendît pour l'exemple devant la pifcine d'Hebron: il fit faire de magnifiques funerailles à Isbofeth, & fit renfermer fa tête dans le fepulcre d'Abner.

* Baana & Rechab.

XVIII. Alors les principaux de toutes les tribus d'Ifraël vinrent trouver David à Hebron avec les chefs du peuple & les officiers de l'armée pour lui promettre fidelité comme à leur roi, reconnoiffant qu'ils ne faifoient qu'accomplir la volonté du Seigneur, qui lui avoit dit qu'il l'établiroit le Pafteur de fon peuple. Les Anciens ou Senateurs qui compofoient le confeil de la nation fe rendirent auffi auprès de lui. Il fit avec eux un accord devant le Seigneur, & fut facré de nouveau roi fur d'Ifraël âgé pour lors de trente-fept ans & quelques mois. Après les rejouiffances publiques, qui fe firent pour cette heureufe réunion de toute la nation, toutes les troupes des tribus qui avoient fuivi Isbofeth, vinrent au fervice de David qui les raffembla toutes autour d'Hebron. Il fe mit à leur tête & marcha contre la ville de Jébus ou de Jerufalem, qui avoit été occupée jufques-là par les Jebuféens. Ces peuples qui étoient Cananéens, & qui s'étoient toûjours maintenus contre les efforts des Ifraëlites depuis Jofué, craignoient fi peu cet armement de David, que pour marquer le mépris qu'ils faifoient de lui, ils ne mirent fur leurs murailles que des aveugles, des boiteux & d'autres eftropiés. Cette infulte ne rebuta point David qui fe rendit maître de la ville baffe après une vigoureufe attaque. La grande difficulté étoit de prendre la fortereffe de Sion. Pour animer les fiens à faire des efforts extraordinaires, il promit des recompenfes particulieres aux foldats qui fignaleroient leur courage, & la charge de Genéral de fon armée à celui des chefs qui monteroit le premier fur la bréche. Il n'y en eut point de plus hardi ni de plus heureux que Joab, qui nonobftant la difgrace où l'avoit mis le meurtre d'Abner, merita le genéralat par ce moyen. David prit donc la fortereffe de Sion, qui fut depuis nommée la cité de David. Il la fit rebâtir & en fit fa maifon & le fiege capital de fon royaume. Il s'y établit incontinent après: il y prit de nouvelles femmes, dont il eut jufqu'à dix-neuf fils

2. Reg. 5. 1. Paral. 11.

L'an du M. 2956. H. au 4879. s.

L'an du M. 2957. H.

& une fille, sans compter les autres enfans qu'il eût de ses concubines, c'est-à-dire des autres femmes, qui bien que legitimes n'avoient ni le titre de reines, ni les honneurs des meres de famille, comme les femmes du premier ordre, & dont les enfans ne pouvoient pour l'ordinaire être les successeurs de leurs peres dans les emplois, ou leurs heritiers dans leurs biens.

XIX. Les Philistins ayant appris que David avoit été reconnu roi sur toute la nation d'Israël, & sçachant ce qu'ils avoient à appréhender de sa part sur l'experience qu'ils avoient de sa valeur, leverent une puissante armée & vinrent camper dans la vallée des Raphaïm ou des Geans, assez près de Jerusalem. David qui s'étoit fait un devoir de ne jamais rien entreprendre sans le commandement de Dieu, consulta le Seigneur sur ce qu'il avoit à faire en cette conjoncture. Le Seigneur lui repondit qu'il pouvoit marcher & qu'il lui livreroit les ennemis entre les mains. David alla les combattre à Baalpharasim, les défit entierement, & emporta leurs idoles que leur fuite précipitée leur avoit fait abandonner avec leur camp, & fit brûler tous les dieux des Philistins. Ils revinrent quelque temps après avec de nouvelles forces camper au même endroit où ils se flattoient de reparer leurs pertes. David consulta de nouveau le Seigneur qui lui dit de n'aller point directement contr'eux, mais de tourner derriere leur camp jusqu'à ce qu'il lui donnât un signal, qu'il lui marqua pour combattre, l'assurant qu'il marcheroit devant lui. Il obéit exactement, battit les Philistins & les poursuivit depuis Gabaa jusqu'à Geser, c'est-à-dire depuis Gabaon jusqu'à Gazer. Par ce moyen la réputation du nouveau roi d'Israël se repandit parmi les peuples, & le Seigneur rendit son nom redoutable aux nations étrangeres. 1. Paral. 14.

XX. David ayant ainsi délivré Israël de la crainte de ses ennemis, choisit trente mille hommes de son armée pour accompagner les Sacrificateurs & les Levites, qui devoient aller querir l'Arche du Seigneur à Cariathjarim & la porter à Jerusalem. Toutes choses étant préparées pour cette grande ceremonie, il voulut y aller lui-même avec toute sa maison & les troupes de la tribu de Juda. On prit l'Arche dans la maison d'Abinadab où elle étoit demeurée depuis environ soixante & dix ans, que les Philistins l'avoient renvoyée après la mort du grand-prêtre Heli. On la mit sur un chariot neuf dont on donna la conduite aux deux fils d'Abinadab, Oza & Ahio. Ce dernier marchoit devant, l'autre suivoit. David & tout Israël l'environnoient chantant des pseaumes & des cantiques & jouant de toute sorte d'instrumens de musique. Quand on fut près de l'aire de Nachon, les bœufs firent une fausse démarche en s'écartant un peu, & firent ainsi pancher l'Arche. Oza y porta la main pour la soûtenir. Il fut frappé du Seigneur à l'instant & il mourut sur la place en punition de sa témerité, parce que n'étant pas Sacrificateur, il avoit eu la hardiesse d'y toucher.

L'an du M. 2959. H.

V. *La vie de Samuël ch. 4.*

2. Reg. 6. 1. Paral. 13.

David épouvanté de ce funeste accident craignit qu'il ne lui en arrivât autant s'il faisoit conduire l'Arche chez lui. C'est pourquoi il la fit mettre dans la maison d'un fort homme de bien, nommé Obed-edom, où elle demeura trois mois, pendant lesquels elle combla cette maison de benedictions & de prosperité. On dit à David que le Seigneur avoit beni Obed-

edom & tout ce qui lui appartenoit, à cause de l'Arche. C'est ce qui lui donna la confiance de la transporter enfin dans Sion à Jerusalem. Voici l'ordre qu'il y fit garder. Les Sacrificateurs accompagnés de sept chœurs de musique la portoient sur leurs épaules. On faisoit un pause à chaque sixiéme pas, où l'on immoloit un bœuf & un belier. David revêtu d'un éphod de lin dansoit devant l'Arche de toute sa force. Il jouoit aussi de sa harpe : & l'on conduisoit l'Arche parmi les cris de joie, au chant des voix & au son des trompettes & de tous les autres instrumens. Lorsque l'Arche fut entrée dans la cité de David ou l'enceinte de Sion, Michol regardant par une fenêtre du Palais vit le roi son mari qui dansoit & sautoit devant l'Arche, & en fit des risées. L'Arche ayant été placée sous la magnifique tente ou tabernacle qui lui avoit été préparé, David fit offrir tant d'holocaustes & de sacrifices, qu'une partie des bêtes immolées suffit pour traiter tout le peuple, dont la multitude étoit incroyable. Après les distributions faites à chaque particulier de pains, de viandes & de gâteaux, la cérémonie finie, chacun s'en retourna. Michol vint au-devant de David & voulut le railler, disant: « Le » roi d'Israël n'a-t-il pas eu bien de » la gloire aujourd'hui en se décou- » vrant devant les servantes de ses su- » jets, en paroissant dépouillé de ses » habits, puis travesti comme feroit » un bouffon ? David lui répondit d'un serieux fort severe : » Oüi j'en » ai eu beaucoup devant le Seigneur, » qui m'a choisi plûtôt que votre pe- » re & que toute sa maison pour être » chef de son peuple dans Israël. Je » danserai ; & je paroîtrai vil encore » plus que je n'ai paru ; je serai mé- » prisable à mes propres yeux, & de- » vant ces servantes dont vous parlez, » & j'en ferai toûjours gloire. L'Ecriture ajoute que Michol fut punie de la sterilité pour s'être ainsi mocquée de David, & que ce fut pour cette raison qu'elle n'eut point d'enfans de lui. Mais elle en avoit eu cinq de Phaltiel * à qui son pere Saül l'avoit mariée en l'ôtant à David qu'il lui avoit fait épouser d'abord.

* Jos. Ant. l. 7. c. 4. H. 269.

XXI.

1. Paral. 14.

David se voyant établi dans le palais qu'il avoit bâti sur la montagne de Sion des cedres que Hiram roi de Tyr lui avoit envoyés avec d'habiles ouvriers, & considerant qu'il avoit la paix de tous côtés avec tous ses ennemis, se proposa de bâtir un temple au Seigneur, honteux de se voir logé dans une maison de cedre, tandis que l'Arche n'étoit que sous des peaux. Il communiqua son dessein au prophete Nathan qui l'approuva, disant que le Seigneur étoit avec lui & qu'il ne pouvoit manquer de réussir. Mais ce prophéte revint le lendemain lui déclarer ce que le Seigneur qui lui parla la nuit suivante, lui avoit ordonné de lui dire. « Que depuis qu'il avoit ti- » ré les enfans d'Israël de l'Egypte, il » s'étoit contenté de demeurer sous » des pavillons & des tentes sans leur » demander de maison : Qu'encore » qu'il approuvât son dessein il ne vou- » loit pas qu'il l'exécutât (parce qu'il » avoit les mains teintes du sang hu- » main qu'il avoit répandu dans les » guerres qu'il avoit eu à soutenir, & » qu'il en repandroit encore dans la » suite) : mais que cet ouvrage étoit » reservé à celui de ses enfans qui de- » voit regner après lui. Cependant, ajouta le prophete. » Le Seigneur vous » promet qu'il fera votre maison. Lors- » que vos jours seront accomplis pour » aller dormir avec vos peres, je met-

2. Reg. 7. 1. Paral. 17. item. c. 22.

L'an du M. 2060. H. avant J. C. 1044. H.

» trai sur votre trône, dit le Seigneur, » un fils qui sortira de vous: j'affermirai » son regne & je le rendrai inébranlable. » Ce sera lui qui bâtira une maison à » mon nom. Je serai son pere & il sera » mon fils. S'il fait des fautes je le châ- » tierai avec la verge, comme on punit » les enfans des hommes: mais je ne re- » tirerai point ma misericorde de lui, » comme je l'ai retirée de Saül que » j'ai rejetté de devant ma face. Votre » maison sera stable: vous verrez vo- » tre trône s'affermir pour jamais, & » votre royaume subsister éternelle- » ment.

Paul. Hebr. 1. 5. 18. Ps. 88. 4. 37.

cela ne regarde même à la lettre que Jesus-Christ fils de David.

David content de connoître la volonté du Seigneur, & joyeux d'apprendre que le royaume passeroit à ses descendans & que sa posterité seroit illustre, alla se prosterner devant l'Arche pour adorer Dieu & le remercier de ce que ne se contentant pas de l'avoir élevé de simple berger qu'il étoit à une si grande puissance, il vouloit encore la faire passer à ses successeurs, & de ce que sa providence ne se lassoit point de veiller pour le salut de son peuple choisi, après avoir fait tant de prodiges & de merveilles en sa faveur, afin de le faire joüir de la liberté qu'il lui avoit acquise en le délivrant de la servitude.

XXII. La suite du regne de David qui dura encore près de trente ans ne fut plus qu'une suite de prosperités dont il plût à Dieu de le combler. Il battit pour la derniere fois les Philistins, les humilia, leur ôta Geth avec ses dépendances, & affranchit pour toûjours le peuple d'Israël de la servitude du tribut qu'il leur payoit depuis plus de cent-cinquante ans. Il dompta les Moabites qu'il assujettit en leur ôtant leurs rois, & les rendant tributaires d'Israël. Il remporta de grandes victoires sur les rois de Soba, de Damas, & de Syrie, qu'il poussa jusqu'à l'Euphrate où il étendit ses conquêtes: il reçût dans son alliance Thoü roi d'Emath ou de la Syrie occidentale au nord de Phenicie, qui avoit envoyé son fils Joram ou Adoram pour le feliciter & lui faire des présens. De l'autre côté il assujettit l'Idumée à sa domination, y mit des garnisons & nomma des officiers pour la gouverner.

2. Rég. c. 8. 1. Paral. 18.

Il n'acquit pas moins de réputation dans les exercices de la paix, pour faire goûter à ses peuples les fruits de ses victoires. Il rendoit par lui-même la justice aux particuliers & veilloit sur les officiers qui étoient chargés de la rendre en sa place dans toutes les provinces de son royaume. Il vouloit que tout le monde eût part à ses bienfaits: il auroit été fâché qu'il se fût trouvé un seul homme parmi ses sujets à qui il n'eût point fait de bien. Dans cette vue il s'informa s'il n'étoit point resté quelqu'un de la maison de Saül. Siba qui avoit été domestique de ce Prince, lui dit qu'il y avoit encore un fils de Jonathas qui étoit boiteux des deux jambes, d'une chute qui lui étoit arrivée à l'âge de cinq ans, lorsqu'à la nouvelle de la mort de son pere tué à la bataille de Gelboé, sa nourrisse l'avoit laissé tomber en fuiant. David sentit ses entrailles émuës par le souvenir de son ami Jonathas, & donna ordre sur le champ qu'on lui amenât ce fils en l'état qu'il étoit. Il s'appelloit Miphiboseth, autrement Meribbaal, & avoit été élevé depuis ce temps dans la maison d'un nommé Machir à Lodabar. David ne se contenta pas de le remettre en possession de tous les biens qui avoient appartenu à son pere Jonathas & à Saül son grand-pere, il voulût encore qu'il mangeât toûjours à sa table & qu'il fût consideré comme l'un de ses pro-

2. Reg. c. 9. 1. Par. c. 8. v. 34. & 9. v. 40.

pres enfans. Il fit Siba intendant de la maison de Miphiboseth avec ordre de faire valoir toutes ses terres, de prendre soin de tout ce qui le regardoit : & il voulut qu'il fut servi par les quinze fils & les vingt serviteurs qu'avoit Siba.

XXIII. Quelque temps après mourut Naas roi des Ammonites ami & allié de David, qui envoya aussi-tôt des ambassadeurs à Hanon son fils & son successeur, pour lui témoigner la part qu'il prenoit à son affliction, & l'assurer de la continuation de l'amitié qu'il avoit eue avec le roi son pere. Mais les principaux de la cour de Hanon s'imaginerent par une défiance fort injuste que cette ambassade n'étoit qu'un pretexte pour reconnoître l'état & les forces du pays ; & dirent au nouveau roi qu'il ne pouvoit, sans se mettre en grand peril, ajouter foi aux paroles du roi des Israëlites. Ce prince se laissant aller à ce mauvais conseil, fit arrêter les ambassadeurs de David, leur fit raser la moitié de la barbe, & leur fit couper les habits jusqu'au haut des cuisses, afin que rien ne manquât à l'ignominie de l'insulte qu'il leur faisoit. Il les renvoya de la sorte sans leur faire d'autre réponse. David ayant été averti qu'ils avoient été si honteusement outragés, conçût une juste indignation d'une injure qui violoit même le droit des gens, & déclara hautement qu'il s'en vengeroit par les armes. Il envoya ordre à ses ambassadeurs de demeurer à Jericho jusqu'à ce que la barbe leur fût crue.

2. Reg. c. 20. 1. Par. c. 19.

L'an du M. 2967. H. Avant J.C. 1037.

L'an du M. 2967. H.

Cependant les Ammonites jugeant des desseins de David par la grandeur de l'offense qu'ils lui avoient faite, se preparerent à lui faire la guerre : & ne se trouvant pas assez forts pour lui resister seuls, ils eurent recours à quatre rois de Syrie & de Mesopotamie, d'où ils tirerent quarante-deux mille hommes qu'ils joignirent à leur armée. David envoya contr'eux ses troupes sous la conduite de Joab, qui alla chercher les ennemis jusqu'au cœur de leur pays. Ils s'avancerent pour le combattre, & separerent leurs forces en deux gros corps d'armée. Les Alliés s'étendirent dans une plaine écartée, & les Ammonites se rangerent devant la ville capitale de leur pays. Joab fut obligé par cette conduite de diviser aussi ses troupes. Il en donna une partie à son frere Abisaï pour attaquer les Ammonites, & il marcha avec l'autre contre les Syriens & le reste des Alliés, qui furent défaits entierement, & ne purent sauver leurs restes que par la fuite. Les Ammonites découragés par cette défaite, se laisserent aussi battre par Abisaï, qui les poursuivit jusqu'au pied de leurs murailles. Joab retourna victorieux à Jerusalem. Les Syriens s'étant mis en campagne l'année suivante avec un grand renfort de troupes venues de delà l'Euphrate, David voulut marcher lui-même à la tête des siennes. Il remporta une grande victoire sur ces ennemis, il tailla en pieces quarante mille chevaux & tous ceux qui combattoient sur sept cens chariots armés de faulx, sans compter ce qu'il y demeura d'infanterie. Tous les rois qui étoient venus au secours de celui * de Soba le principal des Alliés des Ammonites, s'enfuirent dès le commencement avec cinquante-huit mille hommes. Ceux de la Mésopotamie & de la Syrie septentrionale firent leur paix avec David, qui assujettit les autres sous le joug des Israëlites, & renvoya dès le printemps de l'année suivante Joab avec son armée, finir la guerre contre les Ammonites. Pour lui il demeura dans Jerusalem.

L'an du M. 2968.

* Adarézer.

XXIV. Pendant qu'on étoit devant Rabba, ville capitale des Ammonites où Joab avoit mis le siege, David se promenant sur la terrasse de son palais après midi, vit une femme qui se baignoit dans un lieu voisin. Il fut épris de sa beauté, & ne pouvant résister à sa passion, il la fit enlever, quoiqu'elle fut mariée. Elle s'appelloit Bethsabée, & son mari Urie de Heth étoit à l'armée devant Rabba. Quelques jours après Bethsabée envoya dire au roi qu'elle se croyoit grosse. David cherchant le moyen de tenir sa faute cachée pour en éviter la confusion publique, manda à Joab de lui envoyer Urie. Quand il fut venu, le roi s'informa de l'état où étoit l'armée, & des progrès du siege : puis il l'envoya chez lui voir sa femme & se reposer, après lui avoir fait donner des mets de sa table. Urie au lieu d'aller en sa maison, passa la nuit avec les gardes devant la porte du palais. David en fut averti, & lui demanda pourquoi après une si longue absence il n'étoit point allé voir sa femme : Urie lui répondit, » Est-il juste & honnête que j'aille » prendre mon repos & mon plaisir » chez moi pendant que l'Arche du » Seigneur & l'armée d'Israël & de » Juda sont sous des tentes, & que » Joab mon général & tous les offi- » ciers couchent à plate terre? Je » n'en ferai rien, j'en jure par la tête » de mon roi. David lui dit de demeurer encore ce jour-là, & qu'il le renvoyeroit le lendemain. Le soir il le fit venir à sa table, & il le fit boire beaucoup, afin qu'étant plus gai qu'à son ordinaire, il lui prît envie d'aller coucher chez lui. Mais il n'en fit rien, & il passa encore cette nuit à la porte de la chambre du roi avec ses gardes.

2. Reg. 11. 1. Par. 20.

L'an du M. 2969. H.

David voyant que son stratagême ne réussissoit pas, voulut user d'un autre plus inhumain, & ajouter un second crime au premier. Il écrivit à Joab, & lui manda de mettre Urie à la tête d'un bataillon, & de l'exposer où se trouveroit le plus grand peril; de faire ensorte qu'il fût abandonné par les autres dans le fort de l'attaque, & qu'il y perît. Urie ce brave & ce fidéle serviteur du roi porta lui-même la lettre. Joab ne l'eut pas plûtôt reçûe que pour exécuter l'ordre du roi il commanda Urie avec quelques-uns des plus résolus de l'armée pour faire une attaque à un endroit qu'il sçavoit être le plus perilleux. Il fit avertir en même tems, mais en secret, tous les autres de se retirer, lorsqu'ils se verroient chargés par les ennemis, & d'abandonner Urie. Les assiegés firent une grande sortie sur eux : Urie à la tête du bataillon soutint vaillamment leur effort, mais ceux qui l'accompagnoient ayant lâché le pied, le laisserent dans la mêlée où il fut tué avec quelques autres, qui n'ayant pas été avertis, s'y comporterent aussi serieusement que lui.

Joab dépêcha aussi-tôt un courier pour donner avis au roi du mauvais succès de cette attaque : & cette nouvelle n'étoit que pour envelopper celle de la mort d'Urie, qui le consola aisément de l'autre. Bethsabée pleura son mari pour garder les formes, & lorsque le tems du deuil fut passé, David la fit venir dans sa maison & l'épousa publiquement. Bientôt après elle accoucha d'un fils.

XXV. Le Seigneur qui ne vouloit pas perdre éternellement celui qu'il avoit choisi, ne souffrit pas long-temps qu'il ignorât combien toute cette conduite lui avoit déplu. Il chargea le prophéte Nathan de lui aller dénoncer sa colere. C'est ce que fit ce prophéte d'une maniere délicate, sçachant qu'il faut

2. Reg. 12.

faut ménager adroitement les rois, qui dans la violence de leurs passions considerent peu la justice, & se croient exempts de la loi de Dieu, comme de celle des hommes. Il alla trouver David pour lui dire qu'il y avoit dans une ville un homme riche qui avoit de grands troupeaux de brebis, de bœufs & d'autres bestiaux ; & un pauvre qui n'avoit en tout qu'une petite brebis qu'il avoit achetée, qu'il aimoit tendrement, & qu'il nourrissoit avec grand soin du peu de pain qu'il gagnoit pour ses enfans. Qu'un ami de cet homme riche l'étant venu voir, celui-ci n'avoit point voulu toucher à ses troupeaux pour lui donner à manger ; mais qu'il avoit envoyé prendre de force la brebis de ce pauvre homme, l'avoit fait tuer, & avoit ainsi traité son ami. David indigné d'une telle injustice, dit que c'étoit l'action d'un méchant homme, que le coupable rendroit la brebis au quadruple, & qu'il seroit puni de mort. Nathan lui répondit: » C'est contre vous-même » que vous prononcez cet arrêt, & » vous êtes ce coupable que vous venez de condamner. Il lui representa ensuite l'énormité de son crime, lui faisant voir qu'il avoit joint à l'adultere & à l'homicide une grande ingratitude envers le Seigneur qui l'avoit retiré de la poussiere pour l'élever sur le trône ; qui l'avoit délivré des mains de Saül & de ses autres ennemis ; qui l'avoit rendu maître de tout ce qu'il y avoit dans Israël ; qui l'avoit comblé d'une infinité de bienfaits, & qui étoit prêt d'y en ajouter toujours de nouveaux. Que c'étoit une chose horrible qu'ayant un si grand nombre de femmes legitimes, le mépris qu'il avoit fait des commandemens du Seigneur l'eût porté jusqu'à prendre la femme d'autrui & faire tuer son mari.

L'an du M. 2970. H.

Il l'avertit que le Seigneur en exerceroit la vengeance de telle sorte, qu'il feroit naître de sa propre maison des maux dont il seroit fort humilié ; qu'un de ses enfans même abuseroit de ses femmes aux yeux du soleil & à la vue de tout le monde, & qu'il prendroit les armes contre lui pour le punir publiquement du crime qu'il avoit commis en secret.

David épouvanté de ces menaces rentra en lui-même, & le cœur percé de douleur il dit à Nathan : » J'ai pe- » ché contre le Seigneur. Le prophete entendant cette confession qui étoit la marque de son repentir, lui répondit: » Le Seigneur a aussi transferé votre » péché ; vous ne mourrez point. Ce- » pendant comme vous avez été cau- » se que les ennemis du Seigneur ont » blasphêmé contre lui, vous sçaurez » que le fils qui est né de votre pêché » va perdre la vie. Nathan ne fut pas plûtôt retourné que le Seigneur frappa l'enfant que la femme d'Urie avoit eu de David, & la maladie fut desesperée d'abord. David à qui sa chute n'avoit point fait perdre l'habitude qu'il avoit de recourir à Dieu dans ses besoins & ses afflictions, pria le Seigneur pour l'enfant. Il jeûna, il se retira sans voir personne, se couvrit d'un sac & demeura couché contre terre, refusant de se lever & de manger tant que l'enfant seroit en cet état. Sa priere ne fut point écoutée : l'enfant mourut au bout de sept jours, & l'on n'osoit lui en dire la nouvelle par la crainte qu'on avoit d'augmenter encore sa douleur. Car on jugeoit que si sa maladie lui en avoit causé une si grande, ce seroit toute autre chose quand il sçauroit sa mort. Mais il se douta de ce qui en étoit par le trouble où il vit ses gens, qui affectant de parler bas entr'eux, lui firent connoître

ce qu'ils tâchoient de lui cacher. Lorſqu'on lui eût avoué la choſe, il ſe leva incontinent, alla au bain, ſe parfuma, changea d'habit, entra dans le tabernacle du Seigneur pour l'adorer. Après qu'il y eût fait ſa priere il retourna chez lui, demanda qu'on lui ſervît à manger. Ses gens ſurpris d'un changement ſi ſoudain lui en demanderent la raiſon, n'étant pas ordinaire de voir ſe réjouir à la mort de ceux dont la maladie avoit cauſé de l'affliction. Il leur dit: » J'ai jeûné & j'ai pleuré pour » l'enfant tant qu'il a vécu, parce qu'il » y avoit eſperance de pouvoir obtenir du Seigneur ſa conſervation. » Mais maintenant qu'il eſt mort, il » n'eſt plus beſoin de jeûner & de » prier pour ce ſujet : mes plaintes & » mon affliction ſeroient fort inutiles. Il conſola enſuite ſa femme Bethſabée, & eut d'elle l'année ſuivante un autre fils qu'il appella Salomon *. Le Seigneur aima cet enfant, c'eſt pour cela qu'il le fit appeller Jedidiah par le prophéte Nathan qu'il envoya à David pour l'en aſſurer.

* & trois encore dans la ſuite.

XXVI. Quelques jours après la mort d'Urie, Joab ayant preſſé le ſiege de Rabba avec vigueur, rompu & détourné les aqueducs, coupé les vivres, avoit mandé au Roi que la ville ne pouvoit plus durer ; & qu'il étoit important qu'il vînt lui-même achever cet ouvrage : afin qu'on n'attribuât point à d'autres l'honneur de cette expedition. David y alla avec quelques nouvelles troupes, emporta la place après quelques aſſauts, la donna en pillage à ſes ſoldats, la détruiſit après en avoir enlevé toutes les richeſſes, ſe mit ſur la tête le diadême qu'il avoit ôté de celle du roi des Ammonites *. Afin qu'il ne manquât rien à la vengeance de l'injure faite à la nation des Iſraëlites en la perſonne de ſes Ambaſſadeurs, il fit arrêter tous les habitans, en fit couper les uns avec des ſcies, fit paſſer ſur les autres des chariots armés de tranchans, de lames & de couteaux, & fit jetter le reſte dans les fourneaux où l'on cuiſoit la brique. Il traita de la même maniere toutes les autres villes des Ammonites, & après une ſi rigoureuſe vengeance, il revint triomphant à Jeruſalem avec toute ſon armée.

* Melchom Hanon.

2. Reg. 12. 13. 1. Par. 20. 3.

XXVII. Ce ne fut ſelon toutes les apparences qu'après toute cette conquête & le retour de David qu'arriva ce que nous avons rapporté de la penitence que Dieu lui fit faire de ſon peché. A peine eut-il vû naître ſon fils Salomon, qu'il lui arriva une étrange affliction qui mit le trouble dans toute ſa famille. Amnon l'aîné de ſes fils qu'il avoit eu d'Achinoam, avoit conçu pour ſa ſœur Thamar une paſſion ſi violente qu'il en étoit devenu malade. Ayant obtenu du roi leur pere qu'elle l'iroit voir pour l'aſſiſter, il prit cette occaſion pour lui faire violence. Après l'avoir outragée par un inceſte ſi odieux, il conçut contre elle à l'heure même une averſion plus forte que n'avoit été l'amour qu'il avoit eu pour elle auparavant, & il la chaſſa comme une malheureuſe. Elle ſe déchira les habits, ſe couvrit la tête avec la cendre, remplit tout de ſes cris & de ſes plaintes, ſe mit dans le deuil & alla ſe cacher dans une retraite où elle ſécha d'ennui & de douleur. David en fut ſenſiblement affligé, mais il n'oſa rien faire pour ne point attriſter Amnon qu'il aimoit particulierement, parce qu'il étoit ſon aîné. Abſalom qui étoit frere de Thamar de la même mere * le troiſiéme des fils de David, l'ayant retirée chez lui, tâcha de la conſoler, & médita dès-lors ſur les moyens de la venger.

2. Reg. 13.

L'an du M. 2972. H.

* Maacha. Le ſecond des fils de David, étoit Daniel Cheleab, qu'il avoit eu d'Abigaïl.

Deux ans après comme il faisoit tondre ses brebis à Baalhasor sur les confins des tribus d'Ephraïm & de Benjamin, il invita tous les enfans du roi au festin que l'on avoit coutume de faire en ces rencontres, & lorsqu'Amnon eut bien bû, & que le vin commençoit à l'échauffer, il le fit tuer par ceux qu'il avoit apostés & instruits sur ce sujet, & termina ainsi la vengeance de l'outrage fait à sa sœur. Tous les enfans du roi épouvantés du meurtre d'Amnon leur aîné, monterent incontinent sur leurs mules & s'enfuirent auprès de leur pere, à qui l'on étoit venu dire d'abord que tous avoient été tués. Mais Absalom n'osant pas s'exposer à l'indignation de son pere, se sauva auprès de son grand-pere maternel Tholmaï * roi de Gessur, chez qui il demeura trois ans. David qui avoit pleuré d'abord tous ses enfans qu'il avoit crû morts, continua de pleurer celui qui étoit tué & celui qui lui avoit ôté la vie. Il eut alors le loisir de se repentir de la foiblesse qu'il avoit eue d'épargner à Amnon le châtiment que meritoit son crime, & ne voulant point tomber dans une indulgence semblable à l'égard d'Absalom, qui avoit puni ce crime par un autre crime, il lui fit craindre long-tems les effets de sa juste colere.

L'an du M. 2974. H. avant J. C. 1030. H.

* pere de Maacha.

Joab à qui le sang & l'emploi donnoient beaucoup de credit sur l'esprit du roi, & qui avoit de la consideration pour Absalom, ayant reconnu que la colere du pere se rallentissoit peu à peu, entreprit de procurer le retour au fils, & de le lui reconcilier. Il se servit pour ce sujet de l'adresse d'une femme d'esprit qui étoit de Thecué ville de la tribu de Juda. Après l'avoir instruite il l'envoya parler au roi en habit de deuil comme une veuve désolée qui auroit perdu son mari tout recemment. La femme ayant obtenu l'audience du roi sans peine, se prosterna devant lui & le conjura de la sauver. Le roi lui ordonna d'expliquer son affaire. Elle lui dit qu'après la perte qu'elle avoit faite de son mari, il lui étoit resté deux fils, qui s'étant querellés dans les champs, sans qu'il se trouvât personne pour les separer, s'étoient battus jusqu'à ce que l'un eût tué l'autre. Que sa parenté s'étant soulevée étoit venue lui demander celui qui avoit tué son frere, pour venger dans son sang la mort de l'autre : ce qui tendoit à faire perir le nom de son mari avec l'heritage. Le roi touché de compassion promit d'avoir égard à son malheur, & lui dit de s'en retourner. Elle répondit que s'il y avoit de l'injustice à laisser impuni le meurtre dont il étoit question, elle vouloit bien que la peine en retombât sur elle & sur la maison de son pere ; mais que le roi en seroit innocent. David lui ayant promis avec serment qu'il ne tomberoit pas un cheveu de la tête de son fils, elle lui repliqua en ces termes : „ Mon Seigneur & mon Roi, „ est-il possible que vous refusiez au „ peuple de Dieu la grace que vous „ voulez bien m'accorder. Je vous „ suis très-sensiblement obligée de la „ compassion que vous témoignez a- „ voir de l'état où je me trouverois „ reduite si je perdois le seul enfant „ qui me reste. Mais si vous voulez „ que je ne puisse douter de l'effet de „ votre bonté, il faut s'il vous plaît, „ que vous commenciez par faire ces- „ ser les effets de votre colere contre „ votre fils Absalom. Car comment „ pourrois-je m'assurer que vous par- „ donnez à mon fils, si vous ne par- „ donnez pas même au vôtre une faute „ toute semblable ? Seroit-ce une cho-

2. Reg. 19.

L'an du M. 3977. H.

Jos. Ant. l. 7. c. 8.

„ se digne de votre prudence d'ajouter volontairement la perte d'un de „ vos enfans à celle que vous avez „ faite d'un autre, & qu'il n'est point „ possible de reparer ?

Le roi commença à se douter alors que tout ce que cette femme venoit de lui dire étoit de l'invention de Joab. Lorsqu'elle le lui eut avoüé, & que tout ce qu'elle lui avoit raconté de sa famille & de ses deux fils n'étoit qu'une parabole qu'ils avoient concertée ensemble, il manda Joab, lui dit qu'il lui accordoit la grace qu'il lui demandoit, & qu'il pouvoit faire revenir Absalom. Joab après l'avoir remercié partit aussi-tôt pour Gessur, d'où il ramena Absalom à Jerusalem. Mais le roi manda à son fils de ne point se presenter devant lui, parce qu'il n'étoit pas encore disposé à le voir. Absalom se retira donc dans sa maison où il véquit en particulier pendant deux ans, au bout desquels son pere se laissa fléchir enfin, lui pardonna, l'embrassa & lui laissa prendre un train convenable au premier * des fils du roi que l'on croyoit destiné pour lui succeder.

L'an du M. 2979. H.

* celui qu'il avoit eu d'Abigaïl étoit mort apparemment.

XXVIII. 2. Reg. c. 15. Depuis ce temps Absalom qui étoit le plus bel homme & le mieux fait de tout le royaume, s'appliqua particulierement à gagner l'affection du peuple, & à augmenter ses équipages. Comme son ambition croissoit toujours avec son crédit, il forma le dessein de déposseder le roi son pere pour monter sur le trône. Il y avoit quatre ans qu'il étoit revenu de son exil de Gessur, lorsque croyant s'être fait assez de créatures & s'appuyant d'un puissant parti que ses manieres populaires avoient grossi, il demanda au roi la permission d'aller à Hebron accomplir un vœu qu'il avoit fait à Gessur pour son retour. Lorsqu'il l'eut obtenue, il envoya par toutes les tribus d'Israël des gens qu'il avoit gagnés pour se faire proclamer roi, en même temps que la même chose se feroit à Hebron où tout étoit déja disposé pour cela, avec tant de secret, que le roi son pere ne fut averti de rien. Absalom emmena avec lui deux cens hommes de Jerusalem qui le suivirent; sans autre dessein que d'aller à la fête de son vœu & de s'en revenir. Ce qui servoit encore à cacher son dessein à la cour. Il n'y eut qu'Achitophel l'un des principaux conseillers du roi son pere qui en fut participant & qui partit de Gilo ville de la sixiéme region de la tribu de Juda où il demeuroit pour se rendre auprès de lui à Hebron. La proclamation se fit après les sacrifices, & la conspiration éclata dans la plûpart des villes presque en même temps.

L'an du M. 2981. H.

David fort surpris à la nouvelle qu'en apporta le courier, & plus touché encore de l'audace & de l'impieté de son fils, resolut d'abord de se retirer dans les places fortes de delà le Jourdain, & de remettre le jugement de sa cause entre les mains du Seigneur. Il ne laissa que dix femmes de ses concubines pour garder son palais, & il sortit de Jerusalem à pied, accompagné de ses gardes, de ses officiers, des six cens hommes de Geth *, tous vaillans hommes, & d'une multitude de peuple qui ne pouvoit se résoudre de l'abandonner. Ce n'étoient que pleurs, que cris & lamentations par la ville, jusqu'à ce qu'il eût passé le torrent de Cedron. Les grands Sacrificateurs, Sadoc & Abiathar vinrent le joindre avec les Prêtres & les Levites emportant l'Arche avec eux : mais il les renvoya à Jerusalem avec ordre d'y reporter l'Arche, ajoutant que s'il trouvoit grace devant

* de Siceleg.

le Seigneur il le rameneroit & lui feroit revoir son Arche & son Tabernacle; sinon qu'il étoit disposé à tout ce qu'il lui plairoit de faire de lui. Comme il montoit pieds nuds & la tête couverte la montagne des Oliviers, & que tout le monde fondoit en larmes autour de lui, il apprit l'infidelité d'Achitophel qui avoit passé dans le parti d'Absalom. Il en fut plus affligé que de toute autre chose, connoissant la capacité de cet homme : & il pria Dieu avec larmes de rendre tous ses conseils inutiles. Etant sur le haut de la montagne où il devoit adorer le Seigneur, il vit venir à lui en habits déchirés & la cendre sur la tête Chusaï l'un de ses plus fidéles serviteurs qui étoit aussi du nombre de ses conseillers. Il lui dit qu'il lui sçavoit gré de son affliction : mais que le plus grand service qu'il pourroit lui rendre, seroit d'aller trouver Absalom sous prétexte de vouloir passer dans son parti, afin de penetrer ses desseins & de traverser tous les conseils d'Achitophel : Qu'il auroit avec lui les Grands-prêtres Sadoc & Abiathar, ausquels il découvriroit tout ce qu'il sçauroit, afin qu'ils pussent le lui faire sçavoir surement, Sadoc par son fils Achimaas, Abiathar par son fils Jonathas qui devoient servir de couriers. Chusaï pour lui obéir alla offrir ses services à Absalom, qui fut agréablement surpris de lui voir quitter son pere pour s'attacher à lui, & lui donna toute sa confiance, en le
ch. 16. v. 20. joignant à Achitophel pour les faire conferer ensemble, & suivre ensuite leurs consultations.

XXIX. David continuant sa marche n'étoit pas encore fort éloigné de la montagne des Oliviers, lorsque Siba serviteur de Miphiboseth l'alla trouver lui portant des vivres. Il lui demanda où étoit son maître? Il lui répondit par une calomnie insigne que v. 1.
Miphiboseth étoit demeuré dans Jerusalem esperant de profiter des troubles presens, & disant que dans cette revolution la mémoire du roi son grand-pere pourroit porter le peuple d'Israël à lui rendre le royaume. David crut ce méchant homme un peu trop legerement, & s'imaginant punir une lâche ingratitude dans Miphiboseth, il donna tous ses biens à ce calomniateur qui en avoit déja l'intendance.

Etant près de Bahurim à deux ou trois lieues de Jerusalem du côté de Jericho, il sortit de ce lieu un parent de Saül nommé Semeï, qui non content de lui dire des injures, lui jetta encore des pierres dans son chemin. Sa fureur augmentoit à mesure que ceux qui marchoient autour du roi tâchoient de le parer de ses coups. Il crioit de toute sa force : » Va, » sors du royaume, sors homme sanguinaire, homme de Belial, méchant & execrable que tu es. Le » Seigneur fait retomber sur toi les » maux que tu as faits à la maison de » Saül dont tu as usurpé le royaume : » & il se sert de ton propre fils pour » te châtier de tes crimes. Chacun fut indigné d'une telle insolence. Abisaï entre les autres ne la pouvant souffrir, alloit lui couper la tête, si le roi ne l'eût retenu: & trouvant à redire à son zele, il lui dit : » Qu'y a-t-il de commun entre vous & moi, enfans de » Sarvia *? Laissez faire cet homme; le Seigneur lui aura sans doute ordonné de maudire David. Il » faut se soumettre à ce qu'il veut : & » qui oseroit lui demander pourquoi il » le fait? Y a-t-il lieu de s'étonner » que cet homme me dise des injures, » puisque mon propre fils ose s'élever » contre moi, & cherche à m'ôter la

* sœur de David, mere de Joab & d'Abisaï.

»vie. Peut-être que le Seigneur aura »égard à mon affliction, & qu'il me »fera quelque bien pour ces malédi- »ctions que je reçois aujourd'hui. David continua donc son chemin obligeant ceux qui l'accompagnoient à imiter sa patience. Semei qui marchoit à côté sur le haut de la montagne, continuoit aussi de le charger d'injures & d'imprécations, de lui jetter des pierres & de faire voler la poussiere en l'air, pour marquer qu'il feroit pis que de lui témoigner ainsi sa haine s'il le pouvoit.

XXX. Cependant Absalom entra dans Jerusalem suivi de tous ceux de son parti. Il avoit à ses côtés Achitophel dont on regardoit les conseils comme des oracles de Dieu même sous Absalom comme on avoit fait auparavant sous David. Avant que Chusaï lui eût été joint, il conseilla d'abord à Absalom comme un moyen d'affermir sa domination d'abuser devant tout le monde des concubines que son pere avoit laissées pour garder son palais. Car il prétendoit que quand tout Israël sçauroit qu'il auroit ainsi deshonoré son pere, on s'attacheroit plus fortement à son parti, voyant qu'il n'y auroit plus lieu de retour ou de réconciliation entre eux, & qu'il en faudroit venir nécessairement à une guerre dont le succès ne pourroit manquer au parti du plus fort. Absalom suivit ce malheureux & infame conseil : & il l'executa à la vûe de tout le peuple sous une tente qu'il fit dresser sur la terrasse du palais. L'on vit ainsi l'accomplissement de ce que le prophéte Nathan avoit prédit à David, qu'en punition de l'enlevement secret de la femme d'Urie le Seigneur permettroit que son fils même abuseroit de ses femmes aux yeux du soleil & à la vûe du peuple.

*ci-dessus n. 25.*
*2. Reg. c. 12. v. 11. 12.*

On sçut à Jerusalem que David avec tous ceux qui l'avoient accompagné étoit arrivé fort fatigué dans les deserts de deçà le Jourdain, & qu'il s'y étoit arrêté pour prendre un peu de repos. Achitophel fut d'avis qu'on profitât de cette occasion, & dit à Absalom que la mort du roi son pere étant le seul moyen de lui assurer la couronne, il étoit bon de le poursuivre d'abord, & que douze mille hommes choisis suffiroient pour le battre, étant las & encore hors de défense. Il s'offrit lui-même pour lui rendre ce service, & promit que s'étant aisément défait de David, il rameneroit aussi-tôt tous ceux qui le suivoient sous l'obéissance d'Absalom comme s'il n'étoit question que d'un seul homme ; & qu'après cela tout seroit en paix. L'avis plut à Absalom : mais il desira de sçavoir aussi le sentiment de Chusaï. Lorsqu'il l'eut fait venir, il lui proposa l'avis d'Achitophel & lui demanda ce qu'il en pensoit. Chusaï jugeant qu'effectivement David étoit perdu si l'on suivoit ce conseil, dit que ce moyen ne lui paroissoit point sûr. » Vous connoissez, ajouta-t-il, la valeur du roi »votre pere & de ceux qui sont avec »lui. Ils ont maintenant le cœur ou- »tré comme une ourse qui est en fu- »rie dans un bois de ce qu'on lui a »ravi ses petits. D'ailleurs votre pe- »re qui sçait parfaitement la guerre, »n'aura point oublié de pourvoir à »tout. S'il se retranche dans des ca- »vernes, dans des vallons entre-cou- »pés, dans des gorges de monta- »gnes, & qu'avec le monde qu'il »fera avancer, il nous attire dans »quelque embuscade faisant semblant »de fuir, on publiera par tout que »le parti d'Absalom aura été battu, »pour avoir eu quelqu'un de ses gens

*2. Reg. c. 17.*

»tués d'abord : & cette nouvelle en »fera rentrer plusieurs dans celui de »votre pere. C'est pourquoi j'estime »que sans s'arrêter à l'avis d'Achito- »phel pour cette fois, il vaut mieux »faire assembler d'abord toutes les »forces du royaume ; que vous vous »mettiez à la tête sans en confier le »commandement à d'autres, & que »nous marchions tous pour accabler »les ennemis.

XXXI. Absalom préfera ce conseil à celui d'Achitophel, Dieu le permettant ainsi. Chusaï le fit sçavoir aussi-tôt aux grands-Sacrificateurs Sadoc & Abiathar, afin qu'ils mandassent à David de passer promptement le Jourdain. Ils dépecherent leurs fils Achimaas & Jonathas qu'ils tenoient cachés près de la fontaine de Rogel hors de la ville pour être plus libres & plus sûrs. Ceux-ci ne purent partir si secrettement qu'ils ne fussent apperçus par quelqu'un, qui alla aussi-tôt donner avis à Absalom qu'on les avoit vu prendre le chemin du Jourdain. Achimaas & Jonathas s'étant doutés de ce qui pourroit arriver, entrerent chez un homme de Bahurim & descendirent dans un puits qu'il avoit à l'entrée de sa maison. La femme de cet homme pour les tenir mieux cachés étendit sur la bouche du puits une couverture, sur laquelle elle mit des graines pilées comme pour les faire secher. Les cavaliers qu'Absalom avoit envoyés pour les prendre, demanderent à la femme qu'ils trouverent devant la porte de sa maison où étoient les deux jeunes hommes. Elle leur répondit qu'ils n'avoient fait que boire un peu d'eau en passant & qu'ils s'en étoient allés bien vîte. Les cavaliers coururent pour les atteindre, & ne les ayant pû trouver, ils s'en retournerent à Jerusalem. Achimaas & Jonathas en étant avertis, sortirent du puits & continuerent leur chemin. Ils apporterent à David l'avis de Chusaï que les grands-Sacrificateurs lui envoyoient. Il en vit l'importance, & sans attendre au lendemain il décampa dès le soir, passa le Joudain & le fit passer pendant la nuit à tout son monde. Achitophel au desespoir de voir que le conseil de Chusaï avoit été préferé au sien, & jugeant aisément qu'il n'alloit qu'à ruiner les affaires d'Absalom, se retira dans sa maison à Gilo où il se pendit.

David s'en alla à Mahanaïm ville forte sur le torrent de Jeboc vers les confins des tribus de Gad & de Manassé, bâtie au lieu où le patriarche Jacob avoit vû des Anges. Les grands du pays s'y rendirent auprès de lui, & lorsqu'il y eut formé son camp aux environs, trois d'entre eux dont étoit Berzellaï du pays de Galaad, y firent apporter des vivres en abondance, des lits, des meubles & tout ce qui se pouvoit souhaiter pour son armée & pour le peuple qui l'avoit suivi dans le desert. Absalom ayant rassemblé les troupes de presque toutes les tribus d'Israël, passa aussi le Jourdain. Il donna le commandement général de son armée à Amasa qui étoit neveu de David aussi-bien que Joab v. 25; & Abisaï, mais fils d'une autre sœur nommée Abigaïl : & il alla camper dans le pays de Galaad au milieu de la tribu de Gad. David ayant fait la revûe de tous ceux qui l'avoient suivi, ne trouva que quatre mille hommes en état de combattre. Il ne laissa pas de diviser cette petite armée en trois corps, dont il donna le premier à commander à Joab, le second à son frere Abisaï, & le troisiéme à Ethaï homme de rare merite qu'il ai-

moit fort & en qui il avoit une entiere confiance, ſans conſiderer qu'il étoit originaire de Geth, c'eſt-à-dire Philiſtin; parce qu'il ne l'avoit point voulu abandonner dans ſa diſgrace, quoiqu'il fût tout nouvellement venu à ſon ſervice au tems de la revolte d'Abſalom, & qu'il n'y eût point de fortune à eſperer auprès de lui.

Le deſſein de David étoit de ſe trouver en perſonne au combat: mais les chefs de ſes troupes & ſes ſerviteurs les plus affectionnés l'en empêcherent & lui repréſenterent qu'il ne lui reſtoit aucune reſſource s'il perdoit la bataille y étant lui-même; au lieu que n'y étant pas, ceux qui échaperoient pourroient ſe retirer près de lui & lui donner le moyen de raſſembler de nouvelles forces: outre que ſon abſence feroit croire aux ennemis qu'il auroit reſervé auprès de lui une partie de ſes troupes Il ſe rendit à leurs raiſons, & ſe retirant dans la ville de Mahanaïm, il donna ordre aux trois Généraux de ſon armée de conſerver la vie ſur-tout à ſon fils Abſalom ſi Dieu leur donnoit la victoire: & tout le peuple fut témoin de cette recommandation, auſſi-bien que les ſoldats de l'armée.

XXXII. La bataille ſe donna dans la plaine qui étoit près de la forêt d'Ephraïm: elle fut opiniâtre & ſanglante, mais l'armée d'Abſalom quoique beaucoup plus nombreuſe y fut entierement défaite. Il y eut vingt mille hommes tués ſur la place; le reſte ſe diſperſa ſans qu'il fût poſſible à Abſalom & à Amaſa de rallier les fuyards: & il en perit beaucoup plus dans la forêt où ils tâcherent de ſe ſauver qu'il n'en étoit demeuré dans le combat. Abſalom ſe voyant pourſuivi, & craignant de tomber entre les mains des victorieux, s'enfuit à toute bride ſur une mule extrémement vîte: mais comme il paſſoit ſous un chêne, ſes grands cheveux s'entrelaſſerent dans les branches qui lui embaraſſerent la tête de telle ſorte que ſa mule paſſant outre le laiſſa ſuſpendu à cet arbre, ſans qu'il lui fût poſſible de ſe dégager. Un ſoldat en avertit auſſi-tôt Joab, qui le reprit de ce qu'il ne lui avoit point paſſé ſon épée au travers du corps, ajoutant que s'il l'avoit fait, il lui auroit donné pour ſa récompenſe dix ſicles avec un baudrier. » Quand vous m'auriez offert mille » pieces d'argent, lui répondit le ſoldat, je me ſerois bien gardé de por» ter la main ſur la perſonne du fils de » mon roi, après l'ordre exprès que » le roi vous a donné, & que nous » avons tous entendu, de conſerver » ſur toutes choſes la vie à ſon fils. Joab ſans s'arrêter à cette conſideration, alla lui-même tuer Abſalom de trois traits qu'il lui enfonça dans le cœur, & ſe retira laiſſant à ſes écuyers le ſoin de l'achever. Dix d'entre eux tous jeunes gens, trouvant qu'il reſpiroit encore le percerent de coups, dépendirent ſon corps, le jetterent dans une grande foſſe qu'on fit dans le bois, & l'on y éleva un monceau de pierres pour ſervir de monument. Joab voyant Abſalom mort fit ſonner la retraite, diſant qu'il falloit épargner le ſang de leurs freres.

Achimaas fils de Sadoc le pria de l'envoyer porter au roi la nouvelle du gain de la bataille & de la juſtice vengée. Joab en fit difficulté, diſant que ne lui ayant porté juſques-là que des nouvelles agréables, il ne croyoit pas devoir le charger d'une auſſi fâcheuſe qu'étoit celle de la mort de ſon fils. Achimaas promit qu'il ne lui parleroit que du gain de la bataille: il le laiſſa donc aller ayant déja chargé

gé Chusi d'aller rendre compte au roi de tout ce qui s'étoit passé. Achimaas devança Chusi ayant pris un chemin plus court ; & annonça le premier la victoire au roi, qui sans lui parler d'autre chose lui demanda ce qu'étoit devenu Absalom. Achimaas dit qu'étant parti incontinent après la bataille gagnée, il avoit vû s'élever un tumulte, & que Joab ne l'avoit point chargé d'autre chose que de lui dire que le Seigneur lui avoit fait justice & l'avoit vengé de ses ennemis. Chusi survint, & dit au roi qu'il apportoit une bonne nouvelle. David l'interrompit aussi d'abord pour lui demander si Absalom étoit en vie ? Le courier lui repondit qu'il souhaitoit que les ennemis du roi & tous ceux qui se soulevoient contre lui fussent traités comme l'avoit été Absalom.

Le roi comprit aussi-tôt ce qui en étoit : & le cœur saisi de douleur, il monta au haut de l'appartement où il étoit. Là il pleuroit son fils, se frappoit l'estomac, & ne mettant point de bornes à son affliction, il se tourmentoit, changeoit de place à tout moment & crioit de toute sa force : » Mon fils Absalom, Absa- »lom mon fils ! Que ne puis-je don- »ner ma vie pour la tienne. En même tems la victoire fut changée en deuil par toute l'armée, & l'excès de la douleur du roi troubla tous ses serviteurs. Les troupes victorieuses entrerent dans la ville sans bruit & sans oser presque se montrer, comme une armée qui auroit été défaite.
c. 19. Joab alla s'en plaindre au roi même & lui dit : » Vous couvrez de con- »fusion tous les serviteurs fidéles & »affectionnés qui vous ont sauvé la »vie. Ne semble-t-il pas que vous »haïssez ceux qui vous aiment, puis- »que vous témoignez tant aimer ceux »qui vous haïssent. Vous faites voir »par cette conduite que vous ne »vous souciez guéres de ceux qui »ont tout hazardé & tout sacrifié »pour votre service. Il l'obligea ensuite de se montrer aux soldats & au peuple, afin de calmer les esprits : & il permit à tout le monde de le venir saluer.

On vit bientôt toutes les tribus rentrer dans le devoir, & marquer leur empressement pour le rétablir sur son trône. Il voulut lui-même prévenir par des marques de sa bonté ceux qui s'étoient oubliés jusqu'à faire promettre à Amasa le generalat de son armée au préjudice même de Joab. La tribu de Juda comme la plus interessée à sa gloire l'envoya prier de revenir : & elle alla au devant de lui jusqu'à Galgala pour lui faire repasser le Jourdain. Semeï de celle de Benjamin ne pouvant oublier jusqu'à quel point il avoit offensé le roi, lorsque sortant de Jerusalem il fuyoit Absalom, se pressa d'y aller aussi avec mille Benjamites qui le suivoient. Il s'avança même jusqu'au pont du Jourdain pour aller se jetter aux pieds du roi, lui demanda pardon, le conjurant par tous les motifs qu'il sçavoit être capables de toucher ce bon prince, d'oublier toutes les injures qu'il lui avoit dites, & de ne le pas traiter selon son iniquité qu'il confessoit devant lui. Mais qu'il le prioit de considerer qu'il étoit venu le premier de toute la maison de Joseph, c'est-à-dire de tout Israël, pour lui marquer son repentir & le reconnoître pour son roi & son Seigneur. Abisaï qui avoit eu tant de peine à supporter les injures de ce malheureux, voulut s'opposer encore à la clémence du roi. Mais il ne put empêcher que sa

XXXIII.

generofité ne l'emportât fur la juftice, & David non content d'accorder le pardon à Semeï, voulut encore affurer fa vie par un ferment, regardant cette journée comme la premiere de fon regne, comme un tems de graces & de faveurs, & comme un jour de fête dont il ne falloit pas troubler la joie.

Miphibofeth fils de Jonathas arriva enfuite en un équipage affez négligé. Car depuis le jour que David étoit forti de Jerufalem il ne s'étoit ni lavé, ni fait rafer, il n'avoit pris aucun foin de fes vêtemens, ni de fon entretien ; & étoit demeuré comme dans le deuil, pour marquer combien il étoit touché de l'affliction & de l'abfence du roi. D'ailleurs il étoit tombé dans la néceffité ; & avoit beaucoup fouffert depuis la confifcation de fes biens faite à Siba fon ferviteur qui l'avoit trahi & abandonné. Il fe préfenta mal-vétu * comme il étoit, la barbe & les cheveux encore pleins de craffe : & fit la reverence au roi, qui lui demanda pourquoi il n'étoit pas venu avec lui ? Il lui répondit que Siba feul en avoit été la caufe ; que l'incommodité de fes jambes ne lui permettant pas de marcher à pied, ni de fe fervir par lui-même, il avoit ordonné à ce ferviteur de lui préparer une monture, afin qu'il pût fuivre fon Seigneur & fon Roi ; mais qu'au lieu de lui obéir, il l'avoit méprifé ; & que non content de l'avoir empêché de s'acquitter de fon devoir & de témoigner au roi fon affection & fa fidelité, il étoit venu l'accufer devant fa majefté. Qu'au refte regardant le roi comme un Ange du Seigneur, plein de fageffe, d'intelligence & d'équité, il fe foumettoit avec plaifir à tout ce qu'il lui plairoit ordonner de lui. Qu'il n'oublieroit jamais les graces qu'il lui avoit faites, les honneurs & les bienfaits dont il l'avoit comblé, nonobftant tous les fujets qu'il auroit eu de venger fur lui la perfecution qu'il avoit eu à fouffrir fous le roi fon grand-pere. Que loin de fe plaindre quand il lui arriveroit encore pis que ce que Siba lui avoit attiré, il feroit toujours plein de reconnoiffance & toujours fort fatisfait de l'état où il fe trouvoit, avec le témoignage que fa confcience lui rendoit de fon zele & de fa fidelité, fans vouloir lui être importun. David l'ayant entendu, ne voulut ni le croire coupable, ni examiner s'il étoit vrai que Siba l'eut calomnié : il fe contenta de lui dire qu'il ordonneroit à Siba de lui rendre la moitié de fon bien dont il lui avoit donné la confifcation. Miphibofeth répondit au roi : »Je confens, Sire, qu'il le garde »tout entier : il me fuffit pour être »content de vous voir rétabli glorieu»fement dans votre royaume.

* fi cela fe fit à Jerufalem, comme le porte la vulgate, ceci fe dit par anticipation.

XXXIV. Berzellaï cet ami du pays de Galaad qui avoit affifté David dans fa mauvaife fortune & qui avoit gratuitement entretenu fon camp de vivres tant qu'il avoit été à Mahanaïm le conduifit jufqu'au Jourdain. Le roi le pria avec beaucoup d'inftance d'aller avec lui à Jerufalem, promettant de l'y traiter avec tout l'honneur qu'il méritoit. Berzellaï le remercia & lui dit qu'à l'âge de quatre-vingts ans il n'étoit plus guéres en état de gouter les plaifirs de la vie, ni de profiter de l'honneur qu'il lui faifoit ; qu'il ne pourroit lui être qu'à charge étant auprès de lui ; qu'il ne devoit plus penfer qu'à fe préparer à la mort, & qu'il le prioit de lui permettre de retourner en fon pays pour y finir le peu de jours qu'il lui reftoit à vivre. Mais il lui laiffa fon fils Chamaan que

David emmena à Jerufalem, refolu de lui faire tout le bien qu'il auroit fouhaité faire au pere.

Le roi paffa le Jourdain accompagné de toute la tribu de Juda, mais il ne put s'y trouver qu'une partie des autres tribus, que l'on appelloit communément le peuple d'Ifraël, depuis qu'après la mort de Saül on avoit donné le nom d'Ifraël au royaume d'Isbofeth compofé des onze tribus, & celui de Juda à celui de David lorfqu'il regnoit à Hebron. Les députés de tout Ifraël vinrent fe plaindre à David de ce que leurs freres de la tribu de Juda les avoient prévenus, & leur étoient allés enlever leur roi fans les avertir & fans attendre qu'ils fuffent en état de lui rendre les mêmes devoirs. Ceux de Juda qui fe trouvoient devant le roi, répondirent qu'ils n'avoient pas fujet de s'en offenfer, puifqu'étant de la même tribu que le roi, ils étoient plus obligés que les autres à lui rendre leurs fervices & leurs refpects comme le touchant de plus près. Qu'au refte c'étoit fans interêt, & fans prétendre fe prévaloir de cet avantage pour s'élever au deffus des autres. Ces excufes ne fatisfirent pas ceux des autres tribus, qui ne vouloient pas convenir que David confideré comme roi fût plus proche à ceux de Juda qu'à tout le refte d'Ifraël, puifque Dieu l'ayant donné à tous également, cette tribu ne pouvoit avoir en cela aucun avantage fur tout le corps des autres, dont elle ne faifoit qu'une douziéme partie. Ceux de Juda repliquerent d'une maniere à faire fentir aux autres que leur diligence & leur attache particuliere meritoit quelque confideration.

C'eft ce qui parut peu de tems après dans un foulevement nouveau excité contre David par un nommé Seba de la tribu de Benjamin. Ce feditieux fçut donner tant de crédit à fa revolte, que tout Ifraël fe fépara de l'obéiffance du roi pour le fuivre. c. 20. Mais ceux de Juda demeurerent toujours auprès de fa perfonne & l'accompagnerent jufqu'à Jerufalem. David ayant refolu d'envoyer quelques troupes contre Seba, avoit donné ordre à Amafa d'en aller lever dans la tribu de Juda. Celui-ci n'étant pas venu affez tôt, le roi dit à Abifaï de prendre ce qui fe trouvoit de troupes auprès de lui & de pourfuivre Seba pour l'empêcher de fe fortifier dans quelque place. Joab & Abifaï marchant contre les rebelles, rencontrerent près de Gabaon Amafa (leur coufin-germain) qui alloit trouver le roi. Joab qui avoit pris ombrage de la confiance que David témoignoit à Amafa depuis qu'il étoit rentré dans fon fervice, voulut fe défaire de cet objet de fa jaloufie & le tua en trahifon fur le chemin, l'ayant pris par la barbe en le faluant fous prétexte de vouloir l'embraffer. Ce fut un nouveau fujet de mécontentement que David avoit déja de lui depuis qu'il avoit traité Abner de même, outre qu'Amafa étoit fon neveu au même degré que lui, & qu'il ne pouvoit oublier le mépris qu'il avoit fait du commandement qu'il lui avoit donné de conferver fon fils Abfalom.

Joab & Abifaï continuerent de pourfuivre Seba, qui ayant traverfé les tribus d'Ifraël fe retira dans Abela ou Beth-maacha, ville très-forte dans la tribu de Nephthali. Joab alla l'y affieger. Mais les habitans du lieu à la perfuafion d'une femme d'efprit prévinrent tous les malheurs du fiege en coupant la tête à Seba qu'ils jetterent dans le camp des affiegeans. XXXV.

Joab qui n'en vouloit qu'à lui, & content de la foumiffion de la ville fit fonner la retraite, diffipa tous les reftes de la rebellion & ramena fes troupes à Jerufalem, où le roi fut obligé de reconnoître ce nouveau fervice par l'impunité qui fuivit la mort d'Amafa.

David étant revenu à Jerufalem & rentré dans fon palais en avoit fait retirer les dix concubines qu'il y avoit laiffées en fuyant Abfalom, & dont celui-ci avoit abufé. Il les fit renfermer dans une maifon où il pourvût à leur entretien. Elles y demeurerent fans que jamais il en ait vû une depuis, & elles y vécurent comme veuves jufqu'à la mort.

L'an du M. 2983. H. 2. Reg. c. 21. Le pays fe trouva incommodé quelque tems après d'une fechereffe qui caufoit la famine, & qui affligeoit principalement la tribu de Benjamin. Le mal continuant jufqu'à la troifiéme année, David confulta l'oracle du Seigneur, qui répondit que la famine ne finiroit pas qu'on n'eût vengé les Gabaonites de l'injuftice de Saül, qui par un faux zele avoit voulu les perdre & en avoit fait mourir plufieurs, fous prétexte qu'ils n'étoient pas enfans d'Ifraël, contre la foi qui leur avoit été donnée du tems de Jofué, qui les avoit reçus dans l'alliance du peuple de Dieu. (Jof. 9. 16.) David manda auffi-tôt ceux de Gabaon pour fçavoir quelle fatisfaction ils fouhaitoient. (2. Reg. c. 21.) Ils lui répondirent qu'ils ne vouloient ni or, ni argent, & que fans demander le fang d'aucun autre homme d'Ifraël, ils fe contenteroient qu'on leur abandonnât ce qui reftoit de la maifon de Saül, ou qu'on leur donnât au moins fept de fes enfans pour les faire pendre à Gabaa d'où étoit Saül, afin que la colere du Seigneur offenfé à Gabaon fût appaifée par ce facrifice. Le roi ordonna qu'on les leur remît entre les mains. Il excepta feulement Miphibofeth qu'il voulut conferver, parce qu'il étoit le fils de fon ami Jonathas. On prit deux fils de Saül qui reftoient & qu'il avoit eus de Refpha fa concubine, & cinq de fes petits-fils, tous enfans que Michol fa fille avoit eus de Phaltiel avant que d'être reftituée au roi David fon mari. Si ces cinq petits-fils étoient enfans d'Hadriel, comme le dit l'Ecriture, il faudroit croire que le nom de Michol s'y feroit gliffé pour celui de Merob fille aînée de Saül. La vengeance divine ayant été ainfi executée dans cette fatisfaction rendue aux habitans de Gabaon, il tomba de la pluie, quoique ce fût le tems de la moiffon, & l'abondance revint dans la terre d'Ifraël comme auparavant. (L'an du M. 2986. H. avant J. C. 1018. H.)

XXXVI. Les Philiftins croyant être bien remis des pertes qu'ils avoient faites dans les guerres précedentes, voulurent recommencer la guerre contre les Ifraëlites. David qu'ils efperoient devoir être retardé par fa vieilleffe, marcha contre eux en perfonne, & leur donna la bataille, qu'il gagna comme toutes les autres. Mais s'étant trouvé las dans la mêlée, il courut rifque d'être tué par un Philiftin de la race des Geans. Abifaï prévint le Geant, le tua & fauva le roi, qui fut prié inftamment de ne plus fe trouver dans les batailles, & de s'épargner dorénavant les fatigues de la guerre. On fut fi touché du peril qu'il venoit d'éviter, qu'on ne put fouffrir que fon courage mît fes peuples encore au bazard de perdre un pere & un roi dont la bonne conduite faifoit toute leur felicité, & d'éteindre la lampe d'Ifraël. (v. 17.) On ne fe contenta point de la promeffe qu'il fit de ne

plus s'expofer : il fallut que pour mettre les efprits en repos il fît ferment de ne plus marcher à la guerre. Il fut donc obligé de laiffer ces foins à fes generaux, qui fuivant exactement fes ordres, le repréfentoient dans fes armées comme s'il eût été prefent. Il gagna encore depuis ce tems trois batailles importantes fur les Philiftins par leur moyen : & ces ennemis voyant la race de leurs Geans exterminée perdirent enfin l'envie avec le pouvoir de plus faire la guerre aux Ifraëlites. Ils ne laifferent pas de fe maintenir toujours dans une partie de leur pays fur la côte : & ce fut d'eux que tout le pays des douze tribus d'Ifraël, depuis l'Egypte & l'Arabie jufqu'à la Syrie & la Phenicie, fut appellé PALESTINE, contenant l'Idumée, la Judée, la Samarie & la Galilée, depuis que la domination des Grecs eut paffé aux Romains

XXXVII. David après avoir fini toutes ces guerres, pacifié fon royaume, mis fes fujets à couvert de toute hoftilité au dedans & au dehors, compofa des cantiques & des pfeaumes à la louange du Seigneur, à qui il fe reconnoiffoit redevable de tant de faveurs. Il en avoit compofé déja beaucoup d'autres dans les occafions diverfes qu'il avoit eues de remercier le Seigneur de fon affiftance contre fes ennemis ou de lui demander de nouvelles graces. Plufieurs étoient en vers de mefures differentes qu'il eft difficile de déterminer aujourd'hui : quoiqu'on puiffe s'en rapporter à Jofeph, qui nous apprend que les uns étoient trimetres & les autres pentametres, c'eft-à-dire de trois & de cinq pieds ou mefures : mais nous ne fçavons s'il s'agit de la quantité ou feulement du nombre des fyllabes. Ce n'étoit pas pour fon ufage feul qu'il les faifoit : il commanda aux Levites de les chanter encore en public, tant aux jours de fabbat qu'aux fêtes de l'année, fur divers inftrumens de mufique qu'il fit faire pour ce fujet, dont les uns fe touchoient avec l'archet, les autres avec les doigts ; d'autres fe frappoient avec des baguettes, & d'autres fe pouffoient avec le vent, fans parler de ceux * dont nous ne connoiffons ni la figure, ni la proprieté. Il établit des Chantres & des Muficiens également habiles & pieux qu'il choifit tous du corps des Levites, & qui furent honorés la plûpart du nom de prophétes, foit parce qu'on fuppofoit qu'ils devoient être remplis de l'efprit de Dieu comme les prophétes, foit parce que la mufique s'appelloit alors prophétie. Les principaux furent Chonenias qui fut le maître de la mufique & du chœur des chantres ; Eman, Ethan, Idithun, & fur-tout Afaph furnommé le Voyant * ou le prophéte qui compofa lui-même plufieurs pfeaumes que l'on diftingue encore aujourd'hui par leur élevation & leur beauté poëtique. Ces officiers établis pour chanter les louanges du Seigneur étoient publics & generaux comme les autres miniftres Levites & comme les Prêtres, à la tête defquels David mit par un exemple nouveau * deux grands-Sacrificateurs Abiathar de la race d'Ithamar fecond fils d'Aaron & Sadoc de la race d'Eleazar premier fils d'Aaron, de la famille duquel la fouveraine Sacrificature avoit paffé en celle de fon puîné dans la perfonne d'Heli. Mais David avoit un prêtre particulier pour les facrifices qu'il offroit tous les jours à Dieu, que l'Ecriture nomme pour ce fujet *le prêtre de David*. Il s'appelloit Ira & il étoit de Jaïr

2. *Reg. c.* 22. & 23.

*Antiq. l.* 7. *c.* 10. *n.* 301.

1. *Par. c.* 16. *item c.* 15. *item* 23. 24. *item* 25. 26.

* Nables, &c.

1. *Paral. c.* 6.

* Eman & les autres font auffi nommés Voyans ou Prophetes. *c.* 25.

* renouvellé du temps de Jefus-Chrift. 2. *Reg. c.* 15. *v.* 35. *Jof. ant. l.* 5. *c.* 12.

2. *Reg. c.* 20, *v.* 26.

pays de Galaad : de forte que fon office avoit grand rapport avec celui des chapelains ou aumoniers des rois parmi les Chrétiens.

XXXVIII. Il ne manquoit, ce femble, qu'un lieu propre à raffembler le peuple & à recevoir les vœux & les facrifices, un temple digne de la majefté du Seigneur. David n'ayant pû fatisfaire la dévotion qu'il avoit eue d'en dreffer un comme nous l'avons vû, n'en voulut pourtant pas perdre le merite. Il en fit les préparatifs pour en faciliter l'exécution à fon fils qui étoit encore jeune. Il amaffa pour fujet des richeffes immenfes. Il marqua le lieu où fe devoit bâtir la maifon du Seigneur, & en leva le plan lui-même. Il donna ordre qu'on affemblât tous les profelytes* qui fe trouveroient par tout le royaume, c'eft-à-dire les étrangers qui avoient embraffé la religion & les loix des Ifraëlites, pour tirer les pierres & les marbres des carrieres, les tailler & les tranfporter. Il traita avec les Phéniciens des villes de Tyr & de Sidon pour lui couper les plus beaux cedres du Liban & les lui faire tranfporter avec les ouvriers les plus habiles pour travailler. Il fit des provifions prodigieufes de fer & de cuivre, & outre les dépouilles de fes ennemis, confiftant en ouvrages richement travaillés en or, en argent, en pierreries, qu'il avoit confacrées au Seigneur dans la vûe d'en orner fon tabernacle, puis fon temple, il fit un tréfor incroyable pour fournir à toute la dépenfe du grand édifice.

*1. Par. c. 22.*

* ils'en trouva 180000 felon Jofeph l. 7. c. 10.

Il fit venir enfuite fon fils Salomon & lui dit en préfence des princes d'Ifraël & de fes officiers. » J'avois conçu le deffein de bâtir un temple au » nom du Seigneur qui eft mon Dieu : » mais il ne me l'a point permis, m'ayant » fait dire par fon prophéte que j'avois » répandu le fang humain dans les batailles, & que cet ouvrage ne convenoit pas à un homme engagé dans » les guerres. Que j'aurois un fils » dont la vie feroit tout-à-fait tranquille*, qu'il maintiendroit dans une » paix profonde tout le tems de fon » regne, & pour qui il auroit un amour » de pere ; & que ce feroit ce fils qui » bâtiroit le temple à fon nom quand » il m'auroit fuccedé. Vous êtes donc » celui que le Seigneur a choifi entre » tous mes enfans pour l'execution » de ce grand ouvrage, puifque c'eft » vous que je deftine pour me fucceder. Préparez-vous-y par tous les » moyens qui puiffent vous rendre » agréable au Seigneur. Vous voyez » que dans ma pauvreté j'ai déja » amaffé de quoi fournir à la dépenfe » du bâtiment de la maifon du Seigneur. J'ai cent mille * talens d'or » & un million de talens d'argent, » avec une quantité d'airain & de fer » dont on ne peut dire le poids ni le » nombre fans parler du bois, des » pierres & des autres materiaux que » j'ai préparés. J'ai retenu auffi quantité d'ouvriers dont on ne peut dire » le nombre, les plus habiles chacun » dans leur profeffion.

*c. 22. v. 7. & c. 28.*

* Salomon veut dire Pacifique.

*ibid c. 22. v. 14.*

Il exhorta enfuite tous les chefs d'Ifraël d'affifter fon fils dans la conftruction du temple. Il en prefcrivit la forme : il en fpécifia les differens autels qu'on y devoit dreffer avec leur fituation. Il marqua le lieu où l'on devoit mettre l'Arche d'alliance. Il ordonna les efpeces de tous les vafes facrés, le poids qu'ils devoient avoir en or &

* C'étoit près de fix mille quatre cens quatre-vingts millions d'or, & 46 billions 291 millions & plus d'argent. Ce qui paroît exorbitant. C'eft pourquoi Jofeph ne met que 10000 au lieu de 100000 talens d'or, & 100000 au lieu de 1000000 de talens d'argent. Ce qui n'auroit fait que fix cens cinquante millions d'or un peu moins, & un peu plus de quatre cens foixante millions d'argent.

en argent, leurs uſages, & la maniere dont on devoit placer toutes choſes. Il déſigna & diſtribua toutes les fonctions des Lévites, c'eſt-à-dire, de tous les miniſtres qui devoient ſervir dans le temple. Il fit faire un rôle de ceux qui étoient au deſſus de trente ans. Il s'en trouva trente-huit mille, dont il choiſit vingt-quatre mille qui furent diſtribués dans les divers offices de la maiſon du Seigneur. Il en établit ſix mille pour commander aux autres comme chefs ou comme juges; quatre mille portiers de la maiſon du Seigneur, & quatre mille chantres. Il les diſtribua tous pour ſervir chacun à ſon tour, ſelon le rang des maiſons des trois fils de Levi : & il permit que dès que le temple ſeroit conſtruit, on prît tous ces miniſtres dès l'âge de vingt ans, parce qu'il en falloit multiplier le nombre, & qu'il n'y auroit plus alors de tabernacle à tranſporter ce qui ne demandoit que des gens robuſtes, & qui ne les avoit fait prendre qu'au deſſus de trente ans.

*1. Paral. c. 23.*

*ibid. c. 24.* Il diſtribua enſuite tous les prêtres, c'eſt-à-dire la poſterité d'Aaron en diverſes claſſes. Ils compoſoient deux races venant des deux fils de ce grand-Sacrificateur, qui étoient Eleazar & Ithamar. Il diſpoſa la famille de Sadoc qui venoit d'Eleazar, & celle d'Achimelech ou d'Abiathar qui deſcendoit d'Ithamar, pour les faire ſervir alternativement. Mais comme il ſe trouva beaucoup plus de chefs de familles deſcendus d'Eleazar que d'Ithamar, il partagea les deſcendans d'Eleazar en ſeize familles, dont chacune eut ſon chef ou ſon prince, & ceux d'Ithamar en huit ſeulement. Il regla toutes leurs fonctions, & les diſtribua par le ſort pour garder un ordre ſtable dans les vingt-quatre familles ſacerdotales qui devoient ſe ſucceder dans le ſervice chacune à leur tour * ſous le nom & l'autorité d'Aaron, comme le Seigneur l'avoit ordonné. David fit pareillement jetter au ſort les fonctions de toutes les autres familles Levitiques, pour prévenir tout deſordre & toute conteſtation.

* Le huitiéme ſort étoit tombé ſur la famille d'Abia, dont étoit Zacharie pere de S. Jean Bapt.

Les chantres & les muſiciens furent auſſi diſtribués en vingt-quatre claſſes, dont les chefs furent Aſaph, Eman, & Idithun, en autant qu'ils étoient de familles, qui avoient pour chefs quatre fils d'Aſaph, quatorze d'Idithun, & ſix d'Eman. Il regla auſſi par le ſort l'ordre qui devoit être gardé parmi les portiers du temple, mais ſans diſtribuer leurs rangs par familles, ſe contentant d'y mettre autant de claſſes qu'il devoit y avoir de portes au temple, c'eſt-à-dire, quatre diſpoſées aux quatre parties du monde.

*1. Paral. c. 25. & c. 26.*

Après avoir pourvû à tout, & avoir réſervé les deſſeins pour être remis entre les mains de ſon fils & des inſpecteurs en leur tems, il déclara devant l'aſſemblée que toutes ces choſes lui avoient été données écrites de la main du Seigneur, afin qu'il eût l'intelligence de tous les ouvrages ſuivant ces modéles.

*c. 28. v. 19.*

XXXIX.

*2. Reg. c. 24. 1. Par. c. 22.*

Ces grands préparatifs pour la conſtruction du temple, occuperent David pendant pluſieurs années, & ne finirent qu'avec ſa vie. Ce fut durant ce tems & deux ans environ avant ſa mort que Satan jaloux du bonheur d'Iſraël trouva moyen d'allumer la colere du Seigneur contre lui, en excitant David à faire le dénombrement de tout le peuple de ſon royaume. Ce prince donna ordre à Joab général de ſon armée de prendre avec lui des commiſſaires, & d'aller faire ce dénombrement depuis Dan juſqu'à

Bersabée qui étoient les deux extrémités du royaume au Nord & au Midi depuis le Liban jusqu'en Idumée. Joab sçachant que cette curiosité ne pouvoit être agréable à Dieu, & qu'elle ne conduisoit à rien, tâcha de l'en détourner, disant qu'il souhaitoit seulement que le Seigneur voulût multiplier son peuple & le faire croître au centuple de ce qu'il étoit déja aux yeux du roi son maître. David n'eut point égard à sa remontrance, & il fallut obéir. Il se trouva treize cens mille * hommes propres à porter les armes, sans compter les tribus de Benjamin & de Levi, qu'on abandonna dès que l'on sentit les premiers effets de la colere de Dieu. David n'en eut pas plûtôt reçu le premier rôle que le remors qu'il en sentit dans le cœur lui fit connoître & avouer son peché au Seigneur, devant qui il se prosterna aussi-tôt pour le prier de détourner ses yeux de l'iniquité de son serviteur, & de ne lui pas imputer une si grande folie.

L'an du M. 2987. H.

*les Paralip. disent 1570000.

Le Seigneur lui pardonna son peché, de telle maniere néanmoins qu'il voulut le lui faire expier aux dépens de ce nombre même du peuple que sa vanité l'avoit rendu curieux de vouloir connoître. Il lui envoya le lendemain dès le matin son prophéte Gad, pour lui donner le choix de trois fleaux qui devoient lui servir de châtiment. C'étoit à choisir ou d'une famine de sept * ans qui seroit générale par tout le pays; ou d'une guerre de trois mois, dans laquelle il seroit toujours vaincu; ou d'une peste qui dureroit trois jours dans ses états. David troublé d'une telle proposition demeura tout interdit sans sçavoir que choisir ni que répondre. A la fin comme le prophéte le pressoit, il se détermina à recevoir celui dont il pouvoit souffrir en sa personne, parce que se regardant comme le coupable il étoit juste que la punition tombât sur celui qui avoit fait la faute. C'est ce qu'il crut qui pouvoit arriver en choisissant la peste qui ne l'épargneroit pas plus que les autres, au lieu que la famine & la guerre ne feroit souffrir que son peuple. Il dit donc au prophéte qu'il lui seroit plus avantageux de tomber entre les mains du Seigneur qui est un Dieu de misericorde, que dans celle des hommes. Le fleau de la peste tomba aussi-tôt sur tout le pays d'Israël & y fit un tel ravage depuis ce moment jusqu'au tems marqué, qu'il mourut soixante & dix mille personnes du peuple. L'Ange du Seigneur étendoit déja la main sur la ville de Jerusalem, lorsque Dieu touché de compassion parut lui retenir le bras. David apperçut l'Ange exterminateur près de l'aire d'Areuna Jebuséen*. Le voyant qui frappoit le peuple, il s'adressa au Seigneur & lui dit: » C'est » moi qui ai peché: c'est moi seul qui » suis le coupable: Qu'ont fait ceux- » ci, qui ne sont que des brebis? » Tournez donc, Seigneur, je vous » en conjure, tournez votre main » contre moi & contre la maison de » mon pere; punissez le coupable, » mais épargnez les innocens. Le prophéte Gad vint l'avertir en même tems que le Seigneur avoit écouté sa priere. Il lui dit d'aller dresser un autel au Seigneur dans l'aire d'Areuna sur l'endroit où il avoit vû l'Ange exterminateur. David alla aussi-tôt chez Areuna lui proposer d'acheter son aire pour y dresser un autel & faire cesser le fleau de la peste par un sacrifice qu'il y vouloit faire. Areuna lui offrit avec joie, non-seulement son aire, mais encore ses bœufs

*les Paralip. disent trois ans.

* autrement Ornan ou Oron.

bœufs pour ſervir de victimes, ſon chariot & le joug des bœufs pour fournir le bois au ſacrifice, & il le conjura de vouloir accepter le don qu'il lui en faiſoit. Le roi dit qu'il ne pouvoit recevoir ſon préſent s'il ne l'achetoit, parce qu'il ne lui étoit pas permis d'offrir en holocauſte au Seigneur ce qui ne lui appartenoit pas. Il acheta donc l'aire & les bœufs dont il donna cinquante ſicles d'argent *. Il y dreſſa un autel ſur lequel il offrit des holocauſtes & des hoſties pacifiques. C'eſt ainſi que le Seigneur ſe reconcilia avec Iſraël & fit ceſſer la plaie dont il avoit frappé ſon peuple.

* les Paralip. diſent ſix cens ſicles d'or.

XL.

2. Paral. c. 3. v. 1.

Cette aire d'Areuna où David offrit à Dieu ce ſacrifice d'expiation, étoit, au ſentiment de pluſieurs, le lieu même où Abraham avoit eu ordre autrefois d'immoler Iſaac ſon fils unique. C'étoit la montagne de Moria dont celle de Sion faiſoit partie. C'étoit auſſi l'endroit qui avoit été montré à David comme la place où le temple devoit être conſtruit. Il en continua les préparatifs dans le peu de tems qui lui reſtoit à vivre : il voulut les terminer par de grandes offrandes qu'il fit, & que ſon exemple joint à ſes exhortations fit faire avec beaucoup de joie & d'émulation aux principaux des tribus & aux perſonnes riches. Ce qui produiſit encore au tréſor du temple près de trois cens cinquante millions : outre ce que David amaſſa en dernier lieu d'or le plus fin & d'argent le plus pur pour en revêtir les murailles du temple, montant encore à plus de deux cens vingt-ſix millions.

1. Paral. c. 29.

3. Reg. 1.

Il ſe trouvoit alors dans une vieilleſſe fort avancée, & n'étoit pourtant qu'en la ſoixante & dixiéme année de ſon âge ; mais les grands travaux qu'il avoit ſoufferts durant tout le cours de ſa vie, l'avoient épuiſé & affoibli de telle ſorte, qu'il ne lui reſtoit preſque plus de chaleur naturelle : & tout ce qu'on employoit pour le couvrir ne pouvoit l'échauffer. Les médecins jugerent que le ſeul remede étoit de mettre auprès de lui une jeune perſonne pour l'échauffer & prendre ſoin de lui comme d'un enfant. Ses ſerviteurs touverent ce qu'ils cherchoient dans une jeune fille de la ville de Sunam * nommée Abiſag qui étoit parfaitement belle. Elle dormoit auprès de lui & elle le ſervoit. Le roi la laiſſa vierge en mourant, quoiqu'on ſoit perſuadé qu'il l'avoit épouſée.

* de la tribu d'Iſſachar.

Adonias le quatriéme des fils de David, qui en étoit devenu l'aîné par la mort des trois * qui l'avoient précedé, voyant que le roi ſon pere ne pouvoit plus vivre beaucoup, voulut faire valoir les prétentions que lui donnoit le rang de ſa naiſſance. Il ſe donna un train magnifiqne & des gardes comme avoit fait Abſalom, ſans que le roi ſon pere parût y trouver à redire. Il fit un parti dans lequel il engagea Joab général de l'armée & le grand prêtre Abiathar, par le moyen deſquels il reſolut de ſe faire proclamer roi. Il prépara pour ce ſujet un grand feſtin hors de la ville * où devoient ſe trouver les principaux de la tribu de Juda & beaucoup d'officiers de la cour avec Joab, Abiathar, tous les Princes ſes freres, hormis Salomon. Mais il n'y convia ni le grand-prêtre Sadoc, ni le prophéte Nathan, ni le capitaine des gardes Banaia, ni aucun de ceux qu'il croyoit attachés aux interêts de Salomon. Nathan donna avis de ce qui ſe paſſoit à Bethſabée mere de Salomon. & lui conſeilla d'aller trouver le roi pour l'en informer. Bethſabée ſuivit ſon conſeil,

* 1. Amnon tué. 2 Cheleab Daniel mort naturellement. 3 Abſalom tué.

* à la Pierre de Zoheleth près de la Fontaine Rogel.

avertit le roi de ce qu'Adonias soutenu de Joab & d'Abiathar entreprenoit, sans sa participation, & le supplia de se souvenir de la promesse qu'il lui avoit faite de choisir Salomon pour son successeur. Le roi après avoir entendu Nathan sur le même sujet, confirma sa promesse par un nouveau serment, fit venir son fils Salomon pour lui apprendre les principales obligations d'un roi. Dès le même jour il ordonna à Banaia de le faire monter sur sa mule, de le conduire accompagné de tous ses gardes * à Gihon & de l'y faire proclamer roi de Juda & d'Israël avec toutes les solennités. Il y envoya en même tems le grand-prêtre Sadoc & le prophéte Nathan pour le sacrer : & l'ayant fait reconnoître par le peuple, par l'armée, & par toute la cour, il le fit monter sur son trône, & dissipa ainsi la faction & l'entreprise d'Adonias qui vint rendre ses soumissions au nouveau roi.

* les deux compagnies de Cerethiens & Phélethiens.

XLI. Quelque tems après le roi David se sentant défaillir entierement, jugea que sa fin étoit proche. Il fit venir Salomon pour l'exhorter à ne jamais s'écarter de ses devoirs, à vivre toujours en homme de bien, à marcher droit dans les voies du Seigneur, & à garder fidélement ses loix, ses préceptes & ses cérémonies, selon qu'il étoit écrit dans les livres de Moïse. Il lui déclara que c'étoit l'unique moyen de verifier la parole que le Seigneur lui avoit donnée. » Que si ses enfans » veilloient sur leurs voies, s'ils marchoient devant lui dans la vérité, » de tout leur cœur & de toute leur » ame, il y auroit toujours quelqu'un » de ses descendans assis sur le trône » d'Israël. « Il lui donna ensuite diverses instructions importantes pour le gouvernement & y joignit quelques avis particuliers qui marquoient la disposition de ses dernieres volontés. Cela regardoit principalement ceux à qui il devoit faire du bien, comme étoient les enfans de Berzellaï pour reconnoître leurs services & ceux de leur pere ; & les personnes qu'il abandonnoit à sa discretion, parce qu'il n'avoit pas sujet d'en être content, comme étoient Joab en qui il avoit toujours différé la punition des deux assassinats commis sur Abner & Amasa, qui demandoient justice, & Semeï qui avoit reçu de lui le pardon & la vie, mais qui nonobstant le serment qu'il avoit fait de la lui conferver, étoit toujours demeuré redevable d'une satisfaction exemplaire au public.

3. Reg. 2.

David s'endormit ensuite avec ses peres, & mourut âgé de soixante & dix ans & demi, dont il en avoit regné sept & demi à Hebron sur la tribu de Juda, & trente-trois à Jerusalem sur toute la nation des Hebreux.

L'an du M. 2990. H.

## §. 2. HISTOIRE DE SON CULTE.

XLII. Il fut enterré dans la ville de Jerusalem sur la montagne de Sion où étoit la citadelle, qui fut depuis appellée de son nom la cité de David. Salomon y fit dresser un magnifique tombeau ; & outre les cérémonies ordinaires aux funerailles des rois où rien ne fut épargné, il fit mettre dans le sepulcre de son pere des richesses incroyables. Elles y furent conservées pendant plusieurs siécles, au-delà même du tems auquel la ville fut prise par les Babyloniens. L'historien Joseph, dit que treize cens ans après la mort de David, (ce qui peut se reduire à moins de neuf cens *) Antiochus le Pieux, dit autrement Soter ou Sidetès, étant venu assieger Jerusa-

* 834. Antiq. lib. 7. c. 12. n. 313. & l. 13. c. 16. n. 536.

lem, & que Jean Hyrcan grand-sacrificateur, Prince des Juifs, qui avoit nouvellement succedé à son pere Simon, ne pouvant l'obliger à lever le siége que par de l'argent, comme il n'en pouvoit trouver ailleurs, il fit ouvrir ce sépulcre & en tira trois mille talens dont il donna une partie à ce Prince. Il ajoûte que long-tems après (c'est-à-dire, sous l'empire d'Auguste) le roi Herode tira encore une somme d'or très-considérable d'un autre endroit du même sépulcre de David où ces trésors étoient cachés, sans que neanmoins on eût encore touché à son cercueil, non plus qu'à celui de Salomon, qui étoit dans le même tombeau, jusqu'au tems de Vespasien, parce qu'ils avoient été cachés sous terre avec tant d'art, qu'il n'avoit pas été possible de les trouver. Il importe pour le culte & la reverence d'une chose aussi sacrée, aussi inviolable que devoit l'être le monument qui renfermoit les dépouilles du plus redoutable & du plus saint des rois d'Israël, que l'on sçache de qu'elle maniere Dieu voulut se déclarer sur l'entreprise sacrilege d'Herode. Ce Prince ayant pris toutes les précautions possibles pour empêcher que le peuple n'en eût connoissance, fit ouvrir de nuit le sépulcre de David. Il y entra avec peu de gens, mais fidéles & discrets : il n'y trouva point d'argent monoyé comme avoit fait Hyrcan, mais seulement beaucoup d'or mis en œuvre, soit en vases, soit en d'autres ouvrages bien travaillés. Il fit tout emporter ; mais comme cela ne faisoit qu'augmenter son désir, il commanda qu'on fouillât jusqu'aux cercueils où les corps de David & de Salomon étoient renfermés. Mais on assure, dit Joseph, qu'il en sortit une flamme qui consuma deux de ses gardes. Ce prodige l'épouvanta, & pour expier un tel sacrilege, il fit bâtir depuis à l'entrée du sépulcre un superbe monument de marbre blanc.

*L. 16. c. 11. n. 699.*

*L'an du M. 3995. H. avant J.C. 9.*

Quarante-deux ans après, l'apôtre S. Pierre disoit aux Juifs dans la premiere prédication qu'il fit depuis la descente du S. Esprit, que le sépulcre de David se voyoit toujours parmi eux. Il y a lieu de s'étonner même que ce monument ait duré encore plus que le temple & la ville de Jerusalem ; & que, soit par respect, soit par indifférence, il ait été épargné, lorsque tout fut brûlé ou rasé dans la prise de cette ville sous Vespasien. Il subsista en son entier jusqu'au tems de l'empereur Adrien : mais peu de tems avant la guerre qui acheva la ruine de la nation Juïve en Palestine sous ce Prince, ce tombeau de David, qui portoit alors plus communement le nom de Salomon fut ébranlé par une secousse imprévûe, qui renversa par terre une grande partie du grand monument & des autres édifices dont il étoit composé. Ce qui fut pris pour un prodige & pour le présage du malheur dont on étoit menacé, selon que le rapporte l'historien Dion auteur payen, qui témoigne que ce tombeau étoit en très-grande vénération dans tout le pays.

*Act. Apost. c. 2. v. 29.*

*Dio, ap. Xiphil. vit. Hadriani p. 263. d.*

Soit qu'Adrien lui-même fit rétablir ce monument par curiosité, lorsqu'il bâtit la nouvelle ville d'Ælie près de l'ancienne Jerusalem, soit que sa ruine n'eût point été générale, comme il est aisé de se le persuader, on le voyoit encore au siécle de S. Jerôme, qui l'appelle mausolée de David, & qui témoigne que les Chrétiens même y alloient de son tems faire leurs prieres. Le monument qui couvroit la grotte du sépulcre pouvoit être dès-lors converti en chapelle : c'est ainsi

*Hier. ep. 17. ad. Marcellam.*

qu'il a pû se conserver encore dans la suite des siécles par la piété des Chrétiens, qui ont eu soin d'y entretenir une église, puis un couvent de religieux de saint François. Le Turc fit à la fin convertir cette église en mosquée, où les Mahometans ont continué d'honorer la mémoire de David, pour qui ils témoignent avoir une vénération particuliere & dont ils chantent les pseaumes dans leurs priéres. Ce fut l'an 1559. que le Sultan ôta le couvent aux religieux, sous prétexte qu'il étoit à craindre que les Chrétiens ne s'y fortifiassent pour nuire à la ville & s'en rendre les maîtres, n'etant qu'à un quart de lieue de distance. Il y mit des Santons ou prêtres Turcs qui se disent les gardiens du sépulcre de David qu'ils montrent avec ceux de Salomon & de Josaphat dans une cave voûtée qui joint le mur de la mosquée.

*Quaresm. Eluc. l. 4. t. 2. c. 3. p. 52. & 129. 130. c. 8.*

*Eug. Roger Terre Ste. l. 1. p. 118. 119.*

XLIII. Ce n'est pourtant point à ce monument que l'Eglise a voulu attacher le culte qu'elle a décerné à la mémoire de David. Elle ne l'honore pas seulement comme le pere de Jesus-Christ selon la chair, mais elle le regarde encore comme l'une des plus parfaites de ses figures qui l'a représenté dans presque tous les états de sa vie. Elle lui donne rang parmi les saints Patriarches & les saints prophétes depuis que S. Pierre l'a qualifié de l'un & de l'autre titre devant les Juifs même. Il est inutile pour se persuader de sa sainteté ou pour la relever, de rien ajoûter au témoignage presque perpetuel que le S. Esprit lui a rendu depuis le tems de sa mort dans les Ecritures sacrées de l'un & de l'autre Testament. Les écrits des SS. peres sont pleins de ses éloges : & l'Eglise en l'exposant comme un objet de vénération, l'a toujours proposé comme un modéle achevé de la pénitence sanctifiante, de la piété, du zele, & de la soumission générale envers son Dieu, de la justice & de la vertu, du pardon des ennemis au point de perfection que Jesus-Christ est venu établir dans la loi nouvelle.

*Ambrof. Aug. & alii PP.*

*Act. Apost. 2. 29.*

Les Grecs ne font point de David une commemoration séparée de celle de tous les ancêtres de Jesus-Christ & des Saints de l'ancien Testament marquée au XIX. de ce mois. On voit neanmoins des ménologes où il est marqué, soit au XXVI. de Décembre, soit au dimanche d'après Noël avec saint Joseph & saint Jacques frere du Seigneur, comme appartenant de plus près que les autres à la naissance du Messie après la sainte Vierge.

*Genebr. Kal.*

*Ephemer.*

Les Latins ont marqué le nom de David dans leurs martyrologes au XXIX. de ce mois ; mais seulement depuis environ le tems de Charlemagne, comme il paroît dans celui qu'on a voulu appeller le vieux Romain, dans ceux de Wandalbert, d'Adon, d'Usuard, & dans les suivans jusqu'au Romain moderne, dans lequel on a ajouté la qualité de prophéte à celle de roi qui étoit seule dans les autres.

*Rosvveid. p. 26.*

# TABLE ALPHABETIQUE
## DES NOMS DES SAINTS
## DE L'ANCIEN TESTAMENT.


A.

AAron, 1. *Juillet.*
Abacuc, *v.* Habacuc.
Abdias, 19. *Novembre.*
Abel, 30. *Juillet.*
Abraham, 9. *Octobre.*
Achaz.
Achias, *v.* Ahias.
Adam, 18-23. *Janvier.*
Addo, *v.* Josias.
Aggée, 4. *Juillet.*
Ahias, 12. *Novembre.*
Amos, 31. *Mars.*
Ananie prophéte, 27. *Mars.*
Ananie & ses compagnons eunuques, 16. *Décembre.*
Anne *m.* de Samuel, 20. *Août.*
Azarie eunuque, 16. *Décembre.*
Azarie fils d'Oded, 3. *Fevrier.*

B.

BArach, 1. *Septembre*
Baruch, 28. *Septembre.*

C.

CAleb, *v.* Josué.

D.

DAniel, 21. *Juillet.*
David, 29. *Décembre.*
Debora, 1. *Septembre.*

E.

ELeazar, grand-prêtre, 1. *Septembre.*
Eleazar *mart.* 1. *Août.*
Elie, 20. *Juillet.*
Elisée, 14. *Juin.*
Enoch, *v.* Henoch.
Enos, *v.* Seth.
Esaïe, *v.* Isaïe.
Esdras, 13. *Juillet.*
Esther, 24. *Mai.*
Eve, 18-23. *Janvier.*
Ezechias, 28. *Août.*
Ezechiel, 10. *Avril.*

G.

GAd prophéte, *v.* David.
Gedeon, 1. *Septembre.*

H.

HAbacuc, 15. *Janvier.*
Hanani, *v.* Ananie.
Henoch, 3. *Janvier.*
Holda, 10. *Avril.*

I.

ISaac, 25. *Mars.*
Isaïe, 6. *Juillet.*

J.

JAcob, 5. *Février.*
Jahel, *v.* Debora.
Jehu proph. 27. *Mars.*
Jephthé.
Jeremie, 1. *Mai.*
Jesus *f.* de Josedech.
Jesus *f.* de Sirach, 1. *Août.*
Joad, 30. *Mars.*
Job, 10. *Mai.*
Joël, 13. *Juillet.*
Jonas, 21. *Septembre.*
Jonathas, 28. *Décemb.*
Jonathas *Mach.* 2. *Octobre.*
Joseph, 11. *Décembre.*
Josias, 23. *Juin.*
Josué, 1. *Septembre.*
Judas Machabée, 18. *Décembre.*
Judith, 27. *Septembre.*

L.

LIa, 2. *Septembre.*
Lot, 10. *Octobre.*

M.

Machabées *Capitaines*, 2. *Octobre.*
Machabées *martyrs*, 1. *Août.*
Malachie, 14. *Janvier.*
Marie, *v.* Aaron, & Moïse.
Mathathias, 1. *Octobre.*
Mathusalé, 22. *Février.*
Melchisedech, 25. *Mars.*
Michée le jeune, 15. *Janvier.*
Michée l'ancien, 14. *Août.*
Misaël, 16. *Décembre.*
Moïse, 4. *Septembre.*

N.

Nahum, 1. *Décemb.*
Nathan, *v.* David.
Nehemie, 13. *Juillet.*
Noé, 10. *Novembre.*

O.

Oded, *v.* Azarias.
Olda, *v.* Holda.
Onias, 1. *Octobre.*
Osée, 4. *Juillet.*

P.

Passage ou Pâques, 25. *Mars.*
Patriarches du 2. âge, 30. *Janvier.*
Patriarches du 3. âge, 5. *Fevrier.*
Phineès, 12. *Mars.*

R

Rachel, 2. *Septem.*
Rahab, *v.* Josué.
Rebecca, *v.* Isaac.
Récabites, *v.* Jeremie, n. 7.
Ruth, *v.* après Josué.

S.

Salomé, *v.* Machabées.
Salomon, 8. *Février.*
Samson, 1. *Septembre.*
Samuël, 20. *Août.*
Sara, 19. *Mai.*
Sem, 30. *Janvier.*
Seth, 2. *Janvier.*
Sidrach, Misach, Abdenago.
Sophonie, 3. *Décembre.*
Susanne, 26. *Janvier.*

T.

Tobie, le pere & le fils, 12. *Septembre.*

U.

Urie proph. *mart.* *v.* Jeremie n. 6.

Z.

Zacharie prophéte, 6. *Septembre.*
Zacharie prêtre, 7. *Février.*
Zorobabel, 13. *Juillet.*

*Fin de la Table Alphabetique.*

# CHRONOLOGIE DES SAINTS,

Où les points principaux de la vie & de la mort de ceux que l'Eglise honore d'un culte public, se trouvent rangés selon l'ordre des tems, avec les évenemens les plus considérables de la Religion avant JESUS-CHRIST.

## *AVERTISSEMENT.*

J'Ai déliberé quelque tems si je devois me contenter de lier les points de la vie des Saints de l'ancien Testament aux époques particulieres qui sont marquées dans leurs histoires. Mais la difficulté pour ne pas dire l'impossibilité, où l'on s'est trouvé jusqu'ici de faire suivre ces époques les unes par les autres, dans un enchaînement qui ne soit point forcé, ou de les accorder ensemble par la concordance ou le rapport qu'elles devroient avoir entr'elles, m'a fait déterminer à les réduire sous une époque générale, qui puisse les comprendre toutes en commençant avant la premiere, & finissant après la derniere. Cette époque générale est celle du Monde, que j'ai crû pouvoir représenter double, tant en descendant depuis sa création, qu'en remontant du point de sa redemption ou de la naissance de Jesus-Christ. Je n'ai pas l'assurance de produire cette époque comme quelque chose de certain, ou que l'on ait pû vérifier jusqu'ici par aucune démonstration: & la bonne foi m'oblige d'avertir d'abord qu'il ne faut pas trop s'y fier. On en jugera par la diversité des deux opinions dominantes, dont la différence n'est guéres de moins que de deux mille ans. La premiere qui ne met que *quatre* mille ans environ d'intervalle entre la création & Jesus-Christ, s'appuie principalement sur l'autorité du texte He- *Scal. Pet. Usser. Lancel. & alii.*

breu de l'Ecriture, que nous ſuivons auſſi dans la vulgate Latine. L'autre qui en admet près de *ſix* mille, eſt formée ſur les ſupputations des Septante & de Joſeph l'hiſtorien des Juifs, ſuivies par un grand nombre des anciens Peres, & renouvellées en ces derniers tems par de ſçavans hommes.

*Iſ. Voſſ.*
*J. Morin.*
*P. Pezron.*

Comme on ne voit aucun jour à la réconciliation des Sectateurs de l'une & de l'autre opinion, & qu'on n'a point encore trouvé juſqu'ici de motif aſſez convainquant pour déterminer ceux qui cherchent la vérité à prendre parti parmi les uns plûtôt que chez les autres : j'ai crû que pour la ſatisfaction des uns & des autres, il ſeroit plus à propos de mettre les années ſuivant les deux opinions ſur la même colonne, ſans les diſtinguer autrement que par la lettre initiale *H.* pour marquer celle qui eſt fondée ſur le texte *Hebreu*, & par la lettre *S.* pour marquer celle qui s'appuie ſur les *Septante.*

Ceux qui voudroient ſe ſcandaliſer de nous entendre dire qu'il n'eſt point ſûr de ſe fier à tous ces calculs, pourront ne point s'arrêter aux colonnes : & ſans avoir aucun égard à l'époque générale du Monde, il leur ſuffira de voir tous les faits placés dans leur ordre naturel.

Il n'en eſt pas de même de la Chronologie des Saints du nouveau Teſtament & de l'Egliſe, depuis Jeſus-Chriſt juſqu'à notre tems, que l'on trouvera au tome X. L'époque en eſt ſûre, & elle peut ſatisfaire ſeule à tout. C'eſt pourquoi je n'ai pas crû devoir lui en joindre d'autres, & je me ſuis contenté de marquer le Dimanche de la Pâque de chaque année, pour faciliter à ceux qui en ſeront en peine, la vérification des calculs qui dépendent de la jonction des feries ou des jours de la ſemaine avec les jours du mois. Si je commence à marquer les Pâques dès le Dimanche anniverſaire de la Reſurrection, c'eſt-à-dire, dès l'année d'après que Jeſus-Chriſt eſt reſſuſcité, ce n'eſt pas pour faire croire qu'on auroit commencé dès-lors à l'obſerver ainſi : c'eſt ſeulement pour arrêter les jours mobiles de chaque année, & montrer ce qui ſe ſeroit pratiqué ſi l'on avoit ſuivi la diſcipline qui fut établie depuis dans l'Egliſe.

CHRONOLOGIE

# CHRONOLOGIE
# DES SAINTS
## DE
## L'ANCIEN TESTAMENT.

| L'An du Monde | PREMIER AGE DU MONDE. | Avant J. Christ. |
| --- | --- | --- |
| 1 | ADAM & Eve tombés dans le péché, sont chassés du paradis de délices, & réduits en pénitence. *23. Janvier, leur vie.* | 4004 *H.* 5971 *S.* |
| ...... | Martyre d'Abel, le premier des Justes, tué par son frere, long-tems après que l'un se fût fait laboureur, & l'autre berger. *30. Juillet, sa vie.* | ...... |
| 130 *Heb.* 230 *Sep.* | Naissance de Seth second patriarche, dont les descendans ont été appellés Enfans de Dieu. *2. Janvier, sa vie.* | 3874 *H.* 5741 *S.* |
| 622 *H.* 1122 *S.* | Naissance d'Enoch, septiéme patriarche du genre humain, fils de Jared. *3. Janvier, sa vie.* | 3382 *H.* 4850 *S.* |
| 687 *H.* 1287 *S.* | Naissance de Mathusalé, huitiéme patriarche, fils d'Enoch, grand-pere de Noé. *22. Février, sa vie.* | 3317 *H.* 4685 *S.* |
| 930 *H.* & *S.* | Mort d'Adam le premier homme, âgé de neuf cens trente-ans. *23. Janvier, sa vie.* | 3074 *H.* 5042 *S.* |

| L'An du Monde | | Avant J. Christ. |
|---|---|---|
| 987 H. 1487 S. | Enoch étant agréable à Dieu, eſt enlevé du monde à l'âge de trois cens cinquante-cinq ans. *3. Janvier, ſa vie.* | 3017 H. 4485 S. |
| 1042 H. 1142 S. | Mort de Seth fils d'Adam à l'âge de neuf cens douze ans. *2. Janvier, ſa vie.* | 2962 H. 4830 S. |
| 1056 H. 1656 S. | Naiſſance de Noé, dixiéme patriarche du genre humain, fils de Lamech. *10. Novembre, ſa vie.* | 2948 H. 4316 S. |
| 1536 H. 2136 S. | Dieu avertit Noé du deſſein qu'il a d'abymer les hommes par un déluge d'eau, ſix-vingts ans avant que de l'exécuter. Noé avoit alors quatre cens quatre-vingts ans. *La-meme, nombre 1.* | 2468 H. 3836 S. |
| 1556 H. 2168 S. | Naiſſance de Sem, onziéme patriarche, fils de Noé, cent ans avant le déluge. *10. Novembre, vie de Noé.* | 2448 H. 3804 S. |
| 1656 H. 2256 S. | Mort de Mathuſalé, grand-pere de Noé, à l'âge de neuf cens ſoixante-neuf ans; peu de tems avant le déluge. *22. Février, ſa vie.* | 2348 H. 3716 S. |

## *SECOND AGE DU MONDE QUE QUELQUES-UNS ne font commencer qu'à la fin du Déluge.*

| | | |
|---|---|---|
| 1656 H. 2256 S. | LE déluge commence au dix-ſeptiéme jour du ſecond mois de l'année, (qui commençoit par l'Automne au jugement de pluſieurs) en l'année 600. de la vie de Noé. *10. Novembre, vie de Noé, n. 2.* | 2346 H. 3716 S. |
| 1657 H. 2257 S. | Noé ſort de l'Arche le vingt-ſeptiéme jour du ſecond mois de l'année ſuivante, âgé de ſix cens & un an. *La-meme, n. 3.* | 2345 H. 3715 S. |
| 2006 H. 2606 S. | Mort du patriarche Noé, à l'âge de neuf cens cinquante ans, trois cens quarante-neuf ans après le déluge. *La-meme, n. 4.* | 1996 H. 3366 S. |
| 2008 H. 3448 S. | Naiſſance d'Abraham, vingtiéme patriarche depuis Adam, deux ans après la mort de Noé, trois cens cinquante & un an après le déluge, & cent cinquante ans avant la mort de Sem, ſuivant le calcul du texte hebreu. En la cent trentiéme année de la vie de Tharé ſon pere. *9. Octobre, vie d'Abraham.* | 1994 H. 2524 S. |

## TROISIE'ME AGE DU MONDE.

2083 H. VOcation d'Abraham que Dieu fait sortir de son pays à 1921 H.
3523 S. l'âge de soixante & quinze ans. Il vient après la mort de 2449 S.
son pere dans la terre de Chanaan par l'ordre de Dieu avec Sara sa femme, & Loth qui étoit son neveu & son beaufrere.

*9. & 10. Octobre, vies d'Abraham & de Loth.*

*19. Mai, vie de Sara.*

2090 H. Loth se sépare d'Abraham, & va demeurer dans la ville de 1914 H.
3530 S. Sodome près du Jourdain. 2442 S.

*9. Octobre vie d'Abraham, n. 3. & de Loth, n. 1.*

2093 H. Victoire d'Abraham sur quatre rois du Levant & du Septen- 1911 H.
3533 S. trion en faveur du roi de Sodome, & des quatre autres rois 2439 S.
de la Pentapole. Loth qui avoit été mené en captivité est délivré & rameñé à Sodome.

*La-même, n. 4. & Loth. n. 2.*

même année. Melchisedech roi de Salem, prêtre du Dieu Très haut, va même année.
au-devant d'Abraham victorieux jusqu'au Jourdain, le bénit, & offre du pain & du vin à Dieu en action de graces. Abraham lui offre la dîme de ses dépouilles.

*25. Mars, vie de Melchisedech.*

*9. Octobre vie d'Abraham, n. 4.*

2094 H. Naissance d'Ismaël, fils d'Abraham & d'Agar en la 86 an- 1910 H.
3534 S. née de la vie de son pere. 2438 S.

*9. Octobre, vie d'Abraham, n. 6.*

2107 H. Dieu ordonne la circoncision à Abraham & à toute sa po- 1897 H.
3547 S. sterité mâle. Abraham se circoncit à l'âge de quatre-vingt- 2425 S.
dix-neuf ans. Puis il circoncit Ismaël âgé de treize ans.

Punition de Sodome d'où Loth est sauvé.

*La meme, & vie de Loth, n. 4.*

2108 H. Naissance d'Isaac en la centiéme année de la vie de son pere 1896 H.
3548 S. Abraham, & la quatre-vingt-dixiéme de Sara sa mere. 2424 S.

*25. Mars, vie d'Isaac.*

*9. Octobre vie d'Abraham. 19. Mai vie de Sara.*

2113 H. Isaac est sévré à cinq ans : & Ismaël est chassé avec sa 1891 H.
3553 S. mere servante de Sara. 2419 S.

*25. Mars, vie d'Isaac.*

2133 H. Sacrifice d'Abraham & immolation d'Isaac son fils, dont 1871 H.
3573 S. Dieu content de la soumission & de l'oblation de l'un & de 2399 S.
l'autre, se réserve la consommation.

*25. Mars, vie d'Isaac, n. 2.*

*9. Octobre, vie d'Abraham, n. 10.*

2145 H. 1859 H.
3585 S. Mort de Sara mere d'Isaac, dite la Mere des Croyans, à 2387 S.

l'âge d'environ cent vingt-sept ans, en la cent trente-septiéme année de son mari Abraham.

19. *Mai, vie de Sara, n. 4.*

Mariage d'Isaac âgé de quarante ans, avec Rebecca sa cou- 1856 H.
2148 H. sine issue de germain, trois ans après la mort de Sara. 2384 S.
3583 S. 25. *Mars, vie d'Isaac & de Rebecca, n. 4.*

Naissance de Jacob & d'Esaü en la soixantiéme année de 1836 H.
2168 H. la vie d'Isaac leur pere, & la cent soixantiéme d'Abraham leur 2364 S.
3608 S. grand-pere.

5. *Février, vie de Jacob, n. 1.*

25. *Mars, vie d'Isaac & de Rebecca, n. 5.*

Mort d'Abraham pere des Croyans, à l'âge de cent soixan- 1821 H.
2183 H. te & quinze ans; quinze ans après la naissance de son petit-fils 2349 S.
3623 S. Jacob, quatre ans avant la mort de Heber quatorziéme patriarche depuis Adam, qui étoit le trisayeul de son grand-pere Nachor, & qui a donné son nom aux Hebreux.

9. *Octobre, vie d'Abraham, n. 12.*

Isaac donne à Jacob son puîné la bénédiction de l'aîné par 1759 H.
2245 H. l'artifice de Rebecca. Jacob craignant les ressentimens d'Esaü 2287 S.
3685 S. son frere, fuit en Mésopotamie chez son oncle maternel Laban. Il avoit alors soixante & dix-sept ans.

25. *Mars, vies d'Isaac & de Rebecca, n. 7.*

5. *Février, vie de Jacob, n. 4. 5.*

Jacob épouse les deux soeurs, Lia & Rachel filles de son 1752 H.
2252 H. oncle Laban à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. 2280 S.
3692 S. 5. *Février, vie de Jacob, n. 5.*

2. *Septembre, vies de Lia & de Rachel, n. 2.*

Naissance de Joseph fils de Jacob & de Rachel en la quatre- 1745 H.
2259 H. vingt-onziéme année de l'âge de son pere. 2273 S.
3699 S. 11. *Decembre, vie de Joseph.*

5. *Fevrier, vie de Jacob, &*

2. *Septembre, vie de Rachel.*

Jacob retourne de Mésopotamie au pays de Chanaan au- 1739 H.
2265 H. près de son pere Isaac, avec ses femmes, ses enfans, & tout 2266 S.
3706 S. ce qu'il avoit acquis dans la maison de son beau-pere Laban, après vingt ans d'absence, à l'age de quatre-vingt-dix-sept ans.

5. *Février, vie de Jacob, n. 8. 9. 10. 11. 12.*

Mort de Rachel en travail de son second fils Benjamin.
2274 H. Elle est enterrée près de Bethléem, loin du tombeau de la fa- 1730 H.
3714 S. mille. 2258 S.

2. *Septembre, sa vie, n. 5.*

Joseph est vendu par les autres enfans de Jacob ses freres,
2276 H. & emmené en Egypte âgé de près de dix-sept ans, deux ans 1728 H.
3716 S. environ après la mort de sa mere. 2256 S.

11. *Décembre, sa vie, n. 2.*

| L'an du Monde. | | Avant J. Christ. |
|---|---|---|
| 2287 H.<br>3727 S. | Il est sollicité par sa maîtresse. Il résiste à ses désirs : & sur les calomnies de cette femme, il est mis en prison par Putiphar son maître.<br>*La-même*, n. 3. | 1717 H.<br>2245 S. |
| 2288 H.<br>3728 S. | Mort d'Isaac pere de Jacob, âgé de cent quatre-vingts ans accomplis, vingt-trois ans après que son fils fut revenu de Mésopotamie, douze ans après que Joseph son petit-fils eut été vendu & transporté en Egypte.<br>25. *Mars, vie d'Isaac*, n. 8. | 1716 H.<br>2244 S. |
| 2289 H.<br>3729 S | Joseph est délivré de sa prison & presenté au roi Pharaon. Il lui explique ses songes, est établi Gouverneur ou Intendant de l'Egypte à l'âge de trente ans.<br>11. *Decembre, sa vie*, n. 5. | 1715 H.<br>2243 S. |
| 2298 H.<br>3738 S. | Jacob va demeurer en Egypte avec toute sa famille auprès de son fils Joseph à l'âge de cent trente ans.<br>5. *Fevrier, sa vie*, n. 15. | 1706 H.<br>2234 S. |
| 2315 H.<br>3755 S. | Mort de Jacob à l'âge de cent quarante sept ans, après en avoir passé dix-sept en Egypte : son corps est rapporté dans le tombeau d'Abraham & d'Isaac.<br>*La-même*, n. 17. | 1688 H.<br>2217 S. |
| 2369 H.<br>3809 S. | Mort de Joseph à l'âge de cent dix ans après avoir gouverné l'Egypte pendant quatre-vingts ans.<br>11. *Décembre, sa vie*, n. 17. | 1635 H.<br>2163 S. |
| ...... | On place ordinairement le tems de la vie du saint homme JOB dans l'espace de la demeure des Israëlites ou enfans de Jacob en Egypte. On ne sçait autre chose des années de sa vie, sinon qu'il a vécu cent quarante ans depuis son rétablissement. Ce qui fait juger qu'il ne pouvoit avoir guéres moins de deux cens ans à sa mort, sur-tout si l'on considere que les dix enfans qu'il eut avant son affliction, étoient tous avancés.<br>10. *Mai, vie de Job*, n. 10 | ........ |
| 2430 H.<br>3870 S. | Naissance d'Aaron frere de Moïse, grand Sacrificateur. Leur pere étoit Amram, leur grand-pere Caath, leur bisayeul Levi troisiéme fils de Jacob.<br>1. *Juillet, vie d'Aaron*. | 1574 H.<br>2102 S. |
| 2433 H.<br>3873 S. | Naissance de Moïse legislateur & conducteur du peuple de Dieu, trois ans après celle de son frere Aaron.<br>4. *Septembre, vie de Moïse*, n. 1. | 1571 H.<br>2099 S. |
| 2465 H.<br>3905 S. | Moïse est fait général de l'armée du roi d'Egypte, & va faire la guerre jusqu'en Ethiopie, si l'on en veut croire Joseph l'historien.<br>*La-même*, n. 2. | 1539 H.<br>2067 S. |
| 2470 H.<br>3910 S. | Naissance de Josué ministre & successeur de Moïse.<br>1. *Septembre, vie de Josué*. | 1534 H.<br>2062 S. |
| 2473 H.<br>3913 S. | Moïse à l'âge de quarante ans s'enfuit d'Egypte en Arabie, | 1531 H.<br>2059 S. |

où il épouse Sephora fille de Jethro dit Raguel, prêtre de la ville de Madian.

*4. Septembre, sa vie, n. 3.*

2475 H. 3915 S. Naissance de Caleb serviteur du Seigneur. 1529 H. 2057 S.

*1. Septembre, vie de Josué & de Caleb.*

## QUATRIE'ME AGE DU MONDE.

2513 H. 3953 S. DIeu apparoit à Moïse dans le buisson ardent au Mont-Sina, l'envoie à Pharaon roi d'Egypte, pour délivrer son peuple de la captivité, quatre cens trente ans depuis la vocation d'Abraham, d'où se compte cette captivité, & deux cens quinze ans depuis la transmigration de Jacob avec toute sa famille en Egypte. 1491 H. 2019 S.

Moïse fait sortir les Israëlites de l'Egypte par le passage de la mer rouge, où Pharaon est abymé avec tous les Egyptiens qui les poursuivoient.

*4. Septembre, vie de Moïse, n. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. & 1. Juillet, vie d'Aaron.*

même année. Cinquante jours après la Pâque & la sortie d'Egypte, le sixiéme jour du troisiéme mois de l'année sainte, dont le commencement avoit été transporté alors de l'automne au printems par l'ordre de Dieu, Moïse donne au peuple d'Israël la loi qu'il avoit reçûe de Dieu sur le Mont-Sina même année.

*La-même, n. 13.*

2514 H. 3954 S. Le Tabernacle d'Alliance est dressé le premier jour du premier mois de la seconde année depuis la sortie d'Egypte. 1490 H. 2018 S.

Le culte de la religion Judaïque est reglé par Moïse. La tribu de Levi est consacrée au service de Dieu.

Aaron est établi grand Sacrificateur, & le Sacerdoce est fait héréditaire dans sa race.

*4. Septembre, vie de Moïse, n. 17.*

*1. Juillet, vie d'Aaron, n. 3.*

2552 H. 3992 S. Mort d'Aaron à l'âge de six-vingt-trois ans, le premier jour du cinquiéme mois sur la montagne de Hor, où Moïse l'ensevelit : Eleasar son fils aîné lui succede 1452 H. 1980 S.

*1. Juillet, sa vie, n. 5.*

*4. Septembre, vie de Moïse, n. 23.*

même année. Phinéès fils du grand prêtre Eleazar tue d'un même coup un Israëlite qui commettoit le crime avec une femme Madianite. Dieu lui assure la grande Sacrificature pour récompense. même année.
Moïse l'envoie ensuite à la tête de douze mille hommes choisis contre les Madianites, qui sont exterminés par sa valeur.

*4. Septembre, vie de Moïse, n. 25.*

*12. Mars, vie de Phinées, n. 1. & 2.*

Mort de Moïſe arrivée le premier ou le ſecond jour de l'onziéme mois de la quarantiéme année depuis la ſortie d'Egypte, ſept mois ſeulement après Aaron vers la fin de notre Janvier ou le quatriéme jour de notre Février. Il étoit âgé de ſix-vingts ans & quelques mois. Il mourut ſur la montagne d'Abarim ou Nebo près du Jourdain, & le Seigneur l'enſevelit dans la vallée du pays de Moab pour le dérober à la connoiſſance du peuple.

2553 H. 3993 S. — 1451 H. 1979 S.

*4. Septembre, vie de Moïſe, n. 27. 28.*

même année. Joſué ſuccede à Moïſe dans le gouvernement du peuple. Il lui fait paſſer le Jourdain à ſec. Il prend Jericho ; fait arrêter le Soleil & la Lune pour achever la défaite de ſes ennemis. même année.

*1. Septembre, ſa vie, n. 3. 4. 5.*

2559 H. 3999 S. Conquête de la Terre promiſe, achevée par Joſué après ſix années de guerre. 1445 H. 1973 S.

Partage de la Terre promiſe fait entre les Tribus, dont deux & demie avoient déja été pourvûes au-delà du Jourdain par Moïſe.

*La-même, n. 7.*

Repos du Peuple & de la Terre.

2560 H. 4000 S. Premiere année Sabbatique ; premier Jubilé. Premieres ſolemnités de l'obſervation de la loi de Moïſe. 1444 H. 1972 S.

*La-meme.*

2561 H. 4001 S. Phineès eſt député vers les deux tribus de Ruben & de Gad & la moitié de Manaſſé ſur le Jourdain, & affermit l'alliance entre ceux de delà & ceux de deça cette riviere. 1443 H. 1971 S.

*12. Mars, vie de Phineès, n. 2.*

2580 H. 4020 S. Mort de Joſué à l'âge de cent dix ans, vingt-ſept ans après l'entrée dans la Terre promiſe. 1424 H. 1952 S.

*1. Septembre, ſa vie, n. 8.*

Les anciens de la tribu de Juda, dont étoit Caleb, prennent le gouvernement du peuple par l'ordre du Seigneur.

*La-même.*

2596 H. Guerre civile de toutes les tribus contre celle de Benjamin qui eſt preſque entierement exterminée. 1408 H.

*12. Mars vie de Phineès, n. 3.*

2719 H. 4374 S. Debora propheteſſe délivre les Iſraëlites de la ſervitude des Chananéens avec Barac, & elle gouverne le peuple en qualité de Juge. 1285 H. 1598 S.

*1. Septembre, vie de Debora.*

2759 H. 4451 S. Gedeon défait les Madianites ; délivre le peuple d'Iſraël de leur ſervitude, & le gouverne en qualité de Juge, neuf ans ſelon les uns, & quarante ſelon les autres. 1245 H. 2521 S.

*1. Septembre, ſa vie.*

2768 H. 4506 S. A la mort de Gedeon le peuple d'Iſraël retombe dans l'idolâtrie ſous ſon fils Abimelech qui fait mourir ſoixante & dix de ſes freres. *La même, n. 4.* 1236 H. 1466 S.

| L'an du Monde. | | Avant J. Christ. |
|---|---|---|
| 2827 H. 4691 S. | Naiſſance de Samſon Nazaréen appellé Bendan par Samuël, parce qu'il étoit de la tribu de Dan. *1. Septembre, vie de Samſon, n. 2.* | 1177 H. 1281 S. |
| 2848 H. 4771 S. | Naiſſance de Samuël Levite prophéte & gouverneur du peuple de Dieu à Ramatha ville de la tribu d'Ephraïm. *20. Août, vie de Samuel, n. 2.* | 1156 H. 1201 S. |
| 2861 H. 4784 S. | Dieu ſe communique à Samuël qui n'avoit alors que douze ans & quelques mois. Il l'avertit des malheurs dont il devoit punir la perſonne du grand prêtre Heli juge & gouverneur d'Iſraël, ſes enfans & tout le peuple. *La-même, n. 3.* | 1143 H. 1188 S. |
| 2867 H. 4752 S. | Mort de Samſon accablé ſous les ruines de l'édifice qu'il avoit fait tomber ſur ſes ennemis, âgé de quarante ans. D'autres lui en donnent ſoixante. *1. Septembre, vie de Samſon, n. 6.* | 1137 H. 1220 S. |
| 2888 H. 4812 S. | Priſe de l'Arche d'alliance par les Philiſtins dans le combat où ſont tués les prêtres Ophni & Phineès. Mort du grand Sacrificateur Heli leur pere. *20. Août, vie de Samuël, n. 3.* | 1116 H. 1160 S. |
| 2889 H. 4813 S. | L'Arche d'alliance eſt renvoyée aux Iſraëlites au bout de ſept mois, après avoir cauſé bien du mal aux Philiſtins. *La-même, n. 4.* | 1115 H. 1159 S. |
| 2908 H. 4832 S. | Samuël eſt déclaré ou proclamé Juge & Gouverneur des Iſraëlites à l'âge d'environ ſoixante & un an. Il en faiſoit les fonctions depuis près de vingt ans. Il remporte une victoire importante ſur les Philiſtins. *La-même.* | 1094 H. 1140 S. |
| 2909 H. 4833 S. | Saül eſt fait roi d'Iſraël. Samuël continue cependant d'adminiſtrer la juſtice comme auparavant, après avoir interdit ſes enfans, dont la mauvaiſe conduite avoit fait demander un roi au peuple contre la volonté de Dieu. *20. Août, vie de Samuël, n. 5. 6.* | 1095 H. 1139 S. |
| 2919 H. 4842 S. | Naiſſance de David fils de Jeſſé à Bethléem, ſecond roi des Hebreux. *29. Décembre, ſa vie.* | 1085 H. 1130 S. |
| 2930 H. 4853 S. | Saül eſt reprouvé ou rejetté du Seigneur pour ſa déſobéiſſance, & pour avoir épargné les Amalecites dont Samuël fait mourir le roi Agag devant lui. *20. Aout, vie de Samuël, n. 8.* | 1074 H. 1119 S. |
| 2934 H. 4857 S. | David à l'âge de quinze ans eſt choiſi de Dieu pour regner ſur ſon peuple à la place de Saül. Il eſt ſacré par Samuël à Bethléem chez ſon pere Iſaï ou Jeſſé. *La-même, n. 19. &* *29. Décembre, vie de David, n. 1.* | 1070 H. 1115 S. |
| 2942 H. 4865 S. | David tue Goliath, & par cette mort il défait, & fait fuir l'armée | 1062 H. 1107 S. |

l'armée des Philistins à l'âge de vingt-trois ans.

*29. Décembre, sa vie, n. 3.*

Saül marie sa seconde fille Michol à David pour le prix de
2943 H. cent têtes de Philistins. 1061 H.
4866 S. 4106 S.

*La-même, n. 5.*

David général de l'armée d'Israël sous Saül, défait les Phi-
2944 H. listins. Il est persecuté par le roi Saül, & se refugie auprès de 1060 H.
4867 S. Samuël, où Saül voulant l'aller chercher prophétise parmi les 1105 S.
autres.

*20. Août, vie de Samuël, n. 9.*

*29. Décembre, vie de David, n. 1.*

Saül continue de persecuter David. Il fait mourir le grand-
2945 H. Prêtre Abimelech & quatre-vingts Prêtres avec les habitans de 1059 H.
4868 S. la ville de Nobé, pour avoir donné retraite à David. Celui-ci 1104 S.
sauve la ville de Ceila des mains des Philistins, & se retire
dans le desert de Ziph pour fuir Saül.

*29. Décembre, vie de David, n. 8. 9. 10.*

David épargne Saül son ennemi, l'ayant eu en sa puissance
2946 H. dans le desert d'Engaddi, & il se contente de lui couper un 1058 H.
4869 S. morceau de sa casaque. 1103 S.

*La-même, n. 11.*

David irrité contre Nabal est appaisé par Abigaïl femme
2947 H. de cet homme: & il l'épouse peu de tems après lorsque Nabal 1057 H.
4870 S. fut mort. 1102 S.

*La-même, n. 12.*

Mort du prophéte Samuël à l'âge de quatre-vingt-dix-neuf
même année. ans moins quelques mois, après avoir gouverné ou jugé le même année.
peuple vingt & un an & demi jusqu'à l'élection de Saül, &
avoir vécu encore près de trente-huit ans depuis. D'autres ne
font commencer son gouvernement qu'un an avant le regne
de Saül. Quelques-uns même ne lui donnent que soixante
dix-huit ans de vie.

*20. Août, vie de Samuël, n. 9.*

David trahi pour la seconde fois par les habitans du canton
2948 H. de Ziph, est poursuivi par Saül, qui tombe encore entre ses 1056 H.
4871 S. mains, mais qu'il épargne comme la premiere fois, se con- 1101 S.
tentant de lui prendre sa lance & sa coupe qu'il lui renvoie
ensuite.

*29. Décembre, vie de David, n. 13.*

David ne trouvant plus de sureté dans Israël contre les per-
2949 H. secutions de Saül, se refugie parmi les Philistins chez le roi 1055 H.
4872 S. Achis, qui lui donne la ville de Siceleg pour retraite. Il s'y 1100 S.
étoit déja retiré quatre ans auparavant, & avoit été obligé de
contrefaire l'insensé pour se sauver des mains de ce Prince.

*La-même, n. 14. & n. 9.*

Derniere guerre de Saül contre les Philistins. Il va chez la

Pythonisse faire évoquer l'ombre de Samuël. Il perd la bataille & la vie. Son fils Jonathas, l'ami de David, y est tué aussi.

*29. Décembre, vie de David, n. 15.*

David est déclaré roi par les siens & sacré à Hebron: mais
2947 H. il ne regne que sur la tribu de Juda pendant sept ans & demi. 1055 H.
4872 S. Isboseth fils de Saül est proclamé roi d'Israël sur les autres tri- 1100 S.
bus par le général Abner.

*La-même, n. 15, & n. 16.*

Guerre entre Isboseth roi des onze tribus & David roi de
2951 H. celle de, après avoir été deux ans en paix entre eux. L'armée 1053 H.
4874 S. d'Isboseth conduite par Abner son cousin, est défaite par celle 1098 S.
de David que conduisoit Joab son neveu.

*La-même, n. 16.*

Abner abandonne le parti d'Isboseth son maître, & vient
2956 H. se rendre à David. Il fait revenir avec lui les onze tribus qui 1048 H.
4879 S. se soumettent à David. Il est reconnu roi de tout Israël. Abner 1093 S.
est tué en trahison par Joab, & le roi Isboseth par deux officiers de ses serviteurs, que David punit de mort.

*La-même, n. 16. 17. & 18.*

David fait marcher son armée contre Jebus ou Jerusalem,
2957 H. ville occupée jusques-là par les Jebuséens. Il attaque la for- 1047 H.
4880 S. teresse de Sion qu'il prend d'assaut. Il établit le siége de son 1092 S.
royaume à Jerusalem, qui devient ainsi la capitale du pays; & y regne trente-trois ans.

*La-même, n. 18.*

L'Arche d'alliance qui avoit été mise à Shilo en la premiere
2959 H. année Sabbatique sous Josué; & qui après sa prise par les 1045 H.
4882 S. Philistins ayant été renvoyée, avoit été déposée à Cariath-Ja- 1090 S.
rim soixante & dix ans auparavant chez Abinadab, est transportée de ce lieu à Jerusalem avec grande cérémonie par David. Elle demeura trois mois chez Obed-edom, puis on la porta dans Sion, qui fut depuis appellée la cité de David.

*La-meme, n. 20.*

Cette année étoit aussi Sabbatique. L'Arche demeura en ce lieu jusqu'à ce que Salomon la mit dans le Temple au premier Jubilé suivant.

*La-même.*

David conçoit le dessein de bâtir un Temple au Seigneur,
2960 H. qui se contentant de sa disposition, lui fait dire par le prophé- 1044 H.
4883 S. te Nathan, qu'il falloit reserver cela au fils qu'il auroit pour 1089 S.
successeur. Cependant il en prépara les materiaux & la dépense.

*La-même, n. 21.*

2967 H. Guerre de David contre les Ammonites pour venger le 1037 H.
4890 S. droit des Gens offensé outrageusement dans ses Ambassadeurs. 1082 S.

| L'An du Monde. | | Avant J. Christ. |
|---|---|---|
| 2968 H. 4891 S. | Grande victoire remportée sur les Syriens au commencement de l'année suivante. David étend les limites de son royaume jusqu'à l'Euphrate. *29. Décembre, vie de David, n. 23.* | 1036 H. 1081 S. |
| 2969 H. 4892 S. | David commet le double crime de l'adultere & de l'homicide. Il épouse publiquement Bethsabée dès qu'elle eut fini le deuil de son mari. Dieu lui fait sentir l'énormité de son péché, lui en inspire le regret, & le lui pardonne. Il avoit alors cinquante ans. *La-même, n. 24. 25.* | 1035 H. 1080 S. |
| 2971 H. 4894 S. | Naissance de Salomon qui fut choisi par David son pere entre ses autres enfans pour lui succeder. Il l'avoit eu de Bethsabée alors sa femme légitime. *8. de Février, vie de Salomon, n. 1.* | 1033 H. 1078 S. |
| 2972 H. 4895 S. | Commencement des malheurs domestiques dans la famille de David. Amnon son fils aîné force Thamar sa soeur d'une autre mere. *29. Décembre, vie de David, n. 27.* | 1032 H. 1077 S. |
| 2974 H. 4897 S. | Absalon voulant venger Thamar sa soeur de pere & mere, fait tuer deux ans après Amnon dans un festin, & se sauve chez son grand-pere maternel. *La-même.* | 1030 H. 1075 S. |
| 2977 H 4900 S. | Il est reconcilié avec le roi son pere par le moyen de Joab, & il revient au bout de trois ans. Mais David ne le voulut voir que deux ans encore après. *La-même, n. 27.* | 1027 H. 1072 S. |
| 2981 H. 4904 S. | Revolte d'Absalon contre le roi son pere, qui sort de Jerusalem & s'enfuit à pied. Il est poursuivi par les rebelles. Absalon est défait & tué par Joab. Son pere pleure sa mort amerement. *Nombre 28. 29. 30. 31. 32.* | 1023 H. 1068 S. |
| 2982 H. 4905 S. | Autre revolte de Seba Benjamite contre David, appaisée par la prudence d'une femme qui fit donner la tête du rebelle à Joab. *Nombre 34. & 35.* | 1022 H. 1067 S. |
| 2986 H. 4909 S. | Les enfans & petits-fils qui restoient de Saül (hors Miphiboseth fils de Jonathas l'ami de David) sont livrés aux Gabaonites pour être crucifiés en expiation du violement que Saül avoit fait de l'alliance que Josué avoit contractée autrefois avec eux. Dieu fait cesser la sécheresse qu'il avoit envoyée en punition de ce violement, & donne de la pluie. *La-même.* | 1018 H. 1063 S. |
| 2987 H. 4910 S. | David entreprend par un mouvement de vanité de faire le dénombrement de tout son peuple. Ce qui lui attire la colere de Dieu. Il en est puni par le fleau de la peste qu'il avoit choisi. *La-meme, nombre 39.* | 1017 H. 1062 S. |

Il regle le culte divin, l'ordre & les fonctions des Prêtres,
2988 H. des Chantres, & de tous les autres Ministres du Seigneur. Il 1016 H.
4911 S. amasse encore des materiaux en abondance, une quantité d'or 1061 S.
& d'argent prodigieuse pour bâtir le Temple après lui.

*29. Decembre, vie de David, n. 36. 37. 38. 39.*

Il met son fils Salomon sur son trône, le fait reconnoître
2990 H. roi avec solemnité, & meurt à l'âge de soixante & onze ans 1014 H.
4913 S. après avoir regné sept ans & demi à Hebron, & trente-trois à 1059 S.
Jerusalem.

*La-même, n. 40. 41.*

Salomon épouse la fille de Pharaon roi d'Egypte. Il deman-
2991 H. de à Dieu la sagesse, &c. 1013 H.
4914 S. 1058 S.

*8. Février, vie de Salomon.*

## CINQUIE'ME AGE DU MONDE.

Construction du Temple de Jerusalem par le roi Salomon
2992 H. en la quatriéme année de son regne, 480 ans depuis la 1012 H.
4915 S. sortie de l'Egypte, selon le calcul de ceux qui suivent le texte 1057 S.
Hebreu, & le double de plus selon ceux qui suivent les Sep-
tante. Les fondemens en furent jettés le second jour du second
mois.

*8. Février, vie de Salomon.*

L'édifice fut achevé au huitiéme mois, sept ans & demi
3000 après. La dédicace s'en fit avec grande solennité l'année sui- 1004
3001 H. vante, qui étoit la douziéme du regne de ce Prince, au sep- 1003 H.
4923 tiéme mois vers le tems de la fête des Tabernacles. C'étoit le 1049
4928 S. neuviéme Jubilé, suivant le calcul des Hebreux. 1048 S.

*La-même.*

Il bâtit son palais qui ne fut achevé que douze ans après la
3013 H. dédicace du temple. 991 H.
4926 S. 1036 S.

*La-même.*

Salomon se perd par la débauche des femmes étrangeres
environ & par l'idolâtrie, étant déja avancé en âge. Ceux qui lui environ
3019 H. donnent quatre-vingts-ans de regne prétendent que cela lui ar- 985 H.
4952 S. riva en la quarantiéme année, qui est le tems que l'Ecriture 1020 S.
donne à l'espace de son regne.

*La-même.*

environ Jeroboam est choisi de Dieu pour regner sur les dix Tribus environ
3020 H. d'Israël par le ministere du prophéte Ahias. Salomon cherche 984 H.
environ à le faire mourir. Il s'enfuit en Egypte, d'où il ne revient qu'a- environ
4972 S. près sa mort. 1000 S.

*12. Novembre, vie d'Ahias, n. 1.*

3029 H. Mort de Salomon après quarante ans de regne, & cinquante- 975 H.
4992 S. huit de vie, selon le calcul du texte Hebreu. Les autres lui 980 S.

donnent quatre-vingts ans de regne, & quatre-vingt-quatorze, ou même quatre-vingt-dix-huit de vie.

Le royaume des Hebreux ou des douze tribus est divisé en deux. Roboam fils de Salomon demeura roi de celles de Juda & de Benjamin. Jeroboam devient roi des dix autres. Le premier est appellé roi de Juda, l'autre roi d'Israël.

8. *Fevrier, vie de Salomon.*

3030 H. Jeroboam introduit l'idolâtrie ou le culte des veaux d'or 974 H.
4993 S. dès le commencement de son regne dans ses états pour empê- 979 S.
cher ses peuples d'aller au Temple de Jerusalem, & leur ôter
la pensée de retourner sous la puissance des rois de Juda. Un
prophéte va le reprendre comme il étoit à l'autel. Le prophé-
te (que l'on nomme Jadon ou Addo) est tué par un lion à son
retour, pour punir une legère desobéissance faite à Dieu par
foiblesse.

23. *Juin, vie de Jadon dans celle du roi Josias, n.* 1. 2. 3.

*environ* Le prophéte Ahias renvoie avec aigreur la reine d'Israël *environ*
femme de Jeroboam, qui étoit venue déguisée pour le con-
3040 H. sulter sur la maladie de son fils. Il lui prédit la mort de ce fils, 964 H.
5003 S. & les malheurs de la maison du roi à cause de son ingratitude 969 S.
& de son impieté.

12. *Novembre, vie d'Ahias, n.* 2.

3059 H. Asa roi de Juda qui fut pere de Josaphat gagne une grande
5022 S. bataille contre Zara roi d'Ethiopie, dont l'armée étoit com- 945 H.
posée d'un million d'hommes & de trois cens chariots de guer- 650 S.
re. Le prophéte Azarie fils d'Oded est envoyé de Dieu pour
lui dire que c'étoit la récompense de sa piété, & pour lui pré-
dire toutes sortes de prosperités, tant que continueroit le zele
avec lequel il s'attachoit à détruire l'idolâtrie dans son royau-
me.

3. *Février, vie d'Azarias.*

3064 H. Le prophéte Hanani est mis en prison par Asa roi de Juda, fils 940 H.
5027 S. & successeur d'Abia, petit-fils de Roboam, pour la liberté avec 945 S.
laquelle il l'avoit repris d'avoir eu recours au roi de Syrie plû-
tôt qu'à Dieu dans la guerre qu'il avoit contre Baasa roi d'Is-
raël, petit-fils de Jeroboam.

27. *Mars, vie d'Ananie.*

3074 H. Le prophéte Jehu fils de Hanani est condamné à la mort 930 H.
5037 S. par ordre de Baasa roi d'Israël fils de Nadab pour la liberté 935 S.
qu'il avoit prise de lui reprocher son ingratitude & son idolâ-
trie, & de lui prédire la ruine de la maison de son grand-pere
Jeroboam, qui arriva sous son fils & son successeur Ela. Il pa-
roît neanmoins que l'ordre de ce roi ne fut pas exécuté, & que
sa mort le rendit sans effet.

*La-même, n.* 2.

3092 H. 912 H.
5057 S. Elie commence à prophétiser vers la sixiéme année du re- 915 S.

gne d'Achab roi d'Iſraël, le ſeptiéme des rois depuis Jeroboam. Il prédit la ſéchereſſe qui devoit affliger le pays. C'étoit la ſeconde année du regne de Joſaphat roi de Juda. Il ſe retire à Sarepta en Phénicie.

20. *Juillet, vie d'Elie, n. 1.*

Ce prophéte provoque tous les faux prophétes & tous les
3095 *H.* prêtres de Baal au ſacrifice ſur le Carmel. Il fait tomber le feu 909 *H.*
5060 *S.* du ciel ſur ſon autel, ce que ne peuvent faire les autres ſur 912 *S.*
le leur, & il les fait tous égorger par le peuple ſuivant la convention. Ce qui irrite mortellement contre lui la reine Jezabel qui les protegeoit.

*La-même, n. 3. 4.*

Dieu fait ceſſer la ſéchereſſe qui duroit depuis trois ans.
même Elie craignant les reſſentimens de Jezabel, qui cherchoit à le même
année. faire mourir, s'enfuit hors du royaume. Il ſe retire en Arabie année.
dans une caverne du mont Oreb, qui eſt le mont Sina.

Dieu le renvoie avec ordre d'aller ſacrer Hazaël pour roi de Syrie, Jéhu pour roi d'Iſraël, & Eliſée pour prophéte.

Elie retire Eliſée de la charrue, le ſacre prophéte en le
3097 *H.* couvrant de ſon manteau, & lui fait tout quitter pour le 907 *H.*
5062 *S.* ſuivre. 910 *S.*

20. *Juillet, vie d'Elie, n. 4. & 5.*
14. *Juin, vie d'Eliſée, n. 1.*

Un prophéte (que Joſeph croit être Michée) ſe fait bleſſer
3104 *H.* à la tête pour aller au roi Achab lui dénoncer la colere de 900 *H.*
5069 *S.* Dieu, & le châtiment dont il devoit être puni, pour avoir 903 *S.*
laiſſé échaper Benadad roi de Syrie qui lui étoit tombé entre les mains après la victoire.

15. *Janvier, vie de Michée l'ancien, n. 3.*

Naboth habitant de Jezraël eſt tué par les ordres de la reine
3105 *H.* Jezabel pour donner lieu au roi ſon mari de ſe ſaiſir de ſa vi- 899 *H.*
5070 *S.* gne & de ſon héritage. Elie va déclarer au roi & à la reine 902 *S.*
qu'ils périront malheureuſement en punition de ce crime.

20. *Juillet, vie d'Elie, n. 6.*

Le prophéte Michée l'ancien eſt mandé par les rois Joſa-
3107 *H.* phat & Achab pour ſçavoir l'évenement de la guerre où ils al- 897 *H.*
5072 *S.* loient contre le roi de Syrie. Il prédit la mort d'Achab qui 900 *S.*
fut tué dans le combat, mais rapporté à Samarie où les chiens lécherent ſon ſang ſelon la prédiction d'Elie.

15. *Janvier, vie de Michée, n. 1. 2.*
20. *Juillet, vie d'Elie, n. 7.*

Le prophéte Jéhu fils d'Hanani que Baaſa roi d'Iſraël avoit
même ordonné de faire mourir, va par le commandement du Sei- même
année. gneur reprocher à Joſaphat roi de Juda, l'alliance & la ſocieté année.
qu'il avoit faite avec l'impie Achab. Ce prince prit la correc-

tion en bonne part, & détourna la colere de Dieu par sa piété & ses bonnes œuvres.

*27. Mars, vie d'Ananie & de Jehu.*

Ochozias fils & successeur d'Achab roi d'Israël s'étant blessé
3108 H. 5073 S. d'une chute, envoie consulter Beelzebut le dieu d'Accaron 896 H. 899 S.
chez les Philistins. Ses députés sont rencontrés par Elie, qui les renvoie dire à leur maître qu'il en mourra pour lui apprendre qu'il y a un Dieu en Israël qu'il devoit consulter.

*20. Juillet, vie d'Elie, n. 7.*

Elie après avoir fait tomber le feu du ciel sur deux compagnies qu'Ochosias lui avoit envoyées consecutivement, vient lui-même lui annoncer la mort.

*La-même.*

Ce prophéte est enlevé en l'air dans un tourbillon de feu
3109 H. 5074 S. comme dans un char vers les commencemens du regne de Joram fils d'Ochozias. Elisée lui succede. 895 H. 898 S.

*La-même, n. 8.*

Elisée délivre de la soif & de la misere l'armée des rois d'Is-
3101 H. 5075 S. raël, de Juda & d'Idumée, qui marchoit contre les Moabites, & il obtient une victoire insigne en considération de Josaphat, le seul des trois qui craignoit le Seigneur, & qui avoit de la piété. 894 H. 897 S.

*14. Juin, vie d'Elisée, n. 3.*

Elisée multiplie l'huile de la veuve d'un prophéte pour sa-
même année. tisfaire ses créanciers, & la faire vivre. même année.
Il obtient un fils à la Sunamite, chez qui il logeoit lorsqu'il alloit au Carmel, ou qu'il en revenoit.

*La-meme, n. 4.*

Naaman général de l'armée du roi de Syrie, vient en Israël
environ 3111 H. 5076 S. demander la guérison de sa lépre à Elisée, & l'obtint s'étant allé laver dans le Jourdain. environ 893 H. 896 S.

*Nombre 6.*

Ce prophéte ressuscite le fils de la Sunamite son hôtesse,
3112 H. 5077 S. observant les manieres dont avoit usé Elie son maître pour ressusciter celui de la veuve de Sarepta en Phénicie vingt ans environ auparavant. 892 H. 895 S.

*14. Juin, sa vie, n. 4.*

Famine dans le pays d'Israël & de Juda prédite par Elisée,
3113 H. 5077 S. & qui dure jusqu'à la septiéme année. 891 H. 894 S.
Ce prophéte aveugle l'armée des Syriens, & la livre entre les mains du roi d'Israël.

*La-même, n. 7. & 8.*

Joram roi de Juda fils & successeur du pieux roi Josaphat,
3117 H. 5082 S. ou 5084 imitant les impiétés de son beau-pere Achab roi d'Israël, reçoit des lettres menaçantes de la part du prophéte Elie huit ans en- 887 H. 890 ou 888 S.

viron après l'enlevement de ce prophéte.

*20. Juillet, vie d'Elie, n. 9.*

3118 H. Siege de la ville de Samarie mis par Benadad roi de Syrie.
5083 *ou* Elle est reduite aux dernieres extrémités de la faim & de la 886 H.
5085 S. misere, puis délivrée miraculeusement par les prieres du pro- 889 *ou*
phéte Elisée. 887 S.

*14. Juin, sa vie, n. 9. 10.*

3119 H. Voyage d'Elisée à Damas en Syrie où il prédit la mort du
5084 *ou* roi Benadad, & les maux que Hazaël son successeur devoit 885 H.
5086 S. faire au pays d'Israël, parlant à Hazaël même. 888 *ou*
*La-même, n. 11.* 886 S.

3120 H. Elisée envoie un jeune prophéte de ses disciples sacrer se-
5085 *ou* cretement Jéhu pour roi d'Israël au camp de Ramoth-Galaad; 884 H.
5087 S. avec ordre d'exterminer toute la race d'Achab. Jéhu tue Jo- 887 *ou*
ram roi d'Israël, Ochozias roi de Juda, Jezabel veuve d'A- 885 S.
chab, & tous ses enfans avec leur posterité. Quelques-uns veu-
lent que ce jeune prophéte ait été Jonas sans beaucoup de
fondement.

*14. Juin, vie de d'Elisée, n. 11.*

*21. Septembre, vie de Jonas, n. 1.*

3164 H. Martyre du grand prêtre Zacharie fils de Joiada lapidé par
5132 S. les Juifs dans le vestibule du Temple, suivant les ordres qu'ils 840 H.
en avoient reçus de Joas roi de Juda qui étoit redevable de 840 S.
la vie & de la couronne à Joiada.

*7. Février, vie de Zacharie.*

3165 H. Le prophéte Elisée prédit à Joas roi d'Israël les victoires
5133 S. qu'il devoit remporter sur les Syriens. Il meurt peu de tems 839 H.
après à Samarie. Son corps ressuscite un corps mort que des 839 S.
gens qui fuyoient des voleurs avoient jetté dans son tombeau.

*14. Juin, vie d'Elisée, n. 12.*

3179 H. Le prophéte Jonas encore jeune est envoyé à Jeroboam II.
5147 S. du nom, fils & successeur de Joas roi d'Israël, pour lui predi- 825 H.
re les avantages qu'il devoit remporter sur les Syriens, & le 825 S.
rétablissement qu'il devoit faire des limites anciennes du royau-
me d'Israël.

*21. Septembre, vie de Jonas, n. 1.*

3204 H. Osée qui est compté pour le premier des douze petits pro-
5172 S. phétes, commence à prophétiser vers la dixiéme année du re- 800 H.
gne d'Ozias ou Azarias roi de Juda, lorsque Jeroboam regnoit 800 S.
dans Israël.

*4. Juillet, vie d'Osée, n. 1.*

3208 H. Jeroboam II. en la trentiéme année de son regne acheve ses
5176 S. conquêtes sur les Syriens, de puis l'Idumée & la mer rouge jus- 796 H.
qu'au mont Liban, encouragé par les prédictions de Jonas. & S.
Mais son ingratitude lui fit perdre depuis une partie de ces
avantages. *21. Septembre, vie de Jonas.*

Joël

Joël le second des douze petits prophétes, commence à
3214 H. prophétiser dans Jerusalem sous les mêmes rois qu'Osée, &c. 790 H.
5182 S. Il continue pendant près de cent ans de même que lui. & S.

*13. Juillet, vie de Joël.*

Désolation de la terre de Juda & d'Israël par les chenilles,
3215 H. les sauterelles & les autres insectes, suivant la prédiction de 789 H.
5183 S. Joël vers la vingt & uniéme année d'Ozias. & S.

*La-même.*

Amos prophéte, pasteur de Thecué au royaume de Juda,
3217 H. va prophétiser à Bethel dans le royaume d'Israël où étoit le 787 H.
5185 S. Veau d'or. Il annonce les malheurs des dix Tribus & la destruction de leur royaume. Il prédit aussi l'irruption des Scythes qui arriva trois ans après en Palestine. & S.

*31. Mars, vie d'Amos, n. 1.*

Ce Prophéte est assommé l'année suivante dans Bethel près
3218 H. de Samarie, par le fils d'un Prêtre du Veau d'or. Il est repor- 786 H.
5186 S. té à Thecué dans son pays, où il meurt des coups qu'il avoit reçus. D'autres estiment qu'il véquit encore quelques années. & S.

*La-même, n. 2.*

Grand tremblement de terre arrivé en la xxv. année du re-
3219 H. gne d'Ozias roi de Juda, qui étoit la derniere de Jeroboam II. 785 H.
5187 S. roi d'Israël. Joël prédit la même année, mais quelque tems auparavant, l'incursion des Scythes qu'Amos avoit annoncée deux ans auparavant. & S.

*13. Juillet, vie de Joël.*

*31. Mars, vie d'Amos.*

Irruption des Scythes venus de delà le Pont Euxin & le mont
3220 H. Caucase dans la Judée & le royaume d'Israël, où ils ravagent 784 H.
5188 S. & désolent tout le pays par le fer & le feu; prédite par les pro- & S.
*Pezron.* phétes Amos & Joël. On croit que le roi Jeroboam fut tué en cette occasion.

*31. Mars & 13. Juillet, vies de ces Prophétes.*

Isaïe le premier des quatre grands Prophétes, commence à prophétiser l'année d'après cette irruption, dont il semble marquer les désolations, & deux ans après le tremblement de terre.

D'autres veulent néanmoins que ç'ait été dès la quinziéme
3221 *ou* année du regne d'Ozias roi de Juda, dont on prétend qu'il 783 *ou*
3219 H. étoit cousin germain, l'un & l'autre petits-fils du roi Joas. Isaïe 785 H.
5289 *ou* continua jusqu'au tems de Manassès pendant l'espace de près & S.
5187 S. d'un siécle.

*6. Juillet, vie d'Isaïe, n. 1.*

Jonas est envoyé à Ninive capitale du royaume d'Assyrie pour
3233 H. annoncer sa ruine & y prêcher la pénitence. On croit que c'é- 771 H.
5201 S. toit Phul (qu'on suppose être pere de Sardanapal) qui y regnoit & S.
alors. Sa désobéissance excite une tempête sur mer. Il est jetté

dans l'eau pour l'appaiser : il est englouti, puis rejetté par un grand poisson. Il va enfin à Ninive, où il n'arriva peut-être que l'année suivante.

21. *Septembre, vie de Jonas, n. 2.*

3234 H. 5202 S. — Ozée recommence à prophétiser vers la quarantiéme année du regne d'Ozias, trente ans après avoir publié ses premieres prophéties. — 770 H. & S.

4. *Juillet, vie d'Osée, n. 2.*

3237 H. 5205 S. — Le roi Ozias s'étant donné tout de bon à la piété sur les avis du prophéte Isaïe & d'autres saints personnages, rend florissant l'état de la religion dans son royaume. Dieu lui fait remporter divers avantages sur ses ennemis, & lui donne une paix profonde pour récompense. — 767 H. & S.

6. *Juillet, vie d'Isaïe, n. 1.*

3239 H. 5207 S. — Naissance de Tobie le pere dans Nephthali petite ville de la Tribu de même nom. — 765 H. & S.

12. *Septembre, vie de Tobie, n. 1.*

3240 H. 5208 S. — Isaïe après un silence de près de vingt ans, recommence à prophétiser publiquement. — 764 H. & S.

*La-même.*

3243 H. 5211 S. — Le roi Ozias est puni de la présomption qu'il avoit eue de vouloir faire la fonction des prêtres, & frapé de lépre : ce qui lui fait quitter le gouvernement de son royaume que prend son fils Joatham. — 761 H. & S.

*La-même.*

3246 H. 5214 S. — L'année que mourut le roi Ozias, le prophéte Isaïe eut la célébre vision de la majesté de Dieu, dont il fait la description dans le chapitre VI. de ses prophéties. — 758 H. & S.

*Nombre 2. sa vie.*

3250 H. 5218 S. — Michée de Morasthi, dit le Jeune, l'un des douze petits prophétes, commence à prophétiser vers la quatriéme ou cinquiéme année du regne de Joatham contre Samarie & Jerusalem, c'est-à-dire, contre les royaumes d'Israël & de Juda. — 754 H. & S.

14. *Août, vie de Michée, n. 1.*

3252 H. 5220 S. — Naissance d'Ezechias fils & successeur d'Achaz au royaume de Juda. — 752 H. & S.

28. *Août, vie d'Ezechias, n. 1.*

3257 H. 5225 S. — Abdias le quatriéme des douze petits prophétes, commence à prophétiser vers la dixiéme ou onziéme année de Joatham. D'autres prétendent qu'il commença plus de trente ans auparavant, & dès la vingtiéme année d'Ozias. — 747 H. & S.

19. *Novembre, vie d'Abdias.*

même année. — Fin de la premiere monarchie des Assyriens par la mort de Sardanapal fils de Phul, qui se brûle dans son palais : & par la prise de la ville de Ninive, dont Arbacès roi des Medes se ren- — même année.

dit maître, assisté de Belese ou Nabonassar roi de Babylone, dont la fameuse époque commence au 26 de Février de cette année, la premiere année de la huitiéme olympiade, six ans environ après la fondation de Rome.

3258 H. 5226 S. — Le royaume d'Assyrie se rétablit dès l'année suivante par le moyen du jeune Ninus, qu'on croit être celui que l'Ecriture appelle Theglathphalassar. — 746 H. & S.

*21. Septembre, vie de Jonas, n. 4.*

*1. Décembre, vie de Nahum.*

3262 H. 5230 S. — Isaïe prédit que dans soixante-cinq ans le nom d'Ephraim & du royaume d'Israël ou des dix Tribus, seroit entierement anéanti. Ce qui se trouva précisement accompli lorsque quarante-trois ans environ après le transport ou la dispersion des dix Tribus faite par Salmanassar roi d'Assyrie, son petit-fils Assaradon envoya des Cuthéens & d'autres étrangers pour habiter le pays de Samarie. — 742 H. & S.

*6. Juillet, vie d'Isaïe, n. 3.*

3264 H. 5232 S. — Michée le Jeune, prédit du tems d'Achaz roi de Juda & de Phacée roi d'Israël, que la dispersion & la captivité des Israëlites des dix Tribus étoit proche. — 740 H. & S.

*14. Août, vie de Michée, n. 1.*

3265 H. 5233 S. — Pendant que les Syriens & les Israëlites sous leurs rois Rasin & Phacée, exerçoient de grandes hostilités dans la Judée, le roi Achaz, quoique opprimé par ces ennemis, refusant de demander un prodige au Seigneur, sous prétexte de ne vouloir point tenter Dieu, Isaïe déclara que le Seigneur devoit donner le signe ou prodige d'une Vierge qui devoit concevoir & devenir mere d'un fils qui s'appelleroit Emmanuël, c'est-à-dire, Dieu avec nous. — 739 H. & S.

*6. Juillet, vie d'Isaïe, n. 4.*

3266 H. 5234 S. — Neuf ans après la mort de Sardanapal & la prise de Ninive, le prophéte Nahum prédit la ruine entiere de cette grande ville qui ne devoit arriver qu'au bout de quinze ans. — 738 H. & S.

*1. Décembre, vie de Nahum.*

3276 H. 5244 S. — Isaïe prédit la destruction prochaine des Philistins, puis celle des Moabites. Il paroît neanmoins que la prédiction qui regarde les Philistins ne fut divulguée que vers le tems de la mort d'Achaz roi de Juda. — 728 H. & S.

*6. Juillet, vie d'Isaïe, n. 4.*

3277 H. 5245 S. — Ezechias est associé à la royauté de Juda par le roi Achaz son pere, & il regne pendant l'espace de vingt-neuf ans. Il étoit âgé pour lors de vingt-cinq ans. Il travaille dès le vivant de son pere au rétablissemenr de la religion dans sa pureté. — 727 H. & S.

*28. Août, vie d'Ezechias, n. 1.*

3280 H. 5248 S. — Le prophéte Michée prédit tout haut dans Jerusalem que la montagne de Sion, qui étoit la cité de David, seroit un jour — 724 H. & S.

labourée comme un champ ; que le lieu où étoit le Temple deviendroit une forêt. Le roi Ezéchias, loin de s'en fâcher comme auroient fait les méchans rois, ſe met en pénitence, & y porte auſſi ſon peuple pour tâcher de détourner la colere de Dieu.

*1. Mai, vie de Jeremie, n. 5.*

*14. Août, vie de Michée, n. 2.*

3281 *H.* Salmanaſſar roi d'Aſſyrie ſucceſſeur de Theglathphalaſſar 723 *H.*
5249 *S.* vient avec une puiſſante armée dans les terres du royaume & *S.*
d'Iſraël dont il fait le ravage, & met le ſiége devant la ville de Samarie qui en étoit la capitale.

*28. Août, vie d'Ezechias, n. 4.*

3284 *H.* Fin du royaume d'Iſraël ou des dix tribus par la priſe de Samarie 720 *H.*
5252 *S.* aſſiégée depuis près de trois ans, après avoir duré environ & *S.*
deux cens cinquante-cinq ans depuis ſa ſéparation d'avec celui de Juda ſous Roboam fils de Salomon.

Salmanaſſar emmene en captivité le dernier roi Ozée avec les habitans des dix Tribus, du nombre deſquels étoit Tobie le pere, & il les diſperſe dans l'Aſſyrie & les provinces voiſines.

*12. Septembre, vie de Tobie, n. 1.*

*28. Août, vie d'Ezechias, n. 4.*

Pendant tout le tems que le roi d'Aſſyrie employa à ruiner le Royaume d'Iſraël, Ezechias roi de Juda travailloit à rétablir le culte de Dieu, la piété & l'obſervation des loix ſaintes dans la Judée.

3280 *ou* Etant venu à bout de détruire l'idolatrie, il fit mettre en 724 *ou*
3285 *H.* piéces le ſerpent d'airain que Moïſe avoit fait dans le deſert, 719 *H.*
5248 *ou* parce qu'il étoit devenu lui-même un objet d'idolatrie au & *S.*
5253 *S.* peuple.

*28. Août, vie d'Ezechias, n. 3.*

3286 *ou* La famille de Judith ſe tranſporte de la tribu de Simeon en 718 *ou*
3287 *H.* celle de Zabulon qui étoit vuide d'habitans, & s'établit à Be- 717 *H.*
5254 *ou* thulie. & *S.*
5255 *S.* Pluſieurs autres familles du royaume de Juda vont occuper les terres des tribus d'Ephraim, Manaſſé, & des autres Iſraëlites qui étoient deſertes depuis l'enlevement fait par Salmanaſſar. Celle du prophéte Nahum fut peut-être de ce nombre, & elle paſſa de la Tribu de Simeon, preſſée & tourmentée par le voiſinage des Philiſtins, en celle de Nephthali dans la Galilée.

*27. Septembre, vie de Judith, n. 1.*

*1. Décembre, vie de Nahum, n. 1.*

3288 *H.* Sennacherib, appellé auſſi Sargon, ſuccede à ſon pere Sal- 716 *H.*
5256 *S.* manaſſar au royaume d'Aſſyrie. Il traite mal Tobie à qui & *S.*

son prédecesseur s'étoit rendu favorable.

12. *Septembre, vie de Tobie, n.* 3.

3290 H. 5258 S. Isaïe prédit & annonce la désolation de l'Egypte que devoit faire le roi d'Assyrie, qui envoie d'abord le général Thartan attaquer les villes des Philistins. 714 H. & S.

6. *Juillet, vie d'Isaïe, n.* 4.

3291 H. 5259 S. Sennacherib irrité de ce qu'Ezechias roi de Juda avoit secoué son joug, & refusé de lui payer le tribut, vient en Judée avec une puissante armée. Il y laisse une partie de ses troupes, & va porter la guerre en Egypte avec le reste. C'étoit la quatorziéme année du regne d'Ezechias. 713 H. & S.

28. *Août, vie d'Ezechias, n.* 4.

même année. Maladie du roi Ezechias, qui reçoit ordre de Dieu par Isaïe de se préparer à la mort. Il obtient sa guérison & quinze années encore de vie. même année.

Il reçoit des ambassadeurs que lui envoyoit le roi de Babylone pour le féliciter sur son rétablissement, & le consulter

3292 H. 5260 S. sur le prodige du retardement du soleil. Il est repris de la vanité qu'il fit paroître en leur montrant ses trésors, & averti de la captivité future des Juifs à Babylone. 712 H. & S.

6. *Juillet, vie d'Isaïe, n.* 5.

28. *Août, vie d'Ezechias, n.* 5. 6.

3294 H. 5262 S. Après la guerre d'Egypte, qui avoit duré trois ans, Sennacherib retourne en Judée où il rejoint toutes ses troupes pour conquerir tout le pays. Il met le siége devant Jerusalem. Mais un Ange lui ayant tué 185000 hommes en une nuit, il s'enfuit en son pays. 710 H. & S.

28. *Août, vie d'Ezechias, n.* 7. 8.

même année. Sennacherib retourné à Ninive plein de colére & de ressentiment de la perte & de l'affront qu'il avoit reçu devant Jerusalem, se venge sur les Israëlites qui étoient répandus dans ses états, & en fait mourir plusieurs; mais il est tué lui-même peu de jours après par deux de ses fils dans le temple de son Dieu. même année.

12. *Septembre, vie de Tobie, n.* 3.

3295 H. 5263 S. L'année qui suivit la délivrance de Jerusalem, étoit non-seulement Sabbatique, mais encore celle du Jubilé. Il est regardé comme le centre des Jubilés de la loi ancienne, c'est-à-dire, celui du milieu depuis Josué jusqu'à Jesus-Christ, suivant le calcul de ceux qui comptent sur le texte Hebreu. De sorte que ce Jubilé étoit le quinziéme depuis le premier qui s'observa sous Josué, & le quinziéme d'avant le dernier, c'est-à-dire, d'avant Jesus-Christ. 709 H. & S.

28. *Août, vie d'Ezechias, n.* 9.

même année. Tobie le pere, que Sennacherib avoit fait chercher pour le faire mourir, parce qu'il ensevelissoit ceux qu'il faisoit tuer, même année.

continue les mêmes charités au mépris du péril qui le menaçoit encore.

Il devient aveugle par un accident qui lui attire encore les reproches des siens.

12. *Septembre, vie de Tobie, n. 4. 5. 6.*

3296 H. 5264 S. Naissance de Judith fille de Merari de la tribu de Simeon. On croit qu'elle nâquit à Bethulie ou Bethléem dans la tribu de Zabulon en Galilée. 708 H. & S.

27. *Septembre, vie de Judith, n. 1.*

3299 H. 5267 S. Tobie envoie son fils en Medie sous la conduite de l'ange Raphaël qui lui fait épouser Sara, le ramene à Ninive, & lui fait guérir les yeux de son pere, quatre ans depuis l'accident qui lui avoit fait perdre la vûe. 705 H. & S.

12. *Septembre, vie de Tobie, n. 6. 7.*

3306 H. 5291 S. Mort du saint roi Ezechias à l'age de cinquante-quatre ans, dont il en avoit regné vingt-neuf. 698 H. & S.

28. *Août, vie d'Ezechias, n. 9.*

3323 H. 5291 S. Mort & martyre du prophéte Isaïe, que l'on croit avoir été scié en deux par les ordres du roi Manassés fils & successeur d'Ezechias. Il pouvoit avoir près de cent trente ans. 681 H. & S.

6. *Juillet, vie d'Isaïe, n. 6.*

3327 H. 5295 S. Assaradon roi d'Assyrie, fils & successeur de Sennacherib, étant devenu roi de Babylone, envoie des colonies de Cuthéens ou Persans, & d'autres peuples de delà le Tygre, pour repeupler le pays de Samarie qui étoit demeuré vuide d'habitans, depuis le transport des Israëlites qu'avoit fait son grand-pere Salmanassar quarante-trois ans auparavant, & soixante-cinq ans après la prédiction qui en avoit été faite par Isaïe. 677 H. & S.

3330 H. 5298 S. Ces nouveaux habitans se trouvant incommodés des bêtes farouches, Assaradon leur envoya un Prêtre ou un Levite du nombre des Israëlites captifs, pour leur apprendre la loi & le culte du Dieu d'Israël. Il se fit de là un mélange de réligion judaïque & payenne, qui fit l'origine de la secte des SAMARITAINS. 674 H. & S.

6. *Juillet, vie d'Isaïe, n. 3.*

13. *Juillet, vie d'Esdras.*

3337 H. 5305 S. Captivité, pénitence & rétablissement de Manassés roi de Juda. (Quelques-uns avancent cette captivité à la vingt-deuxiéme année de son regne, dans le tems que le roi d'Assyrie Assaradon envoya les Cuthéens au pays de Samarie neuf ou dix ans plûtôt. Ceux qui estiment qu'il n'y avoit point de roi en Judée lorsque Holoferne y vint avec son armée, pourroient remettre alors cette captivité du tems de l'action de Judith, neuf ou dix ans plus tard.) 667 H. & S.

23. *Juin, vie de Josias n. 4.*

3341 H. 5309 S. Mort de Tobie le pere à Ninive en Assyrie à l'âge de cent 663 H. & S.

deux ans ( d'autres ont dit cent cinquante-huit ans, mais sans apparence. )

*12 Septembre, vie de Tobie, n. 9.*

3342 H. Judith demeure veuve par la mort de son mari Manassés ha- 662 H.
5310 S. bitant de Bethulie. Elle avoit alors environ quarante-six ans. & S.

*27. Septembre, vie de Judith, n. 1.*

3345 H. Saosduchin appellé Nabuchodonosor dans l'Ecriture, suc- 659 H.
5313 S. cesseur d'Assaradon roi d'Assyrie & de Babylone, résidant à & S.
Ninive, défait dans une grande bataille Arphaxad roi des Medes, que les uns prennent pour Dejocès, les autres pour Phraortès son fils. Car tous deux ont bâti Ecbatanes.

*La même, n. 2.*

3346 H. Ce Nabuchodonosor fier de ses avantages, voulant assujet- 658 H.
5314 S. tir toutes les provinces de l'Asie jusqu'à la mer d'Occident à & S.
son empire, envoie son armée en Palestine sous la conduite du général Holopherne. Celui-ci assiege Bethulie; mais il est tué par Judith qui lui coupe la tête dans sa tente.

*La-même, n. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8.*

3355 H. Naissance de Josias fils & successeur d'Amon roi de Juda en 649 H.
5323 S. la quarante-neuviéme année du regne de son grand-pere & S.
Manassés.

*23. Juin, vie de Josias, n. 1.*

3361 H. Naissance du prophéte Jeremie de la race sacerdotale d'Aa- 643 H.
5329 S. ron à Anathoth ville Levitique de la tribu de Benjamin l'an- & S.
née que mourut Manassés roi de Juda.

*1. Mai, vie de Jeremie, n. 1.*

3363 H. Josias âgé seulement de huit ans devient roi de Juda par la 641 H.
5331 S. mort de son pere Amon tué au bout de deux ans de regne. & S.

*23. Juin, vie de Josias, n. 4.*

3371 H. Ce pieux Roi commence dès la huitiéme année de son re- 633 H.
5339 S. gne, qui étoit la seiziéme année de sa vie, à rétablir la reli- & S.
gion de ses peres, marchant dans toutes les voies de David son pere.

*La-même.*

3375 H. Jeremie est appellé & choisi de Dieu à l'âge de quinze ans 629 H.
5343 S. commencés, en la troisiéme année du regne de Josias pour & S.
être son prophéte.

*2. Mai, vie de Jeremie, n. 1.*

même Josias détruit les hauts lieux où se rendoit le culte aux ido- même
année. les, & les bois consacrés par la superstition, ce qu'il avoit année.
commencé dès l'année précedente.

3376 Il va par tout son royaume, & même dans beaucoup de 628
3377 H. lieux de l'ancien royaume d'Israël, briser les idoles, brûler ou 627 H.
5344 démolir les temples & les chapelles, & détruire tous les mo- & S.
5345 S. numens qu'il put trouver de l'idolatrie.

*23. Juin, vie de Josias, n. 4.*

| L'An du Monde. | | Avant J. Christ. |
|---|---|---|
| 3378 H.<br>5346 S. | Sophonie, que l'on compte pour le neuviéme des douze petits prophétes, commence à prophétiser sous Josias, peu de tems avant la ruine de la ville de Ninive.<br>3. *Décembre, vie de Sophonie.* | 626 H.<br>& S. |
| 3380 H.<br>5348 S. | Josias entreprend la réparation du Temple de Jerusalem. Le grand Prêtre Helcias, qu'il avoit mis à la tête des commissaires de cette entreprise, trouve le livre de la Loi du Seigneur (c'est-à-dire, le Deuteronome) que l'on ne connoissoit plus, ou qu'on tenoit perdu. Josias en fait la lecture publiquement dans le Temple, & en ordonne une exacte observation.<br>23. *Juin, vie de Josias, n.* 5. *&* 6. | 624 H.<br>& S. |
| même année. | Naissance du prophéte Ezechiel de la race sacerdotale en la dix-huitiéme année du regne de Josias, près de vingt ans après Jeremie.<br>10. *Avril, vie d'Ezechiel, n.* 1. | même année. |
| 3381 H.<br>3349 S. | Célébration de la Pâque, la plus grande & la plus solemnelle que les Juifs ayent jamais eue, faite par le roi Josias à la fin de la dix-huitiéme année de son regne, au retour de la derniere extirpation des restes de l'idolatrie introduite dans Israël par Jeroboam.<br>*La-même, n.* 7. | 623 H.<br>& S. |
| 3382 H.<br>5350 S. | La ville de Ninive est prise & entierement ruinée par les Medes assistés des Babyloniens, près de cent cinquante ans après la prédication de Jonas, cent quinze ans environ après celle du prophéte Nahum touchant cet évenement, & quarante ans environ après la prédiction que le vieux Tobie avoit faite de sa ruine en mourant.<br>12. *Septembre, vie de Tobie, n.* 9.<br>21. *Septembre, vie de Jonas, n.* 4.<br>1. *Décembre, vie de Nahum, n.* 1. | 622 H.<br>& S. |
| 3388 H.<br>5356 S. | Naissance de Daniel prince du sang de David, descendant du roi Ezechias, qui étoit bisayeul de Josias. Les trois jeunes Hebreux en étoient aussi, & ils pouvoient être à peu près de même âge que Daniel.<br>21 *Juillet, vie de Daniel, n.* 1.<br>16. *Décembre, vie d'Ananias, &c. n.* 1. | 616 H.<br>& S. |
| 3394 H.<br>5362 S. | Mort du roi Josias tué près de Mageddo dans un combat donné contre Necao roi d'Egypte. Il étoit âgé de trente-neuf ans, & en avoit regné trente & un. Il est pleuré par le prophéte Jeremie, qui compose des lamentations à sa mémoire.<br>21. *Juin, vie de Josias, n.* 7. *&* 8. | 610 H.<br>& S. |
| même année. | Necao au retour de son expedition contre le roi d'Assyrie, ôte la couronne à Joachas ou Sellum second fils de Josias, que le peuple avoit mis sur le trône trois mois auparavant, & il l'emmene en Egypte, d'où Jeremie lui prédit qu'il ne reviendroit | même année. |

droit pas. Il met en sa place Eliakim son frere aîné, qu'il fait appeller Joakim.

*1. Mai, vie de Jeremie, n. 3.*

3394 H. Les habitans d'Anathoth conspirent contre la vie de Jere- 610 H.
5362 S. mie leur compatriote. Dieu le sauve de leurs mains. & S.

*La-même, n. 2.*

3395 H. Jeremie est battu à Jerusalem par le Préfet du Temple, & 609 H.
5363 S. mis en prison. Le roi Joakim est sollicité de le faire mourir. & S.
Il renvoie son jugement au conseil Sanedrin. Il est défendu & sauvé par Ahicam : & il continue de prophétiser les malheurs prochains de la ville & du peuple, en quoi consistoit tout son crime.

*1. Mai, sa vie, n. 5.*

3396 H. Martyre du prophéte Urie fils de Semeï de la ville de Ca- 608 H.
5364 S. riath-Jarim. S'étant enfui en Egypte, le roi Joakim l'y fit & S.
poursuivre. Il fut pris & ramené à Jerusalem, où ce prince le fit tuer, pour avoir prédit les mêmes malheurs que le prophéte Jeremie.

*1. Mai, vie de Jeremie, n. 6.*

3397 H. Jeremie faisant remarquer aux Juifs qu'il y avoit près de 23 607 H.
5365 S. ans qu'il prophétisoit & qu'il prêchoit jour & nuit depuis la & S.
treiziéme année du regne de Josias, sans avoir pu les persuader encore de rien, les avertit de l'arrivée prochaine de Nabuchodonosor. Il leur dit nettement que leur captivité seroit de SOIXANTE ET DIX ANS.

*La-même, n. 7.*

3398 H. Les Rechabites fuyant les Babyloniens, qui devoient en- 606 H.
5366 S. trer dans la Palestine sous Nabuchodonosor général de l'armée & S.
de son pere Nabopolassar se retirent à Jerusalem.

*1. Mai, vie de Jeremie, n. 7.*

même année. Jeremie est remis en prison. Il envoie le prophéte Baruch son disciple, avec le livre des Prophéties qu'il lui avoit dictées, pour les lire dans le Temple. Le roi Joakim jette ce livre au feu, & fait chercher envain Jeremie & Baruch pour les faire mourir. même année.

*La-même, n. 8.*

*28. Septembre, vie de Baruch.*

même année. Nabuchodonosor se rend maître de la ville de Jerusalem, enchaîne le roi Joakim pour l'emmener prisonnier à Babylone. Mais se contentant de le rendre son tributaire, il le laisse à Jerusalem avec le titre de Roi. Il envoie beaucoup de personnes de marque en captivité à Babylone, entre les autres Daniel & les trois jeunes Hebreux qui étoient du sang royal. même année.

C'est de cette premiere transmigration que l'on commence à compter les LXX. années de la CAPTIVITE' DE BABYLONE.

*1. Mai, vie de Jeremie, n. 9.*

Retour de Nabuchodonosor à Babylone, après la mort du
3399 H. roi son pere qui l'avoit associé à la couronne deux ans aupara- 605 H.
5367 S. vant. Il distribue les captifs qu'il avoit amenés de diverses na- & S.
tions dans le pays de Chaldée, leur permet de vivre selon leurs loix & d'acquerir des possessions.

Joachim mari de Susanne s'établit à Babylone.

Daniel & trois jeunes Hebreux sont faits Eunuques du roi de Babylone selon la prédiction d'Isaïe.

1. *Mai, vie de Jeremie, n. 9.*

26. *Janvier, vie de Susane.*

21 *Juillet, vie de Daniel.*

Susanne accusée d'adultére par calomnie, & condamnée à
3400 H. être lapidée, est reconnue innocente & délivrée par le juge- 604 H.
5368 S. ment de Daniel, qui n'étoit encore qu'un enfant. & S.

26. *Janvier, vie de Susanne*, 2. 3. 4. 5.

21. *Juillet, vie de Daniel, n.* 3.

Mort de Judith veuve de Bethulie, liberatrice de son peu-
3401 H. ple, âgée de cent cinq ans, cinquante-cinq ans après la mort 603 H.
5369 S. d'Holoferne. & S.

27. *Septembre, vie de Judith, n. 9.*

Songe de Nabuchodonosor touchant une statue de diverses
3402 H. matieres, brisée par une pierre détachée d'une montagne, ex- 602 H.
5370 S. pliquée par Daniel qui est élevé aux premieres dignités du & S.
royaume.

21. *Juillet, vie de Daniel, n.* 4. 5.

Le prophéte Habacuc l'un des Douze, commence à prophé- 601 H.
3403 H. tiser depuis la premiere transmigration de la captivité. & S.
5371 S.

15. *Janvier, vie d'Habacuc, n.* 1.

Le roi Nabuchodonosor revient en Judée avec une grosse 599 H.
3405 H. armée composée de diverses nations. Après avoir ravagé le & S.
5373 S. pays, il alla à Jerusalem contre le roi Joakim, qui s'étoit re-
volté contre lui. Joakim fut pris & tué peu de jours après, & son corps laissé sans sepulture suivant la prédiction de Jeremie.

Son fils Jechonias mis en sa place, se rend à Nabuchodonosor après trois mois de regne, sur l'avis du même prophéte. Il est emmené en captivité à Babylone, & avec lui le prophéte Ezechiel prêtre, Mardochée oncle d'Esther, &c.

C'est la seconde transmigration de la Captivité faite sept ans environ après la premiere.

Sedecias, dit auparavant Mathanias est mis sur le trône de Jerusalem à la place de son neveu Jechonias.

1. *Mai, vie de Jeremie, n. 9.*

21. *Juillet, vie de Daniel, n.* 6.

10. *Avril, vie d'Ezechiel, n.* 1.

3406 H. 24. *Mai, vie d'Esther & Mardochée, n.* 1. 598 H.
5374 S. Jeremie envoie des chaînes à cinq Rois voisins de la Judée, & S.

pour les avertir qu'ils tomberont bientôt dans une captivité semblable à celle de Jechonias.

*1. Mai, vie de Jeremie, n. 10.*

3408 H. 5376 S. Le faux prophéte Hanani s'oppose à Jeremie, & promet faussement le retour des captifs & la restitution des vases sacrés dans deux ans. Il lui arrache la chaîne de bois qu'il portoit au col; mais il meurt lui-même deux mois après suivant la menace & la prédiction de Jeremie. 596 H. & S.

*La-même, n. 10.*

3409 H. 5377 S. Ezechiel le troisiéme des quatre grands prophétes commence à prophétiser en la trentiéme année de sa vie, qui étoit la cinquiéme de sa captivité & de celle du roi Jechonias. Il eut sa premiere vision le cinquiéme jour du quatriéme mois de cette année. 595 H. & S.

*10. Avril, vie d'Ezechiel, n. 1. & 2.*

même année. Jeremie envoie à Babylone par Sarais prophéte & frere de son disciple Baruch un livre des prophéties qu'il avoit faites touchant la ruine de cette ville & de l'empire des Chaldéens. même année.

3410 H. 5378 S. Supplices de quelques faux prophétes à Babylone. 594 H. & S.

*1. Mai vie de Jeremie, n. 10. & 11. &c.*

3411 H. 5379 S. Daniel, quoiqu'encore du nombre des vivans, & même assez jeune, est compté par le prophéte Ezechiel parmi les Saints avec Noé & Job qui étoient en faveur auprès de Dieu. 593 H. & S.

*21. Juillet, vie de Daniel, n. 6.*

3414 H. 5382 S. L'armée des Chaldéens revient en Judée en la neuviéme année du regne de Sedecias. Ce prince & les Juifs qui avoient toujours été sourds à la voix de Jeremie, mettent en liberté les esclaves comme pour obéir à la loi de Dieu & appaiser sa colere, parce que c'étoit une année Sabbatique. 590 H. & S.

3415 H. 5383 S. Le siege de Jerusalem par Nabuchodonosor commence le dixiéme jour du dixiéme mois qui répondoit en cette année au trentiéme de notre Janvier. 589 H. & S.

Nabuchodonosor le leve pour aller au-devant du roi d'Egypte; puis le remet au quinziéme du troisiéme mois de l'année suivante.

*1. Mai, vie de Jeremie, n. 11.*

*10. Avril, vie d'Ezechiel, n. 3.*

même année. Sedecias consulte Jeremie qui lui déclare nettement qu'il sera livré entre les mains de ses ennemis: c'est pour cela qu'il le fait renfermer dans la basse-fosse d'un cachot. Il l'en retire ensuite par un remors de conscience, & le fait garder dans le vestibule de la prison. même année.

*1. Mai, vie de Jeremie, n. 12. & 13.*

3416 H. 5384 S. La ville de Jerusalem est prise & détruite avec le Temple par l'armée de Nabuchodonosor que commandoit le géneral Nabuzardan. Après le pillage on mit le feu au Temple, au 588 H. & S.

ou 5289 S. Palais & aux principaux édifices le dixiéme jour du feptiéme mois. Le roi Sedecias fut pris comme il fuyoit, & conduit à Nabuchodonofor. Là finit la royauté de Juda. 586 S.

*La-même, n.* 14.

---

*SIXIE'ME AGE DU MONDE, COMMENÇANT à la deftruction du Temple bâti par Salomon. D'autres avancent cet âge dès le commencement de la captivité de Babylone, c'eft-à-dire,* dix-huit *ans auparavant : & d'autres le remettent au retour de la captivité fous Cyrus roi des Perfes qui permit à Zorobabel de rebâtir le Temple* cinquante-deux *ans après, lorfqu'il renvoya les captifs en leur pays.*

3416 H. LE Temple fut ruiné 424 ans & trois mois après fa conftruction : ( ceux qui s'attachent aux fupputations des Septante & de Jofeph difent 470 ans fix mois & dix jours. ) 588 H.

3384 H. 5386 S. Le refte du peuple eft emmené en captivité à Babylone avec le roi Sedecias, à qui Nabuchodonofor avoit fait crever les yeux, après lui avoir fait égorger fes enfans devant lui. Efdras eft du nombre de ces derniers captifs avec fon frere aîné Jofedech, leur pere Saraïas grand Sacrificateur ayant été tué en chemin avec les enfans du roi Sedecias. 586 H. & S.

13. *Juil et, vie d'Efdras, n.* 1.

3417 H. 5387 S. Jeremie refufe les offres honorables que le roi des Babyloniens lui faifoit. Il demeure dans la Judée auprès de Godolias gouverneur du pays qui fut affaffiné l'année fuivante. 587 H. 585 S.

1. *Mai, vie de Jeremie, n.* 14.

même année. Nabuchodonofor oubliant ce qu'il devoit à Dieu, l'année d'après la ruine de Jerufalem, veut faire adorer fa ftatue d'or. Les trois jeunes Hebreux, Ananias, Mifaël & Azarias le refufent, & font jettés dans la fournaife ardente. Ils font garantis du feu par un Ange, & rétablis dans leurs charges par Nabuchodonofor, qui fait reconnoître leur Dieu pour le feul Tout-puiffant. même année.

16. *Décembre vie d'Ananias, &c. n.* 2. 3.

21. *Juillet, vie de Daniel, n.* 7.

3418 H 5388 S. Jeremie eft entraîné en Egypte avec Baruch par les Juifs, qui s'y retirerent malgré lui pour fuir les Chaldéens, & fe mettre fous la protection du roi d'Egypte. 586 H. 584 S.

1. *Mai, vie de Jeremie, n.* 5.

3420 H. 5390 S. Ezechiel reçoit la connoiffance du retour des Juifs & du rétabliffement du peuple à Jerufalem par la vifion des os de morts qui fe rejoignent & reffufcitent. 584 H. 582 S.

10 *Avril, vie d'Ezechiel. n.* 5.

3421 H. 5391 S. Le prophéte Jeremie eft lapidé (comme on le croit) qua- 583 H. 581 S.

tre ans & demi environ après la ruine de Jerusalem par les Juifs retirés en Egypte, qui ne pouvoient souffrir ses reproches & ses menaces. Il étoit âgé d'environ 60 ans.

Baruch se retira ensuite à Babylone où il publia quelques prophéties de son maître qui n'avoient point paru.

*1. Mai, vie de Jeremie, n. 16.*

*28. Septembre, vie de Baruch, n. 2.*

3422 H. 5392 S. — 582 H. 580 S.
Nabuchodonosor subjugue l'Egypte, comme Jeremie l'avoit prédit cinq ans & demi après la ruine de Jerusalem. La plûpart des Juifs refugiés y périssent. Les autres sont faits esclaves, & emmenés par les Chaldéens suivant les mêmes prédictions. *1. Mai, vie de Jeremie, n. 16.*

3430 H. 5400 S. — 574 H. 572 S.
Ezechiel reçoit d'un Ange dans une vision le plan d'une nouvelle ville & d'un Temple nouveau, quatorze ans après la ruine de la ville & du Temple de Jerusalem, au dixiéme mois de l'année qui étoit le commencement de la vingt-cinquiéme année de la captivité de Jechonias & de la sienne.

*10. Avril, vie d'Ezechiel, n. 5.*

3432 H. 5402 S. — 572 H. 570 S.
Derniere vision d'Ezechiel, trois ans & demi après la prise de la ville de Tyr par Nabuchodonosor qui lui est représenté comme le fidéle exécuteur des desseins de Dieu contre son peuple, & comme le ministre de sa vengeance, à qui il avoit donné pour récompense de ses services toute l'Egypte, outre les provinces de la basse Syrie & les pays voisins.

*La-même, n. 6.*

3434 H. 5404 S. — 570 H. 568 S.
Dieu voulant punir l'orgueil & l'ingratitude de Nabuchodonosor, lui envoie le songe du grand arbre, que Daniel lui expliqua, pour le préparer à la plus grande des humiliations où il devoit le réduire.

3435 H. 5405 S. — 569 H. 567 S.
L'année suivante ce grand Roi fut chassé de son palais, réduit à vivre parmi les bêtes, à ne manger que l'herbe. Le poil lui croît par tout le corps. Il perd le sens & l'esprit, demeure exposé à toutes les injures de l'air, nud & paissant avec les bêtes pendant sept ans.

*21. Juillet, vie de Daniel, n. 8. 9.*

3442 H. 5412 S. — 562 H. 560 S.
Nabuchodonosor s'étant reconnu & humilié devant le Tout-puissant est rétabli sur le trône, & reçu de ses sujets comme s'il n'eût fait que revenir de quelque voyage. Il meurt dès la fin de la même année, après avoir regné quarante-trois ans seul, & vingt mois environ avec son pere. Quelques-uns ont bonne opinion de son salut par rapport à sa pénitence.

*La-même, n. 9.*

3444 ou 3445 H. 5415 S. — 559 H. 557 S.
Fourberie des prêtres de Bel découverte par Daniel, & punie par le roi des Babyloniens Daniel fait crever un Dragon, qui étoit adoré aussi à Babylone.

*La-même, n. 10.*

Il est jetté dans la fosse aux lions pour la premiere fois. Habacuc y est transporté de la Judée par un Ange pour lui donner à manger, & reporté par le même Ange en son pays.

*15. Janvier, vie d'Habacuc, n. 1.*

*21. Juillet, vie de Daniel, n. 11.*

La premiere année du regne de Balthassar, petit-fils de Na-
3450 H. buchodonosor, Daniel eut la vision des quatre bêtes mon- 554 H.
5420 S. strueuses qui marquoient les quatre Monarchies. 552 S.

*21. Juillet, vie de Daniel, n. 12.*

Deux ans après étant à Suse en Perse, il eut celle du Belier,
3452 H. qui fut attaqué & terrassé par le Bouc, c'est-à-dire, du dernier 552 H.
5422 S. Roi des Perses vaincu par Alexandre de Macedoine. 550 S.

*La-même, n. 13*

La ville de Babylone est prise par les Perses & les Medes,
3466 H. conduits par Cyrus roi des Perses. Balthassar est tué par ses sol- 538 H.
5436 ou dats dans un festin, suivant la prédiction de Daniel, la nuit & S.
5434 S. même qu'il lui avoit expliqué le prodige de la main que l'on
avoit vû écrire contre la muraille.

*21. Juillet, vie de Daniel, n. 14. & 15.*

Daniel est jetté pour la seconde fois dans la fosse aux lions,
3467 H. dont il est garanti comme la premiere fois. Il en est retiré, & 537 H.
5435 S. ses accusateurs y sont jettés par l'ordre de Darius roi des Me- & S.
des qui étoit devenu roi de Babylone & de Chaldée, après la
mort de Balthassar, du consentement de Cyrus son gendre &
son neveu.

*La-même, n. 16.*

Daniel reçoit la revelation & l'intelligence des SOIXANTE
même ET DIX SEMAINES mysterieuses d'années par le ministere de même
année. l'Ange Gabriel, qu'il avoit déja vu quinze ans auparavant à année.
Suse dans la vision du Belier & du Bouc.

*La-même, n. 17.*

Cyrus roi des Perses devient le maître de l'Asie & Monar-
3468 H. que de l'Orient par la mort de Darius (ou Cyaxares) son on- 536 H.
5436 S. cle roi des Medes & des Babyloniens. Il donne aux Juifs la li- & S.
berté de retourner en leur pays. Là finissent les soixante & dix
années de la captivité de Babylone.

*La-même, n. 18.*

*13. Juillet, vie d'Esdras, n. 1.*

Construction du nouveau Temple de Jerusalem, dont Zo-
3469 H. robabel petit-fils du roi Jechonias, chef du peuple, jette les 535 H.
5437 S. fondemens l'année d'après le retour des Juifs captifs. L'ouvra- & S.
ge est traversé, puis suspendu par la jalousie & la malignité
des peuples voisins, sur-tout des Samaritains.

*13. & 21. Juillet, vie d'Esdras & de Daniel.*

Daniel après un long jeûne reçoit la vision de l'Ange assisté
3470 H. de Michel prince céleste & protecteur du peuple de Dieu con- 534 H.
5438 S. & S.

tre le Prince des Perses. Cet Ange lui explique avec étendue ce qui devoit arriver sous le Prince des Grecs & ses principaux successeurs, principalement en Egypte & en Syrie.

*21. Juillet, vie de Daniel, n. 18.*

Mort du prophéte Daniel vers la fin du regne de Cyrus, ou
3476 H. le commencement de celui de Cambyse à l'âge d'environ qua- 528 H.
5444 S. tre-vingt-huit ans. & S.

*La-même.*

Mardochée vers le commencement de la seconde année du
3484 H. regne d'Assuerus roi des Perses (supposant que ce soit Darius 520 H.
5452 S. fils d'Hystaspès) eut en songe la vision de deux dragons & & S.
d'une fontaine, par laquelle Dieu lui marquoit ce qui devoit arriver à sa niece Esther, à lui-même, & aux Juifs de l'empire des Perses.

*24. Mai, vie d'Esther & Mardochée. n. 1.*

L'année suivante, qui étoit encore la seconde du regne de
3485 H. Darius fils d'Hystaspès, dix-sept ans après la délivrance pro- 519 H.
5453 S. curée par Cyrus, l'ouvrage du Temple est repris & continué & S.
avec vigueur par Zorobabel, assisté de Jesus ou Josué grand Sacrificateur à la sollicitation d'Aggée & de Zacharie prophétes du nombre des douze.

*4. Juillet, vie d'Aggée.*

*6. Septembre, vie de Zacharie.*

Premiere dédicace du second Temple de Jerusalem, ache-
3489 H. vé par Zorobabel le troisiéme jour du douziéme mois sur la fin 515 H.
5457 S. de la sixiéme année du regne de Darius. & S.

*13. Juillet, vie d'Esdras, n. 1.*

Esther fille Juive niece de Mardochée, devient reine des
3490 H. Perses à la place de Vasthi repudiée cinq ans auparavant. Elle 514 H.
5458 S. fut couronnée en la septiéme année du regne d'Assuerus son & S.
mari.

*24. Mai, vie d'Esther, n. 2.*

Mardochée découvre une conspiration de deux Officiers
3491 H. contre la personne du roi des Perses, & la fait éviter. 513 H.
5459 S. & S.

*La-même.*

Aman premier ministre & favori d'Assuerus, voulant exter-
3495 H. miner la nation, obtient un édit du roi pour faire mourir tous 509 H.
5463 S. les Juifs répandus par toutes les provinces de l'empire. La & S.
reine Esther le fait revoquer, sauve son oncle & sa nation. Aman est pendu à la potence qu'il avoit préparée pour Mardochée, qui est élevé aux premieres charges de l'empire.

*La-même, n. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10.*

Institution de la fête Purim ou des Sorts, en mémoire de la
3496 H. délivrance de la nation Juive, procurée par Esther & Mar- 508 H.
5464 S. dochée au quatorziéme jour du douziéme mois de l'année, & S.
après qu'on eut fait mourir sur un ordre du Roi tous ceux qui

s'étoient déclarés contre les Juifs.

*24. Mai, vie d'Esther, n. 10.*

3537 H. 5505 S. Esdras accompagné de beaucoup de Juifs rassemblés au pays de Chaldée, part de Babylone pour retourner en Judée avec des lettres de recommandation d'Artaxerxès Longuemain en la septiéme année de son regne. 467 H. & S.

*13. Juillet, vie d'Esdras, n. 2.*

3538 3539 &c. H. 5506 5507 &c. S. Il commence la fonction de Docteur ou de Scribe. Il fait ses instructions sur la loi, corrige les vices, & reforme les moeurs. On renvoie toutes les femmes étrangeres qu'on avoit épousées avec les enfans qu'on en avoit eus. Esdras établit la lecture publique de l'Ecriture dans le Temple aux jours de fête. 466 465 H. & S.

*La-même, v. 3. & 4.*

3550 H. 5518 ou 5521 S. Nehemie Levite, Echanson d'Artaxerxès, est fait gouverneur de Judée. Il vient avec un ordre du Roi pour faire rebâtir la ville de Jerusalem en la vingtiéme année du regne de ce Prince. 454 H. 451 S.

C'est à ce point que font commencer les soixante & dix Semaines de Daniel ceux qui les terminent à la mort de Jesus-Christ.

*13. Juillet, vie d'Esdras., n. 4.*

vers 3558 H. 5529 S. Esdras paroît n'avoir vécu gueres moins de cent cinquante ans. Ainsi sa mort pourroit être arrivée quelques années avant que Nehemie retournât en Perse. environ 446 H. 443 S.

*La-même, n. 5.*

3569 H. 5531 S. Malachie le dernier des prophétes commence à paroître vers le même tems. 444 H. 441 S.

*14. Janvier, vie de Malachie.*

3562 H. 5533 S. Nehemie gouverneur de Judée retourne en Perse auprès du roi Artaxerxès Longuemain en la trente-deuxiéme année du regne de ce Prince. 442 H. 439 S.

3582 H. 5553 S. Il revient en Judée vingt ans environ après, sous le regne d'Ochus, dit Darius le bâtard, avec la même qualité de Gouverneur: & il y meurt quelque tems après. 422 H. 419 S.

*13. Juillet, vie d'Esdras, n. 5.*

Fin des prophéties de l'ancien Testament dans celles de Malachie, qui paroît ne les avoir publiées qu'après le retour de Nehemie.

*14. Janvier, vie de Malachie.*

3674 H. 5642 Gr. Monarchie des Grecs établie sur la ruine de celle des Perses, par Alexandre le Grand, suivant les prédictions de Daniel à la mort de Darius Codomanus. Alexandre lui-même étant à Jerusalem l'année précedente, s'étoit appliqué ces prophéties lorsque le grand-prêtre Jaddus lui en eut fait la lecture. 330 H. & Gr.

*21. Juillet, vie de Daniel, n. 13.*

Partage

| L'An du Monde | | Avant J. Chriſt. |
|---|---|---|
| 3681 H.<br>5649 Gr | Partage de la Monarchie des Grecs en divers royaumes, dont les principaux marqués énigmatiquement par Daniel, ſont ceux d'Egypte & de Syrie, avec leſquels les affaires des Juifs ont été liées. Il ſe fit depuis la mort d'Alexandre, arrivée ſix ans & quelques mois après l'établiſſement de cette monarchie.<br>1. *Octobre, vie d'Onias, n. 1.*<br>21. *Juillet, vie de Daniel. n. 18.* | 323 H.<br>& Gr. |
| 3711<br>3721 H.<br>5679<br>5689 Gr | Verſion de l'Ecriture, faite d'Hebreu en Grec par les SEPTANTE interpretes du tems d'Eleazar ſouverain Pontife qui les avoit choiſis, & envoyés pour ce ſujet à Alexandrie. Les livres de Moïſe furent traduits ſous Ptolémée Lagus; les autres tres ſous Ptolémée Philadelphe quelques années après dans Alexandrie. | 293 H.<br>& Gr.<br>283 H.<br>& Gr. |
| 3882 H.<br>5770 Gr | Onias, troiſiéme du nom eſt fait Grand Sacrificateur après la mort de Simon II. ſon pere.<br>1. *Octobre, vie d'Onias, n. 1.* | 202 H.<br>& Gr. |
| 3812 H.<br>5780 Gr | Alliance des Lacedemoniens, peuples célébres de la Grece au Peloponneſe, avec les Juifs, dont ils ſe diſoient parens. Ils députent pour ce ſujet à Jeruſalem, & leur roi Arius écrit au Grand Prêtre Onias.<br>*La-même, n. 2.* | 192 H.<br>& Gr. |
| 3816 H.<br>5784 Gr | Etat de la religion très-floriſſant à Jeruſalem par la piété du Grand Prêtre Onias à la mort d'Antiochus le Grand, roi de Syrie, à qui ſuccede Seleucus Philopator ſon fils.<br>1. *Octobre, vie d'Onias, n. 3.* | 188 H.<br>& Gr. |
| 3827 H.<br>5795 Gr | Heliodore premier miniſtre du roi de Syrie voulant forcer le tréſor du Temple à Jeruſalem, eſt terraſſé & fouetté par des Anges. Onias lui obtient la vie & la guériſon par ſes prieres.<br>*La-même, n. 4.* | 177 H.<br>& Gr. |
| 3828 H.<br>5796 Gr | Antiochus Epiphanès ou l'Illuſtre, devient roi de Syrie après ſon frere Seleucus Philopator, mort par les pratiques de cet Heliodore. Il ſe déclare l'ennemi de la religion des Juifs dès le commencement de ſon regne.<br>*La-meme, n. 5.* | 176 H.<br>& Gr. |
| 3829 H.<br>5797 Gr | Le ſaint homme Onias eſt dépoſſedé de la grande Sacrificature par ſon frere Jeſus, dit Jaſon à la Grecque, grand ſcelerat, qui achete cette dignité du roi Antiochus. Onias l'avoit exercée vingt-ſix ans & quelques mois. | 175 H.<br>& Gr. |
| 3832 H.<br>5800 Gr | Ce Jaſon eſt dépouillé trois ans après un autre frere auſſi méchant que lui nommé Menelaüs, qui mit l'enchere à la grande Sacrificature.<br>1. *Octobre, vie d'Onias, n. 5.* | 172 H.<br>& Gr. |
| 3834 H.<br>5802 Gr | Onias qui étoit retiré à Daphné près d'Antioche, eſt tué en trahiſon par Andronic Gouverneur du pays à la ſollicita- | 170 H.<br>& Gr. |

tion de Menelaüs. Le roi Antiochus condamne Andronic à la mort pour ce crime.

*La-même*, n. 16.

3834 H. 5802 Gr. Antiochus Epiphanès au retour de sa seconde expédition d'Egypte vient à Jerusalem avec son armée, comme pour punir la sédition & les insolences des partisans de Jason. Il fait mourir beaucoup de monde, pille le trésor du Temple, & y fait sacrifier des porcs, sçachant qu'ils y étoient en abomination. 170 H. & Gr.

1. *Octobre*, *vie de Mathathias*; n. 1.

1. *Août*, *vie des freres Machabées*, n. 1.

3836 H. 5804 Gr. Deux ans après il envoie d'Antioche un Commissaire pour abolir la loi & la religion à Jerusalem, & y introduire celle des Gentils. Il se commet à ce sujet beaucoup de meurtres & de profanations. Judas Machabée s'enfuit dans les montagnes. 168 H. & Gr.

1. *Octobre*, *vie de Mathathias*, n. 1.

18. *Décembre*, *vie de Judas Machabée*, n. 1.

même année. Les abominations des payens dans le Temple de Jerusalem commencent principalement vers le milieu de cette année, & continuent les trois années suivantes. même année.

*La-même*, n. 2. 3. &c.

3837 H. 5805 Gr. Antiochus retournant de sa troisiéme expédition de l'Egypte, vient exercer dans Jerusalem toutes les cruautés, les profanations & les abominations dont il peut s'aviser. Il fait mettre l'idole de Jupiter dans le Temple. 167 H. & Gr.

Martyre du saint vieillard ELEAZAR.

Martyre des sept freres appellés MACHABE'ES, & de leur mere, à qui les Grecs ont voulu donner le nom de SALOME'.

1. *Août*, *Histoire d'Eleazar & des Machabées*, n. 1. 2. 3. 4. 5.

même année. Beaucoup de Juifs pressés par la violence des tourmens, apostasient, sacrifient aux idoles, mangent du porc, embrassent les mœurs des Gentils. même année.

Le prêtre Mathathias se retire avec ses enfans & sa famille à Modin.

1. *Octobre*, *vie de Mathathias*, n. 3.

Il tue un Juif qui sacrifie aux idoles pour obéir au Roi, & l'officier du Roi commis pour obliger tout le monde à sacrifier. Il s'enfuit dans le desert avec ceux qui résolurent comme lui de défendre leur religion l'épée à la main.

*La-même*, n. 3. 4.

3838 H. 5806 Gr. Judas Machabée succede à son pere Mathathias qui lui recommanda, & à ses autres fils en mourant, la défense des loix de Dieu & de la religion de leurs peres. 166 H. & Gr.

*La-même*, n. 6.

18. *Décembre*, *vie de Judas Machabée*. n. 1.

même année. Machabée remporte divers avantages contre les gouverneurs de Samarie, de la Basse-Syrie, & contre les généraux du roi Antiochus. même année.

Il acheve de détruire par tout le pays les monumens de l'i-
3839 H. 5807 Gr dolatrie dreſſés par l'ordre du Roi. 165 H. & Gr.

*18. Décembre, vie de Judas Machabée. n. 2. 3.*

Il purifie le Temple, il le repare, il en fait faire la DEDICACE
3840 H. 5808 Gr ou le renouvellement ſolennel le 25me. jour du mois Caſleu, qui étoit le neuviéme mois de l'année eccleſiaſtique & le troiſiéme de l'année civile; l'an 148. des Grecs ou Seleucides, au même tems & le même jour qu'il avoit été profané trois ans auparavant par Antiochus Epiphanès & les Gentils, ſelon la prédiction de Daniel expliquée au ſens de Joſeph & des Juifs. On en établit une fête annuelle ſous le nom de fête des Lumieres. 164 H. & Gr.

*18. Décembre, vie de Judas Machabée, n. 4.*

même année. Mort Miſerable & deſeſperée d'Antiochus Epiphanès ſur le chemin de la Medie à Babylone. Son fils Antiochus Eupator lui ſuccede ſous la tutelle de Lyſias. même année.

Avantages divers de Machabée & de ſes freres contre les Syriens & pluſieurs autres ennemis d'entre les peuples voiſins des Juifs.

*La-même, n. 5. 6.*

Victoires miraculeuſes contre Timothée, contre Lyſias,
3841 H. 5809 Gr contre Gorgias, remportées par les prieres de Machabée & des ſiens plûtôt que par leur épée. 163 H. & Gr.

*La-même, n. 7. 8.*

Paix entre le roi de Syrie & les Juifs, d'où il ſemble qu'on
même année. a commencé à compter les années du gouvernement & principauté des Aſmonéens. Le Roi leur laiſſe la liberté de vivre ſelon leurs loix & leurs coutumes, & retire ſa garniſon de Jeruſalem; mais la paix ne dure point. même année.

*La-même, n. 9.*

Démétrius Soter, fils de Seleucus Philopator, devient roi
3842 H. 5810 Gr de Syrie, & fait mourir ſon couſin Antiochus Eupator. Il recommence la guerre contre les Juifs. 162 H. & Gr.

Impietés de Nicanor contre Dieu & ſon Temple.

Mort étrange que ſe procure Razias pour éviter l'idolâtrie.

*La-même, n. 10. 11.*

Victoire miraculeuſe de Judas Machabée contre Nicanor,
3843 H. 5811 Gr dont on apporte la tête & le bras à Jeruſalem pour ſervir de monument contre les impies. 161 H. & Gr.

Il fait alliance avec les Romains. Il eſt tué dans un combat contre le général Bacchide & Alcime, que le roi de Syrie avoit fait grand Sacrificateur. Jonathas ſon frere eſt choiſi pour lui ſucceder.

*La-même, n. 12. 13. 14.*

3854 H. 5822 Gr Onias fils du Grand Sacrificateur Onias III. bâtit un Temple à Dieu en Egypte, ſur le modéle de celui de Jeruſalem, 150 H. & Gr.

croyant accomplir une prédiction du prophéte Isaïe.

1. *Octobre, vie d'Onias, n. 7.*

3861 H. 5828 Gr. Mort de Jonathas prince du peuple Juif, & premier des Grands Sacrificateurs de la race des Asmonéens. Il fut tué en trahison en Ptolémaïde, après un gouvernement de près de dix-huit ans. 143 H. 144 Gr.

1. *Octobre, histoire des Princes Machabées après la vie de Mathathias.*

3869 H. 5837 Gr. Mort de Simon Prince & Grand Sacrificateur des Juifs, frere aîné & successeur de Judas & de Jonathas, tué en trahison au château de Dor par son gendre Ptolémée après huit ans & trois mois de gouvernement. 135 H. & Gr.

*La-même.*

3873 H. 5841 Gr. Jean Hyrcan fils & successeur de Simon dans la principauté & la Grande Sacrificature, mit la derniere main à la liberté de l'état des Juifs, ayant entiérement secoué le joug des Syriens. 131 H. & Gr.

3874 H. 5482 Gr. Il détruisit le Temple de Garizim où résidoit tout le culte de la religion Samaritaine; prit & ruina quelques années après la ville de Samarie même, qui étoit un sujet perpetuel de scandale & de vexation au peuple de Dieu. 130 H. & Gr.

3894 H. 5862 Gr. C'est à lui que se terminent les livres & l'histoire de l'Ecriture du vieux Testament. Là finissent aussi les SAINTS de l'ancien Testament, trois cens ans environ après que Dieu eut fait cesser les prophéties, & retiré le dernier des Prophétes, ausquels avoient succedé les Docteurs ou Scribes, mais pour l'instruction seulement. 110 H. & Gr.

3897 H. 5865 Gr. Ce fut aussi à la mort de Jean Hyrcan que Dieu cessa de se communiquer ou de rendre sa présence sensible aux hommes. Ce qui parut par l'extinction de l'éclat qu'avoient jetté jusques-là les pierreries du Rational que le Grand Sacrificateur portoit sur l'estomach; & qui avoit toûjours servi à faire connoître ou discerner la volonté de Dieu. 107 H. & Gr.

*Joseph Antiquites, l. 3. c. 9.*

3916 H. 5884 Gr. Dix-neuf ans environ après la mort de Jean Hyrcan, l'on vit naître la premiere personne d'entre les SAINTS du nouveau Testament. C'étoit la prophétesse Anne, fille de Phanuël de la tribu d'Aser, qui avoit quatre-vingt-quatre ans à la naissance de Jesus-Christ. Simeon pouvoit être plus âgé encore, mais l'écriture ne nous en apprend rien. 88 H. & Gr.

8. *Octobre, vie de Simeon & sainte Anne, parmi les Saints du nouveau Testament.*

3987 H. 5955 Gr. Herode en la vingtiéme année de son regne, treize ans avant que Jesus-Christ vint au monde, rebâtit le Temple de Jerusalem avec une magnificence qui a donné de l'admiration aux Romains, aux autres étrangers, & aux Disciples de Jesus- 17 H. & Gr.

Chriſt même. Le Sanctuaire ou le Saint des Saints fut fait en huit mois. Les portiques & l'enceinte du Temple furent achevés au bout de huit ans. Ce Temple étoit plus grand, plus fort & plus ſuperbe même en ſes parties de dehors, que celui de Salomon. Il n'y avoit pas cinquante ans qu'il étoit commencé lorſque Jeſus-Chriſt prédit qu'il ſeroit ruiné, & qu'il n'y reſteroit pas pierre ſur pierre, comme il arriva trente-ſept ans après ſa prédiction.

*Fêtes mobiles, Lundi de la quatriéme ſemaine de Carême, & neuviéme Dimanche d'après la Pentecôte.*

3995 H. 5963 Gr Le roi Herode ouvre le tombeau de David, d'où il emporte ſecrettement beaucoup de richeſſes. Il y retourne dans la ſuite, & veut faire fouiller dans le cercuil où perſonne n'avoit encore touché, & où l'on ſçavoit que Salomon avoit renfermé de grands tréſors. Mais il en ſort une flamme qui conſume deux de ſes gardes, & qui le fait fuir avec grande précipitation. Pour tâcher d'expier ſon ſacrilege, il fait bâtir un ſuperbe monument de marbre blanc à l'entrée du ſepulchre de David. 9. Hebr.

*29. Décembre, vie de David, n. 42. v. Teſtament.*

Fin de la Chronologie des SS. de l'ancien Teſtament.

DISCOURS

10 Vols. £2.12.6

A

Baillet Vies des Saints